COLLEGE OF THE HOLY CROSS
LIBRARY.
CASE 4 B 62
D E

Holy Cross College
Library

THIS BOOK IS NO LONGER THE
PROPERTY OF THE HOLY CROSS LIBRARY

Worcester
Massachusetts

THIS BOOK IS NO LONGER THE
PROPERTY OF THE HOLY CROSS LIBRARY
Date Signed

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE.

BAR-LE-DUC

Imprimerie de Contant-Laguerre et Cie, Éditeurs

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

NOUVELLE ÉDITION

REVUE PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES

TOME DEUXIÈME

Carême (2e partie) — Dominicale (1re partie)

Analyse

Domus Societatis Jesu
in Civitate Providence R. I.
1881.

ALMA COLLEGE
252
LIBRARY
B666
Alma, California

PARIS

P. LETHIELLEUX, ÉDITEUR

23, rue Cassette

1865

Thomas Sheridan Lea
Memorial Foundation
1921

SIN-NO LIBRARY SIG-CES Alma Calif

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BOURDALOUE.

SERMON POUR LE MERCREDI DE LA IVME SEMAINE.

Sur l'Aveuglement spirituel.

Prœteriens Jesus vidit hominem cœcum à nativitate.
Lorsque Jésus passait, il vit un homme qui était aveugle dès sa naissance.
(S. Jean, ch. 19.)

Sire,

Ce fut un prodige bien surprenant que celui qui parut dans le monde, et qui est rapporté dans l'Ecriture au chapitre dixième de l'*Exode*, quand Moïse, disposant à son gré, ou plutôt selon l'ordre et le gré de Dieu, des ténèbres et de la lumière, partagea tellement l'Egypte, que tout ce qui était habité par les Egyptiens se trouva couvert d'une obscure et profonde nuit, en sorte qu'ils ne se distinguaient pas les uns des autres; au lieu que les Israélites, dans l'étendue du même pays, jouissaient d'un jour pur et serein : *Et factæ sunt tenebræ horribiles in universâ terrâ Ægypti; ubicumquè autem habitabant filii Israël, lux erat* (Exod. 30). Mais j'ose dire, chrétiens, que voici encore quelque chose de plus prodigieux dans notre évangile, où le Saint-Esprit nous fait paraître des hommes aveuglés par le même miracle qui sert à ouvrir les yeux aux aveugles mêmes, et à leur rendre l'usage de la vue. En effet, le Sauveur du monde, usant de ce pouvoir absolu qu'il avait reçu de son Père et qu'il exerçait comme Dieu, guérit un pauvre, aveugle depuis sa naissance; et ce miracle produit tout à la fois deux effets bien opposés. Il éclaire l'aveugle-né, et il aveugle les Pharisiens. Il éclaire l'aveugle-né, en lui faisant connaître, beaucoup plus encore par les yeux de l'esprit que par les yeux du corps, l'auteur de son salut, et en l'engageant à l'adorer et à lui rendre hommage comme à son Dieu : *Et procidens adoravit eum* (Joan. 9). Et il aveugle les Pharisiens, en leur servant d'occasion pour s'obstiner davantage dans leur incrédulité, et pour refuser plus opiniâtrément de se soumettre à la vérité connue. Deux effets en quoi consis-

tait ce jugement adorable, mais redoutable, dont parlait le Fils de Dieu, et pour lequel il avait été envoyé. Car je suis venu dans le monde, disait-il, et le jugement que j'y dois exercer, est que ceux qui ne voient pas verront, et ceux qui voient cesseront de voir : *In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant* (Joan. 9); c'est-à-dire, je suis venu pour guérir l'aveuglement intérieur des âmes humbles et dociles, qui cherchent Dieu de bonne foi, et pour redoubler, au contraire, par la soustraction des dons de la grâce, l'aveuglement de ces âmes présomptueuses et superbes que leur orgueil éloigne de Dieu.

Or voici, chrétiens, ce jugement accompli. Car l'aveugle de notre évangile était un homme simple et ignorant, et les Pharisiens étaient les sages et les spirituels du judaïsme. Cependant, ces sages demeurent dans une infidélité criminelle, et ce pauvre est rempli des plus pures lumières de la foi; ces spirituels et ces intelligents deviennent plus aveugles que jamais, et cet aveugle est tout-à-coup instruit, et pénètre ce qu'il y a de plus saint et de plus divin dans la religion : *Ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant.* Jugement qui se renouvelle encore tous les jours au milieu de nous. Mais sans m'arrêter à ce qu'il a de favorable pour les uns, sur qui Dieu répand toutes les richesses de sa miséricorde, je veux seulement vous le représenter dans ce discours par ce qu'il a de terrible et d'effrayant pour les autres, sur qui Dieu déploie toute la sévérité de sa justice. C'est donc, mes chers auditeurs, de l'aveuglement spirituel que je prétends vous entretenir; de cet aveuglement intérieur qui va jusqu'à l'âme, et qui la tient plongée dans les plus grossières et les plus funestes erreurs; de cet aveuglement dont saint Augustin disait, en s'adressant à Dieu : Malheur à ces aveugles qui ne vous voient point, ô mon Dieu ! et dont les yeux, couverts d'un nuage épais, ne découvrent point vos divines vérités : *Væ caliginantibus oculis qui te non vident.* Je vais vous en faire connaître les différentes espèces, après que nous aurons invoqué le Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Il n'y a point de matière sur laquelle l'Écriture se soit expliquée dans des termes plus différents, et même en apparence plus contraires, que sur l'aveuglement spirituel; car tantôt elle l'impute à la malice des hommes : *Excæcavit illos malitia eorum* (Sap. 2); tantôt à la vengeance de Dieu : *Excæca cor populi hujus* (Isaï. 6); tantôt au démon, qu'elle appelle le Dieu du siècle : *In quibus deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium* (II. Cor. 4). Quelquefois elle déplore cet aveuglement intérieur comme malheureux, et d'autres fois elle le déteste comme criminel; quelquefois elle en fait un sujet d'excuse : *Ignosce illis, nesciunt enim quid faciunt* (Luc. 23); et d'autres fois un sujet de reproche : *Væ vobis, duces cæci, et duces cæcorum* (Matth. 23). Or, c'est la diversité, ou, si vous voulez, l'apparente contrariété de ces expressions qui a fait naître sur cette matière tant

d'embarras, et qui l'a rendue si difficile à développer. Cependant, pour éclaircir autant qu'il m'est possible, et pour accorder ensemble tous ces textes de l'Écriture, voici le dessein que je me propose et que je vous prie de bien comprendre. Je distingue, avec le docteur angélique saint Thomas, trois sortes d'aveuglements : un aveuglement qui, de lui-même, est péché, un aveuglement qui est la cause du péché, et un aveuglement qui est l'effet du péché. Aveuglement *péché*, c'est celui qui nous est marqué dans ces paroles de la Sagesse : Leur propre malice les a aveuglés : *Excæcavit illos malitia eorum* (Sap. 2). Aveuglement *cause du péché*, ce fut celui de saint Paul, qui disait de lui-même : J'ai été un blasphémateur, j'ai été un persécuteur de l'Église, mais, du reste, je l'ai été par ignorance : *Ignorans feci* (1. Tim. 1). Aveuglement *effet du péché*, c'est celui dont parlait Isaïe, en demandant à Dieu qu'il aveuglât le cœur de son peuple : *Excæca cor populi hujus.* Vous verrez le rapport qu'ont à ces trois points toutes les questions qui regardent l'aveuglement de l'esprit. Mais auparavant, je fonde sur ces principes de saint Thomas trois propositions qui me paraissent d'une utilité infinie pour l'édification de vos âmes, et qui vont partager ce discours. Car, je dis que l'aveuglement qui, de lui-même, est *péché*, est de tous les péchés le plus pernicieux et le plus contraire au salut; c'est la première partie. Je dis que l'aveuglement qui est *cause du péché*, est communément, pour servir de prétexte au péché, l'excuse la plus frivole et la moins recevable; c'est la seconde partie. Je dis que l'aveuglement, qui est l'*effet du péché*, est la peine la plus terrible dont Dieu, dans cette vie, puisse punir le pécheur; ce sera la conclusion. Aveuglement comble du péché, vaine excuse du péché, et, dans cette vie, dernière vengeance du péché : donnez à ces trois points importants toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Soit que nous consultions la foi, soit que nous en jugions par les principes de la droite raison, il est certain qu'il y a un aveuglement qui, de lui-même, est criminel, parce qu'il est volontaire et même affecté, c'est-à-dire, qu'il y a un aveuglement que nous entretenons dans nous, d'où nous ne voulons pas sortir, et que nous préférons secrètement à toutes les lumières de la vérité; un aveuglement qui fait que le pécheur craint de trop voir, et qu'il évite de connaître ou le mal qu'il fait, ou le bien qu'il ne fait pas et qu'il est intérieurement déterminé à ne pas faire. Comme s'il disait : Je ne veux pas être plus éclairé que je suis; j'ignore mes obligations, mais je veux bien les ignorer, ou du moins ne les pas approfondir; mon aveuglement me plaît, il m'est commode, et bien loin d'en être en peine et de vouloir le corriger, je m'en fais un fond de tranquillité et de paix d'où dépend toute la douceur et tout le bonheur de ma vie. Telle est la nature de

ce péché. Mais, se trouve-t-il dans le monde des âmes assez insensées pour en venir jusque-là ? Oui, mes chers auditeurs, le monde en est plein ; et, ce qui marque encore bien plus la corruption du monde, c'est que l'on en vient jusque-là sans passer pour insensé : car, si ce péché était, dans l'opinion des hommes, généralement décrié et reconnu pour folie, il serait plus rare et moins contagieux ; mais aujourd'hui, c'est un désordre commun, que l'esprit perverti du monde a su même en quelque façon autoriser par le nombre et la qualité de ceux qui y sont engagés.

En effet, chrétiens, prenez garde à cette induction, qui va vous développer ma pensée, et qui me servira d'abord de preuve. Je dis que cet aveuglement volontaire et affecté est le péché des libertins et des prétendus athées, qui, dans eux-mêmes et par les seules vues naturelles, ont des lumières plus que suffisantes pour connaître Dieu, et qui, par conséquent, ne peuvent l'effacer de leur esprit, ni cesser de croire en lui, que parce qu'ils ne veulent pas s'assujettir à lui, et qu'à force de l'offenser, ils parviennent enfin à l'oublier et ensuite à le méconnaître. Excellente idée que Tertullien donnait autrefois de l'athéisme, lorsqu'après avoir démontré que Dieu, en qualité de premier Etre, est le plus connu de tous les êtres, il concluait que le désordre des impies était de ne vouloir pas reconnaître celui qu'ils ne pouvaient jamais absolument ignorer : *Et hæc est summa delicti nolentium recognoscere quem ignorare non possunt.* Où vous remarquerez que ce grand homme, bien éloigné de donner dans les vaines subtilités de certains théologiens modernes, ni de raisonner comme eux en faisant de dangereuses suppositions sur ce qui regarde l'existence et la foi d'un Dieu, n'admettait point l'ignorance de Dieu, qui, selon lui, ne fût un crime monstrueux ; et cela fondé sur la parole expresse de saint Paul, lequel a toujours traité d'inexcusables ceux qu'une téméraire présomption aveugle jusqu'à douter de la divinité : *Invisibilia ejus, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur, ita ut sint inexcusabiles* (Rom. 1). L'insensé, dit le Saint-Esprit, a balancé entre sa raison et son cœur : sa raison lui a dit qu'il y avait un Dieu, et son cœur rebelle lui a dit qu'il n'y en avait point, et parce que son cœur a malheureusement prévalu sur sa raison, malgré les vues de sa raison, il a suivi le mouvement de son cœur, jusqu'à conclure conformément à ses désirs, qu'il n'y a point de Dieu dans l'univers : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* (Ps. 52). Aveuglement volontaire et affecté, qui, dans la société des hommes, fait des libertins de créance et de religion.

Je dis que c'est le péché de certains hérétiques de mauvaise foi, qui ne sont tels que parce qu'ils sont déterminés à l'être. Car, il y en a dont la prévention va jusqu'à ne vouloir pas même s'instruire, jusqu'à rejeter indifféremment et sans choix tout ce qui serait capable de les convaincre, jusqu'à concevoir une secrète aversion pour la vérité, jusqu'à se faire un point de conduite et un principe de ne revenir jamais

de leurs erreurs. Prévention que saint Augustin condamnait dans les manichéens, quand il leur reprochait qu'ils avaient moins de docilité pour les sacrés oracles de l'Ecriture et pour la parole de Dieu, que pour les traditions humaines et pour les livres des profanes. Aveuglement volontaire et affecté, qui fait les schismatiques et les hérétiques.

Je dis que c'est le péché des sensuels et des voluptueux, qui, pour goûter avec moins de trouble leurs infâmes plaisirs, ne veulent pas même entendre parler des vérités éternelles, et ont l'audace de dire à Dieu ce que le saint homme Job leur mettait dans la bouche, pour exprimer le malheur ou plutôt le déréglement de leur conduite : *Et dixerunt Deo : Recede à nobis, scientiam viarum tuarum nolumus* (Job. 21); Ils ont dit à Dieu : Retirez-vous de nous, Seigneur, et cessez de répandre dans nos esprits cette science, quoique divine, qui nous découvre malgré nous les voies du salut. C'est une science importune; et, dans la possession où nous sommes de vivre au gré de nos passions et de satisfaire nos sens, elle ne ferait que nous inquiéter et que nous alarmer. Réservez pour d'autres ces vives lumières qui sont les dons précieux de votre grâce : nous ne sommes pas encore disposés à les recevoir; il en coûte trop pour les suivre, et même il en coûterait trop, si nous les avions, pour ne les pas suivre : il vaut mieux, pour notre repos, que nous en soyons privés. Il est vrai que la science de vos commandements et de votre loi est la science des saints; mais elle engage à des choses trop pénibles et trop contraires à toutes nos inclinations, pour souhaiter même que vous nous l'accordiez. Ce renoncement à soi-même, ce crucifiement de la chair, cette nécessité indispensable de la pénitence : tout cela, si nous y pensions, nous désolerait, et la vue que nous en aurions empoisonnerait ce qu'il y a pour nous dans le monde de plus agréable et de plus doux. Nous aimons mieux passer nos jours dans une ignorance profonde, et être moins instruits, Seigneur, de ce que vous nous commandez, afin de pouvoir jouir sans remords des plaisirs que vous nous défendez. Car, c'est ainsi que ces partisans du monde, esclaves de la passion et dominés par la sensualité, s'en expliquent, ou du moins, c'est ainsi qu'ils le pensent. Aveuglement volontaire et affecté, qui fait les charnels et les impudiques.

Je dis que c'est le péché de certains esprits pleins d'eux-mêmes, qui, par un effet pitoyable de leur orgueil, ne peuvent supporter la vérité, du moment que la vérité les humilie; qui, dès-là, s'opiniâtrent à la fuir, au lieu qu'ils devraient, pour cela même, la chercher; qui, comme dit saint Augustin, aiment cette vérité quand elle leur est favorable, mais qui la haïssent, qui la rejettent quand ils en craignent la censure : *Amant lucentem, oderunt redarguentem.* Le péché de ceux qui, possédés de leur amour-propre, ne veulent pas voir leurs défauts, quoique grossiers et ne peuvent souffrir d'en être repris; qui prennent pour offenses les plus charitables avis qu'on leur donne, et les plus

salutaires remontrances qu'on leur fait; qui, bien loin de les recevoir comme de bons offices, s'en font des sujets de ressentiment et d'aigreur, et ne se tiennent obligés qu'à ceux qui, par une fausse amitié ou par une lâche complaisance, ont soin de leur cacher tout ce qui les blesse, de leur dissimuler tout ce qui les mortifie, quelque vrai qu'il puisse être d'ailleurs, et quoiqu'il fût si utile et si nécessaire pour eux de le connaître. Le péché de ceux qui veulent même qu'on leur applaudisse jusque dans leurs faiblesses, et qu'on les loue, comme parle l'Ecriture, jusque dans les désirs de leurs âmes, c'est-à-dire, jusque dans leurs passions les plus violentes et dans leurs entreprises les plus injustes; qui mettent tout leur bonheur à être flattés et trompés; qui comptent le mensonge pour un bienfait, et l'adulation pour une marque de respect : *Hi nimirùm* (ce sont les termes de saint Jérôme dans la belle peinture qu'il nous en a tracée), *gaudent ad circumventionem suam, et illusionem pro beneficio ponunt.* Aveuglement volontaire et affecté, qui fait les incorrigibles.

Enfin, je dis que c'est le péché d'une infinité de chrétiens, qui, par une autre erreur encore plus damnable, ne veulent pas s'éclaircir sur certains faits, sur certains doutes, sur certains troubles de conscience, parce qu'ils sentent bien, pour peu qu'ils se sondent eux-mêmes, qu'ils ne sont pas dans la disposition d'accomplir les devoirs à quoi cet éclaircissement leur ferait voir qu'ils sont obligés; et voilà ceux que le prophète avait en vue dans le psaume trente-cinquième, et dont il disait : *Noluit intelligere ut benè ageret;* Le pécheur n'a pas voulu savoir le bien, parce qu'il ne l'a pas voulu faire. Ainsi, un homme auparavant obscur et inconnu, s'est poussé, par ses intrigues, dans ces emplois où, sans un miracle de la grâce, il est presque aussi impossible de se sauver, qu'il est facile de s'enrichir en très-peu d'années : on l'a vu s'élever, de l'extrême indigence ou d'un état médiocre, à une prospérité qui scandalise le public; chargé de l'administration du bien d'autrui, dans le maniement qu'il en a fait, il n'a eu ni l'exactitude, ni peut-être la bonne foi nécessaire pour ne pas confondre les intérêts du prochain avec les siens propres. Celui-ci, dans les fonctions de la magistrature, a cent fois montré, aux dépens du faible et du pauvre, ce qu'il pouvait en faveur de ses amis; celui-là, pourvu dans l'Église de bénéfices, en a joui et en a dissipé les revenus, sans avoir égard aux obligations onéreuses qui y étaient attachées. Si, dans chacun de ces états, l'on venait, après quelque temps, à entrer dans la discussion des choses, et à peser tout dans la balance du sanctuaire, il est évident qu'on y trouverait bien des comptes à rendre, bien des injustices à réparer, bien des restitutions à faire : or, tout cela embarrasserait et réduirait à des extrémités fâcheuses. Que fait-on ? pour s'en ôter l'inquiétude et le scrupule, on s'en ôte la connaissance; on s'étourdit là-dessus, on prend le parti de n'y point penser. Faut-il cependant s'acquitter d'un devoir de religion ? faut-il, pour satisfaire au précepte de l'Église, approcher du tribunal de la péni-

tence ? on cherche un confesseur commode, c'est-à-dire un confesseur peu habile, ou peu zélé, qui, content de voir à ses pieds l'iniquité, couverte des apparences de l'humilité, délie sur la terre ce que Dieu dans le ciel ne déliera jamais, et sans rien exiger davantage qu'une confession légère et superficielle, bénit encore Dieu d'une prétendue conversion sur laquelle les anges de la paix et les vrais ministres du Seigneur ne peuvent assez amèrement pleurer. Aveuglement qui fait les insensibles et les endurcis.

Or, j'ai ajouté et je soutiens que, de tous les péchés dont l'homme est capable, il n'y en a point de plus contraire au salut; pourquoi ? en voici la raison, qui est sans réplique : parce que cet aveuglement volontaire exclut la première de toutes les grâces, qui est la lumière divine, et, par l'exclusion de cette première grâce, nous met dans une espèce d'impossibilité de parvenir à aucune autre grâce. C'est la pensée de saint Augustin : d'où il s'ensuit que ce péché ferme, pour ainsi dire, à Dieu, la porte de notre cœur, et réduit Dieu, tout Dieu qu'il est, à moins qu'il n'use de son souverain empire et qu'il ne fasse un dernier effort de sa miséricorde, comme dans l'impuissance de nous sauver : écoutez-moi, et vous en allez convenir. Point de péché plus contraire au salut que celui-là ; car, dans tous les principes de la théologie, la première grâce du salut, c'est la lumière qui nous découvre les voies de Dieu, et qui nous fait connaître nos devoirs : lumière absolument nécessaire, puisque, dans l'ordre de la grâce aussi bien que dans l'ordre de la nature, pour agir librement il faut connaître, et pour connaître il faut être éclairé de Dieu. Que faisons-nous donc quand nous rejetons cette lumière ? nous détruisons dans nous-mêmes le fondement du salut, et, par l'obstacle que nous apportons à cette seule grâce, nous renonçons, autant qu'il est en nous, à toutes les autres grâces que Dieu tenait en réserve dans les trésors de sa miséricorde, et par où il voulait nous convertir et nous attacher à lui.

Car, négliger cette lumière, beaucoup plus, la craindre et la fuir, c'est dire à Dieu que nous ne voulons pas qu'il nous prévienne de son amour, que nous ne voulons pas qu'il nous imprime la crainte de ses jugements, que nous ne voulons pas même qu'il nous donne de la confiance en lui, que nous ne voulons pas qu'il touche notre cœur, et qu'il en fasse un cœur pénitent et contrit : comment cela ? parce que, dans la doctrine de saint Augustin, la crainte de Dieu, l'amour de Dieu, la confiance en Dieu, la haine du péché, sont autant de grâces d'inspiration et d'affection, qui supposent essentiellement les grâces de lumière et de connaissance. Du moment donc que nous renonçons par un aveuglement volontaire à cette grâce de connaissance, nous nous rendons incapables de tous les autres dons de Dieu et de tous les sentiments qui pouvaient nous ramener à Dieu. Or, je vous demande si l'on peut rien concevoir de plus directement opposé au salut ? Prenez garde, s'il vous plaît : tandis que nous avons

ces connaissances qui nous règlent par rapport au salut, quelque pécheurs, du reste, que nous soyons, Dieu agit encore dans nous, et, malgré la corruption de nos mœurs, nous sommes toujours, en quelque manière, sous l'empire de sa grâce. D'où vient que le Sauveur disait : Marchez pendant que vous avez la lumière : *Ambulate dùm lucem habetis* (Joan. 12). Mais, dès que cette lumière nous manque, toutes les opérations de la grâce cessent, et nous pouvons dire que nous cessons d'être nous-mêmes dans la voie du salut. Je dis plus : car, non-seulement ce péché d'un aveuglement volontaire nous ôte la lumière, mais il nous ôte même le désir d'avoir la lumière ; non-seulement il nous fait sortir de la voie du salut, mais il nous fait perdre, en quelque façon, l'espérance d'y rentrer, puisqu'il est certain que le premier pas pour rentrer dans la voie du salut, est de la chercher, de l'étudier, de vouloir l'apprendre : or, c'est à quoi ce péché a une essentielle opposition. Saint Chrysostome nous en donne la figure et la preuve dans l'exemple de l'aveugle de Jéricho : cet aveugle eût-il jamais été guéri par le Fils de Dieu, s'il ne l'avait ardemment désiré ? non ; mais il cria, mais il pressa, mais il importuna, mais il témoigna une envie extrême de voir : *Domine, ut videam* (Luc. 18) ; et c'est pour cela que Jésus-Christ lui rendit la vue. Nous ne faisons rien de semblable, c'est-à-dire, nous n'avons pas même ce désir que Dieu nous éclaire, et nous ne pensons pas à l'exciter ni à le demander : nous sommes donc dans le dernier éloignement où nous puissions être du royaume de Dieu. Je me trompe, il y a encore quelque chose de plus affreux dans ce péché : et quoi ? c'est que souvent, bien loin d'avoir cette volonté sincère d'être éclairés de Dieu, nous en avons une toute contraire ; et qu'au lieu de dire à Dieu : Seigneur, que je voie, nous nous disons secrètement à nous-mêmes, par un attachement opiniâtre à notre désordre : Que je ne voie jamais ce qui me gêne et ce qui ne servirait qu'à me troubler. Péché que je n'appelle plus simple péché, mais, si j'ose le dire, une fureur pareille à celle de l'aspic, qui, selon la comparaison du Saint-Esprit, se bouche les oreilles pour n'entendre pas la voix de l'enchanteur : *Furor illis secundùm similitudinem serpentis : sicut aspidis surdæ, et obturantis aures suas* (Psal. 57) ; avec cette différence, dit saint Bernard, que quand l'aspic bouche ses oreilles, c'est pour conserver sa vie, au lieu que, quand nous fermons les yeux à la vérité, c'est pour notre ruine et pour notre mort.

J'ai dit que ce péché seul mettait Dieu dans une espèce d'impuissance de nous sauver, et l'obligeait à nous dire, quoique dans un autre sens, ce que Jésus-Christ dit à l'aveugle dont je viens de vous proposer l'exemple : *Quid tibi vis faciam* (Luc. 18) ? A quoi m'obliges-tu, pécheur ; et, dans l'état malheureux où je te vois, que veux-tu que je fasse, que je te sauve sans grâce ? cela n'est pas dans mon pouvoir. Que je te donne des grâces sans lumières ? il n'y en eût jamais de la sorte. Que, par des lumières forcées, je te sanctifie malgré toi ?

ce n'est point l'ordre de ma providence. Que, par un miracle spécial, je change pour toi les lois de cette providence? ma justice s'y oppose, et ma miséricorde même ne l'exige pas. Il faut donc, en m'accommodant à tes dispositions, que je te laisse périr ; et, parce que tu veux t'aveugler, que j'arrête le cours de mes grâces, puisqu'il n'y en a aucune qui te puisse convertir, tandis que tu persisteras à ne vouloir pas connaître les vérités du salut.

Je sais, chrétiens, que Dieu peut, indépendamment de nous, pénétrer nos esprits de ses lumières. Je sais qu'il est de leur essence, en tant que ce sont des grâces, d'être produites dans nous sans nous-mêmes : *In nobis sine nobis*, dit saint Augustin. Je sais qu'il ne nous est pas libre de les recevoir ou de ne les pas recevoir, quoiqu'il nous soit libre, après les avoir reçues, d'en bien ou d'en mal user. Mais il est toujours vrai que quand nous haïssons, quand nous fuyons ces lumières, nous formons tout l'obstacle à notre salut qu'une créature de sa part y peut former, et que, pour surmonter cet obstacle, il faudrait que Dieu employât des grâces extraordinaires, et qu'il fît un miracle de sa toute-puissance. Or, cela me suffit pour avoir droit de dire que cette espèce d'aveuglement est donc, de tous les péchés, le plus opposé à la conversion et au salut de l'homme. Péché, mes chers auditeurs, où nous devons tous craindre de tomber, mais encore plus ceux qui, dominés par leurs passions, se laissent emporter au torrent du monde. Et voilà pourquoi je voudrais que tous ceux qui m'écoutent se proposassent aujourd'hui de faire tous les jours à Dieu cette prière que faisait si souvent David, et qui marquait si bien la droiture de son cœur : *Revela oculos meos* (Psal. 118); Seigneur, éclairez-moi, et ouvrez-moi les yeux. *Illumina tenebras meas* (Ps. 17) : Seigneur, dissipez les ténèbres de mon esprit. *Illustra faciem tuam super servum tuum* (Ps. 30) : Faites rejaillir l'éclat de votre visage sur votre serviteur. Détrompez-moi des erreurs et des fausses maximes du siècle. Je suis aveugle, il est vrai; mais au moins, par votre miséricorde, ô mon Dieu ! je ne me plais pas dans mon aveuglement, puisqu'au contraire je le déplore et je l'ai en horreur. Je marche dans l'obscurité d'une foi languissante et imparfaite; mais au moins je désire vos saintes lumières, je vous les demande, je suis dans l'impatience de les obtenir, je les préfère à toute la sagesse mondaine, je veux me disposer à les recevoir. Et parce que je sais que ce n'est point dans le bruit et le tumulte du monde que vous les répandez, et qu'au contraire, c'est là qu'elles s'évanouissent, je veux désormais me séparer du monde; je veux régler mes occupations et mes conversations, et en retrancher le superflu ; je veux m'occuper de vous et de moi-même, afin que, dans le silence d'une vie tranquille et intérieure, je puisse entendre votre voix et profiter de vos divines instructions. Ah ! mon Dieu, changez donc et purifiez mon cœur : *Cor mundum crea in me, Deus* (Ps. 50). Et comme il ne peut être réglé que par les connaissances de l'esprit, renouvelez le mien : *Et spiritum rectum innova in*

visceribus meis (*Ibid.*) Donnez-moi cette intelligence qui fait les prédestinés et les saints : *Da mihi intellectum, ut sciam justificationes tuas* (Psal. 118). Si je vous la demande, Seigneur, ce n'est point pour me rendre plus habile dans les affaires du monde; ce n'est point pour avoir l'estime et l'approbation du monde; ce n'est point pour me distinguer et pour m'élever dans le monde : je serai toujours assez distingué, Seigneur, quand je serai devant vous et auprès de vous; je serai toujours assez grand quand je vous craindrai. Mais donnez-la-moi pour n'ignorer rien, dans ma condition, de tous mes devoirs, pour savoir toutes vos volontés et pour les accomplir. Je puis me passer de tout le reste, et je renonce même absolument à tout le reste, s'il ne me conduit là : *Ut sciam justificationes tuas.* C'est ainsi, chrétiens, que vous vous préserverez de ce premier aveuglement qui de lui-même est péché : parlons maintenant du second, qui est la *cause du péché ;* c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

J'appelle aveuglement cause du péché, quand l'homme ne péche que parce qu'il est aveugle, et que, dans la disposition où il se trouve, il ne pécherait pas s'il avait certaines vues qu'il n'a pas en effet, mais qu'il pourrait, et par conséquent qu'il devrait avoir. Car il est vrai de dire alors que son aveuglement ou que son ignorance est la cause de son désordre, puisque, son ignorance venant à cesser, son désordre cesserait de même. En fut-il jamais un exemple plus authentique, et tout ensemble plus terrible, que le crime des Juifs commis dans la personne du Sauveur du monde? Un Dieu livré à la cruauté des hommes, un Dieu moqué, outragé, condamné, crucifié, voilà sans doute un péché dont la seule idée fait horreur, et cependant un péché dont l'ignorance a été le principe. Les Pharisiens avaient entrepris de perdre Jésus-Christ; mais ils ne savaient pas que Jésus-Christ était le Messie et le Fils unique de Dieu. Oui, mes frères, leur dit saint Pierre, prêchant dans leur synagogue, je sais que vous avez agi en cela, aussi bien que vos magistrats, par ignorance : *Sed et nunc scio quia per ignorantiam fecistis, sicut et principes vestri* (Act. 3). Vous avez opprimé le Juste, vous avez donné la mort à l'Auteur même de la vie, vous lui avez préféré un voleur public; mais vous l'avez fait parce que vous étiez dans l'erreur. Jésus-Christ ne le témoigna-t-il pas lui-même, lorsque sur la croix, il dit à son Père : Pardonnez-leur, mon Père, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font : *Ignosce illis; nesciunt enim quid faciunt.* Cependant ils commettaient le plus abominable de tous les crimes : mais, encore une fois, d'où procédait ce crime si abominable? de l'aveuglement où la passion et la haine les avait plongés.

Rien de plus commun dans le christianisme, que ces ignorances qui font tomber les hommes dans le péché, ou que ces péchés causés par l'ignorance des hommes. Combien d'injustices dans le commerce,

combien d'usures, de prêts où la conscience est blessée, faute de savoir ce que la loi de Dieu permet et ce qu'elle défend? Si j'en avais été instruit, dit-on, je n'aurais eu garde de m'engager dans cette affaire; car, à Dieu ne plaise que, pour nul intérêt du monde, je risque jamais mon salut! Vous le pensez de la sorte, mon cher auditeur, et je le veux croire; mais cependant vous avez fait ce que le Seigneur condamne hautement dans l'Ecriture : d'un argent qui devait être le secours des pauvres et la matière de votre charité, vous avez retiré un profit injuste; et cette usure déguisée, palliée tant qu'il vous plaira, a été la suite de votre ignorance. De même combien d'aversions, de haines secrètes, d'inimitiés même déclarées, qui n'ont point d'autre fondement que la prévention et l'erreur? Voilà, disait Tertullien, faisant l'apologie des premiers fidèles, d'où viennent toutes les violences qu'exercent contre nous les païens. Ce qui les porte à ces extrémités, c'est la haine qu'ils ont conçue pour la religion chrétienne. Haine fondée sur l'ignorance : car ils ne haïssent les chrétiens que parce qu'ils ne les connaissent pas; et du moment qu'ils les connaissent, ils commencent à les aimer : *Hæc causa iniquitatis illorum erga christianos; ubi desinunt ignorare, cessant odisse.* Or, de chrétien à chrétien, c'est ce qui arrive encore tous les jours. Car, combien, par exemple, de péchés contre la charité, combien de discours injurieux et de médisances, combien même de calomnies dont l'ignorance est la source? si l'on s'était bien instruit de la vérité des choses, on aurait parlé sagement, équitablement, charitablement; et, rendant justice au prochain, on aurait par là conservé la paix. Mais parce qu'on s'est prévenu, parce qu'on ne s'est pas mis en peine de démêler le vrai d'avec le faux, parce que, sur un léger soupçon ou sur un rapport infidèle, on a cru ce qui n'était pas; en un mot, parce qu'on a ignoré la vérité, on a condamné l'innocence, on a blessé l'honneur et détruit la réputation de son frère, on s'est piqué, on s'est aigri, on s'est emporté, et de là tous les désordres que l'animosité et la vengeance ont coutume de produire. On vous l'a dit cent fois, femmes chrétiennes, et l'on ne peut trop vous le redire : en matière d'impureté, notre religion condamne mille libertés comme criminelles, qui, dans l'estime commune, passent pour de simples vanités, et pour des légèretés dont on ne peut croire que Dieu se tienne si grièvement offensé. Si l'on était bien persuadé que ce sont des péchés et souvent des péchés mortels, est-il croyable que tant de personnes élevées dans la piété fussent néanmoins là-dessus si peu régulières, et qu'elles voulussent exposer ainsi leur salut? Non; mais parce que le monde, ou pour mieux dire, parce que le libertinage du monde s'est mis en possession de qualifier tout cela comme il lui plaît, sans consulter d'autre règle, on se le permet sans scrupule, et ce sont ces erreurs du monde qui entretiennent dans les âmes le règne de l'esprit impur. Laissons ce détail, qui serait infini, et venons au point important que j'ai présentement à développer.

On demande donc, et voici la grande règle d'où dépend dans la pratique et dans l'usage de la vie le jugement exact que chacun doit faire de ses actions : on demande si cet aveuglement qui est la cause du péché, peut toujours devant Dieu, notre souverain juge, nous tenir lieu d'excuse et nous justifier. Mais si cela était, répond saint Bernard, Dieu, dans l'ancienne loi, aurait-il ordonné des sacrifices pour l'expiation des ignorances de son peuple? David, dans la ferveur de sa contrition, aurait-il dit à Dieu : Seigneur, oubliez mes ignorances passées : *Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris* (Ps. 24)? N'aurait-il pas dû dire, au contraire : Souvenez-vous de mes ignorances; car puisqu'elles me sont favorables, et qu'elles me doivent servir d'excuse auprès de vous, il est de mon intérêt que vous en conserviez la mémoire. Est-ce ainsi qu'il parle? Non; mais il dit à Dieu : Oubliez-les, effacez-les de ce livre redoutable que vous produirez contre moi quand vous viendrez me juger. Il n'est donc pas vrai que l'ignorance soit toujours une excuse légitime, lorsqu'il est question de péché.

Je vais encore plus loin ; car, je prétends qu'elle ne l'est presque jamais pour la plupart des chrétiens. Ceci vous surprendra, mais je l'avance sans hésiter, et je dis hautement que, dans le siècle où nous vivons, une des excuses les moins soutenables est communément l'ignorance : pourquoi? parce que, dans le siècle où nous vivons, il y a trop de lumières pour pouvoir s'autoriser de ce prétexte : *Si non venissem, et locutus fuissem eis, peccatum non haberent* (Joan. 15). Si je n'étais pas venu, disait le Fils de Dieu, et que je ne leur eusse point parlé, leur incrédulité serait excusable; mais maintenant que je leur ai annoncé le royaume de Dieu, et que je ne leur ai rien caché des vérités éternelles, ils n'ont plus d'excuse dans leur péché : *Nunc autem excusationem non habent de peccato suo* (*Ibid.*). Appliquons-nous ce reproche que Jésus-Christ faisait aux Juifs. Si nous vivions au milieu de la barbarie, dans un siècle où la parole de Dieu fût aussi rare qu'elle l'était, selon l'Ecriture, du temps de Samuel; si l'on nous avait déguisé les vérités de l'Evangile, si on ne les avait proposées qu'en énigmes et en figures, si l'on n'avait pas eu soin de nous les représenter dans toute leur force, peut-être aurions-nous droit de faire fonds sur notre ignorance, et nous serait-elle de quelque usage devant le tribunal de Dieu. Mais dans un royaume aussi chrétien que celui où Dieu nous a fait naître; mais dans un temps où la parole de Dieu, ce pain d'entendement et de vie, selon l'expression du Sage : *Panem vitæ et intellectûs* (Eccli. 15), se distribue si amplement et si souvent; mais dans une Cour où ceux qui écoutent cette parole, se piquent de tant d'esprit et de pénétration, dire : Je n'avais pas assez de lumières, et j'ai péché par ignorance, c'est un abus, chrétiens. Une telle excuse est vaine, et n'a point d'autre effet que de nous rendre encore plus criminels. C'est ce voile de malice dont saint Pierre nous défend de nous couvrir, en rejetant sur Dieu ce que nous devons avec confusion nous imputer à nous-mêmes.

Mais enfin, me direz-vous, malgré cette abondance de lumières, on ignore encore cent choses essentielles au salut, surtout à l'égard de certains devoirs. Ah! mes chers auditeurs, je l'avoue : mais c'est justement sur quoi je gémis, que dans un aussi grand jour que celui où nous sommes, il y ait encore tant de choses que nous ne voyons pas ; et qu'au milieu de tant de clartés qui nous environnent, notre aveuglement subsiste. Voilà ce qui me surprend, et ce que je condamne. Quand les Pharisiens protestèrent qu'ils ne connaissaient pas Jésus-Christ, et qu'ils ne savaient pas même d'où il était : *Hunc autem nescimus undè sit* (Joan. 9), bien loin que cette raison fermât la bouche à l'aveugle-né, elle ne fit qu'allumer son zèle : C'est ce qui paraît bien étonnant, leur répliqua-t-il, que vous ne sachiez pas d'où il est, et que ce soit pourtant lui qui m'ait ouvert les yeux : *In hoc mirabile est, quia vos nescitis undè sit, et aperuit oculos meos* (*Ibid.*). Comme leur disant, qu'après un miracle aussi visible que celui-là, ils ne devaient plus chercher d'excuse dans leur ignorance, parce que ce miracle que Jésus-Christ venait de faire l'avait hautement et pleinement réfutée. Je dis le même de vous et de moi. Oui, mes frères, il est bien étonnant que sans y penser et sans le savoir, nous péchions tous les jours par ignorance, et que Dieu néanmoins ait si abondamment pourvu à notre instruction ; qu'il s'explique à nous par tant de voix, qu'il nous parle par tant d'organes, qu'il ait établi tant de ministres pour nous déclarer ses volontés, tant de docteurs pour nous interpréter ses commandements, tant de guides pour nous diriger et pour nous conduire : *In hoc mirabile est* (*Ibid.*) ; voilà le prodige, mais le prodige de notre iniquité, dont il serait bien indigne qu'on osât se prévaloir contre Dieu. C'était une erreur du mauvais riche dans l'enfer, de croire que ses frères, qui vivaient encore sur la terre, et qui menaient une vie aussi corrompue que la sienne, pussent s'excuser sur leur ignorance, jusqu'à ce que Lazare ou quelqu'un des morts leur eût été envoyé pour leur parler de la part de Dieu, et pour les instruire du malheureux état où ils se trouvaient engagés. Non, non, lui répondit Abraham, il n'est pas besoin que Lazare pour cela sorte du lieu de son repos ; ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent : s'ils ne les écoutent pas, il n'y a plus d'ignorance qui les justifie.

Voilà, chrétiens, comment Dieu nous traite quand notre ignorance nous fait tomber dans le désordre, et que notre infidélité présomptueuse et orgueilleuse nous fait souhaiter d'être instruits par des voies extraordinaires. *Habent Moïsen et Prophetas* (Luc. 16) : Ils ont Moïse et les prophètes ; c'est-à-dire, ils ont ma loi d'un côté, et ils ont de l'autre des pasteurs, des prédicateurs, des confesseurs, pour leur en donner l'intelligence : s'ils ne l'accomplissent pas, leur ignorance n'est plus pour eux une raison : *Nunc autem excusationem non habent de peccato suo* (Joan. 15). Et en effet, quand après cela nous péchons par ignorance, nous sommes non-seulement coupables, mais inexcusables ; pourquoi? observez ceci : parce qu'alors nous agissons, ou contre nos

propres lumières, ou du moins contre nos doutes. Contre nos propres lumières; car, au milieu des ténèbres de notre ignorance, nous ne laissons pas d'avoir des lumières confuses qui nous suffisent pour éviter le péché, si nous voulions nous en servir, et qui ne nous deviennent inutiles que faute de réflexion. Or, nous est-il pardonnable de faire si peu de réflexion à l'affaire capitale du salut? S'il s'agissait d'une affaire temporelle, l'esprit ne nous manquerait pas, et nous saurions bien trouver des lumières pour en venir à bout; mais pour le salut, nous n'en trouvons point, et je dis qu'il n'y a pas d'apparence que Dieu se contente de cela. Contre nos doutes; car, quand même nous n'aurions pas assez de lumières pour juger des choses, nous en avons souvent assez pour douter. Or, du moment que nous en avons assez pour douter, si nous passons outre, nous en avons assez pour pécher. Je doute si cette affaire est selon les règles de la conscience, et néanmoins je m'y embarque : je ne suis pas moins coupable que si je commettais le péché avec une évidence entière du péché. Je doute si ce bien m'est légitimement acquis, et toutefois sans nulle recherche je le retiens et j'en dispose : c'est comme si je l'enlevais par une violence ouverte; pourquoi? parce qu'il ne nous est pas permis d'agir sur une conscience douteuse; et qu'un doute que je ne veux pas éclaircir, m'empêche d'être dans la bonne foi, sans laquelle il n'y a point d'ignorance qui me puisse disculper. Ainsi raisonnent les théologiens.

Ah! chrétiens, souvenons-nous que la première de toutes les obligations est de savoir. Souvenons-nous qu'un péché ne peut jamais servir d'excuse à un autre péché; et par conséquent, qu'il est inutile de vouloir justifier nos omissions et nos transgressions par nos ignorances, qui sont elles-mêmes de véritables péchés. Souvenons-nous qu'on est souvent plus criminel devant Dieu, ou aussi criminel, de dire : *Je ne l'ai pas su*, que de dire : *Je ne l'ai pas fait*. C'est sur ce principe, mes chers auditeurs, que nous devons aujourd'hui nous examiner. Il ne suffit pas de nous l'appliquer personnellement à nous-mêmes, il faut qu'il s'étende sur tous ceux dont Dieu nous a chargés et dont ils nous demandera compte. Car voici le désordre : permettez-moi de vous le reprocher. Vous avez des enfants à élever, et vous les élevez tous les jours dans une ignorance grossière des points les plus essentiels au salut. Vous leur apprenez tout le reste, hors à connaître Dieu et à le servir. Vous leur donnez des maîtres pour les former selon le monde, et vous ne leur pardonnez pas là-dessus les moindres négligences : mais s'ils sont bien instruits de leur religion, mais s'ils ont la crainte de Dieu, mais s'ils s'acquittent exactement des exercices ordinaires du christianisme, c'est à quoi vous pensez très-peu, et peut-être à quoi vous ne pensez jamais. Vous, mesdames, vous avez de jeunes filles qui vous doivent la naissance et à qui vous devez l'éducation : qu'elles pèchent par ignorance contre les règles d'une civilité mondaine, vous les reprenez avec aigreur; mais qu'elles

péchent par ignorance contre la loi de Dieu, c'est ce que vous leur passez aisément. Vous avez des domestiques : ils sont chrétiens, et à peine savent-ils ce que c'est que d'être chrétien ; ils viennent au tribunal de la pénitence, et à peine savent-ils ce que c'est que *pénitence ;* ils se présentent à nos sacrements, et ils y commettent des sacriléges. Leur ignorance les excuse-t-elle? non, mais elle vous excuse encore moins qu'eux ; car, s'ils sont obligés de s'instruire, vous êtes obligés de pourvoir à ce qu'ils le soient, et c'est en partie pour cela que Dieu veut qu'ils dépendent de vous. Vous me demandez à qui vous les adresserez pour leur enseigner les éléments du salut? Ne vous offensez pas de ce que je vais vous répondre. A qui, dites-vous, les adresser? mais moi, je vous dis : Pourquoi sera-ce à d'autres qu'à vous-mêmes, puisque Dieu vous les a confiés? croiriez-vous donc vous déshonorer, en faisant auprès d'eux l'office même des apôtres? Mais encore, à qui aurez-vous recours, si vous n'en voulez pas prendre le soin ? à tant de ministres zélés qui se tiendront heureux de s'employer à un si saint ministère. Oserai-je le dire ? à moi-même. Oui, à moi, qui me ferai une gloire de cultiver ces âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. D'autres s'appliqueront à vous conduire vous-mêmes, et vous en trouverez assez. Mais pour ces pauvres, aussi chers à Dieu que tout ce qu'il y a de grand dans le monde, je les recevrai. Je serai leur prédicateur, comme je suis maintenant le vôtre. Je vous laisserai le pouvoir de leur commander, et je me réserverai la charge ou plutôt l'honneur de leur faire entendre les ordres du souverain Maître à qui nous devons tous obéir, et de leur expliquer sa loi. Je les tirerai de cette ignorance, qui, bien loin d'être, et pour vous et pour eux, un titre de justification, vous expose encore à tomber dans un troisième aveuglement, qui est l'*effet du péché* et le sujet de la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité incontestable, que Dieu aveugle quelquefois les hommes ; et quand l'aveuglement des hommes entre dans l'ordre des divins décrets, il est de la foi que c'est un effet du péché, parce que c'est une des peines dont Dieu punit le péché. Ainsi le prophète Isaïe le faisait-il entendre, lorsqu'il disait, en parlant des Juifs infidèles : *Excæcavit Deus oculos eorum* (Isaï. apud Joan. 12); C'est Dieu qui les a aveuglés. Ce Dieu, le centre des lumières, ce Dieu, dans qui il n'y a point de ténèbres, ce Dieu qui éclaire tout homme venant au monde, c'est lui néanmoins qui les a précipités dans l'aveuglement où ils sont ; et leur aveuglement est tel, qu'ayant des yeux, ils ne voient plus, et qu'ayant des cœurs, ils ne comprennent rien, ni ne sont touchés de rien : *Ut non videant oculis, et non intelligant corde* (*Ibid.*). Or, il est évident qu'Isaïe s'expliquant ainsi, considérait cet aveuglement comme un mystère de la justice de Dieu, comme un

effet de sa colère, comme une vengeance du ciel. Il est donc vrai que non-seulement Dieu aveugle les pécheurs, mais qu'il ne les aveugle qu'en conséquence et en haine de leurs péchés ; d'où il s'ensuit que l'aveuglement est alors l'effet du péché.

De savoir, chrétiens, de quelle manière s'accomplit une punition en apparence si contraire à la sainteté de Dieu, et comment Dieu, qui est la lumière même, peut aveugler une créature raisonnable et intelligente, c'est un des secrets de la prédestination, ou, si vous voulez, de la réprobation des hommes, que nous devons révérer, mais qu'il ne nous appartient pas de pénétrer. A prendre les termes dans toute leur rigueur, on dirait que Dieu, par une action réelle et positive, opère lui-même cet aveuglement intérieur ; et je conviens de bonne foi qu'il y a sur ce point, dans le texte sacré, des expressions très-fortes, et qui demandent du discernement et de la précision pour ne s'y pas laisser surprendre. Car, quand saint Paul dit, par exemple, que Dieu enverra à ceux qui périssent, c'est-à-dire, aux réprouvés, un esprit d'erreur pour croire au mensonge : *Ideò mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio* (II. Thess. 2), qui ne conclurait de là que Dieu agit en effet dans une âme criminelle pour lui inspirer le mensonge, comme il agit dans une âme juste pour y répandre la lumière de sa grâce ? Et quand nous lisons, dans le *livre des Rois*, que Dieu, par un dessein formé, suscita un démon pour séduire Achab, qu'il lui en donna la commission expresse, et qu'au même temps, il mit un esprit de mensonge dans la bouche des prophètes en qui cet infortuné monarque avait plus de confiance : *Nunc igitur dedit Deus spiritum mendacii in ore omnium prophetarum* (III. Reg. 22), prenant la chose à la lettre, ne dirait-on pas que Dieu, par une providence à lui seul connue, est la cause immédiate qui produit l'aveuglement du pécheur ? Mais, mes frères, dit saint Augustin, il n'en va pas ainsi. Dieu, l'éternelle et l'essentielle vérité, ne peut jamais être l'auteur du mensonge ; et, tout Dieu qu'il est, il ne peut jamais nous tromper, parce qu'il ne peut jamais cesser d'être un Dieu fidèle. S'il nous aveugle, c'est par voie de privation, et non d'action ; c'est en retirant ses lumières, et non en nous imprimant l'erreur ; c'est en nous abandonnant à nos propres vues et aux suggestions des méchants, et non en nous donnant lui-même des vues fausses. Car, de quelques termes que l'Ecriture se soit servie, la foi nous oblige à les interpréter de la sorte. Il y a plus, et j'ajoute que, suivant le sentiment du même saint Augustin, dont le concile de Trente nous a proposé sur ce point la doctrine pour règle, on doit conclure que Dieu n'aveugle jamais tellement les hommes en cette vie, qu'il les laisse dans une privation entière et absolue des lumières de sa grâce : pourquoi ? parce que des hommes tomberaient par là dans une impuissance absolue et entière de garder sa loi, et qu'elle leur deviendrait impratiquable. Or, c'est une maxime de religion d'autant plus sûre qu'elle est nécessaire pour réprimer le libertinage, que Dieu, souve-

rainement juste, souverainement sage, souverainement bon, ne nous demande jamais rien d'impossible : *Impossibilia non jubet*, ce sont les paroles de saint Augustin citées par le concile, *sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.* Il nous laisse donc toujours des lumières suffisantes, sinon pour marcher dans la voie du salut, au moins pour la chercher; sinon pour agir, au moins pour prier; sinon, pour savoir, au moins pour douter. Or, il n'en faut pas davantage, Seigneur, pour être en pouvoir d'accomplir votre loi, et pour faire que dans vos plus sévères jugements vous soyez irréprochable, si nous ne l'accomplissons pas : *Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris* (Ps. 50). Que fait donc Dieu pour nous aveugler et pour nous punir? rien autre chose, chrétiens, que de s'éloigner de nous, et de nous livrer à nous-mêmes. C'est-à-dire que Dieu, en punition de nos infidélités et de nos désordres, ne nous donne plus certaines lumières qu'il nous donnait autrefois : lumières vives et pénétrantes, lumières de faveur et de choix, lumières qui nous détacheraient du monde et qui nous en découvriraient sensiblement la vanité, qui nous feraient goûter Dieu et nous rendraient son joug aimable, qui, dans la pénitence la plus austère, nous feraient trouver de saintes délices, et dans les croix les plus dures, des sources de consolation : lumières qui cent fois ont produit des miracles de pénitence dans les pécheurs les plus opiniâtres; en tel et en tel, mon cher auditeur, dont vous avez connu les égarements, et que vous avez vus ensuite, touchés de ces victorieuses lumières, prendre hautement le parti de la piété : lumières dont nous avons nous-mêmes senti la vertu, tandis que nous vivions dans l'ordre, et qui ne se sont éclipsées que parce que le péché nous a séparés de Dieu. Ce sont-là, chrétiens, les lumières dont Dieu nous prive quand nous l'irritons, et c'est la perte de ces lumières qui fait notre aveuglement.

Or, je prétends, et voici la dernière pensée avec laquelle je vous renvoie, je prétends que cet aveuglement, ainsi expliqué, est l'effet le plus redoutable de la justice de Dieu vindicative, le châtiment le plus rigoureux que Dieu puisse exercer sur les pécheurs, celui qui approche davantage de la réprobation, et que l'on peut dire être déjà une réprobation anticipée. C'est pourquoi, remarque saint Chrysostome, quand Isaïe, brûlé de zèle pour les intérêts de Dieu, semblait vouloir engager Dieu à punir les impiétés de son peuple, il se contentait de lui dire : *Excæca cor populi hujus* (Isaï. 6); Aveuglez, mon Dieu, le cœur de ce peuple. Car il savait que Dieu, dans les trésors de sa justice, n'a point de vengeance plus terrible que cet aveuglement du cœur. Vous me demandez en quoi elle surpasse toutes les autres? en voici la raison, chrétiens, que vous n'avez peut-être jamais comprise, et qui néanmoins est une des plus solides vérités de votre religion : c'est que l'aveuglement où Dieu permet que nous tombions en conséquence de nos crimes, est un mal tout pur, sans aucun mélange de

bien. Ecoutez-moi : tous les autres maux de la vie sont, il est vrai, des châtiments du péché ; mais ils ne laissent pas d'être, si nous le voulons, des moyens de salut, et il n'y en a point, si nous en savons bien user, que nous ne puissions mettre au nombre des grâces, parce qu'au même temps que Dieu nous en fait porter la peine par sa justice, il nous les rend utiles par sa bonté : ce sont des maux, dit saint Chrysostome, qui nous purifient en nous affligeant, qui nous corrigent, qui nous servent d'épreuves, qui nous aident à rentrer dans nous-mêmes, qui nous détachent des objets créés, et nous forcent de retourner à Dieu ; mais l'aveuglement est un mal stérile dont nous ne pouvons tirer aucun profit. Il y a, disent les théologiens, des peines médicinales, il y en a de satisfactoires, il y en a de méritoires : de médicinales, pour nous préserver du péché ; de satisfactoires, pour l'expier ; de méritoires, pour nous sanctifier ; mais dans l'aveuglement, ni précaution, ni satisfaction, ni sanctification. Quand Dieu m'envoie des adversités, une maladie, une humiliation, j'ai toujours de quoi me consoler ; car, dans ma peine, je lui dis : Seigneur, soyez béni ; vous me châtiez en père : cette maladie, dans l'ordre de votre providence, est pour moi un purgatoire et un exercice de patience ; trop heureux si j'en fais un tel usage. J'abusais de ma santé pour mener une vie mondaine et dissipée ; en me l'ôtant, vous m'avez, malgré moi, séparé du monde : peine médicinale. J'avais horreur de la pénitence ; vous me la faites faire par nécessité : peine satisfactoire. J'étais lâche dans votre service et négligeant dans les devoirs du christianisme ; mais, si je ne vous honore pas en agissant, vous me donnez de quoi vous honorer en souffrant : peine méritoire. Voilà ce qui adoucit mes maux ; mais quand je tombe dans l'aveuglement, je ne puis rien penser de tout cela : pourquoi ? c'est que, par ce genre de peine, je ne satisfais point à Dieu, je ne mérite rien devant Dieu, je ne deviens pas meilleur selon Dieu : Dieu me punit, et rien de plus.

Or, en cela, chrétiens, le châtiment dont je parle ressemble encore à celui des réprouvés. Car, quel est, pour les réprouvés, le comble de la misère ? c'est que jamais Dieu ne sera satisfait de leurs souffrances, et que, plus ils souffrent, plus ils sont obstinés dans leur malice. De même l'aveuglement, bien loin d'effacer nos péchés, les augmente ; bien loin de soumettre nos cœurs, les révolte ; bien loin d'apaiser Dieu, le courrouce : il a tout le mal de la peine, sans en avoir aucun effet salutaire. Peine éternelle, ajoute saint Chrysostome, aussi bien que celle des réprouvés. Tous les autres maux, quelque grands qu'ils soient, ont un terme ; l'aveuglement n'en a point : la mort, qui finit tout le reste, au lieu de le faire cesser, lui donne, pour ainsi parler, un caractère de perpétuité ; et comme un saint, en mourant, passe, selon l'expression de saint Paul, de lumière en lumière, et de clarté en clarté, c'est-à-dire, de la lumière de la foi à la lumière de la gloire, et de la clarté des justes à celle des bienheureux : *A claritate in claritatem* (II. Cor. 3), aussi la mort fait-elle passer un mondain que Dieu

réprouve de ténèbres en ténèbres, et d'aveuglement en aveuglement, je veux dire, de l'aveuglement temporel à l'aveuglement éternel, et des ténèbres du péché aux ténèbres de l'enfer.

Après cela, conclut admirablement saint Augustin, dites que Dieu, dès cette vie, ne punit pas spécialement les pécheurs et les libertins; dites qu'il n'a point pour eux de châtiment, qui, dès cette vie, les distingue de ses élus, et qu'en toutes choses il les confond avec les gens de bien. Vous vous trompez, mes frères, reprend ce saint docteur; Dieu juge les mondains dès cette vie, et, dès cette vie, il met entre eux et ses élus une terrible différence, par la différente manière dont il les châtie: *Utiquè est Deus judicans eos in terrâ.* Il n'attend pas jusqu'à la fin des siècles pour séparer le bon grain d'avec la paille; mais il a, dès maintenant, une espèce de peine qui lui suffit pour ce triage, et c'est l'aveuglement dans le péché. Si nous ne l'appréhendons pas, si nous n'en avons pas autant d'horreur que de l'enfer même, malheur à nous. Ah! Seigneur, s'écriait le même Père, que vous êtes adorable et impénétrable dans vos jugements! mais que vous l'êtes surtout dans cette loi fatale qui vous fait répandre de si affreuses ténèbres sur les hommes, pour punir les désirs injustes et déréglés de leurs cœurs! *Quàm secretus es, habitans in excelsis, in silentio! Deus solus et Deus magnus, lege infatigabili spargens pœnales cæcitates super illicitas cupiditates!* Si ce Dieu vengeur n'a pas encore exercé sur vous, mes frères, cette rigoureuse justice; s'il n'a pas encore permis que vous soyez tombés dans ce triste état, ce n'est pas peut-être que vous ne l'ayez déjà bien mérité; mais c'est qu'il a usé envers vous d'une plus grande miséricorde qu'à l'égard de tant d'autres. Cependant, prenez garde que cette bonté ne se lasse enfin, et craignez la patience même d'un Dieu qui frappe d'autant plus rudement, qu'il a plus longtemps arrêté ses coups. Qui sait s'il a résolu d'attendre davantage? qui sait si ce ne sera pas après le premier péché que vous allez commettre, qu'il éteindra pour vous ses lumières et qu'il vous aveuglera? qui ne doit pas être saisi de frayeur, en pensant qu'il y a un péché que Dieu a marqué comme le dernier terme de sa grâce, je dis de cette grâce sans laquelle nous ne nous sauverons jamais? Quel est-il, ce péché? je ne puis le connaître; après quel nombre de péchés viendra-t-il? c'est ce que j'ignore; de quelle nature, de quelle espèce est-il? autre mystère pour moi; est-ce un péché particulier et extraordinaire? est-ce un péché ordinaire et commun? abîme où je ne découvre rien. Tout ce que je sais, ô mon Dieu! c'est que je ne dois rien oublier, rien ménager, pour prévenir le malheur dont vous me menacez. Heureux que vous m'ayez fait voir le danger! non moins heureux que vous vouliez encore m'aider à en sortir! souverainement heureux, si je marche désormais à la faveur de vos divines lumières, jusqu'à ce que j'arrive à la gloire où nous conduise, etc.

HOMÉLIE POUR LE MERCREDI DE LA IV^me^ SEMAINE.

Sur l'Évangile de l'Aveugle-né.

Prœteriens Jesus vidit hominem cœcum à nativitate.
Jésus passant vit un homme qui était aveugle depuis sa naissance. (S. Jean, ch. 9.)

De tous les faits qu'ont rapportés les historiens sacrés, et dont ils ont composé leurs saints Évangiles, nous pouvons dire, chrétiens, qu'il n'en est point où ils se soient étendus dans un plus long détail, ni qu'ils nous aient représenté avec des traits plus vifs, que la guérison miraculeuse de cet aveugle-né, à qui le Sauveur du monde ouvrit les yeux, et en qui il voulut faire éclater sa gloire. Il semble que le fidèle évangéliste qui nous en fait aujourd'hui le récit, ait pris à tâche de n'en pas omettre une circonstance ; et la peinture qu'il nous en trace est si naturelle et si sensible, que nous croyons, en lisant ce miracle, y être présents nous-mêmes, et voir tout ce qui s'y passe. Je ne puis donc, ce me semble, mes chers auditeurs, mieux contenter votre piété, qu'en suivant de point en point, dans ce discours, tout l'évangile de ce jour, pour en tirer, comme dans une sainte homélie, les instructions salutaires qui se présenteront et qui serviront à l'édification de vos âmes. Or, dans toute la suite de cet évangile, je remarque surtout deux sortes de personnes qui s'y distinguent, et qui doivent particulièrement occuper notre attention. Nous les entendrons parler, mais du reste, tenir deux langages bien différents. Nous les verrons agir, mais avec des sentiments bien opposés. D'une part, c'est l'aveugle même guéri par Jésus-Christ, et bénissant à haute voix son bienfaiteur ; mais, d'autre part, ce sont les Pharisiens, ennemis de Jésus-Christ, et piqués d'une mortelle envie contre ce Dieu Sauveur. Touché de la plus juste reconnaissance, et se faisant un devoir indispensable de confesser et de publier la vérité à la gloire de cet Homme-Dieu, qui vient d'opérer en sa faveur un prodige si merveilleux, l'aveugle reconnaît de bonne foi et déclare avec assurance le bienfait qu'il a reçu, en nomme l'auteur, en marque toutes les particularités, et se reprocherait comme un crime et une monstrueuse infidélité, non-seulement de rien dire qui pût obscurcir ce miracle, mais de rien taire de tout ce qui en peut rehausser l'éclat. Voilà comment s'explique un cœur droit ; et, par une règle toute contraire, voici, dans l'exemple des Pharisiens, comment se laissent aveugler des cœurs préoccupés, des cœurs envenimés, en un mot qui exprime encore mieux ma pensée, des cœurs intéressés. Car, selon les vues de ces faux docteurs de la loi, il était de leur intérêt de rabaisser les œuvres

de Jésus-Christ et de les décréditer, parce que lui-même, par ses œuvres, il diminuait leur crédit : et c'est pour cela que, malgré l'évidence du miracle fait dans la personne de l'aveugle-né, ils ne peuvent jamais se résoudre à en convenir, et qu'ils en prennent même occasion de calomnier le Fils de Dieu et de le traiter de pécheur. De là nous comprendrons d'abord en quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les Pharisiens : ce sera la première partie. Et nous apprendrons ensuite, du témoignage de l'aveugle, à dissiper, par les lumières de la foi, les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité : ce sera la seconde partie. Pour vous faire bien entendre l'un et l'autre, j'ai besoin des grâces du ciel; je les demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une chose étonnante, et qui sert même encore aujourd'hui de prétexte à l'infidélité, que les miracles du Sauveur du monde, ayant été aussi éclatants et aussi publics que nous l'apprenons de l'évangile, il se soit trouvé non-seulement des hommes, mais des sages et des savants, tels qu'étaient les Pharisiens, qui n'en aient pas été persuadés, et qui se soient aveuglés jusqu'à ce point, que de n'en vouloir pas reconnaître l'auteur, de lui disputer sa mission, et de s'opposer à sa prédication. Car enfin, me direz-vous dans une juste surprise, quel aveuglement, quelque affecté et quelque obstiné qu'on le suppose, pouvait résister à la conviction sensible de tant de prodiges que cet Homme-Dieu faisait dans la Judée à la vue d'un million de témoins! Mais dans un mot, chrétiens, j'ai répondu à cette difficulté par la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que l'intérêt dont les Pharisiens étaient préoccupés, et qui fut leur passion dominante, avait été la source de ce désordre. Car, si la prévention de l'intérêt propre peut bien aveugler les hommes dans les choses mêmes qui tombent sous les sens, et qui n'excèdent pas la raison humaine, comme nous le voyons tous les jours, que ne peut-elle point dans celles qui sont du ressort de la foi, tel qu'était en particulier le discernement du véritable Messie; c'est-à-dire, dans celles où la raison ne suffisant pas, il faut que la grâce agisse ; où le mystère de la prédestination s'accomplit ; où, par un secret jugement, Dieu a droit de retirer ses lumières, et où le châtiment le plus commun dont il use, selon la doctrine des Pères, surtout de saint Augustin, est de répandre des ténèbres sur les cupidités injustes de notre cœur? *Spargens pœnales cæcitates super illicitas cupiditates.* Voilà, chrétienne compagnie, ce qui a fait méconnaître aux Pharisiens la lumière même, je veux dire, le Verbe envoyé de Dieu, et ce qui a produit en eux, à l'égard de Jésus-Christ, cet aveuglement terrible, mais volontaire, que nous avons peine à concevoir. C'étaient des esprits intéressés, pleins d'une malheureuse ambi-

tion qui les possédait, jaloux de l'autorité qu'ils s'étaient acquise, ou plutôt qu'ils avaient usurpée sur les peuples, et parce qu'ils en tiraient, selon le monde, de grands avantages, déterminés à tout pour la maintenir. Dès que Jésus-Christ parut, ils le regardèrent comme un homme contraire à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte ; et de là vient qu'ils se firent un intérêt de le ruiner et de le perdre. Car c'est pour cela, dit l'évangile, qu'ils avaient conspiré, et résolu que quiconque le reconnaîtrait pour le Christ, serait chassé de la synagogue : *Jam enim conspiraverant, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret* (Joan. 9). Cet intérêt qu'ils avaient devant les yeux, cette politique à laquelle toute leur conduite se rapportait, cette envie de dominer et de régner : voilà ce qui les aveugla, voilà l'origine d'où procéda la malice et l'iniquité de tous les jugements qu'ils formèrent, soit de la personne du Sauveur, soit de ses miracles. Commençons par sa personne ; et, dans un exemple aussi authentique que celui-ci, apprenons combien il est dangereux de suivre en aveugle le mouvement d'une passion au préjudice de la vérité.

Le crédit du Fils de Dieu était incommode aux Pharisiens, et se trouvait opposé à leurs intérêts. Il n'en fallait pas davantage pour le décrier dans leur estime, et pour leur faire croire de lui tout ce que l'aversion la plus violente et la haine la plus envenimée fut capable de leur suggérer. En effet, Jésus-Christ passait pour un prophète, pour un homme de Dieu, et ils étaient convaincus que c'était un pécheur. *Nos scimus quia hic homo peccator est :* Nous le savons, disaient-ils, que cet homme est un méchant et un hypocrite : et l'assurance que nous en avons nous oblige à rendre ce témoignage contre lui. Mais cet homme, leur répliquait-on, est exaucé de Dieu ; mais cet homme fait des miracles, mais cet homme est irrépréhensible dans ses mœurs : il n'importe ; c'est un pécheur, et nous le savons : *Nos scimus.* Mais pourquoi le savaient-ils ? parce qu'ils voulaient que cela fût, et qu'il était de leur intérêt qu'on le crût de la sorte. Or, en ceci leur intérêt était la règle de leur jugement, et ce qu'ils voulaient était uniquement ce qui les persuadait. Si le Sauveur du monde se fût déclaré pour eux, s'il eût été de leur parti, s'il se fût conformé à leurs maximes, il eût eu leur approbation ; et sans être ni plus juste, ni plus saint qu'il l'était, ils l'auraient canonisé. Mais parce qu'il condamnait leurs erreurs ; mais parce qu'il révélait le mystère de leur fausse piété ; mais parce qu'il désabusait le peuple séduit par l'apparence de leur religion et par leur pernicieuse doctrine, quoi qu'il fît, c'était un pécheur et un homme de mauvaise vie : *Nos scimus quia hic homo peccator est.*

Excellente idée, chrétiens, de la malignité de l'esprit du monde. Qu'est-ce qui nous aveugle pour l'ordinaire dans nos opinions et dans nos préjugés contre le prochain ? Je vous l'ai dit, l'intérêt qui nous domine. Nous jugeons des hommes, non point par le mérite qui est

en eux, mais par l'intérêt qui est en nous; non point sur le pied de ce qu'ils sont, mais de ce qu'ils nous sont; non point pour les qualités, bonnes ou mauvaises, qui leur conviennent, mais par le bien ou le mal qui nous en revient. Car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à l'égard de leurs personnes. De là les entêtements en faveur des uns, de là déchaînements bizarres contre les autres, de là les censures odieuses des plus dignes sujets, de là les louanges outrées des sujets les plus médiocres, de là les préférences iniques de ceux-ci et les exclusions de ceux-là, de là ces abus presque infinis que déplorait David, et qui lui faisaient conclure que les enfants des hommes n'étaient que vanité; que leurs balances, c'est-à-dire, celles de leur estime ou de leur blâme, étaient des balances trompeuses, et qu'eux-mêmes, par leurs désirs et leurs prétentions intéressées, ils travaillaient sans cesse à s'aveugler et à se tromper : *Verumtamen vani filii hominum, mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum* (Ps. 61).

Rien de plus vrai, chrétiens, et c'est ce que notre expérience propre nous découvre tous les jours. Qu'un homme soit dans nos intérêts, ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès-là nous nous figurons qu'il vaut beaucoup; sans autre titre que celui-là, il est, dans l'étendue de notre idée, propre à tout et capable de tout : au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, il n'est plus rien et ne peut plus rien; cette passion d'intérêt nous le dépeint tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les défauts qu'il a, ou nous fait voir ceux qu'il n'a pas, nous diminue ses perfections ou nous les augmente, nous les représente sous autant de caractères différents qu'il y a de différentes faces dans l'intérêt qui nous fait agir. Pourquoi un père tombe-t-il dans l'aveuglement le plus grossier sur le sujet de ses enfants? parce que son grand et essentiel intérêt est dans ses enfants; pourquoi n'aperçoit-il pas en eux ce qui les rend ou méprisables, ou insupportables à tout le monde? parce qu'il a lui seul un intérêt en eux que tout le monde n'a pas; pourquoi approuve-t-il jusqu'à leurs folies, à leurs extravagances? parce que leurs extravagances et leurs folies ont du rapport à son intérêt : c'est ainsi que l'intérêt corrompt et affaiblit la raison.

Mais cet affaiblissement et cette corruption de la raison par l'intérêt, paraît encore bien plus dans l'opposition de deux intérêts contraires : car, que ne peut point l'aliénation des esprits et des cœurs, pour nous prévenir des erreurs les plus visibles au désavantage d'un ennemi; et dans quelle disposition ne nous met-elle pas de ne pouvoir plus lui rendre justice, parce que nous sommes déterminés à le désapprouver et à le condamner? il s'est attiré notre disgrâce, cela suffit; avec cela, en vain ferait-il des miracles, ces miracles mêmes nous le feraient paraître odieux; en vain posséderait-il toutes les vertus, les vertus les plus sincères prennent dans notre imagination la couleur et la teinture des vices les plus honteux : s'il est dévot nous

le regardons comme un séducteur ; s'il est honnête et obligeant, nous le traitons de lâche et de flatteur; s'il est réservé, nous l'accusons de dissimulations et de fourberie ; s'il est ouvert, c'est à ce qu'il nous semble, imprudence et inconsidération ; il a beau se distinguer par le mérite de ses actions, cet intérêt, au travers duquel nous l'envisageons, nous défigure et noircit à nos yeux les actions les plus saintes ; les autres ont beau lui donner des louanges, cet intérêt qui nous préoccupe, nous fait juger que tous les autres se trompent, et qu'il n'y a que nous qui le connaissions ; en même temps qu'on lui applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissaient à David, cet intérêt dont nous sommes dominés, nous envenime contre lui, de même qu'il envenima Saül.

Et voilà, chrétiens, encore une fois, le caractère de tous les esprits ambitieux, surtout de ceux qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie : *Quibus ambitionis stimulus invidia est.* Comme l'ambition et l'envie ont pour objet le plus délicat de tous les intérêts, qui est la gloire, aussi ont-elles une malignité plus subtile pour aveugler l'homme dans toutes les occasions où cet intérêt d'honneur et de gloire se trouve en compromis ; de là vient que, par une fatalité, ou plutôt une indignité que nous ne pouvons nous reprocher assez, il ne nous est presque pas possible de conserver des sentiments équitables pour ceux qui prétendent avoir les mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de vous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère : pourquoi cela ? parce que l'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper. Nous jugeons sainement de tout ce qui est au-dessus et au-dessous de notre sphère, j'entends de ceux qui, par leur élévation ou par leur obscurité, ne peuvent être des obstacles à nos entreprises ; mais de ceux que la concurrence des mêmes honneurs et la poursuite des mêmes droits nous suscite pour adversaires, nous en jugeons d'une manière pitoyable et la plus déraisonnable.

Caractère, non-seulement des esprits ambitieux, mais des esprits factieux, auprès de qui, comme remarque Tertullien, être de leurs adhérents, c'est le souverain mérite ; n'en être pas, c'est le souverain décri : *Ubi ipsum illic esse, promereri ; non esse, demereri est.* Si vous êtes dévoués à leur parti, ne vous mettez plus en peine d'acquérir de la capacité, de la probité, de la piété ; votre dévouement vous tiendra lieu de tout le reste. Caractère particulier de l'hérésie, dont le propre, selon l'observation de saint Augustin, a toujours été d'élever jusqu'au ciel ses fauteurs et ses sectateurs, et d'abaisser jusqu'au néant ceux à qui Dieu inspirait le zèle de l'attaquer et de la combattre; et ce caractère est admirablement exprimé dans les Pharisiens de notre évangile, qui, tout corrompus qu'ils étaient, ne parlaient d'eux-mêmes qu'en termes honorables ; et tout éclairé, tout sanctifié qu'était ce pauvre qui les contredisait, n'avaient pour lui que du mépris.

Car, pour nous, lui disaient-ils, nous observons inviolablement la loi, nous sommes les véritables disciples de Moïse, nous maintenons les traditions dans leur pureté : *Nos Moysi discipuli sumus* (Joan. 9); mais vous, vous êtes un misérable chargé de péchés, et qui, bien loin de pouvoir nous instruire, n'êtes pas digne de recevoir nos leçons : *In peccatis natus es totus, et tu doces nos* (Joan. 9)? Or, ils ne le méprisaient de la sorte, et il n'était un misérable, dans leur opinion, que parce qu'il ne parlait pas comme ils voulaient, et comme il était de leur intérêt qu'il parlât : voilà, dit saint Augustin, ce qui arrivait dans les schismes qui se sont formés entre les fidèles, et qui ont divisé l'Eglise de Dieu. La manière des hérésiarques était de s'ériger eux-mêmes premièrement, et puis leurs partisans et leurs associés, en hommes rares et extraordinaires : tout ce qui s'attachait à eux devenait grand, et ce seul titre d'être dans les intérêts du parti était un éloge achevé ; il n'y avait parmi eux, à les entendre, que des génies sublimes, que des prodiges de science et de vertu; ils s'appelaient sans hésiter, les vrais disciples des premiers Pères de l'Eglise, et étaient seuls en droit de dire : *Nos Moysi discipuli sumus ;* c'était chez eux que se trouvaient la ferveur de l'ancienne discipline et la solidité de l'esprit chrétien. Hors de chez eux, ils ne voyaient rien qui ne leur fît pitié : les plus intelligents et les plus habiles du parti catholique leur paraissaient des hommes faibles et ignorants ; tout ce qui ne les favorisait pas n'était que relâchement et que désordre; n'être pas dans leurs sentiments, c'était être abandonné de Dieu et réprouvé. En effet, ils le croyaient ainsi, et quoique tout cela fût autant d'illusions et de chimères, à force de souhaiter et de vouloir que ces chimères et ces illusions fussent des vérités, ils s'en faisaient des vérités et en triomphaient : tant il est vrai que, du moment que le ressort de l'intérêt joue, la raison ne juge plus qu'au gré de la volonté aveuglée et passionnée.

Non, chrétiens, plus d'équité quand une fois l'intérêt prévaut; et cela est si constant, que les hommes, qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne reconnaissent plus cette bonne foi, et n'ont plus de créance les uns pour les autres, dès qu'ils aperçoivent dans les affaires qui se traitent entre eux, le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récuser, et l'on ne croit point lui faire tort d'en appeler à un autre jugemen que le sien ; quelque irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul : comme si les hommes, d'un commun accord, se rendaient à eux-mêmes cette justice, de confesser que, quand leur intérêt est de la partie, ils ne sont plus capables de garder les règles de la justice. Il ne faut donc pas s'étonner que les Pharisiens, s'étant fait un intérêt contraire à Jésus-Christ, s'aveuglassent sur le sujet de sa personne : car c'était une conséquence naturelle, et il y eût eu du miracle, si cet

aveuglement n'avait pas été l'effet de cet intérêt; mais il faut s'étonner de ce que, la personne de Jésus-Christ étant aussi sainte et aussi accomplie qu'elle l'était, les Pharisiens se faisaient un intérêt de lui être contraires. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui les perdit, et ce qui nous perd : nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et puis, par un engagement infaillible, à nous choquer, à nous aigrir, à nous emporter contre des gens dignes de toute notre estime, et avec qui la charité chrétienne nous devait unir. O intérêt, que tu as perverti de jugements au préjudice de cette divine charité, et que tu as fait de plaies à cette vertu, par tes funestes impressions dans les esprits des hommes !

Mais voyons encore ceci plus clairement dans la suite de notre évangile; et de l'aveuglement des Pharisiens touchant la personne du Sauveur, passons à celui qui eut pour objet l'action particulière de cet Homme-Dieu, et le miracle qu'il venait d'opérer. Car c'est ici que la malignité de l'intérêt achève de se produire, et qu'elle se découvre toute entière. Prenez garde, chrétiens : Jésus-Christ a miraculeusement guéri un aveugle-né, et ce miracle est opposé à l'intérêt de ses ennemis. Que font-ils? quelque éclatant que soit ce miracle, ils le contestent et le désavouent. Obligés enfin d'en convenir, ils nient au moins que Jésus-Christ en soit l'auteur. Ils le nient, dis-je, sans raison, et contre toute apparence de raison, parce qu'ils ont intérêt à le nier. Si ce miracle les accommodait, quelque incroyable qu'il leur parût, ils le croiraient; mais parce que ce miracle les déconcerte, quelque authentique qu'il puisse être, c'est dans leur idée un miracle supposé. De là, ce soin avec lequel ils l'examinent, non-seulement dans la rigueur, mais d'une manière pleine de malice. Car, de quels artifices n'usent-ils pas, et quelles enquêtes ne font-ils pas? De là, cette détermination à écouter avec joie tout ce qui semble être favorable à leur incrédulité, et à ne supporter qu'avec chagrin tout ce qui la combat et qui la convainc. De là, cet esprit de censure qui les porte à condamner ce que l'évidence de la chose ne leur permet plus de révoquer en doute. De là, cette fausse régularité qui les fait chicaner sur la circonstance du jour, ne voulant pas qu'un malade puisse être guéri le jour du sabbat, ni que ce sabbat soit un jour de miracles. De là, cette extrémité où le désespoir les réduit, leur faisant attribuer plutôt au démon ce qui est visiblement l'œuvre de Dieu, que de les forcer, s'ils reconnaissaient que c'est l'œuvre de Dieu, de rendre honneur à Jésus-Christ. De là, cette conduite violente qu'ils tiennent envers l'aveugle même et ses parents, les traitant avec hauteur et les intimidant pour leur fermer la bouche et leur imposer silence. Tout cela, parce que l'intérêt les possède, et que, jusque dans les faits publics qui devraient être naturellement moins contestés, le caractère de l'intérêt est de nous faire voir les choses, non pas comme elles sont et comme elles se passent, mais comme il nous serait expédient, selon nos vues, qu'elles fussent et qu'elles se passassent en effet. Or,

dans cette disposition de cœur, le moyen que les Pharisiens avouassent sincèrement et de bonne foi le miracle de Jésus-Christ; et la justice elle-même, toute lumineuse qu'elle est, était-elle assez perçante pour entrer dans des esprits infectés d'une telle contagion? Ceci vous surprend, et doit vous donner de l'horreur pour l'esprit d'intérêt.

Mais achevons, chrétiens, de nous appliquer cette morale, et rougissons de ce qu'au milieu du christianisme, cet esprit intéressé produit encore aujourd'hui les mêmes effets ou les mêmes erreurs; non plus sur ce qui regarde simplement les miracles du Fils de Dieu, mais généralement sur les points les plus essentiels et les plus incontestables de la religion, mais sur les devoirs de la conscience les plus naturels et les mieux établis, mais, ce qui paraîtrait presque impossible, sur les faits les plus évidents qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Confondons-nous de ce que, tout chrétiens que nous sommes, l'intérêt sur tout cela nous rend plus aveugles que jamais les Pharisiens ne l'ont été. Je dis sur les points les plus essentiels de la religion : car pourquoi le libertinage va-t-il à douter de tout, et à n'être convaincu ni touché de rien? pourquoi se fait-on secrètement des systèmes de créance, ou, pour mieux dire, d'impiété et d'infidélité, selon lesquels on vit, sinon parce qu'il serait de l'intérêt du libertin que la religion fût éteinte, et qu'il n'y eût rien de vrai, que ce qui le flatte, et que ce qui lui plaît? Nous ne comprenons pas quelquefois comment les païens pouvaient être si grossiers, que d'adorer des dieux infâmes, incestueux, adultères; et saint Augustin nous assure qu'il le comprend bien : c'est, dit-il, qu'ils étaient intéressés à avoir des dieux comme ceux-là, et qu'il leur était avantageux, dans le moment qu'ils succombaient à une passion honteuse, de pouvoir s'autoriser d'un tel exemple. Voilà tout le fond de l'idolâtrie et du paganisme. Mais nous n'avons pas besoin de remonter si haut, et il ne faut ici que nous consulter nous-mêmes. Car, quelque obstiné que soit un libertin du siècle, il ne désavouera pas, s'il veut répondre sans déguisement, qu'il n'a commencé à douter de l'autre vie, que quand il a été de son intérêt que tout se terminât à celle-ci; que l'enfer ne lui a paru une erreur populaire, que quand il a été de son intérêt qu'il n'y eût plus d'enfer; qu'il n'a traité le péché de bagatelle et de galanterie, que quand il a été de son intérêt que le péché ne fût plus péché; et que s'il en est venu, comme l'athée, jusqu'à conclure dans son cœur qu'il n'y a point de Dieu, ce n'est que quand il a été de son intérêt que l'être de Dieu fût anéanti.

Je dis sur les devoirs de la conscience les plus importants et les mieux établis. Car comment et par où se forment tous les jours tant de consciences erronées? par l'intérêt. Proposez, à quelque homme que ce soit, une affaire à traiter, une question à décider, un point de conscience à résoudre, et cachez-lui l'intérêt qu'il peut y avoir; pour peu qu'il soit versé en ces sortes de matières, il vous donnera la décision la plus équitable et la plus juste, il vous convaincra par les raisons

les plus sensibles et les plus palpables, il vous prescrira les règles les plus droites et même les plus étroites, il répondra à toutes vos difficultés, et vous mettra devant les yeux la vérité dans toute son évidence. Mais tirez en même temps le voile, et découvrez-lui dans cette même affaire, dans ce même point de conscience et cette même décision, quelque intérêt particulier qui le regarde ; c'est alors que les objets commenceront à changer pour lui de face, et qu'ils lui paraîtront tout autres qu'ils ne les avait considérés. Ces maximes sur lesquelles il s'appuyait, et qu'il croyait indubitables, ne lui sembleront plus si certaines. Ces objections qu'on lui faisait et qu'il rejetait comme insoutenables, ne seront plus, à son sens, si frivoles. Il examinera, il raisonnera, il subtilisera ; et à force de subtilités et de raisonnements que l'amour-propre ne manquera pas de lui suggérer, il en viendra souvent à autoriser ce qu'il condamnait d'une première vue lorsqu'il n'y voyait point son intérêt engagé. Et n'est-ce pas ainsi que tant de gens dans le christianisme, sages du reste, consciencieux et même dévots, ou passant pour l'être, ne se font nul scrupule de mille choses dont le public se scandalise, et a raison de se scandaliser? On demande comment ils peuvent accorder ceci ou cela avec la piété et avec la sévérité de leur morale sur tous les autres sujets. On ne le comprend pas ; mais eux, ils le comprennent parfaitement, ou pensent le bien comprendre. Ce qui troublerait les plus relâchés et ce qui les ferait trembler, ne leur cause pas le moindre remords. Ils ont leurs principes qu'ils suivent sans inquiétude ; et à la faveur de ces principes, ils demeurent tranquilles, et ne réforment rien de leur conduite ordinaire. De quelque manière que le monde puisse parler, ils se tiennent en assurance du côté de Dieu : ils vont à l'autel, ils célèbrent les saints mystères, ils participent aux sacrements ; c'est-à-dire, qu'ils ont leurs intérêts qui leur fascinent les yeux de l'âme, et qui éteignent toutes les lumières de leur esprit, parce qu'il est infaillible que partout où l'intérêt entre, il attire après soi l'aveuglement et l'erreur.

Je dis sur les faits les plus sensibles, qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Et en effet, pourquoi nous entêtons-nous de mille fausses suppositions que nous voulons soutenir pour vraies, et pourquoi les appuyons-nous sur une infinité de jugements vains et téméraires? Pourquoi nous figurons-nous que ce qui n'a jamais été pensé, a été dit ; et que ce qui a été fait évidemment, ne l'a pas été? Pourquoi comptons-nous sur nos imaginations comme sur des choses réelles? ce qui est la source malheureuse de la plupart de nos aversions, de nos inimitiés, de nos vengeances : c'est qu'il y a dans nous des intérêts, qui, occupant toute la capacité de notre cœur, ne laissent à notre esprit aucun exercice de réflexion et de raison. Il faut donc, mes chers auditeurs, si vous voulez être des enfants de lumière, renoncer à cet intérêt qui nous empêche de connaître Dieu, qui nous ôte la connaissance de nous-mêmes, qui nous rend incapables

de ce discernement si nécessaire du bien et du mal, qui nous cache la corruption de nos désirs, qui nous déguise nos intentions, qui nous fait ignorer nos obligations, et qui, pour la conduite de la vie, nous jette dans des abîmes d'obscurités plus déplorables et plus funestes que celle de l'enfer. Et voilà, dit saint Bernard, ce qui nous doit donner de l'horreur pour cet esprit intéressé, quand nous venons à en considérer les suites par rapport au jugement de Dieu. Car, sur tout cela, qu'aurons-nous à répondre à Dieu ? ces consciences erronées nous justifieront-elles devant lui? ces préoccupations et ces préventions nous serviront-elles d'excuses? ces idées fausses sur lesquelles nous avons agi, diminueront-elles l'injustice et la malice de nos actions? Dieu n'aura-t-il pas toujours droit de nous ramener au principe, et de dire à chacun de nous : Il est vrai, tu as été aveuglé, préoccupé, trompé; mais tu n'as été tout cela que parce que tu as été intéressé; tu n'as jugé faussement et désavantageusement de ton frère, que quand l'intérêt t'a divisé de lui; tu n'as ignoré tes propres devoirs, que quand l'intérêt t'a dominé. Or, de vouloir excuser un péché par un autre péché, c'est une présomption insoutenable et pleine de folie. C'est ainsi, dis-je, que le Fils de Dieu condamnait les Pharisiens dans notre évangile, et c'est ainsi qu'il nous condamnera, si nous nous trouvons coupables du même désordre. Nous ne pouvons mieux l'éviter qu'en opposant aux ténèbres de l'erreur les lumières de la foi, et en confondant le mensonge, comme l'aveugle de notre évangile, par une sainte confession de la vérité. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est à la foi, chrétiens, de confondre par ses lumières, l'aveuglement volontaire des hommes, et c'est à elle d'opposer le zèle de sa confession à ce faux zèle de l'intérêt, dont les esprits mondains se préoccupent pour résister à la vérité : *Credimus*, disait le grand Apôtre, *propter quod et loquimur* (II. Cor. 4); Nous croyons, et c'est pour cela que nous parlons, afin que le témoignage de notre bouche s'accordant avec la persuasion intérieure de notre esprit, l'infidélité même soit obligée de se rendre. Voilà, mes chers auditeurs, la règle qu'a suivie l'aveugle-né de notre évangile, pour honorer le double miracle fait dans sa personne, c'est-à-dire, le miracle de sa guérison et le miracle de sa conversion. Il a cru, et il a parlé : il a cru en Jésus-Christ, et il a confessé Jésus-Christ. Et je trouve que le zèle qu'il a montré dans cette confession, a eu quatre qualités admirables pour confondre l'aveuglement des Pharisiens. Car il a été sincère pour confondre tous les artifices de leur duplicité; généreux, pour confondre l'orgueil de leur prétendue autorité; convaincant, pour confondre la faiblesse de leur vaine science, ou, pour mieux dire, de leur ignorance; et constant, pour confondre la dureté de leur obstination. Appliquez-

vous ; et dans l'exposition succincte que je vais vous faire de la victoire et du triomphe de notre foi, apprenez ce qu'elle doit faire en vous et ce que vous devez faire avec elle.

L'aveugle guéri par le Fils de Dieu fut sincère jusqu'à la naïveté, dans le témoignage qu'il rendit du miracle dont il venait lui-même d'être le sujet ; et c'est ce qui jeta les Pharisiens dans la confusion. Car ils eurent beau l'interroger et le questionner, pour tâcher de le surprendre dans ses paroles, il persista toujours à soutenir ce qu'ils ne voulaient pas entendre ; et, par la simplicité de sa déposition, il rendit inutiles toutes les ruses dont leur esprit double et artificieux se servait pour obscurcir la gloire du Sauveur. « Oui, leur déclara-t-il jusqu'à plusieurs fois, c'est moi qui suis cet aveugle de naissance que vous avez vu mendier dans la place publique. Je vous l'ai dit, je vous le dis encore : cet homme que vous appelez Jésus est celui qui a opéré dans moi cette merveille ; et puisqu'il faut pleinement vous en éclaircir, voici la manière et les circonstances qu'il y a observées. Il a pris un peu de boue, il me l'a mise sur les yeux, il m'a commandé d'aller à la piscine de Siloë, et de m'y laver. J'ai obéi à son ordre, et vous en voyez l'effet. » Si ce qu'il leur disait eût été un mensonge et une imposture, à force de le presser et d'exiger de lui à plusieurs reprises un compte exact de la chose, ils l'auraient embarrassé, il se serait coupé dans ses réponses, et à peine aurait-il pu éviter de tomber en quelque contradiction. Mais parce qu'il confesse la vérité, et que la vérité est toujours la même, ils ne se dément point, et n'a qu'un même témoignage toujours uniforme : *Lutum mihi posuit super oculos ; et lavi, et video* (Joan. 9). Mais cet homme est un pécheur !... S'il est pécheur, comme vous dites, c'est ce que j'ignore ; tout ce que je sais, c'est qu'étant aveugle comme j'étais, je ne le suis plus : *Si peccator est, nescio : unum scio, quia cæcus cùm essem, modò video* (*Ibid.*). Or, ce témoignage, encore une fois, rendait les Pharisiens d'autant plus confus, qu'il était plus simple et plus naïf. Car, que pouvaient-ils faire pour l'éluder ? Il s'agissait d'un fait qui portait en soi son éclaircissement et sa preuve : c'était un miracle subsistant dans la personne de ce pauvre ; ce pauvre parlait et se produisait. Que pouvait la finesse et l'intrigue contre une semblable sincérité ?

Et voilà, chrétienne compagnie, ce qui confond encore aujourd'hui l'aveuglement de certains libertins du monde, qui, dans le progrès malheureux de leur vie déréglée, en sont venus jusqu'à ne plus rien croire et à renoncer leur foi. Voilà ce qui les désespère : le récit de certains miracles, qui même humainement doivent être crus, et que la prudence la plus raffinée, la plus défiante et la moins crédule, est forcée de reconnaître ; le rapport d'un homme, non-seulement irréprochable et digne de créance, même digne de respect, qui dit : Je l'ai vu, c'est à moi que la chose est arrivée, et j'en parle par mon expérience propre. Car, de prétendre que tous ceux qui ont jamais tenu ce langage, aient été des imposteurs ou des visionnaires ; que parce

qu'il y en a eu quelques-uns ou même plusieurs, il faille ainsi juger de tous les autres, et que, sans discussion ni discernement, il n'y ait qu'à s'inscrire en faux contre tous ces témoignages, c'est une voie bien courte pour maintenir l'impiété et l'irréligion, mais encore plus courte pour autoriser l'extravagance et la témérité. J'avoue qu'en matière de miracles, il y a eu des hommes trompés, et je veux bien même avouer qu'il y en a eu qui, de dessein formé, ont entrepris de tromper les autres. Dieu l'a permis de la sorte, dit Tertullien, pour l'épreuve de ses élus. Mais de se mettre en tête que tous ont été, sans exception, de l'un ou de l'autre de ces deux caractères, et que d'un si grand nombre de gens éclairés, de sages, de saints qui rapportent ces effets extraordinaires de la puissance de Dieu, et qui assurent les avoir vus, il n'y en a pas un seul qui ait dit la vérité; c'est un sentiment, selon le chancelier Gerson, qui tient de l'impudence, et qu'un homme qui a quelque reste de raison et de modestie, ne peut pas avancer sans rougir. En effet, quand saint Augustin, dans l'excellent traité de *la Cité de Dieu*, raconte les miracles qui se faisaient de son temps à Carthage; quand il dit qu'il y était présent avec tout le clergé de la ville; quand il en décrit jusqu'aux moindres particularités, il n'y a point d'esprit solide et bien sensé, qui s'avise de lui en donner le démenti, et il n'y a point d'esprit libertin qui ne soit déconcerté dans son libertinage. Car, de dire que saint Augustin s'imaginait voir ce qu'il ne voyait pas; ou de le soupçonner de mauvaise foi, comme s'il avait pris plaisir à en imposer au monde et à répandre des faussetés dans une matière aussi essentielle que celle-là, c'est ce que le désespoir seul de se défendre contre la vérité peut suggérer à une âme infidèle. Cependant, c'est à quoi l'impie en est réduit. Or, en être réduit là, c'est ce que j'appelle la confusion de l'impiété.

Mais passons plus avant. Si l'aveugle de notre évangile fut sincère dans son témoignage en faveur de Jésus-Christ, il ne fut pas moins généreux. Car, il n'eut point pour les Pharisiens ces lâches égards qu'il aurait eus infailliblement s'il eût consulté la prudence humaine. Il ne se fit point esclave de cette autorité impérieuse qu'ils s'arrogeaient parmi le peuple, et qui empêchait la plupart des Juifs de se déclarer pour le vrai Messie. Il n'examina point si son procédé pourrait les choquer et leur déplaire; et sachant bien même qu'ils s'en offenseraient, il ne crut pas pour cela devoir parler moins librement. Se sentant redevable à Jésus-Christ d'une grâce aussi spéciale que celle qu'il en avait reçue, il méprisa tout pour publier sa gloire; et le scandale même des Pharisiens lui fut un motif pour ne les pas ménager. Ses parents et ceux à qui il appartenait n'en usèrent pas ainsi : Comme ils voulaient se conserver, ils respectèrent la synagogue; et par une vaine politique, ils dissimulèrent l'obligation qu'ils avaient au Sauveur du monde, pour ne pas s'attirer la haine du peuple. Nous confessons, dirent-ils, que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle; mais de savoir comment il voit maintenant, et quel est celui qui lui a

rendu la vue, c'est ce qui nous est inconnu, interrogez-le, il peut bien lui-même répondre. Or, c'était la crainte, ajoute l'évangéliste, qui les faisait parler de la sorte : *Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant* (Joan. 9). Mais pour l'aveugle, sanctifié et éclairé de la lumière de la grâce, cette crainte n'est point capable d'affaiblir son zèle. Sa bouche parle de la plénitude de son cœur. Les Pharisiens lui demandent, en le menaçant, quel est donc enfin cet homme qui lui a ouvert les yeux : et lui, avec une sainte liberté, proteste que ce doit être au moins un prophète et un homme de Dieu : *Quia propheta est* (Joan. 9). Ils se scandalisent de cet éloge, et il leur soutient que cet éloge est justement dû à Jésus-Christ. Ils veulent encore une fois savoir pourquoi : Mais à quoi bon tant de discours, reprend ce pauvre ? ne me suis-je pas déjà assez expliqué, et ne devez-vous pas être plus que satisfaits sur ce point ? Est-ce que vous voulez aussi devenir ses disciples ? *Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri* (*Ibid.*) Cela les aigrissait, et, piqués de ces paroles, ils s'emportaient contre lui jusqu'aux injures ; mais lui ne se souciait ni de leur aigreur, ni de leurs injures, et il comptait pour rien d'être chargé de leur malédiction, pourvu qu'il honorât celui qui l'avait favorisé d'une si efficace et si salutaire bénédiction. Générosité, dit saint Augustin, qui humiliait ces esprits superbes, accoutumés à dominer et à n'être jamais contredits dans leurs plus grandes erreurs. Mais générosité qui condamne encore bien davantage la faiblesse d'un million de chrétiens, persuadés de la vérité, et néanmoins lâches et timides, quand il s'agit de la soutenir.

Car voilà, mes chers auditeurs, avouons-le ici à notre honte, voilà le désordre du christianisme. On veut plaire à tout le monde ; on ne veut choquer personne : quoiqu'il s'agisse des intérêts de Dieu, de la religion, de la piété, on se fait un intérêt de son peu de zèle ; on ne parle qu'à demi, on observe des mesures, on ménage les esprits. Cependant le libertinage prévaut, cependant le vice s'autorise, cependant l'abus et le déréglement passe en usage et en coutume, cependant l'erreur prend tous les jours de nouvelles forces. S'il y avait un esprit généreux et déterminé à mépriser tout ce qui s'appelle *respect humain*, rien de tout cela ne tiendrait contre lui. Mais parce qu'on ne veut pas défendre la cause de Dieu à ses dépens ; mais parce que l'on considère celui-ci, et qu'on appréhende celui-là, de là vient que la justice et la vérité sont opprimées par le mensonge. Qu'est-ce qui fermait la bouche à tant de catholiques dans la naissance des hérésies, et qu'est-ce qui les faisait parler d'une manière à douter presque s'ils n'en étaient pas les fauteurs ? vous le savez, la crainte du parti. Ils ne voulaient pas, non plus que le père et la mère de l'aveugle-né, avoir la synagogue contre eux, et ils aimaient mieux paraître moins zélés pour leur foi, que de s'exposer à la haine d'une faction considérable. Qu'est-ce qui a fait de tout temps des chrétiens prévaricateurs de leur propre zèle, et des sentiments que Dieu leur inspirait ? la crainte de s'attirer les impies en s'élevant contre l'impiété. Et d'où vient

encore aujourd'hui que les derniers scandales, non-seulement sont soufferts avec impunité, mais sont proposés pour modèles et pour règles de conduite ? c'est qu'on craint de se faire des ennemis en les combattant. Il faudrait, pour rendre témoignage à la vérité contre les erreurs qui règnent dans chaque condition, encourir la haine de toutes les conditions. Il faudrait se résoudre à déplaire aux ecclésiastiques, en leur faisant sur leur devoir des leçons odieuses qu'ils ne veulent jamais écouter; aux juges, en leur découvrant mille injustices dans leur jutice même ; à toute une cour, en reprochant à ceux qui la composent leurs mœurs corrompues et leurs débordements. Il faudrait, dis-je, des hommes du caractère de notre aveugle, assez désintéressés pour vouloir bien se sacrifier à la défense de la vérité, et assez intrépides pour aller contre le torrent de la corruption, quelque autorisée qu'elle puisse être. Or, où trouve-t-on des âmes de cette trempe ? C'est à vous, Seigneur, à les susciter dans le monde et dans votre Église.

Outre que le témoignage de l'aveugle-né fut sincère et généreux, j'ajoute que ce fut un témoignage convaincant. Car admirez, chrétiens, le pouvoir et la vertu de la foi, quand Dieu entreprend de la faire agir dans le sujet même le plus faible. Tout ignorant qu'est cet aveugle, il réfute les Pharisiens par leurs propres principes; et des mêmes choses qu'ils avancent pour justifier leur incrédulité, il tire autant de preuves pour les convaincre. Nous savons, disent les Pharisiens, que Dieu a parlé à Moïse ; mais pour cet homme que vous nommez Jésus, nous ne savons pas même d'où il est ! *Hunc autem nescimus undè sit* (Joan. 5). Ah ! reprend le pauvre, animé et rempli de l'esprit de Dieu, c'est ce qu'il y a de bien étonnant que vous ne sachiez pas d'où il est, et que ce soit lui néanmoins qui m'ait ouvert les yeux : comme leur disant que ce miracle de Jésus-Christ parlait assez hautement pour lui; comme leur reprochant que s'ils ne le reconnaissaient à cette marque, ils n'avaient aucune connaissance des choses de Dieu ; comme les forçant d'avouer qu'après un prodige aussi visible que celui-là, leur ignorance ne pouvait plus être que volontaire et affectée : *In hoc mirabile est, quia vos nescitis undè sit* (Joan. 9). Et en effet, l'argument était sans réplique, et il y avait à douter, dit saint Chrysostome, lequel des deux miracles était le plus surprenant, ou celui de la toute-puissance du Fils de Dieu, qui avait ouvert les yeux à un aveugle-né, ou celui de l'endurcissement des Pharisiens, qui ne voulaient pas les ouvrir à une vérité si éclatante.

Ils s'opiniâtraient à dire que Jésus-Christ était un pécheur : *Scimus quia hic homo peccator est* (*Ibid.*). Mais c'est en cela, réplique l'aveugle, que vous êtes livrés au sens réprouvé. Car, on sait bien que Dieu n'exauce point les pécheurs, surtout quand ils lui demandent des miracles en confirmation d'une erreur, puisqu'il s'ensuivrait alors que Dieu autoriserait le mensonge. Or, cet homme, qu'on appelle Jésus, a été exaucé, comme vous voyez, pour faire ce miracle dans ma per-

sonne; et il ne l'a fait que pour confirmer qu'il était lui-même l'envoyé de Dieu. Il faut donc qu'il le soit véritablement, ou que Dieu soit le garant de la plus criminelle et de la plus grossière imposture. Car voilà, selon saint Augustin, le sens de cette admirable parole: *Scimus quia peccatores Deus non audit* (Joan. 9); et ce que les théologiens enveloppent dans des raisonnements infinis, ce pauvre le conçut en un mot: *Scimus*, Nous le savons. Et de qui l'avait-il appris, sinon de ce divin Maître, qui, dans un moment, instruit les esprits soumis et dociles? Si ce miracle, poursuit-il, pressant toujours ces faux docteurs, si ce miracle était une action équivoque qui pût être diversement interprétée, votre erreur serait excusable; mais que quelqu'un ait ouvert les yeux à un aveugle-né, c'est ce qu'on n'a jamais entendu, c'est ce qui n'a point d'exemple dans le cours de tous les siècles, c'est ce qui n'est point du ressort de la nature, et qui ne peut partir que d'un Dieu: *A sæculo non est auditum quòd quis aperuit oculos cœci nati* (*Ibid.*). Qu'aurait pu dire de plus fort un homme consommé dans l'étude de la religion, et que pouvait opposer à cela toute la synagogue?

Ah! chrétiens, voilà ce que le Saint-Esprit appelle la victoire de notre foi: *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (1. Joan. 5); voilà ce qui a rendu les apôtres, c'est-à-dire, de simples pêcheurs, les maîtres du monde; voilà ce qui fit triompher un Spiridion, à la vue de tout un concile, de l'arrogance et de l'orgueil des philosophes; voilà ce qui fait tous les jours qu'une âme fidèle, avec son ignorance prétendue, confondra le plus fier libertin et le fera taire. Mais du reste, disait le savant Pic de la Mirande, étudions notre religion, et ne nous réduisons pas volontairement, en matière de christianisme, à une simplicité méprisable; souvenons-nous que ce christianisme doit être, dans nos personnes, aussi solide et aussi raisonnable contre ceux qui l'attaquent, qu'édifiant pour nous-mêmes qui le défendons; ne tombons pas dans ce désordre, aujourd'hui si déplorable et si commun, de professer une créance et d'en ignorer les preuves essentielles; faisons-nous un devoir de les bien comprendre, et, selon la maxime de saint Pierre, d'être toujours prêts à en rendre compte. Que Dieu trouve en nous, sinon des martyrs fervents, puisque le temps de la persécution n'est plus, au moins des confesseurs éclairés, pour soutenir son culte contre la vaine présomption du libertinage: car c'est, chrétiens, à quoi nous sommes appelés. Vous demandez quelquefois ce qui pourrait vous occuper, au défaut des divertissements profanes et des joies du siècle? Je vous le dis, l'étude de votre religion: à peine vous y êtes-vous jamais appliqués; et, par une négligence dont vous répondrez à Dieu, à peine avez-vous une idée confuse de ce que vous croyez, c'est-à-dire, de ce qui vous fait chrétiens. Si, bien loin d'être en état de persuader et de confirmer les autres, vous ne prenez nul soin de vous confirmer et de vous persuader vous-mêmes, comment osez-vous vous glorifier du nom que vous portez?

Enfin, l'aveugle-né fut constant dans son témoignage. Ce ne fut pas pour une fois que les Pharisiens le questionnèrent, le pressèrent, le menacèrent : ils mirent tout en œuvre pour le forcer de se rendre et pour lui faire changer de langage; mais, autant qu'ils montrèrent d'obstination dans leur incrédulité, autant fit-il paraître de fermeté et de constance à glorifier son bienfaiteur et à confesser la vérité. Que, dans le désespoir de le réduire, ces docteurs, aigris et irrités, le chassent avec ignominie de la synagogue : *Et ejecerunt eum foràs* (Joan. 9), il endure tout et il est déterminé à tout, plutôt que de méconnaître celui à qui il doit sa guérison, et de lui manquer de fidélité. Que dis-je? à ce premier témoignage, il en ajoute un autre, plus relevé et plus saint : il connaissait bien la vertu miraculeuse de cet Homme-Dieu qui l'avait guéri; mais il ne savait encore qu'imparfaitement qui il était : or, il faut que le Fils de Dieu, par un dernier effet de sa puissance et de sa miséricorde, lui éclaire les yeux de l'âme, après lui avoir éclairé les yeux du corps; et c'est ce qu'il fait dans un second entretien qu'il a avec ce pauvre. A la première parole de Jésus-Christ, qui l'instruit de sa mission et qui lui découvre sa divinité, ce nouveau chrétien ne délibère point, ne raisonne point, ne diffère point. Avec quelle promptitude il embrasse la sainte loi qui lui est annoncée ! avec quelle soumission il croit les hauts mystères qui lui sont révélés ! Je crois, Seigneur, s'écrie-t-il : *Credo, Domine* (*Ibid.*). Toutes les calomnies des Pharisiens contre Jésus-Christ, tous leurs discours ni tous leurs mauvais traitements ne l'ont pu ébranler; et, plus inviolablement attaché que jamais à la personne de ce Sauveur, qui lui manifeste ses divines perfections, il se prosterne à ses pieds et l'adore comme son Dieu : *Et procidens adoravit eum* (*Ibid.*).

S'il n'eût pas été plus ferme que nous, il eût bientôt démenti, par un indigne silence, ce qu'il venait d'affirmer par une juste confession : car telle est tous les jours notre conduite. Le libertin, tout mal fondé qu'il est, s'en tient néanmoins opiniâtrément à ses principes, et souvent les preuves les plus claires et les plus évidentes ne l'en peuvent détacher; mais nous, en mille rencontres, quoique établis sur la parole de Dieu, nous cédons aux moindres difficultés, et nous laissons triompher l'impiété. Ce n'est pas qu'on ne se déclare d'abord, et qu'on ne soutienne le parti de la religion; mais le libertin n'a qu'à poursuivre, n'a qu'à s'élever, n'a qu'à s'expliquer d'un certain ton, et avec cet ascendant que son audace lui inspire dès qu'il ne sent qu'une faible résistance, c'est assez pour déconcerter tant de chrétiens, et pour les faire honteusement reculer. On ne veut pas contester, dit-on, ni tourner l'entretien dans une dispute; mais pourquoi donc contestera-t-on jamais, et sur quoi jamais disputera-t-on ? Que dans ces derniers siècles de l'Église, comme dans les premiers, la saine doctrine se trouve combattue, selon l'expression de saint Paul, par des doctrines étrangères et nouvelles : *Doctrinis variis et peregrinis* (Hebr. 13); que des esprits inquiets et présomptueux débitent leurs opinions particulières et travaillent à les répandre; qu'à force d'in-

trigues et de menées secrètes ils se fassent un parti, et que ce parti commence à paraître, à lever la tête, à parler et à dogmatiser, en faut-il davantage pour entraîner les uns, ou du moins pour troubler les autres? Le seul caractère de nouveauté qui, par lui-même, devrait donner un légitime soupçon, puisqu'il est directement opposé à cet esprit fixe et immuable que la religion demande, cet attrait seul ne suffit-il pas pour engager des millions d'âmes légères et incertaines qui se laissent séduire, et à qui, en matière de foi comme en toute autre chose, le changement plaît? inconstance plus ordinaire aux personnes du sexe, qui, moins capables de raisonner, et voulant néanmoins raisonner sur tout, sont beaucoup plus faciles à conduire dans l'erreur. Au lieu de suivre la raison qu'elles ne voient pas et qu'elles croient voir, elles suivent mille faux préjugés où les entretiennent l'exemple, la vanité, l'esprit de singularité, l'hypocrisie et le faux éclat de la piété. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que cette légèreté, qui leur est si propre et si commune pour sortir de la bonne voie et pour se départir de la vraie créance, dès qu'elles ont une fois franchi le pas, et qu'elles se sont préoccupées, ou, pour mieux dire, infatuées de certaines préventions, se tourne, par un renversement bien déplorable, dans l'obstination la plus inflexible, pour persister dans leur égarement et pour n'en revenir presque jamais. Un homme sans autorité, mais qu'elles écoutent, et dont les paroles sont pour elles autant d'oracles, prévaudra, dans leur estime, à toutes les puissances de l'Église et à toutes ses décisions. On ne va pas toujours jusque-là, je le sais, mais, sans aller jusqu'à cet excès, on se trouble au moins, et l'on n'a qu'une foi chancelante; parce qu'on entend parler diversement, parce qu'on voit les esprits divisés, et que celui-là, selon la prédiction du Sauveur du monde, soutient que le Christ est d'un côté, tandis que celui-ci prétend, au contraire, qu'il est de l'autre, on demeure dans une dangereuse perplexité, sans règle et sans consistance. Car, à quoi s'en tenir, dit-on? à quoi, mon cher auditeur? à la foi de Jésus-Christ. Mais où est la foi de Jésus-Christ? là où est Jésus-Christ même. Mais où est-il ? là où est son Eglise. Mais où est enfin cette Église de Jésus-Christ? là où est depuis saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, par la plus invariable et la plus incontestable tradition, le siége apostolique et la chaire de Jésus-Christ. Au milieu des tempêtes et des orages, c'est sur cette pierre fondamentale que vous devez vous réfugier; c'est à cette chaire que vous devez vous attacher; c'est dans cette Église que vous devez chercher la vérité, dont elle est la ferme colonne, et c'est sur cette colonne que vous devez vous appuyer. Vous aurez des combats à soutenir : les martyrs en ont bien soutenu d'autres et en sont sortis victorieux; les plus rudes attaques ne serviront qu'à éprouver la constance de votre foi et qu'à l'affermir; cette constance de votre foi en augmentera le mérite; et, selon toute l'étendue de son mérite, elle sera glorifiée et couronnée dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE JEUDI DE LA IV^ME SEMAINE.

Sur la préparation à la Mort,

Cùm appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur, filius unicus matris suæ : et hæc vidua erat, et turba civitatis multa cum illâ. Quam cùm vidisset Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi : Noli flere.

Lorsque Jésus-Christ était près de la porte de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve ; et cette femme était accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus-Christ l'ayant vue, en fut touché, et il lui dit : Ne pleurez point. (S. Luc, ch. 7.)

Voilà, chrétiens, dans un même sujet, bien des sujets de compassion : une mère qui a perdu son fils ; une femme privée par là de la plus douce espérance qui lui restait ; un jeune homme enlevé dès la fleur de son âge, un fils unique, seul héritier de sa famille, déchu tout à coup de toutes ses prétentions ; enfin, une foule de monde qui accompagne le corps qu'on porte en terre, et qui prend part à cette triste cérémonie. Il y avait là sans doute, dit saint Grégoire de Nysse, de quoi toucher le Sauveur des hommes : et il était difficile que le Dieu de charité et de miséricorde ne fût pas ému d'un appareil si lugubre et d'un spectacle si digne de pitié. Mais après tout, selon la pensée de saint Chrysostome, un autre objet le touchait encore bien plus sensiblement. La perte d'un fils, le deuil d'une mère, la mort d'un héritier, la désolation d'une veuve, ce n'étaient que des considérations humaines trop faibles pour faire une grande impression sur le cœur d'un Dieu ; mais ce qu'il ne put voir sans douleur, ce fut l'attachement excessif et tout naturel de cette mère à la personne de son fils ; ce fut l'infidélité de cette femme, qui envisageait la mort, non par les yeux de la foi, mais par les yeux de la chair ; ce fut le malheur de ce jeune homme, surpris par un accident imprévu et mort sans préparation. Or, pour m'attacher à ce dernier article, qui me paraît plus essentiel et plus important, n'est-ce pas ainsi que meurent tous les jours tant de chrétiens, je veux dire, sans avoir pensé à la mort, sans s'être disposés à la mort : et qu'y a-t-il de plus déplorable que l'état d'un homme qui se trouve à ce dernier moment lorsqu'il s'y attendait le moins, et n'a pris nulles mesures pour un passage dont les suites sont éternelles ? Il est donc d'une extrême conséquence, mes chers auditeurs, de vous apprendre à prévenir un danger si affreux ; et c'est pour cela que je viens vous entretenir aujourd'hui de la préparation à la mort. Vierge sainte, puissante protectrice des mourants, c'est vous que nous invoquons à cette heure si critique ; c'est votre secours alors que nous implorons : commencez dès maintenant à nous

en faire sentir les effets, et rendez-vous favorable à la prière que nous vous adressons. *Ave, Maria.*

Saint Chrysostome donnant des règles de vie, et par ces règles de vie voulant disposer une âme chrétienne à la mort, fait particulièrement consister cette préparation en trois choses ; savoir : la persuasion de la mort, la vigilance contre la mort, et la science pratique de la mort. Trois dispositions qui ont entre elles un enchaînement nécessaire, et qui vont d'abord partager ce discours; comprenez-en, s'il vous plaît, le dessein. Pour se préparer à mourir, dit ce saint docteur, il faut bien se persuader de la mort : première règle. Il faut sans cesse veiller contre les surprises de la mort : seconde règle. Enfin, il faut se faire de la vie même, soit par la réflexion, soit par la pratique un exercice continuel et comme un apprentissage de la mort : troisième règle. Or, quel est, par rapport à nous, le sujet de la compassion du Fils de Dieu? le voici, mes chers auditeurs : c'est que, craignant la mort au point que nous la craignons, nous vivons néanmoins dans une négligence entière et dans le plus profond oubli de la mort. Car, nous craignons de mourir ; et cependant, quelque certaine et quelque prochaine même que soit la mort, nous ne sommes presque jamais persuadés qu'il faut mourir. Nous craignons de mourir; et cependant, quelque incertaine d'ailleurs, et quelque trompeuse que soit la mort, nous prenons aussi peu de précaution que si nous étions pleinement instruits et du temps et de l'état où nous devons mourir. Enfin, nous craignons de mourir; et cependant, malgré l'expérience journalière et si sensible que nous avons de la mort, nous n'apprenons jamais, dans l'usage de la vie, à mourir. Ces trois points demandent à être éclaircis, et c'est pour cela que j'ai besoin de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est par la persuasion que doit commencer ce grand et saint exercice de la préparation à la mort. Car, comme dit saint Chrysostome, il est difficile que je me prépare sérieusement à une chose dont je ne suis pas encore persuadé; et quand elle doit avoir des suites aussi irréparables et aussi terribles que celles de la mort, il n'est pas possible, si j'en suis fortement persuadé, que je ne m'applique de tout mon pouvoir à m'y disposer. Ne regardez donc point, mes chers auditeurs, ce que j'ai maintenant à vous dire comme une proposition paradoxe, ou comme une instruction du moins inutile ; et ne me répondez point que la mort est tellement certaine, qu'il n'y a rien dont les hommes soient malgré eux plus convaincus. Car je soutiens, au contraire, qu'il n'y a rien, ou presque rien, dont ils le soient moins. Vérité qui doit vous surprendre, et que je ne comprendrais pas moi-même, si je ne savais pas en quel sens elle doit être entendue : mais vérité constante,

et que je prétends vous rendre sensible dans l'exposition que j'en vais faire.

Il est vrai, chrétiens, nous sommes, vous et moi, persuadés qu'il y a un arrêt de mort porté dans le tribunal souverain de la justice de Dieu contre l'homme pécheur, et que c'est un arrêt irrévocable et sans appel : *Statutum est hominibus semel mori* (Hebr. 9); mais par je ne sais quel enchantement de notre amour-propre, nous oublions, sans y prendre garde, que cet arrêt doit être exécuté dans nos personnes; et nous vivons, en effet, comme si nous étions persuadés que nous ne devons point mourir. Nous savons bien, en général, que tous les hommes mourront; mais, par mille illusions et mille fausses espérances qui nous jouent, quoi qu'il en soit du général, nous trouvons toujours le moyen de nous excepter en particulier. Disons mieux : nous avons bien une évidence et une conviction spéculative que nous mourrons nous-mêmes; mais au même temps mille erreurs pratiques nous font croire que nous ne mourrons pas. C'est-à-dire, nous convenons bien que nous mourrons un jour, et que c'est une loi rigoureuse qu'il faudra enfin subir; mais nous nous consolons dans la pensée que ce ne sera pas encore sitôt, que nous avons encore du temps, que notre heure n'est pas encore venue, que nous ne mourrons pas encore de cette maladie; et cette persuasion nous empêche d'entrer dans des dispositions prochaines et nécessaires, où il faudrait nous mettre pour nous préparer à la mort. Car, observez avec moi, chrétiens, que ce qui nous dispose à une bonne mort n'est pas de savoir en spéculation qu'il faut mourir, mais d'être actuellement touché et pénétré de ce sentiment intérieur : Je mourrai et mon heure approche; je mourrai, et ce sera dans quelqu'une de ces années que je me promets en vain; je mourrai, et ce sera dans l'âge et de la manière que j'aurai le moins prévus. Voilà ce qui nous détermine à prendre sans délai ces ferventes et généreuses résolutions de réformer notre vie pour penser efficacement et solidement à la mort.

Que fait donc l'ennemi de notre salut? Apprenez-le, mes chers auditeurs : voici l'artifice le plus dangereux dont il se sert pour nous entretenir dans l'impénitence. Il nous laisse toutes les autres pensées de la mort dont il sait bien que nous ne ferons aucun usage, et il nous ôte celle qui seule serait capable de nous convertir. Je veux dire, qu'il ne nous persuade pas que nous ne mourrons jamais : ce serait une erreur trop grossière, et dont il n'a pas même besoin pour nous perdre; mais il nous persuade que nous ne mourrons ni aujourd'hui, ni demain, ni dans tous les temps où la charité que nous nous devons à nous-mêmes nous presserait de retourner à Dieu, et cela lui suffit. Car, avec cela, ne comptant jamais sur la mort, nous ne tirons jamais ces conséquences salutaires d'où dépend notre conversion. Et c'est ainsi que l'a entendu saint Chrysostome, expliquant ces paroles de la Genèse : *Nequaquàm moriemini* (Genes. 3). La remarque de ce Père est digne de votre attention. Il dit donc que le démon, cet esprit

de mensonge, emploie encore tous les jours pour nous séduire la même ruse dont il se servit dans le paradis terrestre contre nos premiers parents ; et que, quand il a entrepris, ou de nous faire tomber dans le péché, ou de nous éloigner de la pénitence, un des moyens les plus ordinaires par où il y parvient, est de nous suggérer, comme au premier homme et à sa femme, que nous ne mourrons point : *Nequaquàm moriemini.* Mais comment peut-il nous aveugler de la sorte ; et quand Dieu ne nous l'aurait pas dit, quand la raison ne nous en convaincrait pas, l'expérience seule ne serait-elle pas plus que suffisante pour nous forcer à croire que nous mourrons? Quelle apparence que nous puissions démentir là-dessus, non-seulement notre foi et notre raison, mais l'incontestable et l'évident témoignage de nos sens? Peut-être, à en juger par là, serait-il moins étonnant que notre premier père eût donné dans un tel piége : car il n'avait encore vu nul exemple de la mort, et l'heureux état d'innocence où Dieu l'avait créé, le faisait jouir d'une santé inaltérable, et le rendait même immortel. Ainsi, tandis qu'il était dans l'ordre, ne ressentant nulle faiblesse qui l'avertît de sa mortalité, il pouvait plus aisément se laisser surprendre à la vaine promesse du tentateur, et se flatter qu'il ne mourrait pas : *Nequaquàm moriemini.* Mais à nous, chrétiens, à nous dont les yeux sont continuellement frappés de l'image de la mort; à nous que la mort, pour ainsi parler, environne de toutes parts ; à nous qui la voyons dans les autres, et qui, par nos infirmités, en faisons déjà dans nous-mêmes les tristes épreuves, nous dire : Vous ne mourrez point : *Nequaquàm moriemini*, c'était la dernière des tentations par où le démon semblait devoir nous attaquer, et encore moins nous tromper. C'est néanmoins celle par où il nous attaque le plus souvent : et ce qu'il y a de plus étrange, c'est celle qui lui réussit le mieux. L'artifice est grossier, je l'avoue, mais notre aveuglement en est d'autant plus déplorable lorsque nous y sommes surpris. Or, nous le sommes à tous moments. Car le démon qui cherche en tout notre ruine, et qui connaît notre faible, n'a qu'à nous prendre par là, en nous disant : Tu ne mourras pas encore de ceci; nous le croyons. Il n'a qu'à nous faire entendre que nous sommes jeunes, que rien ne presse, que nous aurons le loisir de penser à nous; sans examiner davantage, nous nous en fions à lui, et, dans cette confiance malheureuse, nous vivons tranquillement et toujours dans les mêmes dissolutions, toujours dans le même désordre d'une vie mondaine, toujours dans le même état d'une conscience déréglée : pourquoi? parce que nous ne sommes jamais persuadés, j'entends d'une persuasion efficace, qu'il faut mourir.

Il semble que nous soyons même en cela d'intelligence avec notre ennemi. Car, bien loin que nous soyons jamais persuadés de la mort, nous ne voulons pas l'être, nous craignons de l'être, nous éloignons de nous toutes les vues qui pourraient nous servir à l'être, et ces vues, qui devraient nous sanctifier, ne font communément que nous

troubler, que nous désoler, que nous consterner, quelquefois même que nous irriter, quand, aux approches de la mort, on nous tient le moindre discours, et qu'on nous fait la moindre ouverture touchant le danger où nous nous trouvons. De là vient ce qu'a sagement remarqué saint Chrysostome, que la plupart des hommes meurent sans croire mourir, et presque toujours avec une assurance présomptueuse de ne pas mourir. De là vient que ceux-là mêmes à qui constamment et visiblement il reste moins de jours à vivre, sont toutefois ceux qui travaillent plus pour la vie. Combien en verrez-vous qui, frappés d'une maladie mortelle et déjà condamnés par le jugement public, forment des desseins, s'engagent dans des entreprises, s'inquiètent de mille affaires temporelles, comme s'ils avaient le plus grand intérêt dans l'avenir? Combien de vieillards accablés sous le poids des années, et n'ayant plus qu'un pas à faire jusqu'au tombeau, sont aussi avides des biens de la terre, que s'ils les devaient posséder durant des siècles entiers? De là vient que les grands du monde, par une fatalité, si je l'ose dire, attachée à leur condition, ne savent jamais où ils en sont quand ils sont presque au moment de la mort, et cela parce qu'on est prévenu qu'ils ne le veulent pas savoir. De là vient que chacun conspire à les tromper dans des conjonctures où il serait si important de leur ouvrir les yeux. On les assure que tout va bien, lorsqu'il est évident que tout va mal; on les félicite d'un léger succès et d'un changement assez favorable en apparence, mais qui n'est au fond qu'un dernier effort de la nature défaillante; on leur cache adroitement et avec soin toutes les marques et tous les présages qu'on découvre en eux d'une mort certaine; on leur exagère la force et la vertu des remèdes, sans leur parler jamais du souverain remède, qui est la pénitence. On les amuse de la sorte, et par quels motifs? motifs tout humains : une femme, par un excès de tendresse; des enfants, par respect ou par intérêt; des étrangers, par complaisance; des domestiques, par crainte; tellement qu'ils ignorent toujours la vérité, et qu'en mourant même ils se tiennent encore sûrs de ne pas mourir.

De là vient que ceux qui, par état et par un devoir propre de leur ministère, devraient pourvoir à ce désordre et parler avec moins de réserve, ont tant de peine eux-mêmes à s'expliquer qu'ils s'en reposent les uns sur les autres, un médecin sur le confesseur, et un confesseur sur le médecin, ne voulant ni l'un ni l'autre se faire porteurs d'une parole dont Dieu leur a pourtant confié l'importante, quoique dure et fâcheuse commission, et sacrifiant à de faibles considérations le salut d'une âme dont l'éternelle destinée dépendait de leur fidélité. De là viennent, s'il faut enfin se déclarer, et presser le malade, dans l'extrémité où il est, de recourir aux sacrements, de là, dis-je, tant de précautions, tant de déguisements et de détours. On l'assure qu'il n'y a rien encore à désespérer, que, quand on l'exhorte à donner cette marque de religion, ce n'est pas qu'on le croie dans un péril qui ne souffre plus de retardement, mais qu'il est bon de se prémunir

de bonne heure et de se mettre l'esprit en repos : c'est-à-dire, qu'on lui ôte un des plus puissants motifs de pénitence, et peut-être le seul dont il soit alors capable d'être touché, savoir, la vue prochaine du jugement de Dieu. Ce ne fut point ainsi que se comporta le prophète, quand au nom du Seigneur et avec une sainte liberté, il avertit le roi de Juda que sa fin approchait, et qu'il fallait se disposer à partir pour aller rendre compte au souverain juge : *Dispone domui tuæ : quia morieris tu, et non vives* (Isaï. 38). Il lui prononça cet arrêt sans adoucissement : Vous mourrez : *Morieris.* Il n'eut égard, ni à sa grandeur royale, ni au trouble où le jetterait cette parole de mort : *Morieris tu;* Vous mourrez, prince, vous en personne, vous, tout monarque et absolu que vous êtes. Ah ! chrétiens, où trouve-t-on aujourd'hui des prophètes, je ne dis pas pour les rois et pour les têtes couronnées, mais même pour les autres conditions du monde, et surtout pour ceux qui dans le monde ont quelque distinction, soit de la naissance, soit du rang ? Je ne m'étonne point que dans des accidents imprévus et singuliers, on meure sans être persuadé qu'on va mourir. Tel est l'affreux châtiment de Dieu, et c'est en quoi consiste cette impénitence malheureuse dont je vous parlais il y a quelque temps, lorsque Dieu, pour punir le pécheur, permet que la mort le surprenne dans son péché. Mais ce n'est pas là de quoi il s'agit. Ce que je ne puis assez déplorer, ni assez condamner, c'est que des mourants que Dieu appelle par les voies les plus communes, que des mourants à qui la mort laisse jusqu'au dernier soupir le libre exercice de leur raison, que des mourants pour qui la divine justice se relâche de tous ses droits en s'accommodant à leurs besoins, et leur donnant tout le loisir de se reconnaître, meurent avec cela sans être persuadés de la nécessité actuelle et de la proximité de la mort; et que ce défaut de persuasion ne soit plus précisément l'effet d'une vengeance rigoureuse du ciel qui les châtie, ni d'un événement inopiné qui les déconcerte, mais d'une insurmontable obstination qui les aveugle; que ce soit nous-mêmes, pour ainsi dire, qui prenions à tâche de nous jouer nous-mêmes, de nous séduire nous-mêmes, croyant les choses, non pas comme elles sont, mais comme il nous plairait qu'elles fussent : voilà ce qui me paraît digne, non plus de toute ma compassion, mais de toute mon indignation.

Or, quel est le remède, chrétiens ? le voici, tiré de la doctrine et des maximes de saint Grégoire pape, qui, de tous les Pères de l'Eglise, me semble avoir été sur le sujet que je traite, un des plus éclairés. Première maxime; c'est d'entretenir habituellement dans nous une persuasion générale de la mort, qui rectifie toutes nos erreurs particulières : c'est-à-dire, d'opposer continuellement à nos assurances présomptueuses touchant la mort, l'idée vive de la mort; de rappeler souvent dans notre esprit cette pensée salutaire : Je mourrai, et je mourrai dans un de ces moments où je n'aurai pas cru devoir mourir. Ainsi l'oracle même de la vérité me l'a-t-il fait connaître; et malheur

à moi si, malgré les termes exprès de l'Evangile, malgré la menace de Jésus-Christ, je n'en suis pas encore persuadé. Souvenir de la mort que Moïse recommandait tant au peuple de Dieu, convaincu qu'il était que cette nation si inconstante et si indocile demeurerait dans la soumission, tandis qu'elle aurait cet objet présent devant les yeux : *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent* (Deut. 32) !

Seconde maxime : avoir un ami sincère et droit, un ami qui, sans nous ménager, sans écouter les sentiments d'une amitié faible ou intéressée, vienne à nous dans le danger, et nous dise avec le même zèle et la même force que le prophète : Mettez ordre à votre conscience, et au plus tôt; car la mort n'est pas loin : *Dispone domui tuæ ; morieris enim tu.* Exiger de lui comme le meilleur office que nous en puissions attendre, qu'il ne diffère point à s'expliquer, et qu'il ne craigne point, en s'expliquant, de nous contrister ; lui faire bien comprendre que par là nous jugerons s'il est parfaitement à nous, que par là nous le distinguerons des faux amis, que par là nous lui serons redevables d'une des grâces les plus précieuses, qui est la persuasion de la mort au temps même de la mort. Car voilà ce que nous devons souhaiter d'un ami. Tous les autres services hors celui-là, ou qui ne vont pas là, sont vains, sont méprisables, souvent même sont dangereux. Mais penser au salut d'un mourant, mais prendre soin de son âme et de son éternité, mais le disposer par de sages conseils à finir chrétiennement une vie dont le terme doit être un souverain bonheur ou un souverain malheur, c'est là proprement être ami jusqu'à la mort. Cherchons-le, cet ami fidèle, et où? non point parmi les mondains : s'ils sont amis, (et combien peu même le sont !) c'est selon le faux esprit du monde, c'est par rapport aux frivoles avantages du monde, c'est pour établir, pour avancer un ami dans le monde. Mais nous le trouverons parmi ce petit nombre d'hommes vertueux et de zélés serviteurs que Dieu s'est réservés jusqu'au milieu du monde, et dont la piété nous est connue. Nous le trouverons parmi les ministres de Jésus-Christ : amis d'autant plus solides, qu'après nous avoir aidés à bien vivre, ils nous aident encore à bien mourir.

Troisième maxime : s'affermir contre la crainte de la mort, parce que c'est la crainte immodérée de la mort qui nous en rend la pensée si odieuse et la persuasion si difficile. Ce qu'on craint, on aime à se le représenter dans un long éloignement, et l'on tâche même à en perdre absolument la mémoire, comme si jamais il ne devait arriver. Or, par où combattre cette crainte? par les armes de la foi, par les motifs de l'espérance chrétienne, par les saintes ardeurs de la charité divine. Pour cela, se dire souvent à soi-même dans le secret du cœur : *Ecce sponsus venit* (Matth. 25) ; Allons, mon âme, allons au devant de l'époux ; le voilà qui s'avance. Il ne viendra pas, mais il vient déjà : *Ecce sponsus venit.* Ce n'est point pour vous perdre, mais pour vous tirer des misères de cette vie mortelle, et vous faire entrer en posses-

sion de son royaume. Ce n'est point pour vous rejeter de sa présence, mais pour vous recueillir, au contraire, dans son sein, et pour vous unir éternellement à lui : *Ecce sponsus venit.* Langage, il est vrai, trop relevé pour des âmes sensuelles ; mais sentiment ordinaire aux saintes âmes, vue consolante qui les rassure, qui les fortifie, qui les anime. Dans cette disposition, elles se plaisent à envisager la mort de près ; et plus elles l'envisagent de près, plus elles se préparent à la recevoir, plus elles redoublent leurs soins, leur activité, leur ferveur : *Ecce sponsus venit, exite obviàm ei.* Car, à quoi nous porte cette persuasion ? à une sainte vigilance contre la mort, qui va faire le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Qui le croirait, chrétiens, qu'on pût trouver un préservatif contre la mort, qu'on pût, malgré son incertitude, s'assurer de la mort, qu'on pût, en quelque sorte, faire changer de caractère à la mort ; et au lieu qu'elle est trompeuse, la rendre fidèle ou lui ôter au moins le pouvoir de nous trahir ? Voilà toutefois l'important secret que le Sauveur du monde a pris soin de nous apprendre ; et ce secret, dit saint Chrysostome, est renfermé dans cette seule parole : Veillez : *Vigilate* (Matth. 25). Parole à laquelle il semble que le Fils de Dieu ait attaché des bénédictions infinies ; parole dont il a fait la conclusion presque universelle des divins enseignements qu'il nous a donnés, et parole aussi dont la pratique est comme le précis et l'abrégé de toute la sagesse chrétienne. Car, à quoi tend la sagesse de l'Evangile ? à la grande affaire du salut. D'où dépend cette essentielle, cette unique affaire ? de la mort. Et quel moyen plus infaillible et plus nécessaire pour nous prémunir contre la mort, et pour nous mettre à couvert de ses surprises, que la vigilance ? *Vigilate.*

En effet, reprend saint Bernard, quoi que je fasse, les circonstances particulières de la mort seront toujours incertaines pour moi ; mais tout incertaine qu'est la mort et qu'elle sera toujours dans ses circonstances, je puis faire en sorte qu'elle ne me surprenne jamais. Malgré toutes mes réflexions et toutes les recherches dont je pourrais user pour pénétrer dans l'avenir, j'ignorerai toujours le temps de ma mort, le lieu de ma mort, le genre de ma mort : pourquoi ? parce que ce sont des mystères que le Père céleste a réservés non-seulement à sa souveraine puissance, mais à sa divine prescience : *Quæ Pater posuit in suâ potestate* (Act. 1). Mais, sans savoir le temps de ma mort, je puis vivre à tous les temps dans une telle attention sur moi-même, qu'il n'y ait jamais une heure où la mort ne me trouve pas en garde ; sans savoir le lieu de ma mort, je puis tellement attendre la mort dans tous les lieux, qu'il n'y en ait jamais un où je ne sois pas à couvert de ses piéges ; sans savoir le genre de ma mort, c'est-à-dire, sans savoir si ce sera une mort lente ou une mort subite, une mort

tranquille ou une mort accompagnée de violentes douleurs, une mort qui laisse à mon esprit toute sa raison, ou une mort qui le trouble, je puis prendre de si justes mesures, que, du reste, ce ne soit jamais une mort imprévue. Et voilà ce qui fit la différence des vierges sages et des vierges folles dont il est parlé dans l'Évangile. Les unes n'étaient pas plus instruites que les autres du moment où l'époux devait arriver; mais dans cette incertitude, les unes par précaution tinrent toujours leurs lampes allumées, au lieu que les autres s'endormirent et laissèrent, pendant leur sommeil, leurs lampes s'éteindre.

Or, c'est ici même, chrétiens, que nous devons adorer la providence de notre Dieu; c'est, dis-je, dans cette incertitude de la mort, tout affreuse qu'elle est d'ailleurs, et dans l'effet salutaire qu'elle produit. Car c'est par là que Dieu nous retient dans l'ordre, et qu'il nous oblige à veiller sans cesse sur nos actions, à mesurer tous nos pas, à peser toutes nos paroles, à purifier toutes nos pensées, à régler tous les désirs de notre cœur. Si je savais quand je dois mourir, où je dois mourir, comment je dois mourir, peut-être vivrais-je dans un plus grand repos, mais je vivrais avec moins de dépendance; au lieu que l'incertitude du temps où je mourrai, de la manière dont je mourrai, me réduit à l'heureuse nécessité d'étudier soigneusement tous mes devoirs, et de m'appliquer régulièrement et constamment à les remplir. Etre un moment hors de cette disposition, je veux dire hors de cette vigilance chrétienne, c'est, dit saint Jérôme, agir contre tous les principes et toutes les lumières de la raison : pourquoi? parce que c'est commettre à un seul moment l'éternité toute entière.

Mais il s'ensuit donc que la plupart des hommes, et même des plus clairvoyants et des plus sages dans l'opinion des hommes, ne sont néanmoins que des aveugles et des insensés. Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, la conséquence n'est que trop juste, et l'Ecriture ne nous le dit-elle pas en des termes formels? n'a-t-elle pas sur ce point condamné hautement de folie la prudence du siècle la plus raffinée? Que peut-on penser autre chose, quand on voit des hommes tels qu'à la honte du christianisme nous en voyons dans tous les états; des hommes qui se piquent d'être vigilants et habiles sur tout le reste, et qui négligent la seule affaire où il faudrait l'être; des hommes si attentifs aux moindres intérêts de la vie, et qui abandonnent au hasard le capital intérêt dont la mort doit décider; des hommes qui passent des mois, des années à régler des comptes dont ils sont chargés devant d'autres hommes comme eux, et qui ne pensent jamais à régler ce grand compte dont ils sont responsables à Dieu; des hommes qui ne croient jamais avoir pris assez de sûreté dans la conduite du monde, et qui risquent tout dans la conduite du salut? Tel est néanmoins l'aveuglement de tant de chrétiens, et plaise à Dieu que ce ne soit pas le vôtre. Car, selon la parole et l'expression du Fils de Dieu, où est

aujourd'hui le serviteur fidèle et prudent qui veille pour être toujours en disposition de recevoir le maître qu'il attend, et dont il craint d'être surpris ? *Quis, putas, est fidelis dispensator et prudens* (Luc. 12)? Parlons sans figure, et ne parlons même d'abord que de quelques points particuliers. Est-ce veiller, que de remettre au temps de la mort à s'acquitter de certains devoirs d'une obligation également indispensable devant Dieu et devant les hommes : par exemple, à payer des dettes qui toujours grossissent d'une année à l'autre, et qu'on laisse à la bonne ou mauvaise foi d'un héritier avare qui saura bien, par mille chicanes, les contester et s'en décharger; à faire des restitutions auxquelles on aurait dû pourvoir, et dont on se repose sur des enfants pour qui elles deviendront une nouvelle matière de crime et un sujet de damnation ; à satisfaire des domestiques qui ne touchent presque jamais rien de leur salaire, et qui viennent par leurs représentations importunes, quoique justes d'ailleurs, interrompre un mourant et le zèle des ministres employés auprès de lui à discuter des articles embarrassants; à éclaircir des difficultés et des doutes dont la résolution dépend de mille circonstances qu'il faudrait faire connaître et sur quoi l'on n'a plus le loisir de s'expliquer ; à voir un ennemi, et à se réconcilier avec lui, quand on ne peut plus lui pardonner de cœur, parce qu'on a vécu dans une haine invétérée et qu'on ne le fait appeler que par je ne sais quelle cérémonie, plutôt que par religion? Je ne pousse pas plus loin ce détail ; mais pour dire quelque chose de plus général et encore quelque chose de plus essentiel, est-ce veiller, que de pratiquer si peu de bonnes œuvres, que d'être si peu appliqué aux exercices du christianisme, que de commettre si aisément le péché, que d'y demeurer habituellement, que de n'avoir presque jamais recours à la pénitence, et de s'exposer ainsi à toutes les suites d'une mort inopinée et réprouvée?

Ah ! mes frères, préservons-nous de ce malheur : craignons la mort, mais ménageons tellement cette crainte, qu'elle nous serve de défense contre la mort même ; et puisque l'avantage le plus solide qui nous en peut revenir est de veiller sans relâche, veillons au même temps que nous craignons, et autant que nous craignons ; remettons-nous souvent dans l'esprit ces comparaisons familières, mais convaincantes, dont se servait saint Chrysostome, pour faire comprendre sensiblement à ses auditeurs la vérité que je vous prêche. Car, disait ce Père, on n'attend pas à équiper un vaisseau quand il est en pleine mer, battu des flots et de la tempête, et dans un danger prochain du naufrage ; on ne pense pas à munir une place quand l'ennemi arrive et qu'il l'investit ; on ne commence pas à meubler le palais du prince quand le prince est à la porte et sur le point d'y entrer : figures naturelles qui nous font mieux sentir la nécessité d'une vigilance prompte et assidue, que tous les raisonnements. Non, non, ajoute saint Grégoire pape, il ne sera pas temps de se disposer au jugement de Dieu, quand ces signes avant-coureurs de la venue du

Fils de l'Homme paraîtront, je ne dis pas dans le ciel ni sur la terre, mais dans nous-mêmes ; quand le soleil s'obscurcira, c'est-à-dire, quand notre raison sera dans le désordre et dans les ténèbres où la présence et l'horreur de la mort ont coutume de la jeter; quand la lune s'éclipsera, c'est-à-dire, quand notre volonté, marquée par l'inconstance de cet astre, sera affaiblie et hors d'état de former aucune résolution; quand les étoiles tomberont du firmament, c'est-à-dire, quand nos sens seront troublés et que nous en aurons perdu l'usage. Souvenons-nous de l'excellente réflexion de saint Augustin, qui seule, bien méditée, vaut tout un discours : que, pour mourir chrétiennement, il ne suffit pas, lorsque la mort approche, de penser à la mort, ni même de se préparer à la mort, mais qu'il faut y avoir pensé et s'y être préparé : pourquoi? parce que Jésus-Christ, dont toutes les paroles sont autant d'oracles, et qui sait renfermer dans un mot les plus profonds mystères du salut, ne nous a pas dit : Préparez-vous alors ; mais : Soyez prêts : *Estote parati* (Luc. 12). D'où je tire cette terrible conclusion, qu'il y a un temps où l'on peut se préparer à la mort et être réprouvé de Dieu. Ainsi en arriva-t-il à ces mêmes vierges, j'entends ces vierges folles dont je vous ai déjà proposé l'exemple : elles se préparèrent, elles coururent chercher de l'huile pour remplir leurs lampes, mais trop tard; l'époux était entré dans la salle, et elles en trouvèrent, à leur retour, la porte fermée. Combien de mourants que Dieu réprouve lors même qu'ils se préparent, et dont l'actuelle préparation, par un juste jugement du ciel, n'empêche pas l'éternelle damnation ; parce qu'au lieu d'une préparation entière et consommée, ce n'est qu'une préparation imparfaite et commencée? Ils s'éveillent de leur assoupissement, ils prennent en main la lampe de la foi, l'onction de la charité leur manque, et ils s'empressent, ils s'inquiètent, ils s'agitent; mais l'époux cependant avance, la mort les enlève, la porte de la miséricorde leur est fermée, et Dieu leur déclare qu'il ne les connaît pas.

Soyons donc prêts, mes chers auditeurs, et toujours prêts : *Estote parati*, et que cette préparation ne consiste point seulement en des projets vagues et sans fruit, à quoi se termine souvent toute la disposition que nous apportons à la mort; mais en des actions et des effets, en de sérieux examens, en de fréquentes confessions, en de ferventes communions, en de saintes retraites, en d'utiles lectures, dans les aumônes, dans les prières, dans tous les exercices de la piété chrétienne : car, sans cela, tout le reste n'est qu'illusion. Ne nous fions point à la vigilance des autres, et, dans une affaire où il s'agit de nous-mêmes, ne comptons, pour y veiller, que sur nous-mêmes. Dieu nous a donné des pasteurs, dit l'apôtre saint Paul, qui veillent sur nous, comme étant responsables de notre salut; mais, après tout, nous sommes nos premiers pasteurs, et, en bien des rencontres, nos uniques pasteurs ; et toute la vigilance des pasteurs de l'Eglise ne nous garantira pas des périls de la mort, si elle n'est accompagnée et sou-

tenue de la nôtre. S'ils nous refusent leurs soins et qu'ils nous laissent périr, ils rendront compte à Dieu de notre perte, mais nous n'en serons pas moins perdus; la rigoureuse justice que Dieu exercera sur eux, pour nous avoir abandonnés, ne diminuera rien de celle qu'il exercera sur nous pour nous être abandonnés nous-mêmes. Car, si Dieu les a menacés, en leur confiant nos âmes, de les leur redemander : *Sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram* (Ezech. 33), je puis bien vous appliquer la même menace, et vous dire, de la part de Dieu, qu'il vous redemandera vous-mêmes à vous-mêmes, puisqu'il vous a spécialement chargés de vous-mêmes : *Animam autem tuam de manu tuâ requiram.*

Mais, quelle est la pratique de cette vigilance si nécessaire? Je la réduis à trois points, qui comprennent en abrégé toute la morale de l'Évangile, et qui sont comme les principes fondamentaux de toute notre conduite à l'égard de la mort. Premièrement, se tenir toujours dans l'état où l'on voudrait mourir, du moins, n'être jamais dans un état où l'on aurait horreur de mourir; et la raison est qu'on peut mourir partout et à chaque instant. Or, prenant cette règle, et sans sortir de cette assemblée, m'adressant à vous, mes chers auditeurs, si je vous demandais : Etes-vous prêts? qu'auriez-vous à me répondre? Mais, ce que je ne puis ici vous demander à chacun en particulier, vous pouvez, chacun en particulier, vous le demander à vous-mêmes : Voudrais-je mourir dans cette habitude criminelle, et porter au tribunal de Dieu tant de péchés qu'elle m'a fait commettre, et qu'elle me fait commettre tous les jours? voudrais-je mourir avec ce ressentiment que je conserve dans mon cœur, et qui m'entretient dans une division dont Dieu est offensé et le monde même scandalisé? voudrais-je mourir redevable au prochain de telle et telle injustice que ma conscience me reproche, et sur quoi je ne puis attendre de la part de Dieu nulle rémission, tant que je pourrai la réparer et que je ne la réparerai pas? Le voulez-vous en effet, mon cher frère, voulez-vous, dis-je, mourir de la sorte? mais, si vous ne le voulez pas, il faut donc sortir de cet état, et au plus tôt : car vous y pouvez mourir autant de fois que vous y restez de moments, puisqu'il n'y a pas un moment où vous ne soyez exposé au coup de la mort.

Secondement, faire toutes ses actions en vue de la mort, c'est-à-dire, agir en tout comme l'on voudrait l'avoir fait à la mort : pour cela, ne rien entreprendre, ne rien exécuter, n'arrêter, ne régler rien touchant l'emploi de la journée, qu'auparavant et en esprit on ne se soit mis au lit de la mort, et qu'on n'ait bien pensé devant Dieu ce qu'alors on jugera de cette affaire où l'on se sera embarqué, de ce dessein qu'on aura formé, de ces moyens qu'on aura pris pour y réussir : ce qu'on approuvera, ce qu'on blâmera, ce qui consolera, ce qui affligera; comment on souhaitera de s'être comporté dans cette occasion, d'avoir parlé dans cette conversation, d'avoir rempli cette charge, cette commission, de s'être acquitté de ses exercices de pénitence, de

charité, de religion. Prévenu de ces idées, on n'estime rien, on ne veut rien, on ne dit rien, on ne fait rien qui ne soit selon la loi de Dieu ; et tout ce qu'on estime, c'est en chrétien qu'on l'estime ; tout ce qu'on veut, c'est en chrétien qu'on le veut ; tout ce qu'on dit, c'est en chrétien qu'on le dit ; tout ce qu'on fait, c'est en chrétien et avec zèle, avec ferveur, qu'on le fait.

Troisièmement, rentrer souvent en soi-même, s'examiner souvent soi-même pour se bien connaître : et qu'est-ce que j'appelle se bien connaître ? c'est connaître toutes ses obligations, tout le bien qu'on doit pratiquer et qu'on ne pratique pas, tout le mal qu'on doit éviter et qu'on n'évite pas, à quoi l'on doit prendre garde dans la condition où l'on est, les obstacles qu'on y trouve ou les avantages pour le salut, avec quels progrès on y avance, ou à quels égarements on y est sujet. Avoir pour cette recherche si solide et si importante des temps marqués dans l'année, dans le mois, dans la semaine ; méditer sur cela, délibérer, former ses résolutions, pleurer le passé, assurer l'avenir, et prendre sans cesse une ardeur toute nouvelle. C'est ainsi que notre crainte, selon l'expression du prophète royal, devient notre plus ferme appui, parce qu'elle sert à exciter notre vigilance : *Posuisti firmamentum ejus formidinem* (Ps. 88). Telle était la crainte des saints et le fruit qu'ils en retiraient. Tous les jours de leur vie, non-seulement ils envisageaient la mort, non-seulement ils veillaient pour se disposer à la mort, mais ils apprenaient la science de la mort : comment ? en se faisant de la vie même comme un apprentissage et un exercice de la mort ; et c'est ce qui me reste à vous expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Se faire de la vie même comme un apprentissage de la mort, et, par cet apprentissage de la mort, apprendre en effet et se former à mourir, n'est-ce pas non-seulement un paradoxe, mais une contradiction ? Car, sans prétendre subtiliser dans une matière aussi solide que celle-ci, tout apprentissage suppose deux conditions, savoir : un fréquent exercice de la même chose, et le pouvoir de la recommencer tout de nouveau et de la rectifier quand une fois on n'y a pas réussi. Or, de ces deux conditions, ni l'une ni l'autre ne se trouve dans la mort, puisqu'on ne meurt qu'une fois, et qu'après la mort, soit qu'elle ait été sainte ou criminelle, il n'y a plus de retour. Ce qui a fait dire à saint Augustin que, de toutes les fautes, les plus irréparables sont celles que l'on commet à la mort. Cependant, chrétiens, c'est la maxime de tous les Pères de l'Église, qu'on peut apprendre à mourir, et que cette science est la plus éminente de toutes les sciences après la science de Dieu, si toutefois elle peut être distinguée de la science de Dieu. Il y a, disent-ils, un apprentissage pour la mort, et c'est dans cet apprentissage que les saints se sont formés : tout leur soin pendant la vie a été d'étudier la mort ; et comme il est naturel de faire

parfaitement ce que l'on sait, et ce que l'on a même pratiqué par un long usage, ils sont morts en saints, parce qu'ils possédaient excellemment la science de la mort.

Or, il ne tient qu'à nous de les imiter. Car, voici trois vérités qui nous regardent aussi bien qu'eux, et que nous devons tous nous appliquer à nous-mêmes. La première : nous mourons tous les jours, selon la parole du Saint-Esprit ; il nous est donc aisé d'apprendre à mourir. La seconde : toutes les créatures qui nous environnent nous apprennent actuellement, ou, pour mieux dire, nous forment à mourir ; notre ignorance est donc sans excuse, si nous ne savons pas mourir. La troisième : la vie chrétienne à quoi Dieu nous a appelés, est, pour ainsi parler, une continuelle pratique de la mort ; nous sommes donc bien coupables de n'être pas plus versés et plus expérimentés dans l'art de la mort. Les conséquences sont évidentes, et je vais vous faire convenir des principes.

Non, chrétiens, il n'est pas vrai dans un sens que nous ne mourons qu'une fois. Nous mourons à toute heure ; et à toute heure nous pouvons, je ne dis pas seulement sans crime, mais avec mérite, mourir volontairement et librement. En effet, quand Dieu menaça le premier homme qu'il mourrait dès qu'il aurait désobéi : *In quâcumque die comederis, morte morieris* (Genes. 2), l'arrêt, selon la remarque de saint Irénée, s'exécuta dans Adam au moment qu'il eut violé le précepte du Seigneur. Autrement, ajoute le même saint, Dieu aurait été peu efficace et peu sincère dans le jugement qu'il avait prononcé. Car il n'avait pas dit au premier homme : Tu mourras un jour, tu mourras dans un certain temps, tu mourras après avoir vécu tant d'années et tant de siècles ; mais il lui avait dit absolument : Tu mourras au jour même et dans l'instant que tu auras péché : *In quâcumque die*. Et c'est ainsi que la chose s'accomplit. Dès lors Adam, en punition de sa désobéissance, devint sujet à toutes sortes d'infirmités : dès-lors il sentit affaiblir son tempérament, et son corps dégradé, si je l'ose dire, du privilége de l'innocence, commença à déchoir, et par conséquent à mourir. Or, ce qui se vérifia dans Adam, se vérifie également dans nous, et les païens mêmes l'ont bien reconnu. Nous nous trompons, disait un de leurs sages, et notre erreur est d'envisager toujours la mort comme future : *In hoc fallimur, quòd mortem prospicimus* (Senec.). Bien loin que cela soit, une grande partie de la mort est déjà passée pour nous : *Magna pars ejus jam præteriit ;* et nous devons faire état qu'elle tient sous son domaine tout ce qui s'est écoulé jusqu'à présent de notre vie : *Et quidquid ætatis retrò est, mors tenet.* Mais saint Paul l'a dit encore plus expressément, et la parole de cet apôtre doit être ici d'une toute autre autorité : *Quotidiè morior per vestram gloriam, fratres* (1. Cor. 15). Il n'y a point de jour, mes frères, écrivait-il aux Corinthiens, que je ne meure ; et la gloire que je reçois de vous fait qu'il n'y a point de jour que je ne meure avec joie et avec plaisir.

Or, supposé que nous mourrions tous les jours, pouvons-nous dire qu'il est difficile d'apprendre à mourir: et puisqu'à tous moments nous mourons par nécessité, qui nous empêche de nous accoutumer à mourir par choix et par volonté? J'avoue, poursuit saint Augustin, enchérissant sur cette pensée, que nos yeux sont comme enchantés par la vue des choses présentes: mais s'il y a un charme dans nos yeux, nous en devons chercher le remède dans nos esprits; et le remède est de bien comprendre que ce corps, qui nous paraît vivant, est en effet un corps qui se détruit et un corps mourant: *Fascinatio est in visu, sed remedium in intellectu: vides viventem, cogita morientem.* Ces paroles sont pleines de force et d'énergie: Vous vivez, dit saint Augustin, mais le même principe qui vous fait vivre est celui qui vous fait mourir; et quoique vos sens vous disent le contraire, c'est à votre raison de les corriger, en vous remontrant à vous-mêmes que cette vie, qui vous semble vie, n'est qu'un commencement et un progrès de mort: *Vides viventem, cogita morientem.*

Mais encore, ajoute saint Augustin, qui nous enseignera à mourir, et à quelle école irons-nous pour apprendre cette incomparable leçon? Qui nous l'enseignera, chrétiens? toutes les créatures de l'univers, et surtout celles par qui nous subsistons même et nous vivons. Car ne sortons point d'abord hors de nous-mêmes, mes frères, dit l'Apôtre: c'est dans nous-mêmes que nous trouvons toutes les preuves d'une mort certaine. Nous n'avons qu'à nous interroger nous-mêmes: tout ce qu'il y a dans nous nous dira d'une voix secrète, mais unanime, qu'il faut mourir; et quoi que nous puissions opposer en notre faveur, nous n'aurons jamais d'autre réponse que celle-là: *Il faut mourir.* Tu es riche et dans l'opulence; mais *il faut mourir.* Tu as du crédit et de la réputation; mais *il faut mourir.* Tu es jeune, et en état de goûter les délices de la vie; mais *il faut mourir.* Tu es l'idole du monde; mais *il faut mourir.* Voilà le seul langage que nous entendons: pourquoi? parce que Dieu, en nous créant, a gravé dans le fond de notre être cette réponse générale que nous font tous les éléments qui nous composent, et qui, en se détruisant les uns les autres, nous détruisent nous-mêmes avec eux. Ne nous contentons pas de cela, mais regardons autour de nous: je dis que toutes les créatures qui nous environnent, et qui servent à notre entretien, non-seulement nous annoncent la mort, mais nous forment actuellement et nous exercent à mourir. Comment cela? en nous quittant, en se séparant de nous, en cessant d'être à nous: ce qui déjà, comme l'observe ingénieusement saint Augustin, est un véritable exercice de la mort. Car, à combien de choses pouvons-nous dire que nous sommes déjà morts, et que nous mourons sans cesse? les plaisirs de la jeunesse ne sont plus pour nous, et nous ne sommes plus pour eux; la joie d'hier n'est plus aujourd'hui, et nous sommes morts pour elle; les honneurs qu'on nous a rendus autrefois ne sont plus rien, et l'oubli, qui lui-même est une espèce de mort, les a anéantis dans la mé-

moire des hommes ; et, comme ces honneurs et ces plaisirs nous ont déjà quittés, tout le reste, je ne dis pas nous quittera, mais nous quitte à mesure que nous en usons. Or, n'est-ce donc pas un aveuglement bien grossier que le nôtre, si, par tant d'essais et tant d'épreuves de la mort, nous ne parvenons pas à acquérir la science de la mort ?

Mais le grand et essentiel engagement que nous avons à cette science pratique et à cet exercice de la mort, c'est la profession du christianisme où Dieu nous a appelés, puisque, selon toutes les règles de l'Ecriture, la vie chrétienne n'est rien, à proprement parler, qu'une continuelle mort. Et voilà pourquoi saint Paul, qui comprenait admirablement cette vérité, ne donnait point aux premiers fidèles d'autre idée de ce qu'ils étaient que celle-ci : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Coloss. 3). Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Consepulti estis cum Christo per baptismum in mortem* (Rom. 6). Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême, qui est pour vous un sacrement et un mystère de mort : ce qui se doit entendre, ajoute saint Chrysostome, non pas dans un sens figuré, mais à la lettre et dans la rigueur des termes. Car, à quoi vont toutes les maximes de la vie chrétienne, sinon à détacher l'âme du corps, c'est-à-dire, à la détacher des plaisirs du corps, à la détacher des sensualités du corps, à la détacher de la servitude et de l'esclavage du corps ? Or, détacher l'âme du corps qu'est-ce autre chose que lui apprendre à mourir ? *Porro secernere animam à corpore, quid aliud est quàm emori discere* (Chrys.) ? Dégageons-nous, disait un païen, de cet attachement honteux qui assujettit en nous l'esprit à la chair, et par là, nous nous accoutumerons à mourir : *Disjungamus nos à corporibus, et sic consuescamus mori* (Senec.). Mais ce que les philosophes disaient inutilement, quoique magnifiquement, notre religion nous fait une loi de l'exécuter saintement et généreusement : car elle nous détache de nos corps par la mortification ; et en nous détachant de nos corps, elle nous fait entrer dans la pratique de cette mort en quoi consiste le mérite de la vie.

Suivons donc, mes chers auditeurs, le mouvement et l'attrait de son esprit. Détachons-nous de ce corps que l'Ecriture appelle si souvent *corps de péché*, et n'attendons pas que la mort nous en dépouille par force, puisqu'il est en notre pouvoir de nous en dépouiller nous-mêmes par vertu. Une âme qui ne renonce à son corps que dans l'instant de la mort, est une âme indigne de Dieu. Vous demandez des pratiques pour bien mourir ; en voici une, sans laquelle j'ose dire que toutes les autres sont vaines et chimériques. Détachez votre âme de tout ce que vous aimez hors de Dieu : voilà, en deux mots, la science de la mort. Prévenez par une mortification volontaire les opérations violentes et douloureuses de la mort. La mort vous ôtera l'usage des sens ; faites-les mourir par avance, en leur retranchant tout ce qui peut déplaire à Dieu : liberté des paroles, curiosité des regards, délicatesse du goût. La mort vous enlèvera vos biens ; quittez-les dès

maintenant d'esprit et de cœur. Bien loin d'avoir cette soif insatiable d'amasser, d'accumuler trésors sur trésors, faites-vous, selon Dieu, une sainte gloire de les distribuer. Bien loin d'envier ce que vous n'avez pas, donnez sans peine et avec joie ce que vous possédez. La mort vous séparera de vos amis; faites de bonne heure avec eux un divorce chrétien, et renoncez à ces sociétés libertines, à ces conversations dangereuses, à ces engagements tendres, à ces commerces suspects. Ne réservez rien, et souvenez-vous de la belle pensée de l'abbé Rupert, que la mortification, pour faire l'office de la mort et pour en avoir les qualités, doit être absolue et universelle : que, comme on ne dit point qu'un homme soit mort pour avoir perdu, ou la parole, ou la vue, mais que pour cela, il faut qu'il soit privé de toute action et de tout sentiment; aussi ne dit-on pas qu'un chrétien soit mortifié pour avoir réprimé quelqu'un de ses appétits sensuels, s'il ne les a réprimés tous, et s'il ne les a tous soumis à Dieu. Quand il vous arrivera des disgrâces, des afflictions, des calamités, des pertes, dites à Dieu, en vous élevant au-dessus de vous-mêmes par l'esprit de la foi : Soyez béni, Seigneur; autant est-ce pour moi d'anticipé sur ce qu'il aurait fallu faire à la mort. Ce que vous m'ôtez, elle me l'aurait ôté, et c'est un tribut que je lui aurais dû payer; mais m'en voilà heureusement quitte. J'aurais tenu par là au monde, mais vous avez rompu mes liens; et par votre infinie miséricorde, vous avez si bien ménagé les choses, que pour peu que je réponde à vos desseins, la mort n'aura plus rien d'affreux pour moi.

Si vous êtes, mes chers auditeurs, dans ces dispositions, encore une fois, rendez-en grâces au ciel, car c'est être préparé à la mort. Et ne me répondez point qu'une telle vie est une vie triste. Qu'elle le soit, j'y consens; mais cette vie triste est suivie d'une mort pleine de consolation, et surtout d'une mort de prédestiné. Or, une mort sainte est un avantage que nous ne pouvons assez priser, ni acheter trop cher. Je vais plus loin, et je prétends même que, tout compensé, la vie d'un chrétien mort au monde et à tout ce qui pourrait l'attacher dans le monde, est mille fois plus tranquille, et par conséquent plus heureuse que celle de ces mondains si vifs pour le monde, et qui craignent tant d'en sortir et de le perdre. Cette seule pensée : Rien ne m'arrête, et je suis prêt à partir dès qu'il plaira à Dieu de m'appeler, est pour une âme le plus doux repos et le bonheur le plus solide. Mais vivre de la sorte, c'est ne pas vivre, ou c'est vivre comme si l'on ne vivait pas : ah ! chrétiens, n'est-ce pas aussi ce que demandait l'Apôtre aux premiers fidèles, et ce que je dois vous demander à vous-mêmes? *Reliquum est ut qui utuntur hoc mundo, tanquàm non utantur* (1. Cor. 7). Mes frères, usez du monde comme si vous n'en usiez pas : c'est-à-dire, vivez comme si vous ne viviez pas; vivez sans aimer la vie, ni tous les biens de la vie; vivez à Dieu, vivez pour Dieu, vivez en Dieu, afin de vivre éternellement dans la gloire avec Dieu. Je vous le souhaite, etc.

SERMON POUR LE VENDREDI DE LA IV^me^ SEMAINE.

Sur l'éloignement de Dieu et le retour à Dieu.

Hæc cùm dixisset, voce magnâ clamavit : Lazare, veni foras : et statim prodiit qui fuerat mortuus.

Ayant parlé de la sorte, il cria à haute voix : Lazare, sortez : et à l'heure même le mort sortit du tombeau. (S. Jean, ch. 11.)

Sire,

Quand le Sauveur du monde ressuscita la fille du prince de la synagogue, il ne prononça pas une parole, et il se contenta de lui prendre la main et de la relever : *Tenuit manum ejus, et surrexit puella* (Matth. 9). Quand il ressuscita le fils de la veuve de Naïm, il parla, et parla en maître : *Adolescens, tibi dico, surge* (Luc. 7); Jeune homme, levez-vous, je vous le commande; et le mort aussitôt lui obéit : *Et resedit qui erat mortuus* (*Ibid.*) Mais pour ressusciter Lazare, que fait-il? non-seulement il parle, mais il crie à haute voix, il prie son Père de l'exaucer, il pleure, il frémit, il s'émeut : *Clamavit, lacrymatus est, infremuit, turbavit seipsum* (Joan. 11). Ne nous étonnons pas, chrétiens, de la différence de ces trois résurrections : en voici, dans la pensée de saint Augustin tout le mystère. La fille du prince de la synagogue venait d'expirer; elle avait encore, pour ainsi dire, son âme sur ses lèvres : lui rendre la vie, c'était, ce semble, un miracle facile à Jésus-Christ; aussi ne lui en coûta-t-il que de le vouloir. Le fils de la veuve de Naïm n'était pas seulement mort, mais sur le point d'être inhumé; car on le portait en terre, et l'on faisait actuellement la cérémonie des funérailles : le ressusciter, c'était l'effet d'un pouvoir plus absolu; et voilà pourquoi le Sauveur des hommes usa de commandement. Mais Lazare était déjà dans le tombeau, et il y était depuis quatre jours : faire revivre un mort de quatre jours, ce devait être le chef-d'œuvre et comme un dernier effort de la toute-puissance du Fils de Dieu.

Or, toutes ces figures, mes frères, dit saint Augustin, nous marquent de grandes vérités; et ces résurrections visibles, si nous en savons pénétrer le secret, sont autant de règles que Dieu nous propose pour une autre résurrection intérieure et invisible, mais bien plus importante, qui est la conversion de nos âmes. Rendons-nous donc attentifs, pour comprendre aujourd'hui ce que Dieu veut nous enseigner. Frappons à la porte afin qu'on nous ouvre : *Omnia ista innuunt nobis aliquid; intentos nos volunt; ut pulsemus hortantur* (August.). Et pour obtenir les lumières du Saint-Esprit, à qui seul il appartient

de nous donner l'intelligence de notre évangile, implorons le secours de la Mère de Dieu, en lui disant : *Ave, Maria.*

Il est évident, chrétiens, qu'outre la première vue que se proposa Jésus-Christ en ressuscitant Lazare, et qui fut de donner aux Juifs une preuve éclatante et convaincante de sa divinité, il eut encore dessein de nous marquer dans toutes les circonstances de ce miracle, les déplorables suites du péché, et les merveilleux effets de la grâce : les déplorables suites du péché, pour nous en donner l'horreur, et les merveilleux effets de la grâce, pour réveiller notre confiance et pour exciter en nous le zèle de notre sanctification. En effet, m'attachant à mon évangile, et, selon l'interprétation de saint Augustin, le prenant dans un sens moral, sans m'écarter en rien du sens historique, j'y découvre deux choses très-utiles pour notre commune instruction, et qui vont partager ce discours, savoir, l'état d'un juste qui se pervertit, et l'état d'un pécheur qui se convertit : l'état d'un juste qui se pervertit, représenté dans la mort de Lazare ; et l'état d'un pécheur qui se convertit, figuré dans sa résurrection. L'un et l'autre, comme vous le verrez est si naturellement exprimé, que tout ce que nous dirons de Lazare, ou mourant et mort, ou rentrant dans la vie et ressuscité, vous instruira des vérités les plus essentielles qui regardent ou notre éloignement de Dieu, ou notre retour à Dieu. Venez donc, justes et pécheurs : venez, justes, et reconnaissez-vous dans ce tableau, qui, sous la figure d'un mort ami de Jésus-Christ, doit vous faire craindre souverainement la mort d'une âme par le péché ; venez, pécheurs, et contemplez-vous dans ce même tableau, qui, sous la figure d'un mort de quatre jours ressuscité, doit, si vous voulez profiter de la parole que je vous prêche, vous faire non-seulement désirer, mais espérer la résurrection de votre âme par la grâce. Venez, justes, et vous apprendrez quelles démarches conduisent, même les amis de Dieu, à l'état de perdition : ce sera la première partie ; venez, pécheurs, et vous apprendrez par quelles voies vous devez marcher, pour parvenir à une solide et véritable conversion : ce sera la seconde partie. Heureux, si je puis engager par là les uns à ne pas déchoir de leur état de justice, et les autres à sortir de l'état de leur péché.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique l'homme, depuis sa chute, ait une pente naturelle, et par conséquent une malheureuse facilité à se pervertir, il est néanmoins vrai, et l'expérience nous le démontre, que, dans le cours ordinaire, il ne se pervertit jamais tout à coup, mais par degrés. C'est peu à peu, et d'une manière souvent imperceptible, que son désordre va toujours croissant ; et le Saint-Esprit ne pouvait nous mettre devant les yeux une plus sensible image de ce funeste progrès, qu'en nous proposant l'exemple de Lazare : car, ce n'est pas sans mystère que ce

même Lazare, qui, par une disposition particulière de Dieu, devait être la figure du pécheur, nous est représenté par l'Evangile en cinq différents états. Premièrement, comme malade et dans une extrême langueur : *Erat quidam languens Lazarus* (Joan. 11); secondement, comme assoupi et dans un sommeil léthargique : *Lazarus amicus noster dormit* (*Ibid.*); en troisième lieu, comme mort et sans aucun sentiment de vie : *Lazarus mortuus est* (*Ibid.*); ensuite, comme enseveli, et même depuis quatre jours : *Quatriduanus est* (*Ibid.*); enfin, comme infect et sentant déjà mauvais : *Domine, jam fœtet* (*Ibid.*). Or, quelle idée plus juste peut-on se former du malheur d'une âme qui, séduite par la passion et entraînée par le charme du monde, vient insensiblement à se corrompre, et qui, d'abord, n'a point d'autre marque de son déréglement qu'une certaine langueur dans le service de Dieu ; qui, de là, tombe dans une espèce de léthargie et dans un profond assoupissement sur tout ce qui regarde ses devoirs et l'affaire de son salut; qui, bientôt après, perd la vie de la grâce par le péché; qui, par de fréquentes rechutes, s'ensevelit, pour ainsi dire, dans l'habitude du crime; et, afin que l'application soit entière, qui, corrompue elle-même et dans ses maximes, et dans ses mœurs, répand encore au dehors une contagion mortelle, et infecte les autres de son mauvais exemple? N'est-ce pas ainsi que s'accomplit tous les jours ce mystère d'iniquité, et que l'on descend, sans y prendre garde, jusqu'au fond de l'abîme? Ecoutez-moi, et ne perdez rien d'une moralité aussi chrétienne que celle-là.

Le premier pas qui conduit à la mort, je dis à la mort de l'âme, c'est la langueur : *Erat quidam languens.* Non pas, reprend saint Bernard, et remarquez ceci, non pas cette langueur de charité dont l'Epouse des cantiques se faisait un mérite auprès de son divin Epoux, quand elle disait aux filles de Jérusalem : *Adjuro vos, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo* (Cant. 6); Je vous conjure, si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour pour lui : car, languir d'amour pour Dieu, ce n'est point un état imparfait, puisqu'au contraire c'est la perfection même. Non pas encore cette langueur involontaire et d'aridité dont se plaignait David, lorsque, touché du sentiment de sa misère, il disait à Dieu : *Anima mea sicut terra sine aquâ tibi* (Psal. 142); Mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride : car, cette sécheresse intérieure qui affligeait le saint roi, pouvait être une épreuve de Dieu, et une épreuve rigoureuse, sans être un désordre qu'il eût à se reprocher. Quand donc je dis langueur dans le service de Dieu, je conçois, et vous devez concevoir avec moi une langueur d'infidélité, une langueur qu'on ne peut imputer qu'à soi-même, et dont l'effet ordinaire est que, peu à peu, l'on se relâche de cette régularité qui entretenait la ferveur; qu'on se rebute de ses devoirs, qu'on s'ennuie de la dévotion, qu'on abandonne la prière, qu'on quitte l'usage des sacrements, qu'on se dégoûte de la parole de Dieu, qu'on a horreur des pratiques

de la pénitence, que les obligations les plus communes de la religion deviennent pesantes et onéreuses, qu'on s'en dispense aisément, qu'on ne s'en acquitte que très-négligemment, en un mot, qu'on ne sert plus Dieu en esprit, mais comme par cérémonie, l'honorant des lèvres et non du cœur : *Populus hic labiis me honorat* (Isaï. 29) ; car voilà le portrait que saint Bernard faisait autrefois de cette langueur spirituelle ; et Dieu veuille que notre expérience ne nous ait jamais fait sentir, ce qu'un sage discernement et l'esprit de Dieu lui en avait fait connaître.

De vous dire, chrétiens, que cette langueur est un état injurieux à Dieu, c'est sur quoi il serait inutile de m'étendre, puisque vous le comprenez assez de vous-mêmes, et que Dieu s'en est si hautement déclaré dans l'Ecriture. Car pourquoi, dans l'ancienne loi, Dieu rejetait-il expressément les victimes qui paraissaient languissantes, lorsqu'on les conduisait au sacrifice pour lui être immolées, sinon, dit saint Chrysostome, parce que la victime qu'on offrait au Seigneur représentait l'âme chrétienne, dont la vive et ardente piété devait être le véritable sacrifice de la loi de grâce ; et qu'en effet rien n'est plus indigne de Dieu qu'une âme lâche, qui n'est plus touchée ni de la vue de ses perfections, ni de la reconnaissance de ses bienfaits, ni de la terreur de ses jugements, ni de zèle et d'amour pour lui? Vous me demandez, disait-il aux Israélites, en quoi vous me déshonorez ; et moi je vous réponds : En ce que vous ne me présentez que des hosties méprisables ; en ce que vous n'offrez sur mon autel que ce qu'il y a dans vos troupeaux de malade et de languissant : *Dixistis : In quo despeximus nomen tuum? Si offeratis claudum et languidum, nonne malum est* (Malac. 1)? Or, ce que Dieu leur disait, il nous le dit à nous-mêmes. Pour toutes les choses du monde, vous êtes vifs et agissants ; mais pour moi, vous n'avez que de l'indifférence et de la froideur : s'il s'agit de vos affaires temporelles, de vos intérêts, de votre fortune, c'est là que tout votre feu se réveille et que vous redoublez vos soins ; mais s'agit-il de ma gloire? s'agit-il d'accomplir un devoir chrétien, de m'adresser une prière, d'assister au mystère redoutable de mes autels, d'examiner le fond de vos consciences, de méditer ma loi et de l'observer, d'écouter ma parole et d'en profiter? ce n'est alors que tiédeur et que négligence. Allez, mondains, allez chercher un Dieu qui puisse agréer votre culte et qui s'en tienne honoré ; mais, de ma part n'attendez que de justes reproches et de rigoureux châtiments. Langueur non moins pernicieuse à l'homme qu'elle est injurieuse à Dieu ; et cela comment? par mille raisons : parce que c'est une espèce de maladie que les remèdes les plus efficaces peuvent à peine guérir ; parce que, dans la pratique, cette guérison est en effet aussi rare que difficile ; parce qu'on voit bien plus d'impies se convertir de bonne foi, que d'âmes tièdes reprendre un esprit de ferveur ; parce que les conséquences de ce mal sont encore plus funestes que le mal même ; parce qu'elles sont d'autant plus à craindre qu'on les

craint moins, et que souvent on n'en voit pas même le péril; parce que, sous prétexte qu'on est exempt de certains vices grossiers, on vit dans une sécurité trompeuse; parce que c'est enfin pour cela que le Saint-Esprit, dans l'Apocalypse, a dit au tiède ces étonnantes paroles : *Utinam frigidus esses aut calidus* (Apoc. 3); Plût au ciel que vous fussiez ou tout à fait à Dieu, ou tout à fait contre Dieu! Mais cette morale me conduirait trop loin; passons à un autre point.

De la langueur, on tombe dans l'assoupissement; et le passage de l'une à l'autre est si naturel, que, selon le texte sacré, il est même comme infaillible. Dans ce premier état d'imperfection que je viens de marquer, quelque languissante que fût une âme, encore n'était-elle pas entièrement ni absolument insensible aux mouvements de la grâce; encore s'humiliait-elle et gémissait-elle quelquefois de son relâchement, encore était-elle quelquefois effrayée de cette menace : *Sed quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo* (*Ibid*.); Parce que vous êtes tiède, je commencerai à vous rejeter; encore, pour se garantir de ce malheur, écoutait-elle de temps en temps la voix de sa conscience : une prédication solide et touchante, une remontrance vive et forte, une maladie, une disgrâce, une affliction, ne laissaient pas d'avoir encore quelque vertu pour la réveiller et pour lui inspirer, malgré sa tiédeur, de bons désirs. Mais dans l'état dont je parle et que je déplore, on n'éprouve plus rien de tout cela. Ce qui causait à l'âme de saintes frayeurs, n'en cause plus; ce qui produisait des remords, n'en produit plus; ce qui excitait la douleur et la componction, ne se fait plus même sentir; ce qui donnait de la confusion, ne fait plus rougir : pourquoi? parce que l'assoupissement est formé. On est encore, quant à l'essentiel, ami de Dieu, mais on l'est comme Lazare, dont le Sauveur disait : *Lazarus amicus noster dormit* (Joan. 11). Car, de même que le sommeil du corps tient toutes les opérations des sens liées et suspendues, aussi, dans ce désordre où l'âme se trouve, il semble qu'on ait des yeux pour ne plus voir, et des oreilles pour ne plus entendre : *Ut videntes non videant, et audientes non intelligant* (Luc. 8).

Et voilà, mes chers auditeurs, l'état malheureux où parurent ces trois disciples que Jésus-Christ avait choisis pour l'accompagner au jardin, et pour être témoins de ses derniers sentiments la veille même de sa passion. Cet adorable Sauveur venait de les quitter; et en les quittant il les avait avertis que l'heure approchait où leur fidélité serait mise à l'épreuve de la plus violente tentation. Il leur avait représenté le danger pressant où ils étaient, et le scandale que causerait leur lâcheté s'ils l'abandonnaient. Il les avait exhortés à se tenir sur leurs gardes et à veiller : *Vigilate* (Matth. 24, etc.). Ainsi, dis-je, leur avait-il parlé, pour les préparer au combat; mais au bout de quelques moments, il les trouve assoupis et endormis : *Et invenit eos dormientes* (Matth. 26). Exemple, mais exemple terrible de ce qui nous arrive tous les jours dans la conduite du salut. On s'étonne et l'on a raison de s'étonner que malgré tous les oracles de la parole de Dieu, qui

nous crient sans cesse : Veillez ! tant de chrétiens, sages d'ailleurs selon le monde, s'endorment néanmoins sur l'essentielle affaire de leur éternité : et n'est-il pas en effet comme incompréhensible qu'un homme instruit des principes de sa religion et qui connaît la nécessité et la difficulté de se sauver, qui se voit environné de précipices et d'écueils; qui sait que le monde, pour le perdre, lui dresse partout des embûches, que l'ennemi, comme un lion rugissant, tourne autour de lui pour le dévorer, que la mort l'attend comme un voleur pour le surprendre, qu'il est à la veille d'un jugement sans miséricorde et sur le point d'une éternité bienheureuse ou malheureuse dont il court tous les risques, puisse tomber dans un tel assoupissement et y demeurer? C'est ce que nous ne concevons pas; mais nous n'avons de la peine à le concevoir que parce que nous ne remontons pas jusques à la source et aux jugements de Dieu. Car, il est vrai que Dieu s'en mêle, et que cet assoupissement dont nous sommes la principale et première cause, est en même temps un des effets de sa plus sévère justice. Qui nous l'apprend ? lui-même par ces paroles d'Isaïe, trop expresses pour en douter, et trop funestes pour ne pas trembler : *Quoniam miscuit vobis Dominus spiritum soporis, claudet oculos vestros, et prophetas vestros operiet ;* Parce que le Seigneur a répandu sur vous un esprit d'assoupissement, c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, parce que, touché de vos infidélités, il a permis que vous soyez tombés dans l'assoupissement, vos yeux seront fermés à la lumière et aux plus claires vérités, et vous serez sourds à la voix de vos plus zélés prophètes. Ils vous parleront, et vous ne les entendrez plus ; ils vous reprocheront vos désordres, et vous ne les croirez plus. Or, cela même, reprend saint Chrysostome, ne s'accomplit pas tout à coup. Comme les vierges folles de l'Evangile, d'un assoupissement léger par où leur malheur commença, vinrent enfin à s'endormir tout à fait : *Dormitaverunt omnes, et dormierunt* (Matth. 25) ; de même en est-il d'un mondain qui quitte Dieu, et que Dieu délaisse. L'enchantement du siècle, l'éclat de la prospérité, l'amour du plaisir, la liberté, l'indépendance, l'impunité, tout cela l'endort peu à peu, jusqu'à le réduire au déplorable état où l'Écriture nous représente l'infortuné Jonas, lorsqu'au milieu de la tempête, tandis que les autres étaient dans l'effroi, il demeurait seul plongé dans un profond sommeil : *Et dormiebat sopore gravi* (Jonæ. 1). Un prédicateur a beau déclamer, un confesseur a beau conjurer, exhorter, menacer, après avoir bu ce calice d'assoupissement, et s'en être comme enivré dans le progrès d'une vie mondaine et sensuelle, on ne se réveille plus : *Dormiebat sopore gravi.* Et c'est ainsi, lâche chrétien, que vous devenez tous les jours plus insensible, en buvant, selon le langage du même Isaïe, le calice de la colère du Seigneur, et en le buvant jusques au fond : *Qui bibisti de manu Domini calicem iræ ejus, et usque ad fundum calicis soporis bibisti* (Isaï. 51).

Le mal peut aller encore plus loin, et il y va. Car, cet assoupissement conduit enfin à la mort ; et en ceci la destinée du pécheur est

malheureusement semblable à celle de ce prince réprouvé dont il est dit, au *livre des Juges*, que joignant la mort au sommeil, il périt par un coup du ciel dans le lieu même qui devait lui servir d'asile : *Qui soporem morti consocians, defecit et mortuus est* (Judic. 4). Car, de s'imaginer alors que la vie de la grâce puisse longtemps subsister ; de se flatter que, ne donnant presque aucune marque de religion et n'en pratiquant plus les œuvres, on en puisse conserver l'esprit ; de croire qu'on se préservera de cette seconde mort que cause le péché, sans faire paraître à l'égard de Dieu nul signe de vie : abus, chrétiens, et confiance présomptueuse. On meurt donc, et l'on cesse absolument de vivre pour Dieu ; et il n'est plus seulement vrai de dire : *Lazarus dormit,* Lazare dort ; mais il faut ajouter : *Lazarus mortuus est* (Joan. 11), Lazare est mort. Car le péché, j'entends le péché mortel, ou la mort de l'âme par le péché, succède à son assoupissement : une médisance grièvе qui échappe, une haine secrète qu'on nourrit dans le cœur, un emportement de vengeance qu'on ne réprime pas, une injustice que l'on commet, un désir criminel à quoi l'on consent, mille autres sortes de péchés contre lesquels on n'est point en garde, achèvent d'étouffer dans l'âme chrétienne cette étincelle de vie qui lui restait. De là ce juste en qui la grâce produisait des opérations saintes et méritoires, ce juste qui, malgré ses relâchements, avait encore l'habitude de la charité, ce juste qui, tout mourant qu'il était, ne laissait pas d'être encore ami de Dieu et enfant de Dieu, dépouillé de cette grâce qui l'animait, n'est plus devant Dieu qu'un triste cadavre sans action et sans mouvement : *Lazarus mortuus est.* Le comble de la désolation, c'est que l'on en vient souvent là sans le savoir, et que, par un aveuglement qu'on ne comprend pas, parce qu'il n'a point d'exemple dans la nature, quoique mort selon Dieu, l'on se croit toujours vivant.

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui ne manque presque jamais d'arriver dans le cours d'une vie lâche ; et tel fut l'état de cet évêque à qui Dieu disait : *Scio opera tua, quia nomen habes quòd vivas, et mortuus es* (Apoc. 3) ; Je sais quelles sont vos œuvres : vous passez dans le monde pour un homme vivant, et vous êtes mort. Comme s'il lui eût dit : Je sais que vous vous êtes acquis dans le monde une vaine estime : je sais qu'il y a des hommes trompés par la fausse apparence de votre vertu : je sais qu'on vous croit de la probité et de la piété ; mais je sais aussi que vous n'avez de tout cela que le nom : *Nomen habes quòd vivas.* Je sais qu'avec tout ce mérite qui éblouit les yeux, un péché que la passion vous cache et sur quoi elle vous aveugle, un péché que vous ignorez, mais dont votre conscience n'est pas moins chargée, un péché que vous vous dissimulez à vous-même, donne la mort à votre âme : *Nomen habes quòd vivas, et mortuus es.* Or, à combien de mes auditeurs ce reproche ne peut-il pas convenir ? Combien de chrétiens, réputés justes, ont en effet tous les dehors d'une vie pure et innocente, et sont toutefois comme des sépulcres blanchis, pleins de

corruption et d'iniquité? Combien de femmes, prétendues régulières et honnêtes, sont à couvert de la censure sur un certain honneur du monde, et dès-là croient avoir accompli toute justice et être en assurance auprès de Dieu, quoique mille péchés qu'elles ne comptent pour rien, immodestie, luxe, folles dépenses, amour d'elles-mêmes, dureté envers les pauvres, oisiveté molle, jeu sans règle, divertissements continuels et sans mesure, soient pour elles autant de principes de mort? Combien d'hypocrites dont la vie, sous le faux éclat de quelques actions saintes et vertueuses, n'est qu'un fantôme qui séduit? et combien d'autres, trompés par eux-mêmes et ne se connaissant pas, prennent pour sainteté, pour vertu, pour religion, ce qui, dans l'idée de Dieu, n'est que vanité, n'est qu'intérêt, n'est qu'imperfection? Tous, autant de sujets à qui l'on peut dire : *Nomen habes quòd vivas, et mortuus es.* Tous, dans la pensée de saint Augustin, autant de Lazares sur qui il faut que Jésus-Christ fasse agir sa grâce toute puissante, pour leur rendre cette vie divine que le péché leur a fait perdre.

Miracle, poursuit ce saint docteur, toujours accompagné, dans l'exécution, de difficultés et d'obstacles; mais dont les obstacles et les difficultés sont encore bien plus insurmontables quand l'âme, ainsi morte par le péché, au lieu de recourir promptement à l'auteur de la vie, et de se mettre en état, par la pénitence, d'être spirituellement ressuscitée, s'ensevelit dans son péché par l'habitude même du péché. Car voilà jusqu'où l'iniquité se porte; et s'il peut y avoir de l'ordre dans le déréglement d'une âme qui se pervertit, voilà l'ordre que le Saint-Esprit nous y fait remarquer. Ce péché qui, selon l'expression du prophète royal, est comme une fosse que l'impie s'est creusée, devient un tombeau pour lui. Ce n'est plus seulement un mort de quatre jours; mais, par le délai qu'il apporte à sa conversion, par la tranquillité avec laquelle il demeure dans la disgrâce de Dieu, c'est peut-être un mort de quatre années, souvent même de dix, de vingt années et au delà. Voulez-vous, mes chers auditeurs, que je vous représente en un mot, mais d'une manière sensible, l'affreux état où il se trouve alors? Figurez-vous l'état de Lazare dans le tombeau. Il avait, dit l'Evangéliste, les pieds et les mains liées, le corps enveloppé d'un suaire, serré de bandes, sous une pierre d'une énorme grosseur : *Ligatus pedes et manus institis, et facies illius sudario erat ligata* (Joan. 11). Tel est l'homme du siècle plongé dans son habitude: mille engagements le lient et l'attachent à la créature; mille embarras de conscience l'enveloppent sans qu'il voie de jour pour en sortir; le poids d'une longue habitude l'accable, et met le comble à son malheur aussi bien qu'à sa malice. Ah! mes frères, conclut saint Augustin, qu'il est difficile à un homme que le péché tient asservi de la sorte de se dégager et de se relever! *Quàm difficilè surgit, quem tanta moles consuetudinis premit!* Si ce n'était qu'un simple mort, c'est-à-dire, un pécheur seulement pécheur, mais sans attachement à

son péché, sans nulle obligation particulière qu'il eût contractée par son péché, il pourrait plus aisément revenir; et à force de s'écrier avec l'Apôtre : *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus* (Rom. 7)? Infortuné que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort? il aurait lieu d'espérer un heureux retour à la vie. Mais quand, après le péché, il se voit étroitement serré par les liens du péché; quand le péché, outre la mort qu'il lui a causée, l'a fait entrer en de malheureuses intrigues, l'a embarqué dans des commerces d'où il ne lui est plus libre de se retirer sans faire dans le monde des éclats auxquels il ne peut se résoudre, l'a jeté dans un gouffre et dans un labyrinthe d'affaires qui n'ont point de fin, l'a rendu personnellement responsable des crimes d'autrui; quand le péché attire après soi des restitutions, des réparations, des satisfactions qui doivent coûter, et dont rien néanmoins ne peut dispenser; ah! c'est alors qu'il faut à Jésus-Christ toute la vertu de sa grâce pour arracher cette âme du sein de la mort. C'est alors, et en vue d'une résurrection si miraculeuse, que cet Homme-Dieu ressent les mêmes mouvements dont il fut agité à l'aspect du tombeau de Lazare : c'est alors qu'il a de quoi pleurer, de quoi frémir, de quoi se troubler. Car, qu'y a-t-il, dit saint Augustin, de plus digne des larmes d'un Dieu qu'une âme créée à l'image de Dieu et devenue l'esclave du démon et du péché? Quel sujet plus capable de troubler un Dieu sauveur, que de voir dans l'habitude du crime et dans le centre de la perdition ce qu'il a sauvé?

Enfin, après la sépulture, suit la corruption du cadavre et l'infection même qui en sort : *Domine, jam fœtet* (Joan. 11). Car un pécheur dont le fond est gâté et corrompu, ne s'en tient pas là; et quand il le voudrait, il ne le peut pas. Son libertinage, qu'il avait intérêt de cacher, se répand malgré lui au dehors : peu à peu, il se fait connaître; et, à mesure qu'il se fait connaître, il devient contagieux. Comme il n'est rien de plus subtil à se communiquer que l'exemple, chaque exemple qu'il donne porte avec soi cette odeur de mort dont parlait l'Apôtre : *Odor mortis in mortem* (II. Cor. 2). Et parce que le monde est plein d'âmes faibles qui n'ont pas la force de résister aux impressions qu'elles reçoivent, non-seulement il les scandalise, mais il les corrompt. Ainsi, un père vicieux pervertit, sans le vouloir, même ses enfants. Ainsi, une mère coquette inspire l'air du monde à une fille qu'elle élève. Ainsi, un maître débauché rend des domestiques complices et imitateurs de ses débauches. Ainsi, une femme sans conscience dérègle toute une maison. Ainsi, un homme libertin et sans religion, abusant de son esprit et débitant ses fausses maximes, suffit pour infecter toute une cour. Ah! mon Dieu! un ouvrage digne de vous, c'est la conversion de ce pécheur : *Domine jam fœtet* (Joan. 11). C'est un homme pernicieux, et pour lui-même, et pour les autres; c'est un homme corrompu dans ses mœurs et dans ses sentiments : mais enfin, tout corrompu qu'il est, il peut encore servir de sujet à votre grâce. Je sais que, pour le

convertir, il ne faut pas moins qu'un miracle; mais ce miracle, Seigneur, est dans vos mains; il ne tient qu'à vous de le faire, et c'est celui, mes chers auditeurs, que je vais vous faire admirer dans la résurrection de Lazare. Lazare mort, figure d'un juste qui se pervertit. Lazare ressuscité, figure d'un pécheur qui se convertit : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il faut, dit saint Chrysostome, que la conversion d'un pécheur soit quelque chose de plus grand et de plus divin que la résurrection d'un mort, puisque les Pharisiens, qui refusaient à Jésus-Christ la qualité de Fils de Dieu, ne s'étonnèrent jamais qu'il ressuscitât les morts, et que toujours, au contraire, ils se scandalisèrent de ce qu'il s'attribuait le pouvoir de remettre les péchés. Aussi est-il vrai que le Sauveur du monde n'usa de cet empire absolu qu'il avait sur la mort, en ressuscitant les morts, que pour marquer celui qu'il avait sur le péché, en convertissant et en sanctifiant les pécheurs; et son dessein, remarque saint Chrysostome, fut toujours que l'un servît de preuve et de figure à l'autre, et que le miracle visible qu'il opérait lorsqu'il commandait aux morts de sortir de leurs tombeaux, nous représentât sensiblement le miracle invisible de sa grâce, lorsqu'il commande à une âme criminelle de sortir de son désordre, et qu'il la tire en effet de la puissance de l'enfer. Or c'est, chrétiens, ce qui paraît aujourd'hui dans l'exemple le plus authentique et le plus fameux de l'Evangile. Appliquons-nous à considérer ce miracle : n'en perdons pas une circonstance; et pour y observer quelque ordre, voyons ce qui engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare; voyons quelle condition il exigea avant que de lui rendre la vie; voyons quelles paroles il employa pour accomplir ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance; voyons de quelle manière Lazare, tout enseveli qu'il était, entendit sa voix et lui obéit; enfin, voyons ce qu'il ordonna à ses apôtres, et ce que ses apôtres exécutèrent au moment où le tombeau fut ouvert. De tout cela, formons-nous une idée de la conversion parfaite et de la justification du pécheur.

Qui donc engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare? le zèle de Marthe et de Madeleine, l'instante prière de ces deux sœurs en faveur de ce frère bien-aimé, qui faisait le sujet de leur douleur. Car, c'est pour cela qu'elles députèrent d'abord vers Jésus-Christ, et qu'elles lui firent dire : Seigneur, celui que vous aimez est malade : *Ecce quem amas, infirmatur* (Joan. 11). C'est pour cela que Marthe alla au devant de lui, qu'elle se jeta à ses pieds, et lui dit : Seigneur, si vous eussiez été présent ici, mon frère ne serait pas mort : *Domine, si fuisses hic, frater meus non esset mortuus* (*Ibid.*). C'est pour cela qu'elle lui marqua tant de foi et tant de confiance, lorsqu'elle lui répondit : Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Fils du Dieu vivant, et que rien ne

vous est impossible : *Utique, Domine, ego credidi quia tu es Christus filius Dei vivi* (Joan. 11). Ce n'est pas que le Sauveur du monde, pour d'autres raisons, n'eût déjà résolu de faire ce miracle; mais il voulait encore être prié. Il voulait que les pressantes sollicitations de Marthe et de Madeleine fussent un des motifs qui l'y portaient. Il voulait par là donner à connaître ses sentiments pour elles. En un mot, il voulait que Lazare fût redevable à ses sœurs de cette seconde vie, à laquelle il allait renaître; et par un secret de Providence qu'il était important de nous révéler, il voulait faire dépendre de l'intercession et de la charité de ces saintes âmes ce qui ne dépendait absolument que de lui-même.

Belle leçon, mes chers auditeurs, qui non-seulement autorise la créance catholique touchant l'intercession des saints, mais établit solidement et confirme un autre article de notre foi touchant la communion des saints, je veux dire, touchant l'obligation de prier les uns pour les autres. Leçon d'autant plus nécessaire dans le christianisme, qu'elle y paraît aujourd'hui, et qu'elle y est même, en effet, plus négligée. Je m'explique. Nous avons des frères selon l'esprit, et peut-être selon la chair, qui maintenant et au moment que je parle, égarés de la voie de Dieu, sont dans la voie de perdition et dans l'état de péché. Dieu veut les ressusciter par sa grâce; mais il veut au même temps que nous soyons auprès de lui les solliciteurs, les négociateurs, les coopérateurs de cette résurrection spirituelle. Il veut que nous la demandions avec ardeur, et que, par nos vœux et nos larmes, nous le forcions en quelque manière à nous l'accorder. Sans cela, il ne lui plaît pas d'ouvrir les trésors de cette grande miséricorde qui doit être le principe du salut et de la conversion des grands pécheurs. Ainsi, dit saint Fulgence, l'Eglise n'aurait pas saint Paul, ce vaisseau d'élection, si saint Etienne n'eût prié; et j'ajoute qu'elle n'aurait pas saint Augustin, ce docteur de la grâce, si sainte Monique n'eût pleuré. Il a fallu que cette mère zélée sentît une seconde fois, si j'ose m'exprimer de la sorte, les douleurs de l'enfantement, pour régénérer son fils à Dieu; et que le premier des martyrs employât la voix de son sang pour faire de son persécuteur un apôtre de Jésus-Christ. Ni Augustin, ni Paul n'étant pas alors en disposition de prier pour eux-mêmes, c'était à ceux que Dieu avait choisis et qui avaient grâce pour cela, de leur rendre ce favorable office. Autrement, qui sait si ces deux hommes, les lumières du monde chrétien, ne seraient pas toujours demeurés dans les ténèbres, l'un du vice, et l'autre de l'erreur? Or, ce qui a paru d'une manière miraculeuse dans ces conversions éclatantes, se passe encore tous les jours à l'égard de tant de pécheurs, sur qui Dieu ne répand ses dons que parce qu'il y a des justes charitables qui lui offrent pour eux des sacrifices, et que sa providence se plaît à sanctifier les uns par l'entremise et le secours des autres.

Ah! mes chers auditeurs, combien pensez-vous qu'il y ait dans le monde d'âmes perdues et comme abandonnées de Dieu, parce qu'il

n'y a personne qui prie, ni qui s'intéresse pour leur salut? Combien pourraient dire à Dieu ce que le paralytique disait à Jésus-Christ : *Domine, hominem non habeo* (Joan. 5); il y a tant d'années que je suis dans l'état déplorable de mon péché, parce que je n'ai pas un homme qui soit touché de ma misère et qui pense à m'aider. Si cette mère, d'ailleurs passionnée pour son fils, l'avait aimé en mère chrétienne, à force de solliciter auprès de Dieu pour sa conversion, elle l'aurait retiré de son libertinage et de ses débauches. Si cette femme mondaine, au lieu de certaines jalousies qui l'ont si cruellement tourmentée, et qui la piquent encore si vivement, avait eu une jalousie sainte et telle que l'avait l'Apôtre : *Æmulor enim vos Dei æmulatione* (II. Cor. 11); c'est-à-dire, si, dans un vrai désir de voir ce mari changer de conduite et quitter ses habitudes, elle se fût adressée au ciel, elle aurait eu la consolation de le ramener à Dieu. Si cet ami faible et complaisant s'était fait un point de conscience de remettre son ami dans l'ordre, et qu'il eût eu recours aux autels, d'un impie il en aurait fait un serviteur de Dieu. Mais où sont maintenant ces amitiés solides? où est ce zèle pur, cette charité divine? On s'inquiète, mais d'une inquiétude toute païenne; on a du zèle pour des enfants, mais un zèle fondé sur le sang et sur la chair. Que ce fils qu'on idolâtre tombe dans une maladie dangereuse, on fait cent fois à Dieu pour lui la prière de Marthe : *Domine, ecce quem amas infirmatur.* Mais est-il dans un engagement criminel, mais entretient-il un commerce qui le perd, mais mène-t-il une vie libertine et scandaleuse, on y est insensible; c'est un jeune homme, dit-on, que le torrent du monde entraîne; il en reviendra : cependant on le laisse dans son désordre, et il y vit peut-être pour n'en sortir jamais et pour y mourir.

Vous dirai-je, chrétiens, que cette insensibilité est un des articles dont nous aurons à répondre au jugement de Dieu; et que dans la rigueur de sa justice, Dieu nous demandera compte de ces âmes que nous aurons négligées, lorsqu'il nous était si aisé de contribuer à leur conversion et de l'obtenir? ce serait une morale terrible pour vous, mais où je ne dois pas m'engager, parce qu'elle est trop étendue et trop vaste. Quoi qu'il en soit, toujours est-il vrai que dans l'ordre de la prédestination, tel qu'il a plu à Dieu de l'établir et de nous le déclarer, la conversion des pécheurs est communément attachée aux prières des justes: que c'est ainsi, mon cher auditeur, que vous-même qui m'écoutez, avez peut-être été autrefois tiré de l'abîme, et que vous seriez le plus méconnaissant des hommes, si vous ne faisiez pas pour les autres ce que l'on a fait pour vous; que c'est en cela que consiste le zèle chrétien, et qu'au lieu de tant déclamer contre les impies, si, par une charité solide, vous preniez soin de prier pour eux, Dieu qui veut, tout impies qu'ils sont, les convertir, vous accorderait la grâce qui les doit sauver. Je sais qu'il y a des péchés pour lesquels le disciple même bien-aimé ne nous a pas conseillé de prier,

parce que ce sont des péchés atroces qui vont à la mort : *Est peccatum ad mortem ; non pro illo dico ut roget quis* (I. Joan. 5). Mais alors, dit saint Augustin, il faut recourir à l'artifice de Marthe : il faut, comme elle, faire prier Jésus-Christ, le grand avocat des pécheurs auprès de son Père, le souverain prêtre, le médiateur par excellence, et lui dire, avec cette bienheureuse fille : *Sed et nunc scio, quia quæcumque poposceris à Deo, dabit tibi* (Joan. 11). Il est vrai, Seigneur, il ne m'appartient pas de demander un miracle aussi singulier que la conversion de ce pécheur endurci ; mais je suis certain que si vous l'entreprenez, si vous employez pour lui votre intercession toute-puissante, rien ne vous sera refusé. Oui, chrétiens, Jésus-Christ, si je puis parler de la sorte, entrera en cause avec vous : ce cœur rebelle, ce cœur de pierre sera tout à coup fléchi et attendri ; la grâce y ranimera les sentiments de religion que le péché semblait y avoir étouffés ; ce pécheur ouvrira les yeux, il reconnaîtra son injustice, et son repentir l'effacera. On en sera surpris dans le monde ; mais ce prodige viendra d'une âme fidèle, d'une Marthe pieuse, d'une Madeleine fervente qui se sera prosternée devant le Seigneur, et qui l'aura touché par ses pleurs et par ses gémissements.

Ceci, toutefois, ne suffit point encore : car, pour ressusciter Lazare, le Fils de Dieu commanda qu'on levât la pierre qui fermait le tombeau ; et c'est une circonstance que les Pères ont remarquée, et d'où ils ont tiré une instruction bien importante pour nous. En effet, demande saint Chrysostome, pourquoi le Sauveur du monde exigea-t-il cette condition ? Il ne fut point nécessaire que la pierre fût levée, lorsqu'après sa mort il voulut se ressusciter lui-même et sortir du sépulcre. Ne pouvait-il pas faire à l'égard de Lazare le même miracle ? D'ailleurs, si cette pierre qui couvrait Lazare était un obstacle, ne pouvait-il pas, d'une parole lever tous les obstacles ? Ah ! mes frères, répond ce saint docteur, Jésus-Christ pouvait l'un et l'autre, et quant à son absolue puissance, le miracle qu'il allait opérer ne dépendait de nulle condition. Mais cet Homme-Dieu, qui disposait les choses selon les vues de son adorable sagesse, et qui prétendait que cette résurrection fût pour nous un parfait modèle de conversion, ne voulut rien faire sans la coopération de ceux qui s'intéressaient pour Lazare. Il voulut que les Juifs qui attendaient ce miracle y contribuassent eux-mêmes, et que leur ministère servît à l'accomplissement de ses desseins. Lever la pierre, c'était de leur part une action possible et facile : il voulut qu'il commençassent par là. Figure qui nous découvre un des points les plus essentiels touchant la justification des hommes. Car si vous êtes mort selon Dieu, mon cher auditeur, si vous avez perdu la vie de la grâce, le Sauveur du monde veut faire un miracle pour vous et en vous ; mais il y a des obstacles, dit saint Augustin, que vous devez auparavant et nécessairement lever. Il s'agit de ressusciter votre âme, de vous tirer de l'abîme du péché, de vous renouveler en esprit, et cet Homme-Dieu le peut : mais il veut, avant toutes choses,

que vous leviez certaines pierres de scandale, qui, dans le cours de la vie, sont des obstacles à sa grâce, et qui lui tiennent votre cœur fermé. Qu'arrive-t-il? On voudrait qu'il fît l'un sans demander l'autre. On voudrait qu'avec tous les obstacles que nous opposons à notre conversion, et qu'il nous plaît d'entretenir ou dans nous-mêmes ou hors de nous-mêmes, il opérât en nous les plus merveilleux effets de sa grâce vivifiante. On le voudrait, mais en vain. Jésus-Christ est le Dieu des miracles; mais ce n'est point un Dieu aveugle, pour prodiguer ses miracles et pour les avilir. De tous les miracles, notre conversion est celui qu'il souhaite le plus ardemment; mais il la souhaite selon les règles de cette sage miséricorde à laquelle il prétend que nous répondions, et qui doit être accompagnée de notre fidélité. D'espérer que pour parvenir à ce miracle, il sera toujours disposé à faire un autre miracle encore plus grand, qui serait de nous convertir et de nous sauver sans nous, c'est prendre plaisir à nous tromper nous-mêmes : *Tollite lapidem* (Joan. 11); Levez la pierre : c'est-à-dire, quittez ce commerce, retranchez ce luxe, renoncez à ce jeu, brûlez ce livre, fuyez ces spectacles, évitez ces occasions; car tout cela, ce sont comme des pierres qui vous rendent impénétrable aux traits de la grâce.

Mais dès que la grâce ne trouvera plus tous ces obstacles, vous verrez, aussi bien que Marthe, la gloire de Dieu, et la vertu du Très-Haut éclatera dans votre conversion : *Videbis gloriam Dei* (*Ibid.*). Sans cela, ne comptez pas sur un double miracle, lorsqu'un seul miracle suffit; et n'attendez pas que Dieu vous convertisse, ni qu'il vous sauve à votre gré. Quoi que vous en puissiez penser, il en faudra toujours revenir à la parole de Jésus-Christ : *Tollite lapidem;* puisqu'il est constant, dans les principes mêmes de la foi, que la première action de la grâce est d'éloigner de nous tout ce qui lui fait obstacle, et que c'est en cela qu'elle fait d'abord sentir son efficace, et qu'elle commence à être victorieuse.

Aussi, la pierre levée, que fait Jésus-Christ? c'est alors qu'il se met en devoir d'agir. Il tourne les yeux et il tend les bras vers le ciel; il rend grâce à son Père de l'avoir exaucé. D'une voix impérieuse il se fait entendre à Lazare, et lui ordonne de paraître : *Clamavit voce magnâ : Lazare, veni foràs* (*Ibid.*). Cette voix de majesté, qui, selon le témoignage de Jésus-Christ même, pénètre jusque dans le creux des tombeaux : *Qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei* (*Ibid.*); cette voix de tonnerre, qui, selon l'expression du prophète, brise les cèdres du Liban, divise la flamme du feu, ébranle et fait trembler les déserts, c'est-à-dire, dompte l'orgueil de la plus fière impiété, éteint l'ardeur de la plus vive cupidité, force la résistance de l'infidélité la plus obstinée : c'est cette voix qui frappe Lazare et qui le rappelle du séjour de la mort; et c'est pour obéir à cette voix, que Lazare sort au même instant de l'obscurité de son tombeau : *Et statim prodiit qui erat mortuus* (Joan. 11). Tandis qu'il était caché dans

ce lieu de ténèbres, la vertu de Jésus-Christ demeurait comme suspendue : il faut qu'il sorte dehors, qu'il se produise, qu'il se montre au jour pour être parfaitement ressuscité : *Lazare, veni foràs.* Or, voilà, mon frère, reprend saint Augustin, exhortant un pécheur et l'instruisant sur les devoirs de la vraie pénitence, voilà sur quoi vous devez vous former et ce que vous devez vous appliquer. Car tandis que vous fuyez la lumière, tandis que vous vous tenez enveloppé dans les ombres d'une conscience criminelle, tandis que vous ne découvrez pas le fond de votre âme, cette grâce qui ranime les morts, n'a dans vous ni pour vous nul effet de vie. Il faut que vous vous fassiez connaître, et que, par une confession sincère de vos désordres, vous sortiez comme un autre Lazare hors du tombeau : *Et statim prodiit qui erat mortuus.* Il faut que ce qu'il y a dans vous de plus intérieur soit révélé; et que, sans attendre le jugement de Dieu, vous comparaissiez devant le tribunal de ses ministres; que vous leur déclariez avec humilité et sans réserve ce que si longtemps peut-être vous avez affecté de vous cacher à vous-même. Car tel est l'ordre de Dieu, et c'est ainsi qu'il lui a plu d'attacher à cette déclaration la grâce de votre sanctification: *Lazare, veni foràs.* Cela vous trouble, dites-vous, et à peine y pouvez-vous penser sans frémir; mais la chose n'en est pour vous ni moins salutaire, ni moins nécessaire; et le trouble même qu'elle vous cause, est une preuve de sa nécessité. Car, pourquoi le Fils de Dieu se troubla-t-il en ressuscitant Lazare, sinon pour vous apprendre ce qui devait vous troubler vous-même? *Quid enim est, quòd turbavit semetipsum, nisi ut significaret tibi, quòd et tu turbari debeas?* ce sont les paroles de saint Augustin. Il se troubla, ajoute ce Père, parce qu'il le voulut; et nous devons nous troubler, parce qu'il le faut, et que ce trouble nous convient : *Turbatus est, quia voluit; nos, quia decet et oportet.* Son trouble fut un témoignage de sa charité et de sa miséricorde, et le nôtre doit être l'effet de notre contrition. Non, mon cher auditeur, ne craignez point de vous troubler vous-même quand vous êtes dans l'état du péché; mais craignez plutôt de ne vous pas troubler assez, puisqu'il n'y a que le seul trouble de la pénitence chrétienne qui vous puisse sauver. Troublez-vous, afin que Dieu, selon l'oracle de David, guérisse les plaies de votre âme, et qu'ému de votre douleur et de vos larmes, il en fasse un remède à vos maux : *Sana contritiones ejus, quia commota est* (Ps. 59). Si c'est trop peu de vous troubler, frémissez à l'exemple de Jésus-Christ; mais frémissez en esprit et dans les vues de la foi. Ne vous contentez pas d'une simple horreur qui passe et qui n'est que dans le sentiment. Car l'homme, dit admirablement saint Augustin, doit frémir contre lui-même; comment? en confessant ses iniquités; et pourquoi? afin que l'habitude du péché cède à la violence et à l'efficace du repentir : *Homo enim quasi fremere sibi debet in confessione peccatorum, ut violentiæ pœnitendi cedat consuetudo peccandi.*

Après cela, chrétiens, que restera-t-il, sinon que les prêtres représentés par les apôtres, ou plutôt, représentant les apôtres et Jésus-

Christ même, vous délient comme Lazare? *Solvite eum, et sinite abire* (Joan. 11). C'est là qu'ils commenceront à exercer en votre faveur leur ministère, et qu'en vertu de cette absolution juridique dont la grâce leur a été confiée, ils seront autorisés de Dieu, pour vous dégager des liens de votre péché : *Solvite eum.* Prenez garde : le Fils de Dieu ne dit pas seulement aux disciples, en leur montrant Lazare : Déclarez-le délié, mais déliez-le vous-mêmes : *Solvite;* pour nous marquer (c'est l'application que le saint concile de Trente fait de cette figure, et ses paroles doivent nous tenir lieu d'une décision expresse et infaillible), pour nous marquer que ce que nous appelons absolution dans le sacrement, n'est point une simple commission ou d'annoncer l'Evangile, ou de déclarer les péchés remis, mais un acte de juridiction par où le ministre et le lieutenant de Jésus-Christ prononce, exécute, remet, justifie. C'est pour cela même que Jésus-Christ, selon la solide remarque de l'abbé Rupert, usa, dans cette occasion, du même terme dont il devait se servir en faisant aux ministres de son Eglise cette promesse solennelle : *Quodcumque solveritis super terram, erit solutum et in cœlis* (Matth. 16); Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel : promesse où il ne prétendait pas précisément leur faire entendre que ce qu'ils auraient délié sur la terre serait délié pour la terre, comme s'ils n'eussent dû absoudre que des censures des hommes; mais où il voulait expressément s'engager à délier dans le ciel tout ce qu'ils auraient délié sur la terre : *Erit solutum et in cœlis;* parce qu'en effet le grand privilége de l'ordination et du sacerdoce devait être de pouvoir délier les consciences par rapport au jugement de Dieu. O mes frères ! conclut saint Augustin, dans la paraphrase de notre évangile, quel bonheur et quel avantage pour nous, si nous pouvions, en suivant ces règles, ressusciter les pécheurs, et nous ressusciter nous-mêmes avec eux! *O si possemus excitare homines mortuos, et cum ipsis pariter excitari!* en sorte, ajoutait cet incomparable docteur, que nous fussions aussi touchés de l'amour de cette vie bienheureuse qui ne doit jamais finir, que le sont les gens du siècle de cette vie mortelle qui leur échappe à tous les moments : *Ut tales essemus amatores vitæ permanentis, quales sunt amatores hujus vitæ fugientis.*

Plaise à Dieu, chrétiens, qu'il y en ait parmi vous de ce caractère, et que ce ne soit pas en vain que je vous aie développé ce grand miracle de la résurrection des âmes! plaise à Dieu qu'entre ceux qui m'écoutent il y ait quelque Lazare qui sorte de son tombeau, converti et justifié! Peut-être le plus endurci et le plus abandonné de ceux à qui je parle, est celui que Dieu a destiné pour cela; peut-être celui dont vous attendez moins ce merveilleux changement, et que vous savez y avoir plus d'opposition, est l'heureux sujet que Dieu a choisi. Pourquoi ne l'espérerais-je pas? pourquoi mettrais-je des bornes à la grâce de mon Dieu? le bras du Seigneur est-il raccourci? le Dieu d'Elie n'est-il pas encore le Dieu d'Israël? n'est-il pas toujours

le maître des cœurs? n'a-t-il pas le même pouvoir qu'il avait lorsqu'il ressuscitait les morts? et n'est-ce pas dans les plus grands pécheurs qu'il se plaît à faire éclater sa miséricorde? Faites, ô mon Dieu! que ce ne soit point là un simple souhait, mais que l'effet réponde à ma parole, ou plutôt à la vôtre; opérez ce miracle, non-seulement pour la conversion particulière de celui de mes auditeurs que vous avez en vue, mais pour l'exemple de tous les autres. Ainsi vous vérifierez, ô divin Sauveur, ce que vous fîtes dire à Madeleine et à Marthe, que la maladie de Lazare n'allait point jusques à la mort, mais qu'elle était pour la gloire de Dieu et du Fils unique de Dieu : *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro glorià Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam* (Joan. 11); ou si l'état de ce pécheur est un état de mort, cette mort passagère, reprend saint Augustin, n'ira pas jusques à une mort éternelle, mais elle servira à faire paraître, à faire admirer la vertu toute-puissante de Dieu : *Mors ista non erit ad mortem, sed ad miraculum.* Contribuons nous-mêmes à ce miracle, par là nous glorifierons Dieu, et nous rentrerons dans la voie de l'éternité bienheureuse où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA V^me^ SEMAINE.

Sur la Parole de Dieu.

Qui ex Deo est, verba Dei audit.
Celui qui est de Dieu, entend la parole de Dieu. (S. Jean, ch. 8.)

Sire,

Il n'est rien de plus efficace et de plus fort que la parole de Dieu. Je ne dis pas seulement cette parole conçue dans Dieu même, et par laquelle Dieu se parle à lui-même, qui est le Verbe incréé; mais celle que Dieu produit au dehors, et qu'il fait entendre à ses créatures, soit qu'il la leur adresse immédiatement, ou qu'il se serve pour cela du ministère des hommes qui en sont les organes et les interprètes. C'est cette parole que Salomon, dans le livre de *la Sagesse*, a appelée toute-puissante : *Omnipotens sermo tuus* (Sap. 18). Et en effet, à voir ce qu'elle a opéré, soit dans l'ordre de la nature ou dans celui de la grâce, rien ne lui convient mieux que ce caractère de toute-puissance : car c'est elle, dit l'Ecriture, qui, par un pouvoir souverain, a tiré tous les êtres du néant, qui a affermi les cieux, qui a donné à la

terre sa consistance et sa fécondité. C'est elle, selon l'expression de saint Paul, qui appelle les choses qui ne sont pas, et qui n'ont jamais été, comme si elles étaient; qui, en ressuscitant les morts, fera sentir un jour sa vertu à celles qui ne sont plus, et qui, sans aucune résistance, leur fait prendre, tandis qu'elles sont, tous les mouvements qu'il plaît à Dieu, leur créateur, de leur imprimer. En sorte qu'il n'y en a pas une, ajoute saint Augustin, qui, par quelque prodige extraordinaire, n'ait rendu hommage à cette adorable parole.

A peine fut-elle sortie de la bouche de Josué, que le soleil arrêta sa course. Moïse ne l'eut pas plutôt prononcée, que les eaux devinrent immobiles. Le ciel s'ouvrit et se ferma à mesure qu'elle fut employée par Elie. On vit la mer s'humilier et les tempêtes se calmer au moment que Jésus-Christ parla. Voilà ce que peut dans la nature la parole de Dieu : mais ce n'est rien encore, j'ose le dire, en comparaison des miracles éclatants qu'elle a faits dans l'ordre de la grâce. Car c'est cette même parole qui a converti et sanctifié le monde, qui a triomphé de l'idolâtrie, qui a dompté le vice et l'impiété, qui a brisé les cèdres du Liban et abattu l'orgueil des puissances de la terre : *Vox Domini confringentis cedros* (Ps. 28). C'est elle qui, annoncée par douze pêcheurs, s'est fait entendre par tout l'univers ; qui, sans nul artifice et sans nul secours de l'éloquence humaine, a persuadé les philosophes, a confondu les libertins, a convaincu les athées, en un mot, qui, par la seule force de la vérité, a engendré, pour m'exprimer avec l'apôtre saint Jacques, des millions de fidèles à Jésus-Christ : *Voluntariè enim genuit nos verbo veritatis* (Jac. 1). D'où vient donc, demande saint Chrysostome, que cette parole, toute féconde et toute divine qu'elle est, paraît aujourd'hui si faible et si stérile dans le christianisme? D'où vient que le saint ministère de la prédication, qui, dans le cours naturel de la Providence, devrait produire des fruits si abondants, par une malheureuse fatalité, est devenu, à notre confusion, un des emplois, ce semble, les plus inutiles? D'où vient même que la parole du Seigneur, bien loin d'être salutaire pour nous, a tous les jours un effet tout opposé ; et qu'au lieu d'être le principe de notre conversion, elle devient, par un jugement de Dieu bien redoutable, le sujet de notre condamnation ? C'est ce que j'entreprends d'examiner dans ce discours. Je veux vous découvrir la source d'où procède un mal si pernicieux ; et, en vous la faisant connaître, vous mettre en état d'y apporter les remèdes nécessaires. Il s'agit, ô Esprit-Saint ! de justifier votre parole. Répandez sur moi vos lumières, afin qu'à la faveur de vos lumières je puisse pénétrer dans les cœurs et y graver profondément les grandes vérités que cette matière m'engage à traiter. C'est la grâce que je vous demande par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

Il est constant, chrétiens, que jamais la parole de Dieu n'a été plus souvent annoncée dans le christianisme, qu'elle l'est de nos jours ;

mais il est également vrai que ce bon grain, semé dans le champ de l'Eglise, n'y fut jamais plus stérile, et que jamais les chrétiens n'en ont retiré moins de fruit. Il n'est point maintenant de prédicateurs de l'Evangile qui ne puissent se plaindre à Dieu, et lui dire avec Isaïe : *Domine, quis credidit auditui nostro* (Isaï. 53)? Seigneur, c'est votre parole que nous avons prêchée : nous avons paru dans le monde comme vos ambassadeurs; on nous a reçus, et reçus même avec honneur; mais s'est-il trouvé quelqu'un qui nous ait donné créance? Après nous être épuisés pour représenter de votre part les vérités éternelles, quel en a été le succès? Nous avons pu quelquefois remuer les consciences, exciter dans les cœurs la crainte de vos jugements; mais du reste, quel changement avons-nous vu dans les mœurs, et à quoi avons-nous pu connaître l'effet de votre sainte parole?

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui faisait autrefois l'étonnement des prophètes, et ce qui fait encore le mien. Je demande d'où peut venir cette inutilité de la parole de Dieu, et à qui elle doit être imputée? Est-ce à la parole même de Dieu? est-ce aux prédicateurs qui la débitent? Est-ce aux chrétiens qui l'écoutent? car il faut, par nécessité, que ce soit à l'un de ces trois principes. Or, de vouloir en accuser la parole de Dieu même, ce serait une injustice; car elle n'est pas moins puissante aujourd'hui qu'elle l'a été du temps des apôtres. De dire qu'elle s'est altérée dans la succession des siècles, ce serait tomber dans l'erreur de nos hérétiques. L'Eglise, dit Cassiodore, a toujours conservé et conservera jusqu'à la consommation des temps la parole de Dieu aussi pure que la foi. Nous prêchons le même Evangile que saint Pierre prêchait, lorsque, dans un seul discours, il convertit trois mille auditeurs; et quand le Saint-Esprit descendit visiblement sur les fidèles qui entendaient la parole de Dieu, comme il est rapporté par saint Luc, ce n'était pas une autre parole que celle dont nous vous faisons part tous les jours, et que vous écoutez dans nos temples? Quoi donc? sont-ce les prédicateurs qui causent ce désordre? J'avoue, chrétiens, que tous ne la dispensent pas avec les mêmes dispositions, ni la même édification. J'avoue qu'il s'en est trouvé, comme dit l'Apôtre, qui l'ont retenue captive; qu'il s'en trouve encore qui la rendent mercenaire, et qui, par une espèce de simonie, en trafiquent pour acheter je ne sais quel crédit et une vaine réputation dans le monde. J'avoue même que quelques-uns ont déshonoré le saint ministère par le déréglement de leurs mœurs; semblables à ces Pharisiens qui enseignaient, mais qui ne pratiquaient pas : *Dicunt, et non faciunt.*

Mais après tout, ce n'est ni au mérite, ni à la sainteté des prédicateurs que l'efficace de la parole de Dieu est attachée : elle opère par sa propre vertu, et elle a même cet avantage sur les sacrements, qu'elle ne dépend point de l'intention de ses ministres. S'ils la profanent, ils se pervertissent eux-mêmes; mais, en se pervertissant, ils ne laissent pas de sanctifier les autres, et l'on peut dire de cette

divine parole ce que saint Augustin disait du baptême conféré par les schismatiques : Il est nuisible à ceux qui le donnent mal, et il est profitable à ceux qui le reçoivent bien : *Nocet indignè tractantibus, sed prodest dignè suscipientibus.* Si donc, mes frères, la parole de Dieu fructifie si peu parmi vous, c'est à vous-mêmes que vous devez vous en prendre; et pour en venir à mon dessein, je trouve dans la plupart des chrétiens trois obstacles bien ordinaires à la prédication de l'Evangile, savoir : le dégoût de la parole de Dieu, l'abus de la parole de Dieu, enfin, une résistance volontaire à la parole de Dieu ; et ce sont ces trois obstacles que j'entreprends, ou de lever, ou du moins de combattre dans ce discours. Le dégoût de la parole de Dieu, qui se rencontre particulièrement dans les âmes lâches; l'abus de la parole de Dieu, où tombent communément les âmes vaines; la résistance à la parole de Dieu, qui est le caractère des pécheurs. Or, suivant l'ordre et le partage de ces obstacles ainsi distingués, j'avance trois propositions qui renferment un grand fonds d'instruction et de morale. Car je dis que le dégoût de la parole de Dieu est une des plus terribles punitions que doive craindre un chrétien : c'est la première partie. Je dis que l'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien : c'est la seconde. Je dis que la résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien : c'est la troisième. Les premiers ne l'écoutent point, parce qu'ils s'en dégoûtent; les seconds l'écoutent, mais non point comme parole de Dieu, et en cela ils en abusent. Les derniers l'écoutent, et l'écoutent même comme parole de Dieu, mais ne la veulent point pratiquer; et c'est ainsi qu'ils y résistent. De là, par une règle toute contraire, je veux conclure avec Jésus-Christ : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud* (Luc. 11); Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent. En trois mots : dégoût de la parole de Dieu opposé au bonheur de ceux qui l'écoutent : *Beati qui audiunt.* Abus de la parole de Dieu opposé au bonheur de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu : *Beati qui audiunt verbum Dei.* Résistance à la parole de Dieu opposée au mérite et à l'avantage de ceux qui l'écoutent comme parole de Dieu et qui la pratiquent : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* C'est tout le sujet de votre attention. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je vous l'ai dit, chrétiens, et il est vrai : c'est par la parole de Dieu qu'il a plû à la Providence de sanctifier le monde. Voilà le moyen que Dieu a choisi, et l'instrument dont il s'est servi pour la conversion des âmes. Il pouvait y en employer d'autres; mais, dans le cours ordinaire et même naturel de sa sagesse, il s'est en quelque sorte borné à celui-là. En effet, dit le grand Apôtre, la foi n'est venue que de ce

qu'on a entendu; et l'on n'a entendu que parce que la parole de Jésus-Christ a été prêchée: *Fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi* (Rom. 10). Or, ce qu'il disait alors de la foi à l'égard des infidèles, je puis le dire de la pénitence à l'égard des pécheurs, et de la persévérance à l'égard des justes: on ne se convertit et l'on ne change de vie que parce qu'on se sent touché des vérités éternelles, et ces vérités sont la parole de Dieu que l'on entend. Parole qui, publiée et légitimement annoncée par les ministres de l'Evangile, frappe d'abord nos oreilles, mais pénètre ensuite jusque dans nos cœurs, et en remue les plus secrets ressorts. Parole, ajoute excellemment saint Augustin, qui sert de disposition et comme de véhicule à toutes les grâces intérieures que Dieu veut répandre sur nous; parole qu'il nous fait distribuer comme un de ses dons les plus précieux, et qui, par une espèce d'enchaînement, attire encore tous les autres dons à quoi la prédestination de l'homme est attachée. N'est-ce pas ainsi que Dieu en a toujours usé? et en consultant les oracles de l'Écriture, ou plutôt l'expérience de tous les siècles, trouve-t-on que les hommes soient jamais sortis des ténèbres du péché, et parvenus à la lumière de la grâce par une autre voie que par celle de la parole qu'ils avaient entendue? D'où je conclus qu'un des plus grands malheurs que l'homme chrétien ait à craindre, disons mieux, qu'une des punitions de Dieu les plus visibles dont l'homme chrétien doive se préserver, est de tomber dans le dégoût de cette sainte parole. Car, quel malheur pour moi que de concevoir du dégoût pour ce qui doit me convertir, pour ce qui doit me sauver, pour ce qui doit m'affectionner à mes devoirs, pour ce qui doit guérir mes faiblesses, pour ce qui doit corriger mes erreurs, pour ce qui doit me ranimer si je suis tiède, pour ce qui doit m'éclairer si je suis aveugle, pour ce qui doit me nourrir si je suis vivant, pour ce qui doit me ressusciter si je suis dans un état de mort : et ne sont-ce pas là les effets de la parole de Dieu ?

Ceci, chrétiens, suffirait pour établir ma première proposition. Mais, parce que vous attendez que je vous en donne une intelligence plus parfaite, appliquez-vous à ce que je vais vous dire. Je n'examine point ici les sources d'où peut procéder ce dégoût si commun dans le christianisme, et si pernicieux. Si j'en voulais rechercher le principe, je vous ferais aisément reconnaître qu'il vient dans les uns d'un orgueil secret, dans les autres, d'un fonds de libertinage; dans ceux-ci, d'un attachement honteux aux plaisirs des sens, dans ceux-là, d'une insatiable cupidité des biens temporels. Car, le moyen, dit saint Chrysostome, de goûter une parole qui ne prêche que l'humilité, que l'austérité, que la pauvreté évangélique, tandis qu'on est ambitieux, sensuel, intéressé? Comment goûter ce qui remet sans cesse devant les yeux l'obligation indispensable de haïr et de fuir le monde, tandis qu'on a l'esprit et le cœur préoccupés de l'amour du monde? Voilà, dis-je, de quoi je vous ferais convenir, et par où vous verriez que ce dégoût de la parole de Dieu est de la nature de ces choses, qui, selon la doc-

trine des Pères, sont tout à la fois dans nous, et péché, et peine du péché; c'est-à-dire, de ces choses pour lesquelles Dieu nous punit, et par lesquelles il nous punit. Réflexion qui confondrait au moins notre infidélité, lorsque nous prétendons sur ce point nous justifier aux dépens de Dieu, puisqu'il est évident que tous les principes d'où naît le dégoût de sa parole, sont, par rapport à nous, autant de principes volontaires, et par là même autant de sujets de condamnation. Cependant, sans entreprendre de les approfondir, contentons-nous d'en voir les malheureuses conséquences. Car, que fait ce dégoût de la divine parole? il nous en éloigne, et il nous rend incapables d'en profiter. Or, l'un et l'autre est également à craindre, parce que l'un et l'autre est un des plus rigoureux châtiments que Dieu exerce sur un pécheur, quand il le livre dès cette vie à la sévérité de sa justice.

Savez-vous, chrétiens (ceci mérite votre attention, et, sous une figure sensible, va vous découvrir un des plus importants secrets de la prédestination et de la réprobation des hommes), savez-vous par où la colère de Dieu commença à éclater sur les Israélites, et par où ces esprits rebelles commencèrent eux-mêmes à s'apercevoir qu'ils avaient irrité contre eux le Seigneur? L'Ecriture nous l'apprend; ce fut par le dégoût qu'ils conçurent pour la manne. Je m'explique. Cette manne tombait du ciel, et c'était l'aliment dont Dieu les avait pouvus dans le désert, et qu'il prenait soin lui-même de leur distribuer chaque jour à proportion de leurs besoins. Nourriture qui les maintenait tous dans une santé parfaite; en sorte, dit le texte sacré, qu'on ne voyait point dans leurs tribus de malade : *Et non erat in tribubus eorum infirmus* (Psal. 104). Nourriture qui, toute simple qu'elle était, avait néanmoins les qualités les plus rares; qui, par une merveille bien surprenante, s'accommodait à tous les goûts, et qui, sans nul autre assaisonnement, leur tenait lieu des mets les plus exquis. Mais qu'arrive-t-il? A peine ont-ils secoué le joug du Dieu d'Israël, et par là obligé le Dieu d'Israël à se retirer d'eux, qu'il leur prend un dégoût de cette viande. Quoiqu'elle soit en substance toujours la même, elle commence à n'avoir plus pour eux le même attrait; ils ne vont plus la recueillir qu'avec dédain, et, dans l'usage qu'ils en font, ils n'y trouvent plus rien que d'insipide. Etonnés de ce changement, que se disent-ils les uns aux autres? *Anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo* (Num. 21): Quel prodige! cette manne, autrefois si délicieuse, nous est maintenant insupportable. Ils soupirent après des viandes plus matérielles et plus grossières; et l'Ecriture ajoute qu'au même temps la colère de Dieu s'éleva contre eux : *Et ira Dei ascendit super eos* (Ps. 77). Comme si la dépravation de leur goût, selon la belle réflexion d'Origène et de saint Jérôme, eût été le premier effet de la vengeance du Seigneur. Or, tout cela, reprend l'Apôtre, n'était que l'ombre de ce qui devait s'accomplir en nous. Car voici, mes chers auditeurs, ce qui se passe tous les jours en je ne sais combien de chrétiens du siècle; et plaise au ciel qu'une funeste expérience ne vous l'ait pas fait connaître! La

parole de Dieu, dit saint Augustin, est la vraie manne, c'est-à-dire, la nourriture spirituelle que Dieu nous a préparée, et qui doit être pour nos âmes, suivant le dessein de la Providence, tout ce que la manne du désert était pour le corps. Et en effet, quand autrefois nous étions dans l'ordre, et que nous marchions dans les voies de Dieu, cette parole nous soutenait, cette parole nous consolait, cette parole se proportionnait à nos besoins et à nos goûts : nous l'écoutions avec plaisir, nous la recevions avec avidité, nous en sentions la vertu secrète et toute miraculeuse. Mais maintenant que, par notre infidélité, nous avons engagé Dieu à se tourner contre nous, nous n'éprouvons plus rien de tout cela. Cette parole, toute divine qu'elle est, ne fait plus, ni sur nos cœurs, ni sur nos esprits, nulle impression. Il ne nous en reste qu'un triste dégoût, qui nous fait dire comme les Juifs : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissimo.* De là vient que nous la négligeons et que nous refusons de l'entendre, que nous préférons à ce devoir les plus vains amusements, que tout nous sert de prétexte pour nous en dispenser, que nous regardons ce saint temps du carême comme un temps de fatigue. De là vient, si quelquefois nous y assistons, ou forcés par une certaine bienséance, ou entraînés par l'exemple, que nous n'en profitons plus : pourquoi ? parce que, pour profiter d'une viande, il faut l'aimer et la goûter ; et que ce qui est vrai des aliments du corps, l'est encore plus des aliments spirituels. Aussi Dieu s'est-il déclaré lui-même, qu'il remplira de biens les âmes affamées : *Animam esurientem satiavit bonis* (Ps. 106) ; c'est-à-dire, qu'à mesure que nous entretiendrons dans nous un saint désir de sa parole, cette parole entrera dans nos âmes avec la plénitude des grâces qui la suivent immédiatement : comme, au contraire, il menace ailleurs de renvoyer ces âmes dédaigneuses qui ne savent pas estimer un de ses dons les plus précieux, et de les priver de tous les avantages qui y sont attachés : *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes* (Luc. 1), un autre texte porte : *Fastidiosos dimisit inanes.*

Ainsi voyons-nous tant de mondains n'entendre la parole de Dieu qu'avec indifférence, et n'en remporter qu'un vide affreux de toutes les pensées du ciel, et de tout ce qui pourrait les exciter à chercher le royaume de Dieu et sa justice. Ainsi les voyons-nous sortir des prédications les plus touchantes sans en être émus, souvent rebutés des choses mêmes dont les autres sont pénétrés, et par leur insensibilité, montrant bien qu'ils sont de ces délicats que Dieu rejette : *Fastidiosos dimisit inanes.* Mais, dites-vous, ce dégoût que nous condamnons et que nous vous reprochons, n'est point précisément un dégoût de la parole de Dieu, mais de la parole de Dieu mal annoncée : car si je trouvais, ajoutez-vous, des hommes solides et judicieux, des hommes comme les prophètes, animés de l'esprit de Dieu, et capables de me représenter avec force les obligations de mon état ; si je trouvais des prédicateurs de l'Evangile, tels que les désirait saint Paul, qui joignissent le zèle à la science, et qui sussent, en éclairant l'esprit, re-

muer le cœur, je les écouterais, et je les écouterais avec plaisir. C'est ainsi qu'un lâche auditeur voudrait encore se justifier aux dépens de la Providence, et qu'il prononce lui-même son jugement. Car, s'il était vrai, chrétiens, qu'il n'y eût plus de ces hommes évangéliques propres à émouvoir et à instruire, quelle marque plus sensible pourriez-vous avoir de la colère de Dieu ? Ne serait-ce pas l'accomplissement de cette menace que Dieu faisait à son peuple : Je leur ôterai les prédicateurs de ma parole ; et ceux qui en porteront encore le nom, et qui en feront l'office, ne seront plus que des hommes vains, semblables à un airain sonnant et à une cimbale retentissante. Voilà, disait le Seigneur, par où je les punirai. Je ne susciterai plus de prophète qu'ils écoutent ; il n'y en aura plus qui ait le don de les toucher et de les convertir ; ils demeureront sans maître et sans docteur qui leur enseigne ma loi : *Absque sacerdote, doctore, et absque lege* (II. Paral. 15). Ne commenceriez-vous pas, dis-je, à ressentir l'effet de cette malédiction, et saisis d'une frayeur salutaire, à quel autre qu'à vous-mêmes pourriez-vous imputer cette triste disette ? Mais malgré l'iniquité du monde, nous n'en sommes pas là. Rendons grâces au Seigneur : il y a encore dans l'Eglise des hommes éclairés et fervents, des successeurs de Jean-Baptiste, qui, comme des lampes ardentes et luisantes, découvrent la vérité et la prêchent saintement, fortement, utilement. Mais vous en voulez qui la prêchent poliment et agréablement, rien davantage : je dis poliment selon vos idées, et agréablement par rapport à votre goût ; et parce que ceux que vous entendez, quelque zèle qu'ils puissent avoir d'ailleurs, n'ont pas néanmoins le don de vous plaire, c'est assez pour vous en éloigner. Or, en cela même consiste la misère spirituelle de votre âme, et le châtiment de Dieu ; je veux dire, en ce qu'il n'y a plus d'hommes assez parfaits pour satisfaire votre goût et pour répondre à votre délicatesse. Voilà par où Dieu commence à vous réprouver. Car la réprobation de Dieu s'accomplit aussi bien à votre égard, quand il n'y a plus de prédicateurs qui vous plaisent, que s'il n'y en avait plus absolument pour vous instruire ; et peut-être vaudrait-il mieux pour vous qu'il n'y en eût plus absolument, que de n'en plus trouver qui s'attirent votre attention et votre estime. Etat déplorable, mais état ordinaire des gens du monde, et particulièrement de ceux qui vivent à la Cour ; il n'y a plus pour eux de parole de Dieu, parce qu'il n'y a plus de sujets qui aient ces qualités requises pour la lui rendre supportable. S'ils raisonnaient bien, ils concluraient de là, que Dieu donc est irrité contre eux ; qu'il y a donc en eux quelque principe de religion ou corrompu, ou altéré ; que ce raffinement de goût dont ils se piquent, est, pour m'exprimer de la sorte, un des indices les plus certains de la mauvaise constitution de leur foi ; que de là, s'ils y prennent garde, s'ensuit la ruine évidente de leur salut. Car enfin, Dieu, tout sage et tout bon qu'il est, ne fera pas pour eux d'autres lois de providence, que celles qu'il a établies. Or, il a sanctifié le monde par la prédication de l'Evangile, et il

n'est pas croyable qu'il les convertisse par un autre moyen que celui-là.

Je sais que le fonds de ses grâces n'est point épuisé, et qu'il pourrait, pour les sauver, au lieu de sa parole, employer les prodiges et les miracles ; mais, pour peu qu'ils se fissent justice, ils reconnaîtraient qu'exiger de Dieu ces miracles, après avoir rejeté sa parole, c'est une présomption criminelle. Ainsi, dis-je, raisonneraient-ils. Mais le comble du malheur pour eux est de ne rien comprendre de tout cela, et par un aveuglement dont ils se savent encore bon gré, de s'en tenir à des vues purement humaines : comme si le défaut de prédicateurs tels qu'ils les demandent, n'était qu'une preuve et de la finesse et de la justesse de leur esprit ; comme si Dieu ne devait pas confondre cette prétendue finesse et cette fausse justesse d'esprit par elle-même, en permettant qu'elle serve d'obstacle à un nombre infini de grâces à quoi leur salut était attaché, et qui dépendaient de la docilité d'un esprit humble. Je ne dis point par quelle injustice, ou plutôt, par quelle bizarrerie, ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint dans la parole de Dieu, a cessé d'être du goût du siècle et surtout du goût de la Cour. Autrefois les mystères de la religion expliqués et développés, étaient les grands sujets de la chaire. Maintenant, parce que la foi des hommes est languissante, on ne trouve plus dans ces grands sujets que de la sécheresse ; et ceux qui les doivent traiter, forcés en quelque sorte de condescendre au gré de leurs auditeurs, ou évitent d'y entrer, ou ne font, en y entrant, que les effleurer. Si les Pères de l'Église revenaient au monde, et qu'ils prêchassent dans cet auditoire ces éloquents discours qu'ils faisaient aux peuples, et que nous avons encore dans les mains, je ne sais s'ils seraient écoutés, et Dieu veuille qu'ils ne fussent pas abandonnés. Les éloges des saints, les merveilles que Dieu a opérées par ses élus, étaient des matières touchantes pour les fidèles : c'est de là que les ministres de l'Evangile tiraient certains exemples éclatants et convaincants, qui animaient, qui encourageaient qui servaient de modèles et de règles : comment aujourd'hui ces exemples seraient-ils reçus ? On ne veut plus qu'une morale délicate, qu'une morale étudiée, qui fasse connaître le cœur de l'homme, et qui serve de miroir où chacun, non pas se regarde soi-même, mais contemple les vices d'autrui ; et qui sait si cette morale n'aura pas enfin le même sort, et si elle ne perdra pas bientôt cette pointe qui la soutient ? Après cela, que restera-t-il à un prédicateur pour gagner les âmes ; disons-mieux, que restera-t-il par où la grâce de Jésus-Christ, sans un miracle du ciel, puisse trouver entrée dans les cœurs ?

Ah ! chrétiens, où en sommes-nous, et à quelle extrémité notre foi est-elle réduite ? d'où peut venir un tel désordre, si ce n'est pas de l'abandon de Dieu, et à quoi peut-il aboutir qu'à notre perte éternelle ? ne goûtant plus la parole de vie, que devons-nous attendre que la mort ? Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit l'esprit du siècle ;

vous le savez, à ne chercher plus que l'agréable et à rejeter le sérieux et le solide, à n'aimer que ce qui plaît et à mépriser ce qui instruit et ce qui corrige, à faire perdre aux plus saintes vérités toute leur vertu, et, si j'ose le dire, à les anéantir : *Quoniam diminutæ sunt veritates à filiis hominum* (Ps. 11). Heureux donc, mon Dieu, ces chrétiens dociles et fidèles qui goûtent votre parole, et qui l'écoutent parce qu'ils la goûtent : *Beati qui audiunt*. Leurs cœurs, comme une terre bien cultivée, reçoivent ce bon grain, et ce bon grain y prend racine et y fructifie au centuple. Sont-ils dans les ténèbres? c'est une lumière qui les dirige. Sont-ils dans la langueur? c'est une grâce qui les ranime. Excitez en nous, Seigneur, un désir ardent et un goût salutaire de cette parole de vérité, de cette parole de sainteté, de cette parole de salut : mais en nous la faisant aimer, faites, ô mon Dieu! que nous l'aimions comme votre parole, afin d'en éviter l'abus. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Saint Paul, instruisant les premiers fidèles sur l'Eucharistie, qui, de nos mystères, est le plus auguste, se servait d'une expression bien remarquable, pour leur donner à entendre l'abus qui se faisait dès-lors, et qui se fait encore tous les jours dans le christianisme, de cet adorable sacrement : *Qui enim manducat indignè, judicium sibi manducat, non dijudicans corpus Domini* (I. Cor. 11); Quiconque, leur disait-il, mes frères, mange indignement ce pain de vie, doit savoir qu'il mange sa propre condamnation; et pourquoi? parce qu'il ne fait pas le discernement qu'il doit faire du corps du Seigneur. Prenez garde, s'il vous plaît : l'Apôtre réduisait l'abus de la communion à ce seul point, de recevoir le corps de Jésus-Christ sans distinguer que c'est le corps de Jésus-Christ; d'user de cette viande céleste qui est immolée sur l'autel, comme on userait d'une viande commune; de ne la pas prendre avec ce sentiment respectueux que demande la chair d'un Dieu; de la confondre avec les aliments les plus vils, ne mettant nulle différence entre manger et communier, entre participer à la sainte table et être admis à une table profane. Abus qui, dans ces premiers siècles de l'Eglise, pouvait venir de l'ignorance des Gentils, ou de l'ignorance même des Juifs nouvellement convertis à la foi; mais abus qui, par notre infidélité et par la corruption de nos mœurs, est devenu bien plus fréquent et plus criminel, parce qu'il n'est rien de plus ordinaire, ni rien de plus déplorable, que de voir encore aujourd'hui des chrétiens qui communient sans discerner la nourriture sacrée qui leur est offerte; c'est-à-dire, sans qu'il paraisse que c'est une viande divine et la chair même du Rédempteur qu'ils croient recevoir : *Non dijudicans corpus Domini.*

Or, j'applique ceci à mon sujet, et, sans prétendre que la comparaison soit entière, elle me servira néanmoins, et me tiendra lieu de

preuve pour établir ma seconde proposition. Nous commettons tous les jours mille abus dans l'usage de la parole de Dieu ; et malheur à nous si, les commettant, ou nous ne les connaissons pas, ou nous ne les ressentons pas. Mais, chrétiens, l'abus capital, celui que nous devons sans cesse nous reprocher, et d'où suivent tous les autres, c'est que, dans la pratique, nous ne faisons pas le discernement nécessaire de cette adorable parole : je veux dire, que nous ne l'écoutons pas comme parole de Dieu, mais comme parole des hommes; qu'au moment qu'elle nous est annoncée, au lieu de nous élever au-dessus de nous-mêmes, pour la recevoir avec cette préparation d'esprit qui nous la rendrait également vénérable et profitable, en nous souvenant que c'est la parole du Seigneur, nous nous en formons des idées tout humaines ; que nous ne la déshonorons pas moins, selon la remarque de saint Chrysostome, en l'approuvant, qu'en la méprisant, puisque, dans nos éloges et dans nos mépris, nous en jugeons comme si c'était l'homme, et non pas le Dieu tout-puissant qui nous parlât. Voilà ce que l'expérience m'a appris, ce qu'elle vous apprend à vous-mêmes, et de quoi je voudrais vous faire sentir toute l'indignité.

En effet, convenez avec moi, mes chers auditeurs, que cet abus est un des désordres les plus essentiels où nous puissions tomber. Désordre, reprend saint Augustin, par rapport à Dieu, qui, selon l'Ecriture, étant un Dieu jaloux, l'est singulièrement de l'honneur de sa parole; désordre par rapport à nous-mêmes, qui, par là, détruisons et anéantissons toute la vertu que Dieu, comme auteur de la grâce, communique à cette sainte parole pour nous sanctifier : deux points d'une extrême importance. Ecoutez-moi. Quand vous ne faites pas un juste discernement du corps de Jésus-Christ, saint Paul prétend, et avec raison, que vous le profanez : *Reus erit corporis et sanguinis Domini ;* et moi je soutiens, par la même règle, que vous profanez la parole de Dieu, quand vous ne savez pas la discerner de la parole de l'homme, selon l'esprit de notre religion. Ne comparons point ici ces deux désordres, pour en mesurer l'excès et la grièveté. Vous avez horreur d'une communion sacrilége, et, loin d'affaiblir et de diminuer en vous ce sentiment, je voudrais, s'il m'était possible, l'augmenter encore et le confirmer; mais ma douleur est qu'avec cette horreur d'une communion indigne, vous n'ayez nul remords de l'outrage que vous faites à Dieu, en écoutant, si je puis m'exprimer de la sorte, sa parole indignement, et je voudrais que l'horreur de l'un, par une conséquence naturelle, servît à exciter en vous l'horreur de l'autre. Tremblez, vous dirais-je, quand vous mangez le pain des anges avec aussi peu de foi que vous mangeriez un pain terrestre et matériel : en user ainsi, c'est un crime que vous ne détesterez jamais assez; mais tremblez encore, ajouterais-je, quand vous entendez la parole que l'on vous prêche, avec aussi peu de religion que si c'était un discours académique; quand, dis-je, vous l'entendez sans mettre entre elle et celle des hommes la différence que Dieu y met et qu'il veut que vous

y mettiez; et comprenez bien qu'il y a dans l'abus de la prédication une espèce de sacrilége que nous pouvons comparer à l'abus de la communion. Voici comment saint Augustin lui-même s'en est expliqué : *Non minùs est verbum Dei, quàm corpus Christi.* Non, mes frères, disait-il, la parole de Dieu que nous entendons, n'est rien, à notre égard, de moins précieux ni de moins sacré que le corps même de Jésus-Christ : voilà le principe qu'il supposait comme incontestable, d'où il tirait cette conclusion, qui, toute sensée qu'elle est, avait toutefois besoin d'être appuyée de son autorité : *Non minùs ergo reus erit, qui verbum Dei perperàm audierit, quàm qui corpus Christi in terram cadere suâ negligentiâ præsumpserit.* Celui-là donc, ajoutait-il, n'est pas en quelque sorte moins criminel, ni moins sujet à l'anathème de saint Paul, qui abuse de cette sainte parole et qui la profane, que s'il profanait le corps du Sauveur, en le laissant tomber par terre et le foulant aux pieds. Avouons-le néanmoins, mes chers auditeurs, c'est ce qui vous arrive tous les jours, et à quoi vous n'avez peut-être jamais pensé, pour en faire devant Dieu le sujet de votre confusion et de votre douleur; car, si l'on venait entendre la parole de Dieu, comme parole de Dieu, y viendrait-on par un esprit de curiosité pour l'examiner, par un esprit de malignité pour la censurer, par un esprit d'intérêt pour faire sa cour, par un esprit de mondanité pour voir et pour se faire voir : le dirai-je, et n'en serez-vous point scandalisés? par un esprit de sensualité pour contenter les désirs de son cœur, et pour trouver l'objet de sa passion.

Ah ! chrétiens, ne rougirait-on pas de s'y présenter avec de telles dispositions? Cette pensée seule : C'est la parole de mon Dieu que je vais écouter, ne suffirait-elle pas pour nous saisir d'une salutaire frayeur? Occupé de cette pensée, n'y viendrait-on pas avec un esprit humble, avec une âme recueillie, avec un cœur touché et pénétré des plus vifs sentiments de la religion; en un mot, comme l'on irait à un sacrement et au plus redoutable des sacrements, qui est celui de nos autels? car, voilà toujours la véritable et juste idée que nous devons avoir de la parole de Dieu : *Non minùs est verbum Dei, quàm corpus Christi.* Quand donc vous venez l'entendre avec des vues toutes contraires, il est évident que vous ne la regardez plus comme parole de Dieu, mais comme parole de l'homme; et tel est l'abus que je combats et qu'on ne peut assez déplorer : car, dit saint Chrysostome, Dieu parlant en Dieu, veut être écouté en Dieu, et quand il parle par la bouche des prédicateurs, qui sont ses organes, il veut que ses organes soient écoutés comme lui-même : *Qui vos audit, me audit; et qui vos spernit, me spernit* (Luc 10). Mais vous, sans remonter si haut, vous voulez les écouter comme hommes, les contrôler comme hommes, les railler même souvent et les discréditer comme hommes; et, ce que vous ne feriez pas au moindre sujet qui vous annoncerait les ordres du prince et vous parlerait en son nom, vous le faites impunément et sans scrupule au ministre de votre Dieu. Après cela, étonnez-vous que

j'en appelle à vous-mêmes, et que je vous accuse devant le tribunal de votre conscience, d'avoir été cent fois, et d'être encore tous les jours, les profanateurs du saint dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous a confié pour vous, qui est le ministère de sa parole.

De là, par une conséquence immanquable, l'inutilité de ce divin ministère; car la parole de Dieu, reçue comme parole de l'homme, ne peut produire dans les cœurs que des effets proportionnés à la vertu de la parole de l'homme, et il est de la foi que la parole de l'homme, quelque touchante, quelque convaincante, quelque forte et quelque puissante qu'elle soit d'ailleurs, n'est d'elle-même pour le salut qu'un vain instrument. C'est ce que le grand Apôtre faisait entendre aux Thessaloniciens: *Ideò et nos gratias agimus Deo sine intermissione: quoniam, cùm accepissetis à nobis verbum auditûs Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est verè) verbum Dei qui operatur in vobis* (I. Thes. 2). Votre bonheur, mes frères, leur disait-il, et le sujet de ma consolation, c'est qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchons, vous l'avez reçue, non comme parole des hommes, mais comme parole de celui qui agit efficacement en vous. Voilà la source de toutes les bénédictions que Dieu a répandues sur votre Eglise, et ce qui fait que votre foi est devenue célèbre jusqu'à servir de modèle à toutes les Eglises d'Asie. Prenez garde, dit Théophylacte; c'était la parole de saint Paul qui opérait dans ces nouveaux fidèles, mais qui opérait comme parole de Dieu. Au contraire, voulez-vous voir la parole de Dieu, quoiqu'annoncée par saint Paul, opérer comme parole de l'homme? en voici un exemple bien remarquable. Saint Paul entre dans une ville de Lycaonie, pour y publier la loi de Dieu : on l'écoute, on est charmé de ses discours, on le suit en foule, on va jusqu'à lui offrir de l'encens, jusqu'à vouloir lui sacrifier comme à une divinité, jusqu'à le prendre pour Mercure et pour le dieu de la parole : *Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum verò Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi* (Act. 14). N'était-ce pas, ce semble, une disposition bien avantageuse pour l'Evangile? Ah! chrétiens, disons plutôt que c'était un obstacle au progrès de l'Evangile! Ils écoutaient saint Paul comme homme, autrement ils n'auraient pas pensé à en faire un dieu : sa parole agissait donc en eux comme la parole d'un homme, et en effet, ces applaudissements, ces éloges sont les fruits ordinaires de la parole des hommes, quand ils ont le don de s'énoncer avec éloquence ou avec agrément; mais n'attendez rien de plus. O profondeur des conseils de Dieu! de ce grand nombre d'admirateurs, saint Paul ne convertit pas un infidèle, et, de tous ces auditeurs charmés, il n'y en eut pas un qui renonçât à ses erreurs pour embrasser la foi. Voilà ce qu'éprouvent maintenant encore tant de mondains : ce sont des corrupteurs, ou, s'il m'est permis d'user de la figure du Saint-Esprit, ce sont des adultères de la parole de Dieu ; peu en peine de sa fécondité, ils n'en cherchent que le plaisir : *Adulterantes verbum Dei* (II. Cor. 2). Que fera le prédica-

teur le plus zélé? leur représentera-t-il l'horreur du péché, la sévérité des jugements de Dieu, les conséquences de la mort? ils s'arrêteront à la justesse de son dessein, à la force de son expression, à l'arrangement de ses preuves, à la beauté de ses remarques. Leur mettra-t-il devant les yeux l'importance du salut éternel et la vanité des biens de la vie? ils conviendront qu'on ne peut rien dire de plus grand, que tout y est noble, sensé, suivi; mais dans la pratique, nulle conclusion : ils admireront, mais ils ne se convertiront pas, déshonorant, dit saint Augustin, la parole de Dieu par les louanges mêmes qu'ils lui donnent, ou plutôt qu'ils lui ôtent, pour les donner à celui qui n'en est que le dispensateur.

C'est ce que faisaient les Juifs, lorsque le prophète Ezéchiel leur annonçait les calamités dont Dieu, pour le juste châtiment de leurs crimes, devait bientôt les affliger. Car l'Ecriture nous apprend qu'ils étaient enchantés des discours de ce prophète, sans être émus de ses menaces; et Dieu lui-même lui en marquait la raison : *Filii populi tui loquuntur de te juxtà muros et in ostiis domorum* (Ezech. 33); Hé bien! prophète, lui disait le Seigneur, sais-tu l'effet des vérités étonnantes que tu prêches à mon peuple? c'est qu'ils parlent de toi par toute la ville et dans toutes les compagnies. Au lieu de glorifier ma parole, ils te préconisent toi-même : *Et dicunt unus ad alterum : Venite, et audiamus quis sit sermo egrediens à Domino* (*Ibid.*); Quand tu dois les instruire, ils s'invitent les uns les autres : Allons, et voyons comment le prophète aujourd'hui réussira. *Et veniunt ad te, quasi ingrediatur populus* (Ezech. 33); et, en effet, ils viennent t'entendre comme ils iraient à un spectacle. *Et es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono canitur* (*Ibid.*); Ils t'écoutent comme une agréable musique qui leur flatterait l'oreille. Mais prends garde, ajoutait le Dieu d'Israël, qu'ils se contentent d'écouter ce que tu leur enseignes; et du reste, qu'ils se sont mis dans une malheureuse possession de n'en rien pratiquer : *Et audiunt verba tua, et non faciunt ea.* Pourquoi? parce que c'est ta parole qu'ils entendent, et non pas la mienne : *Et audiunt verba tua.* Or, ta parole peut bien avoir la grâce de leur plaire, mais elle n'aura jamais la force de les convertir.

Aussi, reprend saint Jérôme, y va-t-il de l'honneur de Dieu que la conversion des âmes, qui est le grand ouvrage de sa grâce, ne soit pas attribuée à la parole des hommes, ni même à la sienne confondue avec celle des hommes. Vous voulez entendre ce prédicateur parce qu'il vous plaît; et Dieu ne veut pas que ce soit par ce qui vous plaît dans ce prédicateur que vous soyez converti, mais par la simplicité de la foi. N'espérez pas qu'il change cet ordre, et qu'il fasse pour vous une loi particulière. Mais savez-vous comment il vous punira? il se vengera de vous par vous-mêmes; il vous laissera en partage la parole des hommes, puisque c'est celle que vous cherchez; et pour sa parole, il la révélera aux vrais fidèles qui la reçoivent avec une humble docilité : ou pour mieux dire, de cette même parole, il vous

laissera tout ce qu'elle peut avoir de spécieux et d'inutile à quoi vous vous attachez ; mais tout ce qu'elle a de solide et d'avantageux pour le salut, il le réservera à ces âmes choisies qui ne cherchent dans sa parole que sa parole même. Etrange et pernicieux abus ! On écoute les prédicateurs pour juger de leurs talents, pour faire comparaison de leurs mérites, pour rabaisser celui-ci, pour donner la préférence à celui-là ; et souvent on verra dans une ville, dans une cour, touchant les ministres de la parole évangélique, le même partage d'esprit qu'on vit autrefois à Corinthe touchant les ministres du baptême, quand l'un disait : Pour moi, je suis à Apollo; et l'autre : Pour moi, je suis à Céphas. Ah ! mes frères, reprenait saint Paul, pourquoi ces contestations et ces partialités? Jésus-Christ est-il donc divisé ? *Divisus est Christus* (1. Cor. 1)? Est-ce Apollo qui a été crucifié pour vous, et avez-vous été baptisés au nom de Céphas? N'est-ce pas le même Dieu qui vous a sanctifiés par eux? A quoi j'ajoute, chrétiens : N'est-ce pas le même Dieu qui vous parle, et qui vous exhorte par notre bouche : *Deo exhortante per nos* (1. Cor. 5) ? Qui sommes-nous, disait ailleurs saint Pierre en prêchant aux Juifs, pour mériter que vous vous occupiez de nous, et que vous fassiez distinction de nos personnes? Pourquoi nous regardez-vous, tandis que nous faisons l'office de simples ambassadeurs? *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini* (Act. 3) ? Sans cette qualité d'ambassadeur de Jésus-Christ, moi, qui parais aujourd'hui dans cette chaire après y avoir déjà tant de fois paru, oserais-je soutenir la présence du plus grand des rois, et la soutenir de si près, tandis que des nations entières tremblent devant lui, et qu'il répand si loin la terreur? Oserais-je élever la voix au milieu de la plus florissante Cour du monde, si, tout indigne que je suis, je n'étais prévenu, et vous ne l'étiez comme moi de cette pensée, que Dieu m'a confié sa parole, et que c'est en son nom que je vous l'annonce : *Viri fratres, quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini ?*

Cependant, quoiqu'il soit vrai que tout prédicateur de l'Evangile, en conséquence de sa mission, est l'ambassadeur et l'organe de Dieu, n'en peut-on pas faire le choix, et s'attacher à l'un plutôt qu'à l'autre? Oui, chrétiens, ce choix peut être bon et utile ; mais il doit être réglé selon la prudence du salut. Ainsi le disciple Ananie fut-il choisi préférablement à tout autre, pour être le docteur et le maître de celui même qui devait l'être de toutes les nations. Ainsi Dieu même inspira-t-il à saint Augustin, encore pécheur, de se faire instruire par saint Ambroise, et de l'écouter. Ainsi, mon cher auditeur, Dieu peut-être a-t-il résolu d'opérer votre conversion par le ministère de tel prédicateur, et lui a-t-il donné grâce pour cela ; car c'est ce qui arrive tous les jours, et rien n'est plus ordinaire dans la conduite de la Providence. Mais voulez-vous que votre choix ne fasse rien perdre, ni à la parole de Dieu de l'honneur qui lui est dû, ni à vous-même du profit que vous en pouvez retirer? voici deux avis importants que je

vous donne, et que vous devez suivre. Premièrement, entre les ministres de l'Evangile, ne préférez pas tellement l'un que vous mépriseriez les autres. Car étant tous envoyés de Dieu, vous les devez tous honorer, et tel sur qui tomberait vos mépris, est celui peut-être dont Dieu se servira pour convertir tout un peuple : or, il est dit de la Providence qu'il y ait des prédicateurs pour ce peuple, aussi bien que pour vous. Secondement, n'ayez égard, dans le choix que vous faites, qu'à votre avancement spirituel et à votre perfection : c'est-à-dire, ne vous attachez à aucun prédicateur, que parce qu'il vous est plus utile pour le salut ; car il faut vouloir les choses pour la fin qui leur est propre : or, la parole de Dieu n'a point d'autre fin que notre sanctification. Quand, pour la santé du corps, j'ai à choisir un médecin, je n'examine point s'il est orateur ou philosophe, s'il s'exprime avec politesse, et s'il sait donner à ses pensées un tour ingénieux et délicat ; mais je veux qu'il ait de l'expérience, et qu'il soit versé dans son art, je veux qu'il connaisse mon tempérament, et qu'il soit en état de me guérir : cela me suffit. Si donc je trouve un ministre de la divine parole qui m'édifie, qui fasse impression sur moi, qui ait le don de remuer mon cœur, qui me porte plus efficacement, plus fortement à Dieu, c'est là que je dois m'en tenir. Voilà l'homme que Dieu m'a député pour me faire connaître ses volontés ; voilà pour moi son ambassadeur. Qu'il n'ait, du reste, nul avantage de la nature : il me touche, il me convertit ; c'est assez. En l'écoutant, j'écoute Dieu même ; et mon bonheur, en écoutant Dieu dans son ministre, est d'attirer sur moi les grâces les plus puissantes, et de me préserver de cet endurcissement fatal et de cette réprobation où conduit une opiniâtre résistance à la parole de Dieu, comme nous l'allons voir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Il y a des choses dont l'usage nous est tellement profitable, qu'elles peuvent, sans conséquence et sans danger, devenir inutiles. Mais il y en a d'autres qui, du moment qu'elles nous deviennent inutiles, par une malheureuse fatalité, nous deviennent préjudiciables. Les aliments et les remèdes sont de cette nature : si je ne profite pas des aliments, ils se tournent pour moi en poison ; et la médecine me tue, dès qu'elle n'opère pas pour me guérir. Or, il en est de même, chrétiens, de la parole de Dieu : elle est, dans l'ordre de la grâce, le principe de la vie ; mais, quand elle ne donne pas la vie, elle cause nécessairement la mort. Ne vous étonnez pas, dit saint Bernard, que le Saint-Esprit nous la propose tout à la fois dans l'Ecriture, et comme une viande, et comme une épée : *Non te moveat, quòd idem verbum Dei, et cibum dixerit, et gladium.* Car il est vrai que c'est une viande pour ceux qui se la rendent salutaire ; mais il n'est pas moins vrai que c'est une épée dont les coups sont mortels, pour ceux qui ne s'en nourrissent

pas. Et en cela même, ajoute ce saint docteur, Dieu vérifie parfaitement ce qu'il avait dit par son prophète, que sa parole ne serait jamais oisive, et que, de quelque manière qu'on la reçut dans le monde, elle aurait toujours son effet : *Sic erit verbum meum, quod egredietur ex ore meo : non revertetur ad me vacuum ; sed faciet omnia quæcumque volui* (Isaï. 55). Cette parole, disait le Seigneur, qui sort de ma bouche, et dont les prédicateurs ne sont que les organes, ne reviendra point à moi vide et sans fruit ; et malgré l'iniquité des hommes, elle fera toujours ce que je veux. Mais en quel sens pouvons-nous entendre que la parole de Dieu soit toujours suivie de l'exécution des ordres et des volontés de Dieu même ? notre indocilité n'en arrête-t-elle pas tous les jours la vertu ? Non, répond l'ange de l'école, saint Thomas ; car Dieu, dit-il, en nous faisant annoncer sa parole, a deux volontés différentes, dont l'une est tellement substituée à l'autre, que si la première vient à manquer, il faut, par une indispensable nécessité, que la seconde ait son accomplissement. Je m'explique. Dieu veut que sa parole opère en nous des effets de grâce et de salut, et c'est sa première volonté ; mais, supposé qu'elle ne les opère pas, ces effets de salut et de grâce, il veut qu'elle en produise d'autres qui sont des effets de justice et de colère : voilà la seconde. Je puis bien empêcher que l'une ou l'autre de ces deux volontés ne s'exécute ; mais il ne dépend pas de moi d'arrêter toutes les deux ensemble, et de faire que ni l'une, ni l'autre ne s'accomplisse. C'est-à-dire, il est bien en mon pouvoir que la parole de Dieu ne soit pas pour moi une parole de vie, parce que je puis l'écouter avec un esprit rebelle. Il dépend bien de moi qu'elle ne soit pas à mon égard une parole de mort, parce que je puis l'écouter avec un cœur docile. Mais je ne saurais éviter qu'elle n'ait l'une ou l'autre de ces deux qualités : je veux dire, qu'elle n'ait, par rapport à moi, ou ces effets de justice, ou ces effets de miséricorde ; et c'est ainsi que Dieu dit toujours avec vérité : *Non revertetur ad me vacuum ; sed faciet quæcumque volui.* Mais encore, quels sont ces effets de justice attachés pour nous à la parole de Dieu, quand nous lui résistons ? Les voici, chrétiens, expressément marqués dans l'Ecriture : l'endurcissement du pécheur, et sa condamnation devant le tribunal de Dieu. Effets directement opposés aux desseins de Dieu en nous faisant part de cette sainte parole. Car dans les vues de Dieu, poursuit le Docteur angélique, elle devait amollir et fléchir nos cœurs ; mais, par la résistance que nous y apportons, elle les endurcit. Dans les vues de Dieu, elle devait nous justifier ; mais, à mesure que cette résistance croît, elle nous accuse et nous condamne, pour achever un jour de nous confondre devant le souverain Juge. Encore un moment d'attention.

Dieu, sans intéresser aucun de ses divins attributs, surtout sa sainteté, endurcit quelquefois les cœurs des hommes. C'est lui-même qui s'en déclare : *Indurabo cor ejus* (Exod. 3) ; J'endurcirai le cœur de Pharaon. De savoir comment il peut contribuer à cet endurcissement,

lui qui est la charité même, et comment, en effet, il y contribue, c'est un mystère que nous devons révérer, et que je n'entreprends point ici d'examiner. Je m'en tiens à la foi; et la même foi qui m'enseigne que Dieu fait miséricorde à qui il lui plaît, m'apprend encore qu'il endurcit qui il lui plaît : *Ergo cujus vult miseretur, et quem vult indurat* (Rom. 9). Or, je prétends que rien ne conduit plus efficacement le mondain à ce funeste état, que la parole de Dieu méprisée et rejetée ; et j'en tire la preuve de l'exemple même de Pharaon. Comprenez-le, chrétiens; et vous consultant ensuite vous-mêmes, reconnaissez que ce qui se passa d'une manière visible dans la personne de ce prince réprouvé de Dieu, se renouvelle tous les jours intérieurement dans ces pécheurs que saint Paul appelle des *vaisseaux de colère et de damnation*. Dieu remplit Moïse de son esprit; il lui met dans la bouche sa parole, et lui dit : Allez, c'est moi qui vous envoie. Vous parlerez à Pharaon, et vous lui signifierez mes ordres. Je sais qu'il n'y déférera pas, mais au même temps j'endurcirai son cœur : *Tu loqueris ad Pharaonem omnia quæ mando tibi, et non audiet te; sed ego indurabo cor ejus* (Exod. 3). L'effet répond à la menace : le saint législateur parle, il s'acquitte de la commission qu'il a reçue; mais autant de fois qu'il parle au nom de son Dieu, le texte sacré ajoute que le cœur de Pharaon s'endurcissait : *Et induratum est cor Pharaonis* (Exod. 7). C'est le Dieu d'Israël, disait Moïse, qui vous ordonne de mettre son peuple en liberté, et de le tirer de la servitude où vous le tenez si injustement et si longtemps. Mais qui êtes-vous, répondait Pharaon, et qui est le Dieu dont vous vous autorisez? où sont les preuves et les signes de votre mission?—Vous en allez être témoin, répliquait l'envoyé de Dieu ; et frappant de cette baguette mystérieuse qu'il tenait dans ses mains, il couvrait l'Egypte de ténèbres, et la remplissait de tous ces autres fléaux dont l'Ecriture nous fait une si affreuse peinture. N'était-il pas surprenant que Pharaon, malgré tant de prodiges, s'obstinât dans sa désobéissance? Non, chrétiens, il n'en fallait point être surpris, puisque c'était par là même que Dieu vengeait l'outrage fait à sa parole, et qu'une résistance aussi outrée que celle de Pharaon ne devait pas être suivie d'un moindre châtiment. Ah ! Seigneur, ne nous punissez jamais de la sorte ; et plutôt que de nous livrer à un endurcissement si fatal, employez contre nous toutes vos autres vengeances. Envoyez-nous, comme à Pharaon, des adversités, des calamités, des humiliations : pour peu que nous soyons chrétiens, nous nous y soumettrons sans peine; mais, mon Dieu, préservez-nous de cette dureté de cœur qui nous rendrait insensibles à tous les traits de votre grâce, et à tous les intérêts de notre salut : *Aufer à nobis cor lapideum*. Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui arrive. A force de résister à Dieu et à sa parole, ce cœur de pierre se forme peu à peu dans nous. Ne me demandez point, dit saint Bernard, quel est ce cœur dur; c'est le vôtre, répond ce Père, si vous ne tremblez pas : *Si non expavisti, tuum est*. Car il n'y a qu'un

cœur endurci qui puisse n'avoir pas horreur de soi-même, parce qu'il ne se sent plus lui-même : *Solum enim est cor durum, quod semetipsum non exhorruit, quia nec sentit.* Aussi, qu'un prédicateur tâche à l'intimider, à l'engager, à l'exciter; rien ne l'émeut, ni promesses, ni menaces, ni récompenses, ni châtiments.

De là, cette même parole, qui devait servir à justifier le pécheur, ne sert plus qu'à le condamner. Car, plus le talent qu'on lui avait mis dans les mains était précieux, plus est-il criminel de n'en avoir fait nul usage ; plus la parole de Dieu, par elle-même, avait d'efficace pour le toucher et le convertir, plus est-il coupable d'en avoir anéanti toute la vertu. C'est pourquoi le Fils de Dieu fulminait de si terribles anathèmes contre les habitants de Bethsaïde et de Corosaïm ; et certes, reprend Origène, il fallait bien que cette terre fût maudite, puisqu'une semence aussi féconde que la parole de Dieu n'avait pu y rien produire. C'est pour cela que le même Sauveur du monde ordonnait à ses apôtres de sortir des villes et des bourgades où ils ne seraient point écoutés, et de secouer, en se retirant, la poussière de leurs souliers, pour marquer à ces peuples infidèles que Dieu les rejetait. Enfin, c'est en ce même sens que saint Augustin explique cet important avis que nous donne Jésus-Christ dans l'Evangile : *Esto consentiens adversario tuo citò, dum es in viâ cum eo* (Matth. 5) ; Marchez toujours d'intelligence et accordez-vous avec votre ennemi. Cet ennemi, dit ce saint docteur, c'est la parole de Dieu que nous suscitons contre nous en lui résistant. Elle se déclare contre nos vices, contre nos habitudes, contre nos passions : *Adversarium tuum fecisti, sermonem Dei.* Mais, suivant le conseil du Fils de Dieu, travaillons à nous la rendre favorable : conformons nos mœurs à ses maximes, profitons de ses enseignements; écoutons-les, aimons-les, pratiquons-les : pourquoi ? *Ne fortè tradat te adversarius judici, et judex tradat te ministro ;* de peur que ce formidable adversaire ne vous livre entre les mains de votre juge, et ne s'élève contre vous pour vous accuser.

Oui, chrétiens, elle s'élèvera contre vous, elle vous accusera, elle vous réprouvera : elle demandera justice à Dieu de tous les mépris et de tous les abus que vous en aurez faits; et Dieu, qui fut toujours fidèle à sa parole, et qui ne lui a jamais manqué, la lui rendra toute entière. Deux sortes de personnes interviendront à ce jugement, et se joindront à elle pour la seconder, auditeurs et prédicateurs : auditeurs, qui l'auront honorée et qu'elle aura sanctifiés; prédicateurs, qui l'auront annoncée, et que Dieu avait remplis pour vous de son esprit : les premiers représentés par les Ninivites, et les seconds par les Apôtres. Car vous savez avec quelle promptitude les Ninivites obéirent à Jonas, qui leur prêchait la pénitence; et ce sera votre condamnation : *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione istâ, et condemnabunt eam ; quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ* (Matth. 12). Et vous n'ignorez pas que le Sauveur du monde a promis à ses Apôtres, et, dans la personne de ses apôtres, aux ministres fidèles de sa parole, de

les faire asseoir auprès de lui pour juger toutes les nations : *Sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël* (Matth. 1).

Ah ! Seigneur, serai-je donc employé à ce triste ministère? après avoir été le prédicateur de cet auditoire chrétien, en serai-je l'accusateur, en serai-je le juge? prononcerai-je la sentence de réprobation contre ceux que je voudrais sauver au prix même de ma vie? Il est vrai, mon Dieu, ce serait un honneur pour moi d'avoir place auprès de vous sur le tribunal de votre justice; mais cet honneur, je ne l'aurais qu'aux dépens de tant d'âmes qui vous ont coûté tout votre sang; peut-être même, en les condamnant, me condamnerais-je moi-même, puisque je suis encore plus obligé qu'eux à pratiquer les saintes vérités que je leur prêche. J'aurai donc plutôt recours, dès maintenant, et pour eux et pour moi, au tribunal de votre miséricorde; je vous supplierai de répandre sur nous l'abondance de vos grâces, afin que, par la vertu de votre grâce, votre parole nous soit une parole de sanctification, et une parole de la vie éternelle, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA V^me^ SEMAINE.

Sur l'Amour de Dieu.

Hoc autem dixit de Spiritu quem accepturi erant, credentes in eum.
Or, il dit cela de l'Esprit qu'ils devaient recevoir par la foi. (S. Jean, ch. 7.)

Ce n'était pas seulement sur les Apôtres que devait descendre ce divin Esprit, mais sur les fidèles ; et comme la même foi devait nous unir tous dans le sein de la même Eglise, le même Esprit devait tous nous animer et nous combler des dons de sa grâce. Esprit de vérité envoyé de Dieu, selon le témoignage du Sauveur du monde, pour nous enseigner toutes choses; mais de toutes les choses qu'il nous a enseignées, il nous suffira d'en bien apprendre une seule à quoi les autres se rapportent, et que saint Paul a voulu nous marquer dans ces belles paroles : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum* (Rom. 5) ; La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit. Car, cet Esprit de lumière est surtout encore un Esprit d'amour; et quand une fois nous saurons aimer Dieu, nous posséderons dans l'amour de Dieu toute la science du salut, et, dès cette vie même, nous commencerons ce qui doit faire toute notre occupation et tout notre bonheur dans l'éternité. Mais, n'est-il pas

étrange, chrétiens, qu'uniquement créés pour aimer Dieu, nous ayons peut-être jusques à présent ignoré en quoi consiste l'amour de Dieu; et que, soumis à la loi, nous ne connaissions pas le premier et le grand précepte de la loi? Il est donc important de vous en donner une connaissance exacte, et c'est ce que j'entreprends dans ce discours. Il s'agit, mes chers auditeurs, du plus essentiel de nos devoirs; et ce que le Sage a dit de la crainte de Dieu, que c'était proprement l'homme et tout l'homme, je puis bien encore le dire, à plus forte raison, de l'amour de Dieu : *Hoc est enim omnis homo* (Eccl. 11). Vous, ô Esprit de charité, secondez mon zèle, et me mettez aujourd'hui dans la bouche des paroles de feu, de ce feu céleste dont vous êtes la source intarissable, de ce feu sacré qui fait les bienheureux dans le séjour de la gloire, et les saints sur la terre; c'est la grâce que je vous demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Adoucir les préceptes de la loi de Dieu, en leur donnant des interprétations favorables à la nature corrompue, c'est une maxime, chrétiens, très-pernicieuse dans ses conséquences; mais, outrer ces mêmes préceptes, et les entendre dans un sens trop rigide, et au delà des termes de la vérité, c'est un excès que nous devons également éviter. Dire : *Ceci n'est pas péché,* quand il l'est en effet, c'est une erreur dangereuse pour le salut; mais dire : *Ceci est péché*, quand il ne l'est pas, c'est une autre erreur peut-être encore plus préjudiciable. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'est élevé contre ceux qui, par des principes trop larges, ont voulu sauver tout le monde; mais aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui qu'on a condamné ceux qui, par l'indiscrète sévérité de leurs maximes, ont exposé tout le monde à tomber dans le désespoir. Il y a plus de quatorze siècles que Tertullien reprochait aux catholiques le relâchement de leur morale; mais il y a aussi plus de quatorze siècles qu'on a reproché à Tertullien sa rigueur extrême et sans mesure, qui le conduisit enfin à l'hérésie. Il faut tenir le milieu, et lorsqu'il s'agit de la réprobation d'une âme, ou de sa justification, on ne doit être ni trop commode, ni trop sévère; mais il faut être sage, et sage selon les règles de la foi.

Or, je vous dis ceci, chrétiens, parce qu'ayant à traiter dans ce discours une des vérités fondamentales de la religion, il serait à craindre que vous ne fussiez prévenus, ou que j'exagère vos obligations, ou que je les diminue : double extrémité dont j'ai à me défendre, et pour cela je n'avancerai rien qui ne soit universellement reçu, rien qui ne soit évident et incontestable, rien même qui ne soit de la foi. Je ne m'attacherai point à l'opinion de celui-ci, plutôt qu'à la pensée de celui-là, mais je suivrai celle de tous les docteurs; je ne prendrai point le plus probable en laissant le moins probable; je ne me contenterai point de vous dire ce qui est vrai, mais je vous dirai ce que l'Evangile vous oblige à croire : cela supposé, j'entre dans mon dessein, et je le propose en trois mots. Je prétends que l'amour de Dieu qui nous est

commandé, doit avoir trois caractères : l'un par rapport à Dieu, l'autre par rapport à la loi de Dieu, et le troisième par rapport au christianisme où nous sommes engagés par la vocation de Dieu. Par rapport à Dieu, l'amour de Dieu doit être un amour de préférence ; par rapport à la loi de Dieu, l'amour de Dieu doit être un amour de plénitude, et par rapport au christianisme, l'amour de Dieu doit être un amour de perfection. Amour de préférence : en voilà, pour ainsi dire, le fond, et ce sera la première partie ; amour de plénitude : en voilà l'étendue, et ce sera la seconde partie ; enfin, amour de perfection : en voilà le degré, et ce sera la dernière partie. Je vais m'expliquer, et je vous prie de me suivre avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ, expliquant lui-même le précepte de l'amour de Dieu, en réduit toute la substance à ces deux paroles : *Diliges ex toto corde tuo, et ex omni mente tuâ* (Luc. 10) ; Vous aimerez votre Dieu de tout votre cœur et de tout votre esprit, puisque, selon la belle remarque de saint Augustin, l'un sert à déterminer l'obligation de l'autre, et que le culte de l'esprit doit être ici la juste mesure de celui du cœur. En effet, à quoi m'engage précisément cette sainte et adorable loi : *Diliges ?* Tâchez à en bien comprendre toute la force. Elle m'engage, répond le docteur angélique, saint Thomas, à avoir pour Dieu un amour de distinction, un amour de singularité, un amour qui ne puisse convenir qu'à Dieu, c'est-à-dire, en vertu duquel je préfère Dieu à toute créature ; et voilà le tribut essentiel par où Dieu veut que je rende hommage à la souveraineté de son être : *Diliges Dominum.* Il ne me commande pas absolument de l'aimer d'un amour tendre et sensible : cette sensibilité n'est pas toujours en mon pouvoir ; beaucoup moins d'un amour contraint et forcé : il ne lui serait pas honorable d'être aimé de la sorte ; ni même d'un amour fervent jusqu'à certain degré : ce degré de ferveur ne m'est point connu, et Dieu, par condescendance à ma faiblesse, n'a pas voulu me le prescrire ; mais il exige de moi, sous peine d'une éternelle réprobation, que je l'aime comme Dieu, par préférence à tout ce qui n'est pas Dieu. Observez, chrétiens, ce terme de préférence : je ne dis pas d'une préférence vague et de pure spéculation, qui me fasse seulement reconnaître que Dieu est au-dessus de tous les êtres créés ; car il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir cette charité surnaturelle dont je parle, puisque les démons mêmes, qui haïssent Dieu, ont néanmoins pour lui, malgré leur haine, ce sentiment d'estime. Mais je dis d'une préférence d'action et de pratique, en sorte que je sois disposé, mais sincèrement, à perdre tout le reste, plutôt que de consentir à perdre un moment la grâce de Dieu : disposition tellement nécessaire, que, de toutes les choses que je puis désirer ou posséder, s'il y en a une seule que je possède ou que je dé-

sire, au hasard d'encourir la disgrâce de Dieu; c'est-à-dire, si cet acte d'amour que je forme dans mon cœur, quand je proteste à Dieu que je l'aime, n'a pas assez de vertu pour m'engager à rompre tous les liens et toutes les attaches qui peuvent me séparer de Dieu, dès-là je dois prononcer anathème contre moi-même, dès-là je dois me condamner moi-même comme prévaricateur de la charité de Dieu, dès-là je dois conclure que je n'accomplis pas le commandement de l'amour de Dieu, que je ne suis donc plus en état de grâce avec Dieu, ni par conséquent dans la voie du salut: pourquoi? parce que je n'aime pas Dieu avec cette condition essentielle, de l'aimer par préférence à tout.

En quoi, dit saint Chrysostome, non-seulement Dieu ne nous demande rien de trop; mais, à le bien prendre, il ne dépend pas même de lui de nous demander moins. Car, remarquez, mes frères, dit ce saint docteur, que Dieu veut que nous le servions, que nous l'honorions, que nous l'aimions à proportion de ce qu'il est, et d'une manière qui le distingue de ce qu'il n'est pas: est-il rien de plus raisonnable? Un roi veut être servi en roi: pourquoi Dieu ne sera-t-il pas aimé en Dieu? Or, il ne peut être aimé en Dieu, s'il n'est aimé préférablement à toutes les créatures: car il n'est Dieu que parce qu'il est au-dessus de toutes les créatures; et si, dans une supposition chimérique, une créature avait de quoi être aimée autant que Dieu, elle cesserait d'être ce qu'elle est, et deviendrait Dieu elle-même. Comme il est donc vrai que si j'aimais une créature de cet amour de préférence, qui est proprement le souverain amour, je ne l'aimerais plus en créature, mais en Dieu; aussi est-il évident que si j'aime Dieu d'un autre amour que celui-là, je ne l'aime plus en Dieu. Or, n'aimer pas Dieu en Dieu, c'est lui faire outrage; et bien loin d'observer sa loi, c'est commettre un crime qui, dans le sentiment des théologiens et dans l'intention des pécheurs, va jusqu'à la destruction de la divinité.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que Dieu lui-même nous a révélé en cent endroits de l'Ecriture; et voilà à quoi se termine le devoir capital de l'homme: *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* Mais développons cette vérité, et, pour en avoir une intelligence plus exacte, consultons saint Paul, écoutons saint Augustin; et par ce qu'en ont dit cet apôtre des nations et ce docteur de l'Eglise, voyons si nous pouvons nous rendre aujourd'hui témoignage que nous aimons Dieu. Il fallait une âme bien établie dans la foi pour faire à toutes les créatures un défi aussi général et aussi plein de confiance que celui de saint Paul, quand il disait: *Quis nos separabit à charitate Christi* (Rom. 8)? Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? sera-ce l'affliction, le danger, la persécution, la faim, la nudité, le fer, la violence? Sera-ce l'injustice et la plus barbare cruauté? Non, répondait ce vaisseau d'élection; car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni la grandeur, ni l'abaissement, ni la pauvreté, ni les richesses, ni les principautés, ni les puissances, ni toute autre créature ne pourra

jamais nous détacher de l'amour qui nous lie à notre Dieu. Ainsi parlait cet homme apostolique. Qu'en pensez-vous, chrétiens? ne vous semble-t-il pas que c'était un excès de zèle qui le transportait; et pour l'intérêt même de sa gloire, ne croyez-vous pas qu'il renfermait dans ces paroles toute la perfection de la charité divine? Vous vous trompez; il n'a exprimé que l'obligation commune d'aimer Dieu. En faisant ce défi et en y répondant, il ne parlait pas en apôtre, mais en simple fidèle. Il disait beaucoup, mais il ne disait rien à quoi tous les hommes ne soient tenus dans la rigueur; et quiconque n'en peut pas dire autant que lui, n'a point de part à l'héritage du royaume de Dieu et de Jésus-Christ : *Non habet hæreditatem in regno Dei et Christi* (Ephes. 1). Appliquez-vous à ma pensée. Car, c'est justement comme si chacun de nous se disait à lui-même, et plût à Dieu qu'à l'exemple de ce grand saint nous voulussions nous le dire souvent! Hé bien! de toutes les choses que j'envisage dans l'univers, et qui pourraient être les objets de mon ambition et de ma cupidité, en est-il quelqu'une capable de m'ébranler, s'il s'agissait de donner à Dieu une preuve de mon amour et de la fidélité que je lui dois? *Quis nos separabit à charitate Christi?* Venons au détail aussi bien que saint Paul. Si j'étais réduit à soutenir une violente persécution, et qu'il fût en mon pouvoir de m'en délivrer par une vengeance permise selon le monde, mais condamnée de Dieu, le voudrais-je à cette condition? *An persecutio?* Si, par un renversement de fortune, je me voyais dans l'extrémité de la misère, et qu'il ne tînt qu'à moi, pour en sortir, de franchir un pas hors des bornes de la justice et de la conscience, oserais-je le hasarder? *An angustia?* Si, pour acquérir ou pour conserver la faveur du plus grand prince de la terre, il ne dépendait que d'avoir pour lui une complaisance criminelle, l'aurais-je en effet au préjudice de mon devoir? *An principatus?* Si, violant pour une fois la loi chrétienne, il m'était aisé par là de m'élever à un rang d'honneur où je ne puis autrement prétendre, le désir de m'avancer l'emporterait-il? *An altitudo?* Si la voie de l'iniquité était la seule par où je pusse me sauver dans une occasion où il irait de ma vie, succomberais-je à la crainte de la mort? *An periculum?* Ah! mes frères, sachez que si l'amour que vous croyez avoir pour votre Dieu, n'est pas d'une qualité à prévaloir au-dessus de tout cela, quelque ardent et quelque affectueux d'ailleurs qu'il puisse paraître, ce n'est point l'amour que Dieu vous demande; et souvenez-vous que vous êtes dans l'erreur, si, comptant sur un tel amour, vous pensez en être quittes devant lui. Non-seulement vous n'aimez point Dieu avec ce surcroît de charité qu'ont eu les âmes parfaites; mais vous ne l'aimez pas même selon la mesure précise de la loi : pourquoi? parce que cet amour prétendu ne donne point à Dieu dans votre cœur la place qu'il y doit occuper; c'est-à-dire, ne l'y met pas au-dessus de mille choses, qui néanmoins y doivent être dans un ordre bien inférieur. Car, supposé même cet amour dont vous vous flattez, vous faites encore plus d'état de votre vie, de

vos biens, de votre crédit, de votre repos, que de l'héritage de Dieu, ou, pour mieux dire, que de Dieu même : d'où il s'ensuit que cet amour n'est point l'amour de préférence que Dieu attend de vous et que la loi vous ordonne : *Diliges ex toto corde tuo, et ex omni mente tuâ.*

C'est ainsi que saint Paul l'a compris; et quelque subtile que soit la raison humaine, elle n'opposera jamais rien à l'évidence de ce principe. Mais après l'Apôtre, écoutons saint Augustin : c'est dans le *Commentaire du psaume trentième* que ce saint docteur, s'adressant aux fidèles, et les instruisant sur le même sujet que je traite, leur fait cette proposition : Que votre cœur me réponde, dit-il, mes frères : *Respondeat cor vestrum, fratres.* Car, pour aujourd'hui, c'est votre cœur que j'interroge, n'osant pas m'en tenir au témoignage de votre bouche, et sachant bien que, sur ce qui regarde l'amour de Dieu, il n'y a que le cœur qui ait droit de parler. Que ce soit donc votre cœur qui parle : *Respondeat cor vestrum.* Si Dieu vous faisait à ce moment l'offre la plus avantageuse en apparence et la plus capable de remplir toute l'étendue de vos désirs ; s'il vous promettait de vous laisser pour jamais sur la terre dans l'affluence des biens, comblés d'honneurs et en état de goûter tous les plaisirs du monde, et qu'il vous dit : Je vous fais maîtres de tout cela; vous serez riches, puissants, à votre aise, en sorte que rien ne pourra vous troubler, ni vous affliger, et, ce que vous estimez encore plus, vous serez exempts de la mort, et cette félicité humaine durera éternellement : mais aussi vous ne me verrez jamais, et jamais vous n'entrerez dans ce royaume de gloire que j'ai préparé à mes élus. Je vous demande, reprend saint Augustin, si Dieu vous parlait de la sorte, seriez-vous contents d'une pareille destinée, et voudriez-vous vous en tenir à cette offre ? *Ergò si diceret Deus, faciem meam non videbitis, an gauderetis istis bonis?* Si vous vous en réjouissiez, chrétiens, ce serait une marque infaillible que vous n'avez pas encore commencé à aimer Dieu : *Si gauderes, nondùm cœpisti esse amator Christi.* C'est la conséquence que tire ce Père. Et d'où la tirait-il? de ce principe fondamental, que l'amour de Dieu doit être un amour de préférence, et que vous ne pouvez l'avoir, cet amour de préférence, en consentant à être privés de Dieu pour jouir des biens temporels.

Faisons une supposition plus naturelle encore et plus pressante. Imaginez-vous la chose du monde pour laquelle vous avez plus de passion : c'est votre honneur. On vous l'a ôté, ou par une atroce calomnie, ou par un affront qui va jusqu'à l'outrage. Supposons la plaie aussi sanglante qu'il vous plaira : vous voilà perdu d'estime et de crédit dans le monde, et vous êtes d'une condition où cette tache doit être moins supportable que la mort même. Cependant il ne vous reste qu'une seule voie pour l'effacer, et cette voie est criminelle. On vous la propose; et si vous ne la prenez pas, vous tombez dans le mépris. Sur cela, je vous demande, mon cher auditeur : Aimez-vous

assez Dieu pour croire que vous voulussiez alors lui faire un sacrifice de votre ressentiment? Ne me répondez point que Dieu, dans cette conjoncture, vous donnerait des secours particuliers : il ne s'agit point des secours que Dieu vous donnerait, mais de la fidélité avec laquelle vous usez de ceux qu'il vous donne. Il n'est pas question de l'acte d'amour que vous formeriez, mais de celui que vous produisez maintenant, et je veux savoir s'il est tel de sa nature, qu'il pût réprimer tous les mouvements de vengeance qu'exciterait dans votre cœur l'injure que vous auriez reçue. Car, si cela est, vous avez sujet d'espérer et d'être content de vous ; mais si cela n'est pas, vous devez trembler, parce que vous n'êtes pas dans l'ordre de cette charité vivifiante qui opère le salut, et dont l'indispensable loi vous oblige à aimer Dieu plus que votre honneur.

Mais il est bien difficile qu'un homme du monde puisse être disposé de la sorte. Difficile ou non, répond saint Bernard, voilà la balance où il faut être pesé, voilà la règle que Dieu prendra pour vous juger. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant d'âmes mondaines, qui, pour s'être attachées à de fragiles et de viles créatures, les ont aimées, adorées, servies, jusqu'à oublier l'essentielle obligation que leur imposait la charité due au Créateur. Ne parlons point même de certaines passions honteuses. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant de pères et mères, qui, pour avoir idolâtré leurs enfants, mériteront que Dieu leur fasse le reproche qu'il faisait au grand-prêtre Héli : *Magis honorasti filios tuos quàm me* (Reg. 2) ; Parce que vous avez fait plus d'état de vos enfants que de moi, je vous réprouverai. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant de femmes chrétiennes, qui, pour avoir poussé au delà des bornes le devoir de leur état, auront préféré à Dieu celui qu'elles ne devaient aimer que pour Dieu. Amour de préférence, c'est ce qui condamnera tant d'amis qui, s'étant fait de l'amitié une religion, et, par un dévouement sans mesure, étant entrés dans toutes les intrigues et toutes les entreprises de leurs amis, se seront rendus aux dépens de Dieu les fauteurs de leurs injustices et de leurs violences. Amour de préférence, premier devoir de l'homme par rapport à Dieu. Amour de plénitude, second devoir de l'homme par rapport à la loi de Dieu, et le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est le propre de Dieu de renfermer dans l'unité de son être la multiplicité de tous les êtres, et c'est le propre de la charité divine, de réduire à l'unité d'un seul précepte, tous les préceptes qui, quoique différents et quoiqu'infinis en nombre, sont compris dans la loi de Dieu. *Dilige, et fac quod vis ;* Aimez, et faites ce que vous voudrez, disait saint Augustin. Il semble, par cette manière de parler, que l'amour de Dieu soit une abolition générale de tous les autres devoirs

de l'homme; mais il s'en faut bien que ce saint docteur l'ait conçu de la sorte, puisqu'au contraire il a prétendu nous faire entendre par là que, tous les autres devoirs de l'homme étant réunis, comme ils le sont, dans l'amour de Dieu, on peut sûrement donner à l'homme une pleine liberté de faire ce qu'il voudra, pourvu qu'il aime Dieu, parce qu'en aimant Dieu il veut nécessairement tout ce qu'il doit vouloir, et ne peut rien vouloir de ce qu'il ne doit pas. Voilà, mes chers auditeurs, le mystère de cette grande parole de l'Apôtre : *Plenitudo ergò legis est dilectio* (Rom. 13); La charité est la plénitude de la loi. Parole dont il est si important pour vous d'avoir une parfaite intelligence; car, il s'ensuit de là que, pour produire cet acte d'amour, qui est le sujet du premier commandement, ou du commandement par excellence : *Diliges Dominum* (Deut. 6), il faut être préparé, et, pour mieux dire, déterminé par une volonté absolue, sincère, efficace, à observer, sans réserve et sans exception, tous les autres commandements, et se persuader qu'il est autant impossible d'aimer Dieu, et de n'être pas dans cette préparation d'esprit, que de l'aimer tout ensemble et de ne le pas aimer. Je dis tous les commandements sans exception; car, prenez garde, chrétiens, à ce que vous n'avez peut-être jamais bien compris : il n'en est pas de la charité comme des vertus morales et naturelles, en sorte que vous puissiez dire, quand vous accomplissez un précepte : J'ai une charité commencée; si j'en accomplis plusieurs, cette charité croît dans moi, et elle sera entière lorsque je les accomplirai tous. Non, il n'en va pas ainsi : l'essence de la charité ne souffre point de partage; elle est attachée à l'observation de toute la loi, et de même, dit l'ange de l'école, saint Thomas, que si je doutais d'un seul article de la religion que je professe, quelque soumission d'esprit que le pusse avoir sur tout le reste, il serait vrai néanmoins que je n'aurais pas le moindre degré de foi, parce que la substance de la foi est indivisible; aussi est-il certain que, quand j'aurais pour tous les autres commandements cette soumission de volonté que la loi demande, si elle me manque à l'égard d'un seul, dès-là, je n'ai pas le moindre degré d'amour de Dieu. Il y a une grande charité, poursuit saint Thomas, et, par comparaison à celle-là, on peut dire qu'il y a une moindre charité; mais la charité que je conçois la moindre, si c'est une vraie charité, s'étend, aussi bien que la plus grande, à toutes les obligations présentes, futures, possibles; et quand saint Paul aimait Dieu de cet amour fervent et extatique qu'il savait si bien exprimer, il ne s'engageait, quant au fond, à rien davantage que le dernier des justes qui aime Dieu le plus faiblement, pourvu qu'il l'aime véritablement. C'est pour cela que l'Apôtre appelle cet amour la plénitude de la loi : *Plenitudo legis;* parce que tous les commandements de la loi de Dieu entrent, pour ainsi dire, dans la charité, comme autant de parties qui la composent, et qu'ils se confondent dans elle comme autant de lignes, qui, hors de leur centre, sont séparées, mais, dans leur centre, trouvent leur union, sans préjudice de leur distinction.

En effet, entre tous les préceptes particuliers, considérés hors de ce centre de l'amour divin, il n'y a ni connexion, ni dépendance naturelle ; on peut observer l'un sans accomplir l'autre : celui qui défend le larcin, ne défend ni le parjure, ni l'adultère ; celui qui commande l'aumône, ne commande ni la prière, ni la pénitence ; mais par rapport à l'amour de Dieu, tout cela est inséparable : pourquoi ? parce que cet amour, en vertu de ce qu'il contient et de ce que nous appelons sa plénitude, est une défense générale de tout ce qui répugne à l'ordre, et un commandement universel de tout ce qui est conforme à la raison ; en sorte que, dans le langage de la théologie, dire intérieurement à Dieu que je l'aime, c'est faire un vœu d'obéir à toutes ses volontés, comme si je spécifiais chaque chose en détail, et que, développant mon cœur, je m'expliquasse par ce seul acte, sur tout ce que Dieu sait que je lui dois et que je veux lui rendre : sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, dont voici le précis. Il examine ces paroles du Sauveur du monde : *Si præcepta mea servaveritis manebitis in dilectione meâ* (Joan. 15); Si vous gardez mes commandements, vous serez dans l'exercice et comme dans la possession de mon amour ; et il les compare à cet autre passage du même évangile : *Si diligitis me, mandata mea servate* (Joan. 14) ; Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Là-dessus il raisonne, et voici comment : D'une part, Jésus-Christ nous assure que, si nous l'aimons, nous obéirons à sa loi ; et de l'autre, il nous déclare que, si nous obéissons à sa loi, nous l'aimerons. Quoi donc ? est-ce par la charité que la loi s'accomplit, ou par l'accomplissement de la loi que la charité se pratique ? aimons-nous Dieu, parce que nous faisons ce qu'il nous commande, ou faisons-nous ce qu'il nous commande parce que nous l'aimons ? Ah ! mes frères, répond cet incomparable docteur, ne doutons point que l'un et l'autre ensemble ne se vérifient, selon l'oracle et la pensée du Fils de Dieu : car, quiconque aime Dieu de bonne foi, a déjà accompli tous les préceptes dans la disposition de son cœur ; et quand il vient à les accomplir dans l'exécution, il ratifie seulement et il confirme par ses œuvres ce qu'il a déjà fait par ses sentiments et dans le secret de l'âme. D'où il s'ensuit qu'il y a de la contradiction à former l'acte d'amour de Dieu, et à n'avoir pas une volonté absolue d'observer tous les commandements de Dieu : *Plenitudo legis, dilectio* (Rom. 13). Supposons donc un homme tel que l'imperfection de notre siècle ne nous en fait aujourd'hui que trop voir ; je veux dire, un homme d'une fidélité bornée, et qui, dans l'obéissance qu'il rend à Dieu, usant de réserve, accomplisse, si vous voulez, hors un seul point, toute la loi ; il n'est ni blasphémateur, ni impie, ni fourbe, ni usurpateur, ni emporté, ni vindicatif ; il est religieux envers Dieu, équitable envers le prochain ; mais il est faible sur une passion qui le domine, et qui, pour être l'unique dont il soit esclave, n'en est pas moins le scandale de sa vie ; ou bien, pour le considérer sous une autre idée, il est chaste, réglé dans ses plaisirs, ennemi du liberti-

nage, il a même du zèle pour la discipline et pour la pureté des mœurs ; mais, avec cette pureté de mœurs et de zèle, il ne peut oublier une injure; avec cette régularité, il n'est pas maître de sa langue, et, par ses médisances, il déchire impunément le prochain. Je dis que cet homme n'a pas plus de charité, j'entends de cette charité divine et surnaturelle dont dépend le salut, qu'un publicain et qu'un païen ; et Dieu, dont le discernement, quoique sévère, est infaillible, ne le réprouve pas moins que s'il violait toute la loi ; pourquoi ? parce qu'en omettant un point de la loi, il n'a plus ce qui est essentiel à la charité, savoir, une volonté efficace de remplir toute l'étendue de la loi.

Et voilà le sens de cette parole de saint Jacques, qui paraissait autrefois si obscure aux Pères de l'Eglise, et sur laquelle saint Augustin même crut avoir besoin de consulter saint Jérôme : *Qui peccat in uno, factus est omnium reus* (Jac. 2) ; Quiconque péche contre un seul précepte, est aussi coupable que s'il péchait contre tous. Quoi ! demande saint Augustin, est-ce que la transgression d'un seul précepte est censée aussi criminelle que la transgression de tous les préceptes ? est-ce qu'il n'y a pas plus de désordre à les violer tous, qu'à n'en violer qu'un seul ? est-ce que l'un et l'autre est égal à Dieu, et que Dieu ne s'en tient ni plus ni moins offensé ? En ce sens, répondait saint Jérôme, la proposition serait une erreur, et une erreur pernicieuse dans ses conséquences. Mais, dans le sens de l'Apôtre, elle contient un dogme incontestable de notre foi, que quiconque viole dans un seul point la loi de Dieu, est aussi bien privé de la grâce, perd aussi immanquablement la charité, n'a non plus de part à l'héritage de la gloire, enfin, n'est pas moins un sujet de réprobation, que s'il se trouvait l'avoir violée dans toutes ses parties. Et sur cela, mon Dieu, reprenait saint Bernard méditant cette vérité, je n'ai nulle raison de me plaindre, comme si la loi de votre amour était un joug trop pesant. Car est-il rien, au contraire, de plus équitable que cette loi ; et si la condamnais, ne me condamnerais-je pas moi-même, puisque, n'étend qu'un homme mortel, je prétends néanmoins avoir droit d'exiger de mes amis la même fidélité ? Qu'un d'eux m'ait manqué dans une affaire importante, qu'il ait pris parti contre moi, qu'il m'ait déshonoré, qu'il m'ait fait outrage, quoiqu'en toute autre chose, il soit sans reproche à mon égard, je ne le regarde plus alors comme un ami, et je conclus qu'il ne me rend pas même le devoir de cette charité commune que les hommes se doivent les uns aux autres. Mais il ne m'a offensé qu'en ce seul point : il n'importe ; cela me suffit pour comprendre qu'il ne m'aime pas ; parce que s'il m'aimait sincèrement et solidement, il serait dans la disposition de me ménager en tout, et de ne me blesser en rien, c'est ainsi, ô mon Dieu ! que je le conçois ; et si j'en juge de la sorte dans ma propre cause, pourquoi en jugé-je autrement lorsqu'il s'agit des intérêts de mon Créateur et de mon Souverain ? Pourquoi, quand il m'arrive de franchir un pas contre

vos ordres et au préjudice de votre honneur, quelque irrépréhensible que je sois d'ailleurs, me paraîtra-t-il étrange que vous m'effaciez du livre de vie, comme prévaricateur de la loi d'amour que vous m'avez imposée? De conclure de là, chrétiens, qu'il n'y a donc plus de mesures à garder, quand on est une fois pécheur; et que puisque la charité ne se partage point, il vaut donc autant la perdre pour beaucoup que de la perdre pour peu, être tout à fait libertin que de ne l'être qu'à demi, suivre en aveugle toutes ses passions que de n'en satisfaire qu'une, se porter à toutes les extrémités que de se modérer dans le crime, c'est raisonner en impie et en mercenaire; en impie, qui, par cette maxime de tout ou rien, prétend s'autoriser dans ses excès et dans son libertinage; en mercenaire, qui, n'ayant en vue que son intérêt propre dans le déréglement de ses mœurs, se soucie peu du plus ou du moins qu'en souffre l'intérêt de Dieu.

Mais vous vous trompez, mon frère, dit saint Augustin; car, quelque indivisible que soit la charité et l'amour de Dieu, il est toujours vrai que plus vous violez de commandements, plus vous vous rendez Dieu ennemi, plus le retour à sa grâce vous devient difficile, plus vous grossissez ce trésor de colère dont parle saint Paul, plus vous devez attendre de châtiments dans l'éternité malheureuse: s'il vous reste quelque principe de religion, en voilà plus qu'il ne faut pour vous obliger à ne vous pas emporter dans le péché même. Mais du reste, convenons aussi, mes chers auditeurs, qu'il y a bien de l'illusion dans la conduite des hommes à l'égard de ce grand précepte : *Diliges Dominum Deum tuum;* Vous aimerez le Seigneur votre Dieu. Rien n'est plus aisé que de dire : J'aime Dieu, mais rien dans la pratique n'est plus rare que cet amour; pourquoi? c'est que nous nous flattons, et que nous ne distinguons pas le vrai et le faux amour de Dieu. Non-seulement nous trompons les autres par notre hypocrisie; mais nous nous trompons nous-mêmes par un aveuglement volontaire. Qu'il s'élève dans notre âme le plus léger sentiment d'amour pour Dieu, nous voilà persuadés que tout est fait, et nous croyons avoir la plénitude de ce divin amour. Ce qui n'est souvent qu'affection naturelle, nous le prenons pour un mouvement de la grâce; ce qui n'est qu'un mouvement de la grâce, nous le regardons comme un effet de notre fidélité; nous confondons l'inspiration qui nous porte à aimer, avec l'amour même; et ce que Dieu opère dans nous indépendamment de nous, nous nous l'attribuons comme si c'était tout ce que Dieu veut que nous fassions pour lui. Mais, abus, chrétiens; et malheur à nous si nous tombons, ou si nous demeurons en de si grossières erreurs. Aimer Dieu, c'est s'interdire tout ce que défend la loi de Dieu, et pratiquer tout ce qu'elle ordonne; c'est se renoncer soi-même; c'est faire une guerre continuelle à ses passions; c'est humilier son esprit, crucifier sa chair, et la crucifier, comme dit saint Paul, avec ses vices et ses concupiscences; c'est résister aux illusions du monde, au torrent de la coutume, à l'attrait du mauvais exemple; en un mot, c'est

vouloir plaire en tout à Dieu, et ne lui vouloir déplaire en rien. En l'aimant ainsi d'un amour de préférence, d'un amour de plénitude, il nous reste encore à l'aimer d'un amour de perfection par rapport au christianisme, comme je vais l'expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Quoique Dieu soit toujours le même, et que par rapport à lui ses perfections, qui ne changent point, le rendent toujours également aimable, il est toutefois vrai, comme l'a remarqué saint Bernard, que, selon les divers états où l'homme peut être considéré, l'amour qu'il doit à Dieu ne laisse pas d'avoir ses degrés différents; et qu'à proportion des dons qu'il a reçus, les mesures de hauteur, de profondeur et de largeur que saint Paul donne à la charité, doivent être plus ou moins étendues. Or, de ce principe que la raison même autorise, je tire deux conséquences : la première, que dans le christianisme, le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi ; la seconde, que l'acte d'amour de Dieu doit donc être dans nous beaucoup plus héroïque, qu'il ne devait l'être dans un juif ou dans un gentil, avant que la loi de grâce eût été publiée. Parlons sans exagération; voici la preuve de l'un et de l'autre. Du moment que je suis chrétien, il faut que j'aime Dieu en chrétien. Or, aimer Dieu en chrétien, c'est bien plus que de l'aimer simplement en homme ; pourquoi? parce que c'est se charger en l'aimant, outre la loi éternelle et divine qui nous est commune à tous, de la loi particulière dont Jésus-Christ est l'auteur. Par conséquent, c'est ajouter à la charité un nouvel engagement qu'elle n'avait pas dans son origine, et qui, dans la suite des siècles, est devenu le comble de sa perfection. Je vous déclare, mes frères, disait saint Paul, que quiconque se fait circoncire, prend sur lui tout le fardeau de la loi de Moïse : *Testificor autem omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ* (Galat. 5). Et je vous dis, chrétiens, conformément à ces paroles de l'Apôtre, qu'au même temps que vous avez été engagés à Jésus-Christ par le baptême, vous vous êtes imposé un nouveau joug encore plus saint que celui de la loi de Moïse, un joug que vous devez porter jusqu'à la mort, un joug auquel votre salut est indispensablement attaché, un joug sans lequel Dieu ne veut plus, ni ne peut plus être aimé de vous. Ah ! mes chers auditeurs, quel fonds de réflexions ! Croire que la loi de Jésus-Christ est une loi de douceur, une loi de grâce, une loi de liberté, une loi d'amour, c'est croire ce que le Saint-Esprit même nous a révélé, et ce que toutes les Ecritures nous prêchent; mais se persuader que cette loi soit douce, parce qu'elle nous prescrit des devoirs moins rigoureux et moins contraires aux sens et à la nature; se persuader que sa liberté consiste dans le relâchement, et que, pour une loi de grâce et d'amour, elle en soit moins une loi d'abnégation et de travail, non-seule-

ment c'est la méconnaître, mais la détruire. Non, non, mes frères, disait Tertullien expliquant sur cela sa pensée, la liberté que Jésus-Christ nous a apportée du ciel ne favorise en aucune sorte la licence des mœurs. Si cet Homme-Dieu a fait cesser les sacrifices et les cérémonies de la loi écrite, il nous a, en échange, donné des règles de vie bien plus capables de nous sanctifier; et ce qui était condamné dans l'Ancien Testament par le précepte de la divine charité, est doublement criminel, depuis que le Dieu de la charité est venu lui-même nous enseigner sa doctrine et nous proposer ses exemples : *Libertas in Christo*, ces paroles sont admirables, *Libertas in Christo non fecit innocentiæ injuriam. Operum juga rejecta sunt, non disciplinarum; et quæ in veteri Testamento erant interdicta, etiam æmulatorio præcepto apud nos prohibentur* (Tertull.).

Rien de plus vrai, chrétiens: car, comment ce Sauveur adorable s'en est-il déclaré dans l'Evangile? Combien de fois nous a-t-il fait entendre que, pour embrasser sa religion, il fallait renoncer au monde et se renoncer soi-même beaucoup plus parfaitement que Moïse ne le demandait? En combien de sens, beaucoup plus étroits et plus sévères, n'a-t-il pas interprété les principaux articles de la loi de Dieu? Combien de dispenses, même légitimes, n'a-t-il pas abolies? S'il nous a délivrés des observances légales, à combien d'autres ne nous a-t-il pas assujettis? Le seul précepte de l'amour des ennemis, n'est-il pas d'une perfection plus éminente que tout ce qu'enseignaient et pratiquaient les Pharisiens? Jusques à quel point n'a-t-il pas élevé, pour ainsi dire, certaines obligations du droit naturel? Sur combien de sujets n'a-t-il pas usé de son souverain pouvoir pour nous faire de nouvelles défenses? On a dit à vos pères que telle et telle chose leur étaient permises, ainsi parlait-il aux Juifs; et moi je vous dis que ces choses alors prétendues permises ne le seront plus pour vous.

Je sais ce qu'ont avancé quelques interprètes, que le Fils de Dieu parlait de la sorte, non pas pour enchérir sur la loi, ni pour y rien ajouter, mais seulement pour corriger les fausses explications des scribes et des docteurs de la synagogue. Mais je sais aussi que ce sentiment a été combattu par la plupart des Pères. Car, comme remarque saint Jérôme, si le Sauveur du monde ne prétendait autre chose que de réfuter les Pharisiens, sans établir de nouveaux préceptes, pourquoi aurait-il dit: Et moi je vous ordonne de faire du bien à ceux mêmes qui vous maltraitent, de prier pour ceux mêmes qui vous persécutent, d'aimer ceux mêmes qui vous calomnient? Où trouvait-on ce commandement? dans quels livres de la loi était-il inséré? n'y voit-on pas tout le contraire; et le droit de haïr ceux qui nous haïssent n'y paraît-il pas autorisé? Il est donc vrai que Jésus-Christ voulait enchérir sur Moïse, quand il disait: *Ego autem dico vobis;* que son dessein était de nous prescrire des lois qui lui fussent propres : *Hoc est præceptum meum* (Joan. 15); que ce que nous appelons Décalogue est quelque chose pour nous de plus parfait qu'il n'était pour

les Juifs; et, par une conséquence nécessaire, que pour aimer Dieu dans le christianisme, il en doit plus coûter qu'il n'en coûtait avant la prédication de l'Evangile.

Voilà, mes chers auditeurs, ce que Tertullien, dans son style ordinaire, appelait le poids du baptême : *Pondus baptismi ;* et voilà ce qui lui donna lieu d'appuyer un sentiment qui, pour n'avoir pas été entièrement conforme à l'esprit de l'Eglise, ne laisse pas de nous fournir la matière d'une excellente réflexion : faites-la, s'il vous plaît, avec moi. Il parlait des catéchumènes, qui, touchés de la grâce et pressés d'un impatient désir de se voir incorporés dans l'Eglise de Jésus-Christ, demandaient avec instance qu'on les admît au baptême ; ce que l'on jugeait quelquefois à propos de différer pour avoir des preuves plus certaines de leur foi. Ce retardement leur causait une douleur extrême ; et Tertullien, au contraire, surpris de leur douleur et de l'empressement qu'ils témoignaient, leur remontrait que s'ils avaient bien compris ce que c'était que le baptême, ils l'auraient plutôt craint qu'ils ne l'auraient souhaité : *Si pondus intelligerent baptismi, ejus consecrationem magis timerent quàm dilationem.* J'ai dit, chrétiens, que ce sentiment n'était pas conforme à l'esprit de l'Eglise, parce qu'il favorisait un désordre déjà trop commun, de remettre jusqu'au moment de la mort à recevoir le baptême, afin de vivre dans une plus grande liberté et avec plus de licence. Désordre que l'Eglise ne toléra jamais : pourquoi? parce qu'elle estimait que le baptême étant le premier lien qui nous unit à Jésus-Christ, et le premier sacrement qui nous fait membres de son corps mystique, c'était un crime de se priver d'un tel avantage par la seule crainte des obligations qui y sont attachées. En cela donc, Tertullien, aussi bien qu'en d'autres sujets, s'égarait, aveuglé par son propre sens : mais en ce qu'il soutenait que le baptême était un engagement pénible et onéreux, ne parlait-il pas juste? Jésus-Christ lui-même ne nous l'a-t-il pas fait entendre, et ne nous propose-t-il pas sa loi comme un joug? *Tollite jugum meum super vos* (Matth. 11). Mais il y en a, dites-vous, dans le christianisme, qui ne sentent pas la pesanteur de ce joug. Ah! mon frère, répond saint Augustin, cela peut bien être, et cela est en effet : mais prenez garde à ne pas confondre les choses. Car vous ne ressentez pas le joug du baptême, ou parce que Dieu vous donne des forces pour le porter, ou parce que vous vous en déchargez par une lâche infidélité. Si c'est l'onction de la grâce qui vous empêche de le sentir, j'en bénis Dieu et j'envie votre état, bien loin de vouloir vous le rendre suspect : mais si vous ne sentez pas ce joug, parce que vous ne le portez pas, ou que vous ne le portez qu'à demi ; si vous ne le sentez pas, parce que vous savez l'accommoder à vos inclinations, et que vous croyez pouvoir l'accorder avec les douceurs de la vie; si vous ne le sentez pas, parce que vous le réduisez à une austérité superficielle et apparente, et que vous n'en prenez que ce qui vous plaît, tremblez et confondez-vous. Car ce joug que vous pensez avoir secoué, vous acca-

blera un jour; et ces devoirs que vous aurez négligés feront, au jugement de Dieu, la matière de votre condamnation.

De là, concluons que l'amour de Dieu doit donc être beaucoup plus généreux et plus fort dans un chrétien, puisqu'il doit avoir une vertu proportionnée à ces saintes et rigoureuses obligations que le baptême nous impose. Disons obligations, chrétiens, et non pas purement ni proprement vœux : car un vœu, dit saint Thomas, c'est dans sa propre signification une chose dont j'ai le choix libre, que Dieu ne me commande pas et que je me commande à moi-même, sans laquelle je pourrais me sauver et parvenir à ma fin. Or, il n'en est pas ainsi des obligations du baptême. Comme le baptême, depuis Jésus-Christ, est l'unique voie du salut, les obligations qui en dépendent sont d'une absolue nécessité pour nous; et quand je m'y soumets, quelque obéissance que je rende à Dieu, je ne lui fais point ce sacrifice pleinement volontaire que le vœu exprime. C'est ainsi que raisonnent les théologiens, non pas pour ôter à une âme fidèle la consolation de se croire engagée à Dieu par des vœux, pourvu qu'elle convienne que ces vœux du baptême sont tellement des vœux, que Dieu ne lui en a point laissé la disposition; pourvu qu'elle reconnaisse qu'outre ces vœux de nécessité, il y en a d'autres de conseil dont Dieu se tient spécialement honoré, et qui élèvent l'homme à une perfection encore plus éminente, tels que sont les vœux de la religion et du sacerdoce; enfin, pourvu que, sans y penser, elle ne favorise pas l'erreur des derniers hérésiarques, qui, pour colorer dans le monde leur apostasie, commencèrent, sous ombre de réforme, à exalter les vœux du baptême pour décrier celui de la continence, qu'ils avaient honteusement abandonnée. Du reste, que ce soient obligations ou vœux du baptême, toujours est-il vrai qu'ils nous rendent beaucoup plus difficile la pratique de ce premier commandement: *Diliges;* puisqu'il est impossible dans la loi de grâce de former l'acte d'amour de Dieu, sans vouloir accomplir de bonne foi tout ce qui est contenu dans la profession du christianisme.

Je vais même plus avant, et je finis par une pensée de Guillaume de Paris, digne du zèle de ce grand évêque, mais dont je craindrais de vous faire part si je n'étais également sûr, et de votre intelligence et de votre piété. Ecoutez-la. C'est qu'afin que l'acte d'amour de Dieu ait ce caractère de perfection que Dieu exige pour le salut, il ne suffit pas qu'il s'étende absolument à tous les préceptes, soit naturels, soit positifs de la loi chrétienne; mais il doit encore, sous condition, embrasser tous les conseils : sous condition, dis-je, remarquez bien, s'il vous plaît, ce terme; en sorte que s'il était nécessaire, pour marquer à Dieu mon amour, de pratiquer ce qu'il y a dans les conseils évangéliques de plus mortifiant, de plus humiliant, de plus opposé à la nature et à l'amour-propre, en vertu de ce seul acte, j'aime Dieu, je fusse disposé à tout entreprendre et à tout souffrir. Ne pensez pas, que cette disposition, quoique conditionnelle, soit chimérique. Il n'est

rien de plus réel : pourquoi ? parce que, comme il n'y a pas un conseil évangélique qui ne puisse devenir, et qui, dans mille rencontres, ne devienne un commandement pour moi, il faut que l'amour de Dieu me mette au moins habituellement dans la disposition où je devrais être, et m'inspire la force que je devrais avoir si je me trouvais dans ces conjonctures. Ainsi, je ne suis point obligé, parce que j'aime Dieu, à quitter le monde, ni à prendre le parti de la retraite ; mais je suis obligé d'être préparé à l'un et à l'autre, parce que ma faiblesse pourrait être telle, que le monde serait évidemment un écueil à mon innocence, et qu'il n'y aurait que la retraite qui pût me garantir. Renoncer à mes biens, ce n'est, dans la doctrine de Jésus-Christ, qu'un simple conseil : mais être prêt à y renoncer, c'est un précepte rigoureux, parce que l'expérience pourrait me convaincre que je ne puis les retenir sans m'y attacher, ni m'y attacher sans me perdre. Dieu ne me commande pas d'endurer le martyre, mais il me commande d'être résolu à l'endurer, parce qu'il pourrait y avoir telle occasion où le martyre serait une preuve indispensable de ma foi ; d'où vient que Tertullien, parlant de la foi des chrétiens, disait excellemment qu'elle nous rend responsables et redevables à Dieu de nous-mêmes, jusqu'à nous obliger à souffrir pour lui le martyre quand il y va de sa gloire : *Fidem martyrii debitricem.*

Or, la charité ne vous charge pas moins de cette dette. Dites-moi donc, chrétiens, quand les martyrs, dans les persécutions, se laissaient immoler comme des victimes, quand ils se laissaient brûler par le feu, quand on les étendait sur les roues et sur les chevalets, et que, pour l'amour de Dieu, ils soutenaient avec un courage invincible toute la rigueur des tourments, faisaient-ils une œuvre de surérogation, et pouvaient-ils s'en dispenser ? non ; mais cela était nécessaire selon la loi de la charité, et s'ils n'avaient eu cette résolution et ce courage, ils auraient été réprouvés de Dieu. L'Evangile nous en assure ; et voilà pourquoi l'on excommuniait ceux qui ne résistaient pas jusqu'à l'effusion de leur sang. Bien loin d'avoir égard à leur faiblesse, on les déclarait apostats, et on les retranchait comme des membres indignes de Jésus-Christ. Les martyrs qui triomphaient de la cruauté des bourreaux, était seulement loués pour avoir fait leur devoir, et non pas plus que leur devoir. Si la crainte les eût fait succomber, au lieu des bénédictions que leur donnait l'Eglise, elle n'aurait eu pour eux que des foudres et des anathèmes. Mais quoi ! le commandement d'aimer Dieu allait-il donc jusque-là ? Oui, mes chers auditeurs ; et si nous nous en étonnons, c'est que nous n'avons pas encore commencé à connaître Dieu, ni à mesurer la perfection de son amour par la sévérité des lois du monde. Car, telle est la fidélité dont on se pique dans le monde à l'égard de son prince et de sa patrie. On se fait un devoir parmi les hommes d'être prêt à mourir pour des hommes ; et non-seulement on s'en fait un devoir, mais on érige ce devoir en point d'honneur. Nous voyons tous les jours des sages du monde sacrifier

pour cela leur repos, leur santé, leur vie ; et parce que souvent ils ne s'y proposent que des vues humaines, ce sont des martyrs du monde : pourquoi donc trouver étrange que Dieu, du moins, en demande autant de ceux qui l'aiment, et que la charité ait ses martyrs comme le monde a les siens ?

Cependant, mes chers auditeurs, s'il s'agissait de donner à Dieu ce témoignage de notre amour, y serions-nous disposés ? S'il fallait, au moment que je parle, ou le renoncer, ou mourir, trouverait-il encore dans nous des martyrs ? Dispensez-moi, chrétiens, de répondre à cette question, qui m'exposerait peut-être, ou à trop présumer de votre constance, ou à trop me défier de votre lâcheté. Ce que je sais et ce que toute la théologie m'apprend, c'est, mes frères, que si nous avons cet amour qui est le grand commandement de la loi, sans autre préparation d'esprit et de cœur, nous sommes en état d'être les martyrs de notre Dieu ; et que s'il nous manque aussi quelque chose pour être les martyrs de notre Dieu, quoi que nous sentions d'ailleurs pour lui, nous n'avons pas encore cet amour qui nous est si expressément ordonné dans la loi. Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux de faire ces suppositions ; et moi, je soutiens que ces suppositions ainsi faites, sont d'une utilité infinie : pourquoi ? premièrement, pour nous donner une haute idée de l'excellence et de la grandeur du Dieu que nous servons ; en second lieu, pour nous inspirer, quand il est question de lui obéir, des sentiments nobles et généreux ; enfin, pour nous humilier et pour nous confondre, quand nous manquons à certains devoirs aisés et communs, puisque la charité nous impose de si grandes obligations.

Mais ces suppositions vivement conçues peuvent porter au désespoir. Oui, chrétiens, elles y peuvent porter ; mais qui ? ceux qui comptent sur leurs propres forces, et non point ceux qui s'appuient sur les forces de la grâce, puisqu'au contraire, rien n'est plus capable d'animer notre espérance que la grandeur et la difficulté de ce commandement. Car, il me suffit de savoir que Dieu m'oblige à cela, et que cela surpasse infiniment tout ce que je puis de moi-même, pour être assuré que Dieu, qui est fidèle, me donnera infailliblement des secours proportionnés à ce qu'il me commande. Et voilà ce qui soutient l'espérance chrétienne ; au lieu que de moindres préceptes, par leur facilité apparente, font souvent naître la présomption. Ah ! mes frères, c'est maintenant que je conçois d'où vient l'efficace, ou, pour mieux dire, la toute-puissance de la charité divine. Quand on me disait autrefois qu'il ne fallait qu'un acte d'amour de Dieu pour effacer tous les péchés ; quand on m'alléguait l'exemple de Madeleine, qui, par ce seul acte intérieur, avait expié tous les désordres de sa vie ; quand on me citait les Pères de l'Eglise, qui conviennent que cet acte, s'il est sincère, a autant de vertu, pour justifier un pécheur, que le baptême et que le martyre : quoique je crusse ces vérités, parce que la foi les autorise, à peine les pouvais-je goûter, parce que je n'en pénétrais pas le secret. Mais à présent, ô mon Dieu ! je n'en suis pas

surpris ; car il est bien juste, que puisque notre amour pour vous est une disposition au martyre, il ait autant de pouvoir que le martyre ; et que puisqu'il embrasse toutes les promesses et toutes les obligations du baptême, il soit aussi sanctifiant et aussi purifiant que le baptême. Mais si cela est vrai, chrétiens, et si tout ce que j'ai dit est nécessaire pour produire un acte d'amour de Dieu, quel est celui qui aime Dieu ? C'est un mystère de prédestination qu'il ne nous appartient pas d'examiner. Dieu a ses prédestinés, et il les connaît. Ne nous mettons point en peine s'ils sont en grand nombre, ou en petit nombre ; mais tâchons à faire ce qui dépend de nous pour avoir place parmi cette troupe sainte. L'Apôtre se prosternait tous les jours devant le Père des miséricordes pour lui demander la science surémineute de son amour : faisons la même prière, et demandons-lui cette science, qui est la première de toutes les sciences. Disons-lui, avec saint Augustin : *Sero te amavi ;* Ah ! Seigneur, c'est trop tard que je vous ai aimé ; je le dis à ma confusion, et je reconnais avec douleur que dans tout le cours de ma vie je n'ai peut-être jamais fait un seul acte de votre amour. Et comment l'aurais-je fait, ô mon Dieu ! puisque je ne savais pas même en quoi il consiste et ce qu'il renferme ? Mais maintenant que j'en suis instruit, je veux enfin vous aimer de toute l'étendue de mon cœur et de toutes les forces de mon âme. Je veux, dis-je, vous aimer comme vous méritez de l'être, et comme vous voulez l'être ; d'un amour de préférence, d'un amour de plénitude, d'un amour de perfection. Faites cela, mon cher auditeur, et vous vivrez : *Hoc fac, et vives* (Luc. 10). Après avoir aimé Dieu dans le temps, vous l'aimerez et vous le posséderez dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE MERCREDI DE LA V^me^ SEMAINE.

Sur l'état du Péché et l'état de la Grâce.

Si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis et credatis quia Pater in me est, et ego in Patre.

Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et que je suis dans mon Père.

(S. Jean, ch. 10.)

Madame (*a*),

Quelque idée que nous ayons de la sainteté de Jésus-Christ, il fallait, pour être saint, que Dieu fût en lui, et qu'il fût dans Dieu ; et il n'a même été le Saint des saints, que parce que Dieu était en lui et qu'il était en Dieu d'une façon plus particulière, et par une union beaucoup plus intime. Si Dieu, par une supposition chimérique, eût cessé d'être avec lui et dans lui, ou que lui-même il eût cessé d'être avec Dieu et dans Dieu, dès-là il eût cessé d'être ce qu'il était, et ce que nous appelons Jésus-Christ, ou plutôt ce qui serait resté de Jésus-Christ, c'est-à-dire, son humanité ainsi délaissée et abandonnée à elle-même, eût été dans une impuissance absolue d'agir pour Dieu, et de rien faire d'agréable à Dieu. Mais parce que ce Sauveur des hommes et ce Fils unique de Dieu était dans son Père, et qu'il agissait toujours avec son Père et au nom de son Père, il pouvait bien dire, comme il le dit aux Juifs dans notre évangile, que toutes ses œuvres rendaient témoignage en sa faveur, et qu'elles étaient devant Dieu d'un prix infini : *Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me* (Joan. 10). Appliquons-nous cette vérité, chrétiens, car ce qui était vrai de Jésus-Christ, notre chef et notre modèle, l'est autant par proportion de nous-mêmes ; et si nous voulons bien connaître la valeur de nos actions et le fruit que nous en pouvons espérer, jugeons-en par le principe d'où elles partent, et voyons si c'est dans l'état du péché qu'elles sont faites, ou dans l'état de la grâce. Etat du péché, état de la grâce, deux états l'un à l'autre directement opposés. Deux états qui partagent le christianisme, et presque toutes les sociétés du monde : avec cette triste inégalité, que le nombre des pécheurs ennemis de Dieu par le péché, est infiniment au-dessus de celui des justes unis à Dieu par la grâce. Deux états dont j'entreprends de vous faire voir aujourd'hui l'essentielle différence, non point en général, mais par rapport à notre intérêt propre. Heureux, si je puis ainsi vous donner de l'un toute l'horreur qu'il mérite, et de

(*a*) La Reine.

l'autre, toute l'estime qui lui est due! Je vais mieux encore vous expliquer mon dessein après que nous aurons salué Marie, en lui disant: *Ave, Maria.*

De tous les intérêts de l'homme, le plus important, c'est le salut; par conséquent, de tous les soins de l'homme dans la vie, celui qui le doit occuper préférablement à tout autre, et même uniquement, c'est le soin du salut: c'est, dis-je, le soin de s'enrichir pour cette demeure céleste où nous sommes tous appelés, et qui doit être le terme de notre course; de travailler pour cela, d'agir pour cela, de rapporter là toutes nos pensées, tous nos désirs, toutes nos œuvres; enfin, de grossir chaque jour ce trésor de gloire qui nous est promis, en grossissant chaque jour le trésor de nos mérites. Voilà, mes chers auditeurs, le souverain point de la sagesse chrétienne, et si nous nous aimons solidement nous-mêmes, voilà le précieux avantage dont nous devons être jaloux, et le bien durable et permanent que nous devons rechercher. Riches pour le ciel, il nous importe peu de l'être pour la terre, puisque les richesses de la terre sont périssables; et riches pour la terre, si vous ne l'êtes pas pour le ciel, au milieu de cette opulence fastueuse que vous étalez avec tant de pompe aux yeux des hommes, vous êtes pauvres devant Dieu, et dans une misère d'autant plus déplorable, que vous en devez ressentir éternellement les effets. S'il y a donc un état où rien ne nous profite pour l'éternité bienheureuse, et un état, au contraire, où rien ne soit perdu de tout le bien que nous pratiquons, c'est par là qu'il faut juger de l'un et de l'autre; et c'est aussi la grande règle que je prends pour vous faire connaître le malheur d'une âme dans l'état du péché, et l'inestimable prérogative du juste dans l'état de la grâce sanctifiante. En effet, dans l'état du péché, l'homme n'est plus en Dieu, ni avec Dieu; parce que le péché l'en sépare; et dans l'état de la grâce, le juste est avec Dieu et en Dieu, parce que le propre de la grâce sanctifiante est de l'y tenir étroitement uni: or, puisque le pécheur est séparé de Dieu, il n'agit plus avec Dieu, et, par là même, rien de tout ce qu'il fait ne peut plaire à Dieu; puisque le juste est uni à Dieu, c'est avec Dieu qu'il agit, et, par une suite infaillible, tout ce qu'il fait est agréé de Dieu. De là je forme deux propositions, qui vont partager ce discours. *Etat du péché*, état souverainement malheureux: pourquoi? parce qu'alors, quoi que fasse le pécheur, son péché en détruit devant Dieu tout le mérite: c'est la première partie; *état de la grâce*, état souverainement heureux: pourquoi? parce qu'alors, pour peu que fasse le juste, la grâce qui le sanctifie en relève devant Dieu le mérite: c'est la seconde partie. Deux pensées que j'ai à développer, et théologie sublime que je tâcherai de rendre également sensible et instructive.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour éclaircir la première proposition que j'ai avancée, et qui, toute fondée qu'elle est sur les principes de la foi les plus solides, ne laisse pas d'avoir besoin d'explication, il faut d'abord en déterminer le sens et vous le faire bien comprendre. Quand donc je dis que le péché anéantit la valeur et le mérite de toutes nos bonnes actions, prenez garde : je ne dis pas que nos actions bonnes d'elles-mêmes, en conséquence du péché, ou dans l'état du péché, deviennent mauvaises et criminelles; ce serait un erreur grossière, autrefois soutenue par Wiclef, mais condamnée solennellement dans le concile de Constance. Non, chrétiens, quelque désordre que cause à l'âme le péché, sa malignité ne va pas jusque-là : fussions-nous chargés devant Dieu de tous les crimes, nous pouvons encore, dans cet état, faire des actions vertueuses, honorer Dieu, secourir les pauvres, obéir à nos supérieurs, pratiquer mille autres devoirs de piété et de justice. Non-seulement nous le pouvons, mais nous le devons, parce que l'état du péché ne nous en dispense pas; et quoique alors Dieu nous considère comme ses ennemis, il nous commande néanmoins tout cela, et, malgré cette qualité d'ennemis, il nous en récompense quelquefois, selon la doctrine de saint Augustin, par des prospérités et des grâces temporelles, comme il récompensa, dit ce Père, les vertus des Romains par l'empire et la monarchie du monde qu'il leur donna. Or, Dieu, qui est juste et saint, n'aurait garde de nous commander ce qui ne pourrait être en nous que vicieux et corrompu ; beaucoup moins nous en récompenserait-il et bénirait-il une telle obéissance. D'où je conclus, que dans l'état même du péché, nous pouvons donc faire des actions honnêtes et louables; maxime de religion dont il ne nous est pas permis de douter.

Bien plus, quand je dis que nos bonnes œuvres, dans l'état du péché, n'ont aucun mérite devant Dieu, ma pensée n'est pas que l'état du péché les rend absolument inutiles pour le salut. A Dieu ne plaise que je sois dans ce sentiment; je sais trop quel est, sur ce point, la doctrine du concile de Trente, et ce que toute la théologie nous enseigne. Jeûner, prier, faire des aumônes, mortifier sa chair, lorsqu'on est séparé de Dieu par le péché, non-seulement ce sont des actions vertueuses, mais des actions surnaturelles et d'un ordre divin, qui disposent le pécheur à sa conversion, et qui lui servent de moyens pour retourner à Dieu : *Quis scit si convertatur et ignoscat* (Joan. 3)? Qui sait, disait le prophète, si Dieu ne sera point touché de tout ce que vous faites, et si tout ce que vous faites, ne l'obligera point à user envers vous de miséricorde? Toutes ces œuvres ont donc en effet quelque vertu pour nous réconcilier avec Dieu ; et si Dieu, remarque Téophylacte, n'exauce pas les pécheurs jusqu'à faire en leur faveur des miracles, conformément à ces paroles de l'aveugle-né : *Scimus quia peccatores Deus non audit*, il faut toutefois convenir,

ajoute ce savant interprète, que les pécheurs, à force de prières et de vœux, obtiennent tous les jours des secours de grâces qui les convertissent enfin, et qui opèrent dans eux ces changements de mœurs et de vie que nous admirons; autrement, le publicain de l'Évangile aurait inutilement prié quand il disait : Seigneur, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur : *Si peccatores Deus non audit, frustra Publicanus diceret : Deus, propitius esto mihi peccatori.* Il est donc encore vrai que, dans l'état du péché et dans la disgrâce de Dieu, on peut faire des œuvres qui, comme des dispositions, contribuent à nous rapprocher de lui et à nous sauver.

Mais, cette vérité ainsi supposée, voici ce que j'ai ensuite à vous déclarer : c'est qu'encore que l'état du péché n'exclue point toute action vertueuse, ni même toute action surnaturelle, il est pourtant de la foi que les actions, quoique vertueuses et même surnaturelles, faites dans l'état du péché, ne méritent rien pour le ciel; que Dieu, dans l'ordre de la gloire, ne leur a promis nulle récompense; qu'il ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, et que, du moment qu'elles ne sont pas marquées du sceau de la grâce sanctifiante, elles ne nous donnent nul droit à l'héritage des enfants de Dieu et à cette couronne de justice que Dieu, comme souverain rémunérateur, réserve à ses élus. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'elles ne recouvrent jamais ces mérites qu'elles ont une fois perdus, et lors même que nous rentrons dans la voie du salut, elles demeurent toujours stériles et infructueuses : jusque-là que, quand nous serions du nombre des prédestinés, ce ne sera point pour ces actions, toutes saintes qu'elles ont été, que Dieu nous béatifiera; mais qu'elles seront toujours oubliées, toujours réprouvées, parce qu'elles n'ont point eu ce germe de vie qui devait les animer et les rendre agréables et méritoires. Voilà, chrétienne compagnie, le point important que j'ai à développer, et j'avoue d'abord que je ne puis assez admirer ici la profondeur et la sévérité des jugements de Dieu; car enfin, s'il était permis d'en juger selon les premières vues de la raison humaine, je ne m'étonne pas que les actions les plus éclatantes et les plus glorieuses selon le monde, soient souvent les plus indignes des récompenses de Dieu : pourquoi ? parce qu'elles sont souvent les plus vicieuses dans leur fond. Combien de grands seront damnés pour les mêmes choses qui leur ont attiré l'admiration et les applaudissements des peuples? On les louait de leurs entreprises, et leurs entreprises, dit saint Augustin, étaient souvent des injustices énormes; ils se rendaient célèbres par leurs conquêtes, et leurs conquêtes, ajoute ce Père, en parlant des héros du paganisme, n'étaient communément que des brigandages publics. Je ne suis point surpris que certaines vertus, qui sont en effet des vertus, et qui, comme telles, servent d'ornement et de lien à la société civile : l'honnêteté, la probité, la fidélité, l'équité dans le commerce, l'intégrité dans les jugements, la régularité dans les mariages, la modestie dans le succès, la force et la constance dans les malheurs, ne soient ordinairement comptées pour rien devant

Dieu; parce que ce sont des vertus purement humaines, qui, de la manière qu'elles se pratiquent dans le monde, n'ont point la foi pour principe. Je conçois même, ce qui arrive tous les jours, comment des actions chrétiennes, au moins en apparence, sont cependant rejetées de Dieu, parce qu'elles se trouvent corrompues dans l'intention et dans le motif : dévotions que la vanité soutient, ferveurs de zèle que l'intérêt allume, exercices de pénitence et bonnes œuvres dont l'hypocrisie se pare ; voilà ce que je comprends. Mais que des actions vraiment religieuses et saintes dans toutes leurs circonstances, et à quoi il ne manque rien, hors qu'elles n'ont pas été faites dans l'état de la grâce, soient éternellement et absolument perdues, ah! mes chers auditeurs, c'est là ce qui me fait trembler; et si nous savons peser les choses dans la balance du sanctuaire, c'est par où nous devons connaître combien le péché est un mal à craindre, et quelles en sont les funestes conséquences.

Or l'arrêt, chrétiens, en est porté dans l'Écriture, et saint Paul lui-même l'a prononcé. Non, mes frères, disait-il, écrivant aux Corinthiens, quoi que je fasse, et quoi que mon zèle m'inspire, si je ne suis en grâce avec Dieu, et si je n'ai la charité de Dieu, c'est en vain que je travaille. Quand je parlerais le langage des anges, quand j'aurais distribué tous mes biens aux pauvres, quand j'aurais livré mon corps au feu et que j'aurais souffert tous les tourments, quand je ferais des miracles et que j'aurais assez de foi pour transporter les montagnes; sans la grâce et la charité qui l'accompagne, je ne suis rien, et tout ce que je fais ne me sert à rien. Ainsi parlait cet homme apostolique. D'où saint Chrysostome concluait ce que nous devons conclure nous-mêmes avec lui, que Dieu donc a bien en horreur le péché, puisqu'un seul péché suffit pour faire disparaître à ses yeux et pour anéantir dans son estime, ce qu'il y a d'ailleurs de plus héroïque et de plus grand. Car Dieu, dont la nature n'est que bonté, et que toutes ses inclinations portent à nous faire du bien; Dieu qui, selon la doctrine des théologiens, se plaît à récompenser au delà du mérite, et qui ne punit jamais le péché autant que le péché est punissable, ne réprouverait pas des actions saintes en elles-mêmes, telles que sont les bonnes œuvres du pécheur, si elles avaient la moindre proportion avec cette gloire qui doit être le prix de nos mérites. Il faut donc qu'elles en soient bien indignes, puisque Dieu positivement les exclut, et qu'il y ait de puissantes raisons qui l'obligent à exercer une si rigoureuse justice.

Or, quelles sont ces raisons? c'est ce que je vous prie d'écouter. Première raison, tirée de l'état ou de la disposition habituelle du pécheur. Qu'est-ce que l'état du péché ? Apprenez, chrétiens, ce que vous êtes, quand Dieu cesse d'être avec vous, et que vous cessez par le péché d'être avec lui. L'état du péché, répond le docteur angélique, saint Thomas, est proprement un état de mort. De là vient que le péché est appelé *mortel*, parce qu'il éteint en nous, et qu'il fait mourir, pour ainsi dire, la grâce et la charité qui sont les principes de la vie. *Spiritus est*

qui vivificat (Joan. 6), disait le Sauveur du monde : c'est l'Esprit de Dieu qui vivifie et qui nous communique à tous, en qualité de justes et d'enfants de Dieu, une vie surnaturelle. Que fait le péché ? il étouffe cet esprit, ou, pour parler plus exactement, il l'éloigne de nous ; et par cette séparation, il réduit notre âme dans une espèce de mort plus terrible mille fois que cette mort naturelle qui nous cause d'ailleurs tant d'effroi. Mystère que l'apôtre saint Jacques exprimait si bien, quand il disait que le péché, au moment qu'il s'accomplit, engendre la mort : *Peccatum verò, cùm consummatum fuerit, generat mortem* (Jac. 1).

Or voilà, mes chers auditeurs, ce qui détruit d'abord tout le mérite des bonnes œuvres du pécheur. Car comment, dans un état de mort, pourrait-il faire des actions de vie ? et ne pouvant pas faire des actions de vie, comment pourrait-il mériter la plus excellente et la plus parfaite de toutes les vies, qui est la vie de la gloire ? Comprenez, s'il vous plaît, la force de cette raison. Tout ce qui est fait dans Dieu, dit saint Augustin, porte le caractère de la vie de Dieu. Car c'est ainsi qu'il interprète ces paroles de l'Évangile : *Quod factum est in ipso, vita erat* (Joan. 1) ; c'est-à-dire, que toutes nos bonnes actions, tandis que Dieu demeure en nous et que nous demeurons en lui par la grâce, sont autant d'actions vivantes qui se rapportent à cette vie bienheureuse et immortelle que nous attendons. Mais dans l'état du péché, nous sommes, pour parler de la sorte, hors de Dieu, et comme Dieu est la vie de notre âme, elle ne peut, séparée de Dieu, opérer que des actions de mort. Quelque résolution qu'elle prenne, quelque effort qu'elle fasse, quelque devoir qu'elle pratique, elle ne vit plus, et, par conséquent, il n'y a plus rien en elle qui soit vivant et animé. Et parce qu'il est impossible que des actions mortes puissent jamais conduire à la vie, la récompense éternelle que Dieu nous prépare, étant, selon le témoignage de Jésus-Christ, la souveraine et première vie : *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te* (Joan. 17) ; il s'ensuit qu'entre cette récompense et les plus saintes actions du pécheur, il ne peut y avoir de proportion. C'est donc dans cet état que l'on peut bien nous dire sans figure ce que l'ange de l'Apocalypse disait à un des premiers évêques de l'Église : *Scio opera tua, quia nomen habes quòd vivas, et mortuus es* (Apoc. 3) ; Je sais quelles sont vos œuvres ; mais je sais au même temps de quel œil Dieu les regarde, et qu'elles ne peuvent être devant lui de nulle valeur. Vous satisfaites à vos devoirs, vous accomplissez votre ministère, vous avez de la religion, et vous en donnez même des marques publiques ; mais avec cela, vous n'êtes rien moins que ce que vous paraissez, car on vous croit vivant, et vous êtes mort. Vos actions dans la substance sont les mêmes que celles des justes : vous priez comme eux, vous offrez à Dieu le sacrifice comme eux, vous exercez la miséricorde aussi bien qu'eux, et peut-être plus abondamment qu'eux ; mais ce péché secret, dont votre conscience est infectée, gâte tout, corrompt tout, en sorte que vous n'amassez pas, et que vous ne recueillez pas avec eux : pour-

quoi ? parce qu'étant mort, vous n'êtes plus comme eux en état de travailler pour cette vie future qui doit être leur partage : *Quia nomen habes quòd vivas, et mortuus es.*

Approfondissons encore cette pensée. Quelle est, selon les Pères de l'Église et les théologiens, l'essence du péché, et en quoi consiste sa malice ? Les uns prétendent que le péché, est quelque chose de positif et de réel ; et les autres que ce n'est qu'un pur néant et une privation totale de la grâce. Saint Augustin s'est déclaré, ce semble, pour la première de ces deux opinions, et saint Bernard pour la seconde. Mais quoi qu'il en soit, ils sont convenus que si le péché n'était pas un néant, au moins avait-il la vertu d'anéantir l'homme en quelque manière, et de le réduire, par une espèce de destruction, à n'être plus rien dans l'ordre de la grâce. C'est ce que David confessa lui-même, quand il commença à ouvrir les yeux et à découvrir le désordre de sa conduite. Il est vrai, Seigneur, dit-il à Dieu, que le péché a fait dans moi un prodigieux changement. Au moment que la passion qui m'a porté à le commettre s'est emparée de mon esprit et s'est allumée dans mon cœur, je me suis trouvé, par la plus malheureuse destinée, ou plutôt par un juste abandon de votre grâce, réduit au néant : *Quia inflammatum est cor meum, et renes mei commutati sunt. Et ego ad nihilum redactus sum et nescivi* (Ps. 72); Je ne le savais pas, ô mon Dieu ! mais enfin vous me l'avez fait connaître ; et désormais je n'envisagerai plus mon péché comme un simple mal, mais comme la source de tous les maux et l'anéantissement de tous les biens : *Ad nihilum redactus sum.* En effet, dit saint Augustin, n'être plus à Dieu, n'être plus pour Dieu, n'être plus, comme le pécheur, avec Dieu ni en Dieu, c'est même un état pire que de cesser absolument d'être. D'où vient que l'Apôtre, pour exprimer la nature du péché, n'avait point d'expression plus énergique et plus propre que celle-ci : Si je ne suis en grâce auprès de mon Dieu, je ne suis rien : *Si charitatem non habuero, nihil sum* (I. Cor. 13). Or, d'un rien, reprend Guillaume de Paris, on ne doit rien attendre ; et il y a de la contradiction, que ce qui n'est rien soit capable de mériter. Car toute action présuppose l'être, et, dans un pécheur, tout l'être de la grâce est anéanti. C'est encore ce que nous marque le prophète royal dans ces paroles du psaume soixante-quinzième : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.* Les pécheurs, dit-il, se sont endormis; voilà l'assoupissement des consciences criminelles : et, dans cet état, il leur est arrivé ce qui arrive tous les jours à un homme qui dort. Tout pauvre qu'il est, il se figure quelquefois des richesses immenses dont il devient possesseur, il augmente ses revenus, il accumule trésors sur trésors : mais tout cela n'est qu'en idée; car, à son réveil, il se trouve les mains vides, et aussi pauvre que jamais : *Et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.* Il en est de même du pécheur. Le pécheur, en pratiquant de bonnes œuvres, croit s'enrichir devant Dieu, et cependant rien ne lui profite. Il est assidu au service divin, il est charitable envers les pauvres, il est

dur à lui-même ; je le veux : mais, dans le sommeil du péché où il est enseveli, tout cela n'est qu'un songe ; et quand la mort vient, qui est comme le réveil de l'âme, il n'aperçoit rien dans ses mains : *Et nihil invenerunt in manibus suis.* Il ne doit pas s'en étonner, poursuit saint Jérôme ; car, puisqu'en qualité de pécheur, il est lui-même réduit au néant, la raison veut qu'il ne trouve que le néant. Autrement le néant trouverait l'être ; et, si j'ose ainsi parler, le plus abominable de tous les néants qui est le péché, trouverait le plus saint de tous les êtres, qui est Dieu.

Seconde raison, fondée sur la nature du mérite. Ceci me paraît encore plus touchant. D'où pensez-vous, mes chers auditeurs, que procède le mérite de nos bonnes œuvres ; je dis ce mérite surnaturel qui les rend dignes de la gloire et de l'héritage céleste ? est-ce de la substance même de nos œuvres ? ce serait une erreur insoutenable de le présumer. Non, mes frères, dit saint Paul, ce n'est point sur ce fondement que nous devons établir notre espérance. Quelque sainteté qu'il y ait dans nos actions, nos actions, prises en elles-mêmes, n'ont rien qui les élève à ce degré d'excellence. Si elles méritent le royaume de Dieu, c'est parce qu'elles sont consacrées, et comme divinisées par Jésus-Christ, qui en est aussi bien que nous le principe, et qui, par l'étroite liaison qu'il y a entre lui et nous, se les rend propres et leur donne une heureuse fécondité. Voilà, dit l'ange de l'école, saint Thomas, d'où dépend tout le mérite des justes. Or, pour cela, il faut que nous soyons unis à Jésus-Christ par la charité ; et pour user de la comparaison de Jésus-Christ même, il faut que nous lui soyons attachés comme les branches de la vigne à leur cep. Car il est le cep de la vigne, et nous en sommes les branches : *Ego sum vitis, vos palmites* (Joan. 15). Et comme les branches de la vigne, séparées de leur cep, ne portent aucun fruit et sont incapables d'en porter, ainsi ne produirons-nous jamais un seul fruit de grâce et de salut, si nous ne sommes, selon le terme de l'Apôtre, entés sur Jésus-Christ : *In quo complantati facti sumus* (Rom. 5). Tandis que cette union subsiste, toutes nos actions tirent de lui une vertu particulière, de même que les branches de la vigne tirent du cep à quoi elles tiennent le suc ou la sève qui les nourrit. Mais ôtez cette communication, nous devenons comme des sarments inutiles : *Sicut palmes non potest ferre fructum à semetipso, ita et vos, nisi in me manseritis* (Joan. 15). Or, tel est votre état, chrétiens, dans le péché. Il vous détache de Jésus-Christ. Dès-là, veillez, priez, humiliez-vous ; jamais par toutes vos veilles, par toutes vos prières, par vos plus profonds abaissements, vous n'acquerrez le moindre degré de gloire : pourquoi ? parce que vous êtes alors, mon cher auditeur, une branche coupée et desséchée. Comparaison que le Fils de Dieu empruntait de la vigne et non des autres plantes, ni des autres arbres, pour nous donner à entendre, remarque saint Augustin, que, comme il n'y a point de bois plus inutile que celui de la vigne, quand il est une fois hors de son cep, aussi n'est-il rien de plus infructueux que les bonnes œuvres du pécheur, lorsqu'il est séparé de Jésus-Christ.

Prophète, disait Dieu parlant à Ezéchiel, que veux-tu que je fasse de ce sarment? *Fili hominis, quid fiet de ligno vitis ex omnibus lignis nemorum* (Ezech. 15)? On met en œuvre tout autre bois; mais le bois de la vigne sans force, sans solidité, à quoi est-il propre, qu'à jeter au feu? C'est ainsi, prophète, ajoutait le Seigneur, que je regarde les habitants de Jérusalem. Ils se sont retirés de moi pour se livrer à leurs passions : or, sache que tandis qu'ils sont dans cet état, je n'accepte plus leurs sacrifices, que je méprise leurs jeûnes, que je les réprouve comme un bois stérile et de nul usage : *Propterea hæc dicit Dominus : Quomodò erit vitis inter ligna sylvarum, sic erunt habitatores Jerusalem* (*Ibid.*). Or, c'est à nous-mêmes, chrétiens, aussi bien qu'aux Juifs, que Dieu faisait cette menace; c'est cette même menace que notre divin Maître a renouvelée dans la suite des temps et que nous lisons au quinzième chapitre de saint Jean : *Si quis in me non manserit, mittetur foràs sicut palmes, et arescet, et in ignem mittent, et ardet.*

Mais si cela est, que pouvons-nous dire de la plupart des hommes? ce que disait David, en se représentant avec douleur l'iniquité de son siècle : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* (Ps. 52). N'appliquons point ces paroles aux païens et aux idolâtres; laissons les hérétiques et les schismatiques; ne parlons point des libertins et des athées; ne comprenons pas même dans ce nombre certains pécheurs insolents qui, connaissant Dieu par la foi, font profession de le renoncer par leurs œuvres : c'est à des sujets moins odieux et plus dignes de compassion que je m'adresse. Combien peu de chrétiens, engagés dans le commerce du monde, sont en état d'agir utilement pour Dieu et pour eux-mêmes, si, pour agir de la sorte, il faut être ami de Dieu? De ceux que nous appelons gens d'honneur, gens de probité, et qui, comme tels, vivent dans l'exercice de leur religion, combien peu, au milieu des occasions et des dangers à quoi le monde les expose, conservent cette pureté de conscience si nécessaire pour se maintenir dans la grâce de Dieu? Désolation générale que déplorait le prophète : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* (Ps. 52). Ils se sont tous égarés; et, en s'égarant, ils se sont tous rendus inutiles : inutiles pour Dieu, et inutiles pour eux-mêmes; pour Dieu, qui ne se tient plus honoré du bien même qu'ils font; pour eux-mêmes, parce que tout ce qu'ils font, quoi que ce soit, n'est point marqué dans le livre de vie; en sorte que, faisant même le bien, et le faisant avec ardeur et avec persévérance, ils ne font rien : *Non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.* S'ils osaient s'en plaindre à Dieu et lui en demander la raison; s'ils osaient lui dire comme ces Israélites : *Quare jejunavimus et non aspexisti? humiliavimus animas nostras, et nescisti* (Isaï. 58)? Pourquoi, Seigneur, n'avez-vous pas daigné jeter les yeux sur nous, quand nous nous sommes prosternés devant vos autels? pourquoi avons-nous jeûné sans que vous ayez paru le savoir et y prendre garde? Dieu, toujours sûr de la droiture et de l'équité de sa conduite, leur ferait la même réponse qu'à cette nation infidèle : *In die jejunii vestri invenitur*

voluntas vestra (Isaï. 58) : C'est que sous ces beaux dehors de pénitence, vous cachez un cœur criminel, une haine dont rien ne peut adoucir l'amertume, une injustice dont même vous ne faites nul scrupule, un attachement opiniâtre à quoi vous ne voulez pas renoncer. Voilà, dirait le Dieu d'Israël, voilà le ver qui corrompt le fruit de vos meilleures actions. Ne le cherchez point ailleurs que dans vous-mêmes. C'est ce péché qui, vous dépouillant de ma grâce, a ruiné le fond de votre mérite : *Seminastis multùm, et intulistis parùm* (Agg. 1); Vous avez beaucoup semé; mais votre misère est qu'au temps de la moisson, vous n'aurez rien à recueillir: vous avez bâti, mais sur le sable ; et au lieu d'édifier de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, vous n'avez édifié que du bois et de la paille.

Contemplez-vous, mes frères, dans ce tableau; telle est votre vie, et tel est votre malheur tout ensemble. Cependant devez-vous conclure de là, que dans l'état du péché, il ne faut donc plus se mettre en peine de bien faire ni de bien vivre; qu'il faut quitter tout, abandonner tout, puisque les œuvres les plus saintes ne sont plus alors de nulle valeur? Ah! chrétiens, c'est un des prétextes du libertinage, et un des obstacles les plus ordinaires à la pénitence des pécheurs. On dit : Je suis dans l'habitude du péché et dans la disgrâce de Dieu : pourquoi donc prier? pourquoi m'acquitter des devoirs de la religion? que m'en reviendra-t-il, et quel avantage en pourrai-je tirer? Raisonnement impie qui ne peut être suggéré que par l'esprit tentateur, et suivi que d'un funeste désespoir. Non, mon cher auditeur, ce n'est point là le parti que vous avez à prendre. Si, par un criminel attachement à la créature, vous êtes tombé dans la haine de votre Dieu, il ne faut point encore ajouter à ce déplorable état une illusion si pernicieuse. Vous êtes pécheur; et c'est pour cela même que vous devez pratiquer de bonnes œuvres, afin de disposer Dieu à vous donner une grâce de conversion, et de vous disposer vous-même à vous convertir. Car il est de la foi que vous ne disposerez jamais Dieu à se réconcilier avec vous que par les œuvres de la pénitence chrétienne; et que, sans les œuvres de la pénitence chrétienne, vous ne vous disposerez jamais vous-même à rentrer en grâce avec lui. Outre les œuvres d'obligation que vous ne pouvez omettre dans l'état même du péché, sans vous rendre coupable d'un nouveau péché, n'est-il pas juste que vous tâchiez encore, par des œuvres de surérogation, à toucher la miséricorde de Dieu et à fléchir sa justice? En use-t-on autrement dans le monde, surtout à la Cour? Quand, par une faute dont on ne tarde guère à se repentir, et que l'on paie bien cher, on s'est attiré l'indignation du prince, quels efforts ne fait-on pas pour s'en rapprocher? que ne met-on pas en usage pour le prévenir? amis, patrons, prières, larmes, protestations de zèle, que n'emploie-t-on pas? Or voilà, homme du monde, où le péché vous a réduit. Vous êtes ce criminel d'Etat dégradé auprès de Dieu de tout mérite : on vous dit que votre ferveur et vos bonnes œuvres peuvent contribuer à vous rétablir dans la possession de cette grâce que vous avez perdue, et que c'est la

seule ressource qui vous reste : mais vous la négligez ; et parce que vous êtes pécheur, vous prétendez encore avoir droit de demeurer sans action et sans soin. Est-ce raisonner en chrétien ? est-ce même raisonner en homme ? Mais le bien que vous ferez dans cet état, dites-vous, sera inutile : inutile dans un sens, j'en conviens ; mais infiniment avantageux dans l'autre : inutile, parce qu'il ne vous rendra pas encore digne de la gloire ; mais infiniment avantageux, parce qu'il vous disposera à la pouvoir mériter : inutile, parce que Dieu ne le récompensera jamais ; et souverainement nécessaire, parce qu'il engagera Dieu à vous rappeler de votre égarement et à vous remettre dans la voie du salut. La conséquence que vous devez donc tirer, c'est de rompre au plus tôt vos liens, et de sortir promptement de votre péché, pour commencer à jouir du privilége de l'état de grâce qui sanctifie jusqu'à nos moindres actions, et les rend précieuses devant Dieu, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a dans Dieu, dit le prophète royal, une espèce d'émulation entre sa miséricorde et sa justice ; en sorte que l'une contrebalance toujours l'autre, que l'une sert de tempérament à l'autre, que l'une doit être mesurée par l'autre, et que l'une et l'autre enfin, quoique par des voies entièrement opposées, concourent néanmoins de concert au salut de l'homme. C'est par un effet de sa justice, que Dieu, se resserrant dans les bornes d'une étroite sévérité, veut que les plus saintes œuvres du pécheur soient sans mérite et sans fruits ; et c'est aussi par un effet de sa miséricorde, qu'ouvrant son sein, et dispensant ses dons sans mesure, il veut que les moindres actions du juste soient récompensées d'une éternité de gloire. Ecoutez comment raisonne là-dessus le chancelier Gerson. Car Dieu, dit-il, pour dédommager les hommes des pertes qu'ils devaient faire dans l'état du péché, a voulu qu'ils pussent acquérir dans l'état de la grâce, par les moyens les plus faciles, des richesses infinies : *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo* (Matth. 6). Faites-vous un trésor pour le ciel ; et de quoi, Seigneur, le composerons-nous, ce trésor ? de mille choses que vous avez entre les mains, et qui, bien ménagées, suffisent pour vous enrichir devant Dieu ; de certaines peines que vous endurez, de certaines mortifications que vous essuyez, de certains emplois que vous exercez, de certains devoirs que vous rendez, des actions même les plus communes. Ramassez tout jusqu'aux fragments, afin que rien ne périsse : *Colligite fragmenta, ne pereant* (Joan. 6). Tout cela vous paraît de peu de valeur ; mais si vous êtes en grâce avec Dieu, tout cela, sanctifié par la charité de Dieu, sera d'un grand prix.

Et que signifient ces fragments, demande saint Grégoire pape ? Ah ! mes frères, ce sont mille petits mérites que notre lâcheté, jointe à la dissipation de notre esprit, nous fait négliger ; mais qui seraient pour l'autre vie une abondante provision, si nous avions soin de les recueil-

lir. Ne vous imaginez pas, ajoute ce Père, qu'il n'y ait que les grandes choses qui fassent les grands saints : erreur ! Les hommes, il est vrai, de peu ne font jamais beaucoup, et souvent même de beaucoup ne font rien ; mais Dieu, qui, de rien a tout fait, et qui, dans l'ordre de la grâce, a une vertu encore plus puissante que dans l'ordre de la nature, de nos plus petites actions, sait tirer nos plus grands mérites. Avec peu, dit saint Bernard, on gagne tout auprès de Dieu ; et la charité que possèdent les justes, a établi entre lui et eux un commerce aussi divin, qu'il est rare et singulier. En quoi singulier et divin ? en ce que, pour l'avantage de l'homme, les choses y sont excessivement prisées et infiniment rabaissées. Je m'explique. Ce que l'homme fait pour Dieu, n'est rien, ou presque rien ; et ce que Dieu promet à l'homme, est un bien qui comprend tout, et que l'Ecriture, par excellence, appelle tout bien : *Ostendam tibi omne bonum* (Exod. 33). Cependant, en vertu du commerce que la charité établit entre Dieu et le juste, ce rien de l'homme produit au juste un souverain bonheur, et ce tout de Dieu lui est donné, selon saint Paul, pour le plus faible effort qu'il lui en coûte, et pour un moment de tribulation : *Momentaneum hoc et leve tribulationis nostræ, æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (II. Cor. 4). D'homme à homme, poursuit saint Bernard, ce serait usure, et une usure criminelle ; mais si c'est une usure à l'égard de Dieu, non-seulement elle est permise, mais elle est louable, mais elle est sainte, mais elle est digne de Dieu même. Cent pour un, voilà le traité qu'il fait avec nous : *Centuplum accipiet* (Matth. 19). En sorte qu'on peut bien appliquer aux justes ce que le prophète royal, quoique dans un sens tout différent, disait des Israélites : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem* (Psal. 105) ; Ils ont eu pour rien cette terre bienheureuse, qui doit être l'objet de nos désirs. Qu'est-ce à dire, qu'ils l'ont eue pour rien ? Oui, pour rien, répond saint Jérôme, parce qu'en effet, ils l'ont acquise et méritée par des actions de nul éclat, par de légères observances, par quelques pratiques de piété, de charité, d'humilité. Ce n'était rien aux yeux des hommes ; mais par là, néanmoins, ils sont arrivés à l'héritage des enfants de Dieu : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem.*

Aussi le Fils de Dieu, dans l'Evangile, ne fait pas seulement dépendre le salut des actions héroïques. Il ne nous dit pas seulement : Vous parviendrez à ma gloire en quittant le monde, en vous dépouillant de vos biens, en souffrant le martyre. Il ne l'attache pas même uniquement aux préceptes de la loi dont la pratique est plus difficile, et qui sont d'une perfection plus relevée, au sacrifice d'un ressentiment, à l'oubli d'une injure, à l'amour d'un ennemi. Mais que fait-il ? Il prend de toutes les actions chrétiennes la plus aisée ; et pour un verre d'eau donné en son nom, il nous promet son royaume, et nous le promet avec serment : *Amen dico vobis, non perdet mercedem suam* (Matth. 10). Et pour combien de temps encore nous le promet-il ? pour toujours : *In perpetuas æternitates* (Dan. 12). Remarquez cette

expression du prophète : Ce n'est pas seulement pour une éternité, mais en quelque sorte, pour autant d'éternités que nous aurons pratiqué de devoirs, puisqu'il n'y en aura pas un qui n'ait sa récompense et une récompense éternelle. Ah! mes frères, s'écrie saint Bernard, où est notre zèle, où est notre foi, si ces motifs ne nous touchent pas; et à quoi sommes-nous sensibles, s'ils ne sont pas capables de nous exciter et de nous piquer? Où est notre prudence, si nous ne travaillons pas comme des hommes persuadés que ces œuvres, quoique passagères, ne passent point; et que pour être faites dans le temps, elles n'en sont pas moins les précieuses semences de l'éternité? *Nescitis quòd non transeunt opera nostra, sed velut quædam æternitatis semina jaciuntur?* Si le laboureur négligeait son grain, sous prétexte que c'est peu de chose, et s'il le dissipait au lieu de le mettre dans le sein de la terre, ne le traiterait-on pas d'insensé? Il est vrai, lui diriez-vous, c'est peu de chose, en apparence, que ce grain; mais tout petit qu'il est maintenant, il contient toute l'espérance de l'avenir; et quand vous le laissez perdre, vous ne renoncez à rien moins qu'à une ample récolte que vous en pouviez attendre.

Faisons-nous la même leçon. Car voilà, mes chers auditeurs, l'idée véritable de la vie lâche et paresseuse de tant de justes. Voilà le désordre à quoi tous les jours nous sommes sujets, vous dans le monde, et moi, si je n'y prends garde, dans la profession religieuse. Dieu, par une protection toute spéciale, nous préservant des chutes grièves, il ne tiendrait qu'à nous que toutes nos œuvres ne fussent autant de gages d'une glorieuse immortalité, et qu'à proportion de la ferveur qui les animerait, elles ne rendissent les unes trente, les autres soixante, et plusieurs même jusqu'à cent, selon la parole de l'Evangile. Dans le commerce du monde, combien d'occasions avez-vous sans cesse de pratiquer la patience, la soumission, l'abnégation chrétienne? vous le savez, et vous ne le dites que trop. Et moi-même, dans ma profession, combien de sacrifices aurais-je à faire de ma volonté, de ma liberté, de mon esprit, des aises et des commodités de la vie? je le reconnais à ma confusion, et j'en fais publiquement l'aveu pour ma propre instruction. Qu'est-ce que tout cela, sinon ce grain évangélique, cette divine semence qui rendrait notre vie féconde? Mais au lieu de tant de richesses que nous pourrions amasser, nous languissons dans une triste disette : tout nous échappe des mains, ou rien presque ne profite dans nos mains; soit lâcheté ou tiédeur, soit dissipation d'esprit et distraction, soit embarras et soins superflus, soit habitude, soit vanité, il y a toujours dans nos actions un ver qui en altère la vertu et qui en arrête le fruit.

Cependant, ne cessons point d'admirer le pouvoir de la grâce sanctifiante : car, dans cet état, il n'est pas même toujours nécessaire, dit saint Thomas, que nos œuvres, pour être des œuvres de salut, soient saintes par elles-mêmes; c'est assez, quoiqu'elles soient indifférentes de leur nature, que la charité les dirige et que la grâce les sanctifie. Ainsi l'Apôtre nous l'a-t-il appris, lorsqu'il disait aux Corinthiens,

non pas précisément : Soit que vous jeûniez ou que vous vaquiez à la prière; mais même : Soit que vous buviez ou que vous mangiez : *Sive manducatis, sive bibitis* (I. Cor. 10), faites tout pour la gloire de Dieu : *Omnia in gloriam Dei facite ;* et la gloire que vous procurerez à Dieu servira à la vôtre, et vous donnera un droit légitime à cette couronne de justice qu'il vous réserve. Il n'y a rien que de naturel dans ces actions, considérées seulement en elles-mêmes, je le sais; mais la grâce, ce germe sacré et ce levain de bénédiction, qui se répandra dans toute la masse de vos actions, en rehaussera le prix et les élèvera à un ordre supérieur. Ah! chrétiens, quelle consolation pour une âme juste et fervente, si nous goûtions, selon la parole de saint Paul, les choses du ciel ! *Quæ sursùm sunt sapite* (Colos. 3); quelle impression ferait sur nos cœurs une vérité si touchante ! Vous me demandez sur quoi elle peut être fondée : le voici, et c'est par là que je finis; car je la trouve établie sur trois belles qualités, qui conviennent au juste et qui le distinguent devant Dieu : qualité d'ami de Dieu, qualité de ministre de Dieu, et qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu.

Qualité d'ami de Dieu. Oui, mon cher auditeur, cette bonne œuvre quelle qu'elle soit d'ailleurs, est, dans la personne du juste, une action d'ami : faut-il s'étonner si Dieu la fait tant valoir, et s'il ouvre les trésors de sa gloire pour la récompenser? D'un ami, tout est bien reçu, et les moindres services de sa part ont un agrément et un mérite particulier. Dieu aime le juste, et sans avoir les imperfections et les faiblesses de l'amitié, parce que l'amitié n'est point en lui une passion comme elle l'est en nous, il en a toute l'ardeur et tout le zèle : d'où il s'ensuit que toutes les œuvres de justice, même les moins importantes, sont agréables à Dieu. Or, ce qui est digne de la complaisance de Dieu, est digne de la gloire aussi longtemps qu'il plaît à Dieu de l'agréer; et parce que cette action sera éternellement agréée de Dieu, il faut qu'éternellement elle ait sa récompense. Voyez comment Dieu s'en explique lui-même à l'âme fidèle qu'il traite de sœur et d'épouse bien-aimée : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa;* Vous avez blessé mon cœur, lui dit-il : et par où? *In uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui* (Cant. 4); par l'éclat d'un de vos yeux, et par un cheveu de votre tête. Qu'entend-il par là, demandent les Pères; ou que nous fait-il entendre, si ce n'est, répond saint Bernard, que son cœur est aussi bien touché de la fidélité du juste dans les plus petites choses, que dans les grandes? car cet œil brillant de lumière, nous marque ce qu'il y a de plus éclatant dans la sainteté; et ce cheveu de la tête, au contraire, nous représente ce qu'il y a de moins remarquable. Mais Dieu envisage tout à la fois l'un et l'autre dans son épouse, et se laisse tout à la fois gagner par l'un et par l'autre : *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui.* Or, il n'est pas étonnant que ce qui gagne au juste le cœur de Dieu, lui gagne le royaume de Dieu.

Qualité de ministre de Dieu : comment? c'est que le juste agissant

comme juste, agit pour Dieu et au nom de Dieu. Or, quand les saints agissaient au nom de Dieu, dit saint Chrysostome, que n'ont-ils pas fait avec les plus faibles instruments? Moïse, avec une baguette, remplit l'Egypte de prodiges; Samson, avec un reste d'ossement, défit des milliers d'hommes; Elie, avec un manteau, divisa les eaux du Jourdain; l'ombre de saint Pierre guérit les maladies les plus mortelles. Qu'est-ce que cette baguette, ce manteau, cet ossement, cette ombre? Les actions du juste ne sont-elles pas encore plus nobles, et par conséquent, dans les mains du juste, ne sont-elles pas encore plus efficaces auprès de Dieu?

Enfin, qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu; car, du moment que nous sommes en grâce avec Dieu, nous ne faisons plus qu'un corps avec Jésus-Christ, nous n'agissons plus que comme ses membres, nous ne vivons plus que de son esprit, ou plutôt, ce n'est plus nous qui vivons, mais Jésus-Christ qui vit en nous: *Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Christus* (Galat. 2). Or, si Jésus-Christ vit en nous, c'est Jésus-Christ qui agit en nous; et s'il agit en moi, toutes mes œuvres sont donc marquées de son sceau et revêtues de ses mérites: par conséquent, chaque action que je fais est un fonds pour l'éternité, et un fonds d'autant plus précieux, que c'est, dans un sens, l'action de Jésus-Christ même plus que la mienne. Que ne disent pas les théologiens, quand ils parlent de l'humanité sainte de cet adorable rédempteur? un seul acte de sa volonté, une larme de ses yeux, une parole de sa bouche aurait mérité la rémission de tous les péchés du monde: pourquoi? parce que tout cela quoique humain, partait d'une personne divine. Je sais que, quand ce divin Médiateur agit en moi, il n'agit pas avec la même perfection; mais toujours est-il vrai que tout le bien que je pratique vient de lui, et puisqu'il vient de lui, il n'est point au-dessous de la souveraine béatitude. Ainsi je m'adresse à Dieu avec une sainte confiance, et j'ose lui dire: Vous me la devez, Seigneur, cette suprême félicité, et votre justice, aussi bien que votre parole, y est engagée: car, ce peu que je vous offre n'est pas de moi, mais du Sauveur que vous m'avez donné; et si ce que je vous demande est grand, tout grand qu'il est, il n'excède point les mérites de votre Fils.

Voilà, chrétiens, ce que dit le juste; voilà ce que vous pouvez dire à chaque moment de la vie, parce qu'il n'y a point de moment dans la vie que vous ne puissiez sanctifier par une œuvre chrétienne et méritoire. Si vous ne profitez pas de cet avantage, c'est que vous ne le connaissez pas, ou que vous êtes moins touchés des intérêts de votre salut que des intérêts du monde; car, que ne faites-vous pas pour vous élever et vous agrandir dans le monde? Vous y pensez, vous y travaillez sans relâche, vous en ménagez toutes les occasions: vous n'attendez pas qu'elles se présentent; vous les cherchez, vous les prévenez, parce que vous vous êtes laissé infatuer de la fortune du monde et de ses faux biens. Mais pour ce véritable et solide bien, qui doit être le terme de votre espérance; mais pour ce bien, le seul de tous

les biens capable de combler les désirs de votre cœur; mais pour ce bien incorruptible, et que le temps ne finit point; mais pour ce bien qui est en Dieu et qui n'est rien moins que Dieu, c'est sur quoi vous vivez dans l'oubli le plus profond et dans la plus mortelle indifférence.

Ah! mon cher auditeur, si je vous disais que, dans l'état de la justice chrétienne et de la grâce, tout réussit et tout prospère selon le monde, qu'on s'avance à la Cour, qu'on parvient aux premiers rangs et aux premiers ministères, qu'on a part à toutes les faveurs du prince; que c'est par là qu'on grossit ses revenus, par là qu'on établit sa famille, par là qu'on se fait un grand nom et qu'on éternise sa mémoire: quel feu et quelle ardeur j'allumerais tout à coup dans vos cœurs! la pénitence a-t-elle rien de si austère, et la religion rien de si parfait qui vous étonnât? c'est alors que vous commenceriez à être chrétiens, si toutefois, avec de telles vues, on pouvait l'être. Mais si j'ajoutais que cette prospérité temporelle est attachée aux moindres exercices du christianisme; que tout y peut servir, une pensée, un sentiment, un désir, une parole, un regard, un geste, et qu'elle ne tient qu'à une condition, qui est l'innocence de l'âme, quels soins vous verrais-je prendre, et quels efforts feriez-vous, ou pour vous maintenir, ou pour rentrer dans cette voie sainte dont les issues vous paraîtraient si heureuses? Or, ce que je ne puis vous dire à l'égard du monde et de ses faux biens, je vous le dis par rapport à Dieu et au bonheur que vous en devez attendre. Vos jours, si vous le voulez, seront des jours pleins, parce que la grâce, si vous le voulez, en les sanctifiant, les remplira: *Dies pleni invenientur in eis* (Ps. 72); au lieu que ce sont des jours vides, parce que le péché ruine tout, et vous dépouille de tout: d'autant plus malheureux que vous ne sentez pas votre malheur. On perd la grâce sans peine, et l'on vit dans le péché sans remords; on s'en fait une béatitude, un plaisir, une gloire, souvent même un intérêt et une loi. Mais, mon Dieu, jusques à quand aimeront-ils la vanité et la bagatelle? *Usquequò, parvuli, diligitis infantiam* (Prov. 1)? et, ce qui est encore plus déplorable, jusques à quand chercheront-ils eux-mêmes ce qu'il y a pour eux de plus funeste et de plus mortel? *Et stulti ea quæ sibi sunt noxia cupiunt* (Prov. 1)? Sur toute autre chose ils sont éclairés: ce sont de sages politiques, ce sont d'habiles ministres, ce sont de grands capitaines; ils ont en partage l'esprit, la politesse, l'agrément, l'opulence, l'autorité, la grandeur; le monde leur applaudit, il les adore; et, à en juger selon la prudence de la chair, ils ont en effet de quoi s'attirer les applaudissements et les adorations du monde. Mais, Seigneur, votre divin esprit les traite d'enfants: *Parvuli;* il va même plus loin, et il les traite d'insensés: *Stulti;* parce que, uniquement occupés du présent, qui les séduit et qui passe, ils ne font rien, ils n'amassent rien pour un avenir qui ne passera jamais: *Usquequò, parvuli, diligitis infantiam; et stulti ea quæ sibi sunt noxia cupiunt?* Dissipez, mon Dieu, le charme qui les aveugle; pénétrez-les d'une crainte salutaire du pé-

ché ; inspirez-leur une haute estime de votre grâce. Il y a, jusques au milieu de la Cour, de fidèles Israélites qui ne fléchissent point le genou devant Baal ; il y a des âmes droites, pieuses, innocentes. Que ce discours serve à réveiller toute leur ferveur, qu'il leur donne une sainte avidité d'accumuler bonnes œuvres sur bonnes œuvres, et mérites sur mérites : ce sont les seules richesses que nous pouvons emporter avec nous, et que nous retrouverons dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE JEUDI DE LA V^me^ SEMAINE.

Sur la Conversion de Madeleine.

Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.
C'est pourquoi je vous déclare, que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. (S. Luc, ch. 7.)

C'est ce que le Sauveur du monde répondit au pharisien, en parlant de cette femme pécheresse dont notre évangile nous représente aujourd'hui la conversion. Réponse dont je me sers, non pas pour faire l'éloge de cette illustre pénitente, mais l'éloge du divin amour qui la sanctifia. Le désordre de Madeleine fut d'avoir beaucoup aimé ; et, par un changement visible de la main du Très-Haut, la sainteté de Madeleine consista à aimer beaucoup. Son amour en avait fait une esclave du monde ; et, par un effet merveilleux de la grâce, son amour en fit une prédestinée et une épouse de Jésus-Christ. Ce qui avait été son crime devint sa justification ; et l'amour chaste du Créateur, fut le remède salutaire qui la guérit dans un moment de l'amour impur et profane des créatures. Miracle de l'amour de Dieu dont je prétends faire le sujet de ce discours. Miracle que Dieu, par une providence singulière, a voulu rendre public, afin que les pécheurs du siècle eussent dans cet exemple, et un puissant motif de confiance, et un parfait modèle de pénitence. Un puissant motif de confiance, pour ne pas tomber dans le désespoir, quelque éloignés qu'ils puissent être des voies de Dieu ; et un parfait modèle de pénitence, pour ne pas donner dans une dangereuse présomption, en comptant sur la miséricorde de Dieu. Car c'est ici que je pourrais bien dire à une âme mondaine troublée des remords de sa conscience, ce que saint Ambroise dit à l'empereur Théodose : *Qui secutus es errantem, sequere pœnitentem.* Ce saint évêque parlait de David ; et moi, mon cher auditeur, je parle de Madeleine, et je vous dis : Si vous avez eu le malheur de suivre cette pécheresse dans les égarements de sa vie, rassurez-vous, puisque, toute pécheresse qu'elle était, elle n'a pas

laissé de trouver grâce devant Dieu. Mais d'ailleurs, tremblez, si, l'ayant suivie dans ses égarements, vous n'avez pas le courage de la suivre dans son retour. Car, que doit-on et que peut-on espérer de vous, si vous ne profitez pas d'un exemple si touchant après qu'il a converti tant d'âmes endurcies, et s'il ne fait pas sur vous les plus fortes impressions? Madeleine est la seule qui paraisse dans l'Evangile s'être adressée à Jésus-Christ, sans autre vue que d'obtenir la rémission de ses péchés. Plusieurs, encore charnels, recouraient à lui pour des grâces purement temporelles : pour être guéris de leurs maladies, pour être délivrés du démon qui les tourmentait; mais Madeleine, déjà chrétienne et d'esprit et de cœur, ne cherche, en cherchant ce Sauveur des hommes, que la guérison de son âme, et convaincue que son péché est son unique et souverain mal, elle ne lui demande point d'autre miracle que celui de sa conversion. Voyons par où elle y parvint, et implorons auparavant le secours du Ciel par l'intercession de la Mère de Dieu : *Ave, Maria.*

C'est une question qui se présente d'abord, et dont la difficulté, fondée sur l'Evangile même, a besoin d'éclaircissement : savoir, si les péchés de Madeleine lui furent remis parce qu'elle aima beaucoup, ou si elle aima beaucoup parce que ses péchés lui avaient été remis. A en juger par les paroles de mon texte, la première de ces deux propositions est incontestable, puisque le Sauveur du monde déclare en termes exprès, que parce que cette pénitente a beaucoup aimé, beaucoup de péchés lui sont pardonnés : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm.* La seconde, quoique contraire en apparence, n'est pas moins certaine, puisque c'est une conséquence nécessaire du raisonnement que fait ensuite le Fils de Dieu, et qu'il tire de la comparaison de deux débiteurs, dont l'un, à qui l'on remet plus, se croit plus obligé d'aimer que l'autre à qui l'on a moins remis. D'où Jésus-Christ prétend conclure que Madeleine aimait donc plus que le pharisien, parce qu'on lui avait plus pardonné de péchés : *Quis ergo eum plus diligit? æstimo quia is cui plus donavit.* Il est aisé, chrétiens, de concilier ces deux propositions; et, pour les réduire à un point de morale où je me renferme, mais qui sera d'une grande instruction, disons avec saint Chrysostome que l'une et l'autre est également vraie : c'est-à-dire, qu'il est également vrai, et que Madeleine obtint la rémission de ses péchés parce qu'elle avait beaucoup aimé, et qu'elle aima beaucoup parce qu'elle avait obtenu la rémission de ses péchés; en sorte que le pardon que Jésus-Christ lui accorda fut tout ensemble et l'effet, et le principe de son amour. Pour mieux entendre ma pensée, distinguons un double amour de Dieu : l'un qui précède la conversion, l'autre qui la suit; l'un que j'appelle *amour pénitent*, et l'autre *amour reconnaissant;* l'un qui fit rentrer Madeleine en grâce avec Jésus-Christ, et l'autre qui la fit pleinement correspondre à la grâce qu'elle avait reçue de Jésus-Christ. Appliquez-vous. Madeleine, encore mondaine et pécheresse, lassée de marcher

dans la voie de perdition, se sentit touchée tout à coup de repentir, mais d'un repentir plein de confiance, et c'est ainsi qu'elle plut au Fils de Dieu. Madeleine, convertie et sensible à l'insigne faveur qu'elle venait d'obtenir dans le pardon de ses crimes, fut tout à coup pénétrée de la plus parfaite reconnaissance, et ne pensa plus qu'à se dévouer pour jamais au Fils de Dieu. Or, voilà par où je résous la difficulté que j'ai d'abord proposée. Car je dis que ce fut l'amour pénitent de Madeleine qui la réconcilia avec Jésus-Christ; et j'ajoute qu'une si prompte réconciliation avec Jésus-Christ excita dans son cœur l'amour reconnaissant qui l'attacha pour toujours à cet adorable Maître. En deux mots, ses péchés lui furent remis, parce qu'elle aima beaucoup de cet amour qu'inspire la vraie pénitence; ce sera la première partie: et elle aima beaucoup de cet amour qu'inspire la reconnaissance, parce que ses péchés lui avaient été remis; ce sera la seconde partie. L'une justifiera la miséricorde du Sauveur envers Madeleine : l'autre vous apprendra comment Madeleine s'acquitta de ce qu'elle devait à la miséricorde du Sauveur; et c'est tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

J'entre dans ma première proposition par la pensée de saint Grégoire pape, et surpris, aussi bien que ce saint docteur, du pouvoir souverain de l'amour de Dieu, et du miracle que l'Evangile aujourd'hui lui attribue, je demande : Est-il donc vrai qu'il n'en coûta à Madeleine que d'aimer pour trouver grâce devant Jésus-Christ? Est-il vrai que le seul acte d'amour qu'elle forma fut, après tant de désordres, un remède suffisant pour la guérison de son âme? Est-il vrai qu'une pécheresse si chargée de crimes, sans autre effort que celui-là et sans autre disposition, mérita d'être pleinement et parfaitement justifiée? Oui, chrétiens, il est vrai; et non-seulement vrai, mais même de la foi : parce qu'elle aima beaucoup, beaucoup de péchés, c'est-à-dire, dans le langage de l'Ecriture, tous ses péchés lui furent remis : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm.* Mais il ne s'ensuit pas du reste que le Fils de Dieu, en lui pardonnant, ait été prodigue de sa grâce; il ne s'ensuit pas qu'il l'ait donnée à vil prix, ni que sa bonté l'ait fait relâcher de ses droits aux dépens de sa justice. Car je prétends, et voilà par où je veux consoler les pécheurs, en leur faisant connaître le don de Dieu et en justifiant la miséricorde du Sauveur : je prétends que ce seul amour, formé dans le cœur de Madeleine au moment qu'elle connut Jésus-Christ, fut la satisfaction la plus entière que Jésus-Christ pût attendre d'un cœur contrit et humilié. Je prétends que, sans y rien ajouter, cette satisfaction seule, pesée dans la balance du sanctuaire, eut une juste proportion avec le pardon que Jésus-Christ lui accorda. Entrons, mes chers auditeurs, dans les sentiments de cette illustre pénitente. Développons, s'il est possible, ce qu'opéra dans elle l'Esprit divin au moment de sa conversion. Mesurons toute la grandeur et toute l'étendue de ce parfait amour de

Dieu qui la sanctifia ; et voyons si la facilité du Sauveur du monde à la recevoir et à lui remettre ses péchés, préjudicia en aucune sorte aux règles les plus exactes et les plus sévères de la pénitence.

Pour cela, chrétiens, je distingue, et je vous prie de distinguer avec moi quatre choses que l'Evangile nous fait expressément remarquer dans Madeleine : son péché, la source de son péché, la matière de son péché et le scandale de son péché. Son péché, qui fut sa vie déréglée et dissolue; la source de son péché, qui fut la faiblesse et le malheureux penchant de son cœur ; la matière de son péché, qui fut son luxe et ses sensualités criminelles; enfin, le scandale de son péché, qui fut le dangereux et funeste exemple qu'elle avait donné à toute la ville de Jérusalem : *Mulier in civitate peccatrix.* Or, voilà, par un effet bien surprenant, à quoi remédia tout à coup l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ : je veux dire que ce saint amour expia son péché, que ce saint amour purifia la source de son péché, que ce saint amour consacra à Dieu la matière de son péché, et qu'enfin il répara le scandale de son péché. Il expia son péché, en rétablissant dans le cœur de Madeleine l'empire de Dieu que le péché y avait détruit. Il purifia la source de son péché, en tournant toute la sensibilité et toute la tendresse de Madeleine vers Jésus-Christ, objet digne d'être souverainement aimé. Il consacra à Dieu la matière de son péché, en inspirant à Madeleine la pensée de répandre sur les pieds de Jésus-Christ un parfum précieux, et lui faisant trouver jusque dans son luxe de quoi honorer son Dieu, et dans sa vanité même, de quoi lui faire un sacrifice. Et il répara le scandale de son péché, en déterminant Madeleine à changer de vie par une conversion éclatante. N'ai-je donc pas raison de dire que ce seul amour fut une pénitence complète, et une pénitence si efficace, que la miséricorde du Sauveur, si j'ose parler de la sorte, ne put même y résister? Reprenons par ordre chaque article, et suivez-moi, je vous prie, avec attention.

Son péché fut le libertinage de ses mœurs. Ne disons rien de plus, et tenons-nous-en à l'Evangile, qui est notre règle. Il nous marque seulement en général que Madeleine était pécheresse : cela nous doit suffire ; et le respect dû à cette pénitente, encore plus célèbre par son changement qu'elle ne se rendit fameuse par son désordre, ne nous permet pas de nous expliquer davantage : *Mulier in civitate peccatrix.*

Si dans un autre discours j'ai parlé plus en détail de ce péché, c'est des paroles toutes pures de saint Paul que je me suis servi (*a*). J'ai cru qu'étant consacrées, je pouvais, à l'exemple de ce grand apôtre, les employer dans un auditoire chrétien; et ceux qui m'ont entendu savent avec quelle réserve, toutes consacrées qu'elles sont, bien loin d'en développer tout le sens, je n'ai fait que l'effleurer. Quand saint Paul, avec une entière liberté, reprochait aux fidèles certains vices énormes, ou quand il tâchait à leur en imprimer l'horreur par le

(*a*) Cette digression regarde le sermon de l'Impureté.

dénombrement et la peinture qu'il leur en faisait, il se contentait de les prévenir, en leur disant : Plût à Dieu, mes frères, que vous voulussiez un peu supporter mon imprudence ! et supportez-la, je vous prie ; car vous savez le désir ardent que j'aurais de vous voir tous dignes d'être présentés à Jésus-Christ comme une vierge sans tache : *Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ ! sed et supportate me; æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo* (II. Cor. 11). J'ai usé de la même précaution ; et quoique indigne de me comparer à cet homme apostolique, Dieu m'est témoin que le même zèle m'a porté à vous faire les mêmes reproches ou les mêmes remontrances. Confondez-moi, Seigneur, si j'oublie jamais la fin pour laquelle vous m'avez confié la grâce de votre Evangile. Or, non-seulement les chrétiens de ces premiers temps ne s'offensaient pas de ce que saint Paul leur représentait avec tant de force et sans nul adoucissement ; mais, persuadés de l'importance et de la nécessité de cette instruction, ils la recevaient avec une docilité parfaite : ils en étaient édifiés, touchés, pénétrés ou d'une sainte componction, s'ils y avaient part, ou d'une crainte salutaire, s'ils étaient encore dans l'innocence. J'avais droit de croire que je trouverais dans vous les mêmes dispositions, et qu'une morale que saint Paul avait cru bonne pour le siècle de l'Eglise naissante, c'est-à-dire, pour le siècle de la sainteté, pouvait l'être encore à plus forte raison pour un siècle aussi corrompu et aussi perverti que le nôtre. Je me suis trompé ; ce siècle, tout corrompu qu'il est, a eu sur cela plus de délicatesse que celui de l'Eglise naissante. Ce que j'ai dit n'a pas plu au monde ; et Dieu veuille que le monde, en me condamnant, ait au moins gardé les mesures de respect, de religion, de piété, qui sont dues à mon ministère : car, pour ma personne, je sais que rien ne m'est dû. Trop heureux, si, me voyant condamné du monde, je pouvais espérer d'avoir confondu le vice et glorifié Dieu. Trop heureux, si la censure du monde n'a rien fait perdre à ce que j'ai dit de son efficace et de son utilité ; et s'il y a eu des âmes, qui, comme les premiers chrétiens, en aient été, non-seulement instruites, mais converties ! Ce qui plaît au monde n'est pas toujours le meilleur ni le plus nécessaire pour le monde. Ce qui lui déplaît est souvent la médecine qui, toute amère qu'elle peut être, le doit guérir. Se choquer de semblables vérités et s'en scandaliser, c'est une des marques les plus évidentes du besoin qu'on en a ; s'en édifier et se les appliquer, c'est la preuve la plus certaine d'une âme solide qui cherche le royaume de Dieu. Mais c'est à vous, Seigneur, à faire le discernement, et de ceux qui en ont abusé et de ceux qui en ont profité. Vous êtes le scrutateur des cœurs ; et vous savez que ce n'est point pour ma justification que je m'en explique ici, mais pour l'honneur de votre parole. Qu'importe que je sois condamné ? mais il importe, ô mon Dieu ! que votre parole soit respectée. Revenons à notre sujet.

Le péché de Madeleine fut le libertinage de ses mœurs ; ou, pour comprendre sous des termes moins odieux tous les désordres auxquels

elle s'abandonna, quand Dieu, par une juste punition, l'abandonna à elle-même et à ses propres désirs, disons que son péché fut et son orgueil, et son amour-propre ; que ce fut et une idolâtrie secrète de sa personne, et une ambition criminelle d'être non-seulement aimée, mais adorée. En effet, dit Zénon de Vérone, elle ne fut libertine que parce qu'elle fut vaine, et parce qu'elle s'aima avec excès. Mais l'amour divin, qui toucha son cœur, sut bien venger Dieu de l'un et de l'autre. Car, à cet amour-propre qui l'aveuglait, il substitua une sainte haine d'elle-même ; et au lieu de cet orgueil dont elle avait fait sa passion dominante, il lui inspira la plus profonde humilité.

Elle aima, *Dilexit ;* et par une conséquence nécessaire, elle commença à se haïr. Car, comment aurait-elle pu aimer son Dieu, et ne se haïr pas elle-même? Aimant ce Dieu de pureté et de sainteté, et ne voyant dans elle que corruption et que désordre, comment aurait-elle pu se défendre de concevoir pour elle-même, non-seulement du mépris, mais de l'horreur ; et comment, avec cette horreur d'elle-même, n'aurait-elle pas, dès-lors, pratiqué ce qui semblait ne devoir être que pour les âmes parfaites, mais ce qu'elle jugea convenir bien mieux à une pécheresse qu'à tout autre, savoir, le renoncement à soi-même, le détachement de soi-même, la mort à soi-même? Comment, dis-je, n'aurait-elle pas été remplie de ces sentiments, puisque, éclairée des lumières de la grâce, elle se regarda comme un monstre devant Dieu ; comme une créature infidèle qui n'avait jamais connu Dieu, ou qui, l'ayant connu, ne lui avait jamais rendu la gloire qui est due à Dieu ; comme une créature rebelle qui, si longtemps, avait fait une profession ouverte de violer toutes les lois de Dieu, qui, par une vie licencieuse, avait insolemment outragé Dieu, qui, dans sa personne, avait profané tous les dons de Dieu, qui, par l'abus le plus punissable, s'était servie contre Dieu même des avantages qu'elle avait reçus de Dieu?

Elle aima, *Dilexit ;* et du moment qu'elle aima, elle cessa d'avoir ces soins excessifs d'une beauté fragile, dont elle s'était toujours occupée. Voyez-là aux pieds de Jésus-Christ, les cheveux épars, le visage abattu, les yeux baignés de larmes. Voilà ce que l'Evangile nous présente comme un modèle de l'amour-propre anéanti. Pense-t-elle encore, dans cet état, à ce qui la peut rendre plus agréable? Craint-elle, à force de pleurer, de ternir et de défigurer son visage? A-t-elle sur cela, dans la douleur que lui cause son péché, la moindre inquiétude? Non, non, mes frères, dit saint Grégoire pape, ce n'est plus là ce qui la touche. Que ce visage, disait la bienheureuse Paule, détrompée du monde et animée d'un vrai désir de satisfaire à Dieu ; que ce visage dont j'ai été idolâtre, et que tant de fois, contre la loi de Dieu, je me suis efforcée d'embellir par de damnables artifices, soit couvert d'un éternel opprobe : *Turpetur facies illa, quam toties contra Dei præceptum cerussâ et purpurisso depinxi.* Remarquez, mesdames, ces paroles de saint Jérôme ; et si vous êtes chrétiennes, ne préférez pas au sentiment de ce grand homme, qui est le sentiment de tous les

Pères, l'erreur d'une fausse conscience qui vous séduit : *Facies illa, quam toties contra Dei præceptum cerussâ et purpurisso depinxi;* ce visage que tant de fois j'ai voulu déguiser par des couleurs empruntées, à qui tant de fois j'ai donné un faux lustre, malgré les défenses et contre la volonté de mon Dieu. Ainsi en jugea Madeleine convertie : Ah ! que cette grâce périssable soit pour jamais effacée; que ces yeux deviennent comme deux fontaines, pour arroser la terre de mes larmes; que ces cheveux, sujet ordinaire de ma vanité, ne servent plus qu'à mon humiliation ; que cette chair soit désormais une victime de mortification et d'austérité. Bien loin de s'aimer soi-même, elle voudrait pouvoir se détruire ; et parce que Dieu ne lui permet pas cette destruction volontaire d'elle-même, elle s'offre du moins à lui comme une hostie vivante, pour lui être, et plus longtemps, et plus souvent immolée.

Elle aima, *Dilexit ;* et parce qu'elle aima, elle voulut faire à Dieu une réparation solennelle, et comme une amende honorable de tous les attentats de son orgueil. Prosternée aux pieds de Jésus-Christ, elle se souvint combien elle avait été jalouse d'avoir dans le monde des adorateurs; c'est-à-dire, des hommes nés, ce semble, pour elle; des hommes non-seulement fous et insensés, mais sacriléges et impies pour elle; des hommes prêts, pour elle, à renoncer au culte de leur Dieu, prêts à lui sacrifier leur liberté, leur repos, leurs biens, c'est trop peu, leur conscience et leur salut : car l'ambition d'une femme mondaine va jusque-là. Les Israélites irritaient le Dieu de leurs pères, en sacrifiant à des idoles de bois et de pierre : *Et in sculptilibus suis ad æmulationem eum provocaverunt* (Ps. 77); et cette femme pécheresse l'avait outragé et comme piqué de jalousie, en lui opposant dans sa personne une idole de chair. Elle se souvint des piéges qu'elle avait dressés à l'innocence des âmes, des ruses qu'elle avait employées pour les séduire, des charmes dont elle avait usé pour les corrompre, des passions qu'elle avait fait naître dans les cœurs : elle s'en souvint, et Dieu lui ouvrant les yeux, elle crut voir au milieu des flammes de l'enfer, disons mieux, elle y vit en esprit, mais avec effroi, des pécheurs sans nombre qu'elle avait précipités dans une éternelle damnation. Tant de commerces dont l'indiscrète familiarité avait été, entre eux et elle, le lien des plus mortelles habitudes; tant de conversations dont la licence leur avait fait perdre toute pudeur; tant de libertés contre lesquelles sa conscience, par mille remords, mais tous inutiles, avait si souvent réclamé; tant de cajoleries dans les discours, tant d'immodesties dans les actions; que dirai-je ? tant d'autres choses qu'elle savait avoir été de sa part les dangereuses amorces des désordres d'autrui : tout cela lui revint à l'esprit; et ce seul désir de plaire, dont elle n'avait jamais compris les pernicieuses conséquences, ce désir de plaire, qu'elle avait jusque-là compté pour rien, lui parut comme un abîme, mais un profond et affreux abîme, qui, selon l'expression du Saint-Esprit, l'attirant dans d'autres abîmes, l'avait conduite aux dernières extrémités. Voilà ce que son amour, je dis un

amour tout sacré, lui fit connaître; voilà sur quoi elle se confondit mille fois elle-même. Ah ! dit-elle à son Dieu dans la ferveur de la plus sainte contrition, n'ai-je donc été, Seigneur, jusqu'à présent dans le monde, que pour vous y faire la guerre, que pour arrêter les conquêtes de votre grâce, que pour y être l'ennemie déclarée de votre gloire? N'ai-je donc vécu que pour perdre ce que vous vouliez sauver, que pour détruire l'ouvrage de votre rédemption, que pour faire périr des âmes que vous êtes venu chercher, et qui vous ont déjà coûté si cher? Mais que puis-je faire désormais autre chose, ô mon Dieu ! que de vous aimer autant que je me suis aimée moi-même ; que de m'étudier à vous plaire, autant que j'ai eu le malheur de plaire à d'autres qu'à vous? Par où puis-je mieux vous dédommager de tant d'injustices commises contre vous et de tant de crimes, que par cet amour sincère et pur dont j'ai commencé à connaître le prix inestimable ?

Elle aima, *Dilexit;* et toutes ces injustices furent expiées; elle aima, et tous ces crimes lui furent pardonnés. Ne concluez pas de là, pécheurs qui m'écoutez, que notre Dieu est donc un Dieu bien facile et bien indulgent : cette conclusion, dans le sens que vous l'entendez, serait une erreur; et cette erreur vous pourrait être plus funeste que votre libertinage même. Mais concluez de là que l'amour de Dieu a donc une vertu supérieure à tout ce que nous en concevons. Concluez de là que l'amour de Dieu est donc aussi fort que la mort même, je veux dire, aussi méritoire et aussi agréable à Dieu que le martyre. Concluez de là que l'amour de Dieu est donc aussi saint et aussi sanctifiant que le baptême. Concluez de là, qu'en comparaison de l'amour de Dieu, toute satisfaction de l'homme pécheur est donc peu efficace; et que, séparée de l'amour de Dieu, elle n'est même de nulle valeur : c'est de quoi je conviendrai avec vous. Mais aussi serez-vous obligés de convenir avec moi que peu de pécheurs aiment donc Dieu comme l'a aimé Madeleine, jusqu'à la haine d'eux-mêmes, jusqu'au renoncement à eux-mêmes; et, par conséquent, que peu de pécheurs, en pensant même se convertir à Dieu, aiment sincèrement Dieu, puisqu'aimer Dieu sans se haïr soi-même, sans se renoncer soi-même, c'est l'aimer et ne l'aimer pas.

Non-seulement l'amour de Dieu expia le péché de Madeleine, mais il en purifia la source. Cette source était son cœur, un cœur sensible et tendre. Or, pour le purifier, elle aima : *Dilexit ;* mais elle aima, dit saint Augustin, celui qui ne peut être trop sensiblement ni trop tendrement aimé; et par là elle se fit de sa sensibilité même et de sa tendresse un mérite et une vertu. Elle comprit que ce n'était pas en vain que Dieu lui avait donné un cœur tendre : que ce cœur était fait pour lui; et que si jusqu'alors il avait été dans le trouble, ce n'était point parce qu'il était tendre, mais parce qu'il était tendre pour qui il ne le devait pas être. Elle ne crut pas qu'un cœur converti dût être un cœur sec, un cœur dur, un cœur froid et indifférent. Bien loin de le croire, elle supposa, et avec raison, que, pour être un cœur converti, il fallait que ce fût un cœur ardent, un cœur zélé, un cœur af-

fectueux, un cœur capable d'être ému et touché; et, trouvant dans son propre cœur toutes ces qualités, elle jugea qu'elle ne devait plus les faire servir qu'à aimer avec plus de tendresse le Dieu même de qui elle les avait reçues, et pour qui elle n'avait eu jusque-là que trop d'insensibilité. Comme cette tendresse, ainsi rectifiée, lui pouvait être d'un excellent usage pour sa pénitence, au lieu de la combattre, elle s'efforça de l'augmenter : et de même que dans les premiers siècles de l'Eglise, à mesure que la foi s'établissait sur les ruines du paganisme, on ne détruisait pas les temples dédiés aux idoles, mais on les purifiait en les employant au culte du vrai Dieu; aussi l'amour de Dieu, prenant possession du cœur de cette pécheresse, n'en détruisit pas le tempérament, mais le corrigea; ne lui ôta pas le penchant qu'elle avait à aimer, mais la mit en état d'aimer sûrement en la faisant aimer saintement. Ce cœur de Madeleine avait été, selon la figure de l'Apôtre, l'olivier sauvage qui n'avait produit que des fruits de malédiction; mais, par la divine charité qui y fut entée, il devint l'olivier franc qui ne porta plus que des fruits de grâce et de salut. Ah! mon Dieu, que votre providence est aimable, de nous avoir ainsi facilité la plus austère de toutes les vertus, qui est la pénitence! Qu'il y a de douceur dans votre sagesse, d'avoir tellement disposé les choses, que sans changer de naturel, et avec le même cœur que vous nous avez donné en nous formant, de pécheurs nous puissions devenir justes, et de charnels des hommes parfaits et spirituels! Si, pour nous convertir à vous, il fallait nous anéantir et cesser d'être ce que nous sommes, cet anéantissement de nous-mêmes, quelque nécessaire qu'il fût d'ailleurs, nous effraierait : mais votre grâce toute-puissante, s'accommodant à notre faiblesse, se sert, pour notre conversion, de notre propre fonds, et nous fait trouver, jusque dans nos passions, le remède à nos passions mêmes; puisqu'il n'y en a aucune qui, purifiée par votre amour, ne puisse contribuer à notre sanctification.

Allons encore plus avant. L'amour de Dieu, après avoir expié le péché de Madeleine, après en avoir purifié la source, en consacra la matière. J'appelle la matière de son péché tout ce qui servait à ses plaisirs et à son luxe. C'était une femme voluptueuse. Elle avait aimé les parfums et tout ce qui flatte les sens. Les aima-t-elle toujours après sa conversion? Vous le savez, puisque, par un effet visible de la prédiction du Sauveur du monde, ce qu'elle fit chez le pharisien, et ce qui sembla n'être qu'un mouvement passager de sa piété, se publie encore aujourd'hui à sa gloire partout où l'Evangile de Jésus-Christ est annoncé. Non, non, dit-elle, dans l'heureux moment qu'elle sentit l'impression de la grâce et de l'amour de son Dieu, il ne m'appartient plus de chercher les délices de la vie. Cela convient mal à une pécheresse, et encore plus mal à une pécheresse pénitente. Faut-il donc des délices pour un corps qui n'a mérité que des feux éternels? Faut-il des parfums pour une chair qui, jusqu'à présent, n'a été qu'une chair de péché, et qui dans le tombeau sera bientôt un sujet de pourriture? N'est-il pas plus juste, Seigneur, que ce corps, que

cette chair, que tout ce qui les a révoltés contre votre loi vous soit consacré, et que j'emploie maintenant pour vous ce que tant de fois j'ai prodigué pour moi-même? En effet, touchée de ce sentiment, elle apporte avec elle un parfum précieux et exquis, elle le répand sur les pieds adorables de Jésus-Christ, elle les essuie de ses cheveux, elle les arrose de ses larmes. Ainsi, reprend saint Grégoire pape, elle trouva dans son luxe même de quoi honorer le Fils de Dieu, et dans sa vanité de quoi lui faire un agréable sacrifice : *Et quot in se invenit, oblectamenta, tot de se obtulit holocausta.* Voilà, femmes du monde, une pénitence solide : sacrifier à Dieu ce qui a été la matière du péché. Car, être convertie, et cependant être aussi mondaine et aussi vaine que jamais; être dans la voie de la pénitence, et cependant être aussi esclave de son corps, aussi adonnée à ses aises, aussi soigneuse de se procurer les commodités de la vie : réduire tout à des paroles, à des maximes, à de prétendues résolutions, c'est une chimère; et compter alors sur sa pénitence, c'est s'aveugler soi-même et se tromper.

A Dieu ne plaise, mesdames, que je veuille examiner ici et vous marquer tout ce que la pénitence doit réformer dans vos personnes; outre que ce détail irait trop loin, peut-être en feriez-vous encore le sujet de votre censure. Toutefois c'est dans ce détail que sont entrés les Pères de l'Eglise, et même les Apôtres, quand ils se sont appliqués à régler les mœurs. Comme ils travaillaient à former une religion pure, sainte, exempte de tache, ils n'ont point estimé que cette morale fût au-dessous de la dignité de leur ministère. Car c'est pour cela que saint Paul, cet homme ravi jusqu'au troisième ciel, et qui avait appris de Jésus-Christ même ce qu'il enseignait aux fidèles, faisait aux femmes chrétiennes des leçons touchant la modestie et la simplicité des habits : les obligeant sur ce point à une régularité contre laquelle l'esprit du monde ne prescrira, ni ne prévaudra jamais, leur spécifiant les choses en particulier à quoi il voulait qu'elles renonçassent, et ne croyant pas ce dénombrement indigne de ses soins apostoliques. Mais je ne veux pas aujourd'hui descendre jusque-là. Je veux que vous en soyez vous-mêmes les juges. Je veux que, vous considérant, vous-mêmes, vous reconnaissiez sincèrement et de bonne foi ce qu'il y a dans l'extérieur de vos personnes à corriger et à retrancher. Je veux que, devant Dieu, vous vous demandiez à vous-mêmes, si ce luxe qui croît tous les jours, si cette superfluité d'ajustements et de parures toujours nouvelles, s'accorde bien avec l'humilité de la pénitence. Et si vous me répondiez que ce ne sont point là des crimes, et qu'à la rigueur il n'y a rien en tout cela qu'on puisse traiter de péché; après vous avoir conjurées de vous défaire de cet esprit intéressé qui réduit tout à la rigueur du précepte, et qui s'en tient précisément à l'obligation de la loi, esprit peu chrétien, esprit même dangereux pour le salut : qui doute, vous dirais-je, sans hésiter, que Dieu ne condamne ce qui, constamment et de votre aveu, sert au moins d'attrait au péché, ce qui excite les passions impures, ce qui entretient la mollesse, ce qui inspire l'orgueil? De si perni-

cieux effets peuvent-ils partir d'une cause innocente et indifférente? Qui doute, par cette raison, et même indépendamment de cette raison, que tout cela ne doive être la matière du sacrifice que vous devez à Dieu comme pécheresses? Car, détrompez-vous aujourd'hui, ajouterais-je, de l'erreur où vous pourriez être, que la pénitence ne doive sacrifier à Dieu que ce qu'il y a d'essentiellement criminel. Non, il n'en est pas ainsi. C'est par le retranchement des choses permises qu'on répare les péchés commis dans les choses défendues. C'est par le renoncement à la vanité qu'on expie l'iniquité. Sans cela, quelques mesures que vous preniez en vous convertissant à Dieu, Dieu n'est point satisfait de vous. Voilà comment je vous parlerais. Mais j'ai quelque chose de plus fort encore et de plus touchant à vous dire: et quoi? aimez comme a aimé Madeleine, et tous ces sacrifices de votre amour-propre, qui vous paraissent si difficiles, ne vous coûteront plus rien. On vous en a parlé cent fois; mais ç'a été inutilement et sans fruit, si l'on n'a pas été jusqu'à la source. On vous a apporté des raisons convaincantes et sans réplique, pour vous obliger à quitter ce luxe profane; mais en vain, parce que l'esprit corrompu du monde, par d'autres raisons apparentes, vous obstinait à le défendre. On n'a pas beaucoup gagné quand on a ôté à une âme mondaine, ou, pour mieux dire, quand on lui a arraché certains dehors de vanité à quoi elle était attachée : car, si ce sacrifice n'est animé par le principe de l'amour de Dieu, elle reprendra bientôt tous ces dehors de vanité humaine, et retombera dans son premier dégoût de la piété. Mais allumez, disait saint Philippe de Néri, allumez dans le cœur d'une pécheresse ce feu divin que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre, et ce feu, ou même une étincelle de ce feu, aura dans peu tout consumé. Toute pécheresse qu'est cette mondaine, faites-lui bien connaître Dieu, donnez-lui du zèle pour Dieu, apprenez-lui à aimer Dieu, et elle ne tiendra plus à rien : bien loin de refuser tout ce que vous exigerez d'elle pour une parfaite conversion, elle s'y portera d'elle-même, elle vous préviendra, elle en fera plus que vous ne voudrez, elle ira au delà des bornes, et souvent il faudra de la prudence pour la modérer. Agissant par ce grand motif de l'amour de Dieu, elle ne comptera pas même pour quelque chose tout ce que son cœur lui inspirera; elle ne s'en applaudira point comme d'un triomphe; et pour quelques pas qu'elle aura faits dans les voies de la perfection chrétienne, elle ne se croira pas déjà parfaite. Au contraire, elle se reprochera sans cesse de donner si peu à Dieu, elle se confondra d'avoir eu tant de peine à s'y résoudre, elle s'étonnera qu'il veuille bien s'en contenter. Ainsi, par son amour, elle expiera comme Madeleine son péché, elle purifiera la source de son péché, elle consacrera la matière de son péché, enfin elle réparera le scandale de son péché.

Ce scandale du péché, ce sont les pernicieux exemples que donne le pécheur, et c'est ce que Madeleine eut à réparer. C'était une pécheresse connue dans toute la ville par sa vie mondaine et déréglée; mais elle aima : *Dilexit;* et désormais, autant qu'elle s'était déclarée

pour le monde, autant voulut-elle se déclarer pour Jésus-Christ. Elle ne chercha point à lui parler en secret, elle voulut que ce fût au milieu d'une nombreuse assemblée ; elle ne craignit point ce qu'on en dirait ; au contraire, elle voulut que le bruit s'en répandît de toutes parts, elle prévit tous les raisonnements qu'on ferait, toutes les railleries qu'elle s'attirerait, et c'est justement ce qui l'engagea à rendre son changement public : pourquoi ? afin de glorifier Dieu par sa pénitence, autant qu'elle l'avait déshonoré par son désordre ; afin de gagner à Dieu autant d'âmes par sa conversion, qu'elle en avait perdu par son libertinage ; afin de se mieux confondre et de se mieux punir elle-même par cette confession, de tous les faux éloges et de tous les hommages qu'elle avait reçus et goûtés avec tant de complaisance. C'est pour cela qu'elle entre dans la maison de Simon le Pharisien, remplie d'une sainte audace : elle n'avait rougi de rien, lorsqu'il s'agissait de satisfaire sa passion, et maintenant elle ne rougit de rien, lorsqu'il s'agit de faire au Dieu qu'elle aime une solennelle réparation ; on l'avait vu dominer dans les compagnies, et maintenant elle veut qu'on la voie prosternée en posture de suppliante ; on avait été témoin du soin qui l'avait si longtemps occupée, de se parer et de s'ajuster, de se conformer aux modes et d'en imaginer de nouvelles, et maintenant elle veut qu'on soit témoin du mépris qu'elle en fait : elle le veut, et ne le vouloir pas comme elle, c'est n'être pas pénitent comme elle ; et ne l'être pas comme elle, c'est ne le point être du tout. Car, je ne me persuaderai jamais qu'une âme vraiment pénitente, c'est-à-dire, une âme vraiment touchée d'avoir quitté Dieu, ait honte du service de Dieu, et qu'elle ne cherche pas, au contraire, à lui rendre, dans son retour, toute la gloire qu'elle lui a fait perdre dans son égarement ; je ne me persuaderai jamais qu'une âme vraiment pénitente, c'est-à-dire, vraiment sensible à la ruine spirituelle de tant de pécheurs qu'elle a précipités dans le crime, manque de zèle pour les en retirer, après qu'elle n'a pas manqué d'adresse pour les y engager ; qu'elle ne tâche pas à les ramener dans les voies du salut, après qu'elle les a conduits dans les voies de l'iniquité : *Docebo iniquos vias tuas.* Ah ! Seigneur, s'écriait David, j'ai scandalisé votre peuple ; mais ma consolation est que ce scandale n'est pas sans remède : mon exemple le détruira ; et, en reprenant vos voies, je les enseignerai à ceux que j'en ai éloignés : ma pénitence sera une leçon pour eux ; et quand ils me verront retourner à vous, ils apprendront eux-mêmes à y revenir : *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.* Enfin, je ne me persuaderai jamais qu'une âme vraiment pénitente, c'est-à-dire, une âme bien détrompée des bagatelles du monde, craigne encore les discours du monde, et qu'elle ne se fasse pas plutôt un devoir de venger Dieu de la vaine estime qu'elle a tant recherchée dans le monde, par les reproches qu'elle peut avoir à soutenir de la part du monde même. Non pas que j'ignore qu'il faut de la fermeté pour s'élever de la sorte au-dessus du monde, et pour s'exposer à toute la malignité de ses jugements ; mais voilà le mérite d'une parfaite péni-

tence, et c'est en quoi je l'ai fait consister. Ainsi, beaucoup de péchés furent remis à Madeleine, parce qu'elle aima beaucoup d'un amour pénitent; et elle aima beaucoup d'un amour reconnaissant, parce que beaucoup de péchés lui avaient été remis : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les sentiments dont le cœur de l'homme est capable, il n'y a, selon l'ingénieuse et solide réflexion de saint Bernard, que l'amour de Dieu, par où l'homme puisse rendre en quelque manière, si l'on ose ainsi parler, la pareille à Dieu; et c'est le seul acte de religion en vertu duquel, tout faibles que nous sommes, nous puissions, sans présomption, prétendre quelque sorte d'égalité dans le commerce que nous entretenons avec Dieu. En tout autre sujet, ce réciproque de la créature à l'égard de son créateur ne nous peut convenir : par exemple, quand Dieu me juge, je ne puis pas entreprendre pour cela de le juger; quand il me commande, je n'ai pas droit de lui commander; mais quand il m'aime, non-seulement je puis, mais je dois l'aimer. A tous les autres attributs qui sont en Dieu et qui ont du rapport à moi, je réponds par quelque chose de différent, ou pour mieux dire, par quelque chose d'opposé à ses attributs mêmes : car j'honore la souveraineté de Dieu par ma dépendance, sa grandeur par l'aveu de mon néant, sa puissance par le sentiment de ma faiblesse, sa justice par ma crainte et par mon respect; et si là-dessus j'avais la moindre pensée de m'égaler à lui, ce serait l'outrager et me rendre digne de ses plus rigoureuses vengeances; mais quand j'aime Dieu parce qu'il m'aime, et que je veux lui rendre amour pour amour, bien loin qu'il s'en offense, il s'en fait honneur, et il trouve bon que je m'en fasse un mérite. Je puis donc en cela seul, sans témérité, me mesurer, pour ainsi dire, avec Dieu; et, quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu et moi, j'ai, par cet amour, non pas de quoi ne devoir rien à Dieu, mais de quoi lui payer exactement ce que je lui dois : car je ne puis rien lui devoir au delà de cet amour, et, en lui payant ce tribut, j'accomplis envers lui toute justice; c'est-à-dire, que comme, tout Dieu qu'il est, il ne peut rien faire de plus avantageux pour moi que de m'aimer, aussi, de ma part, ne peut-il rien exiger de plus parfait, ni de plus digne de lui que mon amour.

Ainsi raisonnait saint Bernard, et voilà, chrétiens, par où Madeleine trouva le secret de témoigner à Jésus-Christ sa reconnaissance, après en avoir obtenu la rémission de tous ses crimes; elle aima, et elle aima beaucoup : *Dilexit multùm.* Dans les âmes lâches, remarquez ceci, s'il vous plaît, c'est une vérité qui ne vous est peut-être que trop connue, par la malheureuse expérience que vous en avez faite, et que vous en faites tous les jours : dans les âmes lâches, cette vue des péchés remis ne produit, ou qu'une fausse sécurité, ou qu'une oisive tranquillité. Je m'explique : on s'applaudit intérieurement, et

Dieu veuille qu'on ne s'y trompe pas, on se félicite d'être déchargé, par le sacrement de pénitence, d'un fardeau dont la conscience sentait tout le poids, et sous lequel elle gémissait. Parce qu'on a entendu de la bouche du ministre ces paroles consolantes : *Remittuntur tibi peccata;* Vos péchés vous sont pardonnés, on s'en croit absolument quitte ; au lieu de suivre la règle du Saint-Esprit, et de craindre pour les péchés même pardonnés, parce qu'en effet, dans cette vie, on ne peut jamais s'assurer qu'ils le soient, on est en paix sur celui qui peut-être ne l'est pas; et, supposé qu'il le fût, au lieu de faire les derniers efforts pour reconnaître la grâce inestimable de ce pardon; au lieu de dire comme David : *Quid retribuam Domino* (Psal. 115); Que rendrai-je au Seigneur? au lieu d'imiter ce roi pénitent, et de chercher comme lui, avec un saint empressement et un saint zèle, à s'acquitter auprès de Dieu d'une obligation aussi essentielle que celle-là, on vit dans un repos souvent beauconp plus dangereux que tous les troubles dont peut être suivie la pénitence d'une âme scrupuleuse et timorée. Il semble que cette grâce de l'absolution dont on se flatte, n'ait point d'autre effet que de mettre le pécheur en état de vivre avec plus de liberté; et, par une ingratitude qui n'a point d'exemple, parce qu'on ose compter sur la miséricorde de Dieu, et qu'on pense l'avoir éprouvée, on se croit en droit d'être moins occupé du soin de lui plaire, et du regret de lui avoir déplu. Ainsi l'on regarde la rémission de ses péchés comme un soulagement et non comme un engagement ; on la considère par rapport à soi, et non par rapport à Dieu ; on veut jouir des fruits qu'elle produit, sans accomplir les devoirs qu'elle impose, et en goûter la douceur intérieure, sans se mettre en peine des œuvres de pénitence qui en sont les charges. Consultez-vous vous-mêmes, et vous conviendrez que c'est peut-être l'abus le plus commun, et un des relâchements les plus ordinaires qui se glissent dans la pénitence.

Mais apprenez aujourd'hui, chrétiens, à vous détromper de ces erreurs; apprenez ce que doit à Dieu un pécheur converti, et ce que Dieu en attend. Madeleine vous l'enseignera, et, par les progrès qu'elle fit dans l'amour de son Dieu, elle sera pour vous le plus parfait modèle, non plus d'un amour pénitent, mais d'un amour reconnaissant : *Dilexit multùm.* Il est vrai, chrétiens, le Sauveur du monde, dans la maison du pharisien, avait dit à Madeleine : Votre foi vous a sauvée, vos péchés vous sont remis; allez en paix. Mais c'est pour cela même que son amour pour Jésus-Christ n'eut plus de paix, et qu'il lui causa ces ardents et ces saints transports de reconnaissance dont elle fut si souvent et si vivement agitée : parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle se dévoua par un attachement inviolable à cet Homme-Dieu, pendant qu'il vécut sur la terre ; parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle lui marqua une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort; parce que ses péchés lui avaient été pardonnés, elle demeura, avec une invincible persévérance, auprès de son tombeau; parce que ses péchés lui avaient été

pardonnés, elle le chercha avec toute la ferveur d'une épouse, et d'une épouse saintement passionnée, quand elle le crut ressuscité : quatre effets merveilleux de la reconnaissance de Madeleine, mais auxquels je ne m'arrête qu'autant qu'ils peuvent se rapporter à votre instruction, et qu'ils doivent vous servir d'exemple. Ecoutez-moi, pécheurs réconciliés et sanctifiés par la grâce de votre Dieu ; écoutez-moi, pécheresses converties et revenues de vos égarements ; vous allez connaître en quoi consiste la perfection de votre état.

Madeleine convertie n'eut plus désormais d'attachement que pour Jésus-Christ. Vous le savez : tant que cet Homme-Dieu demeura sur la terre, elle lui parut tellement dévouée, qu'elle sembla ne plus vivre que pour lui. Quelle fut son occupation ? elle le suivit, dit saint Luc, dans la Judée et dans la Galilée, compagne inséparable de ses voyages, lorsqu'il parcourait les bourgades prêchant le royaume de Dieu. Que fit-elle de ses biens ? elle les employait pour ce Dieu sauveur : *Et ministrabat ei de facultatibus suis* (Luc. 8) : trop heureuse, dit saint Chrysostome, de contribuer à l'entretien d'une vie si importante et si nécessaire ; trop heureuse de nourrir celui même à qui elle était redevable de son salut ; trop heureuse de le recevoir dans sa maison, et de lui rendre tous les offices de la plus libérale et de la plus affectueuse hospitalité. Où la trouve-t-on plus ordinairement ? aux pieds de cet adorable Maître, écoutant sa parole, la méditant, la goûtant : *Sedens secùs pedes Domini, audiebat verbum illius* (Luc. 7). En vain lui en fait-on des reproches : elle s'en ferait elle-même de bien plus forts, si jamais elle pensait à rien autre chose qu'à renouveler sans cesse son amour pour ce Dieu de patience et de miséricorde. En vain Marthe se plaint qu'elle la laisse chargée de tous les soins domestiques, pour vaquer uniquement à lui ; tout le reste hors de lui n'est plus rien pour elle, et tout le reste ne lui paraît grand qu'autant qu'elle peut l'abandonner pour lui. En vain Marthe l'accuse de négliger le service de Jésus-Christ, sous prétexte de s'appliquer à Jésus-Christ même : elle sait de quelle manière Jésus-Christ veut être servi ; et mieux instruite que personne de ses inclinations, au lieu de s'empresser, comme Marthe, à lui préparer des viandes matérielles, elle lui en présente une autre mille fois plus délicieuse, mais que Marthe ne connaît pas, je veux dire, une protestation toujours nouvelle de sa reconnaissance et de son amour. Or, c'est ainsi, comme nous l'apprend saint Chrysostome, qu'en use une âme chrétienne que Dieu a tirée de l'abîme du péché, quand elle est fidèle à la grâce de sa conversion. Son premier soin est de se défaire de mille autres soins superflus dont le monde l'embarrasse, et qui seraient autant d'obstacles à cette sainte liberté où elle doit être, pour pouvoir dire à Dieu : *Dirupisti vincula mea : tibi sacrificabo hostiam laudis* (Psal. 115); Vous avez rompu mes liens, Seigneur ; je ne penserai plus qu'à vous offrir tous les jours de ma vie un sacrifice de louanges. Car si j'entreprenais encore de satisfaire à toutes les vaines et prétendues bienséances du monde ; si je m'engageais à remplir cent devoirs imaginaires qui passent pour de-

voirs dans le monde, mais dont le monde même est le premier à déplorer et à condamner l'excès ; si je voulais me livrer à tant de distractions qu'attire le commerce du monde, que me resterait-il pour mon devoir essentiel et capital, qui est de régler ma vie, en sorte que toute ma vie soit un témoignage perpétuel du souvenir que je conserve des miséricordes infinies de mon Dieu, et des péchés sans nombre qu'il m'a pardonnés ? Si les conversations, si les visites, si les plaisirs même honnêtes, si le jeu, si les promenades partageaient encore mon temps, et que, par complaisance, par faiblesse, peut-être par une oisiveté habituelle, je voulusse remplir mes jours de ces amusements mondains sans en rien retrancher ; comment ma vie serait-elle un sacrifice de louanges et d'actions de grâces tel que Dieu l'attend de moi, et tel que je le lui promis si solennellement en me convertissant à lui ? Non, non, conclut cette âme dans le sentiment d'une vive reconnaissance, ce n'est plus là ce qui me convient : mais me tenir en la présence de Jésus-Christ comme Madeleine ; mais écouter comme elle la parole de Jésus-Christ qui m'est annoncée ; mais nourrir comme elle Jésus-Christ et le soulager dans la personne de ses pauvres; mais travailler comme elle à lui préparer une demeure dans mon cœur, et le recevoir souvent chez moi et dans moi, voilà à quoi je dois me borner. Et pourquoi ce Dieu de bonté, malgré tant de maux que j'ai commis, m'a-t-il encore laissé des biens, si ce n'est afin que j'aie en main de quoi racheter mes péchés, et que je contribue par mes aumônes à le faire subsister lui-même dans ses membres vivants ? Pourquoi ce Dieu-Homme réside-t-il personnellement dans nos temples et sur nos autels, si ce n'est afin que chaque jour, dégagée des pensées du siècle, je me fasse aussi bien que Madeleine un exercice de me tenir à ses pieds, de converser avec lui, de lui ouvrir mon cœur, et de lui dire sans cesse comme le prophète : *Oblivioni detur dextera mea ; adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui* (Psal. 136); Que ma main droite, Seigneur, s'oublie elle-même, et que ma langue demeure attachée à mon palais, si j'oublie jamais les grâces dont vous m'avez comblée, et les bénédictions de douceur dont vous m'avez prévenue.

Madeleine convertie fit plus encore : elle marqua au Sauveur du monde une fidélité héroïque dans le temps même de sa passion et de sa mort. Ah ! mes frères, s'écrie saint Chrysostome, le grand exemple, si nous en savons profiter, et si nous y faisons toute l'attention qu'il mérite ! Le troupeau de Jésus-Christ s'était dispersé, les Apôtres avaient pris la fuite, saint Pierre, après sa chute, n'osait plus paraître, les colonnes de l'Eglise étaient ébranlées, et Madeleine, avec la Mère de Jésus, demeurait ferme et intrépide au pied de la croix : *Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, et Maria Magdalene* (Joan. 19.) Madeleine, avec la Mère de Jésus ! Madeleine auparavant pécheresse, avec Marie, mère de Jésus, toujours sainte ! comme si la pénitence avait alors en quelque sorte égalé l'innocence et participé à ses droits, comme s'il y avait eu entre la pénitence et l'innocence une espèce

d'émulation ; comme si le Fils de Dieu, après Marie pure et exempte de tout péché, n'avait point trouvé d'âme plus inébranlable, ni plus constante dans ses intérêts, que Madeleine délivrée de la corruption et de la servitude du péché. Mais ne vous étonnez pas, poursuit saint Chrysostome, d'une telle constance. Madeleine savait trop ce qu'elle devait à ce Dieu crucifié, pour s'éloigner de lui lorsqu'il accomplissait sur la croix l'ouvrage de son salut. Elle savait trop ce qu'elle devait à la croix de ce Dieu mourant ; que cette croix avait été, par avance, la source de son bonheur ; qu'en vertu des mérites anticipés de cette croix, Jésus-Christ lui avait dit : Femme, vos péchés vous sont remis ; et que c'était enfin sur cette croix que cette parole si salutaire allait être authentiquement confirmée. De là, bien loin de se scandaliser comme les disciples, ni d'avoir comme eux horreur de la croix, elle la révère, elle l'adore, elle s'en approche, elle l'embrasse, elle la serre étroitement. On dirait qu'elle y est attachée par les liens invisibles de son amour, et qu'elle ait droit de dire aussi bien que saint Paul : *Christo confixa sum cruci ;* Mon partage et ma gloire est d'être crucifiée avec Jésus-Christ. Ainsi ce fut sur la croix que Madeleine reconnut plus que jamais Jésus-Christ pour son Sauveur ; et ce fut pareillement sur la croix que Jésus-Christ reconnut Madeleine, si j'ose user de ce terme, pour son amante la plus zélée et la plus fidèle.

En effet, chrétiens, être fidèle à Dieu dans l'affliction et dans la souffrance ; être constant dans son amour, tandis qu'il nous éprouve par la croix ; lui demeurer toujours uni lorsqu'il semble nous délaisser ; persévérer dans ses voies, lorsque nous n'y trouvons que des épines et des difficultés, c'est à quoi nous oblige le souvenir d'une grâce aussi précieuse que celle de notre conversion. Mais n'avoir pour Dieu de constance et de fidélité, qu'autant qu'il nous fait trouver de goût dans son service ; n'être à Jésus-Christ et ne se déclarer pour lui que lorsqu'il n'en coûte rien ; ne le suivre, comme dit saint Chrysostome, que jusqu'à la Cène, et l'abandonner lâchement au Calvaire, c'est oublier qu'on a été pécheur, c'est démentir les engagements où l'on est entré par la pénitence, c'est ne payer le plus grand de tous les bienfaits que d'une reconnaissance apparente et superficielle. Ah ! Seigneur, votre croix, voilà mon héritage, depuis que vous m'avez appelé à vous et réconcilié avec vous : *Christo confixus sum cruci* (Galat. 2) ; non pas cette croix extérieure sur laquelle vous expirâtes, et dont j'honore l'image sur vos autels ; mais la croix intérieure et personnelle que j'ai à porter, cette humiliation que vous m'envoyez, cette disgrâce que je n'attendais pas, cette perte de biens qui me désole, cette maladie qui m'afflige, cette persécution que l'on me suscite : c'est en acceptant tout cela de votre main, que je dois vous répondre de moi-même, et vous montrer que je suis fidèle. Toutes les autres preuves de ma fidélité sont équivoques, suspectes, douteuses ; il n'y a que la croix qui vous assure de moi, et que le bon usage de la croix qui puisse vous faire connaître que mon péché

m'est toujours présent : *Et peccatum meum contra me est semper* (Ps. 50). Oui, il m'est toujours présent pour me retracer toujours, et mon indignité, et votre bonté : mon indignité après l'avoir commis, et votre bonté qui me l'a remis : *Et peccatum meum contra me est semper*. Il m'est toujours présent, pour m'inspirer toujours un zèle et un courage nouveau, soit dans les adversités de la vie, soit dans les pratiques de la pénitence. Quoi qu'il m'arrive par votre ordre, ou quoi que je m'impose à moi-même, mon péché ou le pardon de mon péché sera toujours un motif pressant qui me réveillera, qui m'excitera, qui m'encouragera à tout entreprendre pour vous, à tout endurer pour vous, à me sacrifier, s'il le faut, et à m'immoler pour vous : *Et peccatum meum contra me est semper*.

Cependant, Jésus-Christ mort sur la croix, où se retira Madeleine? autre effet de sa reconnaissance et de son amour. Elle demeura avec une invincible persévérance auprès du tombeau de son aimable Maître. Là, quelles pensées l'occupèrent? quels sentiments touchèrent son cœur? Quelles résolutions forma-t-elle de mourir en esprit comme il était mort en effet; de s'ensevelir elle-même dans une vie pénitente et obscure, comme il était enseveli dans les ténèbres et l'obscurité du sépulcre? Combien de fois se fit-elle, pour sa propre instruction, ces divines leçons que l'Apôtre dans la suite devait faire aux premiers fidèles pour la sanctification de toute l'Eglise : *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo* (Colos. 3); Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu : *Consepulti estis cum Christo* (Rom. 6); Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ, et en Jésus-Christ. Contente de passer ses jours auprès de cet adorable Sauveur, elle y fût restée des siècles entiers sans ennui; ou, si quelquefois elle eût, malgré elle, ressenti les atteintes d'un ennui secret, elle eût bien su le soutenir et le surmonter; car elle n'ignorait pas combien de temps le Fils de Dieu l'avait attendue elle-même; combien d'années elle l'avait laissé appeler sans lui répondre, et frapper à la porte de son cœur sans lui ouvrir; combien de rebuts elle lui avait fait essuyer par de longues et de continuelles résistances. Elle ne l'ignorait pas; et c'était assez pour la fortifier contre tous les dégoûts et toutes les horreurs que peut causer la vue d'un tombeau et l'idée d'un mort qui y vient d'être inhumé : ou plutôt c'était assez pour la fortifier contre tous les dégoûts et toutes les horreurs de cette mort spirituelle à quoi elle s'était condamnée, et dont elle avait un modèle sensible dans le tombeau, et dans ce corps sans sentiment et sans action qui y était enfermé. Affreuse mort pour tant de femmes mondaines qui voudraient vivre à Dieu, mais sans mourir au monde et à elles-mêmes! Avoir un cœur, mais pour le tenir dans un dégagement parfait du monde; avoir des yeux, mais pour les fermer à toutes les pompes du monde; avoir des sens, mais pour se rendre insensible à tout ce que le monde a de plus flatteur et de plus doux; être dans le monde et au milieu du monde, mais pour n'avoir plus de part à ses assemblées, à ses entretiens, à ses divertissements, mais pour y mener une vie re-

tirée, une vie austère et mortifiée : voilà ce qui arrête tant de conversions ; ou après tant de prétendues conversions, voilà ce qui fait reculer tant de faux pénitents, et ce qui les replonge dans leurs premières habitudes, malgré les plus belles espérances qu'ils avaient données et qu'on en avait conçues. Il n'appartient qu'à l'amour de Dieu, à un amour reconnaissant, d'affermir une âme contre ces retours si ordinaires et si funestes. Mille réflexions la soutiennent et lui font prendre le sentiment de l'Apôtre : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* (Philip. 1). Il est vrai, je serai dans le monde comme n'y étant plus, j'y vivrai comme n'y vivant plus ; mais pour qui dois-je vivre que pour Jésus-Christ, mon Sauveur ? N'est-ce pas un gain pour moi que de mourir à tout pour lui ; et en me rendant la vie de la grâce, n'a-t-il pas bien mérité que je lui fasse un sacrifice des vaines douceurs de la vie du monde ? *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum.* Il est vrai, je ne serai plus comptée pour rien dans le monde, parce que je ne serai plus de ses sociétés, de ses conversations, de ses jeux ; mais ce que je dois compter par-dessus tout, et qui me doit tenir lieu de tout, c'est que, dégagée des liens du monde, j'en serai plus étroitement unie à mon Dieu, à ce Dieu qui m'a aimée, lors même que j'étais son ennemie, à ce Dieu qui m'a recherchée, lors même que je le fuyais ; à ce Dieu qui, par choix et par préférence, m'a tirée de cette voie de perdition où le torrent du monde m'entraînait. Si je l'aime, ce Dieu de paix, il me suffira ; et non-seulement il me suffira, mais tout, hors de lui, me deviendra insipide, et mon plus grand plaisir sera de me priver pour lui de tous les plaisirs. Or, après l'insigne faveur dont je lui suis redevable ; après qu'il a bien voulu se convertir à moi pour me convertir à lui ; après qu'il m'a reçue entre ses bras et recueillie dans son sein, pourrai-je lui refuser mon cœur et ne lui pas rendre amour pour amour ? *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum.*

Enfin, Madeleine chercha Jésus-Christ ressuscité avec toute la ferveur de l'amour le plus généreux et le plus ardent ; si, pour quelques heures, elle avait quitté le tombeau, c'était pour préparer des parfums et pour venir bientôt ensuite embaumer le corps de son Maître. Mais, quelle surprise, lorsqu'elle ne le trouva plus ! quels torrents de larmes coulèrent de ses yeux ! avec quel soin, quel empressement, quelle inquiétude elle visita de toutes parts, pour découvrir le lieu où il pouvait être ! *Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum* (Joan. 20) ; Ah ! s'écria-t-elle, on m'a enlevé mon Seigneur et mon Dieu, et je ne sais où on l'a mis. Avec quelle générosité elle s'offrit à l'enlever elle-même, si elle était assez heureuse pour le trouver ! *Et ego eum tollam* (*Ibid.*) ; mais y pensait-elle ? et comment eût-elle seule soulevé un corps qu'à peine plusieurs hommes ensemble auraient pu porter ? comment ? je n'en sais rien, et peut-être n'en savait-elle rien elle-même ; mais elle ne consulta point ses forces ; elle n'écouta que son amour, et l'amour se croit tout possible. Cependant, dès que Jésus-Christ, qui lui parlait, se fit connaître à elle, quel fut le ravissement de son âme ! avec quelle ardeur courut-elle à

lui, et se jeta-t-elle à ses pieds pour les embrasser! avec quelle promptitude alla-t-elle annoncer aux Apôtres sa résurrection, devenue elle-même l'apôtre des Apôtres, et ayant mérité par sa ferveur de voir avant eux le Fils de Dieu dans l'état de sa gloire! sainte ferveur que nous voyons encore dans les plus grands pécheurs, lorsque de bonne foi revenus à Dieu, ils considèrent dans quel abîme ils s'étaient plongés, et par quelle miséricorde la grâce les a sauvés : grâce dont ils étaient indignes en la recevant, mais grâce qu'ils voudraient payer par mille vies après l'avoir reçue : pourquoi? parce qu'ils en comprennent beaucoup mieux l'excellence et le prix. Jamais saint Pierre aima-t-il plus tendrement Jésus-Christ qu'après qu'il eut été converti par ce regard favorable du Sauveur du monde, qui le toucha et qui lui fit pleurer si amèrement son péché? jamais saint Augustin fut-il transporté d'un amour de Dieu plus vif et plus agissant qu'après qu'il eut entendu cette voix qui pénétra jusqu'à son cœur, et qui le dégagea de ses habitudes criminelles? Non contents des pratiques ordinaires et des œuvres indispensables de la pénitence chrétienne, ils y ajoutent tout ce que la reconnaissance peut inspirer : et que ne peut point inspirer un amour reconnaissant? Le temps ne me permet pas de vous l'expliquer : car il faut finir; et d'ailleurs, de ceux qui m'écoutent, les uns l'ont éprouvé, et ils le savent assez; les autres n'en ont jamais fait l'épreuve, et peut-être ne m'entendraient-ils pas.

Quoi qu'il en soit, voilà, pécheurs, l'avantage que vous pouvez tirer de vos péchés mêmes. Ils vous ont séparés de Dieu; mais, du moment qu'ils vous sont pardonnés, ils peuvent servir à vous attacher à Dieu par un amour plus ardent, par une fidélité plus héroïque, par une piété plus fervente. *Vides hanc mulierem?* Voyez-vous cette femme? dit le Sauveur au pharisien : quoique pécheresse publique, elle a fait pour moi beaucoup plus que vous; elle a répandu sur mes pieds les parfums les plus exquis, elle les a arrosés de ses larmes, elle les a essuyés de ses cheveux; tout juste et tout irrépréhensible que vous êtes, ou que vous vous flattez d'être, vous n'avez rien fait de semblable. A voir le zèle de certains pécheurs convertis, les progrès qu'ils font auprès de Dieu, les communications qu'ils ont avec Dieu, il y aurait, ce semble, dit saint Augustin, de quoi piquer de jalousie les plus justes; et, sans l'intérêt de Dieu, qui leur est plus cher que leur propre intérêt, ils se plaindraient presque à Dieu même, comme le frère aîné de l'enfant prodigue se plaignit à son père : admirable effet de la pénitence, qui peut, en quelque sorte, non pas seulement l'égaler à l'innocence, mais l'élever au-dessus de l'innocence. C'est en ce sens et à la lettre, que souvent les anges, selon l'expression de l'Evangile, se réjouissent plus de la conversion d'un pécheur, que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes; c'est ainsi que des femmes perdues, suivant la parole de Jésus-Christ, mais, par un retour parfait, heureusement rentrées dans la voie du salut, en précéderont, au royaume des cieux, bien d'autres dont la vie, d'abord plus innocente, aura été dans la suite beaucoup moins sainte. Comprenons

cette vérité, mes chers auditeurs ; justes, comprenez-la pour vous humilier, mais au même temps, pour vous animer : pécheurs, comprenez-la, pour vous consoler et pour vous encourager : travaillons tous de concert, ou plutôt, travaillons tous à l'envi ; ce ne sera pas en vain, puisque nous pouvons tous emporter la couronne de gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE VENDREDI DE LA V^me^ SEMAINE.

Sur le Jugement téméraire.

Collegerunt Pontifices et Pharisæi concilium adversus Jesum.
Les Princes des prêtres et les Pharisiens tinrent un conseil contre Jésus.
(S. Jean, ch. 11.)

Sire,

Ce sont les Princes des prêtres et les Pharisiens qui s'assemblent, c'est-à-dire, les sages du judaïsme et les dévots de la synagogue ; ce n'est point pour délibérer sur une affaire d'une légère conséquence, puisqu'il ne s'agit pas moins que de porter un arrêt de mort contre un homme accrédité parmi le peuple, et connu dans toute la Judée par ses miracles ; ce n'est point en particulier, ni chacun selon ses vues, qu'ils ont à juger, mais dans un conseil et en se communiquant leurs lumières les uns aux autres : qui ne croirait donc qu'ils vont former un jugement équitable et conforme aux lois les plus exactes de la justice et de la raison ? Cependant ces sages, tout sages qu'ils sont, se laissent aveugler ; ces dévots se laissent prévenir, et ce conseil assemblé prononce enfin la sentence la plus injuste, et trahit la cause de l'innocent. Voilà, mes chers auditeurs, où nous conduit la faiblesse humaine, et ce qui doit servir à notre instruction. Nous avons dans nous-mêmes un tribunal secret, et c'est à ce tribunal que nous appelons, comme d'un plein droit, le prochain, pour le juger et le condamner : jugements aussi faux que celui des pontifes et des pharisiens de notre évangile : jugements téméraires dont on se fait si peu de scrupule dans le monde, et dont je veux aujourd'hui vous représenter le crime et vous faire craindre les suites funestes, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Trois choses, dit saint Thomas, sont absolument nécessaires pour former un jugement équitable, l'autorité, la connaissance et l'intégrité : l'autorité, dans la personne du juge ; la connaissance, dans son

esprit, et l'intégrité dans son cœur : l'autorité, pour pouvoir juger; la connaissance, pour savoir juger; et l'intégrité, pour vouloir bien juger. Si celui qui juge n'a pas un pouvoir et une autorité légitime, son jugement est chimérique et nul : s'il n'a pas une juste connaissance de la cause, son jugement est faux et aveugle; et s'il manque d'intégrité, son jugement est vicieux et corrompu. De là concluons d'abord que les Prêtres et les Pharisiens, en voulant juger Jésus-Christ, péchaient contre toutes les règles et toutes les formes qui doivent être observées dans un jugement. Car ils jugeaient sans autorité, puisque ce Fils du Dieu vivant ne dépendait point d'eux ; ils jugeaient sans connaissance, puisqu'ils ne savaient pas qu'il était Fils de Dieu ; et ils jugeaient sans intégrité, puisque la passion les animait contre lui et qu'ils agissaient par intérêt. Trois défauts qui se rencontrent dans les jugements désavantageux que nous faisons du prochain, et d'où il s'ensuit que ce sont des jugements injustes et téméraires : défaut d'autorité, défaut de connaissance, défaut d'intégrité. Appliquez-vous : voici le partage de ce discours. Nous jugeons le prochain mais nous le jugeons témérairement; pourquoi ? parce que Dieu ne nous a donné sur lui nulle juridiction ; ce sera la première partie : parce que nous ne pouvons pénétrer son cœur, ni le bien connaître ; ce sera la seconde : enfin, parce que ce sont nos passions qui nous préoccupent, et que notre intérêt propre est le plus ordinaire motif de nos jugements ; ce sera la troisième. Ne jugeons donc point : *Nolite judicare* (Luc. 6); c'est la conséquence que nous tirerons après Jésus-Christ.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a que Dieu qui, essentiellement et par lui-même, ait une légitime autorité pour juger les hommes, parce qu'il n'y a que Dieu qui soit le créateur, et par conséquent le souverain et le maître des hommes. Vérité incontestable et si universelle, que Jésus-Christ même, en qualité d'homme, n'aurait pas le pouvoir de juger le monde, comme nous apprenons de l'Evangile qu'il le doit juger, si ce pouvoir ne lui avait été donné de son Père. Seigneur, disait David par un esprit de prophétie, donnez au roi votre jugement ; le texte hébraïque porte : Donnez au roi votre puissance pour juger le peuple que vous lui avez confié : *Deus judicium tuum regi da* (Psal. 71). Comme s'il eût dit : Ce jugement, mon Dieu, n'appartient qu'à vous; mais faites-en part à celui que vous avez choisi ; et puisque vous l'avez établi roi, commettez-lui votre justice, afin qu'il l'exerce en votre nom : *Et justitiam tuam filio regis.* Je sais, chrétiens, que ces paroles du psaume peuvent être entendues de Salomon, en faveur duquel David faisait à Dieu cette prière ; mais je sais aussi que tous les Pères de l'Eglise les ont expliquées de Jésus-Christ, et que les Juifs mêmes, suivant leur tradition, les rapportent à la personne du Messie, dont Salomon n'était que la figure. Quoi qu'il en soit, dit

saint Augustin, il est de la foi que jamais le Sauveur du monde ne jugera les vivants et les morts qu'en vertu de la commission qu'il en a reçue : *Pater omne judicium dedit Filio* (Joan. 5); que comme il n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de pontife, aussi ne s'est-il point attribué celle de juge; qu'il a voulu, ou, pour parler plus exactement, qu'il a dû être spécialement appelé à cet important ministère; et que sans la vocation divine, tout grand, tout sage, tout saint qu'il est, il n'en ferait jamais nul exercice. Ainsi lui-même, dans l'Ecriture, s'en déclare-t-il. Or de là, mes chers auditeurs, je tire d'abord un argument invincible contre l'abus des jugements téméraires. Car, que faisons-nous, quand au mépris de cette règle, nous nous donnons la liberté de juger le prochain? Nous attentons sur l'autorité de Dieu; nous entreprenons sur ses droits; nous nous donnons, ou nous prétendons nous donner un pouvoir qu'il s'est réservé et qui lui est propre : ce que Jésus-Christ ne fera que comme délégué de son Père céleste, nous le faisons de notre chef; ce que Dieu, par privilége, lui a accordé comme à son Fils, nous l'usurpons impunément et sans titre. Et voilà, dans la doctrine de saint Paul, le premier principe sur quoi est fondée la témérité de la plupart des jugements des hommes. Car, qui êtes-vous, disait ce grand Apôtre, pour juger et pour condamner le serviteur d'autrui? *Tu quis es, qui judicas alienum servum* (Rom. 14)? S'il tombe ou s'il demeure ferme, ce n'est point à vous d'en connaître; c'est à celui dont il dépend, et qui, comme maître, est son juge : *Domino suo stat aut cadit* (*Ibid.*). C'est-à-dire, selon la paraphrase de saint Chrysostome, pourquoi jugez-vous de ce qui ne vous regarde pas; et pourquoi vos vues s'étendent-elles hors des limites où l'ordre de la Providence et votre condition vous renferment? Cet homme dont vous censurez la conduite, et dont vous condamnez peut-être, non-seulement les actions, mais les intentions, est-il votre sujet? avez-vous dans le monde quelque supériorité sur lui? rendrez-vous compte de sa vie? en devez-vous répondre à Dieu? Si cela est, je consens que vous en jugiez; et mon soin alors serait de vous apprendre la manière dont il y faudrait procéder, l'esprit et la charité qu'il y faudrait apporter, les mesures de prudence qu'il y faudrait garder. Mais puisque vous reconnaissez vous-mêmes qu'il n'est rien de tout cela, et que la personne dont vous formez ces jugements désavantageux, n'est point soumise à votre direction; que vous n'en êtes point chargé, et que ni devant Dieu, ni devant les hommes, vous n'en devez point être responsable, pourquoi de vous-même vous ingérer dans sa cause? Abandonnez-là à son juge naturel, et respectez dans votre frère le droit qu'il a de n'être jugé que de Dieu, ou du moins de ceux que Dieu a commis pour veiller sur lui. S'il fait bien, vous pouvez par là participer à son mérite; et s'il fait mal, le blâme n'en retombera pas sur vous. Mais si vous le condamnez, quoi qu'il fasse, vous vous rendez vous-même criminel. Car s'il fait bien, et que vous en jugiez mal, vous commettez à son égard une injustice; et s'il fait le mal même pour lequel vous le condamnez, vous commettez une

autre injustice envers Dieu, parce qu'en le condamnant et le jugeant, vous vous attribuez le pouvoir de Dieu.

Voilà le grand principe que nous devons suivre, et une des leçons les plus ordinaires que faisait saint Paul aux premiers chrétiens : pourquoi? réflexion importante de saint Chrysostome : c'est qu'un des premiers désordres qui s'éleva dans l'Eglise et qui divisa les chrétiens, fut la liberté de juger. Les fidèles circoncis méprisaient les gentils qui ne l'étaient pas, et les gentils convertis tenaient pour suspects les fidèles qui voulaient encore se distinguer par la circoncision. Ceux qui s'abstenaient des viandes, condamnaient ceux qui en usaient; et ceux qui en usaient, censuraient ceux qui s'en abstenaient. De là les dissensions et les troubles ; et c'est pour cela même que l'Apôtre, animé d'un zèle ardent pour l'unité et pour la paix, leur disait sans cesse : *Non ergo amplius invicem judicemus* (Rom. 14); Mes frères, ne nous jugeons donc plus les uns les autres ; et par quelle raison? point d'autre que celle-ci : *Omnes enim stabimus ante tribunal Christi* (*Ibid.*); parce qu'il y a un tribunal où nous devons tous comparaître, qui est le tribunal de Jésus-Christ. Quelle conséquence ! elle est juste et solide. C'est-à-dire, que tous les tribunaux particuliers que les hommes s'érigent de leur autorité propre pour juger le prochain, sont des tribunaux incompétents, des tribunaux sans juridiction, et par conséquent des tribunaux dont Dieu annulle et réprouve les arrêts. Ce pouvoir de juger les hommes, surtout de juger les cœurs et les consciences des hommes, n'a été donné qu'à Jésus-Christ seul ; et tout autre que Jésus-Christ qui se l'arroge, fût-il un ange et le plus éclairé d'entre les esprits bienheureux, doit être censé usurpateur. C'est donc une espèce d'attentat contre le Fils de Dieu que de juger votre frère, parce que c'est, dit saint Jérôme, ôter à Jésus-Christ la prérogative dont il est en possession : *Fratrem ergo quisquis judicat, Christi palmam assumit.* Et en effet, poursuit le même Père, que réservons-nous au jugement de ce Dieu-Homme, s'il nous est permis de juger indifféremment de tout? *Si unusquisque de proximo judicamus, ecquid Domino reservamus?*

Vous me direz que le Sauveur du monde s'est engagé à nous solennellement de nous faire asseoir avec lui sur le tribunal de sa justice ; et qu'une des récompenses qu'il nous propose, est d'avoir part un jour à ce jugement universel où sa qualité de Rédempteur lui donne droit de présider : *Sedebitis et vos judicantes* (Matth. 19). Or, saint Paul expliquant cette promesse, en a étendu l'effet, non-seulement à tous les hommes apostoliques, mais généralement à tous les chrétiens, et en particulier à ceux qui peuvent se rendre témoignage d'avoir été fidèles à Jésus-Christ : *An nescitis quoniam sancti de hoc mundo judicabunt* (I. Cor. 6)? Ne savez-vous pas, disait-il aux Corinthiens, que les saints jugeront le monde ; et parlant ensuite à tous : *Nescitis quoniam angelos judicabimus; quanto magis secularia* (*Ibid.*)? Ne savez-vous pas, mes frères, ajoutait-il, que nous devons juger les anges mêmes? Or, s'il est vrai que nous jugerons les anges, com-

bien plus est-il vrai que nous jugerons les hommes du siècle ? Il reconnaissait donc en nous un titre pour juger ; et la manière dont il s'exprime, marque qu'il le supposait comme un titre évident et incontestable : *Nescitis quoniam judicabimus?* Voilà ce que saint Augustin s'est opposé à lui-même en traitant ce point de morale. Mais écoutez l'excellente conclusion qu'il en tirait pour confirmer la vérité que je vous prêche. Hé bien ! mes frères, disait ce saint docteur, tenons-nous-en au principe de saint Paul. Il est vrai que nous serons un jour assis avec Jésus-Christ pour juger ; mais cela étant, ne le prévenons donc pas ce souverain juge ; ne soyons donc pas plus prompts que lui ; puisque c'est alors qu'il nous communiquera son pouvoir, attendons qu'il nous en ait fait part, et attendons-le avec humilité et avec patience. En un mot, selon la maxime de l'Apôtre même, ne jugeons point avant le temps, ni avant la venue du Seigneur : *Nolite ergo ante tempus judicare quoadusque veniat Dominus* (1. Cor. 4). Car, il serait bien étrange que nous, qui ne sommes que des juges subalternes, nous voulussions juger avant Jésus-Christ, qui est le juge supérieur.

Or, prenez garde, reprend admirablement saint Augustin, tant que Jésus-Christ a demeuré sur la terre, quelque souveraineté qu'il eût, il ne l'a jamais employée à juger les pécheurs. Il les a excusés, il les a supportés, il les a défendus, il leur a fait grâce, il les a consolés, il les a aimés ; mais il ne les a point jugés : que dis-je ? il a même protesté hautement qu'il n'était point venu pour les juger : *Non venit Filius hominis ut judicet mundum* (Joan. 3). De deux offices, celui de Sauveur et celui de Juge, il a fait le premier tandis qu'il était parmi nous, et il a remis le second à la fin des siècles, quand il viendra dans l'éclat de sa majesté. Sommes-nous plus autorisés que lui? Avons-nous une juridiction plus étendue ? Contenons-nous donc dans les bornes qu'il a voulu lui-même se prescrire. Pendant cette vie, aimons nos frères comme il les a aimés, supportons-les comme il les a supportés, excusons-les comme il les a excusés, défendons-les comme il les a défendus, compatissons à leurs faiblesses comme il y a compati, et puis nous les jugerons un jour avec lui. Il me semble que cette condition nous doit suffire. Mais que nous anticipions le jugement de notre Dieu ; que, dans un temps où il n'a fait que miséricorde, nous entreprenions indiscrètement de faire justice : de quelque motif que nous puissions nous flatter, c'est une présomption et un orgueil. Dieu nous dit par la bouche de son prophète : *Cùm accepero tempus, ego justitias judicabo* (Psal. 74) ; Lorsque le temps que j'ai marqué sera venu, alors je jugerai : pour nous faire entendre qu'à son égard même il y a un temps de juger, et un temps de pardonner : *Tempus judicandi, et tempus miserendi.* Et nous, dit saint Grégoire pape, par une témérité insoutenable, nous voulons juger en tout temps. Avant que Dieu ait pris le sien, nous prenons le nôtre ; et nous le prenons parce qu'il nous plaît, et comme il nous plaît.

Désordre universellement condamné de Dieu, mais spécialement

condamnable, lorsque nous nous attaquons aux puissances mêmes; que nous osons juger ceux mêmes de qui nous dépendons, ceux que Dieu a établis pour nous conduire, ceux qu'il nous a donnés pour maîtres et pour pasteurs, les prélats et les ministres de l'Eglise : pourquoi? parce qu'il y a dans eux un caractère que nous devons singulièrement respecter, et à quoi nous ne pouvons toucher sans blesser Dieu jusque dans la prunelle de son œil, suivant cette parole de Zacharie : *Qui tetigerit vos, tanget pupillam oculi mei* (Zach. 2). C'est pourquoi il nous en fait encore ailleurs une défense si expresse : *Nolite tangere Christos meos, et in prophetis meis nolite malignari* (Psal. 104) : Ne touchez point à ceux qui sont les oints du Seigneur, et gardez-vous d'exercer sur eux la malignité de vos jugements. Désordre essentiellement opposé à cette subordination dont Dieu est l'auteur, et par conséquent le conservateur et le vengeur; puisque, du moment que je censure la vie et la conduite de quiconque est au-dessus de moi, je m'élève au-dessus de lui, je me fais le juge de mon juge, et par là je renverse l'ordre où Dieu m'avait placé, et je m'expose aux suites malheureuses que l'Apôtre nous fait craindre d'un tel renversement. Désordre qui affaiblit et qui énerve, disons mieux, qui ruine et qui anéantit l'obéissance des inférieurs; car il est impossible que cette facilité à juger, et à juger mal, ne produise peu à peu un secret mépris de celui même dont on juge, et que ce mépris ne fasse naître les contradictions, les murmures, les révoltes de l'esprit et du cœur : d'où il arrive qu'on n'a plus dans les sociétés les plus réglées, qu'une obéissance extérieure, qu'une obéissance politique, qu'une obéissance sans mérite, parce que ce n'est point une obéissance chrétienne.

Je sais, mes chers auditeurs, ce que vous avez coutume de répondre : que ce qui vous engage presque malgré vous à juger de la sorte, ce sont les imperfections et les défauts, ou, si vous voulez, les déréglements et les excès de ceux que Dieu a constitués en dignité; qu'en condamnant leurs actions, vous ne laissez pas d'honorer leur ministère, et que vous n'en pensez mal que parce qu'ils se comportent d'une manière à ne pouvoir en bien penser. Tel est le langage du monde; mais je sais aussi que cela ne vous justifie pas, et que quand Dieu, dans l'Exode, a prononcé cet oracle en forme de loi : *Diis non detrahes* (Exod. 22); Vous ne jugerez, ni ne médirez point des dieux de la terre, c'est-à-dire, des puissances, ou spirituelles, ou temporelles; il n'a point fait cette précision du ministère et de la personne, parce qu'il prévoyait que le mépris de l'un serait toujours suivi du mépris de l'autre, et que les hommes n'auraient jamais un discernement assez équitable pour respecter sincèrement le ministère et la dignité, tandis qu'ils seraient prévenus contre le sujet qui s'en trouve revêtu. En effet, de tout temps les personnes élevées aux premières places, les magistrats, les princes, les pasteurs des âmes ont eu leurs vices et leurs passions : ce sont des hommes qu'il n'a pas plu à Dieu de rendre impeccables, et dont les erreurs et les faiblesses, dans le dessein de sa providence, doivent même servir à l'exercice de notre

foi et de notre humilité. Mais pour cela, il n'a jamais été permis aux particuliers de s'ériger en censeurs de leur vie, beaucoup moins de leur gouvernement et de leurs ordres. Voilà néanmoins l'abus du monde. Constantin, quoique empereur, ne voulut point, par maxime de religion, juger les évêques sur les accusations et les plaintes qu'on formait contre eux; mais aujourd'hui, des hommes sans nom, par un zèle aussi faux qu'il est téméraire, jugent hardiment des évêques et des empereurs. Ce prince se fit un point de conscience de couvrir, pour ainsi dire, de sa pourpre royale, la honte des ministres de Jésus-Christ: maintenant on se pique, je ne dis pas de la remarquer et de la révéler, mais de l'imaginer sur les plus faibles conjectures, de la supposer, de l'assurer comme un fait évident et incontestable. Qu'un homme soit le plus accompli et le plus irrépréhensible, et qu'on le mette comme la lumière sur le chandelier, tout accompli et tout irrépréhensible qu'il peut être, on en jugera; et à force de l'observer, on y découvrira, ou l'on croira y découvrir des taches. Vous diriez que cette impunité avec laquelle on juge et l'on condamne, soit une espèce de consolation dans la nécessité où l'on se trouve d'obéir aux grands et d'en dépendre. Mais malheur à nous, si nous raisonnons ainsi; malheur si nous écoutons un chagrin bizarre qui nous porte toujours à contrôler ceux que Dieu a mis sur nos têtes, au lieu de nous en tenir à la grande règle d'une soumission respectueuse et humble. Car Dieu, pour réprimer cette licence, a des châtiments qu'il sait faire éclater sur les coupables quand sa justice le demande. Marie, sœur de Moïse, l'éprouva, et sentit bien la grièveté du crime qu'elle avait commis dans le jugement qu'elle fit de son frère. La lèpre dont elle fut couverte, l'excommunication dont elle fut frappée, et qui la sépara sept jours entiers du camp des Hébreux, furent les marques authentiques de la colère divine; et plaise au ciel que nous en soyons quittes nous-mêmes pour des peines temporelles! Ne dites point que tous les conducteurs du peuple de Dieu ne sont pas des Moïses, que ce ne sont pas des hommes parfaits dont Dieu prenne également les intérêts et la cause en main. Saint Pierre vous répond que Dieu s'intéresse pour tous, et que les imparfaits et les vicieux sont aussi bien sous sa protection contre les censeurs présomptueux de leur conduite, que ceux dont la vie exemplaire est à couvert de tout reproche: pourquoi? parce qu'en qualité de supérieurs et de maîtres, ce sont les ministres et les lieutenants de Dieu; et que, par une suite nécessaire, il nous ordonne de l'honorer lui-même dans eux : *Non tantùm bonis et modestis, sed etiam dyscolis* (I. Petr. 2). J'avoue que pour les contenir dans leur devoir, Dieu permet cette injuste liberté qu'on se donne de les censurer; c'est un bien pour eux; mais malheur à celui par qui ce bien arrive, puisque c'est un de ces biens que Dieu, par la disposition de sa sagesse, ne tire que des plus grands maux, et qu'il ne peut contribuer à corriger l'un sans pervertir et dérégler l'autre.

C'est donc ici, chrétiens, qu'il faut nous appliquer cette conclusion du Fils de Dieu : *Nolite judicare, ut non judicemini* (Matth. 7); Ne ju-

gez point, et vous ne serez point jugés. Est-il vrai, Seigneur, demande saint Bernard, que cela seul puisse nous délivrer de votre redoutable et inflexible jugement? ou plutôt, est-il vrai que ce soit assez pour paraître avec confiance devant votre adorable tribunal? Quoi! ce jugement qui fait trembler les saints, et dont l'idée seule a causé les plus mortelles frayeurs aux Hilarion et aux Jérôme; ce jugement où nous devons être pesés dans la balance rigoureuse du sanctuaire, n'aura pour nous rien de terrible, et il ne tiendra qu'à nous, en observant cette loi, de ne plus craindre les arrêts de votre justice? Après cela plaignons-nous de la sévérité de notre Dieu; et lorsque nous avons Jésus-Christ même pour garant de la promesse qu'il nous fait, serons-nous assez ennemis de nous-mêmes pour en perdre tout le fruit? *Nolite judicare, ut non judicemini.* Poursuivons : non-seulement on juge sans autorité, mais encore sans connaissance : autre défaut dont j'ai à parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Connaître sans juger, c'est souvent modestie et vertu ; mais juger sans connaître, dit saint Chrysostome, c'est toujours indiscrétion et témérité. Or, si cela est vrai généralement, beaucoup plus l'est-il en particulier, ajoute ce Père, quand il s'agit de mépriser et de condamner le prochain. D'où il s'ensuit que les jugements mauvais et désavantageux que nous faisons du prochain, sont presque tous téméraires et criminels : pourquoi? parce qu'ils n'ont presque jamais ce degré d'évidence et de certitude qui serait nécessaire pour les justifier. En effet, chrétiens, le prophète royal a bien raison de dire que les enfants des hommes sont vains, que leurs balances sont trompeuses, et que, par le seul défaut de connaissance, il n'y a dans la plupart de leurs jugements, qu'illusion et que mensonge : *Verumtamen vani filii hominum : mendaces filii hominum in stateris, ut decipiant ipsi de vanitate in idipsum* (Psal. 61) : car, pour en venir à la preuve, qu'y a-t-il de plus commun dans le monde que de juger par les apparences, que de juger des intentions par les actions, que de juger sur le rapport d'autrui ; ou, si l'on juge par soi-même, que de juger avec précipitation, que de juger avec une assurance pleine de présomption, que de faire valoir de simples soupçons comme des démonstrations et des convictions, que d'abuser de ses propres vues en les suivant trop, en les portant trop loin, en les étendant au delà même de ce qu'elles nous découvrent? tout cela, autant de sources de faux jugements que nous formons les uns contre les autres, et qui troublent parmi nous et détruisent absolument la société. Ne perdez rien, je vous prie, de ce détail.

On juge des hommes par les apparences, et, comme remarque saint Augustin, il faudrait plutôt juger des apparences par les hommes : car, sans insister sur ce point de morale, qui est infini, combien voyons-nous de gens dans la vie, qui, par divers principes, ne sont

rien de ce qu'ils paraissent, et ne paraissent rien de ce qu'ils sont? combien qui, par je ne sais quelle négligence, produisent peu au dehors ce qu'ils ont de bon; et combien, au contraire, dont toute l'étude va à déguiser le mal qu'il y a dans eux, et à se parer du bien qui n'y est pas? combien dont certains défauts visibles et même choquants, sont compensés par un fonds de mérite très-solide, et qui, sous un extérieur grossier et méprisable, cachent les plus rares vertus? Jugez de ces personnes selon l'apparence, autant d'idées que vous vous en faites, ce sont autant d'injustices. Aussi Dieu, par des vues bien différentes des nôtres, réprouve-t-il tous les jours les sujets que nous estimons, et estime-t-il ceux que nous réprouvons: pourquoi? parce que nos jugements n'ont pour objet que ce qui paraît, au lieu que le jugement du Seigneur est fondé sur ce qu'il y a de plus secret et de plus intime: *Homo enim videt ea quæ parent, Dominus autem intuetur cor* (1. Reg. 16); Dieu juge les hommes, belle pensée de saint Augustin, Dieu juge les hommes; et si les hommes sont pécheurs, il les juge pour les condamner: mais comment? faisons-nous une loi de son exemple, et ne craignons point que son exemple soit trop parfait pour nous, puisque, dans la matière que je traite, la perfection même de Dieu doit servir à notre instruction ou à notre confusion. Ce Dieu qui, selon le langage de l'Apôtre, est la lumière même; ce Dieu en qui il n'y a point de ténèbres; ce Dieu qui possède la plénitude de la science, quand il veut juger et condamner, se contente-t-il d'une vue superficielle qui ne lui représente l'homme que par les dehors? Ah! chrétiens, vous le savez, il entre jusque dans les replis les plus intérieurs de l'âme, il pénètre jusque dans les jointures et dans les moëlles, il sonde jusqu'aux plus profonds abîmes du cœur, il examine, il fouille, il recherche: *Scrutans corda et renes Deus* (Ps. 7). Vous diriez que son œil ne soit pas de lui-même assez clairvoyant; et afin que Jérusalem, figure d'une âme pécheresse, ne se plaigne pas qu'il l'ait jugée sans connaissance de cause, il prend encore le flambeau: *Scrutabor Jerusalem in lucernis* (Soph. 1). Ainsi en use ce Dieu juste et sage; mais nous, chrétiens, aveugles et inconsidérés, nous jugeons notre frère; nous attaquons la probité de celui-ci, la réputation de celle-là, sans autre fondement que des apparences, au lieu de nous souvenir que tel sur qui tombe notre censure, et que nous croyons digne de blâme, est celui peut-être pour qui nous aurions plus d'estime, s'il était connu de nous; que, sous ces apparences qui nous séduisent, il y a peut-être des trésors de grâce et d'innocence; que cet extérieur qui nous choque est peut-être un voile d'humilité sous lequel il a plu à Dieu de tenir cachés les plus excellents dons. Combien de fois, pour nous être arrêtés à la surface des choses, n'avons-nous pas confondu la vertu avec le vice; et quels reproches aurions-nous à nous faire devant Dieu, si nous voulions de bonne foi reconnaître la légèreté, je dis légèreté criminelle, qui, dans nos jugements, nous a fait prendre de vains fantômes pour des vérités?

On juge des intentions par les actions : vous me direz qu'il est im-

possible d'en juger autrement; et moi je vous réponds avec saint Jérôme, que c'est pour cela qu'il n'en faut point juger du tout. Changeons la proposition, et exprimons-la en d'autres termes : on juge des actions sans en connaître le principe, qui sont les motifs et les intentions ; ou plutôt, on devine les motifs et les intentions, pour avoir droit d'interpréter et de censurer les actions. Je vous demande, mes chers auditeurs, s'il est rien de plus téméraire et de plus inique? car, de raisonner comme l'homme mondain à qui saint Augustin fait dire : *Attendo quid agat, et intelligo propter quid agat;* J'observe la manière d'agir, et de la manière d'agir, je conclus pourquoi l'on agit; c'est un abus, reprend ce saint docteur, puisqu'il est évident que la même chose peut être faite par cent motifs tous différents les uns des autres, et que ces différents motifs en doivent fonder autant de jugements tout opposés. En effet, quand Madeleine répandit des parfums sur les pieds du Sauveur du monde, ce fut par un mouvement de piété, et les Apôtres l'accusèrent de prodigalité. Le Sauveur du monde lui-même souffrait auprès de lui les pécheurs pour les attirer à Dieu, et les Pharisiens le soupçonnaient d'entretenir avec eux de mauvais commerces. Nous voyons, continue saint Augustin, les mêmes actions en substance, louées et condamnées par le Saint-Esprit, selon la diversité des intentions. Pharaon accable les Israélites de travaux insupportables, et Moïse en fait périr une partie dans le désert, par des châtiments encore plus terribles; mais dans l'un, c'était un esprit de domination qui l'enflait; et dans l'autre, un zèle de religion qui l'animait : *Sed ille dominatione inflatus, iste zelo inflammatus.* Les impies commettaient des sacriléges en massacrant les prophètes; et les prophètes faisaient à Dieu des sacrifices en exterminant les impies : *Occiderunt impii prophetas, occiderunt impios et prophetæ.* Dieu même, aussi bien que Judas, a livré Jésus-Christ aux Juifs ; mais Dieu, en livrant son Fils, a fait éclater sa miséricorde; et Judas, en livrant son maître, s'est rendu coupable de la plus noire perfidie : *Et tamen in hâc traditione Deus pius est, et homo reus.* Qu'apprenons-nous de là? ah! mes frères, cela nous apprend que ce sont les intentions des hommes qui donnent les formes à leurs actions ; et que ces intentions d'ailleurs, n'étant connues que de Dieu : *Discretor cogitationum et intentionum cordis* (Hebr. 4), c'est une extrême témérité, quelque éclairés que nous puissions être, d'en vouloir faire le discernement. Pourquoi, vous qui me jugez, de deux intentions que je puis avoir, m'imputerez-vous celle qu'il vous plaît, surtout si celle que vous m'imputez est celle que je désavoue? pourquoi de deux intentions, l'une bonne, l'autre mauvaise, prétendez-vous que c'est la mauvaise, à l'exclusion de la bonne, que je me suis proposée? Laissez-moi mon secret, disait Isaïe, puisqu'il est à moi : *Secretum meum mihi* (Isaï. 24) ; et ne vous exposez pas, en voulant y entrer, à tomber dans des erreurs dont il sera difficile que votre conscience ne soit pas blessée. En un mot, souvenez-vous de la belle maxime de saint Bernard; que l'homme, en mille rencontres, est si peu d'accord avec lui-même, et que ce qui se passe dans lui est souvent

si contraire à ce qui paraît de lui, que jamais on ne peut bien juger, ni de ses actions par ses intentions, ni de ses intentions par ses actions.

On juge sur le rapport d'autrui ; et quoiqu'en jugeant de la sorte on juge avec moins d'assurance, on se croit en droit de juger avec plus de liberté : comme si le jugement qu'on forme n'était un péché que pour celui qui l'a formé avant nous, et qui l'a ensuite communiqué aux autres. Nous avons sur cela même encore, dans l'exemple de Dieu, de quoi nous confondre. Les abominations de Sodome et de Gomorrhe étaient devenues publiques, le bruit s'en était répandu par toute la terre, et, selon le langage de l'Ecriture, il était monté jusques au trône de Dieu : *Clamor Sodomorum multiplicatus est* (Genes. 18). Que fait Dieu? condamne-t-il d'abord ces malheureux, et les juge-t-il? Ecoutez-le s'en expliquer lui-même, et voyez les mesures que sa sagesse lui fait prendre, non pas pour donner plus de poids à son jugement, mais, dit saint Bernard, pour servir de modèle aux nôtres : *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. Descendam, et videbo, utrùm clamorem qui venit ad me, opere compleverint;* Le péché de ce peuple crie vengeance au ciel, et j'apprends, qu'ils ont mis le comble à leur iniquité; mais ce n'est point encore assez pour moi, je descendrai, j'irai, je les visiterai en personne, et, avant que de prononcer comme juge, je m'éclaircirai par moi-même comme témoin. Prenez garde, reprend saint Bernard : Dieu ne s'en fie pas, en quelque sorte, à sa providence ordinaire, et pour cela, il veut en avoir une connaissance plus distincte et plus immédiate : *Descendam, et videbo;* pourquoi? parce qu'il s'agit de juger et de condamner. Ah! chrétiens, où en sommes-nous, et sont-ce là les sages mesures que nous prenons? Il se répand dans une ville, dans une cour, des bruits injurieux qui flétrissent telle personne et qui la perdent d'honneur; disons-nous alors comme Dieu : *Descendam, et videbo;* Je m'instruirai, je verrai, je démêlerai le vrai d'avec le faux, j'irai à la source des choses, je les approfondirai, et jusque-là je me garderai bien de décider. Est-ce ainsi que nous parlons ? vous le savez; ces bruits, quelque frivoles qu'ils soient, sont favorablement reçus; une maligne curiosité nous les fait recueillir, et une pernicieuse crédulité nous les fait trouver probables et vraisemblables; nous donnons créance à des hommes, les uns médisants, les autres légers, ceux-ci peu éclairés, ceux-là peu sincères, et sur leur parole nous hasardons des jugements dont nous devons nous-mêmes répondre; ils nous donnent leurs réflexions pour des faits, et nous les supposons comme tels ; ils nous font une histoire de leurs soupçons, et ces soupçons nous semblent des vérités; tout convaincus que nous sommes qu'il n'est point de canal plus infidèle que les rapports qui se répandent en secret et qui bientôt deviennent publics, c'est de cette source que nous tirons mille fausses idées qui nous empoisonnent le cœur, et qui sont les semences fatales des haines et des divisions. Ne nous en tiendrons-nous jamais à cette règle souveraine : *Descendam, et videbo;* et la précaution dont Dieu lui-même veut user, ne nous

servira-t-elle point de modèle? Précaution surtout nécessaire aux grands et aux princes de la terre : ils veulent tout savoir; et combien de fois arrive-t-il qu'on leur représente les choses sous de noires images qui les défigurent? Cependant, un soupçon qu'ils ont conçu, une mauvaise impression qu'ils ont prise, est souvent, selon le monde, la réprobation d'un homme, et quelquefois d'un homme innocent, d'un homme qui n'a rendu que des services, et qui n'a mérité que des récompenses. Il faut donc que le prince soit incrédule : obsédé qu'il est de gens qui ne cherchent qu'à le prévenir les uns au désavantage des autres, il faut qu'il soit difficile à croire le mal, et facile à en être détrompé; autrement, pour peu qu'on s'aperçoive qu'il prête aisément l'oreille à certains discours qui vont à la ruine du prochain, il est exposé à n'avoir autour de lui que des imposteurs : *Princeps qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios* (Prov. 29).

Mais, dit-on, je juge pour avoir vu, et il ne dépend pas de moi de voir ou de ne pas voir : autre abus d'autant plus dangereux et plus déplorable, qu'il est souvent plus incorrigible, parce qu'il est suivi de l'obstination et de l'entêtement : car, qu'y a-t-il de plus ordinaire que de prendre ses conjectures pour des évidences? et qu'y a-t-il au même temps de plus à craindre qu'un esprit de ce caractère, qui se fait des évidences de ce qu'il lui plaît, et qui croit avoir vu tout ce qu'il a jugé? Vous n'avez pu ne pas voir ce qui était visible, et ce que vous avez condamné : non, chrétiens ; mais il dépendait de vous de ne vous pas appliquer à ces vues souvent imaginaires, mais il dépendait de vous d'en détourner votre esprit, mais il dépendait de vous de vous en défier et de les tenir pour suspectes, mais il dépendait de vous de leur opposer mille erreurs passées où la présomption d'une évidence prétendue vous a fait tomber. Si vous en aviez usé de la sorte, ces vues, qui vous ont donné du mépris pour votre frère, en seraient tout au plus demeurées au terme d'un simple doute sur lequel vous auriez moins appuyé. Il vous est permis de voir ce que vous voyez; mais quand il s'agit de condamner, il ne vous est pas permis d'aimer à le voir, de chercher à le voir, de vous attacher à le voir : pourquoi? parce qu'avec ces dispositions, il est infaillible que vous verrez souvent ce qui n'est pas, et que vous ne verrez pas ce qui est; parce qu'avec ce désir malin, il est sûr que vous étendrez vos vues trop loin, que vous grossirez les objets, que vous verrez comme une poutre ce qui n'est qu'une paille et un atome; que vous regarderez comme un vice habituel ce qui n'est qu'une faute passagère; que l'impétuosité de votre esprit vous emportera, que la vraisemblance vous éblouira, que l'apparence vous trompera. Tant de fois peut-être on a jugé de vous sur ce qu'on a cru voir et sur ce que vous prétendez qu'on n'a jamais vu, et tant de fois vous vous êtes plaint de ces jugements précipités et mal fondés. Pourquoi ne vous dites-vous pas ce que vous avez dit aux autres? la prudence, la retenue que vous exigez d'eux, pourquoi ne l'exigez-vous pas de vous-mêmes?

Concluons par la pensée, ou plutôt par la prière de saint Augustin : *Domine, noverim me, noverim te ;* Seigneur, disait ce Père, que je me connaisse et que je vous connaisse : car, si je m'étudie, comme je dois, à acquérir ces deux connaissances, occupé que je serai de moi-même et de vous, je penserai peu au prochain, ou je n'y penserai que dans l'ordre d'une sainte et discrète charité. Si je vous connais, ô mon Dieu ! je saurai qu'il n'y a que vous à qui le fond des cœurs soit ouvert, et je n'aurai garde ainsi d'y vouloir entrer ; et si je me connais, je comprendrai que mon propre cœur est un abîme où je trouve assez à creuser, sans entreprendre de pénétrer dans les sentiments des autres : si je vous connais, je respecterai votre loi, qui me défend de juger ; et si je me connais, j'aurai honte de mon ignorance, qui souvent m'a fait mal juger : si je vous connais, j'adorerai votre divine infaillibilité ; et si je me connais, je rougirai de mes erreurs passées, et j'apprendrai, dans la suite, à m'en préserver. Achevons : on juge sans autorité, on juge sans connaissance, et on juge enfin sans intégrité : dernier défaut dont il me reste à vous entretenir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une belle réflexion que fait saint Ambroise, lorsque, dans l'explication du psaume trente-deuxième, il observe que David n'a presque jamais parlé des jugements, soit de Dieu à l'égard des hommes, soit des hommes mêmes les uns à l'égard des autres, sans y ajouter la justice comme une condition essentielle et inséparable. Du reste, si vous voulez savoir quelle différence nous devons mettre entre la justice et le jugement, la voici, répond saint Ambroise : c'est que le jugement, selon le langage commun, est proprement l'acte de juger ; au lieu que la justice est l'habitude même, ou infuse, ou acquise, qui nous porte à bien juger ; c'est-à-dire, cette sainte disposition du cœur qui nous fait rendre à chacun ce qui lui appartient, et qui nous dégage dans nos jugements de toute affection et de toute passion. Or, David ne voulait pas que jamais ces deux choses fussent séparées ; et voilà la règle de conduite qu'il se proposait : Seigneur, disait-il, j'ai prononcé des jugements, mais ces jugements ont été accompagnés d'une justice exacte ; ne m'abandonnez donc pas, ô mon Dieu ! à la malignité de mes calomniateurs : *Feci judicium et justitiam, non tradas me calumniantibus me* (Psal. 118). Cependant, chrétiens, un des désordres où tombent encore ceux qui jugent du prochain, c'est le défaut d'équité et d'intégrité. Ils jugent selon les désirs de leur cœur, et non pas selon les lumières de leur esprit ; ils jugent par prévention, ils jugent par aversion, ils jugent par chagrin, ils jugent par intérêt, ils jugent par mille autres motifs qui corrompent la raison la plus saine et la plus droite. Arrêtons-nous à l'intérêt qui les comprend tous. Les Pharisiens refusèrent de reconnaître Jésus-Christ ; pourquoi ? parce que c'étaient des hommes intéressés, ambitieux, jaloux

de la domination qu'ils s'étaient acquise, ou plutôt qu'ils avaient usurpée parmi le peuple. Dès que le Fils de Dieu parut, ils le regardèrent comme un obstacle à leurs desseins, comme l'ennemi de leur hypocrisie, comme le destructeur de leur secte; et pour cela ils se firent un intérêt de le décrier et de le perdre: tel fut le principe de tous les jugements qu'ils formèrent contre sa personne et contre ses miracles. Le crédit de cet Homme-Dieu leur était incommode; il n'en fallut pas davantage pour le ruiner dans leur estime, et pour leur faire croire de lui tout ce que la haine la plus envenimée est capable de suggérer.

En effet, le Sauveur du monde passait dans la Judée pour un prophète rempli de l'Esprit de Dieu; et les Pharisiens se persuadèrent que c'était un pécheur: *Nos scimus quia hic homo peccator est* (Joan. 9). Nous le savons, disaient-ils, et nous n'en pouvons douter. Mais cet homme, leur répondait-on, est exaucé de Dieu, mais il fait des miracles, mais il est irrépréhensible dans ses mœurs. Il n'importe; c'est un pécheur et nous le savons: *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Pourquoi le savaient-ils? parce qu'ils voulaient et qu'il était de leur intérêt que cela fût: car leur intérêt sur ce point, était la règle de leur jugement. Si le Sauveur du monde s'était déclaré pour eux, ils se seraient déclarés pour lui, et, sans être ni plus juste, ni plus saint, il n'en aurait reçu que des éloges; mais parce qu'il condamnait leurs erreurs, et qu'il désabusait le peuple séduit par leur fausse piété, quoi qu'il fît, c'était un pécheur: *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Idée bien naturelle des jugements du monde: nous jugeons des hommes, non point par le mérite qui les distingue, mais par l'intérêt qui nous domine; non point parce qu'ils sont, mais par ce qu'ils nous sont; non point par les qualités bonnes ou mauvaises qu'ils ont, mais par le bien ou le mal qui nous en revient: car de là naissent les injustices énormes que nous commettons à leur égard; de là les entêtements aveugles en faveur des uns, et les déchaînements bizarres contre les autres; de là les censures malignes des plus dignes sujets, et les louanges outrées des sujets médiocres; de là les préférences odieuses de ceux-ci, et les exclusions iniques de ceux-là.

Rien de plus ordinaire, mes chers auditeurs, et n'est-ce pas ce que vous avez peut-être mille fois éprouvé vous-mêmes? Qu'un homme soit dans nos intérêts, ou que nous ayons intérêt à le faire valoir, dès-là nous nous persuadons qu'il vaut beaucoup; sans autre titre que celui-là, il est, dans notre estime, propre à tout et capable de tout: au contraire, que l'intérêt nous aliène de lui, si nous nous en croyons, nous n'y voyons plus rien que de méprisable; cette passion d'intérêt nous le représente tel que nous le voulons, nous le contrefait, nous le déguise, nous cache les perfections qu'il a et nous fait voir des défauts qu'il n'a pas, nous le figure sous autant de caractères différents qu'il y a de faces différentes dans l'intérêt qui nous fait agir. Comment surtout jugeons-nous d'un ennemi? il s'est attiré notre dis-

grâce, c'est assez : avec cela, en vain il ferait des prodiges ; ses prodiges mêmes ne serviraient qu'à nous le rendre et à nous le faire paraître plus odieux ; en vain il posséderait toutes les vertus, ses vertus les plus éclatantes prennent, dans notre imagination, la teinture et la couleur des vices : s'il est dévot, nous l'accusons d'hypocrisie ; s'il ne l'est pas, nous le soupçonnons d'impiété ; s'il est humble, nous regardons son humilité comme une faiblesse ; s'il est généreux, nous appelons son courage orgueil et fierté ; s'il est discret et réservé, c'est, dans notre opinion, un homme artificieux et fourbe ; s'il est ouvert et sincère, nous le traitons d'imprudent et d'évaporé : les autres ont beau le combler d'éloges, cet intérêt, qui nous préoccupe, nous fait croire que ces éloges sont autant de flatteries et de mensonges ; au même temps qu'on lui applaudit, comme les femmes d'Israël applaudissaient à David, cet intérêt nous empoisonne contre lui, comme il empoisonnait Saül. Et voilà, encore une fois, le caractère de tous les esprits intéressés, et de ceux, en particulier, qui, selon l'expression de saint Ambroise, se sentent piqués de l'aiguillon de l'envie. Comme l'envie a souvent pour objet le plus délicat de tous les intérêts, qui est la gloire, aussi a-t-elle une malignité plus subtile pour nous aveugler : de là vient que, par une fatalité malheureuse, ou plutôt, par une indignité qui devrait nous couvrir de confusion, il n'est presque pas en notre pouvoir de conserver des sentiments avantageux pour ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous, pour ceux qui sont en état de nous les disputer, beaucoup moins pour ceux qui les obtiennent et qu'on nous préfère ; l'intérêt est comme un nuage entre eux et nous, que notre raison n'a pas la force de dissiper. Nous jugeons équitablement de tout ce qui est, ou au-dessus, ou au-dessous de nous, c'est-à-dire, de ceux qui, par leur élévation ou par leur bassesse, ne peuvent nuire à nos entreprises ; mais de ceux que la concurrence nous suscite pour adversaires, nous en jugeons, si je l'ose dire, d'une manière à faire pitié.

Plus donc d'équité, chrétiens, quand une fois le ressort de l'intérêt joue ; et cela est si vrai, que les hommes qui sont nés pour la société, et dont tout le commerce roule sur une bonne foi réciproque, ne la reconnaissent plus, cette bonne foi, dès qu'ils aperçoivent, dans les affaires qui se traitent entre eux, le moindre mélange d'intérêt. Quelque probité qu'ait un juge, s'il est intéressé dans une cause, on se croit bien fondé à le récuser, et l'on ne pense point lui faire injure d'en appeler à un autre jugement que le sien ; quelque irréprochable d'ailleurs que soit un témoin, si son intérêt se trouve joint à son témoignage, son témoignage passe pour nul : comme si les hommes, d'un commun accord, se rendaient à eux-mêmes cette justice, de confesser que, quand leur intérêt est de la partie, ils ne sont plus capables de bien juger les uns des autres.

Ainsi, ne nous étonnons point que les Pharisiens jugeassent si injustement de Jésus-Christ, et qu'ils fussent si aveugles sur le sujet de ce Dieu-Homme : c'était une conséquence naturelle de leur animosité,

et il y aurait eu une espèce de miracle que cet aveuglement n'eût pas été l'effet de leur intérêt. Mais étonnons-nous que Jésus-Christ étant le Saint des saints, ils se fissent un intérêt de le rebuter en tout et de le contredire. Car voilà, mes chers auditeurs, ce qui les perdit et ce qui nous perd tous les jours. Nous nous faisons des intérêts qui vont premièrement à nous aveugler, et de là, par une suite infaillible, à nous aigrir, à nous irriter, à nous emporter souvent contre les sujets les plus dignes de notre estime, et toujours contre ceux avec qui la charité chrétienne nous doit unir. O intérêt! combien de jugements as-tu corrompus au préjudice de cette divine vertu, et quelles plaies ne lui fais-tu pas tous les jours par les sinistres impressions que tu répands dans les esprits! Il faudrait donc, conclut admirablement saint Chrysostôme, pour bien juger du prochain, être défait de toute préoccupation, libre de toute affection, dégagé de toute passion, exempt de toute aversion, de toute attache, de tout ressentiment, de tout désir, de toute crainte, et, en un mot, de tout intérêt. Mais qui peut se promettre d'être disposé de la sorte? qui peut, sur cela, s'assurer de soi-même? qui peut répondre de son cœur? Ne vaut-il pas mieux, puisqu'on arrive si peu à cette perfection, s'en tenir à cette loi de l'Evangile: *Nolite judicare* (Matth. 7); Ne jugez point. Car, que dirons-nous à Dieu, quand il nous demandera compte de tant de jugements que nous aurons faits de notre prochain? Nos préventions nous serviront-elles d'excuse, et Dieu n'aura-t-il pas droit de nous dire: Il est vrai, vous étiez prévenu; mais c'est pour cela même que vous deviez vous abstenir de juger. Car vous n'avez jugé témérairement de votre frère, que quand l'intérêt vous a séparé de lui. Or, prétendez-vous justifier un péché par un autre péché? Ah! mon Dieu, j'aurai bien plutôt fait de me réduire à me juger sévèrement moi-même, sans juger les autres. Par là, Seigneur, je mériterai que vous usiez envers moi de miséricorde; par là je trouverai grâce devant vous; par là je me préserverai non-seulement du désordre attaché au jugement téméraire, mais des suites funestes qu'il traîne après lui. Car c'est bien ici que je puis dire avec votre prophète, qu'un abîme attire un autre abîme, puisque c'est le jugement téméraire qui donne lieu à la médisance, que la médisance entretient les rapports, que les rapports suscitent les querelles, que les querelles engendrent les iniquités, et que les iniquités produisent les vengeances. Il est vrai que l'Apôtre parlant de l'homme spirituel, semble en avoir renfermé le caractère dans ces deux qualités, l'une de juger de tout, et l'autre de n'être jugé de personne: *Spiritualis autem judicat omnia, et ipse à nemine judicatur* (1. Cor. 2). Mais on a abusé de ces paroles, et les spirituels ou les dévots, je dis les dévots trompés, et les prétendus spirituels du siècle, séduits par leur propre sens, ont interprété saint Paul contre l'intention même de saint Paul. Car ils se sont attribué, comme de plein droit, une liberté présomptueuse de juger impunément tout le monde; et à cette liberté présomptueuse, ils ont joint une délicatesse infinie à ne pouvoir souffrir

qu'on les jugeât eux-mêmes. Or, ce n'est point ainsi que l'a entendu l'Apôtre. Quoi qu'il en soit, voulons-nous être solidement spirituels, opposons à ces deux défauts les deux maximes de l'humilité chrétienne : si l'on nous juge, laissons juger de nous sans nous plaindre; mais nous, ne jugeons point, ou jugeons toujours favorablement, afin qu'au dernier jour nous recevions un jugement de faveur qui nous mette en possession de la gloire, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

Sur la Communion pascale.

Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur quod dictum est per Prophetam, dicentem : Dicite filiæ Sion : Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus.

Or, tout ceci se fit, afin que cette parole du prophète fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur. (S. Matth., ch. 21.)

Sire,

Le prophète l'avait prédit, que le Sauveur du monde entrerait dans Jérusalem glorieux et triomphant; et c'est dans le mystère de ce jour que cette parole du prophète devait s'accomplir, et qu'en effet elle s'accomplit. Mais du reste, pourquoi les Juifs reçoivent-ils aujourd'hui le Fils de Dieu avec tant de pompe et tant de solennité, et d'où leur vient ce zèle qu'ils font paraître pour lui rendre des honneurs qu'il n'en avait jamais reçus ? Cent fois ils l'avaient vu parmi eux, sans qu'à peine on pensât à lui : mais par un changement bien nouveau, l'Evangile nous le représente dans une espèce de triomphe, entrant au milieu des acclamations et des applaudissements publics, escorté d'une foule de peuple, reconnu solennellement comme Fils de David et comme envoyé de Dieu : *Hosanna Filio David ; benedictus qui venit in nomine Domini* (Matth. 21). N'en soyons point surpris, chrétiens, puisque les évangélistes nous en apprennent la raison. Il venait, ce Sauveur adorable, de faire un miracle dont le bruit s'était répandu dans toute la Judée. La résurrection de Lazare, de cet homme mort depuis quatre jours et enfermé dans le tombeau (miracle que toutes ses circonstances rendaient incontestable; miracle subsistant encore, dit saint Augustin, et que l'incrédulité, même la plus obstinée, ne pouvait désavouer), voilà de quoi les habitants de Jérusalem avaient été témoins ; voilà ce qu'ils avaient admiré, et ce qui leur donna une si haute idée de Jésus-Christ. C'est donc en vue de ce miracle, et pour en reconnaître publiquement l'auteur, qu'ils courent au devant de

lui, portant des palmes dans les mains, et voulant honorer par là, remarque saint Chrysostome, la victoire que cet Homme-Dieu avait remportée sur la mort. Tel est, mes chers auditeurs, le précis de notre évangile dans le sens historique et littéral : écoutez-en le mystère et l'application. Le temps approche, chrétiens, et nous le commençons, où Jésus-Christ, par une action spirituelle et intérieure, mais encore plus puissante et plus efficace, renouvelle ce grand miracle de la résurrection de Lazare, en faisant revivre par la grâce de la pénitence des âmes mortes par le péché, et comme ensevelies dans leurs habitudes criminelles. Après ce miracle, l'Eglise, que tous les prophètes nous ont marquée sous la figure de Jérusalem, prépare à ce divin Sauveur une sainte et honorable entrée dans les cœurs des fidèles par la communion pascale ; et pour me conformer à son dessein, c'est de cette communion pascale que je dois vous entretenir. Saluons d'abord la Vierge, qui eut avant nous le bonheur de recevoir ce Verbe fait chair, et de le porter dans son sein. *Ave, Maria.*

Deux sortes de personnes reçoivent aujourd'hui le Fils de Dieu dans Jérusalem : d'une part, ses disciples, qui faisaient profession de le suivre, et qui, par un engagement particulier, s'étaient attachés à son parti ; d'autre part, les pharisiens, les prêtres, les docteurs de la synagogue, qui, par un aveuglement extrême, rejetaient sa doctrine et s'étaient secrètement ligués contre lui. Ses disciples le reçoivent avec respect, avec ferveur, avec joie, et voilà pourquoi il vient à eux comme en triomphe, et même, selon la prophétie, en qualité de Roi : *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus* (Matth. 21). Au contraire, les Pharisiens le reçoivent avec des sentiments d'aigreur, et dans la résolution de faire bientôt éclater leurs pernicieux desseins, et de le perdre ; c'est pour cela qu'il vient à eux comme un ennemi, et que le Sauveur verse sur ces aveugles des larmes de compassion : *Videns civitatem, flevit super illam* (Luc. 19). Deux idées bien naturelles de ce qui se passe encore chaque année dans la communion pascale, et dont je vais faire le partage de ce discours. Car prenez garde, chrétiens, dans le triomphe dont les disciples de Jésus-Christ honorent ce divin Maître, je trouve l'idée d'une sainte et parfaite communion ; ce sera la première partie : mais dans la manière dont ce même Dieu fut reçu des Pharisiens, je trouve l'idée d'une communion indigne et sacrilége ; ce sera la seconde partie. Pour les justes, qui sont les vrais fidèles, le Sauveur vient comme un roi débonnaire et bienfaisant ; mais pour les impies engagés et obstinés dans le crime, il vient comme un ennemi terrible et redoutable. C'est tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Voulez-vous savoir, chrétiens, ce que c'est, à proprement parler, qu'une communion faite en état de grâce ? Ecoutez saint Chrysostome, il va vous l'apprendre. C'est, dit ce Père, une réception solennelle que

nous faisons à Jésus-Christ dans nous-mêmes, et une entrée triomphante que Jésus-Christ fait dans nous. Pouvait-il s'en expliquer plus noblement, et n'ai-je pas eu raison de m'attacher d'abord à sa pensée, pour vous dire que le triomphe de l'entrée du Sauveur du monde dans Jérusalem, est la plus juste idée d'une bonne communion?

Mais, afin de mieux comprendre la chose, examinons, chrétiens, toutes les circonstances particulières marquées dans l'Evangile, et voyez si le dessein de Dieu n'a pas été visiblement de nous proposer le modèle le plus parfait de l'action la plus sainte du christianisme, qui est la communion? Car premièrement, cet Homme-Dieu est reçu avec honneur dans Jérusalem; mais par qui? par ses amis, par les sectateurs de sa doctrine, par ceux que l'on distinguait dans la Judée pour être du nombre des siens; en un mot, par ses disciples, qui, malgré l'envie, ne laissaient pas de faire un parti considérable, puisque saint Luc témoigne qu'ils accouraient en foule : *Et cœperunt omnes turbæ discipulorum gaudentes laudare* (Luc. 19). En second lieu, ces fervents disciples, transportés de zèle pour la personne de leur Maître, n'attendent pas qu'il soit aux portes de la ville pour se disposer à le recevoir. Au premier bruit qu'ils entendent de sa venue, ils sortent de leurs maisons, et par respect, ils viennent au devant de lui: *Et cùm audissent quia venit Jesus, processerunt obviam ei* (Joan. 12). De plus, ils se présentent à lui, les uns portant des branches de palmiers : *Acceperunt ramos palmarum ;* et les autres avec des branches d'oliviers qu'ils coupaient sur la montagne, selon la remarque expresse de l'Evangile. Or la palme est le symbole de la victoire, et l'olive le signe de la paix : ce qui ne fut pas sans mystère, comme je vais vous l'expliquer. Enfin ils se dépouillent de leurs vêtements, ils les mettent sous les pieds de Jésus-Christ, en les étendant le long du chemin par où il devait passer : *Plurima autem turba straverunt vestimenta sua in viâ* (Matth. 21). Excellente idée de la communion des justes, et des saintes dispositions qu'une âme chrétienne doit apporter à la participation du corps de Jésus-Christ et de son adorable sacrement. Mais ce n'est pas assez pour nous d'en avoir l'idée; Dieu veut que nous nous l'appliquions dans la pratique, et que, d'une figure, nous en fassions une vérité. Tâchez donc, mes chers auditeurs, à bien entrer dans les saintes leçons que j'ai à vous faire.

Il faut être disciple de Jésus-Christ pour mériter de le recevoir dans son sacrement, et c'est la première disposition. Mais ne sommes-nous pas tous ces disciples en qualité de chrétiens? Il est vrai, mes frères, et je le sais : mais je dis que, pour participer au divin mystère, il ne suffit pas d'être disciple du Sauveur par une profession extérieure qui souvent ne fait qu'augmenter notre indignité, quand elle n'est pas soutenue du reste; et j'ajoute qu'il le faut être en esprit et par un sentiment de religion, puisque, sans cela, bien loin que Jésus-Christ nous avoue pour ses disciples, il nous regarde comme ses ennemis. Or, il s'est lui-même déclaré qu'il ne voulait faire la pâque qu'avec ses disciples, Mais il ne parlait alors que de la pâque judaïque qu'il

allait célébrer selon la loi. Ah ! j'en conviens, répond saint Chrysostome : mais, s'il parlait ainsi de l'ancienne pâque, que pensait-il de la nouvelle qui devait être le don des dons et la plus excellente de toutes les grâces ? et s'il fallait être son disciple pour manger avec lui une pâque qui n'était que la figure de son corps, que ne faut-il point être pour manger celle qui n'est rien moins que la substance même de son corps ? Enfin, n'est-il pas de la foi que tout ce qui s'observait dans la pâque des Juifs était une leçon pour nous, mais une leçon exacte et précise, de ce qui devait être accompli dans celle des chrétiens ?

Qu'il n'y ait donc personne assez téméraire, concluait éloquemment saint Chrysostome, pour prétendre à cette pâque en recevant l'agneau véritable qui y est immolé, sans avoir ce caractère particulier de disciple de Jésus-Christ. Qu'il ne s'y présente point de Judas, point de pharisien, c'est-à-dire point de traître, point d'hypocrite, point de simoniaque, ni de profanateur des choses saintes : ce sont les paroles de ce Père : *Nemo accedat nisi amicus : nullus avarus, nullus fœnerator, nullus impudicus.* Car je vous avertis, ajoutait ce saint docteur, que cette divine table n'est point pour eux : *Nam et tales hæc mensa non suscipit.* S'il y a un disciple fidèle et sincère, qu'il vienne, parce que c'est lui qui, par le choix de Jésus-Christ même, y doit être admis : *Si quis est discipulus, adsit.* Pour les mondains, pour les sensuels, pour les scandaleux et les impies, ils en sont exclus ; et s'ils osaient y paraître, nous, qui sommes les prêtres du Seigneur et les dispensateurs de ses mystères, nous ne craindrions point d'user du pouvoir que le Dieu vivant nous a mis en main pour leur en interdire l'usage. Fût-ce le premier conquérant du monde qui s'y présentât : *Sive princeps militiæ ;* fût-ce le premier monarque du monde : *Sive imperator*, nous lui ferions entendre les défenses et les menaces du souverain Maître dont il viendrait profaner le céleste banquet. C'est ainsi que cet homme de Dieu, s'acquittant du même ministère que moi, préparait le peuple d'Antioche à la plus importante action du christianisme : et tel est l'ordre que le grand Apôtre avait intimé à toute l'Eglise par ces courtes paroles, mais qui, selon le concile de Trente, comprennent en abrégé toutes les dispositions requises pour avoir part au sacrement du Fils de Dieu : *Probet autem seipsum homo* (I. Cor. 11). Que l'homme donc s'éprouve lui-même, c'est-à-dire, qu'il se consulte lui-même, qu'il interroge son cœur ; et que sans s'aveugler, sans se flatter, il examine devant Dieu, s'il est, en effet, de ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, et que Jésus-Christ reconnaît pour ses vrais disciples. Car si nos consciences ne nous rendent pas sur ce point un témoignage favorable, et qu'avec humilité nous ne puissions nous glorifier de ce beau nom, il ne nous est point permis de faire la pâque, et nous n'y devons pas penser. Je me trompe, chrétiens : parlons plus correctement, et disons que nous y devons penser, et y penser efficacement pour l'honneur de Jésus-Christ même ; et si, pour n'y avoir pas pensé, nous manquons à le recevoir dans cette

pâque solennelle, nous commettons un nouveau crime, et nous désobéissons à ses ordres. Quoi donc ? l'ordre de Jésus-Christ est-il que nous le recevions sans être du nombre de ses disciples ? A Dieu ne plaise, chrétiens, puisque c'est ce qu'il a le plus en horreur : mais il nous ordonne de nous déclarer ses disciples; et si nous n'avons pas été jusqu'à présent de ce nombre, il veut que nous commencions à en être, pour satisfaire à l'obligation indispensable où nous sommes de prendre place parmi les conviés qu'il fait appeler. Voilà le précepte, non-seulement ecclésiastique, mais divin, qui vous est aujourd'hui signifié par les pasteurs de vos âmes : oui, le Sauveur des hommes, de quelque condition que vous soyez, veut célébrer la pâque avec vous. Vous êtes indignes de cette grâce, mais il veut que vous vous en rendiez dignes; vous êtes pêcheurs, mais il veut que vous deveniez justes; vous êtes dans les engagements criminels du monde, mais il veut que vous en sortiez et que vous vous mettiez en état d'approcher de lui. Point d'excuse, ni de délai; son ordre presse, et il lui faut obéir. Dans les autres temps de l'année, peut-être auriez-vous droit d'user de remise, et de vous prescrire un terme pour former cette résolution; mais aujourd'hui il n'est plus question de résoudre, il est temps d'exécuter et d'accomplir. Le terme est échu, et le Maître des maîtres vous envoie dire que c'est chez vous que cette pâque se doit faire : *Magister dicit* : *Apud te facio pascha* (Matth. 26). Pour cela, il faut que votre cœur, qui est comme le domicile et le sanctuaire qu'il a choisi, soit purifié par la pénitence, et le même commandement qui vous engage à l'un, vous oblige à l'autre. Par conséquent, il faut rompre vos liens, et, par de généreux efforts, vous détacher une fois de la créature et de vous-mêmes. Et c'est en quoi le précepte du Fils de Dieu est admirable, je veux dire, en ce qu'il vous met dans une si heureuse nécessité. Car il ne s'agit pas moins pour vous que d'être, ou des sacriléges, ou des excommuniés : des sacriléges, si vous recevez ce Dieu de sainteté sans vous y être disposés par une contrition sincère; des excommuniés, si, par votre impénitence, vous vous trouvez hors d'état de le recevoir.

Cependant, il ne suffit pas d'être disciples du Sauveur pour mériter qu'il vienne à nous; il faut encore aller au devant de lui et le prévenir. Vous savez comment ces troupes, sorties de Jérusalem, s'avancèrent jusque vers la montagne des Olives, n'attendant pas que Jésus-Christ fût arrivé pour commencer les honneurs de l'entrée qu'on devait lui faire : *Cùm audissent quia venit, processerunt obviam ei* (Joan 12). Ainsi, par un mouvement de ferveur, anticiper la venue de ce Dieu-Homme, c'est une seconde disposition nécessaire pour le recevoir selon les règles et l'esprit de la vraie piété. Je m'explique. Car, faire ce qui se pratique aujourd'hui, et ce que la lâcheté du siècle n'a rendu que trop commun; se réserver jusqu'au jour de la communion même pour y penser; différer à la solennité de Pâques les préparatifs que la religion demande; croire s'être acquitté de son devoir, parce qu'on a pris quelques moments pour se recueillir devant Dieu; venir

à la hâte et dans la foule s'accuser de ses désordres, et immédiatement après se présenter à la sainte table; confondre les exercices de la pénitence avec la communion, et souvent communier sans avoir fait aucun exercice de pénitence : ah ! chrétiens, c'est une indignité; et quiconque agit de la sorte, attire sur soi l'anathème de saint Paul, qui lui reproche de ne pas faire un juste discernement du corps du Sauveur, et qui le menace de manger avec cette viande céleste sa propre condamnation. Je parle à vous, mes chers auditeurs, qui, dans la profession que vous faites d'une vie mondaine et dissipée, approchez plus rarement de ces sacrés mystères, et qui vous contentez peut-être une fois, dans le cours d'une année, de manger ce pain établi par Jésus-Christ pour être le pain de tous les jours; c'est vous que ceci regarde. Car pour les âmes innocentes qui en font leur nourriture ordinaire, quoiqu'elles aient absolument sujet de craindre, elles ont encore plus droit d'espérer. Une communion les dispose à l'autre; la vie régulière qu'elles mènent, les bonnes œuvres qu'elles pratiquent, leur assiduité à fréquenter les autels : tout cela, dans la doctrine des Pères, leur sert de préparation, et d'une préparation continuelle au divin sacrement. Mais pour vous, qui tenez une conduite directement opposée; pour vous, qui vous faites un devoir non-seulement d'être du monde, mais de vivre selon les maximes du monde; pour vous, dont les liaisons, les habitudes, les divertissements, les emplois ne sont qu'un enchaînement de péchés ajoutés sans cesse les uns aux autres; pour vous, qui n'avez aucun usage des choses de Dieu, et qui passez les années entières sans faire peut-être une réflexion sérieuse sur l'affaire de votre salut; pour vous, dont le dernier soin est de veiller sur votre cœur, et qui, vous étant formé une conscience libre, disons mieux, une conscience libertine, ne trouvez rien de plus commode que de n'y rentrer jamais et d'ignorer toujours ce qui s'y passe; pour vous, enfin, qui ne communiez que par je ne sais quelle bienséance, et quand le précepte vous y oblige : attendre à vous disposer, que vous soyez au jour précis où vous devez satisfaire à cette obligation, c'est mépriser votre Dieu, et faire outrage à son sacrement, c'est anéantir l'effet de sa venue, c'est vous exposer vous-mêmes à un scandale presque inévitable. Car, enfin, mon frère, dirai-je à un de ces pécheurs, si vous vous adressez à moi dans ces jours de solennité, et que je ne vous trouve pas en état de recevoir cette grâce de réconciliation, sans laquelle il ne vous est pas permis de communier (or, qu'y a-t-il de plus ordinaire à des hommes comme vous)? que ferai-je alors? Vous accorderai-je la grâce de l'absolution que vous me demandez? je trahirai donc mon ministère. Ne vous l'accorderai-je pas? il faudra donc que vous ne mangiez point l'agneau avec le reste des fidèles, et que vous soyez absent de la table de Jésus-Christ. Si je vous y admets, je suis prévaricateur, et je me damne avec vous : si je vous en exclus, vous scandalisez l'Eglise. Voyez-vous l'extrémité où vous vous jetez, pour n'avoir pas pris les mesures que la loi de Dieu et la prudence chrétienne

vous prescrivaient? Que, par considération pour votre personne, j'intéresse l'honneur du sacrement qui m'a été confié, c'est à quoi il n'y a pas d'apparence que je me détermine jamais. Je sais trop quelles sont les bornes de mon pouvoir; l'éclat de votre fortune et de votre dignité ne m'éblouira pas. Qu'arrivera-t-il donc? ce que je dis : qu'il n'y aura ni pâque, ni sacrement, ni culte de religion pour vous, et qu'ensuite on vous remarquera; que celui qui se trouve chargé, comme pasteur, du soin de votre âme, en sera dans l'inquiétude et dans le trouble; que votre mauvais exemple se communiquera; que le libertinage prendra sujet de s'en prévaloir, et que vous serez responsable de l'abus qu'il en fera : pourquoi? parce que vous n'avez pas usé de la diligence nécessaire pour vous préparer. Si dès l'entrée de ce saint temps, convaincu comme vous l'étiez du désordre de votre conscience, vous eussiez eu recours au remède que l'Eglise vous présentait, et que par une prévoyance chrétienne, vous fussiez venu dès-lors vous soumettre à son tribunal, on aurait mis ordre à tout. Vous n'étiez pas encore en état de participer au corps de Jésus-Christ, mais on vous y aurait disposé; vous étiez trop faible pour manger ce pain de vie, mais on vous aurait fortifié; on aurait guéri vos plaies, on vous aurait excité à sortir de vos habitudes, on vous aurait fait passer par les épreuves de la pénitence; et après les épreuves de la pénitence, revêtu de la robe de noces, on vous recevrait enfin maintenant dans la salle du festin. Aussi est-ce pour cela, chrétiens, que le Carême est institué; et nous apprenons des anciens conciles, que dès les premiers jours de ce jeûne solennel, on obligeait les fidèles à se sanctifier, c'est-à-dire, dans le style de l'Ecriture, à se purifier par la confession, et qu'on les préparait ainsi à célébrer dignement la pâque. S'il y avait même des pécheurs publics, on les faisait paraître, dès le jour des Cendres, couverts de cilices, pour les initier, si j'ose parler de la sorte, et les agréger parmi les pénitents. Voilà comment on en usait; et nous voyons encore dans quelques églises des vestiges d'une discipline si religieuse et si louable. Toutefois ces pécheurs, remarque le docteur angélique saint Thomas, n'étaient pas plus coupables que plusieurs de nous; et le corps de Jésus-Christ qu'ils devaient recevoir, n'était pas plus saint, ni plus vénérable pour eux que pour nous. Mais aujourd'hui l'on a trouvé moyen d'abréger les choses, et, si je puis me servir de cette expression, d'en être quitte à bien moins de frais.

Je ne dis point ceci pour favoriser aucun sentiment particulier, et je n'ai pas même besoin de justification sur cela : mais en vérité, mes chers auditeurs, avouons-le à notre confusion, nous avons bien dégénéré, et nous dégénérons bien encore tous les jours de la sainteté de notre foi. De tous ceux à qui j'adresse cette instruction, et qui composent vraisemblablement la plus nombreuse partie de cet auditoire, c'est-à-dire, de tant de personnes engagées dans le péché, à peine peut-être y en a-t-il quelques-uns qui aient fait le moindre effort pour se disposer à la communion pascale. En dis-je trop, et serais-je assez heureux pour me tromper? Cependant, à cette fête prochaine, on

verra des hommes tout corrompus de vices, des Lazares encore ensevelis dans l'iniquité, des morts, non pas de quatre jours, mais de quatre mois, mais de quatre années, qui se produiront à la face de l'Eglise, et qui, pleins d'une confiance présomptueuse, demanderont tout à la fois qu'on les délie, qu'on les ressuscite, et qu'on les fasse asseoir à la table du Seigneur. Ah ! mes frères, s'écrie saint Bernard, il n'appartient qu'au Seigneur lui-même d'opérer de semblables prodiges : notre juridiction et notre puissance ne s'étend point jusque-là; ce miracle est au-dessus de nous. Que faut-il donc faire ? ce que font ces troupes zélées qui sortent de Jérusalem, et qui se mettent en marche du moment qu'elles apprennent que Jésus-Christ approche : *Cùm audissent, processerunt* (Joan. 12). Vous l'apprenez vous-mêmes, chrétiens, et je vous l'annonce actuellement de sa part : *Ecce sponsus venit* (Matth. 25). Oui, mes frères, puis-je vous dire, voici l'Epoux qui arrive : il est presque aux portes de votre cœur, et dans fort peu de jours il y doit faire son entrée. Ne vous laissez point surprendre : *Exite;* sortez, pour ainsi dire, hors de vous-mêmes, hors du tumulte de vos passions, hors de l'embarras de vos intrigues malheureuses, hors du trouble et de la dissipation où vous jettent vos affaires temporelles. Ne ressemblez pas à ces vierges folles qui s'endormirent; mais tenez-vous prêts, et allez au devant du Maître qui vient vous visiter : *Exite obviam ei.* Si vous avez différé jusqu'à ce jour, après vous en être confondus devant Dieu, appliquez-vous à réparer ce que vous avez perdu de temps. Considérez, et la sainteté de l'action que vous avez à faire, et la grandeur du Dieu que vous avez à recevoir. Pour lui faire un triomphe sortable et conforme à ses inclinations, n'oubliez pas d'envoyer les pauvres devant vous chargés de vos libéralités et de vos aumônes. Il y en a d'abandonnés dans les prisons, de languissants dans les hôpitaux, de honteux dans les familles : cherchez-les pour les soulager, et ils se joindront à vous pour vous seconder. Mais surtout, souvenez-vous de la grande leçon du prophète contenue dans ces paroles : *Præoccupemus faciem ejus in confessione* (Ps. 94). Avant que ce Dieu de gloire vienne à vous, prévenez-le et gagnez-le par une confession exacte et sincère de tous les dérèglements de votre vie. N'attendez pas jusqu'au moment qu'il faudra lui donner le baiser de paix : votre bouche serait encore infectée de l'impureté de vos crimes. Dès aujourd'hui, s'il se peut, déchargez-vous du fardeau pesant qui vous accable, afin que votre âme, libre et dégagée, puisse avancer à plus grands pas vers ce Seigneur qui daigne bien descendre pour vous du trône de sa majesté. Eh quoi ! mon frère, reprend saint Chrysostome, si présentement et à l'heure que je vous parle, on vous annonçait que le plus grand roi de la terre vient en personne loger chez vous, que c'est lui-même qui, par un choix particulier, a voulu vous gratifier de cet honneur, et qu'il ne prétend rien moins par là que de vous anoblir pour jamais, que d'établir votre fortune et de vous combler de biens, que ne feriez-vous pas? quels soins, quels empressements, quelle activité ? Que ne faites-vous pas même tous les

jours pour un ami, et comment en usez-vous? Ces comparaisons sont familières et communes : mais c'est pour cela même, disait saint Chrysostome, que les prédicateurs de l'Evangile doivent s'en servir, parce qu'elles rendent les choses plus sensibles, et qu'elles font toucher au doigt les plus essentielles obligations du christianisme.

Je dis plus. Pour recevoir Jésus-Christ dans la communion, il faut aller au devant de lui ; mais comment? comme les disciples, avec des branches de palmiers et d'oliviers : troisième circonstance d'où je tire une troisième instruction. Voici ma pensée : *Acceperunt ramos palmarum* (Joan. 12); Ils prirent, dit saint Jean, des palmes dans leurs mains : *Alii autem cædebant frondes de arboribus* (Marc. 11); Les autres coupaient des branches d'arbres : or ces arbres étaient des oliviers, puisque ce fut sur la montagne même qui en portait le nom, que les disciples allèrent trouver le Fils de Dieu : *Et cùm appropinquaret jam ad descensum montis Oliveti* (Luc. 19). Que signifie cela? Rien de plus évident, dit saint Augustin, que ce qui nous est enseigné par le Saint-Esprit, et marqué sous ces deux symboles : c'est que, ni vous, ni moi, ne devons point approcher de Jésus-Christ, si nous ne portons la palme en témoignage de la victoire que nous avons remportée sur le péché, et l'olive pour signe de la paix que nous avons conclue avec Dieu. Prenez garde, chrétiens : saint Augustin ne dit pas que pour bien communier il suffit d'avoir remporté quelque avantage sur l'ennemi, ni que nous devions nous contenter d'avoir fait avec lui une simple trève, et que ce soit assez de nous être soustraits pour un temps de sa servitude, et d'avoir gagné sur lui, ou plutôt sur nous-mêmes, une réforme de quelques jours. Car cet esprit séducteur ne vous la disputera pas, puisqu'il l'accorde aux plus libertins, et que c'est un artifice dont il se sert pour se les attacher encore plus étroitement. Il y a peu de pécheurs si abandonnés qui, dans ces saints jours, ne se modèrent, ne se contraignent, et n'affectent tout l'extérieur d'un chrétien touché et converti. Mais cela n'est rien, mon cher auditeur ; ce n'est point là ce que Jésus-Christ attend de vous, ni le point de pratique que l'on vous prêche. On vous dit que pour recevoir cet Homme-Dieu, il faut que vous vous présentiez à lui avec la palme, c'est-à-dire, après avoir vaincu véritablement, efficacement, parfaitement, le péché qui règne en vous. Or, vous savez que dans cette guerre spirituelle, les trèves et les suspensions d'hostilité n'ont point communément d'autre effet que de fortifier de plus en plus votre ennemi, que d'allumer la passion, que d'irriter la cupidité. Vous succomberez donc par des rechutes encore plus dangereuses, à de nouvelles attaques. Après un intervalle de liberté et de fausse paix, vous vous trouverez plus esclave et plus pécheur que vous ne l'aviez jamais été; et si cela est, vous n'êtes point du nombre de ceux dont Jésus-Christ puisse être reçu en triomphe. Il faut avoir la palme, et être vainqueur; autrement, vous n'avez point de droit de vous joindre aux troupes de ses disciples : pourquoi? parce que vous êtes encore dans les fers et dans la tyrannie du prince du monde. Il s'agit d'en sortir

une bonne fois, et de faire le même effort que l'épouse des cantiques, lorsqu'elle disait : *Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus* (Cant. 7); Oui, la résolution en est prise : je monterai sur le palmier, et j'en cueillerai les fruits. Quels sont ces fruits ? les fruits d'une salutaire pénitence. Jusqu'à présent, direz-vous, je n'en ai pris que les feuilles : je n'en ai eu que les apparences, que les dehors, que les belles paroles, que les idées, que les désirs inutiles et inefficaces; mais aujourd'hui, je suis déterminé à monter plus haut, et j'en veux prendre les fruits : *Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus.* Il y a trop longtemps que Dieu me sollicite, et je ne puis plus lui résister. Ces fruits ne seront pas au goût de la nature; mais la charité, dont le goût est bien plus exquis, m'y fera trouver des délices qui surpassent tous les plaisirs des sens. C'est ainsi, dis-je, chrétiens, que vous devez agir, et que vous ferez triompher Jésus-Christ.

Enfin, les disciples se dépouillèrent de leurs vêtements, et les étendirent dans le chemin par où le Fils de Dieu devait passer : *Plurima turba straverunt vestimenta sua* (Matth. 21). Cérémonie dont je voudrais inutilement vous développer le mystère, puisque vous le comprenez déjà; cérémonie qui, par elle-même, vous instruit bien mieux que moi de cette grande vérité, que pour recevoir dignement le Sauveur des hommes dans le sacrement de ses autels, vous devez quitter tout ce qui s'appelle *superfluité mondaine*, surtout cette superfluité d'habits, d'ajustements, de parures, qui, selon la pensée de Tertullien, est comme une idolâtrie et une espèce de culte que vous rendez à votre corps : que vous devez, dis-je, la quitter, non par des considérations humaines, mais par un respect religieux. On vous l'a dit tant de fois, mesdames, et personne ne le doit mieux savoir que vous-mêmes : vous le reconnaissez devant Dieu, combien ce luxe profane est opposé à l'humilité de votre religion, de combien de péchés il est le principe, à combien de scandales il vous expose. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est qu'étant aussi portées que vous l'êtes à tout ce qui regarde la vraie piété, on vous engage néanmoins avec tant de peine à la pratique de ce détachement. Ce que je ne puis comprendre, c'est qu'après tant de remontrances que l'on vous a faites, après les règles que vous a données saint Paul, l'organe et l'interprète du Saint-Esprit; après les exhortations pressantes des Pères de l'Eglise, qui ont traité ce point de morale comme un des plus essentiels à votre état; après votre propre expérience, [plus capable de vous convaincre que tous les discours, vous contestiez encore avec Dieu pour conserver ces restes du monde dont on ne peut vous déprendre. Ce qui m'étonne, c'est qu'après tant de communions, on en voit toujours parmi vous d'aussi passionnées pour cette vanité, d'aussi affectées dans leurs personnes, d'aussi curieuses de plaire que les âmes les plus libertines et les plus déréglées. Voilà ce qui me surprend. Mais ce scandale ne cessera-t-il point, et refuserez-vous à Jésus-Christ, je dis à Jésus-Christ entrant dans votre cœur, un sacrifice aussi léger, et néanmoins aussi nécessaire et aussi agréable à ses yeux que celui-là ? Ah ! mes

frères, conclut saint Ambroise, quel avantage pour vous de pouvoir faire un triomphe à votre Dieu des mêmes choses qui font le sujet de vos désordres ? Quelle consolation de le pouvoir honorer, non-seulement de vos superfluités, mais de vos vanités mêmes ? Il faut mettre sous les pieds de Jésus-Christ tout ce que l'orgueil du monde invente pour se donner un faux éclat et pour se distinguer ; c'est ainsi que vous sanctifierez la communion, et que la communion vous sanctifiera. Car, écoutez ce que Jésus-Christ fera de sa part. Il viendra dans vous comme un roi, mais comme un roi triomphant ; et c'est ce qu'il m'ordonne lui-même de vous annoncer : *Dicite filiæ Sion : Ecce Rex tuus venit* (Matth. 21); Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient. Or, quelle est cette fille de Sion ? dans le sens même de la prophétie, c'est l'âme juste, et c'est proprement dans la communion que cette prophétie a son effet. Oui, chrétiens, c'est alors que le Fils de Dieu fera son entrée dans vous en souverain et en roi. Car la foi nous apprend qu'il est Roi, et, selon les termes formels de saint Luc, son royaume est au milieu de nous : *Regnum Dei intra vos est* (Luc. 17). Le ciel et la terre lui sont absolument soumis : mais c'est dans le cœur de l'homme, dit saint Augustin, qu'il se plaît surtout à régner : pourquoi ? parce qu'il le regarde, poursuit ce saint docteur, comme un royaume de conquête. Il veut y être reçu, et y établir sa demeure. Or, quand je communie en état de grâce, il est vrai de dire, non-seulement que Jésus-Christ est en moi, mais qu'il y est en souverain ; qu'il y règne, qu'il y commande, qu'il s'y fait obéir, qu'il y tient toutes mes passions sujettes sous la loi de son amour, qu'il y réprime ma colère, qu'il y étouffe mes vengeances, qu'il y domine ma cupidité : en un mot, qu'il est mon Roi : *Ecce Rex tuus.*

Si je m'arrêtais à cette première vue que ma religion me donne, je demeurerais saisi de frayeur ; et, surpris de la présence d'une si haute majesté, je m'écrierais avec saint Pierre : *Exi à me, quia homo peccator sum* (Luc. 5); Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un homme rempli de misère et de faiblesse. Mais ce Dieu de gloire, par un artifice et un prodige de sa charité, m'apprend bien à ne pas porter trop loin ce prétexte, quoique spécieux, d'une défiance respectueuse. Car, s'il vient à moi, c'est en qualité de Roi débonnaire et plein de douceur : *Dicite filiæ Sion : Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus* (Matth. 21). Non, non, dit saint Chrysostome, sa grandeur n'est point un obstacle qui l'empêche de s'humaniser avec nous, et de s'incarner en quelque sorte dans nous ; et nous n'avons pas les premières idées du mystère de son corps et de son sang, si nous ignorons qu'il se fait même une grandeur de cette condescendance infinie. Sa divinité était un abîme de lumières, dont nous aurions été éblouis : pour nous la rendre supportable, il l'a couverte du voile de son humanité. Son humanité aurait eu trop d'éclat : il la cache sous les espèces d'un sacrement qui n'a rien à l'extérieur que de simple et de commun. Ce sacrement, par ce qu'il contient, aurait encore pu nous éloigner de lui : il nous le propose comme un pain et comme une viande qui nous doit nourrir

et que nous devons manger. Tout cela, pour nous faire entendre ce qu'il dit dans l'Ecriture, que ses délices sont de demeurer, tout Dieu qu'il est, avec les enfants des hommes, et qu'il ne veut être notre roi que pour avoir droit de nous prévenir et de nous combler des bénédictions de sa douceur : *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus.* Quand il entra dans Jérusalem, il n'y avait autour de lui que pompe et que magnificence, et cette magnificence était bien due à un Dieu aussi grand que lui : mais dans sa personne, ce n'était que modestie, que pauvreté, qu'humilité. Ainsi, quand il descend sur l'autel, des millions d'anges y descendent avec lui pour lui faire escorte et pour l'accompagner. Ce n'est point là une de ces pensées pieuses qui ne sont fondées que sur de légères conjectures. Saint Jean Chrysostome n'était point un esprit faible, et il nous témoigne lui-même qu'il a vu ces légions célestes : *Vidi ipse;* qu'il les a vues, dis-je, s'assembler autour de Jésus-Christ et l'environner : *Vidi ipse turbas angelorum è cœlo descendentium.* Mais du reste, c'est sur ce même autel que ce Dieu d'amour obscurcit toute sa splendeur ; c'est là qu'il s'abaisse, là qu'il se fait petit et pauvre, afin que nous puissions avoir un plus facile accès auprès de lui. Car, s'il ne s'était humilié, dit saint Augustin, nous n'aurions jamais osé prendre cette divine nourriture et y toucher : *Nisi enim esset humilis, non manducaretur.* Ah ! Seigneur, je le reconnais, et dès à présent je vous rends tous les hommages de respect, d'obéissance, de reconnaissance, que je dois vous rendre dans ma communion. Il n'appartient qu'à vous de joindre à une majesté incompréhensible de si profonds abaissements. Si les rois de la terre ne paraissaient que dans l'humiliation et dans un dénûment entier de toutes choses, ils ne pourraient soutenir leur royauté. Mais la vôtre se soutient par elle-même, puisque vous êtes roi par vous-même, et que votre souveraine puissance est inséparable de votre être : *Dicite filiæ Sion* : *Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus* (Matth. 21).

Cependant, chrétiens, prenez-vous garde à cette parole : *Venit tibi?* Peut-être n'y pensez-vous pas; mais que ne comprenez-vous le don excellent qu'elle renferme! Elle vous fait connaître que cet Homme-Dieu, dans la communion, vient, non-seulement à nous et pour nous, mais pour nous, uniquement et singulièrement ; en sorte que si nous étions seuls, dans le monde, capables de participer à ce mystère, il sortirait encore du sanctuaire où il réside, et des tabernacles où il repose, pour venir, avec toute la plénitude de sa divinité, prendre place dans notre cœur. Et en effet, combien de fois vous a-t-il honorés de cette grâce, sans que nul autre que vous se présentât pour y avoir part? et combien de fois a-t-on pu dire que c'était pour vous seul qu'il quittait l'autel, et qu'il était porté comme en triomphe par les mains des prêtres? *Ecce Rex tuus venit tibi.* De vous apprendre en détail les avantages que vous devez tirer d'une union si intime avec lui, c'est ce qui demanderait un discours entier. Mais je manquerais à mon sujet, et à ce qu'il me fournit de plus remarquable pour votre instruction, si je ne vous disais pas que le Sauveur vient à nous pour

opérer invisiblement dans nos âmes les mêmes miracles qu'il opéra visiblement sur les corps, après son entrée dans Jérusalem : car l'Évangile ajoute que tout ce qu'il y avait de malades, d'aveugles, de paralytiques parut devant lui : *Tunc accesserunt cœci et claudi, et sanavit eos* (Matth. 21). Or, ce n'est point une conjecture, c'est un point de foi, que l'effet propre de la communion, ou plutôt, de la présence de Jésus-Christ par la communion, est de guérir nos infirmités spirituelles, ces faiblesses, ces langueurs, ces dégoûts pour le bien, ces inclinations au mal, à quoi une âme juste et convertie peut encore être sujette. Et pourquoi ne le ferait-il pas ? il guérissait bien les maladies les plus désespérées par le seul attouchement de ses habits : aurait-il moins de vertu quand il nous est substantiellement et si étroitement uni ? Oui, chrétiens, il veut guérir ces restes de corruption que le péché, quoique effacé par la pénitence, aurait laissés dans votre cœur; et si vous ne l'empêchez point d'agir, il fera dans vous des prodiges qui édifieront toute l'Eglise et qui vous surprendront vous-mêmes : de violents et de passionnés que vous étiez, il vous rendra doux et modérés; de sensuels et de voluptueux, patients et mortifiés; de vains et d'ambitieux, humbles et soumis; enfin, il vous transformera en d'autres hommes. Allons donc à lui, mes frères; allons lui découvrir toutes les plaies de nos âmes, et lui dire, comme le prophète : *Sana me, Domine, et sanabor* (Jerem. 17). Seigneur, vous voyez l'état où je suis, me voilà attaqué de bien des maux ; mais guérissez-moi, et je commencerai à jouir d'une santé parfaite : *Sana me, Domine, et sanabor.* Je suis aveugle, éclairez-moi; je suis inconstant, affermissez-moi; je suis faible, fortifiez-moi : il n'y a que vous, ô mon Dieu ! qui puissiez opérer ce miracle, et toute autre guérison qui ne viendrait pas de votre main, ne serait qu'une guérison apparente : *Sana me, Domine, et sanabor.* Il faut donc que vous y travailliez vous-même; mais, pour y travailler efficacement, Seigneur, c'est assez que vous disiez une parole; prononcez-la, cette parole de grâce : *Tantùm dic verbo* (Matth. 8); dites à mon âme que vous êtes son salut, et elle sera sauvée : *Dic animæ meæ : Salus tua ego sum* (Ps. 34). Il le fera, chrétiens; il vous sauvera; mais, du reste, après vous avoir donné l'idée d'une bonne communion, dans la manière dont les disciples reçurent le Fils de Dieu, voici l'idée d'une mauvaise communion, dans la manière dont il fut reçu des Scribes et des Pharisiens : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Si jamais l'oracle de Siméon s'est accompli dans la personne du Sauveur, en sorte que cet Homme-Dieu, sujet tout ensemble de contradiction et de bénédiction pour les hommes, ait été, au même temps, la résurrection des uns et la ruine des autres, on peut dire, chrétiens, que c'est particulièrement dans le mystère de ce jour, ou plutôt, dans ce qui nous est signifié par le mystère de ce jour, savoir : dans l'opposition extrême qui se rencontre entre la communion des justes et la

communion des pécheurs. En effet, que peut-on concevoir de plus saint que ce triomphe où je viens de vous représenter le Fils de Dieu béni par tout un peuple et bénissant tout un peuple, recevant des honneurs et faisant des grâces, reconnu pour l'envoyé du Seigneur et pour le Seigneur lui-même, agissant en cette double qualité, faisant des miracles, convertissant les âmes, guérissant les malades, ressuscitant les morts? Voilà la première partie de la prédiction vérifiée, et telle est la figure de la communion des fidèles, qui, dans l'état de la grâce, participent au corps de Jésus-Christ. Mais voyez, au contraire, la triste image d'une communion indigne et sacrilége, dans la réception que les Pharisiens et leurs partisans font au même Sauveur, lorsqu'il entre dans Jérusalem; et, par toutes les circonstances que j'y vais remarquer, jugez si l'effet n'a pas pleinement répondu à la prophétie : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum, et in signum cui contradicetur* (Luc. 2). Car, premièrement, les Pharisiens et ceux de leur faction ne reçoivent aujourd'hui le Sauveur du monde que par une espèce d'hypocrisie, que par dissimulation, que par je ne sais quelle nécessité qui les y engage, par crainte et par respect humain. S'il avait été en leur pouvoir de lui interdire pour jamais l'entrée de leur ville, c'est ce qu'ils auraient souhaité; mais l'évangéliste observe qu'ils craignaient le peuple : *Timebant verò plebem* (Luc. 20); et voilà pourquoi ils se joignent, malgré eux-mêmes, aux troupes des disciples, et ils se conforment extérieurement à eux. Secondement, dès que Jésus-Christ paraît dans Jérusalem, ils commencent à former des desseins contre lui, ils conspirent contre sa vie, ils prennent des mesures pour le perdre : car ce fut ce jour-là qu'ils assemblèrent ce conciliabule détestable où la mort de Jésus, après bien des délibérations, fut enfin conclue : *Collegerunt Pontifices et Pharisæi concilium adversùs Jesum* (Joan. 11). En troisième lieu, ils contredisent ses miracles, quoique visibles, quoique éclatants, ils s'aveuglent pour ne pas les reconnaître; bien loin d'en être touchés, ils en témoignent de l'indignation : *Videntes autem Scribæ mirabilia quæ fecit, indignati sunt* (Matth. 21). C'est ainsi qu'ils reçoivent le Fils de Dieu : et comment est-ce que le Fils de Dieu vient à eux? ah! chrétiens, ne perdez pas ceci : dans la vue de ces infidèles, Jésus-Christ entre pénétré de douleur et versant des larmes : *Videns civitatem, flevit super illam* (Luc. 19); car tout cela se trouve dans la suite de ce mystère. Il entre, non plus comme un roi bienfaisant à leur égard; mais, parce qu'ils ont méprisé ses grâces, comme un ennemi redoutable, pour être le sujet de leur réprobation et même de la destruction de leur ville : *Non relinquent in te lapidem super lapidem* (Luc. 19). Il ne restera pas, leur dit-il, pierre sur pierre : pourquoi? parce que vous n'avez pas connu le temps où votre Dieu vous a visités : *Eò quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ* (*Ibid.*). Enfin, il entre pour exercer déjà sur les Pharisiens la sévérité de sa justice, en les condamnant par avance et prononçant contre eux ce terrible arrêt : *Dico vobis, quia lapides clamabunt* (*Ibid.*) ; Allez, je

vous annonce que ces pierres (c'étaient les pierres du temple) rendront un jour témoignage contre vous. Que de rapports avec la communion des pécheurs ! souffrez que j'en fasse en peu de mots l'application.

Car, ce que firent ces Pharisiens et ces ministres de la synagogue qui ne reçoivent le Sauveur du monde que par politique, et parce qu'ils craignent le peuple, c'est ce que font encore certains pécheurs du siècle, endurcis dans leur péché et nullement disposés à y renoncer, mais qui, néanmoins, veulent garder les apparences et sauver les dehors de la religion. Hommes, dans le fond, ennemis de Jésus-Christ, mais qui n'osent pas se déclarer, et qui s'aveuglent quelquefois jusqu'à se le dissimuler à eux-mêmes, ils voudraient bien ne communier jamais, mais ils y sont engagés par des bienséances de condition et d'état dont ils ne peuvent pas se dispenser : c'est un magistrat, et le scandale qu'il causerait retomberait sur sa personne ; c'est un père de famille, qui serait infailliblement remarqué ; c'est une femme de qualité, qui ferait tort à sa réputation ; c'est un homme d'église, qui se décrierait et qui passerait pour un libertin. Il faut donc prévenir ces conséquences, et pour cela se présenter, au moins en ce saint temps, comme les autres, à la table des fidèles ; autrement, il se trouverait un pasteur qui, pour satisfaire à l'obligation de son ministère, s'éléverait contre eux, qui parlerait, qui agirait, qui les noterait ; et c'est, encore une fois, ce qu'ils ne veulent pas s'attirer. Assez hardis pour secouer le joug de la crainte de Dieu, ils le sont trop peu pour s'affranchir de la crainte des hommes : ainsi ils se déterminent, à quoi ? à communier : mais comment ? par une espèce de contrainte : *Timebant verò plebem* (Luc. 20).

De là vous jugez, chrétiens, ce qui accompagne ordinairement de semblables communions : c'est qu'au moment même où ces hommes perdus et impies reçoivent le sacrement de Jésus-Christ, ils conjurent contre lui dans le cœur ; ils forment des projets pour satisfaire leurs passions brutales, et le jour de la communion devient pour eux un jour d'excès et de débauche. Voilà, mes chers auditeurs, ce qui arrive, et il vaut mieux vous le dire, pour vous en donner de l'horreur, que de s'en taire, tandis que vous êtes exposés à la contagion de cette impiété. On déclame tant tous les jours contre d'autres désordres, et l'on ne parle point de celui-ci ; mais c'est celui-ci néanmoins qui attaque directement la religion : on insiste sur de légères imperfections qu'on remarque dans quelques âmes dévotes qui fréquentent les sacrements, et l'on ne dit presque rien des chrétiens sacriléges qui profanent le corps de Jésus-Christ ; mais c'est contre eux qu'il faudrait employer le zèle évangélique. Si, de temps en temps, on leur représentait le malheur de leur état, peut-être enfin y seraient-ils sensibles, et de vives mais salutaires remontrances les réveilleraient de leur profond assoupissement.

Au reste, n'attendez pas que Dieu fasse des miracles en leur faveur, puisqu'ils y mettent un obstacle presque invincible : car, à l'exemple

des Pharisiens, et par un dernier trait de ressemblance, ils traitent tous ces miracles d'illusions, et quand nous leur disons qu'une communion bien faite est capable de les guérir de toutes leurs faiblesses, ils s'en moquent, et ne nous répondent que par de piquantes et de scandaleuses railleries. Il n'y a qu'un seul miracle que la communion opère dans eux, et qu'ils ne peuvent empêcher; mais quel est-il ce miracle? Ah! chrétiens, c'est que ce sacrement, qui devait être pour eux une source de lumières, ne sert qu'à les aveugler; c'est que ce sacrement, qui devait être pour eux un moyen de conversion, ne sert qu'à les endurcir; c'est que ce sacrement de vie devient pour eux un sacrement de mort, et d'une mort éternelle. Je n'ai donc point de peine à comprendre pourquoi le Fils de Dieu ne vient à eux qu'en pleurant : *Videns civitatem, flevit super illam* (Luc. 19). Comment ne pleurerait-il pas! il voit que le même sacrement qu'il a institué pour la sanctification des âmes, va faire leur réprobation; il voit que ces pécheurs qu'il voulait sauver, au lieu de profiter du don le plus excellent et de la visite de leur Dieu, vont attirer sur eux, aussi bien que Jérusalem, toute la colère du ciel et ses plus redoutables vengeances : est-il un sujet plus digne de ses larmes? *Videns civitatem, flevit super illam.*

Mais, si cela est, ne vaudrait-il pas mieux ne point communier du tout, que de communier indignement? autre désordre; et désordre d'autant plus dangereux, que le libertinage qui l'a introduit s'en sert comme d'un prétexte pour s'autoriser et se maintenir. Il vaut mieux, dites-vous, ne communier jamais, que de communier indignement : comme s'il pouvait y avoir du mieux dans une chose qui est un scandale, et un des scandales les plus évidents. Non, mon cher auditeur, l'un ne vaut pas mieux que l'autre; et cette comparaison, faite par ceux dont je parle, je veux dire par les libertins, marque un principe encore plus mauvais et plus corrompu que n'est la conséquence même d'une communion indigne : car ils ne raisonnent de la sorte que parce qu'ils sont impies et déterminés à vivre dans leur impiété. Ce n'est point par respect pour Jésus-Christ : ils font bien paraître dans tout le reste qu'ils sont peu touchés de ce motif; ce n'est point en vue de la sainteté du sacrement : à peine en croient-ils la vérité; ce n'est point dans le dessein d'une prompte conversion : ils en sont bien éloignés, et ils n'y pensent pas. Ce n'est donc que par un esprit d'irréligion; or, dire par un esprit d'irréligion : Il vaut mieux ne point communier du tout que de communier mal, je soutiens que c'est un raisonnement d'athée.

A quoi j'ajoute une proposition que je soumets à votre censure, mais que je crois vraie, savoir : que de ne point communier du tout par ce principe de libertinage et d'irréligion, est un désordre encore plus abominable devant Dieu que de communier indignement par principe de négligence ou de fragilité. Et en effet, on a toujours cru que de manquer au devoir de la communion pascale, de la manière que je viens de l'expliquer, c'était une espèce d'apostasie, parce

qu'un des caractères les plus marqués du christianisme, c'est la communion. On a toujours cru que de manquer à ce devoir de Pâques, c'était s'excommunier soi-même, mais d'une excommunication plus funeste encore que celle que fulmine l'Eglise par forme de censure : car, être excommunié par l'Eglise, c'est une peine que saint Paul même prétend être utile; mais s'excommunier soi-même, c'est un crime qui va droit à la ruine du salut et à la damnation. On a toujours cru qu'un chrétien qui ne faisait pas la pâque devait être considéré comme un païen et comme un publicain, selon la parole du Sauveur même, parce qu'il n'écoute pas la voix de l'Eglise, et qu'il méprise ses ordres : et moi, non-seulement je le regarde comme un publicain et comme un païen; mais il me paraît pire qu'un païen, parce que je suis persuadé qu'un bon païen, je dis bon, autant qu'il le peut être dans sa religion, vaut mieux qu'un chrétien de nom, mais au fond sans religion. Tel est le désordre que je combats, et plût au Ciel que ce fût un fantôme! mais ce désordre n'est pas si rare que vous le pouvez penser; on ne sait que trop combien il y a de ces libertins, et de ces libertins distingués par leur qualité et par leurs emplois, qui se flattent d'une prétendue bonne foi, en ne communiant jamais, parce qu'ils ne veulent pas, disent-ils, se rendre sacriléges en communiant. Ne les scandalisons point ici, gardons-nous de les faire connaître; mais aussi, je les conjure de ne pas scandaliser Jésus-Christ, leur Sauveur, par le mépris de son sacrement, de ne pas scandaliser l'Eglise, leur mère, par une désobéissance opiniâtre, de ne pas scandaliser les fidèles, leurs frères, par leur exemple pernicieux, de ne pas se scandaliser eux-mêmes par le déréglement de leur conduite. Que feront-ils donc? communieront-ils indignement? à Dieu ne plaise! mais, entre ces deux extrémités, il y a un milieu; c'est de communier, et de bien communier. Toute dévotion qui porte à ne point communier, est une fausse dévotion; et toute maxime qui porterait à communier en état de péché, serait une abomination; mais le point solide est d'approcher de la table de Jésus-Christ, et d'en approcher avec des sentiments de religion, de pénitence, de piété, de ferveur, qui sanctifient une âme, et qui la disposent à manger ce pain céleste qui doit être pour nous le gage d'une éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE LA SEMAINE-SAINTE.

Sur le retardement de la Pénitence.

Maria ergo accepit libram unguenti pretiosi, et unxit pedes Jesu, et extersit pedes ejus capillis suis.

Marie-Madeleine prit donc une livre d'huile de parfum qui était d'un grand prix, la répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya de ses cheveux. (S. Jean, ch. 12.)

C'est pour la seconde fois que, durant le cours de ce carême, l'Evangile nous représente Marie-Madeleine prosternée en la présence de Jésus-Christ, répandant un parfum de très-grand prix sur les pieds de ce divin Maître, les essuyant elle-même de ses cheveux, et renouvelant dans son cœur tous les sentiments de sa pénitence et de son amour. Modèle que je vous ai proposé, chrétiens, selon les intentions de l'Eglise, pour vous engager à rentrer, comme cette sainte pénitente, dans le devoir, à sortir comme elle de votre péché, et à vous réconcilier avec Dieu par une sincère et une prompte conversion. Mais peut-être n'y a-t-il eu que trop de pécheurs que cet exemple a touchés, et qu'il n'a pas néanmoins convertis ; qui se sont contentés de l'admirer sans le suivre, et qui, s'en tenant à de vains désirs, auraient souhaité d'être ce qu'était Madeleine contrite et humiliée devant le Sauveur du monde, mais dans la pratique, ont toujours été et sont encore tout ce qu'ils étaient. Mille obstacles les arrêtent, mille engagements les tiennent liés; ils gémissent dans leurs fers, et sans avoir la force de les rompre, ils les traînent avec eux, et demeurent dans le plus dur et le plus honteux esclavage. Or, il n'est plus question de délibérer, mes frères, il faut agir : il faut, par une salutaire violence, vous tirer, ou plutôt vous arracher de cette triste servitude ; et je viens aujourd'hui vous dire ce que l'ange dit à saint Pierre dans la prison : *Surge velociter* (Act. 12) ; Levez-vous et ne tardez pas. Je sais quelle illusion vous séduit, et par quels prétextes la passion vous trompe et vous joue. Pour calmer les remords intérieurs de votre âme, vous ne renoncez pas absolument à la pénitence, mais vous la différez ; vous ne dites pas : Je ne me convertirai jamais; ce désespoir fait horreur; mais vous dites : Je ne me convertirai pas encore si tôt ; et moi je veux vous faire voir les suites malheureuses de ce retardement, et l'affreux danger où il vous expose. C'est ici, mon Dieu, que j'ai besoin de votre grâce toute-puissante, et que je la demande par l'intercession de Marie, l'asile et l'espérance des pécheurs. *Ave, Maria.*

Trois choses, disent les théologiens, sont d'une nécessité indispensable, ou, selon le terme de l'Ange de l'école, d'une nécessité de moyen

pour se convertir à Dieu : le temps, la grâce et la volonté : le temps, comme une condition sans laquelle, hors de Dieu, rien n'est possible; la grâce, comme le principe d'où dépend essentiellement la conversion du pécheur, et la volonté du pécheur, comme le sujet même de cette conversion. Or, cela présupposé, voici d'abord en trois mots tout mon dessein, et ce que j'entreprends d'établir. Je veux vous montrer combien la conduite d'un pécheur qui diffère sa conversion est téméraire : pourquoi ? parce qu'en remettant, il s'assure de trois choses sur lesquelles il doit le moins compter, et dont il a plus lieu de se défier, savoir, du temps de la pénitence, de la grâce de la pénitence, et de la volonté de faire pénitence. Témérité, lorsqu'il se promet d'avoir un jour le temps de se convertir à Dieu, c'est la première partie. Témérité, lorsqu'il présume que la grâce ne lui manquera pas pour se convertir à Dieu, c'est la seconde. Témérité lorsqu'il se répond de lui-même, en se flattant qu'il aura la volonté de se convertir à Dieu, c'est la troisième. Ces pensées sont communes; mais pour être communes, elles n'en sont pas moins solides ni moins propres à faire impression sur vos cœurs.

PREMIÈRE PARTIE.

Je parle donc ici d'un homme du monde qui vit dans le désordre du péché, mais qui n'a pas néanmoins renoncé à l'espérance de son salut; qui demeure habituellement dans la disgrâce et dans la haine de Dieu, mais qui toutefois est bien résolu de n'y pas persévérer jusqu'à la mort; qui prétend enfin se convertir, mais qui ne le veut pas encore si tôt. Cela ne se peut, direz-vous, et à prendre les choses moralement, ces deux volontés paraissent incompatibles. Peut-être, chrétiens, pourrait-on dire qu'elles le sont en effet : mais supposons qu'elles ne le soient pas; et pour la conviction entière des pécheurs, donnons-leur cet avantage, que ces deux volontés puissent s'accorder. Que fait un homme de ce caractère? voici le premier fondement sur lequel il bâtit. Il s'assure du temps et du temps de faire pénitence : deux choses bien différentes, comme vous verrez. Je dis qu'il s'assure de l'un et de l'autre : car s'il avait le moindre doute, ou qu'à l'instant que je lui parle il dût mourir, ou que dans ce qui lui reste de vie, il ne dût jamais trouver un moment favorable pour sa conversion; dès-là, ou il tomberait absolument dans le désespoir, ou il conclurait qu'il doit, sans retardement, quitter son péché et se remettre en grâce avec Dieu. Il faut donc, pour concilier ensemble et la volonté de se convertir, et le délai de la conversion, qu'il se promette non-seulement un temps à venir, mais un temps propre à la pénitence. Or, je vous demande s'il y eut jamais une témérité comparable à celle-là, et s'il en faudrait davantage pour comprendre d'abord la vérité de cette parole de l'Ecriture, savoir : qu'il y a une espèce d'enchantement, disons mieux, d'ensorcellement dans les esprits des hommes sur ce qui regarde les biens éternels. Ecoutez-

moi, s'il vous plaît, ou plutôt écoutez saint Augustin raisonnant sur cette matière.

De tout ce qui a rapport à l'homme, et de tout ce qui lui peut être nécessaire pour l'accomplissement des desseins qu'il forme, il n'est rien, dit saint Augustin, qui dépende moins de lui, ni qui soit moins dans sa disposition que le temps futur. Principe évident et incontestable : d'où il s'ensuit que c'est donc un aveuglement extrême de se le promettre, et une présomption de s'en répondre. La conséquence est infaillible. Car enfin, s'assurer de ce qui n'est nullement en notre pouvoir, et sur cette assurance chimérique, fonder ses prétentions, c'est ce qu'on traite dans le monde, et ce qu'on doit traiter de folie. Il n'y a que l'affaire du salut où nous en voulons autrement juger. Mais c'est justement dans l'affaire du salut que cette maxime générale, qui ne souffre nulle exception, doit être particulièrement reçue, puisqu'il est vrai que ce qui passe dans le monde pour folie, le salut s'y trouvant mêlé, n'est plus une simple folie, mais l'excès et le comble de la folie. Or, prenez garde, mes frères, ajoute saint Augustin; ceci mérite votre attention : des trois différences qui partagent le temps, c'est-à-dire, du passé, du présent et de l'avenir, il n'y a proprement que le présent qui soit à nous, et sur quoi nous puissions compter. Et quand je dis le présent, je dis la plus petite partie du temps, quoiqu'elle soit la plus importante. Car le passé a une vaste étendue, le futur est infini; mais le présent n'est qu'un instant qui cesse d'être aussitôt que je l'ai conçu, et qui s'écoule plus vite que je ne puis même l'exprimer. Et néanmoins, c'est cet instant seul que j'ai, pour ainsi dire, en mon pouvoir, dont il m'est libre de faire un bon ou un mauvais usage, et duquel, par conséquent, je puis être certain. Le passé ne dépend pas de moi; car il n'est plus, et il est impossible qu'il soit jamais. Le futur est hors de mon ressort; car il n'est pas encore, et peut-être ne sera-t-il jamais. Il n'y a que le présent qui subsiste dans sa manière de subsister, et que j'aie droit de mettre au nombre des choses qui m'appartiennent. Donc il n'y a que celui-là où je puisse me promettre, si je suis pécheur, de changer de vie et de me convertir; et ce qui est plus remarquable, c'est qu'il n'y a que celui-là où je me convertirai, si jamais je me convertis : pourquoi? parce qu'il est constant, poursuit saint Augustin, que tout ce qui se fait hors de Dieu, se fait dans le temps présent. C'est dans le présent que je vous parle, et c'est dans le présent que vous m'écoutez. Il y a pour chacune de nos actions un certain moment présent, auquel leur être est borné et sans lequel elles ne seraient rien. Cette pensée de saint Augustin est subtile, mais solide. Si donc je dois un jour me convertir, ma conversion, toute surnaturelle qu'elle est, étant du nombre et de la nature des actions humaines, il faut, par nécessité, qu'elle s'accomplisse dans le temps présent, et qu'il soit vrai de dire une fois, non plus je renoncerai à mon péché, mais j'y renonce; non plus je penserai à mon salut, mais j'y pense; non plus j'obéirai à

Dieu et je me soumettrai à sa loi, mais je m'y soumets et je lui obéis. C'est pour cela même que le grand Apôtre, après avoir représenté aux Hébreux la déplorable et aveugle conduite de ceux qui temporisent avec Dieu ; après leur avoir fait peser cette divine parole : *Hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* (Ps. 94) ; Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos cœurs : après leur avoir mis devant les yeux l'exemple de leurs pères, qui, par leur obstination, s'étaient rendus indignes d'entrer dans la terre que Dieu leur avait promise; après, dis-je, les avoir pressés sur ce point avec tout le zèle que sa charité lui inspirait, conclut par cet excellent avis, auquel je doute que vous ayez jamais fait réflexion : *Videte ergo, fratres, ne fortè sit in aliquo vestrûm cor malum incredulitatis discedendi à Deo vivo ; sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec hodiè cognominatur* (Hébr. 3) : Craignez donc, mes frères, qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un fonds, ou d'incrédulité, ou de malignité qui l'éloigne du Dieu vivant; mais exhortez-vous sans cesse les uns les autres, tandis que dure ce temps que l'Ecriture appelle *aujourd'hui*, parce que vous devez être persuadés que ce qui s'appelle *aujourd'hui* est pour vous le temps des miséricordes du Seigneur : *Donec hodiè cognominatur*. Voyez, répond saint Chrysostome, l'admirable théologie de saint Paul. Il n'exhorte pas les Hébreux à se convertir demain, ni à suivre les lumières de la grâce quand ils seront libres de certains embarras du siècle, ni à revenir de leurs erreurs dans un certain terme qu'il aurait pu leur marquer : pourquoi? parce que son exhortation eût été vaine et même trompeuse. Car, en leur disant : Convertissez-vous demain, il eût supposé que ce lendemain était assuré pour eux et qu'ils en étaient maîtres; surtout, que ce lendemain était propre à l'exécution des ordres de Dieu qu'il leur signifiait. Or, c'eût été une supposition fausse dans toutes ses parties : et bien loin de les instruire utilement, il leur eût dressé un piége. Mais que leur dit-il? Ah ! mes frères, exhortez-vous les uns les autres pendant que vous êtes en possession de ce jour présent, parce que ce jour présent vaut mieux pour vous que tous les siècles compris dans la durée infinie de Dieu; parce que ce jour présent est le seul point de l'éternité auquel vous ayez droit; en un mot, parce qu'il n'y a que ce jour présent où vous puissiez sûrement et infailliblement opérer votre salut : *Sed adhortamini vosmetipsos, donec hodiè cognominatur*. Que fait donc le pécheur qui diffère, et qui ne se détermine jamais à prendre pour sa conversion ce jour si important; qui, dans l'indispensable nécessité où il est de réformer sa vie, se repose toujours sur le lendemain; qui voulant, en quelque sorte, composer avec Dieu, par le partage le plus injuste, donne toujours à Dieu le temps à venir, et use du présent pour soi, c'est-à-dire, donne toujours à Dieu ce qu'il n'a pas et ce qu'il ne lui peut donner, et ne lui donne jamais ce qu'il a et le temps dont il pourrait disposer pour lui en faire un sacrifice agréable; qui, dans l'intérieur de son âme, semble ainsi s'expliquer à lui : Seigneur, ne me demandez pas encore cette année, dont je

veux jouir tranquillement; et je vous en promets d'autres, auxquelles je ne sais si je parviendrai jamais. Que fait-il, encore une fois, ce pécheur? Il raisonne, répond saint Grégoire de Nazianze, et il parle en insensé, puisque, outre l'injustice qu'il commet envers Dieu, il trahit ses propres intérêts et se contredit lui-même. Comment cela? parce qu'il ne veut jamais se convertir dans le temps où il le peut toujours, qui est l'heure présente; et qu'il le veut toujours pour le temps où il ne le peut jamais, qui est le lendemain. Car le lendemain, selon l'ingénieuse remarque de saint Augustin, dont je vous ai déjà fait part, ne doit ni ne peut être le temps de sa conversion.

Mais encore, pourquoi n'y est-il pas propre, et quelle qualité a-t-il si contraire à l'ouvrage du salut? Il n'en faut point d'autre que l'affreuse incertitude de son être et de toutes ses circonstances. Car, c'est une chose que nous devons bien observer, poursuit excellemment saint Augustin, que, quoique toutes les parties du temps soient de même espèce, le passé et le futur ont néanmoins, par rapport à nous, une opposition infinie; et qu'autant qu'il est vrai qu'à notre égard tout est déterminé dans le passé, autant sommes-nous convaincus que tout est incertain dans le futur. Incertain s'il sera; qui le peut garantir? Incertain combien il durera; à qui Dieu l'a-t-il révélé? Incertain quelle issue il aura, funeste ou heureuse, subite ou prévue; c'est un abîme d'obscurité. Je vous demande donc, chrétiens : un temps de cette nature est-il propre à la décision de la plus essentielle de toutes les affaires, qui est le retour à Dieu? Hé! mon frère, concluait saint Jérôme, que vous prenez mal vos mesures, de vouloir dans un temps incertain faire une pénitence certaine! Car il faut, ajoutait-il, que vous soyez également persuadé de ces deux vérités : la première, qu'étant certainement pécheur, vous ne pouvez être sauvé que par une pénitence certaine; et la seconde, qu'une pénitence certaine ne se peut faire que dans un temps certain. N'est-il donc pas bien étonnant que vous vous proposiez dans le futur, qui est l'incertitude même, une conversion telle que doit être absolument celle qui nous sauve et dont dépend notre bonheur? Vous me répondrez (ceci est encore de saint Augustin), que Dieu, par le plus solennel de tous les serments, a promis à la pénitence la rémission et le pardon du péché; et il est vrai : mais en promettant la rémission et le pardon à votre pénitence, a-t-il promis à votre négligence et à vos continuels retardements le lendemain que vous vous promettez à vous-même? *Verum dicis, quòd Deus pœnitentiæ tuæ indulgentiam promisit; sed dilationi tuæ numquid crastinum promisit?* Car, ce sont deux diverses grâces, et qui n'ont même rien de commun, de pardonner à l'homme qui déteste son péché, et de lui donner le temps de le détester; et quand Dieu s'est obligé à l'un, il ne s'est point engagé à l'autre. Vous me citez les prophètes, pour montrer que ce Dieu de miséricorde ne méprise jamais un cœur contrit et humilié; et ce n'est pas de quoi il s'agit, puisqu'on en demeure d'accord. Mais dans quel prophète trouvez-vous, que parce que c'est un Dieu de mi-

séricorde, il doive prolonger votre vie, afin que vous ayez le loisir de prendre un jour ces sentiments de contrition ? *Sed in quo prophetâ legis, quia qui promisit correcto gratiam, promisit et tibi longam vitam?* Non, non, ne vous prévenez pas d'une si dangereuse erreur; car, pour vous en détromper, voici la conduite pleine de sagesse qu'il a plu à Dieu de tenir. Il a considéré dans le monde deux sortes de pécheurs; les uns faibles et pusillanimes, qui n'espéraient pas assez; et les autres vains et téméraires, qui espéraient trop : pour les pusillanimes et les faibles qu'il voulait consoler, il a établi la pénitence, comme un port salutaire qui leur est ouvert; et pour les téméraires et les présomptueux, qu'il voulait contenir dans le devoir; il a ordonné que le jour de la mort fût incertain : *Propter eos qui desperatione periclitantur, proposuit pœnitentiæ portum, et propter eos qui dilationibus illuduntur, fecit diem mortis incertum.* Celui-là, troublé de la vue de ses crimes, tombait aussi bien que Caïn dans un secret abattement de cœur; Dieu lui a dit par Ezéchiel : Non, ne perds point la confiance que tu dois avoir en moi; car, quelques crimes que tu aies commis, au moment que tu les pleureras, je les oublierai. Celui-ci, au contraire, fortifié d'une promesse si authentique, ou plutôt l'interprétant mal, péchait avec sécurité, et conservait, en péchant, une fausse paix; Dieu lui a dit au même endroit : Crains, malheureux, et défie-toi de ton espérance même; car, quelque authentique que soit ma promesse, elle ne s'étend point jusqu'à te répondre de l'avenir. Ainsi, Dieu, reprend saint Augustin, a mis les choses dans un juste tempérament; et par l'incertitude de l'avenir, il a tellement permis à l'homme d'espérer toujours, qu'il le réduit à la nécessité de ne différer jamais.

Il n'y a rien de certain, mes frères, dans le futur que son incertitude même. Il n'y a rien de certain, sinon que nous y serons surpris; car, le Sauveur du monde nous l'a dit en termes formels : *Quâ horâ non putatis* (Luc. 12). Après une parole si positive, mais si terrible, ajouterai-je encore au désordre de mon péché le désordre de la plus criminelle et de la plus insensée témérité, remettant toujours ma conversion, demandant toujours trêve jusqu'au jour suivant : *Inducias usque manè?* Et pourquoi cette trêve qui ne peut être, si je l'obtiens, qu'une continuation affectée de mon iniquité; et si je ne l'obtiens pas, que la cause de mon impénitence finale? Pourquoi cet appel opiniâtre au lendemain contre l'oracle de la sagesse qui me le défend : *Ne glorieris in crastinum* (Prov. 27)? Puis-je ignorer que ce lendemain a perdu des âmes sans nombre, et que l'enfer est plein de réprouvés qu'il a engagés dans le dernier malheur? Ils se flattaient d'un lendemain, et il n'y en avait point pour eux; ils avaient fait un pacte avec la mort, selon l'expression du texte sacré, et la mort ne le gardait pas. Est-il croyable qu'elle changera de nature pour moi, et qu'étant si infidèle pour le reste des hommes, j'aurai seul droit de pouvoir m'y fier? Quand même je l'aurais ce lendemain, sera-ce un temps de pénitence et de conversion? Toute sorte de temps n'est point le temps

de la pénitence; et c'est un abus insupportable dans l'homme, de croire que parce qu'il aura le temps peut-être d'exécuter les frivoles desseins que lui suggère son avarice ou son ambition, il aura celui de travailler efficacement à son salut. Si cela était, en vain, selon le raisonnement de saint Augustin, les prophètes nous auraient recommandé de chercher Dieu tandis qu'on le peut trouver, et de l'invoquer pendant qu'il est proche de nous : *Quærite Dominum dum inveniri potest, et invocate eum dum propè est* (Isaïe. 55). En vain Dieu lui-même nous aurait-il dit : C'est au temps favorable que je vous ai exaucé, et c'est au jour du salut que je vous ai aidé : *In tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te* (II. Cor. 6). En vain Jésus-Christ aurait-il menacé les Juifs des dernières calamités qu'il leur annonçait, s'ils n'usaient bien du temps qu'il leur donnait : car, si tous les temps sont également des temps de conversion, ses propositions et ses menaces étaient mal fondées. Mais si elles étaient justes et vraies, comme nous n'en doutons pas, il est donc vrai qu'il y a un temps de pénitence, choisi spécialement de la part de Dieu, et qui doit être ménagé avec vigilance de la part de l'homme : et c'est celui qu'a voulu définir saint Paul, quand il disait : *Ecce nunc tempus acceptabile* (*Ibid.*). Il est donc vrai qu'il y a des jours de salut plus heureux que les autres jours, et comme tels, marqués dans l'ordre de la prédestination divine : *Ecce nunc dies salutis* (*Ibid.*). Il est donc vrai qu'il y a un temps particulier pour trouver Dieu, hors duquel on le cherche inutilement : *Quæretis me, et non invenietis* (Joan. 34). Nous disons bien, dans le langage même du monde, que toute sorte de temps ne convient pas à toutes sortes d'affaires, et comme parle Salomon, que toute affaire veut être traitée et négociée dans son temps : n'y aurait-il que l'affaire du salut qui fut exceptée de cette règle?

Ah! mes chers auditeurs, voilà le grand scandale du christianisme. Si nous sommes attaqués d'une maladie, nous étudions tous les temps, nous les observons avec exactitude, nous ne remettons point à demain ce qui se peut faire aujourd'hui, et tout notre soin est de bien profiter, dans le cours du mal, de certains moments critiques et décisifs : ainsi en usons-nous pour le salut du corps. Mais s'agit-il de notre âme frappée de la maladie la plus mortelle, qui est le péché, et infectée de la contagion d'une habitude vicieuse dont il la faut guérir? nous vivons tranquilles et sans inquiétude : J'y mettrai ordre, disons-nous, mais rien ne me presse; je ne suis pas encore en état, et je trouverai toujours le temps d'y penser. Vous le trouverez, chrétiens; mais qui vous l'a dit? je veux qu'il vous reste encore des années, et même plusieurs années de vie : qui sait si dans ces années qui vous restent, il y aura pour vous un jour de salut? Souvenons-nous, mes frères, conclut saint Bernard, ramassant en deux mots tout le fond de cette première partie, souvenons-nous qu'il y a des temps et des moments que le Père céleste s'est réservés, et qu'il ne nous appartient pas même de connaître, bien loin que nous en puissions disposer : *Tempora et momenta quæ Pater posuit in suâ potestate* (Act. 1). Or,

ces moments, dans la doctrine de tous les Pères, sont ceux de la conversion et du salut. Souvenons-nous, que comme il n'a pas plu à Dieu d'envoyer en toute sorte de temps un Rédempteur et un Messie pour le salut général du monde ; que comme il ne lui a pas plu de répandre sur les royaumes et sur les nations la lumière de l'Evangile dans tous les temps, aussi ne lui plaît-il pas de convertir en particulier chaque pécheur dans tous les moments. Souvenons-nous et comprenons bien qu'il veut nous sauver plus spécialement dans un temps que dans un autre; et qu'ayant pour cela des moments de choix, le plus grand de tous les malheurs est que ces moments nous échappent, et que nous les négligions. N'oublions jamais les étonnantes paroles du Sauveur, lorsqu'il pleure sur Jérusalem, ou plutôt, comme je vous le disais hier, sur les pécheurs dont cette ville infortunée était la figure. Il la regarda avec compassion, non point parce qu'elle devait être détruite par les Romains, non point parce qu'elle était à la veille de la ruine la plus entière, non point parce que ses enfants allaient être, comme Caïn, exterminés de la terre; le dirai-je? non point même parce que le Saint des saints devait bientôt y être condamné à la mort, et à la mort la plus honteuse et la plus cruelle : mais parce qu'elle n'avait pas connu le jour de salut qui lui était donné, et où le Seigneur lui apportait la paix : *Quia si cognovisses et tu, et quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi* (Luc. 19). Voilà ce qui fit verser des larmes au Fils de Dieu. Il n'imputa point la réprobation des Juifs au déicide abominable qu'ils allaient commettre dans sa personne, mais à l'aveuglement volontaire qui les empêchait de connaître le temps de la visite du Seigneur : *Eò quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ*. Or, nous le connaissons, chrétiens, ce temps de la visite de notre Dieu, ce jour qui nous est accordé : *In hâc die tuâ*. Nous le connaissons, et peut-être à l'instant que je vous parle, Dieu vous dit-il secrètement : Voici, pécheur, votre jour, voici le temps que j'ai destiné pour vous ; c'est aujourd'hui qu'il faut quitter cette vie libertine ; car je ne veux plus de retardement : *Ecce nunc tempus acceptabile* (II. Cor. 6). Mais que vous arrivera-t-il, mon cher auditeur, si vous consultez l'esprit du monde, au lieu de vous rendre attentif et docile à la voix de Dieu ? vous sortirez de cette prédication avec quelques bons désirs, mais désirs vagues et sans conséquence. Vous sentirez bien que Dieu vous aura visité; mais sa visite, par l'endurcissement de votre cœur, n'aura pas l'effet qu'il prétendait. On ne dira pas de vous que vous ne l'aviez pas connue; mais on pourra dire que la connaissant, vous en aurez abusé. Enfin, si votre conscience vous presse, après avoir cherché de vaines raisons pour colorer votre lâcheté, après avoir allégué tout ce que peut inventer la prudence charnelle, après vous être défendu par mille prétextes d'affaires qui vous occupent, et d'engagements que vous ne croyez pas encore pouvoir surmonter, vous renverrez à un autre temps ce qui devait avoir la préférence dans tous les temps, savoir, votre conversion. Et parce que, pour l'accomplir, il faut un jour de salut, et que, dans les principes

de la théologie, il n'y a qu'une grâce, je veux dire, une grâce privilégiée, qui puisse faire ce jour de salut, en vous assurant de ce jour, vous vous assurerez de cette grâce; et c'est ce que j'ai à combattre dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu est fidèle, dit le grand Apôtre : *Fidelis Deus* (II. Thes. 3) : et parce qu'il est fidèle pour nous, nous pouvons porter notre confiance jusqu'à nous assurer de lui. Mais il ne s'ensuit pas de là que nous ayons droit de compter sur lui à son préjudice même, ni que sa fidélité puisse jamais servir de fondement à notre témérité. Or, c'est néanmoins le faux principe sur lequel agit un pécheur du siècle, quand il diffère sa conversion, parce qu'il se flatte d'avoir un jour la grâce de la pénitence. Car se promettre cette grâce pour se maintenir dans l'habitude de son péché, prenez garde, s'il vous plaît, c'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; c'est vouloir qu'il soit fidèle aux dépens de tous ses intérêts; et tournant contre lui ses propres armes, c'est l'attaquer et le combattre par le plus aimable de tous ses attributs, qui est sa miséricorde; enfin, c'est vouloir que sa fidélité le rende, tout Dieu qu'il est, prévaricateur et fauteur de notre iniquité. Est-il une espérance plus vaine et une présomption plus criminelle?

C'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; et Dieu s'est déclaré, au contraire que quiconque le méprise sera méprisé : *Væ qui spernis; nonne et ipse sperneris* (Isaï. 33)? Malheur à vous qui méprisez la grâce de votre Dieu, parce que votre Dieu vous méprisera à son tour. Or, vous la méprisez, pécheur, cette grâce, lorsque, résistant à ses inspirations secrètes, et ne voulant pas encore vous soumettre à elle, vous ne laissez pas de compter sur son secours comme si elle vous était due. Mais Dieu vous méprisera à son tour, lorsque après avoir longtemps frappé à la porte de votre cœur, lassé de vos refus, il vous abandonnera enfin à vous-même, et il se retirera. Car c'est à vous que s'adressent ces admirables paroles de saint Paul : *An divitias bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis* (Rom. 2)? Est-ce ainsi, mon frère, que rebelle à Dieu, vous méprisez les richesses de sa bonté et de son infinie patience? *Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit* (*Ibid.*)? Ignorez-vous que c'est cette charité de Dieu qui vous sollicite, qui vous invite, mais inutilement et sans effet, à une prompte conversion? voilà le mépris que le pécheur fait de la grâce. Mais doutez-vous aussi, ajoute l'Apôtre, que, par votre dureté et votre impénitence, vous n'amassiez contre vous un trésor de colère pour le jour des vengeances et de la manifestation du jugement de Dieu? *Secundùm autem duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii Dei* (Rom. 2) : voilà le mépris que Dieu fait du pécheur. Appliquons-nous ceci, mes chers auditeurs; l'un et l'autre ne nous convient que trop. Car nous vou-

lons nous convertir dans un temps, ou imaginaire, ou réel, que chacun de nous se propose : réel, si nous y parvenons; imaginaire, si nous n'y parvenons pas. Mais, quoi qu'il en soit, rien de plus injurieux ni de plus outrageant pour Dieu que ce dessein prétendu de conversion.

En effet, nous voulons nous convertir quand nous serons rebutés du monde, ou plutôt quand le monde sera rebuté de nous; quand nous ne serons plus en état de goûter ses plaisirs, ni d'aspirer à ses honneurs. Nous voulons nous convertir quand les revers de la fortune et les disgrâces de la vie nous y forceront, quand l'hypocrisie même du siècle nous y portera, quand elle nous en fera un intérêt, quand il n'y aura plus rien de meilleur pour nous, je dis de meilleur dans les vues même de l'amour-propre. Vous, en particulier, femmes mondaines, vous voulez vous convertir quand vous aurez cessé de plaire à ces sacriléges adorateurs qui vous idolâtrent, quand l'âge aura effacé ce qui vous les attachait, quand le dégoût de vos personnes vengera Dieu, pour ainsi dire, du sacrilége encens qu'on vous aura prodigué, et que vous aurez reçu avec tant de complaisance. Enfin, mes frères, nous voulons nous convertir quand nous ne pourrons plus nous en défendre, quand le glaive de Dieu nous poursuivra, quand une violente maladie nous aura conduits aux portes de la mort, quand, par le nombre des années, nous ne serons plus maîtres de réparer le passé et de travailler au présent, quand la faiblesse de la nature servira de prétexte à nos lâchetés et de voile à notre impénitence, quand nous n'aurons plus rien à offrir à Dieu, et que nous serons presque dans une impuissance absolue de faire quelque chose pour lui; car ne sont-ce pas là les projets de la prudence humaine? Et sans rien dire ici des risques terribles que nous courons par là, n'ayons égard qu'au seul intérêt de Dieu et au mépris que nous faisons de sa grâce : en vérité, mes chers auditeurs, ces projets de conversion conviennent-ils à une créature qui n'a pas tout-à-fait perdu l'idée de Dieu? est-ce traiter Dieu en Dieu? se contentera-t-il que nous lui donnions les restes du monde? qu'après nous être lassés dans la voie d'un libertinage opiniâtre, nous venions à lui présenter un cœur infecté de vices et de passions, un corps usé de débauches, un esprit corrompu de fausses maximes? Non, sans doute; et pour l'honneur de sa grâce, dont il est jaloux, il saura punir ce mépris; et comment? apprenez-le. Car, si nous l'en croyons lui-même, après que nous l'aurons ainsi outragé, il nous rejettera; nous le chercherons, et nous ne le trouverons plus; nous voudrons être à lui, et il ne voudra plus être à nous; ou plutôt, nous ne pourrons plus même le vouloir, parce que nous ne l'aurons pas voulu quand il nous était facile de le pouvoir. Nous ne laisserons pas d'être persuadés plus que jamais qu'il faut enfin nous déterminer, qu'il n'est plus temps de remettre cette conversion, dont nous verrons malgré nous que le terme expire; mais qui sait si Dieu, se tournant contre nous, ne nous dira point alors comme à ces Juifs dont il est parlé au premier chapitre d'Isaïe : Retirez-vous, et ne

paraissez point devant mes autels pour me faire une offrande indigne de moi ; je ne vous connais plus, et vos sacrifices me sont à charge. Comme roi des siècles et monarque éternel, je voulais les prémices de vos années : je voulais ces années de prospérité, qui furent pour vous des années de dissolution ; je voulais ces années de santé, que vous avez consumées dans le repos oisif d'une vie molle et paresseuse ; je voulais cette jeunesse dont vous avez fait le scandale de tant d'âmes ; je voulais cet âge mûr qui s'est passé dans les intrigues de votre ambition démesurée : vous avez sacrifié tout cela au monde, et vous l'avez fait dans l'assurance que ce serait assez de m'en offrir quelques débris ; et moi, je vous dis que ces oblations me sont odieuses, et qu'il est de ma gloire de les réprouver : *Solemnitates vestras odivit anima mea ; facta sunt mihi molesta, laboravi sustinens* (Isaï. 1). Ainsi parlait le Seigneur, et ainsi se comporte-t-il tous les jours à l'égard de certains pécheurs après les délais criminels qu'ils ont apportés à leur conversion.

J'ai dit de plus, que s'assurer de la grâce en différant sa conversion, c'était combattre Dieu par ses propres armes, et se servir de sa fidélité et de sa miséricorde contre lui-même. Pourquoi cela ? ne le voyez-vous pas, chrétiens ? pécher contre Dieu, parce que Dieu est bon, ne cesser point de l'outrager, parce qu'il ne se lasse point de nous supporter ; dire : Je ne veux pas encore changer de vie, parce que la miséricorde de Dieu n'est pas encore épuisée, et je veux continuer dans mon désordre, parce qu'il est toujours dans la volonté de me sauver ; n'est-ce pas employer contre lui ses attributs, et abuser, pour l'offenser, de sa grâce même ? Car enfin, dit saint Chrysostome, si Dieu usait de ses droits, et s'il était à notre égard ce qu'il pourrait être avec justice, un Dieu sévère, un Dieu inflexible, qui fît immédiatement succéder la peine au péché : s'il nous traitait comme ce créancier impitoyable de l'Evangile traita son débiteur, et que, sans nous accorder aucun délai, il nous pressât de lui rendre ce que nous lui devons : *Redde quod debes* (Matth. 26), que ferions-nous ? Nous obéirions sur l'heure même à un commandement si rigoureux. Il n'y aurait point parmi nous de pécheur qui ne pliât d'abord sous le joug de la loi de Dieu. On verrait ces prétendus esprits forts recourir les premiers au tribunal de la pénitence : non plus par cérémonie, mais en effet ; non plus après des années entières de délibération, mais dès que leur conscience, par un remords salutaire, les avertirait du danger de leur état ; tous les hommes seraient dans le devoir : pourquoi ? parce qu'ils auraient affaire à un Dieu également prompt et terrible dans ses vengeances. D'où vient donc qu'on remet, et qu'on ne veut se convertir qu'à l'extrémité ? c'est qu'on se repose sur l'idée qu'on a d'un Dieu patient et toujours prêt à donner sa grâce. Mais, Seigneur, s'écriait saint Ambroise, permettez-moi de m'en plaindre à vous pour vous-même. C'est cette patience qui semble autoriser contre vous les pécheurs de la terre. Sans elle, vous seriez mieux servi ; sans elle, on vous reconnaîtrait tel que vous êtes. Que ne vous déclarez-vous ?

que ne prenez-vous votre cause en main? que ne vous levez-vous dans l'ardeur de votre colère pour dompter ces âmes fières et indociles, en les réduisant au choix, ou d'une prochaine conversion, ou d'une inévitable damnation? Mais que dis-je, ô mon Dieu! poursuivait ce saint docteur? Pardonnez-moi si je m'ingère à examiner votre conduite, et si je parais vouloir prescrire des bornes à votre miséricorde, moi qui dois tout à cette miséricorde sans bornes, puisqu'il y a longtemps que je serais la victime des flammes éternelles, si elle ne m'avait pas attendu. Je parle en homme, Seigneur, et vous agissez en Dieu. Selon mes pensées, il vous serait plus avantageux de perdre des rebelles; mais, selon les vôtres, il vous est plus glorieux de suspendre vos coups et d'arrêter votre justice. Ainsi ce Père expliquait-il à Dieu ses sentiments. Mais d'ailleurs, s'adressant au pécheur : Vous, mon frère, lui disait-il, n'êtes-vous pas bien coupable de vouloir moins faire pour un Dieu bon que pour un Dieu inflexible? Car tel est votre procédé. Pour un Dieu inflexible, vous renonceriez dès maintenant à votre péché; et pour un Dieu bon, vous vous contentez de former de vains projets, et d'y vouloir un jour renoncer. Pour un Dieu sans rémission, vous produiriez des fruits de pénitence, et pour un Dieu patient, vous ne donnez que des paroles. Or, je prétends, chrétiens, que dans cette disposition, se répondre de Dieu et de sa grâce, c'est le dernier excès de l'aveuglement.

Enfin, j'ai dit que de compter ainsi sur la grâce, c'est vouloir que Dieu se rende fauteur et complice de nos désordres. Car il le serait évidemment, s'il supportait les pécheurs avec cette patience qui tient de l'insensibilité, et si, malgré leur rébellion, sa grâce leur était toujours promise. Et voilà sur quoi Tertullien se fondait pour appuyer ses sentiments erronés touchant la pénitence. J'avoue, chrétiens, et je vous l'ai déjà fait remarquer dans un autre discours, que Tertullien sur cette matière porta trop loin son zèle; mais ne craignons-nous point de tomber dans une autre erreur par les fausses et présomptueuses idées que nous nous formons de la bonté de Dieu, et par l'abus que nous en faisons pour nous entretenir dans le crime et pour fomenter notre iniquité? Bien loin que nous puissions alors faire fond sur la grâce, je prétends, avec saint Ambroise, que notre présomption serait pour Dieu une espèce d'engagement à nous abandonner : pourquoi? afin de justifier sa providence et de mettre sa sainteté à couvert de tout reproche. Affreux engagement, qui intéresserait Dieu à notre éternelle réprobation! Sur quoi donc enfin comptera le pécheur? sur sa volonté? Faisons-lui voir que cette espérance n'est pas moins trompeuse que les autres, et concluons par cette troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un effet du péché, chrétiens, et Dieu l'a ainsi permis, que l'homme en soit réduit à cet état de misère, de ne pouvoir pas même s'assurer de sa volonté propre. De toutes les choses du monde, c'est

celle qui, naturellement, devrait plus être en son pouvoir, et néanmoins, de toutes les choses du monde, c'est celle dont il a plus lieu de se défier. S'il fallait risquer le salut, disait saint Bernard, je croirais bien moins hasarder du côté de la grâce de Dieu, qui ne dépend pas de moi, que du côté de ma volonté, qui en dépend. Et voici la raison qu'il en apportait : Parce que le secours de Dieu, disait-il, vient d'un principe qui de soi est éternel et immuable, au lieu que ma volonté est l'inconstance et la fragilité même. Dieu veut parfaitement ce qu'il veut; et moi souvent à peine sais-je bien ce que je veux et ce que je ne veux pas. Mais ne puis-je pas disposer de ma volonté? Il est vrai, reprend saint Bernard, et c'est justement pour cela même que je dois craindre. Si Dieu m'avait ôté ce pouvoir, et qu'il se fut rendu absolument et uniquement maître de ma volonté, je serais en assurance; mais il a voulu que cette volonté dépendît encore de moi, et qu'elle fût sujette à mes légèretés, à mes irrésolutions, à mes caprices, et voilà ce qui me fait trembler. Or, si saint Bernard parlait de la sorte, que doit penser un homme du monde qui ne veut pas actuellement se convertir, dans la vue qu'il se convertira un jour, et dans l'espérance de changer quand il voudra de sentiment et de conduite? Voyez comment il raisonne, et comment il se contredit lui-même. Il se promet qu'il fera dans quelque temps effort pour sortir de son péché, et il avoue que dès maintenant il se sent trop faible pour y réussir. Il se flatte qu'après quelques années, il aura assez d'empire sur son cœur pour le dégager de cette passion, et il reconnaît que cette passion le domine déjà tellement, qu'il lui est presque impossible de la vaincre. Contradiction évidente. Quoi! mon frère, lui répond saint Augustin, vous êtes dès à présent trop faible pour vous soutenir, et vous vous relèverez après que vous vous serez toujours affaibli davantage? A mesure que vous avancez dans le chemin du vice, les forces de votre âme, je dis les forces même naturelles, diminuent, et l'expérience ne nous l'apprend que trop. Autrefois vous résistiez, et cet heureux tempérament que Dieu vous avait donné, soutenu de la grâce, surmontait sans peine la violence du mal; mais le mal, j'entends l'habitude du péché, a tellement prévalu, qu'elle ne trouve presque plus de résistance : vous succombez aisément, fréquemment, et pour excuser vos chutes continuelles, vous les attribuez à votre faiblesse. Que sera-ce donc quand vous aurez encore langui plus longtemps dans l'état de votre infirmité? Dire que vous serez capable de vous relever, n'est-ce pas vous méconnaître et prendre plaisir à vous tromper vous-même?

D'autant plus, ajoute saint Grégoire pape, que ces pécheurs qui diffèrent leur conversion, la remettent enfin jusqu'à un temps où il leur est, en quelque manière, impossible de changer sincèrement de volonté. Quel est-il ce temps? la fin de la vie, et souvent le jour même de la mort. Car, dites-moi, mes chers auditeurs, si nous pouvons prétendre avec raison, qu'à ces derniers moments nous agirons par les vues de Dieu? Toutefois ôtez ces vues de Dieu, toutes les vo-

lontés et tous les désirs imaginables ne suffisent pas pour vous sauver. Or, je vous demande : Est-il aisé d'agir par de semblables motifs, quand on est réduit à la plus extrême et à la plus pressante nécessité, qui est celle de la mort? Quitter le péché quand on ne le peut plus commettre; renoncer aux occasions, quand on n'est plus maître de les rechercher; mourir au monde, quand le monde est déjà mort pour nous, est-ce là cette pénitence surnaturelle, si puissante sur le cœur de Dieu, et qui le fléchit immanquablement? Je ne dis point les obstacles infinis dont la volonté du pécheur est combattue, ses forces épuisées, ses sens assoupis, son esprit égaré, sa mémoire troublée, la douleur qui le saisit; en sorte que l'âme occupée toute entière du mal présent, est incapable de réfléchir sur le passé et de délibérer sur l'avenir. Mais je veux qu'elle ait toute l'attention et tout le discernement nécessaire, encore une fois, est-il facile à un homme de devenir à la mort ce qu'il n'a jamais été pendant la vie; de prendre des inclinations toutes nouvelles, de commencer à haïr ce qu'il a toujours aimé, de commencer à aimer ce qu'il a toujours haï? ne serait-ce pas un prodige? Voilà néanmoins sur quoi l'espérance de tous les pécheurs est fondée. Ils sont convaincus que ce miracle se fera en eux; ils se connaissent bien, disent-ils, et dès qu'ils le voudront ou qu'ils penseront à le vouloir, rien ne leur résistera; quelque mondaine, quelque déréglée qu'ait été leur vie, ils se transformeront tout à coup en d'autres hommes. Jugez si vous devez les en croire, et s'il y a pour vous de la sûreté dans une pareille conduite.

Ah! chrétiens, attachons-nous plutôt au conseil que nous donne le grand Apôtre, et au commandement qu'il nous fait de ne pas recevoir en vain le don de Dieu qui nous est aujourd'hui présenté. Le temps est favorable, la grâce abondante, la disposition même de nos esprits et de nos cœurs avantageuse. Qu'attendons-nous, et que nous reste-t-il, sinon de profiter de ces heureuses conjonctures? Le temps favorable : car c'est un temps de renouvellement pour tous les chrétiens; un temps qui réveille les plus assoupis, qui ranime les plus languissants et les plus froids; un temps où les plus endurcis auraient honte de ne pas donner des marques de leur religion, où la piété publique triomphe du respect humain, et où le libertinage confondu, devient scandaleux et odieux; un temps où les âmes timides peuvent avec honneur se déclarer, et où le monde même ne s'étonne point des conversions qui paraissent dans le christianisme. Pour combien de pécheurs ce saint temps n'a-t-il pas été l'occasion d'une pénitence parfaite? Pour combien d'âmes, qui semblaient désespérées, n'a-t-il pas été, si je puis parler de la sorte, un temps de crise? temps de crise, où la foi presque éteinte et à demi-morte ressuscite, revit, et opère les plus grandes merveilles. Mais, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu! temps de crise qui décide souvent ou de la vie ou de la mort, ou du salut ou de la damnation. Qui sait si cette pâque ne sera pas la dernière pour vous; ou qui sait si Dieu voudra faire en votre faveur, à une autre pâque, les mêmes avances? La

grâce abondante : car l'Eglise nous ouvre tous ses trésors; elle veut nous appliquer tous les mérites de Jésus-Christ; elle nous appelle à son tribunal pour délier nos consciences; elle inspire à ses ministres un zèle tout nouveau; elle s'intéresse pour nous auprès de Dieu; et Dieu, écoutant encore sa miséricorde, et ne dédaignant pas de nous prévenir, nous offre ses secours les plus puissants. La disposition de nos esprits et de nos cœurs plus avantageuse : j'ose dire qu'il n'y a point de pécheur si obstiné, qui, dans ces jours de bénédiction, et spécialement sanctifiés par la piété des fidèles, ne fasse, malgré lui, certaines réflexions, et ne sente renaître au fond de son âme certains remords, certains désirs qui le ramèneraient à Dieu, s'il voulait faire quelque effort pour les suivre.

Allons donc, mes chers auditeurs, et ménageons des moments si précieux. Disons à Dieu, comme David : *Dixi*, *nunc cœpi* (Ps. 76); C'est, Seigneur, un dessein formé, et dès aujourd'hui je me mettrai en devoir de l'exécuter. Disons-lui, comme saint Augustin : *Serò te amavi;* Ah! Seigneur, je commence bien tard à vous aimer, et que serait-ce si je différais encore? Est-ce trop que de vous donner au moins quelques années qui me restent peut-être à vivre sur la terre, pour mériter de vivre éternellement avec vous dans la gloire, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE VENDREDI-SAINT.

Sur la Passion de Jésus-Christ.

Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt : nos autem prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam; ipsis autem vocatis Judæis atque Græcis, Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam.

Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs, et qui paraît une folie aux Gentils; mais qui est la force de Dieu, et la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit d'entre les Gentils, soit d'entre les Juifs. (I. Corinth., ch. 1.)

SIRE,

Si jamais les prédicateurs pouvaient, avec quelque sujet apparent, rougir de leur ministère, ne serait-ce pas en ce jour, où ils se voient obligés de publier les humiliations étonnantes du Dieu qu'ils annoncent, les outrages qu'il a reçus, les faiblesses qu'il a ressenties, ses langueurs, ses souffrances, sa passion, sa mort? Cependant, disait le grand Apôtre, malgré les ignominies de la croix, je ne rougirai jamais de l'Evangile de mon Sauveur; et la raison qu'il en apporte est

aussi surprenante, et même encore plus surprenante que le sentiment qu'il en avait : C'est que je sais, ajoutait-il, que l'Evangile de la Croix est la vertu de Dieu pour tous ceux qui sont éclairés des lumières de de la foi : *Non erubesco Evangelium; virtus enim Dei est omni credenti* (Rom. 1). Non-seulement saint Paul n'en rougissait point, mais il s'en glorifiait. Car, à Dieu ne plaise, mes frères, écrivait-il aux Galates, que je fasse jamais consister ma gloire dans aucune autre chose que dans la croix de Jésus-Christ : *Mihi autem absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* (Gal. 6). Bien loin que la croix lui donnât de la confusion dans l'exercice de son ministère, il prétendait que pour soutenir son ministère avec honneur, le plus infaillible moyen était de prêcher la croix de l'Homme-Dieu; et qu'en effet il n'y avait rien dans tout l'Evangile, de plus grand, de plus merveilleux, de plus propre même à satisfaire des esprits raisonnables et sensés, que ce profond et adorable mystère. Car voilà le sens littéral de ce passage tout divin que j'ai choisi pour mon texte : *Judæi signa petunt, et Græci sapientiam quærunt* (I. Cor. 1); Les Juifs incrédules demandent qu'on leur fasse voir des miracles; les Grecs vains et superbes, se piquent de chercher la sagesse : les uns et les autres s'obstinent à ne vouloir croire en Jésus-Christ qu'à ces deux conditions. Et moi, dit l'Apôtre, pour confondre également l'incrédulité des uns et la vanité des autres, je me contente de leur prêcher Jésus-Christ même crucifié : pourquoi? parce que c'est par excellence le miracle de la force de Dieu, et tout ensemble, le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu. Miracle de la force de Dieu, qui seul doit tenir lieu aux Juifs de tout autre miracle : *Christum crucifixum Dei virtutem.* Chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, qui seul est plus que suffisant pour soumettre les Gentils au joug de la foi, et pour les faire renoncer à toute la sagesse mondaine : *Christum crucifixum Dei sapientiam.*

Admirable idée que concevait le Docteur des nations, se représentant toujours la passion du Sauveur des hommes comme un mystère de puissance et de sagesse. Or, c'est à cette idée, chrétiens, que je m'attache, parce qu'elle m'a paru, d'une part, plus propre à vous édifier, et de l'autre plus digne de Jésus-Christ, dont j'ai à vous faire aujourd'hui l'éloge funèbre : car il ne s'agit pas ici de pleurer la mort de cet Homme-Dieu; nos larmes, si nous en avons à répandre, doivent être réservées pour un autre usage, et nous ne pouvons ignorer quel est cet usage que nous en devons faire, après que Jésus-Christ lui-même nous l'a si positivement et si distinctement marqué, lorsque allant au Calvaire, il dit aux filles de Jérusalem : Ne pleurez point sur moi, mais sur vous. Il ne s'agit pas, dis-je, de pleurer sa mort, mais il s'agit de la méditer, il s'agit d'en approfondir le mystère, il s'agit d'y reconnaître le dessein de Dieu ou plutôt l'ouvrage de Dieu, il s'agit d'y trouver l'établissement et l'affermissement de notre foi; et c'est, avec la grâce de mon Dieu, ce que j'entreprends. On vous a cent fois touchés et attendris par le récit douloureux de la

passion de Jésus-Christ, et je veux, moi, vous instruire. Les discours pathétiques et affectueux que l'on vous a faits, ont souvent ému vos entrailles, mais peut-être d'une compassion stérile, ou, tout au plus, d'une componction passagère, qui n'a pas été jusqu'au changement de vos mœurs; mon dessein est de convaincre votre raison, et de vous dire quelque chose encore de plus solide, qui, désormais, serve de fond à tous les sentiments de piété que ce mystère peut inspirer. En deux mots, mes chers auditeurs, qui vont partager cet entretien, vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa faiblesse; et moi je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paraître toute l'étendue de sa puissance : ce sera la première partie. Le monde, jusqu'à présent, n'a regardé ce mystère que comme une folie, et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse : ce sera la seconde partie.

Donnez-moi, Seigneur, pour traiter dignement un si grand sujet, ce zèle dont fut rempli votre Apôtre, quand vous le choisîtes pour porter votre nom aux rois, et pour leur faire révérer, dans l'humiliation même de votre mort, la divinité de votre personne. Je ne parle pas ici, comme saint Paul, à des Juifs, ni à des Gentils; je parle à des chrétiens de profession, mais parmi lesquels on voit tous les jours des faibles dans la foi, qui, pleins des maximes du siècle, et consultant trop la prudence humaine, ne laissent pas, quoique chrétiens, d'être quelquefois troublés et même tentés sur l'incontestable vérité de leur religion, quand on leur représente le Dieu qu'ils adorent comblé d'opprobres et expirant sur une croix. Or, c'est pour cela que je dois les fortifier, en leur faisant connaître le don de Dieu, caché dans le mystère de votre mort, et en relevant dans leur idée vos faiblesses apparentes. Soutenez-moi donc, ô mon Dieu! mais, au même temps, donnez à mes auditeurs cette docilité avec laquelle ils doivent entendre votre parole, pour être, non-seulement persuadés, mais convertis et sanctifiés. Je vous la demande, Seigneur, cette grâce, et je l'obtiendrai par les mérites de votre croix même ; car, oubliant aujourd'hui Marie, je n'envisage que votre croix, notre unique espérance, et je vais lui rendre d'abord l'hommage et le culte que lui rend solennellement toute l'Eglise, en lui disant : *O crux, ave.*

PREMIÈRE PARTIE.

Qu'un Dieu, comme Dieu, agisse en maître et en souverain, qu'il ait créé, d'une parole, le ciel et la terre, qu'il fasse des prodiges dans l'univers et que rien ne résiste à sa puissance, c'est une chose, chrétiens, si naturelle pour lui, que ce n'est presque pas un sujet d'admiration pour nous; mais qu'un Dieu souffre, qu'un Dieu expire dans les tourments, qu'un Dieu, comme parle l'Ecriture, goûte la mort, lui qui possède seul l'immortalité, c'est ce que, ni les anges, ni les hommes, ne comprendront jamais. Je puis donc bien m'écrier avec

le prophète : *Obstupescite cœli* (Jerem. 2); O cieux, soyez-en saisis d'étonnement ! car, voici ce qui passe toutes nos vues, et ce qui demande toute la soumission et toute l'obéissance de notre foi; mais aussi est-ce dans ce grand mystère que notre foi a triomphé du monde : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* (I. Joan. 5). Il est vrai, chrétiens, Jésus-Christ a souffert, et il est mort. Mais, en vous parlant de sa mort et de ses souffrances, je ne crains pas d'avancer une proposition que vous traiteriez de paradoxe, si les paroles de mon texte ne vous avaient disposés à l'écouter avec respect ; et je prétends que Jésus-Christ a souffert, et qu'il est mort en Dieu, c'est-à-dire, d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un Dieu ; d'une manière tellement propre de Dieu, que saint Paul, sans autre raison, a cru pouvoir dire aux Juifs et aux Gentils : Oui, mes frères, ce Crucifié que nous vous prêchons, cet Homme dont la mort vous scandalise, ce Christ qui vous a paru au Calvaire, frappé de la main de Dieu et réduit dans la dernière faiblesse, est la vertu de Dieu même. Ce que vous méprisez en lui, c'est ce qui nous donne de la vénération pour lui ; il est notre Dieu, et nous n'en voulons point d'autre marque ni d'autre preuve que sa croix : voilà le précis de la théologie de saint Paul, que vous n'avez peut-être jamais bien comprise, et que j'entreprends de vous développer. Entrons, chrétiens, dans le sens de ces divines paroles : *Christum crucifixum Dei virtutem*, et tirons-en tout le fruit qu'elles doivent produire dans nos âmes, pour notre édification.

Je dis que Jésus-Christ est mort d'une manière qui ne pouvait convenir qu'à un Homme-Dieu : la seule exposition des choses va vous en convaincre. En effet, un homme qui meurt après avoir prédit lui-même clairement et expressément toutes les circonstances de sa mort; un homme qui meurt en faisant actuellement des miracles, et les plus grands miracles, pour montrer qu'il n'y a rien que de surhumain et de divin dans sa mort ; un homme dont la mort, bien considérée, est elle-même le plus grand de tous les miracles, puisque, bien loin de mourir par défaillance, comme le reste des hommes, il meurt, au contraire, par un effort de sa toute-puissance; mais, ce qui surpasse tout le reste, un homme qui, par l'infamie de sa mort, parvient à la plus haute gloire, et qui, expirant sur la croix, triomphe, par sa croix même, du prince du monde, dompte par sa croix l'orgueil du monde, érige sa croix sur les ruines de l'idolâtrie et de l'infidélité du monde; n'est-ce pas un homme qui meurt en Dieu, ou, si vous voulez, en Homme-Dieu ? Et voilà sur quoi s'est fondé l'Apôtre, en disant que cet homme mort sur la croix était, non pas le ministre de la vertu de Dieu, mais la vertu même de Dieu incarnée : *Christum crucifixum Dei virtutem*. Ne séparons point ces quatre preuves, et vous avouerez qu'il n'y a point d'esprit raisonnable, ni même d'esprit opiniâtre qui n'en doive être touché. Venons au détail.

Non, chrétiens, il n'appartient qu'à un Dieu de pénétrer dans l'avenir, jusqu'à l'avoir absolument en sa puissance, et jusqu'à pouvoir dire infailliblement et en maître : Cela sera, quoique la chose dépende

d'une infinité de causes libres qui y doivent concourir; il n'appartient qu'à un Dieu de connaître distinctement et par soi-même le fond des cœurs, et d'en révéler les plus intimes secrets, les intentions les plus cachées, jusqu'à savoir mieux ce qui est, ou ce qui sera dans la pensée et dans la volonté de l'homme, que l'homme même. Or, c'est ce qu'a fait Jésus-Christ à l'égard de sa passion et de sa mort. Je m'explique : à l'entendre parler de sa passion, longtemps avant sa passion même, et sans que les Juifs eussent encore formé nul dessein contre lui, on dirait qu'il en parle comme d'un événement déjà arrivé, et dont il raconte l'histoire, tant il est exact à en marquer jusques aux moindres circonstances; et à le voir, le jour de sa mort, subir les différents supplices qu'il endure, on croirait que les bourreaux qui le tourmentent sont moins les exécuteurs des jugements rendus contre sa personne, que de ses prédictions. Enfin, disait-il à ses apôtres, pour les préparer à ce douloureux mystère, nous allons à Jérusalem, et tout ce qui a été dit du Fils de l'Homme va s'accomplir : car ce Fils de l'Homme (c'était la qualité qu'il se donnait), ce Fils de l'Homme que vous voyez, et qui vous parle, sera livré aux Gentils; il sera outragé, insulté, fouetté, crucifié; on lui crachera au visage, il mourra dans l'opprobre, et il ressuscitera le troisième jour. Prenez garde, chrétiens, à la réflexion que fait ici saint Chrysostome. Il y avait déjà des siècles entiers que les prophètes, qui furent dans l'ancienne loi les précurseurs du Messie, avaient publié toutes ces particularités. Comme l'obstacle principal qui devait un jour détourner les esprits mondains de croire en Jésus-Christ, était le prétendu scandale que leur causerait l'ignominie de sa mort, Dieu, par une singulière providence, avait révélé aux prophètes, que la mort, quoique ignominieuse, de ce Messie, serait, dans la plénitude des temps, le souverain remède du péché, la réparation solennelle du péché, l'excellent moyen du salut et de la rédemption du monde; afin que la prophétie, témoignage invincible de la divinité, rendît les ignominies mêmes de cette mort, non-seulement vénérables, mais adorables, et que les hommes, dans cette vue, bien loin de s'en scandaliser, fussent persuadés qu'il n'y avait rien dans la passion du Sauveur, qui ne fût au-dessus de l'homme. Car voilà, dit saint Chrysostome, quel était le dessein de Dieu, lorsque, dans l'Ancien Testament, il faisait parler Isaïe des souffances de Jésus-Christ avec autant de certitude, et dans des termes aussi précis que les évangélistes en ont ensuite parlé dans le Nouveau. Mais ce dessein de Dieu était encore bien plus sensible, et la preuve beaucoup plus convaincante et plus touchante dans la prédiction immédiate qu'en faisait Jésus-Christ lui-même : car c'est moi, disait-il à ses disciples, en les entretenant de sa mort prochaine, c'est moi qui suis cet homme de douleurs annoncé par Isaïe; c'est moi qui vais remplir jusqu'à un point tout ce qui en est écrit. Nous voici arrivés au terme de la consommation des choses, et vous en allez être les spectateurs et les témoins; mais il m'importe que, dès maintenant, vous en soyez avertis, afin que, dans la suite, vous n'en soyez point troublés.

Aussi, tout ce que cet adorable Sauveur leur avait marqué des livres de Moïse et des prophètes, comme se rapportant à lui, s'exécuta-t-il bientôt après et à la lettre, dans la sanglante catastrophe de sa passion et de sa mort. Ce fut en conséquence et en vertu de ces divines prophéties, dont il était personnellement le sujet, que les Juifs, au lieu de le juger selon leur loi, puisqu'il était juif, le livrèrent à Pilate, qui était gentil; que les soldats, contre toutes les formes de la justice, ajoutant à ce que portait l'arrêt de sa condamnation, l'insulte et l'inhumanité, lui crachèrent au visage et le meurtrirent de soufflets; que, jusques aux moindres circonstances du prix auquel il devait être vendu, de l'emploi qu'on devait faire de cet argent, du partage de ses habits et de sa robe jetée au sort, du fiel qu'on lui présenta, les Ecritures, qu'il s'était lui-même appliquées, furent, à ce qu'il semble, la règle de tout ce que ses ennemis attentèrent contre lui; comme s'il n'eût souffert que pour justifier ces oracles, prononcés tant de siècles avant qu'il eût paru au monde : *Ut adimplerentur Scripturæ* (Matth. 26); *Ut impleretur sermo quem dixerat* (Joan. 13). Argument si solide et si fort qu'il n'en fallut pas davantage pour la conversion de ce fameux eunuque, trésorier de la reine d'Ethiopie, dont il est parlé au livre des Actes, et à qui saint Philippe, diacre, expliqua la merveille que je vous prêche. Toutes ces prophéties, et bien d'autres, littéralement et ponctuellement vérifiées dans la passion de Jésus-Christ l'obligèrent à reconnaître ce Messie promis de Dieu et envoyé dans la plénitude des temps. Nous, mes chers auditeurs, nous, revêtus du caractère de chrétiens, en serions-nous moins touchés; et ce qui a suffi pour convaincre un homme que la lumière de l'Evangile n'avait point encore éclairé, serait-il trop faible pour nous confirmer dans la foi que nous professons ? Je dis le même du secret des cœurs, dont Jésus-Christ, dans sa passion, fit bien voir qu'il était le maître : il prédit à ses Apôtres qu'un d'entre eux le trahirait, et Judas y pensait actuellement et le trahit; il prédit à saint Pierre qu'il le renoncerait, et saint Pierre le renonça en effet; il lui prédit que, malgré sa chute, sa foi ne manquerait point, et la foi de saint Pierre n'a pas manqué; il lui prédit qu'après sa conversion il affermirait ses frères, et sa conversion, dans la suite, les affermit tous; il prédit à Madeleine que l'action qu'elle venait de faire, en répandant sur sa tête un parfum précieux, serait louée et prêchée dans tout le monde, et dans tout le monde on en parle encore aujourd'hui; il prédit à Jérusalem, en pleurant sur elle, qu'elle serait détruite et ruinée de fond en comble, et Jérusalem fut assiégée, pillée, renversée par les Romains, sans qu'il en restât pierre sur pierre. Cette science des choses futures et des secrets les plus impénétrables n'était-elle pas évidemment la science d'un Dieu? *Scrutans corda et renes Deus* (Ps. 7); et un homme qui mourait de la sorte, révélant et manifestant ce qui n'était ni ne pouvait être connu que de Dieu, n'avait-il pas toute la puissance et toute la vertu de Dieu même? *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Mais ce que j'ajoute doit faire encore plus d'impression sur vous. Il meurt, cet Homme-Dieu, faisant des miracles; et quels miracles? Ah! chrétiens, y en eût-il jamais, et jamais y en aura-t-il de plus éclatants? Tout mourant qu'il est, il fait trembler la terre, il ouvre les sépulcres, il ressuscite les morts, il déchire le voile du temple, il obscurcit le soleil : prodiges aussi surprenants qu'inouïs : prodiges dont les soldats furent tellement émus, qu'ils s'en retournèrent convertis; mais du reste, remarque saint Augustin, convertis par l'efficace du même sang qu'ils avaient répandu : *Ipso redempti sanguine quem fuderunt.* Que dis-je, que saint Matthieu n'ait pas rapporté en termes exprès? *Viso terræ motu, et his quæ fiebant, timuerunt valdè, dicentes : Verè filius Dei erat iste* (Psal. 7). Je sais qu'il s'est trouvé jusque dans le christianisme des impies, plus ennemis de Jésus-Christ que les Juifs et les païens mêmes, qui n'ont point eu honte de contester la vérité de ces miracles, prétendant qu'ils pouvaient être supposés; que, par un dessein formé, les évangélistes avaient pu s'accorder entre eux pour les publier à la gloire de leur maître. Mais c'est ici que l'impiété, pour me servir du terme de l'Ecriture, se confond elle-même, et qu'en s'élevant contre Dieu, elle fait paraître autant d'ignorance que de malignité. Car, sans examiner combien ce doute est téméraire, puisqu'il n'a point d'autre fondement que la prévention et l'esprit de libertinage, il faudrait montrer, dit saint Augustin, quel intérêt auraient eu les évangélistes à publier ces miracles de Jésus-Christ, s'ils eussent été persuadés que c'étaient de faux miracles. N'est-il pas évident que tout le fruit qu'ils en devaient attendre et qui leur en revint, fut la haine publique, les persécutions, les fers, les tourments les plus cruels? Bien loin donc de croire qu'ils eussent pris plaisir à inventer et à débiter ces miracles dont ils auraient connu la fausseté, il faudrait plutôt s'étonner que, les ayant même connus pour vrais, ils eussent eu assez de force pour en rendre, aux dépens de leur propre vie, le témoignage qu'ils en ont rendu. De plus, poursuit saint Augustin, le style seul dont les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus-Christ et de sa passion, leur simplicité, leur naïveté; ne marquant ni indignation contre les Juifs, ni compassion pour leur Maître; parlant de lui comme en auraient parlé les hommes du monde les plus indifférents et les moins intéressés dans sa cause; racontant ses faiblesses dans le jardin, ses dégoûts, ses ennuis, ses frayeurs, le sanglant affront qu'il eut à essuyer dans le palais d'Hérode, et le mépris que ce prince lui témoigna; le traitement indigne qu'on lui fit chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate, et les racontant avec plus d'exactitude, et plus au long que ses miracles mêmes : cette sincérité, dis-je, fait bien voir qu'ils n'écrivaient pas en hommes passionnés et prévenus, mais en témoins fidèles et irréprochables de la vérité, dont ils furent les martyrs jusqu'à l'effusion de leur sang. Ce n'est pas tout : car si ces miracles étaient supposés, les Juifs, à qui il importait tant de découvrir l'imposture, et qui ne manquaient pas alors d'écrivains célèbres, n'eussent-ils pas pris soin d'en détromper le monde? ne se fussent-ils pas insurgés contre? et c'est

néanmoins ce qu'ils n'ont jamais fait, et ce qu'ils ne font pas même encore, puisque leurs propres auteurs, et Josèphe entre les autres, les démentiraient. Cette éclipse universelle, arrivée contre le cours de la nature, eut quelque chose de si prodigieux et de si remarquable, que Tertullien, deux siècles après, en parlait encore aux païens, magistrats de Rome, comme d'un fait dont ils conservaient la tradition dans leurs archives : *Cùm mundi casum relatum habetis in archivis vestris.* Ce fait même qu'on regardait comme un fait constant et avéré, surprit tellement Denys l'Aréopagite, ce sage de la gentilité, mais devenu un des plus fermes appuis et des plus grands ornements de notre religion, que tout éloigné qu'il était de la Judée, et plus encore de la connaissance de nos mystères, il en fut frappé jusqu'à reconnaître lui-même que ces ténèbres avaient été pour lui comme une source de lumière, ou l'avaient au moins disposé à recevoir avec soumission les vérités de la foi et les divines instructions de saint Paul. Que dirai-je de ce fameux criminel crucifié avec Jésus-Christ, et tout à coup converti par ce même Sauveur? Ce changement si subit, qui, d'un scélérat, fit un vaisseau d'élection et de miséricorde, pouvait-il être l'effet d'une persuasion humaine, et ne partait-il pas visiblement d'un principe surnaturel et divin? Si Jésus-Christ n'eût agi en Dieu, eût-il pu mourant sur la croix, faire connaître à ce malheureux et confesser sa divinité ? Et ce miracle de la grâce ne sert-il pas encore à confirmer tous les prodiges de la nature, dont le ciel et la terre comme de concert, honorèrent ce Dieu agonisant et expirant?

Mais, me direz-vous, les Pharisiens, malgré ces miracles, ne laissèrent pas de persister dans leur incrédulité. J'en conviens, mes chers auditeurs : mais, sans entrer sur ce point dans la profondeur et dans l'abîme des jugements de Dieu, toujours justes et saints quoique terribles et redoutables, vous savez quelle fut l'envie des Pharisiens contre Jésus-Christ, et vous n'ignorez pas ce que peut une telle passion pour aveugler les esprits et pour endurcir les cœurs. Quelque inconcevable qu'ait été l'obstination des Pharisiens, peut-être encore aujourd'hui trouverait-on dans le monde, et dans le monde chrétien, des hommes aussi incrédules, s'ils voyaient leurs ennemis faire des miracles, et qui plutôt attribueraient ces miracles à l'enfer, comme les Pharisiens attribuaient ceux du Sauveur du monde au prince des ténèbres, que de renoncer à leurs préjugés et à leur haine. Quoi qu'il en soit, reprend saint Chrysostome, c'est par là même que commença la réprobation des Pharisiens; et ce mystère de la prédestination et de la réprobation divine parut en ce que les mêmes miracles qui convertirent les soldats et une grande foule de peuple, ne servirent qu'à rendre les Pharisiens plus indociles et plus opiniâtres. Mais c'est encore à cette différence que nous devons reconnaître dans Jésus-Christ mourant la toute-puissante vertu dont nous parlons. Car, comme raisonne saint Chrysostome, mourir en éclairant les uns et en réprouvant les autres; en sauvant les aveugles qui vivaient dans les ténèbres de l'infidélité, et en aveuglant les plus éclairés qui abusaient de leurs lumières; con-

vertissant ceux-là par miséricorde, et laissant périr ceux-ci par justice : n'était-ce pas faire éclater jusque dans sa mort les plus glorieux et même les plus essentiels attributs de Dieu ?

Il n'y eut qu'un miracle que Jésus-Christ ne voulut pas faire dans sa passion : c'était de se sauver lui-même, comme le lui proposaient ses ennemis, l'assurant qu'ils croiraient en lui, s'il descendait de la croix : *Si Rex Israël est, descendat nunc de cruce, et credimus ei* (Matth. 27). Mais pourquoi ne le fit-il pas, ce miracle? On en voit aisément la raison, dit saint Augustin ; et c'est que ce seul miracle eût détruit tous les autres et arrêté le grand ouvrage qu'il avait entrepris, et à quoi tous les autres miracles se rapportaient comme à leur fin, savoir, l'ouvrage de la rédemption des hommes, qui devait être consommé sur la croix. D'ailleurs ses ennemis, préoccupés de leur passion, auraient aussi peu déféré à ce miracle qu'à celui de la résurrection de Lazare. Car, si l'évidence du fait, qui les obligea de convenir que Lazare, mort et enseveli depuis quatre jours, était incontestablement ressuscité, au lieu de les déterminer à croire en Jésus-Christ, leur fit prendre la résolution de le perdre, parce que ce n'était plus la raison, mais la passion qui présidait à leurs conseils, peut-on juger que, le voyant descendre de la croix, ils eussent été de meilleure foi et plus disposés à lui rendre la gloire qui lui était due? Mais, sans m'arrêter aux Pharisiens, répondez-moi, mes chers auditeurs, et dites-moi : Jésus-Christ, dans la conjoncture où je le considère, pouvant, comme il est indubitable, se sauver lui-même, et ne le voulant pas, n'a-t-il pas fait quelque chose de plus grand et de plus au-dessus de l'homme que s'il l'eût en effet voulu? Miracle pour miracle (appliquez-vous à ceci, que vous n'avez peut-être jamais bien pénétré, et qui me paraît plus édifiant); miracle pour miracle, la douceur avec laquelle il permet aux soldats de se saisir de sa personne, après les avoir renversés par terre en se présentant seulement à eux, et leur disant cette parole : C'est moi, *Ego sum;* la réprimande qu'il fait à saint Pierre sur l'indiscrétion de son zèle, le blâmant d'avoir tiré l'épée contre un domestique du grand-prêtre, lui faisant entendre qu'il n'avait qu'à prier son Père, et que son Père lui enverrait des légions d'anges qui combattraient pour sa défense, et, afin de le convaincre qu'il ne parlait pas en vain, guérissant actuellement par un miracle le serviteur que Pierre avait blessé ; ce silence si admirable et si constamment soutenu devant ses juges, surtout devant Pilate, qui, convaincu de son innocence, ne l'interrogeait que pour avoir lieu de l'absoudre ; ce refus de contenter la curiosité d'Hérode, dont il lui était si facile de s'attirer la protection ; cet abandonnement de sa propre cause, et par conséquent de sa vie ; cette tranquillité et cette paix au milieu des insultes les plus outrageantes ; cette détermination à supporter tout sans en demander justice, sans prendre personne à partie, sans former la moindre plainte ; cette charité héroïque qui lui fait excuser en mourant ses persécuteurs : tout cela, je dis tous ces miracles de patience dans un homme d'ailleurs d'une conduite irré-

prochable et pleine de sagesse, n'étaient-ils pas plus miraculeux que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux, et qu'il se fût détaché de la croix? *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Il n'est donc mort que parce qu'il l'a voulu, et même encore de la manière qu'il l'a voulu : ce qui n'appartient, dit saint Augustin, qu'à un Homme-Dieu, et ce qui marque dans la mort même la souveraineté et l'indépendance de Dieu. Or, voilà, chrétiens, sur quoi j'ai fondé cette autre proposition, que la mort de Jésus-Christ, bien considérée en elle-même, avait été non-seulement un miracle, mais le plus singulier de tous les miracles : pourquoi? parce qu'au lieu que les autres hommes meurent par faiblesse, meurent par violence, meurent par nécessité, il est mort, je ne dis pas précisément par choix et par une disposition libre de sa volonté, mais par un effet de son absolue puissance. En sorte que jamais il n'a fait, comme Fils de Dieu et comme Dieu, un plus grand effort de cette puissance absolue, que dans le moment où il consentit que son âme bienheureuse fût séparée de son corps; et les théologiens en apportent deux raisons : comprenez-les. Premièrement, disent-ils, parce que Jésus-Christ ayant été exempt de tout péché, et absolument impeccable, il devait être, et il était naturellement immortel : d'où il s'ensuit que son corps et son âme, unis hypostatiquement à la divinité, ne pouvaient être séparés sans un miracle. Il fallut donc que Jésus-Christ, pour faire cette séparation, forçât, pour ainsi dire, toutes les lois de la providence ordinaire, et qu'il usât de tout le pouvoir que Dieu lui avait donné pour détruire cette belle vie, qui, quoique humaine, était toutefois la vie d'un Dieu. Secondement, parce que Jésus-Christ, en vertu de son sacerdoce, étant par excellence le Souverain pontife de la loi nouvelle, il n'y avait que lui qui pût, ni qui dût offrir à Dieu le sacrifice de la rédemption du monde, et immoler la victime qui y était destinée. Or, cette victime, c'était son corps. Nul autre que lui ne devait donc l'immoler, ce corps; nul autre que lui n'avait le pouvoir pour cela nécessaire. Les bourreaux qui le crucifiaient étaient bien les ministres de la justice de Dieu, mais ils n'étaient pas les prêtres qui devaient sacrifier cette hostie à Dieu. Il fallait un pontife qui fût saint, qui fût innocent, qui fût sans tache, qui fût séparé des pécheurs et revêtu d'un caractère particulier. Or, ce caractère ne pouvait convenir qu'à Jésus-Christ : d'où saint Augustin concluait que Jésus-Christ, par l'effet le plus merveilleux, avait été tout ensemble et le prêtre, et l'hostie de son sacrifice : *Idem sacerdos et hostia.*

Ce fut donc lui-même qui se sacrifia, lui-même qui exerça sur sa propre personne cette fonction de prêtre et de pontife, lui-même qui détruisit, au moins pour quelques jours, cet adorable composé d'un corps souffrant et d'une âme glorieuse; en un mot, lui-même qui se fit mourir. Car ce ne furent point les bourreaux qui lui ôtèrent la vie; mais il la quitta de lui-même : *Nemo tollit animam meam à me, sed ego pono eam à me ipso* (Joan. 10). Il est mort sur la croix, dit saint Augustin; mais à parler proprement et dans la rigueur, il n'est

pas mort par le supplice de la croix. Et pour vous le faire comprendre, il est certain, par le témoignage même des Juifs, que le supplice de la croix, ou plutôt, que ce qui faisait mourir les criminels condamnés à la croix, n'était pas simplement d'y être attachés, mais d'y être rompus vifs. Or, selon la prophétie, Jésus-Christ avait déjà rendu le dernier soupir lorsqu'on voulut lui briser les os : d'où vient que Pilate s'étonna qu'il fût si tôt mort : *Pilatus autem mirabatur, si jàm obiisset* (Marc. 15). Et ce qui montre qu'il n'était point mort par défaillance de la nature, c'est qu'en expirant, il poussa un grand cri vers le ciel : *Jesus autem, emissâ voce magnâ, expiravit* (*Ibid.*). Chose si extraordinaire, qu'au rapport de l'évangéliste, le centenier qui l'observait de près, et qui le vit expirer de la sorte, protesta hautement qu'il était Dieu et vrai Fils de Dieu : *Videns autem centurio, qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Verè Filius Dei erat iste* (*Ibid.*). Si ce centenier eût été un disciple du Sauveur, et qu'il eût ainsi raisonné, peut-être son raisonnement et son témoignage pourraient-ils être suspects; mais c'est un infidèle, c'est un païen, qui, de la manière dont il voit mourir Jésus-Christ, conclut, sans hésiter, qu'il meurt par miracle; et qui, de ce miracle, tire immédiatement la conséquence qu'il est vraiment Fils de Dieu : *Videns quia sic expirasset, ait : Verè Filius Dei erat iste.* En faut-il davantage pour justifier la parole de l'Apôtre : *Christum crucifixum Dei virtutem?*

Il est vrai que ce Sauveur mourant a eu ses langueurs et ses faiblesses; et je pourrais répondre d'abord avec Isaïe, que les langueurs et les faiblesses qu'il fit paraître dans sa mort, n'étaient pas les siennes, mais les nôtres; et que le prodige est qu'il ait porté seul les faiblesses et les langueurs de tous les hommes : *Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit* (Isaïe. 53). Mais parce que cette pensée, quoique solide, serait peut-être encore trop spirituelle pour des esprits mondains et incrédules, je réponds autrement avec saint Chrysostome, et je dis : Oui, ce Sauveur mourant a eu ses faiblesses; mais le prodige est que ses faiblesses mêmes, que ses langueurs mêmes, que ses défaillances mêmes, aient été dans le cours de sa passion comme autant de miracles. Car s'il sue en priant dans le jardin, c'est d'une sueur de sang, si abondante, que la terre en est baignée. Si quelques moments après sa mort on lui perce le côté, par un autre effet également miraculeux, il en sort du sang et de l'eau; et celui qui le rapporte, assure qu'il l'a vu, et qu'il en doit être cru : *Et qui vidit, testimonium perhibuit* (Joan. 19). On dirait qu'il ne souffre et qu'il ne meurt que pour faire éclater dans sa personne la vertu de Dieu : *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Concluons par une dernière preuve, mais essentielle; c'est de voir un homme que l'ignominie de sa mort, que la confusion, l'opprobre, l'humiliation infinie de sa mort, élève à toute la gloire que peut prétendre un Dieu : tellement, qu'à son seul nom et en vue de sa croix, les plus hautes puissances du monde fléchissent les genoux, et se

prosternent pour lui faire hommage de leur grandeur : *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum : ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium, et infernorum* (Philip. 2). Voilà ce que Dieu révélait à saint Paul dans un temps, remarque bien importante, dans un temps où tout semblait s'opposer à l'accomplissement de cette prédiction ; dans un temps où, selon toutes les vues de la prudence humaine, cette prédiction devait passer pour chimérique ; dans un temps où le nom de Jésus-Christ était en horreur. Toutefois, ce qu'avait dit l'Apôtre est arrivé ; ce qui fut, pour les chrétiens de ce temps-là, un point de foi, a cessé, en quelque façon, de l'être pour nous, puisque nous sommes témoins de la chose, et qu'il ne faut plus captiver nos esprits pour la croire. Les puissances de la terre fléchissent maintenant les genoux devant ce Crucifié. Les princes, et les plus grands de nos princes sont les premiers à nous en donner l'exemple ; et il n'a tenu qu'à nous, les voyant en ce saint jour au pied de l'autel adorer Jésus-Christ sur la croix, de nous consoler et de nous dire à nous-mêmes : Voilà ce que m'avait prédit saint Paul ; et ce que du temps de saint Paul j'aurais rejeté comme un songe, c'est ce que je vois et de quoi je ne puis douter. Or, un homme, mes chers auditeurs, dont la croix, selon la belle expression de saint Augustin, a passé, du lieu infâme des supplices, sur le front des monarques et des empereurs : *A locis suppliciorum ad frontes imperatorum ;* un homme qui, sans autre secours, sans autres armes, par la vertu seule de la croix, a vaincu l'idolâtrie, a triomphé de la superstition, a détruit le culte des faux dieux, a conquis tout l'univers, au lieu que les plus grands rois de l'univers ont besoin, pour les moindres conquêtes, de tant de secours ; un homme qui, comme le chante l'Eglise, a trouvé le moyen de régner par où les autres cessent de vivre, c'est-à-dire, par le bois qui fut l'instrument de sa mort : *Quia Dominus regnavit à ligno ;* et ce qui est encore plus merveilleux, un homme qui, pendant sa vie, avait expressément marqué que tout cela s'accomplirait, et que du moment qu'il serait élevé de la terre, il attirerait tout à lui, voulant, comme l'observe l'évangéliste, signifier par là de quel genre de mort il devait mourir : *Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum ; hoc autem dicebat, significans quâ morte esset moriturus* (Joan. 12) : un tel homme n'est-il pas plus qu'homme? n'est-il pas homme et Dieu tout ensemble? Quelle vertu la croix où nous le contemplons n'a-t-elle pas eue pour le faire adorer des peuples? Combien d'apôtres de son Evangile, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs, combien de martyrs, combien d'âmes saintes dévouées à son culte, combien de disciples zélés pour sa gloire : disons mieux, combien de nations, combien de royaumes, combien d'empires n'a-t-il pas attirés à lui par le charme secret, mais tout-puissant de cette croix ! *Christum crucifixum Dei virtutem.*

Ah ! mes frères, les Pharisiens voyaient les miracles de ce Dieu crucifié, et ils ne se convertissaient pas : c'est ce que nous avons

peine à comprendre. Mais ce qui se passe dans nous est-il moins incompréhensible? Car nous voyons actuellement un miracle de la mort de Jésus-Christ encore plus grand, un miracle subsistant, un miracle avéré et incontestable, je veux dire, le triomphe de sa croix; le monde converti, le monde devenu chrétien, le monde sanctifié par sa croix : *Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum ;* nous le voyons, et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante et chancelante : voilà ce que nous devons pleurer, et ce qui nous doit faire trembler. Mais pour profiter de ce mystère, au lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle, tremblons et pleurons dans l'esprit d'une salutaire componction. Jésus-Christ mourant a fait des miracles : il faut qu'il en fasse encore un qui doit être le couronnement de tous les autres, et c'est le miracle de notre conversion. Il a fait fendre les pierres, il a ouvert les tombeaux, il a déchiré le voile du temple. Il faut que la vue de sa croix fasse fendre nos cœurs, peut-être plus durs que les pierres; il faut qu'elle ouvre nos consciences, peut-être jusqu'à présent fermées comme des tombeaux; il faut qu'elle déchire notre chair, cette chair de péché, par les saintes rigueurs de la pénitence. Car, pourquoi ce Dieu mourant ne nous convertira-t-il pas, puisqu'il a bien converti les auteurs de sa mort? et quand nous convertira-t-il, si ce n'est en ce grand jour où son sang coule avec abondance pour notre salut et notre sanctification?

Pécheurs qui m'écoutez, voilà ce qui doit vous remplir de confiance. Tandis que vous êtes pécheurs, vous êtes, en qualité de pécheurs, les ennemis de Jésus-Christ; vous êtes ses persécuteurs : le dirai-je? mais puisque c'est après saint Paul, pourquoi ne le dirais-je pas? vous êtes même ses bourreaux. Car autant de fois qu'il vous arrive de succomber à la tentation et de commettre le péché, vous crucifiez tout de nouveau ce Sauveur dans vous-mêmes. Mais souvenez-vous que le sang de cet Homme-Dieu a eu le pouvoir d'effacer le péché même des Juifs qui l'ont répandu : *Christi sanguis sic fusus est, ut ipsum peccatum potuerit delere quo fusus est.* C'est en cela, dit saint Augustin, qu'a paru la vertu toute divine de la rédemption de Jésus-Christ; c'est en cela qu'il a paru Sauveur. De ses ennemis il a fait des prédestinés, de ses persécuteurs il a fait des saints : tout pécheurs que vous êtes, quel droit n'avez-vous donc pas de prétendre à ses miséricordes? Approchez du trône de sa grâce, qui est sa croix; mais approchez-en avec des cœurs contrits et humiliés, avec des cœurs soumis et purifiés de la corruption du monde, avec des cœurs dociles et susceptibles de toutes les impressions de l'esprit céleste. Car tel est le miracle que ce Dieu sauveur veut, par la vertu de sa croix, opérer aujourd'hui dans vous Votre retour à Dieu et un retour parfait, après de si longs égarements; votre pénitence et une pénitence exemplaire, après tant de désordres et de scandales; la profession que vous ferez, et une profession haute et publique de vivre en chrétiens, après avoir vécu en libertins : voilà le miracle qui prouvera que Jésus-Christ cru-

cifié est lui-même personnellement la force et la vertu de Dieu. Ah! Seigneur, serais-je assez heureux pour obtenir que ce miracle s'accomplît visiblement dans mes auditeurs, comme il s'accomplit en effet dans les soldats qui furent présents à votre mort, et dont plusieurs s'attachèrent à vous comme à l'auteur de leur salut? Donnerez-vous pour cela, Seigneur, à ma parole, assez de bénédiction; et puis-je espérer qu'entre ceux qui m'écoutent, il y en aura d'aussi touchés que le centenier, c'est-à-dire, qui sortiront de cette prédication, non-seulement attendris, mais convertis; non-seulement baignés de larmes, mais commençant à glorifier Dieu par leurs œuvres; non-seulement persuadés, mais sanctifiés et pénétrés des sentiments chrétiens que cette première vérité a dû leur imprimer? Que le juif infidèle se scandalise de la croix; Jésus-Christ mourant est la puissance et la force de Dieu incarnée : *Christum crucifixum Dei virtutem;* vous l'avez vu. Que le Gentil s'en moque, et qu'il traite la croix de folie; Jésus-Christ mourant est la sagesse de Dieu même : *Christum crucifixum Dei sapientiam;* vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque juste, quelque saint, quelque irrépréhensible que soit Dieu dans toutes ses vues et dans toute sa conduite, il ne faut pas s'étonner que l'homme, par un effet de son ignorance et de son orgueil, ait souvent entrepris de censurer les œuvres du Seigneur, et qu'il soit assez téméraire pour s'en scandaliser. Les pensées de l'homme et celles de Dieu étant, comme dit l'Ecriture, aussi opposées qu'elles le sont depuis le péché, ce scandale était d'une suite en quelque sorte nécessaire. Ce qui doit plus nous surprendre, c'est que, par un aveuglement extrême, l'homme se soit scandalisé contre Dieu des bontés mêmes de Dieu, des prodiges mêmes de l'amour de Dieu, de l'abondance même et de l'excès des miséricordes de Dieu. Car voilà, chrétiens, l'affreux désordre que déplorait saint Grégoire pape, dans ces excellentes paroles de l'homélie sixième sur les Evangiles : *Indè homo adversùs Salvatorem scandalum sumpsit, undè ei magis debitor esse debuit.* Voilà le désordre où tomba l'hérésiarque Marcion, lorsque, sous prétexte d'un faux zèle pour le Fils de Dieu, il ne voulut pas croire ni que ce Fils de Dieu eût vraiment souffert sur la croix, ni qu'il y fût vraiment mort; comme si la croix et la mort eussent été absolument indignes de la majesté et de la sainteté d'un Dieu. Erreur contre laquelle Dieu suscita Tertullien, qui la combattit hautement, et qui devint par là le défenseur des souffrances et de la passion de Jésus-Christ. Erreur qui, malgré l'établissement du christianisme, n'est peut-être encore aujourd'hui que trop commune, et contre laquelle il est de mon devoir d'employer ici toute la force de la parole de Dieu. Renouvelez, s'il vous plaît, toute votre attention. Le mystère d'un Dieu crucifié paraît aux mondains, aussi bien qu'aux Gentils, une folie : *Gentibus stultitiam;* et saint Paul prétend, au contraire, qu'à

l'égard des prédestinés et des élus, c'est, par excellence, le mystère de la sagesse de Dieu ; *Ipsis autem vocatis Christum crucifixum, Dei sapientiam.* Or, voyons qui des deux en a mieux jugé, ou l'Apôtre, ou le mondain : l'Apôtre, après en avoir été instruit d'une manière toute miraculeuse, par le Sauveur même; le mondain, qui n'en sait et qui n'en connaît que ce que la chair et le sang lui en ont révélé. Voyons si dans ce mystère de la croix si élevé, à ce qu'il semble, au-dessus de notre raison, il y a quelque chose en effet qui blesse notre raison; car aujourd'hui Dieu veut bien même ne pas rejeter le jugement de notre raison, et pourvu que notre raison ne soit ni prévenue, ni opiniâtre, il ne refuse pas de l'admettre dans le conseil de sa sagesse, et de lui répondre sur les difficultés qu'elle peut former.

De quoi s'agissait-il, chrétiens, dans le grand mystère que nous célébrons? De deux choses, dit saint Léon pape, également difficiles et nécessaires : de satisfaire Dieu offensé et déshonoré par le péché de l'homme, et de réformer l'homme perverti et corrompu. Voilà pourquoi Jésus-Christ était envoyé, et à quoi se terminait la mission qu'il avait reçue. Or je vous demande : pour parvenir à ces deux fins, pouvait-il, tout Dieu qu'il est, prendre un moyen plus puissant, plus efficace, plus infaillible que la croix? et nous-mêmes, avec toute notre prétendue raison, en pouvons-nous imaginer un autre où les proportions fussent, je ne dis pas plus exactement, mais aussi exactement gardées? Allons au Calvaire, et, témoins de ce qui s'y passe, étudions notre religion, dont voici tout ensemble la hauteur et la profondeur, que saint Paul souhaitait tant de pouvoir comprendre : *Sublimitas et profundum* (Ephes. 3). Il fallait satisfaire à Dieu, et nul autre ne le pouvait qu'un Homme-Dieu ; c'est de quoi la raison même est obligée de convenir. Qu'a fait cet Homme-Dieu? Ah! chrétiens, que n'a-t-il pas fait? dans la vue d'acquitter nos dettes, quel soin n'a-t-il pas eu de choisir ce qui pouvait uniquement et souverainement remplir la mesure des satisfactions que Dieu attendait et qu'il avait droit d'attendre? En quoi consistait l'offense de Dieu? en ce que l'homme, s'oubliant lui-même, avait affecté d'être semblable à Dieu : *Eritis sicut dii.* Et moi, dit l'Homme-Dieu, moi non-seulement semblable à Dieu, mais égal et consubstantiel à Dieu, par un oubli de moi-même bien différent, je m'abaisserai au-dessous de tous les hommes, je deviendrai l'opprobre des hommes, je serai un ver de terre et non pas un homme; car c'est en propres termes ce que le prophète lui fait dire sur la croix : *Ego autem sum vermis et non homo* (Ps. 21). Concevons-nous, et pouvons-nous concevoir une réparation plus authentique? L'homme, en se révoltant contre Dieu, avait secoué le joug de l'obéissance, et violé le commandement de son souverain : et moi, dit l'Homme-Dieu, tout indépendant que je suis par moi-même, je me réduirai dans la plus pénible et la plus humiliante sujétion. Je me ferai obéissant : *Factus obediens* (Philip. 2), et obéissant jusqu'à mourir : *Usque ad mortem*, et jusqu'à mourir sur la croix : *Mortem autem crucis.* Non-seulement j'obéirai à Dieu, mais aux hommes, mais aux

plus criminels, mais aux plus vicieux, mais aux plus sacriléges de tous les hommes, qui sont mes persécuteurs et mes bourreaux. Non-seulement j'obéirai aux arrêts du ciel, toujours équitables et sages, mais à ceux de la terre, pleins d'injustice et de cruauté. Non-seulement j'obéirai à des puissances qui n'ont nulle autorité légitime sur moi, mais à des puissances liguées contre moi, à des puissances qui m'oppriment; et, par cet assujettissement volontaire, j'abolirai le crime de l'homme rebelle à la loi de son Créateur. C'est pour cela même, dit saint Bernard, qu'il ne voulut point descendre de la croix : ayant mieux aimé, remarque ce Père, laisser les Juifs dans leur incrédulité, que de les convaincre par un miracle de sa propre volonté, et préférant d'accomplir l'ordre de son Père et d'obéir, plutôt que de les convertir et de les sauver en n'obéissant pas. L'homme, par une intempérance criminelle, en goûtant du fruit de l'arbre, avait accordé à ses sens un plaisir défendu : et moi, dit l'Homme-Dieu, qui pourrais ne me rien refuser des délices de la vie, je me présenterai à mon Père comme un homme de douleurs, comme une victime de pénitence, comme un agneau destiné au sacrifice le plus sanglant. Car ce fut dans sa sainte passion, qu'animé d'un zèle ardent pour la gloire et les intérêts de Dieu, il conçut ce dessein et qu'il l'exécuta : *Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi : holocautomata pro peccato non tibi placuerunt; tunc dixi : Ecce venio* (Hebr. 10). Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu! dit-il dans le secret de son cœur au moment qu'il fut crucifié, comme il l'avait dit, selon le témoignage de saint Paul, en entrant dans le monde (remarquez ces paroles, chrétiens, qui expriment si bien le fond et l'intérieur de ce mystère) : vous n'avez plus voulu d'oblation ni d'hostie, mais vous m'avez formé un corps; les sacrifices des animaux ont cessé de vous agréer, c'est pourquoi j'ai dit : Me voici; je viens, je m'immole. Paroles vénérables, qui, selon la lettre même, doivent être entendues de ce qui se fit au Calvaire, puisque c'est là que Jésus-Christ, en qualité de grand-prêtre, termina les sacrifices de l'ancienne loi, par la consommation du sacrifice de la loi de grâce; là que la croix lui servant d'autel, il présenta solennellement sa personne divine; là qu'il offrit, non plus le sang des boucs et des taureaux, mais son propre sang; et pour parler en des termes plus simples et plus précis, là qu'il se mit en état de satisfaire à Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même. Or, c'est ce que j'appelle l'ouvrage de la sagesse d'un Dieu.

Ce n'est pas encore assez; car j'ajoute que ce Sauveur des hommes nous a fait parfaitement comprendre ce qui, de soi-même, était incompréhensible, et ce que nous aurions, sans lui, éternellement ignoré. Eh quoi? ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le péché, ce que c'est que le salut; trois choses auxquelles se doit rapporter toute la sagesse de l'homme et dont la connaissance, et pour vous, et pour moi, était essentiellement attachée au mystère de Jésus-Christ mourant sur la croix. Qu'est-ce que Dieu? Un être pour la gloire duquel

il a fallu qu'il y eût un Homme-Dieu humilié et anéanti jusqu'à la croix. Voilà l'idée que je m'en forme aujourd'hui. Tout le reste ne me fait point suffisamment connaître Dieu : tout ce que j'en découvre dans la nature, tout ce que m'en dit la théologie, tout ce que les Ecritures m'en apprennent, tout ce que la lumière de gloire m'en révélera, ce ne sont proprement que des ombres. C'est au Calvaire où la foi, comme dans un plein jour, me fait paraître ce Dieu aussi grand qu'il est, parce que j'y vois un Homme-Dieu immolé pour reconnaître ce qu'il est ; et Dieu lui-même, l'oserai-je dire ? n'a point d'idée plus sublime de la divinité de son être, que de mériter d'être glorifié par la croix d'un Homme-Dieu ; je dis plus, que de ne pouvoir être autrement satisfait que par la croix d'un Homme-Dieu. Qu'est-ce que le péché ? Un mal pour l'expiation duquel il a fallu qu'un Dieu-Homme se fît anathème, et devînt un sujet de malédiction : *Factus pro nobis maledictum* (Galat. 3). Voilà ce que le mystère de la croix me prêche. Je ne concevais pas comment le péché pouvait attirer sur nous des châtiments si terribles ; et m'érigeant en censeur des arrêts de Dieu, je lui demandais raison de cette affreuse éternité de peines que sa justice prépare aux âmes réprouvées dans l'enfer. Mais mon ignorance venait de n'avoir pas bien considéré le mystère de Jésus-Christ mourant. Car la mort d'un Dieu, ordonnée comme un moyen nécessaire pour l'abolition du péché, me fait comprendre, plus que je ne veux, quelle proportion il y a entre le péché, qui est l'offense de Dieu, et l'éternité malheureuse, qui est la peine de la créature. Supposé l'un, je ne trouve plus de difficulté dans l'autre ; et convaincu par le raisonnement de Jésus-Christ même : *Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet* (Luc. 23) ? Si le fils et l'innocent est ainsi traité, que sera-ce de l'esclave et du coupable ? je ne m'étonne plus de la rigueur des jugements de Dieu, ni de l'excès de ses vengeances ; mais je m'étonne de mon propre étonnement. Qu'est-ce que le salut de l'homme ? un bien qui seul a coûté la vie à un Dieu, et pour lequel un Homme-Dieu n'a point cru trop donner, ni être prodigue, que de se sacrifier soi-même. Voilà la grande leçon que me fait ce divin Maître expirant sur la croix. Je comptais ce salut pour rien, je le négligeais, je l'exposais, je le risquais ; un vain intérêt, un faux honneur, un moment de plaisir, et du plus infâme plaisir, me le faisait abandonner. Mais, approche, me dit, par la voix de son sang, ce Dieu crucifié ; approche, et aux dépens de ce que je souffre, instruis-toi du mérite de ton âme. Tu t'estimes toi-même, mais tu ne t'estimes pas encore assez. Contemple-toi bien dans moi ; tu verras ce que tu es et ce que tu vaux : c'est par moi que tu dois te mesurer ; car je suis ton prix ; et ce salut à quoi tu renonces en tant de rencontres, n'est rien moins que ce que je suis moi-même, puisque je me livre moi-même pour te l'assurer. C'est ainsi, dis-je, qu'il me parle. Or, cela seul me suffirait pour conclure avec saint Paul, que le mystère de la croix est donc le mystère de la sagesse divine. Car, comme raisonne saint Chrysostome, un mystère qui me donne de si hautes idées de Dieu, un mystère qui

m'inspire une horreur infinie pour le péché, un mystère qui me fait priser mon salut préférablement à tous les autres biens passés, présents, futurs et même possibles, de quelque côté que je le regarde, doit être pour moi un mystère de sagesse. Des sentiments si raisonnables, si élevés, si sublimes, ne peuvent partir d'un principe trompeur et faux. Il n'y a que la sagesse, et que la sagesse d'un Dieu qui puisse me les donner. Et voilà pourquoi l'Apôtre des Gentils, pénétré de la foi de ce mystère, faisait profession, mais une profession ouverte, de vouloir ignorer tout le reste, hors Jésus, et Jésus crucifié : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* (I. Cor. 2). Car dans ce Jésus crucifié, il trouvait excellemment, et en abrégé, tout ce qu'il devait savoir, et tout ce qu'il avait intérêt de savoir, c'est-à-dire, la science éminente de Dieu, et la science salutaire de soi-même. Or, avec ces deux sciences, il croyait, et avec raison, pouvoir se passer de toute autre science : *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.*

Mais approfondissons une vérité si édifiante, et développons le second motif de la mission de Jésus-Christ et de sa fonction de Sauveur. Après avoir satisfait à Dieu, il était question de réformer l'homme, qui non-seulement était tombé dans le désordre, mais dans l'extrémité et dans l'abîme de tous les désordres. Ce désordre de l'homme, dit le bien-aimé disciple saint Jean, venait de trois sources : de la concupiscence des yeux, de la concupiscence de la chair, et de l'orgueil de la vie ; c'est-à-dire, d'une insatiable avidité des biens temporels, d'une recherche passionnée des honneurs du siècle, et d'un attachement excessif aux plaisirs des sens. Il s'agissait de nous guérir de ces trois grandes maladies, et voici les remèdes que le Fils de Dieu nous a apportés du ciel, et qu'il nous présente aujourd'hui dans sa passion : le dépouillement de toutes choses et la nudité où il meurt, contre l'amour des richesses et la cupidité qui nous brûle; les abaissements prodigieux où il se réduit, contre les projets de l'ambition qui nous dévore ; les austérités d'une chair virginale, ensanglantée et déchirée de coups, contre la mollesse et la sensualité qui nous corrompt. Remèdes infaillibles et sûrs ; remèdes qu'il ne tient qu'à nous de nous appliquer, dont il ne tient qu'à nous de profiter, et où paraît toute la providence et toute la sagesse du médecin qui nous les a préparés. Ne nous préoccupons point, et faisons-nous une fois justice pour la faire éternellement à notre Dieu. N'est-il pas évident, mes chers auditeurs, que le mystère de la croix a une opposition essentielle à ces trois principes qui causent tous les déréglements de notre vie? N'est-il pas évident que ce seul mystère condamne toutes vos injustices, toutes vos violences, toutes vos haines, tous vos commerces scandaleux, toutes vos dissolutions, toutes vos débauches ; et de là ne s'ensuit-il pas que c'est un mystère où la sagesse de Dieu a présidé? Ce qui modère nos désirs, ce qui règle nos passions, ce qui confond notre orgueil, ce qui arrache de notre cœur l'amour de nous-mêmes, en un

mot, ce qui corrige tous nos vices et ce qui nous tient dans l'ordre, peut-il n'être pas un effet de l'ordre, et par conséquent de cette suprême sagesse qui est en Dieu? Que serait-ce, disait le savant Pic de la Mirande, si les hommes, d'un consentement unanime, s'accordaient entre eux à vivre selon les exemples que Jésus-Christ leur a donnés, et les leçons qu'il leur a faites dans sa passion, en sorte que ce Dieu crucifié fût, dans la pratique, la règle universelle par où le monde se gouvernât? A quel degré de perfection le monde, aujourd'hui si corrompu, ne se trouverait-il pas tout à coup élevé? Cette vue que l'on aurait toujours présente, et à laquelle on se fixerait, cette vue de la croix, dans quelle modestie ne contiendrait-elle pas les grands, et quelle soumission n'inspirerait-elle pas aux petits? les riches abuseraient-ils de leurs richesses, et les pauvres se plaindraient-ils de leur pauvreté? Ceux qui souffrent se tourneraient-ils contre Dieu dans leurs souffrances, et les prétendus heureux du siècle oublieraient-ils Dieu, en s'oubliant eux-mêmes dans leur prospérité? Verrait-on dans la société humaine des vengeances et des trahisons? l'esprit d'intérêt y régnerait-il? la jalousie et l'ambition y causeraient-elles des divisions et des troubles? la bonne foi et la probité en seraient-elles bannies? autant que les hommes sont maintenant déréglés, autant leur conduite serait-elle sage et droite, et leur vie innocente et pure.

Mais pourquoi fallait-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât les remèdes dans sa personne? Ah! mes frères, répond saint Augustin, ces remèdes étant aussi amers qu'ils le sont, pouvait-il rien faire de mieux que de les éprouver dans sa personne, pour nous les adoucir et pour nous en persuader l'usage? Sans cela, les aurions-nous jamais pu goûter, et pour nous engager à les prendre, ne fallait-il pas l'exemple d'un Dieu? Supposons que cet Homme-Dieu, au lieu de la croix, eût choisi, pour nous sauver, les douceurs de la vie : quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'aurait-il pas tiré de là, et jusqu'à quel point ne s'en serait-il pas prévalu? Aurais-je eu bonne grâce alors de vous demander, comme je fais aujourd'hui, la mortification des sens, le crucifiement de la chair, le renoncement à vous-mêmes, l'humilité de la pénitence? M'écouteriez-vous, et cette seule idée de votre Dieu dans l'éclat des honneurs et dans le plaisir, ne serait-elle pas un préjugé insurmontable contre toutes mes raisons? Mais quelle force aussi cet exemple d'un Dieu mourant sur la croix ne donne-t-il pas à mon ministère et à ma parole, et avec quelle autorité ne vous dis-je pas qu'il faut que vous soyez humbles, mortifiés, détachés du monde; ce que je n'aurais dit qu'en tremblant et désespérant d'en être cru? Or, n'était-ce pas une sagesse à Dieu, de fournir aux ministres de Jésus-Christ et aux prédicateurs de son Evangile, de quoi vous fermer la bouche, quand ils vous prêchent les devoirs les plus difficiles de votre religion, et de vous mettre dans l'impuissance de leur répondre, quand ils vous reprochent l'opposition extrême que vous marquez à les pratiquer?

Mais pourquoi corriger des excès par d'autres excès : les excès de

l'homme par les excès d'un Dieu? Et moi je dis : Quelle sagesse d'avoir corrigé des excès de malice par des excès de perfection, des excès d'iniquité par des excès de sainteté, des excès d'ingratitude par des excès d'amour? Pour tirer l'homme de l'extrémité des vices où il s'était porté, ne fallait-il pas le faire pencher vers l'extrémité des vertus contraires? Aurait-il pu, dans la violence de sa passion, tenir toujours le milieu; et n'était-il pas nécessaire, pour éteindre en lui le feu de l'avarice, de l'ambition, de l'impureté, de lui faire aimer la pauvreté, l'humiliation, l'austérité? Car, encore une fois, pour nous sauver d'une manière parfaite, il ne suffisait pas à Jésus-Christ de nous venir dire que ces trois concupiscences nous perdaient. Il fallait qu'il vînt dans un état qui nous engageât à les combattre, à les contredire, à les arracher de nos cœurs. Elles ne nous perdaient qu'autant qu'elles séduisaient notre raison, et qu'elles infectaient notre cœur; et si nous en eussions conservé toujours l'amour et l'estime, nous n'étions sauvés qu'à demi. Il fallait donc que les vertus opposées à ces concupiscences malheureuses nous devinssent non-seulement supportables, mais aimables, mais précieuses et vénérables. Or, pour cela, que pouvait trouver de plus merveilleux le Verbe de Dieu, que de les consacrer dans sa personne, afin, comme dit excellemment saint Augustin, que l'humilité de l'homme eût, dans l'humilité d'un Dieu, sur quoi s'appuyer et de quoi se soutenir contre les atteintes et les insultes de l'orgueil? *Ut humilitas humana contra insultantem sibi superbiam divinæ humilitatis patrocinio fulciretur.*

En voilà trop, chrétiens, je ne dis pas pour convaincre, mais pour confondre un jour notre raison dans le jugement de Dieu; et plaise au ciel que ce jugement de Dieu, où notre raison doit être convaincue de ses erreurs et confondue, ne soit pas déjà commencé pour nous. Car dès aujourd'hui ce Sauveur mourant s'est mis en possession de juger le monde; et la croix a été le premier tribunal sur lequel il a paru, prononçant contre les hommes, ou en faveur des hommes, des arrêts de vie ou de mort. Ce n'est point un sentiment particulier que la piété m'inspire, mais une vérité que la foi m'enseigne, quand je vous dis que le jugement du monde commença au moment même que commença la passion de Jésus-Christ, puisque c'est ainsi que lui-même il s'en expliqua à ses apôtres : *Nunc judicium est mundi* (Joan. 12). Ce ne sont point de vaines terreurs qu'on veut nous donner, quand on nous dit que la croix où cet Homme-Dieu fut attaché, sera produite à la fin des siècles pour être la règle du jugement que Dieu fera de nous et de tous les hommes : *Tunc parebit signum Filii hominis* (Matth. 24). Pensée terrible pour un mondain! C'est la croix de Jésus-Christ qui me jugera, cette croix si ennemie de mes passions; cette croix que je n'ai honorée qu'en spéculation, et que j'ai toujours eue en horreur dans la pratique; cette croix dont je n'ai jamais fait aucun usage, et dont, à mon égard, j'ai anéanti tous les mérites; c'est cette croix qui me sera confrontée : *Tunc parebit signum Filii hominis.* Tout ce qui ne s'y trouvera pas conforme, portera le caractère et le

sceau de la réprobation. Or, quels traits de ressemblance puis-je découvrir entre cette croix et mon libertinage, entre cette croix et mes folles vanités, entre cette croix et ma vie sensuelle? Ah! Seigneur, serai-je donc condamné par le plus grand de vos bienfaits et par le gage même de mon salut? et ce qui devait me réconcilier avec vous, ne servira-t-il qu'à me rendre devant vous plus criminel et plus odieux? Mais au contraire, pensée consolante pour une âme fidèle et juste! c'est la croix de Jésus-Christ qui décidera de mon sort, cette croix en qui j'ai mis toute ma confiance, cette croix qui m'a fortifié et qui me fortifie encore tous les jours dans mes peines, cette croix dont je vais adorer l'image devant cet autel, mais dont je veux être moi-même une image vivante. Dieu crucifié, recevez mes hommages agréez les sentiments de mon cœur; et faites que votre croix, après avoir été le sujet de ma vénération, et plus encore l'objet de mon imitation, soit éternellement pour moi un signe de bénédiction.

SERMON POUR LA FÊTE DE PAQUES.

Sur la Résurrection de Jésus-Christ.

Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.
Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification.
(Aux Romains, ch. 4.)

Sire,

C'est sur ce témoignage de saint Paul que s'est fondé saint Bernard, quand il a dit que la résurrection du Fils de Dieu, qui est proprement le mystère de sa gloire, avait été au même temps la consommation de sa charité envers les hommes. Il n'en faut point d'autre preuve que les paroles de mon texte, puisqu'elles nous font connaître que c'est pour notre intérêt, pour notre salut, pour notre justification, que ce Sauveur adorable est entré en possession de sa vie glorieuse, et qu'il est ressuscité : *et resurrexit propter justificationem nostram.* A en juger selon nos vues, on croirait d'abord que les choses devaient être au moins partagées; et que Jésus-Christ ayant achevé sur la croix l'ouvrage de notre rédemption, il ne devait plus penser qu'à sa propre grandeur, c'est-à-dire, qu'étant mort pour nous, il devait ne ressusciter que pour lui-même. Mais non, chrétiens, son amour pour nous n'a pu consentir à ce partage. C'est un Dieu, dit saint Bernard, mais un Dieu sauveur qui veut nous appartenir entièrement, et dont la gloire et la

béatitude ont dû par conséquent se rapporter à nous, aussi bien que ses humiliations et ses souffrances : *Totus in usus nostros expensus.* Tandis que ses humiliations nous ont été utiles et nécessaires ; il s'est humilié et anéanti. Tandis que pour nous racheter, il a fallu qu'il souffrît, il s'est livré aux tourments et à la mort. Du moment que l'ordre de Dieu exige que son humanité soit glorifiée, il veut que nous profitions de sa gloire même. Car s'il ressuscite, poursuit le même saint Bernard, c'est pour établir notre foi, pour affermir notre espérance, pour ranimer notre charité ; c'est pour ressusciter lui-même en nous, et pour nous rendre capables de ressusciter spirituellement avec lui : en un mot, comme il est mort pour nos péchés, il est ressuscité pour notre sanctification : *Et resurrexit propter justificationem nostram.* Voilà le mystère que nous célébrons, et dont l'Eglise universelle fait aujourd'hui le sujet de sa joie. Mystère auguste et vénérable, sur lequel roule non-seulement toute la religion chrétienne, parce qu'il est le fondement de notre foi, mais toute la piété chrétienne, parce qu'il doit être la règle de nos mœurs. C'est ce que j'entreprends de vous montrer, après que nous aurons imploré le secours de la Mère de Dieu, et que nous l'aurons félicitée de la résurrection de son Fils : *Regina cœli.*

Pour entrer d'abord dans mon sujet, je présuppose ici, chrétiens, ce que la foi nous enseigne, et ce que nous devons regarder comme un point essentiel de notre religion, savoir, que Jésus-Christ, en mourant, nous a parfaitement justifiés, et que pour nous remettre en grâce avec Dieu, rien n'a manqué au mérite de sa mort. Mais, outre ce mérite, il nous fallait, dit saint Chrysostome, un exemplaire et un modèle sur qui nous pussions nous former, et que nous eussions sans cesse devant les yeux, pour travailler nous-mêmes à l'accomplissement de ce grand ouvrage de notre justification, ou si vous voulez, de notre conversion, à laquelle, selon l'ordre de Dieu, nous devions coopérer ; et c'est à quoi le Sauveur du monde a divinement pourvu par sa résurrection glorieuse.

Vous le savez, chrétiens, et vous ne pouvez l'ignorer, puisque c'est un article de la foi même que vous professez : le péché du premier homme fut une présomption téméraire qui le porta jusqu'à s'élever au-dessus de lui-même, jusqu'à vouloir se mesurer avec Dieu, être éclairé comme Dieu, ressembler à Dieu : *Eritis sicut dii* (Genes. 3). Mais vous savez aussi la sage conduite que Dieu a tenue à l'égard de l'homme, lorsque, par un secret bien surprenant de sa providence, il lui a ordonné pour remède ce qui semblait avoir été la cause de son mal, et qu'il l'a obligé à se sanctifier par ce qui l'avait rendu criminel : je veux dire, lorsque ce Dieu de gloire, s'incarnant et s'humanisant, s'est mis lui-même dans des états, où non-seulement il est permis à l'homme de vouloir ressembler à son Dieu, mais où son plus grand désordre est de ne le vouloir pas, et en effet de ne lui ressembler pas. Or, quel état, surtout, l'Ecriture nous marque-t-elle

où le Fils de Dieu ait prétendu que nous dussions lui être semblables, et où ce ne fût plus un crime, mais un mérite et un devoir de nous conformer à lui? l'état de sa résurrection.

Car c'est pour cela, dit expressément le grand Apôtre, qu'il est ressuscité d'entre les morts, afin que, sanctifiés par son exemple, nous prenions une nouvelle vie : *Ut quomodò Christus surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom. 6). Au reste, mes frères, ajoute saint Chrysostome, ces paroles ne sont pas une simple instruction de l'Apôtre, mais un oracle du Saint-Esprit, qui nous révèle et qui nous fait comprendre le dessein de Dieu : d'où il s'ensuit que non-seulement la résurrection du Sauveur a eu d'elle-même toutes les qualités requises pour nous servir de modèle, dans notre conversion, mais que Dieu a prétendu nous la proposer comme un modèle, et que c'est particulièrement dans cette vue qu'il a voulu que Jésus-Christ ressuscitât : *Ut quomodò Christus surrexit, ita et nos ambulemus.* Ce qui faisait dire à Tertullien que les pécheurs convertis et réconciliés par la grâce, sont des abrégés et comme des copies de la résurrection de Jésus-Christ : *Appendices resurrectionis.* Car c'est ainsi qu'il les appelait : pourquoi? parce que tout pécheur qui se convertit et qui change de vie, doit exprimer en soi-même, par une parfaite imitation, les caractères et les traits qui conviennent à l'humanité de Jésus-Christ dans l'état de sa résurrection. Voici donc quels ont été ces caractères; et par la comparaison que nous en allons faire, reconnaissons aujourd'hui ce que nous devons être devant Dieu : *Surrexit Dominus verè, et apparuit Simoni* (Luc. 24). Le Seigneur est vraiment ressuscité, disaient les disciples du Sauveur, parlant de leur maître, et il s'est fait voir à Pierre. Voilà les deux règles que nous devons suivre, et en quoi consiste cette conformité qu'il doit y avoir entre Jésus-Christ et nous. Il est vraiment ressuscité pour nous donner l'idée d'une conversion véritable; et il a paru ressuscité pour nous donner l'idée d'une conversion exemplaire. Il est vraiment ressuscité, afin que nous nous convertissions véritablement et solidement : c'est la première partie; et il a paru ressuscité, afin que, si nous sommes convertis, nous le paraissions pour la gloire de notre Dieu, librement et généreusement : c'est la seconde partie. L'un sans l'autre, dit saint Augustin, est défectueux : car, paraître converti, et ne l'être pas, c'est imposture et hypocrisie; et ne le paraître pas, ou plutôt craindre de le paraître, c'est faiblesse et respect humain. Il faut donc l'être et le paraître : *Surrexit et apparuit.* L'être en esprit et en vérité, par une conversion de mœurs qui se soutienne devant Dieu : *Surrexit verè.* Le paraître avec une sainte liberté, en sorte que cette conversion soit encore, selon l'Evangile, comme une lumière qui luise devant les hommes : *Et apparuit.* Serai-je assez heureux, chrétiens, pour vous bien persuader ces deux importantes obligations? elles feront tout le partage de ce discours. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est saint Paul qui l'a dit, et je n'ai rien moins prétendu dans la première proposition que j'ai avancée, que d'établir un principe de religion dont il ne nous est pas permis de douter : Jésus-Christ est vraiment ressuscité ; et sur ce modèle, Dieu veut que nous soyons vraiment convertis. Mais j'ajoute, comme la suite naturelle de ce principe, que Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité, et que c'est une loi pour nous, qu'après notre conversion nous ne vivions plus en hommes charnels et mondains, mais d'une vie toute spirituelle et conforme au bienheureux état où se trouvent élevés par la grâce, des hommes sincèrement et solidement convertis. Deux pensées auxquelles je réduis ces admirables paroles de l'épître aux Romains dont je fais toute la preuve des vérités que je vous prêche : *Consepulti sumus cum Christo per baptismum in mortem ; ut quomodò surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom. 6) ; Nous sommes, mes frères, ensevelis avec Jésus-Christ par le baptême pour mourir au péché, afin que, comme ce Dieu Sauveur est ressuscité par sa vertu toute-puissante, nous soyons animés du même esprit, et intérieurement ressuscités pour mener cette vie nouvelle, qui est l'effet d'une véritable conversion. Appliquez-vous, chrétiens, et ne perdez rien d'une instruction si nécessaire. *Surrexit Dominus verè* (Luc. 24) ; Le Seigneur est vraiment ressuscité : principe, encore une fois, auquel vous et moi nous devons nous attacher d'abord, pour nous former une juste idée de la conversion du pécheur. Ne vous étonnez pas, mes chers auditeurs, que Jésus-Christ, selon le rapport de l'évangéliste, s'intéressât tant à prouver, et à prouver par lui-même sa résurrection. Les Apôtres étaient saisis de frayeur en le voyant, parce qu'ils croyaient voir un esprit : *Conturbati et conterriti, existimabant se spiritum videre* (*Ibid.*) ; et il ne pouvait souffrir qu'ils demeurassent dans cette incertitude et dans ce trouble. Non, leur disait-il pour les rassurer, ce n'est point un esprit ; c'est moi-même. Regardez mes pieds et mes mains, touchez mes plaies, et vous apprendrez que je ne suis point un fantôme, mais un corps solide et réel. Pourquoi, demande saint Chrysostome, ce soin si exact de leur faire connaître la vérité de sa résurrection ? Ah ! mes frères, répond ce saint docteur, c'est qu'outre les autres raisons qu'il avait d'en user ainsi, il savait bien la loi qui nous était dès-lors imposée, et l'engagement où nous devions être en qualité de pécheurs, de ressusciter à la vie de la grâce, comme il était lui-même ressuscité à la vie de la gloire : *Ut quomodò surrexit, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.* Or, il était à craindre que cette résurrection spirituelle de nos âmes, au lieu d'être une vérité, ne fût une pure fiction ; et que, passant pour des hommes convertis, nous ne fussions rien moins au dedans que ce que nous paraissions au dehors. De là vient qu'il

n'omettait rien pour convaincre ses disciples qu'il n'était pas seulement ressuscité en apparence, mais en effet : voulant que cette résurrection véritable nous servît de modèle et d'exemple.

L'entendez-vous, chrétiens, et aviez-vous jamais pénétré la conséquence de cette parole : *Surrexit verè*? Voilà néanmoins à quoi elle se rapporte : à condamner tant de conversions imaginaires qui n'ont, d'une vraie conversion, que l'extérieur et le masque, sans en avoir le fond et le mérite; car, permettez-moi de faire ici une réflexion toute semblable à celle que faisait saint Paul, instruisant les Corinthiens sur la résurrection des corps : *Ecce mysterium vobis dico : omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur* (1. Cor. 15); Voici, mes frères, leur disait-il, un important secret que je vous déclare : nous ressusciterons tous à la fin des siècles; mais nous ne serons pas tous changés. Il voulait par là leur faire entendre que, quoique les réprouvés dussent avoir part à la résurrection future aussi bien que les élus, leurs corps n'y seraient pas transformés comme les corps des élus, ni rendus semblables au corps glorieux de Jésus-Christ. Différence terrible sur laquelle insistait l'Apôtre pour donner aux fidèles une crainte salutaire du jugement de Dieu. Mais quelque terrible que doive être cette différence des réprouvés et des élus dans le jugement de Dieu, en voici une autre, qui, pour être plus intérieure, n'en est pas moins fatale au pécheur, et qui, sans attendre la fin des siècles, se trouve aujourd'hui dans le christianisme selon les différentes dispositions des chrétiens à cette fête. Nous avons tous célébré la résurrection de Jésus-Christ, mais je ne sais si nous avons tous éprouvé ce bienheureux changement que cette sainte solennité, par une grâce qui lui est propre, devait opérer dans nos âmes. En recevant l'adorable sacrement du Sauveur, nous avons tous paru spirituellement ressuscités, mais peut-être s'en faut-il bien que nous ayons tous été renouvelés, et que, dans ce grand jour, nous puissions tous également nous rendre ce témoignage devant Dieu, que nous ne sommes plus les mêmes hommes. Voilà le mystère, mais le redoutable mystère que je vous annonce, et sur lequel chacun de nous doit s'examiner : *Omnes quidem resurgemus, sed non omnes immutabimur.*

Car, avouons-le de bonne foi; et puisqu'une expérience malheureuse nous force à le reconnaître, ne nous en épargnons pas la confusion. Le désordre capital qu'on ne peut assez déplorer, ni trop vous reprocher, c'est que dans cette solennité de Pâques, abusant de la pénitence, qui, selon les Pères, est le sacrement de la résurrection des pécheurs, nous mentions souvent au Saint-Esprit, nous en imposions au monde, et nous nous trompions nous-mêmes. Oui, mes frères, jusque dans le tribunal de la pénitence nous mentons au Saint-Esprit, en détestant de bouche ce que nous aimons de cœur; en disant que nous renonçons au monde, et ne renonçant jamais à ce qui entretient dans nous l'amour du monde; en donnant à Dieu des paroles que nous ne comptons pas de garder, et que nous ne sommes pas en effet bien déterminés à tenir; ayant avec Dieu moins de bonne

foi que nous n'en avons avec un homme, et même avec le dernier des hommes. Nous en imposons au monde par je ne sais quelle fidélité à nous acquitter, dans ce saint temps, du devoir public de la religion, par l'éclat de quelques bonnes œuvres passagères, par une ostentation de zèle sur des points où, sans être meilleur, on en peut avoir, par quelques réformes dont nous nous parons, et à quoi nous nous bornons, tandis que nous ne travaillons pas à vaincre nos habitudes criminelles, et à mortifier les passions qui nous dominent. Nous nous trompons nous-mêmes, en confondant les inspirations et les grâces de conversion avec la conversion même; en nous figurant que nous sommes changés, parce que nous sommes touchés du désir de l'être; et sans qu'il nous en ait coûté le moindre combat, en nous flattant d'avoir remporté de grandes victoires. Et parce qu'en fait de pénitence, tout cela n'est qu'illusion et que mensonge, à tout cela l'Évangile oppose aujourd'hui cette seule règle : *Surrexit verè*; Il est vraiment ressuscité, et par cette règle, nous donne à juger combien nous sommes éloignés des voies de Dieu, puisqu'entre notre vie nouvelle et la vie glorieuse de Jésus-Christ, il y a une opposition aussi monstrueuse que celle qui se trouve entre l'apparent et le réel, entre le vide et le solide, entre le faux et le vrai. Ah! mes chers auditeurs, combien de fantômes de conversion, ou, pour user du terme de saint Bernard, combien de chimères de conversion ne pourrais-je pas vous produire ici, s'il m'était permis d'entrer dans le secret des cœurs et de vous en découvrir le fond! Combien de conversions purement humaines, combien de politiques, combien d'intéressées, combien de forcées, combien d'inspirées par un autre esprit que celui qui nous doit conduire quand il s'agit de retourner à Dieu! Conversions, si vous voulez, fécondes en beaux sentiments, mais stériles en effets; magnifiques en paroles, mais pitoyables dans la pratique; capables d'éblouir, mais incapables de sanctifier. Combien de consciences se sont présentées devant les autels comme des sépulcres blanchis, et sous cette surface trompeuse, cachent encore la pourriture et la corruption? Sont-ce là les copies vivantes de cet Homme-Dieu qui renaît du sein de la mort, pour être, comme dit saint Paul, l'aîné d'entre plusieurs frères : *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus* (Rom. 8)? Non, non, chrétiens, ce n'est point par là qu'on a le bonheur et la gloire de lui ressembler; il faut quelque chose de plus, et sans une conversion véritable, on n'y peut prétendre. Or, qu'est-ce qu'une véritable conversion? Comprenez ceci, s'il vous plaît, c'est-à-dire une conversion de cœur et sans déguisement, une conversion surnaturelle dont Dieu soit le principe, l'objet et la fin? Que ne m'est-il permis de développer ces deux articles importants dans toute leur étendue!

Conversion sincère et sans déguisement; car, dit saint Bernard, pourquoi nous contrefaire devant Dieu, qui, nous ayant faits ce que nous sommes, voit mieux que nous-mêmes ce qui est en nous et ce qui n'y est pas? et pourquoi feindre devant les hommes, dont l'estime ne nous justifiera jamais, et dont l'erreur sur ce point sera même un

jour notre confusion? N'est-ce pas pour cela que saint Paul représentant aux chrétiens, comme autant d'obligations, les conséquences qu'ils devaient tirer de ce mystère, en revenait toujours à cette loi : que Jésus-Christ, notre agneau pascal, avait été immolé pour nous, et que nous devions célébrer cette fête, non avec le vieux levain, avec ce levain de dissimulation et de malice, dont peut-être nos cœurs, jusqu'à présent, avaient été infectés : *Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ* (1. Cor. 5), mais dans un esprit de sincérité et de vérité : *Sed in azymis sinceritatis et veritatis.* Pourquoi? parce que le Seigneur même avait dit que cette sincérité de conversion était la condition essentielle, qui devait nous donner avec Jésus-Christ ressuscité une sainte ressemblance. En effet, ce qui nous perd devant Dieu, et ce qui nous empêche de ressusciter en esprit comme Jésus-Christ ressuscita selon la chair, c'est communément un levain de péché que nous fomentons dans nous, et dont nous ne travaillons pas à nous défaire. Je m'explique. On se réconcilie avec son frère, et l'on pardonne à son ennemi; mais il reste néanmoins toujours un levain d'aigreur et de chagrin qui diffère peu de l'animosité et de la haine. On rompt une attache criminelle; mais on ne la rompt pas tellement qu'on ne s'en réserve, pour ainsi dire, certains droits, à quoi l'on prétend que la loi de Dieu n'oblige pas en rigueur de renoncer, certains commerces que l'honnêteté et la bienséance semblent autoriser, certaines libertés que l'on s'accorde en se flattant qu'on n'ira pas plus loin. Voilà ce que saint Paul appelle le levain du péché : *Neque in fermento malitiæ et nequitiæ.* Or, il faut, mes frères, ajoutait l'Apôtre, vous purifier de ce levain, si vous voulez célébrer la nouvelle pâque. Il faut vous souvenir, que comme un peu de levain quand il est corrompu, suffit pour gâter toute la masse, aussi ce qui reste d'une passion mal éteinte, quoique amortie en apparence, peut détruire et anéantir tout le mérite de notre conversion : *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio* (1. Cor. 5). Conversion surnaturelle et dans la vue de Dieu; car que peuvent tous les respects humains et toutes les considérations du monde, quand il s'agit de nous faire revivre à Dieu, et de produire en nous tout de nouveau l'esprit de la grâce après que nous l'avons perdu? On nous dit que le désordre où nous vivons peut être un obstacle à notre fortune, que cette attache nous rend méprisable, que ce scandale nous rend odieux, et sur cela précisément, nous nous corrigeons. On nous fait entendre que la piété pourrait servir à notre établissement, et pour cela, nous nous réformons. Qu'est-ce qu'une telle conversion, eut-elle d'ailleurs tout l'éclat de la plus exacte et de la plus sincère régularité? On s'éloigne du monde par un dépit secret, par impuissance d'y réussir, par désespoir de parvenir à certains rangs que l'ambition y cherche. On se détache de cette personne, parce qu'on en est dégoûté, parce qu'on en a découvert la perfidie et l'infidélité. On cesse de pécher, parce que l'occasion du péché nous quitte et non pas parce que nous quittons l'occasion du péché. Tout cela, ombres de conversion. Il faut

qu'un principe surnaturel nous anime, comme Jésus-Christ ressuscita par une vertu divine. Il faut que, sur le modèle de Jésus-Christ, qui, dans sa résurrection, selon le beau mot de saint Augustin, parut entièrement Dieu : *In resurrectione totus Deus*, parce qu'en vertu de ce mystère, l'humanité fut tout absorbée dans la divinité; aussi, dans notre conversion, il n'y ait rien qui ressente l'homme, rien qui tienne de l'imperfection de l'homme, rien qui participe à la corruption de l'homme : que l'intérêt n'y entre point, que la prudence de la chair ne s'en mêle point, et que si la créature en est l'occasion, le Créateur en soit le motif. Ainsi le pratiquait l'Apôtre, quand il disait : Loin de moi cette fausse justice que je pourrais trouver dans moi, et qui serait de moi, parce que Dieu, dès-lors, n'en serait pas l'objet, ni le principe. Il ne me suffit pas même d'avoir cette justice imparfaite qui vient de la loi; mais il me faut celle qui vient de Dieu par la foi, celle qui me fait connaître Jésus-Christ et la vertu de sa résurrection, afin que je parvienne, s'il est possible, à cette résurrection bienheureuse qui distingue les vivants d'avec les morts, c'est-à-dire, les pécheurs justifiés d'avec ceux qui ne le sont pas : *Ut inveniar in illo non habens eam justitiam quæ ex lege est, sed illam quæ ex fide est Christi Jesu : ad cognoscendum illum, et virtutem resurrectionis ejus, si quo modo occurram ad resurrectionem quæ est ex mortuis* (Philip. 3). Ainsi, après l'Apôtre, en ont usé tous les vrais pénitents en se convertissant à Dieu. Ils ont fermé les yeux à tout le reste, ils n'ont consulté ni la chair, ni le sang, ils ont foulé le monde aux pieds, et ils se sont élevés au-dessus d'eux-mêmes; pourquoi? parce qu'ils cherchaient, dit saint Paul, une résurrection plus solide et plus avantageuse que celle qui nous est figurée dans la conversion prétendue des mondains : *Ut meliorem invenirent resurrectionem* (Hebr. 11). Car, encore une fois, il y a maintenant une diversité de conversions, comme à la fin des siècles il y aura une diversité de résurrections; et comme, selon l'Evangile, les uns sortiront de leurs tombeaux pour ressusciter à la vie, les autres, pour ressusciter à leur condamnation et à la mort : *Et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ; qui verò mala egerunt, in resurrectionem judicii* (Joan. 5); de même voit-on des pécheurs sortir du tribunal de la pénitence, les uns vivifiés par la grâce et réconciliés avec Dieu; les autres, par l'abus du sacrement, encore plus endurcis dans le péché et plus ennemis de Dieu. Heureux, conclut le Saint-Esprit dans l'Apocalypse, heureux et saint quiconque aura part à la première résurrection! il parle de la résurrection des justes : *Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima* (Apoc. 20). Je dis par la même règle, heureux et saint quiconque a eu part à la première conversion! heureux et saint celui qui, ressuscitant avec Jésus-Christ, selon la maxime de l'Apôtre, n'envisage dans sa conversion que les choses du ciel, détourne sa vue de tous les objets de la terre, ne cherche point les prospérités, s'élève au-dessus des adversités, est content de posséder Dieu, et s'attache à Dieu pour Dieu même! Or, c'est cette conversion, chrétiens, que Dieu vous demande aujour-

d'hui, et dont il vous propose le modèle dans la personne de son Fils.

Cependant, n'en demeurons pas là : j'ai dit que le Sauveur du monde, après être sorti du tombeau, n'avait plus vécu en homme mortel, mais en homme céleste et ressuscité; et que c'est une loi pour nous de mener, après notre conversion, une vie nouvelle et conforme à l'heureux état où sont élevés, par la grâce, des hommes vraiment convertis : *Ut quomodò surrexit à mortuis, ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom. 6). Mais en quoi consiste cette nouvelle vie? Retournons à notre modèle. Le voici : Jésus-Christ, en qualité d'homme, était composé d'un corps et d'une âme, mais son corps, au moment qu'il ressuscita, par un merveilleux changement, de matériel et de terrestre qu'il était dans sa substance, devint un corps tout spirituel dans ses qualités; et son âme, en vertu de la même résurrection, se trouva, par un autre prodige, parfaitement séparée du monde, quoiqu'elle fût encore au milieu du monde : deux traits de ressemblance que Jésus-Christ ressuscité doit nous imprimer, pour faire en nous ce renouvellement qui est la preuve nécessaire, mais infaillible, de notre conversion. Il avait un corps, et ce corps, revêtu de gloire, semblait être de la nature et de la condition des esprits : vérité si constante, que saint Paul, envisageant le mystère que nous célébrons, ne craignait point de dire aux Corinthiens : *Itaque, etsi cognovimus secundùm carnem Christum, sed nunc jàm non novimus* (II. Cor. 5) : C'est pourquoi, mes frères, quoique autrefois nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant qu'il est ressuscité d'entre les morts, nous ne le connaissons plus de la même sorte, ni selon cette même chair. Que dites-vous, grand Apôtre, reprend là-dessus saint Chrysostome? quoi! vous ne connaissez plus votre Dieu, selon cette chair adorable dans laquelle il a opéré votre salut? cette chair formée par le Saint-Esprit, conçue par une vierge, unie et associée au Verbe divin; cette chair qu'il a immolée pour vous au Calvaire, qu'il vous a laissée pour nourriture dans son sacrement, et qui doit être un des objets de votre béatitude dans le ciel, vous ne la connaissez plus? Non, répond l'Apôtre sans hésiter, depuis que cet Homme-Dieu, dégagé des liens de la mort, a pris possession de sa vie glorieuse, je ne le connais plus selon la chair : *Etsi cognovimus secundùm carnem Christum, sed nunc jàm non novimus.* Ainsi le disait le maître des Gentils : et n'en faites-vous pas d'abord l'application? C'est-à-dire, que si vous êtes vraiment convertis, il faut que l'on ne vous connaisse plus, ou plutôt, que vous ne vous connaissiez plus vous-mêmes selon la chair; que vous ne cherchiez plus à satisfaire les désirs déréglés de la chair; que vous ne soyez plus esclaves de cette chair qui vous a jusques à présent dominés; que cette chair, purifiée par la pénitence, ne soit plus désormais sujette à la corruption du péché, et que nous, les ministres du Seigneur, qui gémissions autrefois de ne pouvoir vous regarder que comme des hommes sensuels et charnels, maintenant nous ayons la consolation, non-seulement de ne vous plus connaître tels que vous étiez, mais de

vous connaître là-dessus divinement changés et transformés, en sorte que nous puissions dire de vous par proportion : *Etsi cognovimus vos secundùm carnem, sed nunc jàm non novimus.*

Car c'est par là, mes chers auditeurs, que nos corps, selon la doctrine de saint Paul, participent, dès cette vie, à la gloire de Jésus-Christ ressuscité : c'est par là qu'ils deviennent spirituels, incorruptibles, pleins de vertu, de force, d'honneur; mais souvenons-nous qu'ils ne sont rien de tout cela, qu'autant que nous y coopérons, et que, par une pleine correspondance, nous travaillons, selon la règle du Saint-Esprit, à en faire des hosties pures et agréables aux yeux de Dieu. Les corps glorieux possèdent toutes ces qualités par une espèce de nécessité; mais ces qualités ne conviennent aux nôtres que dépendamment de notre liberté. C'est ce qui fait sur la terre notre mérite; mais c'est aussi ce qui doit redoubler notre crainte, et qui demande toute notre vigilance : car, quelque affermis que nous puissions être dans le bien, nous ne sommes pas inébranlables; les grâces qui nous ont fortifiés dans notre conversion, ne sont point des grâces à fomenter notre paresse, beaucoup moins à autoriser notre présomption; quelque confiance que nous devions avoir dans la miséricorde et dans le secours de Dieu, il est toujours vrai que nous pouvons nous démentir de nos plus fermes résolutions, et que nos infidélités peuvent nous faire déchoir de cet état de pureté où la pénitence nous a rétablis. Que faut-il donc faire, et comment devons-nous vivre désormais dans le monde? comme Jésus-Christ après sa résurrection. Il était dans le monde, mais sans y être, c'est-à-dire, sans prendre part aux affaires du monde, aux intérêts du monde, aux assemblées et aux conversations du monde; ne s'entretenant qu'avec ses disciples, et ne leur parlant que du royaume de Dieu. Vous donc, mes frères, concluait saint Paul, et je le conclus après lui, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ : *Si consurrexistis cum Christo* (Coloss. 3), n'ayez plus désormais de goût que pour les choses du ciel : *Quæ sursùm sunt sapite*; ne cherchez plus désormais que les choses du ciel : *Quæ sursùm sunt quærite.* Séparez-vous du monde, vivez hors du monde, non pas toujours en sortant du monde, puisque votre condition vous y retient; mais n'y soyez ni d'esprit, ni de cœur; surtout, si vous vous montrez dans le monde, que ce soit pour l'édifier par votre changement. Etre converti, c'est le premier devoir, et ç'a été le sujet de la première partie; paraître converti, c'est l'autre devoir dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un mystère, chrétiens, mais ce n'est point un mystère obscur, ni difficile à pénétrer, savoir, pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, voulut encore demeurer parmi les hommes, durant l'espace de quarante jours. Dans l'ordre naturel des choses, du moment qu'il était ressuscité, le ciel devait être son séjour, et la terre n'était plus

pour lui qu'une demeure étrangère. Pourquoi donc diffère-t-il cette ascension triomphante qui le devait mettre en possession d'un royaume dû à ses mérites; et pourquoi suspend-il en quelque sorte cette félicité consommée qui lui était si légitimement acquise, et par tant de titres? Pourquoi? une raison supérieure le fait consentir à ce retardement : la voici, mes chers auditeurs, prise de l'Evangile même. C'est qu'il veut soutenir toujours son caractère de Sauveur, et rapporter à notre justification, aussi bien les mystères de sa gloire, que ceux de ses humiliations et de ses souffrances, afin qu'il soit vrai de dire en toute manière : *Traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram.* Or, pour cela, dit saint Chrysostome, il ne se contente pas d'être ressuscité, mais il veut paraître ressuscité; il veut se faire voir au monde dans l'état de cette nouvelle vie où il est entré; il veut, par ses apparitions, répandre au dehors les rayons de cette divine lumière dont il vient d'être revêtu : voilà, dis-je, pourquoi il emploie quarante jours à se montrer, tantôt à tous ses disciples assemblés, tantôt à quelques-uns en particulier, tantôt dans une pêche miraculeuse, tantôt dans un repas mystérieux, tantôt sous la forme d'un jardinier, tantôt sous celle d'un voyageur; agissant, parlant, se communiquant, et donnant partout des preuves du miracle opéré dans sa personne, et de son retour d'entre les morts. Excellente leçon pour nous, chrétiens, si nous en savons profiter : tout ceci nous regarde, et nous apprend que, comme ce n'est point assez de paraître convertis, si nous ne le sommes en effet, aussi ne suffit-il point de l'être et de ne le pas paraître.

Car, pour développer cette importante morale, ce sont, mes chers auditeurs, deux obligations différentes que d'être converti, et de paraître converti; et notre erreur est de ne les pas assez distinguer. Comme ce sont deux espèces de désordres, que d'être impie et de paraître impie (car être impie, disait Tertullien, c'est un crime, et le paraître, c'est un scandale), aussi devons-nous être bien persuadés qu'il y a deux préceptes dans la loi divine, dont l'un nous oblige à nous convertir, et l'autre à donner des marques extérieures de notre conversion; en sorte que d'obéir à l'un de ces deux préceptes, sans se mettre en devoir d'accomplir l'autre, ce n'est qu'une justice imparfaite. En effet, si Jésus-Christ, après être sorti du tombeau, s'était tenu caché dans le monde, et qu'il n'eût point paru ressuscité, il n'aurait, si je l'ose dire, exécuté qu'à demi le dessein de son adorable mission; il aurait laissé notre foi dans le trouble, et, par rapport à nous, la religion qu'il voulait établir n'aurait point eu de solide fondement. De même, si nous négligeons, après notre conversion, ou si nous craignons de paraître convertis, nous ne faisons qu'imparfaitement l'œuvre de Dieu; et, bien loin de lui plaire, nous encourons la malédiction prononcée par l'apôtre saint Jacques, quand il dit que quiconque viole un commandement, quoiqu'il en observe un autre, est censé coupable, comme s'il avait transgressé toute la loi : *Qui peccat in uno, factus est omnium reus* (Jac. 2). Je dis plus : être et

paraître converti, sont tellement deux obligations différentes, qu'elles sont néanmoins inséparables; et qu'à prendre la chose dans la rigueur, il est impossible de s'acquitter de la première sans satisfaire à la seconde, parce qu'il est constant, comme l'ange de l'école, saint Thomas, l'a judicieusement remarqué, que paraître converti, est une partie de la conversion même. Je m'explique. Vous avez pris enfin, dites-vous, la résolution de changer de vie, et de renoncer à votre péché; mais vous avez, du reste, ajoutez-vous, des mesures à garder, et vous ne voulez pas qu'on s'aperçoive de votre changement; mais moi je soutiens qu'il y a de la contradiction dans ce que vous vous proposez, parce qu'une des circonstances les plus essentielles de ce changement de vie, qui doit faire votre conversion, est qu'on s'en aperçoive et qu'il paraisse; je dis que, tandis qu'il ne paraîtra pas et qu'on ne s'en apercevra pas, quelque idée que vous en ayez, c'est un changement équivoque et suspect, ou même chimérique et imaginaire : pourquoi? parce qu'une conversion, pour être complète, doit embrasser, sans exception, tous les devoirs de l'homme chrétien. Or, un des devoirs de l'homme chrétien est de paraître ce qu'il est; et, s'il a été pécheur et rebelle à Dieu, un de ses devoirs les plus indispensables est de paraître obéissant et soumis à Dieu. Je dis que ce devoir est fondé sur l'intérêt de Dieu que vous avez offensé, sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé, sur votre intérêt propre, j'entends l'intérêt de votre âme et de votre salut que vous avez ouvertement abandonné : trois preuves invincibles de la vérité que je vous prêche, et dont je puis me promettre que vous serez touchés.

Obligation de paraître converti, prise de l'intérêt de Dieu qu'on a offensé. Autrement, chrétiens, quelle réparation ferez-vous à Dieu de tant de crimes, et comment lui rendrez-vous la gloire que vous lui avez ravie, en les commettant? Quoi! pécheurs qui m'écoutez, vous avez outragé mille fois ce Dieu de majesté, et vous rougirez maintenant de paraître humiliés devant lui? Vous avez méprisé hautement sa loi, et vous croirez en être quittes pour un secret repentir? Votre libertinage, qui l'irritait, a été public, et votre pénitence qui doit l'apaiser, sera obscure et cachée? Est-ce traiter Dieu en Dieu? Non, non, mes frères, dit saint Chrysostome, en user ainsi, ce n'est point proprement se convertir. Quand nous n'aurions jamais péché, et que nous aurions toujours conservé l'innocence de notre baptême, Dieu veut que nous nous déclarions; et en vain lui protestons-nous dans le cœur qu'il est notre Dieu, si nous ne sommes prêts à nous en expliquer devant les hommes, et même devant les tyrans, par une confession libre et généreuse : *Quicumque confessus fuerit me coràm hominibus* (Luc. 12). Telle est la condition qu'il nous propose, et sans laquelle il nous réprouve comme indignes de lui. Or, si le juste même, quoique juste, reprend saint Chrysostome, est sujet à cette condition, combien plus le pécheur qui se convertit, puisqu'il s'agit pour lui, non-seulement de confesser le Dieu qu'il sert et qu'il adore, mais de faire justice au Dieu qu'il a déshonoré? Et comment la lui fera-il,

cette justice, si ce n'est par une conversion qui édifie, par une conversion dont on voie les fruits, par une conversion aussi exemplaire qu'elle doit être de bonne foi et sincère? Il faut donc, conclut saint Chrysostome, que la vie de ce pécheur, dans l'état de sa pénitence, soit désormais comme une amende honorable qu'il fait à son Dieu. Il faut que son respect dans le lieu saint, que son attention à l'adorable sacrifice, que son assiduité aux autels, que sa fidélité aux observances de l'Eglise, que ses discours modestes et religieux, que sa conduite régulière, que tout parle pour lui, et réponde à Dieu de la contrition de son âme : pourquoi? afin que Dieu soit ainsi dédommagé; et que ceux qui, voyant autrefois cet homme dans les désordres d'une vie impure et libertine, demandaient où était son Dieu, et doutaient presque qu'il y en eût un, non-seulement n'en doutent plus, mais le glorifient d'une conversion si visible et si éclatante : *Nequandò dicant gentes : Ubi est Deus eorum* (Psalm. 113)? car voilà ce que j'appelle l'intérêt de Dieu.

En effet, quand saint Pierre, après la résurrection du Sauveur, paraissait dans les synagogues et dans les places publiques, prêchant le nom de Jésus-Christ avec une sainte liberté, d'où lui venait surtout ce zèle? de la pensée et du souvenir de son péché. J'ai trahi mon maître, disait-il dans l'amertume de son cœur, et mon infidélité lui a été plus sensible que la cruauté des bourreaux qui l'ont crucifié; il faut donc qu'aux dépens de tout, je fasse voir maintenant ce que je lui suis, et que je me sacrifie moi-même pour effacer de mon sang une tache si honteuse. Voilà ce qui l'excitait, ce qui le déterminait à tout entreprendre et à tout souffrir pour cet Homme-Dieu qu'il avait renoncé. Or, c'est dans ce sentiment, mon cher auditeur, que vous devez entrer aujourd'hui. Comme le Prince des Apôtres, vous reconnaissez, et vous êtes obligé de reconnaître, qu'en mille occasions où le torrent du monde vous entraînait, vous avez renoncé votre Dieu; vous confessez que votre vie, si je puis parler de la sorte, a été un sujet perpétuel de confusion pour Jésus-Christ : n'est-il donc pas juste que vous vous mettiez en état de lui faire honneur, et que, par une vie chrétienne, vous effaciez au moins les impressions que votre impiété a pu donner contre sa loi? N'est-il pas juste, autre pensée bien touchante, n'est-il pas juste que vous honoriez la grâce même de votre conversion? Car, savez-vous, chrétiens, quels sentiments la grâce de la pénitence vous doit inspirer? Savez-vous ce que vous devez être dans le monde en conséquence de cette grâce, si vous y avez répondu? Je dis que vous devez être dans le monde ce que furent les apôtres et les premiers disciples, après la résurrection du Fils de Dieu. L'Ecriture nous apprend que leur principal, ou plutôt leur unique emploi, fut de lui servir de témoins dans la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre : *Eritis mihi testes in Jerusalem et in omni Judæâ et Samariâ* (Act. 1). Ainsi, mes frères, devez-vous être persuadés qu'en qualité de pécheurs convertis et réconciliés avec Dieu par la grâce de son sacrement, Dieu attend de vous un témoignage

particulier, un témoignage que vous lui pouvez rendre, un témoignage qui lui doit être glorieux. Comme s'il vous disait aujourd'hui : Oui, c'est vous que je choisis pour être mes témoins irréprochables, non plus dans la Samarie ni dans la Judée, mais dans un lieu où il m'est encore plus important d'avoir des disciples qui soutiennent ma gloire; mais à la Cour, où ce témoignage que je vous demande m'est beaucoup plus avantageux : *Eritis mihi testes.* Vous, hommes du monde, qui vous êtes livrés aux passions charnelles, mais en qui j'ai créé un cœur nouveau; vous à qui j'ai fait sentir les impressions de ma grâce; vous que j'ai tirés de l'abîme du péché, c'est vous qui me servirez de témoins; et où? au milieu du monde et du plus grand monde; car c'est là surtout qu'il me faut des témoins fidèles : *Eritis mihi testes.* Il est vrai, vous avez jusqu'à présent vécu dans le désordre; mais, bien loin que les désordres de votre vie affaiblissent votre témoignage, c'est ce qui le fortifiera et ce qui le rendra plus convaincant. Car, en vous comparant avec vous-mêmes, et voyant des désordres si publics suivis d'une conversion si édifiante, le monde, tout impie qu'il est, n'en pourra conclure autre chose, sinon que ce changement est l'ouvrage de la grâce, et un miracle de la main toute-puissante du Très-Haut : *Eritis mihi testes.* Et en effet, chrétiens, si vous aviez toujours vécu dans l'ordre, quelque gloire que Dieu en tirât d'ailleurs, il n'en tirerait pas le témoignage dont je parle. Vous seriez moins coupables devant lui; mais aussi seriez-vous moins propres à faire connaître l'efficace de sa grâce. Pour lui servir à la Cour de témoins, il fallait des pécheurs comme vous; et c'est ainsi qu'il vous fait trouver dans votre péché même de quoi l'honorer.

Obligation de paraître converti, fondée sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé. Car, comme disait saint Jérôme, je me dois à moi-même la pureté de mes mœurs, mais je dois aux autres la pureté de ma réputation : *Mihi debeo meam vitam, aliis debeo meam famam.* Or, ce sentiment convient encore plus à un pécheur qui se convertit. Je me dois à moi-même ma conversion, mais je dois aux autres les apparences et les marques de ma conversion : et pourquoi les apparences? pour réparer, par un remède proportionné, les scandales de ma vie; car ce qui a scandalisé mon frère, peut-il ajouter, ce n'est point précisément mon péché, mais ce qui a paru de mon péché. Je ne fais donc rien, si je n'oppose à ces apparences criminelles de saintes apparences; et je me flatte, si je me contente de détester intérieurement le péché, et que je n'en retranche pas les dehors. Il faut, mon cher auditeur, que ce prochain, pour qui vous avez été un sujet de chute, profite de votre retour, et qu'il soit absolument détrompé des idées qu'il avait de vous. Il faut qu'il s'aperçoive que vous n'êtes plus cet homme dont les exemples lui étaient si pernicieux; que vous n'entretenez plus ce commerce, que vous ne fréquentez plus cette maison, que vous ne voyez plus cette personne, que vous n'assistez plus à ces spectacles profanes, que vous ne tenez plus ces discours lascifs; en un mot, que ce n'est plus vous. Car d'espérer, tandis qu'il

vous verra dans les mêmes sociétés, dans les mêmes engagements, dans les mêmes habitudes, qu'il vous croie, sur votre parole, un homme changé et converti, ce serait à lui simplicité de le penser, et c'est à vous une présomption de le prétendre. Ne sortons point de notre mystère : la résurrection du Fils de Dieu que nous avons devant les yeux, sera pour vous et pour moi une preuve sensible de ce que je dis.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru ressuscité? ou plutôt, à qui a-t-il paru ressuscité? ceci mérite votre attention. Il a paru ressuscité, dit saint Augustin, aux uns, pour les consoler dans leur tristesse ; aux autres, pour les ramener de leurs égarements ; à ceux-là, pour vaincre leur incrédulité; à ceux-ci, pour leur reprocher l'endurcissement de leur cœur. Madeleine et les autres femmes qui l'avaient suivie, pleurent auprès du sépulcre, pénétrées de la vive douleur que leur cause le souvenir et l'image encore toute récente de sa mort; il leur apparaît, dit l'évangéliste, pour les remplir d'une sainte joie, et pour faire cesser leurs larmes. Les disciples faibles et lâches l'ont abandonné, et ont pris la fuite, le voyant entre les mains de ses ennemis : il leur apparaît pour les rassembler comme des brebis dispersées, et pour les faire rentrer dans le troupeau. Saint Thomas persiste à être incrédule et à ne vouloir pas se rendre au témoignage de ceux qui l'ont vu : il lui apparaît pour le convaincre et pour ranimer sa foi presque éteinte. Les autres, quoique persuadés de la vérité, sont encore froids et indifférents : il leur apparaît pour leur reprocher leur indifférence et pour réveiller leur zèle. Encore une fois, modèle divin, sur quoi nous devons nous former; car c'est ainsi que nous devons paraître convertis pour la consolation des justes, pour la conversion des pécheurs, pour la conviction des libertins. Reprenons.

Pour la consolation des justes. Car, dans l'état de votre péché, mon cher auditeur, vous étiez mort; et combien d'âmes saintes pleuraient sur vous! Quelle douleur la charité qui les pressait ne leur faisait-elle pas sentir à la vue de vos désordres! Avec quel serrement, ou, si vous voulez avec quel épanchement de cœur n'en ont-elles pas gémi devant Dieu! Par combien de pénitences secrètes n'ont-elles pas tâché de les expier! et depuis combien de temps ne peut-on pas dire qu'elles étaient dans la peine, demandant grâce à Dieu pour vous et soupirant après votre conversion! Dieu enfin les a exaucées, et, selon leurs vœux, vous voilà spirituellement ressuscité : mais on vous dit que, l'étant, elles ont droit d'exiger que vous leur paraissiez tel, afin qu'elles s'en réjouissent sur la terre, comme les anges bienheureux en triomphent dans le ciel; que c'est une justice que vous leur devez; que, comme votre péché les a désolées, il faut que votre retour à Dieu les console. Cela seul ne doit-il pas vous engager à leur en donner des preuves, mais des preuves assurées, qui, d'une part, les comblent de joie, et qui, de l'autre, mettent comme le sceau à l'œuvre de votre salut?

Pour la conversion des pécheurs. Il y a de vos frères dans le monde

qui se perdent, et qui, sortis des voies de Dieu, vivent au gré de leurs passions, et ne suivent plus d'autre voie que celle de l'iniquité. Il est question de les sauver, en les ramenant d'une manière douce, mais efficace, au vrai pasteur de leurs âmes, qui est Jésus-Christ; et c'est vous, vous dis-je, pécheur converti, qui devez servir à ce dessein. Pourquoi vous? je le répète, parce qu'après vos égarements, vous avez, pour y réussir, un don particulier que n'ont pas les justes qui se sont toujours maintenus justes. Aussi, remarque Origène, saint Pierre fut-il singulièrement choisi pour ramener au Fils de Dieu les disciples que la tentation avait dissipés : *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos* (Luc. 22); Et vous, Pierre, lui dit le Sauveur du monde, ayez soin d'affermir vos frères quand vous serez une fois converti vous-même. Il ne donna pas cette commission à saint Jean, qui s'était tenu inséparablement attaché à sa personne, ni à Marie, qui l'avait accompagné jusqu'à la croix, mais à saint Pierre, qui l'avait renoncé. Pourquoi cela? adorable conduite de la Providence! parce qu'il fallait, dit Origène, un disciple pécheur pour attirer d'autres pécheurs, et parce que le plus grand pécheur de tous était le plus propre à les attirer tous. Ah! chrétiens, combien de conversions votre exemple seul ne produirait-il pas, si vous vous regardiez comme saint Pierre, chargés de l'honorable emploi de gagner vos frères à Dieu! *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos.* Cet exemple épuré de toute ostentation, et soutenu d'un zèle également humble et prudent, quel succès merveilleux n'aurait-il pas, et que pourraient faire en comparaison tous les prédicateurs de l'Evangile? Quel attrait surtout ne serait-ce pas pour certains pécheurs découragés et tentés de désespoir, lorsqu'ils se diraient à eux-mêmes : Voilà cet homme que nous avons vu dans les mêmes débauches que nous, le voilà converti et soumis à Dieu! Y aurait-il un charme plus puissant pour les convertir eux-mêmes, et quand il ne s'agit pour cela que de paraître ce que vous êtes, ne craignez-vous point, en y manquant, d'encourir la malédiction dont Dieu, par son prophète, vous a menacés! *Sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram* (Ezech. 3).

Pour la conviction des libertins et des esprits incrédules. L'apôtre saint Thomas, devenu fidèle, eut une grâce spéciale pour répandre le don de la foi; et s'il n'eût jamais été incrédule (c'est la réflexion de saint Grégoire pape), sa prédication en eût été moins touchante. Mais la merveille était de voir un homme, non-seulement croire ce qu'il avait opiniâtrément combattu, mais l'aller publier jusque devant les tribunaux, et ne pas craindre de mourir pour en confirmer la vérité. Voilà ce qui persuadait le monde. Son incrédulité toute seule, dit saint Chrysostome, nous aurait perdus, sa foi toute seule ne nous aurait pas suffi; mais son infidélité suivie de sa foi, ou plutôt sa foi précédée de son infidélité, c'est ce qui nous a faits ce que nous sommes. J'en dis de même, chrétiens, en vous appliquant cette pensée : si vous, à qui je parle, ne vous étiez jamais égarés, peut-être le monde aurait-il du respect pour vous; mais à peine le monde, dans le libertinage de

créance où il est aujourd'hui plongé, tirerait-il de vous une certaine conviction dont il a particulièrement besoin. Ce qui touche les impies, c'est d'entendre un impie comme eux, surtout un impie sage d'ailleurs, selon le monde, sans autre intérêt que celui de la vérité qu'il a connue, dire : Je suis persuadé, je ne puis plus résister à la grâce qui me presse, je veux vivre en chrétien, et je m'y engage. Car cette déclaration est un argument sensible qui ferme la bouche à l'impiété, et dont les âmes les plus libertines ne peuvent se défendre.

Enfin, l'obligation de paraître converti, fondée sur notre intérêt propre. Car cette prudence charnelle, qui nous fait trouver tant de prétextes pour ne nous pas déclarer, n'est qu'un artifice grossier dont se sert l'ennemi de notre salut pour nous tenir toujours dans ses liens, au moment même que nous nous flattons d'être rentrés dans la liberté des enfants de Dieu. En effet, on ne veut pas qu'il paraisse à l'extérieur qu'on ait changé de conduite : pourquoi ? parce qu'on sent bien que si ce changement venait une fois à éclater, on serait obligé de le soutenir; qu'on ne pourrait plus s'en dédire, et que l'honneur même venant au secours du devoir et de la religion, on se ferait de la plus difficile vertu, qui est la persévérance, non pas un simple engagement, mais comme une absolue nécessité. Or, en quelque bonne disposition que l'on se trouve, on veut néanmoins se réserver le pouvoir de faire dans la suite ce que l'on voudra. Quoiqu'on renonce actuellement à son péché, on ne veut pas se lier ni s'interdire pour jamais l'espérance du retour. Cette nécessité de persévérer paraît affreuse, et l'on en craint les conséquences. C'est-à-dire, on ne veut pas être inconstant, mais on veut, s'il était besoin, le pouvoir être; et parce qu'en donnant des marques de conversion, on ne le pourrait plus, ou qu'on ne le pourrait qu'aux dépens d'une certaine réputation dont on est jaloux, on aime mieux dissimuler et courir ainsi les risques de son inconstance, que de s'assurer de soi-même en s'ôtant une pernicieuse liberté. Car, voilà, mes chers auditeurs, les illusions du cœur de l'homme. Mais je raisonne tout autrement, et je dis que nous devons regarder comme un avantage de paraître convertis, puisque, de notre propre aveu, le paraître et l'avoir paru, est une raison qui nous engage indispensablement à l'être, et à l'être toujours. Je dis que nous devons compter pour une grâce d'avoir trouvé par là le moyen de fixer nos légèretés, en faisant même servir les lois du monde à l'établissement solide et invariable de notre conversion. Mais si je retombe, par une malheureuse fragilité, dans mes premiers désordres, ma conversion, au lieu d'édifier, deviendra la matière d'un nouveau scandale. Abus, chrétiens : c'est à quoi la grâce de Jésus-Christ nous défend de penser, sinon autant que cette pensée nous peut être salutaire pour nous donner des forces et pour nous animer. Je dois craindre mes faiblesses et prévoir le danger; mais je ne dois pas porter trop loin cette prévoyance et cette crainte ; elle me doit rendre vigilant, mais elle ne me doit pas rendre pusillanime; elle doit m'éloigner des occasions par une sainte défiance de

moi-même, mais elle ne doit pas m'ôter la confiance en Dieu, jusqu'à m'empêcher de faire des démarches pour mon salut, sans lesquelles la résolution que j'ai prise d'y travailler, sera toujours chancelante. Si je me déclare, on jugera de moi, on en parlera : hé bien ! ce sera un secours contre la pente naturelle que j'aurais à me démentir, de considérer que j'aurais à soutenir les jugements et la censure du monde. On m'accusera de simplicité, de vanité, d'hypocrisie, d'intérêt; je tâcherai de détruire tous ces soupçons : celui de la simplicité, par ma prudence ; celui de l'orgueil, par mon humilité ; celui de l'hypocrisie, par la sincérité de ma pénitence ; celui de l'intérêt, par un détachement parfait de toutes choses. Du reste, disait saint Augustin, le monde parlera selon ses maximes, et moi je vivrai selon les miennes ; si le monde est juste, s'il est chrétien, il approuvera mon changement, et il en profitera; s'il ne l'est pas, je dois le mépriser lui-même et l'avoir en horreur.

Quoi qu'il en soit, être et paraître converti, être et paraître fidèle, être et paraître ce qu'on doit être, voilà, mes chers auditeurs, la grande morale que nous prêche Jésus-Christ ressuscité. Heureux, si je vous laisse en finissant ce discours, non-seulement instruits, mais persuadés et touchés de ces deux importantes obligations. Après cela, quelque indigne que je sois de mon ministère, peut-être pourrai-je dire aussi bien que saint Paul, quand il quitta les chrétiens d'Ephèse et qu'il se sépara d'eux, que je suis pur devant Dieu et innocent de la perte des âmes, si, parmi ceux qui m'ont écouté, il y en avait encore qui dussent périr : *Quapropter contestor vos, quia mundus sum à sanguine omnium* (Act. 20); et pourquoi? parce que vous savez, ô mon Dieu, que je ne leur ai point caché vos vérités, mais que j'ai pris soin de les leur représenter avec toute la liberté, quoique respectueuse, dont doit user un ministre de votre parole. Quand vous envoyiez autrefois vos prophètes pour prêcher dans les cours des rois, vous vouliez qu'ils y parussent comme des colonnes de fer et comme des murs d'airain, c'est-à-dire, comme des ministres désintéressés, généreux, intrépides : *Ego quippe dedi te hodiè in columnam ferream, et in murum æreum, regibus Juda* (Jerem. 1). Mais j'ose dire, Seigneur, que je n'ai pas même eu besoin de ce caractère d'intrépidité pour annoncer ici votre Evangile, parce que j'ai eu l'avantage de l'annoncer à un roi chrétien, à un roi qui honore sa religion, qui l'honore dans le cœur, et qui fait au dehors une profession ouverte de l'honorer; en un mot, à un roi qui aime la vérité. Vous défendiez à Jérémie de trembler en présence des rois de Juda : *Ne formides à facie eorum* (*Ibid.*); et moi j'aurais plutôt à me consoler de ce que la présence du plus grand des rois, bien loin de m'inspirer de la crainte, a augmenté ma confiance; bien loin d'affaiblir mon ministère, l'a fortifié et autorisé. Car la vérité que j'ai prêchée à la Cour n'a jamais trouvé dans le cœur de ce monarque qu'une soumission édifiante et qu'une puissante protection.

Voilà, Sire, ce qui m'a soutenu : mais voilà ce qui élève Votre Majesté, et ce qui doit être pour elle un fonds de mérite que rien ne dé-

truira jamais : l'amour et le zèle qu'Elle a pour la vérité. L'Ecriture nous apprend que ce qui sauve les rois, ce n'est ni la force, ni la puissance, ni le nombre des conquêtes, ni la conduite des affaires, ni l'art de commander et de régner, ni tant d'autres vertus royales, qui font les héros et que les hommes canonisent : *Non salvatur rex per multam virtutem* (Psal. 32). Il a donc été de la sagesse de Votre Majesté et de la grandeur de son âme, de n'en pas demeurer là, mais de se proposer quelque chose encore de plus solide. Ce qui sauve les rois, c'est la vérité ; et Votre Majesté la cherche, et elle se plaît à l'écouter, et elle aime ceux qui la lui font connaître, et elle n'aurait que du mépris pour quiconque la lui déguiserait ; et bien loin de lui résister, elle se ferait une gloire d'en être vaincue : car rien, dit saint Augustin, n'est plus glorieux que de se laisser vaincre par la vérité. C'est, Sire, ce que j'appelle la grandeur de votre âme, et tout ensemble votre salut. Nous estimons nos princes heureux, ajoutait le même saint Augustin, si, pouvant tout, ils ne veulent que ce qu'ils doivent ; si élevés par la dignité au-dessus de tous, ils se tiennent par leur bonté redevables à tous ; s'ils ne se considèrent sur la terre que comme les ministres du Seigneur ; si dans les honneurs qu'on leur rend, ils n'oublient point qu'ils sont hommes ; s'ils mettent leur grandeur à faire du bien ; s'ils font consister leur pouvoir à corriger le vice ; s'ils sont maîtres de leurs passions, aussi bien que de leurs actions ; si, lorsqu'il leur est aisé de se venger, ils sont toujours portés à pardonner ; s'ils établissent leur religion pour règle de leur politique ; si, se dépouillant de la majesté, ils offrent tous les jours à Dieu dans la prière, le sacrifice de leur humilité. Portrait admirable d'un roi vraiment chrétien, et que je ne crains pas d'exposer aux yeux de Votre Majesté, puisqu'il ne lui représente que ses propres sentiments et ce qui doit être le sujet de sa consolation. C'est vous, ô mon Dieu ! qui donnez à votre peuple des hommes de ce caractère pour le gouverner, vous qui tenez dans vos mains les cœurs des rois, vous qui présidez à leur salut, et qui vous glorifiez dans l'Ecriture d'en être spécialement l'auteur : *Qui das salutem regibus* (Psal. 143). Montrez, Seigneur, montrez que vous êtes en effet le Dieu du salut des rois, en répandant sur notre invincible monarque l'abondance de vos bénédictions et de vos grâces ; mais particulièrement la grâce des grâces, qui est celle du salut éternel. Quand nous vous prions pour la conservation de sa personne sacrée, pour la prospérité de ses armes, pour le succès et la gloire de ses entreprises, quoique ces prières soient justes et d'un devoir indispensable, elles ne laissent pas d'être en quelque sorte intéressées. Car nos fortunes, nos vies étant attachées à la personne de ce grand roi ; notre gloire étant la sienne, et ses prospérités les nôtres, nous ne pouvons sur cela nous intéresser pour lui sans faire autant de retour vers nous. Mais quand nous vous conjurons de verser sur lui ces grâces particulières qui font le salut des rois, c'est pour lui que nous vous prions, puisqu'il n'y a rien pour lui ni pour tous les rois du monde, de personnel et d'essentiel que le salut. Tel est, Sire, le sentiment que Dieu

inspire au dernier de vos sujets pour votre auguste personne. Tel est le souhait que je forme tous les jours, et le souhait le plus sincère et le plus ardent. Dieu l'écoutera ; et après vous avoir fait régner avec tant d'éclat sur la terre, il vous fera régner encore avec plus de bonheur et plus de gloire dans le ciel, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE LUNDI DE PAQUES.

Sur la Persévérance chrétienne.

Et appropinquaverunt castello quò ibant ; et ipse se finxit longiùs ire. Et coëgerunt illum, dicentes : Mane nobiscum.

Lorsqu'ils furent proche du bourg où ils allaient, il feignit de vouloir aller plus loin. Et ils le pressèrent de demeurer avec eux, en lui disant : Demeurez avec nous.

(S. Luc, ch. 24.)

Voici, chrétiens, un grand mystère que l'Evangile nous propose, et qui renferme pour nous une importante vérité. Deux disciples marchent avec le Fils de Dieu déguisé sous la forme d'un voyageur; et lorsqu'il semble vouloir se séparer d'eux, ils l'invitent à demeurer, et lui font même une espèce de violence pour le retenir : *Et coëgerunt illum, dicentes* : *Mane nobiscum.* Figure bien naturelle d'une âme chrétienne, qui l'a reçu, ce Sauveur des hommes, dans la communion pascale. Elle ne se contente pas qu'il soit venu chez elle, ou plutôt dans elle, caché sous le voile et sous les espèces de son sacrement : elle l'engage encore à demeurer avec elle ; et par mille vœux redoublés, par de ferventes et d'instantes prières, par une sainte importunité, mais qu'elle sait lui devoir être agréable, elle le presse, elle le conjure et lui dit intérieurement : Ah ! Seigneur, ne vous retirez pas de moi ; car si je viens à vous perdre, je perds tout, puisqu'en vous perdant je perds mon unique et mon souverain bien : *Mane nobiscum.* Cependant, mes frères, s'il nous est si important que Jésus-Christ demeure dans nous et avec nous, il ne nous est ni moins important, ni moins nécessaire de demeurer en lui et avec lui; et voilà ce qui s'accomplit, selon sa parole même, dans ce sacrement adorable où il s'est donné à nous, et où nous avons dû nous donner à lui : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in eo* (Joan. 6). Il faut qu'il demeure en nous par la grâce, et il faut que nous demeurions en lui par notre persévérance dans la grâce. Il faut qu'il demeure en nous pour nous aider de son secours, et il faut que nous demeurions en lui pour lui marquer notre fidélité. Il le faut, mes chers auditeurs, et de sa part il n'y a rien à craindre, parce qu'il ne nous abandonne jamais le premier : au lieu que tout est à craindre de

la nôtre, parce nous sommes l'inconstance même. Heureux, si je pouvais aujourd'hui vous fortifier, vous affermir et par là vous préserver de ces rechutes, si ordinaires dans le christianisme, et si funestes ! C'est ce que j'entreprends dans ce discours, où je vais vous parler de la persévérance chrétienne, après que nous aurons salué Marie. *Ave, Maria.*

C'est par sa passion et par sa mort que Jésus-Christ a vaincu le péché; mais j'ose dire que cette victoire serait imparfaite, s'il ne triomphait encore de notre inconstance. Or, c'est ce qu'il fait par sa résurrection glorieuse, et c'est une des grâces particulières qui y sont attachées. Jésus-Christ est ressuscité comme il l'avait dit : *Surrexit sicut dixit* (Matth. 28); mais la question est de savoir s'il est ressuscité dans nous. Car, comme saint Paul nous apprend que Jésus-Christ doit être formé dans nous par la prédication de l'Evangile : *Donec formetur Christus in vobis* (Galat. 4); comme il nous enseigne que Jésus-Christ est tout de nouveau crucifié dans nous par le péché : *Rursùm crucifigentes sibimetipsis Filium Dei* (Hebr. 6), aussi est-ce une suite nécessaire de la doctrine de ce grand apôtre, que Jésus-Christ doit ressusciter en nous par la grâce de la pénitence. Or, de toutes les marques à quoi nous devons reconnaître s'il est ainsi ressuscité, la plus évidente et la moins sujette aux illusions, est la disposition où nous sommes de persévérer et d'accomplir fidèlement ce que nous avons promis à Dieu en nous convertissant à lui. Pour vous porter, mes chers auditeurs, à cette sainte persévérance, je fais deux propositions qui vont partager ce discours. Je dis que le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne : ce sera la première partie. J'ajoute que la persévérance chrétienne est le titre le plus légitime et le plus certain pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité : ce sera la seconde. Résurrection du Sauveur, principe de la persévérance chrétienne. Persévérance chrétienne, gage assuré de notre résurrection bienheureuse. Voilà ce qui demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Etre incapable de pécher, c'est le propre de la nature de Dieu; n'être plus en pouvoir de pécher, c'est le privilége de la gloire; n'avoir jamais péché, c'est l'avantage de l'état d'innocence; se convertir après le péché, c'est l'effet ordinaire de la pénitence : mais être converti pour ne plus pécher, c'est ce qui s'appelle la grâce et le don de la persévérance. Or, de ces états ainsi distingués, le premier, qui consiste à être incapable de pécher, est le plus excellent; mais il ne convient pas à la créature. Le second, de n'être plus sujet à la corruption du péché, est le plus souhaitable; mais il est réservé pour l'autre vie. Le troisième, de n'avoir jamais péché, était un des plus heureux; mais par le malheur de notre origine nous en sommes

déchus. Le quatrième, d'avoir pleuré et réparé son péché, est absolument nécessaire ; mais quelque ressource que nous y trouvions, il ne suffit pas pour notre sûreté. Le dernier, j'entends celui de la persévérance dans la grâce, est par rapport à nous un bonheur parfait, puisqu'il nous fait participer, quoiqu'en différentes manières, et à l'impeccabilité de Dieu, et à l'innocence du premier homme, et à la sainteté consommée des bienheureux dans le ciel, et à la béatitude commencée de ces pécheurs dont Dieu se plaît, selon l'Écriture, à faire sur la terre des vases de miséricorde. Aussi est-ce cet état où Jésus-Christ a prétendu nous élever, et dont il nous propose dans sa résurrection la règle la plus infaillible que nous puissions avoir devant les yeux. Car, je considère quatre choses dans la résurrection du Sauveur du monde, qui toutes nous engagent à la persévérance, savoir : l'exemple de cette résurrection, la foi de cette résurrection, la gloire de cette résurrection, et le sacrement de cette résurrection. L'exemple de la résurrection du Sauveur est le vrai modèle de notre persévérance dans la grâce. La foi de la résurrection du Sauveur est le solide fondement de notre persévérance dans la grâce. La gloire de la résurrection du Sauveur est un des plus touchants motifs de notre persévérance dans la grâce ; et le sacrement de la résurrection du Sauveur, de la manière que je l'expliquerai, est comme le sceau de notre persévérance dans la grâce. Quatre considérations très-efficaces pour nous affermir dans la sainte résolution que nous avons formée, de renoncer au péché et de vivre désormais à Dieu. Ecoutez-moi, chrétiens, et pour bien comprendre ces importantes vérités, attachons-nous à la doctrine de saint Paul, dont voici le grand mystère que je vais vous développer.

Le Sauveur est ressuscité, dit cet apôtre ; mais ce qu'il y a de remarquable dans le triomphe de sa résurrection, c'est que ce Dieu-Homme est ressuscité pour ne plus mourir, et que désormais la mort n'aura plus sur lui d'empire. Il est mort, mais une fois seulement, pour l'expiation du péché ; et maintenant il possède une vie incorruptible, une vie qu'il ne perdra jamais : *Christus resurgens ex mortuis, jàm non moritur ; mors illi ultrà non dominabitur* (Rom. 6.). Or, qu'est-ce que saint Paul inférait de là ? Ah ! chrétiens, ce que nous n'aurions jamais attendu, mais ce que l'Esprit de Dieu lui faisait conclure pour nous : *Ita et vos existimate, mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo ;* Ainsi vous, mes frères, ajoutait-il, si vous êtes ressuscités par la grâce de la pénitence, faites état que vous êtes morts pour jamais au péché, et que vous devez vivre constamment et pour toujours à Dieu. Comme s'il nous eût dit : Prenez bien la chose, et ne vous faites pas une idée abstraite, ni une foi spéculative de cet état d'immortalité que Jésus-Christ a acquise en ressuscitant : car, ce serait l'entendre mal. Quand on vous dit que ce Dieu-Homme, depuis qu'il est ressuscité, n'est plus sujet à la mort, ce n'est point un simple dogme de religion que l'on vous explique ; c'est un fonds d'obligation que l'on vous découvre et un devoir que l'on vous enseigne : devoir qui se réduit à

conserver inviolablement cette vie de la grâce que vous avez recouvrée par la pénitence ; car il est certain, et de la foi même, que votre conversion, quelque fervente qu'elle ait été d'ailleurs, n'aura de vertu qu'autant qu'elle portera le divin caractère de la sainte immortalité du Sauveur.

En effet, chrétiens, cette vie de la grâce que nous rend la pénitence, est, de sa nature, aussi immortelle et aussi incorruptible que notre âme, qui en est le sujet. Si, contre le dessein de Dieu, nous perdons cette grâce, c'est à nous, et non point à elle, que nous devons l'imputer; et en cela, dit l'ange de l'école, saint Thomas, consiste notre désordre, c'est-à-dire, en ce que, par le péché, nous nous ôtons volontairement à nous-mêmes une vie aussi noble et aussi excellente que celle-là, une vie qui, selon la propriété de son être, ne devrait jamais finir. Et pourquoi pensez-vous, mes chers auditeurs, que la résurrection de Jésus-Christ soit la seule que Dieu a choisie pour nous servir de modèle dans notre conversion? car, ceci n'a pas été sans dessein. Lazare et plusieurs autres dont parle l'Ecriture, étaient ressuscités. Ces résurrections étaient véritables, surnaturelles, miraculeuses; et cependant l'Ecriture ne nous les propose point comme des exemples à qui nous devions nous conformer, ni comme des règles pour reconnaître devant Dieu si nous sommes convertis ; en voici la raison que donne saint Augustin : parce que la résurrection de Lazare, quoique miraculeuse, n'était qu'une résurrection passagère, qui ne l'affranchissait pas absolument des lois de la mort, et qui ne l'avait fait sortir du tombeau que pour y rentrer à quelque temps de là. Or, Dieu ne voulait pas que notre conversion fût si peu durable, mais il voulait qu'elle fût sans retour; et parce qu'il n'y avait que la résurrection de Jésus-Christ qui eût cette prérogative, c'est uniquement sur l'idée de celle-ci qu'il prétend que nous nous formions : *Resurgens jàm non moritur; ita et vos*; Ressuscité qu'il est, il ne meurt plus; ainsi ne mourez plus vous-mêmes. C'était le raisonnement de saint Paul, et c'est ce qui condamne ces légèretés criminelles qui détruisent en nous et qui anéantissent l'effet de tous les dons de Dieu, ces inégalités et ces inconstances qui rendent suspectes nos ferveurs et nos vertus mêmes, ces découragements qui nous font désespérer de soutenir le bien que nous avons commencé, cette facilité malheureuse à reprendre le cours du mal que nous avions interrompu, ces retours scandaleux au monde et à toutes les vanités du monde; ces dégoûts de la piété, ces apostasies de la dévotion, souvent aussi funestes pour le salut que celles de la religion, ces déplorables vicissitudes de relâchement et de zèle, de pénitence et de rechute, de vie et de mort. Car, qu'y a-t-il de plus opposé à tout cela, que ce bienheureux état où est entré le Fils de Dieu par sa résurrection glorieuse? *Mors illi ultrà non dominabitur.* La mort n'aura plus de pouvoir sur lui ; et telle est la règle que je me dois appliquer, et par où je dois juger de ma conversion. *Ita et vos existimate, mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo.*

Si donc vous, qui m'écoutez, et qui, dans cette solennité, avez reçu la grâce de votre Dieu, vous n'êtes pas dans la disposition de la conserver; si vous n'êtes pas déterminés à sacrifier toutes choses pour faire toujours vivre cette grâce dans vos âmes; si, par la connaissance que vous avez de vous-mêmes, vous prévoyez que cette grâce s'affaiblira bientôt, et succombera même aux attaques qu'elle va recevoir dans les occasions dangereuses où vous l'exposerez; si cette passion, qui lui est contraire, mais à laquelle vous avez renoncé, après une trêve de quelques jours, reprend encore l'ascendant sur vous, et qu'au lieu de vous confirmer dans une vie chrétienne par la solidité de la grâce, vous donniez, pour ainsi dire, à la grâce même et à la vie chrétienne que vous avez embrassée, le caractère de votre instabilité; enfin, si le divorce que vous avez fait avec la chair et avec le monde, est semblable aux ruptures de ces âmes passionnées qu'on voit, après bien des éclats, bien des dépits, bien des reproches, revenir à de nouveaux engagements, et s'attacher l'une à l'autre plus étroitement et plus fortement que jamais : si cela est, chrétiens, désabusez-vous, et n'ajoutez pas au malheur de votre état, le désordre d'un aveuglement volontaire. Votre pénitence n'est point ce qu'elle doit être, parce que vous n'êtes pas ressuscités comme Jésus-Christ. Ah! Seigneur, s'écriait le prophète royal, et devons-nous nous écrier avec lui, puisque, dans la ferveur de sa pénitence, il parlait au nom de tous les pécheurs, c'est sur ce modèle de la résurrection de votre Fils que vous m'avez jugé, que vous m'avez éprouvé, que vous avez examiné si ma conversion avait toutes les qualités d'une résurrection parfaite : *Probasti me et cognovisti me; tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam* (Ps. 138). Et par où, Seigneur, avez-vous connu qu'elle serait telle que vous la demandiez, ou qu'elle ne le serait pas? Le prophète l'exprime dans la suite du psaume : *Intellexisti cogitationes meas de longè* (*Ibid.*). Vous avez découvert de loin toutes mes pensées, vous avez suivi toutes les traces de ma vie, vous avez prévu toutes mes voies, et, pénétrant dans l'avenir par une lumière anticipée, vous avez observé si ma conduite répondait à mes résolutions, si je tiendrais ferme dans le parti de votre loi, si je résisterais aux attraits du vice et de la passion, si le torrent du monde ne m'emporterait point, si le respect humain ne m'ébranlerait point, si la contagion du mauvais exemple ne me corromprait point, si je ne me laisserais point tourner, comme un roseau, de tous côtés, si, lassé de quelques démarches que j'aurais faites dans le chemin du salut, je ne retournerais point en arrière : *Et omnes vias meas prævidisti* (*Ibid.*). C'est sur cela, mon Dieu, qu'est établi le jugement que vous avez porté de moi; et au moment même que je me suis relevé de mon péché en le détestant, c'est par là que vous avez reconnu si ma résurrection aurait du rapport avec celle de mon Sauveur : *Tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam.* Comme si le prophète eût dit : Supposé que vous n'ayez prévu, Seigneur, après ma conversion, que de

honteuses et de lâches rechutes, vous l'avez connue, mais vous l'avez connue pour la réprouver. Au contraire, si votre prescience adorable vous y a fait voir de la fermeté et de la constance, vous l'avez connue, mais pour l'approuver, mais pour la récompenser, mais pour la couronner : *Tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam.* Voilà le modèle de la persévérance d'un pécheur converti : en voulez-vous le fondement solide? c'est ici que votre attention m'est nécessaire.

J'ai dit que le Sauveur du monde, en ressuscitant selon la chair, pour ne plus mourir, nous engageait indispensablement à ressusciter en esprit, pour ne plus pécher. Comment cela? le voici : c'est qu'à prendre la chose dans sa source, Jésus-Christ ayant toujours donné aux Juifs sa résurrection comme le gage authentique de ses promesses, et comme la preuve incontestable de sa doctrine, il s'ensuit, et c'est le sentiment de tous les Pères, que toute la foi chrétienne est essentiellement fondée sur la résurrection de cet Homme-Dieu. S'il n'est pas ressuscité, disait saint Paul, nous avouons que notre foi est vaine; mais s'il est ressuscité, nous prétendons, et avec justice, qu'il n'est rien de plus solide, ni rien, pour ainsi parler, de plus subsistant que notre foi. Or, prenez garde, chrétiens, ce qui fait subsister notre foi, c'est ce qui fait subsister notre conversion, parce que notre conversion, selon le concile de Trente, n'a point d'autre fondement que notre foi. En effet, ce qui m'affermit dans la sainte disposition où je puis être de fuir désormais le péché, c'est la solidité de ma créance; et ce qui soutient ma créance, c'est la résurrection de Jésus-Christ : par conséquent, la résurrection de Jésus-Christ est comme le premier principe de ma persévérance dans le bien. Tandis que je me fonde sur cette résurrection, ma foi ne peut chanceler; et tandis que ma foi ne peut chanceler, je ne puis chanceler moi-même dans l'obéissance que je dois à Dieu. Or, le Fils de Dieu ressuscité opère dans moi l'un et l'autre; car, en ressuscitant, il appuie ma foi, et en appuyant ma foi, il anime et fortifie ma volonté.

C'est de quoi nous avons un bel exemple dans la personne des apôtres. Avant la résurrection du Sauveur, rien de plus fragile et de plus faible que les apôtres : ils protestèrent à Jésus-Christ qu'ils le suivraient jusqu'à la mort, et dans un moment ils l'abandonnèrent. Saint Pierre parut hardi et intrépide dans le jardin; mais dans la maison du pontife une simple femme l'intimida. C'étaient, dit saint Augustin, les colonnes de l'Eglise, mais des colonnes sans appui, et qui n'avaient rien de stable; ils voulaient et ils ne voulaient pas, ils avaient du zèle et ils n'en avaient pas, ils étaient à Jésus-Christ et ils n'y étaient pas. Mais dès que Jésus-Christ, par sa résurrection, eut dissipé tous les nuages de leur incrédulité, ce furent des hommes plus fermes que des rochers, ce furent des colonnes de bronze et d'airain : ils ne cédèrent, ni à la violence des persécutions, ni à la rigueur des tourments, ni à la mort même; ils s'exposèrent à tout, ils endurèrent tout pour la cause de leur maître. Qui fit ce miracle? la foi de Jésus-Christ ressus-

cité : *Ego confirmavi columnas ejus* (Ps. 74). Oui, dit cet Homme-Dieu par son prophète, selon la paraphrase de saint Augustin, c'est moi qui les ai affermis, et qui, voulant poser sur eux l'édifice de mon Eglise, dont ils devaient être la base, leur ai donné une vertu à l'épreuve de toutes les tentations; ils ont cru ma résurrection, et dès-lors ils ont eu comme un esprit nouveau, comme un cœur nouveau; ils se sont sentis confirmés dans la grâce : *Ego confirmavi columnas ejus.* Or, je vous demande, chrétiens, pourquoi la résurrection du Sauveur ne fait-elle pas la même impression sur nous? avons-nous une autre foi que les apôtres? est-ce pour les apôtres, plutôt que pour nous, que Jésus-Christ est ressuscité glorieux et immortel? ce mystère est-il moins efficace pour fixer notre inconstance? et si nous en sommes aussi persuadés qu'eux, pourquoi ne serons-nous pas aussi fidèles qu'eux? Disons quelque chose encore de plus particulier, et faisons ensemble une réflexion bien touchante.

Quand saint Paul exhortait les Hébreux à la persévérance chrétienne, voici une des grandes raisons dont il se servait : *Christus heri, et hodiè, ipse et in sæcula* (Hebr. 13). Jésus-Christ, leur disait l'Apôtre, n'est plus sujet à aucun changement; il était hier, il est encore aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles. Pourquoi donc, concluait-il, changeriez-vous à son égard de sentiment et de conduite? *Doctrinis variis et peregrinis nolite ergò abduci* (*Ibid.*). Ah! chrétiens, appliquons-nous à nous-mêmes ce raisonnement. Il est difficile que nous n'ayons été quelquefois touchés de Dieu, et que dans le cours de notre vie il n'y ait eu d'heureux moments où, détrompés de la vanité du monde, et confus de nos égarements passés, nous n'ayons dit à Dieu de bonne foi : Oui, Seigneur, je veux être à vous, et je ne me départirai jamais de la résolution sincère que je fais aujourd'hui de vivre dans votre loi et en chrétien. Rappelons un de ces moments, ou plutôt rappelons les sentiments de ferveur et de piété que le Saint-Esprit excitait alors dans nos cœurs; car nous savons ce qui nous touchait, et nous n'en avons pas encore perdu le souvenir. Remettons-nous donc du moins en esprit dans l'état où nous nous trouvions, et sur cela, raisonnons ainsi avec nous-mêmes : Hé bien! la résolution que je fis en tel temps de renoncer à mon péché et de m'attacher à Dieu, n'est-elle pas encore maintenant aussi bien fondée, et d'une nécessité aussi absolue pour moi que je la conçus alors? Les principes de foi sur lesquels je l'établissais ont-ils changé? m'est-il survenu quelque nouvelle lumière pour en douter? les choses considérées de près et en elles-mêmes, sont-elles différentes de ce qu'elles étaient? Quand je comparus devant Dieu dans le tribunal de la pénitence, et que je confessai à Dieu mon iniquité, je me condamnais moi-même; je fus moi-même mon accusateur et mon juge, et par conséquent je fus convaincu moi-même, que ce que j'appelais iniquité, l'était en effet; et quand je promis à Dieu d'avoir pour jamais en horreur cette iniquité qui faisait le désordre de ma vie, quand je m'engageai à en fuir l'occasion, je crus fortement que ma conscience, que ma religion me l'ordonnait.

Me trompais-je? était-ce prévention? était-ce erreur? Non, sans doute; car je suis obligé de reconnaître que c'était l'Esprit de Dieu qui m'éclairait, et que je ne pensai jamais mieux, ni plus sainement. Tout cela était donc vrai; et s'il l'était alors, il le doit être encore aujourd'hui, et il le sera demain et jusqu'à la fin des siècles, puisque la vérité de Dieu, aussi bien que son être, est immuable : *Christus heri, et hodiè, ipse et in sæcula.*

Excellente pratique, mes chers auditeurs, pour se maintenir dans une sainte persévérance; se dire à soi-même : Je fus persuadé un tel jour, et un tel jour mon esprit fut pénétré de cette vérité; j'en eus une vue si parfaite, que j'en fus saisi, que j'en fus attendri jusques aux larmes. Je ne la goûte plus, cette vérité, comme je la goûtais; mais c'est toujours néanmoins la même vérité, et tout ce que j'y goûtais s'y trouve encore. Elle ne me paraît plus dans ce beau jour où elle se montrait quand j'en étais sensiblement ému; mais, dans le fond, elle n'a rien perdu de tout ce que j'y découvrais. Malheur à moi de ce qu'elle n'a plus pour moi le même goût; mais grâces à mon Dieu de ce que j'en ai conservé la foi. Parler ainsi, et agir ensuite, non plus en vertu du sentiment présent, mais des résolutions passées; les faire revivre en nous, et quand la tentation nous attaque, nous sollicite, quand l'occasion se présente, nous munir de cette pensée : J'avais prévu tout cela, et j'y étais disposé lorsque je formai le dessein d'être à Dieu; puisque j'ai encore ce qui opérait en moi cette disposition, pourquoi ne ferais-je pas aujourd'hui ce que j'aurais fait alors, et pourquoi voudrais-je abandonner Dieu et me contredire moi-même? Non, non, Seigneur, il n'en ira pas de la sorte; il ne faut pas que le caprice de ma volonté l'emporte sur la règle de ma foi et de ma raison : vous êtes, ô mon Dieu! un trop grand maître pour être servi par humeur, et je tiens à vous par des liens trop forts, pour prétendre jamais m'en détacher. J'ai cru, Seigneur : *Credidi*, et c'est pour cela que je vous ai donné une parole dont j'ai pris le ciel à témoin, savoir, de garder inviolablement le traité et le pacte solennel que j'ai fait avec vous dans ma pénitence : *Credidi, propter quod locutus sum* (Psal. 115). Voilà, mes chers auditeurs, ce que j'appelle agir par la foi et vivre de l'esprit de la foi, en quoi consiste proprement le caractère de l'homme juste : *Justus autem meus ex fide vivit* (Hebr. 10). Résurrection de Jésus-Christ, modèle de notre persévérance, fondement de notre persévérance, et motif encore de notre persévérance : comment cela? Apprenez-le.

C'est que la résurrection du Sauveur nous met devant les yeux la gloire et l'immortalité bienheureuse où nous aspirons, et qui doit être notre récompense éternelle. Aussi prenez garde que ce fut la vue de cette résurrection qui inspira au patriarche Job tant de constance dans les plus rigoureuses épreuves. Toutes choses le portaient, ce semble, à quitter Dieu : il se trouvait accablé de misères et de calamités qui l'assiégeaient de toutes parts; ses amis mêmes s'étaient tournés contre lui; sa femme insultait à sa piété, en la traitant de simplicité :

Adhuc tu permanes in simplicitate tuâ (Job. 2)? Mais que lui répondait ce saint homme? Allez, lui disait-il, vous parlez en insensée : *Quasi una de stultis mulieribus locuta es* (*Ibid.*). Vous me reprochez mon attachement au Dieu que j'adore; et moi je vous dis que je l'aurai jusqu'au dernier soupir de ma vie, et que toutes les calamités du monde ne m'obligeront jamais à m'en départir. Et quel motif en apportait-il? Ah! chrétiens, admirable leçon pour nous! *Scio enim quòd Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ surrecturus sum* (Job. 19) : Oui, je serai constant et fidèle, ajoutait-il, parce que je sais que je dois avoir un Sauveur qui ressuscitera plein de gloire, et que je ressusciterai moi-même un jour comme lui. Or, cette gloire, dont je le vois déjà tout éclatant, cette gloire qui, par communication, doit se répandre sur moi, c'est ce qui m'engage à souffrir sans murmurer, c'est ce qui réprime mes plaintes, c'est ce qui adoucit mes maux, c'est ce qui me soutient dans l'accablement extrême où me réduisent l'humiliation et la douleur; cette espérance que je nourris dans mon sein est le grand motif de ma persévérance : *Reposita est hæc spes in sinu meo* (*Ibid.*). Ainsi parlait cet homme de Dieu. Or, mes frères, reprend saint Augustin, si la vue d'une résurrection si éloignée inspirait à Job ces sentiments au milieu de la gentilité, nous, élevés au milieu du christianisme, nous, qui la voyons de si près, cette même résurrection, nous qui, dans cette solennité, en célébrons la mémoire, en serons-nous moins touchés, et le devons-nous moins être?

Enfin, Jésus-Christ ressuscité devient, par un excès de son amour, et par un effet merveilleux du sacrement de son corps, le sceau de notre persévérance dans la grâce, puisque tout ressuscité et tout immortel qu'il est, il veut bien être notre agneau pascal, selon l'expression de l'Apôtre, et s'immoler tout de nouveau sur nos autels, pour s'unir intimement à nous, et pour nous faire vivre en lui et par lui; *Pascha nostrum immolatus est Christus* (I. Cor. 5). Ce Dieu de gloire, le jour même de sa résurrection, se fait notre nourriture; et après être sorti triomphant du tombeau, il vient, obscur et invisible, s'ensevelir dans nous par la communion. Que prétend-il? On vous en a instruits, chrétiens, et vous ne le pouvez ignorer : il prétend servir à votre âme d'aliment, mais d'un aliment céleste et spirituel; et comme le propre de l'aliment est d'entretenir la vie, il se donne à vous pour conserver cette vie divine, cette vie de la grâce que la pénitence vous a rendue. Avez-vous fait, mon cher auditeur, quelque réflexion aux saintes et vénérables paroles que le prêtre, comme ministre de l'Eglise, a prononcées en vous admettant à la participation du corps de Jésus-Christ? Peut-être n'y avez-vous pas pensé, et néanmoins c'est à quoi vous deviez être attentif; car voici comment il vous a parlé : Recevez, mon frère, le corps de votre Seigneur et de votre Dieu, afin qu'il garde votre âme, et qu'il la préserve de la mort du péché; non pas pour quelques jours ni pour quelques mois, mais pour la vie éternelle : *Custodiat animam tuam in vitam æternam.* Et

en effet, s'il n'avait été question que de vous faire vivre pour quelque temps, en vain Jésus-Christ aurait-il daigné nourrir votre âme de sa propre chair. Il ne fallait pas pour cela un pain si exquis ; mais ce pain dont vous avez fait votre pâque, est un pain, dit Jésus-Christ même, qui se mange pour ne mourir jamais : *Hic est panis de cœlo descendens, ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur* (Joan. 6). Et voilà ce que je vous ai proposé d'abord comme le sacrement de votre persévérance dans la grâce. Vérité reconnue de tous les Pères, puisque c'est ainsi qu'ils expliquent cette grande promesse du Sauveur : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum* (Joan. 2) ; Celui qui mangera ce pain, vivra éternellement : non pas, dit saint Jérôme, d'une vie corporelle et matérielle, mais d'une vie spirituelle et surnaturelle, qui doit être le fruit de l'adorable Eucharistie. Si donc, engagés comme vous l'êtes à la persévérance chrétienne, et par l'idée de la résurrection de Jésus-Christ, et par la foi de la résurrection de Jésus-Christ, et par la gloire de la résurrection de Jésus-Christ, enfin par le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ ; si, dis-je, comme tant de lâches chrétiens, vous retourniez à vos premières habitudes ; si vous vous laissiez encore surprendre aux illusions du monde ; et, au lieu de donner à la grâce le temps de s'enraciner dans vos cœurs, si vous étouffiez ce bon grain, selon la parabole, et qu'au bout de quelques semaines on vous revît dans les mêmes engagements et les mêmes désordres, n'aurais-je pas droit de vous faire le reproche que faisait saint Paul aux Galates ? Il leur avait annoncé le royaume de Dieu ; il les avait tous engendrés en Jésus-Christ par l'Evangile ; et tandis qu'il avait été parmi eux, ils étaient demeurés fermes dans la foi. Mais à peine les eut-il quittés qu'ils oublièrent ce qu'ils étaient, et qu'ils reprirent les observances du judaïsme. Saint Paul le sut, et voici en quels termes il leur témoigna là-dessus son ressentiment : plaise au ciel que je n'aie jamais sujet de vous les appliquer ! *Miror quòd tam citò transferimini ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi* (Galat. 1). En vérité, mes frères, il est bien étrange que vous ayez si tôt changé de sentiment, et qu'en si peu de jours vous ayez renoncé à celui qui vous avait appelés et conduits par sa grâce à la connaissance de Jésus-Christ : *O insensati Galatæ, quis vos fascinavit non obedire veritati* (Galat. 3) ? O insensés que vous êtes ! qui vous a ensorcelés, pour vous faire abandonner lâchement et honteusement le parti de la vérité ? *Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini* (*Ibid.*) ! Quelle folie d'avoir commencé par la pureté de l'esprit, et de finir maintenant par la corruption de la chair ! Ainsi leur parlait l'Apôtre, et vous parlerais-je, chrétiens ; car j'aurais bien de quoi m'étonner que des résolutions prises à la face des autels, en la présence du Seigneur, se fussent tout à coup évanouies. Hé quoi ! mes frères, vous dirais-je aussi bien que saint Paul, vous faisiez à Dieu de si saintes protestations, vous nous donniez, dans le sacré tribunal, des paroles si expresses ; vous vous obligiez de si bonne foi, ce semble, à tout ce que nous vous prescrivions, vous deviez être si

réguliers à le pratiquer ; mais l'avez-vous fait ? *Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini ?* En êtes-vous moins colères et moins emportés ? En êtes-vous moins ambitieux et moins entêtés de votre fortune ? En êtes-vous moins sensuels et moins adonnés à votre plaisir ? N'avez-vous plus revu cette personne, écueil funeste de votre fermeté et de votre constance ? N'avez-vous plus recherché ces occasions si dangereuses pour vous ? N'avez-vous plus tenu ces discours ou médisants ou impies ? Vous aviez jeté les fondements d'une vie chrétienne et spirituelle ; qui vous a empêché d'élever ce saint édifice ? On espérait tout de vous ; et dans un moment toutes les espérances qu'on en avait conçues sont renversées ! Fallait-il pour cela faire tant d'avances ? fallait-il puiser dans les sources salutaires de la grâce ? fallait-il se laver dans les eaux de la pénitence ? fallait-il manger la chair de l'Agneau ? *Sic stulti estis.* Poursuivons, mes chers auditeurs : je vous ai fait voir que la résurrection du Fils de Dieu était pour nous un engagement à la persévérance dans la grâce ; et j'ajoute que la persévérance dans la grâce est le gage le plus certain que nous puissions avoir d'une résurrection glorieuse à la fin des siècles, et semblable à celle du Fils de Dieu. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu l'a ainsi ordonné, chrétiens, et une des lois de sa providence est que le salut dans cette vie nous soit incertain, et que nous n'ayons jamais sur la terre nulle assurance de notre prédestination éternelle. Providence, dit saint Augustin, que nous devons adorer, puisqu'elle nous entretient dans l'humilité, et qu'elle excite en nous la ferveur et la vigilance. Il est néanmoins vrai, sans déroger en rien à cette règle, que la persévérance dans le bien et l'accomplissement des saintes résolutions qu'on a formées, est la marque la plus infaillible à quoi nous puissions reconnaître si nous serons un jour semblables à Jésus-Christ ressuscité, et si nous aurons le bonheur de participer à sa gloire. Je m'explique. Tous les théologiens conviennent qu'il y a certains signes par où nous pouvons distinguer ceux d'entre les fidèles qui doivent un jour ressusciter à la vie, et ceux qui ressusciteront, comme parle le Fils de Dieu, pour leur damnation. Mais, selon les mêmes théologiens, ces signes, après tout, sont équivoques et douteux, et rien n'est plus ordinaire ni plus à craindre que de s'y tromper. S'il y en a un, disent-ils, sur lequel nous soyons en droit de faire fond, et qui soit capable d'établir solidement notre espérance pour la résurrection bienheureuse, c'est cette persévérance dans l'état où nous sommes entrés en nous convertissant à Dieu. Pourquoi ? par trois raisons importantes, que je vous prie de bien méditer : parce qu'il est certain que la persévérance représente déjà dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection ; parce qu'elle nous dispose et qu'elle nous conduit à cette bienheureuse résurrection ; enfin,

parce qu'elle nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grâce spéciale de cette bienheureuse résurrection. Développons ces trois pensées.

Je dis que la persévérance chrétienne représente déjà dans nous l'état de cette bienheureuse résurrection dont nous voyons les prémices dans la personne du Sauveur. Car, en quoi consiste cet état des corps glorifiés? le voici : en ce qu'ils ne sont plus sujets à aucune vicissitude; en ce que la gloire dont ils sont revêtus n'est point une gloire passagère, mais permanente, et qui durera autant que Dieu même; en ce qu'ils sont aujourd'hui ce qu'ils seront éternellement, et ce qu'ils ne peuvent jamais cesser d'être. Tel est l'avantage d'un corps ressuscité et réformé, comme dit l'Apôtre, sur le modèle du corps glorieux de Jésus-Christ. Or, rien n'approche plus de cet état que la persévérance du juste, ou d'un pécheur converti et inébranlable dans le plan de conversion qu'il s'est tracé. Car, au lieu que les mondains, semblables aux flots de la mer, sont dans un changement perpétuel, et que, toujours agités par leurs passions, ils succombent à la crainte, ils cèdent au respect humain, ils plient sous l'adversité, ils s'enflent dans la prospérité, ils suivent l'attrait du plaisir, ils se laissent vaincre par l'intérêt, abattre par la tristesse, corrompre par la joie, entraîner par l'occasion; qu'ils tournent, non-seulement leur raison, mais leur religion, au gré de l'humeur qui les domine, et que, bien loin de s'affermir par la grâce dans la piété, ils anéantissent dans eux la piété et la grâce même par leurs variations continuelles : état déplorable, où, selon saint Paul, la créature doit gémir de se voir réduite : *Vanitati enim creatura subjecta est* (Rom. 8); le juste, au contraire, fortifié de la bonne habitude qu'il s'est faite, élevé au-dessus de tout ce qui pourrait le retirer des voies de Dieu, vainqueur du monde et de soi-même, marche toujours d'un même pas, suit toujours la même route, ne vit plus dans une pitoyable alternative de conversion et de rechute, de ferveur et de relâchement, de régularité et de libertinage, mais déterminé à la pratique de ses devoirs, est inviolablement ce qu'il doit être, et par là anticipe l'heureux état de la résurrection future.

C'est sur quoi saint Cyprien félicitait avec tant d'éloquence des vierges chrétiennes qui s'étaient consacrées à Jésus-Christ, et qui trouvaient dans leur retraite ce précieux trésor d'une éternelle stabilité. *Vos resurrectionis gloriam in hoc sæculo jàm tenetis* : Vous possédez, leur disait-il, dès maintenant la gloire de la résurrection que nous attendons. La chasteté que vous avez vouée solennellement à Dieu, fait dès à présent dans vos âmes quelque chose de semblable à ce que la résurrection doit faire dans les corps des saints, et votre constance à suivre le divin époux que vous avez choisi, commence déjà visiblement dans vos personnes ce que la béatitude céleste achèvera et consommera. Or, ce que saint Cyprien disait à ces épouses de Jésus-Christ, je vous le dis, mes chers auditeurs. Oui, de quelque condition que vous soyez, si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ de cette résurrection véritable et durable dont je vous ai fait connaître l'im-

portance et la nécessité : *Si consurrexistis cum Christo* (Coloss. 3); si vous êtes disposés, mais efficacement, mais sincèrement, à persévérer dans la voie où la grâce de la pénitence vous a rappelés, je dis que vous avez déjà part à ce qu'il y a de plus avantageux dans cet état d'immortalité où nous espérons un jour de parvenir. Je dis qu'être constant comme vous l'êtes, ou comme vous paraissez le vouloir être dans le service de votre Dieu, c'est être déjà marqués de ce sceau du Dieu vivant que l'ange de l'Apocalypse doit imprimer sur le front de tous les élus : *Vos resurrectionis gloriam in hoc sæculo jàm tenetis.* Et il n'y a personne de ceux qui m'écoutent qui n'ait droit de prétendre à ce bonheur. Car les libertins mêmes et les plus impies, sont capables d'une parfaite conversion, comme les autres pécheurs, et nous avons quelquefois la consolation de voir les plus endurcis et les plus obstinés dans le péché, quand ils se sont reconnus et remis dans l'ordre, s'y tenir plus étroitement et plus inséparablement attachés : comme si Dieu prenait plaisir à faire éclater en eux toutes les richesses de sa miséricorde. Puissant motif pour exciter dans tous les cœurs un saint zèle et une sainte confiance! Mais si, par votre infidélité, la grâce n'agit en vous que faiblement, que superficiellement; si, dans la pratique, vous n'exécutez rien de ce que vous avez conclu et arrêté avec Dieu, si, dès les premiers jours, désespérant de vouloir aller jusques au bout, et déjà lassés du peu de chemin que vous avez fait, vous regardez derrière vous et vous commencez à reculer, j'ose, chrétiens, vous le dire, quoiqu'avec douleur, il est bien à craindre que vous ne soyez pas du nombre de ceux qui, selon la parole du prophète royal, doivent un jour ressusciter dans l'assemblée des justes, et par une triste conséquence, que vous ne soyez jamais reçus dans le royaume de Dieu. Si je faisais de moi-même cette triste prédiction, peut-être pourriez-vous ne m'en pas croire, et en appeler à un autre témoignage que le mien. Mais Jésus-Christ même nous l'a ainsi déclaré dans son Evangile, et c'est de sa bouche qu'est sorti ce terrible arrêt : *Nemo mittens manum suam ad aratrum, et respiciens retrò, aptus est regno Dei* (Luc. 9). Comment, mes frères, reprend saint Chrysostome expliquant ce passage de saint Luc, comment un homme inconstant et léger serait-il propre pour le royaume de Dieu, puisqu'il ne l'est pas même pour le monde, ni pour les affaires et le commerce du monde? Que pense-t-on dans le monde d'un esprit volage et changeant? qui se confie en lui? qui fait fond sur lui, et de quoi le croit-on capable? Or, si le monde même, ajoute saint Chrysostome, malgré son inconstance naturelle, est néanmoins le premier à condamner l'inconstance de ceux qui suivent ses lois, comment Dieu s'accommodera-t-il de la nôtre? et d'ailleurs, conclut le même Père, si nous ne sommes pas propres au royaume de Dieu, que sert-il de l'être pour toute autre chose? Eussions-nous les plus rares talents, et les plus sublimes, les plus éminentes qualités, avec toutes les qualités et tous les talents, que sommes-nous devant Dieu, si nous ne sommes pas en état d'entrer dans sa gloire et de le posséder lui-même? Ce

n'est qu'en persévérant qu'on s'attache à lui ; et ce n'est qu'en s'attachant à lui qu'on se rend digne de lui et digne de la couronne qu'il nous promet. Voilà le titre le plus légitime pour y prétendre et pour l'obtenir, et c'est ma seconde proposition.

Car prenez garde à ceci, mes chers auditeurs, que fait la persévérance chrétienne dans un pécheur converti et fidèle à la grâce de sa conversion? elle le conduit à la persévérance finale. Et qu'est-ce que la persévérance finale? c'est la dernière disposition à l'immortalité bienheureuse. Je m'explique. Quand les théologiens parlent de la prédestination des saints, ils nous la font concevoir comme une chaîne mystérieuse, composée de plusieurs anneaux entrelacés les uns dans les autres, et qui se tiennent sans interruption. Du côté de Dieu, disent-ils, cette chaîne n'est autre chose qu'une suite de moyens, de secours, de grâces que Dieu a préparés pour soutenir ses élus, et pour les faire arriver à la couronne de justice qui leur est réservée. Ainsi l'enseigne saint Augustin. Mais de notre part cette chaîne est une suite d'actes qui se succèdent les uns aux autres, et par où nous méritons cette couronne, en rendant chaque jour à Dieu l'obéissance qui lui est due. Tous ces actes, ajoutent les docteurs, sont comme autant de parties de cette persévérance totale qui nous sauve, et en cela ils sont tous de même nature : mais il y en a un néanmoins, et c'est le dernier, auquel tous les autres se terminent, et qui fait la persévérance finale. Quoique ce dernier acte, considéré en lui-même, n'ait ni plus de perfection, ni plus de mérite que les autres, cependant, parce qu'il est le dernier, c'est lui qui couronne tous les autres et qui consomme notre bonheur. Car, comme dit saint Jérôme, dans les prédestinés, on ne cherche pas le commencement, mais la fin. Paul a mal commencé, et bien fini; Judas a mal fini et bien commencé; Judas est réprouvé, et Paul glorifié. C'est donc de la fin que dépend le sort et le discernement des hommes dans l'autre vie. En vain aurions-nous passé des siècles entiers dans la pratique de toutes les vertus; il ne faut qu'une pensée pour nous rendre criminels; et si Dieu nous prend au moment que nous formons cette pensée, et que nous y consentons, il n'y a point de salut pour nous. Par conséquent, c'est la persévérance qui met le comble à la prédestination des élus : sans elle, tout le reste est inutile, et c'est elle qui nous met en main la palme, et qui nous introduit dans la gloire : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, de reliquo reposita est mihi corona justitiæ* (II. Tim. 4).

Cela s'entend, me direz-vous, de la persévérance finale. Je le veux, mon cher auditeur. Mais par où arrive-t-on à la persévérance finale, sinon par la persévérance commencée, qui est celle de la vie? Car, sans commencement, il n'y a point de fin, et toute fin a un rapport essentiel à son commencement. D'où il s'ensuit que, pour persévérer à la mort, c'est-à-dire, que pour avoir la persévérance finale, nous devons commencer à persévérer dans la vie, puisque la persévérance de la mort est le terme et la consommation de la persévérance de la

vie. Et voilà pourquoi j'ai dit que la persévérance dans les exercices d'une vie chrétienne, est la voie qui nous mène au royaume éternel. Et en effet, tandis que nous suivons cette voie, tous les pas que nous faisons nous sont comptés. Mais du moment que nous la quittons, nous nous éloignons de ce bienheureux héritage que Dieu nous propose comme l'objet de notre espérance ; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que tout ce que nous avons fait jusque-là, n'est plus pour nous de nulle valeur, parce que notre rechute dans le péché, et notre retour au monde en suspendent tout le mérite. Il faut recommencer tout de nouveau, reprendre la route que nous avions perdue, rentrer dans la carrière et la fournir par une persévérance infatigable. Ainsi nous ne nous disposons actuellement à régner un jour comme les saints dans le ciel, qu'autant que nous nous accoutumons à persévérer comme eux sur la terre. Voilà tout le secret de ce grand mystère que nous appelons *prédestination*. En parler de la sorte, ce n'est ni philosopher, ni user de conjectures, puisque tout ce que j'en ai dit est fondé sur l'oracle de Jésus-Christ même : *Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit* (Matth. 10); Celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé. Or, ces paroles, remarque saint Chrysostome, ne doivent pas être entendues de la grâce de la persévérance, mais de la vertu de persévérance, puisqu'il est constant que le Fils de Dieu a prétendu par là nous exhorter à une chose qui fût en notre pouvoir, et qu'il dût récompenser comme un effet de notre fidélité ; ce qui convient à la persévérance prise comme vertu, et non point comme don et comme grâce. D'où vient que le Saint-Esprit nous fait ailleurs de cette persévérance un commandement. *Esto fidelis usque ad mortem* (Apoc. 2); Tenez ferme et combattez jusqu'à la mort. Vous me répondrez peut-être qu'il est toujours vrai que cette vertu de persévérance dépend essentiellement de la grâce de la persévérance ; et que, d'ailleurs, cette grâce de la persévérance est tellement donnée de Dieu, que nous ne la pouvons mériter. Ah ! chrétiens, retenez bien ce qui me reste à vous dire, c'est par où je finis, et ce sera un éclaircissement de ma troisième proposition.

Je le sais, mes chers auditeurs, quelque justes que nous soyons, quelques bonnes œuvres que nous ayons pratiquées et que nous pratiquions encore tous les jours, nous ne pouvons mériter ce don souverain de la persévérance finale : le mériter, dis-je, d'un mérite parfait, d'un mérite de justice, d'un mérite qui nous donne droit de l'exiger, ou si vous voulez que je m'exprime avec l'école, d'un mérite de condignité. C'est ainsi que tous les Pères de l'Eglise l'ont reconnu. Mais, outre ce mérite, il y en a un autre : un mérite de convenance, un mérite, disent les théologiens, de congruité, un mérite fondé sur la miséricorde et sur la pure libéralité de Dieu ; c'est-à-dire, que Dieu voyant l'homme appliqué de sa part à se maintenir dans la grâce, et pour cela, se faire violence à lui-même, mortifier ses passions, résister et combattre, il se sent réciproquement ému en vue d'une telle constance, à le gratifier de ses plus singulières faveurs, et en particulier,

du don de la persévérance finale, parce que c'est la marque de la plus grande distinction et du choix le plus spécial que Dieu puisse faire d'une âme dans l'ordre du salut. Or, je prétends qu'à l'entendre ainsi, nous pouvons mériter cet excellent don. De là, mes frères, quand nous voyons un juste, après avoir longtemps persévéré dans l'observation de la loi de Dieu, mourir saintement, nous ne nous en étonnons point. Nous disons, et cela est conforme aux idées que l'Ecriture nous donne des jugements de Dieu : Cet homme a trop bien vécu pour finir autrement sa course; selon les lois communes de la Providence, une vie si innocente et si fervente ne pouvait être terminée que par une pareille mort; Dieu lui a fait grâce, mais en lui faisant grâce, il a eu égard à ses bonnes œuvres. Nous reconnaissons donc, dans cette conduite de Dieu, une espèce de convenance, qui, sans blesser en rien sa justice, l'engage à déployer toute sa miséricorde et à l'exercer. Au contraire, quand on nous parle de certains justes, qui, par un triste naufrage, après une longue persévérance, ont péri jusque dans le port et se sont malheureusement perdus; quand on nous rapporte ces exemples, nous en sommes effrayés, nous les regardons comme des prodiges, nous nous écrions avec saint Paul : *O altitudo* (Rom. 11)! Nous jugeons qu'il y a eu dans cette disposition de Dieu quelque chose que nous ne comprenons pas; que cet homme qui vivait régulièrement en apparence, avait peut-être un orgueil caché que Dieu a voulu punir; que l'effet d'une justice si rigoureuse suppose un fonds d'iniquité qui ne paraissait pas au dehors, et que Dieu voyait. Quoi qu'il en puisse être, ces chutes inopinées et ces coups de réprobation nous font trembler; mais la surprise même où ils nous jettent est une preuve évidente que ce n'est donc point ainsi que Dieu en use selon les règles ordinaires, et que nous sommes persuadés nous-mêmes que la persévérance finale est communément et presque immanquablement le fruit d'une persévérance chrétienne pendant la vie.

C'est à cette persévérance de la vie que je ne puis, mes chers auditeurs, assez vous porter; et souffrez qu'empruntant ici les paroles de saint Jérôme, je vous dise pour conclusion de ce discours, ce que disait ce saint docteur à un homme du monde qui commençait à chanceler dans le dessein qu'il avait pris de chercher dans la retraite de Bethléem un asile contre les périls du siècle. Car voici comment il lui parlait, et comment Dieu m'inspire de vous parler à vous-mêmes : *Obsecro te, frater, et moneo parentis affectu, ut qui Sodomam reliquisti, ad montana festinans, post tergum ne respicias;* Pécheur qui m'écoutez, puisqu'en vertu de la grâce que vous avez reçue, vous venez d'abandonner Sodome, c'est-à-dire, puisque vous avez renoncé à vos engagements criminels, je vous conjure, par la charité que vous vous devez à vous-même, de ne tourner plus les yeux vers le monde, ce monde profane, ce monde corrupteur que vous avez quitté, et dont vous avez si longtemps éprouvé la tyrannie. *Ne aratri stivam, ne fimbriam Salvatoris, quam semel tenere cœpisti, aliquandò dimittas;* Non, mon cher frère, ne pensez plus à secouer le joug du Seigneur

que vous vous êtes imposé ; et tenez toujours la robe de votre Sauveur pour le suivre. Vous ne pouvez avoir un meilleur guide, et il ne vous appelle après lui que pour vous conduire à sa gloire. *Ne de tecto virtutum, pristina quæsiturus vestimenta, descendas :* Prenez garde à ne pas déchoir des hautes vertus où vous avez voulu, par votre conversion, vous élever ; et n'allez pas reprendre les dépouilles de la vanité et du luxe, après vous être revêtu des livrées de Jésus-Christ. *Ne de agro revertaris domum :* Du champ de l'Eglise où vous êtes rentré, et où vous commencez à recueillir les fruits de la grâce, ne retournez point à ces maisons où votre innocence a tant de fois échoué, ni à ces lieux de scandale et de débauche. *Ne campestria cum Loth, ne amœna hortorum diligas, quæ non irrigantur de cœlo ut terra sancta, sed de turbido flumine Jordanis :* Ne vous arrêtez pas, comme Loth, à tout ce qui pourrait vous rapprocher de l'embrasement dont vous vous êtes sauvé : fuyez ces demeures agréables, mais dont l'air est si contagieux pour vous; ces rendez-vous si propres à rallumer votre passion, ces jardins si commodes pour l'entretenir, où la pluie du ciel ne tombe jamais, et qui ne sont arrosés que des eaux troubles du Jourdain. Voilà, dit saint Jérôme, à quoi il ne faut plus retourner. *Cœpisse multorum est, ad culmen pervenisse paucorum :* Plusieurs, ajoutait-il, ont l'avantage de commencer; mais bien peu ont le bonheur de persévérer. Or, il faut que vous soyez de ce nombre. Ma douleur est de penser, chrétiens, que la plupart de ceux à qui je parle en doivent être exclus, ou plutôt, sont dans la disposition de s'en exclure eux-mêmes. Ce qui m'afflige jusqu'à dire, comme David : *Tabescere me fecit zelus meus* (Psal. 118); Mon zèle m'a fait sécher de regret, c'est de faire aujourd'hui cette triste réflexion, que d'une si nombreuse assemblée, à peine y en aura-t-il quelques-uns que le monde bientôt ne rengage pas dans ses fers, et sur qui le péché ne reprenne pas tout son empire. Mon Dieu, que vos jugements sont profonds, et que notre inconstance est déplorable ! Le comble de l'affliction pour moi, est de voir, comme saint Bernard, que la résurrection du Fils de Dieu soit devenue le terme fatal, ou, pour mieux dire, le commencement de nos rechutes : *Proh dolor ! terminus recidendi facta est resurrectio Salvatoris.* Car, n'est-ce pas là que vont recommencer les parties de plaisir, les jeux, les spectacles ; et par une conséquence infaillible, les impudicités, les dissolutions, les excès? en sorte qu'il semble que Jésus-Christ ne soit ressuscité que pour nous faire lâcher plus impunément la bride à nos passions et à nos sens : *Ex hoc nempè redeunt comessationes, ex hoc luxantur concupiscentiis frena : quasi ad hoc surrexerit Christus, et non propter justificationem nostram.* Mais non, Seigneur; vous achèverez votre ouvrage : car ç'a été votre ouvrage que ma conversion. Vous le soutiendrez comme vous l'avez commencé, et moi-même, je le soutiendrai avec vous et par vous. Votre grâce m'a prévenu, et je l'ai suivie. Elle me montrera toujours le chemin, elle me servira toujours de guide, et je la suivrai toujours jusqu'à ce que je puisse arriver à la gloire où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE QUASIMODO.

Sur la Paix chrétienne.

Dixit ergo eis iterum : Pax vobis.
Il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous. (S. Jean. ch. 20.)

Voilà, chrétiens, le précieux trésor que Jésus-Christ laisse à ses apôtres : il leur donne la paix, et je trouve que cette paix est encore un des fruits que le mystère de sa résurrection produit dans nos âmes, lorsque nous nous réconcilions avec Dieu par la pénitence, et que nous approchons dignement des sacrés mystères, par la communion pascale. Ce divin Sauveur vient à nous dans le sacrement de son corps; il nous honore tous en particulier, non-seulement d'une apparition, mais d'une visite qu'il nous fait en personne, et à ce moment là même il nous dit intérieurement : *Pax vobis ;* Vous voilà réconciliés avec mon Père, vous voilà unis à moi; jouissez du bonheur que vous possédez, et goûtez la douceur de la paix. Car c'est ainsi, mes chers auditeurs, que saint Jacques nous fait concevoir la paix d'une âme chrétienne, en nous disant qu'elle est le fruit de la justice et de la sainteté : *Fructus autem justitiæ in pace seminatur* (Jacob. 3). Et en effet, toute autre paix que celle-là n'est qu'une paix fausse et imaginaire; pour être solide et véritable, il faut qu'elle vienne du principe de la sainteté et de la grâce. Or, telle est celle que Jésus-Christ nous communique, quand il se communique lui-même à nous. Parlons donc aujourd'hui de cette paix spirituelle, de cette paix de Dieu qui surpasse tout sentiment, de cette paix que saint Paul souhaitait tant aux Philippiens : *Et pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra, et intelligentias vestras in Christo Jesu* (Philip. 4). Mes frères, leur disait-il, le plus grand désir que Dieu m'inspire de former en votre faveur, est que la paix qu'il vous a donnée garde vos esprits et vos cœurs. Je fais aujourd'hui, chrétiens, pour vous le même souhait et la même prière. Puisque vous avez reçu cette paix, prenez soin de la conserver, et qu'elle vous conserve vous-mêmes dans les saintes dispositions où vous êtes devant Dieu : *Pax Dei custodiat corda vestra, et intelligentias vestras in Christo Jesu.* Mais d'où vient que le Fils de Dieu ne se contenta pas de donner une fois la paix à ses apôtres, et que, dans une même apparition, il leur dit deux fois, et dans les mêmes termes : *Pax vobis?* C'est une circonstance que saint Chrysostome a remarquée dans l'Evangile, et cette circonstance n'est pas sans mystère : or, c'est ce mystère que je vais vous développer, après que nous aurons rendu à Marie, comme à la Reine de la paix, l'hommage ordinaire. *Ave, Maria.*

Je ne sais, chrétiens, si vous avez pris garde à ces deux paroles de saint Paul : *Pax Dei custodiat corda vestra, et intelligentias vestras ;* Que la paix de Dieu conserve vos cœurs : *corda vestra;* et qu'elle possède vos esprits : *intelligentias vestras.* Pourquoi l'Apôtre souhaitait-il aux Philippiens ce double avantage, l'un par rapport à l'esprit, l'autre par rapport au cœur? C'est, répond saint Chrysostome, que, pour établir dans l'homme une paix parfaite, il faut la mettre également dans les deux puissances de son âme, c'est-à-dire, dans son esprit et dans son cœur. La paix du cœur doit nécessairement être précédée de la paix de l'esprit, et la paix de l'esprit ne peut être constante sans la paix du cœur Il faut donc pacifier l'esprit de l'homme, en lui ôtant toutes les inquiétudes qu'il peut avoir dans la recherche de la vérité; et il faut pacifier son cœur, en le dégageant de tous les désirs qui le tourmentent dans la recherche de son repos : voilà, mes chers auditeurs, tout le mystère de notre Evangile. Le Sauveur du monde ne se contente pas de dire une fois à ses disciples : *Pax vobis;* La paix soit avec vous ; il le leur redit une seconde fois, dans la même apparition, parce qu'il veut leur donner cette double paix qui fait toute la perfection de l'homme, la paix de l'esprit et la paix du cœur. Mais, par quelle voie l'homme peut-il espérer d'avoir l'une et l'autre? Ah! chrétiens, c'est encore le secret, et le secret admirable que notre Evangile nous découvre. Car, j'y trouve la paix de l'esprit solidement établie dans la soumission à la foi : *Beati qui non viderunt et crediderunt ;* et j'y trouve la paix du cœur parfaitement conservée dans l'assujettissement à la loi de Dieu : *Dominus meus, et Deus meus.* Comprenez, s'il vous plaît, les deux propositions que j'avance. Le Sauveur du monde dit à saint Thomas, que, bienheureux sont ceux qui croient sans avoir vu ; et saint Thomas répond au Sauveur du monde, qu'il est son Seigneur et son Dieu. Croire ce que l'on ne voit pas, c'est soumettre la raison à la foi ; et reconnaître l'empire et le domaine du Fils de Dieu, c'est vouloir obéir à sa loi. Or, dans ces deux devoirs sont contenus les deux grands principes de la paix. Car, en soumettant ma raison à la foi, je me procure la paix de l'esprit ; et en m'assujettissant à la loi de Dieu, je me mets en possession de la paix du cœur. En deux mots, n'espérons pas que notre esprit soit jamais tranquille, tandis que nous l'abandonnerons à la conduite de notre raison ; et n'espérons pas plus que notre cœur soit jamais content, tandis qu'il s'abandonnera lui-même à ses passions. Il faut que la foi gouverne notre esprit, si nous voulons qu'il soit dans le calme : c'est la première partie. Il faut que la loi de Dieu règne dans notre cœur, si nous voulons qu'il jouisse d'un bonheur solide : c'est la seconde. Deux vérités importantes qui feront le partage de ce dernier discours.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une question que les Pères de l'Eglise ont traitée avec autant de force que de subtilité, savoir : pourquoi Dieu ayant créé l'homme

raisonnable, il n'a pas voulu, dans la chose la plus essentielle, qui est la religion, le conduire par la raison, mais par la foi. Saint Augustin dit que Dieu en a usé de la sorte, pour l'intérêt de sa propre gloire. Car, de même qu'un maître ne veut pas que ses serviteurs entreprennent d'examiner sa conduite, particulièrement sur les affaires les plus secrètes et les plus importantes de sa maison, aussi était-il de la grandeur de Dieu, que l'homme, qui n'est qu'un néant, ne présumât pas d'entrer en raisonnement avec lui sur ce qu'il y a de plus caché et de plus impénétrable dans les desseins de sa providence et dans l'ordre de ses jugements. C'est ainsi que parle saint Augustin. En effet, il faut convenir que cette obéissance que nous rendons à Dieu par la foi, est un hommage dû à la souveraineté infinie de son être. Mais s'il est honorable et glorieux à Dieu de gouverner l'homme par la foi, je soutiens avec le docteur angélique, saint Thomas, qu'il n'est pas moins avantageux à l'homme d'être conduit par cette voie : pourquoi? non-seulement parce que la conduite de la foi est plus méritoire pour l'homme que celle de la raison ; non-seulement parce que, sans la foi, nous ignorerions bien des mystères et bien des vérités qui surpassent notre raison ; non-seulement parce qu'il y a peu d'esprits capables d'acquérir par la seule raison une connaissance de Dieu telle que nous la devons avoir : d'où il s'ensuit que Dieu n'aurait pas pourvu la plupart des hommes d'un moyen suffisant pour le connaître, et que la plupart des hommes demeureraient sans religion, si Dieu, au défaut de la raison, ou plutôt pour fortifier et pour éclairer la raison, n'avait établi la foi; mais surtout parce qu'en matière de religion, il est impossible, quelque intelligents que nous puissions être, que nous trouvions jamais le repos de notre esprit hors d'une humble soumission à la foi.

Principe qui me paraît incontestable; car, donnez-moi un homme déterminé à ne croire que ce qu'il lui plaît, et à ne déférer jamais à la foi, sur quoi s'appuiera-t-il, pour se mettre dans cette situation qui rend un esprit calme et tranquille? Ou il vivra dans l'indifférence par rapport à la religion, comme les libertins et les impies; ou il se fera une religion particulière selon ses vues, comme les sages mondains et les philosophes S'il vit dans une indifférence entière touchant la religion, c'est-à-dire, sans se mettre en peine, ni s'il y a un Dieu, ni comment il faut l'honorer, ni ce qui suit après cette vie, ni s'il y en a une autre que celle-ci : vous savez quel est le malheur de cet état, et il ne faut qu'un rayon de lumière pour le comprendre; car quelle horreur! et qu'est-ce qu'un homme insensible aux choses mêmes qui sont les plus inséparables de son être et de sa condition; qu'un homme qui ne sait ce qu'il est, ni pourquoi il est; qui ne pense pas à ce qu'il sera, ni à ce qu'il deviendra; qui, ne croyant rien, est incapable de rien espérer, et qui, n'étant assuré de rien, doit nécessairement craindre tout ; qui abandonne au hasard son bonheur et son malheur éternel; en sorte que, s'il y a un bonheur éternel, il fait état d'y renoncer, et, que, s'il y a un malheur éternel, il s'y

expose évidemment, qui court tout le risque de l'un, et qui se prive de toute la consolation de l'autre, qui ne connaît pas Dieu, et qui ne veut pas s'appliquer à le chercher : ou plutôt, qui veut ignorer Dieu, lorsque toutes choses le forcent à le connaître? Car, voilà les caractères d'un libertin sans religion. Or, je vous demande s'il est possible que l'homme trouve là un repos solide; et si, du moment qu'il est raisonnable, tout cela ne doit pas le troubler, l'agiter, l'effrayer? Mais considérons-le dans l'autre état où il se fait une religion de sa raison, c'est-à-dire une religion fondée sur les seules connaissances qu'il a reçues de la nature, telle qu'a été et qu'est encore la religion des philosophes et des sages du monde. Je ne dis point ici quel désordre ce serait, que chacun eût droit de se faire une religion particulière, et qu'il y eût autant de religions que de sentiments : cela n'est pas de mon sujet. J'examine seulement si dans cet état l'esprit de l'homme pourrait trouver une vraie tranquillité, et je prétends que non : pourquoi? parce qu'un homme sage, pour peu qu'il se connaisse lui-même, est convaincu de trois choses touchant sa raison : premièrement, qu'elle est sujette à l'erreur; en second lieu, qu'elle est naturellement curieuse; enfin, que la plupart de ses connaissances ne sont tout au plus que de simples opinions, qui la laissent toujours dans l'incertitude, en lui proposant même la vérité. Or, ces trois choses sont absolument incompatibles avec le repos de l'esprit, et vous l'allez voir.

Si je suis sage, je ne puis établir ma religion sur ma raison : pourquoi? parce que je sais que ma raison est sujette à mille erreurs, surtout en ce qui concerne la religion. Je sais ce que l'histoire de tous les siècles m'apprend, qu'il n'y a rien sur quoi les hommes soient tombés dans des égarements d'esprit si prodigieux, que sur ce qui regarde le culte de la Divinité; je sais ce que saint Chrysostome remarque, qu'au même temps que le démon arrachait du cœur des hommes la religion du vrai Dieu, il les engageait dans des superstitions honteuses, jusqu'à leur faire adorer les plus vils animaux : ce qu'ils auraient dû, ce semble, avoir en horreur, et ce qu'ils se laissaient néanmoins persuader. Je sais ce qui causait l'étonnement de saint Augustin, lorsqu'il considérait que les Egyptiens, après avoir été les peuples de la terre les plus polis, en étaient toutefois venus à la plus basse de toutes les idolâtries, ayant reconnu pour leur déesse ce qu'on n'oserait presque nommer; et que les Romains qui furent depuis les maîtres du monde, dans l'état le plus florissant de leur empire, avaient présenté de l'encens à des dieux sujets aux vices les plus infâmes et les plus abominables. Je sais qu'il est aisé de justifier par la tradition de l'Eglise, qu'après la venue même de Jésus-Christ, il n'y a point eu d'hérésie si extravagante, qui n'ait trouvé des sectateurs qui l'ont reçue et qui l'ont goûtée. Et ce qui est encore plus surprenant, je sais que les plus extravagantes de ces hérésies ont été souvent approuvées par les génies les plus sublimes. Enfin, je sais ce que saint Jérôme a judicieusement observé, qu'autant de fois que

l'esprit de l'homme a franchi les bornes de la foi, et voulu faire par sa seule raison de nouvelles découvertes dans le champ de la religion, toutes ses recherches n'ont abouti qu'à l'embarrasser, et qu'à l'envelopper dans les plus grossières erreurs.

Si je suis bien instruit, je sais tout cela ; or, quelle apparence que, sachant tout cela, je puisse me fier à ma raison, et m'en rapporter à elle sur les points de ma religion : à moins que je ne me flatte d'avoir une raison plus épurée, plus droite et plus infaillible que tout le reste des hommes, ce qui serait un excès de présomption et un orgueil insoutenable. Il faut donc, pour peu que j'aie même de raison, que là où il s'agira de la religion, je tienne ma raison pour suspecte, ou plutôt, que je la renonce. Or, dès-là elle n'est plus capable de pacifier mon esprit, et de le tenir dans une sainte assurance. C'est la conclusion que tire Guillaume de Paris, et cette conclusion est évidente par elle-même. Ajoutez à cela que le caractère de notre esprit dans la plupart des jugements qu'il forme, est un caractère d'incertitude, d'inconstance, d'irrésolution; autre qualité directement contraire au repos qu'il cherche : c'est-à-dire, que pour une connaissance certaine que nous avons, et que notre raison nous garantit, il y en a cent qu'elle ne nous garantit pas. Bien plus : celle que nous supposons aujourd'hui certaine, demain ne nous paraît plus que douteuse; et après y avoir encore pensé, nous la rejetons même absolument comme fausse. Or, si cela est vrai à l'égard des choses du monde, qui sont, pour ainsi dire, de notre ressort, beaucoup plus l'est-il à l'égard des choses de Dieu, qui nous sont d'autant moins connues qu'elles sont plus relevées au-dessus de nous, et qui par là doivent jeter un esprit dans les plus grandes inquiétudes, quand il n'est pas réglé par la foi.

Voilà, chrétiens, l'état déplorable où était saint Augustin avant sa conversion, lorsque, par un vain orgueil, il voulait décider et juger en maître, au lieu de s'instruire avec la docilité et l'humilité d'un disciple ; car c'est lui-même qui le confesse, dans le livre qu'il nous a laissé touchant l'utilité de la foi. Je passais, dit-il, de secte en secte et d'opinion en opinion, selon les divers mouvements de mon esprit : tantôt je me déclarais pour l'une, et tantôt pour l'autre; il n'y en avait pas une que je ne voulusse embrasser, et pas une que je ne voulusse abandonner. Aujourd'hui j'étais manichéen, et demain je ne l'étais plus : je désespérais même souvent de parvenir jamais à la vérité; et après un long combat, fatigué de mes propres pensées, je me laissais emporter au sentiment des académiciens qui ne tenaient rien de certain dans le monde, aimant mieux avec eux douter de tout, que de prononcer avec les autres sur des probabilités : *Sæpè mihi videbatur non posse omninò inveniri quod quærebam, magnique fluctus cogitationum mearum in academicorum sententiam ferebantur.* Sur quoi en passant vous remarquerez, qu'au moins saint Augustin n'était pas sujet à ce vice si commun dans notre siècle, de se préoccuper d'un sentiment sans en vouloir écouter d'autre ; de croire toujours une chose, parce qu'on l'a crue d'abord, ou de n'y acquiescer jamais,

parce qu'on l'a une fois combattue ; de s'entêter qu'elle est, parce qu'on veut qu'elle soit ; de la contredire avec obstination, parce qu'on a intérêt qu'elle ne soit pas ; et quelque parti qu'on prenne, de se faire un faux honneur d'y demeurer, sans avoir d'autre règle de sa conduite, qu'un attachement opiniâtre à son sens : car, voilà, mes chers auditeurs, ce qui produit tous les jours parmi nous tant de désordres. Saint Augustin, dis-je, n'eut pas au moins cette faiblesse, dans le temps même qu'il n'avait pas encore soumis son esprit à l'empire de la foi : car il examinait tout, et n'était prévenu de rien. Mais par un défaut tout opposé à celui-là, à force d'examiner, et de donner, dans l'examen qu'il faisait, trop de liberté à sa raison, il ne trouvait plus rien à quoi se fixer, et c'est ce qui l'embarrassait et ce qui le troublait. Voyez ces prétendus esprits forts du monde, qui, pour avoir peu de religion, raisonnent éternellement sur la religion. Quoique ce ne soit pas, comme saint Augustin, par une abondance de lumières, et qu'il y ait communément dans leur libertinage plus d'ignorance que de doute, c'est là qu'ils en viennent. Ils raisonnent, mais sans savoir eux-mêmes ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas ; incertains de tout, et ne convenant jamais du principe auquel ils veulent s'arrêter ; détruisant aujourd'hui ce qu'ils avaient hier avancé ; parlant tantôt d'une façon, et tantôt de l'autre, selon qu'ils se sentent poussés et que le caprice les emporte. D'où est venue cette confusion, qui a paru de tout temps dans le progrès des hérésies, et qui fit en particulier du luthéranisme un monstre à cent têtes, par la diversité des factions qui le partagèrent? de l'orgueil de la raison humaine. Chacun s'érigeait en maître, et dogmatisait à sa mode, et chacun voulait être écouté. L'un prenait la réformation dans toute sa rigueur, l'autre l'adoucissait et la modérait : celui-ci, à quelque prix que ce fût, voulait sauver la réalité dans le sacrement de Jésus-Christ, celui-là ne la pouvait souffrir. De là naissait la division des esprits, de là les schismes des églises, de là les guerres dans les états. Or, ce qui est arrivé dans une même secte, c'est ce qui arrive à toute heure dans un même esprit ; et l'expérience nous fait voir qu'il se divise lui-même et qu'il se confond, dès qu'il est assez malheureux pour ne s'attacher pas à la simplicité de la foi.

Quand il n'y aurait que la curiosité de savoir, qui, toute défectueuse qu'elle est, passe pour un droit et pour une prérogative dont la raison de l'homme se prévaut, avec cette insatiable avidité d'acquérir sans cesse de nouvelles connaissances, pourrions-nous espérer de procurer la paix à notre esprit? Car, comme dit saint Thomas, raisonner, c'est chercher ; et chercher toujours, c'est n'être jamais content. Il faut donc, pour mettre notre esprit en possession de cette bienheureuse paix à laquelle il aspire, quelque chose de stable, qui arrête et qui borne sa curiosité ; quelque chose de certain, qui remédie à ses inconstances ; quelque chose d'infaillible qui corrige ses erreurs. Or, ce sont les trois caractères de la foi ; car la foi borne notre raison, en réduisant tous ses discours à ce seul principe : C'est Dieu

qui l'a dit, c'est Jésus-Christ, la sagesse de Dieu même, qui a parlé, et ne lui permettant jamais de passer outre. D'où vient que Tertullien disait, qu'après Jésus-Christ la curiosité ne nous était plus d'aucun usage, et que l'exercice nous en était interdit, depuis que l'Évangile nous avait été annoncé : *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium.* Or, si en cela notre raison paraît céder ses droits, parce qu'elle se retranche dans des limites que la nature ne lui prescrit point; du moins est-il vrai que dans ce retranchement qui lui est volontaire, toutes ses inquiétudes cessent, et qu'elle y trouve un parfait repos.

De plus, la foi remédie à ses inconstances, et cela n'est pas moins évident, parce qu'il est de la substance même de la foi divine de nous mettre dans cette sainte disposition d'esprit, où nous renoncerions plutôt à toutes les lumières de la nature et à toutes les connaissances des sens, que de ne pas croire ce que nous croyons; car qu'est-ce que d'être fidèle, sinon d'être disposé de la sorte? Or, ce qui détermine ainsi notre esprit, est ce qui fait sa paix. Enfin, la foi, par un don de grâce qui lui convient uniquement, assure la raison de l'homme contre le mensonge et l'erreur, parce qu'elle est aussi infaillible que Dieu même. Non-seulement infaillible en soi, puisqu'elle est immédiatement fondée sur l'autorité et sur la révélation de Dieu; mais infaillible même par rapport à nous, puisqu'elle nous applique cette révélation par des règles si saintes, que si, par impossible, nous étions trompés, Dieu serait responsable de nos erreurs, suivant cette consolante parole de Richard de Saint-Victor : *Domine, si error est quem credimus, à te decepti sumus ;* Oui, Seigneur, s'il y avait de l'illusion dans notre foi, ce serait à vous que nous aurions droit de nous en prendre. Or, ce droit qu'a notre raison d'en appeler à Dieu comme à son garant, et de faire fond sur son infaillibilité, c'est ce qui l'assure dans cette paix dont dépend son bonheur et sa perfection.

Et voilà ce que j'appelle le don de Dieu, et la béatitude de la foi dans un esprit soumis à Dieu. Car c'est un abus, chrétiens, dont il est important que nous nous détrompions, de se figurer que notre foi soit une foi ignorante, qu'elle soit une foi imprudente, qu'elle soit même une foi aveugle en toutes manières, comme les manichéens voulaient le persuader à saint Augustin, pour le détourner du parti catholique. Non, cette foi surnaturelle dans son objet, dans son motif et dans son principe, n'est point une foi ignorante, puisqu'avant que de croire, il nous est permis de nous éclaircir si la chose est révélée de Dieu, ou si elle ne l'est pas. Et en cela je puis dire, sans parler témérairement, que la foi qui me fait chrétien, tout obéissante qu'elle est, ne laisse pas d'être raisonnable; et qu'en sacrifiant même ma raison, elle se réserve toujours le pouvoir de raisonner. J'avoue qu'elle ne peut plus raisonner, quand elle connaît une fois que c'est Dieu qui parle, parce que Dieu ne prétend pas nous rendre compte de ce qu'il a fait, ni de ce qu'il a dit; mais il ne veut pas aussi que nous lui donnions créance sans raison et sans dis-

cernement, puisqu'il nous défend au contraire de croire à tout esprit, et qu'un des écueils qu'il veut que nous évitions le plus, est de nous exposer indiscrètement à prendre la parole d'un homme pour la sienne. Voilà pourquoi il nous permet, ou, pour mieux dire, il nous commande de raisonner, n'estimant pas, dit saint Jérôme, qu'il soit indigne de sa grandeur d'en passer par une telle preuve : *Probate spiritus, si ex Deo sint* (1. Joan. 4), et de se soumettre, en un sens, à notre raison, avant que d'obliger notre raison à se soumettre à lui. Et c'est ce que le Prince des Apôtres a si bien exprimé dans ces deux mystérieuses paroles, lorsqu'il nous exhorte à devenir, par la foi, comme des enfants, mais comme des enfants raisonnables. Il semble, dit saint Augustin, qu'il y ait en cela de la contradiction ; car, si nous sommes des enfants, comment pouvons-nous être raisonnables ? et si nous sommes raisonnables, comment pouvons-nous être des enfants? Mais ce qui est impossible dans l'ordre de la nature, est le devoir le plus naturel et le plus intelligible dans l'ordre de la grâce. Car c'est-à-dire que par la foi nous devons être comme des enfants, pour ne plus raisonner avec Dieu quand il lui a plu de s'expliquer et de se déclarer à nous ; mais que nous devons être raisonnables pour discerner si ce que l'on nous propose est de Dieu ou de quelqu'un autorisé de Dieu : en un mot, que nous devons être raisonnables avant la foi, et non pas dans l'exercice actuel de la foi; raisonnables pour les préliminaires de la religion, et non pas pour l'acte essentiel de la religion ; raisonnables pour apprendre à croire et pour nous disposer à croire, et non pas pour croire en effet. Or, ce tempérament et ce mélange de raison et de foi, de raison et de religion, de raison et d'obéissance, c'est en quoi consiste le repos d'un esprit judicieux et bien sensé.

Ce n'est pas assez : notre foi n'est pas imprudente, puisqu'elle est fondée sur des motifs qui ont convaincu les premiers hommes du monde, qui ont persuadé les esprits les plus délicats, qui ont converti les plus libertins et les plus impies, et qui ont fait dire à saint Augustin, qu'il n'y avait qu'une folie extrême qui pût résister à l'Evangile. Ne serait-il pas bien étonnant que ce qui a paru folie a ce docteur de l'Eglise, nous parût sagesse, et qu'on appelât *imprudence* ce qu'il a regardé comme la souveraine raison? Enfin, notre foi n'est point une foi aveugle en toute manière, puisqu'à l'obscurité des mystères qu'elle nous révèle, elle joint une espèce d'évidence, et c'est l'évidence de la révélation de Dieu. Concevez, s'il vous plaît, ma pensée. Je dis une espèce d'évidence, parce qu'après les motifs qui m'engagent à croire, par exemple, l'incarnation ou la résurrection de Jésus-Christ, quoique le mystère d'un Dieu fait homme, le mystère d'un Homme-Dieu ressuscité, me soit obscur en lui-même, la révélation de ce mystère ne me l'est pas. Et en effet, si pour confirmer la vérité de ce mystère, Dieu, au moment que je parle, faisait un miracle à mes yeux, il me serait évident que ce mystère m'est révélé de Dieu, et cette évidence ne répugnerait ni à la qualité, ni

au mérite de ma foi. Or, j'ai des motifs plus forts et plus pressants pour m'en convaincre, que si j'avais vu ce miracle; et je puis dire, aussi bien que le plus saint de nos rois, qu'il ne me faut point de miracle, parce que la voix de l'Eglise, celle des prophètes, et tant d'autres témoignages ont quelque chose de plus authentique pour moi. Pourquoi donc ne conclurais-je pas que j'ai comme une évidence de la révélation divine au milieu des ténèbres de la foi? Or, cela joint à tout le reste, achève de calmer mon esprit.

Au contraire, si je sors des voies de la foi, de ces voies simples et droites, je tombe dans un labyrinthe, où je ne fais que tourner, que me fatiguer, sans trouver jamais d'issue. Il faut pour y renoncer, à cette foi, que je me porte aux plus grandes extrémités : à ne plus reconnaître de Dieu, à ne plus reconnaître de Sauveur Homme-Dieu, à démentir tous les prophètes qui l'ont promis, à m'inscrire en faux contre toutes les Ecritures, à traiter tous les évangélistes d'imposteurs, à combattre tous les miracles de Jésus Christ, à contredire tous les historiens sacrés et profanes. Or, pour en venir là, et pour y demeurer, quels combats n'y a-t-il pas à soutenir, et de quels flots de pensées un esprit ne doit-il pas être agité?

Et certes, dirais-je à un libertin, dans cette contrariété de sentiments qui est entre vous et moi, qui de nous deux s'expose davantage, et qui de nous deux doit plus craindre? Est-ce moi qui crois ce que la religion m'enseigne, ou n'est-ce pas vous qui n'en croyez rien? est-ce moi qui me soumets à croire pour conformer ma vie à ma créance, ou n'est-ce pas vous qui ne voulez rien croire, pour vivre dans le libertinage? En croyant ce que je crois, tout ce qui peut m'arriver de plus fâcheux, c'est de me priver inutilement et sans fruit, pendant la vie, de certains plaisirs défendus par la loi que je professe, et défendus même par la raison. Voilà le risque seul que je cours, supposé que ma créance ne fût pas bien établie. Mais vous, si ce que vous ne croyez pas, ne laisse pas d'être vrai, vous vous mettez dans le danger d'une damnation éternelle. Telle est la différence de nos conditions : moi, qui hasarde peu (si toutefois je hasarde en effet quelque chose), je vis sans inquiétude; mais vous qui hasardez tout, puisque vous hasardez une éternité, vous devez être en de perpétuelles alarmes.

Concluons donc avec le Sauveur du monde : *Beati qui non viderunt, et crediderunt;* Heureux ceux qui croient, et qui croient sans avoir vu! Heureux ceux qui croient, je ne dis pas seulement parce qu'en soumettant leur raison à la foi, ils en corrigent toutes les imperfections; je ne dis pas parce qu'au lieu d'une raison faible et aveugle à laquelle ils renoncent, ils entrent par la foi en communication des plus pures lumières de l'Esprit de Dieu; mais parce qu'en captivant leur esprit sous le joug de la foi, ils l'établissent dans une paix inaltérable; et heureux ceux qui croient sans avoir vu, parce que moins ils ont besoin de voir pour croire, plus la paix de leur esprit est solide et constante. Non, non, chrétiens, ne pensons pas que

les Apôtres aient été plus privilégiés que nous, parce qu'ils ont vu le Fils de Dieu sur la terre, et qu'ils ont été témoins de ses miracles. Le Fils de Dieu lui-même nous dit aujourd'hui tout le contraire, et il nous assure que, si nous savons profiter de notre condition, elle peut être en cela plus heureuse : *Beati qui non viderunt, et crediderunt.* Ce n'est point proprement la vue des miracles qui donne à un esprit cette paix et cette tranquillité dont nous parlons, c'est la simple soumission à la foi. Les Apôtres avaient vu tous les miracles que Jésus-Christ avait opérés pendant sa vie; et cependant ils n'en furent pas moins troublés au temps de sa passion. Après sa résurrection même, quoiqu'il leur eût tant de fois apparu, leurs esprits n'étaient pas encore bien rassurés, et le Sauveur, en montant au ciel, fut obligé de leur reprocher leur incrédulité. Ce qui les confirma, ce fut ce don de foi et de soumission que le Saint-Esprit leur apporta du ciel, lorsqu'il descendit visiblement sur eux, Or, sans avoir vu, je puis avoir cet esprit de soumission aussi bien que les Apôtres, et même encore plus que les Apôtres, parce qu'il y a bien plus de soumission à croire sans avoir vu, qu'à croire quand on a vu. Ainsi je puis être, dans l'exercice de ma foi, encore plus heureux que les Apôtres. Ah! mes chers auditeurs, quel repos pour nous, si nous étions bien persuadés de ce principe! Quelle paix, si nous avions sacrifié à Dieu toutes ces vaines curiosités dont nous nous occupons; cette démangeaison de savoir et d'approfondir certains points que Dieu a voulu nous tenir cachés, et où nous n'entrons jamais que pour nous rendre malheureux; cette force d'esprit prétendue dont nous nous flattons, et dont nous voulons acquérir l'estime aux dépens de notre foi, parce que nous ne pouvons peut-être pas l'acquérir par une autre voie; cette liberté présomptueuse de parler de tout, de disputer sur tout, qui va peu à peu à éteindre la religion dans nos cœurs? Car voilà ce qui nous perd. C'est ce qui a perdu tous ces esprits superbes qui ont voulu se donner l'essor et s'élever trop haut. Ils se sont épuisés à raisonner, mais en vain. Après s'être bien tourmentés, ils ont été contraints d'avouer que la religion n'était point l'ouvrage de l'homme, et ils se sont repentis cent fois d'avoir commencé à y toucher. Luther le disait lui-même; et quand on lui demandait son avis sur quelque article de la religion, il était le premier, comme son histoire nous l'apprend, à conseiller de ne pas suivre son exemple, et de se tenir à la grande règle de la soumission. Soumission à la foi, nécessaire pour avoir la paix de l'esprit; et soumission à la loi, nécessaire pour avoir la paix du cœur : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est impossible de résister à Dieu et d'avoir la paix; mais il est aussi comme impossible de n'avoir pas la paix, quand on est parfaitement soumis à Dieu. Deux vérités de la foi, et dont la première est conçue

dans les propres termes de l'Ecriture : *Quis restitit ei, et pacem habuit* (Job. 9)? Où est l'homme qui ait eu la témérité de se soulever contre Dieu, et au même temps l'avantage de trouver la paix? C'est le défi que Job faisait aux pécheurs, prétendant qu'il n'y en avait point d'exemple. Quand le Saint-Esprit ne nous l'aurait pas dit, la raison seule, jointe à l'expérience, suffirait pour nous en convaincre ; car, comme dit saint Augustin, Dieu étant le souverain bien de l'homme, la béatitude de l'homme, la fin dernière de l'homme, et par conséquent le centre du cœur de l'homme, il est impossible que le cœur de l'homme ait jamais du repos, qu'autant qu'il est uni à Dieu. Or, cette union du cœur de l'homme avec Dieu, ne se peut faire dans cette vie que par un assujettissement volontaire à la loi de Dieu. Quand un élément est hors de son centre, fût-il d'ailleurs dans le lieu le plus agréable, il n'y demeure qu'avec des violences extrêmes ; et quand une partie du corps humain est hors de sa place, quoi que vous fassiez pour la soulager, elle y ressent des douleurs éternelles. Or, tel est, chrétiens, la situation du cœur de l'homme quand il est séparé de Dieu par le péché. Dieu était son centre, et il l'a quitté. Sa place, disons mieux, son devoir était d'être soumis à Dieu, et il a voulu s'élever contre Dieu. Avec cela, quoiqu'il ait tous les plaisirs du monde, il n'y aura jamais de tranquillité ni de paix pour lui. Et c'est ce que saint Augustin concluait si bien par ces admirables paroles que vous avez cent fois entendues, quand il disait à Dieu : *Fecisti nos, Domine, ad te : et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te.* C'est pour vous-même, Seigneur que vous nous avez faits ce que nous sommes ; car nous ne sommes que pour vous, comme vous n'êtes que pour vous-même ; et en cela nous pouvons dire que nous avons une fin aussi noble que vous-même. Or, cette fin est quelque chose de si essentiel, et pour vous et pour nous, que, tout Dieu que vous êtes, vous n'avez pu nous faire pour un autre que pour vous, puisque vous cesseriez d'être Dieu, si nous pouvions être pour un autre que pour vous, qui êtes notre Dieu : *Fecisti nos, Domine, ad te.* Voilà un grand principe, chrétiens, et que s'ensuit-il de là? ce que saint Augustin ajoute : *Et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te ;* Nous sommes faits pour vous : notre cœur est donc nécessairement dans l'inquiétude et dans le trouble, dès qu'il ne se repose pas en vous. Et comment se repose-t-il en Dieu? par une obéissance fidèle à la loi de Dieu. Le pécheur veut vivre dans l'indépendance, et dès-là il se précipite dans un abîme de malheurs; dès-là toutes les créatures s'arment, pour ainsi dire, contre lui; dès-là les prospérités mêmes, qui sont pour les autres des dons de Dieu, se tournent pour lui en châtiments ; dès-là l'affliction de l'esprit et l'amertume du cœur le vont chercher, et le trouvent, fût-il au comble du bonheur humain, en sorte qu'il peut bien dire comme David : *Tribulatio et angustia invenerunt me* (Psalm. 118) ; dès-là sa raison devient son ennemie, sa foi le condamne, sa religion l'effraie, sa conscience le déchire, son péché lui est un supplice inévitable qui le suit partout. Quand il n'y aurait point

d'autre misère que de n'être plus dans l'ordre établi de Dieu ; que de n'avoir plus de part à la protection de Dieu ; que d'être exclus du nombre des serviteurs de Dieu, des amis de Dieu, des enfants de Dieu; que de pouvoir faire cette triste réflexion, et de la faire souvent malgré soi : Je suis l'objet de la haine de Dieu, je suis actuellement exposé aux coups de Dieu : cela seul, vivement conçu, n'est-il pas capable de faire dans l'âme du pécheur une espèce d'enfer?

Or cela, mes frères, reprend saint Augustin, est de la justice et de la loi éternelle de la Providence : car vous l'avez ainsi ordonné, Seigneur, et l'arrêt s'exécute tous les jours, que tout esprit qui se révolte contre vous, sans sortir hors de lui-même, soit déjà lui-même son tourment : *Jussisti, Domine, et sic est, ut omnis animus inordinatus pœna sit ipse sibi.* Vérité que le Saint-Esprit a voulu nous faire comprendre, mais par un trait de la plus sublime et de la plus divine éloquence; c'est au livre de la Sagesse, où Salomon, parlant des pécheurs, disait à Dieu : *Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua immittere illis multitudinem ursorum, aut novi generis irâ plenas ignotas bestias* (Sap. 11); Car, il vous était aisé, Seigneur, de leur envoyer des monstres pour les dévorer, et votre main toute-puissante pouvait former des créatures d'une nouvelle espèce pour les exterminer, et pour être les instruments et comme les ministres de votre colère. Mais parce qu'en châtiant les hommes, vous ne cherchez point précisément à faire éclater votre grandeur toute-puissante, et qu'il vous suffit de leur faire sentir les effets de votre justice souveraine; vous vous contentez de les punir par cela même qui fait leur crime, et vous n'avez qu'à les abandonner à eux-mêmes pour en tirer une pleine vengeance : *Sed et sine his uno spiritu poterant occidi, persecutionem passi ab ipsis factis suis* (*Ibid.*). Voilà, chrétiens, l'idée que le Saint-Esprit nous donne de l'état des pécheurs; voilà comment il nous les représente : comme des hommes livrés à eux-mêmes, comme des hommes persécutés par eux-mêmes, comme des hommes révoltés contre eux-mêmes, après qu'ils se sont révoltés contre Dieu : *Persecutionem passi ab ipsis factis suis.* En effet, le remords du péché a toujours été la plus immédiate et la plus infaillible peine du péché : *Prima illa et maxima peccati pœna, est peccasse.* C'est ainsi qu'en parlait un païen, et la raison même lui inspirait ce sentiment.

Mais il n'y a qu'à consulter l'expérience pour en être encore plus sensiblement convaincu. Car voyons-nous que les pécheurs du siècle jouissent d'une véritable paix? peut-être en ont-ils les apparences : mais en ont-ils le fond? Qu'est-ce que leur vie? concevez-le bien : un esclavage où ils gémissent sous la tyrannie de leurs passions et des vices qui les dominent; une dépendance perpétuelle du monde et de ses lois; un assujettissement servile à la créature, c'est-à-dire, au caprice, à la vanité, à la légèreté, à l'infidélité même; un engagement à souffrir beaucoup, pour se damner et pour se perdre. Car, ne croyez pas qu'en secouant le joug de Dieu, ils en soient plus

libres. Pour une servitude honorable à laquelle ils renoncent, ils se réduisent dans la servitude la plus honteuse; et pour les croix salutaires dont ils ne veulent point, ils en ont d'inutiles à porter, mais bien plus dures et plus pesantes, qui les accablent. Qu'est-ce que leur vie? une suite de désordres qui les rendent également criminels et malheureux : parce que c'est, par exemple, une ambition qu'ils ne peuvent satisfaire; une avarice qui ne dit jamais : *C'est assez ;* une délicatesse et un amour-propre qui leur fait sentir jusqu'aux plus légères atteintes du mal; une jalousie qui les dévore, une haine qui les envenime, une colère qui les transporte : parce qu'ils désirent toujours ce qu'ils n'ont pas, et qu'ils ne se contentent jamais de ce qu'ils ont; qu'ils prennent ombrage de l'un, qu'ils forment des intrigues contre l'autre; qu'ils rompent avec celui-ci, qu'ils sont pleins d'animosité contre celui-là; qu'à peine eux-mêmes ils peuvent se supporter, tant le péché leur attire de chagrins, de dégoûts, de mortifications, de traverses : *Contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt* (Psal. 13). Il n'y a, dit le prophète royal, que malheur et qu'affliction dans leurs voies. Et comment auraient-ils la paix, puisque, bien loin d'y parvenir, ils ne savent pas même par quel chemin on y arrive, et qu'ils ne la connaissent pas?

Mais enfin, direz-vous, ces pécheurs du siècle ont souvent tout ce qui fait les hommes heureux dans cette vie : on les voit riches, puissants, élevés; le monde les honore, et il semble que le monde n'est fait que pour eux. Hé bien! mon cher auditeur, je veux qu'ils soient tels que vous vous les figurez. Peut-être en faudrait-il beaucoup rabattre; mais qu'ils soient ce que vous pensez, et encore plus, s'il est possible : j'y consens. Vous dites que c'est là ce qui fait les hommes heureux dans cette vie; et moi, je prétends que ce qui fait le bonheur des hommes dans cette vie, n'est rien précisément de tout cela. Vous dites qu'avec la moindre partie de ce qu'ils ont, vous seriez content; et moi, je soutiens que quand vous en auriez cent fois davantage, vous ne le seriez pas, si vous n'y ajoutiez quelque chose de plus; et ce surplus que vous y ajouteriez, pourrait sans tout cela, vous rendre heureux. Voilà des principes bien opposés. Mais pour vous convaincre de ce que j'avance, et pour vous faire au même temps reconnaître l'erreur où vous êtes, je m'en tiens encore à l'expérience. Car l'expérience nous fait voir tous les jours des hommes contents sans tout cela, et des hommes malheureux avec tout cela; ou plutôt, un nombre infini de malheureux avec tout cela, et beaucoup de contents sans tout cela. Expérience dont les païens eux-mêmes sont convenus, et sur laquelle leur philosophie a triomphé; mais dont je tire, moi qui n'ai point d'autre philosophie que celle de l'Evangile, des conclusions chrétiennes qui m'édifient et qui me consolent. Car, il m'est évident par là qu'il n'y a donc rien sur la terre qui puisse remplir mon cœur; qu'il y a quelque chose de plus grand que tout ce que je vois, qui doit faire mon souverain bien, et que c'est uniquement, ou dans la posses-

sion, ou dans la poursuite de ce souverain bien que je dois chercher la paix. Or, ces maximes éternelles dont j'étais déjà persuadé dans la spéculation, me deviennent sensibles dans l'usage du monde, et dans la connaissance que j'en ai. Combien de riches, par exemple, qui, malgré leur bonne fortune, s'estiment malheureux, et qui le sont en effet? Mais ils passent pour heureux dans l'opinion du monde! Ah! mes frères, reprend saint Chrysostome, c'est encore là le surcroît de leur misère, de ce qu'étant malheureux dans leur idée, ils passent pour heureux dans celle d'autrui; c'est-à-dire, de ce qu'étant malheureux véritablement, ils ne laissent pas d'être heureux en apparence. Car ce qui fait leur bonheur ou leur malheur, n'est pas l'opinion et l'idée d'autrui, mais leur propre opinion et leur propre idée; et quand tous les hommes du monde conspireraient à les béatifier, cela n'empêche pas qu'ils ne se consument de chagrins, et qu'assujettis comme ils sont à la loi du péché, ils ne se crucifient eux-mêmes. Or, voyant cela, dit saint Ambroise, que puis-je juger, sinon qu'il y a une Providence, mais une Providence de miséricorde aussi bien que de justice, qui ne permet pas que les pécheurs goûtent le repos qu'ils s'étaient faussement promis? Car enfin, cet avare et ce voluptueux en sont des preuves invincibles : j'estime l'un content, et il ne l'est pas; je crois l'autre à son aise, et il souffre plus que moi. Ainsi ils détruisent le jugement que j'en fais par leur propre jugement, ou, si vous voulez, ils réfutent mon erreur par leur expérience véritable; ce sont les paroles de saint Ambroise : *Hæc videns nega, si potes, divini judicii remunerationem : nam ille tuo affectu beatus est, et suo miser; tibi dives videtur, sibi pauper est, et sic tuum judicium suo refellit.* Il n'y a qu'une chose qui semble contraire à ce que je dis, et c'est que les pécheurs eux-mêmes prétendent qu'ils ont la paix : car ils le prétendent quelquefois. Mais prenez garde, s'il vous plaît : outre qu'ils le prétendent rarement, outre qu'ils ne le prétendent pas constamment, outre, que quand ils le prétendent, c'est lorsqu'ils sont moins en état d'en bien juger, parce que c'est communément dans l'ardeur du crime, et dans l'aveuglement actuel du péché; outre cela, j'ose dire qu'ils ne le prétendent jamais, que leur cœur, par un témoignage secret, ne leur fasse sentir la fausseté de leur prétention. C'est de quoi le Saint-Esprit m'assure par le prophète Jérémie : *Dicentes : Pax, pax; et non erat pax* (Jerem. 6). Ils se vantent d'avoir la paix, et ils se répondent intérieurement à eux-mêmes, qu'ils ne l'ont pas. Ils voudraient bien se persuader que c'est une vraie paix; mais ils sont forcés de reconnaître que ce n'est qu'une paix chimérique : *Pax, pax; et non erat pax.* Du reste, quand ils auraient la paix de la manière qu'ils l'entendent, ne serait-ce pas une paix plus funeste pour eux que tous les troubles, puisque ce serait la paix dans le péché? Car la paix dans le péché, si dans le péché toutefois il y en a, c'est ce qui met le comble à l'endurcissement, et ce qui rend, sans un miracle de la grâce, la pénitence comme impossible.

Où trouver donc la paix du cœur? je vous l'ai dit, mes chers auditeurs, dans l'assujettissement à la loi de Dieu. Hors de là ne l'espérons pas : *Pax multa diligentibus legem tuam* (Psal. 118). Oui, mon Dieu, disait David, c'est pour ceux qui aiment votre loi qu'il y a une paix intérieure; et il n'est pas juste, ni même possible, qu'il y en ait pour d'autres que pour eux, parce que votre loi étant, comme elle l'est, le principe de l'ordre, elle est essentiellement le principe de la paix. Paix inébranlable du côté de Dieu, inébranlable du côté du prochain, et inébranlable de notre part même.

Paix inébranlable du côté de Dieu. Car, que peut-il m'arriver qui puisse troubler ma paix avec Dieu quand je me soumets à sa loi? S'il m'envoie des afflictions, je les reçois comme des épreuves qu'il veut faire de ma fidélité : s'il me suscite des persécutions, je le bénis, et au lieu de me plaindre, je m'en fais, comme chrétien, des sujets de joie : s'il m'ôte les forces et la santé, ne pouvant plus agir pour lui, je me console d'être au moins en état de souffrir pour lui : s'il me survient des pertes, je le remercie de ce que ne pouvant plus l'honorer de mes biens, je puis encore le glorifier par ma pauvreté : si ma réputation est attaquée, je me réjouis d'avoir de quoi lui faire un sacrifice de charité et de patience : si rien de ce que j'entreprends ne me réussit, je l'adore, sûr que ce qu'il en ordonne est meilleur pour moi que le succès le plus favorable. En un mot, je ne veux plus que ce qu'il veut, et de la manière qu'il le veut, et dans les circonstances qu'il le veut : ce qu'il ne veut pas, je me fais un plaisir et un mérite de ne le pas vouloir : ce qu'il me défend je me le défends à moi-même; en toutes choses sa volonté devient la mienne, et comme sa volonté est dans une éternelle paix, en y conformant la mienne, je jouis de la paix de Dieu, ou plutôt Dieu lui-même, selon la parole de saint Paul, est ma paix : *Ipse enim est pax nostra* (Ephes. 2).

Paix inébranlable du côté du prochain. Car, soumis que je suis et obéissant à la loi de mon Dieu, il n'y a plus rien en moi de tout ce qui altère la paix parmi les hommes, c'est-à-dire, il n'y a plus en moi de ces ressentiments, plus de ces envies, plus de ces soupçons, plus de ces haines, plus de ces enflures de cœur, plus de ces fiertés, plus de ces aigreurs qui sont comme des semences de division et de discorde : je conserve la paix avec tout le monde, même avec ceux qui ne veulent pas la conserver : *Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus* (Psal. 119) ; je ne blesse personne, je ne juge de personne, je ne veux me venger de personne, parce que la loi de Dieu, à laquelle je me suis inviolablement attaché, m'interdit toute vengeance, tout jugement, toute injure que je pourrais faire aux autres, et qui les pourrait soulever contre moi.

Paix inébranlable de ma part même : comment? parce que cette soumission à la loi de Dieu, tient toutes mes passions dans le calme, ou du moins toutes mes passions sujettes à ma raison ; et dès qu'elles sont une fois sujettes à ma raison, elles ne troublent plus mon cœur :

la colère ne m'emporte plus, la tristesse ne m'accable plus : j'obéis à Dieu, et quand j'obéis à Dieu, toutes mes passions m'obéissent; Dieu règne en moi, et par une suite naturelle, il me fait régner moi-même sur moi-même. Voilà, chrétiens, le bienheureux état des justes ou des pécheurs mêmes quand ils ont trouvé la paix de Dieu, en se réconciliant avec Dieu. Je ne parle pas seulement d'un saint Paul, qui défiait toutes les créatures de le troubler dans la possession de cette paix. Je ne parle pas des martyrs, qui, par un miracle de la grâce, au milieu des supplices, goûtaient sensiblement cette paix. Je parle de tous les chrétiens, qui, dans la pratique des vertus, sont fidèles à Dieu, et persévèrent dans son amour. Oui, mes chers auditeurs, voilà votre état quand vous marchez dans la voie de l'innocence et de la pénitence; voilà l'avantage qui vous revient, quand vous tenez ferme dans l'observance de cette divine loi, dont je puis bien dire ce que Salomon disait autrefois de la sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ* (Sap. 7). S'il vous reste encore dans la vie des difficultés et des peines, ce n'est point parce que vous êtes soumis à cette loi, mais au contraire, parce que vous ne l'êtes pas. Ces chagrins et ces peines ne viennent pas de votre soumission, mais du défaut de soumission. Car si votre soumission était parfaite, dès-là ces peines et ces chagrins cesseraient. Voilà l'état, ô mon Dieu! le dirai-je? où, quoiqu'indigne de vos miséricordes, il me semble que je me suis quelquefois trouvé moi-même, et où je me trouve encore quand je me tourne vers vous. Quoique je ne puisse savoir avec assurance si je suis en grâce et digne d'amour, permettez-moi néanmoins, Seigneur, de faire ici cette confession publique. Je ne sais si vous êtes content de moi, et je reconnais même que vous avez bien des sujets de ne l'être pas : mais pour moi, mon Dieu, je dois confesser à votre gloire que je suis content de vous, et que je le suis parfaitement. Il vous importe peu que je le sois ou non; mais après tout, c'est le témoignage le plus glorieux que je puisse vous rendre. Car, dire que je suis content de vous, c'est dire que vous êtes mon Dieu, puisqu'il n'y a qu'un Dieu qui me puisse contenter. Or, si tout imparfait que je suis, je ne laisse pas de me trouver dans cette disposition, que sera-ce de ces âmes saintes et ferventes qui vous servent avec une entière fidélité? Et si dans cette vie on peut goûter une telle paix, qu'est-ce que la paix qu'on goûte dans le ciel en vous possédant? Ah! chrétiens, animons aujourd'hui notre langueur, excitons-la par ce motif. Il est intéressé; mais Dieu veut bien que nous nous en servions, et que nous agissions par intérêt, quand notre intérêt est joint avec le sien. Attachons-nous donc à Dieu; cherchons notre paix en Dieu, puisqu'elle n'est nulle part ailleurs. Nous ne l'éprouvons que trop; et ce qui est à craindre pour nous, c'est que notre expérience ne fasse notre condamnation. Puisque le monde ne peut nous donner la paix, et que cette paix n'est point dans le monde, ne nous obstinons pas à l'y vouloir trouver. Cherchons-la où elle est, et où Dieu l'a mise. Or, il ne l'a mise que

dans lui-même, et il n'a pu la mettre ailleurs. Cherchons-la dans une parfaite soumission à la foi et à la loi. Si nous suivons cette double règle, nous aurons tout à la fois la paix de l'esprit et la paix du cœur : *Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos* (Galat. 6). Et non-seulement nous aurons la paix, mais l'abondance de la paix en cette vie, et la félicité éternelle dans l'autre, où nous conduise, etc.

SERMONS

POUR LES DIMANCHES DEPUIS L'ÉPIPHANIE JUSQU'AU CARÊME.

AVERTISSEMENT.

Je ne prétends point, en finissant toute l'édition des Sermons du P. Bourdaloue, rendre un compte exact des soins qu'elle a dû me coûter. J'en laisse le jugement aux personnes intelligentes. Du reste, je n'ai pas cru pouvoir mieux employer mon temps, que de le consacrer ainsi à la gloire de Dieu, en le consacrant à l'utilité publique et à l'édification des âmes.

Comme la grande réputation du P. Bourdaloue lui attirait de continuelles occupations au dehors, il n'avait guère eu le loisir de retoucher lui-même ses sermons, et d'y mettre la dernière main. C'est à quoi j'ai tâché de suppléer ; et par une assiduité assez constante au travail, je suis enfin parvenu à faire paraître un cours de sermons pour toute l'année : Avent, Carême, Mystères de Notre Seigneur et de la Vierge, Panégyriques des saints, Vêtures et Professions, Dominicale. Dans cette Dominicale on ne trouvera point les sermons des dimanches de l'Avent, du Carême, de la Pentecôte et de la Trinité, parce qu'ils sont en leur place dans les volumes qui précèdent.

Il ne fallait rien perdre d'un homme qui pensait si solidement sur les matières de la religion, et qui les traitait avec tant de force et tant de dignité. C'est un des plus excellents modèles, pour ne pas dire le plus excellent, que puissent se proposer ceux qui aspirent à l'éloquence de la chaire. Mais en voulant se former sur un si beau modèle, il y a d'ailleurs des écueils à craindre ; et si le P. Bourdaloue a beaucoup perfectionné le goût de la prédication, il n'est pas moins vrai qu'il a gâté beaucoup de prédicateurs.

En quelque art que ce soit, ce n'est pas une petite science, de découvrir au juste, et de prendre dans ceux qui y ont excellé, ce qui nous convient, sans s'attacher à ce qui ne nous convient pas. Pour n'avoir pas su faire ce discernement, des prédicateurs qui n'avaient ni la vivacité et l'imagination, ni le nom et l'autorité, ni les qualités extérieures et la

voix du P. Bourdaloue, ont mal réussi à vouloir imiter, ou son style diffus et périodique, ou ses façons de parler dont plusieurs lui étaient particulières, ou cette rapidité dans la prononciation qui l'emportait de temps en temps, et qui entraînait avec lui ses auditeurs. Ce que nous admirons dans un orateur, et ce qui est le sujet de nos applaudissements, n'est pas toujours, ou ne doit pas être le sujet de notre imitation. Il faut se connaître auparavant soi-même, et ses dispositions naturelles. Car tout doit être proportionné ; et c'est cette proportion, cette convenance, qui donne aux choses leur mérite et qui en fait le plus bel agrément.

Il n'y a point après tout de prédicateur, à qui la lecture des Sermons du P. Bourdaloue ne puisse être très-utile, pour peu qu'on en sache user avec connaissance et avec précaution. S'il y a diversité de talents, et s'il est bon que chacun se renferme dans le sien propre, il y a aussi des règles communes et des préceptes qui s'étendent à tous les talents et à tous les genres de l'éloquence chrétienne. Par exemple : bien choisir la matière d'un discours, et la tirer naturellement de l'Evangile ; l'envisager moins par ce qu'elle peut avoir de nouveau, de singulier, de brillant, que par ce qu'elle a de vrai, d'instructif, de touchant, et qui est plus à la portée de tout le monde ; la diviser, et en faire tellement le partage, que les points, sans se confondre, aient toutefois entre eux assez de rapport, pour se réduire à une première vérité et à une proposition générale ; ne rien avancer dont on ne produise les preuves, et non de ces preuves abstraites et subtiles, plus académiques, pour ainsi dire, qu'évangéliques, mais des preuves sensibles, prises du fond de la religion et des maximes les plus certaines de la théologie ; entrer d'abord dans son sujet, et ne s'en écarter jamais, soit par de longs et d'inutiles préludes, soit par des réflexions hors d'œuvre et d'ennuyeuses digressions ; éclaircir les doutes, prévenir les objections, les questions qui peuvent naître, se les faire à soi-même, et y répondre ; de là passer aux mœurs, et dans un fidèle tableau les représenter telles qu'elles sont, évitant l'un et l'autre excès, d'un détail trop populaire et trop familier, et d'une peinture trop vague et trop superficielle ; exposer tout avec méthode, avec ordre, et ne se pas contenter d'un amas informe de pensées, qu'on entasse selon qu'elles se présentent, et sans nulle liaison que le hasard qui les place indifféremment les unes auprès des autres ; enfin, en venir à des conclusions pratiques, qui suivent des vérités qu'on a expliquées, et qui en comprennent tout le fruit : voilà à quoi tout prédicateur doit s'étudier, et ce qu'il apprendra du P. Bourdaloue.

Il n'est point précisément nécessaire de s'exprimer comme cet habile maître, d'avoir son feu, son action, son élévation. Ce sont des dons que le ciel départ à qui il lui plaît ; et sans ces dons, on peut, avec d'autres qualités, annoncer utilement la parole de Dieu. Mais de quelque manière qu'on l'annonce, il est toujours nécessaire de faire un bon choix du sujet qu'on entreprend de traiter ; de l'accommoder, comme le P. Bourdaloue, à l'Evangile, et de ne vouloir pas que l'Evangile, par des applications forcées, s'y accommode ; d'y chercher à instruire et à toucher, plutôt qu'à paraître et à briller, d'en bien distribuer toutes les parties, d'en bien appuyer toutes les propositions, et de les établir sur les solides fondements de la foi et de la raison. Il est toujours d'une égale nécessité de ne se point éloigner de son dessein, et de ne le pas perdre un moment de vue ; de satisfaire aux difficultés qu'on peut opposer, et de les résoudre, après avoir

développé les principes et la doctrine, de descendre à la morale; et par des inductions fortes, mais sages, de peindre les vices, sans noter les personnes, ni faire connaître les vicieux; de donner à chaque chose le rang, l'étendue, tout le jour qu'elle demande; de n'affecter rien dans les expressions, et de ne rien outrer dans les décisions; de lier le discours, et de conduire par degrés l'auditeur à de salutaires conséquences, et aux saintes résolutions qu'il doit remporter pour la réformation de sa vie : tout cela, encore une fois, est de tous les caractères de prédicateurs; et en vain, pour disculper un prédicateur qui voudrait s'affranchir de ces règles, et pour l'autoriser, dirait-on ce qu'en effet on dit en quelques rencontres, qu'il prêche de talent; dès que ces conditions essentielles lui manqueraient, ce talent prétendu ne serait qu'un faux talent. Des auditeurs peu pénétrants, et qui ne jugent que par les yeux, en pourraient être éblouis; mais les esprits d'un certain goût ne s'y tromperaient pas.

Quoi qu'il en soit, le P. Bourdaloue eut dans un point éminent toutes ces perfections de la vraie éloquence, et c'est ce qu'on doit surtout observer dans ses sermons. Mais l'erreur est de ne les lire que pour en extraire des passages, des divisions, des figures, des termes, que souvent on applique mal, et à qui l'on ôte, en les déplaçant, toute leur grâce. Au lieu donc d'être disciple et imitateur du P. Bourdaloue, on n'en est que mauvais copiste et que plagiaire.

Cependant, s'il ne sert pas toujours à former de parfaits prédicateurs, il servira par ses enseignements, pleins de vérité et de piété, à édifier les fidèles et à former de parfaits chrétiens. On peut s'égarer en le prenant pour modèle dans le ministère de la prédication; mais on ne s'égarera jamais en le prenant pour guide dans le chemin du salut. C'est ce que tant de personnes ont éprouvé, et ce qu'elles éprouvent tous les jours. Il a plu à Dieu de donner aux sermons de ce célèbre prédicateur une bénédiction toute nouvelle après sa mort; et je puis dire, en lui appliquant l'expression de l'Ecriture, que tout mort qu'il est, il ne cesse point de prêcher aussi efficacement et aussi utilement sur le papier, qu'il prêchait autrefois dans la chaire.

SERMON POUR LE Ier DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Sur le Devoir des Pères, par rapport à la vocation de leurs Enfants.

Et dixit mater ejus ad illum : Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego, dolentes quærebamus te. Et ait ad illos : Quid est quòd me quærebatis? nesciebatis quia in his, quæ Patris mei sunt, oportet me esse? Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.

La mère de Jésus-Christ lui dit : Mon fils, pourquoi en avez-vous usé de la sorte avec nous? Votre père et moi, nous vous cherchions avec beaucoup d'inquiétude. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous? ne savez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père? et ils ne comprirent pas ce qu'il leur dit. (S. Luc, chap. 2.)

C'est la réponse que l'enfant Jésus fit à Marie, lorsqu'après l'avoir cherché pendant trois jours, elle le trouva dans le temple de Jérusalem. Réponse qui pourrait nous surprendre, et qui peut-être nous paraîtrait trop sévère et trop forte, si nous ne savions pas qu'elle fut toute mystérieuse; car le Fils de Dieu, dit saint Ambroise, reprit sa mère en cette occasion, parce qu'elle semblait vouloir disposer de sa personne et s'attribuer un soin qui n'était pas de son ressort. Ainsi l'a pensé ce saint docteur; mais comme cette opinion, chrétiens, n'est pas tout à fait conforme à la haute idée que nous avons de l'irrépréhensible sainteté de la Mère de Dieu, adoucissons la pensée de saint Ambroise, et contentons-nous de dire que dans l'exemple de Marie, le Sauveur du monde voulut donner aux pères et aux mères une excellente leçon de la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard de leurs enfants, surtout en ce qui regarde le choix de l'état où Dieu les appelle. Ce sujet, mes chers auditeurs, est d'une conséquence infinie; et tout borné qu'il paraît, vous le trouverez néanmoins, dans l'importante morale que je prétends en tirer, si général et si étendu, que de toute cette assemblée, il y en aura peu à qui il ne puisse convenir, et qu'il ne puisse édifier. Il est bon de descendre quelquefois aux conditions particulières des hommes, pour y appliquer les règles universelles de la loi de Dieu. Or, c'est ce que je fais aujourd'hui; car en expliquant aux pères et aux mères ce qu'ils doivent à leurs enfants, et aux enfants ce qu'ils doivent à leurs pères et à leurs mères dans une des plus grandes affaires de la vie, qui est celle de la vocation et de l'état, je ferai comprendre à tous ceux qui m'écoutent, ce que c'est que *vocation*, quelles maximes on doit suivre sur la vocation, ce qu'il faut craindre dans ce qui s'appelle *vocation*, ce qu'il y faut éviter, et ce qu'il y faut chercher. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit : demandons-les par l'intercession de sa divine épouse. *Ave, Maria.*

N'est-il pas étrange, chrétiens, que Marie et Joseph, comme le remarque saint Luc dans les paroles mêmes de mon texte, ne comprissent pas le mystère, et n'entendissent pas le Fils de Dieu, quand pour leur rendre raison de ce qu'il avait fait dans le temple, il leur dit que son devoir l'obligeait de vaquer aux choses dont son Père l'avait chargé? Que Joseph n'ait pas tout à fait pénétré le sens de cette réponse, j'en suis moins surpris : car, tout éclairé qu'il pouvait être par les fréquentes et intimes communications qu'il eut avec Jésus-Christ, il n'était pas nécessaire qu'il connût tous les mystères de l'incarnation divine; mais ce qui doit nous étonner, c'est que Marie, après avoir reçu la plénitude de toutes les grâces et de toutes les lumières célestes, après avoir conçu dans son sein le Verbe incarné, ait paru ignorer un des points les plus essentiels de la mission de cet Homme-Dieu, et de son avénement sur la terre. Ne nous arrêtons point mes chers auditeurs, à éclaircir cette difficulté, et laissons aux interprètes le soin de la résoudre. Voici ce qui doit encore plus nous toucher, et ce qui demande, s'il vous plaît, une réflexion toute particulière. En effet, si Marie et Joseph ne comprirent pas ce que leur disait le Sauveur des hommes touchant les emplois où il était appelé de son Père, n'est-il pas vrai que la plupart des pères et des mères, dans le christianisme, n'ont jamais bien compris leurs obligations les plus indispensables par rapport à la disposition de leurs enfants, et en matière d'état et de vocation? Il est donc d'une extrême importance qu'on les leur explique; et voilà ce que j'entreprends dans ce discours. Prenez garde, je vous prie : je ne veux point entrer dans l'intérieur de vos familles; je ne viens point vous donner des règles pour les gouverner en sages mondains; vous me diriez, et avec raison, que cela n'est pas de mon ministère : mais s'il y a quelque chose dans le gouvernement de vos familles, où la religion et la conscience soient intéressées, n'est-ce pas à moi de vous instruire? Or, je prétends qu'il y a deux choses que vous ne savez point assez, et qu'il vous est néanmoins, non-seulement utile, mais d'une absolue nécessité de bien apprendre. Ecoutez-les. Je dis qu'il ne vous appartient pas de disposer de vos enfants, en ce qui regarde leur vocation, et le choix qu'ils ont à faire d'un état. Et j'ajoute toutefois que vous êtes responsables à Dieu du choix que font vos enfants, et de l'état qu'ils embrassent. Il semble d'abord que ces deux propositions se contredisent; mais la suite vous fera voir qu'elles s'accordent parfaitement entre elles. Dieu ne veut pas que de vous-mêmes, et de votre pleine autorité, vous déterminiez à vos enfants l'état où ils doivent s'engager, c'est la première partie. Et Dieu cependant vous demandera compte de l'état où vos enfants s'engagent, c'est la seconde. Toutes deux seront le partage de cet entretien, et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'appartient qu'à Dieu de disposer absolument de la vocation des hommes, et il n'appartient qu'aux hommes de déterminer chacun avec Dieu ce qui regarde le choix de leur état et de leur vocation. Ce principe est un des plus incontestables de la morale chrétienne. D'où je conclus qu'un père dans le christianisme ne peut se rendre maître de la vocation de ses enfants, sans commettre deux injustices évidentes : la première, contre le droit de Dieu; la seconde, au préjudice de ses enfants mêmes; l'une et l'autre sujettes aux conséquences les plus funestes en matière de salut. Voilà le point que je dois maintenant développer, et en voici les preuves.

Je dis qu'il n'appartient qu'à Dieu de décider de la vocation des hommes : pourquoi? parce qu'il est le premier père de tous les hommes, et parce qu'il n'y a que sa providence qui puisse bien s'acquitter d'une fonction aussi importante que celle-là. Ce sont deux grandes raisons qu'en apporte le docteur angélique, saint Thomas. Si je suis père, disait Dieu par le prophète Malachie, où est l'honneur qui m'est dû? *Si pater ego sum, ubi est honor meus* (Malac. 1)? C'est-à-dire, pour appliquer à mon sujet ce reproche que faisait le Seigneur à son peuple : Si je suis père, par préférence à tous les autres pères, où est le respect que l'on me rend en cette qualité? Où est la marque de ma paternité souveraine, si les autres pères me la disputent, et si je ne dispose plus de ceux à qui j'ai donné l'être, pour les placer dans le rang et dans la condition de vie qu'il me plaira? Vous entreprenez, ô homme! de le faire; qui vous en a donné le pouvoir? Dans une famille dont je ne vous ai confié que la simple administration, vous agissez en maître, et vous ordonnez de tout selon votre gré. Vous destinez l'un pour l'Eglise, et l'autre pour le monde; celle-ci pour une telle alliance, et celle-la pour la religion; et il faut, dites-vous, que cela soit, parce que les mesures en sont prises. Mais avec quelle justice parlez-vous ainsi? Je n'ai donc plus que le nom de père, puisque vous vous en attribuez toute la puissance : c'est donc en vain que vous me témoignez quelquefois que ces enfants sont plus à moi qu'ils ne sont à vous; car s'ils sont à moi plus qu'à vous, ce n'est pas à vous, mais à moi d'avoir la principale et essentielle direction de leurs personnes.

Ajoutez à cela, chrétiens, la réflexion de saint Grégoire pape, que non-seulement Dieu est le premier père de tous les hommes, mais qu'il est le seul que les hommes reconnaissent selon l'esprit; et par conséquent que c'est à lui, et non point à d'autres, d'exercer sur les esprits et sur les volontés des hommes cette supériorité de conduite ou plutôt d'empire, qui fait l'engagement de la vocation. Quand la mère des Machabées vit ses enfants entre les mains des bourreaux, souffrir avec tant de constance, elle leur dit une belle parole que nous lisons dans l'Ecriture. Ah! mes chers enfants, s'écria-t-elle, ce

n'est pas moi qui vous ai donné une âme si héroïque : cet esprit si généreux qui vous anime, n'a point été formé de ma substance ; c'est du souverain Auteur du monde que vous l'avez reçu : *Neque enim ego spiritum et animam donavi vobis* (II. Machab. 7). Je suis votre mère selon la chair ; mais la plus noble partie de vous-mêmes, qui est l'esprit, est immédiatement l'ouvrage de Dieu. Ainsi leur parla cette sainte femme. Or, de là, chrétienne compagnie, il s'ensuit que Dieu seul est en droit de déterminer aux hommes leurs vocations et leurs états : pourquoi ? parce que c'est proprement en cela que consiste ce domaine qu'il a sur les esprits. Un père sur la terre peut disposer de l'éducation de ses enfants : il peut disposer de leurs biens et de leurs partages ; mais de leurs personnes, c'est-à-dire, de ce qui porte avec soi engagement d'état, il n'y a que vous, ô mon Dieu ! disait le plus sage des hommes, Salomon, il n'y a que vous qui en soyez l'arbitre ; c'est un droit qui vous est réservé : *Tu autem cum magnâ reverentiâ disponis nos* (Sap. 12). Expression admirable, et qui renferme un sentiment encore plus digne d'être remarqué : *Cum magnâ reverentiâ.* Car c'est comme s'il disait : Vous n'avez pas voulu, Seigneur, que cette disposition de nos personnes fût entre les mains de nos pères temporels, ni qu'ils en fussent les maîtres. Vous avez bien prévu qu'ils n'en useraient jamais avec les égards ni avec le respect que nos personnes méritent. Et en effet, mon Dieu, nous voyons qu'autant de fois qu'ils s'ingèrent dans cette fonction, c'est toujours avec des motifs indignes de la grandeur du sujet et de la chose dont il s'agit : car il s'agit de pourvoir des âmes chrétiennes, et de les établir dans la voie qui les doit conduire au salut ; et eux n'y procèdent que par des vues basses et charnelles, que par de vils intérêts, que par je ne sais quelles maximes du monde corrompu et réprouvé : se souciant peu que cet enfant soit dans la condition qui lui est propre, pourvu qu'il soit dans celle qui leur plaît, dans celle qui se trouve plus conforme à leurs fins et à leur ambition ; ayant égard à tout, hors à la personne dont ils disposent ; et par un désordre très-criminel et très-commun, accommodant le choix de l'état, non pas aux qualités de celui qu'ils y engagent, mais aux désirs de celui qui l'y engage. Or, n'est-ce pas là blesser le respect dû à vos créatures, et surtout à des créatures raisonnables ? Mais vous, Seigneur, qui êtes le Dieu des vertus : *Tu autem Dominator virtutis* (Sap. 12.), vous nous traitez bien plus honorablement ; car disposant de nous, vous ne considérez que nous-mêmes, et à voir comment en use votre providence, on dirait en quelque sorte qu'elle nous respecte : *Cum magnâ reverentiâ disponis nos.*

Concluons donc, chrétiens, que c'est de Dieu seulement que doit dépendre et que doit venir notre destinée par rapport aux différentes professions de la vie. Et pourquoi pensez-vous, demande saint Bernard, que tout ce qu'il y a d'états dans le monde, qui partagent la société des hommes, soient autant de vocations, et portent en effet le nom de vocation ? Car nous disons qu'un tel a vocation pour le

siècle, et un tel pour le cloître; un tel pour la robe, et un tel pour l'épée. Que veut dire cela, sinon que chacun est appelé à un certain état que Dieu lui a marqué dans le conseil de sa sagesse? Pourquoi les Pères de l'Eglise, dans leur morale, ont-ils regardé comme une offense si grièvе, d'embrasser un état sans la vocation de Dieu, si ce n'est parce que tout autre que celui où Dieu veut nous placer n'est pas sortable pour nous, et que nous sommes hors du rang où nous devons être, quand ce n'est pas Dieu qui nous y a conduits? Sur quoi je reprends et je raisonne. Si tous les états du monde sont des vocations du ciel; s'il y a une grâce attachée à tous ces états, pour nous y attirer selon l'ordre de Dieu; s'il est d'un danger extrême pour le salut de prendre un état sans cette grâce, ce n'est donc pas à un père d'y porter ses enfants, beaucoup moins de les y engager, et ce serait le dernier abus de leur faire pour cela violence et de les forcer. Car enfin, un père dans sa famille n'est pas le distributeur des vocations; cette grâce n'est point entre ses mains pour la donner à qui il veut, ni comme il veut. Il ne dépend point de lui que cette fille soit appelée à l'état religieux ou à celui du mariage; et la destination qu'il en fait est un attentat contre le souverain domaine de Dieu : pourquoi? parce que toute vocation étant une grâce, il n'y a que Dieu qui la puisse communiquer; et de prétendre en disposer à l'égard d'un autre, c'est faire injure à la grâce même, et s'arroger un droit qui n'est propre que de la Divinité.

En effet, chrétiens, pour bien appliquer les hommes à un emploi, et pour leur assigner sûrement la condition qui leur est convenable, il ne faut pas moins qu'une sagesse et une providence infinie. Or, cette sagesse, cette providence si étendue, Dieu ne l'a pas donnée aux pères pour leurs enfants. Il n'a donc pas dû conséquemment donner aux pères le pouvoir de décider du sort de leurs enfants; et comme il a seul pour cela toutes les connaissances nécessaires, j'ose dire qu'il eût manqué dans sa conduite, s'il eût confié ce soin à tout autre qu'à lui-même. Vous me demandez pourquoi un père ne peut se croire assez éclairé, ni assez sage pour ordonner de la vocation d'un enfant. Ecoutez une des plus grandes vérités de la morale chrétienne. C'est que rien n'a tant de rapport au salut que la vocation à un état, et que souvent c'est à l'état qu'est attachée toute l'affaire du salut : comment cela? parce que l'état est la voie par où Dieu veut nous conduire au salut; parce que les moyens de salut que Dieu a résolu de nous donner ne nous ont été destinés que conformément à l'état; parce que, hors de l'état, la providence de Dieu n'est plus engagée à nous soutenir par ces grâces spéciales qui assurent le salut, et sans lesquelles il est d'une extrême difficulté de parvenir à cet heureux terme. Et ce qu'il faut bien remarquer, comme une conséquence de ces principes, c'est que ce qui contribue davantage à notre salut, ce n'est point précisément la sainteté de l'état, mais la convenance de l'état avec les desseins et les vues de Dieu, qui nous l'a marqué, et qui nous y a fait entrer. Mille se sont sauvés dans la reli-

gion, et celui-ci devait s'y perdre; mille se sont perdus dans le monde, et celui-là devait s'y sauver : *O altitudo!* O abîme de la science de Dieu! Mais revenons. Que faudrait-il donc à un père, afin qu'il eût droit de disposer de la vocation de ses enfants? Je n'exagérerai rien, mes chers auditeurs; vous savez la profession que je fais de dire la vérité telle que je la conçois, sans jamais aller au delà. Que faudrait-il, dis-je, à un père pour prescrire à un enfant la vocation qu'il doit suivre? Il faudrait qu'il connût les voies de son salut, qu'il entrât dans le secret de sa prédestination, qu'il sût l'ordre des grâces qui lui sont préparées, les tentations dont il sera attaqué, les occasions de ruine où il se trouvera engagé; qu'il pénétrât dans le futur pour voir les événements qui pourront changer les choses présentes; qu'il lût jusque dans le cœur de cet enfant pour y découvrir certaines dispositions cachées qui ne se produisent point encore au dehors. Car c'est sur la connaissance de tout cela qu'est fondé le droit d'assigner aux hommes des vocations; et quand Dieu appelle quelqu'un, il y emploie la connaissance de tout cela. Mais où est le père sur la terre qui ait la moindre de ces connaissances? et n'est-ce donc pas dans un père une témérité insoutenable, de vouloir se rendre maître des vocations et des états dans sa famille? n'est-ce pas, ou s'attribuer la sagesse même de Dieu, ce qui est un crime, ou entreprendre avec la sagesse de l'homme, ce qui demande une sagesse supérieure et divine? entreprise qu'on ne peut autrement traiter que de folie.

Ceci est général; mais venons au détail. Je soutiens que cette conduite est également injurieuse à Dieu, soit qu'un père dispose de ses enfants pour une vocation sainte d'elle-même, soit qu'il en dispose pour le monde. Appliquez-vous à ceci. Votre dessein, dites-vous, est d'établir un enfant dans l'Eglise, de le pourvoir de bénéfices, et même de l'engager, s'il est besoin, dans les ordres sacrés. Je dis, s'il est besoin; car, hors du besoin, on n'aurait garde d'y penser; et vous entendez bien quel est ce besoin. A peine est-il né, cet enfant, que l'Eglise est son partage; et l'on peut dire de lui, quoique dans un sens bien opposé, ce qui est écrit d'Isaïe, que, dès le ventre de sa mère, il est destiné à l'autel, non par une vocation divine comme le prophète, mais par une vocation humaine : *Ab utero vocavit me* (Isaï. 49). En vérité, mes chers auditeurs, est-ce là agir en chrétiens, et est-ce traiter avec Dieu comme on doit traiter avec un maître et un souverain? Quoi! il faudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Eglise, parce que cela vous accommode et que vous y trouvez votre compte? Que diriez-vous, c'est la pensée de saint Basile, que diriez-vous d'un homme qui voudrait vous obliger à prendre chez vous tels officiers et tels domestiques qu'il lui plairait? N'aurait-il pas bonne grâce de vous en faire la proposition? Et vous, par une présomption encore plus hardie, vous remplirez la maison de Dieu de qui il vous semblera bon? vous en distribuerez les places et les dignités à votre gré?

Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours dans le christianisme. Ce n'est plus seulement la pratique de quelques pères; c'est une coutume dans toutes les familles, c'est une espèce de loi. Loi dictée par l'esprit du monde, c'est-à-dire, par un esprit ou ambitieux, ou intéressé. Loi reconnue universellement dans le monde, et contre laquelle il est à peine permis aux ministres de l'Eglise et aux prédicateurs de s'élever. Loi même communément tolérée par ceux qui devraient s'employer avec plus de zèle à l'abolir, par les directeurs des âmes les plus réformés en apparence et les plus rigides, par les docteurs les plus sévères dans leur morale, et qui affectent plus de l'être ou de le paraître. Enfin, loi aveuglément suivie par les enfants, qui n'en connaissent pas encore les pernicieuses conséquences, qui n'ont pas encore assez de résolution pour s'opposer aux volontés paternelles, qui se trouvent dans une malheureuse nécessité d'entrer dans la voie qu'on leur ouvre, et d'y marcher. Ce cadet n'a pas l'avantage de l'aînesse : sans examiner si Dieu le demande, ni s'il l'accepte, on le lui donne. Cet aîné n'a pas été, en naissant, assez favorisé de la nature, et manque de certaines qualités pour soutenir la gloire de son nom : sans égard aux vues de Dieu sur lui, on pense, pour ainsi dire, à le dégrader, on le rabaisse au rang du cadet, on lui substitue celui-ci : et pour cela on extorque un consentement forcé, on y fait servir l'artifice et la violence, les caresses et les menaces. L'établissement de cette fille coûterait : sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion. Mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie : il faut bien qu'elle le soit puisqu'il n'y a point d'autre parti pour elle. Mais Dieu ne la veut pas dans cet état : il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y voulait. Mais elle n'a nulle marque de vocation : c'en est une assez grande que la conjoncture présente des affaires, et la nécessité. Mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attrait : cette grâce lui viendra avec le temps, et lorsqu'elle sera dans un lieu propre à la recevoir. Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire, dans la disposition d'une volonté contrainte, la bouche muette par la crainte et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré. Au milieu d'une cérémonie brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et l'on en fait un sacrifice qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécrable à ses yeux, et provoque sa vengeance.

Ah! chrétiens, quelle abomination! et faut-il s'étonner, après cela, si des familles entières sont frappées de la malédiction divine ? Non, non, disait Salvien, par une sainte ironie, nous ne sommes plus au temps d'Abraham, où les sacrifices des enfants par les pères étaient des actions rares. Rien maintenant de plus commun que les imitateurs de ce grand patriarche. On le surpasse même tous les jours; car, au lieu d'attendre comme lui l'ordre du ciel, on le prévient. On immole un enfant à Dieu, et on l'immole sans peine, même avec joie; et on l'immole sans que Dieu le commande, ni même

qu'il l'agrée; et on l'immole lors même que Dieu le défend, et qu'il ne cesse point de dire : *Non extendas manum super puerum* (Genes. 22). Ainsi parlait l'éloquent évêque de Marseille dans l'ardeur de son zèle. Mais bientôt, corrigeant sa pensée : Je me trompe, mes frères, reprenait-il : ces pères meurtriers ne sont rien moins que les imitateurs d'Abraham. Car ce saint homme voulut sacrifier son fils à Dieu; mais ils ne sacrifient leurs enfants qu'à leur propre fortune et qu'à leur avare cupidité. Voilà pourquoi Dieu combla Abraham d'éloges et de récompenses, parce que son sacrifice était une preuve de son obéissance et de sa piété : et voilà pourquoi Dieu n'a pour les autres que des reproches et des châtiments, parce qu'il se tient justement offensé de leurs entreprises criminelles.

Et ne me dites point, mes chers auditeurs, que, sans cette voie si ordinaire d'obliger vos enfants à embrasser l'état de l'Eglise, ou celui de la religion, vous êtes dans l'impuissance de les établir : abus. Ce n'est point à moi d'entrer avec vous en discussion de vos affaires domestiques, ni d'examiner ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez pas; mais c'est à moi de vous dire ce que la loi de Dieu vous ordonne et ce qu'elle vous défend. Or, que l'impuissance où vous prétendez être soit vraie, ou qu'elle soit fausse, jamais il ne sera permis à un père de disposer de ses enfants pour la vocation, jamais de leur chercher un patrimoine dans l'Eglise, jamais de regarder la religion comme une décharge de sa famille, et s'il le fait, il irrite Dieu. Qu'il les laisse dans un état moins opulent, ils en seront moins exposés à se perdre, et n'en deviendront que plus fidèles à leurs devoirs. Qu'il les abandonne à la Providence : Dieu est leur père, il en aura soin. C'est ce que je pourrais vous répondre : mais je ne vous dis rien de tout cela, et voici à quoi je m'en tiens. Car, quoi qu'il puisse arriver dans la suite, j'en reviens toujours à mon principe, qu'il faut être chrétien et obéir à Dieu; que Dieu ne veut pas que la vocation de vos enfants dépende de vous, et que vous ne devez point là-dessus vous ingérer dans une fonction qui ne fut ni ne sera jamais de votre ressort. Voilà ce que je vous déclare, et c'est assez.

Vous me direz : Mais ne sera-t-il pas du moins permis à un père de disposer de ses enfants pour le monde? Et moi, je vous réponds : Pourquoi lui serait-il plus permis d'en disposer pour le monde que pour l'Eglise? Est-ce que les états du monde relèvent moins du souverain domaine de Dieu et de sa providence, que ceux de l'Eglise? Est-ce qu'il ne faut pas une grâce de vocation pour l'état du mariage aussi bien que pour celui de la religion? Est-ce que les conditions du siècle n'ont pas autant de liaison que les autres avec le salut? Dès que ce sont des états de vie, c'est à Dieu de nous y appeler; et s'il y en avait où la vocation parût plus nécessaire, je puis bien dire que ce seraient ceux qui engagent à vivre dans le monde, parce que ce sont, sans contredit, les plus exposés, parce que les dangers y sont beaucoup plus communs, les tentations beaucoup plus subtiles et plus violentes, et qu'on y a plus de besoin d'être conduit par la

sagesse et la grâce du Seigneur. Mais arrêtons-nous précisément au droit de Dieu. Vous voulez, mon cher auditeur, pousser cet aîné dans le monde : il faut qu'il y paraisse, qu'il s'y avance, qu'il y soit le soutien de sa maison. Mais que savez-vous si Dieu ne se l'est pas réservé? et si vous le saviez, oseriez-vous lui disputer la préférence? Ne le sachant pas, pouvez-vous moins faire que de le consulter là-dessus, que de lui demander quel est son bon plaisir, que de le prier qu'il vous découvre sa divine volonté, que d'employer tous les moyens ordinaires pour la connaître, et de vous y soumettre dès le moment qu'elle vous sera notifiée? Mais que faites-vous? Vous savez que Dieu veut cet enfant dans la profession religieuse, et vous vous obstinez à le vouloir dans le monde. Vous voilà donc, pour ainsi parler, aux prises avec Dieu. Il s'agit de savoir qui des deux en doit être le maître; car Dieu l'appelle à lui, et vous voulez l'avoir pour vous-mêmes. Ou c'est Dieu qui entreprend sur vos droits, ou c'est vous qui entreprenez sur les droits de Dieu. Or dites-moi, homme vil et faible, quels sont vos droits au préjudice de votre Dieu, et sur quoi ils sont fondés? Mais, en même temps apprenez à rendre aux droits inviolables d'un Dieu créateur le juste hommage qui lui est dû.

Il y a dans saint Ambroise un trait bien remarquable. C'est au premier livre *des Vierges*, où ce Père décrit le combat d'une jeune chrétienne, non pas contre les persécuteurs de la croix, mais contre la chair et le sang, contre ses proches. Elle se trouvait sollicitée d'une part à s'engager dans une alliance qu'on lui proposait, et de l'autre inspirée de prendre au pied des autels le voile sacré. Que faites-vous, disait cette généreuse fille à toute une parenté qui la pressait, et pourquoi perdre vos soins à me chercher un parti dans le monde? Je suis déjà pourvue : *Quid in exquirendis nuptiis sollicitatis animum? jàm provisas habeo.* Vous m'offrez un époux, et j'en ai choisi un autre. Donnez-m'en un aussi riche, aussi puissant et aussi grand que le mien, alors je verrai quelle réponse j'aurai à vous faire. Mais vous ne me présentez rien de semblable : car, celui dont vous me parlez est un homme, et celui dont j'ai fait choix est un Dieu. Vouloir me l'enlever, ou m'enlever à lui, ce n'est pas établir ma fortune, c'est envier mon bonheur : *Non providetis mihi, sed invidetis.* Paroles, reprend saint Ambroise, qui touchèrent tous les assistants : chacun versait des larmes, en voyant une vertu si ferme et si rare dans une jeune personne; et comme quelqu'un se fut avancé de lui dire, que si son père eut vécu, il n'eût jamais consenti à la résolution qu'elle avait formée : Ah! répliqua-t-elle, c'est pour cela peut-être que le Seigneur l'a retiré; c'est afin qu'il ne servît pas d'obstacle aux ordres du ciel et aux desseins de la Providence sur moi.

Non, non, chrétiens, quelque intérêt qu'ait un père de voir un enfant établi selon le monde, il ne peut, sans une espèce d'infidélité, se plaindre de Dieu, quand Dieu l'appelle à une vie plus sainte; et traverser cette vocation ou par artifice, ou par de longues et d'insurmontables résistances, c'est ce que je puis appeler une rébellion contre

Dieu et contre sa grâce. Pourquoi tant de soupirs et tant de pleurs, écrivait saint Jérôme à une dame romaine, lui reprochant son peu de constance et son peu de foi dans la perte qu'elle avait faite d'une fille qui lui était chère, et que le ciel lui avait ravie? Vous vous affligez, vous vous désolez; mais écoutez Jésus-Christ même qui vous parle, ou qui peut bien au moins vous parler de la sorte : Hé quoi! Paule, vous vous laissez emporter contre moi, parce que votre fille est présentement toute à moi, et par des larmes criminelles que vous répandez sans mesure et sans soumission, vous offensez le divin Epoux qui possède le sujet de votre douleur et de vos regrets : *Irasceris, Paula, quia filia tua mea facta est, et rebellibus lacrymis facis injuriam possidenti.* Beau reproche, mes chers auditeurs, qui ne convient que trop à tant de pères chrétiens. Et ne pensez pas que ce soit une bonne raison à y opposer, de me répondre que ce fils est le seul qui vous reste d'une ancienne et grande famille, et que sans lui, elle va s'éteindre : comme si Dieu était obligé de s'accommoder à vos idées mondaines; comme si la conservation de votre famille était quelque chose de grand, lorsqu'il s'agit des volontés de Dieu; comme si tôt ou tard toutes les familles ne devaient pas finir, et que la vôtre pût avoir une fin plus honorable, que par l'exécution des ordres du Seigneur votre Dieu.

Voilà, chrétiens, ce qui regarde l'intérêt de Dieu. Que serait-ce si je m'étendais sur celui de vos enfants, et sur l'injustice que vous leur faites, quand vous disposez d'eux au préjudice de leur liberté, et communément au préjudice de leur salut? Car, hélas! le seul droit qu'ils aient, indépendamment de vous, c'est de disposer d'eux-mêmes avec Dieu, sur ce qui concerne leur âme et leur éternité; et ce droit unique, vous le leur ôtez, ou vous les empêchez de s'en servir. Droit au reste le plus juste, puisqu'il est autorisé par toutes les lois, approuvé par toutes les coutumes, appuyé de toutes les raisons, tiré de tous les principes de la nature, fondé sur toutes les maximes de la religion, et par conséquent inviolable. Prenez garde à ceci, s'il vous plaît. Oui, toutes les lois l'autorisent; les unes favorisant par toutes sortes de voies la liberté des enfants, je dis une liberté raisonnable; les autres réprimant par les plus grièves censures, les fausses prétentions des pères et des mères qui voudraient attenter à cette liberté et en troubler l'usage. Celles-ci permettant aux enfants de disposer d'eux-mêmes pour l'état religieux dans un âge où du reste ils ne peuvent disposer de rien : ce qu'on ne peut condamner, remarque le docte Tostat, sans préférer son jugement à celui de toute l'Eglise, qui l'a ordonné de la sorte. Celles-là ratifiant la profession solennelle du vœu de religion, faite à l'insu même des parents, qui par nul moyen ne la peuvent invalider. Enfin, ce qui est essentiel, n'y ayant jamais eu de loi, ni ecclésiastique, ni civile, qui ait obligé un enfant d'en passer par le choix et la volonté de son père en fait d'état; et s'en trouvant au contraire plusieurs qui déclarent de nulle valeur et de nulle force, toutes les paroles données, tous les engagements contractés par des enfants, s'il paraît qu'il y ait eu de la contrainte,

et qu'elle ait été au delà des bornes d'une obéissance respectueuse. Pourquoi tout cela, chrétiens, au détriment, ce semble, de l'autorité paternelle, et au hasard des résolutions indiscrètes que peuvent prendre de jeunes personnes? Il était nécessaire que cela fût ainsi : des raisons substantielles et fondamentales le demandaient, et voici celle à quoi je m'arrête. C'est qu'il est du droit naturel et du droit divin, que celui-là choisisse lui-même son état, qui en doit porter les charges et accomplir les obligations. Ce principe est incontestable. Car, si dans la suite de ma vie il y a des peines à supporter, je suis bien aise que le choix libre et exprès que j'en ai fait, en me les rendant volontaires, serve à me les adoucir; et s'il s'élève dans mon cœur quelques répugnances et quelques murmures contre les devoirs de mon état, je veux avoir de quoi en quelque sorte les apaiser, par la pensée que c'est moi-même qui m'y suis soumis, moi-même qui m'y suis déterminé, moi-même qui ai consenti à tout ce que j'aurais de plus rigoureux et de plus pénible à éprouver. Or, tout le contraire arrive, quand des enfants se trouvent forcés de prendre un état pour lequel ils ne se sentent ni inclination, ni vocation ; et lorsque vous les engagez, par exemple, à la profession religieuse, vous ne vous obligez pas pour eux à en subir le joug et la dépendance, à en pratiquer les austérités, à en digérer les amertumes et les dégoûts : vous les conduisez jusque dans le sanctuaire; et là vous leur imposez tout le fardeau, sans en rien retenir pour vous. Quand vous faites accepter à cette fille une alliance dont elle a de l'éloignement, vous ne lui garantissez pas les humeurs de ce mari bizarre et chagrin, qui la tiendra peut-être dans l'esclavage; vous ne l'acquittez pas des soins infinis que demandera l'éducation d'une famille, et qui seront pour elle autant d'obligations indispensables. C'est donc une iniquité de vouloir ainsi disposer d'elle : car si elle doit être liée, n'est-il pas juste que vous lui laissiez au moins le pouvoir de choisir elle-même sa chaîne?

Mais ce qu'il y a là-dessus de plus important, c'est ce que j'ai dit, et ce que je me trouve obligé de reprendre pour vous le proposer dans un nouveau jour, et pour l'appliquer encore au point que je traite, savoir, que là où il s'agit de vocation, il s'agit du salut éternel. Or, dès qu'il s'agit du salut, point d'autorité du père sur le fils, parce que tout y est personnel. Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Dieu, dit saint Paul, pour y répondre de notre vie. Il faut donc que nous en ayons tous la disposition libre, conclut saint Jean Chrysostome; car nous devons disposer des choses dont nous sommes responsables. Vous ne serez pas jugé pour moi, et par conséquent, il ne vous appartient pas de disposer de moi; et si vous le voulez, si vous entreprenez de me faire entrer dans un état où mon salut soit moins en assurance, je puis vous dire alors ce que le saint empereur Valentinien dit à l'ambassadeur de Rome, qui, de la part du sénat, lui parlait de rétablir les temples des faux dieux : Que Rome, qui est ma mère, me demande tout autre chose, je lui dois mes services,

mais je les dois encore plus à l'auteur de mon salut : *Sed magis debeo salutis auctori.* C'est pour cela que les Pères de l'Eglise, après avoir employé toute la force de leurs raisonnements et toute leur éloquence à persuader aux enfants une humble et fidèle soumission envers leurs parents, ont été néanmoins les premiers à les décharger de toute obéissance, dès qu'il était question d'un état auquel on voulût les attacher, ou dont on prétendît les détourner au péril de leur salut. Quelle réponse vous ferai-je, écrivait saint Bernard à un homme du monde qui se sentait appelé à la vie religieuse, et que sa mère tâchait à retenir dans le monde : que vous dirai-je? Que vous abandonniez votre mère? mais cela paraît contraire à la piété. Que vous demeuriez avec elle? mais il n'est pas juste qu'une molle complaisance vous fasse perdre votre âme. Que vous soyez tout ensemble et à Jésus-Christ et au monde ? mais, selon l'Evangile, on ne peut être à deux maîtres. Ce que veut votre mère est opposé à votre salut, et par une suite nécessaire, au sien même. Prenez donc maintenant votre parti et choisissez, ou de satisfaire seulement à sa volonté, ou de pourvoir au salut de tous les deux. Mais si vous l'aimez, quittez-la pour l'amour d'elle-même, de peur que vous retenant auprès d'elle, et vous faisant quitter Jésus-Christ, elle ne se perde avec vous et pour vous. Car comment ne se perdrait-elle pas, en vous faisant perdre la vie de l'âme après vous avoir donné la vie du corps? Et tout ceci, ajoute le même Père, je vous le dis pour condescendre à votre faiblesse. Car l'oracle y est exprès, et ce devrait être assez de vous en rappeler le souvenir, que quoiqu'il y ait de l'impiété à mépriser sa mère, il y a de la piété à la mépriser pour Jésus-Christ.

Ah ! chrétiens, profitez de ces grandes instructions. Dans la conduite de vos familles, respectez toujours les droits de Dieu, et jamais ne donnez la moindre atteinte à ceux de vos enfants. Laissez-leur la même liberté que vous avez souhaitée, et dont peut-être vous avez été si jaloux. Faites pour eux ce que vous avez voulu qu'on fît pour vous ; et si vous avez sur cela reçu quelque injustice, ne vous en vengez pas sur des âmes innocentes qui n'y ont eu nulle part, et qui d'ailleurs vous doivent être si chères. Ayez égard à leur salut qui s'y trouve intéressé, et ne soyez pas assez cruels pour le sacrifier à vos vues humaines. Ne vous exposez pas vous-mêmes à être un jour l'objet de leur malédiction, après avoir été la source de leur malheur. Car leur malédiction serait efficace, et attirerait sur vous celle de Dieu. Si vous ne pouvez leur donner d'amples héritages, et s'ils n'ont pas de grands biens à posséder, ne leur ôtez pas au moins, si je l'ose dire, la possession d'eux-mêmes. Dieu ne vous oblige point à les faire riches, mais il vous ordonne de les laisser libres. Hé quoi ! me répondrez-vous, si des enfants inconsidérés, et emportés par le feu de l'âge, font un mauvais choix, faudra-t-il que des pères et des mères les abandonnent à leur propre conduite, et qu'ils ferment les yeux à tout? Je ne dis pas cela, mes chers auditeurs, et ce n'est point là ma pensée, comme je dois bientôt vous le faire voir. Si cet

enfant choisit mal, vous pouvez le redresser par de sages avis; s'il ne les écoute pas, vous pouvez y ajouter le commandement; et s'il refuse d'obéir, vous y pouvez employer toute la force et l'autorité paternelle. Car tout cela n'est point disposer de sa personne ni de sa vocation; mais au contraire, c'est le mettre en état d'en mieux disposer lui-même. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, lui marquer précisément l'état que vous voulez qu'il embrasse, sans examiner s'il est, ou s'il n'est pas selon son gré. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, le détourner d'un choix raisonnable qu'il a fait avec Dieu, et former d'insurmontables difficultés pour en arrêter l'exécution. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, abuser de sa crédulité pour le séduire par de fausses promesses, pour lui faire voir de prétendus avantages qu'on imagine, et pour le mener insensiblement au terme où l'on voudrait le conduire. J'appelle disposer de la vocation d'un enfant, laisser de longues années une fille sans l'établir, n'avoir pour elle que des manières dures et rebutantes, exercer par mille mauvais traitements toute sa patience, jusqu'à ce qu'elle se soit enfin dégoûtée du monde, et que d'elle-même elle ait pris le parti de la retraite. Voilà, dis-je, ce que j'appelle disposer de la vocation des enfants, et voilà ce que Dieu défend. Que lui répondrez-vous un jour, quand il vous reprochera de vous être opposé à ses desseins dans la conduite d'une maison qu'il vous avait confiée? quand il vous demandera compte, non point du sang, mais de l'âme de cet enfant qu'il voulait sauver, à qui il avait préparé pour cela toutes les voies, et que vous en avez éloigné, que vous avez égaré, que vous avez perdu? Que répondrez-vous à vos enfants mêmes? Car ils s'éléveront contre vous, et ils deviendront vos accusateurs, comme vous aurez été leurs tentateurs et leurs corrupteurs. Non pas, encore une fois, que vous ne puissiez les diriger dans le choix qu'ils ont à faire, que vous ne puissiez les conseiller, les exhorter, user de tous les moyens que Dieu vous a mis en main, pour les préserver des écueils où une jeunesse volage et sans réflexion se laisse entraîner. Je dis plus, et je prétends même que non-seulement vous le pouvez, mais que vous le devez; et c'est sur quoi j'établis l'autre proposition que j'ai avancée, savoir : que s'il ne vous est pas permis de déterminer vos enfants à un état, vous êtes néanmoins responsables à Dieu de l'état auquel ils se déterminent. Encore quelques moments de votre attention pour cette seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe reçu dans toute la morale, que nous devons, autant qu'il dépend de nous, garantir les choses où nous sommes obligés de nous intéresser et de prendre part; et qu'à proportion de la part que nous y avons, et de l'intérêt qui nous y engage, nous en devenons plus ou moins responsables. Cette maxime est évidente, et j'en tire le preuve de ma seconde proposition. Car, quoi qu'il ne soit

pas au pouvoir des pères de déterminer à leurs enfants le choix d'une vocation et d'un état, ils ne laissent pas néanmoins d'intervenir à ce choix, d'y participer, d'y avoir un droit de direction et de surveillance, non-seulement en qualité de pères, mais beaucoup plus en qualité de pères chrétiens. D'où il faut conclure qu'ils doivent donc répondre de ce choix, et que Dieu peut, sans injustice, leur en faire rendre compte. Quelques questions que je vais résoudre d'abord, serviront à éclaircir ce point.

On demande en général, si dans certains états, surtout dans ceux qui ne sont pas de la perfection évangélique, un enfant est maître de contracter un engagement, et de se lier sans l'aveu et la participation de ses parents. Il ne le peut, chrétiens; mais il est de son devoir, et d'un devoir rigoureux, de les consulter, d'écouter leurs remontrances, d'y déférer autant que la raison le prescrit. Car, disent les théologiens, l'honneur dû aux pères et aux mères est un commandement exprès de Dieu. Or, de n'avoir nul égard à leurs sentiments, de ne se mettre point en peine d'en être instruit, d'agir sur cela dans une pleine indépendance, et de n'en vouloir croire que soi-même, ce serait un mépris formel de leur autorité; et ce mépris, dans une matière aussi importante que l'est le choix de l'état, doit être regardé comme une grièvе transgression de la loi divine. On demande en particulier, si, dans un certain âge, déjà avancé, un enfant peut, sans que le père en soit informé, et sans requérir son consentement, conclure un mariage où la passion le porte : s'il le peut, dis-je, en sûreté de conscience. Non, répondent les docteurs; et s'il le fait, le père est en droit de le punir selon les lois, et de le priver de son héritage : peine censée juste, et qui, par conséquent, suppose une offense. On demande si le père, voyant son fils embrasser un parti qu'il juge, selon Dieu, lui être pernicieux, peut se taire sur cela, et par son silence, y coopérer en quelque sorte, et l'autoriser. Ce serait, suivant la décision de tous les maîtres de la morale, un crime dans lui; et si là-dessus il dissimule, s'il n'y fait pas toutes oppositions nécessaires, il se rend prévaricateur. De là il s'ensuit donc que les pères, sans disposer de leurs enfants, ont néanmoins part à leur choix en plusieurs manières : par exhortation, par conseil, par tolérance, par consentement, par droit d'opposition et de punition. Et voilà, chrétiens, le fondement de la vérité que je vous prêche. Car si Dieu ne vous avait pas engagés à lui garantir le choix que font vos enfants, pourquoi seriez-vous criminels lorsque vous manquez à employer, ou la voie de l'autorité, ou celle du conseil et de l'instruction, pour les aider à bien choisir? Pourquoi serait-ce dans vous une tolérance condamnable quand vous les abandonnez à eux-mêmes, et que vous les laissez choisir impunément et inconsidérément ce que vous savez ne leur pas convenir, et leur devoir être nuisible? Pourquoi pourriez-vous vous opposer à leur choix, traverser leur choix, les punir de leur choix s'il est contre votre gré, et qu'à votre égard ils ne se soient pas acquittés des soumissions ordinaires? Dieu, sans doute, ne vous a

donné ce pouvoir qu'à raison des charges qui y sont attachées; et de tous ces devoirs qu'il a imposé à vos enfants, résulte en vous une obligation naturelle de répondre d'eux et de leur état. Si donc il arrive qu'ils s'égarent, ou parce que vous n'avez pas pris soin de les éclairer, ou parce que vous n'avez pas eu la force de leur résister, ou parce qu'une lâche tolérance vous a fait même seconder leurs désirs insensés, Dieu n'a-t-il pas droit de s'en prendre à vous, et de vous dire : Rendez-moi compte, non-seulement de vous-même, mais de ce fils, mais de cette fille, auprès de qui vous deviez être, en qualité de père, mon ministre, pour leur servir de guide et de conducteur? Et certes, chrétiens, qui ne sait pas qu'un père est responsable à Dieu de l'éducation de ses enfants? Or, dans l'éducation des enfants, qu'y a-t-il de plus essentiel que la condition où ils doivent entrer, et la forme de vie sur laquelle ils ont à délibérer?

Développons encore ceci, et mettons-le dans un nouveau jour, pour le rendre plus instructif et plus pratique. Le choix d'un état, dit saint Bonaventure, peut être mauvais en trois manières : ou par lui-même, parce que l'état est contraire au salut, du moins très-dangereux; ou parce que celui qui embrasse l'état est incapable de le soutenir; ou parce que tout honnête qu'est l'état que l'on choisit, tout propre qu'on est à en remplir les fonctions, on n'y entre pas néanmoins, si je puis ainsi m'exprimer, par la porte de l'honneur, ni par des voies droites. Prenez garde : je dis d'abord, choix d'un état mauvais par lui-même, ou du moins très-dangereux. J'en donne un exemple, c'est celui de saint Matthieu. Qu'était-ce que cet apôtre avant qu'il eût été appelé et converti par Jésus-Christ? c'était un publicain; et il faut bien dire que cet emploi, qui consistait à lever certains deniers publics, s'exerçait alors communément contre la conscience, puisque Jésus-Christ, dans l'Évangile, parlant du royaume des cieux, mettait les publicains au même rang que les femmes perdues : *Publicani et meretrices* (Matth. 21); c'est la remarque de saint Jérôme, à quoi saint Grégoire en ajoute une autre. Car les Apôtres, après leur conversion, reprirent leur première forme de vie, et retournèrent à leur pêche : il n'y eut que saint Matthieu qui, absolument et pour toujours, abandonna sa recette. D'où vient cette différence, demande saint Grégoire, sinon parce que l'emploi de saint Pierre et des autres apôtres était innocent, et que celui de saint Matthieu l'engageait au moins dans un péril certain et très-présent? Si donc il y avait de semblables professions dans le monde; je m'explique : s'il y avait, ce que je n'examine point, et ce que j'aurais peine à penser, si, dis-je, il y avait de ces états où selon l'estime commune, il fût moralement impossible de se conserver et d'être chrétien, un père qui craint Dieu pourrait-il permettre qu'un fils s'y jetât en aveugle, et qu'il y demeurât? Ah! mes chers auditeurs, bien loin de l'approuver, de l'autoriser, de le tolérer, il ferait tous ses efforts pour lui en inspirer de l'horreur et pour l'en éloigner. Il lui dirait, comme le saint homme Tobie : Prenons confiance, mon

fils, nous serons toujours assez riches si nous avons la crainte du Seigneur. Préférons-la à tous les trésors de la terre, et ne consentons jamais pour des biens temporels à perdre, ni même à risquer des biens éternels : *Satis multa bona habebimus, si timuerimus Deum* (Tob. 4). C'est ainsi qu'il lui parlerait, ou qu'il lui devrait parler. Mais s'il se laissait dominer et conduire par l'intérêt; si dans la vue d'une fortune temporelle et d'un gain assuré, prompt, abondant, il agréait le choix que fait son fils d'une profession au moins dangereuse selon Dieu; s'il était le premier à lui en procurer l'entrée, à le favoriser, à le seconder dans ses poursuites, à lui chercher pour cela des intercesseurs et des patrons, qui peut douter que par là il ne se chargeât de toutes les suites funestes qu'il y aurait à craindre; que par là le père ne se rendît coupable de tous les désordres du fils; que la damnation de ce jeune homme ne lui dût être imputée, et que ce ne fût un des principaux articles sur quoi il aurait à se justifier devant le tribunal de Dieu? N'en disons pas là-dessus davantage : c'est à vous, chrétiens, à faire l'application de cette morale, et à voir, dans l'usage du siècle présent, quelles conséquences vous en devez tirer. Avançons.

Outre que le choix d'un état peut être mauvais dans la substance, il l'est encore plus souvent par rapport au sujet, c'est-à-dire, parce que celui qui fait ce choix est indigne de l'état qu'il choisit, n'a pas pour cet état toutes les qualités requises, et se trouve absolument incapable d'en accomplir les devoirs. De là cette corruption générale que nous voyons dans le monde. De là tant d'abus qui se sont introduits et qui règnent dans l'Eglise. De là ce déréglement presque universel dans l'administration des charges, et surtout dans la dispensation de la justice. De là presque tous les maux dont la société des hommes est troublée; mais de là même aussi pour les pères un fond d'obligation qui doit les faire trembler, une matière infinie de péchés, une source inépuisable de scrupules, un des comptes les plus terribles qu'ils aient à rendre. Car si nous remontons au principe et que nous examinions bien ce qui cause un tel renversement dans tous les états de la vie, et d'où viennent tous ces désordres que nous déplorons assez, mais que nous ne corrigeons pas, nous reconnaîtrons qu'ils doivent être communément attribués aux pères, qui, sans égard à l'incapacité de leurs enfants, les ont eux-mêmes placés dans des rangs, et leur ont confié des ministères dont les fonctions étaient au-dessus de leurs forces et de leurs talents. En effet, si ce père n'eût point traité de cette charge dont il a pourvu son fils, ce fils ne serait rien aujourd'hui de ce qu'il est; et n'étant point ce qu'il est, il n'abuserait pas d'une puissance qu'il a reçue sans la pouvoir exercer; il ne ferait pas servir l'autorité dont il est revêtu, aux vexations, aux violences, aux injustices que le public ressent, et qui le font souffrir. Il a donc été possible au père de prévenir et d'arrêter de si fâcheuses conséquences. Instruit des dispositions de ce jeune homme, il pouvait, au lieu de l'élever si haut, ou de l'aider à y parvenir, lui refuser pour cela ses soins et son secours. Non-seulement il le pouvait, mais

il le devait; et qui s'étonnera que Dieu là-dessus entre en jugement avec lui, et qu'il lui en fasse porter la peine?

Voilà néanmoins, mes chers auditeurs, l'abus de notre siècle. Le zèle des pères pour leurs enfants ne va pas à les voir capables d'être employés; mais il leur suffit qu'ils soient employés. Il faut pour cet aîné tel office : cela se suppose comme un principe. Y a-t-il de quoi en faire les frais? c'est ce qu'on examine avec toute l'attention nécessaire : cette avance une fois faite, restera-t-il assez de fonds pour toutes les autres dépenses? c'est ce que l'on supputе très-exactement. Mais d'ailleurs cet enfant que l'on veut ainsi pousser, est-il propre à remplir la place qu'on lui destine? la chose ne se met pas en délibération : s'il a le mérite, à la bonne heure; s'il ne l'a pas, sa charge lui en tiendra lieu. Mais on sait bien qu'il ne l'a pas en effet, et l'on ne peut espérer qu'il l'acquière jamais : on le sait, et on agit toujours comme si on ne le savait pas; car, où sont maintenant les pères qui ressemblent à cet empereur de Rome, lequel exclut authentiquement son fils de l'empire, parce qu'il ne lui trouvait pas les dispositions requises pour en soutenir le poids? Ce jeune homme est de telle famille, où telle dignité est héréditaire; dès-là son sort est décidé : il faut que le fils succède au père; et de cette maxime, que s'ensuit-il? vous en êtes tous les jours témoins; c'est qu'un enfant à qui l'on n'aurait pas voulu confier la moins importante affaire d'une maison particulière, a toutefois dans ses mains les affaires de toute une province et les intérêts publics. Il peut prononcer comme il lui plaît, ordonner selon qu'il lui plaît, exécuter tout ce qu'il lui plaît; on en souffre, on en gémit, le bon droit est vendu, toute la justice renversée : c'est ce qui importe peu à un père, pourvu qu'il n'en ressente point le dommage, et que ce fils soit établi. Car voilà comme raisonnent aujourd'hui la plupart des pères, ignorant leurs obligations ou négligeant d'y satisfaire; se persuadant que tout est fait, dès qu'un enfant se trouve placé; s'imaginant que c'est en cela que consiste la grandeur du monde, et du reste, se flattant qu'il y a une Providence générale pour suppléer à tout ce qui pourrait manquer de leur part. Oui, chrétiens, il y en a une, n'en doutez point, mais c'est une Providence rigoureuse, pour punir tous ces manquements dans vos personnes, avant que d'y suppléer dans l'ordre de l'univers; il y en a une, mais c'est une Providence de justice, et non de miséricorde, pour vous demander raison de tous les maux que vous pouviez arrêter dans leur source, et que vous avez permis, que vous avez causés, que vous avez perpétués. Il est vrai, l'Ecriture nous dit, dans un sens, qu'au tribunal de Dieu chacun répondra pour soi, et rien davantage; que le fardeau de l'un ne sera pas le fardeau de l'autre, et que chacun portera le sien; mais il n'est pas moins vrai que la même Ecriture, dans un autre sens, nous avertit que Dieu fera retomber sur le père l'iniquité du fils, que le jugement du père ne sera point séparé de celui du fils, que le fils sera condamné par le père, et le père par le fils. Deux oracles partis l'un et l'autre de la vérité même, par conséquent l'un et l'autre infail-

libles ; deux oracles opposés, ce semble, l'un à l'autre, et qui néanmoins ne se contredisent en aucune sorte ; mais oracles que vous ne concilierez jamais qu'en reconnaissant à quoi vous engage la qualité de pères, et quel crime vous commettez, quand un amour aveugle pour des enfants, ou quelque autre vue que ce puisse être, vous fait coopérer à leur choix, malgré leur insuffisance qui vous est connue, et la disproportion qui se rencontre entre leur faiblesse et les ministères qu'ils prétendent exercer.

Mais si le choix enfin n'est mauvais, ni en lui-même, ni à l'égard du sujet, est-ce assez? non, chrétiens ; car j'ajoute qu'il peut être mauvais par rapport aux moyens, et que c'est encore ce qui doit exciter toute votre vigilance. Je le veux, cet état, par lui-même, n'a rien qui blesse, ni les règles de l'honneur, ni les droits de la conscience ; on y peut être chrétien et vivre en chrétien : je vais plus loin, et je conviens même avec vous de tout le mérite de cet enfant ; mais, fût il doué de mille qualités, le mérite n'est pas toujours la porte par où l'on trouve accès et l'on s'introduit, soit dans l'Eglise, soit dans le monde. Il y a de plus d'autres moyens, auxquels on est souvent obligé d'avoir recours, et parmi ces moyens, il y en a de légitimes, qui sont permis, et d'injustes, que la loi défend : or, dans le choix des uns et des autres, laisser les moyens permis, parce qu'ils ne suffisent pas, parce qu'ils ne sont pas assez prompts, parce qu'on ne les a pas ; et prendre des voies criminelles, qui, tout indirectes qu'elles sont, conduisent néanmoins au terme, et plus sûrement, et plus vite, voilà une des plus ordinaires et des plus grandes iniquités du siècle. De vous en faire voir l'injustice, de déplorer avec vous la triste décadence où nous sommes là-dessus tombés en ces derniers temps, et de regretter l'ancienne probité des premiers âges, ce n'est pas précisément mon sujet ; mais ce qui me regarde et ce que je ne dois pas omettre, ce qui demande toute l'ardeur de mon zèle et toute la force de la parole évangélique, c'est que des pères ouvrent eux-mêmes à leurs enfants de telles routes pour s'établir et pour s'avancer : car voilà de quoi nous avons sans cesse de tristes exemples. On veut que ce fils parvienne à certain degré dans le monde ; et pour cela, quelles intrigues n'imagine-t-on pas ? quelles cabales ne forme-t-on pas ? à quels excès ne se porte-t-on pas contre les concurrents qui se présentent et qui font ombrage ? On jette les yeux sur certain parti pour cette fille ; et, afin de mieux engager celui-ci, le dirai-je ? quelles libertés ne donne-t-on pas à celle-là ? quelles entrevues ne lui permet-on pas ? à quel péril ne l'expose-t-on pas ? Ce sont, dites-vous, les moyens de réussir, et tout demeure sans cela ; mais sont-ce des moyens que Dieu approuve ? sont-ce des moyens que l'Evangile autorise ? sont-ce des moyens que l'équité même naturelle inspire, et avec lesquels elle puisse concourir ? par conséquent, sont-ce des moyens qu'un père puisse suggérer à ses enfants, où un père puisse prêter les mains à ses enfants, dont un père puisse donner l'exemple à ses enfants ? Si donc il se laisse aveugler par sa passion, jusqu'à les voir tranquille-

ment, et sans nulle résistance de sa part, suivre de pareilles voies, jusqu'à les leur tracer lui-même et à les y conduire, en participant aux crimes de ses enfants, ne doit-il pas s'attendre à être compris dans l'arrêt que Dieu prononcera contre eux, et y a-t-il une excuse légitime qui l'en puisse préserver?

Ah! mes chers auditeurs, ne sera-ce pas assez d'être chargés de nous-mêmes, et d'avoir à répondre de nous-mêmes? ne sera-ce pas même encore trop pour notre faiblesse? Mais, à l'égard des pères et des mères, il n'est pas possible que le jugement de Dieu se réduise là, et, par une triste nécessité et un engagement inévitable, il faut qu'il passe plus loin : car un père ne peut répondre de lui-même, sans répondre de ses enfants, puisqu'il n'aura été bon père, selon Dieu, ou père criminel, qu'autant qu'il aura rempli ses devoirs dans la conduite de sa famille, et en particulier dans celle de ses enfants, ou qu'il les aura négligés. Dieu donne l'autorité aux pères : c'est afin qu'ils l'emploient, et pour les juger selon l'usage qu'ils en auront fait. Dieu leur donne des grâces particulières et propres de leur état : c'est afin qu'ils s'en servent, et non pas pour qu'elles demeurent inutiles dans leurs mains. Tout ce que j'ai dit, au reste, du choix de vos enfants et du compte que vous en rendrez à Dieu, ne doit pas s'entendre de telle sorte, qu'il ne vous soit pas permis de les avancer dans des emplois convenables, ou de l'Eglise, ou du monde, quand Dieu les y appellera : car, bien loin de vous en faire un crime, je prétends au contraire que c'est une de vos obligations; et jamais je n'approuverai l'indifférence, pour ne pas dire la dureté de ces pères et de ces mères, qui, tout occupés d'eux-mêmes, et ne voulant se dessaisir de rien, laissent languir de jeunes personnes sans établissement, et leur font manquer les occasions les plus favorables. Mais mon dessein est d'exciter en vous un saint zèle de la perfection de vos enfants, dont Dieu vous a commis le soin, et qu'il soumet à votre discipline; de vous faire travailler, tandis qu'ils sont encore sous la main paternelle, à les instruire, à les former, à les rendre capables, intelligents, dignes des places où, selon leur naissance, ils peuvent aspirer. Or, il n'y a point pour cela de plus puissant motif, que de vous dire à vous-mêmes : Ou il faut que mes enfants soient exclus de tout, et qu'ils mènent une vie obscure et sans emploi; ou il faut que je m'applique à les dresser, afin qu'ils puissent devenir quelque chose, et faire quelque chose dans la vie; ou, si je veux les pousser sans nulle disposition de leur part et malgré leur incapacité, il faut que je me damne avec eux. Qu'ils soient exclus de tout, ce serait pour eux une honte et un reproche pour moi; que je me damne avec eux, ce serait une extrême folie et le souverain malheur. La conséquence est donc que je n'oublie rien, mais que j'use de toute mon adresse et de tout mon pouvoir de père, pour leur faire acquérir les qualités, et de l'esprit et du cœur, dont ils pourront dans la suite avoir besoin, selon les états où la Providence les a destinés : car d'espérer que Dieu, en les appelant, fasse par lui-même tout le reste, et qu'il

leur donne des connaissances infuses, c'est compter sur un miracle, et renverser l'ordre que sa sagesse a établi dans le gouvernement du monde; et de prétendre que Dieu ne m'impute pas tout ce qui leur manquera et qu'ils pourraient recevoir de moi, c'est ignorer un de mes premiers devoirs, et me tromper moi-même. Voilà, chrétiens, ce qu'il faut bien méditer : il n'y a rien là qui ne soit d'une conséquence infinie, et qui ne doive vous faire trembler, si vous le négligez; mais j'ajoute aussi qu'il n'y a rien qui ne soit d'un mérite très-relevé, et qui ne doive vous consoler, si vous vous y rendez fidèles et si vous l'observez.

La qualité de pères vous impose de grandes obligations; mais en même temps elle vous donne lieu d'amasser de grands trésors pour le ciel : car, qui ne sait pas ce que coûte la conduite et l'éducation des enfants, combien d'humeurs il faut, combien d'écarts il faut pardonner, combien de faiblesses il faut ménager, combien de précautions il faut prendre pour les instruire sans les fatiguer, pour les tenir sous la règle sans les rebuter, pour leur faire d'utiles répréhensions sans les révolter? Or, rien de tout cela n'est perdu devant Dieu, et c'est en cela même que doit consister devant Dieu votre principale sainteté. Vos enfants profiteront de vos soins, ou ils n'en profiteront pas : s'ils n'en profitent pas, il est vrai, ce sera une peine pour vous, et une peine sensible; mais, du reste, vous en serez quittes auprès de Dieu et auprès d'eux; s'ils en profitent, et que Dieu, comme vous pouvez l'espérer, bénisse votre vigilance et votre zèle, quelle consolation pour vous en ce monde, de voir votre famille dans l'ordre, et surtout quel bonheur un jour de vous retrouver tous ensemble dans la gloire que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE IIme DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Sur l'état du Mariage.

Nuptiæ factæ sunt in Canâ Galileæ; et erat Mater Jesu ibi : vocatus est autem et Jesus et discipuli ejus ad nuptias.

Il y eut des noces à Cana, en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples. (S. Jean, ch. 2.)

Non-seulement il y fut invité, chrétiens, mais il y assista; et en y assistant, il les approuva, il les honora, il les sanctifia, il en bannit les dé-ordres, et déjà il prit des mesures pour les consacrer dans l'Eglise par l'institution d'un sacrement. Ce ne fut donc point en vain, ni sans dessein, qu'il y voulut être appelé : *Vocatus est autem et Jesus;* car c'est de là, disent les Pères, que vient la sainteté du mariage, et,

si l'on n'y appelle Jésus-Christ, il n'y a plus rien dans cet état que de profane, ni rien qui le relève. Mais je dis plus, et je prétends qu'il ne suffit pas que Jésus-Christ y soit appelé par les hommes, si l'on n'y est d'abord appelé par Jésus-Christ même. C'est-à-dire, mes chers auditeurs, que la grâce de la vocation par où Dieu vous sanctifie pour entrer dans l'état du mariage, doit précéder la prière et comme l'invitation, par où vous voulez engager Dieu à s'intéresser dans la sainte alliance que vous contractez, et à la bénir. Prière inutile, sans cette vocation divine. Mais si c'est Dieu qui vous appelle, et qu'ensuite vous appelliez Dieu, voilà le modèle parfait et la véritable idée d'un mariage chrétien. C'est aussi l'importante matière dont j'entreprends aujourd'hui de vous entretenir; et parce que je n'ignore pas à quels écueils mon sujet m'expose, j'ai recours à Dieu. Je m'adresse à lui comme le prophète, et je lui demande qu'il mette une garde à ma bouche, et qu'il ne laisse pas prononcer à ma langue une parole dont la malignité du siècle puisse abuser. Implorons encore le secours et l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave.*

Saint Augustin parlant du mariage dans un excellent traité, et rapportant tous les avantages et tous les biens dont Dieu a pourvu cet état, les réduit à trois principaux : à l'éducation des enfants, qui en est la fin; à la foi mutuelle et conjugale, qui en est le nœud; et à la qualité du sacrement, qui en fait comme l'essence dans la loi de grâce: *Bonum habent nuptiæ, et hoc tripartitum, proles, fides, sacramentum.* Ce sont les paroles répétées en divers endroits des ouvrages de ce Père. Et en effet, c'est un bien pour les hommes que Dieu, par l'institution d'un sacrement, ait établi des alliances entre eux, et qu'il ait élevé ces alliances à un ordre surnaturel par une grâce dont ils sont eux-mêmes les ministres. De plus, ce n'est pas un avantage peu estimable pour une personne engagée dans le mariage, de penser qu'une autre personne sur la terre lui est obligée de sa foi, et que ne lui étant rien dans l'ordre de la nature, ni selon la proximité du sang, elle ne laisse pas de lui devoir tout : amour, respect, complaisance, fidélité. Enfin je prétends que c'est un honneur aux pères et aux mères que Dieu les ait choisis pour lui élever dans le mariage des enfants, c'est-à-dire, des serviteurs dont il soit glorifié, et des sujets qui amplifient son Eglise. Voilà donc trois grandes prérogatives du mariage : c'est un sacrement, c'est le lien d'une mutuelle société, c'est une propagation légitime des enfants de Dieu. Tout cela est vrai, chrétiens; mais ne pensez pas que ce soient des biens tellement gratuits, qu'ils ne soient accompagnés d'aucunes charges : car voici l'idée que vous vous en devez former, et que je vous prie de comprendre, parce que j'en vais faire le partage de ce discours. De ces trois sortes de biens résultent par nécessité des devoirs de conscience et des obligations indispensables à remplir dans le mariage, ce sera la première partie; des peines très-difficiles et très-fâcheuses à supporter dans le mariage, ce sera la seconde; et des dangers extrêmes par rapport au

salut à éviter dans le mariage, ce sera la troisième. Or, je soutiens qu'on ne peut ni satisfaire à ces obligations, ni supporter ces peines, ni se préserver de ces dangers sans la grâce et la vocation de Dieu. D'où je conclus qu'il n'y a donc point d'état parmi les hommes où cette vocation divine soit plus nécessaire. C'est tout le sujet de l'attention favorable que je vous demande.

PREMIÈRE PARTIE.

On n'en peut douter, chrétiens, à considérer le mariage dans toute son étendue, et surtout selon les trois qualités que j'ai marquées, comme sacrement, comme lien d'une mutuelle société, et par rapport à l'éducation des enfants dont il est une propagation légitime, cet état porte avec soi des obligations qu'il vous est d'une importance extrême de bien connaître, et que je vais, pour satisfaire au devoir de mon ministère, vous expliquer.

C'est, sans contredit, un bien pour le christianisme, et pour vous en particulier, qui êtes appelés par la Providence à vivre dans le monde, que le Fils de Dieu ait consacré le mariage par son institution; que non-seulement le mariage ne soit point un état criminel, comme l'ont voulu faire passer quelques hérétiques, ni une société purement civile comme il l'est parmi les païens, ni une simple cérémonie de religion comme il l'était dans l'ancienne loi; mais un sacrement qui confère la grâce de Jésus-Christ, établi pour sanctifier les âmes, pour représenter un de nos plus grands mystères, qui est l'incarnation du Verbe, et pour en appliquer les mérites à ceux qui le reçoivent dignement : *Sacramentum hoc magnum* (Ephes. 5). Oui, mes frères, disait saint Paul, ce sacrement est grand, et je vous le dis, afin que vous sachiez l'avantage que possède en ceci notre religion par-dessus toutes les autres. Car il n'est grand que par le rapport qu'il a avec Jésus-Christ, notre divin Sauveur. Il n'est grand que dans l'Eglise, qui est l'épouse de Jésus-Christ. Il n'est grand que pour les fidèles, qui sont les membres du corps mystique de Jésus-Christ : c'est-à-dire, qu'il n'est grand que pour vous : *Ego autem dico vobis, in Christo et in Ecclesiâ* (*Ibid.*). Tout cela est de la foi. Mais de là que s'ensuit-il? des obligations à quoi l'on fait bien peu de réflexion dans le monde, et que le mariage néanmoins nous impose. Car, puisque c'est un sacrement de la loi de grâce, il n'est donc permis de s'y engager qu'avec une intention pure et sainte; il n'est donc permis de le recevoir qu'avec une conscience nette et exempte de péché; il n'est donc permis d'en user que dans la vue de Dieu, et pour une fin digne de Dieu : et quiconque manque à ces devoirs commet une offense qui tient de la nature du sacrilége, parce qu'il profane un sacrement. Présupposé le principe de la foi, il n'y a rien en toutes ces conséquences qui ne soit évident et incontestable.

Mais, encore une fois, on ne pense guère à ces conséquences dans le monde : et d'où vient qu'on n'y pense pas, qu'on oublie, dans ce

sacrement, les règles de piété que l'on garde et que l'on croit devoir garder en recevant les autres ? Vous êtes les premiers, et souvent même les plus zélés à condamner un homme qui entrerait dans l'Église et dans les ordres sacrés, par des vues, ou d'intérêt, ou d'ambition. Vous ne voudriez pas approcher du sacrement de nos autels, sans vous être auparavant purifiés dans les eaux de la pénitence, et vous croiriez vous rendre coupables en vous présentant au tribunal de la pénitence pour une autre fin que d'honorer Dieu et de vous réconcilier avec Dieu. Quand on vous parle de ce Simon le magicien, qui demanda aux apôtres le sacrement de confirmation par un motif de vaine gloire, et quand on vous dit que Judas parut à la table de Jésus-Christ, et qu'il y communia dans une disposition criminelle, vous réprouvez l'attentat de l'un et de l'autre. Or, le mariage est-il moins respectable et moins vénérable en qualité de sacrement? Le Sauveur du monde l'a-t-il moins institué que les autres sacrements ? A-t-il moins de vertu pour donner la grâce que les autres sacrements? Contient-il des mystères moins relevés que les autres sacrements? Tout ce qui se dit des autres sacrements pour les exalter et nous les faire honorer, ne convient-il pas également à celui-ci? et, par conséquent, ne demande-t-il pas, par proportion, des dispositions aussi parfaites, un motif aussi chrétien, une pureté de cœur aussi entière, un usage aussi honnête et aussi saint?

Nous savons tout cela dans la spéculation ; mais dans la pratique, voici la différence qu'on met entre ce sacrement et les autres. Pour ceux-là on s'y prépare, on y cherche Dieu, on y prend des sentiments de religion, et en cela l'on agit chrétiennement ; mais est-il question du sacrement dont je parle, vous diriez que c'est dans la vie une chose indifférente et toute profane, à laquelle ni Dieu, ni la religion n'ont point de part. On fait un mariage par des considérations purement humaines, sans en avoir le moindre remords. On le célèbre au pied de l'autel dans un état actuel de péché ; et quoique ce soit incontestablement une profanation sacrilége, à peine en a-t-on quelque scrupule, parce que la plupart même ignorent ce point de conscience. Or sur cela, mes chers auditeurs, comment peut-on se justifier devant Dieu? Car si vous voulez que je vous en déclare ma pensée, voilà un des désordres les plus essentiels qui règnent aujourd'hui dans le christianisme. On n'y regarde plus, ce semble, le mariage comme une chose sacrée, mais comme une affaire temporelle, et comme une pure négociation. Qui est-ce qui consulte Dieu pour embrasser cet état? qui est-ce qui considère cet état comme un état de sainteté où Dieu l'appelle? qui est-ce qui choisit cet état dans les vues de sa prédestination éternelle et de son salut? le dirai-je ? Les païens mêmes étaient sur ce point plus religieux, du moins plus sages et plus sensés. Si le mariage, parmi eux, n'était pas un sacrement, ce n'était pas non plus, comme il l'est devenu parmi nous, un trafic mercenaire où l'on se donne l'un à l'autre, non par une inclination raisonnable, non par une estime honnête, ni selon le mérite de la personne, mais selon

ses revenus et ses héritages, mais au prix de l'argent et de l'or. Car tel est le nœud de presque toutes les alliances; c'est l'argent qui les forme : d'où vient ensuite ce déréglement si commun, qu'après un mariage contracté sans attachement, on fait ailleurs de criminels attachements, sans mariage. Quoi qu'il en soit, ce que nous ne pouvons assez déplorer, chrétiens, c'est que le mariage renfermant dans son essence deux qualités, celle de contrat et celle de sacrement, on n'a d'attention que sur la première, qui est d'un ordre inférieur, et qu'on néglige absolument l'autre, qui néanmoins est toute surnaturelle et toute divine. En qualité de contrat, on y observe toutes les règles de la prudence. Combien de traités, combien de conférences et d'assemblées, combien d'articles et de conditions, combien de précautions et de mesures? Mais pour la qualité de sacrement, ni réflexions, ni préparatifs. On croit que tout se réduit à quelques cérémonies extérieures de l'Eglise, dont on s'acquitte sans recueillement et sans esprit de religion. Or, est-il possible qu'un sacrement ainsi profané vous attire, de la part de Dieu, les secours de grâce qu'il y a attachés? et si vous manquez de ces secours, comment accomplirez-vous les obligations de votre état?

Je dis les obligations que vous impose le mariage, non-seulement pris comme sacrement, mais de plus, considéré comme lien d'une société mutuelle. Car voici où je prétends que sont nécessaires les grâces de Dieu les plus puissantes et les plus abondantes; vous l'allez comprendre. Il ne s'agit point seulement ici d'une société apparente, mais d'une société de cœur; en sorte que vous pratiquiez à la lettre ce précepte de l'Apôtre : *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam* (Ephes. 5). Vous, maris, aimez celles que Dieu vous a données pour épouses; et vous, femmes, ceux que la Providence vous a destinés pour époux. La règle que vous devez en cela garder, est de vous aimer l'un l'autre, comme Jésus-Christ a aimé son Eglise : *Sicut et Christus dilexit Ecclesiam;* voilà, dis-je, votre modèle. Aimez-vous d'un amour respectueux, d'un amour fidèle, d'un amour officieux et condescendant, d'un amour constant et durable, d'un amour chrétien. Tout cela, ce sont autant de devoirs renfermés dans cette foi conjugale que vous vous êtes promise de part et d'autre, et qui vous a unis. Prenez garde, je dis d'un amour respectueux, parce qu'une familiarité sans respect porte insensiblement et presque infailliblement au mépris. Je dis d'un amour fidèle, jusqu'à quitter pour un époux ou pour une épouse, père et mère, puisque c'est en termes formels la loi de Dieu; mais à plus forte raison, jusqu'à rompre tout autre nœud qui pourrait attacher le cœur, et à se déprendre de tout autre objet qui le pourrait partager. Je dis d'un amour officieux, condescendant, qui prévienne les besoins ou qui les soulage, qui compatisse aux infirmités, qui lie les esprits et qui maintienne entre les volontés un parfait accord. Je dis d'un amour constant et durable, pour résister aux fâcheuses humeurs qui le pourraient troubler, aux soupçons et aux jalousies, aux animosités et aux aigreurs. Enfin, je dis d'un amour

chrétien ; car c'est ici que je puis appliquer, et que se doit vérifier la parole de saint Paul, que la femme chrétienne et vertueuse est la sanctification de son mari. C'est ce qu'ont été ces illustres princesses qui ont sanctifié les empires, en convertissant et en sanctifiant les princes dont elles étaient tout ensemble et les épouses et les apôtres. C'est ce que vous devez être, mesdames, faisant dans vos familles ce que celles-là ont fait si glorieusement et avec tant de mérite dans les royaumes; estimant que le plus solide témoignage que vous puissiez donner à un époux, d'un véritable amour, est de le retirer du vice et de le porter à Dieu ; employant à cela toute votre étude, y rapportant tous vos vœux, tous vos conseils, tous vos soins, et vous animant à persévérer dans ce saint exercice par le beau mot de saint Jérôme à Læta. Elle était fille d'un père idolâtre, mais que son épouse avait enfin réduit, par sa vigilance et par sa patience, à embrasser la foi. Or, il fallait bien, dit saint Jérôme, que cela fût ainsi ; un aussi grand zèle que celui de votre mère pour le salut de son mari, ne devait point avoir d'autre effet. Et pour moi, ajoute ce saint docteur, dans son style élevé et figuré, je pense que ce Jupiter même qu'adoraient les païens, eût cru en Jésus-Christ, s'il eût vécu dans une si sainte alliance : *Ego puto, etiam ipsum Jovem, si habuisset talem cognationem potuisse in Christum credere.*

Mais par un renversement que nous ne déplorerons jamais assez, mes chers auditeurs, et dont peut-être vous éprouvez vous-mêmes les suites funestes, qu'arrive-t-il? vous ne pouvez l'ignorer, puisque vous le voyez tous les jours. Cette société qui devait faire l'union et le bonheur des familles, et en être le plus ferme appui; cette société que devaient conserver mutuellement entre eux le mari et la femme, comme un des biens de leur état les plus estimables, à quoi se trouve-t-elle sans cesse exposée? aux ruptures, aux aversions, aux divisions, aux éclats quelquefois les plus scandaleux ; et cela pourquoi? parce que ni l'un ni l'autre ne veut contribuer à l'entretenir. Une femme est entêtée, est capricieuse, est idolâtre de sa personne, aime le jeu, la dépense, les vains ajustements, les compagnies et les divertissements du monde. Un mari est impérieux, est jaloux, est chagrin, est emporté et colère, aime son plaisir et la débauche. Et parce qu'ils ne voudraient pas se faire la moindre violence, l'une, pour revenir de ses entêtements, pour régler ses caprices, pour mettre des bornes à son jeu, à ses dissipations, à ses vanités, à son attachement au monde; l'autre, pour abaisser ses hauteurs, pour adoucir ses chagrins, pour se défaire de ses soupçons injustes et de ses inquiétudes outrées et mal fondées, pour modérer ses emportements, et pour se retirer de ses débauches : de là viennent les contrariétés, les plaintes réciproques et les murmures, les reproches aigres et amers. On conçoit du dégoût l'un pour l'autre ; et souvent enfin, pour prévenir de plus grands désordres, on se trouve réduit à se séparer l'un de l'autre. Divorces et séparations que la loi des hommes autorise, mais qui ne sont pas pour cela toujours justifiés devant Dieu et selon la loi de

Dieu. Divorces et séparations si ordinaires aujourd'hui dans le monde, et que nous pouvons regarder comme la honte de notre siècle, surtout parmi les chrétiens. Divorces et séparations d'où suit presque immanquablement la ruine des maisons les mieux établies, et où nous voyons s'accomplir à la lettre cette parole de Jésus-Christ : que tout royaume divisé sera désolé. Divorces et séparations où vivent quelquefois sans scrupule les personnes d'ailleurs les plus adonnées aux exercices de la piété, ne se souvenant pas que le premier devoir d'une piété solide est, à leur égard, et autant qu'il peut dépendre de leurs soins, de demeurer dans une société que Dieu lui-même a formée ou a dû former.

Et pourquoi l'a-t-il formée? Je l'ai dit, après saint Augustin : pour une propagation légitime, et pour l'éducation des enfants. Troisième et dernier fonds des plus importantes et des plus essentielles obligations du mariage. Car, ce n'est point assez de leur avoir donné la naissance, à ces enfants, et de les avoir mis au monde : il faut les nourrir. Ce n'est point assez de les nourrir, il faut les pourvoir. Ce n'est point encore assez de les pourvoir selon le monde, il faut les instruire et les élever selon le christianisme. De fournir à leur subsistance et à l'entretien d'une vie qu'ils ont reçue de vous, c'est ce que vous dicte la nature et à quoi il est peu nécessaire de vous porter. De penser à leur établissement temporel, c'est, outre la nature, ce que vous inspire souvent votre ambition, et sur quoi vous n'êtes que trop ardents et que trop zélés. De travailler même à les perfectionner, à cultiver certains talents qui peuvent les distinguer et les avancer dans le monde, c'est un soin que vous ne négligez pas absolument, et de quoi plusieurs s'acquittent avec toute la vigilance convenable. Non pas qu'il n'y ait de ces pères et de ces mères insensibles et dures, qui, tout occupés d'eux-mêmes, semblent méconnaître leurs enfants, et les laissent manquer des secours les plus nécessaires, tandis qu'ils ne refusent rien à leurs propres personnes de tout ce qui peut contenter leur mondanité ou leur sensualité. Non pas qu'il n'y en ait à qui la vue de leurs enfants devient tellement insupportable, qu'ils les tiennent de longues années hors de la maison paternelle, les bannissant en quelque manière de leur présence, parce qu'ils leur blessent les yeux, et les abandonnant à des mains étrangères pour les conduire. Non pas qu'il n'y en ait, ainsi que je le disais dans le discours précédent, qui, ne voulant jamais se dessaisir de rien pour leurs enfants, et pour leur procurer des établissements sortables à leur condition, les voient tranquillement et impitoyablement languir auprès d'eux jusque dans un âge avancé, et les réduisent à la nécessité de passer leurs jours sans rang, sans nom, sans état. Non pas qu'il n'y en ait qui, dans un oubli entier de leurs enfants, ou par une molle et aveugle condescendance, ne leur donnent même nulle éducation pour le monde, leur permettant de vivre à leur gré, et les livrant, pour ainsi dire, à eux-mêmes et à tous leurs défauts naturels. Quel champ, si je voulais m'étendre là-dessus, et sur bien d'autres

désordres que je passe, parce qu'après tout ils sont moins importants et moins fréquents! Mais le plus essentiel et le plus commun, c'est d'élever des enfants en mondains, sans les élever en chrétiens; c'est de veiller à tout ce qui regarde leur fortune, et de n'avoir nulle vigilance sur ce qui concerne leur salut; c'est de leur inspirer des sentiments conformes aux maximes et aux principes du siècle, et d'être peu en peine qu'ils en aient de conformes aux principes et aux maximes de l'Evangile; c'est de ne leur pardonner rien, dès qu'il s'agit du bon air du monde, des bonnes manières du monde, de la science du monde, et de leur pardonner tout, dès qu'il ne s'agit que de l'innocence des mœurs et de la piété. De quoi néanmoins un père et une mère auront-ils plus particulièrement à répondre devant Dieu, si ce n'est de la sanctification de leurs enfants? Comme c'est là sans contredit la première de toutes les affaires, ou plutôt comme c'est l'unique affaire, c'est à celle-là qu'ils doivent être spécialement attentifs dans l'instruction des enfants dont ils sont chargés. Et par conséquent c'est à eux de porter leurs enfants à Dieu, et de les entretenir dans la crainte de Dieu; à eux de corriger les inclinations vicieuses de leurs enfants, et de les tourner de bonne heure à la vertu; à eux d'éloigner leurs enfants, et de les préserver de tout ce qui peut corrompre leur cœur : domestiques déréglés, sociétés dangereuses, discours libertins, spectacles profanes, livres empestés et contagieux; à eux de procurer à leurs enfants de saintes instructions, de leur donner eux-mêmes d'utiles conseils, surtout de leur donner de salutaires exemples, s'étudiant à ne rien dire et à ne rien faire en leur présence, qui puisse être un sujet de scandale pour ces âmes faibles et susceptibles de toutes les impressions. Ceci me mènerait trop loin, et pour ménager le temps qui m'est prescrit, je laisse un plus long détail.

Revenons donc : telles sont, mes chers auditeurs, les obligations propres de l'état du mariage. Elles ont leurs difficultés, et de grandes difficultés, j'en conviens; mais de là même qu'ai-je voulu conclure? que l'on ne doit point entrer dans cet état sans la vocation divine. Car, pour remplir toutes ces obligations, il faut une assistance spéciale du ciel; et ce secours, Dieu ne le donne qu'à ceux qu'il appelle. Secours nécessaire, non-seulement pour accomplir les obligations du mariage, mais pour en supporter les peines dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

Il y a des peines dans l'état du mariage, et la preuve en est d'autant plus sensible, chrétiens, que vous en avez une expérience plus ordinaire. Pour vous les représenter, je n'ai qu'à suivre toujours les mêmes idées, en considérant le mariage sous les mêmes rapports. Ceci demande, s'il vous plaît, une attention toute nouvelle.

Je l'ai dit, et je le répète; que le mariage soit un sacrement, c'est

ce qui fait son excellence et sa plus belle prérogative dans la loi de grâce; mais c'est cela même aussi qui en fait la servitude : pourquoi? parce que c'est cette qualité de sacrement qui le rend indissoluble, et par conséquent qui en fait un joug, une sujétion, comme un esclavage où l'homme renonce à sa liberté. Si le Fils de Dieu avait laissé le mariage dans l'ordre purement naturel, ce ne serait qu'une simple convention, plus rigoureuse, à la vérité, que toutes les autres dans son engagement, mais après tout, qui pourrait se rompre dans les nécessités extrêmes. Et en effet, nous voyons que parmi les païens, où les lois et la jurisprudence ont paru les plus conformes à la raison humaine, la dissolution des mariages était autorisée. Ils les cassaient, lorsque des sujets importants le demandaient ainsi; ils renonçaient aux alliances qu'ils avaient contractées, dès qu'elles leur devenaient préjudiciables. Dieu même, dans l'ancienne loi, permettait aux Juifs de répudier leurs femmes; et quoiqu'il ne leur donnât ce pouvoir que pour condescendre à la dureté de leurs cœurs, c'était néanmoins un pouvoir légitime, dont il leur était libre d'user. Mais dans l'Eglise chrétienne, c'est-à-dire, depuis que Jésus-Christ a fait du mariage un sacrement et qu'il lui en a donné la vertu, ce sacrement porte avec soi un caractère d'immutabilité. Est-il une fois reconnu valide? c'est pour toujours. Quand il s'agirait de la conservation de la vie, quand des royaumes entiers devraient périr, quand l'Eglise universelle serait menacée de sa ruine, et que toutes les puissances s'armeraient contre elle, ce mariage subsistera, ce mariage durera jusqu'à la mort, qui seule en peut être le terme. Voilà ce que la foi même nous enseigne.

Or, c'est, chrétiens, ce que j'appelle *une servitude*, et ce qui l'est en effet. Car je vous demande : un état qui vous assujettit, sans savoir presque à qui vous vous donnez, et qui vous ôte toute liberté de changer, n'est-ce pas en quelque sorte l'état d'un esclave? Or, le mariage fait tout cela. Il vous engage à un autre que vous, et c'est ce qu'il y a de plus essentiel : à un autre, dis-je, qui n'avait nul pouvoir sur vous, mais de qui vous dépendez maintenant et qui s'est acquis un droit inaliénable sur votre personne. Par le sacerdoce, je ne me suis engagé qu'à Dieu et à moi-même : à Dieu mon souverain maître, à qui j'appartenais déjà; à moi-même, qui dois naturellement me régir et me conduire. Mais par le mariage, vous transférez ce domaine que vous avez sur vous-même, à un sujet étranger; et ce qu'il y a de plus difficile et de plus héroïque dans la profession religieuse, devient la première obligation de votre état. Encore, dans la religion, je ne me trouve pas engagé à telle personne en particulier; ce n'est précisément et pour toujours, ni à celui-ci, ni à celui-là, mais tantôt à l'un, et tantôt à l'autre : ce qui doit infiniment adoucir le joug. Au lieu que dans le mariage, votre engagement est perpétuel pour celui-là, et pour celle-ci. Si la personne vous agrée et qu'elle soit selon votre cœur, c'est un bien pour vous : mais si ce mari ne plaît pas à cette femme, si cette femme ne revient pas à ce mari, ils n'en sont pas moins liés ensemble, et quel supplice qu'une semblable union!

A quoi j'ajoute, mes frères, une nouvelle différence, mais bien remarquable entre nos deux conditions. C'est que pour l'état religieux il y a un noviciat et un temps d'épreuve, et qu'il n'y en a point pour le mariage. De tous les états de la vie, dit saint Jérôme, le mariage est celui qui devrait le plus être de notre choix, et c'est celui qui l'est le moins. Vous vous engagez, et vous ne savez à qui : car, vous ne connaissez jamais l'esprit, le naturel, les qualités du sujet avec qui vous faites une alliance si étroite, qu'après votre parole donnée, et lorsqu'il n'est plus temps de la reprendre. Maintenant que ce jeune homme vous recherche, il n'a que des complaisances pour vous, il n'a que des apparences de douceur, de modération, de vertu : mais dès que le nœud sera formé, vous apprendrez bientôt ce qu'il est, vous verrez succéder à cette douceur feinte des emportements et des colères, à cette modération affectée des brusqueries et des violences, à cette vertu hypocrite des débauches et des excès. Maintenant que cette jeune personne est sans établissement, et que vous lui paraissez un parti convenable, elle sait se composer et se contrefaire : mais quand une fois elle n'aura plus tant de ménagements à prendre, ni tant d'intérêt à vous plaire, vous en éprouverez bientôt les caprices, les bizarreries, les entêtements, les hauteurs. Quoi que vous fassiez, et de quelque diligence que vous usiez, il en faut courir le hasard. Ce qui faisait dire à Salomon, que pour les biens et les richesses, c'est de nos parents que nous les recevons, mais qu'une femme sage et vertueuse, il n'y a que Dieu qui la donne : *Divitiæ dantur à parentibus, à Domino autem uxor prudens* (Prov. 19).

Concevez donc bien, mes chers auditeurs, ce que c'est qu'un tel engagement ou qu'une servitude pour toute la vie et sans retour. Il n'y a point de vœu si solennel dont l'Eglise ne puisse dispenser; mais à l'égard du mariage elle a, pour ainsi dire, les mains liées, et son pouvoir ne s'étend point jusque-là. Engagement qui parut aux apôtres mêmes d'une telle conséquence, que pour cela seul ils conclurent qu'il était donc bien plus à propos de demeurer dans le célibat : *Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere* (Matth. 19). Et que leur répondit là-dessus le Fils de Dieu? Condamna-t-il ce sentiment si peu favorable au mariage? Il l'approuva, il le confirma, il les félicita d'avoir compris ce que tant d'autres ne comprenaient pas : *Non omnes capiunt verbum istud* (*Ibid.*). Pourquoi cela? parce qu'il savait combien en effet ce sacrement serait un rude fardeau pour la plupart de ceux qui le devaient recevoir. Ce que je vous dis, au reste, chrétiens, n'est point tant pour vous en donner de l'horreur, que pour vous faire sentir à quel point l'assistance divine vous est nécessaire dans le mariage, et de quelle importance il est de ne s'y pas engager sans le gré de Dieu. Ah! combien en a-t-on vu, et combien en voit-on de nos jours succomber sous ce joug pesant, ou ne le traîner qu'avec peine, et en déplorant mille fois leur infortune? Combien de malheureux dans le monde et dans toutes les conditions du monde, paraissent contents au dehors, mais gémissent en secret de l'esclavage

où ils se trouvent réduits? D'autant plus à plaindre, si j'ose parler de la sorte, qu'ils ont moins de droit eux-mêmes de se plaindre. Car, qui les a chargés de ces fers dont la pesanteur les accable? est-ce Dieu, qu'ils n'ont pas consulté? n'est-ce pas eux-mêmes? Et comment iraient-ils au pied de l'autel pour se consoler avec le Seigneur, lui dire : Soutenez-moi, mon Dieu; ou brisez ma chaîne, ou du moins aidez-moi à la porter. Qu'aurait-il de sa part à leur faire entendre? ce n'est point moi qui l'ai formé, ce lien; je n'ai point été votre conseil; rien ne m'engage à devenir votre appui, ni à soulager votre douleur.

Ce qui la redouble et ce qui la doit rendre encore plus vive, c'est cette société dont le mariage est le nœud. Car quoique la société, prise en elle-même, ait toujours été regardée comme un bien, toutefois, par l'extrême difficulté de trouver des esprits qui s'accordent ensemble, et qui se conviennent mutuellement l'un à l'autre, on peut dire que la solitude lui est communément préférable. Nous avons de la peine à nous souffrir nous-mêmes : un autre nous sera-t-il plus aisé à supporter? Je ne parle point de mille affaires chagrinantes qu'attirent la société et la communauté des mariages. Ce ne sont que les accidents de votre état; mais des accidents, après tout, si ordinaires, que les mariages mêmes des princes et des rois n'en sont pas exempts. Je m'arrête à la seule diversité d'humeurs qui se rencontre souvent entre une femme et un mari. Quelle croix et quelle épreuve! Quel sujet de mortification et de patience! Un mari sage et modeste avec une femme volage et dissipée; une femme régulière et vertueuse avec un mari libertin et impie. De tant de mariages qui se contractent tous les jours, combien en voit-on où se trouve la sympathie des cœurs? et s'il y a de l'antipathie, est-il un plus cruel martyre? Du moins si l'on savait par là se sanctifier; si l'on portait sa croix en chrétien, et que d'une triste nécessité on se fît une vertu et un mérite; mais ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que ces peines domestiques ne servent encore qu'à vous éloigner davantage de Dieu, et qu'à vous rendre plus criminels devant Dieu. On cherche à se dédommager au dehors; on tourne ailleurs ses inclinations, et à quels désordres ne se laisse-t-on pas entraîner? Du reste, quelles animosités et quelles aversions ne nourrit-on pas dans l'âme? En quelles plaintes et en quels murmures, en quelles désolations et en quels désespoirs les années s'écoulent-elles? On demeure dans ces dispositions jusqu'à la mort; et, comme disait saint Bernard, on ne fait que passer d'un enfer à un autre enfer, d'un enfer de péché et de crime à un enfer de peine et de châtiment, de l'enfer du mariage au véritable enfer des démons.

Ce sont là, dites-vous, des extrémités : il est vrai; mais extrémités tant qu'il vous plaira, rien n'est plus commun dans l'état du mariage, et n'est-ce pas cela même qui nous en doit mieux faire connaître la pesanteur, qu'on y soit si souvent réduit à de pareilles extrémités? Si cet état était pour vous de l'ordre de Dieu; si vous ne l'aviez pas choisi vous-même, ou que vous ne l'eussiez pris que par la vocation de Dieu, que dans les vues de Dieu, que sous la conduite de Dieu, sa

grâce vous l'adoucirait, et sa providence ne vous manquerait pas au besoin. Il vous aurait adressée, comme Rebecca, à l'époux qui vous était destiné et qui vous convenait. Il donnerait à vos paroles un efficace, et à vos soins une bénédiction toute particulière pour rendre ce mari plus traitable, pour fixer ses légèretés, pour arrêter ses emportements, pour le retirer de ses débauches, pour calmer ses inquiétudes et dissiper ses jalousies. Du moins, dans les ennuis et les dégoûts, dans les rebuts et les mépris, dans les contradictions et les chagrins où vous vous trouvez exposée, il vous revêtirait d'une force divine pour les supporter; et par son onction intérieure, il saurait bien, lors même que tout serait en trouble au dehors, vous faire goûter dans le fond de l'âme les douceurs d'une sainte paix. Mais parce que de vous-même et en aveugle, vous vous êtes, pour ainsi parler, jetée dans les fers, il vous en laisse porter tout le poids. C'est-à-dire, et vous ne le savez que trop, qu'il vous laisse porter tous les caprices d'un mari bizarre, toutes les hauteurs d'un mari impérieux, toutes les brusqueries d'un mari violent, toutes les épargnes d'un mari avare, toutes les dissipations d'un mari prodigue, tous les dédains d'un mari peu affectionné et indifférent, toutes les folles et chimériques imaginations d'un mari jaloux. Il permet que vous-même, au lieu de chercher dans votre patience et en de sages ménagements, le remède aux maux qui vous affligent, vous les augmentiez; que vous-même vous deveniez une femme vaine, une femme indiscrète, une femme mondaine et dissipée, une femme obstinée et opiniâtre; que vous-même vous ayez vos variations et vos inconstances, vos aigreurs et vos fiertés, vos vivacités et vos colères; que l'un et l'autre vous ne serviez qu'à exciter le feu de la discorde, et qu'à rendre votre condition plus malheureuse.

Encore si l'on en était quitte à ce prix; mais une troisième source de peines dans le mariage, et j'ose dire une source inépuisable, c'est l'éducation des enfants. Un enfant sage, dit Salomon, fait la joie de son père; et celui, au contraire, qui a l'esprit mal tourné, est un sujet de douleur et de tristesse pour sa mère : *Filius sapiens lætificat patrem; filius verò stultus mœstitia est matris suæ* (Prov. 10). Mais sans altérer en aucune sorte la parole du Saint-Esprit, je puis ajouter dans un autre sens, que des enfants à élever, soit qu'ils soient réglés, ou qu'ils ne le soient pas, sont communément pour des pères et pour des mères un lourd fardeau et une croix bien pesante. Je ne parle point des soins que demande une première enfance, sujette à mille faiblesses auxquelles il faut condescendre, à mille besoins auxquels il faut fournir, à mille accidents sur lesquels il faut veiller. Supposons-les dans un âge plus avancé, et dans ce temps où ils commencent proprement à se faire connaître ou par leurs bonnes, ou par leurs mauvaises qualités. Que ce soient, si vous le voulez, des enfants bien nés, et qui donnent pour l'avenir les plus heureuses espérances; que ce soient de bons sujets, sur qui, dans la suite, on puisse compter, j'y consens : mais est-on pour cela en état de les pourvoir et de les avancer? est-on

pour cela certain de ne les pas perdre, et de les conserver? Quel amer déboire, par exemple, et quelle désolation de se voir chargé d'une nombreuse famille, et de manquer des moyens nécessaires pour l'établir; d'avoir des enfants capables de tout, et de ne pouvoir les pousser à rien; d'être obligé de les laisser dans une oisiveté forcée, où ils passent tristement leurs jours, et dans une obscurité où leur naissance, leur nom, leur mérite personnel demeurent ensevelis! Quel regret, quel accablement, lorsqu'un accident imprévu, qu'une mort inopinée vient tout à coup à enlever des enfants qu'on aimait, et sur qui l'on faisait fond, à qui l'on avait d'amples héritages, de grands titres à transmettre, et qui devaient être le soutien d'une maison, laquelle tombe avec eux, ou va bientôt après eux tomber! Or vous le savez, si ce sont là dans le monde des événements rares, dont on ne puisse tirer nulle conséquence; et vous n'ignorez pas ce qu'une expérience si commune vous a là-dessus appris, et vous apprend tous les jours.

Mais ce que vous savez encore mieux, parce qu'il est encore plus commun, c'est ce qu'il en coûte à des pères et à des mères pour élever des enfants indociles, pour redresser des enfants mal nés, pour soutenir des enfants sans génie et sans talent, pour gagner des enfants ingrats et sans naturel, pour ramener à leur devoir des enfants égarés et abandonnés à leurs passions, des enfants déréglés et débauchés, prodigues et dissipateurs. N'est-ce pas là de quoi les familles sont remplies, et qu'y a-t-il de plus ordinaire? Je dis des enfants indociles, des enfants toujours prêts à se révolter contre les sages remontrances qu'on leur fait et les salutaires enseignements qu'on leur donne; des enfants mal nés que toutes leurs inclinations tournent au vice, et à qui l'on ne peut inspirer nul sentiment de christianisme, ni même d'honneur; des enfants sans génie, qu'on voudrait former afin de les avancer, mais auprès de qui tous les soins qu'on prend deviennent inutiles par le peu de disposition qu'on y trouve; des enfants ingrats qui ne sentent rien de ce qu'on fait pour eux, et dont on ne reçoit point d'autre reconnaissance que mille déplaisirs, d'autant plus piquants, qu'on avait moins lieu de les attendre; des enfants volages et inconsidérés, qu'une aveugle précipitation engage en de continuelles et fâcheuses affaires; déréglés et débauchés, que la passion porte à des désordres qui les décrient dans le monde, et dont l'infamie rejaillit sur ceux à qui ils appartiennent; prodigues et dissipateurs, qui, pour fournir à des dépenses excessives, empruntent de toutes parts et à toutes conditions sans être en peine de l'avenir, et sans en prévoir les funestes suites. Qu'est-il besoin que je m'étende sur cela davantage, et que vous dirai-je dont vous ne soyez mieux instruit que moi! N'est-ce pas là, pères et mères, ce qui vous fait tant gémir? N'est-ce pas ce qui vous plonge en de si profondes mélancolies, ou ce qui vous jette en de si violents transports? N'est-ce pas ce qui vous déchire le cœur et ce qui vous fait dire en tant d'occasions ce que disait cette mère de Jacob et d'Esaü : *Si sic mihi futurum erat,*

quid necesse fuit concipere (Genes. 25)? Si ce sont là les fruits du mariage, ne vaudrait-il pas mieux pour moi de n'y avoir jamais pensé? Heureux l'état où, libre et dégagé de tout autre soin, l'on n'est chargé que de soi-même! Vous le dites, mon cher auditeur, et ce n'est pas sans sujet; mais voici ce qui est encore plus vrai, et ce qu'il faudrait encore plutôt vous dire et vous reprocher devant Dieu; que vous ne deviez donc pas vous déterminer si vite à un choix dont les conséquences étaient tant à craindre; que vous deviez prendre avec Dieu de justes mesures, le consulter immédiatement lui-même par la prière, et consulter ses ministres qu'il a établis pour être les interprètes de ses volontés; que vous deviez peser mûrement les choses, non selon les fausses maximes du monde, mais dans la balance de l'Evangile et au poids du sanctuaire; que vous ne deviez rien omettre enfin, avant que d'embrasser l'état du mariage, pour bien connaître, et ses obligations, et ses peines, et en dernier lieu, ses dangers, dont j'ai à vous entretenir dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Toutes les conditions de la vie ont leurs dangers; je dis leurs dangers, par rapport au salut. Non-seulement dangers communs, mais dangers particuliers et propres de chaque état. La solitude même n'en est pas exempte, et les anachorètes ont eu à combattre pour mettre à couvert leur innocence et pour se défendre des attaques où ils ont été exposés. Encore n'y ont-ils pas toujours réussi; et combien de fois l'Eglise a-t-elle vu ses plus brillantes lumières s'éteindre, et pleuré la chute de ceux qu'elle se proposait de mettre un jour au rang de ses saints? Mais du reste, selon le sentiment universel des pères et des maîtres de la morale, s'il y a partout des dangers, on peut dire qu'un des états les plus dangereux, c'est le mariage. En voici la preuve : parce que, dans le mariage, il faut concilier des choses dont l'accord est très-difficile, qui ne se trouvent presque jamais ensemble, qui, dans l'estime commune des hommes, paraissent incompatibles, et sans lesquelles néanmoins il n'est pas possible d'être sauvé. Car il s'agit d'accorder la licence conjugale, avec la continence et la chasteté, une véritable et intime amitié pour la créature, avec une fidélité inviolable pour le Créateur; un soin exact et vigilant des affaires temporelles, avec un détachement d'esprit et un dégagement intérieur des biens de la terre. Tout cela sur quoi fondé? toujours sur les mêmes qualités du mariage, qui servent de fond à tout ce discours.

Prenez garde en effet, chrétiens : s'il y a quelque chose qui rende l'incontinence des mariages plus criminelle devant Dieu, c'est la dignité du sacrement; et cependant rien de plus sujet que le mariage, aux excès d'une passion sans règle et sans retenue. Qu'est-ce qui porte plus fortement une femme, et qui l'oblige même à prendre avec plus de zèle tous les intérêts d'un mari, et à chercher les moyens de lui plaire? n'est-ce pas cette étroite société qu'il doit y

avoir entre l'un et l'autre? mais n'est-ce pas aussi d'ailleurs ce même zèle pour un époux, cette même attache qui la met dans un péril évident d'abandonner en mille rencontres les intérêts de Dieu, et de déplaire à Dieu? Enfin, il faut qu'un père et une mère aient de la vigilance et du soin pour établir leur maison, et sans cela ils ne satisfont pas au devoir de leur conscience, puisqu'ils sont les tuteurs de leurs enfants, et qu'après leur avoir donné la vie, ils leur doivent encore l'entretien et l'éducation. Or, dites-moi si cette vigilance, si ce soin d'établir une famille, de placer des enfants, de leur laisser un héritage qui leur convienne et qui puisse les maintenir dans la condition où ils sont nés, n'est pas la plus dangereuse de toutes les tentations; si ce n'est pas le prétexte le plus spécieux et le plus subtil pour autoriser en apparence toutes les injustices que suggère une avare cupidité; et par conséquent, si ce n'est pas une occasion continuelle et toujours présente de se perdre? Reprenons : et vous, mes chers auditeurs, que votre état expose à tant de périls, ouvrez au moins les yeux pour les apercevoir et pour apprendre à vous en préserver.

Le premier, c'est l'incontinence des mariages : je m'en tiens à cette parole, et ce n'est même qu'avec peine que je l'ai laissé échapper. Saint Jérôme, écrivant à une vierge et l'instruisant des devoirs du célibat où elle faisait profession de vivre, ne craignait point de s'exprimer en certains termes dont elle pouvait être blessée : pourquoi? C'est, lui disait ce saint docteur, que j'aime mieux me mettre au hasard de vous parler avec un peu moins de réserve, que de vous cacher des vérités qui concernent votre salut : *Malo verecundiâ periclitari, quàm veritate.* Peut-être avait-il raison de s'expliquer de la sorte dans une lettre; mais ici, chrétiens, dans cette chaire évangélique, je dois, sans altérer la vérité, user de la sage précaution que demande la dignité de mon ministère. Vous savez ce que la loi chrétienne vous ordonne et ce qu'elle vous défend : ou, si vous ne le savez pas, tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il vous est d'une extrême importance de vous en instruire, puisqu'il y va de votre salut; c'est que le mariage est un état de chasteté et de continence aussi bien que le célibat, quelque différence qu'il y ait d'ailleurs entre l'un et l'autre; c'est qu'il y a dans le mariage des lois établies de Dieu, et qu'il n'est pas permis de transgresser; c'est que tous les désordres qui s'y commettent, bien loin d'être excusés, et en quelque manière justifiés par le sacrement, tirent de là même une malice et une difformité toute particulière; c'est que vous avez sur cela une conscience qu'il faut écouter et qui vous jugera devant Dieu; enfin, selon la pensée de saint Jérôme, c'est que des trois espèces de chasteté, savoir, celle de la virginité, celle de la viduité et celle du mariage, la chasteté conjugale, quoique la plus imparfaite, est néanmoins la plus difficile : pourquoi? parce qu'il est bien plus aisé, dit ce saint docteur, de s'abstenir entièrement, que de se modérer, et de renoncer absolument à la chair, qui est votre ennemi domestique,

que de lui prescrire des bornes et de la réprimer. La virginité, ajoute le même Père, en se conservant, triomphe presque sans combat. A peine connaît-elle le danger, parce qu'elle le fuit et qu'elle s'en tient éloignée. On peut dire par proportion le même de l'état de viduité ; mais il en va tout autrement à l'égard de la chasteté conjugale. Entre elle et l'impureté, il n'y a qu'un pas à faire; mais ce pas conduit au crime et jusqu'à la damnation.

A ce premier danger un autre encore se trouve joint : c'est celui de la société mutuelle. Comprenez-le. Car l'effet de cette société doit être une union des cœurs si parfaite, que pour un époux l'on soit disposé à se détacher de tout, à sacrifier tout, mais avec cette exception si délicate et si rare, que l'amour conjugal ne l'emporte pas sur l'amour de Dieu; que l'époux et l'épouse soient tellement attachés l'un à l'autre, qu'en même temps ils soient l'un et l'autre encore plus étroitement attachés à Dieu; qu'une femme disposée à suivre toutes les inclinations raisonnables d'un mari, ait d'ailleurs la force de lui résister quand il s'agit de suivre ses passions, de participer à ses désordres, de prêter l'oreille à ses discours médisants ou impies, d'entrer dans ses ressentiments, de seconder ses vengeances. Ainsi, que cet époux ait reçu une injure, qu'il ait été offensé et outragé, il vous est permis d'en être touchée, de partager avec lui sa peine, de lui procurer toute la satisfaction convenable : vous le pouvez, et même vous le devez. Mais d'aller au delà, de prendre ses animosités et ses haines, de l'autoriser dans ses emportements et ses violences, de condescendre à tout ce que lui inspire un cœur aigri et animé, ce n'est point agir en femme chrétienne, ce n'est point là une vraie fidélité; et Jésus-Christ, en instituant le mariage dans son Eglise, n'a point prétendu qu'il servît à se faire un crime propre du crime d'autrui. De même, que ce mari, ou ambitieux, ou intéressé, forme d'injustes desseins, et qu'il veuille, contre le droit et la bonne foi, vous engager dans ses entreprises, c'est là qu'avec une sainte assurance, il faut tenir ferme et s'opposer à l'iniquité. Mais je lui dois obéir : point d'obéissance qui lui soit due au préjudice de la loi de Dieu. Mais il s'éloignera de moi : sa disgrâce alors vaudra mieux pour vous que son estime. Mais la paix en sera troublée : vous aurez la paix de la conscience, et elle vous suffira. Mais il cherchera toutes les occasions de me chagriner : vous profiterez de vos chagrins pour pratiquer la patience, et Dieu du reste vous consolera. Mais le moyen enfin de se soutenir toujours dans cette fermeté inébranlable, et de ne se démentir jamais? Cela n'est pas aisé, j'en conviens; mais c'est pour cela même que je vous l'ai proposé comme un des plus grands dangers de votre état.

Et voilà ce que voulait dire saint Paul, écrivant aux Corinthiens, lorsqu'il faisait consister le bonheur des vierges à n'être point partagées entre Dieu et le monde; à n'être point chargées de l'obligation et du soin de plaire aux hommes, mais seulement à Jésus-Christ, l'époux de leurs âmes : *Et mulier innupta et virgo cogitat quæ Domini*

sunt (1. Cor. 7). Au lieu, ajoutait-il, qu'une femme est toujours en peine comment elle se maintiendra tout à la fois et dans la grâce de son mari et dans celle de son Dieu : se trouvant obligée, autant qu'il lui est possible, à contenter l'un et l'autre, et ne sachant néanmoins en mille rencontres comment y réussir, ni par où les accorder. Tellement qu'il faut, par une triste nécessité, qu'elle renonce l'un pour l'autre, qu'elle abandonne l'un pour s'attacher inviolablement à l'autre; et c'est ce qui la trouble, ce qui divise son cœur, ce qui lui remplit l'esprit de pensées, de vues, d'affections toutes contraires, ce qui la tient en de continuelles perplexités, et quelquefois dans les plus cruelles incertitudes : *Quæ autem nupta est, cogitat quæ sunt mundi, quomodò placeat viro* (*Ibid.*). D'autant plus dangereusement exposée, que la présence d'un mari avec qui elle vit, et l'intérêt de le ménager, font plus d'impression sur elle. Si peut-être, à certains moments où la résolution est plus forte et la grâce plus abondante, elle écoute la conscience et se maintient dans le devoir, qu'il est à craindre que cette conscience, toujours combattue par l'occasion, ne vienne enfin à se relâcher avec le temps et à céder! N'est-ce pas ainsi qu'une molle complaisance a perdu tant de femmes, et tous les jours en perd tant d'autres? Elles étaient de leur fond et par leur penchant, douces, patientes, équitables, droites, régulières; mais un homme insatiable et avare, colère et vindicatif, sensuel et voluptueux, les a rendues complices de ses fraudes et de ses aversions, de ses excès et de ses plus honteuses cupidités.

Que dirai-je, ou que ne me reste-t-il point à dire d'un dernier danger, que porte avec soi le soin d'une famille et l'éducation des enfants? Il est certain, et je vous l'ai déjà assez fait entendre, que l'éducation de vos enfants vous engage par devoir et par état à vaquer aux affaires temporelles. Mais il n'est pas moins vrai que cet engagement est un écueil où il est rare de ne pas échouer; et qui ne voit pas l'extrême difficulté qu'il y a de concilier ensemble le soin des biens de la terre et le détachement de ces mêmes biens? Selon l'Evangile, si vous négligez de pourvoir vos enfants, d'une manière conforme à leur condition, vous vous rendez coupables devant Dieu; et si d'ailleurs, afin de pourvoir vos enfants, vous vous laissez emporter au désir et à l'amour des richesses, il n'y a point de salut pour vous. Dans le mariage, il ne vous est pas permis, comme aux autres, d'abandonner toutes choses pour suivre Jésus-Christ : ce n'est point là votre perfection. Il faut que vous possédiez, que vous conserviez, et même que vous travailliez raisonnablement à acquérir. Mais en possédant, en conservant, en acquérant, il faut préserver votre cœur de toute affection terrestre. Ainsi vous le dit saint Paul; écoutez-le : *Hoc itaque dico, fratres : reliquum est ut et qui habent uxores, tanquam non habentes sint; et qui emunt, tanquam non possidentes; et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur* (1. Cor. 7); voilà, mes frères, disait ce grand Apôtre, ce que j'ai à vous intimer de la part de Dieu, savoir : que, parmi vous, ceux qui sont engagés dans le

mariage aient l'esprit et le cœur aussi libres que s'ils étaient pleinement maîtres d'eux-mêmes; que ceux qui vendent et qui achètent le fassent comme s'ils ne possédaient rien; et que ceux qui ont la disposition des biens de ce monde en usent comme s'ils ne leur appartenaient pas : pourquoi cela? parce que la figure de ce monde passe, poursuivait le docteur des Gentils : *Præterit enim figura hujus mundi* (1. Cor. 7). Et moi j'ose ajouter, en vous appliquant cette morale : parce que le soin que vous pouvez et que vous devez avoir des biens de ce monde, ne vous dispense en aucune sorte de l'obligation d'y renoncer de cœur et de volonté. Jésus-Christ en a fait une loi générale pour tous les hommes; et cette loi, dit saint Chrysostome, ne pouvant s'entendre d'un renoncement réel et effectif, il faut par nécessité, l'interpréter du renoncement de l'esprit : *Qui non renuntiat omnibus* (Luc. 14). C'est-à-dire, chrétiens, que, quand le Sauveur des hommes prononçait cet oracle, il parlait pour vous aussi bien que pour moi : avec cette différence néanmoins, qu'en vous faisant ce commandement, il vous obligeait à quelque chose de plus difficile que moi. Car il voulait que ce détachement intérieur ne vous ôtât rien de toute la vigilance nécessaire pour la conservation de vos biens et pour l'entretien de vos familles. Or, de joindre l'un et l'autre ensemble, c'est ce que j'appelle la vertu héroïque de votre état. Et comment, en effet, me direz-vous, atteindre à ce point de pauvreté évangélique? A cela, je vous réponds ce que répondait Jésus-Christ lui-même sur un sujet à peu près semblable : La chose est impossible aux hommes, mais elle ne l'est pas à Dieu. Elle est impossible à ceux qui s'ingèrent d'eux-mêmes et sans la grâce de la vocation dans le mariage, ou qui l'ayant, cette grâce, n'en font pas l'usage qu'ils doivent; mais à ceux qui y sont fidèles, tout devient possible. Abraham vécut dans le même état que vous, il eut une maison à soutenir comme vous; il posséda de plus grands biens que vous, et jamais ces biens périssables n'excitèrent le moindre désir dans son cœur, et n'y allumèrent le feu de la convoitise.

Quoi qu'il en soit, vous connaissez, mes chers auditeurs, les obligations du mariage, vous en savez les peines, vous n'en ignorez pas les dangers, et par conséquent vous voyez combien il vous importe d'y être éclairés, conduits, secourus de Dieu; c'est-à-dire, combien il vous importe de n'y entrer que par le choix de Dieu, et d'y attirer sur vous la grâce de Dieu. Mais si ce n'est pas par cette vocation divine que je l'ai embrassé, n'y a-t-il plus de ressource pour moi, et que ferai-je? vous ferez ce que fait le pécheur pénitent. En se convertissant à Dieu, il répare, par la grâce de la pénitence, ce qu'il a perdu en se dépouillant de la grâce d'innocence. De même vous réparerez, après le mariage, le mal que vous avez commis en vous engageant dans le mariage; et puisque vous n'avez pas eu les premières grâces de cet état, vous aurez recours à Dieu pour obtenir les secondes : car Dieu a de secondes grâces pour suppléer au défaut des premières, et c'est dans ces secondes grâces que vous devez mettre

votre confiance. Cependant, parce qu'elles sont plus rares et moins abondantes, quand elles n'ont pas été précédées des autres, ce qui vous reste, c'est de veiller avec plus d'attention sur vous-mêmes, de vous appliquer avec plus de zèle à tous les devoirs d'un état où Dieu veut maintenant que vous persévériez, de concevoir un repentir plus vif et plus amer de l'égarement où vous êtes tombé par votre faute, de redoubler sur cela vos vœux et de crier plus fortement vers le Seigneur. Ah! mon Dieu, lui direz-vous, comme dit le frère de Jacob à Isaac après avoir perdu son droit d'aînesse, n'avez-vous pas plus d'une bénédiction, et le trésor de vos grâces n'est-il pas infini? *Num unam tantùm benedictionem habes, pater* (Genes. 27)? Il est vrai, Seigneur, je me suis écarté de ma route, en m'écartant de celle que vous m'aviez marquée : car c'était là proprement ma route, c'était mon chemin; mais m'avez-vous pour cela rejeté, et votre providence manque-t-elle de moyens pour réparer la perte que j'ai faite? Jetez, mon Dieu, jetez encore un regard favorable sur moi, et ne m'abandonnez pas à moi-même, lorsque je veux désormais m'abandonner pleinement à votre conduite : *Mihi quoque obsecro ut benedicas* (*Ibid.*). Il vous écoutera, mon cher auditeur; et par un retour de sa miséricorde, il prendra pour vous de nouvelles vues de prédestination, et vous fera arriver au salut éternel, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE IIIME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Sur la Foi.

Et dixit Jesus Centurioni : Vade, et sicut credidisti, fiat tibi.
Jésus dit au Centurion : Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru.
(S. Matth., ch. 8.)

N'est-il pas surprenant que le Sauveur du monde, au lieu d'attribuer les miracles de sa toute-puissance à sa toute-puissance même et à la vertu souveraine de Dieu, les ait communément attribués dans l'Evangile à la foi des hommes? Puissant en œuvres et en paroles, il délivrait les possédés, il guérissait les malades, il ressuscitait les morts; mais quoiqu'il pût bien au moins s'en réserver la gloire, tandis qu'il en laissait aux autres l'avantage, il la donne encore toute entière à la foi, comme si la foi seule eût opéré par lui ce que lui seul il opérait pour la foi. Allez, dit-il dans notre évangile, et qu'il vous soit fait selon votre foi : *Vade et sicut credidisti, fiat tibi.* C'est la réponse qu'il fait à ce centenier qui lui vient demander la guérison de son serviteur frappé d'une mortelle paralysie, et c'est la réponse

qu'il a faite en tant d'autres occasions et sur tant d'autres sujets : partout admirant la foi, lui qui ne devait rien, ce semble, admirer; partout exaltant la foi, partout publiant la force et l'efficace de la foi, partout faisant entendre qu'il ne pouvait rien refuser à la foi : *Vade, et sicut credidisti, fiat tibi.* C'est de là même que les hérétiques des derniers siècles ont prétendu tirer cette fausse conséquence, que tout l'ouvrage et toute l'affaire du salut de l'homme roule uniquement sur la foi : erreur que l'Eglise a frappée d'anathème, et qui va directement à détruire dans le christianisme la pratique et la nécessité des bonnes œuvres. Mais moi, mes chers auditeurs, sans donner dans une telle extrémité, je tire de mon évangile un sujet beaucoup plus solide, et qui sert de fondement à toute la morale chrétienne; et, m'attachant à ces paroles du Fils de Dieu : Qu'il vous soit fait comme vous avez cru : *Sicut credidisti, fiat tibi,* je veux vous parler des vrais effets de la foi par rapport au salut. C'est dans Marie que cette vertu a fait éclater tout son pouvoir, puisque c'est par la foi que Marie conçut le Verbe divin; adressons-nous à elle, et disons-lui : *Ave.*

De quelque manière que je prétende ici m'expliquer, chrétiens, mon dessein n'est pas de chercher des tempéraments pour concilier l'opinion des hérétiques de notre siècle avec la doctrine de l'Eglise touchant l'efficace et la vertu de la foi, puisque saint Augustin m'apprend qu'entre l'erreur et la vérité, il n'y a point d'autre parti que la confession de l'une et l'abjuration de l'autre. L'opinion, disons mieux, l'erreur des hérétiques de notre siècle, est que la foi seule nous justifie devant Dieu; que nos bonnes œuvres, quelque parfaites qu'elles soient, ne contribuent en rien au salut; que la vie éternelle ne nous est point donnée par titre de récompense, mais par forme de simple héritage : héritage que nous ne pouvons mériter, et dont nous prenons possession sans y avoir acquis aucun droit. Tel est le langage de l'hérésie; mais voici celui de la foi même : car il est de la foi que la foi seule ne suffit pas pour nous sauver; il est de la foi que nos bonnes œuvres doivent faire une partie de notre justification; il est de la foi qu'en vertu de nos bonnes œuvres, nous acquérons un droit légitime à la gloire que Dieu nous prépare; et que cette gloire, par un effet merveilleux de la grâce de Jésus-Christ, est tout à la fois, comme s'exprime saint Augustin, et le don de Dieu, et le mérite de l'homme.

Cependant, chrétiens, sans m'engager dans une controverse qui ne convient ni au temps, ni à l'assemblée où je parle, j'avance deux propositions non-seulement orthodoxes, mais incontestables, et qui vont partager ce discours, savoir : que c'est la foi qui nous sauve, première proposition; et que souvent aussi c'est la foi qui nous condamne, seconde proposition. Elles semblent l'une et l'autre contradictoires; mais la contradiction apparente qu'elles renferment me donnera lieu de vous développer les plus beaux principes et les plus

grandes maximes de la théologie sur cette importante matière. Le juste sauvé par la foi, et le pécheur condamné par la foi : le juste sauvé par la foi, parce que c'est surtout de la foi que vient notre justification; vous le verrez dans la première partie : le pécheur condamné par la foi, parce que la foi, sans les œuvres, devient contre lui un titre de réprobation; je vous le ferai voir dans la seconde partie. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est la foi qui nous sauve : cette vérité nous est trop expressément marquée dans l'Ecriture pour en pouvoir douter; mais le point est de savoir comment et en quel sens il est vrai que la foi nous sauve. Sur quoi je dis que la foi nous sauve en deux manières, et comme perfection de nos bonnes œuvres, et comme principe de nos bonnes œuvres : comme perfection de nos bonnes œuvres, parce que c'est surtout de la foi que vient, aux bonnes œuvres que nous pratiquons, leur efficace et leur prix; comme principe de nos bonnes œuvres, parce que c'est de la foi que nous vient à nous-mêmes cette sainte ardeur qui nous porte à les pratiquer. La suite vous fera mieux entendre ces deux pensées : appliquez-vous à l'une et à l'autre.

De quelque sorte que les théologiens expliquent le mystère de la justification des hommes, il est toujours vrai, comme l'Ecriture nous l'enseigne, que c'est de la foi que nos actions tirent leur prix et leur efficace devant Dieu, et par conséquent, que la foi est comme la perfection de nos vertus et de toutes nos bonnes œuvres. Je ne puis être sauvé, ni prétendre aux récompenses de Dieu, que par le mérite des bonnes œuvres : vérité constante; mais je dois aussi reconnaître que mes bonnes œuvres ne peuvent avoir de mérite devant Dieu que par la foi : c'est la foi qui leur doit imprimer ce sceau de la vie éternelle que saint Paul appelle excellemment : *Signaculum justitiæ fidei* (Rom. 4). Et de même, dit saint Chrysostome, qu'une pièce de monnaie qui n'aurait pas la marque du prince, quelque précieuse qu'elle fût d'ailleurs, ne serait censée de nulle valeur et de nul usage dans le commerce; ainsi, quoi que je fasse d'honnête, de louable, et même de grand et d'héroïque, si je ne le fais dans l'esprit de la foi, et si tout cela ne porte le caractère de la foi, je ne m'en dois rien promettre pour le salut. Voilà, chrétiens, ce qui, de tout temps, a passé pour incontestable dans notre religion, et ce que nous devons établir pour règle de toute notre conduite; voilà ce que l'Apôtre prêchait aux Juifs avec tant de zèle; voilà ce que saint Augustin prouvait aux pélagiens, avec tant de force et tant de solidité; voilà ce que les Pères de l'Eglise remontraient sans cesse aux hérétiques de leur siècle; et voilà ce que les prédicateurs de l'Evangile doivent encore aujourd'hui, et plus que jamais, faire comprendre à leurs auditeurs : que, sans la foi, je dis sans une foi pure, sincère, humble, obéissante, tout ce que nous faisons nous est inutile par rapport à l'éternité bienheureuse.

Prenez garde, chrétiens, et suivez-moi. Les Juifs se confiaient dans les œuvres de la loi de Moïse, c'est-à-dire, dans les sacrifices qui leur étaient ordonnés; et pourvu qu'ils l'observassent fidèlement et inviolablement, cette loi, ils s'assuraient que toutes les promesses faites à Abraham devaient s'accomplir dans eux. Vous vous trompez, mes frères, leur disait saint Paul; ce n'est point la pratique de votre loi qui vous sauvera, c'est la foi de Jésus-Christ. Vous avez beau immoler des victimes, vous avez beau vous purifier, vous avez beau faire profession d'un culte exact et religieux; si toutes ces observances et toutes ces cérémonies ne sont sanctifiées par la foi, vous ne faites rien. C'est par la foi que vous avez été justifiés, et c'est la foi qui doit vous donner accès auprès de Dieu : *Justificati ex fide* (Rom. 5) : ainsi leur parlait cet homme apostolique. Les pélagiens faisaient fond sur leurs bonnes œuvres naturelles, et se persuadaient que Dieu y avait égard dans la distribution de ses grâces, et que la raison pourquoi il appelait les uns et n'appelait pas les autres, pourquoi il choisissait les uns préférablement aux autres, était que les uns se disposaient avec plus de soin que les autres, par les bonnes œuvres de la nature, à recevoir cette grâce de vocation et de choix; et il faut avouer avec saint Prosper, que cette erreur avait quelque chose de spécieux : mais c'était une erreur, et saint Augustin fut suscité de Dieu pour la combattre et la détruire. Non, mes frères, reprenait ce docteur incomparable, il n'en va pas de la sorte; ces bonnes œuvres naturelles, sur quoi vous vous appuyez, n'ont aucun effet pour le salut; ce n'est point là ce qui engage Dieu à nous accorder sa grâce, et jamais il ne nous en tiendra compte dans l'éternité : c'est à la foi qu'il a attaché tout le mérite de notre vie, et sans la foi, rien ne nous peut conduire à lui. Enfin les hérétiques presque de tous les siècles, ont tiré avantage de leurs bonnes œuvres, et, par une aveugle présomption, se sont flattés de vivre dans leur secte, plus saintement que les catholiques, d'être plus réformés qu'eux, plus austères qu'eux, plus adonnés aux exercices de la charité et de la pénitence qu'eux, et, à n'en juger que par l'extérieur, peut-être ont-ils eu quelquefois sujet de le prétendre. Mais parce que leur foi n'était pas saine, les Pères leur répondaient toujours que c'était en vain qu'ils se glorifiaient; que toutes ces œuvres de piété, quoique éclatantes, n'étaient que des œuvres mortes, leurs vertus que des fantômes; et que, de fécondes qu'elles eussent été avec la foi, elles devenaient sans la foi des arbres stériles; qu'il n'y avait que le champ de l'Eglise où l'on pût espérer de cueillir de bons fruits; que quiconque semait ailleurs que dans ce champ, perdait et dissipait (car je ne me sers ici que de leurs expressions); que c'était dans cette Eglise universelle, et par conséquent dépositaire unique de la vraie foi, que Dieu, selon le témoignage de David, voulait être loué : *Apud te laus mea in Ecclesiâ magnâ* (Psalm. 21); que, hors de là, il n'y avait ni louanges, ni prières qu'il écoutât; et que, quand un homme dont la foi se trouvait corrompue, osait paraître devant les autels pour s'acquitter d'un devoir de religion,

c'était à lui particulièrement qu'il adressait ces terribles paroles : *Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum* (Psalm. 49) ? Pourquoi t'ingères-tu à sanctifier mon nom, et pourquoi, n'ayant pas la foi de mes serviteurs, entreprends-tu de me rendre des services que je ne puis agréer? que les bonnes œuvres séparées de la foi, bien loin d'être aux sectateurs de l'hérésie un fonds de mérite, seraient plutôt devant Dieu un sujet de confusion, puisque Dieu, non-seulement ne leur saurait nul gré d'avoir fait le bien qu'ils faisaient, en ne croyant pas ce qu'ils devaient croire, mais qu'il les jugerait même avec plus de rigueur, pour n'avoir pas cru ce qu'ils devaient croire en faisant le bien qu'ils faisaient : *Ac per hoc solo Dei meoque judicio,* ces paroles sont remarquables, *non solùm minùs laudandi sunt, quia se continent, cùm non credant; sed etiam multò magis vituperandi, quia non credunt, cum se contineant;* en un mot, que, dans le christianime, ce n'était point absolument par la substance des œuvres, mais par la qualité de la foi, que Dieu faisait le discernement des justes : *Deus quippe noster et sapiens judex, justos ab injustis, non operum, sed ipsius fidei lege, discernit :* tout cela est de saint Augustin. D'où il conclut, qu'un chrétien qui, dans sa condition, pratiquerait tout ce qu'il y a de plus saint et de plus parfait, mais qui n'aurait pas l'intégrité de la foi, avec toute sa perfection et sa prétendue sainteté, serait éternellement l'objet de la réprobation divine : *Per quam discretionem fit, ut homo injuriarum patientissimus, eleemosynarum largissimus, si non rectam fidem in Deum habet, cum suis istis laudabilibus moribus, ex hâc vitâ damnandus abscedat.*

Tel était, mes chers auditeurs, le langage de ces grands hommes que Dieu nous a donnés pour maîtres; et voilà la source de l'affreux désordre où sont tombés tant d'esprits superbes et séduits par le démon de l'infidélité. Ah ! chrétiens, qui le pourrait comprendre et s'en former une juste idée? Qui pourrait dire combien, par exemple, l'hérésie seule de Calvin a détruit de mérites, a ruiné de bonnes œuvres, a corrompu de vertus, a fait périr devant Dieu de fruits admirables que la grâce devait produire, et que la vraie foi aurait vivifiés? Car enfin, reconnaissons-le ici, quand ce ne serait que pour adorer la profondeur impénétrable des jugements de Dieu; avouons-le de bonne foi, et, par le témoignage que nous rendrons à une vérité qui ne nous intéresse en rien, convainquons-nous sensiblement et efficacement d'une autre, où il s'agit de tout pour nous. Dans ces sectes malheureuses que l'hérésie et le schisme suscitaient, il y a eu du bien au moins apparent. Au milieu de cette ivraie, l'ennemi même qui l'avait semé, affectait de faire paraître de bon grain. On y voyait des hommes modestes, charitables, abstinents; mais notre religion nous oblige à croire que, parce qu'ils ne portaient pas sur le front ce signe du Dieu vivant, c'est-à-dire, le signe de la foi, quelque merveilles qu'ils fissent, Dieu leur disait toujours : Je ne vous connais point. Ils priaient, mais leurs prières étaient réprouvées; ils

jeûnaient, mais Dieu méprisait leurs jeûnes : et s'ils eussent pensé à s'en plaindre, et à lui en demander raison; s'ils lui eussent dit, comme les Juifs : *Quare jejunavimus, et non aspexisti; humiliavimus animas nostras, et nescisti* (Isaï. 58)? Hé! Seigneur, pourquoi avons-nous jeûné sans que vous ayez jeté les yeux sur nous; et pourquoi nous sommes-nous humiliés en votre présence, sans que vous l'ayez su ou que vous ayez paru le savoir? Dieu, toujours juste et toujours sûr de la justice de son procédé, leur eût fait cette réponse pleine de raison et d'indignation tout ensemble : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra* (*Ibid.*); C'est que malgré vos abstinences et vos jeûnes, j'ai découvert votre orgueil, votre opiniâtreté, votre rébellion : une volonté et une disposition de cœur toute opposée à cette obéissance de l'esprit qu'exigeait la foi de mon Eglise : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra.* Réponse qui les aurait confondus.

Et en effet, quand au moment de la mort, où ils devaient être jugés de Dieu, ils venaient à lui produire leurs bonnes œuvres, mais leurs bonnes œuvres faites dans l'hérésie, Dieu, tout porté qu'il est à récompenser, se voyait comme forcé de les rejeter, et de leur prononcer, par la bouche d'un autre prophète, ce triste et redoutable arrêt : *Seminastis multùm, et intulistis parùm* (Agg. 7); Il est vrai, vous avez beaucoup semé, mais le comble de votre misère, est que vous n'avez rien à recueillir. *Respexistis ad amplius, et ecce factum est minùs* (*Ibid.*); vous avez cru gagner bien plus que vos frères qui suivaient avec simplicité la route commune de la foi; mais en poursuivant un gain chimérique, vous avez perdu le gain réel et solide que vous pouviez faire. *Intulistis in domum, et exsufflavi illud* (*Ibid.*); vous avez fait un amas et un trésor, mais c'était un amas de poussière que le vent a emporté et dissipé. Et pourquoi tout cela, ajoute le Seigneur : *Quam ob causam, dixit Dominus exercituum* (*Ibid.*)? Ecoutez-en, chrétiens, la raison : *Quia domus mea deserta est, et vos festinastis unusquisque in domum suam* (*Ibid.*); C'est que vous avez abandonné ma maison qui est l'Eglise, et que vous vous êtes retirés chacun dans vos maisons particulières; c'est que vous vous êtes fait des églises à votre mode; que vous vous êtes laissé aller à des nouveautés; que vous avez écouté des maîtres et des docteurs que je n'autorisais pas; et que, par une infidélité bizarre et capricieuse, vous avez préféré leurs sentiments et leur conduite à la règle universelle que j'avais établie. Voilà, disait Dieu par son prophète, voilà le ver qui a gâté toutes vos œuvres.

Or, chrétiens, ce que Dieu disait alors, nous pouvons bien encore le dire maintenant, et nous l'appliquer à nous-mêmes. Car quoiqu'il n'y ait point d'hérétiques déclarés parmi les catholiques mêmes, ou plutôt parmi ceux qui en portent le nom, vous savez combien il y en a dont la foi nous doit être au moins très-suspecte, parce que ce n'est pas une foi pure et entière. Ils n'ont pas, ce semble, quitté l'Eglise; mais on peut être extérieurement dans l'Eglise, et n'avoir pas la foi de l'Eglise. On peut être dans la communion du corps de l'Eglise, et

n'être pas dans la communion de son esprit. Ce sont des gens qui vivent bien ; vous le dites, et la charité m'engage à le croire, malgré bien des exemples qui pourraient me rendre cette bonne vie équivoque et assez douteuse. Mais enfin, qu'ils soient des anges, si vous le voulez, pas leurs mœurs, qu'ils soient des martyrs : si cependant ils n'ont pas la pureté de la foi, l'humilité de la foi, la sincérité de la foi, la plénitude de la foi, je vous répondrai avec saint Paul, que dans leur vie prétendue angélique, il leur est impossible de plaire à Dieu : *Sine fide impossibile est placere Deo* (Hebr. 11); et j'ajouterai, avec saint Cyprien, que ce n'est point leur sang que Dieu demande, mais leur foi : *Non quærit in vobis sanguinem, sed fidem.*

Si nous sommes bien persuadés, mes chers auditeurs, de cette importante vérité, quelle estime ferons-nous du don précieux de la foi, avec quel soin la conserverons-nous? Nous ne craindrons pas seulement de la perdre, mais de lui donner la moindre atteinte, et, pour user de l'expression de saint Ambroise, d'en altérer en quelque sorte que ce soit la virginité ; car ce Père considérait la foi comme une vierge que la plus légère tache flétrit ; et c'était ainsi qu'il s'exprimait en parlant de saint Paul, et des premiers chrétiens dont ce grand apôtre avait la conduite : *Timebat ne virginitatem fidei amitterent ;* il craignait que les fidèles ne perdissent la virginité de leur foi. Dans toutes les contestations qui peuvent naître, au lieu de tant raisonner et de tant examiner; au lieu de suivre, ou nos préjugés, ou nos intérêts, nous ne prendrons point d'autre parti que celui d'une obéissance filiale et d'un attachement parfait à l'Eglise : c'est-à-dire, celui qui arrête toutes les disputes et toutes les divisions ; celui que les Pères nous ont toujours, et par-dessus tout, recommandé ; celui qui nous préservera de toutes les illusions et de tous les égarements ; celui que Dieu bénit, où il s'est obligé lui-même de nous conduire, et où il ferait plutôt des miracles que de nous laisser dans l'erreur. Nous ferons souvent à Dieu la même prière que faisaient les apôtres à Jésus-Christ : *Adauge nobis fidem* (Luc. 17); Seigneur, augmentez ma foi, purifiez ma foi, affermissez ma foi. Car je sais, mon Dieu, que c'est la foi qui nous sauve, non-seulement parce que c'est elle qui donne le prix à toutes les bonnes œuvres que nous pratiquons, et qu'elle en est comme la perfection ; mais encore parce que c'est elle qui nous engage à les pratiquer, et qu'elle en est le principe. Voici, chrétiens, ma pensée ; tâchez à la comprendre.

En effet, ce sont deux choses différentes que d'agir et de bien agir. Ainsi, que la foi soit une condition nécessaire pour perfectionner nos œuvres toutes les fois que nous agissons, il ne s'ensuit pas précisément de là qu'elle ait une vertu spéciale pour nous porter à agir. Je ne puis faire des œuvres de salut sans la foi ; c'est la première proposition que je viens d'établir ; mais cette proposition n'est pas la même que celle-ci : Dès que j'ai la foi, je me sens animé, excité à faire toutes les œuvres du salut ; et rien n'est plus propre à nous inspirer là-dessus cette activité et ce zèle que nous admirons dans les saints, et en quoi

consiste la ferveur chrétienne. Or c'est encore de cette autre manière que la foi nous sauve.

Car imaginez-vous, mes frères (c'est la comparaison de saint Bernard, et cette comparaison est très-naturelle), imaginez-vous la foi dans un juste, comme le premier mobile dans l'univers. Ce ciel que nous appelons premier mobile, est tellement au-dessus de tous les autres cieux, qu'il ne laisse pas de leur imprimer son mouvement et son action, et qu'au même temps qu'il roule sur nos têtes, tous les autres cieux roulent comme lui et avec lui. Si ce premier mobile s'arrêtait, tout ce qu'il y a de globes célestes s'arrêteraient; mais parce que son mouvement est continuel, celui des globes inférieurs n'est jamais interrompu. Il en est de même de la foi : la foi dans une âme chrétienne et dans toutes les opérations de la grâce, est le premier mobile; c'est une vertu supérieure à toutes les autres, en sorte que toutes les autres lui sont subordonnées, et n'agissent par rapport au salut qu'autant qu'elles sont mues par celle-ci. Tout ce que je fais pour Dieu, je ne le fais qu'en conséquence de ce que j'ai la foi, et qu'à proportion de ce que j'ai de foi. Si j'ai beaucoup de foi, je suis dès-lors déterminé à faire beaucoup pour Dieu; si j'ai peu de foi, je demeure dans la langueur, et je fais peu pour Dieu; si je n'ai point du tout de foi, il est infaillible que je ne ferai rien pour Dieu.

Notre seule expérience nous rend cette théologie sensible, mais saint Paul enchérit encore, et va plus avant; car, non-seulement il veut que la foi soit la cause mouvante qui fasse agir en nous toutes les vertus, mais il veut que ce soit elle-même qui produise en nous les actes de toutes les vertus, et que toutes les vertus surnaturelles et divines ne soient proprement que les instruments de la foi. Vérité que le grand Apôtre faisait entendre aux Galates en des termes si décisifs, quand il leur disait que la foi opère par la charité : *Fides quæ per charitatem operatur* (Galat. 5). Pesez bien ces paroles, chrétiens; il ne dit pas que c'est la charité qui opère par la foi, mais il dit que c'est la foi qui opère par la charité, qui aime par la charité, qui pardonne par la charité, qui assiste par la charité : comme si la charité n'avait point de fonction qui lui fût propre, et que tout ce qu'elle fait ou qu'elle entreprend fût l'ouvrage de la foi. Or, si c'est la foi qui opère quand nous aimons Dieu et le prochain (deux devoirs essentiels où toute la loi est renfermée), qui doute que ce ne soit la foi qui nous sauve et qui nous justifie?

De là vient que le même saint Paul, par une suite de raisonnement qui mérite toutes vos réflexions, ne faisait point difficulté d'attribuer uniquement à la foi les effets les plus merveilleux et les plus héroïques de toutes les autres vertus; ne reconnaissant même, pour ainsi dire, dans le christianisme qu'une seule vertu, qui est la foi, et confondant avec la foi toutes les vertus chrétiennes, comme il paraît que saint Augustin les comprenait toutes dans la charité. Mais la théologie de saint Paul est ici bien plus expresse que celle de saint Augustin;

car écoutez comment il parle dans son excellente épître aux Hébreux. Pour exciter notre zèle, il nous propose l'exemple des patriarches de l'Ancien Testament; et rapportant à un seul point leur éloge, il nous dit que tout ce qu'ils ont fait de grand, ils l'ont fait par la foi. Que c'est par la foi qu'Abel présenta à Dieu plus d'hosties que Caïn : *Fide plurimam hostiam Abel, quàm Caïn, obtulit Deo* (Hebr. 11). Que c'est par la foi qu'Abraham se résolut à immoler lui-même son fils : *Fide obtulit Abraham Isaac, cùm tentaretur* (*Ibid.*). Que c'est par la foi que Moïse quitta l'Egypte, et renonça au trône de Pharaon : *Fide Moyses reliquit Ægyptum* (*Ibid.*). Ainsi des autres. Mais quoi, reprend saint Chrysostome, ne fut-ce pas l'ardente charité de Moïse pour le peuple Juif, qui lui fit abandonner l'Egypte? Ne fut-ce pas la piété d'Abel et sa religion, qui le rendit si libéral envers Dieu, et qui lui fit offrir tant de victimes? Ne fut-ce pas l'obéissance d'Abraham qui le soumit à Dieu, et qui lui fit former la généreuse résolution de sacrifier son unique et son bien-aimé? Ah! répond ce saint docteur, tout cela se faisait par la foi. Il est vrai qu'Abraham obéit à Dieu, et que ce fut une obéissance plus qu'humaine; mais c'était la foi qui obéissait en lui, c'était la foi qui étouffait dans son cœur tous les sentiments de la nature, c'était la foi qui le rendait saintement cruel contre son propre sang : comment cela? parce qu'il est certain qu'Abraham ne consentit à la mort d'Isaac, et ne se disposa à exécuter l'ordre du ciel, qu'en vertu de ce qu'il crut, selon le langage de l'Ecriture, contre toute créance, et qu'il espéra contre l'espérance même : *Contra spem in spem credidit* (Rom. 4). C'est pourquoi l'Ecriture ajoute . *Credidit, et reputatum est illi ad justitiam* (*Ibid.*); Abraham crut, et il fut justifié devant Dieu. Elle ne dit pas : Il crut, et de là il obéit, il sortit de sa maison, il alla sur la montagne, dépouilla Isaac, il leva le bras, et il fut ensuite justifié; mais elle dit simplement : Il crut et il fut justifié : imitant enquelque manière les philosophes qui, sans s'arrêter à de longs raisonnements, joignent la dernière conséquence avec le premier principe : *Credidit, et reputatum est illi ad justitiam;* Il crut et il fut justifié. Parce qu'en effet, tout le reste qui contribua à la justification d'Abraham, se trouve contenu dans ce seul mot, *credidit*, comm dans sa source et dans sa cause.

C'est pour cela même aussi que le concile de Trente, voulant nous donner une idée exacte de la foi, s'est servi de trois paroles bien remarquables, lorsqu'il nous déclare que la foi est le commencement, le fondement et la racine de notre justification : *Fides est initium, fundamentum, et radix totius justificationis nostræ.* Prenez garde à ces trois différentes expressions, qui sont tellement liées ensemble et ont un tel rapport, que l'une néanmoins signifie toujours plus que l'autre, puisque le fondement dit plus que le commencement, et la racine plus encore que le fondement. Car le commencement est ce qui tient le premier rang dans l'ordre des choses; mais outre que le fondement est la première partie par où commence l'édifice, c'est ce qui soutient et qui porte toute la masse de l'édifice; or, porter, sou-

tenir, est plus que commencer. De même, outre que la racine est la première partie de l'arbre, outre qu'elle soutient tout le poids de l'arbre, c'est elle qui produit toutes les branches, toutes les fleurs, tous les fruits de l'arbre : or, produire est plus que soutenir; et voilà les trois caractères de la foi. Elle est la première de toutes nos vertus : ce n'est pas assez, elle sert d'appui et de base à toutes nos vertus : cela ne suffit point encore, elle produit dans nous-mêmes toutes nos vertus. C'est-à-dire, chrétiens, que si je suis juste, non-seulement je commence par la foi, non-seulement je me soutiens par la foi, mais je n'agis, et je ne vis que par la foi, suivant cet oracle de l'Ecriture : *Justus autem meus ex fide vivit* (Hebr. 10); Mon juste vit de la foi. Ah! la belle qualité, mes chers auditeurs, que d'être le juste de Dieu! combien en voit-on aujourd'hui qu'on peut appeler les justes des hommes, tandis qu'ils sont devant Dieu des criminels et des pécheurs? Mais mon juste, dit le Seigneur, n'a point d'autre vie en qualité de juste, que la vie de la foi; c'est à cela que je le reconnais : *Justus autem meus ex fide vivit.*

Et en effet, quand je vis en juste, toute ma vie est nécessairement une vie de foi; je ne délibère, je n'agis, je ne crains, je n'espère, je ne recherche et je ne fuis que par le mouvement de la foi. C'est la foi qui me fait aimer mes ennemis, car sans la foi je les haïrais; c'est la foi qui me fait haïr les plaisirs du monde, car sans la foi je les aimerais; c'est la foi qui me fait oublier une injure, car sans la foi je me vengerais; c'est la foi qui me fait bénir Dieu dans les souffrances, qui me fait estimer la pauvreté, qui me fait choisir une vie austère; car sans la foi j'en aurais horreur. La foi donc est le principe de tout bien, et c'est elle qui me vivifie, elle qui me sauve : *Justus autem meus ex fide vivit.*

Mais si cela est, pourquoi dans le christianisme même et dans le centre de la foi, de cette foi si répandue sur la terre, y a-t-il néanmoins aujourd'hui tant de chrétiens qui se damnent, et si peu qui parviennent au salut? Voilà, mes frères, et il en faut convenir, voilà une des grandes difficultés qui ont fait l'étonnement des Pères de l'Eglise, et sur quoi il semble que saint Augustin lui-même ait hésité avec toutes les lumières de son esprit. Difficulté que je pourrais éluder d'abord, en contestant le principe, savoir, que la foi soit aussi répandue dans le monde qu'il nous plaît de le supposer, Non, non, dirais-je, cela ne m'est point évident, et pour l'honneur de la foi même, j'aime mieux douter qu'elle soit maintenant si commune que de reconnaître qu'étant si commune, elle produise si peu de fruits. Détrompons-nous, ajouterais-je : la prédication de l'Evangile est répandue dans tout le monde; mais plût au ciel qu'il en fut de même de la foi! car il y a bien de la différence entre la prédication de l'Evangile et la foi : l'une est une grâce extérieure et indépendante de nous; mais l'autre est une vertu infuse que nous devons conserver et cultiver dans nous. Cette prédication de l'Evangile, cette grâce extérieure, par une disposition favorable de la Providence, est très-commune, mais je n'ai que trop lieu de craindre que la foi ne soit

très-rare. Jésus-Christ demandait à ses disciples, si lorsqu'il viendrait il trouverait encore de la foi sur la terre; ne croyant pas, dit saint Chrysostome, qu'il y en dût avoir alors, ou prévoyant qu'il y en aurait peu : *Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terrâ* (Luc. 18)? Or, n'est-ce pas dans notre siècle que cette parole du Sauveur du monde commence plus que jamais à se vérifier? Quand même le Fils de Dieu n'aurait point parlé de la sorte, la vie des chrétiens ne serait-elle pas plus que suffisante pour me faire douter de leur foi; et du peu de connaissance que j'ai du monde, n'aurais-je pas droit de conclure, au moins de soupçonner, qu'un levain d'infidélité secrète et déguisée y cause une corruption si générale? Car enfin, poursuivrais-je avec saint Bernard, il est difficile que la plupart des hommes agissent tout autrement qu'ils ne croient; et qu'il y ait dans leur conduite, une contradiction aussi monstrueuse que celle de vivre comme ils vivent et d'avoir la foi. A peine cela se comprend-il; et dans ce prétendu système, il y a je ne sais quoi de si violent, qu'il est impossible qu'on le puisse longtemps soutenir. Quand donc je vois un chrétien aussi emporté, aussi sensuel, aussi ambitieux qu'un païen, et même au delà d'un païen; au lieu de dire, comme on dit communément : Cet homme dément sa foi, je dirais presque : Cet homme n'a plus absolument de foi, parce que, s'il en avait, je ne conçois pas qu'il pût la démentir si universellement et si constamment; et que, croyant d'une façon, il agît toujours de l'autre. Quand je vois une femme du monde tranquille dans ses désordres, libertine dans ses conversations, scandaleuse dans ses commerces et dans ses intrigues; au lieu de dire, selon le langage ordinaire : Cette femme a une foi faible et languissante, une foi stérile et infructueuse, je demanderais et je dirais : Cette femme a-t-elle encore une étincelle de foi? parce que je suis persuadé qu'il n'en faudrait pas davantage pour lui donner horreur de son état et pour l'en faire sortir.

Ainsi raisonnerais-je, et ce serait pour l'intérêt même et pour l'honneur de la foi. Car il lui serait en quelque sorte plus honorable, que le commun des hommes fût réputé pour impie et pour être sans foi, que de passer pour en avoir une qui ne résiste à rien, qui ne surmonte rien, qui n'opère rien; que dis-je? qui laisse tomber dans les plus honteux déréglements et dans les dernières abominations. Et il ne faudrait point me répondre que ces pécheurs mêmes, qui, d'une part, se livrent à leurs passions les plus déréglées, protestent hautement d'ailleurs qu'ils ont la foi. Je sais, répliquerais-je, qu'ils le protestent; mais la question est de savoir si l'on doit s'en tenir à leurs protestations, et s'il n'est pas plus juste de les réduire à la preuve que demandait l'apôtre saint Jacques : *Ostende mihi fidem tuam sine operibus* (Jacob. 2); Chrétiens, qui peut-être vous glorifiez de ce que vous n'êtes pas, voulez-vous me faire connaître votre foi? justifiez-la par vos œuvres : car, tandis que vous détruirez dans la pratique ce que vous professez de bouche, tandis que je ne verrai point

d'œuvres, je me défierai toujours de vos paroles. Et n'est-ce pas là, mes chers auditeurs, que nous réduit l'iniquité du siècle : à ne pouvoir plus s'assurer de la foi des chrétiens; à ne pouvoir plus dire s'ils en ont ou s'ils n'en ont pas, et à ne savoir plus ce qu'ils sont? N'est-ce pas là l'état déplorable de ce qui s'appelle parmi nous *le monde?* Entrez dans les cours des princes, descendez dans les cabanes des pauvres, assistez, s'il se peut, aux conseils secrets des politiques de la terre, parcourez les cercles et les assemblées, arrêtez-vous dans les temples et dans les lieux saints : partout vous demanderez s'il y a de la foi, parce que partout vous ne trouverez que scandale et que débordement de mœurs. *Putas, inveniet fidem in terrâ?*

Mais n'insistons pas sur ce point davantage. Peut-être le libertinage pourrait-il s'en prévaloir, et y trouverait-il un prétexte pour s'autoriser. Car un des prétextes du libertinage, est de prétendre que l'on ne croit point, et que l'on n'a point de foi; et cela, pour avoir droit d'imputer les désordres de sa vie au défaut de persuasion qui paraît une excuse honnête, au lieu de les imputer à la corruption du cœur. Reconnaissons donc que de ce grand nombre de chrétiens qui se perdent dans le monde, il y en a en effet plusieurs qui ont encore la foi. Accordons-leur tout ce que nous pouvons leur accorder, savoir, que leur foi subsiste. Donnons-leur cette consolation, qu'ils la puissent conserver parmi les excès d'une vie criminelle. L'Eglise ne leur dispute pas cet avantage : elle a même voulu leur en maintenir la possession par une décision expresse, en déclarant, dans le concile de Trente, qu'une vie impure et corrompue ne va pas toujours jusqu'à la destruction de la foi. Avouons-le avec elle : on peut être chrétien et mauvais chrétien; on peut avoir la foi, et agir contre la foi. Mais alors la foi nous sauve-t-elle? Bien loin de nous sauver, je dis que, par un effet contraire, elle nous condamne, et c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que ce soit la même foi qui nous sauve et qui nous condamne devant Dieu. Elle ne fait en cela que ce que fait Jésus-Christ même, lequel étant l'auteur de notre salut, devient tous les jours, par l'abus que nous faisons de ses mérites et de sa grâce, l'auteur ne notre perte éternelle et de notre réprobation. Ainsi la foi, qui ne nous a été donnée que pour nous justifier, ne laisse pas de servir à nous condamner, selon les différentes manières dont nous nous comportons à son égard, et les divers traitements qu'elle reçoit de nous. Mais encore, pourquoi nous condamne-t-elle et comment nous condamne-t-elle? Deux choses qui me restent à éclaircir, et qui demandent une attention toute nouvelle.

Je dis que la foi nous condamne lorsque nous ne vivons pas selon ses maximes, parce que, vivant alors dans le désordre, nous la retenons captive dans l'injustice, suivant l'expression de saint Paul; que

nous lui enlevons le plus beau fruit de sa fécondité, qui sont les bonnes œuvres, comme parlent saint Hilaire et saint Ambroise; et que, dans le sentiment de l'apôtre saint Jacques, nous la faisons enfin mourir elle-même au milieu de nous. Or, ne sont-ce pas là autant d'outrages que nous lui faisons, et qu'elle doit venger, pour ainsi dire, en nous condamnant? Prenez garde : nous la retenons captive dans l'injustice; ce sont les propres paroles du Maître des nations : *Qui veritatem Dei in injustitiâ detinent* (Rom. 1); ils tiennent, dit-il, comme dans les fers, la vérité de Dieu. Or, la vérité de Dieu n'est en nous que par la foi, et tandis que nous menons une vie corrompue, il est évident que nous faisons violence à cette foi, que nous la tenons dans la sujétion et dans l'esclavage; comment cela? parce que nous ne lui donnons pas la liberté d'agir en nous comme elle voudrait et comme elle devrait. Dans la naissance du christianisme, remarque saint Bernard, lorsqu'il y avait des persécutions, la foi était libre pendant que les fidèles étaient captifs. Maintenant que les persécutions ont cessé, les fidèles jouissent d'une liberté dont ils abusent, et la foi est comme enchaînée. Quel sujet pour nous de confusion et de condamnation ! Jusque dans les prisons et dans les cachots, les martyrs publiaient la foi qu'ils avaient dans le cœur, et malgré les tyrans, ils confessaient hautement Jésus-Christ. Il est bien étrange, lorsque l'Eglise est dans une profonde paix, que la foi des chrétiens n'ait plus la même liberté, et que cette liberté lui soit ôtée par les chrétiens mêmes, qui deviennent ses propres persécuteurs, et qui lui sont plus cruels que les infidèles, puisqu'ils la mettent dans une captivité où les infidèles n'ont pu la réduire : *Qui veritatem Dei in injustitiâ detinent*. Remarquez cette parole, *in injustitiâ;* car saint Paul ne dit pas seulement que nous tenons notre foi captive, mais que nous la tenons captive dans l'injustice, qui est pour elle la plus honteuse et la plus odieuse servitude. En effet, cette foi est toute sainte, et nous la faisons demeurer dans des âmes toutes criminelles; elle est toute pure et toute chaste, et nous la faisons habiter dans des âmes voluptueuses et toutes sensuelles : *Qui veritatem Dei in injustitiâ detinent*. Que fait donc la foi? ah! mes chers auditeurs, permettez-moi d'user de cette figure, notre foi ainsi traitée par nous-mêmes, ainsi déshonorée et profanée, s'élève contre nous ; elle demande à Dieu justice, elle crie à son tribunal ; et ne doutons point que Dieu ne l'écoute, et qu'à notre ruine il ne prenne ses intérêts.

D'autant plus coupables envers elle et plus condamnables, que, par les déréglements de notre vie, nous lui faisons perdre ses plus beaux fruits et sa plus heureuse fécondité. Car, comme nous l'avons déjà vu, la foi est la source de toutes les vertus, et une source féconde, qui produit sans cesse de nouveaux fruits de grâces, ou qui les peut produire. En voulez-vous la preuve sensible? sans parler de ces saints patriarches de l'ancienne loi, et de leurs œuvres merveilleuses, que l'Apôtre nous a si bien marquées dans son épître aux Hébreux, rappelez en votre esprit tout ce qu'ont fait dans la loi nouvelle tant de

martyrs de l'un et de l'autre sexe, tant de solitaires et de pénitents; tout ce que font encore tant de religieux dans le cloître, et tant d'âmes vertueuses jusques au milieu du monde. Remettez-vous le souvenir de tout ce que vous avez entendu dire de leurs longues oraisons, de leurs sanglantes macérations, de leurs veilles et de leurs travaux, de leurs abstinences et de leurs jeûnes, de la ferveur de leur zèle, et de la constance infatigable avec laquelle ils ont pratiqué, jusques au dernier soupir de leur vie, toute la perfection de l'Evangile. Voilà les fruits de la foi; voilà ce que la foi peut opérer en nous-mêmes et par nous-mêmes. Car si l'ardeur des fidèles s'est ralentie, la vertu de la foi ne s'est point altérée : elle a toujours les mêmes vérités à nous proposer, et dans ces mêmes vérités, les mêmes motifs pour nous exciter; mais nous, chrétiens, vivant selon l'esprit du siècle et selon la chair, nous étouffons ces fruits dès leur naissance. Nous avons la foi; mais tout agissante qu'elle est, elle ne nous rend pas plus vigilants, pas plus exacts dans l'observance de nos devoirs, pas plus adonnés aux œuvres de la piété : c'est une foi oisive et stérile, parce que nous en arrêtons toute l'action.

Nous allons même plus loin : nous la faisons mourir, selon la pensée et l'expression de l'apôtre saint Jacques. Car ce qui vivifie la foi, ce qui en est comme l'esprit, ce sont les bonnes œuvres. De même donc que le corps est mort, dès-là qu'il est séparé de l'âme qui lui donnait la vie, ainsi la foi doit être censée morte, dès-là qu'elle n'est plus accompagnée des œuvres qui l'animaient : *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita et fides sine operibus mortua est* (Jacob. 2). Et à prendre la chose dans un sens plus réel encore et sans figure, on peut dire que rien ne conduit plus directement ni plus promptement à l'infidélité et au libertinage de créance, que le libertinage des mœurs. Or, après avoir été homicide de votre foi, que devez-vous attendre autre chose qu'un jugement sévère et rigoureux? Oui, mon cher auditeur, pensez bien à ces deux paroles : homicide de votre foi. Voilà le grand crime dont on vous demandera compte un jour, et dont il faudra porter la peine. C'est alors que cette foi morte dans votre cœur, ou par l'inutilité, ou même par le désordre de votre vie, commencera tout à coup à revivre, qu'elle ressuscitera, qu'elle se produira devant Dieu pour votre conviction et pour votre condamnation.

Je dis pour votre conviction : car, voulez-vous savoir, non plus précisément pourquoi, mais comment elle vous condamnera? Il est aisé de vous le faire comprendre. Ce sera en vous convaincant de trois choses, savoir : que vous pouviez vivre en chrétien, que vous deviez vivre en chrétien, et que vous n'avez vécu rien moins qu'en chrétien. Trois convictions qui vous fermeront la bouche, et qui, malgré vous, vous feront souscrire vous-même à l'arrêt de votre éternelle réprobation. Elle vous convaincra que vous pouviez vivre en chrétien; parce que rien ne vous manquait pour cela, ni lumières, ni secours. Ni lumières, puisqu'elle vous servait elle-même de maître,

puisqu'elle vous avait révélé toutes ses vérités pour vous éclairer, puisqu'elle vous les faisait entendre sans cesse au fond de votre cœur, tantôt pour vous exciter par l'espérance, tantôt pour vous retenir par la crainte, tantôt pour vous engager par un saint amour, tantôt pour vous attirer par un solide intérêt, toujours pour vous instruire et pour vous toucher. Ni secours, puisque dans le christianisme vous aviez toutes les sources de la grâce : tant de sacrements pour vous purifier, pour vous fortifier, pour vous réconcilier, pour vous nourrir et vous faire croître; tant de ministres du Seigneur, dépositaires de la loi de Dieu pour vous l'enseigner, dispensateurs des trésors de Dieu pour vous les distribuer, remplis de l'Esprit de Dieu pour vous le communiquer, revêtus de toute la puissance de Dieu pour vous sanctifier; tant de bons conseils, d'exhortations pathétiques et véhémentes, de salutaires exemples; enfin, tant de moyens dont le détail serait infini, et dont l'usage vous aurait immanquablement sauvé. Or, d'avoir connu, et d'avoir pu, voilà pourquoi le mauvais serviteur sera jugé avec plus de sévérité, sera plus rigoureusement condamné, sera plus grièvement puni.

Encore plus digne des châtiments de Dieu, parce que la foi vous convaincra, non-seulement que vous pouviez vivre en chrétien, mais que vous le deviez. Car votre parole y était engagée. Vous l'aviez ainsi promis à la face des autels et sur les sacrés fonts du baptême. Vous aviez solennellement renoncé au démon et à toutes ses œuvres, renoncé au monde et à toutes ses pompes, renoncé à la chair et à tous ses désirs sensuels. On l'avait dit pour vous, et dès que vous vous trouvâtes en état de le ratifier, vous l'aviez dit vous-même. Or, ce n'est point en vain qu'on promet à Dieu; et de tous les engagements, il n'en est point de plus inviolables que ceux que l'on contracte avec un tel maître. Dès-là donc que vous vous étiez soumis à la foi, vous vous étiez soumis à la loi. C'est-à-dire, dès-là que vous aviez été honoré du caractère de chrétien, et que vous aviez commencé à porter le nom de chrétien, vous étiez conséquemment et indispensablement obligé à tous les devoirs du chrétien, vous en étiez responsable à votre foi et à Dieu même. Et en effet, pour développer encore mieux la chose et la considérer plus à fond, de toutes les contradictions, n'est-ce pas une des plus grossières, de ne pas agir comme l'on croit, ou de ne pas croire comme l'on agit? Et de toutes les infidélités, n'est-ce pas une des plus criminelles et des plus monstrueuses, d'avoir renoncé en présence de Dieu à l'enfer et à toutes les œuvres de ténèbres, qui sont tant de péchés proscrits par la loi, et de les commettre impunément, volontairement, habituellement? d'avoir renoncé aux vaines pompes du monde, et d'en être adorateur, de les désirer uniquement, d'y aspirer incessamment, de les rechercher sans relâche, et de ne travailler que pour cela et qu'en vue de cela? d'avoir renoncé à la chair, et de ne vivre que selon la chair, de n'écouter que ses passions et de suivre aveuglément toutes ses cupidités?

Voilà néanmoins de quoi la foi vous convaincra, et c'est le dernier témoignage qu'elle rendra contre vous : je veux dire, que pouvant vivre en chrétien, que devant vivre en chrétien, vous n'avez vécu rien moins qu'en chrétien. Car c'est alors que, développant tous ses principes et toutes ses maximes, elle les comparera avec votre vie; ou que développant toute votre vie, elle la comparera avec ses maximes et ses principes. Or, quelle opposition entre l'un et l'autre! Une foi qui n'enseigne à l'homme que le mépris des biens terrestres et périssables; et une vie toute employée à les acquérir, à les conserver, à les accumuler par tous les moyens, justes ou injustes, qu'inspire une avarice insatiable. Une foi qui n'apprend à l'homme qu'à s'humilier, qu'à s'abaisser, qu'à fuir les honneurs mondains et les fausses grandeurs du siècle; et une vie toute occupée de soins, de projets, d'intrigues souvent très-criminelles, pour l'avancement d'une fortune humaine. Une foi qui ne prêche à l'homme que mortification, que pénitence, que détachement de soi-même; et une vie passée dans les jeux, dans les spectacles, dans les assemblées et les parties de plaisir, dans les plus honteuses voluptés. Une foi de pratique et d'action, et une vie dénuée de toutes les œuvres chrétiennes. Est-ce donc ainsi qu'on est chrétien, ou qu'on vit en chrétien? est-ce en ne faisant rien de tout ce que la foi ordonne, et en faisant tout ce qu'elle défend? Tels sont les reproches que vous devez attendre de votre foi; et à des reproches si bien fondés et sans nulle excuse, que doit-il succéder autre chose qu'un jugement sans miséricorde?

Concluons, mes chers auditeurs, par cette pensée avec laquelle je vous renvoie, et que vous ne pouvez trop méditer. Il faut, ou que ma foi me sauve, ou que ma foi me condamne. Entre ces deux extrémités, point de milieu. Si ma foi n'est pas le principe de ma justification, elle sera immanquablement le sujet de ma réprobation. Il ne tient qu'à moi qu'elle soit pour moi un moyen de salut, parce qu'il ne tient qu'à moi d'en faire un usage tel que je dois, et tel que Dieu le demande. Mais si par ma faute ce n'est pas un moyen de salut pour moi, ou que je me rende ce moyen de salut inutile par l'abus que j'en ferai, il ne dépend plus alors de moi que ce ne soit pas contre moi un moyen de damnation, parce que c'est un talent que Dieu m'a mis dans les mains pour lui en rendre compte, et pour en retirer tout le fruit qu'il en attendait. Ce serait donc bien me tromper moi-même, de regarder la foi que j'ai reçue comme une de ces choses indifférentes qui ne peuvent nuire lorsqu'elles ne servent pas. Si ma foi ne me fait pas le plus grand de tous les biens, elle me fera le plus grand de tous les maux. C'est à moi de prendre mon parti entre l'un et l'autre, mais je n'ai que l'un ou l'autre à choisir. Que dis-je, et y a-t-il là-dessus à délibérer? y a-t-il à hésiter un moment, dès qu'il est question de se garantir d'une éternité malheureuse, et de se procurer une souveraine félicité?

Ah? chrétiens, pensons souvent aux accusations que formera contre nous, et aux reproches que nous fera cette foi, quand nous com-

paraîtrons avec elle devant le tribunal de Dieu. C'est à quoi nous ne faisons guère de réflexion maintenant ; mais quand la figure du monde se sera évanouie, et que nous nous trouverons seuls avec cette foi en la présence de Dieu, que lui répondrons-nous? voilà, mon cher auditeur, à quoi nous devons nous préparer tous les jours de notre vie. Il vous en coûtera quelque sujétion, quelque violence, quelques efforts ; mais il vaut bien mieux se contraindre pour quelque temps, que de s'exposer à un malheur qui ne doit jamais finir. Car, je le répète, et je ne puis assez vous le faire entendre : s'il arrive que vous vous perdiez, ce sera dans votre foi même que vous trouverez votre plus cruel tourment. Vous n'aurez plus cette foi surnaturelle et divine qui est un des dons de Dieu les plus précieux : c'est une grâce dont Dieu vous dépouillera. Mais vous aurez encore le souvenir de cette foi, mais vous aurez encore le caractère de cette foi, mais vous aurez encore toutes les connaissances que vous donnait cette foi ; et c'est cela même qui fera votre supplice. Vous aurez, dis-je, le souvenir de cette foi qui vous enseignait de si solides vérités que vous avez méprisées, qui vous donnait de si saintes règles de conduite que vous n'avez pas suivies, qui vous promettait de si grandes récompenses que vous n'avez pas pris soin de mériter ; et ce souvenir sera plus cuisant pour vous que tout le feu de l'enfer. Vous porterez encore tout le caractère de cette foi, c'est-à-dire le caractère du baptême ; et ce caractère sera le signe à quoi les démons, ministres de la justice de Dieu, vous discerneront entre les réprouvés, pour exercer sur vous avec plus de fureur toute leur rage. Vous aurez encore toutes les connaissances que vous donnait cette foi ; et ces connaissances suppléeront au défaut de cette foi : en sorte que vous croirez toujours Dieu comme les démons le croient, et que vous tremblerez comme eux, que vous vous désespérerez comme eux, que votre créance sera pour vous comme pour eux, le sujet de votre confusion éternelle.

Mais il serait donc plus à souhaiter de n'avoir jamais eu la foi ? oui, mes frères, il serait plus avantageux de ne l'avoir jamais eue, que de l'avoir profanée par une vie criminelle. Mais cela même ne sera plus en votre pouvoir : car malgré vous, il sera éternellement vrai que vous aurez été chrétiens, et il faudra éternellement porter la peine de ne l'avoir été que de nom et dans la spéculation, sans l'être de mœurs et dans l'action. Pour prévenir ce reproche et l'affreux châtiment dont nous sommes menacés, quelle résolution avons-nous à prendre? point d'autre que de conserver la foi, et de vivre selon la foi. Cette foi nous dit des choses qui répugnent à nos sens, mais il s'y faut soumettre. Elle nous dit que le monde est notre plus dangereux ennemi ; fuyons-le. Elle nous dit de nous haïr nous-mêmes et de nous renoncer nous-mêmes ; travaillons à acquérir ce saint renoncement, et pratiquons-le autant qu'il est nécessaire. Elle nous dit de mortifier la chair par l'esprit et d'en réprimer les désirs : combattons-les généreusement et constamment. Elle nous dit d'être humbles jusque dans la grandeur, d'être pauvres jusque dans l'abon-

dance, d'être pénitents jusqu'au milieu des aises et des commodités; entreprenons tout cela, et venons à bout de tout cela. Nous aurons dans les secours de la grâce, et dans les motifs de notre foi, de quoi nous animer, de quoi nous fortifier, de quoi nous rendre tout facile. Demandons-les avec confiance, ces secours, et Dieu ne nous les refusera pas. Ayons-les continuellement devant les yeux, ces motifs, et ils nous soutiendront. Alors nous mériterons d'entendre un jour de la bouche de Jésus-Christ, ce qu'il dit au centenier de notre évangile : *Sicut credidisti, fiat tibi;* Qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Vous avez fait valoir le talent que je vous avais confié, vous avez rendu votre foi fertile en bonnes œuvres et agissante; venez en recevoir la récompense. Vous avez marché par le chemin qu'elle vous traçait, vous l'avez suivi et vous y avez persévéré; venez prendre possession de mon royaume céleste, qui est le terme où elle vous appelait et où vous jouirez d'une félicité éternelle, etc.

SERMON POUR LE IVME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Sur les afflictions des Justes et la prospérité des Pécheurs.

Ascendente Jesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus : et ecce motus magnus factus est in mari, ita ut navicula operiretur fluctibus. Ipse verò dormiebat; et suscitaverunt eum discipuli ejus, dicentes : Domine, salva nos, perimus. Et dicit eis : Quid timidi estis, modicæ fidei?

Jésus étant entré dans une barque, ses disciples le suivirent; et aussitôt il s'éleva sur la mer une grande tempête, en sorte que la barque était couverte de flots. Lui cependant dormait; et ses disciples le réveillèrent, en lui disant : Seigneur, sauvez-nous; nous allons périr. Jésus leur répondit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? (S. Matth., ch. 8.)

Voilà, chrétiens, une image bien naturelle de ce qui se passe tous les jours à nos yeux et parmi nous. Il semble que le Saint-Esprit, en nous la traçant dans cet évangile, ait expressément voulu nous représenter un des plus grands mystères de la conduite de Dieu sur les hommes, et en faire le sujet de notre instruction. Les disciples de Jésus-Christ, c'est-à-dire les justes et les élus de Dieu, vivent dans le monde, que nous pouvons considérer comme une mer orageuse, et s'y trouvent embarqués par les ordres mêmes de la Providence. Dieu est avec eux, et ne les quitte jamais. Il les suit dans toutes leurs voies, il les éclaire et les soutient; mais du reste, à en juger par les apparences, on dirait, en mille rencontres, qu'il s'en éloigne, qu'il les oublie, qu'il les abandonne, qu'il est à leur égard comme endormi :

Ipse verò dormiebat. Il permet qu'ils soient assaillis et battus des plus violents orages, qu'ils soient exposés aux plus rudes tentations, qu'ils soient affligés et presque accablés des misères de cette vie. Or, qui croirait alors qu'il y a une Providence qui prend soin de leurs personnes? ou qui ne croirait pas au moins que cette Providence est ensevelie dans un profond sommeil, et qu'elle ignore leurs besoins, surtout lorsqu'on voit les impies prospérer sur la terre, vivre dans le calme, tenir les premiers rangs, jouir de l'abondance, être en possession de tout ce qui s'appelle fortune et bonheur humain? C'est en vue de ce partage, si surprenant et si peu conforme à nos idées, que David s'écriait et disait à Dieu : *Exurge, quare obdormis, Domine* (Psal. 43)? Levez-vous, Seigneur; et pourquoi demeurez-vous dans cette espèce d'assoupissement? Et c'est ainsi que nous lui disons encore nous-mêmes comme les apôtres : *Domine, salva nos, perimus;* Hé! Seigneur, où êtes-vous? nous périssons et vous nous délaissez! tous les maux viennent nous assaillir, et il semble que vous y soyez insensible! Mais à cela, chrétiens, point d'autre réponse de la part de Dieu que celle de Jésus-Christ à ses disciples effrayés et consternés : *Quid timidi estis, modicæ fidei?* Où est votre foi? où est la confiance que vous devez avoir en votre Dieu? que craignez-vous, quand je suis avec vous? Mystère de la Providence, dont je veux aujourd'hui, mes chers auditeurs, vous entretenir, et dont il est d'une importance extrême que vous soyez instruits. Ce n'est point précisément aux pécheurs que j'ai à parler : c'est aux âmes fidèles, c'est aux prédestinés du Seigneur, c'est à ceux qui font état de le servir, et qui, tout attachés qu'ils sont à son service, voient souvent tomber sur eux tous les fléaux du ciel, tandis que les mondains passent leurs jours dans le plaisir et dans la joie. Je vais là-dessus les rassurer et les consoler, après que nous aurons demandé le secours du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

C'est de tout temps que la foi des chrétiens a été troublée, et leur confiance en Dieu ébranlée, de voir les méchants dans la prospérité et dans le repos, pendant que les justes sont dans l'adversité et dans le travail. Ce partage, à ce qu'il paraît, si injuste, a toujours été, pour ainsi dire, le scandale de la Providence. Car de là les pécheurs ont pris sujet de triompher insolemment dans la vie; et de là les plus gens de bien se sont relâchés dans le chemin de la vertu. De là même les plus grands saints en sont venus presque jusqu'à former des doutes au préjudice de leur foi. Ecoutez-en parler David : *Mei autem penè moti sunt pedes, penè effusi sunt gressus mei* (Psalm. 72). Pour moi, disait-il, je le confesse, j'ai senti ma foi chanceler, et quelque solide que fût le fondement de mon espérance, je me suis vu sur le point de succomber; et pourquoi? parce qu'il s'est élevé dans mon cœur un mouvement de zèle et d'indignation à la vue des pécheurs qui goûtent la paix, qui réussissent dans leurs desseins, qui établissent leurs maisons, à qui rien ne manque dans la vie : *Quia zelavi*

super iniquos, pacem peccatorum videns (Ps. 72). En effet, ai-je dit, comment est-il possible que Dieu sache ce qui se passe ici-bas, et comment puis-je croire qu'il y prenne garde? *Quomodò scit Deus, et si est scientia in Excelso* (*Ibid.*)? Les libertins et les impies sont les plus heureux, les plus honorés, les plus riches : *Ecce ipsi peccatores, et abundantes in sæculo, obtinuerunt divitias* (*Ibid.*). D'où j'ai presque conclu, ajoute le même prophète, qu'il m'était donc inutile de conserver mon cœur dans l'innocence, et d'avoir les mains nettes de toute injustice : *Et dixi, ergò sine causâ justificavi cor meum, et lavi inter innocentes manus meas* (*Ibid.*). Ainsi parlait le plus saint roi du peuple de Dieu, et c'était le reproche que faisaient les païens aux fidèles. Quel Dieu servez-vous, leur disaient ces idolâtres? Où est sa justice envers vous, et sa bonté? Il vous voit pauvres et languissants, et il ne prend nul soin de vous. Est-ce qu'il ne le peut, ou qu'il ne le veut pas? Si c'est impuissance, il n'est pas Dieu, et aussi peu l'est-il si c'est insensibilité. Vous vous promettez l'immortalité dans un autre monde que celui-ci; mais quelle apparence qu'un Dieu que vous vous figurez assez puissant et assez bon pour vous ressusciter après la mort, ne vous secourût pas dans la vie? Cependant vous renoncez à tous les plaisirs, vous ne venez point à nos spectacles, vous souffrez la faim et la soif, vous endurez les plus rigoureux tourments : d'où il arrive que vous ne jouissez ni de la vie présente où vous êtes, ni de cette vie future et imaginaire que vous attendez. A cela les Pères faisaient diverses réponses. La plupart niaient la supposition pour établir une vérité toute opposée. Car ils soutenaient que jamais les justes ne sont malheureux sur la terre, et que jamais les impies n'y goûtent un véritable bonheur : *Intelligat homo*, disait saint Augustin : *nunquàm Deus permitit malos esse felices*. Que l'homme s'applique à bien comprendre ceci : jamais Dieu ne permet que les méchants soient heureux. Ils passent néanmoins pour l'être, ajoutait ce saint docteur, mais on ne les croit heureux que parce qu'on ignore en quoi consiste la vraie félicité : *Ideò malus felix putatur, quia quid sit felicitas ignoratur*. Et il n'en faut point juger par de certains dehors. Tel, dit saint Ambroise, me paraît avoir la joie dans le cœur, dont le cœur est déchiré par mille chagrins. Il est à son aise, selon mon estime; mais dans son idée, et en effet, il est misérable : *Meo affectu beatus est, et suo miser*. C'est ainsi, dis-je, que les Pères s'en expliquaient. Mais, chrétiens, je prends la chose tout autrement. Ne disputons point aux impies et aux pécheurs la possession des joies humaines, et convenons que les justes sont aussi malheureux dans le temps que les mondains le pensent. Cela posé, je prétends que nous sommes toujours coupables, si nous nous défions de la divine Providence qui l'a ordonné de la sorte; et pour vous en convaincre, j'avance deux propositions, qui renferment tout ce qu'on peut dire de plus solide sur cette matière, et qui partageront ce discours. Je soutiens d'abord que dans cette conduite de Dieu, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi; c'est la première proposition et la première partie. Je dis plus, et je sou-

tiens même que cette conduite de Dieu a de quoi établir et confirmer notre foi; c'est la seconde proposition et la seconde partie. Développons l'une et l'autre; et ne croyez pas que je veuille là-dessus m'arrêter à de vaines subtilités. J'ai des preuves à produire également sensibles et touchantes. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Saint Augustin dit un beau mot : que les secrets de Dieu doivent nous imprimer du respect, doivent nous rendre attentifs à les considérer, doivent nous exciter à en faire la recherche, autant que l'humilité de la foi nous le permet ; mais qu'ils ne doivent jamais trouver d'opposition dans nos esprits, et qu'il ne nous appartient pas d'en vouloir juger, ni d'entreprendre de les contredire : *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos.* Voilà, mes chers auditeurs, une maxime bien chrétienne et bien importante : car un des plus grands désordres de notre esprit, est de se révolter d'abord contre tout ce qui paraît contraire à nos lumières et à nos vues ; et c'est de ce principe que procèdent toutes les erreurs où nous tombons à l'égard de Dieu. Or, écoutez comment je me sers de la maxime du saint docteur pour établir ma première proposition touchant ce partage si inégal des biens et des maux de cette vie, qui fait que les justes souffrent pendant que les impies prospèrent. Je prétends qu'il n'y a rien en cela qui doive troubler notre foi : et en effet, quand je ne verrais nulle raison de cette conduite de Dieu; quand ce serait un abîme où je ne découvrirais rien, et que mon esprit s'y perdrait, ma foi n'en devrait point être altérée, et tout ce que j'aurais à faire, ce serait de m'écrier avec saint Paul : *O altitudo !* et de reconnaître que c'est un secret de la Providence que je dois adorer et non pas pénétrer. Ainsi, quand je ne conçois pas l'auguste et incompréhensible mystère d'un Dieu en trois personnes, je ne crois pas dès-lors avoir droit de le révoquer en doute; je ne crois pas pouvoir conclure : Il n'y a donc point de Dieu, il n'y a donc point de souverain Etre; mais je conclus que ce souverain Etre est au-dessus de toute intelligence humaine, et je n'en demeure pas moins inviolablement attaché à ma créance. Pourquoi ne serais-je pas ici le même? et quand il s'agit d'un point qui regarde la providence de Dieu et sa conduite dans le gouvernement du monde, pourquoi en voudrais-je douter, et pourquoi me troublerais-je, parce que je ne le comprends pas?

Car enfin, j'ai d'ailleurs mille preuves qui me convainquent, qu'il y a une Providence dans l'univers, et que tout ce qui arrive sur la terre est de l'ordre de Dieu. Je n'ai qu'à ouvrir les yeux, je n'ai qu'à contempler le ciel, je n'ai qu'à considérer toutes les créatures : il n'y en a pas une qui ne me rende témoignage de cette vérité, et qui n'en soit pour moi une démonstration. Les païens et les barbares l'ont reconnue, et je serais plus infidèle que les infidèles mêmes, si je refusais de m'y soumettre. Cependant, contre tous ces témoignages,

il se forme une difficulté dans mon esprit. S'il y a une Providence, me dis-je à moi-même, comment souffre-t-elle que les justes soient opprimés, et les impies exaltés? Voilà ce qui me fait peine. Or, je vous demande, chrétiens, est-il raisonnable que, pour cette seule difficulté, je me départe d'un principe de foi aussi infaillible et aussi solidement établi que l'est celui d'une Providence ; et que, parce qu'il y a un certain point où la conduite de cette Providence sur les hommes me paraît obscure, je la tienne pour douteuse, et j'ose même absolument la rejeter? N'est-il pas plus juste que j'oppose à la difficulté qui m'embarrasse toutes les maximes de ma foi et toutes les lumières de ma raison ; et que n'ayant pas assez de vue pour approfondir le mystère de cette Providence si rigoureuse, ce semble, à l'égard des justes, et si libérale envers les pécheurs, je me réserve à le connaître un jour dans sa source, c'est-à-dire, dans Dieu même?

Et c'est là aussi que le prophète royal en revenait après avoir confessé devant Dieu qu'il n'entendait rien à ce procédé, et qu'un traitement si peu conforme au mérite des uns et à l'iniquité des autres, passait toutes ses connaissances et confondait toutes ses idées. J'espère bien, disait-il, Seigneur, que vous me découvrirez là-dessus l'ordre de vos jugements, et que vous me ferez voir, comme dans un miroir, les raisons secrètes que vous avez eues de disposer ainsi les choses : alors je saurai pourquoi vous avez permis que ce juste fût vexé et persécuté, et que le crédit de cet impie l'emportât sur l'innocence et la vertu; que cet homme de bien n'eût aucun succès dans ses entreprises; que ce mondain sans foi et sans conscience réussît dans tous ses desseins; que cette femme pieuse et remplie d'honneur, passât ses jours dans l'amertume et dans de mortels déplaisirs, et que cette autre, idolâtre du monde et livrée à ses passions, menât une vie douce et commode. Vous nous apprendrez, ô mon Dieu! quels étaient les ressorts de tout cela, et, par un seul rayon de la lumière que vous répandrez dans nos esprits, vous dissiperez tous les nuages, et vous ferez évanouir tous les doutes qui naissent maintenant malgré nous contre votre adorable Providence. Je me figurais qu'à force de réflexions et de considérations, je pourrais, dès cette vie, démêler cet embarras, et sonder les impénétrables conseils de votre sagesse : *Existimabam ut cognoscerem hoc* (Psal. 72); mais je me trompais bien, et je me suis bien aperçu que je m'arrêtais à d'inutiles recherches : *Labor est ante me* (*Ibid.*). D'où j'ai conclu qu'il fallait attendre que je fusse entré dans votre sanctuaire, et que je visse où se devaient terminer les espérances des uns et des autres : *Donec intrem in sanctuarium Dei, et intelligam in novissimis eorum* (*Ibid.*). Voilà comment raisonnait ce saint roi, et c'était l'Esprit de Dieu qui lui inspirait ce sentiment.

Mais là-dessus, mes chers auditeurs, nous n'en sommes pas encore, après tout, réduits à la simple soumission et à la seule obéissance de la foi : nous avons sur ce mystère de quoi contenter notre esprit, autant et peut-être plus que sur aucun autre; et c'est par où

nous devenons tout à fait inexcusables, quand nous nous troublons et que nous tombons dans la défiance, parce que nous voyons les justes affligés, et que les pécheurs ont toutes les commodités et les douceurs de la vie : car nous trouvons en nous-mêmes des raisons qui nous justifient parfaitement la conduite de Dieu, et qui nous persuadent que Dieu a fait sagement d'en user de la sorte. Or, si moi, avec un esprit plein d'erreurs et de ténèbres, je découvre néanmoins des raisons pour cela, ne dois-je pas être convaincu que Dieu en a de plus solides encore et de plus relevées que je ne vois pas; et ces raisons de Dieu que je ne vois pas, mais que je conjecture des miennes, ne doivent-elles pas calmer mon cœur et le rassurer? Tout ce qui me reste donc, c'est de suivre le conseil de saint Augustin, et de m'appliquer, non pas à connaître pleinement, mais du moins à entrevoir le secret de Dieu, afin que ce que j'en puis apercevoir m'apprenne à juger de ce qui échappe à ma vue, et que l'une et l'autre affermisse ma confiance : *Secretum Dei intentos nos habere debet, non adversos.*

Mais qu'est-ce en effet que j'en aperçois, de ce secret de Dieu, et quelles sont les raisons que je puis imaginer d'un partage qui semble choquer la raison même? Vous me le demandez, chrétiens, et sans une longue discussion, voici celles qui se présentent d'abord à moi : que Dieu veut éprouver ses élus, et leur donner occasion de lui marquer, par leur constance, leur fidélité; que Dieu, selon la comparaison du prophète-roi, veut les purifier par le feu de la tribulation, comme l'on épure l'or dans le creuset; que Dieu veut assurer leur salut, et les mettre à couvert du danger inévitable qui se rencontre dans les prospérités du siècle; que Dieu, par une aimable violence, dit saint Bernard, veut les forcer, en quelque sorte, de se tenir unis à lui, en leur rendant tout le reste amer, et ne leur offrant partout ailleurs que des objets qui leur inspirent du dégoût; que Dieu veut leur fournir une continuelle matière de combats, afin que ce soit en même temps pour eux une continuelle matière de triomphe, et par conséquent de mérite; que, tout justes qu'ils sont, ils ne laissent pas d'être redevables à Dieu par bien des endroits, puisque le plus juste, comme parle Salomon, tombe jusqu'à sept fois par jour; mais que Dieu d'ailleurs veut les punir en père et non en juge, et pour cela qu'il les châtie en ce monde selon sa miséricorde, afin de ne les pas punir en l'autre selon sa justice. A s'en tenir là, mes chers auditeurs, et sans vouloir pénétrer plus avant dans les desseins de Dieu, n'est-ce pas assez pour soutenir la foi du juste, et une seule de ces raisons ne suffit-elle pas pour lui servir de défense, et le fortifier contre les plus rudes attaques? Que Dieu donc ordonne selon qu'il lui plaît, qu'il détruise et qu'il renverse, qu'il abaisse et qu'il humilie, qu'il frappe à son gré, jamais le juste n'aura que des bénédictions à lui rendre; et s'il pensait à se plaindre, ce serait bien alors que Dieu pourrait lui faire le même reproche que fit le Sauveur du monde à saint Pierre : *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Homme aveugle, laissez agir votre

Dieu, il vous aime et il sait ce qui vous convient; s'il vous traite maintenant avec rigueur, ce n'est qu'une rigueur apparente, et tout sensibles que peuvent être les coups que son bras vous porte, c'est son amour qui le conduit.

Pensées touchantes, et puissants motifs d'une consolation toute chrétienne! Dans ce vaste et nombreux auditoire, il est impossible qu'il ne se rencontre bien de ces âmes chéries de Dieu, et que Dieu toutefois abandonne aux traverses et aux disgrâces du monde. Or, c'est à moi de leur faire goûter ces vérités; c'est à moi, mes chers auditeurs, de vous relever par là de l'abattement où vous jette peut-être l'état de pauvreté, l'état d'humiliation, l'état de souffrances qui vous accable et qui vous rend la vie si ennuyeuse et si pénible; c'est à moi, comme prédicateur évangélique, de vous faire trouver tout l'appui nécessaire dans votre foi : car je ne suis point seulement ici pour vous reprocher vos infidélités, ni pour vous remplir d'une terreur salutaire des jugements éternels. Je l'ai fait selon les occurrences, je le fais encore, et je ne puis assez bénir le ciel de l'attention que vous donnez à mes paroles, ou plutôt à la parole de Dieu que je vous annonce. Mais l'autre partie de mon devoir est de vous consoler dans vos peines; et puisque je tiens la place de Jésus-Christ, qui vous parle par ma bouche, et dont je suis l'ambassadeur et le ministre : *Pro Christo legatione fungimur* (II. Cor. 5), c'est à moi de vous dire aujourd'hui ce que ce divin Sauveur disait au peuple : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (Matth. 11); Venez, âmes tristes et affligées, venez, vous qui gémissez sous le poids de la misère humaine et dans la douleur, venez à moi. Le monde n'a pour vous que des mépris et des rebuts, et vous en éprouvez tous les jours l'injustice; les plus déréglés et les plus vicieux y font la loi aux plus justes, et c'est ce qui vous flétrit le cœur et qui vous remplit d'amertume; mais, encore une fois, venez, et, sans rien changer à votre condition, je l'adoucirai : *Venite, et ego reficiam vos.* Je ne suis qu'un homme faible comme vous, et plus faible que vous; mais, avec la grâce de mon Dieu, avec l'onction de sa parole et les maximes de son Evangile, j'ai de quoi vous rendre inébranlables au milieu des plus violentes secousses; j'ai de quoi réveiller toute votre foi, et de quoi ranimer toute votre espérance; de quoi vous apprendre à ne rien désirer de tout ce que le monde a de plus flatteur, et de quoi vous faire connaître le précieux avantage d'un état où Dieu veille avec d'autant plus de soin sur vous, et d'autant plus d'amour, qu'il semble moins ménager vos intérêts, et moins vous aimer.

Car, pour reprendre avec ordre et pour mieux développer ce que je n'ai fait encore que parcourir, et ce qui demande toutes vos réflexions, puisque ce doit être pour vous comme un trésor et un fonds inépuisable de patience, je dis que si Dieu traite le juste avec une sévérité apparente, que s'il l'afflige, c'est pour l'éprouver. Ainsi s'en explique-t-il en mille endroits de l'Ecriture, où il déclare en termes

formels, que c'est un des offices de sa providence, et que, par cette raison, il laisse tomber ses fléaux sur ceux qui le servent, encore plus que sur les autres : de sorte que l'affliction, dans le texte sacré, est appelée communément *épreuve* ou *tentation;* et que, suivant le même langage, ce que le Saint-Esprit appelle *tentation*, n'est autre chose que l'*affliction*. C'était la belle et solide réponse que faisait un des plus zélés défenseurs de la loi chrétienne aux idolâtres et aux infidèles, lorsqu'ils lui reprochaient l'extrême abandon où l'on voyait le peuple fidèle, et qu'ils prétendaient de là tirer une conséquence, ou contre le pouvoir, ou contre la miséricorde du Dieu que nous adorons. Vous vous trompez, leur disait-il, notre Dieu ne manque ni de moyens ni de bonté pour nous secourir : *Deus ille noster, quem colimus, nec non potest subvenire, nec despicit* (Minut. Felix). Mais que fait-il? il nous examine chacun en particulier; et à quoi se réduit cet examen? à nous priver des biens de la vie, et à nous tenir dans l'adversité : *Sed in adversis unumquemque explorat* (*Ibid.*). Ces paroles sont remarquables : Dieu sonde le cœur de l'homme, il l'interroge; par où? par les souffrances et les afflictions : *Vitam hominis sciscitatur* (*Ibid.*). Comme si Dieu disait au juste : Déclarez-vous, et faites-moi voir ce que vous êtes; je ne l'ai point encore bien su jusqu'à présent, et je veux l'apprendre de vous-même. Tandis que vous avez été heureux sur la terre, et que vous y goûtiez le calme et la paix, vous me l'avez dit, il est vrai, que vous vouliez être à moi; mais on ne pouvait guère compter alors sur votre témoignage; dans cet état de prospérité, vous ne vous connaissiez pas encore assez bien, et vous ne pouviez juger sûrement à qui des deux vous étiez, ou à moi, ou à vous-même. Mais maintenant qu'un revers a troublé toute la douceur de votre vie; maintenant que vous êtes dans l'infirmité, dans le besoin, et que tous les maux sont venus, ce semble, vous assaillir, c'est en cette situation que vous pouvez me donner des assurances de votre foi, et que je puis faire fond sur votre parole. Si donc je vous vois persévérer dans mon service, si je vous entends au pied de mon autel, me faire toujours les mêmes protestations d'un attachement inviolable, je vous écouterai et je vous croirai; car un amour ainsi éprouvé ne doit plus être suspect. A cela que pouvons-nous répondre, chrétiens auditeurs? Si Dieu ne met pas l'impie à de pareilles épreuves, de quel sentiment, à la vue de son prétendu bonheur, devons-nous être touchés? est-ce d'une envie, ou n'est-ce pas plutôt d'une horreur secrète, puisque, si Dieu l'épargne, c'est que Dieu ne le juge plus digne de lui, c'est que Dieu ne s'intéresse plus en quelque sorte à le former pour lui, c'est que Dieu le regarde comme un faux métal que l'ouvrier abandonne, au lieu qu'il jette l'or dans la fournaise, et qu'il le fait passer par le feu. De là cette sainte prière que David faisait à Dieu : *Proba me, Domine, et tenta me* (Psalm. 25); Ah! Seigneur, éprouvez-moi, et ne me refusez pas la consolation et l'inestimable avantage de pouvoir vous montrer qui je suis, et quelles sont pour vous les véritables dispositions de mon cœur; mais parce que je ne puis mieux vous les faire

connaître qu'en souffrant, frappez, brûlez, et me consumez, s'il le faut, de misères et de peines; je consens à tout : *Ure renes meos.*

Nous y devons consentir nous-mêmes, mes frères, d'autant plus aisément, qu'un autre dessein de Dieu sur le juste affligé, est de le purifier de toutes les affections de la terre. En effet, si les prospérités temporelles étaient attachées à la vertu, nous ne servirions Dieu que dans cette vue, et par conséquent nous ne l'aimerions pas pour lui-même. C'est ce que saint Augustin a si bien observé, et sur quoi il raisonne si solidement et avec sa subtilité ordinaire. Quand vous voyez, dit-il, les ennemis de Dieu et les libertins dans l'état d'une riche fortune, vous y êtes sensible, et vous vous dites à vous-même : Il y a si longtemps que je sers Dieu, que j'accomplis ses commandements, et que je m'acquitte de tous les exercices de la religion; cependant mon sort est toujours le même, mes affaires n'en ont pas une meilleure issue, et il semble, au contraire, que Dieu prenne à tâche de les arrêter et de les renverser. Ceux-ci vivent dans le crime, sans règles, sans retenue, et avec cela ils ne laissent pas de jouir d'une santé florissante, d'accumuler biens sur biens, d'être honorés et distingués. Mais, reprend ce saint docteur, c'était donc là ce que vous cherchiez : *Talia ergò quærebas?* C'était donc pour la santé du corps, pour les biens du monde, pour les honneurs du siècle, que vous vouliez plaire à Dieu? Or, voilà justement pourquoi il était convenable que Dieu vous en privât, afin que vous apprissiez à l'aimer, non pour ce qu'il donne aux hommes, mais pour ce qu'il est en lui-même. Car souvenez-vous, ajoute le même Père, que si vous êtes juste, vous vivez dans l'état de la grâce, et dans l'ordre de la grâce. Comme donc cette grâce est toute gratuite de la part de Dieu, elle vous engage à aimer Dieu d'un amour gratuit; *Si ideò gratiam tibi dedit Deus, quia gratis dedit, gratis ama*, et vous ne devez point l'aimer pour une autre récompense que lui-même, puisqu'il veut être lui-même toute votre récompense : *Noli ad præmium diligere Deum, qui ipse est præmium tuum.* Les biens de la terre rendraient votre amour mercenaire; et si vous vous plaignez, quand Dieu vous les refuse ou qu'il vous les enlève, vous faites voir par là que ces biens vous sont plus chers que Dieu même, et par conséquent que vous ne méritez pas de le posséder.

Biens tellement contagieux, qu'ils peuvent pervertir les plus justes, et que souvent ils les ont précipités dans l'abîme le plus affreux, et dans une corruption entière. Les exemples n'en ont été que trop éclatants et que trop fréquents; mais, par un trait encore tout nouveau de providence et de miséricorde à l'égard de ses élus, comment Dieu les garantit-il de ce danger? par une pauvreté qui leur sert de préservatif contre la contagion des richesses temporelles; par une obscurité qui leur tient lieu de sauvegarde contre la contagion des grandeurs périssables; par une langueur et une maladie qui les met à couvert de la contagion des plaisirs sensuels et des flatteuses illusions de la chair. Le juste, il est vrai, peut maintenant ne pas voir à quoi il se

trouvait exposé, lui, dis-je en particulier, plus que bien d'autres, si Dieu n'eût usé pour lui d'une telle précaution. Mais ce qu'il ne voit pas à présent, il le verra à la fin des siècles, et au grand jour de la révélation : car c'est là que Dieu l'attend ; c'est là que Dieu se réserve à lui mettre devant les yeux toutes les injustices où l'eut emporté une avare et insatiable convoitise, tous les projets criminels et toutes les intrigues où l'eût engagé une ambition démesurée et sans bornes, tous les excès, toutes les habitudes et les abominations où l'eût plongé une passion aveugle et une brutale volupté, si le frein de l'affliction ne l'eût retenu, et si les disgrâces de la vie n'eussent empêché le feu de s'allumer dans son cœur. Et par une suite immanquable, c'est là qu'éclairé d'une lumière divine, et découvrant les salutaires et favorables secrets de la sagesse éternelle qui l'a conduit, il bénira Dieu mille fois de ce qui semblait devoir exciter contre Dieu tous ses murmures; il regardera comme un coup de prédestination de la part de Dieu, comme une grâce de Dieu et une des grâces les plus précieuses, ce que le monde regardait comme un délaissement total et comme une espèce de réprobation.

Cependant, parce qu'il ne suffit pas de s'éloigner du monde, et de l'occasion du péché, si ce n'est afin de s'attacher à Dieu, je vais plus loin, et peu à peu développant le bienfait du Seigneur, et tout ce que je puis découvrir des desseins de sa providence, j'ajoute et je prétends, qu'il ne fait souffrir ses élus que pour les attirer à lui, que pour les mettre dans une heureuse nécessité de recourir à lui, de se confier en lui, de ne se tourner que vers lui. Car il y a, selon saint Bernard, quatre sortes de prédestinés : les uns emportent le royaume du ciel par violence, et ce sont les pauvres volontaires, qui d'eux-mêmes quittent tout, et renoncent à tout; les autres trafiquent en quelque manière, pour l'acheter, et ce sont ces riches qui, comme parle l'Evangile, se font, par leurs aumônes, des intercesseurs auprès de Dieu, et des amis qui les doivent un jour recevoir dans les tabernacles éternels. D'autres, pour ainsi dire, semblent vouloir le dérober ; et qui sont-ils? ce sont ces humbles de cœur qui fuient la lumière, non par un respect humain, mais par un saint désir de l'abjection, et qui, dans une vie retirée, cachent aux yeux des hommes toutes les bonnes œuvres qu'ils pratiquent. Enfin, plusieurs n'y entrent que parce qu'ils y sont forcés; et voilà ces justes qui ne se sont déterminés à chercher Dieu, que parce que Dieu n'a pas permis qu'ils trouvassent rien ailleurs qui les arrêtât. Si le monde eût été à leur égard ce qu'il est à l'égard de tant de mondains, c'est-à-dire, si le monde les eût flattés, les eût idolâtrés, n'eût eu pour eux que des distinctions, que des respects, que des agréments, ah! Seigneur, auraient-ils jamais pensé à vous? Comme ce peuple charnel que vous aviez formé avec tant de soin, et engraissé du suc de la terre, ils auraient oublié leur créateur et leur bienfaiteur; ils ne se seraient plus souvenus que vous étiez leur Dieu, et tout leur encens eût monté vers d'autres autels que les vôtres : *Incrassatus*, *impinguatus*, *dila-*

tatus, dereliquit Deum factorem suum (Deut. 32). Mais parce que vous avez appesanti sur eux votre bras, parce qu'en leur faveur vous avez rempli le monde d'épines qui les ont piqués, de chagrins qui les ont désolés, d'accidents et de malheurs qui les ont obligés à disparaître et à ne plus sortir de leur retraite; en leur donnant la mort, vous leur avez donné la vie, et les perdant en apparence, vous les avez sauvés. Ils n'ont point trouvé d'autres ressources que vous, et c'est pour cela qu'ils sont venus à vous. Ils se sont jetés dans votre sein comme dans leur asile, et vous les y avez reçus, vous les y tenez en assurance, et vous les y conservez : *Cùm occideret eos, revertebantur, et diliculò veniebant ad eum* (Psal. 77).

Ce n'est pas qu'ils n'aient toujours bien des combats à soutenir; et c'est aussi ce que Dieu prétend : pourquoi? parce que ce sont ces combats, répond saint Ambroise, qui font leur mérite. Sans combat, point de victoire à remporter, et sans victoire, point de couronne à espérer. Vous vous étonnez, continue ce Père, que Dieu exerce ainsi ses plus fidèles serviteurs, et qu'il laisse au contraire les plus grands pécheurs dans une paix profonde; vous voulez savoir la raison de cette différence. Elle est essentielle et très-naturelle : c'est que Dieu ne couronne que les vainqueurs, et qu'il veut couronner ses élus; d'où il s'ensuit, par une conséquence nécessaire, qu'il doit donc leur fournir des sujets de triomphe. Mais la couronne n'étant point réservée aux pécheurs, il les laisse, par une conduite tout opposée, sans leur donner ni à combattre, ni à vaincre. Il en use comme les princes de la terre, ou plutôt les princes de la terre en usent eux-mêmes comme lui, et nous n'en sommes point surpris. Nous ne croyons pas qu'ils abandonnent ceux qu'ils destinent à certaines dignités, quand pour les mettre en état de s'avancer, ils les chargent de tant de soins, ou qu'ils les exposent à tant de périls. Ce n'est, dans l'estime du monde, ni indifférence, ni rigueur pour eux; c'est faveur et grâce.

Que dirai-je encore, et supposons même que ce soit, à l'égard des justes, rigueur de la part de Dieu; ne sera-ce pas toujours une rigueur paternelle et toute miséricordieuse? Voici ma pensée. Il n'est point d'homme de bien, quelque juste qu'il puisse être, qui n'ait ses chutes à réparer et ses infidélités à expier. Le plus innocent et le plus juste, selon l'idée que nous en devons avoir dans la vie présente, n'est pas celui qui n'a jamais péché, et qui ne péche jamais : où est-il maintenant, et où le trouve-t-on? mais celui qui a moins péché, et qui péche moins; celui qui a plus légèrement péché, et qui péche encore plus rarement; celui qui s'est relevé et qui se relève plus promptement de son péché. Quel qu'il soit, il est comptable à Dieu de bien des dettes, et il faut indispensablement qu'il les acquitte. Mais quand les acquittera-t-il? si c'est après la mort, quel jugement aura-t-il à subir, et quel châtiment! Il vaut donc mieux pour lui que ce soit pendant la vie et par les peines de la vie. Or, voilà le temps en effet que Dieu choisit, voilà le moyen qu'il emploie pour le châtier. C'est ce que saint Jérôme écrivait à l'illustre Paule, et c'était

ainsi qu'il la consolait dans les pertes qu'elle avait faites, et dans la sensible douleur qu'elles lui causaient. Pourquoi tant de larmes, lui remontrait-il, et tant de regrets? Choisissez, et tenez-vous-en, pour vous soutenir, à l'une de ces deux réflexions. Ou par le bon témoignage de votre conscience, et sans blesser les sentiments de l'humilité chrétienne, vous vous considérerez comme juste; et alors votre consolation doit être que Dieu perfectionne votre vertu, qu'il la met en œuvre, et lui fait sans cesse acquérir de nouveaux degrés. Ou le souvenir de vos chutes, et la connaissance de vos faiblesses vous porte à vous regarder comme criminelle; et dans cette vue vous devez, pour soulager votre peine, et pour vous la rendre non-seulement supportable, mais aimable, penser que Dieu vous corrige, et qu'il vous donne de quoi le satisfaire à peu de frais : *Elige : aut sancta es, et probaris; aut peccatrix, et emendaris.* Mais que ne corrige-t-il ce libertin? Ah! mon cher auditeur, contentez-vous que votre Dieu vous aime, et ne l'obligez point à vous rendre compte de la terrible justice qu'il exerce sur les autres. Je vous l'ai déjà dit tant de fois, et je ne puis trop vous le faire entendre. Dieu se venge d'autant plus rigoureusement, qu'il diffère plus ses vengeances; et malheur à ces riches du siècle, à ces puissants du siècle, à ces superbes et à ces orgueilleux du siècle, qu'il engraisse comme des victimes pour le jour de sa colère! c'est l'expression de Tertullien : *Quasi victimæ ad supplicium saginantur.*

Arrêtons-nous là; et pour conclusion de cette première partie, raisonnons, s'il vous plaît, un moment ensemble. Voilà donc, par cela seul que je viens de vous présenter, la Providence justifiée sur le partage qu'elle fait des prospérités et des adversités temporelles entre les justes et les pécheurs. Car, cette justification doit se réduire à deux points : l'un, que Dieu dès cette vie prenne soin de ses élus; l'autre, que dès cette vie même, il se tourne contre les pécheurs, et qu'il laisse agir contre eux sa justice. Or, éprouver ses élus, purifier ses élus, préserver ses élus, se les attacher d'un nœud plus étroit, leur faire amasser mérites sur mérites pour les faire monter à un plus haut point de gloire, et lever par de légères satisfactions le seul obstacle qui pourrait retarder leur bonheur : ne sont-ce pas là les soins salutaires d'une miséricorde également sage et bienfaisante? Mais, par une règle toute contraire, livrer les pécheurs à eux-mêmes et à leurs passions; ne point troubler un repos mortel, où ils demeurent tranquillement endormis; ne répandre jamais l'amertume sur de fausses douceurs qui les corrompent; les laisser dans une élévation qui les enfle, dans un éclat qui les éblouit, dans une abondance qui leur inspire la mollesse, dans une vie voluptueuse qui les entretient en toutes sortes de désordres, dans un oubli du salut, et dans un état d'impénitence qui les conduit à une mort réprouvée : ne sont-ce pas les coups redoutables d'une justice d'autant plus à craindre qu'elle se fait moins connaître? Ce qui nous trompe, c'est que nous ne jugeons des choses que par rapport au temps où nous sommes, et qui passe;

mais que Dieu en juge par rapport à l'éternité où nous nous trouverons un jour, et qui ne passera jamais. Or, de ces deux règles, quelle est la plus avantageuse? J'en conviens, dit saint Augustin, selon la première, le pécheur a droit, ce semble, d'insulter au juste, et de lui demander : Où est votre Dieu? *Ubi est Deus tuus* (Psalm. 41)? mais selon l'autre, qui des deux est sans contredit la plus droite et l'unique même qu'il y ait à suivre, le juste peut bien répondre aux insultes du pécheur : Mon heure n'est pas encore venue, ni la vôtre : attendons; l'une et l'autre viendra, et c'est alors que je vous demanderai : Où sont ces dieux que vous adoriez, et en qui vous mettiez toute votre confiance? où est cette félicité dont le goût vous enchantait, et dont vous étiez idolâtre? que ne la rappelez-vous, pour vous retirer de l'éternelle misère où vous êtes tombé? *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam* (Deut. 32)?

Ainsi, mon cher auditeur, ce qui vous reste, c'est d'entrer dans les vues de votre Dieu qui vous afflige, et de seconder par votre patience ses desseins. Et le regret le plus vif qui doit présentement vous toucher, c'est peut-être de n'avoir point encore profité d'un talent que vous pouviez faire valoir au centuple; c'est d'avoir trop écouté les sentiments d'une défiance toute naturelle, et de les avoir fait éclater par des plaintes si injurieuses à la providence du Maître qui veille sur vous; c'est d'avoir trop prêté l'oreille aux discours séducteurs du monde touchant votre infortune et le malheur apparent de votre condition; c'est d'avoir trop cherché à exciter la compassion des hommes, pour en recevoir de vains soulagements, lorsque vous deviez vous regarder comme un sujet digne d'envie, et ne mettre votre appui que dans la foi; c'est de n'avoir point assez compris la vérité de ces grandes maximes de l'Evangile : que bienheureux sont les pauvres, parce que le royaume céleste leur appartient; que bienheureux sont ceux qui souffrent persécution sur la terre et qui pleurent, parce qu'ils seront éternellement consolés dans le ciel. Mais, Seigneur, me voici désormais instruit, et j'en sais plus qu'il ne faut pour éclaircir tous mes doutes, et pour arrêter toutes les inquiétudes de mon esprit. De tant de raisons, une seule devait suffire; et même sans tant de raisons, n'était-ce pas assez de savoir que, quoi qu'il m'arrive, c'est vous qui l'avez voulu? Ordonnez, mon Dieu, comme il vous plaira, et faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Que l'impie à son gré domine le juste, qu'il le foule sous les pieds, et que je sois le plus maltraité de tous, je ne m'écrierai point comme ces apôtres éperdus : *Domine, salva nos, perimus;* Aidez-nous, Seigneur, nous voilà sur le point de périr. Mais me reposant sur votre infinie sagesse et votre souveraine miséricorde, je vous dirai, avec un de vos plus fidèles prophètes : *In te, Domine, speravi, non confundar* (Ps. 30); C'est en vous, mon Dieu, que j'espère; mon espérance ne sera point trompée : car je suis certain que tout ira bien pour moi, tant que je me confierai en vous; et que dans cette conduite de votre providence, qui paraît si surprenante aux hommes, il

n'y a rien, non-seulement qui doive ébranler leur foi, mais qui ne la doive confirmer : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Oui, chrétiens, s'il y a un motif capable de me confirmer dans la foi et d'affermir mon espérance, c'est de voir que les impies s'élèvent et qu'ils prospèrent dans le monde, pendant que les justes sont dans l'abaissement et dans l'adversité. Cette proposition vous paraît d'abord un paradoxe; mais je vais l'examiner avec vous, et bientôt vous en découvrirez avec moi l'incontestable vérité. Nous la trouverons fondée sur les principes les plus solides et même les plus évidents de la raison naturelle, de l'expérience, de la religion. Appliquez-vous à ceci : j'ose dire que c'est le point essentiel d'où dépend toute la morale chrétienne. En effet, de voir les calamités des justes sur la terre, et la prospérité des pécheurs (ce qui nous semble un désordre), c'est un des arguments les plus forts et les plus sensibles pour nous convaincre qu'il y a une autre vie que celle-ci, et que nos âmes ne meurent point avec nos corps; qu'il y a une récompense, une gloire, un salut à espérer après la mort; que toutes nos prétentions ne sont point bornées à la condition présente où nous sommes, et que Dieu nous réserve à quelque chose de meilleur et de plus grand : voilà le principe de la raison. Je dis plus; c'est ce qui nous montre que Jésus-Christ notre Maître, en qui nous nous confions, est fidèle dans sa parole, que ses prédictions sont vraies, qu'il ne nous a point trompés, et que nous pouvons compter avec assurance sur ses promesses, puisqu'elles ont déjà leur accomplissement : voilà le principe de l'expérience. Enfin, c'est ce qui se justifie, parce que rien n'est plus conforme à l'ordre établi de Dieu dans la prédestination des hommes, que les souffrances des justes et les avantages temporels des pécheurs : voilà le principe de la religion. Or, je vous demande si ce ne sont pas là trois considérations bien puissantes pour soutenir une confiance? Je sais qu'il y a une vie future où je suis appelé, une vie bienheureuse qui m'est destinée, et ma raison me le fait connaître. Je sais que tout ce que le Fils de Dieu a prédit devoir arriver, soit aux justes, soit aux pécheurs, est certain : par conséquent, je puis faire fond sur tout ce qu'il m'a promis, et j'en ai déjà la preuve dans ma propre expérience. Je sais et je reconnais visiblement, que la prédestination des hommes, de la manière que Dieu l'a conçue et l'a dû concevoir, que tout ce qu'il a réglé et ordonné sur cela, commence à s'exécuter. Dès qu'on est instruit de ces trois choses, y a-t-il une foi assez faible et si chancelante, qui ne se fortifie, qui ne se réveille, qui ne se ranime toute entière? Or, voilà, je le répète, ce qui s'ensuit évidemment de l'état de peine et d'affliction où nous voyons les justes, tandis que les pécheurs vivent dans l'opulence et dans le plaisir. Reprenons, et mettons dans leur jour ces trois pensées.

Il n'y a point de libertin, soit de mœurs, soit de créance, qui ne cessât de l'être, s'il était persuadé qu'il y a une autre vie. Ce qui fait son libertinage, c'est qu'il ne croit pas, ou qu'il ne croit qu'à demi, qu'il y ait quelque chose de réel et de vrai en tout ce qu'on lui dit de cette vie future, où nous aspirons comme au terme de notre course et à l'objet de notre espérance. Quoi qu'il en puisse penser (car ce n'est point à lui présentement que je m'adresse, ni pour lui que je parle), moi, qui crois un Dieu créateur de l'univers, voici, pour me rassurer et pour entretenir toujours dans mon cœur les sentiments d'une foi vive et d'une ferme confiance, comment je me sers de cette étrange diversité de conditions où se trouvent les gens de bien et les impies. Je dis en moi-même : Le parti de la vertu est communément opprimé dans le monde; celui du vice y est dominant et triomphant; on y voit des justes dépouillés de tout et misérables, des amis de Dieu persécutés, des saints méprisés et abandonnés. Que dois-je conclure de là? qu'il y a donc pour le juste, après la vie présente, d'autres biens à espérer que ces biens visibles et périssables qui lui sont refusés. C'est ce que les Pères de l'Eglise ont toujours conclu, et c'est la grande preuve qu'ils ont toujours employée contre ces hérétiques, qui, prévenus de la connaissance de Dieu, voulaient néanmoins douter de l'immortalité de nos âmes. Lisez sur cette matière l'excellent traité de Guillaume de Paris, où plutôt, écoutez-en le précis que je fais en peu de paroles. Après bien d'autres raisonnements tirés de la nature de l'homme, il en revient toujours à celui-ci comme au plus pressant et au plus convaincant. Vous convenez avec moi, dit-il, de l'existence d'un premier être, vous reconnaissez un Dieu; mais répondez-moi : ce Dieu aime-t-il ceux qui le servent et qui tâchent à lui plaire? s'il ne les aime pas, et qu'il ne s'intéresse point pour eux, où est sa sagesse et sa bonté? s'il les aime, quand le fait-il paraître? ce n'est pas dans cette vie, puisqu'il les y laisse dans l'affliction; ce n'est pas dans l'autre vie, puisque vous prétendez qu'il n'y en a point. Cherchez, ajoute ce saint évêque, ayez recours à toutes les subtilités que votre esprit peut imaginer, vous ne satisferez jamais à cette difficulté qu'en avouant l'âme immortelle, et confessant avec moi qu'après la mort il y a un état de vie où Dieu doit récompenser chacun selon ses mérites. Car ce Dieu devant être, comme Dieu, parfait dans toutes ses qualités, il doit avoir une parfaite justice. Or, une justice parfaite doit nécessairement porter à un jugement parfait. Ce jugement parfait ne s'accomplit pas en ce monde, puisque les plus impies y sont quelquefois les plus heureux. Il faut donc qu'il s'accomplisse en l'autre, et par conséquent, qu'il y ait un autre siècle à venir, qui est celui que nous attendons. Sans cela, poursuit le même Père, on pourrait dire que les justes seraient des insensés, et que les impies seraient les vrais sages; pourquoi? parce que les impies chercheraient les véritables et solides biens, en s'attachant à la vie présente : au lieu que les justes souffriraient beaucoup et se consumeraient de travaux dans l'attente d'un bien imaginaire. Voyez-vous, chrétiens,

comment ce savant évêque tirait, des adversités des justes, une raison invincible pour établir la foi d'une vie et d'une béatitude éternelles?

C'est aussi ce que prétendait saint Augustin, dans l'exposition du psaume quatre-vingt-onzième, lorsque, parlant à un chrétien troublé de la vue de ses misères et du renversement qui paraît dans la conduite du monde, il allègue cette même raison pour lui inspirer une force à l'épreuve des événements les plus fâcheux. Voulez-vous avoir, dit-il, toute la longanimité des saints, considérez l'éternité de Dieu. Alors les plus tristes accidents, bien loin de vous abattre, seront pour vous autant de motifs d'une foi et d'une espérance plus constante que jamais. Car quand vous vous troublez, parce que la vertu est maltraitée sur la terre et que le vice y est honoré, vous raisonnez sur un faux principe, et vous êtes dans l'erreur. Vous n'avez égard qu'à ce petit nombre de jours dont votre vie est composée, comme si dans ce peu de jours tous les desseins de Dieu devaient s'accomplir sur les hommes : *Attendis ad dies tuos paucos, et diebus tuis paucis vis impleri omnia* ; c'est-à-dire, que vous voudriez voir dès maintenant tous les justes couronnés et récompensés, et les impies frappés de tous les fléaux de la justice divine ; que vous voudriez que Dieu ne différât point, et que l'un et l'autre s'exécutât dans la brièveté de vos années. Mais c'est ce que vous ne devez pas demander. Dieu fera l'un et l'autre en son temps, quoiqu'il ne le fasse pas dans le vôtre. Le temps de Dieu, c'est l'éternité ; et le vôtre, c'est cette vie mortelle. Votre temps est court, mais le temps de Dieu est infini. Or, Dieu n'est pas obligé de faire toutes choses dans votre temps ; c'est assez qu'il les fasse dans le sien : *Implebit Deus in tempore suo* ; et c'est pourquoi je vous dis que si vous voulez vous affermir dans votre foi et soutenir votre espérance, vous n'avez qu'à vous remettre sans cesse dans l'esprit l'éternité de Dieu. Comment cela ? parce que, témoin de l'injustice apparente avec laquelle Dieu semble traiter les hommes sur la terre, se montrant si rigoureux pour ses amis et si favorable à ses ennemis, vous tirerez cette conséquence, qu'il prépare donc aux uns et aux autres une éternité où il leur rendra toute la justice qui leur est due, puisqu'il la leur rend si peu dans le temps. Tout ceci est de saint Augustin, et ce sont ses propres paroles que je rapporte.

C'est cette même vue d'une éternité qui a rendu les saints invincibles dans les plus violentes tentations. Quand est-ce que Job parlait de la vie future et immortelle avec une certitude plus absolue et une foi plus vive ? Ce fut lorsqu'il se trouva sans biens, sans maison, sans famille, privé de tout secours et réduit sur le fumier. *Scio quòd Redemptor meus vivit* (Job. 19) ; Oui je sais, disait-il, que mon Rédempteur est vivant, et que moi-même je vivrai éternellement avec lui. Je n'en ai pas seulement une révélation obscure, mais une espèce d'évidence : *Scio*. Et d'où l'apprenait-il, demande saint Grégoire pape? de ses souffrances mêmes et de toutes les calamités dont il était affligé. Quand est-ce que David eut une connaissance plus claire et plus dis-

tincte des biens éternels, et qu'il s'en expliqua comme s'il eût eu devant les yeux le ciel ouvert? *Credo videre bona Domini in terrâ viventium* (Psal. 26); ce fut dans le temps que Saül le persécutait avec plus de fureur. Ah! s'écriait-il, je crois déjà voir la gloire que Dieu destine à ses élus, et il me semble qu'elle se découvre à moi avec tout son éclat. Mais, divin prophète, comment la voyez-vous? les afflictions, les maux vous assiégent de toutes parts, et vous prétendez apercevoir au milieu de tout cela les biens du Seigneur! Mais c'est en cela même, répond saint Jean Chrysostome, c'est dans les maux dont il était assiégé qu'il trouvait les gages certains qui l'assuraient, pour une autre vie, de la possession des biens du Seigneur. Car sa raison seule lui dictait au fond de l'âme, que les maux qu'il avait à souffrir de la part de Saül étant contre toute justice, il était de la providence de Dieu qu'il y eût dans l'avenir un autre état où son innocence fût reconnue et sa patience glorifiée; et voilà ce qu'il entendait et ce qu'il voulait faire entendre quand il disait : *Credo videre bona Domini in terrâ viventium.*

Nous avons encore, chrétiens, quelque chose de plus : ce sont les prédictions de Jésus-Christ dont notre propre expérience nous fait voir l'accomplissement dans les souffrances des justes et dans la prospérité des pécheurs. Ceci n'est pas moins digne de vos réflexions. Si le Fils de Dieu avait dit dans l'Evangile que ceux qui s'attacheraient à le suivre et qui marcheraient après lui, seraient exempts en ce monde de toute peine, à couvert de toute disgrâce, comblés de richesses, toujours dans le plaisir, et qu'il n'y aurait de chagrins et de traverses que pour les impies; alors, je l'avoue, notre foi pourrait s'affaiblir à la vue de l'homme de bien dans l'indigence, l'humiliation, la douleur, et du libertin dans la fortune, l'autorité, l'élévation. Il me serait difficile de résister aux sentiments de défiance qui naîtraient dans mon cœur : pourquoi? parce que je me croirais trompé par Jésus-Christ même, et que j'éprouverais tout le contraire de ce qu'il m'aurait promis. Mais quand je consulte les sacrés oracles sortis de la bouche de ce Dieu sauveur, et que je les vois accomplis de point en point dans la conduite de la Providence; quand j'entends ce Sauveur adorable dire clairement et sans équivoque à ses disciples : Le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini* (Joan. 16); quand je l'entends leur déclarer, dans les termes les plus exprès, qu'ils seront en butte aux persécutions des hommes, leur faire le détail des croix qu'ils auront à porter, des mauvais traitements qu'ils auront à essuyer; leur marquer là-dessus toutes les circonstances, et conclure en les avertissant, que s'il leur annonce par avance toutes ces choses, c'est afin qu'ils n'en soient point surpris ni scandalisés lorsqu'elles arriveront : *Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini* (*Ibid.*); et afin qu'ils se souviennent qu'il les leur avait prédites : *Ut cùm venerit hora eorum, reminiscamini quia ego dixi vobis* (*Ibid.*). Quand, dis-je, tout cela se présente à mon esprit, et que tout cela s'exécute à mes yeux; que j'en suis instruit

par moi-même, et que j'en ai les exemples les plus sensibles et les plus présents, est-il possible que ma confiance ne redouble pas, et qu'elle ne tire pas de là un accroissement tout nouveau? Si je voyais tous les pécheurs dans l'infortune et tous les justes dans le bonheur humain, c'est ce qui m'étonnerait, parce que je ne verrais pas la parole de Jésus-Christ vérifiée. Mais tandis que les gens de bien souffriront, et que les impies auront tous les avantages du siècle, je ne craindrai rien : je me consolerai, je me soutiendrai dans mon espérance. Car voici comment je pourrai raisonner. Le même Fils de Dieu qui a dit aux justes : Vous serez dans l'affliction, leur a dit aussi : Votre tristesse se changera en joie : *Tristitia vestra vertetur in gaudium* (Joan. 16); le même qui leur a prédit leurs peines et leurs adversités, s'est engagé à leur donner son royaume, et dans ce royaume céleste, une félicité parfaite. Or, il n'est pas moins infaillible dans l'un que dans l'autre; pas moins vrai quand il annonce le bien que lorsqu'il annonce le mal, puisqu'il est toujours la vérité éternelle. Comme donc l'événement a justifié et justifie sans cesse ce qu'il a prévu des afflictions de ses élus, il en sera de même de la gloire qu'il leur fait espérer. De là je prends le sentiment du grand Apôtre, et je dis avec lui : Je souffre, mais je souffre sans me plaindre, et je n'en suis point déconcerté ni inquiet; car je sais en qui je me confie, et sur la parole de qui je me repose. Je le sais, et je suis certain, non-seulement qu'il peut faire pour moi tout ce qu'il m'a promis, mais qu'il le veut et qu'il le fera, puisqu'il me l'a promis et à tous ceux qui se disposent, dans le silence et la soumission, au jour bienheureux où il viendra reconnaître ses prédestinés et remplir leur attente.

Est-ce tout? non, mes chers auditeurs; mais je finis par un point qui me paraît et qui doit vous paraître comme à moi le plus essentiel. Car dans cette assemblée, je m'adresse à celui de tous que Dieu connaît le plus juste, et que Dieu toutefois a moins pourvu de ses dons temporels. Qu'il m'écoute, et qu'il me comprenne; c'est à lui que je parle. Il est vrai, mon cher frère, et je ne puis l'ignorer, votre sort parmi les hommes est triste et fâcheux : mais par là, si je puis m'exprimer de la sorte, à quel sceau vous trouvez-vous marqué? à celui que doivent porter les élus, à celui qui les distingue comme élus, en un mot, à celui du Fils unique de Dieu, le chef et l'exemplaire des élus. Tellement que vous entrez ainsi dans l'ordre de votre prédestination, et que Dieu commence à exécuter le décret qu'il en a formé. Je m'explique, et je vais mieux vous faire entendre ce mystère de salut. On vous l'a dit cent fois après l'Apôtre, et c'est un principe de notre foi, que Jésus-Christ étant le modèle des prédestinés, il faut, pour être glorifié comme lui, avoir une sainte ressemblance avec lui. Car, selon l'excellente et sublime théologie du docteur des nations, telle est l'indispensable condition que Dieu demande pour faire part de sa gloire à ses élus, et c'est ainsi qu'il les a choisis : *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui* (Rom. 8). Or, il est évident que Jésus-Christ a vécu

sur la terre dans le même état où Dieu permet que le juste soit réduit, qu'il a marché dans la même voie, qu'il a été exposé aux mêmes rebuts, aux mêmes mépris, aux mêmes contradictions. O profondeur des conseils de la divine sagesse! Tibère régnait en souverain sur le trône, et le Fils de Dieu obéissait à ses ordres. Pilate était revêtu de la suprême autorité, et le Fils de Dieu comparaissait devant lui. Voilà comment Dieu opérait par Jésus-Christ le salut des hommes; et voilà, mon cher auditeur, comment il opère, ou comment il consomme le vôtre par vous-même. Il vous imprime les caractères de son Fils, il grave dans vous ses traits et son image. Sans cela, tout serait à craindre pour vous; mais avec cela, que ne pouvez-vous point espérer, puisque c'est l'exécution des favorables desseins de Dieu sur votre personne? *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Vous me direz : On a vu et l'on voit encore des gens de bien, riches et opulents, honorés et distingués dans le monde. J'en conviens : mais sur cela, je réponds trois choses. En effet, s'il n'y avait de justes et d'élus que les pauvres et les petits, que ceux qui, par l'obscurité de leur condition, ou par le désordre de leurs affaires, occupent les derniers rangs, les autres états seraient donc exclus du royaume de Dieu, ce serait donc par eux-mêmes des états réprouvés, il y faudrait donc nécessairement renoncer. Or, il était néanmoins de la Providence d'établir dans la société des hommes ces états, et il est toujours de la même Providence de les y maintenir. D'où il s'ensuit que Dieu n'a donc pas dû y attacher une damnation inévitable; et qu'au contraire il devait y faire paraître des exemples de sainteté, afin de ne pas jeter dans un désespoir absolu tous ceux qui s'y trouveraient engagés. Je vais plus loin, et j'ajoute que si les saints se sont vus quelquefois dans l'état d'une prospérité humaine, c'est ce qui les faisait trembler, que c'est ce qui les entretenait dans une défiance continuelle d'eux-mêmes, que c'est ce qui les humiliait, ce qui les confondait devant Dieu : pourquoi? parce que ne reconnaissant point dans leur prospérité l'image de Jésus-Christ souffrant, ils craignaient que Dieu ne les eût rejetés, et de ne régner jamais avec Jésus-Christ glorieux et triomphant. De là, pour suppléer à ce qui leur manquait et pour acquérir cette conformité si nécessaire, que faisaient-ils? observez-le bien : c'est ce que j'ai en dernier lieu à répondre. Ils ne quittaient pas pour cela leur condition, parce qu'ils s'y croyaient appelés, et qu'ils voulaient obéir à Dieu; mais, sous les dehors spécieux d'une condition aisée et commode, ils conservaient toute l'abnégation chrétienne, et portaient sur leur corps toute la mortification de leur Sauveur. Sans renoncer à leur état, ni à certain extérieur dans leur état, ils renonçaient à ses douceurs, et surtout ils se renonçaient eux-mêmes. Au milieu de l'abondance, ils savaient bien ressentir les incommodités de la pauvreté. Au milieu des honneurs, ils trouvaient bien des moyens pour se contenir dans les sentiments et s'exercer dans les actes d'une profonde humilité. Au milieu des divertissements

mondains, où quelquefois ils semblaient avoir part, ils n'oubliaient pas les devoirs de la pénitence, et là même souvent la pratiquaient-ils dans toute son austérité. Tout cela, afin d'être du nombre de ceux dont l'Apôtre a dit: *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Vous me direz encore qu'on a vu des pécheurs et qu'on en voit dans les mêmes adversités que les justes, et aussi affligés qu'eux. Il est vrai : mais sans examiner toutes les raisons pourquoi Dieu ne veut pas, ni ne doit pas vouloir que le vice prospère toujours, je me contenterai d'une réponse que j'ai à vous faire, et qui servira de preuve à l'importante vérité que je vous prêche. C'est que pour ces pécheurs, sujets comme les justes aux revers et aux disgrâces de la vie, une des plus précieuses et des plus sensibles marques, selon la doctrine de tous les Pères, que Dieu ne les a pas entièrement abandonnés, ce sont leurs souffrances mêmes et leurs peines; que le plus grand de tous les malheurs pour eux, ce serait d'être ménagés, d'être flattés, de n'être jamais traversés dans le crime; que la dernière ressource qui leur reste pour rentrer dans la voie du salut et pour être reçus dans le sein de la miséricorde, est que Dieu à présent les châtie, qu'en les châtiant il les corrige, qu'en les corrigeant il les réforme, et que ce renouvellement et cette réformation de mœurs retrace dans eux l'image de son Fils qu'ils y avaient effacée. De sorte qu'il en faut toujours revenir à la parole du maître des Gentils : *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.*

Plaise au ciel, mes chers auditeurs, que vous ayez bien compris ce mystère de grâce et de sanctification que j'avais à développer; que dans les coups dont Dieu vous frappe, vous reconnaissiez l'amour qui l'intéresse pour vous; que le juste ranime son espérance, et qu'il se soutienne par sa patience; que le pécheur, ébloui du vain éclat qui l'environne, et enivré d'une trompeuse félicité qui le séduit, se détrompe enfin des idées qu'il en avait conçues, et que désormais il en détache son cœur pour l'attacher à des biens plus solides. Vous, cependant, ô mon Dieu! ne changez rien à l'ordre des choses que votre providence a réglées. Agissez selon vos vues, et non selon les nôtres. Vos vues sont infinies, et les nôtres sont bornées; vos vues sont toutes pures, et les nôtres sont toutes terrestres: vos vues ne tendent qu'à nous sauver, et les nôtres ne tendent qu'à nous perdre. Si la nature se révolte, si les sens murmurent, ah! Seigneur, n'accordez ni à la nature indocile, ni aux sens aveugles et charnels ce qu'ils demandent. Ne nous livrez pas à nos désirs, et ne nous écoutez pas, comme vous écoutiez autrefois dans votre colère le peuple juif. Mais suivez toujours vos adorables desseins; et quoi qu'il nous en doive coûter, exécutez-les pour votre gloire et pour notre bonheur éternel, etc.

SERMON POUR LE V^me^ DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Sur la Société des Justes avec les Pécheurs.

Cùm dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici.
Tandis que les gens dormaient, l'ennemi vint, et sema de l'ivraie parmi le bon grain.
(S. Matth., ch. 13.)

C'est dans le champ du père de famille que cette ivraie est semée parmi le bon grain, et c'est dans l'Eglise de Dieu que les pécheurs vivent au milieu des justes, et que les uns et les autres sont confondus ensemble. Ce fut durant la nuit, et lorsque les gens étaient endormis, que l'ennemi vint désoler le champ; et c'est pendant cette vie mortelle, qui est pour nous un temps de ténèbres et comme une nuit obscure, que l'ennemi commun des hommes fait ses ravages, et entretient dans le sein de l'Eglise ce triste mélange des impies et des réprouvés avec les élus. Il ne vient pas tandis que nous veillons, tandis que nous avons les yeux ouverts et que nous sommes attentifs sur nous-mêmes; mais il prend les moments où les traits flatteurs du plaisir nous charment, où les fausses douceurs du monde nous endorment, où nos passions nous fermant les yeux, nous empêchent de l'apercevoir et de remarquer le dommage qu'il nous cause : *Cùm dormirent homines.* Voilà comment cet esprit séducteur s'insinue, comment il introduit le péché dans les âmes, et une multitude presque infinie de pécheurs dans le christianisme : *Venit inimicus ejus, et superseminavit zizania.* Dieu, d'un coup de son bras tout-puissant, pourrait, dans un jour, les exterminer tous; mais il attend la saison de la récolte, c'est-à-dire, jusqu'à la fin des siècles et à son jugement dernier, lorsqu'il enverra ses moissonneurs pour séparer l'ivraie d'avec le bon grain : parlons sans figure; lorsqu'il enverra les anges exécuteurs de ses volontés et ministres de sa justice, pour faire le discernement des justes et des pécheurs; pour mettre à la droite les justes prédestinés, et à la gauche les pécheurs réprouvés; pour rassembler les uns dans son royaume, et pour précipiter les autres dans le feu éternel : *Colligite zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum : triticum autem congregate in horreum meum* (Matth. 13). Ce temps n'est pas encore venu, chrétiens; et jusqu'à cette séparation, nous vivons au milieu des impies, et les impies vivent au milieu de nous. Il est donc d'une conséquence extrême que vous sachiez quelle conduite vous devez tenir à leur égard, et quelle société vous pouvez avoir avec eux. Mais, afin de vous en instruire plus solidement, j'ai besoin des lumières du Saint-Esprit, et je les demande par l'intercession de Marie : *Ave.*

De vouloir pénétrer dans les secrets de Dieu, pour savoir à quelle fin Dieu souffre les impies au milieu des élus, ce serait, dit saint Augustin, vouloir découvrir un mystère qui est au-dessus de nos connaissances, et que nous devons adorer sans entreprendre de l'examiner. Dieu permet que les impies subsistent, et c'est ce que l'expérience nous fait voir; il permet qu'ils subsistent parmi les bons et les prédestinés, et c'est de quoi nous ne pouvons douter : de connaître les raisons pour lesquelles il le veut ainsi, c'est, encore une fois, ce qui n'est pas de notre compétence; mais d'apprendre comment nous devons nous comporter avec les impies et les libertins, c'est ce qui nous touche, et ce qui demande toutes nos réflexions. Or, de qui l'apprendrons-nous? de Dieu même, qui en tout, mais particulièrement en ceci, veut être notre exemplaire et le modèle de notre conduite. Dieu, chrétiens, qui est la sainteté même, demeure avec les pécheurs; mais je remarque sur cela deux choses, qui doivent être pour nous deux importantes leçons : car il ne demeure avec les pécheurs que par la nécessité de son être, c'est la première; et en demeurant avec les pécheurs, il sait tout à la fois, et en tirer sa gloire, et procurer leur salut, c'est la seconde. Sur quoi j'établis deux obligations qui nous regardent, et qui vont faire le partage de ce discours. Dieu n'est avec les pécheurs que par la nécessité de son être, et nous ne devons demeurer avec eux que par la nécessité de notre état : ce sera la première partie. Dieu tire sa gloire des pécheurs, et travaille en même temps à leur salut; c'est ainsi que nous devons rendre notre commerce avec eux également profitable et pour nous et pour eux-mêmes : ce sera la seconde partie. Dans la première, je vous montrerai l'obligation générale de fuir le commerce des pécheurs, et nous verrons dans la seconde quel profit il en faut retirer, lorsque nous y sommes nécessairement engagés. En deux mots, le mélange des justes et des pécheurs est communément dangereux pour les justes; mais il peut être quelquefois utile aux uns et aux autres. Autant qu'il est dangereux pour les justes, ils doivent l'éviter; et autant qu'il peut être utile aux justes et aux pécheurs, les justes doivent en profiter : voilà tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

A entendre parler l'Ecriture, on dirait, chrétiens, que Dieu, par une espèce de contradiction, est tout à la fois avec les impies, et qu'il n'y est pas, qu'il s'éloigne d'eux et qu'il ne s'en éloigne pas, qu'il les prive de sa présence et qu'il ne les en prive pas : car, voyez comment il s'exprime différemment, selon la différence des caractères qu'il prend et qu'il veut soutenir à leur égard. C'est moi, dit-il, qui remplis le ciel et la terre; et quoi que fasse le pécheur, il ne peut m'éviter ni se dérober à mes yeux : voilà Dieu présent au pécheur, pour l'observer et pour l'éclairer. Mais il dit ailleurs : Je me repens d'avoir créé l'homme, et je fais pour toujours divorce avec lui, parce qu'il

est tout charnel : voilà Dieu séparé du pécheur, pour se venger et pour le punir. Où irai-je, Seigneur, disait David, et où fuirai-je de devant votre face? Si je descends dans les enfers, je vous y trouve, et vous y êtes en personne, exerçant les rigueurs de votre justice : Dieu donc, conclut saint Jérôme, habite même avec les réprouvés. Mais j'entends Saül, au contraire, invoquant Samuël, et lui témoignant sa douleur, ou, pour mieux dire, son désespoir de ce que Dieu s'est retiré de lui : *Coarctor nimis, siquidem pugnant Philistiim adversùm me, et Deus recessit à me* (1. Reg. 28); il ne faut donc plus chercher Dieu dans la compagnie d'un réprouvé. Comment accorder tout cela? en voici le secret, qui consiste, répond le docteur angélique, saint Thomas, en ce que Dieu, qui est le Saint des saints, n'est avec les pécheurs et les impies que par la nécessité de son être, et qu'il n'y est point par un choix d'affection et d'inclination. Je m'explique.

Il est avec les pécheurs par la nécessité de son être, parce que toutes ses perfections divines l'y engagent : sa sagesse, par laquelle il gouverne et maintient dans l'ordre toutes les créatures, jusqu'aux plus révoltés pécheurs; sa bonté, dont il répand les effets sur toutes les créatures, sans en excepter les pécheurs; sa toute-puissance, qui fait agir toutes les créatures, et conséquemment les pécheurs : tous ces devoirs du Créateur, qui lient Dieu, pour ainsi dire, à la créature, sont des devoirs généraux auxquels tous les hommes ont part, les méchants aussi bien que les bons; et c'est par la raison de ces devoirs que Dieu est inséparable des impies. Mais, comme j'ai dit, ce sont des devoirs de nécessité dont Dieu, supposé le bienfait de la création, ne peut pas se dispenser lui-même; car, si vous consultez les inclinations de son cœur, ah! chrétiens, les choses se passent bien autrement. A peine l'homme est-il tombé dans le désordre du péché, que Dieu rompt avec lui toutes les alliances, et par conséquent tous les commerces dont sa grâce avait été le lien : de sorte qu'il n'est plus avec le pécheur, en aucune de ces manières qui marquent le penchant et le discernement de son amour; c'est-à-dire, qu'il n'est plus avec le pécheur, ni par l'effet d'une protection spéciale, comme il était avec son peuple dans le désert; ni par la communication de ses dons, comme il est avec tous les justes; ni par l'union intime et mystérieuse de son adorable sacrement, comme il est singulièrement avec l'âme chrétienne qui le reçoit. A l'égard du pécheur, tout cela cesse; et c'est ce qui fait dire au Saint-Esprit, que Dieu n'est plus avec les pécheurs; et qui fait ajouter aux théologiens, que si, par une supposition impossible, Dieu pouvait se dépouiller de son immensité, il demeurerait encore présent à un grand nombre de sujets à qui sa grâce l'attache, mais qu'il cesserait d'être avec les pécheurs, parce qu'il n'aurait plus cette nécessité d'être partout, et d'agir partout. D'où saint Chrysostome conclut, et la pensée de ce Père mérite d'être remarquée, que l'immensité, qui est un des plus nobles attributs de Dieu, ne laisse pas, dans un sens, d'être

à Dieu comme un attribut onéreux, puisqu'elle l'assujettit à ne pouvoir entièrement se séparer de ce qui est l'objet de son aversion et de son indignation.

Admirable idée, chrétiens, de la conduite que nous devons observer avec les libertins du siècle. Qu'est-ce que Dieu exige de nous? que nous en usions avec eux comme il en use lui-même : pouvons-nous nous proposer un plus saint modèle? Il veut donc, premièrement, que nous les supportions à son exemple, et il le veut avec raison, dit saint Augustin, puisqu'on nous a bien supportés quand nous étions nous-mêmes dans l'égarement et la corruption du vice. Voilà pourquoi, reprend ce saint docteur, nous ne devons jamais oublier ce que nous avons été, afin de conserver toujours pour les autres une compassion tendre et charitable dans l'état où ils sont : *Cum tolerantiâ vivendum nobis est inter malos, quia cùm mali essemus, cum tolerantiâ vixerunt boni inter nos.* Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce terme : *Cum tolerantiâ ;* car saint Augustin ne dit pas que la société des méchants nous doit être un sujet de complaisance, mais un exercice de patience; c'est-à-dire, que nous devons la souffrir, et non pas l'aimer, parce que c'est ainsi que nous nous conformons à notre règle, qui est Dieu.

Oui, je l'avoue, il y a des liaisons et des engagements avec les impies, que la loi divine, non-seulement ne nous commande pas, mais qu'elle ne nous permet pas de rompre, puisqu'elle nous en fait même des devoirs; et c'est ce que j'appelle la nécessité de notre état, qui répond à la nécessité de l'être et de la providence de Dieu; autrement, dit saint Paul, il faudrait sortir hors du monde, si tout commerce avec les pécheurs y était généralement interdit : *Alioquin debueratis de hoc mundo exisse* (I. Cor. 5). Par exemple, un père doit-il se séparer de ses enfants, parce qu'il les voit dans le désordre; une femme de son mari, parce qu'il mène une vie licencieuse; un inférieur de son supérieur, parce que c'est un homme scandaleux? non, sans doute : la loi du devoir, de la dépendance et de la sujétion le défend, et on peut dire alors que le mélange des méchants avec les bons est autorisé de Dieu, puisque Dieu est l'auteur de ces conditions qui engagent nécessairement à cette société. Tout cela est vrai; mais hors de là, je veux dire, hors des termes de la nécessité et de la justice, quand les choses sont dans la liberté de notre choix, chercher les impies et entretenir avec eux des habitudes volontaires, des amitiés mondaines et profanes, des familiarités dont le prétexte est le seul plaisir, et que nulle raison ne justifie, je dis que c'est aller directement contre les ordres de Dieu, et je le dis après le grand Apôtre; car voilà comment il le déclarait aux chrétiens de Thessalonique : *Denunciamus vobis, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè* (II. Thes. 3); Nous vous ordonnons, leur disait-il, au nom du Seigneur, de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui tiennent une conduite déréglée, et de garder ce précepte comme l'un des plus importants et des plus essentiels de la loi de Dieu. De là

vient que David s'en faisait un point de conscience et de religion : *Non sedi cum concilio vanitatis, et cum iniqua gerentibus non introïbo; odivi ecclesiam malignantium* (Psal. 25); Ma maxime a toujours été de n'avoir point d'union avec les partisans du vice, et de ne me point mêler avec ceux qui font gloire de commettre l'iniquité; d'aimer leurs personnes, parce que la charité me le commande, mais de haïr leurs assemblées, de fuir leurs intrigues, d'abhorrer leurs conversations, parce qu'une charité plus haute, qui est celle que je dois à Dieu et que je me dois à moi-même, m'empêche d'y avoir part.

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, ce que nous dicte la prudence chrétienne, et à quoi elle nous oblige indispensablement, d'éviter, autant que notre condition le peut permettre, les sociétés mauvaises et corrompues. Et voyez aussi comme Dieu nous en a inspiré l'horreur, soit par rapport aux païens et aux idolâtres, soit par rapport aux hérétiques et aux schismatiques, soit à l'égard même des catholiques libertins et prévaricateurs. Vous êtes mon peuple, disait-il aux enfants d'Israël, en les introduisant dans la terre de Chanaan; vous êtes mon peuple, et je vous ai choisis parmi tous les peuples de la terre, afin que vous me soyez spécialement dévoués : mais c'est pour cela même qu'il ne vous sera pas permis de traiter avec les peuples infidèles, que vous n'entrerez point dans leurs alliances, et que nul mariage entre eux et vous ne pourra être contracté légitimement. Pourquoi cela, demande saint Augustin? Ce commerce avec les étrangers ne pouvait-il pas être avantageux et nécessaire aux Israélites pour leur établissement? Peut-être la politique du monde en aurait-elle ainsi jugé; mais Dieu, dont les vues saintes et adorables sont infiniment élevées au-dessus de celles des hommes, voulut que la politique du monde cédât à l'intérêt de la religion. Non, leur signifiat-il, quelque avantage que vous puissiez vous en promettre, vous ne rechercherez point ces nations, et vous vous en tiendrez toujours éloignés : *Cave ne unquàm cum habitatoribus terræ illius jungas amicitias* (Exod. 34). C'est ce que portait expressément la loi; et vous verrez, chrétiens, si cette défense était inutile et sans fondement. Fuyez, nous dit-il ailleurs par la bouche de saint Paul, fuyez l'hérétique, si vous voulez conserver la pureté de votre foi : *Hæreticum hominem devita* (Tit. 3). Donnez-vous bien de garde, non-seulement d'entretenir des intelligences dans le parti de l'erreur, non-seulement d'en épouser les intérêts, mais d'y avoir même de simples liaisons, hors celles que la piété chrétienne et le devoir de votre condition peuvent justifier. Et si ce sont des orthodoxes, qui, malgré leurs mœurs dissolues, ne laissent pas de vivre avec nous dans la communion d'une même créance, Dieu nous en a-t-il interdit la société? Ecoutez encore l'Apôtre. Je vous en ai déjà avertis, écrivait aux Corinthiens ce Maître des nations, et je vous ai marqué dans une de mes lettres de n'avoir jamais nul engagement, ni avec les impudiques et les voluptueux, ni avec les médisants et les calomniateurs, ni avec quelques autres que ce soit de ceux qui peuvent vous corrompre et être pour vous un

scandale. Quand ce serait votre frère par inclination et par liaison d'amitié, si c'est un homme de mauvaise vie, je ne veux pas que vous ayez ensemble la moindre communication, ni que vous puissiez manger avec lui : *Si is qui frater nominatur, est fornicator, aut maledicus, aut rapax, cum ejusmodi nec sibum submere* (1. Cor. 5).

Dieu veut, dit excellemment Guillaume de Paris, et cette pensée est belle, Dieu veut qu'en nous séparant des impies, nous fassions dès à présent ce qu'il fera un jour lui-même, et que nous prévenions ainsi la résurrection générale et le jugement dernier. Quand le Fils de Dieu viendra juger le monde, les réprouvés, il est vrai, ressusciteront en même temps que les justes ; mais ils ne ressusciteront pas néanmoins avec les justes, parce qu'au moment même de la résurrection, les justes seront séparés des réprouvés, par ce discernement terrible dont a parlé David, et dont les anges seront les exécuteurs : *Ideò non resurgent impii in judicio, neque peccatores in concilio justorum* (Ps. 1). Quel est donc le dessein de Dieu, poursuit Guillaume de Paris? c'est que les bons vivent en ce monde, à l'égard des méchants, dans le même ordre où ils doivent ressusciter et être jugés ; c'est-à-dire qu'ils se discernent eux-mêmes, pour ainsi parler, d'avec les pécheurs, et que dès cette vie ils commencent à prendre leur rang, afin que Dieu ne soit presque pas obligé d'y employer ses anges, ni de faire d'autre choix de ses élus.

Aussi est-ce en cela que consiste la perfection et la gloire des justes sur la terre, et telle est l'idée que l'Ecriture nous en donne. Car, quand Dieu commande à Josué de faire mourir Acham, qui était un homme scandaleux au milieu de son peuple, il ne s'en explique point à lui autrement que par ces paroles : *Surge, sanctifica populum* (Jos. 7); Je veux que demain tu sanctifies mon peuple. Et que ferai-je pour cela, Seigneur, réplique Josué ? Tu extermineras Acham, qui est un sacrilége. Tandis qu'il demeurera parmi les tribus, je n'y puis demeurer moi-même ; mais retranche cette âme criminelle, et alors tout le peuple sera sanctifié. Vous diriez, chrétiens, que la séparation des méchants est comme un sacrement d'expiation pour les bons. En effet, il ne faudrait rien davantage pour sanctifier des familles, des communautés, des ordres tout entiers. Otez d'une maison un domestique vicieux qui l'infecte, vous en ferez une maison de piété. Otez d'une communauté un esprit brouillon qui la divise, vous en ferez une assemblée de saints. Otez de la cour d'un prince quelques athées qui y dominent, vous en ferez une cour chrétienne. Il y a tel homme dans Paris, qui a perdu plus d'âmes que jamais un démon n'en pervertira ; et vous connaissez certaines femmes, dont la société fait plus de libertins que les plus contagieuses leçons de ceux qui autrefois ont tenu école de libertinage. Otez donc un petit nombre de ces hommes et de ces femmes, et vous rétablirez presque partout le culte de Dieu. Or, ce retranchement ne serait pas impossible, si les intérêts de Dieu étaient aussi respectés que ceux des hommes. N'avez-vous jamais pris garde, chrétiens, à une chose assez particulière que nous

marque l'évangéliste saint Jean, en parlant de la dernière cène que Jésus-Christ fit avec ses apôtres, la veille de sa mort? Au même temps que Judas sortit pour aller exécuter son détestable dessein, le Sauveur du monde entra dans une espèce d'extase, et s'écria : *Nunc clarificatus est Filius hominis* (Joan. 13); C'est maintenant que le Fils de l'Homme est glorifié. D'où lui venait cette gloire, demande saint Augustin? ce n'était pas de la vision bienheureuse de Dieu, car il la posséda dès l'instant même de sa conception; ce n'était pas de la résurrection de son corps, car il n'était pas encore ressuscité; mais elle lui vint de la sortie de ce traître, qui avait été jusque-là présent avec les autres disciples, et c'est la raison qu'en apporte le texte sacré : *Cùm ergò exisset, dixit Jesus : Nunc clarificatus est Filius hominis.* Tandis que Judas était dans sa compagnie, c'était en quelque sorte comme une tache pour lui; mais quand il s'en vit séparé, quoique cette séparation dût être bientôt suivie de tous les opprobres de la croix, il ne laissa pas de s'en faire une gloire : *Nunc clarificatus est Filius hominis.* Or, si la gloire du Fils de Dieu ne pouvait être complète, tandis qu'il souffrait un réprouvé auprès de lui, jugez, mes chers auditeurs, si vous pouvez être saints et justes devant Dieu, lorsque vous vivez avec les pécheurs, et que vous vous tenez volontairement au milieu d'eux.

Voilà pourquoi l'Eglise, dit saint Thomas, excommunie certains pécheurs. Par cette censure, elle partage le bon et le mauvais grain, pour retenir l'un et pour rejeter l'autre. En quoi elle nous apprend notre devoir, et nous donne à connaître ce que nous sommes obligés de faire nous-mêmes. Vous ne voulez pas vous séparer des impies, elle les sépare de vous; car ne pensez pas qu'elle prétende seulement les punir en les privant du bien de la société commune. Il y a deux choses dans l'excommunication : une peine pour le coupable, et une loi pour l'innocent. L'Eglise condamne le pécheur à n'avoir plus de communication avec les fidèles : voilà la peine; et en même temps elle ordonne aux fidèles de n'avoir plus de commerce avec le pécheur: voilà la loi. S'ensuit-il de là qu'il n'y ait que ces pécheurs frappés des anathèmes de l'Eglise, dont la compagnie nous soit défendue? non, chrétiens; tout ce qui n'est pas formellement défendu par l'Eglise, n'est pas pour cela permis. Il y a des lois supérieures et plus générales, auxquelles nous devons obéir. L'Eglise, en vertu de ses censures, ne nous interdit que la société des scandaleux, qui lui sont rebelles; mais sans lui être rebelles, c'est assez qu'ils soient scandaleux, pour nous faire conclure, indépendamment des défenses de l'Eglise, que nous sommes dans l'étroite obligation de les éviter. Ce ne serait pas même bien raisonner, parce que l'Eglise a révoqué les peines portées contre ceux qui fréquentent les impies excommuniés, de prétendre dès-lors qu'elle approuve une telle fréquentation et de telles habitudes. Je m'explique : et observez ceci, s'il vous plaît; il est bon que vous en soyez instruits. Dans la rigueur du droit ancien, les fidèles ne pouvaient jamais traiter avec un homme retranché de la communion de l'Eglise, sans encourir la même censure. C'était la loi

universelle; mais, par des raisons importantes, vérifiées dans les conciles, l'Eglise a relâché de cette sévérité, et ne nous défend plus que le commerce de ceux qu'elle a publiquement et nommément excommuniés. Est-ce à dire que nous pouvons donc converser indifféremment avec toutes sortes d'hérétiques, avec toutes sortes de gens corrompus et dangereux, sous prétexte que l'Eglise ne les a pas encore notés et flétris? abus, mon cher auditeur. L'Eglise peut bien révoquer ses lois, elle peut bien changer ses coutumes; mais sans préjudice de la loi de Dieu, qui est irrévocable et invariable. Or, la loi de Dieu est, que hors les engagements nécessaires de ma condition, je m'éloigne de toutes les compagnies où l'innocence de mon âme peut être en péril. Si je les cherche de moi-même et par un choix libre, il est vrai, les foudres de l'Eglise ne tomberont pas pour cela sur moi, parce que l'Eglise veut bien user à mon égard de cette indulgence; mais toute son indulgence ne peut faire que par là je ne devienne coupable d'un mépris formel de Dieu, que par là je ne devienne le scandale de mes frères, que par là je ne devienne ennemi de moi-même, en me perdant moi-même. Trois grands désordres renfermés dans un même péché. Appliquez-vous.

Oui, mon cher auditeur, se lier avec des libertins et des impies, que vous connaissez pour impies et pour libertins, c'est mépriser Dieu. Et qu'appelez-vous en effet mépris de Dieu, si ce n'est pas de s'unir avec ses ennemis? Et qui sont les ennemis de Dieu, si ce ne sont pas les pécheurs, surtout certains pécheurs déclarés? Que penserait-on d'un fils lié d'affection et de cœur avec les persécuteurs de son père, avec ceux qui attenteraient aux droits et à l'honneur de son père, avec ceux qui feraient une guerre ouverte à son père? n'en auriez-vous pas horreur comme d'un monstre de la nature? Or, voilà ce que vous faites en vivant avec les impies. Tant qu'ils sont dans le désordre de leur péché, il y a entre Dieu et eux une haine irréconciliable. Consultez les livres sacrés, et lisez le reproche qu'eut à soutenir Josaphat, roi de Juda et prince du reste très-religieux. Il s'était allié avec l'impie Achab, roi d'Israël. Il n'avait pas manqué de raisons d'Etat pour l'engager à cette alliance, et tout son conseil y avait passé. Mais son conseil était en cela réprouvé de Dieu. Prince, lui dit Jéhu, avec toute la liberté d'un prophète, vous êtes prévaricateur; vous avez donné secours à un roi criminel, et vous avez reçu dans votre amitié ceux qui ont conjuré contre votre Dieu et le mien : vous méritez la mort : *Impio præbes auxilium, et his qui oderunt Dominum amicitiâ jungeris ; idcircò iram merebaris* (II. Parab. 19). Les bonnes œuvres de Josaphat et sa bonne foi l'excusèrent; mais vous, chrétiens, que pouvez-vous alléguer? Outre l'injure que vous faites à Dieu, comment pouvez-vous justifier le scandale que vous causez dans l'Eglise et parmi le peuple de Dieu? Car n'est-ce pas un scandale de vous voir tous les jours dans les sociétés d'une ville ou d'un quartier les plus suspectes; de vous voir dans des assemblées d'où toute pudeur semble bannie, où se tiennent les discours les plus

libres, où se débitent les maximes les plus pernicieuses, où souvent nulles règles de bienséance et de modestie ne sont observées; de vous voir avec des esprits sans religion, avec des femmes sans réputation, dans des lieux où règne la licence, et où se répand la plus mortelle contagion? qu'en peut-on penser? qu'en peut-on dire, et même qu'en a-t-on déjà pensé, et qu'en a-t-on dit?

Et ne me répondez point que vous savez bien vous conserver, et quoi qu'en dise le monde, que vous avez pour vous le témoignage de votre conscience qui vous suffit. Ah! mon cher frère, écoutez ce qu'écrivait là-dessus saint Jérôme à une dame romaine. Il faut, lui disait ce Père, quand vous parlez ainsi, que vous soyez bien peu versée dans les devoirs de la vie chrétienne. Et ne savez-vous pas qu'en matière de conduite, vous devez rendre compte à Dieu, non-seulement de ce que vous faites, mais de ce que l'on dit de vous; que ce n'est point assez de satisfaire à votre propre conscience, mais que vous êtes encore obligée de satisfaire à celle d'autrui; que saint Paul, qui était plus éclairé que vous, avait égard aux hommes, aussi bien qu'à Dieu, pour régler sa conversation, ne croyant pas qu'elle put être innocente quand les hommes pourraient prendre sujet de s'en offenser, et sachant que c'est se rendre coupable devant Dieu, que de ne se mettre point en peine de le paraître devant les hommes? Ainsi parlait saint Jérôme; et, concluant par l'exemple du même apôtre, qui refusait de manger des viandes d'ailleurs permises, parce qu'il craignait de scandaliser les fidèles : Ah! reprend ce saint docteur, les compagnies des hommes ne sont pas plus nécessaires que les aliments; et pourquoi n'éviterions-nous pas ces liaisons scandaleuses qui blessent la pureté de notre christianisme, qui donnent lieu à mille soupçons, et qui servent de matière à la médisance publique, puisque saint Paul s'abstenait d'une viande, et en avait même horreur, dès qu'elle pouvait donner quelque scandale au moindre des chrétiens?

Mais laissons le scandale, et n'insistons maintenant, mon cher auditeur, que sur ce qui nous regarde nous-mêmes. Est-il possible que dans ce commerce familier avec des impudiques et des libertins, vous ayez toujours un cœur pur et chaste? Peut-on raisonnablement espérer que dans un air tout corrompu, vous ne vous ressentiez jamais de sa corruption? Et ne serait-ce pas au moins pour vous la présomption la plus aveugle et la plus criminelle, de vous y croire exempt d'un danger, qui souvent vous est, selon Dieu, aussi défendu que le mal même? Si cela était, jamais les prophètes et les apôtres n'auraient été plus confirmés en grâce que vous, et vous auriez cet avantage sur eux, qu'ils ont fui la société des impies, parce qu'ils la jugeaient dangereuse pour eux-mêmes, ainsi que le témoigne saint Jérôme du prophète Ezéchiel, qui, dans cette vue, se sépara de tout le reste du peuple, et se retira à l'écart : au lieu que vous y demeurez volontairement et sans crainte, comme si vous aviez un préservatif infaillible contre le péché. Mais si cela n'est pas, quelle est

votre témérité, de hasarder plus que n'ont fait ces hommes de Dieu et ces saints du premier ordre; de vous exposer à des occasions pour lesquelles ils ne se sont pas crus assez forts; de vivre en assurance, où ils ont tremblé? Pourquoi Dieu faisait-il aux Hébreux des défenses si rigoureuses de se mêler, et de négocier avec les étrangers ? C'est que, dans ces négociations et ces alliances, il prévoyait leur chute et leur ruine presque inévitable. Et en effet, eurent-ils jamais commerce avec une nation, dont ils ne prissent enfin les superstitions et les impiétés ? *Commixti sunt inter gentes, et didicerunt opera eorum* (Psal. 105). Pourquoi l'Eglise, dès sa naissance, ne voulait-elle pas que dans le christianisme on contractât aucun mariage avec les infidèles? Car voilà comment saint Jérôme entend cette parole de saint Paul : *Nolite jugum ducere cum infidelibus* (II. Cor. 6); c'est qu'elle considérait le danger où de tels engagements mettraient la foi des chrétiens. Et pourquoi Jésus-Christ lui a-t-il donné un pouvoir qui semble renverser tout le droit humain? Rendez-vous, s'il vous plaît, attentifs : ceci vous surprendra; mais je n'avance rien qui ne soit fondé sur l'Ecriture et sur les sacrés canons. Pourquoi, dis-je, Jésus-Christ a-t-il donné pouvoir à son Eglise de rendre nul, du moins quant à ses principales obligations, le plus authentique de tous les contrats qui se célèbrent parmi les hommes, un mariage légitime, un mariage solennellement ratifié entre deux païens, dont l'un vient à recevoir le baptême, et l'autre persiste dans son idolâtrie, si ce n'est parce que dans ce mélange de religions, celle du vrai Dieu ne se trouverait pas en sûreté? *Quis enim nescit*, dit Tertullien, *obliterari quotidiè fidem commercio infideli?* Qui doute que la foi ne s'efface peu à peu par la fréquente communication d'un esprit infidèle? c'est ce que ce docteur si zélé pour l'étroite discipline de l'Eglise, représentait quelque temps avant sa mort, à sa propre femme, afin de la détourner, selon ses maximes, d'un second mariage; du moins afin de lui faire entendre l'obligation où elle était de ne s'allier jamais avec un païen. Et moi, me servant de la même pensée, et l'appliquant à mon sujet, je dis : *Quis nescit?* Qui doute que la piété de l'âme la plus religieuse ne s'altère par les exemples d'un ami qui vit dans le déréglement, et qu'on a sans cesse devant les yeux? On est dépositaire de ses sentiments, on l'entend parler, on le voit agir, et insensiblement on s'accoutume à penser comme lui, à parler comme lui, à agir comme lui. Ce n'est pas d'abord sans quelques répugnances et quelques combats; mais enfin, ce qui faisait horreur commence à ne plus déplaire, et ensuite plaît tout à fait et entraîne : *Quis nescit?* Qui doute que la retenue et la sagesse d'une jeune personne, que sa vertu la plus affermie ne vienne avec le temps à chanceler, et ne reçoive de puissantes atteintes par ces entrevues particulières, et ces privautés où son cœur s'épanche avec un mondain ou une mondaine, qui lui inspirent leurs damnables principes, et qui, dans l'espace de quelques mois, détruisent tout le fruit d'une sainte éducation, et le travail de plusieurs années? De là cette maxime si universellement reconnue, confirmée par tant de

preuves et si commune : Dites-moi qui vous fréquentez, et je vous dirai qui vous êtes.

Quoi qu'il en soit, mon cher auditeur, l'Eglise n'a rien épargné pour empêcher que le commerce des impies ne fût préjudiciable à ses enfants; et de votre part, que faites-vous pour seconder ses soins? Peut-être pensez-vous que la société de cet homme plongé dans la débauche, et adonné à son plaisir, est moins à craindre pour vous que celle d'un infidèle; et je prétends au contraire que mille idolâtres, conjurés pour vous pervertir et pour vous perdre, ne feront pas la même impression sur vous qu'un libertin, avec qui vous êtes uni de connaissance et de compagnie. Job se conserva au milieu des fausses divinités et de ceux qui les adoraient; mais Loth eût succombé dans Sodome et parmi ses concitoyens. Je vais plus loin, et je soutiens même que tous les efforts des démons contre vous ne seraient pas une tentation si dangereuse que la présence et la vue de ce pécheur scandaleux. Mais je vous entends, et par vos mœurs je juge de votre pensée. Vous ne craignez pas ces partisans du vice, parce que vous en êtes peut-être déjà aussi infecté qu'eux; et ils ne peuvent plus vous nuire, parce que vous en avez reçu tout le dommage dont vous étiez menacé. Il fallait bien que l'oracle du Seigneur se vérifiât ainsi; car il se serait trompé, si vivant et conversant avec des âmes réprouvées, vous vous étiez maintenu dans l'innocence.

Ah! chrétiens, nous nous étonnons de voir aujourd'hui le siècle si corrompu; nous ne comprenons pas d'où vient tant de dissolution dans la jeunesse; nous rougissons pour tant de personnes du sexe qui ne rougissent de rien; nous sommes surpris d'entendre les désordres des mariages, qui éclatent tous les jours; nous apprenons avec indignation combien l'impiété règne dans les cours des princes; le dirai-je? nous voyons avec horreur le vice se glisser jusque dans le sanctuaire, et s'attacher aux ministres des autels. En voici la source la plus ordinaire : ce sont les sociétés et les conversations du monde profane. Voilà ce qui sert d'amorce à la cupidité, ce qui allume la passion, ce qui fait former les intrigues, ce qui fait réussir les plus abominables entreprises. Voilà ce qui renverse les forts, ce qui infatue les sages, ce qui corrompt les vierges. Réglez les sociétés et les conversations des hommes, dans peu vous réformerez tous les états. Vous, père, éloignez ce jeune homme de tel autre qu'il recherche avec trop d'assiduité, et vous le verrez toujours marcher dans le bon chemin. Vous, mère, ne recevez plus ou ne rendez plus certaines visites, et cette fille qui vous accompagne, deviendra un modèle de vertu. Vous, chrétiens, qui que vous puissiez être, rompez avec cet ami, et j'ose presque vous répondre de votre salut. Mais quoi, dites-vous, abandonner un ami! oui, il faut le quitter; et fût-ce votre œil, il faudrait l'arracher. Pourquoi entretenir un ami contre vous-même, et quel compte devez-vous faire d'une amitié qui aboutit à votre réprobation? Le Fils de Dieu ne vous a-t-il pas expressément enseigné,

que quiconque n'aurait pas en haine ses proches parents, son frère et sa sœur, son père même et sa mère, ne serait pas digne de lui : c'est-à-dire, que quiconque ne serait pas disposé à se séparer de ses proches, fût-ce un frère ou une sœur, fût-ce un père ou une mère, dès qu'il en pourrait craindre quelque scandale, se rendrait dès-lors coupable aux yeux de Dieu, et n'entrerait jamais dans son royaume? Or, si je dois en user ainsi envers les auteurs de ma vie, quand ce sont des obstacles à mon salut, ces faux amis, complices de mes iniquités, ont-ils droit de se plaindre, lorsque, pour me sauver de l'abîme où ils me conduisent, je me détache d'eux et je les renonce ? et, s'ils en raisonnent, s'ils en raillent, s'ils me frappent de leurs mépris, dois-je plutôt les écouter que Dieu même? Non, non, rien ne me doit être cher au préjudice de mon âme ; et dès qu'il s'agit d'un aussi grand intérêt que celui-là, Dieu et moi, voilà ce qui me suffit : tout le reste me devient indifférent.

Cependant, chrétiens, il y a des sociétés où des engagements nécessaires nous retiennent ; et comme Dieu, supposé la nécessité de son être, qui l'oblige à demeurer avec les pécheurs, sait en tirer sa gloire, et emploie à leur conversion la présence de sa divinité ; ainsi devons-nous profiter aux impies qui vivent avec nous, et profiter des impies avec qui nous vivons par la nécessité de notre état : autre obligation qui va faire le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité certaine, chrétiens : quoique le péché, dans le fond de son être, soit essentiellement une injure faite à la majesté de Dieu, il ne laisse pas néanmoins de servir à sa grandeur. Dieu ne le souffrirait pas, remarque saint Chrysostome, s'il n'était capable d'y contribuer par sa malice même ; et il anéantirait plutôt tous les pécheurs du monde, que d'en voir un seul dont il ne pût tirer quelque tribut de gloire. De ce que l'homme pèche, dit excellemment saint Augustin, il se nuit à soi-même, mais il n'arrête pas l'effet de la bonté divine : *Quod facit malus, sibi nocet ; non bonitati Dei contradicit.* Car Dieu, qui est un admirable ouvrier, se sert avantageusement des défauts de son ouvrage, et il ne les permet que parce qu'il sait bien s'en prévaloir : *Illo utique peccatore benè utitur, qui nec eum esse permitteret, si illo uti non posset.* C'est en cela, poursuit ce saint docteur, qui développe ce point avec toute la solidité possible, c'est en cela qu'éclate la sagesse du Créateur, et qu'elle paraît même l'emporter sur la toute-puissance ; parce que l'effet de la toute-puissance est de créer les biens, et celui de la sagesse, de trouver le bien dans les maux en les rapportant à Dieu. Or, ce rapport du mal au souverain bien, est quelque chose en Dieu de plus merveilleux que la production des êtres créés, qui lui est comme naturelle. Dieu, ajoute le même Père, prend, ce semble, plaisir à faire tout le contraire des impies dans l'usage des choses; car, comme leur iniquité consiste à

abuser de ses créatures, qui sont bonnes, aussi sa justice se fait voir à bien user de leurs volontés, qui sont mauvaises : *Quia, sicut illorum iniquitas est malè uti bonis operibus ejus ; sic illius justitia est benè uti malis operibus eorum.* Etrange opposition de Dieu et du pécheur! Dieu même, dit encore saint Augustin, quoiqu'il soit la pureté originaire et primitive, n'est pas pur à l'égard des impies, parce qu'en le blasphémant et en l'outrageant, ils en font tous les jours la matière de l'impureté : *Immundis ne Deus quidem ipse mundus est, quem quotidiè blasphemant ;* au lieu que le péché, qui est l'impureté substantielle, se purifie, pour ainsi dire, à l'égard de Dieu, parce qu'il devient le sujet de sa gloire. Toutes ces pensées sont belles et dignes de leur auteur.

Mais il n'en demeure pas là : pour en venir à la preuve et pour vérifier dans le détail ces propositions générales, voyez, continue-t-il, mes frères, comment en effet tout ce qu'il y a sur la terre d'impies, de scandaleux, de réprouvés, concourt admirablement, et malgré les intentions des hommes, à glorifier Dieu. Considérez d'abord tous ceux qui se trouvent privés de la lumière de l'Evangile, et destitués du don de la foi. Jetez les yeux sur les païens idolâtres, sur les hérétiques obstinés, sur les schismatiques rebelles et sur les Juifs endurcis. Dieu ne les emploie-t-il pas tous à l'exécution de ses plus grands desseins? *Nonne utitur gentibus ;* observez ces paroles, chrétiens, elles sont tirées du Livre de la vraie Religion : *Nonne utitur gentibus ad materiam operationis suæ, hæreticis ad probationem doctrinæ suæ, schismaticis ad documentum stabilitatis suæ, Judæis ad comparationem pulchritudinis suæ?* Ne se sert-il pas des infidèles pour opérer les merveilles de sa grâce, et pour les faire connaître? un monde converti par douze pêcheurs, qu'y a-t-il de plus grand et de plus fort pour établir la vérité de notre religion? Ne se sert-il pas des hérétiques pour l'éclaircissement de sa doctrine, et pour nous confirmer dans la vraie créance? jamais la foi n'a été mieux développée que lorsqu'elle a été combattue, et rien n'a plus donné lieu à découvrir la vérité que l'erreur. Ne se sert-il pas des schismatiques comme d'une preuve sensible de la perpétuité et de l'inébranlable fermeté de son Eglise? malgré la division de ses membres, elle se maintient toujours dans l'intégrité d'un corps parfait, tandis que nous voyons périr et se consumer les factions qui se sont élevées contre notre chef. Et les Juifs, ces restes déplorables du peuple de Dieu, malheureuse postérité d'une nation bien-aimée, ne semblent-ils pas demeurer sur la terre pour servir de témoins à Jésus-Christ, autorisant sa personne par leurs Ecritures, vérifiant ses mystères par leurs prophéties, et relevant son Evangile par la comparaison de la Loi? c'est un mauvais grain semé dans le champ de Dieu ; mais admirez en combien de manières il est utile à la gloire de Dieu.

Je dis le même de tous les impies en général; Dieu en sait faire mille usages pour la manifestation de ses divins attributs, et pour le bien commun des hommes : ce sont les fléaux de sa justice, pour

punir les pécheurs; et ce sont les instruments de sa miséricorde pour éprouver les saints. Quand Jérusalem fut saccagée, sous l'empire de Tite, c'était Dieu qui se servait de l'ambition des Romains pour exercer ses vengeances sur les Juifs : l'ambition des Romains était criminelle, mais les châtiments et les vengeances de Dieu étaient justes. Que faisaient les tyrans et les persécuteurs du nom chrétien ? en voulant détruire les fidèles, ils les multipliaient, ils donnaient des confesseurs à Jésus-Christ, ils remplissaient l'Eglise de martyrs, ils peuplaient le ciel de prédestinés.

Mais avançons. Il est donc vrai que Dieu profite ainsi des pécheurs pour l'augmentation de sa gloire et pour notre salut; il est vrai que les moyens ne lui manquent jamais pour se dédommager de l'injure qu'il reçoit de la malice des hommes et du péché, et qu'il la répare par le péché même et par la malice de ceux qui l'ont commis. Or, voilà encore le modèle que nous devons suivre, si la nécessité de notre état nous engage dans le commerce des impies; du moins, à l'exemple de Dieu, devons-nous en tirer avantage pour nous-mêmes : nous le pourrons toujours, quand nous ne les aurons pas recherchés, et que nous n'aurons pas dû les éviter. Car, de même, dit saint Ambroise, que Dieu trouve dans les pécheurs de quoi rehausser l'éclat de ses infinies perfections, nous y trouvons de quoi acquérir et pratiquer les plus éminentes vertus. En effet, quoi que fasse le pécheur avec qui je vis, si j'ai l'Esprit de Dieu, c'est une leçon pour moi, et une occasion de me sanctifier; s'il me persécute, il me fournit une matière de patience; s'il se déclare mon ennemi, il purifie ma charité; s'il me fait souffrir, c'est un sujet de mortification; s'élève-t-il au-dessus de moi par orgueil? il m'apprend à me tenir dans la modestie; se laisse-t-il emporter à la colère? il met en œuvre ma douceur; tombe-t-il dans des péchés honteux? il excite ma compassion et mon zèle. Je dis plus, et c'est après saint Grégoire pape que je le dis : Jamais, dans les règles ordinaires, un juste ne serait parfait, ni ne pourrait le devenir, si Dieu, par la disposition de sa providence, ne l'obligeait quelquefois à vivre avec les pécheurs : pourquoi cela ? parce que c'est dans cette société et dans ce mélange des bons et des méchants, qu'il doit être dégagé des imperfections humaines : *Ipsa quippe malorum societas, purgatio bonorum est.* Et comment, demande ce Père, s'exercerait-il dans les grandes vertus, s'il n'y avait des pécheurs dans le monde? en quoi pratiquerait-il cette charité héroïque dont le Fils de Dieu nous a donné l'exemple, et dont il nous a fait un commandement, s'il n'y avait des offenses et des injustices, des médisances et des calomnies à pardonner? où serait le mérite de sa persévérance, s'il n'y avait des contradictions à essuyer, des railleries à supporter, des attaques, de la part des libertins, à soutenir et à repousser?

Rien de plus constant, chrétiens auditeurs : si nous étions aussi zélés que nous le devons être pour notre salut, et si nous voulions faire plus de progrès dans les voies de la piété et de la perfection évangélique, un des plus puissants moyens pour nous porter à Dieu,

serait la présence et la vue de tant de pécheurs que nous avons sans cesse auprès de nous. Quel fonds y trouverions-nous d'une reconnaissance parfaite envers Dieu, puisque c'est par un bienfait spécial de sa grâce que nous avons été préservés des désordres dont nous sommes témoins et dont nous gémissons! Quel motif d'une humilité profonde et d'une continuelle attention sur nous-mêmes, puisqu'à chaque moment nous y pouvons nous-mêmes tomber; d'une charité respectueuse à l'égard du prochain, puisqu'il est, jusque dans son iniquité, l'exécuteur des arrêts de Dieu, le ministre de Dieu, pour nous châtier et nous corriger; d'une pénitence salutaire et d'une pleine soumission, puisque plus nous sommes traversés, plus nous pouvons satisfaire à la justice divine, et nous acquitter? Mais qu'arrive-t-il? c'est que nous renversons tout l'ordre des choses, et que de ces moyens de salut nous faisons les sujets de notre perte. Le dessein de la Providence est que le commerce des pécheurs nous sanctifie, quand une nécessité indispensable nous y attache, et c'est ce qui nous pervertit. Dieu en tire sa gloire, et nous notre ruine. Il en devient plus saint de cette sainteté extérieure et accidentelle que nous lui souhaitons tous les jours, et nous en devenons plus criminels.

Permettez-moi, chrétiens, d'ouvrir ici mon cœur, et de vous faire part de mes plus secrets sentiments. Je gémis, quand au tribunal de la pénitence j'entends un homme du monde se plaindre de sa condition, comme s'il prétendait justifier les égarements de sa vie par l'étroite obligation où il se trouve de demeurer au milieu du siècle corrompu, et d'y entretenir des liaisons qu'il ne peut rompre; quand j'entends une femme déplorer la triste situation où elle se voit, et me dire que tout le déréglement de son âme vient d'être engagée par devoir à un mari sans religion, sans frein dans ses passions, sans retenue dans ses débauches. Qu'ai-je là-dessus à leur répondre? Je les plains moi-même, non pas de leur état prétendu malheureux, puisque c'est l'état où il a plu à Dieu de les appeler, mais du mauvais usage qu'ils font de leur état contre les desseins de Dieu qui les y a placés. Je plains cette femme, non pas de ce qu'elle souffre, mais de la manière dont elle souffre, ne se souvenant pas, ou ne sachant pas que ce mari vicieux est un moyen choisi dans le conseil de la Sagesse éternelle, pour l'éprouver et pour la sauver. Or, si cela est, comme la plus solide théologie l'enseigne, n'est-elle pas en effet bien à plaindre de souffrir toutes les incommodités d'une société pénible et fâcheuse, et de n'en avoir pas le mérite; de convertir le remède en poison, et les grâces de Dieu en de perpétuelles occasions de péché?

Mais si j'étais dans un autre état, je travaillerais sans peine à mon salut. Vous le dites, mon cher auditeur, et moi je vous dis qu'en cela vous vous trompez; car vous ne pourriez travailler à votre salut sans Dieu. Or, Dieu ne veut pas que vous y travailliez ailleurs ni autrement; voilà la voie qu'il vous a marquée. Mais il est impossible, ajoutez-vous, de résister à tant de mauvais exemples, et de se garantir de leur contagion. Erreur, chrétiens. Il est impossible, quand

c'est contre les ordres de Dieu que vous vous jetez dans le péril, quand c'est de vous-mêmes et contre les obligations de votre état. Mais dès que c'est pour les intérêts de Dieu, par la vocation de Dieu, selon les vues de Dieu; dès que c'est selon les règles de la prudence évangélique, et avec les sages précautions qu'elle demande, ce qui serait contagieux pour d'autres, ne l'est plus pour vous, et ce qui les précipiterait dans un abîme de corruption, peut vous élever à la plus sublime sainteté. Car il est alors de la providence du Seigneur de vous aider, de vous éclairer, de vous fortifier, et c'est à quoi il ne manque pas. Or, avec le secours de Dieu, avec ses lumières et la force que sa grâce répand dans une âme chrétienne, si vous tenez ferme au milieu des pécheurs; si vous résistez à leurs sollicitations; si vous ne vous laissez ébranler ni par leurs promesses, ni par leurs menaces, ni par leurs flatteries, ni par leurs rebuts; si, malgré le torrent de l'exemple qui entraîne des millions d'autres, vous demeurez inviolablement attachés aux règles du devoir et à l'observation de la loi : dans les combats que vous avez pour cela à livrer, et par les efforts qu'il vous en coûte, quelles richesses n'amassez-vous pas devant Dieu, et quels progrès ne faites-vous pas dans les voies de la justice! Le comble de l'iniquité pour l'impie, selon le témoignage du prophète, c'est d'être pécheur parmi les justes : *In terrâ sanctorum iniqua gessit* (Isaï. 26); Il a commis le péché dans la terre des saints : voilà ce qui redouble sa malice, et ce qui le rend indigne de voir jamais la gloire de Dieu et d'être reçu dans le séjour des bienheureux : *Non videbit gloriam Domini* (*Ibid.*). Ainsi parlait Isaïe, et de là, par une conséquence non moins vraie, je conclus que le comble de la sainteté pour le juste est d'être juste parmi les pécheurs. Moïse, dans la cour d'un prince infidèle, eut toujours, suivant la belle expression de saint Paul, l'Invisible présent à l'esprit, comme s'il l'eût vu des yeux du corps. Saint Louis, sur le trône, ferma les yeux à tout l'éclat des pompes humaines; et dans la licence des armes et le tumulte de la guerre, il n'oublia jamais Dieu, et ne se départit jamais de l'obéissance due à ce premier maître. Cet homme, lié d'intérêt avec des gens sans foi, sans équité, avares et usurpateurs, a conservé ses mains nettes de toute injustice, et n'a jamais voulu entrer dans leurs criminelles entreprises. Cette femme, dans une famille où Dieu est à peine connu, ne s'est jamais relâchée de ses saintes pratiques, et sans égard à tous les discours qu'on lui a fait entendre, à tous les chagrins qu'elle a eus à dévorer, aux mépris qu'on lui a marqués, elle n'a jamais rien perdu de son zèle, ni rien retranché de ses pieuses observances. Voilà ce qui les distingue tous auprès de Dieu; voilà ce qui donne à leur fidélité un caractère propre et un prix particulier; voilà pourquoi ils recevront cet éloge si glorieux de la bouche de Jésus-Christ, et pourquoi il leur dira ce qu'il a dit à ses apôtres : *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus* (Luc. 22). Tandis que les autres m'ont abandonné, qu'ils ont trahi ma cause, qu'ils ont outragé mon nom, qu'ils ont violé ma loi, c'est vous, fidèles serviteurs, que

j'ai trouvés constants à me suivre. De demeurer avec moi, quand il n'y a rien à souffrir pour moi, quand rien ne porte à s'éloigner de moi, quand tout conspire à m'attacher les cœurs et à les attirer à moi, c'est l'effet d'une vertu commune; mais de demeurer avec moi dans la tentation; d'y demeurer lorsqu'il faut remporter pour cela des victoires, et de fréquentes victoires; d'y demeurer malgré les scandales publics, malgré les contradictions et les traverses, malgré la coutume et tous les respects humains : c'est là que je reconnais une foi vive, un attachement solide, un amour pur, une persévérance héroïque; et c'est aussi à quoi je réserve toutes mes récompenses. *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus.*

L'auriez-vous cru, chrétiens, que les pécheurs dussent procurer aux justes de si grands avantages pour le salut? Mais apprenez encore comment les justes doivent, de leur part, contribuer au salut des pécheurs. L'Ecriture, chez le prophète Daniel, nous représente une contestation bien singulière entre deux anges. Ce n'est pas, comme l'a pensé l'abbé Rupert, entre un ange bienheureux et un des esprits réprouvés; mais, selon l'interprétation de tous les Pères, après saint Jérôme, entre deux saints anges, jouissant l'un et l'autre de la même gloire, et assistant auprès du trône de Dieu. Le premier (c'est l'ange tutélaire de la Judée) demande que les Hébreux sortent au plus tôt de la Perse, parce qu'ils sont en danger de se corrompre par le commerce des Babyloniens idolâtres; mais l'ange protecteur de Babylone prie, au contraire, que les Juifs y demeurent, et qu'ils ne quittent point la Perse, parce qu'ils peuvent, par leur conversation et leurs exemples, édifier les peuples et les convertir à la religion du vrai Dieu. En effet, déjà trois rois de ce grand empire avaient renoncé au culte des idoles pour adorer le Dieu d'Israël, ainsi qu'il est rapporté au livre d'Esdras. Or, que signifiait le combat de ces deux anges? deux volontés en Dieu, répond saint Grégoire pape; mais qui, n'étant que conditionnelles, s'accordent parfaitement ensemble, tout opposées qu'elles paraissent. L'une, qui oblige les justes à fuir la compagnie des pécheurs; et c'est ce que nous fait entendre la prière de cet ange qui sollicitait en faveur des Juifs : l'autre, qui ordonne aux justes de coopérer au salut des pécheurs, lorsqu'ils se trouvent parmi eux et que quelque engagement raisonnable les y arrête; et c'est en cette vue que l'ange de Perse agissait pour les Babyloniens. Car voilà, chrétiens auditeurs, la grande règle que nous devons suivre. Dieu ne veut pas que sa présence ni la nôtre soient inutiles aux impies, mais il prétend que nous travaillions à leur conversion. On ne peut douter qu'il n'y donne ses soins; et comme il ne peut cesser d'être avec les pécheurs, il ne cesse aussi jamais de s'employer à la réformation de leur vie. Il les y invite par ses promesses, il les y engage par ses bienfaits, il les y pousse par ses menaces, il les y force par ses châtiments; sa sagesse, sa bonté, sa justice, toutes ses perfections divines y sont occupées : et ce qui doit vous surprendre, c'est que connaissant par avance la damnation future et

immanquable de plusieurs, il s'applique néanmoins à ceux-là avec la même assiduité que s'il ne prévoyait pas leur malheur. Admirable conduite qui nous sert d'exemple, et qui nous représente une des obligations du christianisme les plus essentielles, et toutefois la moins connue.

Car comme nous devons, chrétiens, profiter des pécheurs pour nous-mêmes, nous devons aussi nous-mêmes, selon qu'il dépend de nous, et autant qu'il dépend de nous, profiter aux pécheurs. Devoir général, et devoir particulier. Prenez garde devoir général, qui regarde sans distinction tous les hommes, et que nous impose la loi de la charité. Il n'y a point d'homme, dit le Saint-Esprit, que Dieu n'ait chargé du salut de son prochain : *Unicuique mandavit de proximo suo* (Eccli. 17) : comment cela? parce qu'il n'y a point d'homme à qui Dieu n'ait ordonné d'exercer la charité envers son prochain, selon les nécessités et les occasions. De là cette obligation rigoureuse de soulager le pauvre dans sa misère. Or, si la charité nous oblige de compatir aux misères temporelles du pauvre, combien doit-elle nous engager encore plus fortement à compatir aux misères spirituelles du pécheur? Si, dans des besoins où il ne s'agit que du corps et d'une vie mortelle, nous ne pouvons néanmoins manquer à notre frère et l'abandonner, sans perdre la charité de Dieu en perdant la charité du prochain; pouvons-nous conserver l'une et l'autre, et satisfaire à l'une et l'autre, en laissant, par notre faute, périr des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ; en leur refusant des secours qu'il ne tient qu'à nous de leur procurer, et qui pourraient les garantir d'une mort et d'une damnation éternelle; en négligeant de leur donner des conseils, des avis, des instructions, des exemples qui les retireraient de leurs égarements et les remettraient dans les voies d'une bienheureuse immortalité? Car entre ces pécheurs, remarque saint Augustin, il y en a que Dieu a prédestinés pour être un jour au nombre de ses amis et de ses saints. Nous ne les connaissons pas, et ils ne se connaissent pas eux-mêmes, parce que ces deux cités, du ciel et de l'enfer, des réprouvés et des élus, sont maintenant dans un mélange qui nous empêche de les distinguer; mais c'est par cette raison que notre charité doit être universelle, et que nos soins doivent s'étendre à tous, afin d'accomplir les desseins de Dieu, et que ceux en qui il veut opérer par notre ministère les merveilles de sa grâce, ne demeurent pas sans assistance, et dépourvus des moyens de salut qu'il leur avait préparés. C'est pourquoi les apôtres exhortaient tant les fidèles à édifier par leur conduite les idolâtres et les païens C'est pourquoi saint Pierre recommandait si expressément aux gens de bien de se comporter toujours de telle manière, que les pécheurs, témoins de leur vie, se sentissent animés à les imiter, et à servir et glorifier Dieu : *Ut ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum* (1. Petr. 2). Mais quelle est la fausse maxime dont on se laisse là-dessus prévenir? c'est qu'on se persuade en être quitte pour penser à soi. On dit, comme Caïn, lorsque Dieu lui demanda

compte d'Abel : *Num custos fratris mei sum ego* (Genes. 4)? Suis-je le gardien de mon frère? Est-ce à moi de veiller sur celui-ci, ou sur celle-là? De quelle autorité suis-je revêtu, et qu'ai-je autre chose à faire que de bien vivre, et de ne point examiner du reste comment chacun vit? Il est vrai qu'il y a des règles de prudence à observer, et qu'il n'est pas toujours à propos de vouloir, comme les serviteurs de ce maître de l'Evangile, arracher l'ivraie, dès qu'on l'aperçoit, et de suivre les mouvements impétueux d'un zèle précipité, qui n'a égard ni aux temps, ni aux conjonctures; mais cette prudence, louable lorsqu'elle est bien employée, ne dégénère que trop souvent dans une fausse sagesse, dans une timidité lâche, dans un respect tout humain, dans une indifférence paresseuse, dans une criminelle prévarication.

Devoir particulier, et spécialement propre de certains états. Car dites-moi, à qui est-ce de corriger un enfant vicieux et emporté par le feu de ses passions, si ce n'est à un père sage et vigilant; de corriger une fille attachée au monde, et malheureusement engagée dans les intrigues du monde, si ce n'est à une mère soigneuse et régulière; de corriger des domestiques sujets aux blasphèmes et adonnés à la débauche, si ce n'est à un maître dont ils dépendent, et qui a le pouvoir en main pour réprimer leur libertinage? A qui est-ce de réformer les abus qui s'introduisent jusque dans l'Eglise de Dieu et parmi le peuple chrétien, si ce n'est à un ministre de Jésus-Christ? de purger une ville des désordres qui y règnent, si ce n'est au magistrat? de régler et de sanctifier une cour, si ce n'est au prince? Mais où voyons-nous ce zèle, et comment l'aurions-nous pour les autres, puisque souvent nous ne l'avons pas pour nous-mêmes? Ce qu'il y a de plus étrange et ce qui doit plus nous confondre, c'est qu'en toute autre chose, et sur tout autre sujet que celui dont je parle, ce zèle de la correction du prochain ne nous manque pas. Il ne faut que la moindre occasion pour l'exciter jusqu'à la violence. Que ce jeune homme ne prenne pas une certaine éducation selon l'esprit et les manières du siècle; que cette jeune personne ne soit pas assez attentive sur sa démarche, son air, ses ajustements; qu'il y ait eu le plus léger oubli et quelque dérangement dans le service de ce domestique, c'est assez pour faire éclater en reproches les plus aigres et les plus piquants : mais dès qu'il n'y va que de l'intérêt de leur salut, on n'en est point ému, et à peine y daigne-t-on quelquefois penser.

Devoir encore plus particulier pour les libertins eux-mêmes et pour les pécheurs, lorsqu'ils ont eu le bonheur de se reconnaître, et de rentrer dans une vie nouvelle et pénitente. Car de quoi ils doivent toujours conserver le souvenir, c'est de l'injure qu'ils ont faite à Dieu, en le déshonorant par leur péché, et du tort qu'ils ont causé au prochain en le scandalisant. Double vue qui allumait tout le zèle de David; et qu'y a-t-il, mon cher auditeur, de plus efficace et de plus puissant pour réveiller le vôtre et pour l'animer? Si j'avais enlevé à

un homme le bien qu'il possédait et qui lui appartenait, je me condamnerais moi-même à réparer le dommage qu'il aurait reçu. Si je lui avais ravi l'honneur, rien ne me dispenserait de lui en faire la satisfaction convenable. J'ai blessé la majesté de mon Dieu, je l'ai offensé : que dois-je donc épargner désormais pour rétablir sa gloire et pour la lui rendre toute entière? J'ai, par mes exemples, entraîné mon frère dans le plus grand de tous les malheurs, qui est le péché : je lui ai fait perdre le plus précieux de tous les biens, qui était l'innocence de son âme et la pureté de sa conscience, que ne dois-je donc pas mettre en œuvre pour le retirer de l'abîme où je l'ai conduit, et pour guérir les plaies de son cœur? Que si mes soins ne peuvent plus être utiles à tels et tels que j'ai égarés, et s'ils ne sont plus en état d'en profiter, quel motif pour compenser au moins la perte de ceux-là par la conquête d'autant d'autres que l'occasion m'en peut présenter? Or, en voici le moyen exprimé dans ces paroles du prophète royal, où il nous donne à connaître ce qu'il faisait lui-même, et ce que nous devons faire comme lui : *Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur* (Psalm. 50). Non, Seigneur, s'écriait ce roi pénitent, ce n'est point assez que je revienne à vous : je veux encore y ramener avec moi les pécheurs. Je leur enseignerai vos voies, et je tâcherai de les gagner, soit par mes paroles, soit par ma bonne vie. Je ne vous ai pas seulement déshonoré par moi-même, ô mon Dieu! mais par tous ceux que mon exemple a engagés ou confirmés dans leur iniquité. Ce ne sera donc point seulement par moi-même, mais par leur instruction, mais par leur correction, mais par leur conversion, que je travaillerai à vous glorifier. Pour cela, Seigneur, il y aura des précautions à prendre, des moments à étudier, des obstacles à vaincre; mais de tout ce qu'il pourra y avoir de difficultés, rien ne me rebutera, ni rien ne ralentira mon ardeur, parce que je sais que c'est une réparation que je vous dois, et pour la gloire que je vous ai ravie, et pour tant d'âmes que j'ai perverties : *Docedo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur.* Entrez, chrétiens, dans ce sentiment. L'ivraie alors se changera pour vous en bon grain; le commerce que vous aurez avec les pécheurs, en leur profitant, vous profitera à vous-mêmes. Vous sauverez vos frères et vous vous sauverez avec eux. Vous amasserez des trésors de grâce pour cette vie, et vous mériterez le bonheur éternel de l'autre, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE VI^me^ DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

Sur la Sainteté et la Force de la Loi chrétienne.

Simile est regnum cœlorum grano sinapis, quod accipiens homo seminavit in agro suo : quod minimum quidem est omnibus seminibus; cùm autem creverit, majus est omnibus oleribus, et fit arbor.

Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend, et sème dans son champ. C'est le plus petit grain de toutes les semences ; mais lorsque ce grain a poussé, il s'élève au-dessus de toutes les plantes, et il devient arbre.

(S. Matth., ch. 13.)

Ce royaume des cieux, dans le langage de l'Ecriture, et selon la pensée des Pères et des interprètes, qu'est-ce autre chose, chrétiens, que l'Evangile ? Et en effet, c'est par cette divine loi que Dieu règne en nous, et c'est encore cette loi qui nous dispose à régner un jour nous-mêmes avec Dieu dans le ciel. Doublement donc royaume des cieux, soit parce qu'elle établit dans nos cœurs un empire tout céleste, qui est l'empire de Dieu, soit parce qu'elle nous donne droit à un royaume tout céleste, qui est l'héritage des enfants de Dieu. Or, ce royaume des cieux, cette loi évangélique, dit le Sauveur du monde, est semblable à un grain de sénevé : et cela comment ? en deux manières, que le même Fils de Dieu nous a expressément marquées dans les paroles de mon texte ; savoir : par sa petitesse et par son étendue ; par sa petitesse dans son origine : *Quod minimum quidem est omnibus seminibus ;* et par son étendue dans ses accroissements et ses progrès : *Cùm autem creverit, majus est omnibus oleribus.* C'est-à-dire, suivant l'application que fait saint Jérôme de cette parabole à la loi chrétienne, que comme, entre toutes les graines, une des plus petites, avant qu'on l'ait semée, est le sénevé ; ainsi, de toutes les religions du monde, il n'y en a point eu, à la considérer dans sa naissance, de plus obscure que la loi de Jésus-Christ, ni en apparence de plus faible. Mais, ajoute aussi ce saint docteur pour achever la comparaison, de même que le grain de sénevé, dès qu'on l'a jeté dans la terre, y prend racine, croît ensuite, se fortifie, pousse des branches, produit des feuilles, porte des fruits, monte enfin jusqu'à la hauteur d'un arbre, et sert de retraite aux oiseaux du ciel : *Et fit arbor, ita ut volucres cœli habitent in eâ ;* de même a-t-on vu l'Evangile prêché par Jésus-Christ dans la Judée, passer de là, par le ministère des apôtres, aux nations, ranger tous les peuples sous sa domination spirituelle, abolir le culte des faux dieux, et devenir de l'un à l'autre pôle la loi dominante. Loi perpétuelle, qu'une heureuse succession de siècles, malgré toutes les révolutions humaines a conservée jusqu'à nous, et que la même tradition doit maintenir jusqu'à la fin des temps. Loi que nous avons reçue, mes chers auditeurs, que nous professons, où sont renfermées nos plus grandes espérances, et qui seule est la règle que

nous devons nous proposer dans tout le plan de notre vie. Il est donc important, afin de nous attacher toujours davantage à cette loi, que nous en connaissions les glorieuses prérogatives, et c'est de quoi j'entreprends aujourd'hui de vous entretenir. De les vouloir parcourir toutes, ce serait une matière infinie, et bien au delà des bornes qui me sont prescrites. Arrêtons-nous à notre parabole : nous y trouverons également de quoi relever l'honneur de l'Évangile, et de quoi servir à notre instruction, après que nous nous serons adressés à la Vierge qui nous a donné le divin Législateur dont nous suivons la doctrine, et à qui la foi nous tient soumis : *Ave.*

Il n'y a que Dieu qui puisse par lui-même sanctifier les âmes et les convertir, parce qu'il n'y a que Dieu qui soit saint par lui-même, et le principe de toute sainteté ; comme il n'y a que lui qui tienne en ses mains les cœurs des hommes, ni qui leur donne telle impression qu'il lui plaît par les secrètes opérations de sa grâce. Deux caractères qu'il a communiqués à la loi évangélique, et qui, sans autre preuve, nous font suffisamment entendre que c'est une loi divine. Deux avantages qu'exprime parfaitement la parabole de ce petit grain qu'un homme a semé dans son champ, et où nous remarquons tout à la fois une double qualité, je veux dire, une qualité sainte, et une qualité forte tout ensemble. L'une qui nous figure la sainteté incorruptible de la loi chrétienne dans les règles de conduite qu'elle nous trace et dans la perfection où elle nous appelle ; l'autre, qui nous représente la force victorieuse et toute-puissante de cette même loi dans la conversion du monde entier, et dans les progrès inconcevables qu'elle y a faits, malgré tous les obstacles qui en devaient arrêter le cours. Enfin, deux prérogatives toutes singulières de l'Évangile de Jésus-Christ, comprises en deux paroles du prophète royal, lorsqu'il nous dit que la loi du Seigneur est pure et sans tache : *Lex Domini immaculata* (Ps. 18) ; et que, par une vertu qui lui est particulière et qu'elle exerce sur les âmes, elle les attire à Dieu et les convertit : *Convertens animas.* Sainteté de la loi chrétienne ; force de la loi chrétienne : voilà tout le fond et tout le partage de ce discours. Sainteté, qui fait de la loi chrétienne une loi parfaite et irréprochable ; c'est ce que je vous montrerai dans la première partie. Force, qui surpasse toute la nature et qui a fait faire à la loi chrétienne, dès son premier établissement, les plus merveilleuses conquêtes : ce sera le sujet de la seconde partie. Dans l'une, nous jugerons de cette loi évangélique par ce qu'elle est en elle-même ; et dans l'autre, par ce qu'elle peut et ce qu'elle a fait. De l'un et de l'autre, je conclurai que c'est donc une loi toute céleste, qu'elle vient de Dieu, et que Dieu seul en est l'auteur : *Lex Domini immaculata, convertens animas.* Vous le conclurez vous-mêmes avec moi, mes chers auditeurs, si vous m'écoutez avec un esprit droit et désintéressé, et si vous me donnez toute l'attention que je vous demande.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, c'est une loi sainte que la loi de Jésus-Christ; et pour en être persuadés, considérez-la dans toutes ses parties, examinez-la dans son auteur, dans ses maximes, dans ses conseils, dans ses sectateurs, dans ses mystères, et en tout cela, ne la tenez pour véritable qu'autant qu'elle vous paraîtra sainte. Car, la sainteté ne peut avoir pour fondement que la vérité, et la vérité est toujours le principe de la sainteté. L'illustre témoignage, chrétiens, en faveur de notre religion! *Cùm ad aliquid pervenitur quod est contra bonos mores*, c'est saint Augustin qui parle, *non est magnum veram sectam à falsâ discernere.* Lorsque dans une secte on découvre des désordres en matière de mœurs, il n'est pas difficile de montrer qu'elle part d'un faux principe; mais la présomption est toute entière qu'elle vient de Dieu, quand on n'y voit qu'innocence et que pureté de vie. Prenons donc cette règle pour reconnaître aujourd'hui la vérité de la loi chrétienne, et jugeons-en d'abord par la sainteté de son auteur.

C'est Jésus-Christ, ce Messie envoyé de Dieu, qui, sans parler de l'onction de sa divinité, a passé pour le plus juste et le plus saint des hommes; dont la vie a été si pure, qu'il voulut bien la soumettre à la critique de ses plus cruels ennemis : *Quis ex vobis arguet me de peccato* (Joan. 8) ? contre qui toute la synagogue conjurée ne put jamais produire deux témoignages conformes : *Et non erant convenientia testimonia* (Marc. 14); qui reçut une déclaration authentique de son innocence de la bouche même du juge, lequel porta l'arrêt de sa condamnation : *Nullam invenio in eo causam* (Joan. 18); enfin, dont les vertus plus qu'humaines ont été publiées par ceux qui étaient les plus intéressés à en ternir la gloire : *Verè Filius Dei erat iste* (Matth. 26). Voilà celui qui nous a donné la loi que nous professons. Les autres lois qui partagent aujourd'hui le monde, ont eu pour auteurs des impies transfigurés en prophètes : des dieux, comme le paganisme, plus corrompus que les hommes mêmes qui les adoraient; un Mahomet, souillé de toute sorte d'impuretés, comme la secte qui porte son nom; et pour ne pas oublier les hérétiques qui, par leurs hérésies, ont altéré la pureté de la loi, des apostats de profession, un Luther, infâme par ses incestes, qui même en faisait trophée, et qui s'est vanté de ce que ses plus zélés partisans avaient honte de ne pouvoir désavouer pour lui. Voilà celui que Calvin appelait l'apôtre de l'Allemagne : et que ne pourrais-je point dire de Calvin lui-même?

A Dieu ne plaise, chrétiens, que j'en veuille à leurs personnes ni à leur mémoire! Si c'étaient des particuliers qui eussent été emportés par le torrent de l'hérésie, je sais les règles de discrétion et de bienséance que j'aurais à garder. Mais, puisqu'on a prétendu que c'étaient des hommes que Dieu avait remplis de son esprit pour les employer à la réformation de l'Eglise, encore est-il juste que nous les connaissions, les Pères en ayant toujours ainsi usé, quand

il a été question des hérésiarques. Or, est-il croyable que Dieu pour réformer son Eglise, ait choisi des hommes de ce caractère ?

Mais passons outre; et pour tirer d'un si grand sujet toute l'édification et tout le fruit que Dieu prétend que nous en tirions, voyons quelles sont les maximes de la loi que nous avons reçue de Jésus-Christ. Il est vrai que les ennemis de ce divin Sauveur firent tous leurs efforts pour le décrier comme un homme qui pervertissait le peuple, et dont la doctrine allait à corrompre les mœurs; mais il est vrai aussi que ce fut la plus grossière et la plus vaine de toutes les calomnies. J'ai prêché publiquement, dit-il à Caïphe qui l'interrogeait sur ce point, et je n'ai jamais dogmatisé en secret : adressez-vous à ceux qui m'ont entendu; ils savent ce que j'ai dit. Nous le savons, chrétiens, puisqu'il nous a fait les dépositaires de ses sacrés oracles, et que nous avons encore entre les mains le précieux monument de sa loi. Trois chapitres de saint Matthieu en font le précis et l'abrégé : il n'y a qu'à les comparer avec tout ce que la morale païenne a jamais produit, pour voir la différence sensible de l'Esprit de Dieu et de celui de l'homme. Que la loi chrétienne est admirable, disait autrefois Lactance ! C'est elle qui a éclairci toutes les lois de la nature, qui a mis la dernière perfection a toutes les lois divines, qui autorise toutes les lois humaines, et qui a détruit sans exception toutes les lois du vice et du péché. Quatre chefs qui sont pour elle autant d'éloges, et qui mériteraient autant de discours. C'est elle qui a éclairci les lois de la nature, les interprétant selon toute leur pureté, et renversant toutes les erreurs dont l'ignorance ou le libertinage des hommes les avait obscurcies. On a dit à vos pères (c'est ainsi que Jésus-Christ instruisait les Juifs), on a dit à vos pères : Vous ne serez point homicides; et moi je vous annonce que quiconque dira à son frère une parole, ou de colère, ou de mépris, sera condamné au jugement de Dieu. Vos pères ont cru qne la haine d'un ennemi et la vengeance étaient permises, et moi je vous les défends. On leur a fait entendre que le parjure était un crime, et moi je veux que toutes sortes de jurements vous soient interdits. Etaient-ce de nouveaux préceptes qu'établissait le Fils de Dieu? Non, dit saint Augustin : car, de tout temps, jurer sans nécessité avait blessé le respect qui est dû à Dieu; se faire raison de ses propres injures, avait toujours été contre la raison, et jamais il n'avait été permis de désirer un plaisir qu'il n'est pas permis de se procurer. Mais ces lois que Dieu avait gravées dans le cœur de l'homme avec des caractères de lumière, comme parle le prophète royal, s'y étaient insensiblement effacées, et la loi chrétienne est venue les renouveler. C'est elle qui a mis la dernière perfection à toutes les lois divines, changeant la circoncision de la chair en celle de l'esprit; faisant succéder les effets de la pénitence aux cérémonies de la pénitence; sanctifiant le sacerdoce par la continence, pour le rendre plus digne des autels; érigeant le mariage en sacrement, afin qu'il ne pût être violé que par une espèce de sacrilége; le réduisant à cette sévérité de discipline, c'est-à-dire, à cette

unité et à cette indissolubilité à laquelle il était réduit dans sa première institution, et en retranchant tout ce que Dieu, dans la loi ancienne, avait accordé à la dureté du cœur des Juifs. C'est cette même loi de Jésus-Christ qui a autorisé toutes les lois humaines, puisque, outre l'obligation civile et politique de les garder, elle y en ajoute une de conscience, qui est inviolable, et qui subsiste toujours; puisqu'elle fait respecter les supérieurs légitimes, non pas en qualité d'hommes, mais comme les lieutenants et les ministres de Dieu; puisqu'elle maintient leur autorité, non-seulement quand ils sont chrétiens et fidèles, mais quand ils seraient païens et idolâtres, non-seulement, dit saint Pierre, quand ils sont vertueux et parfaits, mais quand ils seraient remplis même de vices, non-seulement quand ils sont doux et favorables, mais quand ils seraient emportés et fâcheux; puisque, hors ce qui est positivement et évidemment contre Dieu, elle veut qu'ils soient obéis comme Dieu même, ne séparant point ces deux préceptes : *Regem honorificate, Deum timete* (1. Petr. 2); Craignez Dieu, et honorez les puissances, et nous avertissant sans cesse que l'un est essentiellement fondé sur l'autre. Enfin, c'est elle qui a détruit généralement toutes les lois du péché, dont le nombre étant infini, sa gloire particulière est qu'il n'y en a pas une qu'elle ne réprouve et qu'elle ne condamne : frappant d'anathème l'injustice, en quelque sujet qu'elle paraisse; ne respectant en cela ni rang, ni qualité; n'ayant égard ni à coutume, ni à possession; ne s'accommodant ni à faiblesse, ni à intérêt; ne cédant pas même à la plus pressante de toutes les nécessités, qui serait celle de mourir : *Ne moriendi quidem necessitati disciplina nostra connivet* (Tertull.).

Les religions païennes ont-elles pu se glorifier du même avantage? Vous le savez, chrétiens, et vous ne pouvez ignorer que le caractère par où elles se sont distinguées a été de tolérer et de permettre tous les crimes : non-seulement de les permettre et de les tolérer, mais de les approuver, mais de les canoniser, mais, si j'ose me servir de ce terme, de les diviniser; n'ayant reconnu, dit excellemment saint Augustin, des dieux vicieux et lascifs, que dans cette vue, afin que quand leurs adorateurs se trouveraient excités au mal, ils considérassent plutôt ce que leur Jupiter aurait fait, que ce que Caton leur avait enseigné : *Ut magis intuerentur quid fecisset Jupiter, quàm quid censuisset Cato.* Chose dont les païens eux-mêmes avaient horreur : ne pouvant souffrir, c'est la remarque d'Arnobe, quelque déterminés qu'ils fussent à être méchants, qu'on le fût par profession de religion; et la plupart, au moins de ceux qui passaient pour sages, ayant mieux aimé vivre sans religion, que d'en reconnaître une pour bonne qui ne les obligeât pas à être meilleurs.

Il en est de même des hérésies : car Dieu, dit saint Epiphane, a toujours permis que les erreurs dans la foi aient été suivies de la corruption et de la dépravation des maximes qui regardaient la conduite des mœurs, afin que cela même servît à les distinguer. L'hérésie du siècle passé semble avoir été en cela plus circonspecte et plus

prudente, puisqu'elle affecta d'abord le nom de *réforme :* mais si elle en affecta le nom, peut-être ne lui faisons-nous point de tort, en disant que c'est une de celles qui en négligèrent plus la vérité; et peut-être pourrions-nous, sans lui faire insulte et sans lui imputer que ses propres maximes, la détromper par elle-même et la convaincre. Car nous n'aurions qu'à lui opposer le langage de ses premiers pasteurs, pour lui montrer l'illusion de la vaine réforme qu'elle s'est attribuée; et elle ne désavouerait pas que ces faux ministres prêchant aux peuples, ne leur fissent souvent ces leçons. Prenez garde, mes frères, leur disaient-ils : on vous a fait entendre que c'était par les bonnes œuvres qu'il se fallait sauver; on vous a trompés : elles sont inutiles pour le salut. On vous a dit que le juste devait veiller continuellement sur soi-même pour ne pas déchoir de la grâce : abus; quand on a une fois la grâce, quelque crime que l'on commette, on ne la perd jamais. On vous a fait accroire que vous aviez une liberté pour résister aux tentations : erreur; il n'y a plus de liberté dans nous, et c'est un terme qui ne signifie rien. On vous a nourris dans la crainte des jugements de Dieu : cette crainte est criminelle et réprouvée. On vous a prêché la pénitence comme nécessaire; et moi, je vous déclare, disait Calvin, que, par la grâce du baptême, tous vos péchés commis et à commettre sont déjà remis. On vous a persuadé qu'il y avait beaucoup à faire pour gagner le ciel : rien du tout; croyez, et vous voilà justifiés : cela suffit. Au reste, défaites-vous de mille superstitions importunes qui vous gênent. Etes-vous prêtres? renoncez au célibat, nous vous en donnons le pouvoir. Etes-vous religieux? abandonnez votre profession, et nous vous recevrons parmi nous. Mais j'ai promis à Dieu la continence : cette promesse est folle et impie, répondait Luther. Le joug de la confession vous pèse-t-il? secouez-le hardiment, et sortez de cet esclavage. Êtes-vous assujettis au jeûne du carême? c'est une invention des hommes. Mais l'Eglise le commande; laissez parler l'Eglise, elle n'a nulle autorité pour lier vos consciences. Mais il lui faut obéir comme à notre mère : oui, par cérémonie et par police, mais non pas sous peine de péché. Car, encore une fois, ce sont là les dogmes de créance et de pratique qu'ils débitaient, et je me croirais coupable d'y rien ajouter. Or, dites-moi, mes chers auditeurs, si la vérité et la pureté de la loi chrétienne pouvaient s'accommoder de tout cela?

Non sans doute; et si nous voulons encore mieux connaître cette loi sainte, voyons jusqu'où elle a porté la perfection de ses conseils. Qu'est-ce que cette pauvreté évangélique qu'elle nous propose, et qui, non-seulement nous dégage de toute affection aux biens de la terre, mais nous dépouille de toute possession? Si vous voulez être parfait, dit le Fils de Dieu à ce jeune homme de l'Evangile, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-en le prix aux pauvres, et vous serez en état de me suivre, et de parvenir à la plus haute sainteté de ma loi. Qu'est-ce que ce renoncement volontaire à tous les

plaisirs des sens; que cette mortification et cet amour de la croix qui nous rend en quelque façon ennemis de nous-mêmes, jusqu'à nous refuser à nous-mêmes toutes les douceurs et tous les soulagements de la vie, jusqu'à nous persécuter nous-mêmes sans relâche, jusqu'à nous faire mourir nous-mêmes, non point de cette mort naturelle que Dieu n'a pas fait dépendre de nous, mais d'une mort intérieure et spirituelle? Qu'est-ce que cette humilité héroïque, qui nous fait fuir l'éclat et les honneurs du siècle, avec autant de soin et autant d'ardeur que le monde nous les fait rechercher; qui nous fait aimer l'abjection, l'obscurité, les mépris, les outrages; qui remplissait de joie les Apôtres, lorsque dans les prisons, que dans les places publiques, qu'en présence des magistrats on les couvrait d'ignominies et d'opprobres? Qu'est-ce que cette abnégation entière de ce que nous avons de plus cher, qui est notre volonté propre et notre liberté, tellement que nous ne sommes plus maîtres de nos désirs, plus maîtres de nos résolutions, mais dans une dépendance totale, et sous le joug de l'obéissance la plus universelle et la plus étroite? Quels miracles de vertus! et une vie ainsi sanctifiée, n'est-ce pas, selon la belle parole de saint Ambroise, un évident témoignage de la divinité? *Testimonium divinitatis vita Christiani.*

Voilà, mes chers auditeurs, ce qu'on appelle la morale chrétienne, où les infidèles, suivant le rapport de saint Augustin, n'avaient rien davantage à reprendre, sinon qu'elle était trop sainte et trop parfaite : *Videmur iis Christiani res humanas pauló plus quàm oportet deserere.* Reproche mille fois plus avantageux et plus glorieux pour elle, que tous les éloges qu'ils lui eussent pu donner. Mais cette loi si droite dans ses maximes et ses préceptes, si pure et si relevée dans ses conseils, si sainte dans son auteur, l'est-elle autant à proportion dans ses sectateurs? ah! chrétiens, instruisez-vous ici de ce que vous devez être, ou plutôt confondez-vous de ce que vous n'êtes pas. Etre chrétien, c'est être saint. Il n'y a qu'à lire dans saint Luc quelle était la vie des premiers fidèles, lorsqu'ils ne faisaient encore qu'une espèce de communauté à Jérusalem. Il n'y a qu'à voir chez Tertullien quelles étaient leurs assemblées, quand ils commencèrent à se multiplier dans le monde. Il n'y a qu'à considérer leurs mœurs et leurs pratiques dans l'excellent ouvrage que saint Augustin en a composé. Diriez-vous que ce fussent des hommes mortels, et non pas de purs esprits et des anges dont il trace le caractère? Il n'y a qu'à entendre ce qu'Eusèbe témoigne, que les idolâtres eux-mêmes se trouvaient obligés de reconnaître qu'il n'y avait de véritable sainteté que parmi les chrétiens. Témoignage, ajoute-t-il, qu'ils leur rendirent, surtout après avoir éprouvé leur charité dans une peste qui ravagea toute l'armée romaine sous l'empereur Valérien, et où ils virent les fidèles s'employer au soulagement de leurs propres ennemis, avec autant de zèle, que s'ils eussent été leurs frères, ou selon la chair, ou selon la foi. Quel esprit les animait alors? Etait-ce un esprit particulier à quelques-uns d'entre eux? non; mais c'était l'esprit universel de la

loi chrétienne. Ils étaient tels par engagement de religion : et c'est ce qui convertit ce brave et généreux soldat, qui fut ensuite l'ornement du désert, l'illustre Pacôme; et ce qui attirait tous les jours un nombre presque infini de dignes sujets à l'Evangile, lorsqu'ils faisaient attention aux fruits merveilleux de sainteté que produisait le christianisme. Tant il est vrai, comme Tertullien le disait en traitant la même matière que moi, qu'on peut juger d'une créance par la conduite de ceux qui la professent : *De genere conversationis qualitas fidei æstimari potest;* et qu'un des grands motifs en faveur d'une doctrine, est la vie irréprochable de ceux qui la suivent : *Doctrinæ judex disciplina;* c'est-à-dire, quand la vie et la créance sont conformes, et que l'une est la règle de l'autre. Car c'eût été mal raisonner, remarque saint Augustin, que de conclure à l'avantage du paganisme, par la raison que quelques sages païens vivaient dans l'exercice et l'habitude des vertus morales, puisqu'en les pratiquant ils ne se conformaient en aucune sorte à leur religion; et ce ne serait pas une moindre injustice de se prévenir contre la religion de Jésus-Christ, sous prétexte qu'il y a des chrétiens dont la vie est déréglée, puisqu'en cela ce n'est point selon les principes de leur foi, ni comme chrétiens, qu'ils agissent. Nous ne désavouons pas, dit Salvien, qu'il n'y en ait parmi nous de très-libertins et très-corrompus, mais nous prétendons que la loi chrétienne n'est point responsable de leur libertinage et de leur corruption; car elle est la première à les accuser comme des prévaricateurs, la première et la plus zélée à les condamner et à les rejeter.

Mais au contraire, quand je vois dans le corps de l'Eglise tant de vertus et tant de sainteté; quand je remonte à ces heureux temps où la loi évangélique était encore dans toute sa vigueur, et que je vois quelles âmes alors elle a formées, quels sentiments elle leur inspirait, de quelle ferveur elle les animait, à quelle perfection elle les élevait; quand de siècle en siècle, depuis Jésus-Christ, je descends jusqu'à nous, et que je vois cette multitude innombrable de parfaits chrétiens, c'est-à-dire, d'hommes irrépréhensibles, qui ont sanctifié les déserts, sanctifié les cloîtres, sanctifié les cours des princes, sanctifié le monde et tous les états du monde; quand, tout perverti qu'est le siècle où nous vivons, je vois les mêmes exemples en tout ceux qui veulent se rendre fidèles à la même loi : car, il y en a, et pour peu qu'il y en ait, c'est assez pour nous faire connaître l'esprit de la loi qui les gouverne; quand je vois dans les prélatures de l'Eglise des pasteurs vraiment apostoliques, dans le sacerdoce de dignes ministres du Dieu vivant, dans le célibat des vierges consacrées à la pureté, dans le mariage des pères et des mères pieux, qui inspirent la piété à leurs familles, dans toutes les professions des âmes régulières, zélées, charitables, patientes, désintéressées, ennemies de tout désordre, de toute injustice; disposées à tout entreprendre pour l'honneur de Dieu, à tout faire pour le service du prochain, à tout souffrir, et à tout pardonner pour le bien de la paix; tenant en toutes

choses une conduite sage, droite, équitable, parce qu'elles se conduisent en toutes choses par les vues de la foi; quand je vois tant de florissants ordres, et leur discipline d'autant plus exacte et plus sévère, leurs observances d'autant plus rigoureuses et plus saintes, qu'elles approchent plus de la sainteté de l'Evangile, quand, dis-je, j'ai tout cela devant les yeux, n'ai-je pas droit de faire le même raisonnement que Tertullien, et d'en tirer la même conséquence : *De genere conversationis qualitas fidei æstimari potest; doctrinæ judex disciplina.* Car, une loi toute sanctifiante ne doit-elle pas être elle-même toute sainte?

Il faut néanmoins avouer, chrétiens, que cette loi, d'une perfection si sublime dans sa morale, est en même temps d'une créance bien difficile dans ses mystères. Une Trinité, un Homme-Dieu, cent autres articles de notre foi, c'est où l'esprit se perd, et ce qui demande la soumission la plus aveugle. Mais prenez garde à la belle réflexion de Guillaume de Paris, qui convient admirablement à mon sujet. Si notre raison est droite, dit ce grand évêque, et si elle cherche véritablement le bien, elle ne laisse pas de trouver dans tous ces mystères un avantage inestimable : c'est qu'autant qu'ils sont relevés au-dessus d'elle, autant sont-ils capables de l'élever à Dieu; c'est qu'ils ont cela de propre et de merveilleux, qu'en captivant nos esprits sous l'obéissance de la foi, ils perfectionnent nos cœurs par les devoirs de la sainteté qu'ils nous imposent; c'est que s'ils sont obscurs dans leurs principes, du moins dans leurs conséquences sont-ils remplis des plus pures lumières de la grâce. En effet, si je crois l'incarnation divine, quoique je ne la comprenne pas, ne m'est-il pas ensuite évident que le salut est donc de toutes les affaires la plus importante, puisque, par son importance même, il a pu faire descendre du ciel un Dieu, et l'attirer sur la terre; que je ne dois donc rien épargner pour ce salut, après qu'un Dieu qui n'y était pas intéressé comme moi, s'est toutefois si peu épargné lui-même pour me l'assurer; qu'il n'est pas juste que ce salut ait tant coûté à un Dieu, qui, par son infinie miséricorde, a bien voulu s'en charger, et qu'il ne me coûtât rien, à moi que ce grand ouvrage regarde personnellement; que le meilleur, et même le seul modèle que je me puisse proposer en y travaillant, c'est ce Sauveur qui m'en a enseigné les moyens, et qui m'en a tracé la voie, encore plus par ses exemples que par ses paroles : par conséquent, que je dois le suivre en tout, l'imiter en tout, exprimer en moi toutes ses vertus; qu'indépendamment de mon intérêt, la seule reconnaissance suffirait pour m'attacher à un Dieu qui m'a aimé jusqu'à prendre sur lui toutes mes misères, et que par la seule raison de lui marquer mon amour, je devrais me rendre fidèle à ses ordres, me soumettre à toutes ses volontés, accomplir sa loi dans toute son étendue et dans toute sa perfection. Remarquez-vous, chrétiens, quelles leçons nous fait un seul mystère? Que sera-ce de tous les autres pris ensemble? et saint Pierre, dans sa seconde épître, n'avait-il pas bien sujet de dire que nos mystères ne sont point de ces fables étudiées et

inventées par des esprits profanes, tels qu'étaient les mystères de la gentilité : *Non enim doctas fabulas secuti* (II. Petr. 1); mais que ce sont des mystères pratiques qui nous portent à la sanctification de nos mœurs, à la fuite du péché, à l'accomplissement de toute justice?

Ainsi concluons avec le prophète : *Lex Domini immaculata.* La loi du Seigneur est pure et sans tache : c'est une loi sainte; et de quelle sainteté? suivez ceci. D'une sainteté solide qui attaque le vice jusque dans ses racines, jusque dans ses principes les plus éloignés, et qui établit la vertu sur des fondements stables et inébranlables. D'une sainteté agissante, qui ne s'en tient ni aux sentiments, ni aux paroles, mais qui demande des œuvres. D'une sainteté universelle, qui ne laisse pas échapper un point de la loi; parce qu'il ne faut, selon la loi, que la transgression d'un seul point pour nous rendre criminels et dignes d'une éternelle réprobation. D'une sainteté sage, qui n'exige rien que d'équitable, que de raisonnable, que de praticable. D'une sainteté courageuse, que les difficultés n'arrêtent point, que les contradictions n'ébranlent point, que les plus grands sacrifices n'étonnent point. D'une sainteté patiente, qui, dans les douleurs les plus sensibles, dans les injures les plus piquantes, dans les accidents les plus fâcheux, dans les disgrâces et les adversités de la vie, se soutient contre les murmures des sens, contre les saillies de la colère, contre les emportements de la vengeance, contre l'affliction du cœur et l'abattement de l'esprit. D'une sainteté religieuse envers Dieu, soumise à Dieu, zélée pour la gloire de Dieu, douce et affable à l'égard du prochain, prévenante et bienfaisante; toujours attentive sur elle-même, et sévère pour elle-même, dégagée de toutes les vues de la chair, au-dessus de tout intérêt, de toute fortune, au-dessus de toute ambition, de toute réputation, de toute considération humaine; indépendante des caprices et des humeurs, des aridités et des sécheresses, des ennuis et des dégoûts; fixe et immobile dans le devoir, parce que c'est le devoir; et invariablement adonnée au bien, parce que c'est le bien, et qu'on le doit en tout chercher. Telle est, dis-je, mes frères, la sainteté du christianisme, où par la grâce du Seigneur nous sommes nés, et où nous avons été élevés. Tels en sont les caractères; et si cette peinture vous éblouit, croyez néanmoins, car il est vrai, que bien loin d'y ajouter un seul trait, il y en a mille que je suis obligé de supprimer, pour ne pas lasser votre attention.

Or, j'avoue, chrétiens, que de tous les motifs qui nous font reconnaître la vérité de notre religion, il n'y en a point qui me touche plus que celui-ci. Saint Augustin disait que plusieurs choses le retenaient dans l'Eglise de Dieu : *Multa me in Ecclesiâ justissimè retinent.* Le consentement des nations à recevoir la foi, l'autorité des miracles, l'antiquité de la tradition, cette succession d'évêques depuis saint Pierre, le nom de catholique qu'a toujours porté l'Eglise parmi tant de schismes et d'hérésies : tout cela le fortifiait puissamment dans la créance qu'il avait embrassée; et ce n'était pas, certes, un esprit frivole, qui se laissât prendre à de légères apparences, et qui se rendît

sans avoir fait auparavant un sérieux examen. Mais j'ajoute que la sainteté de la loi de Jésus-Christ a encore quelque chose de plus particulier qui me gagne le cœur. Car je dis avec l'abbé Rupert : Puisqu'il faut professer une religion, en puis-je choisir une plus sûre que celle que je trouve si bien établie sur le fondement des vertus, si saintement ordonnée par l'exercice des bonnes œuvres, si parfaitement dégagée de toutes les impuretés du vice? Une loi comme celle-là, est sans doute l'ouvrage de Dieu, et le démon ne peut rien suggérer de semblable; car il a beau se déguiser, remarque Cassien dans la troisième de ses conférences : cet esprit de ténèbres contrefait bien quelquefois la puissance et la force de Dieu par des miracles apparents, la sagesse de Dieu par de fausses révélations, la justice de Dieu par les maux qu'il a causés dans le monde, et par les effets de sa malignité; mais il ne peut contrefaire la sainteté et la pureté des mœurs, ou du moins il ne le peut constamment. Voilà le trait inimitable pour lui dans la loi de Jésus-Christ; voilà par où elle a toujours été reconnue.

C'est vous-même, ô mon Dieu! qui nous l'avez donnée; c'est votre Fils unique qui nous l'a enseignée, et c'est avec une obéissance fidèle que nous nous soumettons à ce divin législateur, puisque vous l'autorisez. Il nous propose une loi si pure et si exempte de reproche, que nous ne pouvons la rejeter. Toute parfaite qu'elle est, nous aurions tort de nous en plaindre; car elle ne le peut être assez pour honorer un Dieu aussi grand que vous, aussi saint que vous, aussi parfait que vous. Ce qui nous confond, Seigneur, c'est que reconnaissant tant de sainteté dans cette loi, nous en voyons si peu dans nous-mêmes : de quoi nous rougissons, c'est d'y être soumis selon l'esprit, et de la professer si mal dans la pratique; c'est de n'oser presque nous dire ses sectateurs et ses disciples, de peur d'en être démentis par nos actions. Ses maximes nous paraissent terribles, parce qu'elles condamnent toute notre vie; et en effet, nous n'ignorons pas que c'est selon cette loi que nous serons jugés, qu'il ne nous est plus désormais possible de la récuser, et qu'il ne sera jamais vrai de dire de nous ce que saint Paul disait des infidèles : *Quicumque enim sine lege peccaverunt, sine lege peribunt* (Rom. 2). Ce n'est plus comme eux sans loi que nous péchons; nous en avons une, et le même Sauveur qui nous l'a apportée du ciel dans la plénitude des temps, et qui, pour cela, est venu parmi nous, et s'est abaissé jusqu'à nous, reviendra à la fin des siècles dans tout l'appareil de sa justice et dans tout l'éclat de sa majesté pour nous en demander compte. Voilà, mon Dieu, ce qui nous rend cette loi d'autant plus redoutable, qu'elle est plus sainte. Mais quelque redoutable qu'elle soit pour nous, nous ne laissons pas de conclure qu'elle est digne de vous; et nous le concluons par la raison même qui nous la fait craindre : car étant pleins d'iniquité comme nous le sommes, il faut, pour être sainte, qu'elle nous soit directement opposée; et dès qu'elle s'accommoderait avec nous, ce ne serait plus qu'une loi de désordre et de corruption. Si là-dessus

nous sommes trompés, ô mon Dieu! permettez-moi de vous le dire après un de vos plus zélés serviteurs, ce serait vous qui nous auriez jetés dans l'erreur; vous seriez responsable de nos égarements, et c'est à vous que nous aurions droit de nous en prendre, parce que dès-là qu'une religion est toute sainte, elle porte le caractère de votre divinité. Oui, je le dis, mon Dieu, quand ma créance ne serait pas aussi constamment vraie qu'elle l'est, j'aurais toujours de quoi me consoler sur ce qu'elle est sainte; et je me flatterais toujours d'avoir pris le parti de la vérité, en prenant celui de la sainteté. Je me reposerais toujours sur ce que votre providence, à qui il appartient de me conduire, ne m'aurait rien fait paraître de meilleur; et sur ce que toutes les autres voies conduisant au libertinage, celle-là seule que j'ai suivie me retiendrait dans le devoir et me porterait à la pratique de toutes les vertus. Non-seulement je ne craindrais pas que votre justice me punît pour avoir embrassé une profession si sainte, mais j'espérerais que s'il y a des récompenses à attendre, elles seraient pour moi; parce qu'il n'y a que l'innocence du cœur et l'exercice de la vertu qui puissent nous approcher de vous, et qui doivent être couronnés de votre gloire. Or, je les trouve parfaitement dans la religion de mon Sauveur. Goûtons, chrétiens, cet avantage, et entrons dans le sentiment de saint Pierre : *Etiamsi oportuerit me mori, non te negabo* (Matth. 26). Non, Seigneur, fallût-il endurer la mort, je n'abandonnerai jamais votre loi : car c'est là, et nulle part ailleurs, qu'est mon repos, ma perfection, ma félicité; hors de là, mon esprit serait toujours flottant, ma vie toujours déréglée; je n'aurais point de fin qui terminât mes espérances, ni rien de solide pour arrêter mes désirs. C'est donc à la sainte loi de Jésus-Christ que je dois et que je veux inviolablement m'attacher. J'y reconnais l'œuvre de Dieu, non-seulement par sa sainteté : *Lex Domini immaculata*, mais par la force surnaturelle et toute divine qu'elle a fait voir dans son établissement et dans la conversion du monde : *Convertens animas*. Nouvelle attention, s'il vous plaît, à cette deuxième partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le plus sage des hommes, Salomon, estima autrefois que trois choses dans le monde étaient d'une recherche très-difficile, mais qu'il y en avait une quatrième absolument impénétrable à l'esprit humain, savoir : la route d'un vaisseau voguant sur la mer : *Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitùs ignoro :..... viam navis in mari* (Prov. 30). Vous serez étonnés, chrétiens, de l'interprétation que donne saint Ambroise à ce passage; mais autant qu'elle lui est particulière, autant est-elle ingénieuse et solide. Ce vaisseau, dit-il, c'est l'Eglise, dont la barque de saint Pierre a été la figure; et la route de ce vaisseau voguant sur la mer, c'est le chemin qu'a tenu l'Eglise pour s'établir au milieu des orages et des persécutions. En effet, ajoute ce saint docteur, je ne vois rien qui me surprenne davantage; et quand

je considère toutes les circonstances, tous les principes, tous les moyens, tous les obstacles, tous les succès de cet établissement, je découvre d'une manière si sensible la force et la vertu de Dieu, que je ne puis m'empêcher de la publier et de m'écrier : *Et quartum penitùs ignoro : viam navis in mari.*

Tous les Pères ont été éloquents sur ce point, et ils ont employé leurs plus belles lumières pour nous en donner quelques idées; mais, du reste, ils ont reconnu que cette matière était au-dessus d'eux. Ne laissons pas néanmoins de recueillir quelques-uns de leurs raisonnements : et pour entrer d'abord dans un si grand sujet, de quoi s'agissait-il, mes chers auditeurs, quand Jésus-Christ, à l'âge de trente ans, après une vie obscure et cachée, voulut enfin se manifester au monde, et y vint prêcher une loi toute nouvelle? Que prétendait-il ? La chose étonnante! il ne s'agissait pas moins que de faire un monde tout nouveau; que d'abolir des superstitions plus anciennes que la mémoire des hommes, à qui les peuples tenaient tout leur bonheur attaché, qu'ils conservaient comme l'héritage de leurs pères, pour lesquelles ils combattaient avec plus d'ardeur que pour leur propre vie, dont ils faisaient les fondements de leurs républiques et de leurs Etats. Il fallait les faire renoncer à des erreurs que l'usage presque de tous les siècles avait autorisées, qui se trouvaient appuyées de l'exemple de toutes les nations, qui favorisaient tous les intérêts de la nature, et dont la possession ne pouvait être troublée, sans troubler presque l'univers. Voilà ce qu'il fallait ruiner. Mais qu'était-il question d'établir? une loi austère et incommode, une foi aveugle, une religion contraire à toutes les inclinations de la chair. Quelle entreprise! et que fallait-il pour en venir à bout? il fallait s'exposer à avoir toutes les puissances de la terre pour ennemies, la sagesse des politiques, l'autorité des souverains, la cruauté des tyrans, le zèle des idolâtres, l'impiété des athées.

Si donc, demande là-dessus saint Augustin, Jésus-Christ, avant que de faire la première démarche et d'en venir à l'exécution de cette grande affaire, en eût communiqué avec un des philosophes de ce temps-là, homme de sens et de conseil, et qu'il se fût ouvert à lui de cette sorte : Je veux, malgré toutes ces contradictions, introduire ma doctrine dans le monde; je veux qu'elle y soit reçue, qu'elle y fleurisse, qu'elle y règne, qu'elle se répande partout. Et parce que Rome est la maîtresse de l'univers, c'est là particulièrement que je me suis proposé de l'établir. C'est cette fameuse et superbe ville que je choisis dès à présent pour en faire le centre de ma religion; et du siége qu'elle est de l'empire, le siége principal de mon Eglise. Toutes sortes de divinités y habitent comme dans leur domicile et dans leur temple, je prétends les en chasser et y dominer seul. Qu'eût répondu à ce langage, et qu'eût pensé de ce projet un sage du siècle? Mais si le même Jésus-Christ lui eût ajouté, que pour accomplir tout cela, il ne voulait user d'aucun des moyens que la prudence humaine a coutume de fournir pour ces grands et importants desseins, qu'il ne faisait aucun

fond, ni sur le crédit, ni sur les richesses, ni sur la doctrine, ni sur l'éloquence, et que, pour tout secours, il destinait à la publication de sa loi douze pauvres pêcheurs, sans lettres, sans science, sans appui : encore une fois, dit saint Augustin, ce philosophe n'eût-il pas traité cette entreprise de chimère et de folie? Voilà cependant ce qui s'est fait, chrétiens, et c'est la merveille que nous voyons. C'est ce qu'ont admiré tous les grands hommes du monde, lorsqu'ils se sont appliqués à le considérer bien attentivement et sans préoccupation. C'est ce qui faisait dire à Pic de la Mirande, que c'était une insigne folie de ne pas croire à l'Evangile : *Magna insania est Evangelio non credere ;* et c'est encore par la même raison que saint Augustin, avec une subtilité admirable, réfutait certains hérétiques qui doutaient de la résurrection des morts. Le Fils de Dieu, leur disait-il, a prédit que les corps devaient ressusciter; cela vous paraît incroyable : mais en même temps il a prédit une autre chose qui semble encore moins croyable, qui est que ce mystère incroyable de la résurrection serait cru par tout le monde. De ces deux choses incroyables, selon les apparences, celle qui devait être la moins crue, est déjà arrivée; car on croit par toute la terre que les hommes ressusciteront un jour. Pourquoi donc, concluait-il, ne croiriez-vous pas l'autre, que vous jugez être moins incroyable que celle-là, savoir, la résurrection même?

Il n'y a que la loi de Jésus-Christ qui se soit établie par des principes où toute la raison de l'homme se perd, et où il faut nécessairement avoir recours à une vertu supérieure. C'est elle seule, dit saint Jérôme, qui s'est maintenue dans les persécutions : *Sola in persecutionibus stetit Ecclesia* ; elle seule, pour qui le sang de ses sectateurs ait été, selon le mot de Tertullien, comme une semence féconde : *Sanguis martyrum semen Christianorum.* Dieu nous avait lui-même représenté ce miracle de la propagation du christianisme, dans les Hébreux esclaves, dont l'Ecriture a marqué, que plus les Egyptiens s'efforçaient de les opprimer afin d'éteindre leur race, et plus ils croissaient en forces et en nombre, sans faire autre chose que de souffrir : *Quanto opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur et crescebant* (Exod. 1). Quel souvenir, chrétiens, je me rappelle, et quelle scène, pour ainsi parler, s'ouvre devant mes yeux ! Je vois tout l'univers conjuré contre Jésus-Christ et contre sa loi; l'enfer lui suscite de toutes parts des ennemis pour la détruire, les empereurs donnent des édits, les magistrats prononcent des arrêts, les bourreaux dressent des échafauds et des bûchers : et que fera, pour résister à de si violents efforts et pour soutenir de si affreuses tempêtes, une petite troupe de gens livrés comme des victimes au pouvoir de leurs persécuteurs? Ah! Seigneur ! s'ils ne peuvent rien faire par eux-mêmes, vous ferez tout pour eux ; et c'est là que vous emploierez cette force divine, qui ne paraît jamais avec plus d'éclat que dans notre infirmité. Si votre loi était moins violemment attaquée, ou si elle avait de plus puissants défenseurs, il y aurait moins lieu de croire que vous en avez été le soutien, et de conclure que vous en êtes l'auteur. Il faut que tous les

grands de la terre conspirent contre elle ; il faut que ceux qui la défendent, bien loin de prendre le glaive pour frapper, n'aient pas même, selon l'ordre que vous avez porté, un bâton à la main ; il faut enfin que, destituée de toute assistance de la part des hommes, abandonnée en quelque sorte à elle-même et à toute sa faiblesse, elle triomphe néanmoins, et qu'elle fasse tout plier sous son obéissance. Il le faut, afin que tous les peuples connaissent que c'est votre loi, et qu'ils l'embrassent. Or, qui peut en effet ne le pas reconnaître à ce prodigieux événement ? Tout se déchaîne contre les prédicateurs de la foi et contre leurs disciples : on les lie, on les charge de chaînes, on les enferme dans des cachots, on les attache à des croix, on les étend sur des roues, on les fait périr par la faim et par la soif, par le fer et par le feu, par tous les tourments ; et toutefois la loi qu'ils professent subsiste, se répand, fait tous les jours de nouvelles conquêtes, passe jusqu'aux extrémités du monde, entraîne tout, soumet tout, se fait recevoir et respecter partout : *Quantò opprimebant eos, tantò magis multiplicabantur et crescebant.* Que dis-je ? de ses ennemis mêmes, elle fait ses propres sujets. Ceux qui la poursuivaient avec plus d'ardeur pour l'anéantir, deviennent les plus zélés à maintenir ses intérêts, à se déclarer pour elle et à lui obéir. Elle gagne jusqu'aux bourreaux, jusqu'aux tyrans, jusqu'aux têtes couronnées : *Tantò magis multiplicabantur et crescebant.*

De quoi parlons-nous, mes chers auditeurs ? est-ce des succès de l'Eglise naissante, lorsqu'elle était encore dans sa force et dans toute la vigueur de son premier esprit ? Faut-il remonter si haut, et ne sommes-nous pas encore aujourd'hui témoins de ce miracle ? Tous les autres ont cessé, parce que la foi, dit saint Grégoire, a pris d'assez fortes racines pour n'avoir plus besoin de ces secours extraordinaires ; mais la Providence a voulu conserver le miracle de la propagation de l'Évangile, parce qu'il devait être le caractère de la vraie religion. Nous le voyons ; et comme saint Jérôme se conjouissait autrefois avec une dame romaine de ce que le Sérapis de l'Egypte était devenu chrétien, de ce que les froids de la Scythie brûlaient des ardeurs de la foi, de ce que les Huns avaient appris à chanter les louanges de Dieu : *Hunni psalterium canere nôrunt :* ainsi, pour peu que l'esprit de notre religion nous anime, et que nous y prenions autant d'intérêt que le devoir et le zèle nous y engagent, nous pouvons bénir le ciel de ce que, dans ces derniers temps, l'Eglise a fait peut-être de plus grands progrès qu'elle n'en fit jamais depuis sa fondation ; de ce qu'elle s'est rendue maîtresse de tout un nouveau monde ; de ce que les barbares du Septentrion, quittant leurs superstitions brutales, ont reçu sa sainte police ; de ce que les peuples les mieux civilisés de l'Orient et les plus attachés à leurs lois, s'offrent tous les jours en foule pour se soumettre aux siennes ; de ce que les idolâtres sont venus des régions les plus éloignées reconnaître jusque dans Rome sa monarchie universelle ; de ce que le plus grand empire de l'univers, contre ses maximes fondamentales, lui a enfin ouvert ses portes ; de ce que

sans cesse on y voit naître des Eglises florissantes en vertus et en mérites.

Et comment tout cela se fait-il? c'est le prodige, chrétiens, que l'on vous a cent fois représenté, que vous avez cent fois admiré, et dont la sagesse humaine doit nécessairement convenir : par les moyens en apparence les plus faibles, par des moyens qui, non-seulement semblent n'avoir nulle proportion avec les succès que nous admirons, mais qui y paraissent tout opposés; par les mêmes moyens que Jésus-Christ a employés, et qu'il nous a laissés en héritage : je veux dire par les croix, les souffrances, les affronts, les emprisonnements, la mort; par tout ce qu'ont enduré et tout ce qu'endurent actuellement tant d'hommes apostoliques. Avec de telles armes, ils ont surmonté toute la résistance de l'enfer, ils ont triomphé de l'idolâtrie, détruit les temples des faux dieux, dompté l'orgueil des nations, converti des millions d'infidèles. Ou plutôt, est-ce à eux qu'on doit attribuer de pareils changements? n'est-ce pas à la loi même qu'ils annoncent? et d'où lui peut venir cette force, que de Dieu?

C'est sur cela que le prophète, éclairé d'en-haut et inspiré de Dieu, s'adressait à l'Eglise sous le nom de Jérusalem, et qu'il la félicitait en des termes si magnifiques : *Surge, illuminare, Jerusalem, quia gloria Domini super te orta est* (Isaï. 60); Levez-vous et montrez-vous à toute la terre, heureuse Jérusalem; car le Seigneur vous a couronnée de sa gloire et revêtue de sa force toute-puissante. *Leva in circuitu oculos tuos, et vide* (*Ibid.*); Jetez les yeux autour de vous, et voyez tous les peuples assemblés auprès de vous et humiliés devant vous. Ils sont venus de toutes les parties du monde pour se soumettre à votre empire. En voilà de l'Orient, en voilà de l'Occident, en voilà du Septentrion, et en voilà du Midi. Il n'y a point de région si éloignée, point de contrée qui ne reconnaisse votre suprême domination : *Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi* (*Ibid.*). Ah! glorieuse mère, ce ne sont point seulement des sujets qui viennent vous rendre hommage; ce sont vos enfants, ce sont les fruits de votre fécondité miraculeuse : ouvrez votre sein pour les recevoir : *Filii tui de longè venient, et filiæ tuæ de latere surgent* (*Ibid.*). Quelle multitude, quelle affluence! que de triomphes et que de conquêtes! que de consolations pour votre cœur! Jouissez de vos succès, et glorifiez le souverain Maître dont la grâce victorieuse s'est fait sentir au delà des mers, et a opéré en votre faveur toutes ces merveilles : *Tunc videbis et afflues, et mirabitur et dilatabitur cor tuum, quandò conversa fuerit ad te multitudo maris, fortitudo gentium venerit tibi* (*Ibid.*).

Je le répète, mes chers auditeurs, il n'y a que la religion de Jésus-Christ qui porte avec soi ce caractère de vérité. Car, qui ne sait pas comment les hérésies se sont répandues dans le monde; que ç'a presque toujours été par la violence, par le fer et par le feu, secouant le joug d'une obéissance légitime, et portant de toutes parts la désolation? qui ne sait pas comment se sont établies les religions païennes : que ç'a été par la licence des mœurs qu'elles fomentaient, accordant

tout à la nature corrompue, et consacrant jusques aux plus honteux désordres? En voulez-vous la preuve? observez ceci : c'est que les sectes des philosophes qui s'élevèrent contre les vices et qui se proposèrent de les corriger, échouèrent toutes dans un semblable dessein. Elles ont fait un peu de bruit, et rien de plus : pourquoi? parce que, d'un côté, ces sages du siècle ne s'accommodaient pas aux inclinations vicieuses et naturelles des hommes, et que de l'autre, ils n'avaient rien au-dessus de l'homme. C'est pour cela, dit le cardinal Pierre Damien, que toute leur suffisance s'est évanouie en présence de Jésus-Christ, dont la sagesse a été comme la verge d'Aaron, qui a dévoré toutes celles des magiciens d'Egypte. Ces grands génies, ajoute saint Augustin, qui furent les maîtres de la philosophie, sitôt qu'ils se sont approchés de Jésus-Christ, ont disparu. Aristote a dit ceci, Pythagore a dit cela, Zénon a été de ce sentiment; mais mettons-les en parallèle avec l'Homme-Dieu; comparez leur autorité avec celle de l'Evangile, et cette comparaison les effacera tous. Tandis que vous les considérez seuls, ce qu'ils disent vous paraît quelque chose ; mais lorsque vous leur opposerez la doctrine évangélique, vous ne trouverez plus que vanité dans leur morale. Aussi, disait saint Jérôme, qui est-ce qui lit aujourd'hui les livres de ces philosophes? A peine voyons-nous les plus oisifs s'y arrêter ; au lieu que la doctrine de Jésus-Christ est prêchée par tout le monde, et que tout le monde parle de la loi que de pauvres pêcheurs ont publiée : *Rusticanos verò piscatores miseros, totus orbis loquitur, universus mundus sonat.*

Quelle conclusion, chrétiens? car il est temps de finir, et mon sujet me conduirait trop loin si j'entreprenais de le développer dans toute son étendue. Mais en finissant, je ne dois pas omettre quelques conséquences que je vous prie de ne pas perdre, et qui seront autant d'instructions pour vous et pour moi. Je les réduis à quatre, et je les comprends en quatre mots : reconnaissance, étonnement, réflexion, résolution. Appliquez-vous. Reconnaissance : et envers qui? pouvons-nous l'ignorer, Seigneur, et ne serait-ce pas la plus monstrueuse ingratitude, si jamais nous venions à méconnaître le plus grand de vos bienfaits? Soyez-en donc éternellement béni, ô mon Dieu! c'est vous et vous seul qui avez formé cette Eglise où nous devons trouver le salut; vous qui l'avez enrichie de vos dons, vous qui l'avez animée de votre esprit, vous qui lui avez révélé vos vérités, vous qui lui avez confié votre loi : tout cela pour nous retirer des ombres de la mort où le monde était enseveli, et pour nous conduire à la vie bienheureuse où il vous a plu, par une bonté inestimable, de nous appeler. Grâce générale; mais ce que nous regardons encore comme une grâce beaucoup plus particulière et plus précieuse, c'est vous-même, mon Dieu, qui, dans ce christianisme où nous avons eu le bonheur de naître, nous avez choisis, nous avez spécialement éclairés, nous avez enseigné vos voies, nous avez pourvus des secours les plus abondants pour y marcher. Sans ce choix de votre part et sans cette prédilection toute gratuite, que serions-nous devenus, et en quelles ténèbres

serions-nous plongés? Nul autre que vous, Seigneur, n'a pu faire de nous ce discernement favorable qui nous distingue de tant de nations infidèles, et, prévenus du sentiment de notre indignité nous ne nous tenons redevables d'un tel avantage qu'à votre infinie miséricorde.

Etonnement : de quoi? ne le voyez-vous pas, mes chers auditeurs, et n'est-il pas en effet bien étonnant que la foi, dès la naissance du christianisme, ait converti le monde entier, et que maintenant, avec la même vertu, elle ne nous convertisse pas? c'est-à-dire, qu'elle ait fait passer le monde entier de l'idolâtrie au culte du vrai Dieu, et que, jusque dans le sein de l'Eglise, elle ne ramène pas tant de pécheurs à Dieu, elle ne les fasse pas revenir de l'état du péché au service de Dieu, elle ne les rende pas pénitents devant Dieu, et plus fidèles, plus zélés dans l'observation de la loi de Dieu? Voilà sur quoi Dieu veut que nous soyons nous-mêmes nos prédicateurs, et que nous nous parlions à nous-mêmes. N'est-il pas étonnant qu'une loi si efficace pour tant d'autres, le soit si peu pour moi? Car, quel changement, quel retour, quelle réformation de vie a-t-elle opérés dans toute ma conduite? et quand j'aurais le malheur d'être né dans les ténèbres du paganisme, serais-je plus mondain, plus voluptueux que je ne le suis? me porterais-je à de plus honteux excès, et vivrais-je dans un plus grand déréglement de mœurs? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a humilié les monarques et les potentats du siècle, qui leur a inspiré le mépris de toutes les pompes humaines, n'ait pas encore modéré cette ambition démesurée qui me consume, ni effacé de mon cœur ces vaines idées de gloire, de fortune, d'agrandissement qui m'occupent sans relâche, et à quoi je sacrifie si souvent ma conscience et mon salut? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a fait embrasser la pauvreté évangélique à tant de riches, et qui, par un renoncement parfait aux biens temporels, les a dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, n'ait pas encore éteint jusqu'à présent cette ardente cupidité qui me brûle, et ce désir insatiable d'amasser, d'accumuler, d'avoir? Que dirai-je de plus, et cesserais-je de trouver des reproches à me faire si j'en voulais parcourir tous les sujets? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a donné à tant de généreux chrétiens assez d'assurance et de fermeté pour se déclarer en présence des magistrats, et pour paraître devant leurs tribunaux, ne m'ait point encore affranchi de l'esclavage où me tient une honte lâche et criminelle lorsqu'il faut faire une profession ouverte d'être à Dieu, et m'élever au-dessus des discours du monde? Il s'agissait pour ceux-là en se faisant connaître, de perdre la vie, et ce danger ne les arrêtait pas : il n'est question pour moi que de quelques paroles que j'aurai à essuyer, et je demeure? N'est-il pas étonnant qu'une loi qui a soutenu tant de martyrs dans les ennuis de l'exil, dans les rigueurs de la captivité, dans l'horreur des plus cruels supplices, ne m'ait pas encore formé à supporter quelques adversités avec patience, ne m'ait pas encore appris à pratiquer quelques exercices de la pénitence, ne m'ait pas encore fait observer les devoirs de ma religion avec plus de fidélité et plus de constance? Voilà,

dis-je, ce qui nous doit jeter dans l'étonnement; et n'est-il pas bien fondé? Ah! chrétiens, que pouvons-nous là-dessus nous dire à nous-mêmes pour notre justification, et que dirons-nous à Dieu? mais ce n'est pas tout.

Réflexion. Que nous sert-il de professer une loi dont la vertu est toute-puissante, lorsqu'à notre égard elle se trouve inutile et sans effet? De quel avantage est-il pour nous que cette loi ait triomphé de toutes les puissances du siècle et de l'enfer, si elle ne triomphe pas de nos faiblesses? Ces miracles, ces prodiges, ces conversions, qu'est-ce que tout cela, que notre confusion, que notre conviction, que notre condamnation? Hé! mes chers auditeurs, ne comprendrons-nous jamais de si importantes vérités? La loi chrétienne a le pouvoir de nous convertir et de nous sanctifier; c'est un point de foi: si donc elle ne le fait pas, ce n'est point à elle que nous pouvons l'imputer, puisqu'elle a fait quelque chose de plus grand. Non-seulement la loi chrétienne peut nous convertir et nous sanctifier, mais il est nécessaire qu'elle nous convertisse en effet et nous sanctifie. Je dis doublement nécessaire: en premier lieu, parce que nous ne pouvons être vraiment convertis et sanctifiés que par elle; en second lieu, parce que sans conversion et sans la sanctification de notre vie, nous ne pouvons être sauvés. Enfin la loi chrétienne ne nous convertira et ne nous sanctifiera jamais, tandis qu'une autre loi nous gouvernera, parce qu'étant une loi divine, elle veut être seule et absolue dans les sujets qui la reconnaissent et qu'elle conduit. Par conséquent, nous aurons beau prétendre accorder cette loi de Dieu avec les lois du monde, son esprit avec l'esprit du monde, ses maximes avec les maximes du monde: c'est un mystère que les saints n'ont jamais compris, c'est un secret que l'Evangile ne nous enseigne point, c'est une illusion qui perd une infinité de demi-chrétiens, et qui nous perdra. Non, nous n'avons qu'un maître à écouter, qui est Jésus-Christ. Si nous en écoutons d'autres avec lui; si nous voulons, après avoir senti les mouvements de sa grâce dans le fond du cœur, après avoir entendu sa doctrine par la bouche des prédicateurs, après avoir reçu ses conseils par la voix des directeurs, prêter encore l'oreille au monde qui veut avoir part à toutes nos actions, et qui voudrait même régler jusqu'à nos plus saintes pratiques et à nos dévotions, dès-là nous détruisons d'une main ce que nous bâtissons de l'autre, et nous faisons un partage que Dieu réprouve.

Résolution. Puisque la loi chrétienne a tant d'efficace et tant de force, laissons-là désormais agir, et n'arrêtons plus sa vertu; secondons-la par une pleine correspondance, et déterminons-nous à vivre comme elle nous le prescrit. Bientôt nous éprouverons ce qu'elle peut, et nous verrons où elle nous conduira. Quel progrès n'aurions-nous point fait jusqu'à présent, si nous l'avions suivie, et où ne nous aurait-elle pas élevés! Ce qui nous paraît impossible, parce que nous le mesurons par nos propres forces, nous l'aurions généreusement entrepris et heureusement exécuté, parce qu'elle nous aurait

soutenus. C'est, mon Dieu, ce que vous me faites aujourd'hui connaître, et ce qui m'inspire la résolution que je forme de m'abandonner sans retour à votre loi. Qu'elle ordonne, j'obéirai; qu'elle m'intime vos volontés, je les accomplirai; qu'elle me trace la voie, j'y marcherai. Elle est étroite, il est vrai, cette voie, elle est semée d'épines; mais par la force de la loi que j'aurai pour guide et pour soutien, je surmonterai toutes les difficultés. Les épines, dès cette vie, se changeront en fleurs, ou du moins, après les travaux de cette vie, j'arriverai au bienheureux terme du repos éternel. Ainsi soit-il.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME

Sur l'Oisiveté.

Circa undecimam verò diei invenit alios stantes, et dixit illis : Quid hic statis totâ die otiosi?

Etant sorti vers l'onzième heure du jour, il en trouva encore d'autres qui étaient là, et il leur dit : Comment demeurez-vous ici tout le jour sans rien faire.

(S. Matth., ch. 20.)

Est-ce un reproche, est-ce une invitation que le père de famille fait à ces ouvriers de notre évangile? c'est l'un et l'autre. Il leur reproche leur oisiveté, et il les invite au travail : *Quid hic statis totâ die otiosi?* Pourquoi vous tenez-vous là sans rien faire? voilà le reproche. *Ite et vos in vineam meam :* Allez-vous-en travailler en ma vigne; voilà l'invitation. Mais dans le sens littéral, à qui est-ce que cette invitation et ce reproche s'adressent? à moi-même qui vous parle, mes chers auditeurs, et à vous qui m'écoutez. Car, selon la remarque des interprètes, les paraboles, telles que celle-ci, n'ont jamais d'autre sens littéral que celui même de l'application qui en est faite; et il est vrai que Jésus-Christ, en prononçant ces paroles de mon texte : *Quid hic statis totâ die otiosi?* a voulu nous les rendre propres, puis qu'autrement il les aurait dites sans aucune fin : ce qui répugne à sa sagesse. Ne cherchons donc point d'autre matière de ce discours. Le Fils de Dieu nous parle en maître, écoutons-le avec respect. Il nous reproche le désordre de notre oisiveté, reconnaissons-le, et nous en corrigeons. Il nous invite au travail, ne refusons pas les conditions avantageuses qu'il nous offre, et regardons ce sujet comme un des plus importants que j'aie eu lieu jusqu'ici de traiter. L'oisiveté ne passe pas dans le monde pour un péché bien grief; mais il l'est devant Dieu, et c'est de quoi j'entreprends de vous convaincre aujourd'hui, après que nous aurons imploré le secours du Ciel, et salué Marie, en lui disant : *Ave.*

Outre cette justice rigoureuse que les théologiens appellent *commutative*, et qu'ils ne reconnaissent point en Dieu à l'égard des hommes, parce que Dieu ne doit rien aux hommes, ni ne peut rien leur devoir; il y a trois autres espèces de justices dont Dieu est capable par rapport à nous, et qui, bien loin de préjudicier à sa grandeur, sont autant de perfections de son être : justice vindicative, justice légale, et justice distributive. Justice vindicative, qui punit le péché; justice légale, qui n'est point distinguée de sa providence, à qui il appartient de gouverner les états du monde; enfin, justice distributive, qui partage les récompenses selon les mérites. Je ne dis rien de cette troisième justice, pour ne pas embrasser trop de matière; et je m'arrête aux deux autres, qui imposent à l'homme une obligation indispensable de travailler. Car la justice de Dieu vindicative répare le péché de l'homme par le travail; et c'est par le travail que la justice légale, qui est en Dieu, entretient tous les états et toutes les conditions du monde. L'oisiveté donc, qui s'oppose directement à cette double justice, est un désordre : voilà tout mon dessein. Je prétends que deux choses nous obligent au travail, et condamnent notre oisiveté comme un des plus grands obstacles du salut : le péché, et notre condition particulière. Nous naissons tous dans le péché, et nous vivons tous dans une certaine condition ; d'où je conclus que nous sommes tous sujets au travail : et en qualité de pécheurs, c'est le premier point; et en qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie, c'est le second point. L'un et l'autre vous découvrira des vérités que vous avez peut-être ignorées jusqu'à présent, et dont la connaissance vous est absolument nécessaire. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'en faut pas davantage, chrétiens, pour conclure que l'oisiveté est un désordre qui nous rend criminels devant Dieu, que de considérer ce que nous sommes, et quel est le principe de notre origine. Nous sommes pécheurs, et, comme dit l'Écriture, nous avons tous été conçus dans l'iniquité : il est donc vrai que nous avons tous contracté en naissant une obligation particulière qui nous assujettit au travail. Cette conséquence est évidente dans les règles de la foi : pourquoi cela? parce que la foi nous apprend que Dieu a ordonné le travail à l'homme comme une peine de sa désobéissance et de sa rébellion. Peine, disent les théologiens, qui, par rapport à nous, est en même temps satisfactoire et préservative. Satisfactoire, pour expier le péché commis; et préservative, pour nous empêcher de le commettre. Satisfactoire, parce que nous avons été prévaricateurs; et préservative, afin que nous cessions de l'être. Satisfactoire, pour être un moyen de réparation envers la justice de Dieu; et préservative, pour servir de remède à notre faiblesse. Tu as violé mon commandement, dit Dieu au premier homme; et moi je te condamne à porter le joug d'une vie servile et laborieuse. La terre ne produira plus pour toi,

qu'à force de travail. Au lieu qu'elle te fournissait d'elle-même des fruits délicieux, tu ne mangeras qu'un pain de douleur, c'est-à-dire, un pain que tes sueurs auront détrempé avant qu'il puisse être employé à ta nourriture : *In sudore vultûs tui vesceris pane tuo* (Genes. 3). Voilà, chétienne compagnie, la première loi que Dieu a établie dans le monde, du moment que l'homme a été pécheur, et c'est cette loi qui fait un crime de notre oisiveté.

Où je vous prie d'admirer, en passant, la différence que saint Augustin a remarquée entre trois sortes de travaux : celui de Dieu dans la nature, celui d'Adam dans l'état de la grâce et de l'innocence, et celui de tous les hommes dans la corruption du péché : ceci est digne de votre attention. Dieu, dit saint Augustin, agit incessamment, et en lui-même, et hors de lui-même : *Pater meus usque modò operatur* (Joan. 5). Adam s'occupait dans le paradis terrestre, puisque nous lisons qu'il y fut mis pour le cultiver de ses mains : *Posuit eum in paradiso, ut operaretur* (Genes. 2); et l'homme pécheur, dès les premières années de sa vie, se trouve réduit à essuyer mille fatigues : *Pauper sum et in laboribus à juventute meâ* (Psal. 87). Voilà trois espèces de travaux, mais dont les qualités sont bien contraires. Car, prenez garde, s'il vous plaît : de ce que Dieu agit dans l'univers, ce n'est point par un engagement de nécessité, mais par un mouvement de sa bonté, pour se communiquer, et pour donner l'être aux créatures. De ce qu'Adam cultivait le paradis terrestre, ce n'était point par punition, mais par choix, pour occuper son esprit, en exerçant son corps. Mais lorsque l'homme, selon l'expression du roi-prophète, est aujourd'hui dans le travail, c'est par un ordre rigoureux qu'il est obligé de subir, et dont il ne lui est pas permis de se dispenser. L'action de Dieu dans la nature, est une preuve de sa puissance : l'occupation d'Adam, dans le paradis terrestre, était une marque de sa vertu; mais l'assujettissement du pécheur à un travail réglé, est, pour parler avec l'Apôtre, le paiement et la solde de son péché : *Stipendium peccati* (Rom. 6). D'où il arrive, par une suite d'effets proportionnés à cette diversité de principes, qu'au lieu que Dieu en produisant et créant le monde, se fait honneur de son ouvrage, qu'Adam trouvait dans le sien de la douceur et du plaisir, l'homme pécheur se sent humilié et mortifié de son travail : et tout cela, conclut ce grand docteur, parce que Dieu dans la création a travaillé en souverain et en maître; qu'Adam, dans le paradis où Dieu le plaça, travaillait en serviteur et en affranchi; mais que l'homme, dans l'état de sa disgrâce, ne travaille plus qu'en criminel et en esclave. C'est l'excellente idée de saint Augustin, pour nous développer la vérité que je vous prêche, et pour nous faire comprendre l'importance de ce devoir.

Mais revenons. Il s'agit donc de savoir si, lorsque Dieu prononça cette malédiction contre le premier homme : *In sudore vultûs tui vescéris pane;* Tu ne vivras désormais que du fruit de tes peines, si, dis-je, par ces paroles, Dieu prétendit faire une loi générale qui

comprît toute la postérité d'Adam, ou s'il en excepta certaines conditions et certains états du monde; s'il usa de grâce envers les uns, pendant qu'il procédait rigoureusement contre les autres; s'il destina les grands et les riches à la douceur du repos, et les pauvres à la misère et à la servitude; s'il dit à ceux-ci : Vous arroserez la terre de vos sueurs; et à ceux-là : Vous n'en goûterez que les délices; je vous demande, chrétiens, Dieu fit-il alors cette distinction? Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, il n'y pensa jamais, et sa justice, qui est incapable de faire entre les hommes d'autre discernement que celui de l'innocence et du péché, fut bien éloignée d'avoir quelque égard à la naissance et à la fortune, pour régler sur cela leur destinée et leur sort. Non, chrétiens, Dieu ne donna aux riches nul privilége pour les décharger de cette obligation. Comme le péché était commun à tous, il voulut que tous participassent à cette malédiction; et c'est ce que le Saint-Esprit nous dit clairement dans le chapitre quarantième de l'Ecclésiastique : *Occupatio magna creata est omnibus hominibus.* Cette loi de travail a été faite pour tous les hommes; et cette loi, ajoute le texte sacré, est un joug pesant et humiliant pour les enfants d'Adam : *Et jugum grave super filios Adæ.* Mais pour quels enfants d'Adam? ne perdez pas ceci : *A residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terrâ et in cinere;* Depuis celui qui est assis sur le trône, jusqu'à celui qui rampe dans la poussière : *Et ab eo qui portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo;* Et depuis ceux qui portent la couronne et la pourpre, jusqu'à ceux que leur pauvreté réduit à être le plus grossièrement vêtus. Voilà l'étendue de l'arrêt, ou, si vous voulez, de l'anathème que Dieu fulmina, en conséquence duquel il n'y a point d'homme chrétien qui ne doive se résoudre à consommer sa vie dans le travail. Fut-il prince ou monarque, il est pécheur; donc il doit se soumettre à la peine que le Créateur de l'univers lui a imposée. Et c'est pour cela, dit Tertullien (cette réflexion est belle), qu'immédiatement après que l'homme eut péché, Dieu lui fit un habit de peaux : *Fecit quoque Dominus Adæ tunicas pelliceas* (Genes. 3). Pourquoi cet habit? pour lui signifier qu'en péchant il s'était dégradé lui-même, et qu'il était déchu de la liberté des enfants de Dieu, dans un esclavage honteux et pénible. Car l'habit de peaux, poursuit Tertullien, était affecté à ceux que l'on condamnait à travailler aux mines; et Dieu le donna à Adam, afin qu'il ne considérât plus sa vie que comme un continuel travail.

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, le parti que doit prendre tout chrétien : travailler en esclave de Dieu, c'est-à-dire, non point par caprice et par humeur, comme ce philosophe dont parle Minutius Félix, qui n'avait point d'autre règle de ses occupations et de son repos, que le génie ou la passion qui le dominait : *Qui ad nutum assidentis sibi dæmonis, vel declinabat negotia, vel appetebat*; c'était Socrate. Car le chrétien, agissant par un principe tout contraire, prend le travail par esprit de pénitence, et dans la vue de satisfaire à Dieu, parce qu'il sait bien que c'est la première peine de son péché. Que

faisons-nous donc, quand, au préjudice de ce devoir, nous nous abandonnons à une vie lâche et oisive? Le voulez-vous savoir? nous nous révoltons contre Dieu, nous tâchons de secouer le joug que sa justice et sa providence nous ont donné à porter; nous faisons comme ces orgueilleux dont le prophète royal exprime si bien le caractère, quand il dit que, quoiqu'ils soient engagés dans toutes les injustices et tous les crimes des hommes, ils ne veulent pas pour cela avoir part aux travaux des hommes; et qu'étant les plus hardis à s'émanciper de l'obéissance qu'ils doivent à Dieu, ils ne laissent pas d'être les plus fiers et les plus indociles, quand il est question de se soumettre aux châtiments de Dieu : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur; ideò tenuit eos superbia* (Psalm. 72). Car remarquez, je vous prie, une chose bien singulière dans la conduite de Dieu : cet assujettissement au travail est tellement la peine de notre péché, qu'il faut, pour apaiser Dieu, que nous soyons nous-mêmes les exécuteurs de cette peine. Dans la justice des hommes, il n'en est pas ainsi : on n'oblige jamais un criminel d'exécuter lui-même son arrêt; pourvu qu'il le subisse, il est censé être dans l'ordre et dans la disposition qu'on exige de lui; mais Dieu, qui a un domaine supérieur et absolu sur nous, pour une réparation plus exacte et plus entière du péché, veut que nous nous chargions volontairement de la commission de le punir, et que nous lui servions de ministres pour accomplir dans nous-mêmes et contre nous-mêmes, ses jugements les plus sévères; et c'est ce qui se fait par la pénitence, dont saint Grégoire pape ne craint pas de dire, que l'assiduité au travail est la plus indispensable et la plus raisonnable partie.

Qu'est-ce donc, encore une fois, que le désordre d'une vie oisive? C'est, répond saint Ambroise, à le bien prendre, une seconde révolte de la créature contre son Dieu. La première a été la transgression et le violement de la loi, et la seconde est la fuite du travail. Par la première, l'homme a dit : *Non serviam* (Jerem. 2); Non, je n'obéirai pas; et par la seconde, il ajoute : Non, je ne subirai pas la peine de ma désobéissance. En succombant à son appétit déréglé, il a méprisé Dieu comme souverain, et en passant sa vie dans l'oisiveté, il le méprise comme juge. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que ce péché allât jusque-là? Voilà cependant ce que l'on peut bien aujourd'hui appeler le péché du monde, puisque c'est le péché d'un nombre infini de personnes, qui ne sont sur la terre (voyez si j'en conçois une idée juste), qui ne sont, à ce qu'il paraît, sur la terre, que pour y recevoir les tributs du travail d'autrui, sans jamais payer du leur; qui n'ont point d'autre emploi dans leur condition, que de jouir des commodités, des aises et des douceurs de la vie; dont le plus grand soin et la plus importante affaire est de couler le temps; qui se divertissent toujours, ou plutôt qui, à force de se divertir, ne se divertissent plus, puisque, selon la maxime de Cassiodore, le divertissement suppose une application honnête, ce que ceux-ci ne connaissent point; enfin, de qui l'on peut dire : *In labore hominum non sunt;* parce qu'il semble,

à les voir, que la loi ne soit pas pour eux, et qu'ils ne soient pas compris dans la masse commune du genre humain.

Ne parlons point seulement en général, mais pour l'édification de vos mœurs : et pour vous rendre ce discours utile, entrons dans le détail. Un homme du monde, tel qu'à la confusion de notre siècle nous en voyons tous les jours ; un homme du monde dont, par une habitude pitoyable, la sphère est bornée au plaisir ou à l'ennui ; qui passe sa vie à de frivoles amusements, à s'informer de ce qui se dit, à contrôler ce qui se fait, à courir après les spectacles, à se réjouir dans les compagnies, à se vanter de ce qu'il n'est pas, à railler sans cesse, sans jamais rien faire ni rien dire de sérieux ; un chrétien réduit à n'avoir point de plus ordinaire ni de plus constante occupation que le jeu, c'est-à-dire qui n'use plus du jeu comme d'un relâchement d'esprit dont il avait besoin pour se distraire, mais comme d'un emploi auquel il s'attache, et qui est le charme de son oisiveté ; un chrétien déconcerté et embarrassé de lui-même quand il ne joue pas : qui ne sait ce qu'il fera, ni ce qu'il deviendra, quand une assemblée ou une partie de jeu lui manque ; et, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, qui ne joue pas pour vivre, mais qui ne vit que pour jouer : une femme professant la religion de Jésus-Christ, toute appliquée à l'extérieur de sa personne ; qui n'a point d'autre exercice que de consulter un miroir, que d'étudier les nouvelles modes, que de parer son corps ; qui, négligeant ses propres devoirs, est toujours prête à s'ingérer dans les affaires d'autrui ; ne sachant rien, et parlant de tout ; ne s'instruisant pas où il le faut, et faisant la suffisante où il ne le faut pas ; qui croit qu'elle accomplit toute justice, quand elle va inutilement de visite en visite, qu'elle en reçoit aujourd'hui, qu'elle en rend demain ; qui se fait un devoir prétendu d'entretenir par de vaines lettres mille commerces superflus, et même suspects et dangereux, et qui, à l'heure de la mort, ne peut rendre à Dieu d'autre compte de ses actions, que celui-ci : J'ai vu le monde, j'ai pratiqué le monde. Encore une fois, un homme, une femme peuvent-ils se persuader que tout cela soit conforme à cet ordre de justice que Dieu a établi sur nous en qualité de pécheurs ? Cette continuité de jeu, cette vie de plaisir, est-il rien de plus opposé aux idées que Jésus-Christ nous donne de notre condition ? Quand il n'y aurait point de christianisme, l'homme, en jugeant de tout cela selon la raison, le pourrait-il approuver ? et si, au tribunal de sa raison seule, il est obligé de le condamner, quel jugement croyez-vous que Dieu en portera lui-même ? On demande si le salut y peut être véritablement intéressé ? Et qui en doute, chrétiens ? où serait-il intéressé s'il ne l'est pas dans la profanation de la chose du monde la plus précieuse, qui est le temps, et le temps de la pénitence ? Or, quelle plus grande profanation en peut-on concevoir, que la manière dont vivent aujourd'hui ceux de qui je parle ? Si, en conséquence de ces principes, une parole oiseuse doit être condamnée, que sera-ce d'une vie toute entière, où Dieu ne trouvera rien que d'inutile ? Mais le monde n'en juge pas de la sorte, et ce

désordre de l'oisiveté que je combats n'y est pas compté pour une chose dont on doive se faire un scrupule devant Dieu. Il est vrai, chrétiens, et je ne le sais que trop; mais il importe peu ce que le monde en pense et en juge, quand le Fils de Dieu nous a appris ce que nous en devons juger. Il y a bien d'autres articles qui ne passent pour rien dans le monde, et dont la discussion n'en sera pas moins terrible au jugement de Dieu. Je sais même qu'il y a des âmes assez aveugles, qui prétendent accorder cette vie oisive avec la dévotion et la piété : et je sais aussi que Dieu, dont le discernement est infaillible, saura bien confondre cette fausse dévotion, en lui opposant les règles de la solide et de la vraie.

Mais je suis riche, dites-vous; et pourquoi m'obliger au travail, lorsque j'ai du bien plus que suffisamment pour vivre? Pourquoi, mon cher auditeur? parce que tous les biens du monde ne peuvent vous soustraire à la malédiction du péché; parce que, dans le partage favorable qui vous est échu des biens de cette vie par les ordres de la Providence, Dieu a toujours supposé l'exécution des arrêts de sa justice; parce que Dieu, en vous donnant ces biens, n'a jamais eu intention de déroger à ses droits; et lorsque vous dites : J'ai du bien, donc je ne dois point travailler, vous raisonnez aussi mal que si vous disiez : Donc je ne dois point mourir : car l'obligation du travail, et la nécessité de la mort, tiennent le même rang dans les divins décrets. Ne savez-vous pas ce qui fut répondu à ce riche de l'Evangile? Il avait beaucoup travaillé pour se mettre dans l'abondance de toutes choses; et se voyant enfin comblé de richesses : reposons-nous maintenant, disait-il, me voilà à mon aise pour bien des années : *Anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce* (Luc. 12). Mais comment Dieu le traita-t-il? d'insensé : *Stulte;* lui faisant entendre que pour l'homme sur la terre il n'y avait que deux partis à prendre, ou le travail, ou la mort; et que, puisqu'il renonçait au premier, il fallait se résoudre au second, et mourir dès la nuit prochaine : *Hâc nocte animam tuam repetent à te* (*Ibid.*).

Mais je suis d'une qualité et dans une élévation où le travail ne me convient pas. Quelle conséquence! Parce que vous êtes grand selon le monde, en êtes-vous moins pécheur, et l'éclat de votre dignité efface-t-il la tache de votre origine? Cette dignité est-elle au-dessus des pontifes et des souverains? Or, écoutez comment saint Bernard parlait autrefois à un grand pape, l'instruisant sur cette matière. Saint Père, lui disait-il avec un zèle respectueux, je vous conjure de considérer souvent qui vous êtes, et de voir, non pas ce que vous avez été fait, mais ce que vous êtes né : *Non quod factus, sed quod natus es.* Vous avez été fait évêque, mais vous êtes né pécheur : lequel des deux doit vous toucher davantage? N'est-ce pas ce que vous êtes par la condition de votre naissance? Otez-moi donc cet appareil de majesté qui vous environne; détournez les yeux de cette pourpre qui couvre votre bassesse et qui ne guérit pas vos plaies : *Tolle velamen foliorum celantium ignominiam tuam, non plagas curantium.* Contemplez-vous

vous-même, et pensez que vous êtes sorti nu du sein de votre mère. Car si vous éloignez de votre vue tous ces faux brillants de gloire qui éblouissent les hommes, que trouverez-vous dans vous-même, sinon un homme pauvre et misérable, souffrant de ce qu'il est homme, parce qu'il est en même temps pécheur; et pleurant de ce qu'il vient au monde, parce qu'il y vient comme un rebelle réduit dans une dure servitude: *Occurret tibi homo pauper et miserabilis, dolens quòd homo sit, plorans quòd natus sit;* enfin un homme né pour le travail, et non pour l'honneur : *Homo deniquè natus ad laborem, non ad honorem.* Voilà, saint Père, ce que vous êtes; ce que vous êtes, dis-je, par-dessus tout : *Hoc est certè quod maximè es.* Car tout le reste n'est qu'accessoire, et il faut que l'accessoire se conforme au principal. C'est donc, chrétiens, sur ce principal, je veux dire, sur la qualité de pécheur qu'est fondée, pour les plus grands comme pour les autres, l'indispensable obligation d'une vie agissante et laborieuse.

Mais une telle vie est ennuyeuse : hé quoi! mon cher auditeur, est-ce donc là une raison que vous puissiez alléguer contre un devoir aussi essentiel que celui-ci? Si je traitais la chose en philosophe, je pourrais vous répondre qu'un travail convenable, et où par l'habitude vous prendrez goût, vous préservera plutôt de l'ennui qu'il ne vous y fera tomber. Mais je parle en prédicateur chrétien; et, supposant cet ennui que vous craignez, je vous dis que ce sera une pénitence pour vous, et que cette pénitence vous doit être d'autant plus chère, que vous n'en faites point d'autre dans votre état. Vous vous ennuierez pour Dieu, pour satisfaire à Dieu, pour réparer tous les plaisirs criminels que vous avez recherchés contre la loi de Dieu. Précieux ennui, puisque Dieu l'agréera, et que Dieu même, en l'agréant, saura bien d'ailleurs vous en dédommager! Cependant, chrétiens, admirez encore la bonté de notre Dieu, qui éclate jusque dans la punition de l'homme. Cet engagement au travail que je vous ai représenté comme une satisfaction du péché, en est, selon la théologie de tous les Pères, le préservatif et le remède. Quelle miséricorde de Dieu sur nous, de nous faire trouver dans les châtiments de sa justice notre avantage et notre sûreté! Oui, mes frères, le grand préservatif contre le déréglement de nos passions et les désordres du péché, c'est l'application à un travail constant et assidu : et en vain m'efforcerais-je de vous persuader cette vérité, puisqu'elle est évidente par elle-même. Quand le Saint-Esprit ne l'aurait pas dit, l'expérience seule ne le justifierait que trop, que l'oisiveté est la maîtresse de tous les crimes, que c'est elle qui les enseigne aux hommes, qui leur en fait des leçons, qui leur en suggère les desseins, qui leur ouvre l'esprit pour en inventer les moyens : tout cela renfermé dans ce beau mot de l'Ecclésiastique : *Multam enim malitiam docuit otiositas* (Eccli. 33).

En effet, dit saint Augustin paraphrasant ce passage dans l'excellent sermon qu'il adresse aux religieux de son Ordre, pour leur inspirer l'amour du travail et pour leur faire appréhender les conséquences funestes de la vie oisive; prenez-y garde, mes frères; et

pour en être convaincus, parcourez les exemples touchants que l'Ecriture nous en fournit. De qui est-ce que les Israélites, si attachés d'ailleurs à leur loi et si zélés pour la vraie religion, apprirent à être idolâtres? L'aurait-on cru, si saint Paul ne le disait en propres termes, que ce fut une suite malheureuse de cette oisiveté qui les porta à s'abandonner à des fêtes profanes et à des jeux excessifs, pendant que leur législateur Moïse était en conférence avec Dieu : *Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere* (I. Cor. 10). Demandez au prophète comment Sodome devint si savante dans les abominations jusqu'alors inconnues et inouies; ne vous répondra-t-il pas que l'oisiveté de cette ville réprouvée fut la source de son iniquité? Mais dites-moi, ajoute saint Augustin, tandis que David fut occupé aux exercices de la guerre, sentait-il les attaques de la concupiscence et de la chair? et quand est-ce qu'il conçut dans son cœur les adultères et les homicides? ne fut-ce pas, selon le texte sacré, lorsqu'il resta oisif à Jérusalem, dans un temps où les autres marchaient en campagne? Qui causa la ruine de Samson? procédait-elle d'un autre principe que de la vie languisante et efféminée où il demeura pour complaire à une étrangère; et ce héros du peuple de Dieu put-il jamais être surpris pendant qu'il était aux prises avec ses ennemis? Salomon, le plus sage des princes, succomba-t-il dans les premières années de son règne, tandis qu'il travaillait avec un zèle infatigable, et qu'il appliquait tous ses soins à bâtir le temple? succomba-t-il, dis-je, à cette aveugle passion qui l'infatua dans la suite, jusqu'à lui faire adorer les dieux de ses concubines? Et ne commença-t-il pas, au contraire, à se laisser corrompre par la volupté, du moment qu'il eut mis fin à son entreprise, et qu'il se vit dans un profond repos? Ah! mes frères, conclut saint Augustin, nous n'avons pas une vertu plus assurée, ni plus solide que ces grands hommes : nous ne sommes ni plus saints que David, ni plus éclairés que Salomon, ni plus forts que Samson; et, pour vivre dans la retraite, nous n'avons pas moins à craindre les désordres de l'oisiveté. C'est ainsi qu'il s'en expliquait aux solitaires de sa règle.

Mais à propos de solitaires, cette réflexion est du saint évêque de Genève, François de Sales, pourquoi pensez-vous, chrétiens, que dans ces monastères d'Egypte, où les hommes vivaient comme des anges, et où le don de contemplation était une des grâces les plus ordinaires, on maintenait cependant le travail des mains avec une discipline si exacte, comme nous l'apprenons de Cassien et de saint Jérôme? Est-ce que le travail des mains était attaché à la profession de ces hommes de Dieu? ce serait la dégrader que d'en juger de la sorte. Leur était-il nécessaire pour leur subsistance? non : la charité des fidèles, qui était encore dans sa ferveur, y avait abondamment suppléé. Pourquoi donc travaillaient-ils? ils le faisaient, répond saint Jérôme, non pour les besoins du corps, mais pour le salut de l'âme : *Non propter corporis necessitatem; sed propter animæ salutem;* parce qu'ils savaient que, quelque perfection qu'ils eussent acquise, il leur

était impossible de contempler sans cesse les choses divines; et parce qu'ils étaient d'ailleurs persuadés que, de demeurer un moment sans contemplation ou sans action, c'eût été s'exposer à la tentation. Voilà pourquoi, dit Cassien, la grande maxime reçue parmi eux, était qu'un solitaire occupé devait être toujours le plus innocent, parce qu'il n'était tenté que d'un seul démon, au lieu qu'un solitaire paresseux et sans emploi se trouvait souvent, comme ce misérable de l'Evangile, possédé d'une légion entière : *Operatorem monachum dæmone uno pulsari, otiosum spiritibus innumeris devastari.* Sur quoi, mes chers auditeurs, vous devez, ce me semble, raisonner ainsi avec vous-mêmes : Ces hommes, si détachés de la terre et si élevés au-dessus des faiblesses de la nature, croyaient qu'un travail réglé leur était nécessaire pour persévérer dans l'état de la grâce; et moi qui suis un pécheur rempli de misères, vivant dans la dissipation et l'oisiveté, je m'assurerai de mon salut; quel orgueil et quelle présomption! C'étaient des chrétiens parfaits, d'une conversation toute céleste, qui avaient, pour triompher des vices, des secours infinis que je n'ai pas : car la solitude leur servait de retranchement, la religion leur donnait des armes, le jeûne les fortifiait, l'austérité les rendait terribles aux puissances de l'enfer; et néanmoins ils se regardaient déjà comme vaincus, dès qu'ils venaient à se relâcher dans leurs observances laborieuses : tant ils étaient sûrs que l'oisiveté était infailliblement suivie d'une multitude innombrable de péchés. Que dois-je espérer, moi qui n'ai aucun de ces avantages, moi qui vis au milieu du monde comme dans un pays découvert à toutes les attaques du démon, moi qui veille si peu sur mes sens? que puis-je me promettre, si, avec tout cela, j'ouvre encore à mon ennemi la plus large porte du péché, qui est l'oisiveté volontaire? n'est-ce pas agir de concert avec lui, et lui livrer mon âme?

Voilà, mes frères, disait saint Ambroise, ce qui énerve aujourd'hui dans nous la force et la vigueur de l'esprit chrétien. Au milieu des persécutions, le christianisme s'est soutenu, et il n'est pas croyable combien les travaux et les fatigues qu'il a eu alors à essuyer ont contribué à son accroissement et à son affermissement. Mais maintenant, ajoutait ce grand évêque, c'est la paix qui nous corrompt, c'est la douceur du repos qui rend notre foi languissante, c'est le relâchement d'une vie inutile qui cause tous nos scandales; et il arrive, par un effet aussi surprenant que déplorable, que ceux qui n'ont pu être domptés par la violence des supplices, le sont honteusement par le désordre de l'oisiveté : *Nunc tentant otia, quos bella non fregerunt.* Paroles, chrétiens, qui conviendraient encore bien mieux à notre siècle qu'à celui de saint Ambroise. Car, disons la vérité, s'il y a de l'innocence dans le monde, où est-elle, sinon dans les conditions et dans les états où la loi du travail est inviolablement observée? Parmi les grands, les nobles, les riches, c'est-à-dire, parmi ceux dont la vie n'est qu'amusement et que mollesse, ne cherchez point la vraie piété, et ne vous attendez point à y trouver la pureté des mœurs; ce n'est plus là

qu'elle habite, dit le patriarche Job : *Non invenitur in terrâ suaviter viventium* (Job. 28). Où est-ce donc qu'elle peut se rencontrer? dans les cabanes d'une pauvreté fainéante, qui n'a point d'autre occupation que la mendicité? non, chrétiens; l'oisiveté perd aussi bien ceux-là que les riches; et ce genre de pauvres, que Jésus-Christ ne reconnaît point, est également sujet au libertinage. Où est-ce donc enfin que l'innocence est réduite? je vous l'ai dit : à ces médiocres états de vie qui subsistent par le travail; à ces conditions moins éclatantes, mais plus assurées pour le salut, de marchands engagés dans les soins d'un légitime négoce, d'artisans qui mesurent les jours par l'ouvrage de leurs mains, de serviteurs qui accomplissent à la lettre ce précepte divin : Vous mangerez selon que vous travaillerez : *In laboribus comedes* : c'est là, encore une fois, qu'est l'innocence, parce que c'est là qu'il n'y a point d'oisiveté.

Concluons, mes chers auditeurs, cette première partie par l'important avis que donnait saint Jérôme à un de ses disciples : *Facito semper aliquid operis, ut te Deus aut diabolus inveniat occupatum;* Faites toujours quelque chose, afin que Dieu ou le démon vous trouve toujours occupé. Si le démon vous voit occupé, il n'entreprendra point de vous tenter; et si Dieu vous trouve appliqué au travail, il n'aura point de quoi vous punir. Sans cela vous vous rendez criminel, parce que vous manquez à un devoir que vous impose non-seulement la qualité de pécheur, mais encore la qualité d'homme attaché dans le monde à une condition particulière, comme vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité incontestable, chrétiens, que toute condition dans le monde est sujette à certains devoirs dont l'accomplissement demande du travail et de la peine : et c'est une autre vérité, qui, pour être peu reconnue, n'en est pas moins solidement établie, que plus une condition est relevée dans le monde, plus elle a de ces engagements, auxquels il est impossible de satisfaire sans une application constante et assidue. Comprenez, s'il vous plaît, cette morale, qui vous paraîtra, de la manière que je vous la ferai concevoir, très-conforme à la sainteté et à la sagesse du christianisme. Je soutiens que toute condition dans le monde est sujette à des devoirs pénibles, et le docteur angélique, saint Thomas, en apporte la raison : parce qu'il n'y en a aucune, dit-il, dont la perfection ne soit attachée à une règle qui ne peut changer, à une conduite égale qu'il faut observer, à des actions faites dans l'ordre, dont il n'est pas permis de se dispenser. Or tout ce qui porte ce caractère, est un travail pour l'homme; et les mêmes choses qui lui seraient d'ailleurs agréables, le fatiguent, du moment qu'on lui en fait une loi, et qu'elles lui tiennent lieu de devoir.

Voyez, ajoute saint Thomas, la preuve de cette maxime dans une

induction particulière. Si vous considérez la différence des âges : comme les vieillards, dans la société civile, sont ordinairement chargés du poids des affaires pour en avoir la direction, c'est aux jeunes gens un partage naturel d'en soutenir l'exécution. Comme il appartient à ceux-là de conduire et de gouverner, l'obligation de ceux-ci est de se former et de s'instruire; et saint Augustin avait de la peine à conclure lequel des deux était d'un plus fâcheux assujettissement. Si vous avez égard à la diversité des sexes : comme l'administration de la justice et des offices militaires est du ressort de l'homme, les soins domestiques, par une disposition de Dieu, sont réservés pour la femme; et si vous méprisez cet emploi, c'est que vous n'en connaissez ni l'importance, ni la difficulté; car Salomon, qui était plus éclairé que nous, et le Saint-Esprit même, qui n'use point d'exagération, cherchait, pour l'exercer dignement, une femme forte : *Mulierem fortem quis inveniet* (Prov. 31)? et la louait de l'assiduité avec laquelle elle s'en était acquittée, comme d'une chose héroïque : *Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum* (*Ibid.*). Si vous vous arrêtez aux dispositions de la naissance et de la fortune : comme les petits, par nécessité, doivent s'employer pour les grands, les grands, par justice et par charité, doivent s'employer pour les petits; comme les riches sont en possession de jouir du travail des pauvres, les pauvres sont en droit de profiter du travail des riches. Voilà donc, pour tous les états du monde, une loi universelle, et néanmoins proportionnée à la nature d'un chacun; car de tous ceux que je viens de marquer, chacun a ses engagements particuliers. Les rois sont obligés à une espèce de travail, et non pas à une autre : l'occupation d'un juge est différente de celle d'un artisan : mais la loi de s'occuper et de travailler est commune à tous, et il n'y en a pas un seul que le devoir de sa condition n'y assujettisse.

Je dis plus, car je prétends qu'à mesure qu'une condition est plus élevée, elle est plus sujette à ces devoirs qu'on ne peut accomplir sans une action assidue et constante; et c'est ici qu'il faut encore une fois que vous vous détrompiez des fausses idées que vous avez des choses, et d'une erreur pernicieuse où le monde vous a peut-être jusqu'à présent entretenus. Car la grande erreur du monde est de croire que l'élévation, le rang, la dignité, sont autant de droits acquis pour le repos et pour la douceur de la vie. Mais la foi nous dit tout le contraire, et la raison est, que plus une condition est élevée, plus elle a de grandes obligations à remplir. Tellement qu'il en va dans l'ordre politique et dans la religion, comme dans l'ordre de la nature : plus les causes sont universelles, plus ont-elles d'action, et en doivent-elles avoir pour le bien des causes particulières qui leur sont subordonnées. Ainsi voyons-nous les cieux et les astres qui sont sur nos têtes dans un mouvement perpétuel, sans s'arrêter une fois, et sans cesser de répandre leurs influences. Qu'est-ce qu'une dignité, j'entends surtout dans les principes du christianisme, sinon une spécieuse servitude, dit saint Basile de Séleucie, laquelle oblige un homme, sous peine de

la damnation, de s'intéresser pour tout un peuple, comme tout un peuple est obligé de s'intéresser pour lui ? Or, il est infiniment plus onéreux à un seul de travailler pour tous, qu'à tous de travailler pour un seul.

Dieu l'a ainsi ordonné, chrétiens, pour deux raisons qui font admirablement paraître le soin qu'il a de notre salut. La première est, selon la remarque de saint Bernard, afin que les dignités et les conditions honorables, qui sont des expressions de sa gloire, ne devinssent pas les sujets de notre vanité. Car si je suis sage et si je raisonne bien, la grandeur et l'élévation de mon état, au lieu de flatter mon orgueil, sera pour moi un fonds d'humilité et de crainte, dans la pensée que plus je suis grand, plus j'ai d'obligations devant Dieu, dont je ne puis m'acquitter que par mon travail. Ah ! s'écrie saint Bernard, écrivant au même pontife dont j'ai déjà parlé, ne vous laissez pas enfler de la pompe qui vous environne, puisque le travail qu'on vous a imposé est encore plus grand que votre dignité. Vous êtes successeur des prophètes et des apôtres, et j'ai de la vénération pour votre qualité ; mais que s'ensuit-il de là ? que vous devez donc vivre comme les prophètes et les apôtres. Or écoutez comment Dieu parlait à son prophète : Je t'ai établi, lui disait-il, pour arracher et pour détruire, pour planter et pour édifier ; et qu'y a-t-il en tout cela qui ressente le faste ? Imaginez-vous, poursuit le même Père, que vous êtes aussi grand que Jérémie : mais apprenez donc en même temps, que vous occupez la place où vous êtes, non pour vous élever, mais pour travailler. De plus, ajoute encore ce saint docteur, les apôtres, vos prédécesseurs, à quoi ont-ils été destinés ? à recueillir une moisson cultivée par leurs soins, et arrosée de leurs sueurs. Maintenez-vous dans l'héritage qu'ils vous ont transmis, car vous êtes en effet leur héritier : mais pour faire voir que vous l'êtes, il faut que vous succédiez à leur vigilance et à leurs fatigues : *Sed ut probes hæredem, vigilare debes ad curam.* Car si vous vous relâchez dans les délices et les vanités du siècle, ce n'est point là le partage qui vous est échu par le testament de ces hommes apostoliques. Mais quel est-il ? le travail et les souffrances : *In laboribus plurimis, in carceribus abundantiùs.* Comment donc penserez-vous à vous glorifier, lorsque vous n'avez pas même le loisir de vous reposer ; et le moyen d'être oisif et tranquille, quand on est chargé de toutes les églises du monde ?

La seconde raison, qui suit de la première, c'est pour empêcher que les grandes fortunes et les états de la vie plus relevés ne servissent à exciter l'ambition des hommes et à l'entretenir. Car c'est bien notre faute, chrétiens, quand nous sommes, après cela, si passionnés pour les grandeurs et les dignités, soit du siècle, soit de l'Eglise, puisque les charges qu'elles portent avec elles devraient plutôt nous les faire appréhender. Il est donc indubitable que plus un état est distingué selon le monde, plus il est onéreux et pénible selon Dieu.

Mais que faut-il conclure de là ? deux choses que j'ai déjà proposées,

et où j'en veux revenir; savoir, qu'il n'y a point d'état et de profession où l'oisiveté ne soit un crime, et qu'elle l'est encore plus dans les états supérieurs aux autres. Dites-moi un genre de vie où l'homme puisse être oisif sans manquer aux devoirs essentiels de sa conscience : et pour ne point sortir des exemples que je viens de marquer; si ce jeune homme de qualité passe ses premières années dans les divertissements et les plaisirs, comment acquerra-t-il les connaissances qui sont le fondement nécessaire sur lequel il doit bâtir tout ce qu'il sera un jour? N'ayant pas ces connaissances, comment sera-t-il capable d'exercer les emplois où on le destinera; et s'engageant dans ses emplois avec une incapacité absolue, comment pourra-t-il s'y sauver? Quoi donc! Dieu lui donnera-t-il une science infuse, au moment qu'il entrera en possession de cette dignité? Commencera-t-il à s'instruire lorsqu'il sera question de juger et de décider? Fera-t-il l'apprentissage de son ignorance aux dépens d'autrui? justifiera-t-il ses fautes et ses erreurs par l'oisiveté de sa jeunesse? Dira-t-il qu'il est excusable parce qu'il a prodigué son temps, qui lui devait être d'autant plus précieux qu'il ne pouvait plus être réparé? Cependant, chrétiens, rien de plus commun : car si le monde est aujourd'hui plein de sujets indignes et incapables de ce qu'ils sont, il n'en faut point chercher d'autre principe. La vie paresseuse et inutile des jeunes gens est la cause principale de ce désordre, et ce désordre, la source funeste de leur réprobation. Ah! mes chers auditeurs, n'est-il pas honteux de voir la sévérité de discipline avec laquelle les païens élevaient leurs enfants dans tous les exercices laborieux que leur âge pouvaient soutenir (si nous en croyons les historiens profanes, cette rigueur allait à l'excès), et de considérer d'ailleurs la molle condescendance d'un père chrétien, à souffrir les siens dans une oisiveté licencieuse? N'accusons point absolument tous les pères chrétiens : il y en a là-dessus de plus raisonnables, et plût à Dieu qu'ils le fussent dans les vues de leur religion! Les princes et les grands du monde tiennent leurs enfants sujets, parce qu'ils font consister leur gloire à les perfectionner selon le monde; les pauvres et les petits ont soin de les mettre en œuvre pour en tirer des services : mais vous, chrétiens, que Dieu, pour la plupart, a placés entre ces deux extrémités, permettez-moi de vous le dire, vous n'avez souvent sur cela nul zèle. Si vous remarquez dans vos maisons un domestique oisif, vous savez bien le relever du désordre de la paresse : mais qu'un enfant ne s'applique à rien, c'est à quoi vous n'êtes guère attentifs. Lequel des deux est le plus coupable, ou le fils dans son oisiveté, ou le père dans son indulgence? je ne dis pas coupable devant les hommes, mais coupable devant Dieu. C'est un point qu'il importe peu maintenant de résoudre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'un et l'autre est criminel et sans excuse.

Disons-le même des autres exemples. Je serais infini, si j'entreprenais de les parcourir tous : si je voulais vous mettre devant les yeux tout ce que l'ignorance d'un juge peut produire de maux dans

l'administration de la justice; tout ce que la négligence d'un prêtre chargé de la direction des âmes, peut causer de désordres dans les fonctions de son ministère : désordres d'autant plus grands en toutes les conditions, que l'état est plus éminent. Car il ne faut pas seulement traiter alors de crime l'oisiveté : c'est comme un renversement général de la société des hommes; et, pour le comprendre, nous n'avons qu'à nous servir de la comparaison de saint Chrysostome; elle est tout à fait naturelle. Car s'il arrivait, dit ce Père, qu'une étoile de la dernière grandeur interrompît son cours et qu'elle perdît toute sa vertu, ce serait un défaut dans le monde, qui néanmoins n'y ferait pas une grande altération. Mais si le soleil venait à s'obscurcir tout à coup, et que toute son action fût suspendue, quel trouble et quelle confusion dans l'univers. Il en est de même des états de la vie. Que dans une condition médiocre un homme oublie et néglige ses devoirs, le préjudice qu'en reçoit le public ne s'étend pas toujours fort loin, et souvent cet homme ne fait tort qu'à lui-même : mais qu'un grand, mais qu'un prince, mais qu'un roi, si vous le voulez, abandonne la conduite des affaires, c'est comme l'éclipse du premier astre, qui fait souffrir toute la nature. Il me semble que cette vérité n'a pas besoin d'autre preuve.

Cependant, pour conclusion de ce discours, vous voulez savoir encore plus précisément, mes chers auditeurs, quel est ce péché de l'oisiveté que je combats, et en quoi consiste sa malice. Je n'ai plus que deux mots à vous dire, mais qui demandent toutes vos réflexions. Qu'est-ce donc que de se relâcher dans sa profession, et d'y vivre sans le travail qui lui est propre? Ah! chrétiens, concevez-le une fois; le voici : c'est pervertir l'ordre des choses, c'est être infidèle à la Providence, c'est déshonorer son état; et par une suite nécessaire, mais bien terrible, c'est engager sa conscience, et s'exposer à une éternelle réprobation. Prenez garde. Je dis que c'est pervertir l'ordre des choses : pourquoi? parce que dans l'ordre des choses, le repos n'est pas pour lui-même, mais pour le travail; et que c'est de la nature du travail, et de sa qualité, que dépend la mesure du repos. Il faut, disait Cassiodore, ce grand ministre d'Etat, que la république profite même de nos divertissements, et que nous ne cherchions ce qui est agréable, que pour accomplir ce qui est laborieux : *Sit etiam pro republicâ, cùm ludere videmur; nam ideò voluptuosa quærimus, ut seria compleamus.* Mais vous, vous aimez le repos même, et vous ne cherchez dans le plaisir que le plaisir. Je dis que c'est être infidèle à la Providence. Car Dieu, en vous appelant à cet état, a fait comme un pacte avec vous. Il vous a dit : Prenez cette condition, mais prenez-la avec toutes ses charges. Il y a des profits et des honneurs, mais il y a aussi des travaux et des soins : je veux que vous en ayez l'utile et l'honorable; mais je veux en même temps que vous en portiez la peine et le fardeau. Et c'est pour cela, remarque l'abbé Rupert, que Dieu, qui est infiniment juste, a proportionné les douceurs de la vie aux devoirs onéreux de chaque état. Il a attaché à

la royauté l'indépendance, la magnificence, les plus grands honneurs, parce qu'il y a du reste attaché les plus grands travaux. Mais que faites-vous, chrétiens? Vous séparez ces douceurs du travail qui y doit être joint, et dont elles ne sont que le soulagement. Vous cherchez les unes dans votre condition, et pour l'autre, vous le fuyez et vous vous en dispensez. Je dis que c'est déshonorer votre état, parce que c'est l'exposer au mépris, à la censure, à la haine, à l'envie publique. Car qu'y a-t-il de plus méprisable, qu'un grand du monde, qu'un ministre des autels, qu'un magistrat, dont les journées et toute la vie se consument en de frivoles amusements, lorsqu'elles pourraient être employées aux soins les plus importants? Le bel exemple que celui du saint empereur Valentinien le Jeune! Ecoutez-le, chrétiens, tel que saint Ambroise le rapporte dans l'éloge funèbre de ce prince. Entre mille autres qualités qui le distinguèrent, il eut surtout ce zèle, de ne pas avilir son rang par une oisiveté qui n'est que trop ordinaire à la Cour; et il n'oublia rien pour satisfaire son peuple, sur quelques bruits qui s'étaient répandus contre sa personne. On disait qu'il se plaisait trop aux jeux et aux exercices du cirque : il y renonça tellement, qu'il ne voulut pas même les permettre dans les fêtes les plus solennelles : *Ferebatur circensibus delectari; sic illud abstulit, ut ne solemnibus quidem principum natalibus putaverit celebrandos.* Quelques-uns trouvaient qu'il donnait trop de temps à la chasse : il fit tuer dans un jour toutes les bêtes réservées pour ses divertissements : *Credebant aliqui nimium venabulis occupari; omnes feras uno momento jussit interfici.* J'omets le reste qui suit, et qui devrait couvrir de confusion je ne sais combien de gens, sortis de la poussière où ils étaient nés, et placés dans des postes honorables, où ils ne voudraient pas perdre un moment de leur repos pour toutes les affaires du monde, si ce n'est que leur intérêt s'y trouve mêlé.

Quoi qu'il en soit de tout autre intérêt, je dis que celui de la conscience et du salut y est engagé. Car renverser ainsi l'ordre des choses, aller ainsi contre les vues de la Providence, manquer ainsi aux obligations de son état : tout cela peut-il s'accorder avec la conscience et avec le salut? Pourquoi y êtes-vous dans cet état, si vous n'en voulez pas remplir les devoirs? et pourquoi êtes-vous dans la vie, si vous n'y faites rien? Qu'est-ce, aux yeux même du monde, qu'un homme inutile? à quoi parvient-il? et si dans le monde même on ne peut parvenir à rien sans travail, espérons-nous obtenir plus aisément les récompenses du ciel? Quand, au moment de la mort, nous serons obligés de dire à Dieu : Seigneur, je n'ai rien fait; que nous répondra-il? sinon : Je n'ai rien à vous donner. Souvenons-nous sans cesse du serviteur paresseux de l'Evangile, et n'oublions jamais l'arrêt que son maître prononça contre lui, en le faisant jeter, pieds et mains liées, dans une obscure prison; car voilà comment nous avons à craindre d'être précipités dans les ténèbres de l'enfer, parce que de n'avoir rien fait, lorsqu'on pouvait et qu'on devait agir,

c'est un grand mal. De là, mes chers auditeurs, que chacun de nous étudiant sa condition et l'état où il est appelé, s'applique sérieusement et régulièrement à un exercice honnête qui lui puisse convenir, à un travail assidu, surtout à un travail chrétien. Ne dites point que vous ne savez à quoi vous occuper : vous l'aurez bientôt appris, dès que vous voudrez de bonne foi vous tirer de l'oisiveté criminelle où vous demeurez endormis. Et c'est par votre vigilance et par vos œuvres que vous mériterez de recevoir le salaire que le père de famille donne aux ouvriers qui ont travaillé dans sa vigne; ou, pour parler sans figure, c'est par là que vous mériterez d'avoir un jour part à cette gloire immortelle que Dieu vous a promise, et que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME.

Sur la Parole de Dieu.

Semen est verbum Dei.
Le bon grain, c'est la parole de Dieu. (S. Luc., ch. 8.)

Puisque Jésus-Christ, la sagesse et la vérité éternelle, a lui-même pris soin de nous expliquer la parabole de notre évangile, il ne nous est point permis, mes frères, d'y donner un autre sens, et nous n'en pouvons faire une plus juste ni une plus solide application. Il est seulement question de savoir si vous êtes de cette terre où le bon grain de la parole de Dieu, ayant jeté de fortes racines, germe en son temps, croît et s'élève, et par une heureuse fécondité, rend une abondante récolte. C'est-à-dire, pour nous en tenir toujours à la pensée et à l'interprétation de notre adorable Maître, qu'il s'agit de savoir si vous êtes de ces cœurs vraiment chrétiens, de ces cœurs droits, de ces cœurs parfaits, qui, saintement disposés à écouter la divine parole, la retiennent, la méditent, s'en font une nourriture ordinaire, et par une persévérance invariable dans les voies de la piété, par un exercice constant de toutes les œuvres d'une vie agissante et fervente, lui laissent déployer toute sa vertu, et rapporter tous les fruits de sainteté qu'elle peut produire. Car voilà en termes formels comment le Sauveur du monde nous les a marqués : *Quod autem in bonam terram, hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientiâ* (Luc. 8). Depuis tant d'années, mes chers auditeurs, que dans cette chaire on vous parle au nom du Seigneur, quels miracles sa parole n'aurait-elle pas opérés pour l'édification de vos âmes, si elle y eût trouvé de sem-

blables dispositions? Mais de quoi nous ne pouvons assez gémir, c'est de la triste décadence où est tombé le ministère évangélique, et où il tombe encore tous les jours. Car, quoi qu'il y ait plus de prédicateurs que jamais pour l'exercer, quels succès voyons-nous de leurs prédications? quels abus ont-ils corrigés? quels scandales ont-ils retranchés? quelles victoires vous ont-ils fait remporter sur l'enfer, sur le monde, sur vous-mêmes, et à quel degré de perfection vous ont-ils élevés? Est-ce que votre grâce, ô mon Dieu! n'accompagne plus votre parole? est-ce que vous nous laissez, selon l'expression de votre Apôtre, planter et arroser, mais qu'il ne vous plaît plus de donner, comme autrefois, l'accroissement? *Deus incrementum dedit* (1. Cor. 3). Ne nous en prenons point à Dieu, chrétiens, ni à sa providence. Ne remontons point si haut pour aller jusqu'à la source d'un mal qui ne vient que de vous et qui ne doit être imputé qu'à vous. Puissiez-vous, après en avoir connu le principe que je vais vous découvrir, y appliquer le remède? C'est pourquoi je demande le secours du Ciel par l'intercession de Marie. *Ave.*

C'est une belle pensée de saint Bernard, et qui renferme pour nous un grand fonds de moralité, que trois principes ont concouru à nous donner, quoique diversement, la divine parole; savoir : la Vierge, l'Eglise et la grâce. La Vierge nous l'a donnée revêtue d'une chair semblable à la nôtre pour nous la faire voir. L'Eglise nous la donne sous des sons qui frappent nos oreilles, et par le ministère de la voix, pour nous la faire entendre. Enfin la grâce, par l'infusion du Saint-Esprit, nous l'insinue dans le cœur pour nous en faire profiter : *Verbum Maria vestitum carne, Ecclesia vestitum sermone, gratia tradit amplexandum Spiritûs Sancti infusione.* Si Marie ne l'avait pas reçue dans son sein, elle n'aurait pu nous la donner visible et palpable, si l'Eglise ne la faisait pas retentir aux oreilles du corps, nous ne pourrions l'entendre sensiblement, ni la recevoir de la bouche des prédicateurs; et si par l'onction de la grâce elle ne pénétrait jusque dans nos âmes, elle n'y ferait nulle impression, et n'y produirait aucun fruit. Mais, ajoute le même saint Bernard, cette parole indivisible et une en elle-même, se communique à chacun selon la diversité des sujets et leurs différentes dispositions. De sorte qu'elle nous devient ou utile, ou inutile, à proportion qu'elle trouve nos cœurs ou bien ou mal préparés. De là vous voyez, chrétiens, de quelle importance il est pour vous d'apprendre à la bien recevoir, et de connaître ce qui en arrête tous les jours les salutaires effets. Mais parce que vous pourriez être peu touchés de cette stérilité de la divine parole, si vous en ignoriez les terribles conséquences, il faut en même temps vous faire voir à quoi vous vous exposez en ne profitant pas d'un don si précieux; et voici deux propositions que j'avance. La parole de Dieu vous est inutile, parce que vous ne la recevez pas comme parole de Dieu : c'est la première partie. Et dès que par votre faute cette sainte parole vous est inutile, elle devient le sujet de votre condamnation devant Dieu :

c'est la seconde partie. En deux mots, j'ai à vous montrer pourquoi vous profitez si peu de la parole que nous vous prêchons; et comment dès-lors cette parole de salut, par le plus funeste renversement, doit servir de matière à votre réprobation : voilà tout mon dessein.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour entrer dans la preuve de la première proposition que j'ai avancée, il faut, s'il vous plaît, que nous établissions d'abord ce principe fondamental, savoir : que Dieu vous parle par la bouche des prédicateurs, que c'est la parole de Dieu qu'ils vous annoncent, et que dès-là qu'ils ont une mission légitime de l'Eglise, vous ne devez plus les écouter comme des hommes, mais qu'ils sont à votre égard les organes et les interprètes de Dieu même et de son Saint-Esprit. Ainsi le Sauveur du monde le faisait-il entendre à ses Apôtres, lorsqu'il leur disait : Quand vous prêchez mon Evangile, ce n'est point vous proprement qui parlez, mais c'est l'Esprit de votre Père céleste qui s'explique par vous : *Non estis vos qui loquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* (Matth. 10). Les Apôtres étaient envoyés pour cela, et c'est pour cela même que nous avons été choisis. C'est, dis-je, par l'ordre même de Dieu et de son Eglise que nous montons, mes chers auditeurs, dans la chaire de vérité pour vous instruire. Sans cette mission de Dieu et de Jésus-Christ, son Fils unique et l'Homme-Dieu, vous ne seriez plus obligés de recevoir nos instructions, ni d'écouter nos prédications comme la parole de Dieu, parce qu'elles ne seraient plus alors, pour m'exprimer de la sorte, marquées du sceau de Dieu.

Et voilà (souffrez, mes frères, que j'en fasse ici la remarque : c'est le lieu de la faire, et il est important que vous la fassiez avec moi, vous que l'erreur a tenus si longtemps séparés de nous, mais que la grâce d'en-haut, par le plus heureux retour, ramène tous les jours dans le sein de la vraie Eglise, notre commune et seule mère), voilà l'une des plus essentielles différences qui se rencontrent entre nous et les ministres de cette église protestante où vous eûtes le malheur de naître. Ils avaient tout le reste, si vous voulez; mais cette mission leur manquait. C'étaient des hommes savants et éloquents tant qu'il vous plaira, mais ils n'avaient pas ce caractère d'hommes envoyés de Dieu, et l'on pouvait toujours dire d'eux : *Quomodò prædicabunt, nisi mittantur* (Rom. 10)? Comment prêchent-ils, puisqu'ils n'ont point été députés pour cela? Car, qui les envoyait? était-ce l'Eglise romaine, ou était-ce une autre église? ou était-ce Dieu immédiatement? ou de leur autorité particulière, et d'eux-mêmes, s'étaient-ils constitués pour enseigner? Vous savez, mes frères, l'embarras où cette difficulté les jetait; et ceux d'entre vous qui furent de meilleure foi et plus intelligents dans leur religion, n'ont pu disconvenir que c'était là un des articles qui leur causait le plus de trouble, un des points où ils sentaient plus le faible de leur créance, un des chefs sur quoi ils avaient plus de peine à se satisfaire.

Votre confession de foi portait que ces réformateurs avaient été suscités, et par conséquent envoyés d'une façon extraordinaire : mais vous aviez trop de lumières et trop de sens pour ne pas voir que cela se disait sans preuve. Car vous n'ignoriez pas que Luther et Calvin n'étaient venus, ni comme Moïse dans l'ancienne loi, ni comme Jésus-Christ dans la nouvelle, ou comme les Apôtres, guérissant les malades, rendant la vue aux aveugles-nés, ressuscitant les morts de quatre jours, confirmant leur apostolat par des signes visibles, éclatants, incontestables ; et qu'ainsi, cette mission extraordinaire dont ils se flattaient, ne pouvait leur convenir. Après avoir reconnu, parce que vous étiez forcés de le reconnaître, que, selon la parole de Dieu, nul ne se doit ingérer dans le gouvernement de l'Eglise, mais qu'il y faut être appelé par une voie canonique, vous y mettiez cette exception, *autant qu'il est possible*. Clause que vous ajoutiez, comme porte expressément l'article. Or, en disant, *ce que nous ajoutons*, pouviez-vous avoir oublié que, par un autre article, il vous était défendu de rien ajouter à la parole de Dieu, que vous tombiez, selon vos principes mêmes, dans une contradiction insoutenable.

Vous apportiez pour motif, et en même temps pour preuve de cette mission extraordinaire, qu'il avait fallu relever l'Eglise désolée et tombée en ruine : mais, instruits comme vous l'étiez, et comme vous l'êtes par la parole même de Dieu, des promesses que Jésus-Christ a faites à son Eglise, vous saviez assez qu'elle ne pouvait jamais manquer, parce qu'elle est la colonne de la vérité, et que les portes de l'enfer ne peuvent prévaloir contre elle. Ainsi, le fondement sur lequel vous vouliez en quelque sorte établir la mission extraordinaire de vos prétendus prophètes, était encore plus ruineux que leur mission même.

Pressés de cet argument si solide et si convaincant, vous aviez quelquefois recours à la mission ordinaire, et vous prétendiez que les auteurs de la *réforme* l'avaient reçue de l'Eglise, comme nous, dans leur ordination.

Car, dans la diversité des sentiments qui vous partageaient sur ce sujet, on en venait là. Mais par là, mes frères, vous confessiez donc, malgré vous-mêmes et sans y penser, que cette Eglise romaine était alors la vraie Eglise, puisqu'il n'y a que la vraie Eglise qui puisse envoyer des hommes en qualité de pasteurs et de ministres de l'Evangile. Par là, vous reconnaissiez donc que les auteurs de la *réforme* s'étaient séparés de la vraie Eglise. Et par là enfin, vous conveniez donc de l'obligation où ils étaient d'y rentrer.

Or, qu'a fait Dieu, mes frères, en vous y réunissant? Adorez le conseil de sa providence, et voyez l'avantage qui nous en revient. Il vous a tirés de la confusion et du trouble où il était impossible que vos consciences, pour peu qu'elles fussent droites et timorées, ne se trouvassent sur cela. Il vous a inspiré et fait prendre la résolution de renoncer au schisme. Au lieu de pasteurs sans autorité, il vous en a donné dont la mission est certaine, est sensible, est infaillible. C'est

en cette qualité, mes frères, que je parais aujourd'hui devant vous. Je ne suis ni Elie, ni prophète; je suis un pécheur comme vous : mais, quoique pécheur, je ne laisse pas d'être le ministre légitime de la parole de Dieu. C'est un honneur pour moi de vous l'annoncer, et un honneur dont je sais faire toute l'estime qu'il mérite : mais aussi, est-ce un honneur que je ne me suis point attribué, où je ne me suis point ingéré, que je n'ai ni ambitionné, ni recherché : un honneur où j'ai la consolation d'avoir été légitimement appelé : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo* (Hébr. 15). Je ne suis point en peine de justifier ma mission. En voici la source immédiate : celui que Dieu vous a donné pour évêque et pour pasteur de vos âmes. C'est de lui que je tiens mon pouvoir, c'est lui qui m'autorise et qui m'envoie, comme il est envoyé lui-même de plus haut. Ma subordination à son égard, et l'obéissance que je lui rends, est le titre de mon ministère. Je ne prétends point être extraordinairement suscité pour instruire ceux dont je dois être instruit, ni pour donner la loi à ceux de qui je la dois recevoir. Je prétends, en prêchant aux autres, être moi-même dans la soumission due à l'Eglise et à ses pasteurs. S'il m'arrivait de mêler mes erreurs particulières avec les vérités que je vous annonce, je prétends être redressé par eux, et je vous donne cette marque de ma mission, parce que, sans cela, vous ne devriez pas m'écouter, et que je ne serais plus un ministre de Jésus-Christ, mais un séducteur dont vous devriez vous préserver. Ma mission même est si claire et si authentique, que l'Eglise protestante ne me la dispute pas; car elle la reconnaît si bien, que, quoique, dans ses principes, le baptême, pour être valide, doive être conféré par un ministre légitime, si, dans une rencontre, j'étais employé à conférer ce sacrement, elle le ratifierait, et n'en contesterait pas la validité.

Or voilà, mes frères, l'avantage dont je viens vous féliciter. Vous avez, et dans ma personne, tout indigne que je suis, et dans ceux qui sont revêtus du même caractère que je porte, autant de vrais ministres pour vous dispenser les mystères de Dieu : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei* (I. Cor. 4). Adressez-vous à eux, et vous éprouverez leur charité; confiez-leur vos âmes, et Dieu, par leur zèle, vous sanctifiera. Ils ne soupirent qu'après votre réunion, ne les privez pas de la joie qu'ils auront en la voyant entière et complète. Je suis ici, comme le précurseur Jean-Baptiste, la voix de celui qui crie : *Parate viam Domini* (Luc. 3); Préparez-le chemin au Seigneur. Ouvrez-lui vos cœurs pour recevoir sa parole. Car, puisque c'est de sa part et en son nom que je vous parle, c'est sa parole que je vous apporte.

Oui, chrétiens auditeurs, c'est la parole de Dieu; et de là saint Chrysostome tire trois grandes conséquences toutes pratiques et pleines d'instruction pour vous. Premièrement, dit ce saint docteur, il s'ensuit de ce principe, que nous devons donc écouter les prédicateurs de l'Evangile comme Dieu même, parce que Dieu parlant en Dieu, veut être écouté en Dieu; et puisqu'il parle par l'organe et le minis-

tère des hommes, il veut être écouté comme tel en leurs personnes : *Audi, Israël,* disait-il à son peuple, *et observa ut facias quæ præcepit tibi Dominus* (Deut. 6); Ecoute, Israël, voici un commandement que je te fais, moi qui suis ton Seigneur et ton Dieu. Cependant, remarquent les interprètes, ce n'était pas Dieu lui-même qui parlait; c'était un ange qui formait ces paroles dans un corps emprunté : mais il les prononçait de la part de Dieu; et voilà pourquoi il voulait être entendu avec le même respect que Dieu. Secondement, poursuit saint Chrysostome, il faut encore inférer de là que, si je reçois la parole de Dieu comme parole des hommes, je ne satisfais pas au précepte positif que ma religion m'impose d'écouter la parole de Dieu; parce qu'en vertu de ce commandement, il n'y a point d'homme, quelque autorité qu'il ait d'ailleurs, dont je sois obligé d'entendre la parole. C'est uniquement à celle de Dieu que je dois cette déférence. Si donc, au lieu d'écouter Dieu qui me parle dans la prédication de l'Evangile, je m'arrête seulement à l'homme, qui n'est que son ministre, je n'accomplis pas ce devoir essentiel qui m'engage comme chrétien, par une nécessité indispensable, à entendre la parole de Dieu, puisque je fais abstraction de Dieu, et que je n'ai plus d'égard à sa parole.

Mais la troisième et dernière conséquence à laquelle nous devons particulièrement nous arrêter, est que Dieu nous parlant par ses prédicateurs, et que les prédicateurs étant, pour user des termes de l'Ecriture, la bouche de Dieu : *Quasi os meum eris,* les entendre comme hommes simplement, c'est se rendre inutile la parole qu'ils prêchent, et renoncer à tous les fruits de grâce que cette parole est capable de produire. Pourquoi cela, chrétiens? la preuve en est évidente, et je la fonde sur deux principes indubitables : le premier est, que cette force toute-puissante de la parole de Dieu, si hautement louée par le Saint-Esprit, ne lui convient pas en tant qu'elle procède de l'homme, mais en tant qu'elle est de Dieu. De même, observe saint Hilaire, que le Verbe incréé n'a point de vertu divine qu'en tant qu'il la reçoit de Dieu son Père, et qu'il procède de lui : *Omnia mihi tradita sunt à Patre meo* (Matth. 11), rien de plus faible que la parole des prédicateurs, prise selon le rapport qu'elle a seulement à leurs personnes; elle n'a point de corps, dit saint Bernard, point de substance ni de solidité; elle frappe l'air, et rien davantage : *Aerem verberat, undè et verbum dicitur* (Bern.). Ah! mes frères, continue-t-il, ne jugez point par là de la parole de Dieu, et ne la méprisez pas jusqu'à la confondre avec la parole de l'homme : *Nemo vestrûm, fratres, sic accipiat, imò sic despiciat verbum Dei* (*Ibid*). Car cette même parole, qui n'est rien en tant qu'elle part de ma bouche, si vous la considérez en tant qu'elle vient de Dieu, a les qualités les plus agissantes. C'est un feu qui dévore et qui consume tout : *Numquid non verba mea sunt quasi ignis?* c'est un marteau à qui les pierres les plus dures ne peuvent résister : *Et quasi malleus conterens petram* (Jerem. 23); c'est un glaive à deux tranchants, qui sépare l'âme d'elle-même, toute indivisible qu'elle est : *Penetrabilior omni gladio*

ancipiti, pertingens usque ad divisionem animæ (Hebr. 4). Mais elle n'a toutes ces propriétés que comme parole de Dieu, et autant qu'elle tire de lui son origine.

L'autre principe non moins certain, c'est que la parole de Dieu, ainsi que je l'ai déjà observé, n'opère en nous que selon la manière dont elle y est reçue : semblable en ceci aux causes naturelles, qui ne produisent leurs effets qu'à proportion qu'elles sont appliquées à leur sujet. Vous recevez la parole de Dieu comme venant de Dieu, elle opèrera dans vous comme parole de Dieu : mais vous l'entendez comme une production de l'esprit de l'homme, elle n'agira en vous que comme parole de l'homme. Et parce qu'il n'est rien de plus inutile au salut que la parole de l'homme, voilà pourquoi, en l'écoutant de la sorte, nous lui faisons perdre à notre égard toute sa vertu, et nous la rendons si stérile. C'est ce qui arriva aux Juifs. Jésus-Christ leur annonçait des vérités toutes divines, il leur expliquait les plus hauts mystères, et leur enseignait les voies du salut. Il avait été envoyé pour cela; c'était le Messie, c'était le Fils unique de Dieu. Mais comment le regardaient-ils? Cet homme, disaient-ils, n'est-il pas le fils d'un artisan? *Nonne hic est filius fabri* (Matth. 13)? N'est-ce pas le fils de Joseph, et ne connaissons-nous pas son père et sa mère? *Nonne hic est filius Joseph, cujus novimus patrem et matrem* (Joan. 6)? Or, parce qu'ils ne s'élevaient point au-dessus de ce qui paraissait en lui d'humain, parce qu'ils ne le considéraient qu'en qualité d'homme, de là vient que la parole de Dieu, sortant même de la bouche d'un Dieu, ne faisait nulle impression sur eux, et que leurs cœurs demeuraient toujours endurcis. Mais quand au contraire, après la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, ils commencèrent à prendre des idées plus sublimes, et que, les envisageant comme députés de Dieu, ils se rendirent attentifs à leurs prédications, saint Luc nous apprend quels fruits merveilleux et abondants produisit tout à coup la parole de Dieu, prêchée même par des hommes, et les plus simples d'entre les hommes. Saint Pierre, au milieu de Jérusalem, convertit dans un seul discours jusques à trois mille de ses auditeurs. Le même prince des Apôtres, dans un autre discours, en gagna à Jésus-Christ jusques à cinq mille. Les Eglises de toutes parts se formèrent, l'Evangile se répandit, la foi passa jusqu'aux extrémités de la terre : tout cela par où? par la parole de Dieu, entendue comme parole de Dieu.

Vous reconnaissez donc, mes frères, pourquoi la plupart des chrétiens profitent si peu de la sainte parole que nous leur annonçons. N'est-il pas évident que le principe d'un mal si déplorable et si pernicieux dans le christianisme, est qu'on ne la reçoit plus cette parole, que comme parole des hommes, sans penser qu'elle part de plus haut et de Dieu même? voulez-vous que je vous en convainque par les différentes intentions des auditeurs qui l'écoutent? Venons au détail. Car, on nous écoute, il est vrai; on assiste à nos prédications, et sur cela, mes frères, je vous rends aisément toute la justice qui vous est due. Mais du reste, on vient nous entendre, comment? pouvons-

nous l'ignorer, et pouvons-nous voir sans une amère douleur de pareilles profanations dans la maison de Dieu, et en la présence de Jésus-Christ? On vient, dis-je, nous entendre, mais par coutume et par une espèce de passe-temps, mais souvent par un esprit de malignité et de censure, mais par une curiosité vaine et toute humaine; ni vue de Dieu, ni préparation de l'âme, ni désir de s'édifier, et de recueillir les fruits de salut qu'une si sainte parole doit produire. Expliquons-nous, et suivez-moi.

C'est par coutume et par une espèce de passe-temps qu'on vient nous entendre. Demandez à la plupart de ceux qui se rendent les plus assidus à nos assemblées et à nos instructions publiques, ce qui les y amène : s'ils sont de bonne foi, ils vous répondront qu'ils n'ont communément en cela nulle autre vue que de suivre une certaine habitude qui les conduit. Il y a pour les gens du siècle des passe-temps, et si je l'ose dire, des amusements de toutes les sortes; parlons plus juste, et disons que les gens du siècle se font des passe-temps et des amusements de toutes les manières, et que, par l'abus le plus contraire à l'esprit chrétien, ils en cherchent jusque dans les plus saints exercices de la religion. Je ne parle pas des impies et des libertins, je ne parle pas de ces mondains tout occupés des plaisirs et des engagements du monde; la parole de Dieu n'est pour eux ni passe-temps, ni amusement, puisqu'ils font profession de n'y assister jamais. Je parle du commun des chrétiens, qui conservent toujours dans le cœur un fond de piété, mais d'une piété lâche et indifférente. A ces fêtes solennelles que nous célébrons, et à ces jours que l'Eglise a spécialement consacrés au culte de Dieu, ils veulent bien s'interdire tout soin et toute affaire profane. Mais du reste, que feront-ils alors, et que pourront-ils substituer à ces occupations qu'ils sont obligés et en effet résolus d'interrompre? De quoi rempliront-ils ce temps qu'ils refusent aux fonctions d'une charge, à la conduite d'un négoce, aux travaux ordinaires et aux usages de la vie? De le perdre au jeu, et de ne l'employer qu'en de vaines conversations et des divertissements mondains, c'est ce que plusieurs se reprocheraient devant Dieu, et ce que leur conscience aurait peine à soutenir. Que leur faut-il donc, et à quoi ont-ils recours? à nos cérémonies religieuses, à nos pieuses assemblées, et en particulier à nos prédications. Les heures s'y écoulent, et cela leur suffit.

De là nulle disposition intérieure pour recueillir cette manne divine que les ministres du Seigneur leur distribuent, et qui doit être la nourriture de leurs âmes et leur entretien. Le Saint-Esprit ne veut pas que nous nous présentions à l'autel du Dieu vivant pour le prier, sans nous y être préparés : et l'on se présente à la chaire de Jésus-Christ pour l'écouter, sans être rentré en soi-même, ni s'être éprouvé soi-même. Comme si la chaire où Dieu nous fait annoncer ses ordres, ne nous devait pas être, selon la belle remarque de saint Athanase, aussi vénérable que l'autel où il nous dispense ses grâces; et comme si la parole que nous lui adressons dans l'oraison, était plus respectable

pour nous, que celle qu'il nous adresse lui-même en nous instruisant, ou qu'on nous adresse en son nom. De là même, nulle réflexion de l'esprit, nulle attention à des vérités qu'on ne peut trop méditer, ni trop pénétrer. Le prédicateur, après s'être consumé de veilles et d'études pour se les rendre plus présentes et se les bien imprimer, épuise encore ses forces à les développer telles qu'il les a conçues, et à les proposer dans tout leur jour; mais l'auditeur, ou plongé dans une lente paresse qui l'assoupit, ou dissipé par de volages idées qui tour à tour se succèdent et qui l'égarent, n'entend rien, pour ainsi parler, de tout ce qu'il entend, n'en prend rien, ou n'en conserve rien.

Or, si l'on regardait la parole de Dieu comme parole de Dieu, on y apporterait tout un autre esprit et tout un autre cœur. Je veux dire qu'on y apporterait un saint recueillement de l'âme, un humble sentiment de sa propre bassesse et de la grandeur souveraine du maître dont on va recevoir les salutaires leçons, une intention actuelle d'en profiter et de les pratiquer; qu'on y apporterait la docilité des enfants, pour apprendre ses devoirs et pour les connaître; une soumission, une fidélité prête à tout entreprendre; un plein abandon de soi-même à tous les mouvements qu'il plairait à Dieu d'inspirer, et à toutes les grâces dont il voudrait nous éclairer et nous toucher. Cette seule pensée : Dieu m'appelle, et par la bouche de son ministre c'est lui-même qui me va donner ses divins enseignements, lui-même qui me va révéler ses mystères, qui me va découvrir ses voies, qui me va déclarer ses volontés, qui va m'expliquer son Evangile et ses sacrés oracles : ce seul souvenir, mes frères, exciterait tout votre zèle et réveillerait toute votre ardeur. On vous verrait au pied de cette chaire, aussi respectueux et aussi appliqués que si Dieu, avec tout l'éclat de sa majesté, paraissait à vos yeux, et qu'il se montrât à vous dans son temple comme à Moïse sur la montagne. Bien loin d'être obligés de précipiter, pour ainsi dire, nos discours et de les resserrer, nous pourrions, sans lasser votre patience, leur donner la plus longue étendue; et si vous aviez à vous plaindre, ce ne serait que de notre brièveté. Avides du précieux aliment que votre Dieu vous a destiné, et de cette pâture spirituelle dont nous sommes les économes, nous aurions peine à vous rassasier. Pas une parole ne vous échapperait, et pas une qui demeurât sans fruit. Vous trouveriez en nous des guides, des maîtres, des pères, des guides pour vous conduire à Dieu, des maîtres pour vous élever dans la connaissance de Dieu, des pères pour vous former selon Dieu : au lieu que nous ne sommes plus pour vous, comme s'exprimait le grand Apôtre, que des cymbales retentissantes. Pourquoi cela? ah? mes chers auditeurs, je ne puis trop vous le redire; parce que vous ne reconnaissez point Dieu dans nos personnes, quoique nous tenions la place de Dieu; parce que vous ne nous comptez que pour des hommes semblables à vous, quoique nous ayons, quelque faibles et quelque imparfaits que nous soyons d'ailleurs, cet avantage au-dessus de vous, d'être les ambassadeurs de Dieu; parce que jugeant ainsi de nous par des vues

tout humaines, sans en juger par les vues de la foi, vous ne mettez presque nulle différence entre nos plus solides entretiens, et ces vides conversations où la coutume dans le monde vous engage, et qui ne vous sont de nul profit ni de nul mérite devant Dieu.

Mais le désordre va encore plus loin; et si les uns sont coupables parce qu'ils viennent entendre indifféremment la parole de Dieu et sans nulle intention directe et expresse, les autres le sont encore plus, parce qu'ils la viennent entendre malignement et pour en faire le sujet de leur censure. Car, combien y a-t-il de ces auditeurs qui, par une vaine présomption, s'érigeant en juges de l'éloquence chrétienne, ne se rendent attentifs à tout ce que nous leur disons, que pour critiquer la manière dont nous le concevons, dont nous l'arrangeons, dont nous le proposons, dont nous l'exprimons, dont nous le débitons? Et de là, comment sortent-ils des prédications où ils ont assisté, et comment en parlent-ils? comme des philosophes et des païens. S'ils ont des éloges à donner au prédicateur évangélique, c'est sur la sublimité de ses pensées, c'est sur la nouveauté de ses tours, c'est sur la politesse et la fleur de son langage, c'est sur la grâce ou le feu de son action. Mais parce qu'on est toujours beaucoup plus enclin à reprendre, et qu'on n'approuve qu'avec peine, c'est sur tous ces points et sur bien d'autres de même nature, qu'on ne pardonne rien, et qu'on porte les jugements les plus sévères. Combien de ces auditeurs frivoles et mondains, toujours prêts à se divertir et à railler? Qu'ils entendent de notre bouche une de ces paroles que le libertinage a profanées et corrompues par de fausses interprétations, voilà à quoi la légèreté de leur esprit s'attachera, voilà ce qui les détournera des plus sérieuses matières, voilà ce qu'ils remporteront avec eux, et ce qui leur servira de fonds pour les plus subtiles ou les plus grossières plaisanteries. Etrange renversement, chrétiens! et où en sommes-nous réduits par la perversité du siècle? Ne nous sera-t-il donc plus permis d'user des plus innocentes et même des plus saintes expressions? Sera-ce un crime pour nous de nous énoncer comme les Pères de l'Eglise, comme les Apôtres, et en particulier comme saint Paul? Le monde est-il donc devenu, par ses vains et ridicules raffinements, plus délicat, plus honnête, plus pur que ne l'a été jusqu'à présent la sage simplicité des fidèles? Disons mieux : faudra-t-il que nous fassions céder la liberté de la chaire au goût dépravé du monde et à son sens réprouvé? non, mes frères, non : nous parlerons comme l'Esprit de Dieu nous l'inspirera ; et si le monde en tire un scandale dont nous ne sommes point les auteurs, sans abandonner des termes consacrés, nous nous contenterons, pour notre consolation, d'opposer au mépris du monde ce que notre divin Maître nous a dit : Celui qui vous méprise, me méprise : *Qui vos spernit, me spernit* (Luc. 10). Car c'est en effet s'attaquer à Dieu même et l'outrager, que de s'attaquer à sa parole et d'en faire un si criminel abus.

Tous néanmoins ne le font pas, à Dieu ne plaise; mais un dernier désordre plus commun, c'est d'entendre la parole de Dieu par une

pure curiosité. Qu'un ministre de l'Évangile ait quelque avantage qui le distingue et qui lui ait acquis un certain nom, on le veut connaître par soi-même : et peu en peine d'en profiter, on veut en pouvoir parler. Malgré la droiture de ses intentions, dont Dieu est témoin, il sert de spectacle à toute une multitude, composée de qui? est-ce de chrétiens qui viennent s'édifier? je ne prétends pas qu'il n'y en ait point de ce caractère, et je ne ferai pas, contre les règles de la charité et de la justice, à un si nombreux auditoire, cette injure; mais du reste, je ne craindrai point de le dire, et sans me borner à la curiosité trop naturelle des uns, je marquerai en même temps les motifs encore plus criminels que bien d'autres y joignent. Car je ne le puis ignorer, mes frères; et l'ignorez-vous vous-mêmes? quoi? que pour quelques âmes pieuses qui cherchent à s'instruire dans une prédication, cent autres s'y trouvent, parce qu'ils y doivent rencontrer tels ou telles, et que c'est là à certains jours et à certains temps, comme le rendez-vous public! Qu'ils s'y trouvent, parce qu'ils peuvent y paraître et y briller, y voir et s'y faire voir, comme si c'était une de ces assemblées où la vanité du monde étale avec plus d'éclat et avec plus d'art toutes ses pompes et tout son luxe! Qu'ils s'y trouvent comme à une action de théâtre! je ne m'explique pas davantage, et je craindrais, en vous révélant tous ces mystères d'iniquité, d'entrer dans un détail plus propre à vous scandaliser qu'à vous corriger. Or, n'est-il pas évident que le principe de tant de scandales, c'est que dans la parole de Dieu et dans l'attention qu'on y donne, on ne se propose rien moins que cette divine parole?

Mais, me direz-vous, il ne nous est pas défendu de nous attacher à un prédicateur plutôt qu'à l'autre, et de distinguer entre les ministres de la parole de Dieu, ceux qui ont le don de la mieux annoncer. Non, mes frères, cela ne vous est point absolument défendu, pourvu que vous preniez, dans le sens qu'il doit être pris, ce que vous appelez mieux annoncer la parole de Dieu. Car qu'est-ce que ce mieux, et que doit-il être par rapport à vous? Si ce mieux ne va qu'à vous flatter agréablement l'oreille sans vous toucher le cœur; s'il ne va qu'à vous récréer vainement l'esprit de peintures vives, de tours nouveaux et ingénieux, d'expressions polies et arrangées avec étude; s'il ne va qu'à vous repaître inutilement, et peut-être trop humainement les yeux, par je ne sais quelle grâce et quelle représentation qui leur plaise; si, dis-je, c'est là qu'il se réduit, quoi qu'il en puisse être de ce mieux considéré en lui-même, je prétends qu'à votre égard ce n'est nullement ce qui vous convient, parce que ce n'est point ce qui vous conduit à l'unique fin que vous devez avoir en vue, qui est votre conversion et votre sanctification. Mais quand ce mieux consistera à vous convaincre solidement des vérités éternelles, et à vous les représenter dans toute leur force; à vous faire connaître vos devoirs et à vous y affectionner; à vous faire sentir l'importance, la nécessité du salut, et à vous mettre dans une disposition efficace et prochaine d'y travailler; quand ce mieux

consistera à vous inspirer la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de la vertu, à vous en tracer de grandes images, et à vous en imprimer fortement dans l'âme les sentiments; quand ce mieux consistera à vous retirer de vos désordres, et à vous détacher du monde et de vos habitudes vicieuses, à vous exciter aux larmes et à la pénitence; de sorte que ce soient, selon le beau mot de saint Jérôme, vos gémissements et non vos applaudissements qui fassent l'éloge du prédicateur, et que vous vous en retourniez vous frappant la poitrine et formant de saintes résolutions pour l'avenir : *Percutientes pectora sua revertebantur* (Luc. 23) : alors je reconnaîtrai que c'est là le mieux que vous devez préférer à tout le reste. Bien loin de condamner votre choix, je l'approuverai, je le louerai, je vous y confirmerai; parce que tout cela ne peut venir que de la parole de Dieu, dispensée et reçue comme parole de Dieu. Mais cette pure parole de Dieu vous paraît trop austère, et vous en craignez les conséquences : il vous faut donc quelque chose d'humain qui l'adoucisse et qui l'accommode à votre goût. Or, voilà pourquoi elle vous devient inutile; car c'est à cet humain que vous vous en tenez; et comme rien d'humain ne peut opérer les œuvres de la grâce, qui sont d'un ordre infiniment supérieur, c'est pour cela que tout ce que vous entendez de la bouche des prédicateurs vous profite si peu, ou ne vous profite point du tout. Cependant vous vous flattez vous-mêmes, et parce que vous ne manquez pas peut-être une prédication, vous vous faites de cette assiduité un prétendu mérite. Mais vous vous trompez, mon cher auditeur, et votre erreur est d'autant plus pernicieuse, que la parole de Dieu ne servant pas, par votre faute, à votre salut, elle doit servir, par un juste jugement, à votre condamnation. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand l'Ecriture fait mention de la parole de Dieu et de ses merveilleux effets, elle nous la représente comme une parole toute sainte et toute sanctifiante, comme une parole de vie et d'une vie éternelle. Seigneur, s'écriait le prophète royal, animez-moi et ressuscitez-moi par votre parole : *Vivifica me secundùm verbum tuum* (Psal. 118). Car c'est, ô mon Dieu! reprenait le saint roi, c'est dans la vertu de cette adorable parole que j'ai mis toute ma confiance : *Quia in verba tua supersperavi* (*Ibid.*). Où irons-nous, Seigneur, disait saint Pierre au Fils de Dieu, et à quel autre nous adresserons-nous qu'à vous-même, puisque vous avez les paroles de la vie éternelle ? *Domine, ad quem ibimus ? verba vitæ æternæ habes* (Joan. 6). Et le Sauveur lui-même n'a-t-il pas dit que toutes ses paroles étaient esprit et vie? *Verba quæ locutus sum vobis, spiritus et vita sunt* (*Ibid.*). Il est donc certain que le vrai caractère de la parole de Dieu est de nous conduire dans les voies de la justice et de la sainteté, de nous porter à Dieu, et de nous faire heureusement parvenir au terme où nous sommes appelés de

Dieu. Mais si cela est, comment se vérifie d'ailleurs l'autre proposition que j'ai avancée, que la parole de Dieu doit servir à notre condamnation, dès qu'elle ne sert pas à notre justification? La réponse est facile et prompte; et c'est de ces avantages même attachés à la parole de Dieu prise en soi, que je tire l'incontestable preuve de la triste vérité que j'ai maintenant à vous expliquer. Car se rendre inutile une parole si efficace en elle-même, c'est un péché; et de plus, par ce péché particulier, c'est s'ôter toute excuse dans tous les autres péchés. Vous comprendrez mieux ces deux pensées par l'éclaircissement que je leur vais donner.

En effet, tout moyen de salut que Dieu nous fournit, en justifiant à notre égard sa providence, nous impose en même temps l'obligation de mettre en œuvre ce secours et d'en profiter. Autant que nous sommes obligés de travailler au salut de notre âme, autant le sommes-nous d'user pour cela des moyens que nous avons en main, puisqu'il y a une dépendance et une connexion nécessaire entre l'un et l'autre. De là vient ce reproche si juste et si bien fondé que Dieu fera aux pécheurs, comme il est écrit dans la Sagesse : *Vocavi, et renuistis* (Prov. 1); Jai fait toutes les avances convenables pour vous attirer à moi, et vous avez négligé d'y répondre. Voilà pourquoi je me tournerai contre vous, et je vous frapperai des plus rudes coups de ma justice. De là vient cette terrible menace de Jésus-Christ, lorsque voyant Jérusalem et parlant à cette ville infidèle, il lui disait : *Quoties volui, et noluisti* (Matth. 23) ? Combien de fois ai-je voulu dissiper les ténèbres de ton incrédulité et vaincre ton obstination; et combien de fois par ton opiniâtre résistance as-tu fait évanouir mes plus favorables desseins, et arrêté tous mes efforts? c'est pourquoi tu seras livrée à l'ennemi, et ruinée de fond en comble. De là vient ce funeste arrêt prononcé dans l'Evangile contre le serviteur paresseux : Méchant serviteur, je vous avais confié ce talent, et je m'attendais que vous le feriez valoir, mais vous n'en avez rien retiré. Allez dans une obscure prison et dans des ombres éternelles recevoir le châtiment de votre infructueuse et stérile oisiveté. De tout ceci et de mille autres témoignages, nous devons conclure avec saint Augustin, que les grâces de Dieu ne sont donc pas seulement pour nous des dons de Dieu, ni des bienfaits de sa miséricorde, mais de grandes charges devant Dieu : *Pondus oneris*, et la matière aussi bien que la mesure de ses vengeances, quand, par une résistance expresse, ou du moins par une négligence volontaire de notre part, elles n'opèrent rien en nous, et qu'elles y demeurent sans fruit.

Surtout si ce sont de ces grâces plus ordinaires, de ces premières grâces, et pour m'exprimer de la sorte, de ces grâces fondamentales que Dieu emploie dans l'ouvrage du salut de l'homme; si ce sont de ces moyens que sa sagesse a spécialement choisis pour y réussir, et qu'elle y a plus directement et plus formellement destinés : car laisser de tels moyens sans en faire nul usage, c'est renverser toutes les vues de Dieu, c'est déconcerter tout l'ordre de sa prédestination éternelle,

c'est ou renoncer à la fin qu'il nous a marquée, ou prétendre changer les voies par où il avait résolu de nous y conduire. Or, voilà, chrétiens, le péché que vous commettez quand vous vous rendez inutile la parole de Dieu : c'est un moyen de salut, puisque c'est par la prédication de l'Évangile, ainsi que nous l'enseigne l'Apôtre, qu'il a plu à Dieu de sauver le monde : *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes* (1. Cor. 1). A la tête de tous les moyens que sa divine providence lui suggérait, il a mis celui-là, parce que c'était en effet le plus propre et le plus nécessaire. Car comment les hommes croiront-ils en Jésus-Christ, ajoutait le même docteur des nations, et comment, par la foi en Jésus-Christ et par l'observation de sa loi, seront-ils sauvés, s'ils n'en entendent point parler? et comment pourront-ils en entendre parler, s'il n'y a des prédicateurs suscités et envoyés pour les instruire ? c'est à quoi Dieu a voulu pourvoir par le ministère de sa parole. Il a pris soin qu'elle fût publiée dans le monde ; mais pourquoi ? pour réformer le monde. Elle vous est annoncée, chrétiens auditeurs, et c'est au nom de Dieu qu'actuellement je vous l'annonce moi-même ; mais à quelle fin? quelle que puisse être mon intention, dont Dieu est le juge et dont j'ai à lui rendre compte, voici toujours quel est le dessein du maître qui me députe vers vous et de qui je ne suis que le faible organe : c'est afin que, recevant sa parole dans votre cœur comme dans une bonne terre, elle s'y enracine, elle y fructifie et y rapporte au centuple. C'est afin qu'elle vous guérisse de vos erreurs, qu'elle vous relève de vos chutes, qu'elle vous fortifie dans vos faiblesses, qu'elle vous soutienne dans vos tentations, qu'elle vous dirige dans toutes vos voies, et qu'elle vous mène jusqu'au royaume céleste, qui est le terme où vous devez aspirer. Car voilà comment Dieu, dans son conseil souverain, l'a arrêté : *Placuit Deo.*

Si donc, parce que vous manquez, ou d'assiduité pour entendre cette sainte parole, ou de préparation pour la bien entendre, vous vivez toujours dans les mêmes illusions, toujours dans les mêmes déréglements, toujours dans les mêmes distractions et les mêmes mondanités ; si la parole de Dieu ne sert, ni à vous retirer de vos engagements criminels, ni à vous réveiller de votre assoupissement et de vos langueurs, ni à vous donner une connaissance plus exacte de vos obligations, ni à vous inspirer plus de zèle et plus de ferveur dans la pratique du christianisme : cette inutilité ne procédant de nul autre que de vous, vous en croyez-vous quittes pour la perte que vous avez faite, et vous tenez-vous exempts de péché et d'un péché très-grief, quand vous dissipez un si riche trésor et que vous troublez toute l'économie de votre salut?

Quel fut le péché des Juifs? je vous l'ai dit : de ne s'être pas soumis à la parole du Fils de Dieu, que son Père avait établi leur législateur et leur docteur. Or, sans être comme lui venus du ciel, nous sommes les dispensateurs de la même parole; et par conséquent, lorsque nous voyons qu'elle vous profite si peu, nous avons

droit de vous adresser la même menace que Jésus-Christ faisait à ce peuple incrédule, lorsqu'il leur disait : La lumière a paru dans le monde, elle s'est présentée à vous, et vous ne l'avez pas aperçue, parce que vous avez fermé les yeux pour ne la pas apercevoir. Mais prenez-y garde, et ne vous y trompez pas : quiconque refuse de suivre cette lumière, quiconque est sourd à ma parole, ou demeure insensible à ses traits en l'écoutant, celui-là, dès-lors, quel qu'il soit, a un juge, mais un juge sévère pour le juger. Et quel est-il ce juge qui doit le juger avec tant de rigueur et le condamner sans rémission? c'est ma parole même, envers qui il devient prévaricateur et pécheur : *Qui non accipit verba mea, habet qui judicet eum. Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum* (Joan. 12). Car, comme ajoutait ce divin Sauveur, et comme nous pouvons l'ajouter après lui, puisque nous sommes employés à la même fonction que lui, ma doctrine n'est pas proprement ma doctrine; et les vérités que je vous prêche, sont toutes émanées du Père céleste qui m'en a fait part pour vous les communiquer : *Quæ ego loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor* (*Ibid.*). Je m'acquitte là-dessus de ma mission, et j'exécute l'ordre qui m'a été donné. Je n'y épargne rien, et je ne refuse à personne mes soins et mes enseignements. Du reste, c'est à vous de les recueillir, à vous de vous les appliquer, à vous de les conserver dans votre cœur et de les faire ensuite passer dans vos mains par une pratique fidèle et constante. En conséquence de cet important ministère qui m'a été confié, et que j'ai accepté pour vous, je vous suis redevable de mon travail, c'est-à-dire, de mes veilles, de mes fatigues, de mes avertissements, de mes instructions, de tout ce qu'il m'en coûte pour accomplir l'œuvre dont je me trouve chargé en votre faveur. Mais aussi, en conséquence de tout cela, vous m'êtes redevables de tout le bien qui en doit réussir à la gloire du Seigneur et à votre propre avantage : ou plutôt, vous en êtes redevables à celui qui m'a envoyé et qui vous le demandera selon toute la sévérité de sa justice : *Qui non accipit verba mea, habet qui judicet eum.*

Cependant, chrétiens, de tous les péchés dont nous avons à nous préserver, en est-il un que l'on craigne moins et sur lequel on entre moins en scrupule? On ne se fait sur ce point nul reproche devant Dieu, on ne s'en accuse pas une fois au tribunal de la pénitence : des gens font profession de n'entendre jamais les prédicateurs de l'Evangile, et ils s'en déclarent ouvertement; d'autres les entendent assez régulièrement, à ce qu'il paraît, mais comme s'ils ne les entendaient pas, et sans autre effet que de les avoir entendus. Demandez-leur s'ils se croient responsables à Dieu de sa parole ainsi abandonnée ou dissipée après l'avoir reçue. Demandez, dis-je, à cette femme mondaine si elle compte comme un péché de ne vouloir jamais ménager quelques moments pour écouter la parole de Dieu et pour y assister avec le commun des fidèles, tandis qu'elle perd les heures qui y sont destinées, et qu'elle les emploie, à quoi? le matin, dans un repos lent et plein de mollesse, et le soir, dans un soin frivole de

ses ajustements et de ses parures. Demandez à cet homme du siècle s'il traite de péché le peu de réflexion qu'il fait à la parole de Dieu, lors même qu'il l'entend ou qu'il est présent pour l'entendre, et le peu de fruit qu'il en remporte, lui qui se rend si attentif à des affaires humaines, et qui sait si bien raisonner sur tout ce qui concerne ses intérêts temporels et l'avancement de sa fortune. Demandez-leur, encore une fois, si là-dessus ils s'estiment coupables, et s'ils jugent que la conscience y puisse être quelquefois engagée : ils seront surpris d'une telle proposition, et ils trouveront étrange que vous entrepreniez de leur imposer une obligation qu'ils n'ont jamais connue et dont ils ne sauraient convenir.

Que serait-ce si je leur faisais cette étonnante comparaison de saint Augustin, lequel n'a pas cru exagérer de mettre en parallèle un chrétien qui résiste à la parole de Jésus-Christ, et qui, de la sorte, anéantit toute la vertu de sa divine parole par rapport à lui, avec les Juifs qui versèrent le sang de ce Sauveur, et attachèrent à une croix son sacré corps? Il est vrai, dit ce saint docteur, vous ne portez pas comme eux sur sa chair innocente des mains sacriléges, parce que vous ne le voyez pas sensiblement comme eux, mais quand je suis témoin de l'outrage que vous faites à sa parole, tout adorable qu'elle est, en la profanant, en la déshonorant par une vie toute contraire aux grands mystères qu'elle vous révèle et aux excellentes leçons qu'elle vous trace, que puis-je conclure autre chose, sinon que vous seriez disposé vous-même à le crucifier, s'il se montrait encore à vous comme il se fit voir à cette nation ingrate et déicide? *Judæi, quia viderunt Christum, crucifixerunt. Numquid ergo, qui verbo resistis, carnem crucifigeres, si videres?* Ainsi parlait saint Augustin; mais je ne vais pas si loin, chrétiens auditeurs. Je veux seulement vous faire comprendre qu'il n'est pas si indifférent que vous le pensiez peut-être, de profiter ou de ne profiter pas de la parole de Dieu; que ce n'est pas là un de ces articles sur quoi vous pouvez passer superficiellement dans la recherche de vous-mêmes, ni un point que vous deviez mettre au nombre des fautes légères et sans conséquence; qu'il y a de quoi vous inspirer une juste crainte, parce qu'il y a de quoi vous rendre aux yeux de Dieu très-criminels, que comme le Fils de Dieu, dans son Evangile, a béatifié ceux qui entendent la divine parole et qui la mettent en pratique, il semble, par une règle toute contraire, avoir réprouvé ceux qui ne l'entendent point, ou qui n'en tirent nulle utilité pour la réformation et la conduite de leur vie. Mais on ne péche, me direz-vous, que par l'infraction de la loi : et quelle loi nous ordonne d'entendre les prédicateurs, et de faire de leurs prédications l'usage que l'on nous demande? Ah! mes frères, qu'il n'y ait point sur cela dans l'Eglise de loi particulière, j'en conviendrai si vous le voulez; mais n'y a-t-il pas une loi générale qui vous ordonne de prendre les moyens dont Dieu a fait choix, et dont il s'est servi dans tous les temps pour l'ouvrage de votre salut? Comment pouvez-vous vous persuader qu'il ait établi le ministère évangélique, qu'il y ait

attaché des grâces spéciales, qu'il y ait consacré des hommes uniquement occupés de ce pénible emploi, qu'il leur en ait fait un devoir, une vocation, un état si laborieux, sans vous faire pareillement et conséquemment à vous-mêmes un devoir, non-seulement de les révérer comme vos maîtres, mais de les suivre comme vos conducteurs, et de marcher dans les routes qu'ils vous montrent?

Ce n'est pas tout; mais si c'est un crime devant Dieu de ne profiter pas de sa parole, je prétends encore que ce seul péché vous rend inexcusables dans tous les autres péchés que vous commettez. Car, à quoi se réduisent toutes vos excuses? ou à l'ignorance, ou à la faiblesse. A l'ignorance, quand vous dites en tant d'occasions, et sur tant de matières importantes : Je ne le savais pas, je n'y pensais pas, je ne me le figurais pas; à la faiblesse, quand vous ajoutez en tant d'autres rencontres sur tant d'autres sujets : Je ne le pouvais, c'était trop pour moi, le fardeau était trop pesant, et l'entreprise trop difficile. Voilà vos discours ordinaires et les prétextes dont vous voulez couvrir les désordres de votre conduite. Mais voici ce que Dieu aura de sa part à y répondre, et comment il se servira, pour vous condamner, du don même qu'il vous aura fait de sa parole pour vous sanctifier. Car, il est vrai, vous ne saviez pas ceci, vous ne pensiez pas à cela, vous ne vous étiez jamais mis dans l'esprit ni l'un ni l'autre, et vous ne l'aviez jamais compris. Mais parmi le peuple fidèle où vous avez vécu, il y avait des ministres dont la principale fonction était de vous ouvrir les yeux, de vous révéler ce que vous ignoriez, de vous en retracer le souvenir, de vous en expliquer les raisons, de vous en faire voir les conséquences. Ils étaient inspirés pour vous; ils étaient éclairés des lumières d'en-haut, afin de vous les communiquer. Il ne tenait donc qu'à vous d'être instruits. Or, avoir pu l'être, et ne l'avoir pas été, parce que vous avez négligé de l'être, c'est ce qui doit porter contre vous un témoignage irréprochable, et vous attirer ce juste reproche qui sera la conviction sensible de votre malice : *Noluit intelligere ut benè ageret* (Psal. 35). Il est vrai, la loi était difficile, et pour la garder, vous aviez bien des obstacles à vaincre : il vous fallait un courage et une résolution qui vous manquaient. Mais vous deviez donc pour cela même avoir recours à la parole de votre Dieu. Elle eût excité votre cœur froid et languissant, elle l'eût enflammé et embrasé. Votre foi était assoupie, et elle l'eût réveillée; votre espérance était chancelante, et elle l'eût fortifiée; votre charité était éteinte, et elle l'eût rallumée. Alors rien ne vous eût étonnés ni arrêtés; et ce que vous aviez cru ne pas pouvoir sans changer de nature, vous eût paru, non-seulement possible et pratiquable, mais doux et facile : car telle est la force et l'onction de la grâce que porte avec soi cette sainte parole. Or, pourquoi ne vous aidiez-vous pas de ce secours; et êtes-vous recevables à dire, j'étais faible, lorsque vous avez eu de quoi vous soutenir, et qu'il n'a dépendu que de vous d'en éprouver toute la vertu?

D'autant moins excusables, chrétiens, que la parole de Dieu est pour vous un moyen plus puissant, un moyen plus présent, un

moyen plus gratuit et d'une préférence plus marquée : trois circonstances qui doivent former contre vous autant de preuves toutes nouvelles. Car, de tous les moyens de salut et de sanctification, le plus puissant, ou du moins un des plus puissants, c'est sans contredit la parole de Dieu. Elle a converti le monde entier; c'est-à-dire, qu'elle a converti les royaumes et les empires, qu'elle a retiré les peuples les plus idolâtres des épaisses ténèbres de leur infidélité, qu'elle les a fait sortir de l'abîme le plus profond des vices, qu'elle les a engagés à la pratique des plus héroïques vertus, qu'elle a produit dans le christianisme ces ordres si célèbres de pénitents, de solitaires, de religieux. Et que serait-ce, si je vous racontais tant d'autres effets miraculeux et plus particuliers dont elle a été le principe? vous en seriez étonnés. A la vue de tant de merveilles, vous vous écrieriez comme le Sage : *Omnipotens sermo tuus* (Sap. 18)! Seigneur, qu'y a-t-il de si difficile dans l'ordre de la grâce, aussi bien que dans l'ordre de la nature, qui ne cède à la toute-puissance de votre parole et qu'elle ne surmonte? Vous le diriez, mon cher auditeur; et moi, sans en demeurer là, je vous dirais ce que peut-être vous craindriez d'ajouter à votre confusion et pour votre instruction, mais ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, et ce que je ne pourrais dissimuler sans une lâche prévarication. Car il est bien étrange, répondrais-je dans une surprise encore plus juste que la vôtre, qu'une parole qui a pu opérer de si prodigieux changements en des âmes plus éloignées de Dieu que vous ne l'êtes, qui a pu toucher tant de pécheurs et en faire autant de saints, ne vous ait pas fait renoncer jusqu'à présent à un seul péché, ni pratiquer une seule vertu. Hé quoi! je vois dans toutes les parties de l'univers les superstitions abolies, les abus réformés, l'Évangile établi, et sa plus haute perfection soutenue par une éminente sainteté : voilà d'une part ce que j'ai devant les yeux, et en quoi je ne puis assez admirer le triomphe de la divine parole, qui seule, par le ministère des hommes apostoliques, a remporté de si éclatantes victoires et fait de si belles et si heureuses conquêtes. Mais voici d'ailleurs ce que je puis encore moins comprendre : c'est que cette parole n'ait, ce semble, nul pouvoir sur vous; que vous soyez insensibles à toutes ses impressions; qu'elle n'ait jusqu'à présent ni guéri les erreurs de votre esprit, ni amolli la dureté de votre cœur; que, malgré toutes les vérités qu'elle vous annonce, et qui ont suffi pour réduire sous le joug de la loi de Dieu, tous les peuples de la terre, vous demeuriez toujours dans le même endurcissement et la même obstination, toujours esclaves des mêmes passions et plongés dans les mêmes désordres. Ce n'est pas à la parole de Dieu qu'il faut s'en prendre : car, puisqu'elle est toujours et partout la même, elle peut toujours et partout agir avec la même efficace. Ce n'est pas aux ministres qui la dispensent : car, pour user de cette comparaison, de même que la valeur du sacrifice de nos autels est indépendante du mérite et de la sainteté du prêtre qui consacre le corps et le sang de Jésus-Christ, ainsi, la parole de Jésus-Christ ne dépend ni des bonnes, ni des mauvaises disposi-

tions de ses ministres. Si ce ne sont pas des apôtres par leurs qualités personnelles et par le caractère de leur vie, ils le sont par la vocation de Dieu, ils le sont par la commission qu'ils ont reçue de Dieu, et c'est assez. Que reste-t-il donc, chrétiens, sinon de chercher dans vous-mêmes le principe malheureux qui, par rapport à vous, énerve toute la vertu de la parole du Seigneur, et de conclure qu'autant qu'elle était capable de vous relever de vos chutes, et de cet abîme de corruption où vous vivez, autant êtes-vous inexcusables de vous y être laissé entraîner, et d'y vivre sans faire nul effort pour en sortir?

Car vous a-t-elle manqué cette parole de grâce? et si c'est de tous les moyens de conversion et de sanctification un des plus puissants, n'est-ce pas encore le plus présent? Combien de prédicateurs pour la publier? Faut-il entreprendre de longs voyages pour les chercher? faut-il passer au delà des mers pour les trouver? Ils sont au milieu de vous; et bien loin qu'il soit nécessaire de leur faire de fortes instances pour les engager à vous parler, peut-être ne montrent-ils que trop d'empressement et d'ardeur pour vous engager vous-mêmes à les écouter. Oui, mes frères, vous le voyez : les temples du Dieu vivant vous sont ouverts, et sans cesse ils retentissent des divines leçons que l'Esprit de votre Père céleste nous met dans la bouche, et dont il veut que vous fassiez la règle de votre vie. Ni riches ni pauvres, ni grands ni petits, ni jeunes ni âgés, personne n'est exclus de ces entretiens publics et salutaires où nous vous expliquons la loi que vous devez observer; où nous vous découvrons le chemin que vous devez prendre, et celui que vous devez éviter; où nous vous proposons tout ce que la doctrine évangélique nous fournit de plus convainquant pour vous persuader, et de plus fort pour vous engager. Nous nous proportionnons à tous les états, à tous les esprits, à toutes les dispositions, afin que chacun trouve dans nos discours ce qui lui convient. Or, plus le remède est à votre usage et près de vous, plus il vous est aisé de l'employer à la guérison des infirmités spirituelles de vos âmes; et si vous êtes toujours sujets aux mêmes maladies, vous n'en êtes que plus condamnables. Plus la grâce est abondante et fréquente, plus elle vous met en état de combattre l'iniquité, et de la détruire dans vous; et si le vice conserve toujours dans vos cœurs le même empire, s'il y est toujours dominant, n'est-ce pas pour vous attirer un plus rigoureux jugement?

Je dis jugement plus rigoureux pour vous, mes chers auditeurs, parce que le don que Dieu vous fait de sa parole, est à votre égard un don plus gratuit et d'une préférence plus marquée. Ainsi le Sauveur du monde le donnait-il à entendre aux Juifs, quand il leur disait avec un serment si solennel : *Amen dico vobis, tolerabiliùs erit terræ Sodomorum in die judicii* (Matth. 10). Prenez-y garde, et concevez-le bien : car c'est moi-même qui vous l'annonce, et c'est avec une assurance entière que je vous l'annonce, et dans une connaissance certaine de ce qui nous doit arriver : *Amen dico vobis.* Au tribunal souverain, où vous comparaîtrez un jour devant votre

Dieu et votre juge, vous serez plus sévèrement traité que ceux mêmes de Sodome, ce peuple si corrompu et si abominable. Quoi donc! demandent les interprètes, ne pas profiter de la parole de Dieu, est-ce un plus grand crime que celui de cette ville prostituée et abandonnée à de si honteux déréglements? Les Pères s'expliquent différemment sur cette question : mais quoi qu'ils en disent, l'oracle de Jésus-Christ est tel que je le rapporte, et en voici, selon l'interprétation de saint Grégoire pape, le sens le plus naturel. C'est que les habitants de Sodome ayant péché contre Dieu avec moins de lumière, ils seront jugés avec moins de rigueur. Car c'étaient des hommes dominés par leurs brutales passions, et peu cultivés par la divine parole, qu'ils avaient à peine quelquefois entendue. Il est vrai que Loth leur avait fait quelques menaces de la colère du ciel : mais ils ne savaient pas qu'il leur parlât de la part de Dieu, et même ne pouvaient-ils croire que ce fussent de sérieux avis qu'il leur donnait : *Visus est eis quasi ludens loqui* (Genes. 19). Au lieu que vous, mes chers auditeurs, dans le sein de l'Eglise, et par une distinction refusée à tant de nations infidèles, vous avez eu mille prédicateurs pour vous former, et pour vous inspirer tous les principes d'une éducation chrétienne. D'où il s'ensuit que vous êtes par là plus criminels dans vos désordres, et que vous devez pour cela vous attendre à de plus rudes coups de la main de Dieu, et à de plus terribles châtiments de sa justice.

Prévenons-les, mes frères, et ne changeons pas les bénédictions dont le ciel nous comble avec tant de profusion et avec un discernement si favorable, en autant de malédictions. Ne tenons pas nos oreilles fermées à la parole de notre Dieu; mais surtout ouvrons-lui nos cœurs (car c'est surtout au cœur que Dieu parle), et préparons-les pour en faire une bonne terre où cette précieuse semence rapporte au centuple. Ce centuple de saintes œuvres que nous pratiquerons en ce monde, et de mérite que nous amasserons, nous produira dans l'autre un centuple de félicité et de gloire. Voilà le sujet de mes vœux pour vous, et de mes vœux les plus ardents; voilà ce que je dois me proposer dans l'exercice de mon ministère, et à quoi vous devez contribuer; voilà ce que saint Augustin souhaitait lui-même à ses auditeurs, et ce qu'il attendait d'eux comme le fruit de son travail. Je finis par le sentiment de ce Père, et j'en fais une conclusion bien juste et bien naturelle de tout ce discours. Vous êtes chrétiens, disait ce saint docteur à une foule de peuple qu'il voyait assemblée autour de lui, et, comme chrétiens, vous venez entendre la parole de Jésus-Christ, votre législateur et votre maître. C'est en son nom que je vous la prêche, et je suis le dispensateur de cette parole de vérité. Mais que faites-vous en l'écoutant? vous donnez au prédicateur de vains éloges, et ce n'est point ce qu'il demande. Pratiquez ce qu'il enseigne, et il consent que vous ne pensiez plus à la manière dont il le traite et dont il l'enseigne : *Laudas tractantem, quæro facientem.* Ainsi, mes frères, il y a encore maintenant de ces prédicateurs de

l'Évangile dont l'éloquence vous plaît, et que vous favorisez d'une attention particulière. Soit de leur part, et toujours avec la grâce d'en-haut, mérite réel; soit de votre part heureux préjugé, et je ne sais quelle opinion; soit de la part de Dieu assistance spéciale et secrète disposition : quoi que ce soit qui vous attire, vous paraissez en foule à leurs prédications, vous exaltez leurs talents, vous admirez la force de leurs raisonnements, vous vous laissez éblouir à l'éclat brillant de leurs pensées, de leurs expressions, de leurs traits. C'est la matière de vos entretiens, et à force de les vanter, vous les rendez célèbres et leur faites un nom dans le monde. Mais sur cela que doivent-ils vous dire? *Laudas tractantem, quæro facientem.* Hé! chrétiens auditeurs, donnez toute gloire à Dieu, car c'est à lui seul que la gloire est due, et tout notre ministère ne tend qu'à le glorifier; mais pour nous et pour notre consolation, l'unique chose que nous y avons en vue, ou que nous y devons avoir, c'est que la saine morale et les règles de conduite que nous vous traçons, soient exactement et constamment suivies. Quand on nous dira que le monde parle de nous, pour peu que nous ayons de force dans l'esprit et de solidité dans l'âme, nous regarderons cette frivole réputation comme une récompense bien légère de nos veilles et de nos sueurs. Nous la craindrons même, et autant qu'il nous est possible, nous la fuirons, parce qu'elle pourrait, en nous flattant, nous exposer encore plus que saint Paul au funeste péril de nous damner nous-mêmes, tandis que nous travaillons au salut des autres. Mais qu'on nous dise que par une bénédiction divine répandue sur notre zèle, Dieu, dans une ville, est servi, et le prochain édifié; qu'on nous dise que ce libertin a ouvert les yeux et renoncé à son impiété; que ce mondain a quitté les voies corrompues où il marchait, et dégagé son cœur de ses criminels attachements, que ce pécheur invétéré et si longtemps rebelle à la grâce, y est enfin devenu sensible; et qu'il s'est retiré de ses honteuses débauches; que cette femme idolâtre d'elle-même, et toute occupée des vanités du siècle, a pris le parti d'une retraite chrétienne; que ces personnes divisées entre elles, se sont revues et réconciliées de bonne foi : qu'on nous dise tout cela, et qu'on nous produise encore d'autres semblables effets de la parole qui nous a été confiée, c'est de quoi nous nous réjouirons avec les anges du ciel, et par où nous nous tiendrons abondamment payés de nos peines : *Laudas tractantem, quæro facientem.* Nous avons pour cela besoin, ô mon Dieu! de l'assistance de votre Esprit, et c'est pour cela même que nous l'implorons. Répandez-le, Seigneur, et sur les prédicateurs de l'Évangile, et sur les auditeurs. Donnez aux prédicateurs un zèle ardent, un zèle pur et désintéressé, mais donnez en même temps aux auditeurs une docilité humble, souple et agissante. Ainsi, par le ministère de votre parole, nous nous sauverons : les prédicateurs en l'annonçant, et les auditeurs en la recevant. Après nous avoir sanctifiés sur la terre, elle nous fera parvenir au terme de la bienheureuse éternité, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÉSIME.

Sur le Scandale de la Croix et des Humiliations de Jésus-Christ.

Assumpsit Jesus duodecim, et ait illis : Ecce ascendimus Jerosolymam, et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis. Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur, et conspuetur; et postquàm flagellaverint, occident eum. Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis.

Jésus prit avec lui ses douze Apôtres, et leur dit : Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'Homme s'accomplira. Car il sera livré aux Gentils, moqué, flagellé, couvert de crachats. Et après qu'on l'aura flagellé, on le mettra à mort. Mais les Apôtres n'entendirent rien à tout cela, et c'était une chose cachée pour eux. (S. Luc, ch. 18.)

Voilà, chrétiens, ce qui a soulevé tant d'esprits, ce qui a même révolté toute la terre, et de quoi le monde entier s'est scandalisé : Jésus-Christ couvert d'ignominies et d'opprobres, Jésus-Christ souffrant et mourant sur une croix. Scandale de la croix où sont compris tous les autres. Car,qui dit un Dieu crucifié, dit un Dieu anéanti, un Dieu méprisé, un Dieu persécuté. Et parce que tout cela est venu de son choix, dire tout cela, c'est dire un Dieu qui a aimé les mépris, les abaissements, les persécutions, les souffrances. Et comme le choix de Dieu fait le prix et la valeur des choses, dire un Dieu qui a aimé tout cela, c'est dire un Dieu qui nous a rendu tout cela recommandable, qui l'a estimé, qui l'a conseillé, qui l'a établi pour fondement de la perfection des hommes, et qui, par conséquent, nous a imposé une obligation indispensable d'estimer tout cela nous-mêmes, et de le respecter; puisqu'il est bien juste que la créature conforme ses sentiments à ceux de son souverain auteur et de son Dieu. C'est toutefois, mes chers auditeurs, de ces humiliations et de cette croix, que les hommes se sont laissé rebuter : jusque-là que les Apôtres mêmes, élevés à l'école du Fils de Dieu, n'entendirent rien à ce qu'il leur disait des outrages qu'il devait bientôt recevoir en Jérusalem, et de la mort qu'il y allait souffrir : *Et ipsi nihil horum intellexerunt; et erat verbum istud absconditum ab eis.* Ne tombons-nous pas tous les jours dans le même scandale ? Qu'on nous propose un Dieu tout-puissant et brillant dans l'éclat de sa gloire, notre esprit reçoit aisément les grandes idées qu'on nous en donne. Mais qu'on nous fasse voir ce même Dieu dans l'obscurité, et dans les douleurs d'un supplice également rigoureux et honteux, c'est à quoi notre cœur sent une résistance naturelle; et de cette résistance dont on ne suit que trop le mouvement, naît, jusqu'au milieu du christianisme, le libertinage. Il est donc, chrétiens, du devoir de mon ministère, que je travaille, ou à vous préserver, ou

à vous retirer d'un scandale qui se répand sans cesse, et qui infecte les âmes de son venin. Il est important d'exciter votre foi, de la soutenir, et de vous mettre dans les mains des armes pour la défendre. Il s'agit des points fondamentaux de notre religion, puisqu'elle est fondée sur la croix et sur les humiliations de Jésus-Christ. La conséquence infinie de mon sujet demande toute la force de mon zèle et toute la réflexion de vos esprits, après que nous aurons imploré le secours du ciel par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave*.

Qui l'eût cru que Jésus-Christ, prédestiné de Dieu comme le Rédempteur du monde, dût être un scandale pour le monde même? Il n'est néanmoins que trop vrai, chrétiens, et c'est le désordre que j'ai présentement à combattre. Or, pour vous expliquer d'abord mon dessein, j'avance deux propositions qui vont partager ce discours, et qui vous feront voir tout ensemble le crime et le malheur de ce scandale que nous tirons des humiliations d'un Dieu sauveur et de sa croix. Car je prétends, qu'à considérer ce scandale dans son objet et par rapport à Dieu, il n'est rien de plus criminel ni de plus injurieux; et j'ajoute qu'à le regarder dans ses suites, et par rapport à l'homme, il n'est rien de plus funeste ni de plus pernicieux. Deux vérités, mes chers auditeurs, que j'entreprends de traiter aujourd'hui, et dont il ne me sera pas difficile de vous convaincre. Deux vérités capables de faire sur vos cœurs les plus fortes impressions. Pour peu que vous compreniez ce que c'est que Dieu et ce qui lui est dû, vous comprendrez aisément quelle est l'injustice de l'homme, qui, par une témérité insoutenable, veut entrer dans les conseils de la sagesse divine; et qui, trouvant dans les humiliations et dans la croix de son Sauveur le plus puissant motif pour s'attacher inviolablement à lui, s'en fait, au contraire, une raison de se séparer de lui et de l'abandonner. Ce n'est pas assez; mais pour peu que vous soyez encore sensibles à votre plus solide intérêt, qui est celui de votre salut, vous le serez au danger affreux où vous expose le scandale que j'attaque, et vous apprendrez à vous en garantir. Je sais que je parle dans un auditoire chrétien : mais dans l'auditoire le plus chrétien, il y en a dont la foi est faible et chancelante; il y en a qui aiment à raisonner sur ces points de religion, et dont tous les raisonnements n'ont d'autre effet que de les jeter dans le trouble; il y en a même qui, chrétiens en apparence, sont incrédules et libertins dans le cœur. Or, vous voyez combien cette matière leur convient à tous. Ainsi je reprends, et je dis en deux mots : Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ, c'est la première partie. L'homme perdu par ce même scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ, c'est la seconde partie. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à l'une et à l'autre. Ce sujet convient d'autant plus au temps où je parle, que c'est un temps de plaisir où le monde semble insulter à l'Évangile, et où le libertinage traite avec plus de mépris les mystères de Dieu, pour être en droit de rejeter l'étroite et sainte

morale dont ces divins mystères sont les solides fondements. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'ai dit, et c'est ma première proposition, dont vous connaîtrez aisément la vérité : se scandaliser de la religion chrétienne, et s'en rebuter, parce qu'elle est fondée sur les humiliations de la croix et sur les abaissements de Jésus-Christ, c'est le scandale le plus injurieux à Dieu, pourquoi? parce que ce scandale choque directement la grandeur de Dieu, parce qu'il blesse la bonté de Dieu, parce qu'il fait outrage à la sagesse de Dieu. Voilà les trois preuves auxquelles je m'arrête, et que j'ai présentement à développer.

Parlant en général, chrétiens, c'est attaquer Dieu dans la souveraineté de son être, que de prétendre en quoi que ce soit, censurer sa conduite et sa providence. Quand Dieu aurait fait des choses dont notre raison semblerait offensée, dès-là que la foi se présente avec tous ses motifs, pour nous déclarer que cela est, ce serait à nous de condamner notre raison comme aveugle et téméraire, et non pas à notre raison de trouver à redire aux œuvres de Dieu. Hé! mes frères, disait saint Augustin, donnons pour le moins à Dieu cet avantage, qu'il puisse faire quelque chose que nous ne puissions pas comprendre : *Demus Deum aliquid posse, quod nos fateamur investigare non posse.* Ce n'est pas trop demander pour lui, et cependant c'est ce que nous lui refusons tous les jours. Car nous censurons tout ce que Dieu fait, qui n'est pas conforme à notre sens; et toute la raison que nous avons de le censurer, c'est que nous ne le comprenons pas : *Et ipsi nihil horum intellexerunt.* Mais si cela est vrai généralement de tous les ouvrages de Dieu, beaucoup plus l'est-il du grand ouvrage de la rédemption divine : de cet ouvrage de Dieu par excellence, selon la parole du prophète; de cet ouvrage qui est l'abrégé de toutes ses merveilles, qui est la fin de tous ses conseils, qui est le chef-d'œuvre de sa grâce; de ces ouvrages où, dans ses abaissements et ses plus profondes humiliations, il a fait éclater toute sa gloire; de cet ouvrage, enfin, dont il n'a pas seulement été l'auteur, mais dont il fut lui-même sur la croix le sujet et la principale partie. Car n'est-il pas indigne que l'homme entreprenne de raisonner à son gré sur un semblable mystère, et qu'en se choquant de ce mystère, il se choque et se scandalise de Dieu même?

Tel est néanmoins, mes chers auditeurs, le désordre où nous tombons, et qui me paraît à peu près le même que les Pères de l'Eglise reprochaient aux païens. Savez-vous en quoi consistait le désordre des païens de Rome à l'égard de leur religion? Tertullien l'a remarqué dans son Apologétique, et le voici. C'est, dit-il, que les Romains, par un orgueil insupportable, au lieu de se soumettre à leurs dieux, se faisaient les juges et les censeurs de leurs dieux. On délibérait en plein sénat s'il fallait admettre un dieu dans le Capitole,

ou non ; et selon les goûts et les avis différents, ce dieu était exclus, ou était reçu. S'il agréait aux juges qui en devaient décider, il passait au nombre des dieux; mais si cette approbation juridique venait à lui manquer, on le rejetait avec mépris : de sorte, ajoute Tertullien, que si ces prétendus dieux ne plaisaient pas aux hommes, ce n'étaient plus des dieux : *Nisi homini deus placuerit, deus non erit.* N'est-ce pas là le dernier aveuglement de l'esprit humain ?

Or, chrétiens, permettez-moi de le dire ici : cet aveuglement règne encore aujourd'hui dans le monde ; et ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'il ne règne plus parmi les païens, mais au milieu du christianisme. On voit dans le christianisme des hommes à qui leur Dieu, si je puis ainsi parler, ne plaît pas. Ils ne trouvent pas bon qu'il se soit fait ce qu'il est, ni qu'il ait été ce qu'il a voulu être. Il s'est fait homme, cela les révolte. En qualité d'homme, il a voulu s'anéantir et souffrir : mais ils le voudraient dans l'éclat et dans la grandeur; et s'ils pouvaient le réformer, ils feraient tout un autre dieu. Car voilà l'idée, ou plutôt la présomption de tout ce qu'on appelle esprits forts du monde, c'est-à-dire, des libertins du monde, des sensuels du monde, des ambitieux du monde, et même des femmes du monde. Combien en voyons-nous, jusques entre les personnes du sexe, corrompues par la mollesse des sens, et emportées par la vanité de leur esprit, en venir là ? En vérité, mes frères, conclut saint Hilaire s'adressant à ces faux sages, il faut que nous ayons porté notre orgueil au dernier excès; et s'il nous était permis, je pense que nous irions jusque dans le ciel corriger le mouvement des astres, que nous donnerions un autre cours au soleil, et qu'il n'y aurait rien dans la nature que nous n'entreprissions de changer : *Si liceret, et corpora et manus in cœlum levaremus.* Ainsi s'expliquait ce grand évêque. Mais ce qui n'est pas possible à nos corps, parce que leur poids les tient attachés à la terre, notre esprit le fait. Car il s'élève non-seulement jusque dans le ciel; mais au-dessus du ciel ; et non content d'attenter sur les œuvres du Seigneur, il attente sur le Seigneur même, en raisonnant sur ses mystères, et en s'offensant de l'état humble et obscur où il s'est réduit pour nous.

Je dois après tout convenir, chrétiens, que Marcion, sur cela l'un des hérésiarques les plus déclarés contre les abaissements du Fils de Dieu, répliquait une chose assez apparente et assez spécieuse. Car si je me scandalise des humiliations et des souffrances d'un Homme-Dieu, c'est, disait-il, pour l'intérêt même et pour l'honneur de Dieu, dont je ne puis supporter que la majesté se soit ainsi avilie jusques à la croix ; et mon scandale ne peut être criminel, puisqu'il ne part que d'un bon zèle. Zèle trompeur et faux, lui répondait Tertullien. Hé quoi ! Dieu vous a-t-il fait le tuteur de sa divinité? Ne se passera-t-il pas bien de votre zèle, et de l'intérêt que vous prenez à sa gloire? Non, non, poursuivait cet ardent défenseur de la passion et des anéantissements du Verbe de Dieu, ce n'est point à vous, Marcion, d'entrer en de tels raisonnements : mais c'est à vous de reconnaître

votre Dieu dans tous les états où il a voulu se faire voir, dans la crèche comme sur le Thabor, et dans les opprobres de sa mort comme sur le trône de sa gloire. Car il est aussi parfaitement Dieu dans l'un que dans l'autre; par conséquent aussi grand dans l'un que dans l'autre : et c'est une erreur de prétendre, ainsi que vous le dites, qu'en souffrant il eût cessé d'être Dieu, puisque Dieu ne court jamais le moindre risque de déchoir en quelque manière de sa grandeur, et de dégénérer de son état : *Nec potes dicere, si passus esset, Deus esse desiïsset; Deo enim nullum est periculum statûs sui.* Or, je vous dis de même, chrétiens : ce n'est point à vous de philosopher sur les abaissements et la croix de votre Sauveur : c'est à vous d'adorer votre Sauveur jusque dans ses abaissements et sur sa croix, parce qu'en effet ses abaissements mêmes sont adorables, et que bien loin que la croix ait avili sa personne divine, elle a tiré de sa personne divine de quoi devenir elle-même digne de tous nos respects. C'est à vous, dis-je, de lui rendre ce culte, et de faire hommage à la révélation que nous en avons reçue. Car, comme disait saint Ambroise écrivant à l'empereur Valentinien, à qui est-ce que je croirai dans les choses qui regardent mon Dieu, sinon à mon Dieu? *Cui enim magis de Deo, quàm Deo credam?* Mon Dieu me dit qu'il est né enfant, je l'adorerai enfant : mon Dieu m'apprend qu'il a souffert sur la croix, je l'adorerai sur la croix; et quoiqu'il me paraisse moins Dieu sur la croix que dans le ciel, sa croix ne me sera pas moins vénérable que le ciel. Au contraire, je prendrai plus de plaisir à l'adorer crucifié, qu'à l'adorer glorifié; parce qu'en l'adorant crucifié, je lui ferai un plus grand sacrifice de ma raison, que lorsque je l'adore à la droite du Père,et dans les splendeurs des saints.

Voilà comment doit parler un chrétien : et si nous ne parlons pas de la sorte, je dis que c'est un scandale qui offense directement la grandeur de Dieu; mais j'ajoute qu'il blesse encore bien plus sa miséricorde. Autre outrage que j'y découvre, et dont l'injustice se fait d'abord sentir par elle-même. Car n'est-il pas étonnant que nous nous scandalisions des propres bienfaits de notre Dieu, et que ce soit son infinie et incompréhensible bonté pour nous qui nous révolte contre lui. Qu'est-ce qui nous rebute dans la religion que nous professons, ou que nous devons professer? cela même où Dieu nous a fait paraître plus sensiblement son amour. En effet, tous ces mystères d'un Dieu fait homme, d'un Dieu humilié, d'un Dieu persécuté, d'un Dieu mourant, se rapportent à cette grande parole de l'Evangile : *Sic Deus dilexit mundum;* C'est ainsi que Dieu a aimé le monde. Si l'homme était tant soit peu raisonnable, trouvant ces mystères si avantageux pour lui, et si pleins de charité, il embrasserait avec joie tout ce qui lui en persuade la vérité; et comme la foi lui en fournit des témoignages convaincants, il goûterait cette foi, et n'aurait point de plus douce consolation que de s'établir solidement dans cette foi. Mais que fait-il? tout le contraire. Par une préoccupation extravagante de son libertinage, il s'élève contre cette foi; et sans examiner

sérieusement si ce qu'elle lui propose est vrai, ou ne l'est pas, il se scandalise d'abord, et ne veut rien entendre. Au lieu de dire : Voilà de grandes choses dont je suis redevable à mon Dieu, il dit : Il n'est pas croyable que Dieu se soit tant intéressé pour moi; et au lieu de vivre ensuite dans la juste correspondance d'un amour réciproque,et dans une fidélité respectable envers Jésus-Christ son Rédempteur, il vit dans une insensibilité de cœur et dans une monstrueuse ingratitude à l'égard de tout ce qui concerne sa rédemption : pourquoi cela? parce que le moyen dont Jésus-Christ s'est servi pour le sauver, ne lui revient pas, et qu'il n'entre pas dans son sens.

Désordre que déplorait saint Grégoire pape, dans ces belles paroles de l'homélie sixième sur les Evangiles : *Indè homo adversùs Salvatorem scandalum sumpsit, undè ei magis debitor esse debuit.* Ah! mes frères, quel renversement! L'homme a pris sujet de scandale contre son Dieu, de la chose même qui devait l'attacher inviolablement à son Dieu. Car il est évident, que s'il y eut jamais rien qui fût capable de m'attacher fortement à Dieu, de m'inspirer du zèle pour Dieu, de me faire tout entreprendre et tout souffrir pour Dieu, c'était cette pensée : Dieu est mort pour moi, il s'est anéanti pour moi. Voyez les fruits merveilleux de grâce que cette pensée a produits dans les saints, les miracles de vertu, les conversions héroïques, les renoncements au monde, les ferveurs de pénitence, les dispositions généreuses au martyre. Qui faisait tout cela? la vue d'un Dieu-Homme et d'un Dieu sacrifié pour le salut de l'homme. Voilà ce qui gagnait leurs cœurs, ce qui les ravissait, ce qui les transportait; et il se trouve, chrétiens, que c'est ce qui cause notre scandale, et que notre scandale nous entretient dans une vie lâche, impure, déréglée; c'est-à-dire, dans une vie où nous ne faisons rien pour Dieu, et où nous nous tenons constamment éloignés de Dieu. Or, en faudrait-il davantage pour détruire en nous ce scandale, et pour nous justifier à nous-mêmes la foi qui lui est opposée, que de penser : C'est cette foi qui me sanctifie, et c'est ce scandale qui me pervertit; c'est la foi de la mort d'un Dieu qui m'engage à la pratique de toutes les vertus, et c'est le scandale de la mort d'un Dieu qui me plonge dans la corruption du péché : cela seul ne devrait-il pas réprimer tous les scandales de notre esprit en matière de religion ?

Hé! mon frère, encore une fois, s'écriait Tertullien, je vous conjure de ne vous pas scandaliser de ce qui a été la cause essentielle de votre bonheur. Voici, chrétiens, des sentiments et des expressions propres de ce grand génie. Scandalisez-vous, si vous le voulez, de tout le reste, mais épargnez au moins la personne de votre Sauveur, épargnez sa croix, puisqu'elle vous a donné la vie, épargnez-la, puisqu'elle est l'espérance de tout le monde : *Parce, obsecro, parce huic spei totius orbis.* Si c'étaient les anges qui s'en offensassent et qui s'en scandalisassent, cela serait, en quelque sorte, plus supportable : Jésus-Christ n'a pas souffert pour eux. Mais que ce soit vous pour qui ce Sauveur est venu et pour qui il a voulu mourir, c'est un scan-

dale qui doit soulever contre vous toutes les créatures. Et ne me dites point, poursuivait Tertullien, que l'humilité de la croix était indigne de Dieu : car elle a été utile à votre salut ; or, dès qu'elle a été utile à votre salut, elle a commencé à être digne de Dieu, puisqu'il n'y a rien qui soit plus digne de Dieu que le salut de l'homme : *Nihil tam dignum Deo quàm hominis salus.* Ne me dites point que la mort est un opprobre, dont un Dieu ne devait pas être susceptible ; car ce que vous appelez l'opprobre de mon Dieu, c'est ce qui a été la guérison de mes maux et le sacrement de ma réconciliation : *Totum Dei mei dedecus, sacramentum fuit mex salutis.* Or, il faudrait que je fusse bien méconnaissant et bien insensible, si je venais à concevoir du mépris pour cet opprobre si salutaire, et par conséquent, si respectable et si aimable pour moi. Cependant il y a des hommes ainsi faits. Toute la bonté de Dieu ne suffit pas pour les toucher, si sa sagesse, selon leurs idées, ne s'y trouve jointe. Ils ne se contentent pas que Dieu les ait aimés : ils veulent qu'il les ait aimés sagement, je dis sagement selon leurs vues ; et s'il les a aimés d'une autre manière, ils sont déterminés à se scandaliser de son amour même. Or, suivant leurs vues et leurs idées, tout ce mystère d'humiliation et d'anéantissement, sur quoi le christianisme est établi, leur paraît une folie. Et moi, je prétends enfin que c'est le mystère de la sagesse même de Dieu ; et que, par un dernier caractère, le scandale qu'ils en tirent est d'autant plus outrageux à Dieu, qu'il va contre tous les ordres et les plus admirables conseils de cette divine sagesse.

Car à quoi se réduit le scandale des prétendus esprits forts du monde, sur le sujet de Jésus-Christ et de la rédemption de l'homme? Ils ne peuvent se persuader qu'un Dieu se soit abaissé et humilié de la sorte, mais je soutiens, moi, qu'il n'y avait rien de plus convenable à son office de Sauveur : pourquoi? parce qu'il n'était sur la terre qu'afin de satisfaire à Dieu pour les hommes. Or, la satisfaction d'une offense porte avec soi l'humiliation et l'abaissement de celui qui satisfait. Cela n'est-il pas dans l'ordre naturel? Ils ne goûtent pas que le Fils de Dieu ait publié dans sa religion des maximes si rigoureuses : la haine de soi-même, l'abnégation de soi-même, la sévérité envers soi-même ; mais devait-il en publier d'autres, dit saint Jérôme, établissant une religion d'hommes qui devaient se reconnaître pécheurs et criminels? Car, qu'y a-t-il de plus sortable au péché que la pénitence, et qu'y a-t-il de plus conforme à la pénitence que la rigueur pour soi-même et l'austérité? La raison seule n'autorise-t-elle pas cette conduite? Ils s'étonnent que Jésus-Christ ait canonisé la pauvreté comme une béatitude, qu'il ait proposé la croix aux hommes comme un attrait pour le suivre, qu'il ait relevé l'amour du mépris au-dessus de tous les honneurs du siècle ; et moi, j'admire la profondeur de son conseil en tout cela. Car, que pouvait-il faire de mieux, puisqu'il était question de sauver le monde en le réformant, que de combattre pour le réformer, la cupidité du monde, la sensualité du monde, l'orgueil du monde?

Mais qu'était-il besoin que ce médecin des âmes prît lui-même les remèdes nécessaires pour guérir nos maladies? qu'était-il besoin qu'il souffrît, et qu'il s'anéantît? Il le fallait, chrétiens, afin que son exemple nous portât à user nous-mêmes de ces remèdes. Sans cela, sans cet exemple qui les adoucit, aurions-nous pu en soutenir l'amertume? S'il avait pris pour lui les douceurs, et qu'il ne nous eût laissé que la croix, qu'aurions-nous pensé de ce partage? Dans le dessein où il était de donner du crédit à la pauvreté et à l'humilité, dont le monde avait tant d'horreur, de quelle invention plus efficace pouvait-il se servir, que de les consacrer dans sa personne; afin, comme dit excellemment saint Augustin, que l'humilité de l'homme, qui est faible par elle-même, trouvât dans l'humilité de Dieu de quoi s'appuyer et de quoi se défendre contre les attaques de l'orgueil : *Ut saluberrima humilitas humana, contra insultantem sibi superbiam, divinæ humilitatis patrocinio fulciretur.* Mais après tout cela, me direz-vous : il y en a bien peu encore qui goûtent ces maximes. Il ne s'agit pas s'il y en a peu ou beaucoup : il s'agit du dessein qu'a eu Jésus-Christ en les proposant au monde. S'il y en a peu qui les goûtent, on peut dire aussi qu'il y a peu d'élus et de prédestinés, et qu'il n'est point nécessaire qu'il y en ait plus des uns que des autres; puisque, pour faire subsister les décrets de Dieu, il suffit qu'il y ait autant de sectateurs de ces maximes, qu'il doit y avoir d'hommes choisis et destinés pour le ciel.

Quoi qu'il en soit, reprend saint Augustin, telle est la conduite qu'a tenue le Fils de Dieu. Il a fait de sa croix un moyen pour corriger nos mœurs dépravées et corrompues; et parce que ce moyen était inouï, et que le monde s'en scandalisait, il l'a soutenu à force de miracles. Par l'autorité de ses miracles, il s'est acquis la foi des peuples; par cette foi des peuples, il a formé une Eglise nombreuse; par la propagation de cette Eglise, il a eu le témoignage de la tradition et de l'antiquité. Et par là enfin, il a fortifié sa religion; mais en sorte que ni le paganisme, ni les hérésies ne l'ébranlassent jamais : *Miraculis conciliavit auctoritatem, auctoritate meruit fidem, fide enutrivit multitudinem, multitudine obtinuit vetustatem, vetustate roboravit religionem.* C'est dans le livre de *l'Utilité de la foi* que parle ainsi ce saint docteur. Mais savez-vous, mes chers auditeurs, pourquoi nous nous scandalisons de la croix de notre Dieu? c'est justement parce qu'elle est un remède contre nos désordres. Voilà ce qui nous blesse; car nous ne voulions point de ce remède : nous nous trouvions bien de nos maladies; et bien loin d'en souhaiter la guérison, nous ne cherchions qu'à les entretenir et qu'à les accroître. Le Fils de Dieu est venu nous dire qu'il en fallait sortir, et c'est ce qui nous a déplu. S'il nous avait dit toute autre chose, nous l'aurions écouté; s'il nous avait proposé des fables du paganisme, nous les aurions reçues Mais parce qu'il nous a révélé des mystères qui tendent tous à la réformation de notre vie, et à la destruction de nos passions, voilà pourquoi nous nous sommes révoltés : semblables à ces frénétiques qui se

tournent avec fureur contre ceux mêmes que la charité emploie auprès d'eux pour les soulager. C'est ainsi, continue saint Augustin, que notre Dieu, tout adorable qu'il est, est devenu un sujet de contradiction pour les superbes, parce qu'en s'humiliant, il a prétendu rabattre leur orgueil : comme si c'était peu à l'homme d'être malade, s'il n'y ajoutait encore de se glorifier dans son propre mal, et de trouver mauvais qu'on entreprenne de l'en délivrer. Que je parle à un grand du monde d'un Dieu enfant, d'un Dieu couché dans une crèche, cela le trouble, non pas à cause de la difficulté qui paraît dans ce mystère; car souvent il ne pense pas à cette difficulté, et peut-être ne l'a-t-il jamais examinée; mais parce que ce mystère condamne tous les projets de son ambition, et tous les desseins injustes et criminels qu'il a conçus d'agrandir sa fortune à quelque prix que ce soit. Que je mette devant les yeux à une femme du monde, un Dieu souffrant et couvert de plaies, son cœur se soulèvera : non pas pour l'impossibilité qu'elle y voit, car elle n'y en voit point; mais parce qu'un Dieu, dans cet état, est un reproche sensible de ses délicatesses, de son amour-propre, du soin qu'elle prend de son corps. Et pour preuve de ce que je dis, que je propose à l'un et à l'autre le mystère d'un Dieu en trois personnes, qui est encore bien plus incompréhensible que celui d'un Dieu humilié, ni l'un ni l'autre ne s'en offensera : pourquoi? parce que le mystère d'un Dieu en trois personnes ne porte point de conséquence immédiatement contraire à l'ambition de l'un, ni au luxe et aux mondanités de l'autre.

Ne cherchons donc point la véritable source de nos scandales ailleurs que dans nous-mêmes, que dans nos vices, dans nos inclinations criminelles, dans nos déréglements; et c'est par là que nous devrions encore juger de la qualité de ce scandale, puisqu'il ne procède que de notre iniquité, et qu'il ne se forme dans nous qu'à proportion que nos mœurs se pervertissent. Ah! Seigneur, je ne m'étonne plus que le monde ait tant combattu votre loi, et tant contredit votre adorable personne. Le monde étant au point de libertinage où il est, il fallait, par une suite infaillible, qu'il vous traitât de la sorte; et je serais surpris s'il ne se scandalisait pas de vos maximes en suivant des principes tout opposés. Ce scandale, Seigneur, n'est qu'une marque de sa corruption et de votre sainteté. Si vous étiez moins saint, ou s'il était moins vicieux, il ne se scandaliserait pas de vous; mais supposé votre sainteté et ses désordres, son scandale est nécessaire. Ainsi vous voyez, mes chers auditeurs, combien le scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ est injurieux à Dieu; et je vais vous montrer qu'il n'est pas moins pernicieux à l'homme, surtout à l'homme chrétien : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

A prendre les choses dans l'ordre de la Providence et selon la conduite ordinaire de Dieu, soit pour la disposition, soit pour l'accom-

plissement et l'exécution du salut de l'homme, on peut dire, et il est vrai, que ce qui a fait presque tous les réprouvés, ç'a été le scandale des humiliations et de la croix du Fils de Dieu. Voilà, si nous en croyons saint Chrysostome, l'origine de l'apostasie même des anges. Il dit qu'au moment que Dieu créa ces esprits célestes, il leur proposa le grand mystère de la rédemption et du salut qui se devait un jour accomplir dans la personne de son Fils, et qu'il les obligea d'adorer ce Rédempteur : *Et adorent eum omnes angeli Dei*; que les uns s'y soumirent respectueusement, et que ce furent les anges prédestinés; mais que les autres, par orgueil, s'en scandalisèrent, et qu'en punition de leur désobéissance, Dieu les précipita dans l'abîme éternel. Voilà, selon la pensée de tous les Pères, la source funeste de la réprobation des Juifs. Les Juifs attendaient un Messie riche, puissant, magnifique, envoyé de Dieu pour rétablir, par ses conquêtes, le royaume d'Israël, et dont ils se promettaient toutes sortes de prospérités. Mais quand ils virent Jésus-Christ dans une disette extrême de toutes, choses faible, petit, inconnu, condamné à la mort et à la mort de la croix, ils le méprisèrent, et ce scandale les fit tomber dans l'infidélité; leur infidélité les jeta dans l'endurcissement; leur endurcissement irrita Dieu, qui les abandonna; et les effets de cet abandon de Dieu furent la destruction de leur ville, la profanation de leur temple, la ruine de toute leur nation. Voilà, disait saint Jérôme, et l'expérience nous l'apprend, ce qui rend les païens indociles et rebelles à la lumière de l'Evangile, quand nous leur annonçons notre sainte loi. S'ils pouvaient vaincre ce scandale d'un Dieu crucifié, ils seraient fidèles comme nous. Mais parce que leur raison est préoccupée, ils demeurent malheureusement dans les ténèbres de l'idolâtrie et dans l'esclavage de l'enfer.

Mais laissons les Juifs et les païens : parlons de nous-mêmes. Voilà, mes frères, la tentation la plus subtile dont un chrétien du siècle ait à se défendre, et dont il se défend communément le moins. Voilà ce qui l'expose à un danger plus évident de se perdre : pourquoi? j'en donne trois grandes raisons, que je vous prie de méditer et de graver bien avant dans vos cœurs. Parce que ce scandale des humiliations et de la croix d'un Dieu, est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien : c'est la première ; parce que ce scandale est un obstacle continuel à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien : c'est la seconde ; parce que ce scandale est le principe général, mais immanquable, de tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien : c'est la troisième. Que n'ai-je, ô mon Dieu, le zèle de votre Apôtre, pour traiter aussi dignement et aussi fortement que lui ces importantes vérités!

Je dis que cette tentation ou ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien ; et en voici la preuve, qui est sans réplique. C'est que la foi d'un chrétien, et la profession qu'il en fait, doit aller jusqu'à se glorifier des humiliations et des souffrances de Jésus-Christ. Ce n'est point assez pour moi que

je les croie ; il faut que je dise comme saint Paul, et que je dise sincèrement : *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi* (Galat. 6); sans cela, il n'y a point de salut pour moi. Car Dieu, dit saint Augustin, a attaché mon salut à la croix de son Fils : non pas à la croix méprisée, rejetée, envisagée avec horreur; mais à la croix respectée avec toute la soumission de la foi, et embrassée avec toute l'ardeur d'une sainte piété et d'une fervente charité. En effet, ajoute ce saint docteur, il est bien juste, puisque c'est la croix qui me doit sauver, qu'il m'en coûte au moins d'espérer en elle et de m'en glorifier. Or, le moyen que je me glorifie de la croix, si j'en suis intérieurement scandalisé? Et quand je dis la croix du Sauveur, je n'entends pas seulement cette croix extérieure et matérielle qui fut l'instrument de son supplice, et dont nous voyons la représentation sur nos autels; parce qu'il se peut faire que, par une habitude de religion et une certaine coutume, nous honorions celle-là sans en recevoir nulle atteinte de scandale : mais j'entends cette croix intérieure dont le Fils de Dieu fut affligé dans le secret de son âme, et à laquelle nous participons tous les jours par les injures, par les adversités, par les disgrâces de la vie, par la perte de nos biens, par le mépris de nos personnes, par les persécutions qu'on nous suscite. Car, dans le langage de l'Evangile et celui de saint Paul, c'est précisément tout cela que signifie la croix; et si notre profession de foi est pleine et entière, il faut, par une indispensable nécessité, qu'elle s'étende jusqu'à l'estime et à l'amour, je ne dis pas l'amour sensible et affectueux, mais l'amour solide et raisonnable de tout cela. Or, encore une fois, chrétiens, comment accorder l'amour et l'estime de tout cela avec le scandale que je combats?

De là vient, mes chers auditeurs, que quand je vois les chrétiens se prosterner devant la figure de la croix, sans juger témérairement, je suis persuadé que la plupart ne font cette action que par une cérémonie pure; et Dieu veuille que ce soit sans hypocrisie! Car au même temps qu'ils adorent la croix en figure, ils ont pour la croix en elle-même, un éloignement et un mépris caché qui détruit ce culte d'adoration et qui l'anéantit. En effet, l'adoration de la croix n'est un acte de religion et une profession de notre foi, qu'autant qu'elle est accompagnée d'une vénération intérieure; et ce que saint Augustin disait si magnifiquement à l'avantage de la croix, qu'elle a eu la force de s'élever du lieu infâme des supplices jusque sur le front des empereurs : *A locis suppliciorum ad frontes imperatorum*, n'est qu'une expression pompeuse, et rien de plus, si du front des empereurs où la croix est imprimée, elle ne passe jusque dans le cœur des fidèles. Or, il est impossible que l'impression s'en fasse dans notre cœur, tandis que l'horreur des souffrances et des humiliations y régnera, puisqu'il n'y a rien de plus incompatible avec le respect et l'amour de la croix, que cette opposition aux véritables croix que Dieu nous envoie. D'où je conclus que c'est un scandale qui va jusqu'à la destruction de notre foi.

De là même (et c'est la seconde vérité, qui n'est qu'une suite de la

première, et qui lui donnera un nouveau jour), de là scandale, qui, exposé de la manière que vous venez de le concevoir, est un continuel obstacle à tous les devoirs et à toutes les obligations d'un chrétien : ceci me paraît encore incontestable. Car toutes les pratiques de la vie chrétienne, selon le plan que nous en a tracé l'Evangile, tendent à la haine de soi-même, au crucifiement de la chair, à l'anéantissement de l'orgueil, au retranchement des plaisirs, au renoncement à l'intérêt; et sans cela, nous ne pouvons satisfaire même en rigueur aux préceptes de la religion.

Or, voilà ce qui se trouve combattu par le scandale de la croix du Fils de Dieu. Ainsi, faut-il étouffer le ressentiment d'une injure reçue, et en sacrifier la vengeance à Dieu? ce scandale de la croix s'empare de notre esprit, et nous persuade que ce devoir de charité est dans la pratique du monde une folie qui ne se peut soutenir; qu'il est juste de défendre ses droits, qu'il faut maintenir son rang, que l'honneur est un bien inaliénable dont chacun se doit répondre à soi-même, et qu'on n'y peut renoncer sans se perdre. Si j'honorais sincèrement la patience de mon Sauveur dans les persécutions et sur la croix, je raisonnerais tout autrement : je recevrais les injures sans émotion, je les oublierais sans peine, je les pardonnerais avec plaisir, je rendrais le bien pour le mal, je me tiendrais heureux de céder aux autres : pourquoi? parce que je serais prévenu de cette pensée, que tout cela m'est honorable depuis l'exemple de mon Dieu. Mais quand le scandale de l'exemple de mon Dieu vient à agir sur moi, dès-là je suis sensible à l'offense, je suis inflexible au pardon, je prends un cœur dur et impitoyable pour mes ennemis, je ne puis les aimer, je ne puis les voir; parce que je n'ai plus rien qui me porte à me réunir avec eux, ni qui me facilite ce retour.

De même, est-il question de surmonter un respect humain, lequel nous empêche de rendre à Dieu le culte qui lui est dû? ce scandale de la croix et des humiliations de la croix ne manque pas de nous suggérer mille prétextes qui nous arrêtent, et de nous dicter intérieurement qu'il faut vivre dans le monde comme vit le monde, qu'il faut accommoder sa religion à sa condition, qu'il faut éviter toute distinction et toute singularité; que Dieu sait les intentions du cœur, mais qu'il ne demande pas qu'on fasse parler de soi, ni qu'on devienne un sujet de risée. Si je ne me scandalisais pas de Jésus-Christ, je ne me scandaliserais pas de ses opprobres et de ses abaissements; et ne me scandalisant pas de ses abaissements, je ne me scandaliserais pas des miens. Je les souffrirais tranquillement, et même avec joie. Et qui me pourrait troubler, lorsque je me dirais à moi-même : On me raillera, on se formalisera de me voir pratiquer cet exercice de piété, de me voir assister régulièrement au sacrifice de nos autels, de me voir approcher de la sainte table; mais si l'on me raille, j'en bénirai Dieu, et je me ferai un mérite et une gloire d'essuyer pour lui quelques railleries, après qu'il a été couvert pour moi de confusion. Voilà ce que je dirais, et c'est ainsi que je me

conduirais dans toutes les rencontres, et à l'égard de toutes les obligations du christianisme. Mais au contraire, parce que je me fais de Jésus-Christ et de sa croix un scandale, dès-là je ne veux plus rien souffrir, dès-là je me rends aux moindres attaques qu'il y a à soutenir, dès-là je rougis de mon devoir, et je laisse toute ma fidélité se démentir. Il n'y a point d'excès où je ne sois dans la malheureuse disposition de m'abandonner, ni de désordres où je ne puisse tomber.

Car ce scandale, mes chers auditeurs, dont je vous représente ici les suites funestes, est en effet le principe universel de tous les désordres particuliers qui règnent dans le christianisme : troisième et dernière vérité. S'il y a des chrétiens intéressés, c'est parce qu'il y a des chrétiens scandalisés de la pauvreté de Jésus-Christ. S'il y a des chrétiens ambitieux, c'est parce qu'il y a des chrétiens scandalisés de l'humilité de Jésus-Christ. S'il y a des chrétiens sensuels et voluptueux, c'est parce qu'il y a des chrétiens scandalisés de la vie austère et de la mortification de Jésus-Christ. Ainsi des autres. Otons ce scandale et bannissons-le du christianisme, nous en bannirons tous les vices, et nous y donnerons entrée à toutes les vertus. Je sais qu'un chrétien peut quelquefois, et en certaines occasions, se livrer à une passion d'intérêt, d'ambition, de plaisir, et néanmoins honorer dans la personne du Sauveur les vertus opposées : ce n'est alors qu'un mouvement imprévu et qu'une saillie passagère. Mais qu'un chrétien persévère dans le désordre de cette passion, et qu'il s'en fasse une habitude, sans être scandalisé des maximes et des exemples de Jésus-Christ : c'est-à-dire, qu'il soit sensuel par état, sans être scandalisé de la croix de Jésus-Christ; qu'il soit superbe et mondain par profession, sans être scandalisé des abaissements de Jésus-Christ, c'est ce qui n'arrive point. Il faut pour cela qu'il y ait un principe habituel dans ce chrétien, qui pervertisse sa foi et qui corrompe ses mœurs; et ce principe ne peut être que le scandale dont j'ai parlé.

Concluons donc avec le Fils de Dieu : Bienheureux celui pour qui l'auteur de son salut ne sera point sujet de scandale; et par une règle toute contraire, malheur à quiconque se sandalisera de la vie et des actions de son Sauveur. Car ce scandale que nous nous formons contre notre Dieu ne lui peut nuire, et n'est pernicieux qu'à nous-mêmes. Il est trop indépendant, ce Dieu de gloire, et trop élevé, pour recevoir de nos scandales quelque dommage. Scandalisons-nous tant que nous le voudrons de sa doctrine et de sa religion : sa doctrine, malgré nous, subsistera, et sa religion triomphera. Elle a triomphé du scandale des Juifs et de celui des nations idolâtres; elle a triomphé du scandale des sages selon la chair et de celui des simples, du scandale des savants et de celui des ignorants, du scandale des rois et de celui des peuples, du scandale de toute la terre : lui sera-t-il plus difficile de triompher du nôtre? Si donc ce scandale est funeste, il ne le peut être que pour nous; et il ne l'est pour nous, que parce qu'il nous

attire celui de Dieu. Car voici, mon cher auditeur, comment la chose se passe. Un scandale en fait naître un autre. Nous nous scandalisons de notre Dieu, notre Dieu se scandalise de nous. Avec cette différence essentielle, que notre scandale est injuste, et que celui de notre Dieu est plein d'équité. Car nous ne trouvons rien en lui qui puisse justement nous rebuter; et quand nous venons à nous scandaliser de lui, quels sujets ne trouve-t-il point en nous qui doivent allumer toute sa colère, et l'irriter? Or, ce scandale de Dieu envers nous, est le plus grand de tous les malheurs, parce que c'est le caractère de réprobation le plus positif et le plus marqué.

Sur cela, mon Dieu, je m'adresse à vous; et permettez-moi de vous faire ici une prière au nom de toutes les personnes qui m'écoutent. C'est une grâce bien commune que je vous demande; mais si vous nous l'accordez, j'espère tout pour cet auditoire chrétien. Ne nous abandonnez jamais, Seigneur, jusqu'à ce point, que nous nous scandalisions de ce que vous avez fait pour nous, et des divins enseignements que vous nous avez donnés. Nous savons que le libertinage du siècle nous porte là, et que si vous ne nous en préserviez, il nous conduirait insensiblement dans cette espèce d'infidélité. Mais, mon Dieu, c'est pour cela même que nous implorons le secours de votre grâce. Imprimez dans nos esprits une haute estime de vos humiliations et de vos souffrances, telle que l'avait saint Paul lorsqu'il en parlait dans des termes si magnifiques, et qu'il en faisait toute sa gloire. C'était vous, Seigneur, qui agissiez immédiatement dans le cœur de cet apôtre, pour y produire ces grands sentiments. Il était, si j'ose m'exprimer de la sorte, le persécuteur de votre humilité et de votre croix: mais dans un moment il en devint l'adorateur et le prédicateur. Faites-nous part et accordez-nous quelque portion de cet esprit apostolique, afin que nous honorions jusqu'à vos ignominies. Ah! que sera-ce, Seigneur, de votre magnificence et de votre splendeur dans le céleste séjour, puisque vos opprobres mêmes sur la terre ont été si glorieux? et que sera-ce de nous, divin Sauveur, quand vous ferez un jour éclater sur nous votre gloire, puisque dès maintenant nous devons nous glorifier de vos abaissements? *Si opprobrium tuum gloria est, Domine Jesu, quid erit gloria tua?* Belles paroles de saint Ambroise, mes chers auditeurs! Ce sont les sentiments où je vous laisse. Il ne faut qu'être chrétien pour les avoir, et il faut les avoir pour être chrétien. Plus vous entrerez dans ces sentiments, plus vous participerez à la grâce et à l'esprit du christianisme; et à mesure que ces sentiments s'affaibliront en vous, la grâce du christianisme s'y affaiblira. Laissons, mes frères, laissons les mondains courir après le monde et toutes les vanités du monde; mais attachons-nous à la personne de notre aimable Rédempteur. Marquons-lui plus que jamais, en ces jours que le monde profane, notre fidélité. Il n'y a de salut que par lui, toute notre espérance est fondée sur lui : et Dieu nous regarde comme des anathèmes, si nous nous séparons de lui. Attachons-nous à sa morale, attachons-nous à ses exemples,

attachons-nous à sa religion. Ayons en horreur tout ce qui nous en peut détourner. Ne soyons pas de ces esprits inquiets qui donnent à tout, et que rien n'arrête. Servons Dieu avec constance et avec fermeté; et pour l'acquérir, cette sainte fermeté, établissons-nous sur la pierre qui est Jésus-Christ. Ne nous faisons point de cette pierre une pierre de scandale; mais faisons-en le principe et le fondement de notre perfection. C'est ainsi que nous parviendrons au comble de la béatitude, où nous conduise, etc.

†

SERMONS

POUR LES DIMANCHES DEPUIS PAQUES JUSQU'A LA PENTECOTE.

SERMON POUR LE IIme DIMANCHE APRÈS PAQUES [1].

Sur le soin des Domestiques.

Dicebat Jesus Pharisæis : Ego sum Pastor bonus.
Jésus dit aux Pharisiens : Je suis le Bon Pasteur. (S. Jean, chap. 10.)

Dieu, chrétiens, n'a point de qualité, pour honorable qu'elle soit, qu'il ne communique aux hommes. Celle de Pasteur et de Bon Pasteur, était sans doute une des plus glorieuses que Jésus-Christ se fût attribuée dans l'Evangile ; et nous voyons qu'il en a fait part à tous les prélats de son Eglise, qui sont, comme dit saint Paul, autant de pasteurs établis pour la conduite des fidèles, et pour veiller sur ce cher troupeau que le Sauveur du monde a lui-même racheté de son sang. Mais ne pensons pas qu'il n'y ait que les évêques et les supérieurs ecclésiastiques qui entrent avec Jésus-Christ en communication de cette excellente qualité de pasteurs des âmes. Je prétends que dans un sens, moins propre, si vous le voulez, et moins étroit, mais réel, après tout, et véritable, elle convient à tout ce qu'il y a de maîtres que la Providence, par une sage disposition, a constitués sur les familles, pour y commander et pour les gouverner. Car ce sont des pasteurs, puisqu'ils sont chargés de conduire et qu'ils ont pouvoir d'ordonner ; des pasteurs, puisque sans parler du reste, ils ont sous eux des domestiques qui exécutent leurs ordres, et dont le soin leur est confié. Je dis plus, et ce ne sont pas seulement des pasteurs, mais des pasteurs des âmes, puisque s'ils doivent pourvoir aux besoins temporels de ceux qui vivent dans leur dépendance, je vais vous faire voir qu'ils sont encore plus obligés de penser à leurs besoins spirituels et de s'y intéresser. Que manque-t-il donc à la plupart des maîtres pour avoir droit de dire, par proportion, comme Jésus-Christ : *Ego sum pastor bonus?* c'est d'être en effet de bons pasteurs, c'est de con-

(1) Le Sermon pour le dimanche de Quasimodo est à la fin du Carême.

tribuer à la sanctification de leurs domestiques, et de s'appliquer à leur salut. Devoir dont j'ai à vous entretenir, après que nous aurons imploré l'assistance et les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Qu'un maître, selon les règles ordinaires, doive à ses domestiques l'aliment et la demeure; que, selon l'esprit de la charité et par une compassion même naturelle, il se trouve engagé à ne les pas abandonner dans leurs infirmités et à leur procurer les secours nécessaires; enfin, que par la loi d'une justice rigoureuse, il soit indispensablement obligé de leur tenir compte de leurs services, et de leur donner une récompense proportionnée à leurs peines : c'est ce que l'usage du monde nous apprend assez, et ce que je suppose comme autant de maximes incontestables et universellement reconnues. Mais l'auriez-vous cru, mes chers auditeurs, et jusqu'à présent l'auriez-vous compris, qu'en qualité de maîtres, j'entends de maîtres chrétiens, vous avez été choisis pour être les apôtres de vos maisons; que vous y devez faire en quelque manière, à l'égard de vos domestiques, l'office de prédicateurs et de directeurs; que vous aurez à répondre de leurs âmes; et que vous ne pouvez négliger leur salut sans vous rendre coupables devant Dieu, et dignes de ses châtiments? C'est néanmoins une vérité dont il est aisé de vous convaincre, et c'est une des obligations les plus justes et les plus essentielles de votre état. Pour vous en faire convenir avec moi, et pour vous expliquer d'abord tout mon dessein, je considère cette importante obligation sous trois rapports : par rapport aux domestiques dont vous êtes chargés, par rapport à Dieu qui vous en a chargés, et par rapport à vous-mêmes qui en êtes chargés. Or, sur cela, je soutiens trois choses qui vont partager ce discours; et je dis, que trois grands intérêts vous imposent une loi étroite et inviolable de vous employer, selon toute l'étendue de votre pouvoir, au salut de ceux que le ciel vous a soumis pour vous servir : savoir, l'intérêt de vos domestiques mêmes, vous le verrez dans la première partie; l'intérêt de Dieu, je vous le montrerai dans la seconde partie; et votre propre intérêt, ce sera le sujet de la troisième partie. Voilà en peu de paroles tout mon dessein, et ce qui contient des instructions d'autant plus nécessaires, qu'elles sont moins connues et moins pratiquées.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut l'avouer, chrétiens, c'est une charge pesante pour les maîtres et les pères de famille, d'être responsables du salut de leurs domestiques, et d'avoir un compte exact à rendre de ceux qui, par une vocation particulière du ciel, se trouvent soumis à leur autorité. Ne dissimulons ni la peine, ni les conséquences de cette obligation : elle est grande, elle est sujette à des soins pénibles et onéreux. Mais à considérer d'abord le seul intérêt de ces domestiques dont vous êtes

chargés, elle est juste; et rien n'était plus conforme à la raison, ni par conséquent aux principes de la religion, que d'exiger d'un maître ce zèle tout évangélique, et de lui en faire un devoir étroit et rigoureux. Appliquez-vous, je vous prie, aux preuves que j'en vais donner, et jugez vous-mêmes si j'outre en quelque point la morale que je vous prêche, et si je vous prescris rien qui ne soit solidement établi.

Car je prétends que l'ordre des choses le demande ainsi; qu'il est de la justice due à tous ceux qui vivent dans la dépendance d'un maître, que comme il a droit sur leurs personnes, il veille sur leur conduite, et particulièrement sur leur salut : pourquoi cela? parce que tout gouvernement, même temporel, n'est institué de Dieu sur la terre, que pour conduire les hommes à leur fin dernière et à leur souveraine félicité. Or, cette félicité souveraine et cette dernière fin n'est autre chose que le salut éternel. D'où il s'ensuit que ces maîtres, à qui Dieu dans le monde a donné le pouvoir de commander, sont réciproquement et indispensablement obligés de s'employer au salut de ceux qui leur doivent obéir.

Loi commune aux rois, aux princes, aux magistrats, à toutes les puissances ordonnées de Dieu pour le bien de leurs sujets; mais entre les autres, loi spéciale pour les chefs de famille. Le paganisme même a reconnu, autant qu'il la pouvait reconnaître, cette vérité; et serons-nous après cela surpris, que les Pères de l'Eglise en aient fait un des articles de la morale chrétienne? et qu'ajoutant aux lumières de la sagesse du siècle celle de l'Evangile et de la foi, ils nous aient laissé pour règle inviolable cette conclusion : que tout homme qui, dans le christianisme, a autorité sur un autre, doit répondre de son âme selon la mesure de cette autorité. Or, cette autorité, disent-ils, n'est jamais plus efficace ni plus immédiate que dans un maître, que dans un père de famille, à l'égard de ceux qui le servent. Il ne peut donc oublier le soin de leur salut et les livrer à eux-mêmes, sans s'attirer la haine de Dieu en renversant ses desseins, et sans s'exposer au péril évident de se perdre. Développons ce raisonnement, et mettons-le dans tout son jour et toute sa force.

Quand saint Ambroise parle des souverains et des monarques, il dit qu'à le bien prendre, ce ne sont pas les peuples qui ont été faits pour les rois, mais plutôt les rois qui ont été faits pour les peuples; et que dans le dessein de Dieu, les princes sont bien plus aux sujets, que les sujets ne sont aux princes. Maxime, remarque très-judicieusement ce Père, qui, bien loin de déroger à la grandeur des souverains de la terre, ne sert au contraire qu'à la relever et à lui donner plus d'éclat : car qu'y a-t-il de plus grand et de plus approchant de Dieu, que d'être destiné pour la félicité publique et pour le bonheur de tout un empire? Or, ce que saint Ambroise disait des monarques et des rois, nous devons le dire de tous les maîtres revêtus d'une puissance légitime, et préposés pour la conduite de leurs maisons et de leurs familles. Car qu'est-ce, à proprement parler, qu'une famille, sinon une forme de royaume, où l'on commande, et où l'on obéit,

comme un royaume n'est que comme une grande famille, dont les membres sont liés au chef et en dépendent ? Si donc un homme ayant sous soi des domestiques, ne les regardait que par rapport à soi-même, que par rapport aux divers ministères de sa maison, que par rapport à la commodité de sa personne, que par rapport à la splendeur et à la magnificence de son train, et que du reste il fût peu en peine de la manière dont ils se comportent à l'égard de Dieu et des devoirs de la religion ; je soutiens, sans parler de tout autre désordre, que dès-là il serait dans une disposition criminelle et qu'il abuserait de son pouvoir : pourquoi ? parce que Dieu ne l'a point mis dans le rang qu'il tient, et ne lui a point donné l'autorité supérieure pour un tel usage. Il est maître, non pas pour lui-même, mais pour ceux qui lui sont soumis. Il a droit d'exiger leurs services, mais à condition de pourvoir non-seulement à l'entretien de leur vie, mais au réglement de leurs mœurs.

Ah ! chrétiens, la grande vérité ! C'est saint Grégoire qui me l'apprend dans l'excellent traité qu'il a composé des instructions pastorales, et il ne se peut rien dire de plus fort, ni de plus sensé sur cette matière. En effet, demandez à ce saint docteur ce que c'est que le pouvoir d'un père de famille sur ses domestiques : ce n'est, répond ce grand homme, selon la belle et divine théologie des apôtres, qu'une émanation et une participation du pouvoir de Dieu. D'où il tire cette conséquence, qu'un maître doit donc user de son pouvoir à peu près comme Dieu use du sien ; de sorte qu'il n'en use pas plus absolument ni plus impérieusement que Dieu : cette règle est bien raisonnable. Or, prenez garde : quelque pouvoir que Dieu ait sur nous, il n'en use jamais que pour notre sanctification et pour notre salut. Il en pourrait user pour lui-même, et sans avoir égard à nous, parce qu'il ne nous doit rien : mais il ne le veut pas; et par une condescendance digne de sa grandeur, il s'est tellement accommodé à nos intérêts, que jamais il ne nous impose une loi, que jamais il ne nous fait une défense, que jamais il ne dispose de nous, que jamais il ne nous emploie à ce qui est de son service, si ce n'est dans la vue de notre avancement spirituel et des mérites qu'il nous donne lieu d'acquérir pour l'éternité. Jusque-là, poursuit saint Grégoire, que par la raison même qu'il est le seigneur et le maître de tous les hommes, il daigne bien se tenir en quelque sorte obligé par sa providence d'appeler tous les hommes au salut; et que, parce qu'il domine sur chacun des hommes en particulier, il veut bien se rendre responsable à soi-même, ou plutôt se rendre compte à soi-même du salut en particulier de chacun des hommes.

L'entendez-vous, chrétiens ? voilà le fondement de cette obligation si indispensable et si juste dont je vous parle. Voilà ce qui doit tous vous engager à ce zèle de charité pour le salut de ceux que Dieu confie à votre vigilance, en les assujettissant à vos volontés. Et en cela quel tort Dieu vous fait-il, quand il vous communique son pouvoir à des conditions auxquelles, si j'ose le dire, il a bien voulu

s'astreindre lui-même ? Vos serviteurs et vos domestiques dépendent de vous ; mais ils n'en sont pas plus dépendants que vous ne l'êtes de Dieu. Or, parce que vous dépendez de Dieu, il s'est chargé du soin de votre salut; et c'est pour cela qu'il s'occupe continuellement et sans relâche à y veiller par sa sagesse, à vous y aider par les secours de sa miséricorde, et qu'il s'en fait même un point de fidélité : *Fidelis Deus per quem vocati estis* (1. Cor. 1) Pourquoi vous serait-il permis de traiter autrement ceux qui relèvent de vous, et qui vous appartiennent ? Car, encore une fois, ce pouvoir que vous avez dans vos familles et dans vos maisons, ne serait pas légitime, s'il ne venait de Dieu, et il ne viendrait pas de Dieu, s'il n'était réglé et ordonné; et pour être ordonné et réglé, il doit avoir de la conformité avec celui de Dieu même. Or, celui que Dieu exerce sur les hommes, se rapporte tout à leur perfection et à leur salut. N'est-il donc pas convenable et même nécessaire, que le vôtre ait la même fin ?

Mais que fais-je, et pourquoi tant raisonner dans une matière où nous avons la parole de Dieu si expresse, et sur laquelle le Saint-Esprit s'est expliqué si clairement? Car c'est pour cela même, dit saint Paul, c'est parce que les maîtres doivent être garants de leurs domestiques, qu'ils ont droit de leur commander, et que ces domestiques doivent leur rendre une obéissance fidèle. Sans cela il n'y aurait ni serviteur, ni maître, ni dépendance, ni autorité, ni commandement, ni sujétion. Tous les hommes seraient égaux. Ecoutez l'Apôtre, et voyez en quels termes il le déclare, écrivant aux Hébreux : *Obedite præpositis vestris et subjacete eis ; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri* (Hebr. 13); Mes frères, si votre condition vous réduit à vivre dans la servitude des hommes, ne refusez point de vous soumettre à eux, et soyez prompts à exécuter leurs ordres; en voici la raison, ajoute ce docteur des nations : c'est que vos maîtres veillent sur vous. Ils veillent, comme devant un jour paraître au saint tribunal de Dieu. Ils veillent, comme devant être examinés à ce redoutable tribunal sur le soin qu'ils auront pris du salut de vos âmes. Ils veillent, et s'ils ne le font pas, Dieu saura bien en avoir raison dans le terrible compte qu'il leur en demandera.

Il est donc certain, mes chers auditeurs, que c'est un devoir attaché au caractère de maître : et pour vous en donner une plus juste idée et une connaissance plus particulière, il est certain qu'un maître, dès-là qu'il est maître, et parce qu'il est maître, doit à ses domestiques surtout trois choses : l'exemple, l'instruction, et dans les rencontres une charitable correction. L'exemple, pour les édifier, et pour les préserver de la plus dangereuse de toutes les tentations, qui est le scandale. L'instruction, pour ne les pas laisser, comme on les voit souvent, dans une ignorance grossière des plus essentielles obligations du christianisme; mais pour les leur faire connaître, autant qu'il est possible, et pour les porter à les remplir. Une charitable correction, pour maintenir l'innocence parmi eux, et pour y réprimer le vice. Tout cela, dis-je, est certain : mais voici en même temps sur

quoi nous ne pouvons assez gémir dans le siècle où nous vivons. Permettez-moi de vous en faire aujourd'hui ma plainte : peut-être y aura-t-il quelqu'un dans cet auditoire à qui elle profitera. C'est que bien loin de contribuer au salut de ceux qu'il a plu à Dieu de commettre à votre vigilance, vous contribuez souvent à leur perte et à leur réprobation; c'est que bien loin de les ramener de leurs égarements pour les conduire dans le droit chemin, vous les retirez du droit chemin où ils marchaient, pour les égarer; c'est que bien loin d'être les tuteurs et les pasteurs de leurs âmes, vous en êtes les séducteurs et les corrupteurs. Je dis les corrupteurs, et je ne sais en combien de manières différentes : par les engagements et les occasions de péché où vous les jetez, en les rendant complices de vos désordres; par les exemples pernicieux que vous leur donnez, et qui sont pour eux une tentation d'autant plus à craindre, qu'elle est plus présente, et plus fréquente; par une ignorance criminelle de leurs déportements, où vous demeurez, et dont ils savent se prévaloir pour mener une vie licencieuse et libertine; par une indulgence molle et une lâche tolérance, qui les autorise dans tous leurs vices. Quatre articles sur lesquels il serait à propos que vous fissiez tous les jours dans vos familles un sérieux examen devant Dieu, et qui demandent au moins présentement toute votre réflexion.

Oui, je prétends, et les preuves n'en sont que trop sensibles, l'expérience ne nous le fait que trop voir, je prétends que vous contribuez à la damnation de vos domestiques par les occasions de péché, et les occasions quelquefois continuelles où vous les mettez, puisqu'il ne se peut faire que vous viviez dans le libertinage sans les y engager avec vous. Car cet homme que vous avez à votre service, et qui se soucie peu de déplaire à Dieu pourvu qu'il vous plaise, à quoi l'employez-vous? à être l'instrument de vos débauches, le confident de vos desseins, l'exécuteur de vos injustices et de vos vengeances. C'est lui qui prépare les voies, lui qui fournit les moyens, lui qui conduit les intrigues, lui qui porte et qui rapporte les paroles, lui qui ménage les entrevues, lui qui sert de lien pour entretenir le plus honteux et le plus détestable commerce. Cette fille que vous tenez auprès de vous, femme mondaine, et qui se fait un point capital de s'insinuer dans vos bonnes grâces et de s'y conserver, à quel ministère la destinez-vous? il faut qu'elle seconde la passion de votre cœur; je ne m'explique pas davantage : il le faut; et que pour cela elle apprenne mille ruses et mille artifices qui la corrompent; et que pour cela elle se fasse un front qui ne rougisse de rien, lorsqu'il s'agit d'avancer le mensonge et de le soutenir; et que pour cela elle oublie tout ce qu'elle doit à Dieu, et tout ce qu'elle doit à son propre honneur. Car c'est à ces conditions qu'elle vous devient chère; et dès qu'elle commencerait à prendre d'autres sentiments, elle cesserait d'avoir auprès de vous l'accès favorable que vous lui donnez.

Ce n'est pas assez : en pervertissant ces domestiques par les occasions de péché où vos habitudes vicieuses les exposent, vous les per-

vertissez par vos exemples. On sait quel est le pouvoir de l'exemple, et particulièrement du mauvais exemple, parce qu'il se trouve plus conforme au penchant de notre nature. Mais de tous les exemples, ne peut-on pas dire qu'il n'en est point de plus contagieux, que celui d'un maître vivant sous les yeux d'un domestique qui l'accompagne partout et qui remarque tout? Et de bonne foi, chrétiens, quand des âmes serviles et mercenaires, des âmes faibles et sans éducation, tels que sont la plupart de ces gens qui remplissent vos maisons et qui forment votre train, quand, dis-je, témoins oculaires, témoins assidus et perpétuels de tout ce que vous faites et de tout ce que vous dites, ils vous voient fréquenter des lieux suspects; vous trouver à des rendez-vous dont ils ont le secret et dont ils connaissent l'abominable mystère; vous porter à des libertés qui les étonnent d'abord, mais auxquelles ils se familiarisent; quand ils entendent les discours dissolus que vous tenez, les maximes impies que vous débitez, les médisances dont vous déchirez le prochain, les blasphèmes que l'emportement de la colère vous fait prononcer : je vous le demande, quelles impressions doivent-ils recevoir de tout cela? Avec cette inclination que nous avons au mal, et qu'ils ont encore plus que les autres, n'est-il pas naturel qu'ils s'accoutument bientôt à agir, à parler comme vous; qu'ils deviennent impudiques, voluptueux comme vous, libertins et impies comme vous, colères et emportés, médisans et blasphémateurs comme vous? Peut-être étaient-ils entrés dans votre maison exempts de tous ces vices; mais je puis presque assurer qu'en se séparant de vous, ils les emporteront tous avec eux.

Je vais encore plus loin; et supposons qu'on ne voit chez vous, ni de votre part nul de ces scandales, j'ajoute que souvent vous n'êtes pas moins cause de la perte de vos domestiques par une ignorance volontaire de leurs actions. On ne veut point s'engager là-dessus en de chagrinantes recherches; et des domestiques qui s'en aperçoivent, et qui se croient à couvert des yeux du maître, ne gardent aucunes mesures. Ils abandonnent tous les devoirs de la religion; ils violent impunément tous les préceptes de l'Eglise : ni prières, ni messes, ni jeûnes, ni sacrements. De là ils se portent à tous les excès, jusqu'à ce qu'ils en viennent à quelque éclat que le maître enfin ne puisse ignorer. Si je l'avais su, dit-on alors, si j'avais été instruit de ces violences ou de ces débauches, j'y aurais apporté remède. Si vous l'aviez su, reprend saint Bernard, mais pourquoi ne le saviez-vous pas? mais ne deviez-vous pas le savoir? mais n'étiez-vous pas obligé de vous en informer? et quelle diligence avez-vous faite pour l'apprendre? Chose étrange, que tout se soit passé dans l'enceinte de votre maison, autour de vous et presque sous vos yeux, et que vous soyez le dernier qui en entendiez parler et qui en ayez connaissance! *Ut vitia domûs tuæ ultimus rescias.*

Ce qui est encore plus criminel et aussi ordinaire, le voici. On sait de quelle manière se comportent des domestiques; on en reçoit tous les jours des plaintes, et on l'observe bien par soi-même.

Toutefois on ne dit rien, et on les tolère. Parce qu'un domestique est habile du reste, et qu'à l'égard du maître il a toute l'assiduité et toute l'adresse nécessaires, on craindrait de le rebuter et qu'il ne prît parti ailleurs. Parce qu'un domestique est indocile, et qu'en le reprenant il en faudrait essuyer des brusqueries, on le ménage, afin d'éviter le trouble que ses répliques audacieuses pourraient exciter. Parce qu'un domestique est recommandé, on lui permet tout et on l'excuse en tout, pour complaire au patron qui le soutient. Ah ! mes frères, faut-il donc que ces aveugles demeurent sans guide qui les redresse ? faut-il que ces pécheurs vivent sans frein qui les arrête, sans inspection qui les éclaire, sans avertissement qui les corrige ? La seule charité, sans autre motif que la liaison commune et la ressemblance qu'il y a entre tous les hommes, la charité seule vous obligerait à ne leur pas refuser ces secours et cette assistance spirituelle. Vous sera-t-il pardonnable, avec le rapport mutuel et plus intime qui vous les attache, de les laisser malheureusement périr, et de ne prendre point de part au plus grand de leurs intérêts, qui est celui de leurs âmes? Qui s'en chargera, si vous le négligez; et si personne n'en a soin, en quel abîme iront-ils se précipiter?

Mais, dites-vous, je leur donne exactement leur salaire, et que leur dois-je davantage? Apprenez-le de saint Jean Chrysostome. Car dans un domestique, répond ce Père, vous devez bien distinguer deux choses : son travail et sa personne; son travail qu'il emploie pour vous, et sa personne qui dépend de vous. Que son travail soit abondamment payé par la récompense qu'il reçoit de votre main, je le veux; mais sa personne qu'il vous a assujettie, mais sa liberté qu'il vous a engagée, cette liberté si précieuse dont il a disposé en votre faveur, l'estimez-vous si peu, et la mettez-vous à un si vil prix? Non, non, poursuit saint Chrysostome, ce n'est point là précisément ce qu'elle vous doit coûter. Ce salaire n'est que la juste rétribution des services que vos domestiques vous rendent : il faut donc que pour la sujétion et la dépendance de leurs personnes, vous leur deviez autre chose : et quoi? c'est d'être comme leurs gardiens et leurs anges tutélaires. Telle est la principale dette que vous avez contractée, et, pour ainsi parler, le premier pacte que vous avez fait avec eux. En conséquence de leur engagement, vous prétendez qu'ils sont à vous : c'est donc à vous d'en répondre, puisque vous êtes responsables de tout ce qui vous appartient; et si le moindre d'entre eux vient à se perdre, ce sera, selon saint Paul, à votre péril et sur votre compte : *Servus Domino suo stat, aut cadit* (Rom. 14). Mais en prenant cet homme chez moi, je n'ai point eu en vue de faire ce pacte avec lui : il est vrai, vous n'y pensiez pas; mais Dieu l'a fait pour vous; et comme il est le maître de vos droits aussi bien que de votre volonté, ce qui vous reste, c'est de ratifier le pacte qu'il a fait en votre nom. Autrement, mon cher auditeur, n'attendez à son jugement éternel qu'une affreuse condamnation, lorsqu'il vous demandera, non plus sang pour sang, ni vie pour vie, mais âme pour âme. Com-

bien de maîtres, à ce dernier jour, seront réprouvés de Dieu et frappés de ses anathèmes, autant pour les péchés de leurs domestiques, que pour leurs propres crimes! En quoi ce formidable et souverain juge vengera, non-seulement les intérêts des domestiques, mais encore ses intérêts particuliers, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tout péché contre la charité du prochain est une offense de Dieu, et toute offense de Dieu blesse la gloire de Dieu, et dès-là même est contre les intérêts de Dieu. Mais outre cet intérêt général, qui, par un saint zèle pour Dieu, nous engage à éviter toute offense de Dieu, je prétends, chrétiens, qu'il y en a un encore plus particulier, qui, pour l'honneur de Dieu, vous oblige à tenir vos domestiques dans la règle, et à les faire marcher dans la voie du salut autant que vos soins y peuvent être utiles, et que votre vigilance y peut contribuer. Pour établir cette seconde vérité, reprenons la grande maxime que j'ai posée d'abord, et qui est comme un premier principe dans la morale chrétienne, savoir : qu'il n'y a point de puissance sur la terre qui ne vienne de Dieu, et qui ne soit une participation de celle de Dieu : *Non est potestas nisi à Deo* (Rom. 13). De là saint Paul concluait que quelque liberté que nous ayons acquise en Jésus-Christ, nous devons avoir un profond respect pour toutes les puissances supérieures; et que dès qu'elles sont de Dieu, nous devons être prêts à leur obéir comme à Dieu même. Conséquence indubitable; mais moi, chrétiens, j'en tire aujourd'hui une autre qui n'est pas moins certaine, non point pour les sujets qui obéissent, mais pour les maîtres mêmes qui commandent; et je dis que toutes ces puissances étant de Dieu, il n'y en a pas une qui, par une obligation indispensable et essentielle, ne doive être employée pour Dieu et pour les intérêts de Dieu. Or, quel est l'intérêt de Dieu dans une famille chrétienne? c'est d'y être honoré, d'y être glorifié par la bonne vie de ceux qui la composent. Il faut donc que le maître, qui en est le chef, n'ait point d'autre vue que celle-là, et qu'il se considère toujours comme l'exécuteur des ordres de Dieu, comme le vengeur de la cause de Dieu, en un mot, comme l'homme de Dieu dans sa maison. Car être maître et être tout cela, c'est la même chose, et je soutiens que tout cela est de droit naturel et de droit divin.

Et en effet, qu'y a-t-il de plus juste et de plus conforme à la loi naturelle que d'obliger un homme qui a en main le pouvoir de Dieu, d'en user premièrement pour Dieu, avant que de l'employer pour lui-même? Dieu dit au père de famille : Je t'ai fait ce que tu es; tu n'as point d'autre puissance que la mienne, et j'ai bien voulu la partager avec toi; mais j'ai prétendu et je prétends encore que dans l'exercice que tu en feras, je sois le premier à qui tu aies égard. Il y a deux intérêts à ménager, le tien et le mien; le tien, c'est le service

que tes domestiques doivent te rendre; le mien, ce sont les devoirs de religion qu'ils me rendront comme chrétiens. Sers-toi de ton autorité pour exiger d'eux ce qui t'est dû, je ne m'y oppose pas, mais n'oublie jamais qu'ils me doivent plus qu'à toi, et que c'est à toi, pendant qu'ils sont soumis à tes ordres, de m'en faire raison. Toute la justice qui est entre moi et eux, se réduit à l'accomplissement de ces devoirs auxquels sont attachés et leur salut et ma gloire. Souviens-toi que ce doit être là ton premier zèle : de leur faire observer ma loi, de les maintenir dans la vraie piété, de corriger dans leurs personnes tout ce qui me blesse, de les relever de leurs chutes, et de mettre un frein à leur licence. Souviens-toi que tous les commandements que tu pourrais leur faire pour ton intérêt particulier, ne sont rien au prix d'un seul que tu leur feras pour l'avancement de ma gloire et pour la sanctification de leurs âmes. Souviens-toi qu'il vaudrait mieux, et mieux pour toi-même, qu'ils fussent réfractaires à toutes tes volontés, que de manquer à la moindre des miennes; parce que tu peux bien absolument te passer de leurs services, et que tu ne saurais te passer, ni te dispenser de les tenir dans mon obéissance.

Voilà, mes chers auditeurs, comment Dieu parle; et qu'y a-t-il, encore une fois, de plus raisonnable? Mais voyez sur cela même l'injustice de l'homme. Que fait-il, cet homme revêtu de la puissance et de l'autorité de son souverain Seigneur? par un abus insupportable et par une monstrueuse ingratitude, il la rapporte toute à soi. Ce droit de commander, de gouverner, lui avait été donné pour l'intérêt de Dieu : il met à part l'intérêt de Dieu, et ne pense qu'au sien propre. Que ce domestique soit emporté et blasphémateur, si du reste il paraît fidèle et attentif, on en est content; qu'il y ait dans une maison des scandales et de honteux commerces, si d'ailleurs on y est ponctuellement servi, les choses, dit-on, vont le mieux du monde et jamais il n'y a eu de maison mieux réglée. Mais que par inadvertance, un serviteur ne se soit pas trouvé au temps qui lui était prescrit; mais que par oubli, il ait omis une légère commission qu'il avait reçue; mais que par surprise il ait laissé échapper une parole inconsidérée : c'est assez pour exciter tout le feu de la colère et toute la chaleur de la passion. Or, n'est-ce pas là, mes frères, une profanation des intérêts de Dieu? Voilà néanmoins ce qui se passe tous les jours parmi les hommes et parmi les chrétiens, ce qui les rend coupables d'une espèce d'infidélité pareille à celle que saint Augustin reprochait autrefois si éloquemment aux magistrats de Rome. Appliquez-vous à ceci; c'est un des plus beaux traits de ce saint docteur, et je le tire du second livre de *la Cité de Dieu*.

Il parle d'une ordonnance que firent les Césars et les magistrats de ce temps-là, contre certains auteurs dont les poésies satiriques et remplies de médisances, déchiraient sans ménagement et sans égard la réputation des plus honnêtes citoyens : ce qui leur fut défendu sous les plus grièves peines. Cependant, ajoute saint Augustin, on leur permettait de publier contre les dieux que les Romains ado-

raient, ce qu'il y a de plus abominable et de plus infâme. En quoi, reprend ce Père, il faut confesser qu'ils tenaient une conduite assez juste pour eux-mêmes, mais bien indigne par rapport à leurs dieux : *Quod erga se quidem satis honestè constituerunt, sed erga deos superbè et irreligiosè.* Car comment est-ce, dit-il, raisonnant avec un sage romain, comment est-ce, ô Scipion! que vous pouvez justifier et approuver cette loi qui ôte à vos poètes la liberté d'écrire et de parler contre vous, tandis qu'ils n'épargnent aucune de vos divinités? Est-ce que vous estimez plus la dignité de votre sénat que celle de votre capitole? ou plutôt, est-ce que l'honneur de votre ville vous est plus cher que celui du ciel même : en sorte qu'un poète, dans ses écrits, n'ose attaquer les habitants de Rome, et qu'il puisse proférer impunément contre les dieux de Rome mille blasphèmes? Quoi! ce sera un crime que Plaute ait mal parlé des Scipions qui sont de votre maison, et vous souffrirez que Térence ait déshonoré votre Jupiter en le diffamant comme un adultère? Or, ce reproche que saint Augustin faisait à des païens, ne nous peut-il pas bien convenir dans le christianisme, lorsqu'un père de famille, zélé pour soi et indifférent pour Dieu; punit dans ses domestiques tout se qui intéresse sa personne, et ferme les yeux sur tout ce qui outrage la Majesté divine; lorsqu'il est insensible aux sales discours, aux impiétés, aux imprécations qu'ils prononcent, et qu'il se montre délicat jusqu'à l'excès sur un terme peu respectueux qui s'adresse à lui et qui le pique?

C'est cela même que saint Bernard déplorait amèrement; c'est ce qui faisait le sujet de sa douleur, quand il considérait ce que l'expérience lui avait appris, et ce qu'elle lui apprendrait encore plus aujourd'hui : que dans des familles chrétiennes nous supportons bien plus patiemment les pertes de Jésus-Christ que les nôtres : *Quòd patientiùs jacturam ferimus Christi, quàm nostram;* qu'on veut avoir un compte exact des moindres dépenses que font les domestiques, et qu'on ne prend nullement garde au déchet de leur piété et à la ruine entière de leur religion : *Quòd quotidianas expensas quotidiano reciprocamus scrutinio, et continua dominici gregis detrimenta nescimus;* qu'on est instruit à fond et qu'on veut l'être, du juste prix et de la quantité de tout ce qui s'emploie par les officiers d'une maison pour son entretien; mais qu'on ne pense guère à découvrir les désordres auxquels ils sont sujets, et qu'on en est peu touché; *Quòd de pretio escarum et numero quotidiano cum ministris discussio est, et nulla de peccatis eorum inquisitio.* Voilà, dis-je, sur quoi ce grand saint ne pouvait assez exprimer sa peine et son indignation; voilà ce qui allumait tout son zèle, parce qu'il voyait les intérêts de Dieu abandonnés.

Zèle qui a été de tout temps le caractère des serviteurs de Dieu et des véritables chrétiens; zèle qui a paru dès la naissance de l'Eglise, où l'on voyait parmi le peuple fidèle autant de pasteurs des âmes, autant de prédicateurs, autant d'apôtres qu'il y avait de maîtres. A peine un chrétien avait-il reçu la grâce et la lumière de la foi, qu'il cherchait à la répandre dans tous les esprits et dans tous les cœurs;

à peine avait-il connu le vrai Dieu, qu'il se croyait obligé de travailler à le faire connaître; et le premier sentiment que lui inspirait le christianisme, était de soumettre ceux qui vivaient sous son obéissance, à l'obéissance du Seigneur dont il embrassait la loi. Ainsi ce maître dont il est parlé dans l'évangile de saint Jean, témoin de la guérison miraculeuse de son fils, opérée par le Sauveur du monde, ne se contenta pas de croire, mais engagea toute sa maison à croire comme lui en Jésus-Christ, à se convertir comme lui, à reconnaître comme lui la vérité qui leur était sensiblement révélée : *Credidit ipse et domus ejus tota* (Joan. 4). S'il n'eût pas eu ce zèle, il eût laissé ses domestiques dans leur incrédulité; mais sa foi les sanctifia, et ce nouveau chrétien usa si avantageusement de son pouvoir pour les intérêts de Dieu, qu'étant devenu lui-même disciple de Jésus-Christ, il persuada, par son exemple et par ses remontrances, à tous ceux qui lui appartenaient, de se faire instruire à la même école, et de recevoir la même doctrine. Ainsi, dans la suite des siècles, le grand Constantin, subitement éclairé du ciel, et comprenant ce que demandait de lui le titre glorieux de premier empereur chrétien, n'eut plus désormais de plus ardent désir, ni d'autre soin que de réduire tous ses Etats sous le même culte dont il avait fait une profession si authentique et si éclatante. Il avait, en livrant des combats, en remportant des victoires, en domptant de fières nations, étendu les limites de son empire, et rendu son nom également célèbre et redoutable; mais cette souveraine puissance que tant de conquêtes avaient affermie, il ne crut pas pouvoir mieux l'employer qu'à la conversion de ses sujets, qu'à déraciner de leurs cœurs l'idolâtrie, et à y graver profondément le nom de Jésus-Christ, qu'à les ranger tous sous l'étendard de Jésus-Christ, qu'à leur faire adorer la croix de Jésus-Christ. Fameux conquérant, mais plus recommandable, si j'ose le dire, par son zèle et par le saint usage qu'il fit d'une si vaste domination, que par les plus hauts faits et les actions les plus mémorables qui la lui avaient acquise. Ainsi, dans le même esprit et avec le même zèle, saint Louis, au milieu d'une cour nombreuse et à la tête d'un des plus florissants royaumes, n'eut rien plus à cœur que d'y faire honorer et servir Dieu. Il n'y a qu'à voir ses lois si sévères, mais si sages et si chrétiennes, qu'il porta contre les impies et les profanateurs. Non-seulement il les porta, mais avec quelle rigueur les fit-il exécuter! se relâchant volontiers sur les injures qui n'attaquaient que sa personne royale, mais ne pouvant pardonner, ni même tolérer, tout ce qui s'attaquait à l'honneur de Dieu; et ne comptant pour quelque chose la dignité de roi, qu'autant qu'elle le mettait en état de défendre les droits du maître qui l'avait placé sur le trône. Ce sont là des exemples au-dessus de vous, sans être inimitables pour vous. Dès que vous serez remplis de l'esprit du christianisme, vous ferez chacun dans vos familles, ce que ces pieux monarques ont fait dans les villes et dans les provinces. Car d'où leur venait ce zèle, si ce n'est de la foi qu'ils professaient et de l'esprit de religion dont ils étaient animés? Au moment que vous serez conduits par

le même esprit, et que vous en suivrez les divines impressions, vous vous regarderez parmi vos domestiques, non plus précisément comme des maîtres, mais comme les ministres de Dieu, chargés de ses ordres, et destinés à lui faire rendre les hommages qui lui sont dus.

Et voilà, mes chers auditeurs, en quel sens nous pouvons entendre une parole bien terrible de l'Apôtre. Si je ne savais pas que c'est le Saint-Esprit même qui la lui a dictée, elle me paraîtrait incroyable, et je la prendrais pour une exagération. Mais elle n'exprime que la vérité pure, et une vérité dont vous ne pouvez être trop instruits. Car, dit ce docteur des nations écrivant à son disciple Timothée, quiconque néglige le soin de ses domestiques, et surtout quiconque ne s'applique pas à les former selon Dieu, à les élever dans la crainte de Dieu, à les maintenir dans la pratique et l'observation de leurs devoirs envers Dieu, doit être regardé comme un homme qui a renoncé à la foi, et est même pire qu'un infidèle : *Si quis suorum, et maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior* (1. Tim. 5). Quoi de plus exprès que ce témoignage, et à qui nous en rapporterons-nous si nous n'en croyons pas saint Paul? Mais encore, que veut-il dire, et comment cet homme dont il parle a-t-il renoncé la foi? Ah! mes frères, répond saint Chrysostome, c'est que dès qu'un chrétien ne travaille pas à entretenir dans sa maison la piété et le culte de Dieu, il faut qu'il ait dégénéré de ce zèle évangélique, qui, dans les premiers siècles de l'Eglise, fut une des marques les plus certaines de la foi, et qui a servi plus que tout autre à la répandre dans le monde. Or, n'ayant pas cette marque, il donne en quelque sorte à douter si la foi n'est point éteinte dans son cœur; ou s'il est encore chrétien dans le cœur, du moins ne l'est-il plus dans la pratique et dans les œuvres, puisqu'il ne se comporte plus en chrétien. Or, sans la foi des œuvres, celle de l'esprit et du cœur est une foi morte : *fidem negavit.* Mais de plus, comment est-il pire qu'un infidèle? parce que les païens et les infidèles sont communément très-zélés pour leurs superstitions, et très-exacts à faire adorer dans l'intérieur de leurs familles les fausses divinités en qui ils se confient. Et en effet, n'est-il pas étonnant de voir le zèle que témoigna un Dioclétien pour ses idoles, n'ayant pu souffrir personne dans sa maison qui ne leur offrît comme lui de l'encens, et pour cela même, ayant abandonné ses plus proches et ce qu'il avait de plus cher à toute la rigueur des supplices les plus cruels? N'est-il pas étonnant de voir le zèle que font paraître les sectateurs et les disciples d'un Mahomet sur les moindres observances de leur foi, ne permettant pas qu'on les viole impunément en leur présence, et faisant un point capital de la plus légère transgression? Que dirai-je de nos hérétiques, et quelle leçon, ou plutôt quel sujet de confusion a-ce été si longtemps pour nous, de voir parmi eux et par le zèle des maîtres, des domestiques plus réglés dans toute leur vie, plus adonnés aux exercices ordinaires de leur créance, plus assidus à leurs prières, plus respectueux dans leurs temples, que parmi des catho-

liques et dans le troupeau de Jésus-Christ? C'est de quoi nous avons été témoins à notre honte et pour notre condamnation; et c'est ce qui n'a que trop vérifié et ce qui ne vérifie encore que trop tous les jours la proposition de l'Apôtre, qu'en cela, comme peut-être en bien d'autres points, nous sommes plus coupables que des infidèles : *Et est infideli deterior.*

Vous me direz que dans une maison on a bien de la peine à réduire des esprits difficiles et portés au libertinage; que vous leur parlerez, et qu'ils ne vous écouteront pas; que vous les avertirez, et qu'ils ne feront nulle attention à tous vos avis; que vous établirez des règles, et qu'ils refuseront de s'y soumettre, ou que pour les y assujettir, il faudra sans cesse user de répréhensions et de menaces. Il est vrai, chrétiens; quand vos impatiences naturelles et des ordres mille fois réitérés sans nécessité, et même sans utilité, fatigueront indiscrètement et perpétuellement des domestiques; quand il ne s'agira que de vous-mêmes, et que, par un intérêt sordide, vous les surchargerez de travail; que par une humeur dure et mille chagrins bizarres et capricieux, vous les accablerez de réprimandes; que par une espèce d'inhumanité, vous ne saurez jamais compatir à leurs faiblesses et à leurs peines; que par une délicatesse infinie, vous n'approuverez jamais rien, vous ne louerez jamais rien, vous ne serez jamais contents de rien; que par des hauteurs insoutenables et un empire tyrannique, vous les traiterez comme des esclaves, vous ne leur ferez entendre que des paroles aigres, vous ne leur témoignerez que des mépris et des dédains; quand, au lieu de leur fournir les moyens et de leur laisser le temps convenable pour s'acquitter de leurs obligations envers Dieu, vous ne leur accorderez pas un moment de toute la journée; que ne distinguant ni jours consacrés, ni autres, vous les emploierez sans relâche à des soins tout profanes; que ne leur donnant jamais l'exemple, ni de la prière, ni de l'usage des sacrements, ni de toutes les pratiques de la piété chrétienne, vous vivrez au milieu d'eux, et vous leur permettez de vivre auprès de vous comme des gens sans foi et sans divinité : que dirai-je encore? quand, par une conduite indigne de votre caractère et au-dessous de votre rang, vous vous familiariserez avec eux; que vous ne garderez en leur présence nulle mesure: que vous les admettrez dans vos criminelles confidences, et leur communiquerez inconsidérément tous vos secrets; que vous les autoriserez à dire et à faire tout ce qu'il leur plaît : alors, je l'avoue, vous serez plus exposés à leur grossièreté naturelle, et vous les trouverez moins souples et moins soumis dans les rencontres. Mais quand vous leur parlerez de Dieu; quand, avec une charité soutenue de l'autorité, ou avec une autorité tempérée par la charité, vous leur représenterez les droits du souverain Seigneur que nous avons à servir; que vous leur remettrez devant les yeux l'injustice et la grièveté de leurs offenses contre le premier de tous les maîtres, et que vous les exhorterez à lui être fidèles; quand il sera question des préceptes de l'Eglise qu'ils doivent

observer, des fêtes qu'ils doivent sanctifier, du sacrifice de la messe où ils doivent assister, des vices et des désordres dont ils doivent, ou se préserver, ou se corriger; quand ils verront que dans vos remontrances, vous n'avez en vue que Dieu et qu'eux-mêmes, que vous ne cherchez que sa gloire et que leur bien, et que c'est un zèle sincère et pur qui vous inspire : je prétends, mes chers auditeurs, qu'ils vous prêteront beaucoup plus volontiers l'oreille, que vous les trouverez beaucoup plus dociles et qu'ils feront beaucoup plus de réflexion à vos paroles, soit parce que la sainteté du sujet les leur rendra plus vénérables, soit parce qu'elles leur paraîtront plus désintéressées de votre part, et qu'elles ne tendront qu'à l'honneur de Dieu et à leur salut. Faites-en l'épreuve, et vous pourrez par vous-mêmes vous en convaincre. Mais disons la vérité, et remontons à la source du mal : c'est que le zèle des intérêts de Dieu n'est guère allumé dans vos cœurs, et que vous ne vous inquiétez point qu'il soit servi dans vos maisons, ou qu'il ne le soit pas. Du moins ayez égard à votre propre intérêt, dont il me reste à vous parler dans la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est un langage bien ancien et bien ordinaire dans le monde, que celui de ces prêtres de Jérusalem, à qui le lâche et perfide Judas, après leur avoir vendu Jésus-Christ, s'adressa, et pour leur témoigner son repentir, et pour leur remettre l'argent qu'il avait reçu : Qu'est-ce que cela nous importe, lui dirent-ils? c'est votre affaire, et non pas la nôtre : *Quid ad nos* (Matth. 27)? Voilà comment parlent encore tous les jours tant de pères de famille et de maîtres. Pourquoi Dieu, dit-on, m'a-t-il chargé du soin de mes domestiques, et de quelle conséquence est-il pour moi qu'ils vivent bien ou qu'ils vivent mal? S'ils sont gens de bien et qu'ils se sauvent, à la bonne heure : mais s'ils veulent se perdre, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes; c'est leur intérêt et non le mien : *Quid ad nos?* Je prétends, chrétiens, que votre intérêt particulier y est mêlé; que Dieu, en vous imposant l'obligation de veiller sur la conduite de vos domestiques, a eu en vue votre utilité propre, et qu'il s'y trouve pour vous un double avantage, l'un spirituel, l'autre temporel. Comment cela? encore quelque attention, s'il vous plaît, tandis que je vais m'expliquer et vous développer ces deux pensées.

Car, vous le savez, et l'usage de la vie ne vous permet pas de l'ignorer, que le danger le plus commun et l'effet le plus pernicieux de la condition des maîtres, est de les enorgueillir, de les enfler et de leur faire prendre ces sentiments et cet ascendant impérieux qui rendent quelquefois la grandeur humaine si odieuse aux hommes et si criminelle devant Dieu. Or, un des remèdes les plus efficaces, et un contrepoids bien puissant pour réprimer cet orgueil et pour rabaisser cette enflure de cœur, c'est cette loi que Dieu a faite pour les maîtres

à l'égard de ceux qu'ils ont dans leur dépendance. Et en effet, supposé cet ordre, quels sentiments peut avoir un maître, que des sentiments de modestie et d'humilité? Car, pourquoi me glorifierais-je, peut-il se dire à lui-même, d'avoir sur cet homme quelque pouvoir, puisque c'est ce pouvoir même qui m'assujettit à de très-pénibles obligations? Ce domestique m'est redevable de son travail, mais je lui suis redevable de mon zèle; il me doit une espèce de service, et moi je lui en dois une autre; il est chargé de certains emplois dans ma maison, et moi je suis responsable de ses actions; il est mon serviteur pour ce qui regarde le corps, et je suis le sien pour ce qui concerne l'âme. Ainsi la servitude est mutuelle, et la dépendance réciproque entre lui et moi; et bien loin que j'aie droit de m'élever au-dessus de lui et de le mépriser, j'ai tout lieu de me confondre et de trembler, en considérant que ma dépendance est incomparablement plus onéreuse que la sienne, et qu'en qualité de maître, je lui dois beaucoup plus qu'il ne me doit en qualité de serviteur.

C'est la belle remarque de saint Augustin, lorsque dans cet excellent chapitre de *la Cité de Dieu*, qui roule tout entier sur la matière que je traite, il fait consister le secret de la Providence, et le bonheur d'une famille réglée selon les lois de la sagesse de Dieu, en ce que ceux qui commandent sont obligés de pourvoir à ceux qui exécutent leurs ordres : *Imperant qui consulunt, et obediunt iis quibus consulitur.* Tellement, dit ce saint docteur, que dans la maison d'un juste qui vit par l'esprit de la foi, commander, c'est obéir; et que ceux qui tiennent le rang de maîtres, servent, par nécessité et par devoir, ceux-là mêmes qui les servent mercenairement et par intérêt. Car ils ne commandent pas, ajoute ce Père, par un désir de dominer, mais dans une vue sincère de faire du bien; et le nom de maîtres qu'ils portent, ne produit pas en eux l'orgueil d'une autorité fastueuse, mais le zèle d'une charité chrétienne et affectueuse : *Neque enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi; nec principandi superbiâ, sed providendi misericordiâ.* Après cela, chrétiens, il n'est plus, ce semble, besoin de faire aux maîtres des leçons d'humilité, de condescendance et de douceur envers leurs domestiques. Il n'y a, en un mot, qu'à leur donner l'important avis dont saint Grégoire pape voulait que les prédicateurs leur rafraîchissent souvent la mémoire, savoir : que comme les serviteurs doivent se souvenir qu'ils sont dépendants de leurs maîtres, aussi les maîtres ne doivent jamais oublier qu'ils sont, pour ainsi dire, les conserviteurs de leurs serviteurs mêmes : *Illi admonendi sunt, ut sciant se servos esse dominorum; isti, ut intelligant se conservos esse servorum.* Il n'y a qu'à leur faire entendre ce que saint Bernard écrivait à un souverain pontife : Vous commandez, lui disait-il, à une multitude presque infinie d'officiers et de domestiques, et je veux croire que votre état porte tout cela; mais savez-vous que l'intention de Dieu n'est pas que vous en soyez plus grand pour avoir plus de sujets, mais seulement qu'il y ait plus de sujets à qui vous soyez utile; que vous ne devez pas croître en puissance par eux, mais

qu'ils doivent croître en sainteté par vous; qu'ils n'ont pas été placés au-dessous de vous pour vous élever dans le monde, mais que vous êtes placés au-dessus d'eux pour les élever à Dieu? Si vous le comprenez bien, et si conformément à cette maxime, vous exercez votre pouvoir, vous seconderez les vues de Dieu et les desseins de son adorable providence. Car il s'ensuit de là que vous commanderez modestement et humblement, et qu'on vous obéira fidèlement et promptement; que votre domination ne sera point impérieuse et fière, et que la soumission qu'on vous rendra ne sera point forcée et contrainte; que vos sujets ne se plaindront point de dépendre de vous, parce qu'ils verront que vous vous intéressez pour leur salut, et que vous n'abuserez point de votre autorité de maître, parce que vous ne l'emploierez que pour le bon gouvernement et pour la sanctification de vos sujets. Il n'y a, dis-je, qu'à retracer ces idées dans l'esprit d'un maître, pour lui apprendre à ne laisser point son cœur s'évanouir en de vaines complaisances, et pour le préserver ainsi de la plus dangereuse tentation.

Mais allons plus avant, chrétiens auditeurs, et prenons même seulement la chose par rapport à vos avantages temporels. Je soutiens qu'il y va du bonheur de vos familles; que de régler les mœurs de vos domestiques, et de les sanctifier, c'est établir dans vos maisons la subordination, la paix, la concorde, la sûreté; que c'est couper court à mille maux dont vous vous plaignez sans cesse dans le monde, et à quoi vous n'apportez jamais le vrai remède; enfin, que c'est le moyen le plus infaillible pour être servis comme vous le devez être, et comme vous le demandez. Souffrez que je m'explique sur ce point selon toutes les connaissances que j'en puis avoir, et que pour vous faire ouvrir les yeux et remarquer votre aveuglement, je produise contre vous-mêmes votre propre témoignage : ceci est plus sensible, et peut-être vous touchera plus que tout le reste.

Car il n'est pas possible d'avoir quelque usage du monde, et de n'être point instruit des plaintes que vous formez contre toutes les personnes engagées à votre service. Je ne veux pas vous dire que ce sont des plaintes mal fondées; je ne contesterai point là-dessus avec vous, et je conviendrai de tout ce qu'il vous plaira. L'un, je l'avoue, est un emporté, qui, comme ce mauvais serviteur de l'Evangile, met le trouble dans votre maison, et y excite sans cesse des dissensions et des querelles; l'autre est lent et paresseux, sans attention et sans soin; il ne s'affectionne à rien, et tout ce que vous lui ordonnez ne se trouve jamais fait au temps marqué, ni de la manière qu'il faut. Celui-là dissipe tout ce qu'on lui confie; et dans le maniement dont vous vous reposez sur lui, il n'a nulle vigilance ou nulle habileté pour ménager vos intérêts. Celui-ci n'est pas fidèle, et en bien des rencontres vous vous apercevez qu'il vous trompe, ou plutôt qu'il cherche à vous tromper. Je ne finirais point si j'entreprenais d'exposer ici tous leurs désordres, et ce détail serait assez inutile, puisque je ne ferais que vous redire ce que vous avez dit vous-mêmes cent fois, et ce

que vous dites encore tous les jours. Mais à cela quel remède, et quel parti y aurait-il à prendre? De changer trop aisément et trop souvent de domestiques, comme on le voit dans certaines maisons; de les recevoir aujourd'hui pour les renvoyer demain; de faire un flux et un reflux continuel de gens qui entrent et qui sortent, qui viennent et qui s'en retournent : c'est donner une scène au monde, qui le remarque et qui en raisonne; c'est se donner à soi-même un air d'inconstance et de légèreté; c'est avoir des gens à soi, et n'en avoir point; c'est se délivrer d'un mal pour s'en attirer un autre pire encore peut-être que le premier. Ah! mes chers auditeurs, le grand secret et le moyen sûr, ce serait de vous appliquer à rendre vos domestiques plus chrétiens. Dès qu'ils seront chrétiens, ils sauront se modérer, et ils apprendront à se supporter les uns les autres : plus de divisions entre eux, plus de contestations et de disputes; ils se prêteront mutuellement la main, et, de concert, ils s'uniront pour exécuter toutes vos volontés. Dès qu'ils seront chrétiens, ils deviendront vigilants et soigneux : ils prendront vos ordres comme les ordres de Dieu même, parce qu'ils envisageront Dieu même dans vos personnes; et par conséquent, la même promptitude qu'ils auront à servir ce premier maître, ils la feront voir à vous servir vous-mêmes. Dès qu'ils seront chrétiens, ils conserveront pour vous tout le respect qu'ils vous doivent, et ils vous le marqueront dans toutes les rencontres; ils se tairont quand il faudra se taire, ils parleront avec retenue quand ils se verront obligés de répondre; ils reconnaîtront leurs fautes lorsqu'ils leur en sera échappé; et sans entreprendre de les justifier par de mauvaises raisons et par des répliques encore plus mauvaises, ils écouteront avec docilité les avertissements que vous leur donnerez, et en profiteront. Dès qu'ils seront chrétiens, à l'exemple de ces bons serviteurs tant vantés dans l'Evangile, ils feront valoir les talents dont ils auront l'administration; c'est-à-dire, qu'ils s'adonneront avec assiduité et avec fidélité aux divers ministères où il vous plaira de les destiner pour l'heureux succès de vos entreprises et pour le bien de vos affaires; que rien de tout ce que vous leur mettrez dans les mains n'y demeurera, ni ne sera détourné; qu'ils ne penseront point à s'enrichir de vos dépouilles, ni à faire sur vos dépenses de frauduleuses épargnes qui grossissent leur salaire; qu'ils s'en tiendront, selon toute la rigueur de la lettre, à votre parole, et que par nulle interprétation favorable à leur cupidité, ils ne passeront la juste étendue de vos promesses. Tout cela, pourquoi? parce que le christianisme veut tout cela, enseigne tout cela, comprend tout cela.

Ce sera alors, mon cher auditeur, qu'on pourra dire, en quelque sorte, de votre maison, ce que le Fils de Dieu dit de la maison de Zachée en y entrant : *Hodiè salus huic domui facta est* (Luc. 19); C'est ici que règne la paix, et que tout concourt à la maintenir. Maîtres, domestiques, tout y est dans une pleine intelligence, et dans une union dont rien ne trouble le parfait accord. Aussi n'y entend-on point de murmures, et n'y voit-on point de division. Les domestiques

sont contents d'obéir, et les maîtres n'ont presque pas besoin de commander; parce que chacun, de soi-même, se porte à son devoir. Or, ce qui est vrai de la sagesse, selon la parole du Saint-Esprit, l'est encore de cette paix qui lie ensemble et qui unit tous les membres d'une maison avec le chef : *Venerunt omnia bona pariter cum illâ* (Sap. 7); C'est une source de bénédiction, et tous les biens viennent avec elle et par elle. La piété y fleurit, les affaires y réussissent, les fonds y profitent, la vie y est douce, le commerce aisé, la confiance entière, les domestiques y sont presque regardés comme les enfants, et les maîtres aimés comme des pères, le bonheur en est parfait. Mais où trouve-t-on de ces maisons dans le monde, et combien en peut-on compter? Je dis plus; et je demande pourquoi elles sont en si petit nombre. Vous en savez la raison, mes chers auditeurs; et si vous ne la comprenez pas bien encore, je ne puis trop vous la redire, afin que vous puissiez une fois la concevoir : c'est que vous n'entretenez point assez dans vos maisons le culte de Dieu et les bonnes mœurs. Et qu'arrive-t-il en effet de là? vous avez des domestiques qui ne vous servent qu'à regret, et que par une crainte servile; tant que vous les éclairez de l'œil, ils agissent, mais disparaissez un moment, tout est négligé. Vous avez des domestiques qui se déchirent les uns les autres, qui vous déchirent vous-mêmes, qui vous parlent insolemment, et qui parlent de vous avec encore plus d'insolence; qui, témoins de tout ce qui se passe dans votre famille, au lieu de le tenir secret et caché, comme la loi de Dieu et de la nature les y oblige, sont, au contraire, les premiers à le publier, à l'augmenter, à l'empoisonner, à vous décrier; que vous êtes incessamment forcés de chagriner par les réprimandes qu'ils méritent et que vous leur faites, et qui vous rendent bien chagrin pour chagrin, par leurs incartades et leurs brusqueries. Vous avez des domestiques ou intéressés, ou dissipateurs, qui regardent votre maison comme une place abandonnée au pillage; chacun fait sa main, et se persuade volontiers que tout ce qui lui convient lui appartient; sous un prétendu titre, ou de compensation, ou de nécessité, ou de coutume établie dans le service, ils usent des choses à leur gré; ils en donnent une partie, ils en retiennent l'autre : tantôt avares, tantôt prodigues, mais toujours sur votre compte et à vos dépens. Vous avez des domestiques corrompus et corrupteurs, qui portent la contagion dont ils sont infectés, jusqu'à ceux que vous devez chérir le plus tendrement, jusqu'à vos enfants; qui, par leurs discours libertins et leurs pernicieux exemples, gâtent ces esprits flexibles, et pervertissent ces âmes pures et innocentes; qui leur enseignent ce qu'ils devraient éternellement ignorer; qui, établis pour vous servir auprès d'eux de surveillants, et pour vous avertir de toutes leurs démarches, leur en servent contre vous-mêmes pour favoriser leurs passions, et pour dérober à votre connaissance leurs criminelles habitudes : car voilà de quoi sont remplies la plupart des maisons, et sur quoi vous déplorez tous les jours le sort des maîtres. Il est vrai, c'est un mal

bien déplorable; mais puisque vous le reconnaissez, puisque vous en voyez les funestes conséquences, puisque vous en avez peut-être mille fois éprouvé les tristes effets, vous êtes bien aveugles et bien ennemis de vous-mêmes, si vous ne travaillez pas à vous en garantir. Or, je vous en ai appris le moyen, et c'est à vous de le mettre en œuvre.

Que dis-je? bien loin de l'employer et d'en profiter, on tient une conduite tout opposée; et au lieu d'engager les domestiques à vivre chrétiennement, on arrête même et l'on ruine sur cela les heureuses dispositions où Dieu, par sa grâce, les avait mis. Des domestiques, à certains jours solennels, voudraient participer aux sacrements, se purifier dans le tribunal de la pénitence, approcher de la table de Jésus-Christ: mais à peine dans tout le cours de l'année leur accorde-t-on un jour où ils puissent, avec les fidèles, remplir les devoirs de la pâque. Du reste, il semble qu'ils soient excommuniés de l'Eglise; et parce que vous ne savez pas, au moins de temps en temps, vous passer pour quelques heures de leurs services, il faut qu'ils se passent du secours le plus nécessaire pour marcher dans la voie du salut, et qu'ils soient privés du divin aliment qui doit soutenir la vie de nos âmes. Des domestiques voudraient, pour la sanctification des fêtes, assister à quelque partie de l'office divin, et pour leur instruction entendre quelquefois la parole de Dieu: mais à peine leur est-il libre de s'absenter quelques moments pour une courte messe, souvent avancée lorsqu'ils y arrivent, et non encore finie lorsqu'ils se retirent. Cela fait une fois, et dans une précipitation qui dessèche toute la piété, une femme mondaine les retient une journée entière auprès d'elle, sans autre exercice que de travailler à ses ajustements et à ses parures. Des domestiques voudraient garder les jeûnes de l'Eglise, et ils le pourraient si les heures, dans une maison, étaient mieux réglées; mais tout y est dans un dérangement avec lequel il ne leur est pas possible d'accommoder ni le jeûne, ni la prière, ni aucune pratique chrétienne. En un mot, des domestiques auraient d'eux-mêmes assez d'inclination et de penchant à la vertu, et la vertu leur donnerait les perfections que vous demandez par rapport à vous; mais ils sont tout autres que vous ne le souhaitez, parce qu'au lieu de seconder ce penchant et de cultiver cette inclination, vous y mettez des obstacles, et vous les arrêtez.

Finissons par un bel exemple: c'est celui de la femme forte, et c'est surtout à vous, mesdames, que je propose ce grand modèle. Je dis à vous, qui, dans l'ordre et l'économie des familles, avez plus communément pour partage les soins domestiques. Le monde vous met devant les yeux tant de femmes indolentes et oisives, sans autre occupation que leur vanité, et de là sans règle et sans attention dans leur ménage. Puissiez-vous imiter celle dont le Saint-Esprit nous a tracé lui-même le caractère! Peu touchée de la bagatelle, elle se renferme dans l'intérieur de sa maison, et en considère toutes les voies; c'est-à-dire, que par une vigilance éclairée et sage, et sans

être importune et fatigante, elle prend garde à tout ce qui s'y passe et s'en fait instruire : *Consideravit semitas domûs suæ* (Prov. 31). Elle ne croit point se rabaisser, ni ne tient point au-dessous d'elle d'étendre ses réflexions et ses vues jusqu'à ses domestiques. Elle fournit charitablement à leurs besoins : *Deditque prædam domesticis suis, et cibaria ancillis suis* (*Ibid.*). Elle veut qu'ils aient de quoi se défendre des injures de la saison et des froids de l'hiver : *Non timebit domui suæ à frigoribus nivis; omnes enim domestici ejus vestiti sunt* (*Ibid.*). Mais en même temps qu'elle pourvoit à leurs nécessités temporelles, elle se rend encore bien plus attentive à ce qui concerne leur âme et au bon réglement de leur vie; elle leur en fait d'utiles leçons, et elle ouvre elle-même la bouche pour leur enseigner la véritable sagesse, qui est la science du salut : *Os suum aperuit sapientiæ* (Prov. 31). C'est ainsi qu'elle entretient toute sa maison dans une parfaite intelligence, qu'elle mérite les éloges de son époux, qu'elle s'attire la confiance de ses enfants, qu'elle est honorée et respectée de ses domestiques : *Surrexerunt, et beatissimam prædicaverunt* (*Ibid.*). De qui fais-je le portrait? plaise au ciel que ce soit le vôtre! vos soins ne seront pas sans récompense. Outre les avantages que vous en retirerez dès ce monde, et par rapport à cette vie présente, l'Apôtre vous promet qu'en sauvant le prochain vous vous sauverez vous-même, que vous recevrez de Dieu, pour fruit de votre zèle, l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE IIIme DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur les Divertissements du Monde.

Amen, amen dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos, mundus autem gaudebit.

Je vous le dis en vérité, vous pleurerez, vous serez dans l'affliction, et le monde se réjouira. (S. Jean, ch. 16.)

C'est Jésus-Christ qui parle, et qui, dans l'évangile de ce jour, prononce en deux paroles deux jugements bien contraires; l'un en faveur des élus, qui nous sont représentés dans ses Apôtres; et l'autre, pour la condamnation des pécheurs, qui composent ce monde, qu'il a si hautement réprouvé, et contre lequel il a si souvent fulminé ses anathèmes. Vous pleurerez, vous vivrez dans la souffrance et dans la peine; voilà le sort des prédestinés : *Plorabitis et flebitis vos.* Mais le monde sera dans la joie, et rien de tous les plaisirs de la vie ne lui manquera; voilà le partage des pécheurs : *Mundus autem gaudebit.* Quel partage, après tout, chrétiens, et jamais l'eussiez-vous ainsi pensé? Sont-ce là les châtiments dont le Fils de Dieu menace les

ennemis de son Evangile? sont-ce là les récompenses qu'il promet à ceux qui s'attacheront fidèlement et constamment à le suivre? et selon nos vues humaines ne devait-il pas, ce semble, renverser la proposition, et dire aux justes : Vous vous réjouirez ; et aux pécheurs : Vous serez accablés de chagrins, et vous passerez vos jours dans la douleur? Oui, mes chers auditeurs, il le devait selon nos vues humaines, c'est-à-dire, selon les vues faibles et bornées de la fausse prudence de la chair : mais les vues de la Sagesse divine sont bien supérieures aux nôtres; et pour l'accomplissement des desseins de Dieu à l'avantage de ses élus, il fallait qu'ils renonçassent aux divertissements du monde, parce que si les apparences en sont belles et les dehors engageants, la fin en est malheureuse, et qu'ils mènent à la perdition. Aussi prenez garde à ce que le Sauveur des hommes ajoute pour la consolation de ses disciples : C'est, leur dit-il, qu'après avoir vécu dans les pleurs, votre tristesse se changera en joie, mais dans une joie solide, durable, éternelle : leur donnant à entendre, par une règle tout opposée, que les joies trompeuses du siècle n'aboutiront qu'à un souverain malheur : *Sed tristitia vestra vertetur in gaudium.* Grande et terrible vérité que j'entreprends aujourd'hui de développer, et dont la suite de ce discours vous fera connaître l'importance. Implorons le secours du Saint-Esprit, et pour l'obtenir adressons-nous à Marie. *Ave, Maria.*

Je ne prétends rien exagérer, chrétiens, et ce n'est pas mon dessein de condamner sans exception tous les divertissements de la vie. Je sais quels arrêts le Fils de Dieu a portés contre les heureux du siècle, lorsqu'il a dit en général : *Væ vobis qui ridetis* (Luc. 6); Malheur à vous qui cherchez les plaisirs de ce monde : *Væ vobis quia habetis consolationem vestram* (*Ibid.*); malheur à vous qui trouvez votre félicité sur la terre, et qui la faites consister dans les vaines joies de la terre. Mais du reste, sans altérer en aucune sorte les paroles de Jésus-Christ et sans vouloir en adoucir la sévérité, je puis, et je dois même convenir d'abord qu'il y a des récréations innocentes, des récréations honnêtes, et par conséquent permises selon les règles de discrétion et de modération que l'Evangile nous prescrit. Je ne viens donc point vous dire que tous les divertissements du monde sont criminels et réprouvés de Dieu ; mais aussi j'avance, avec saint Grégoire pape, qui l'a remarqué avant moi, que ces divertissements du monde, permis et innocents, sont bien rares; que ces divertissements honnêtes sont dans le monde en bien petit nombre ; en un mot, que la plupart des divertissements du monde sont condamnables : pourquoi? par trois raisons qui comprennent tout mon sujet, et qui méritent toute votre attention. Je les considère ces divertissements mondains dans leur nature, dans leur étendue, et dans leurs effets. Or, je soutiens, comme vous l'allez voir, qu'ils sont presque tous, ou impurs et défendus dans leur nature : c'est la première partie; ou excessifs dans leur étendue c'est la seconde partie, ou enfin scanda-

leux dans leurs effets : c'est la troisième et dernière partie. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à ces trois pensées, qui demandent un plus ample éclaircissement, et que je vais mettre dans leur jour.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien fait une réflexion bien vraie dans le traité qu'il a composé des spectacles. Il dit que l'ignorance de l'esprit de l'homme n'est jamais plus présomptueuse, ni ne prétend jamais mieux philosopher et raisonner, que quand on lui veut interdire l'usage de quelque divertissement et de quelque plaisir dont elle est en possession, et qu'elle se croit légitimement permis. Car c'est alors qu'elle se met en défense, qu'elle devient subtile et ingénieuse, qu'elle imagine mille prétextes pour appuyer son droit, et que dans la crainte d'être privée de ce qui la flatte, elle vient enfin à bout de se persuader que ce qu'elle désire est honnête et innocent, quoique au fond il soit criminel et contre la loi de Dieu : *Mirum quippe quàm sapiens argumentatrix sibi videtur ignorantia humana, cùm aliquid de hujusmodi gaudiis ac fructibus veretur amittere.* Et en effet, c'est de ce principe que naissent tous les jours les relâchements dans la morale chrétienne. Une chose est agréable, ou le paraît; et parce qu'elle est agréable on l'aime, et parce qu'on l'aime on se figure qu'elle est bonne, et à force de se le figurer, on s'en fait une espèce de conviction, en vertu de laquelle on agit au préjudice de la conscience et malgré les plus pures lumières de la grâce. Or, appliquons cette maxime générale aux points particuliers, surtout à celui que je traite. Je prétends qu'il y a des divertissements dans le monde qui passent pour légitimes, et que l'opinion commune des gens du siècle autorise; mais que le christianisme condamne, et qui ne peuvent s'accorder avec l'intégrité et la pureté des mœurs. Expliquons-nous encore plus en détail : car sans cela, chrétiens, peut-être auriez-vous de la peine à bien concevoir ma proposition, et peut-être, dans la pratique, tout ce que je dirais ne produirait-il aucun fruit. Raisonnons donc sur certains sujets plus ordinaires, plus connus, et qui sont à peu près les mêmes que ceux dont a parlé Tertullien. Ecoutez-moi.

Ainsi, par exemple, ces représentations profanes, ces spectacles où assistent tant de mondains oisifs et voluptueux; ces assemblées publiques et de pur plaisir, où sont reçus tous ceux qu'y amène, soit l'envie de paraître, soit l'envie de voir; en deux mots, pour me faire toujours mieux entendre, comédies et bals, sont-ce des divertissements permis ou défendus ? Les uns, éclairés de la véritable sagesse, qui est la sagesse de l'Evangile, les réprouvent; les autres, trompés par les fausses lumières d'une prudence charnelle, les justifient ou s'efforcent de les justifier. Chacun prononce selon ses vues et donne ses décisions. Pour moi, mes chers auditeurs, si je n'étais déjà d'une profession qui, par elle-même, m'interdit de pareils amusements, et que j'eusse comme vous à prendre parti là-dessus et à me

résoudre, il me semble d'abord que pour m'y faire renoncer, il ne faudrait rien davantage que cette diversité de sentiments. Car pourquoi, dirais-je, mettre ma conscience au hasard dans une chose aussi vaine que celle-là, et dont je puis si aisément me passer? D'une part, on m'assure que ces sortes de divertissements sont criminels; d'autre part, on soutient qu'ils sont exempts de péché : ce qui doit résulter de là, c'est qu'ils sont au moins suspects; et puisque ceux qui soutiennent que l'innocence y est blessée, sont du reste les plus réglés dans leur conduite, les plus attachés à leurs devoirs, les plus versés dans la science des voies de Dieu; n'est-il pas plus sûr et plus sage que je m'en rapporte à eux, et que je ne risque pas si légèrement mon salut ? Voilà comment je conclurais, et ce serait sans doute la conclusion la plus raisonnable et la plus sensée.

Mais ce n'est pas là que je me voudrais arrêter, et il y a encore de plus fortes considérations qui me détermineraient. Que ferais-je? Suivant le conseil du Saint-Esprit, j'interrogerais ceux que Dieu m'a donnés pour maîtres : ce sont les Pères de l'Eglise : *Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibit; majores tuos, et dicent tibi* (Cantic. Moys. Deut. 32.); et après les avoir consultés, il serait difficile, s'il me restait quelque délicatesse de conscience, que je ne fusse pas absolument convaincu sur cette matière. Car ils m'apprendraient des vérités capables, non-seulement de me déterminer, mais de m'inspirer pour ces sortes de divertissements une espèce d'horreur. Suivez-moi, je vous prie.

Ils m'apprendraient que les païens mêmes les ont proscrits comme préjudiciables et contagieux. Il n'y a qu'à lire ce que saint Augustin en a remarqué dans les livres de *la Cité de Dieu*, et les belles ordonnances qu'il rapporte à la confusion de ceux qui prétendraient maintenir dans le christianisme ce que le paganisme a rejeté. Ils m'apprendraient que d'abandonner ces spectacles et ces assemblées, dans les premiers siècles de l'Eglise, c'était une marque de religion, mais une marque authentique; et qu'en particulier, ils ne blâmaient pas seulement le théâtre, parce que, de leur temps, il servait à l'idolâtrie et à la superstition, mais parce que c'était une école d'impureté. Or, vous savez s'il ne l'est pas encore plus aujourd'hui, et si la contagion de l'impureté n'y est pas d'autant plus à craindre, qu'elle y est plus déguisée et plus raffinée. Il est vrai, le langage en est plus pur, plus étudié, plus châtié; mais vous savez si ce langage en ternit moins l'esprit, s'il en corrompt moins le cœur, et si peut-être il ne vaudrait pas mieux entendre les adultères d'un Jupiter et des autres divinités, dont les excès exprimés ouvertement et sans réserve, blessant les oreilles, feraient moins d'impression sur l'âme. Ils m'apprendraient que, dans l'estime commune des fidèles, on ne croyait pas pouvoir garder le serment et la promesse de son baptême, tandis qu'on demeurait attaché à ces frivoles passe-temps du siècle. Car c'est vous jouer de Dieu même, mon frère, écrivait S. Cyprien, d'avoir dit anathème au démon, comme vous l'avez fait en recevant sur les sacrés

fonts la grâce de Jésus-Christ, et de rechercher maintenant les fausses joies qu'il vous présente dans une assemblée ou dans un spectacle de vanité. Ils m'apprendraient que sur cela l'Eglise usait d'une sévérité extrême dans sa discipline; et que cette sévérité alla même à un tel point, que ce fut quelquefois un obstacle à la conversion des infidèles. Jusque-là, dit Tertullien, que l'on en voyait presque plus s'éloigner de notre sainte foi par la crainte d'être privés de ces divertissements qu'elle condamnait, que par la crainte du martyre et de la mort, dont les tyrans les menaçaient.

Voilà, dis-je, ce que m'apprendraient ces saints docteurs, et ce qu'ils vous apprennent. Voilà leur tradition, voilà leurs pensées, voilà leur morale. Prenez garde, je ne dis pas que ç'a été la morale d'un de ces grands hommes, mais de tous : tellement que tous, d'un consentement unanime, sont convenus de ce point; qu'ils n'ont eu tous là-dessus qu'une même voix, et souvent que les mêmes expressions. Je ne dis pas que ç'a été leur morale dans un temps, et qu'elle a changé dans un autre : de siècle en siècle ils se sont succédé, et dans tous les siècles ils ont renouvelé les mêmes défenses, débité les mêmes maximes, prononcé les mêmes arrêts. Je ne dis pas que ç'a été la morale de gens faibles et peu instruits, bornés dans leurs vues et timides ou précipités dans leurs décisions : outre leur sainteté qui nous les rend vénérables, nous savons que c'étaient les premiers génies du monde; nous avons en main leurs écrits, et nous y voyons la sublimité de leur sagesse, la pénétration de leur esprit, la profondeur et l'étendue de leur érudition. Je ne dis pas que ç'a été une morale de perfection seulement et de pur conseil : il n'y a qu'à peser leurs termes et qu'à les prendre dans le sens le plus naturel et le plus commun : sur quel autre sujet se sont-ils expliqués avec plus de rigueur? de quoi nous ont-ils plus fait craindre les funestes conséquences, et à quoi ont-ils attribué les suites fatales et plus donné la force du précepte ? Je ne dis pas que ç'a été une morale mal fondée sur des raisons propres et particulières : je vous l'ai déjà fait remarquer, et je le répète, ils n'employaient point d'autres raisons que nous, ils n'en avaient point d'autres; ce qu'ils disaient contre le théâtre et contre ces assemblées mondaines d'où nous tâchons à vous retirer, c'est ce que nous vous disons; et tout ce qu'ils disaient, c'est ce que nous avons le même droit qu'eux de vous dire. Enfin, je ne dis pas que ç'a été une morale qu'ils n'aient adressée qu'à certains états, qu'à certains caractères et à certains esprits. Ils n'ont distingué, ni qualités, ni conditions, ni tempéraments, ni dispositions du cœur. Ils parlaient à des chrétiens comme vous, et ils leur parlaient à tous. En vain tel ou tel leur répondait ce qu'on nous répond encore tous les jours, et ce qu'a si bien remarqué saint Chrysostome : Tout ce que je vois et tout ce que j'entends me divertit, et rien de plus; du reste, je n'en ressens aucune impression, et je n'en suis nullement touché. Vaine excuse, qu'ils traitaient, ou de déguisement et de mauvaise foi, ou d'erreur au moins et d'illusion :

de déguisement et de mauvaise foi, parce qu'ils n'ignoraient pas que c'est un prétexte dont veulent quelquefois se prévaloir les plus corrompus, cachant les désordres secrets de leur cœur, afin de justifier en apparence leur conduite; d'erreur au moins et d'illusion, parce qu'ils savaient combien on aime à s'aveugler soi-même, et combien la passion fait de progrès qu'on n'aperçoit pas d'abord et qu'on ne veut pas apercevoir, mais qui ne deviennent ensuite que trop sensibles.

Or, je m'en tiens là, mes chers auditeurs : et que peuvent opposer à des témoignages si exprès, si avérés, si respectables, les partisans du monde? qui en croiront-ils, s'ils ne se rendent pas à de semblables autorités; et ne serait-ce pas une témérité insoutenable, et où nul chrétien de bon sens ne tombera jamais, de prétendre que ces hommes de Dieu se soient tous égarés, qu'ils aient tous porté trop loin les choses, et que dans le siècle où nous vivons, nous soyons plus éclairés qu'ils ne l'étaient? Cependant vous en verrez qui, sans hésiter, appellent de tout cela à leur propre jugement, et qui ne se feront pas le moindre scrupule de ce que tous les Pères de l'Eglise ont cru devoir hautement qualifier de péché. Car voilà jusqu'où est allée la présomption de notre siècle. Comprenez-la, s'il vous plaît, toute entière. Il s'agit de la conscience et du salut; et tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent, sur ces sortes de matières, de juges compétents, de juges reconnus et autorisés, ont décidé : mais ce n'est point ainsi qu'en jugent quelques mondains, et ce n'est qu'à eux-mêmes qu'ils veulent s'en rapporter. Observez bien ce que je dis, quelques mondains. Car du moins, si c'étaient les pasteurs des âmes, si c'étaient les maîtres de la morale, si c'étaient les ministres des autels, les directeurs, les prédicateurs de la parole de Dieu, qui, maintenant et parmi nous, eussent, sur la question que je traite, des principes moins sévères que ceux de toute l'antiquité; et si ces principes étaient généralement et constamment suivis par la plus saine partie des chrétiens, peut-être serait-il plus supportable alors d'examiner, de délibérer, de disputer. Mais vous le savez : prédicateurs dans la chaire, directeurs dans le tribunal de la pénitence, docteurs dans les écoles, pasteurs des âmes, ministres des autels, tous tiennent encore le même langage, et se trouvent appuyés de tout ce que l'Eglise a de vrais enfants et de vrais fidèles. Que reste-t-il donc? je l'ai dit, quelques mondains, c'est-à-dire, un certain nombre de gens libertins, amateurs d'eux-mêmes et idolâtres de leurs plaisirs; de gens sans étude, sans connaissance, sans attention à leur salut; de femmes vaines, dont toute la science se réduit à une parure, dont tout le désir est de paraître et de se faire remarquer, dont tout le soin est de charmer le temps et de se tenir en garde contre l'ennui qui les surprend dès que l'amusement leur manque, et qu'elles sont hors de la bagatelle; mais, ce qu'il y a souvent de plus déplorable, dont la passion cherche à se nourrir et à s'allumer lorsqu'il faudrait tout mettre en œuvre pour l'amortir et pour l'éteindre. Voilà les oracles qui veulent se faire écouter, et que l'on n'écoute en effet que trop; voilà les docteurs et

les maîtres dont les lumières effacent toutes les autres, et dont les résolutions sont absolues et sans réplique, voilà les guides dont les voies sont les plus droites, et les garants sur qui l'on peut se reposer de sa conscience, de son âme, de son éternité ! Ah ! chrétiens, soyez-en juges vous-mêmes, et concluez, tandis que je passe à un nouvel article non moins important, ni moins commun.

Car ce que je puis encore compter parmi les divertissements criminels, et ce que je mets dans le même rang, ce sont ces histoires fabuleuses et romanesques dont la lecture fait une autre occupation de l'oisiveté du siècle, et y cause les mêmes désordres : entretien ordinaire des esprits frivoles et des jeunes personnes. On emploie les heures entières à se repaître d'idées chimériques, on se remplit la mémoire de fictions et d'intrigues tout imaginaires, on s'applique à en retenir les traits les plus brillants, on les sait tous, et les sachant tous, on ne sait rien. Ce serait peu néanmoins de n'apprendre rien et de ne rien savoir, si c'était là le seul mal qu'il y eût à craindre. Mais voici l'essentiel, et le point capital à quoi je m'attache : c'est que rien n'est plus capable de corrompre la pureté d'un cœur que ces livres empestés ; c'est que rien ne répand dans l'âme un poison plus subtil, plus présent, plus prompt; que rien donc n'est plus mortel, et ne doit être, par une conséquence bien juste, plus étroitement défendu. Expérience, confession même de ceux qui en ont fait les tristes épreuves, raison : tout concourt à établir cette vérité. Et je vous demande en effet, mon cher auditeur, vous à qui je parle, et qui avez dans vous-même votre conscience pour témoin de ce que je dis, n'est-il pas vrai, qu'autant que vous vous êtes adonné à ces lectures, et qu'elles vous ont plu, vous avez insensiblement perdu le goût de la piété ; que votre cœur s'est refroidi pour Dieu, et que toute l'ardeur de votre dévotion s'est ralentie ? Je dis plus : n'est-il pas vrai que par l'usage et l'habitude que vous vous êtes faits de ces lectures, l'esprit du monde s'est peu à peu emparé de vous; que vous avez senti celui du christianisme diminuer à proportion et s'affaiblir; que les heureux principes de votre première éducation se sont altérés ; que vous n'avez plus eu dans la tête que de folles imaginations, que la galanterie, que la vanité; et que tout le reste, beaucoup plus solide et plus sérieux, vous est devenu insipide, ensuite fatigant, enfin odieux et insupportable? Ce n'est point encore assez; mais ne vous déguisez rien à vous-même, et reconnaissez-le de bonne foi : n'est-il pas vrai qu'à force de lire ces sortes d'ouvrages et d'avoir sans cesse dans les mains ces livres corrupteurs, vous avez donné imperceptiblement entrée dans votre âme au démon de l'incontinence, et que les pensées sensuelles ont commencé à naître, les sentiments tendres à s'exciter, les paroles libres à vous échapper ; que la chair s'est fortifiée, et que vous vous êtes trouvé tout autre que vous n'aviez été jusque-là, ou que vous ne vous étiez connu? Peut-être en êtes-vous surpris ; mais moi je ne m'en étonne pas, et sans une espèce de miracle, il fallait que cela fût ainsi. Ayant tous les

jours de tels livres sous les yeux, et ces livres étant aussi infectés qu'ils le sont, il n'était pas naturellement possible que vous n'en prissiez le venin, et qu'ils ne vous communiquassent leur contagion. Car, pour parler le langage du monde et pour user du terme propre, qu'est-ce, à le bien définir, que le roman? une histoire, disons mieux, une fable proposée sous la forme d'histoire, où l'amour est traité par art et par règles, où la passion dominante et le ressort de toutes les autres passions, c'est l'amour; où l'on affecte d'exprimer toutes les faiblesses, tous les transports, toutes les extravagances de l'amour; où l'on ne voit que maximes d'amour, que protestations d'amour, qu'artifices et ruses d'amour; où il n'y a point d'intérêt qui ne soit immolé à l'amour, fût-ce l'intérêt le plus cher selon les vues humaines, qui est celui de la gloire; où la gloire même, la belle gloire est de sacrifier tout à l'amour; où un homme infatué ne se gouverne plus que par l'amour : tellement que l'amour est toute son occupation, toute sa vie, tout son objet, sa fin, sa béatitude, son Dieu. Dites-moi si j'ajoute rien; mais en même temps, faites-moi comprendre comment, aussi fragiles que nous le sommes et aussi enclins au mal, on peut se retracer incessamment à soi-même de semblables images, et n'en pas ressentir les atteintes? Les plus grands saints y résisteraient-ils? un ange n'y serait-il pas surpris, et l'innocence même n'y ferait-elle pas naufrage? Ou bien apprenez-moi comment, dans une religion aussi pure que la nôtre, il peut être permis à un chrétien d'exposer la pureté de son cœur à une ruine si évidente et si prochaine?

Mais, dit-on, en tout ce que je lis, il ne s'agit que d'un amour honnête. Abus, mes frères : appelez-vous amour honnête celui qui possède un homme, et qui l'enchante jusqu'à lui ravir le sens et la raison; qui absorbe toutes ses pensées, qui épuise tous ses soins, et qui, aux dépens du Créateur, le rend idolâtre de la créature? Appelez-vous amour honnête celui qui fait oublier à un homme les plus saints devoirs de la nature, de la patrie, de la justice, de l'honneur, de la charité? Or, n'est-ce pas là souvent que se termine la prétendue honnêteté du roman? Mais ces lectures servent à former une jeune personne, et lui apprennent le monde. Ah! chrétiens, vous est-il donc si nécessaire de savoir le monde, que vous deviez pour cela renoncer à votre salut? et fallût-il éternellement ignorer les manières du monde, ne vaut-il pas mieux, à ce prix, garder votre âme et la sauver? Oui, certes, ces livres vous formeront selon le monde, mais selon quel monde? selon le monde païen, selon un monde impie et perverti, selon un monde condamné par Jésus-Christ, et le plus dangereux ennemi dont vous ayez à vous préserver. Or, voyez si ce sont là les enseignements que vous voulez suivre; s'il n'y a pas un autre monde où vous pouvez vous borner; s'il n'y a point d'autre politesse dans le christianisme que celle qui va à vous damner; s'il n'y a point d'autres maîtres pour vous instruire et pour vous élever.

Belle leçon pour vous, pères et mères : c'est par là que je conclus

cette première partie, et plaise au ciel que vous en compreniez toute la conséquence ! Vous avez des enfants, et après avoir mis votre première étude à leur inspirer les sentiments de la piété chrétienne, la religion, j'en conviens, ne vous défend pas de leur faire prendre certains airs du monde. Mais de leur fournir vous-mêmes, sous ce damnable prétexte, des livres qui leur tournent l'esprit à tout ce que le monde a de plus vicieux; mais d'en remplir votre maison, et de ne vouloir pas que rien là-dessus de nouveau leur échappe et leur soit inconnu; mais de leur en demander compte et d'entendre avec une secrète complaisance les récits qu'ils en font; mais de les croire bien habiles et bien avancés quand ils savent répondre aux mots couverts par d'autres bons mots, qu'ils conservent dans leur mémoire des poésies libres, et qu'ils les savent rapporter fidèlement sans se méprendre; mais de les conduire vous-mêmes (car ceci regarde tous les points de morale que je viens de toucher), de les conduire vous-mêmes à des spectacles d'autant plus capables de les amollir, que ce sont de jeunes cœurs beaucoup plus flexibles et plus sensibles; mais de leur faire observer les endroits fins et délicats, surtout les endroits vifs et tendres; mais de les engager vous-mêmes dans des assemblées où ils ne voient du monde que ce qu'il a de riant, que ce qu'il a d'éclatant, c'est-à-dire, que ce qu'il a d'attrayant et de séduisant : Voilà de quoi vous aurez bien lieu de vous repentir dès cette vie, et de quoi vous serez bien sévèrement punis en l'autre. Ce ne sont encore pour eux que des divertissements; mais attendez que le feu se soit allumé, et bientôt ces divertissements ne deviendront, et pour eux, et pour vous, que trop sérieux. Sera-t-il temps alors d'arrêter l'embrasement? sera-t-il en votre pouvoir de couper court à des maux dont vous aurez été les auteurs? vous en gémirez, et vous les déplorerez; mais en serez-vous quittes devant Dieu pour les déplorer et pour en gémir? qu'alléguerez-vous à son tribunal pour votre excuse, et suffira-t-il de lui dire que vous vouliez dresser vos enfants et leur donner la science du monde? n'était-ce pas vouloir les perdre, et vous perdre vous-mêmes avec le monde? Il faut donc en revenir à ma proposition, que la plupart des divertissements ordinaires du monde sont condamnables, ou parce que dans leur nature ils sont impurs et criminels, comme vous l'avez vu; ou parce que dans leur étendue et leur mesure, ils sont excessifs, comme je vais vous le montrer. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tout excès, chrétiens, est un vice; et la vertu même qui est la règle de tout bien, n'est ni bonne, ni honnête, dès qu'elle est extrême. Il faut être sage; mais il faut l'être avec sobriété, dit saint Paul; et qui l'est trop, ne l'est point du tout, parce que la sagesse est essentiellement un état de raison, et par conséquent de modération : *Non plùs sapere, quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrie-*

tatem (Rom 12). Or, si cela est vrai de la vertu, beaucoup plus l'est-il des divertissements et des récréations de la vie. Si, pour être sage, il faut l'être sans excès, à plus forte raison faudra-t-il éviter l'excès pour se divertir en sage. Cependant, mes chers auditeurs, il y a des divertissements dans le monde où l'excès est si ordinaire, que quoiqu'ils puissent être d'ailleurs permis, légitimes et innocents, ils sont presque toujours condamnables, parce qu'ils sont presque toujours excessifs. Je n'entreprends pas de les parcourir tous, et je n'ai garde de l'entreprendre : car ce serait un détail infini. Mais souffrez que je me borne à un seul sur lequel je ne me suis encore jamais bien expliqué, et qui va faire tout le fond de cette seconde partie : c'est le jeu. Principe de mille malheurs, et passion que je ne puis trop fortement combattre, puisqu'elle est la source de tant de désordres.

Vous le savez : on joue, mais sans retenue; et l'excès est tel, que ceux mêmes qui en sont coupables, sont obligés de le condamner. Que j'en prenne à témoin un joueur de profession, et que devant Dieu je le prie de me répondre si son jeu ne va pas trop loin, je dis trop loin selon la raison, le christianisme et la conscience, il en conviendra. En effet, dans la plupart des jeux, surtout des jeux que l'usage du monde autorise le plus, il y a trois sortes d'excès opposés à la raison et à la religion. Excès dans le temps qu'on y emploie, excès dans la dépense qu'on y fait, excès dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte : tout cela contraire aux règles de la vraie piété et aux maximes éternelles de la loi de Dieu. Ne condamnons point les choses dans la spéculation. Disons ce qui se pratique et ce qui se passe devant nos yeux. Un homme du monde qui fait du jeu sa plus commune et presque son unique occupation; qui n'a point d'affaire plus importante que le jeu, ou plutôt, qui n'a point d'affaire si importante qu'il n'abandonne pour le jeu; qui regarde le jeu, non point comme un divertissement passager propre à remettre l'esprit des fatigues d'un long travail et à le distraire, mais comme un exercice réglé, comme un emploi, comme un état fixe et une condition; qui donne au jeu les journées entières, les semaines, les mois, toute la vie (car il y en a de ce caractère, et vous en connaissez) : une femme qui se sent chargée d'elle-même jusqu'à ne pouvoir, en quelque sorte, se supporter ni supporter personne, dès qu'une partie de jeu vient à lui manquer; qui n'a d'autre entretien que de son jeu; qui, du matin au soir, n'a dans l'idée que son jeu; qui, n'ayant pas, à l'entendre parler, assez de force pour soutenir quelques moments de réflexion sur les vérités du salut, trouve néanmoins assez de santé pour passer les nuits, dès qu'il est question de son jeu : dites-le moi, mes chers auditeurs, cet homme, cette femme gardent-ils dans le jeu la modéartion convenable? cela est-il chrétien? cela est-il d'une âme qui cherche Dieu, qui travaille pour le ciel, qui amasse des trésors pour l'éternité? cela est-il d'un ouvrier évangélique, tels que doivent être tous les fidèles, et d'un homme appelé de Dieu pour cultiver sa vigne, et pour lui rendre compte de tous les mo-

ments jusqu'au dernier? *Donec reddas novissimum quadrantem* (Matth. 5). Ce jeu perpétuel, ce jeu sans interruption et sans relâche, ce jeu de tous les jours, et presque de toutes les heures dans le jour, s'accorde-t-il avec ces grandes idées que nous avons du christianisme, et que Jésus-Christ lui-même a pris soin de nous tracer? Car ce n'est point moi qui les ai imaginées : c'est le Sauveur du monde qui, dans toute la suite de son Evangile, ne nous a parlé d'une vie chrétienne que sous la figure d'un combat, d'un négoce, d'un travail, pour nous faire entendre que ce doit être une vie laborieuse et agissante. Or, y a-t-il rien de plus incompatible qu'une vie de travail et une vie de jeu?

Mais tout jeu est-il donc un crime pour nous? non, chrétiens, et je m'en suis déclaré d'abord. Je blâme l'excès du jeu, et en vain me répondrez-vous que le jeu en soi n'est point blâmable, puisque ce n'est pas là ce que j'avance. Quand vous prétendez que le jeu, j'entends certain jeu, est indifférent, quand je soutiens que l'excès du jeu est criminel, votre proposition et la mienne sont toutes deux vraies, et se concilient parfaitement ensemble; mais moi, par la mienne, je vous avertis d'un abus que la vôtre ne corrigera pas. Réglez votre jeu; ne donnez au jeu qu'un reste de loisir que Dieu n'a pas refusé à la nature, et que la nécessité requiert; mettez avant le jeu, le service du Seigneur et les pratiques de la religion; avant le jeu, la prière, le sacrifice des autels, la lecture d'un bon livre, l'office divin; avant le jeu, le soin de votre famille, de vos enfants, de vos domestiques, de vos affaires; avant le jeu, les obligations de votre charge, les devoirs de votre profession, les œuvres de miséricorde et de charité; avant le jeu, votre avancement dans les voies de Dieu, votre perfection et tout ce qui y doit contribuer : quand vous aurez satisfait à tout cela, vous pourrez alors chercher quelque relâche dans un jeu honnête et borné; vous pourrez vous y récréer avec la paix du cœur, et même, si je l'ose dire, avec une espèce de bénédiction de la part du ciel. Je dis avec la paix du cœur, parce que vous jouerez sans passion; parce que vous jouerez dans l'ordre, et que vous réduirez votre jeu à être pour vous ce qu'il doit être, je veux dire, une courte distraction, et non une continuelle occupation; parce que vous prendrez de votre jeu assez pour vous délasser, trop peu pour vous fatiguer; enfin, parce que vous n'aurez point dans votre jeu le ver intérieur de la conscience qui vous reproche la perte du temps qui s'y consume, et l'inutilité de votre vie. Je dis même avec une espèce de bénédiction de la part du ciel, parce que vous ne vous y proposerez qu'une fin chrétienne, que vous ne vous accorderez ce repos que pour mieux agir, et qu'en ce sens, vous sanctifierez, si je puis parler de la sorte, jusqu'à votre jeu. Mais tandis que le jeu l'emportera sur toutes vos fonctions; qu'il vous fera oublier tout ce que vous devez à Dieu, tout ce que vous devez au prochain, et tout ce que vous vous devez à vous-mêmes; que vous n'y distinguerez, ni les jours les plus solennels, ni les jours ordi-

naires, et que sans réserve, toutes vos heures y seront employées : je dirai que c'est au moins une dissipation criminelle du temps que Dieu vous a donné, et une profanation dont vous aurez à lui répondre.

Cependant d'un excès on tombe dans un autre. Excès dans le temps que l'on perd au jeu, et excès dans la dépense qu'on y fait. Jouer rarement, mais hasarder beaucoup chaque fois ; ou hasarder peu, mais jouer continuellement, ce sont deux excès défendus l'un et l'autre par la loi de Dieu : mais au-dessus de l'un et de l'autre un troisième excès, c'est de jouer souvent et toujours de risquer beaucoup en jouant. Or, ne vous y trompez pas : quand je dis un jeu où vous hasardez beaucoup, un gros jeu, je ne veux pas seulement parler des riches et des grands du siècle, je parle de tous en général et de chacun en particulier, conformément aux facultés et à l'état. Tel jeu n'est rien pour celui-là, mais il est tout pour celui-ci. L'un peut aisément supporter telle dépense, mais elle passe les forces de l'autre, et ce qui serait un léger dommage pour le premier, doit avoir pour le second de fâcheuses suites. Ainsi on a des dettes à payer, on a une nombreuse famille à entretenir et des enfants à pourvoir, on a des domestiques à récompenser, on a des aumônes à faire et des pauvres à soulager. A peine les revenus y peuvent-ils suffire, et si l'on était fidèle à remplir ces devoirs, on ne trouverait plus rien, ou presque rien pour le jeu. Toutefois, on veut jouer, et c'est un principe qu'on a tellement posé dans le système de sa vie, que nulle considération n'en fera jamais revenir. On le veut à quelque prix que ce soit, et pour cela que fait-on ? voilà le désordre et l'iniquité la plus criante. Parce qu'on ne peut pas acquitter ses dettes si l'on joue, ou qu'on ne peut jouer si l'on acquitte ses dettes, on laisse languir des créanciers, on se rend insensible aux cris de l'artisan et du marchand, on use d'industrie et de détours pour se soustraire à leurs justes poursuites et pour leur lier les mains, on les remet de mois en mois, d'années en années, et ce sont des délais sans fin : on n'a rien, dit-on, à leur donner, et néanmoins on trouve de quoi jouer. Parce qu'on ne peut accorder ensemble le jeu et l'entretien d'une maison, on abandonne la maison, et l'on ménage tout pour le jeu ; on voit tranquillement et de sang-froid des enfants manquer des choses les plus nécessaires ; on plaint jusqu'aux moindres frais, dès qu'il s'agit de subvenir à leurs besoins ; on les éloigne de ses yeux, et on les confie à des étrangers, à qui l'on en donne la charge sans y ajouter les moyens de la soutenir ; on ne les a pas actuellement ces moyens, à ce qu'on prétend, mais pourtant on a de quoi jouer. Parce qu'il faudrait diminuer de son jeu, si l'on voulait compter exactement avec des domestiques et les satisfaire, on reçoit leurs services, on les exige à la rigueur, et du reste, on ne veut point entendre parler de récompense : c'est une matière sur laquelle il ne leur est pas permis de s'expliquer, et un discours dont on se tient offensé : des paroles, on leur en donnera libéralement ; des promesses, on leur en fera tant qu'ils en demanderont ; ils ne perdront

rien dans l'avenir, mais à condition qu'ils perdront tout dans le présent, et que cet avenir, à force de le prolonger, ne viendra jamais : les affaires ne permettent pas encore de penser à eux, et cependant elles permettent de jouer. Parce que dans les nécessités publiques l'aumône coûterait, et que le jeu en pourrait souffrir, on ne connaît point ce commandement; on est témoin des misères du prochain sans en être ému; ou si le cœur ne peut trahir ses sentiments naturels, l'esprit n'est que trop ingénieux à imaginer des prétextes pour en arrêter les effets : on est pauvre soi-même, ou volontiers on se dit pauvre, lorsqu'il y a des pauvres à soulager; mais on cesse de l'être dès que le moment et l'occasion se présente de jouer. Tout cela veut dire qu'on sacrifie à son jeu les droits les plus inviolables et les intérêts les plus sacrés; que l'on fait du jeu sa première loi; que pour ne pas se détacher du jeu, on se détache de toute autre chose; et que dans la concurrence de toute autre chose avec le jeu, quelque essentielle qu'elle soit par elle-même, on retient le jeu et l'on renonce à tout le reste. Or, comment appelez-vous cela? et si ce n'est pas un excès, faites-m'en concevoir un autre plus condamnable?

Mais mon jeu, après tout, n'est qu'assez modique et que très-commun. Je le veux, mais ce jeu très-commun, fait gémir des créanciers qui ne touchent rien, et qui du moins pourraient s'aider pour les nécessités de la vie, de ce qu'un divertissement très-superflu leur enlève. Ce jeu très-commun vous empêche de fournir à des enfants ce que demande non-seulement une éducation honnête et sortable à leur naissance, mais quelquefois la nourriture et le vêtement. Ce jeu très-commun prive des domestiques du fruit de leurs peines, et ruine toutes leurs espérances. Ce jeu très-commun vous endurcit aux gémissements et aux plaintes de tant de malheureux qui réclament votre assistance, et qui ne tirent de vous nul secours. Jeu plein d'injustice, jeu également odieux et à Dieu et aux hommes : à Dieu, qui voit l'ordre de sa providence renversé et ses lois violées; aux hommes, qui se trouvent par là frustrés de ce qui leur est dû et de ce qui leur appartient par de si justes titres. Ah! mon cher auditeur, acquittez-vous, voilà votre principale obligation; n'engagez pas pour un vain plaisir le sang de vos frères et la substance des pauvres. Jusque-là il n'y a point de jeu pour vous, ou il n'y en doit point avoir; et pour peu que vous y puissiez mettre, c'est toujours trop, puisque c'est le bien d'autrui que vous exposez, et dont vous faites la plus inutile et la plus injuste dépense. Si vous voulez jouer, que ce soit du vôtre; et souvenez-vous que le vôtre même n'est plus à vous pour le risquer, tandis qu'il est sujet à des charges et que vous en êtes redevable. Importante maxime que je voudrais pouvoir bien imprimer dans l'esprit de tant de grands et de tant d'autres! Que tout à coup on verrait tomber de tables de jeu, si le jeu, par la loi des hommes, était interdit à ces débiteurs, qui, bien loin de le quitter pour se dégager de leurs dettes, entassent dettes sur dettes pour l'entretenir,

et se rendent enfin insolvables! Mais si la loi des hommes n'a rien ordonné là-dessus, faut-il une autre loi que la loi de l'Evangile, que la loi de la conscience, que la loi de la nature?

Qu'on dise après cela que les temps sont difficiles, qu'on a bien de la peine à se maintenir dans son état, qu'on est obligé de se resserrer, et qu'on ne peut pas aisément se dessaisir du peu qu'on a. Je ne contesterai point avec vous, chrétiens, sur le malheur des temps; sans en être aussi instruit que vous, je le connais assez pour convenir qu'on doit maintenant plus que jamais user de prudence et de réserve dans l'administration des biens; mais n'est-ce pas justement ce qui achève de vous condamner? et quel témoignage plus convaincant puis-je produire contre vous que le vôtre? car voici ce qui me paraît bien déplorable dans la conduite du siècle : on n'entend parler que de calamités et de misères; il semble que le ciel irrité ait fait descendre tous ses fléaux sur la terre pour la désoler; chacun tient le même langage, et ce ne sont partout que plaintes et que lamentations. Mais voyez l'insoutenable contradiction! au milieu de ces lamentations et de ces plaintes, tant de jeux ont-ils cessé? tant de mondains et tant de mondaines se sont-ils retranchés sur le jeu, en ont-ils plus mesuré leur jeu, se sont-ils réduits à un moindre jeu? En vérité, mes chers auditeurs, n'est-ce pas insulter à l'infortune publique, n'est-ce pas faire outrage à la religion que vous professez, n'est-ce pas allumer tout de nouveau la colère du ciel? Vous me répondrez que vous vous retranchez en effet; mais par où commencez-vous ce retranchement? Est-ce par le jeu? non sans doute. Mais par où, encore une fois? par le pain que devraient recevoir de vous ceux que la famine dévore. Par où? par les besoins domestiques d'une maison où tout manque, afin que votre jeu ne manque pas. Par où? par tout ce qui n'a point de rapport au jeu, ou plutôt, fût-ce le nécessaire même, par tout ce qui peut servir au jeu, en le dérobant aux usages les plus essentiels. Je sais qu'à considérer ce que je dis dans une pure spéculation et selon les premières vues, on se persuadera que j'exagère et que je pousse cette morale au delà du terme; mais examinez-la dans la pratique, consultez vos propres connaissances, faites attention à ce qui se passe autour de vous, et vous avouerez qu'au lieu de rien outrer, il y a bien encore d'autres extrémités que je ne marque pas, et où l'amour du jeu emporte. Car, que serait-ce si je parlais d'une femme qui, dans un jeu dont les plus fortes remontrances ne l'ont pu déprendre, dissipe d'une part tout ce que le mari amasse de l'autre; qui se tient en embuscade pour le tromper, et détourne pour son jeu tout ce qui peut venir sous sa main. Si je parlais d'un mari qui, tour à tour passant du jeu à la débauche, et de la débauche au jeu, expose jusqu'à ses fonds, et fait dépendre d'un seul coup la fortune de toute une famille. Si je parlais d'un jeune homme, qui, sans ménagement et sans réflexion, emprunte de tous les côtés et à toutes conditions; et ne pouvant encore se dépouiller d'un héritage qu'il n'a pas, se dépouille, au moins par

avance, de ses droits, et ne compte pour rien toute une succession qu'il perd, pourvu qu'il joue? Ces exemples peut-être ne sont-ils pas aussi communs qu'ils ont été autrefois; mais ne le sont-ils pas encore assez pour vous instruire, et pour vous faire connaître les excès du jeu? peut-être même quelques-uns, par une sagesse forcée, et cédant à la nécessité, ont-ils enfin, dans ces années dures et stériles, apporté quelque tempérament à leur jeu; mais ce tempérament suffit-il? ôte-t-il au jeu tout ce qu'il doit lui ôter dans les conjonctures présentes et dans la situation où vous vous trouvez? vous met-il en état d'accomplir, selon qu'il dépend de vous, tous vos devoirs, et s'il ne va pas jusque-là, votre jeu n'est-il pas toujours un excès? Excès non-seulement dans le temps qu'on y emploie et dans la dépense qu'on y fait, mais dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte.

Quel spectacle, de voir un cercle de gens occupés d'un jeu qui les possède, et qui seul est le sujet de toutes les réflexions de leur esprit et de tous les désirs de leur cœur! quels regards fixes et immobiles, quelle attention! Il ne faut pas un moment les troubler, pas une fois les interrompre, surtout si l'envie du gain s'y mêle. Or, elle y entre presque toujours. De quels mouvements divers l'âme est-elle agitée selon les divers caprices du hasard! De là les dépits secrets et les mélancolies; de là les aigreurs et les chagrins; de là les désolations et les désespoirs, les colères et les transports, les blasphèmes et les imprécations. Je n'ignore pas ce que la politesse du siècle vous a là-dessus appris; que sous un froid affecté et sous un air de dégagement et de liberté prétendue, elle vous enseigne à cacher tous ces sentiments et à les déguiser, qu'en cela consiste un des premiers mérites du jeu, et que c'est ce qui en fait la plus belle réputation. Mais si le visage est serein, l'orage en est-il moins violent dans le cœur? et n'est-ce pas alors une double peine que de la ressentir tout entière au dedans, et d'être obligé, par je ne sais quel honneur, de la dissimuler au dehors? Voilà donc ce que le monde appelle divertissement, mais ce que j'appelle, moi, passion, et une des plus tyranniques et des plus criminelles passions. Et de bonne foi, mes chers auditeurs, pouvez-vous vous persuader que Dieu l'ait ainsi entendu, quand il vous a permis certaines distractions et certains délassements? Lui qui est la raison même, peut-il approuver un jeu qui blesse toute la raison; et lui qui est la règle par essence, peut-il vous permettre un jeu où tout est déréglé? Il vaut mieux jouer, dites-vous, que de parler mal du prochain, que de former des intrigues, que d'abandonner son esprit à des idées dangereuses : beau prétexte! à quoi je réponds, qu'il ne faut ni parler mal du prochain, ni former des intrigues, ni donner entrée dans votre esprit à des idées sensuelles, ni jouer sans mesure et à l'excès, comme vous faites. Quand votre vie serait exempte de tous les autres désordres, ce serait toujours assez de celui-ci pour vous condamner. Achevons, et disons enfin que la plupart des divertissements du monde sont condamnables, parce qu'ils sont scandaleux dans leurs effets : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une chose bien surprenante, remarque saint Chrysostome, que la manière dont s'est expliqué Jésus-Christ sur tout ce qui nous scandalise et qui nous devient une occasion de péché. Si votre œil est pour vous un sujet de scandale, dit ce Sauveur des hommes, arrachez-le, et ne délibérez point : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum* (Matth. 18). Si c'est votre main, coupez-la, et privez-vous de tout le service qu'elle pourrait vous rendre : *Si manus tua scandalizat te, abscide eam* (*Ibid.*). Ou si c'est enfin votre pied, ne l'épargnez pas, parce qu'il vaut bien mieux perdre votre pied, votre main, votre œil, tout votre corps, que de vous mettre en danger de perdre votre âme : *Bonum tibi est.* Pourquoi pensez-vous, chrétiens, que le Fils de Dieu se servît de cet exemple du pied, de l'œil, de la main? C'était, répond saint Chrysostome, pour nous faire entendre, que les choses même les plus nécessaires, celles qui nous touchent de plus près, et dont il semble que nous puissions moins nous passer dans l'usage de la vie nous doivent être interdites, dès-là qu'elles nous font tomber en quelque sorte que ce puisse être, et qu'elles nous conduisent au péché. Soit qu'elles soient la cause directe et immédiate du péché, soit qu'elles en soient seulement l'occasion, il n'importe. Cause du péché, occasion du péché, distinctions subtiles mais inutiles. Si je péche par occasion, je péche et je me damne aussi bien que si j'avais autrement péché. Dieu m'oblige donc aussi étroitement à fuir l'occasion du péché que la cause du péché, quelque avantage d'ailleurs, et quelque raison même de nécessité que cette occasion puisse avoir pour moi. Rien dans l'ordre naturel ne m'est plus précieux que mon œil ; rien ne m'est plus utile que ma main pour les actions de la vie ; c'est mon pied qui me soutient et qui me conduit ; mais afin de me garantir d'une chute mortelle dont je serais menacé en les conservant, il n'y a ni œil, ni pied, ni main que je doive ménager. Il faut sacrifier tout, pour sauver l'essentiel et le capital, qui est la vie de l'âme : *Si manus tua vel pes tuus scandalizat te, abscide eum, et projice abs te.* Voilà, mes chers auditeurs, le sens des paroles du Fils de Dieu : or, à combien plus forte raison cette grande maxime doit-elle vous servir de règle à l'égard de vos divertissements? Il y en a qui, dans leur substance, n'ont rien de criminel, et dont l'usage, si vous le voulez, ne va point à des excès remarquables : mais Dieu néanmoins prétend avoir droit de vous les défendre, et en effet il vous les défend : pourquoi? parce qu'il se peut faire que ce soient pour vous des occasions dangereuses, et que, dans les circonstances qui s'y rencontrent, vous trouviez un scandale que vous êtes indispensablement obligés d'éviter. Partout ailleurs ils seraient permis ; en tout autre temps ils seraient même louables, et on vous les conseillerait : mais en tel lieu, à telles heures, et en telles compagnies, vous devez vous en abstenir, parce que vous y courrez risque de votre innocence et de votre salut. Et comme en

matière du salut tout est personnel, et que la bonté ou la malice de nos actions n'est prise que par le rapport qu'elles ont à nous ; quand il s'agit de m'accorder un divertissement ou de m'en priver ; l'idée générale qu'on en a ne suffit pas pour former ma résolution ; mais si j'y reconnais quelque endroit par où il me puisse être nuisible, je dois dès-lors le rejeter et m'en éloigner : *Abscide eum, et projice abs te.* C'est ainsi que la foi me l'enseigne, et c'est ainsi que la seule raison me le dicte.

Un exemple, chrétiens, vous fera mieux comprendre ma pensée. De tous les plaisirs, y en a-t-il un plus indifférent en soi et plus innocent que la promenade ; et n'est-ce pas de tous les divertissements du monde celui où la censure peut moins trouver à reprendre, et sur quoi les lois de la conscience ont moins, ce me semble, à réformer? Or, je prétends néanmoins, et vous en êtes aussi instruits que moi, qu'il y a des promenades suspectes, qu'il y en a d'ouvertement mauvaises, qu'il y en a de scandaleuses, et que ce scandale ne regarde pas seulement les âmes libertines et déclarées pour le vice, mais celles mêmes qui, du reste, en ont ou paraissent en avoir plus d'éloignement et plus d'horreur. Siècle profane! que n'as-tu pas su corrompre, et où n'as-tu pas répandu ta malignité! Vous m'entendez, mes chers auditeurs, et vous devez m'entendre : vous savez ce que sont devenues certaines promenades, et ce qu'elles deviennent tous les jours. Vous savez ce qui les fait préférer à d'autres et ce qu'on y va chercher. Concours tumultueux et confuse multitude, qui sert de scène à la vanité et à la mondanité. S'il y a une beauté humaine à produire et à faire connaître, s'il y a un ornement et une parure à faire briller, n'est-ce pas là qu'on l'étale avec plus d'éclat et plus de pompe? Au milieu de tant d'objets différents, qui, tour à tour et comme par des évolutions réglées, passent sans cesse et repassent, de quoi les yeux sont-ils frappés, et à quoi se rendent-ils attentifs? Quelles pensées se forment dans les esprits? Quels sentiments touchent les cœurs, et sur quels sujets roulent les conversations?

Scandale d'autant plus dangereux qu'on en voit moins le danger, et qu'on le craint moins; car combien de mes auditeurs, et de ceux mêmes qui professent plus hautement le christianisme, et qui veulent vivre avec plus d'ordre, m'accusent peut-être de porter ici trop loin la sévérité de la morale évangélique? Ils conviendront avec moi de tout ce que j'ai dit du théâtre, du jeu, des spectacles, des assemblées, des lectures, et de tout ce que j'en puis dire. Mais que j'attaque jusqu'à la promenade; que je prétende qu'il y ait sur cela des mesures à garder et des précautions à prendre ; que je sois dans l'opinion qu'une mère chrétienne ne doit pas sans ménagement et sans réflexion y exposer une jeune personne ; qu'elle doit avoir égard aux temps, aux lieux, à bien des circonstances dont elle n'a guère été en peine jusqu'à présent : c'est ce qu'on traitera d'exagération, et sur quoi l'on ne voudra pas m'en croire. Mais moi je sais ce qu'en ont pensé les Pères de l'Eglise, et c'est à eux que je m'en rapporterai.

Car ce n'est pas d'aujourd'hui que ce scandale a paru dans le monde, et que les prédicateurs et les conducteurs des âmes se sont employés à le retrancher du royaume de Dieu. Je sais ce qu'en a dit saint Ambroise dans cet excellent ouvrage de *l'Instruction des Vierges*. Je sais ce que saint Jérôme en a écrit, non pas une fois, mais en divers traités sur cette matière. Ces grands hommes avaient l'Esprit de Dieu pour former les vierges de Jésus-Christ à la sainteté de leur état; mais ils leur donnaient des enseignements et leur traçaient des préceptes qui redresseraient bien vos idées touchant ces promenades qui vous semblent des plaisirs si convenables et si légitimes. Ils posaient pour principe, qu'une jeune personne ne devait jamais se produire au jour qu'avec des réserves extrêmes, et toute la retenue d'une modestie particulière; que la retraite devait être son élément, et le soin du domestique son exercice ordinaire et son étude; que si quelquefois elle sortait de là, c'était ou la piété, ou la nécessité, qui seules l'en devaient tirer; que s'il y avait quelque divertissement à prendre, il fallait éviter non-seulement le soupçon, mais l'ombre même du plus léger soupçon; que sous les yeux d'une mère discrète et vigilante, elle devait régler tous ses pas, et que de disparaître un moment, c'était une atteinte à l'intégrité de sa réputation; qu'elle devait donc toujours avoir un garant de sa conduite et un témoin de ses entretiens et de ses démarches; enfin, qu'une telle sujétion, bien loin de lui devenir odieuse, devait lui plaire, qu'elle devait l'aimer pour elle-même et pour sa consolation propre; et que dès qu'elle chercherait à s'en délivrer, ce ne pouvait être qu'un mauvais augure de sa vertu. C'est ainsi que ces saints docteurs en parlaient : qu'auraient-ils dit de ces promenades dont tout l'agrément consiste dans l'appareil et dans le faste; de ces promenades pour lesquelles on se dispose comme pour le bal, et où l'on apporte le même esprit et le même luxe; de ces promenades changées en comédies publiques, où chacun, acteur et spectateur tout à la fois, vient jouer son rôle et faire son personnage? Qu'auraient-ils dit de ces promenades dérobées, où le hasard, en apparence, mais un hasard en effet bien ménagé et bien prémédité, fait de prétendues rencontres et de vrais rendez-vous? qu'auraient-ils dit de ces promenades..... Je ne m'explique point, mes chers auditeurs, et je dois ce respect au saint lieu où nous sommes assemblés. Tel est le désordre, que la pudeur même m'oblige de le taire, et qu'on ne peut mieux vous le reprocher que par le silence.

Mais vous, chrétiens, que devez-vous penser de tout cela, et qu'en doivent craindre tant de filles et de femmes du monde? Sont-elles plus saintes que n'était une Eustochium, que n'était une Blasille, que n'étaient bien d'autres illustres vierges à qui saint Jérôme faisait de si salutaires leçons? La corruption de notre siècle est-elle moins contagieuse, et y a-t-il moins d'écueils dont on ait à se préserver? Ah ! mes chers auditeurs, un peu de réflexion aux maux infinis que peut causer et que cause tous les jours la vie dissipée, surtout des personnes du sexe, et cette malheureuse liberté dont elles se sont

mises en possession ! Si je vous faisais parler là-dessus, et si vous vouliez me répondre de bonne foi, que ne pourriez-vous pas m'en apprendre ? car que n'en avez-vous pas su ? C'est là, diriez-vous, que tel commerce a commencé ; c'est là qu'on se voyait et que les intrigues se nouaient. Vous les connaissez, et vous en pourriez faire un compte exact, mais peut-être n'y mettriez-vous pas celles qui doivent plus vous intéresser, et dont vous ne vous êtes pas aperçus, parce que vous êtes mieux instruits de ce qui se passe chez les autres que chez vous. Quoi qu'il en soit, avec toutes les connaissances que vous avez, et qui doivent sans doute vous suffire, pouvez-vous négliger un point aussi important que celui-là ? pouvez-vous souffrir une licence dont vous n'ignorez pas le péril, et qu'il est si nécessaire de réprimer ? la pouvez-vous tolérer en celles qui vous appartiennent de plus près, en celles dont vous répondrez spécialement à Dieu, puisqu'il les a soumises à vos ordres et confiées à votre vigilance ? Mais s'il ne vous est pas même permis de la tolérer, qu'est-ce donc d'entreprendre de la justifier, qu'est-ce de l'approuver, de l'entretenir et de l'autoriser ? Et vous, âmes chrétiennes, si des parents trop faciles demeurent à votre égard dans une tolérance si lâche et si criminelle, en pouvez-vous user ? n'y devez-vous pas renoncer comme à un scandale, et ne concevez-vous pas en quel abîme il est capable de vous précipiter ?

Mais faut-il se priver de tout divertissement ? à cela je réponds deux choses : car en premier lieu, si tout divertissement du monde a l'un de ces trois caractères que j'ai marqués, ou d'être criminel en lui-même, ou d'être excessif dans son étendue, ou d'être scandaleux dans son effet, il n'y a point dans le monde de divertissement que vous ne deviez avoir en horreur, bien loin de le rechercher et de vous le procurer : pourquoi ? parce que l'un de ces trois caractères suffit pour vous damner, et qu'il n'y a point de divertissement qui puisse compenser la perte de votre âme, et que vous ne deviez sacrifier pour votre salut. Je le veux, la vie pour vous en sera moins agréable ; elle sera même insipide et triste ; et s'il faut porter la chose jusqu'où elle peut aller, ce sera selon la nature une chose affreuse. Mais n'oubliez jamais les paroles de mon texte, et ce que le Fils de Dieu vous dit dans la personne de ses Apôtres : *Mundus gaudebit, vos verò constristabimini.* Le monde se réjouira, le monde aura pour lui les plaisirs des sens et en goûtera les douceurs, tandis que vous n'aurez pour partage que les afflictions et les larmes. Cependant votre sort sera préférable à toutes les joies du monde : et par où ? parce que toutes ces joies du monde finiront bientôt, et qu'elles seront suivies d'un malheur éternel, au lieu que vos peines passagères se changeront en une félicité parfaite, qui n'aura jamais de fin : *Sed tristitia vestra vertetur in gaudium,* Or, avec une telle espérance, jugez si vous devez regretter les plaisirs du siècle, et si le sacrifice que vous en ferez doit beaucoup vous coûter. Mais en second lieu, il y a, et j'en suis convenu d'abord, j'en con-

viens encore, il y a des récréations et des divertissements dans la vie de plus d'une espèce : il y en a d'honnêtes, sans excès et sans danger, et voilà ceux qui vous sont accordés. Les premiers chrétiens avaient eux-mêmes leurs jours et leurs heures de réjouissance, mais d'une réjouissance chrétienne, c'est-à-dire, d'une réjouissance sage et mesurée, innocente et conforme à leur profession. Arrêtez-vous là, et l'Evangile n'y trouvera rien à redire.

Que dis-je, mes chers auditeurs? allons plus avant; et, selon l'avis du prophète, si nous avons à nous réjouir, que ce ne soit en nul autre, ni en rien autre chose que dans le Seigneur. L'apôtre saint Paul souhaitait que les fidèles fussent comblés de toute sorte de joie; et le même souhait, qu'il faisait pour ses disciples, je le fais ici pour vous-mêmes. Je vous dis, comme ce docteur des nations : Réjouissez-vous, mes frères, et réjouissez-vous sans cesse. Mais quelle doit-être votre joie? cette joie intérieure et spirituelle dont Dieu remplit une âme qui le cherche en vérité, et qui ne cherche que lui, qui n'aspire que vers lui, qui ne veut se reposer qu'en lui. Cette joie divine qui est au-dessus de tous les sens, et que l'homme terrestre et charnel ne peut comprendre. Mettez-vous dans la disposition de la goûter, et elle se fera sentir à vous. Ce n'est point dans le bruit et les assemblées du monde qu'on la trouve, ce n'est point dans les jeux et les spectacles du monde; c'est dans le silence de la solitude et dans le repos d'une vie sainte et retirée. Plus vous renoncerez aux divertissements humains, et plus cette joie céleste se répandra avec abondance dans vos cœurs ; elle les pénétrera, elle les inondera, elle les transportera. Telle est la promesse que je vous fais, et dont j'ai pour garants tout ce qu'il y a eu jusqu'à présent de saints sur la terre, et tout ce qu'il y en a. Nous ont-ils trompés en ce qu'ils nous en ont appris, ou se trompaient-ils eux-mêmes? David se trompait-il, lorsqu'il s'écriait, qu'un jour dans la maison de Dieu et avec Dieu, valait mieux pour lui que dix mille avec les pécheurs et au milieu de tous les plaisirs? Saint Paul et tant d'autres se trompaient-ils, lorsque sur les fréquentes épreuves qu'ils en avaient faites, ils nous ont assuré que rien n'égale cette onction secrète et ces consolations que Dieu communique à ceux qui le craignent et qui le servent? Fions-nous à leur parole, ou plutôt confions-nous en la parole de notre Dieu, qui s'est engagé à faire, si nous le voulons, tout notre bonheur, et dans le temps, et dans l'éternité, où nous conduise, etc.

SERMON POUR LE IV^me^ DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur l'amour et la crainte de la Vérité.

Cùm venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem.
Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité.
(S. Jean, ch. 16.)

Comme c'est un des caractères les plus propres du Saint-Esprit d'être la vérité même, c'est aussi, chrétiens, une de ses fonctions les plus essentielles d'enseigner la vérité et toute vérité. Non pas qu'il nous serve toujours lui-même immédiatement de maître, comme il en servit aux Apôtres lorsqu'il descendit visiblement sur eux; mais il a ses organes par où il s'explique, il a ses ministres qu'il remplit de ses lumières et à qui il communique ses vérités, pour les publier en son nom, et les faire entendre aux hommes. Ainsi ce divin Esprit inspira-t-il autrefois les prophètes, et leur donna-t-il une vue anticipée de l'avenir, afin qu'ils l'annonçassent aux princes et aux peuples, aux grands et aux petits : et n'est-ce pas ce même Esprit qui, selon la promesse du Fils de Dieu, inspire encore présentement les prédicateurs pour parler dans la chaire de vérité, et tant d'autres ouvriers évangéliques, pour la faire connaître cette vérité, et pour en être les dispensateurs? Ce sont des hommes semblables aux autres hommes; et en qualité d'hommes, ce sont des pécheurs, sujets aux mêmes misères et aux mêmes faiblesses que ceux qui les écoutent; et voilà ce qui semble donner une espèce d'avantage aux libertins du siècle qui voudraient, disent-ils, être instruits et persuadés de la vérité, par des hommes qui pratiquassent ce qu'ils prêchent aux autres avec tant de zèle, par des hommes irréprochables dans leur conduite, irrépréhensibles dans leurs mœurs : comme si la vérité pour être crue, dépendait du mérite et des qualités de celui qui en est le dépositaire et qui la révèle. Mais c'est un prétexte, dit saint Chrysostome, dont le libertinage veut se prévaloir, et dont il tâche de se couvrir. Car quand il y aurait sur la terre de ces hommes parfaits, de ces hommes exempts de toute censure, on ne les croirait pas, puisque Jésus-Christ même étant venu en personne n'a pas trouvé, à beaucoup près, dans les esprits toute la créance due à la parole de Dieu, et aux saintes vérités qu'il enseignait. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, je viens aujourd'hui vous apprendre comment nous devons nous comporter à l'égard de la vérité; je viens vous faire voir le criminel abus que nous en faisons, et travailler à le corriger. Adressons-nous d'abord à l'Esprit de vérité, afin qu'il nous éclaire, et employons auprès de lui l'intercession de la Vierge qui en fut remplie, au moment que l'ange la salua. *Ave.*

A bien considérer les choses, il n'y a peut-être rien où les mouvements de notre cœur soient plus équivoques, et où l'homme paraisse plus contraire à lui-même, que sur le sujet de la vérité : car il aime la vérité et il la hait; il la cherche, et il la fuit; il s'en réjouit, et il s'en afflige; tantôt il y défère avec plaisir, et tantôt il y résiste avec obstination; tantôt il triomphe de l'avoir connue, et tantôt il voudrait la bannir pour jamais de son esprit; tantôt il se fait un devoir d'en être vaincu, et tantôt il s'en fait un supplice. Or, qu'y a-t-il en apparence qui approche plus de la contradiction, que des sentiments et une conduite si opposés? Pour accorder tout cela, chrétiens, je distingue deux sortes de vérités qui ont rapport à nous, et dans l'usage desquelles consiste, pour ainsi dire, toute la perfection et tout le désordre de notre vie : la vérité qui nous reprend, et la vérité qui nous flatte; la vérité qui nous reprend et qui nous fait voir en nous-mêmes ce qu'il y a de défectueux et de vicieux; la vérité qui nous flatte et qui nous représente à nous-mêmes ce que nous avons ou ce que nous croyons avoir de louable et de bon. Cela supposé, je prétends qu'il est facile d'accorder les contrariétés qui semblent partager le cœur de l'homme sur la vérité. Car, prenez garde, si nous aimons la vérité, c'est celle qui nous flatte; et si nous haïssons la vérité, c'est celle qui nous reprend. Deux désordres que je veux aujourd'hui combattre, et sur quoi je dis en deux mots, que de toutes les vérités, il n'en est point que nous devions plus aimer que la vérité qui nous reprend, c'est la première partie; et qu'il n'en est point que nous devions plus craindre que la vérité qui nous flatte, ce sera la seconde partie. Cette matière est toute morale, et donnera lieu à des réflexions également utiles et sensibles.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe, chrétiens, mais une maxime qui a toujours passé pour incontestable parmi les maîtres de la morale, qu'il n'y a point de vérité que nous devions aimer davantage que celle qui nous reprend. Les raisons en sont évidentes : car qu'y a-t-il de plus avantageux pour nous, dit saint Chrysostome, que de connaître ce qui nous donne la connaissance de nous-mêmes; que de connaître ce qui a une vertu souveraine pour nous corriger et pour nous perfectionner, que de connaître ce que l'on affecte plus communément de nous cacher, et par-dessus tout, que de connaître ce qui, en effet, est la chose la plus difficile à savoir, et dont on ne peut entreprendre de nous instruire que par le zèle, non-seulement le plus sincère, mais le plus généreux et le plus déterminé à notre bien? Or, la vérité qui nous reprend renferme toutes ces qualités, et vous l'allez voir.

Premièrement elle nous fait connaître à nous-mêmes, et sans elle nous ne pouvons espérer de nous connaître jamais. Or, après la connaissance de Dieu, il n'y a rien qui doive nous être plus cher que la connaissance de nous-mêmes; et saint Augustin a douté s'il n'était

pas aussi nécessaire de nous connaître nous-mêmes que de connaître Dieu, parce qu'à proprement parler, ces deux connaissances, surtout dans l'ordre de la grâce et du salut, ne peuvent être séparées, et que l'une dépend essentiellement de l'autre. Pourquoi ne puis-je pas me connaître, si je n'aime la vérité qui me reprend? appliquez-vous à ceci, chrétiens : c'est que je dois être persuadé que, quelque soin que j'apporte à régler ma vie et ma conduite, et quelque bon témoignage que je me rende sur cela, il y a encore mille faiblesses et mille désordres dont je ne m'aperçois pas, mais que les autres savent bien observer; et si je ne convenais de ce principe, je serais dans la plus pernicieuse de toutes les erreurs, parce que je serais dans l'erreur sur mon erreur même, et dans l'ignorance de mon ignorance même. D'ailleurs, je dois être convaincu que quand je m'occuperais sans relâche à m'étudier et à m'examiner, je n'aurais jamais assez de lumière, ni assez de vue, pour découvrir toutes ces faiblesses qui sont en moi, et tous ces désordres, parce que l'amour-propre, qui est comme un voile que mes yeux ne peuvent percer, m'en cachera toujours une partie, et m'empêchera de me faire une justice exacte sur le reste. Il faut donc, conclut saint Chrysostome traitant ce sujet, ou que je renonce absolument à me connaître, ou que je supplée par les connaissances qu'on a de moi, à celles qui me manquent. Et comme il y a dans moi un fonds de vérités mortifiantes et capables de m'humilier, il faut que je trouve bon que ces vérités me soient dites par les autres, puisque je ne suis pas assez éclairé pour me les dire à moi-même.

Il me semble, chrétiens, que chacun de nous devrait être disposé de la sorte; car enfin, mes frères, ajoute saint Chrysostome, quand un malade trouve un médecin qui lui fait connaître parfaitement son mal, bien loin de s'en offenser, il l'estime, il l'honore, il s'attache à lui; et plus le mal est fâcheux et inconnu, plus tient-il pour un service important la sincérité de celui qui le lui découvre. Or, si nous en jugeons ainsi par rapport aux infirmités du corps, quels sentiments ne devons-nous pas avoir lorsqu'il s'agit des maladies de l'âme, qui sont nos vices et nos imperfections? Il a fallu, chrétiens, (le dirai-je?) que le paganisme nous apprît là-dessus notre devoir. Au milieu de l'infidélité, on a vu des hommes aussi zélés pour apprendre leurs défauts, que nous le sommes pour éviter d'être instruits des nôtres. Un jeune seigneur de la cour d'Auguste, et même de sa maison, un Germanicus, touché de la noble curiosité de se connaître, chose si rare parmi les grands du monde, étant à la tête de la milice romaine, prenait bien de temps en temps le soin de se travestir, de visiter le soir, et sans être connu, les quartiers de son armée, de s'approcher secrètement des tentes et de prêter l'oreille aux discours de ses soldats; parce qu'il n'ignorait pas que c'était alors qu'ils se disaient, avec plus de liberté les uns aux autres, ce qu'ils pensaient de la conduite de leur général. Voilà ce que l'histoire nous rapporte d'une vertu païenne, et ce qu'elle nous met devant les yeux, pour confondre cette

délicatesse si opposée au christianisme, qui nous révolte contre la vérité, du moment qu'elle nous choque et qu'elle nous blesse. Peut-être me direz-vous que ce païen cherchait en cela même à se satisfaire, parce qu'il était sûr de l'estime qu'on avait de sa sage conduite. En effet, l'historien remarque qu'il jouissait ainsi du fruit de sa réputation, n'entendant partout que des éloges d'autant plus doux pour lui, qu'ils étaient plus libres : *Fruebatur famâ suâ* (Tacit.). Je le veux; mais du moins est-il vrai que s'il y avait eu en lui quelque sujet de blâme ou quelque matière de plainte, il se mettait par là en devoir de ne les pas ignorer; et c'est en cela que, tout païen qu'il était, il nous faisait une leçon bien utile.

Car ce que j'ai dit de plus, et ce qui contient la seconde preuve de la proposition que j'ai avancée, c'est que, comme la vérité qui nous reprend est la plus nécessaire pour nous connaître, aussi est-elle la plus efficace pour nous corriger. Les autres vérités, dit saint Jérôme, nous instruisent, nous touchent, nous convainquent, mais ne nous changent pas; celle-ci, sans instruction, sans conviction, sans raisonnement, ou plutôt par le raisonnement le plus fort, par la conviction la plus touchante, et par l'instruction la plus courte et la plus aisée, a le pouvoir de nous convertir : et comment? comprenez-le, je vous prie; c'est en nous faisant rentrer dans nous-mêmes par la connaissance, et nous obligeant à en sortir par la pénitence : deux mouvements qu'elle produit en nous par une suite comme naturelle, et qui, dans la doctrine de saint Augustin, font toute la perfection de l'homme. Car, au lieu que la bonne opinion que nous avions de nous-mêmes, nous dissipait et nous emportait hors de nous par vanité ou par légèreté, cette vérité fâcheuse que l'on nous reproche, nous rappelle en quelque façon à nous, nous recueille au dedans de nous, nous fait jeter un certain regard sur nous, dont il n'est presque pas en notre pouvoir de nous distraire. Et comme, en vertu de ce regard, nous ne voyons rien en nous que d'imparfait et que d'humiliant, ne pouvant dans cet état nous souffrir nous-mêmes, ni demeurer, pour ainsi dire, en nous-mêmes, nous faisons un effort pour nous élever au-dessus de nous-mêmes, qui est le véritable mouvement de la pénitence; et voilà ce qui nous arrive, pour peu que nous soyons fidèles à la grâce de Dieu. Une vérité dite bien à propos, suffit en telles conjonctures, pour arracher de notre cœur une habitude vicieuse et une passion. Des années entières de réflexions n'y avaient rien fait; tout autre moyen avait été inutile et faible pour cela : mais cet avis prudemment donné, est le coup salutaire qui nous guérit. On en est troublé d'abord, et on s'en émeut; mais enfin la grâce et la raison surmontant le sentiment, et cette vérité, quoique amère, étant dirigée par un esprit solide et bien tempéré, commence à agir, et par son amertume même est la cause et le principe de la guérison. Ne vouloir pas entendre ces sortes de vérités, ou ne les vouloir entendre que déguisées, que fardées, qu'affaiblies et diminuées, c'est le terme de l'Écriture sainte : *Quoniam diminutæ sunt veritates à filiis*

hominum (Psal. 11); vouloir qu'on nous les adoucisse, qu'on en retranche tout ce qu'elles ont de piquant, et sans cela ne pouvoir les supporter : c'est renoncer à sa propre perfection, c'est se condamner pour jamais soi-même à être du nombre de ces malades dont parle saint Bernard, qui sont d'autant plus incurables, qu'ils le veulent être, et qu'ils corrompent jusqu'au remède uniquement nécessaire pour ne l'être pas. Or, un chrétien peut-il en conscience demeurer dans cette disposition? Raisonnons sur nos devoirs tant qu'il nous plaira, jamais, dit saint Augustin, nous ne corrigerons dans nous les vices ni les erreurs qui nous plaisent, sinon par la vérité qui nous déplaît. Le point important est de trouver un homme sage, ferme, et solidement ami, qui nous découvre cette vérité ; ce qui est infiniment rare, et ce que Salomon considère comme un trésor. Mais c'est justement la troisième raison qui nous oblige à le rechercher, et qui nous doit rendre cette vérité précieuse, parce que c'est celle de toutes dont on affecte le plus de nous ôter la connaissance. Vous le savez, chrétiens, la grande maxime, ou, pour mieux parler, le grand abus de la science du monde, est de taire les vérités désagréables; je dis de les taire à ceux à qui il serait utile et important de les savoir. Car pour en instruire ceux qui n'y ont aucune part, et qui devraient les ignorer, c'est sur quoi le monde ne s'est donné de tout temps que trop de licence. On dit ce qu'il faudrait dire, mais on le dit à tout autre qu'à celui à qui il le faudrait dire. On le dit par imprudence, par médisance, par vengeance, où il ne le faut pas, et on ne le dit pas par conscience où il le faut; et au même temps qu'on blesse la charité et le devoir en répandant partout une vérité odieuse, on se fait une fausse charité et un faux devoir de cacher cette vérité odieuse à celui qu'elle intéresse personnellement, et qui serait le seul capable d'en profiter. Or, cela est vrai, surtout à l'égard des grands, des riches et des puissants de la terre, dont le malheur, entre tous les autres qui semblent attachés à leur condition, est de n'entendre presque jamais la vérité; qui, sans jugement téméraire, ont droit de regarder tous ceux qui les approchent comme autant de séducteurs qui se font une politique de les tromper, qui ne leur représentent les choses que sous les apparences spécieuses qu'y donnent leurs passions et leurs intérêts, et qui seraient souvent bien fâchés, (ô déréglement de l'esprit du siècle!) qui seraient souvent bien fâchés que les maîtres qu'ils servent, fussent plus éclairés qu'ils ne le sont, parce qu'ils ne voudraient pas qu'ils fussent meilleurs ni plus parfaits : d'où vient qu'en effet ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs, sont ceux à qui communément la vérité est moins connue.

Et voilà pourquoi Dieu recommandait tant à ses prophètes de s'expliquer avec une sainte liberté, quand il s'agissait de reprendre les vices. Parle, disait-il à Isaïe, élève ta voix, fais-la retentir comme une trompette dont le son pénètre jusque dans les cœurs : *Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam* (Isaï. 58). Au lieu de prêcher à mon peuple des vérités curieuses, des vérités subtiles, des vérités

agréables, attache-toi à lui prêcher celles qui le confondent : mets-lui devant les yeux ses iniquités; reproche-lui ses scandales et tous ses crimes : *Et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum* (Isaï. 18). Et afin que vous ne me répondiez pas, chrétiens, que cela était bon pour le peuple, et pour un homme qui prêchait aux simples : Ne crains point, disait le même Dieu à Jérémie, parce que c'est moi qui t'ai ordonné de parler, moi qui t'ai établi comme une colonne de bronze et comme un mur d'airain : *In columnam ferream et in murum æreum* (Jerem. 1). Pourquoi comme une colonne de bronze et comme un mur d'airain? remarquez ce qui suit : *Regibus Juda, principibus ejus et sacerdotibus* (*Ibid.*); c'est pour les grands de Juda, pour les princes, pour les nobles, pour ceux qui occupent les premières places, et à qui leurs ministères et leurs emplois donnent plus d'autorité : *Ne formides à facie eorum* (*Ibid.*). Que leur présence, ajoutait le Seigneur, ne t'étonne point; que le respect de leurs personnes ne t'ébranle point; n'aie point pour eux de lâches égards, et ne les flatte point, dis-leur avec courage la vérité que je veux qu'ils sachent; sois l'apôtre, et, s'il est besoin, le martyr de cette vérité. C'est pour cela que je t'ai rempli de mon Esprit, et je ne t'ai fait ce que tu es, que pour cela. Or, si toi, par qui cette vérité doit être portée, tu la retiens captive dans le silence, qui osera la soutenir et se déclarer pour elle?

C'est encore pourquoi saint Paul exhortait son disciple Timothée à reprocher, à menacer, à fulminer, plutôt qu'à consoler, et cela, sans craindre de se rendre importun, et sans se mettre en peine qu'on le trouvât mauvais : *Argue, increpa, opportunè, importunè* (II. Tim. 4). Parce qu'il viendra un temps, lui disait-il, où la saine doctrine, c'est-à-dire, celle qui censure le vice et qui le condamne, sera insupportable aux hommes : *Erit enim tempus cùm sanam doctrinam non sustinebunt* (*Ibid.*). Or, ne pouvons-nous pas dire que ce temps est venu, et que c'est celui-ci? D'où je conclus que les prédicateurs de l'Évangile ont une obligation plus étroite et plus pressante que jamais de dire la vérité, puisqu'il n'y a plus qu'eux dont la vérité puisse espérer un témoignage fidèle et constant. Je sais qu'ils doivent être discrets; mais Dieu veuille que leur discrétion et leur prudence ne vous perde pas. Je sais que leur zèle doit être selon la science; mais plaise au Ciel que leur science énervant leur zèle, ils ne deviennent point pour vous ce que saint Paul craignait d'être pour ceux qu'il instruisait, je veux dire des cymbales retentissantes : *Æs sonans aut cymbalum tinniens* (I. Cor. 13).

Que faudrait-il donc faire pour nous garantir de ce malheur? Ah! chrétiens, la belle leçon, si nous étions soigneux de la pratiquer! ce serait d'aimer d'autant plus la vérité, que notre amour-propre l'a plus en horreur; de respecter ceux dont Dieu se sert pour nous la faire connaître, et de compter pour un service inestimable, quand ils nous la déclarent même à contre-temps et de mauvaise grâce; disant avec Salomon : *Meliora sunt vulnera diligentis, quàm fraudulenta oscula*

odientis (Prov. 27). Il est vrai, cette vérité a quelque chose de bien dur; mais les blessures d'un ami sont encore pour moi plus salutaires que les caresses d'un flatteur. Et parce qu'il n'est rien dans le fond de plus difficile que d'annoncer cette vérité et de s'en faire le porteur (quatrième et dernière considération), il faudrait mettre pour principe, que c'est à nous de lever cette difficulté à ceux dont nous attendons ce bon office : comment cela? les prévenant, les engageant, leur donnant un accès libre et favorable auprès de nous; leur témoignant, non point par des paroles vaines, mais par une conduite égale, que nous avons pour eux de la déférence, et que nous les écoutons, non-seulement avec docilité, mais avec joie; dans la persuasion où nous devons être, qu'en effet la marque la plus solide de leur zèle c'est celle-là, et dans la crainte que nous devons avoir, qu'un peu trop de délicatesse de notre part ne leur ferme la bouche, et qu'à force d'exiger d'eux des tempéraments et des mesures, nous ne les rebutions entièrement et n'émoussions tout à fait la pointe de leur zèle.

Car, encore une fois, chrétiens, s'il y a chose qui demande un zèle pur, généreux et désintéressé, c'est la commission de découvrir une plaie cachée à celui qui se croit sain, c'est-à-dire, une vérité désagréable à celui qui se croit irrépréhensible : et c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Faut-il avertir un homme du désordre qui se passe dans sa maison, une femme des bruits qui courent d'elle, un grand du scandale qu'il cause? c'est à qui s'en défendra; personne n'en veut prendre sur soi le risque; chacun a ses raisons pour s'en décharger, et à peine dans une famille, que dis-je? à peine dans une ville entière, se trouvera-t-il quelqu'un qui, méprisant tout autre intérêt, et dans la seule vue de son devoir, ose dire la vérité. Or, de là s'ensuit l'obligation indispensable que nous avons, encore plus selon Dieu que selon le monde, de nous rendre faciles, doux et humbles de cœur, quand il est question de recevoir des répréhensions et des avis, puisque l'un des préceptes les plus essentiels de la loi de Dieu, est que nous retranchions de nous-mêmes tout ce qui peut servir d'obstacle à notre correction; et que, sous peine de répondre de nos ignorances comme d'autant de crimes, moins il est aisé de nous dire cette vérité qui choque notre amour-propre, plus nous devons être disposés à l'honorer par la manière avec laquelle nous l'écoutons. C'est ainsi qu'en usa cet infortuné roi de Babylone dont parle l'Ecriture, lorsque Daniel, avec une liberté de prophète, lui signifia tout ensemble trois effrayantes vérités : l'une, qu'il avait été pesé et réprouvé dans le jugement de Dieu; l'autre, que son royaume allait être partagé entre les Perses et les Mèdes; et la troisième, que dès la nuit même il devait mourir. Il n'y eut personne qui ne tremblât de la hardiesse de ce discours : on crut Daniel perdu, et l'on ne douta point que Balthasar ne le sacrifiât au premier mouvement de sa colère. Mais ce prince, qui avait l'âme grande, et qui, jusque dans le revers le plus accablant, avait conservé toute la modération de son esprit, raisonna bien autrement. Que fit-il? il embrassa Daniel, il le combla

de faveurs, il commanda sur-le-champ qu'on le revêtit de la pourpre, qu'on lui donnât le collier d'or, que tout le peuple le révérât et lui obéît : pourquoi? parce qu'il jugea, dit saint Chrysostome, qu'un homme qui avait la force de dire respectueusement de telles vérités à un prince, et qui, pour s'acquitter de ce devoir héroïque, savait oublier son propre intérêt; qu'un homme, dis-je, de ce caractère, méritait toutes sortes d'honneurs, et ne pouvait être assez exalté : *Tunc jubente rege indutus est Daniel purpurâ, et circumdata est torques aurea collo ejus* (Dan. 5). C'est pour cela, ajoute le texte sacré, que Balthasar honora Daniel, parce qu'aux dépens même de sa personne, et dans l'extrémité de son malheur, il voulut honorer la vérité.

Et nous, chrétiens, comment traitons-nous cette vérité? Ah! permettez-moi de vous faire ici la comparaison entre nous et ce roi infidèle, et d'opposer son exemple à notre conduite. Bien loin d'aimer cette vérité, nous la haïssons et nous la fuyons. Voilà le désordre que saint Augustin déplorait autrefois, et dont il cherchait la cause, la demandant à Dieu par ces paroles si affectueuses : *Cur, Domine, veritas odium parit, et quarè inimicus factus est eis homo tuus verum prædicans, cùm ametur beata vita, quæ non est nisi gaudium de veritate?* Et comment donc, Seigneur, arrive-t-il que cette vérité qui vient de vous, attire la haine des hommes? et pourquoi ce Sauveur, qui leur a parlé de votre part en leur prêchant la vérité, s'est-il fait leur ennemi; puisqu'il est naturel à l'homme d'aimer la vie bienheureuse, qui n'est rien autre chose qu'une joie intérieure de la vérité connue? Ensuite se répondant à soi-même : Ah! mon Dieu, ajoutait-il, j'en comprends bien le mystère. C'est que les hommes préoccupés de leurs passions, ne reconnaissent pour vérité que ce qu'ils aiment et ce qui leur plaît, ou plutôt, se font de ce qui leur plaît une vérité imaginaire, à l'exclusion de tout ce qui ne leur plaît pas. C'est qu'ils aiment la vérité spécieuse et éclatante, et ne peuvent souffrir la vérité sévère et humiliante : *Amant lucentem, oderunt redarguentem.*

Admirable portrait des gens du siècle exprimé en deux mots par ce saint docteur. En effet, chrétiens, nous fuyons la vérité qui nous découvre ce que nous sommes, jusqu'à l'envisager comme une persécution : et quand elle se présente à nous malgré nous, nous nous soulevons, nous nous emportons contre elle, nous prenons à partie ceux qui nous la mettent devant les yeux comme s'ils nous faisaient injure. Car de là naissent les dépits et les ressentiments, de là les aversions et les haines, de là les mésintelligences et les désunions. Combien d'amitiés refroidies, combien de commerces rompus, combien de guerres déclarées, parce qu'on nous a dit librement une vérité? Ce qui est encore plus étrange, c'est que souvent nous haïssons cette vérité par la raison même qui devait nous la rendre aimable, je veux dire, parce qu'elle est vérité. Si ce que l'on nous reproche était moins vrai, nous nous en piquerions moins. La révolte de notre esprit vient de ce que la chose est plus vraie que nous ne voulons, et qu'elle l'est en sorte que nous ne pouvons pas la désavouer.

Et ce vice, prenez garde à ceci, mes chers auditeurs, n'est pas seulement le vice des grands, auprès desquels, comme parle Cassiodore, une parole de vérité est, en bien des rencontres, une parole de mort pour celui qui la porte; car, sans en rapporter les effets tragiques, à combien de serviteurs fidèles ce zèle de la vérité n'a-t-il pas coûté la perte de leur fortune et la disgrâce de leurs maîtres? c'est encore le vice des petits, qui, dans la médiocrité de leur condition, sont quelquefois les plus intraitables et les plus indociles sur ce qui regarde leurs défauts. Ce n'est pas seulement le vice des imparfaits, mais des dévots et des spirituels; car vous en verrez, qui, pleins des sentiments de la plus haute piété, ne respirant que Dieu et sa gloire, sages dans leur conduite et sévères dans leurs maximes, sont incapables, parmi tout cela, de recevoir un avertissement; gens merveilleux pour dire les vérités aux autres, mais sensibles jusqu'à la faiblesse, quand ils sont obligés d'entendre les leurs; des montagnes, dit l'Ecriture, par l'apparence de leur élévation, mais des montagnes fumantes, sitôt qu'on vient à les toucher : *Tange montes, et fumigabunt* (Psalm. 143). Ce qui me fait douter si le bien même qui paraît dans ces sortes de chrétiens, n'est point une illusion, puisque la vraie sagesse et la vraie vertu est d'aimer la vue de son imperfection, suivant ce que dit David : *Et peccatum meum contra me est semper* (Psalm. 50). Jusque dans la prédication de l'Evangile, (le croirait-on, si on ne l'éprouvait pas soi-même?) jusque dans la prédication de l'Evangile, où nous supposons que c'est Dieu qui nous parle, à peine pouvons-nous supporter la vérité. Ce n'est pas que nous n'aimions les prédicateurs qui prêchent les vérités, et les vérités de la morale la plus étroite, et que nous ne soyons les premiers à les condamner, s'ils sont lâches à s'acquitter de ce devoir; mais nous aimons ceux qui prêchent les vérités, et non pas nos vérités. Car, du moment que les vérités qu'ils prêchent sont les nôtres, et que nous nous en apercevons, un levain d'aigreur et d'amertume commence à se former dans notre cœur. Qu'ils s'étendent, tant qu'ils voudront, sur les défauts d'autrui, nous les écoutons avec joie, et nous n'avons que des louanges à leur donner; mais qu'ils poussent l'induction jusqu'à nous, dès-là nous nous aliénons d'eux, dès-là nous n'avons plus pour eux cette bienveillance qui nous rendait leur parole utile, dès-là nous nous érigeons nous-mêmes en censeurs de leur ministère. Un terme moins juste qui leur sera échappé, devient le sujet de notre critique et de nos railleries. Nous allons même jusqu'à concevoir de la haine contre leurs personnes, à cause de la vérité qu'ils nous disent; semblables à ce malheureux roi d'Israël qui haïssait le prophète du vrai Dieu, et qui s'en déclarait hautement : Parce qu'il ne m'annonce jamais, disait-il, une bonne nouvelle, mais toujours des vérités tristes et affligeantes : *Sed ego odi eum, quia non prophetat mihi bonum, sed malum* (III. Reg. 22). Extravagance! s'écrie saint Jérôme, comme s'il eût dû attendre d'un prophète autre chose que la vérité; ou que ce qui lui était prédit fût moins la vérité, parce qu'il lui était désagréable.

C'est néanmoins ce qui arrive tous les jours, et de quoi il me serait aisé de vous convaincre sensiblement. Car que j'entreprenne ici de dire la vérité dans toute l'étendue de la liberté que devrait me donner mon ministère; et que, parcourant tous les états et toutes les conditions des hommes, je vienne au détail de certaines vérités que j'aurais droit de leur reprocher, je m'attirerai l'indignation de la plupart des personnes qui m'écoutent. Je ne dirai ces vérités qu'en général, et j'y observerai toutes les mesures de cette précaution exacte que l'Eglise me prescrit; il n'importe : parce que ce seront des vérités qui feront rougir l'hypocrisie du siècle, et qui, par une anticipation du jugement de Dieu, exposeront à un chacun sa confusion et sa honte, elles susciteront contre moi presque tous les esprits. Afin d'autoriser sur cela notre procédé, nous nous en prenons à la parole de Dieu, nous ne voulons pas que ce détail des vices soit de son ressort, et nous n'observons pas que nous faisons ainsi le procès à Jésus-Christ même; puisque nul n'a jamais dépeint les vices avec des traits si marqués que cet Homme-Dieu, et que tout l'Evangile n'est, pour le dire de la sorte, qu'une censure perpétuelle des mœurs de son temps, ou plutôt de tous les temps. Nous disons que le prédicateur ne doit pas tant particulariser les choses : mais le disions-nous quand on ne prêchait que les vérités des autres, et que nous n'y étions pas intéressés? ce zèle de la retenue et de la prudence des prédicateurs nous inquiétait-il? Il ne nous est donc venu que depuis que nous nous trouvons y avoir part : signe évident que ce n'est pas un zèle de Dieu, mais une haine secrète de la vérité. Je ne prétends pas toutefois justifier la conduite de ceux qui, par des manières peu chrétiennes et peu judicieuses, au lieu d'instruire et de toucher, insulteraient et outrageraient. Il y a là-dessus des règles de l'Eglise; il y a des prélats pour les faire garder : mais je prétends condamner une délicatesse insupportable, qui est, dans les chrétiens, de ne pouvoir souffrir que le prédicateur en vienne à certains détails, et qu'il leur fasse voir la corruption de leur état. Car voilà où nous en sommes. Mais qu'arrivera-t-il? Juste châtiment de Dieu, dit saint Augustin! c'est que la vérité, malgré eux, les fera connaître, sans se faire néanmoins elle-même connaître à eux : *Indè retribuet eis, ut qui se ab eâ manifestari nolunt, et eos nolentes manifestet, et eis ipsa non sit manifesta.* Préservons-nous, mes chers auditeurs, de ce terrible aveuglement; ouvrons les yeux à la vérité : aimons-la lorsqu'elle nous reprend, et défions-nous-en, craignons-la lorsqu'elle nous flatte : c'est de quoi j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Si nous avions l'esprit aussi droit et le cœur aussi ferme et aussi solide qu'il serait à souhaiter pour l'intérêt de notre perfection, nous n'en serions pas réduits à la malheureuse nécessité de craindre, non-seulement les erreurs du siècle, mais la vérité même quand elle nous

est agréable et avantageuse. Ce qui rend cette vérité dangereuse pour nous, c'est la vanité qui est en nous, et qui, par une étrange corruption, fait de notre propre bien la cause et la matière de notre mal. Il n'appartient qu'à Dieu, chrétiens, s'il m'est permis de parler ainsi, de pouvoir être loué sûrement et sans courir aucun risque : c'est une des prérogatives que l'Écriture lui attribue sur ces paroles du psaume: *Te decet hymnus, Deus* (Psal. 64). Dieu se loue éternellement soi-même, et à tout moment il entend la voix de ses créatures qui lui disent qu'il est grand, qu'il est juste, qu'il est admirable dans ses conseils, qu'il est seul digne d'être souverainement aimé; et il reçoit d'elles les témoignages de ces vérités, sans préjudice de sa sainteté infinie : pourquoi? parce qu'étant en lui-même la sainteté et la vérité par essence, la vérité qui est en lui ne peut jamais altérer ni pervertir sa sainteté. Il n'en est pas de même de nous. Comme nous n'avons aucun mérite sûr, et que nos vertus les mieux fondées, autant qu'elles participent à notre néant, ont toutes un caractère d'instabilité que la grâce même ne détruit pas, si nous jugions bien des choses, nous devrions nous garantir de la vérité qui nous flatte, comme d'un écueil; et cela pour deux raisons que je tire de la morale de saint Grégoire pape. Premièrement, dit ce saint docteur, parce que dans l'usage du siècle, qui ne nous est que trop connu, et dont nous n'avons que de trop continuelles expériences, ce qui nous flatte est ordinairement ce qui nous trompe et qui nous séduit. Or, de toutes les illusions, il n'y en a point de plus honteuse pour nous selon le monde, ni de plus pernicieuse selon Dieu, que celle qui, en faveur de nous-mêmes et d'un vain amour-propre dont nous sommes remplis, nous fait prendre le mensonge pour la vérité. En second lieu, parce qu'il est presque infaillible, quand même on ne nous tromperait pas, que ce qui nous flatte nous corrompra. Or, s'il y a chose qui nous doive être un sujet de confusion et même de condamnation, c'est qu'on nous puisse reprocher dans le jugement de Dieu, qu'au lieu que l'erreur a été la source de la dépravation des autres, ce soit la vérité même qui nous ait perdus. Deux raisons également convaincantes et édifiantes, dont je me contenterai de vous donner en peu de paroles une simple idée.

C'est le Saint-Esprit qui l'a dit, chrétiens, et l'oracle qu'il en a prononcé par la bouche d'Isaïe, ne s'adresse pas moins à vous et à moi, qu'aux Israélites qui écoutaient ce prophète : *Populo meus, qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt* (Isaï. 3); Mon peuple, disait Dieu, avec cet air de majesté, ou plutôt de divinité que le texte sacré nous rend sensible, ceux qui vous applaudissent, ceux qui affectent de vous louer, ceux qui vous appellent heureux, beaucoup plus ceux qui vous appellent parfaits, vous en imposent et abusent de votre crédulité. En effet, qu'est-ce que la plupart des louanges dans le style du monde? vous le savez : des mensonges obligeants, des exagérations officieuses, des témoignages outrés d'une estime apparente, et qui ne vient ni de la raison, ni du cœur; souvent des contre-vérités

déguisées et couvertes du voile de l'honnêteté; des termes spécieux et honorables, mais qui ne signifient rien; en un mot, des impostures dont les hommes entre eux se font un commerce, et dont leur vanité se repaît. Impostures, dis je, autorisées, ou par une fausse bienséance, ou par une complaisance basse, ou par un servile intérêt. On nous dit de nous ce que nous devrions être, et non pas ce que nous sommes; et nous, par une pitoyable facilité à donner dans le piége qui nous est tendu, nous croyons être en effet tels que l'adulation nous suppose, et qu'elle nous représente à nous-mêmes. On nous fait des portraits de nos personnes, dans lesquels tout nous plaît, et nous ne doutons point qu'ils ne soient au naturel. On nous donne des éloges qui sont des compliments et des figures, et nous les prenons à la lettre. On loue jusqu'à nos vices et nos passions, et nous n'hésitons pas ensuite à les compter pour des vertus : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt.* De là il arrive tous les jours qu'un homme d'ailleurs naturellement modeste, et qui serait humble s'il se connaissait, enivré de ce vain encens, pense avoir du mérite lorsqu'il n'en a pas: remercie Dieu de mille grâces que Dieu n'a jamais prétendu lui faire; reconnaît en lui des talents qu'il n'a point reçus; s'attribue des succès dont nul ne convient; se félicite secrètement, tandis qu'ouvertement on le méprise. Car voilà les suites ordinaires de cette inclination vicieuse, laquelle nous porte à aimer et rechercher la vérité qui nous flatte; n'y ayant personne de nous qui ne se puisse justement dire : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt;* quoiqu'il soit vrai, comme l'a remarqué saint Bernard, que c'est surtout dans les grands, les riches, les puissants du siècle, que cette parole du Saint-Esprit s'accomplit d'une manière plus visible.

Savez-vous, chrétiens, ne perdez pas ceci, quelle a été la source de l'idolâtrie, et d'où est venu originairement ce désordre de la superstition et du culte des fausses divinités qui a si longtemps régné dans l'univers? de l'abus que je combats. C'est de ce penchant et de cette facilité qu'ont les hommes à croire ce qui leur est avantageux, quelque incroyable qu'il puisse être. Oui, voilà ce qui a rendu tant de nations idolâtres. On faisait entendre à certains hommes qu'ils étaient des dieux; et à force de leur dire qu'ils étaient des dieux, on les accoutumait à être traités et honorés comme tels. Ceux qui commencèrent les premiers à leur tenir ce langage, savaient assez qu'il n'en était rien; mais la flatterie ne laissait pas de les porter à faire tout ce qu'ils auraient fait de bonne foi, s'ils eussent été persuadés de ce qu'ils disaient. Les princes mêmes et les conquérants à qui on rendait ces honneurs, n'étaient que trop convaincus qu'ils ne leur convenaient pas; mais le désir de s'élever, joint à un intérêt politique, faisait qu'ils les souffraient d'abord, et bientôt après qu'ils les exigeaient. C'était par une erreur grossière que les peuples se soumettaient à les leur déférer; mais cependant cette erreur s'érigeant peu à peu en opinion, et étant devenue insensiblement une loi de religion, tout mortels qu'ils étaient, on leur bâtissait des temples,

on leur consacrait des autels, on offrait en leur nom des sacrifices, et ces hommes profanes et impies passaient pour les divinités de la terre. C'est ainsi que le démon se prévalait de l'orgueil des uns et de la simplicité des autres. Or, nous n'oserions dire que le christianisme ait entièrement détruit ces abus; car il en reste encore des vestiges, et il n'est rien dans le monde de plus ordinaire qu'une espèce d'idolâtrie qui s'y pratique, et dont l'usage est établi. On ne dit plus aux grands et aux riches qu'ils sont des dieux; mais on leur dit qu'ils ne sont pas comme les autres hommes, qu'ils n'ont pas les faiblesses des hommes, qu'ils ont des qualités qui les distinguent et qui les mettent au-dessus des hommes; et on les sépare tellement du commun des hommes, qu'enfin ils oublient qu'ils le sont, et qu'ils veulent être servis comme des dieux : ne considérant pas que ceux qui se font leurs adorateurs, sont, pour la plupart, des personnes intéressées, déterminées à leur plaire, ou plutôt, gagées pour les tromper : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt.*

Ne nous bornons pas aux grands et aux puissants du monde pour justifier ce que je dis. Cette idolâtrie dont je parle, règne également dans les conditions particulières, et y produit à proportion les mêmes effets. Ainsi une femme mondaine est-elle comme l'idole de je ne sais combien d'hommes charnels qui s'assemblent autour d'elle, et qui, par des cajoleries profanes, et jusqu'à l'adoration, lui inspirent une idée d'elle-même capable de la perdre et de la damner; puisqu'il s'ensuit de là qu'elle ne se connaît jamais, et qu'étant remplie de défauts, elle ne travaille à en corriger aucun : s'estimant, tout évaporée et tout imparfaite qu'elle est, un sujet accompli, parce que c'est le terme dont on use sans cesse, et qu'on emploie éternellement pour la séduire et pour la corrompre. Ainsi un faux ou un faible ami, à force de vouloir être complaisant, devient-il idolâtre de son ami; lui ôtant la plus salutaire de toutes les vues, qui est celle de soi-même, et lui gâtant l'esprit par autant d'erreurs qu'il lui dit de choses douces et agréables : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt.* Qu'est-ce, à parler proprement, que cet usage maintenant si profané d'éloges des actions publiques, où, sous prétexte d'éloquence, le mensonge et la flatterie triomphent impunément de la vérité? qu'est-ce que cette affectation d'épîtres à la tête d'un ouvrage, où, par le caprice d'un auteur, les mérites les plus obscurs sont égalés aux plus éclatants, où les plus médiocres vertus sont traitées de sublimes et d'éminentes; où il n'y a point de particulier qui ne dût gouverner l'État, point de prélat qui ne fût digne de la pourpre? qu'est-ce que tout cela, sinon un débit, souvent mercenaire, de louanges excessives et démesurées, dont on infatue les hommes? On sait bien que partout là, il ne faut rien moins chercher que la vérité. Cependant, par une corruption de l'amour-propre, qui sait se prévaloir de tout, on s'imagine aisément qu'au moins y a-t-il dans ces choses quelqu'apparence et quelque fonds de vérité : suivant cette pensée de saint Augustin, si ingénieusement conçue, que la vérité est tellement aimée des hommes, que

ceux qui aiment toute autre chose qu'elle, veulent absolument que ce qu'ils aiment soit la vérité même : *Quia sic amatur veritas, ut quicumque aliud amant, hoc quod amant, velint esse veritatem.*

Je dis bien plus : on porte ce désordre et cette profanation jusque dans le lieu saint, où nous voyons tous les jours la chaire de l'Évangile, qui est la chaire de la vérité, servir de théâtre aux flatteries les plus mondaines. Au lieu des discours chrétiens que l'on faisait autrefois dans les funérailles pour l'édification des vivants, on fait aujourd'hui des panégyriques, où, de son autorité particulière, on entreprend de canoniser les morts. Panégyriques, vous le savez, où les plus lâches, sans discernement, sont transfigurés en héros, les plus petits esprits en rares génies, et, ce qui est encore plus indigne, des pécheurs en spirituels et en saints. Car ne sont-ce pas là les effets déplorables de cette passion si naturelle aux hommes du siècle pour la gloire et pour toutes les vérités avantageuses ? La contradiction est qu'au milieu de tout cela, ces hommes si passionnés pour la gloire, et si vains, ne laissent pas de protester que ce qu'ils ont le plus en horreur, c'est d'être trompés. En effet, on ne veut pas l'être, mais en même temps on veut tout ce qu'il faut vouloir pour l'être. Car on ne veut pas être trompé, et néanmoins on veut être loué, flatté, admiré, comme si l'on pouvait être l'un sans l'autre. On n'aime pas l'imposture, mais on aime l'applaudissement, qui est la matière de l'imposture. D'où saint Jérôme concluait, que quoi qu'on pense le contraire, on aime l'imposture même; et quelque peine qu'on ait à le concevoir, il est évident que les hommes se font un souverain plaisir d'être trompés les uns par les autres, jusqu'à s'en remercier et s'en savoir bon gré : *Hi nimirum gaudent ad circumventionem suam, et illusionem pro beneficio ponunt.* Quel parti y aurait-il donc à prendre ? Je vous l'ai dit : c'est de se défier de la vérité même qui nous flatte; pourquoi ? parce qu'il n'y a point de vérité qui approche tant de l'erreur, si aisée à confondre avec l'erreur, et par conséquent si exposée à tous les dangers de l'erreur. Or, qu'y-a-t-il, encore une fois, de plus honteux pour nous selon le monde, et de plus pernicieux selon Dieu, que cette erreur ? Laissons-là le monde, dont le jugement nous importe peu. Qu'il suffise, pour être méprisé du monde, d'être la dupe d'une fausse louange, et que le personnage le plus risible, selon les maximes du monde, soit celui d'un homme crédule et enflé d'un mérite imaginaire dont il s'est laissé persuader. S'il n'y avait que le monde à craindre, peut-être pourrions-nous, par notre orgueil et notre vanité même, nous rendre indépendants de lui. Mais que répondrons-nous à Dieu quand il nous reprochera que, pour avoir trop cherché les vérités flatteuses, nous n'avons trouvé que le mensonge; que pour avoir prêté l'oreille à l'enchanteur, selon la métaphore du Saint-Esprit, nous avons vécu dans un perpétuel égarement; que pour nous être contentés de la fumée de l'encens, nous avons renoncé à la pureté de la lumière : cette lumière dont dépendait notre conversion ne nous ayant manqué, que parce que nous avons mieux aimé

les ténèbres; et ces ténèbres volontaires ayant tellement prévalu dans nous, que notre salut s'y est trouvé enfin enveloppé. Qu'alléguerons-nous pour notre justification ? Dirons-nous à Dieu comme Adam, que ce sont les hommes qui nous ont séduits ? prétendrons-nous avoir dû nous en fier à eux? les prendrons-nous pour garants des opinions mal fondées que nous aurons conçues de nous-mêmes? et Dieu, juge sévère, mais équitable, des voies trompeuses que nous aurons suivies, n'aura-t-il pas droit de s'en prendre à notre vanité?

Mais je veux, chrétiens, que ceux qui nous louent ne nous trompent jamais; et que la complaisance qu'ils ont pour nous, ne préjudicie en rien à la vérité : appliquez-vous à cette dernière pensée, qui va faire la conclusion de ce discours. Je veux, dis-je, que la vérité qui nous flatte soit toujours telle que nous la présumons : du moment qu'elle nous flatte, quoiqu'elle ne nous trompe pas, je soutiens qu'elle nous pervertit. Comment cela? en deux différentes manières : en nous inspirant un orgueil secret qui anéantit devant Dieu tout le mérite de cette vérité; et diminuant en nous le zèle de notre perfection, qui, bien entretenu, aurait mieux valu pour nous que l'avantage qui nous revient de cette vérité. Ah! mes chers auditeurs, que n'ai-je le temps de vous développer ce point de morale! C'est une vérité qui vous est glorieuse et avantageuse, je le veux; mais cette vérité, tout avantageuse et toute glorieuse qu'elle est, dès que vous aimez à l'entendre, est une vérité qui vous enfle, une vérité qui vous enorgueillit, une vérité qui vous élève au-dessus de vous-mêmes, qui vous rend fiers à l'égard des autres, et qui vous fait oublier Dieu. N'aurait-il pas été plus à souhaiter que vous l'eussiez ignorée, et qu'elle eût été pour vous ensevelie dans le silence et dans l'obscurité? Combien d'esprits empoisonnés, si j'ose ainsi dire, par la connaissance de leurs propres mérites? combien d'astres éclipsés par leurs propres lumières trop vivement réfléchies sur eux? c'est-à-dire, combien de dévots, combien d'âmes pures et éclairées ont été corrompues par la réflexion qu'on leur a fait faire sur les faveurs et les grâces dont Dieu les comblait? Tel aurait été un homme parfait, s'il ne s'était jamais aperçu qu'il avait des qualités et des dispositions à l'être. Tel serait aujourd'hui un saint, si on ne lui avait point dit qu'il l'était. Cette vue qu'on lui a donnée de son élévation dans la sainteté, est ce qui l'a ébloui, ce qui lui a fait tourner la tête, ce qui, du pinacle, l'a précipité dans l'abîme. On ne lui a dit que la vérité, et, en louant, on lui a rendu justice : mais cette justice, par les sentiments d'orgueil qu'elle a produits dans son cœur, s'y est tournée en injustice et en corruption. On ne l'a point loué au delà des bornes, et ce qu'on lui a dit pour lui plaire, n'a été qu'un sincère témoignage de ce qu'on pensait de lui, mais ce témoignage, quoique sincère, n'a pas laissé de faire en lui une impression malheureuse, qui, sous couleur de vérité, a ruiné dans son âme tout le fondement de la grâce, qui est l'humilité. Le croiriez-vous, mes frères, dit saint Augustin, Jésus-Christ lui-même, qui était, selon l'Ecriture, la

pierre ferme et inébranlable, à qui d'ailleurs la louange était due comme le tribut de sa souveraine grandeur et de ses adorables perfections, pendant qu'il était sur la terre, n'a pu supporter les vérités qui allaient à son honneur et à sa gloire? Il faisait des prodiges, il guérissait les aveugles-nés, il ressuscitait les morts ; mais quand les peuples voulaient l'en féliciter, et s'écrier qu'il était un prophète envoyé de Dieu, il leur imposait silence, témoignant une peine extrême de la reconnaissance qu'ils avaient pour lui, ou du moins des marques extérieures qu'ils lui en donnaient, parce qu'elles l'engageaient à être loué et applaudi par eux. Bien plus, il étendait jusques aux démons cette modestie ; et lorsque ces esprits, forcés par la vertu de ses paroles, sortaient des corps, en publiant qu'il était le Christ, il les menaçait et leur commandait de se taire : *Et increpans non sinebat ea loqui* (Luc. 4). Au lieu de recevoir l'hommage qui était rendu à sa puissance, il usait de sa puissance même pour s'en défendre et pour le rejeter. Est-ce qu'il y avait du danger pour lui à être loué? non, chrétiens, mais il y en avait pour nous; et parce qu'il était venu pour être notre modèle, et pour remédier à nos faiblesses par la sainteté de ses exemples, il fuyait d'entendre les vérités dont il eût eu droit de se glorifier, pour nous faire craindre celles qui, en nous flattant, ne peuvent qu'affaiblir en nous la grâce destinée à nous sanctifier. C'est la remarque de saint Ambroise sur ce passage de saint Luc : *Et increpans, non sinebat ea loqui.* Or, si le Sauveur, ajoute ce Père, en a usé de la sorte pour notre instruction, que ne devons-nous pas faire pour notre propre utilité, ou plutôt pour notre propre nécessité ?

Ce n'est pas tout : j'ai dit que cette vérité qui nous flatte diminuait en nous le zèle de notre perfection, et il n'est rien de plus évident. Car la perfection, comme en conviennent tous les saints, et comme nous l'enseigne le Saint des saints, étant d'une pratique difficile, et son principal exercice consistant à s'avancer, à s'efforcer, à se surmonter et à se vaincre, quelque désir que nous ayons de l'acquérir, il est toujours vrai que nous n'y travaillons qu'avec peine, et que si nous pouvions avec honneur nous en dispenser, ce serait le parti favorable que nous embrasserions avec joie. Or, c'est à quoi la louange des hommes, même juste et légitime, nous conduit infailliblement. Car cette louange, souvent écoutée, nous fait croire enfin que nous sommes déjà bien élevés, et dès-là nous nous relâchons. Au lieu que saint Paul, tout confirmé qu'il était en grâce, disait aux Philippiens : A Dieu ne plaise que je me croie déjà parfait ! non, mes frères, je suis encore bien loin du terme; mais je marche toujours pour tâcher d'atteindre où le Seigneur Jésus m'a prédestiné; et pour cela, oubliant ce qui est derrière moi, et aspirant à ce qui est devant moi, je cours incessamment vers le bout de la carrière pour remporter le prix et pour mériter la couronne à laquelle Dieu m'appelle : *Quæ retrò sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis* (Philip. 3); au lieu, dis-je, que saint Paul parlait ainsi, nous, par une conduite

bien opposée et bien éloignée de la sienne, nous regardons avec complaisance le peu de bien que nous avons déjà fait, et nous oublions celui qui nous reste à faire. De là vient que, selon le sentiment de la philosophie même et de la sagesse humaine, un flatteur est plus à craindre qu'un ennemi, de là vient que David regardait comme des outrages et des injures, les éloges qu'il recevait de la bouche des flatteurs : *Et qui laudabant me, adversùm me jurabant* (Psal. 101); de là vient que saint Bernard, ainsi qu'il le rapporte lui-même, avait coutume de se munir contre deux sortes de gens, de deux versets de l'Ecriture : qu'il s'écriait contre ceux qui parlaient de lui avec malignité : *Avertantur retrorsùm et erubescant qui volunt mihi mala* (Psal. 69); Eloignez de moi, Seigneur, et couvrez de confusion ces esprits envenimés qui me veulent du mal; et qu'il disait contre ceux qui entreprenait de le flatter; *Avertantur statim erubescentes, qui dicunt mihi : Euge, euge* (*Ibid.*); Loin de moi ceux qui me crient en m'applaudissant : Courage, courage; que les vaines louanges qu'ils me donnent tournent à leur honte!

Attachons-nous donc, chrétiens, à ces deux grandes maximes. Aimons la vérité qui nous reprend, et défions-nous de celle qui nous flatte. Oublions le bien qui est en nous, et ne perdons jamais la vue de nos défauts. Les bonnes œuvres, dit saint Augustin, nous sanctifient, et les mauvaises nous corrompent; mais par un effet tout contraire, le souvenir des bonnes œuvres nous corrompt, et rien n'est plus propre à nous sanctifier que le souvenir de nos péchés; comme si Dieu, par une providence particulière, avait voulu donner au pécheur cette consolation de pouvoir faire du souvenir de son péché le remède de son péché, et qu'en même temps il eût voulu donner au juste un contre-poids, en lui faisant trouver dans ses bonnes œuvres le sujet de la plus dangereuse tentation. Regardons ceux qui nous louent comme des gens contagieux; et qu'il soit vrai de dire, s'il est possible, de chacun de nous, ce que saint Ambroise disait de Théodose : J'ai honoré et chéri cet homme qui, étant au-dessus de tous les hommes, a mieux aimé un censeur qu'un approbateur. Des louanges flatteuses d'un approbateur portent toujours avec elles un poison mortel. Mais les sages et charitables répréhensions d'un censeur, d'un confesseur, d'un prédicateur, d'un ami, nous retireront de nos égarements, nous feront reprendre la voie où nous devons marcher, et d'où nous étions sortis, nous conduiront au port du salut, et nous feront parvenir à l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE V^me^ DIMANCHE APRÈS PAQUES.

Sur la Prière.

Dixit Jesus discipulis suis : Amen, amen dico vobis : si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Usquemodò non petistis quidquam in nomine meo : petite, et accipietis.

Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom : demandez, et vous recevrez. (S. Jean, ch. 16.)

Il n'appartient qu'à un Dieu aussi grand que le nôtre de faire une promesse si magnifique et si étendue, parce qu'il n'appartient qu'à lui de la pouvoir exécuter. Le Fils de Dieu ne nous dit pas seulement, dans la personne de ses disciples : Si vous demandez telle ou telle chose, vous l'obtiendrez; mais : Si vous demandez quelque chose, quoi que ce soit, mon Père vous le donnera : *Si quid petieritis, dabit vobis.* Il ne dit pas précisément : Demandez ceci ou cela, mais indéterminément et en général : Demandez, et vous recevrez : *Petite, et accipietis.* Encore une fois, chrétiens, il fallait une puissance et une miséricorde infinie pour être en état de s'engager de la sorte et pour le vouloir. C'est donc là qu'éclate la souveraine grandeur du Dieu que nous adorons; c'est là qu'il fait également paraître, et ce pouvoir suprême qui le rend maître de tout, et cette bonté sans mesure qui le fait descendre et compatir à tous nos besoins. Aussi, est-ce de là même que les Pères ont pris occasion de tant exalter l'efficace de la prière; qu'ils l'ont regardée comme la mère de toutes les vertus, comme la source de tous les biens, comme le trésor de l'âme chrétienne et comme un fonds de richesses inépuisables, parce que c'est le moyen de parvenir à tout, et d'avoir tout : *Si quid petieritis Patrem, dabit vobis.* Il est vrai qu'elle requiert certaines conditions. Dieu n'est pas le dissipateur, mais le dispensateur de ses grâces; et par conséquent, il n'écoute pas sans distinction toute prière, mais une prière animée par la foi, une prière sanctifiée par l'humilité, une prière soutenue par la persévérance, une prière non des lèvres et de la bouche seulement, mais de l'esprit et du cœur. Tout cela est incontestable, et tout cela est bien raisonnable. Ce qui m'étonne, chrétiens, et ce qui est, en effet, bien surprenant, c'est le peu de soin que nous avons de mettre en œuvre auprès de Dieu ce qui devrait nous servir en toutes rencontres. Car ne puis-je pas bien faire à la plupart de mes auditeurs le même reproche que faisait le Sauveur du monde à ses disciples : *Usquemodò non petistis quidquam;* Vous n'avez rien demandé jusqu'à présent. Est-ce que rien ne vous manque? mais vous êtes tous les jours si éloquents à exposer aux hommes les nécessités ou temporelles, ou spirituelles qui vous affligent. Est-ce que vous n'avez

point encore appris à demander, ni à prier ? si cela est, comme je n'ai que trop lieu de le croire, appliquez-vous à ce discours, où je prétends vous entretenir de la prière, après avoir prié moi-même, en m'adressant à Marie, et lui disant : *Ave.*

Exercer le ministère de l'Evangile, c'était, dans l'idée de saint Paul, faire profession d'être redevable à tous, aux ignorants et aux savants, aux charnels et aux spirituels, à ceux qui sont encore enfants en Jésus-Christ, et à ceux qui sont déjà des hommes formés et parfaits, ou qui travaillent à le devenir : aux ignorants pour les instruire, aux savants pour les persuader, aux charnels pour les convertir, aux spirituels pour les affermir, à ceux qui sont encore enfants pour les nourrir de lait, aux parfaits pour leur préparer des viandes solides, à tous pour leur prêcher la vérité, mais d'une manière proportionnée à leur état et à leurs dispositions. Ainsi ce grand apôtre le pratiquait-il ; ainsi en servait-il d'exemple aux ministres qui devaient être chargés après lui du même emploi, et voilà, mes chers auditeurs, l'engagement où je me trouve aujourd'hui. J'ai à vous entretenir de la matière la plus importante, savoir : de l'oraison ou de la prière ; et par un dessein particulier de Dieu, je me trouve obligé à en instruire tout à la fois deux sortes de personnes : les chrétiens du siècle, qui marchent dans les routes de la religion, et ceux qui aspirent et qui s'élèvent aux voies les plus sublimes de la perfection. Il semble que, pour l'utilité publique, j'aurais pu me contenter de l'instruction des premiers ; mais Dieu, par son adorable providence, a permis que, dans notre siècle, il ne fût pas moins nécessaire de s'appliquer à l'édification des seconds ; et c'est pourquoi je me suis senti inspiré de parler ici aux uns et aux autres ; aux premiers pour les convaincre de la nécessité de l'oraison, et aux seconds pour leur découvrir les abus de l'oraison. Mais parce que le terme d'*oraison*, par rapport à ces deux sortes de chrétiens, est comme un terme équivoque qui signifie, pour les premiers l'*action commune de la prière*, et pour les seconds, quelque chose de plus relevé que nous appellerons *oraison extraordinaire* : afin d'ôter toute ambiguité et de vous déclarer nettement ma pensée, mon dessein est de faire voir aux uns le besoin qu'ils ont de l'oraison commune, et de marquer aux autres comment ils peuvent abuser de l'oraison extraordinaire ; c'est-à-dire, d'engager les uns à prier, et d'empêcher les autres de mal prier, d'attirer ceux-là au saint exercice de l'oraison qui nous est commandé, et de retirer ceux-ci des fausses voies d'une oraison dangereuse et inutilement pratiquée. Voilà ce que j'entreprends. En deux mots, l'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire fondée sur les principes de la foi les plus évidents, c'est le premier point. L'abus de l'oraison extraordinaire reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, c'est le second point. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Jamais décision de la foi n'a été ni plus authentique, ni reçue dans le monde chrétien avec plus de soumission et plus de respect, que celle où l'Eglise foudroyant autrefois le pélagianisme, établit, disons mieux, déclara la nécessité de la grâce intérieure de Jésus-Christ pour toutes les œuvres du salut, et jamais conséquence n'a été ni plus infaillible, ni plus évidemment tirée de son principe, que celle que je tire aujourd'hui de cette décision de l'Eglise pour prouver la nécessité de la prière. Sans la grâce du Rédempteur, quelque fonds de vertu naturelle que je puisse avoir, et quelque bon usage que je fasse de ma raison et de ma liberté, je suis dans une impuissance absolue de parvenir au terme du salut; c'est ce que le grand saint Augustin soutint avec tant de zèle, et ce qui fut enfin solennellement conclu contre l'hérésiarque Pélage. Sans le secours de la grâce, non-seulement je ne puis parvenir à ce bienheureux terme du salut, mais je ne puis pas même m'y disposer, je ne puis pas même commencer à y travailler, je ne puis pas même le désirer, je ne puis pas même y penser : c'est ce qu'ont depuis défini tant de conciles et tant de papes, pour exterminer le semi-pélagianisme, rejeton pernicieux de l'erreur que saint Augustin avait si glorieusement combattue. Or, les mêmes armes dont se servait alors l'Eglise pour défendre la grâce de Jésus-Christ contre les hérétiques qui l'attaquaient, sont celles qu'elle me fournit encore pour justifier l'indispensable obligation de la prière contre les mondains et les lâches chrétiens qui la négligent. Car voici, mes chers auditeurs, comment je raisonne, et comment chacun de vous doit raisonner avec moi.

Sans la grâce, il n'y a point de salut; donc il n'y a point de salut sans la prière, parce que hors la première grâce, qui est indépendante de la prière, comme étant, dit saint Prosper, le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions toutes les autres grâces; et que toutes les autres grâces, dans l'ordre de la Providence et de la prédestination, sont essentiellement attachées à la prière : *Petite, et accipietis;* Demandez, et vous recevrez. Voilà la règle que Jésus-Christ nous a prescrite; et qui, étant limitée à ce don parfait, à ce don souverain et excellent qui nous vient d'en-haut, je veux dire la grâce du salut, n'a jamais manqué; voilà la clef de tous les trésors de la miséricorde; voilà le divin canal par où tous les biens célestes nous doivent être communiqués. Demandez le royaume de Dieu et sa justice, ou plutôt, demandez sans restriction tout ce qui vous est nécessaire pour y arriver, et soyez sûrs que vous l'aurez : *Petite, et accipietis;* voilà, dis-je, l'oracle de la vérité éternelle dont il ne nous est pas permis de douter. D'où il faut conclure, reprend le docteur angélique, saint Thomas, que nul homme, soit juste, soit pécheur, mais encore

moins le pécheur que le juste, n'a droit d'espérer en Dieu qu'en conséquence de ce qu'il le prie; et que toute confiance en Dieu qui n'est pas fondée sur la prière, et soutenue, ou, si j'ose ainsi m'exprimer, autorisée du crédit de la prière, est une confiance vaine, une confiance présomptueuse, une confiance même réprouvée de Dieu; et la raison est, que Dieu, dit saint Thomas, qui ne nous doit rien par justice, et qui est incapable de nous rien devoir autrement que par miséricorde, tout au plus par fidélité, ne s'est engagé à nous par ces titres mêmes de fidélité et de miséricorde, que sous condition et dépendamment de la prière. Il peut donc, non-seulement sans être injuste, mais sans cesser d'être fidèle et miséricordieux, ne nous point accorder ses grâces quand nous ne le prions pas. Je dis plus, et dans le cours ordinaire de sa providence, il le doit en quelque façon, parce que des grâces aussi précieuses que les siennes, c'est la réflexion de saint Chrysostome, des grâces aussi importantes que celles qui nous conduisent au salut, méritent bien au moins qu'il nous en coûte de les demander, et de les demander avec empressement et avec ferveur.

Vous me direz qu'indépendamment de nos prières, Dieu sait nos besoins spirituels; et sans que nous nous mettions en peine de les lui faire connaître, qu'il y peut pourvoir. Il est vrai, répondait saint Jérôme à Vigilantius, qui, préoccupé de son sens, et renversant sous ce prétexte le fondement de la religion, voulait conclure de là l'inutilité de la prière : il est vrai, Dieu connaît par lui-même nos besoins; mais quoiqu'il les connaisse par lui-même, et qu'il y puisse pourvoir sans nous, il veut y être déterminé et engagé par nous : c'est-à-dire, il veut être excité par nos prières à nous accorder les secours qu'il nous a préparés; il veut que nos prières soient le ressort qui remue sa miséricorde et qui la fasse agir. Car il est, ajoutait ce saint docteur, le maître de ses biens; et en cette qualité de maître, c'est à lui de nous les donner, et d'en disposer aux conditions qu'il lui plaît. Or, encore une fois, il lui a plu que la prière fût une de ces conditions, et même la principale; et qu'elle entrât dans le pacte qu'il a fait avec nous comme notre Dieu, en nous disant : *Petite, et accipietis.* Il lui a plu, en faisant servir nos besoins à sa gloire, de nous intéresser par là à l'honorer, de nous attacher à son culte par ce sacré lien, de nous tenir par là dans l'exercice de cette continuelle dépendance où nous devons être à son égard. En un mot, il lui a plu de vouloir être prié et de mettre comme à ce prix les dons de sa grâce et les effets continuels de sa charité divine. Car c'est ainsi que s'expliquait saint Jérôme, en réfutant l'hérésie des adamistes, qui consistait à rejeter la prière comme superflue, hérésie que Jovinien avait osé renouveler, et dont Vigilantius était alors l'un des plus zélés partisans. Mais de là, chrétiens, s'ensuivent trois autres vérités qu'il est du devoir de mon ministère de vous bien faire comprendre, et que vous ne pouvez ignorer sans un préjudice notable de votre religion et de votre foi.

Première vérité. Il s'ensuit que dans le cours de la vie chrétienne, il nous peut arriver, et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet

de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, sans que la loi, dans ces occasions, nous devienne impraticable : l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prierons utilement pour le salut, étant alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche, et qui confond, ou notre lâcheté, ou notre erreur. Ceci mérite votre attention. Il vous est impossible, par exemple, dites-vous, d'aimer sincèrement votre ennemi et de lui pardonner de bonne foi l'injure que vous en avez reçue; et persuadé que cela vous est impossible, vous prétendez par là vous disculper des sentiments de haine et de vengeance que vous conservez dans le cœur. Ainsi le malheureux esprit du monde, qui est un esprit d'infidélité, vous aveugle-t-il. Mais écoutez les paroles de saint Augustin, bien opposées à ce langage; ou plutôt, écoutez toute l'Eglise assemblée dans le dernier concile, et se servant des paroles de saint Augustin. Vous vous trompez, mon frère, dit ce saint docteur cité par le concile, vous vous trompez : Dieu, qui est le meilleur et le plus sage de tous les législateurs, en vous commandant d'aimer votre ennemi, ne vous commande rien d'impossible; mais par ce commandement adorable, il vous avertit de faire ce que vous pouvez, et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il vous aide à le pouvoir : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.* Voilà en deux mots, ou la réfutation de votre erreur, ou la conviction de votre libertinage. Vous ne vous sentez pas encore prévenu de cette grâce toute-puissante qui inspire la charité pour les ennemis mêmes, et cette grâce vous manque, je le veux. Mais vous avez une autre grâce qui ne vous manque pas, une autre grâce qui vous tient lieu de celle-là, et avec laquelle il ne vous est jamais permis de rien imputer au défaut de celle-là. Quelle est cette autre grâce? la prière, que Dieu vous a mise en main comme un instrument avec quoi vous pouvez tout, et qu'il ne tient qu'à vous de mettre en œuvre pour vous attirer cette grâce de la charité héroïque et de l'amour des ennemis que vous n'avez pas. Vous ne pouvez pardonner, mais vous pouvez prier; et le pouvoir de prier est pour vous une assurance et un gage du pouvoir de pardonner. Car il suffit que vous puissiez l'un ou l'autre, ou plutôt que vous puissiez l'un pour l'autre; et du moment que l'un ou l'autre de ces deux pouvoirs vous est donné, le pardon de l'injure vous est possible. Or, après la promesse de Jésus-Christ, l'un des deux vous est assuré et vous est acquis; autrement saint Augustin ne vous aurait pas dit : *Et facere quod possis, et petere quod non possis*, de faire ce que vous pouvez et de demander ce que vous ne pouvez pas, puisqu'il serait également hors de votre pouvoir, et de demander, et de faire. Il faut donc que la grâce de faire ne vous manque, que parce que vous n'usez pas de celle

de prier et de demander. Et c'est, mon cher auditeur, le secret que je vous apprends, et ce qui éclaircit parfaitement la théologie des Pères de l'Eglise, quand ils avancent sur cette matière des propositions dures en apparence, mais d'ailleurs d'une connexion admirable entre elles. Car voici le nœud de cette connexion. La grâce nous manque quelquefois : qui en doute, et qui peut en disconvenir? mais nous manque-t-elle parce que Dieu nous la refuse, ou parce que nous ne la demandons pas à Dieu? nous manque-t-elle par le défaut de celui qui la donne, ou par notre indisposition et notre indifférence à la recevoir? nous manque-t-elle parce que Dieu ne veut pas nous exaucer, ou parce que nous négligeons de le prier? Voilà, homme du monde, ce qui vous condamnera un jour. Jugez-vous, et écoutez-moi. Vous êtes trop faible pour surmonter la passion qui vous domine, et pour résister à la tentation et à l'habitude du honteux péché dont vous vous êtes fait esclave : je le sais, et j'en gémis pour vous. Mais avez-vous bonne grâce de vous en prendre à votre faiblesse, tandis qu'il vous est aisé de pratiquer ce qui vous rendrait fort et invincible si vous vouliez y recourir? Or telle est la vertu de la prière.

De dire qu'il y a des états où cette prétendue faiblesse s'étend jusqu'à la prière même; des états où l'homme tenté n'a pas même la force de prier, je sais que raisonner ainsi, c'est encore une de ces pensées malignes que notre esprit suggère à notre cœur pour chercher des excuses dans le péché : *Ad excusandas excusationes in peccatis* (Psal. 140). Mais, comme remarque saint Chrysostome, si cela était, pourquoi l'Apôtre de Jésus-Christ nous assurerait-il le contraire, et pourquoi ferait-il consister la fidélité de Dieu, en ce que Dieu ne permet point et ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces? *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis* (I. Cor. 10). Car s'il y avait des états où nous n'eussions, ni la force de vaincre la tentation, ni la force de prier pour en obtenir la victoire, c'est-à-dire, des états où la grâce pour l'un et pour l'autre nous manquât également, il faudrait que saint Paul l'eût mal entendu, et qu'en voulant nous consoler par ce motif de la fidélité de Dieu, il nous eût donné une fausse idée; puisqu'il serait vrai qu'étant trop faibles pour prier, aussi bien que pour résister, nous serions évidemment tentés au delà de ce que nous pouvons, et qu'ainsi Dieu permettrait ce que cet apôtre a soutenu qu'un Dieu fidèle ne pouvait permettre. Mais non, mon frère, poursuit saint Chrysostome, il n'en va pas ainsi : vous êtes faible jusqu'à l'excès, mais vous ne l'êtes que parce que malheureusement vous quittez l'exercice de la prière. Car dans le dessein de Dieu, c'était la prière qui devait vous fortifier, qui devait vous fournir des armes, qui devait vous servir de bouclier pour repousser les attaques du démon. Et en effet, par la prière, les saints, quoique fragiles comme vous, ont toujours été victorieux; et sans la prière, quoique saints d'ailleurs, ils auraient été comme vous vaincus. Cessez donc encore une fois d'excuser par là vos chutes; et de l'expé-

rience funeste que vous avez de votre fragilité, ne concluez autre chose que la nécessité absolue où vous êtes d'observer le précepte de Jésus-Christ qui vous commande de prier, et de prier sans relâche : *Oportet semper orare, et non deficere* (Luc.18).

Il en est de même de ces chrétiens froids et languissants, peu touchés des devoirs de leur religion, qui, se voyant dans la sécheresse et le dégoût, et même dans l'insensibilité et l'endurcissement, se plaignent que Dieu les délaisse, au lieu de s'accuser devant Dieu de leur propre infidélité, et de reconnaître avec gémissements et avec larmes, que leur malheur, au contraire, est qu'eux-mêmes ils délaissent Dieu en renonçant à la prière, et ne faisant nul usage de cet excellent moyen sur lequel roule toute l'espérance chrétienne. Car c'est encore un autre point de la créance catholique qui nous est déclaré par le concile, qu'à l'égard de ceux qui sont une fois justifiés ou par la pénitence, ou par le baptême, Dieu ne les abandonne jamais s'ils ne l'ont auparavant abandonné : *Deus gratiâ suâ semel justificatos nunquam deserit, nisi priùs ab eis deseratur*. Or, il est néanmoins hors de doute que ce serait Dieu qui les abandonnerait le premier, si lorsqu'il leur fait un commandement, il ne leur donnait pour l'accomplir, ni la grâce de la prière, ni, comme parlent les théologiens, la grâce de l'action. Mais il n'est pas moins évident qu'il ne les abandonne qu'après qu'ils l'ont déjà abandonné, quand il ne les prive de la grâce de l'action que parce qu'ils ne sont pas fidèles à la grâce de la prière. Quel est donc l'ordre de cet abandon terrible que nous devons craindre? le voici : nous commençons, et Dieu achève; nous abandonnons Dieu en négligeant de recourir à lui, et de nous attirer par la prière sa grâce et son secours; et Dieu, qui, selon le prophète, méprise celui qui le méprise, nous abandonne, en nous laissant, par une juste punition, dépourvus de ce secours et de cette grâce. Mais l'abandon de Dieu suppose le nôtre, et sans le nôtre qui est volontaire, et dont nous nous rendons coupables, nous ne devrions jamais craindre celui de Dieu. Hors de là, nous aurions droit de compter sur Dieu, et ce droit ou cette sûreté pour nous serait la prière; mais avec quel front osons-nous nous en prendre à Dieu, et dire qu'il s'éloigne de nous pendant que nos consciences nous reprochent que c'est nous-mêmes qui le forçons à cet éloignement, et qui, par le mépris que nous faisons de la prière, sommes les premiers à nous éloigner et à nous détacher de lui?

Seconde vérité. Il s'ensuit de là que le plus grand de tous les désordres, et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière : pourquoi? parce que abandonner la prière, c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens de salut. Prenez garde, s'il vous plaît : au défaut de tout autre moyen, quelque avantageux ou même nécessaire qu'il puisse être pour le salut éternel, l'homme chrétien peut trouver des ressources dans la religion. Il n'y a point de sacrement dont l'efficace et la vertu ne puisse être suppléée par les dispositions

de la personne qui le désire de bonne foi, mais qui ne le peut recevoir. Il n'y a point d'œuvre, ni méritoire, ni satisfactoire, qu'une autre de pareil mérite et d'égale satisfaction ne puisse remplacer. La contrition pure et parfaite peut tenir lieu de la confession des péchés. L'aumône, selon la doctrine des Pères, peut, par l'acceptation de Dieu, être substituée aux jeûnes : mais rien ne peut, à notre égard, être le supplément de la prière, parce que dans l'ordre du salut et de la justification, la prière, dit saint Chrysostome, est comme la ressource des ressources mêmes, comme le premier mobile, qui doit donner le mouvement à tout le reste; et quand tout le reste viendrait à manquer, comme la dernière planche pour sauver du naufrage l'homme pécheur. Si je suis incapable d'agir pour Dieu, je puis au moins souffrir pour lui. Si l'infirmité de mon corps m'empêche d'exercer sur moi les rigueurs de la pénitence, je puis racheter mes péchés par la miséricorde envers les pauvres. Mais dans quelque état que je me suppose, si je cesse de prier, je n'ai plus rien sur quoi je puisse faire fond, et par nul autre moyen je ne puis racheter ni réparer la perte que je fais en me privant du fruit de la prière. Ne priant plus, toutes les ressources de la grâce sont taries pour moi ; et mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sèche et aride, qui n'est plus arrosée des pluies du ciel. Ne priant plus, je n'ai plus ni humilité, ni foi, ni patience, parce que, bien loin de m'efforcer à pratiquer ces saintes vertus, je ne me donne pas même la peine de vous les demander. Ne priant plus, je me laisse emporter à mes passions et à mes désirs déréglés, parce que, bien loin de les combattre, je n'ai pas même recours à vous, qui pouvez seul m'aider à les réprimer. Ne priant plus, toute l'harmonie de la vie chrétienne est en moi déconcertée, parce que la prière, qui en était l'âme, cesse et n'est plus pour moi d'aucun usage. Car c'est à quoi se termine l'indévotion que je remarque, et que je déplore dans je ne sais combien de lâches chrétiens.

Cependant, mes chers auditeurs, voilà le désordre du siècle ; et tel de vous à qui je parle, doit actuellement se dire à soi-même : Voilà mon état. C'est un pécheur d'habitude, accablé du poids de ses iniquités, mais dont le dernier des soins est de représenter à Dieu sa misère, et de s'adresser à lui comme à son libérateur, en s'écriant avec l'Apôtre : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Qui me délivrera de ce corps de mort ? C'est une femme mondaine remplie de l'amour d'elle-même et idolâtre de sa personne, mais qui n'a jamais dit à Dieu sincèrement : Seigneur, détruisez en moi cet amour profane, et faites-y régner le vôtre. C'est un homme exposé, par sa condition, aux occasions les plus prochaines du péché, qui, à tous les moments du jour, devrait soupirer vers le ciel, et implorer l'assistance du Très-Haut; mais qui, tranquille au milieu des dangers les plus présents, passe les années entières sans rendre à Dieu le moindre culte, ni lui offrir le sacrifice d'une humble prière. Voilà, dis-je, ce que j'appelle la désolation du christianisme. Je ne parle point de certains pécheurs endurcis, qui, rebelles à la loi de Dieu, et obstinés dans leurs vices,

ont une opposition formelle à la prière, parce qu'ils craindraient d'être exaucés, et que, livrés dès cette vie à l'esprit de réprobation, ils ne voudraient pas que Dieu leur accordât la grâce de leur conversion. Il y en a de ce caractère, et Dieu veuille que personne de vous ne se reconnaisse dans la peinture que j'en fais. Je parle de ceux et de celles qui, par esprit de dissipation, qui, par accablement des soins temporels, qui, par attachement aux plaisirs du monde, qui, par froideur pour Dieu, qui, par indifférence pour le salut, qui, par oubli de leur religion, se sont mis dans la position malheureuse de ne plus prier; c'est à ceux-là que je parle, les conjurant, par le plus pressant de tous les motifs, d'ouvrir aujourd'hui les yeux, et d'avoir compassion d'eux-mêmes. Car, que peut-on, mes frères, espérer de vous, si vous quittez ce qui est la base et l'appui de toutes les espérances des hommes? Destitués du secours de la prière, que devez-vous attendre de Dieu? Sans la prière, quelle part avez-vous aux mérites de Jésus-Christ? de quel bien êtes-vous capables? quel mal pouvez-vous éviter? Comment le péché vous a-t-il portés jusque-là, de renoncer à ce qui devrait être votre souveraine et votre unique consolation? est-ce paresse? est-ce endurcissement de cœur? est-ce doute et incrédulité? Si c'est paresse, en fut-il jamais une plus léthargique que celle de se damner et de se perdre faute de dire à Dieu : Sauvez-moi? Si c'est endurcissement? en peut-on concevoir un plus affreux que celui d'être couvert de plaies, et de plaies mortelles, manque de dire à Dieu : Guérissez-moi! Si c'est incrédulité, y en a-t-il de plus insensée que celle de supposer un Dieu plein de bonté, et de n'en faire jamais l'épreuve, en lui disant : Soutenez-moi, fortifiez-moi, convertissez moi?

Troisième vérité. Il s'ensuit que le comble du malheur, pour un chrétien, est de perdre absolument l'esprit de la prière. J'entends par l'esprit de la prière, une certaine estime que l'on conserve toujours pour ce saint exercice, quoiqu'on ne le pratique pas; j'entends une certaine confiance en ce moyen de conversion et de sanctification, quoiqu'on néglige de s'en servir; j'entends un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres, quoique actuellement et dans les conjonctures présentes on n'en fasse aucun usage. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme; et c'est être dans l'ordre de la grâce, ce qu'est dans l'ordre de la nature un arbre dont on a coupé, non point seulement les branches, mais jusqu'à la dernière racine. Tandis qu'on a cet esprit encore, ou qu'on en a quelque reste, tout assoupi qu'il est, il peut dans l'occasion se réveiller, nous exciter à la prière, nous y faire avoir recours; et par l'efficace de notre prière, nous pouvons toucher le cœur de Dieu, et impétrer une grâce qui nous touche enfin nous-mêmes, et qui nous ramène à Dieu. Si ce n'est pas aujourd'hui que cet esprit agit, ce sera peut-être demain, ce sera peut-être dans la suite des années, et le moment viendra où nous éprouverons sa vertu.

Mais si cet esprit est absolument éteint, si nous n'avons plus ni estime de la prière, ni confiance en la prière, ni goût pour la prière, ah! mes chers auditeurs, où en sommes-nous, et quelle espérance y a-t-il que jamais nous nous dégagions des piéges du monde, que nous nous délivrions jamais de l'esclavage de nos passions, que nous surmontions jamais la chair qui nous sollicite sans cesse et qui nous entraîne, que nous revenions de nos égarements, et que nous rentrions dans les voies de Dieu? La grâce de la prière ne nous manquera pas pour cela; mais nous manquerons à cette grâce, parce que n'ayant plus nul esprit de prière, nous manquerons de disposition pour recevoir cette grâce, et pour y répondre. Voilà pourquoi le prophète royal regardait comme un des bienfaits de Dieu les plus signalés, et le bénissait de n'avoir point permis que l'esprit de prière lui fût enlevé : *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam à me* (Psal. 65). Voilà pourquoi Dieu, voulant marquer son amour à son peuple, lui promettait de répandre sur lui un esprit de grâce et un esprit de prière : *Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum* (Zach. 12). Et voilà pourquoi nous vous exhortons si fortement, chrétiens, à ne pas dissiper ce précieux talent. Or, on le perd en perdant l'habitude de la prière, et en demeurant les semaines entières, les mois, les années sans nul usage de la prière.

Heureux donc si ce discours peut rallumer votre zèle pour une pratique si salutaire et si nécessaire! Allons, mes frères, allons nous jeter aux pieds de notre Père céleste, et lui présenter avec foi, avec humilité, avec persévérance, le religieux hommage de nos vœux. Nous ne pouvons ignorer, d'une part, nos besoins, et de l'autre, la parole qu'il nous a donnée de nous accorder son secours quand nous prendrons soin de l'implorer. Quoique cette parole soit générale, et qu'elle s'étende à tout, aux besoins temporels comme aux spirituels, à ce qui regarde le corps et la vie présente, comme à ce qui concerne l'âme et le salut éternel : *Quodcumque petieritis*; souvenons-nous néanmoins de cette autre leçon qu'il nous fait ailleurs, de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et de nous reposer de tout le reste sur sa providence qui y pourvoira. Demandons-lui, selon l'ordre que le Fils de Dieu nous a prescrit, que son nom soit sanctifié, et que nous puissions contribuer nous-mêmes à sa gloire par la sainteté de nos œuvres. Que son règne arrive, et que dès ce monde il établisse son empire dans nos cœurs, afin que nous régnions éternellement avec lui dans le séjour bienheureux. Que sa volonté soit faite dans le ciel et sur la terre : mais par-dessus tout qu'elle s'accomplisse en nous, et que nous lui soyons toujours soumis. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos âmes, le pain de sa grâce, ce pain supersubstantiel, pour me servir de l'expression même de l'Evangile. Que tout pécheurs que nous sommes, il jette sur nous un regard de miséricorde, et qu'il nous pardonne tant d'offenses dont nous devons nous reconnaître coupables, et pour lesquelles nous ne pouvons le satisfaire, s'il ne se

relâche en notre faveur de la sévérité de ses jugements. Demandons-lui qu'il nous défende des traits empoisonnés de l'esprit tentateur, et des attaques de ce lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour nous surprendre. Qu'il nous défende des charmes trompeurs du monde et de ses prestiges; mais qu'il nous défende encore plus de nous-mêmes et de la malheureuse cupidité qui nous domine. Enfin, demandons-lui qu'il nous préserve de tout mal; qu'il nous aide à réparer les maux passés, et à nous relever de nos chutes; à guérir les maux présents, et à redresser nos inclinations vicieuses; à détourner les maux à venir, et à éviter le plus affreux de tous, qui est celui d'une éternelle damnation. Car si nous sommes éclairés d'une sagesse solidement et vraiment chrétienne, voilà où doivent tendre nos prières, et à quoi elles doivent se réduire : en voilà le précis et l'abrégé. Mais après avoir vu la nécessité de l'oraison commune et ordinaire, il me reste à vous faire voir les abus de l'oraison particulière et extraordinaire. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand je parle des abus de l'oraison extraordinaire, ne pensez pas, chrétiens, que je prétende ni la condamner, ni la combattre, puisqu'il est évident, au contraire, que de condamner ceux qui en abusent, c'est faire hautement profession de la reconnaître et de l'honorer. Je sais que Dieu, dont la miséricorde est infinie, se communique aux âmes justes par plus d'une voie, et qu'il ne nous appartient pas de limiter ses dons et ses faveurs, beaucoup moins d'entreprendre de les censurer. Je sais, pour me servir des termes de saint Paul, qu'en ce qui regarde ces communications divines, quoique ce soit toujours le même esprit, il y a une diversité de grâces : *Divisiones gratiarum sunt, idem autem spiritus* (I. Cor. 12); et que de la part même de la créature, il y a une diversité d'opérations, quoique ce soit toujours le même Dieu qui opère en nous : *Et divisiones operationum sunt, idem verò Deus qui operatur omnia in omnibus* (*Ibid.*). C'est-à-dire, je sais qu'outre la manière commune de prier, en méditant la loi de Dieu, en contemplant ses mystères, en se remplissant de sa crainte, en s'excitant à son amour, en le remerciant de ses bienfaits, en implorant ses grâces et son secours, qui est le genre d'oraison que pratiquait David, et que les saints, à son exemple, ont de tout temps pratiqué, il y en a un autre différent de celui-là, où Dieu, par des impressions fortes, prévenant l'âme et s'en rendant le maître, l'élève au-dessus d'elle-même, tient ses puissances liées et suspendues, la fixe à un seul objet, fait qu'elle agit moins qu'elle ne souffre, lui ôte cette application libre qui ne laisse pas, quoique bonne, d'être un effort pour elle et un travail; l'établit dans un saint repos, lui parle et se découvre à elle, tandis qu'elle est devant lui dans un profond et respectueux silence. Je sais, dis-je, que c'est tout cela qu'on a coutume de comprendre sous le nom d'oraison extraordinaire, et à Dieu ne

plaise qu'il m'arrive jamais de la critiquer, ni de l'improuver! Mais je veux, pour votre instruction et pour votre édification, vous en faire connaître les abus; et par là, encore une fois, j'en suppose donc pour les âmes prudentes et éclairées, le bon usage possible. Je ne prétends pas même vous en faire voir les abus grossiers, tels que sont ceux qui, de nos jours, ont éclaté à la honte de la religion, et qui ont scandalisé toute l'Eglise. L'Eglise, animée d'un saint zèle, a pris soin elle-même de nous en donner toute l'horreur que nous en devons avoir; et après ce qu'elle a fait, en vain voudrais-je y rien ajouter, persuadé d'ailleurs, comme je le suis, que votre piété n'a nul besoin de ce remède.

Je parle d'abus moins scandaleux, mais toujours très-pernicieux dans leurs conséquences, et d'autant plus à craindre, qu'ils sont plus ordinaires, et qu'on les craint moins. Je parle de ces abus où nous voyons tomber tant d'âmes chrétiennes, qui, abandonnant la voie de l'humilité et de la simplicité, se laissent emporter à suivre des voies plus hautes en apparence, mais fausses et trompeuses. Malheur que l'illustre Thérèse déplorait autrefois devant Dieu; et nous pouvons dire que Dieu l'avait suscitée pour nous apprendre à nous en préserver, puisqu'il nous a donné dans sa personne, l'idée de la plus sage et de la plus solide conduite. Or, je réduis, mes chers auditeurs, ces abus à quatre espèces. La première, de ceux qui, par une illusion visible, confondent l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui, sous ce nom spécieux, déshonorent plutôt la religion. La seconde, de ceux qui, par erreur et par un défaut de discernement, soit en spéculation, soit en pratique, préfèrent l'oraison extraordinaire à l'oraison commune. La troisième, de ceux qui, par un mouvement de présomption, s'ingèrent d'eux-mêmes, ou du moins tâchent de s'élever à l'oraison extraordinaire sans y être appelés de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. Et la dernière, de ceux qui, par un fonds de lâcheté et de paresse, et pour ne vouloir pas se captiver, sous ombre d'oraison extraordinaire, négligent les règles générales auxquelles le Saint-Esprit dans l'Ecriture veut que nous nous assujettissions pour prier saintement et chrétiennement. Ne craignez pas que je m'étende trop sur aucun de ces quatre articles. J'ai cru, pour l'accomplissement de mon ministère, devoir une fois vous les proposer, et je ne m'y suis résolu qu'après qu'une expérience confirmée m'en a fait reconnaître la nécessité. Mais en vous marquant ces abus, j'aurai soin moi-même de ne pas lasser votre patience. Ecoutez-moi; ceci ne sera pas indigne de votre attention.

On se croit dans la voie et dans l'état d'une oraison extraordinaire; mais on est dans l'égarement d'une pitoyable illusion. On se croit prévenu des dons du ciel, mais on est, si j'ose le dire, préoccupé de ses imaginations et de ses pensées. On croit avoir part aux communications de Dieu, mais on est livré à son propre sens dans lequel on abonde, et qu'on suit uniquement. En un mot, on confond ce que les

Pères entendent par oraison sublime, avec des choses qui n'en approchèrent jamais, qui sont de pures visions de l'esprit humain, qui, bien souvent, en sont les extravagances, qui n'ont nul caractère de solidité, et qui ne se trouvent fondées sur aucun des principes de la religion, c'est en quoi je fais consister le premier abus. Car j'appelle oraison chimérique celle dont l'Evangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont jamais enseigné : n'étant ni vraisemblable, ni possible que, dans le dessein qu'ils ont eu de nous apprendre toute perfection, ils nous eussent laissés dans une ignorance profonde de ce qui devait être, en matière d'oraison, le plus haut degré de la perfection même. Or c'est justement ce qui serait arrivé; car en quel endroit, ou de l'Evangile, ou des autres livres sacrés, paraît-il le moindre vestige de cent choses que le raffinement des derniers siècles a inventées, et qu'on a voulu faire passer dans le monde pour oraison extraordinaire? J'appelle oraison chimérique, celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et la plus sévère théologie : la théologie, dit le savant chancelier Gerson, devant être particulièrement en ceci comme la pierre de touche, pour distinguer le faux et le vrai, ce qui est suspect et ce qui est sûr, ce qui est vicieux et ce qui est louable et soutenable; et tout ce qui ne s'accorde pas avec cette théologie ne pouvant être que la production d'un esprit trompeur ou trompé. Or, vous savez combien de ces manières d'oraisons, que la nouveauté ou l'entêtement avaient fait valoir dans le monde, soumises ensuite à la censure des docteurs, et par là au jugement de l'Eglise, ont été rejetées et réprouvées non-seulement comme vaines et frivoles, mais comme dangereuses et préjudiciables à la vraie piété. J'appelle oraison chimérique, celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord : ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout, et que là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison ni don de Dieu. Or, cela seul ne devait-il pas suffire pour discerner la fausseté de tant d'espèces d'oraisons qui ont servi de piége aux âmes faibles; et n'est-il pas étonnant que malgré ce bon sens universel, qui a toujours réclamé contre un tel désordre, c'est-à-dire, que malgré l'opposition de tous les esprits judicieux et de tous les hommes sages, on n'ait pas laissé de courir après ces fantômes d'oraisons, et qu'à la honte du christianisme, on ait vu ces fantômes l'emporter souvent sur l'oraison solide et véritable? J'appelle oraison chimérique, celle dont les termes et les expressions mêmes semblent n'être propres qu'à décrier la religion et à la faire tomber dans le mépris : la religion, dit Lactance, ne devant rien admettre ni rien autoriser qui ne soit digne de la majesté et de la sainteté du culte de Dieu; et l'oraison, pour peu qu'elle se démente de ce caractère, cessant d'être ce qu'elle est, et ne méritant plus le nom qu'elle porte. Or voilà, chrétienne compagnie, ce qui fait le sujet de ma douleur, quand je vois se répandre dans le monde tant de livres sans choix, où, sous prétexte d'oraison, la religion est toute défigu-

rée, et qui, par un goût dépravé du siècle où nous vivons, ont néanmoins leurs approbateurs. J'appelle oraison chimérique, celle qui, de la manière qu'on la propose, est absolument inintelligible, et où les plus pénétrants et les plus éclairés théologiens ne conçoivent rien. Vous me direz qu'entre Dieu et l'âme il peut se passer dans l'oraison des mystères ineffables et inexpliquables; et moi, je réponds premièrement, que si ces mystères sont ineffables, on ne doit donc pas entreprendre de les expliquer ; que si ces mystères sont inexpliquables, il faut donc se tenir dans le silence, et imiter au moins saint Paul, qui, après son ravissement au troisième ciel, avouait humblement l'impuissance où il était de rapporter ce qu'il y avait entendu : *Et audivi arcana verba quæ non licet homini loqui* (II. Cor. 12) : car c'est ainsi qu'en usait ce grand Apôtre. Mais voici l'abus, mes chers auditeurs : on se croit plus capable que saint Paul, et ce que saint Paul n'a pas cru lui être permis, on le présume de soi-même. C'est-à-dire, quelque ineffables et inexpliquables que soient ces mystères d'oraison, un homme particulier et sans aveu s'estime assez habile pour en parler, pour les développer aux autres, pour les réduire en art et en méthode, pour en faire des leçons, pour en donner des préceptes, pour en composer des traités, et pour en discourir éternellement avec des âmes peut-être aussi vaines que lui, et souvent séduites par lui. Au lieu de renfermer en soi-même, comme saint Paul, ce que Dieu pourrait lui avoir fait entendre, il produit indiscrètement et inutilement hors de soi ce qu'il a pour l'ordinaire imaginé, et ce qu'il n'entendit jamais. Combien d'exemples tout récents n'en avons-nous pas? Mais en second lieu, je soutiens que nul genre d'oraison ne doit être approuvé, beaucoup moins admis sous cette notion de mystères élevés, mais inexpliquables. Autrement il n'y aurait point d'insensé ni de visionnaire qui ne fût reçu à débiter dans l'Eglise de Dieu, comme mystères d'oraison, ses folies et ses rêveries; car il n'appartient qu'à saint Paul de pouvoir dire : *Audivi arcana verba;* Dans ce commerce intime avec mon Dieu, j'ai entendu ce que je ne puis exprimer. Quand saint Paul parlait de la sorte, je suis sûr qu'il avait entendu quelque chose de divin, parce qu'étant, comme il était, l'organe du Saint-Esprit, il ne pouvait se rendre à soi-même que des témoignages infaillibles. Mais quand tout autre que saint Paul me tient ce langage, j'ai droit et je suis même dans l'obligation de m'en défier : pourquoi? parce que sans cela je serais exposé à tous les écueils du mensonge et de l'imposture, et parce qu'il n'y aurait plus d'erreur dont je pusse me garantir. Mais présupposons toujours une espèce d'oraison sublime, exempte d'illusion et de tromperie, et qui soit en effet de Dieu ; ce que je vais dire demande une réflexion toute nouvelle.

On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune : c'est le second abus que je combats. Car il est évident, chrétiens, que l'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela Oraison dominicale;

et il est d'ailleurs de la foi, que cette oraison, que nous avons reçue du Seigneur même, quoique la plus commune et la plus simple, est celle qui nous doit être plus vénérable, et à laquelle, préférablement à toute autre, nous devons nous attacher : pourquoi? non-seulement, dit saint Cyprien, parce que c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur et qui nous l'a apportée du ciel; mais parce qu'en effet toute commune et toute simple qu'elle est, c'est l'oraison la plus parfaite et la plus capable de rendre les hommes parfaits. Qu'il y en ait d'autres plus mystérieuses, et, si vous voulez, d'une plus haute élévation, c'est ce que je vous laisse à décider : mais anathème à quiconque en reconnaîtra une plus sainte et plus sanctifiante. Or, selon toutes les maximes de la vraie religion, nous devons préférer, comme chrétiens, l'oraison qui nous sanctifie à celle qui nous élève. Il est vrai, celle qui élève l'âme à ces degrés sublimes de contemplation, peut être une grâce et un don de Dieu; mais prenez garde, s'il vous plaît, que c'est l'une de ces grâces stériles, qui, quoique infuses de Dieu, ne rendent l'homme ni plus juste, ni plus agréable à Dieu; l'une de ces faveurs de Dieu qui ne donnent point de mérite; l'un de ces dons qui peuvent être quelquefois les effets de la sainteté, les récompenses de la sainteté, les marques de la sainteté, mais jamais ni la cause de la sainteté ni la sainteté même. Au lieu que l'oraison commune, par l'exercice et par les actes des plus méritoires vertus auxquelles elle tient l'âme appliquée, est une source féconde et abondante de toutes les grâces qui font devant Dieu la sanctification de l'homme. Or, pesant les choses dans la balance du sanctuaire, ce qui produit la sainteté, ce qui opère le mérite, ce qui enrichit l'âme des vertus, doit avoir dans notre estime une préférence infinie sur ce qui n'est que pure grâce et que pure faveur; et comme la foi nous enseigne que le moindre degré d'humilité, de charité, de patience, est quelque chose, selon Dieu, de plus estimable que le don de faire des miracles et de ressusciter les morts; parce que le don des miracles est une grâce infructueuse qu'ont eue quelques saints, mais qui n'a point aidé à les faire saints, et sans laquelle il y en a eu d'aussi saints et de plus saints : aussi, du même principe, devons-nous conclure que le moindre degré de cette oraison, où l'âme, par un usage libre de ses puissances, et fidèle à la grâce de son Dieu, travaille à se purifier et à se perfectionner, qui est l'oraison commune, quoique moins élevée, vaut mieux, et est d'un mérite plus grand que toutes les extases et tous les dons imaginables, où l'on suppose l'âme sans action, et dans le repos de la contemplation : pourquoi? parce que Dieu, encore une fois, ne discerne point les élus par la sublimité, mais par la fidélité, et parce que toutes les extases ne sont pas comparables, dans l'idée de Dieu, à la moindre vertu acquise par le travail d'une humble prière. Désirer donc de parvenir à ces grâces extraordinaires, les rechercher, y aspirer : abus, chrétiens, qu'on ne peut aujourd'hui assez déplorer. Ainsi en usent, pour ne rien dire encore de plus, les âmes ignorantes et imprudentes; mais ce n'est pas ainsi, qu'en ont usé les âmes spirituelles et intelli-

gentes. Ce n'est pas ainsi qu'en a jugé la célèbre Thérèse, qui, dans le moment où Dieu, par ces voies extraordinaires, se communiqua plus abondamment à elle, lui demandait qu'il modérât l'excès de ses faveurs, qu'il ne l'élevât pas si haut, qu'il suspendît un peu les effets de ses opérations divines; afin, disait-elle, qu'elle pût, dans l'amertume de son cœur, pleurer ses fautes passées, et qu'elle n'en perdît pas si tôt le souvenir : *Exclamans, petebat beneficiis in se divinis modum imponi, nec celeri oblivione culparum suarum memoriam aboleri* (Offic. Eccl. in Fest. Theres.). Elle concevait donc que l'exercice de pleurer ses péchés, en repassant devant Dieu les années de sa vie était meilleur pour elle que l'extase et le ravissement; et qu'il lui était plus avantageux de ressentir dans la prière les amertumes d'une componction salutaire, que de goûter les délices d'une oraison plus élevée, mais moins profitable. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que je vous prêche : *Æmulamini charismata meliora* (1. Cor. 12); à l'exemple de cette grande sainte, entre les dons de Dieu, désirez et enviez les plus excellents : c'est saint Paul qui vous le permet, et même qui vous l'ordonne; mais ne vous aveuglez pas jusqu'à prendre pour les plus excellents, ceux qui sont les plus éclatants. Désirez ceux qui vous sont les plus utiles; enviez ceux qui sont les plus propres à vous convertir, ceux qui vous inspirent plus le zèle de la pénitence, ceux dont l'effet particulier est de vous rendre plus humbles, plus obéissants, plus charitables, plus mortifiés, plus désintéressés. Car ce sont là, dans le sens de l'Apôtre, les plus excellents pour vous : *Charismata meliora;* mais souvenez-vous que les dons de ce caractère sont attachés à l'oraison commune, que le Fils de Dieu nous a lui-même pour cela particulièrement recommandée. Ce n'est pas tout, et voici quelque chose de plus essentiel.

On entre dans ces voies extraordinaires, sans y être appelé de Dieu : et même contre l'ordre de Dieu, troisième abus qui surpasse tous les autres. Car n'est-ce pas entrer contre l'ordre de Dieu dans l'oraison extraordinaire, de prétendre s'y adonner, quand on a d'ailleurs un évident, un extrême, un pressant besoin de demeurer dans la pratique de l'oraison commune? quand, par exemple, on est rempli de défauts qu'on ne peut espérer de corriger sans le secours de l'oraison commune, quand on est dominé par des passions dont la victoire doit être le fruit, et ne peut être le fruit que de l'oraison commune; quand on a des devoirs à accomplir auxquels on ne satisfait point, et dont on ne s'instruit jamais que par les réflexions et les lumières de l'oraison commune? Malgré tous ces besoins, abandonner l'oraison commune pour se jeter dans d'autres voies qui ne conduisent à rien de tout cela, et pour lesquelles par conséquent on n'a ni vocation, ni disposition; et au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, au changement et à l'anéantissement de soi-même, se proposer un genre d'oraison, dont le fond est, pour ainsi dire, une abstraction totale de soi-même, et un oubli de toutes les choses dont on devrait être occupé, n'est-ce pas renver-

ser l'ordre de Dieu? Or, c'est ce renversement qui me fait pitié, je l'avoue, dans la conduite de je ne sais combien d'âmes censées intérieures. Car voilà sur ce point l'illusion du siècle. On se pique d'oraison, et d'oraison sublime, et cependant on suit le mouvement de ses passions les plus vives et les plus ardentes; et cependant on ne connaît pas ses imperfections les plus grossières; et cependant on se confirme dans ses plus dangereuses habitudes; et cependant on manque à ses plus importants devoirs. Preuve infaillible, âme chrétienne, que ce n'est point à l'oraison sublime que vous êtes appelée de Dieu : pourquoi? parce qu'il est indubitable que l'oraison, à laquelle vous êtes appelée de Dieu, doit être proportionnée à votre état. Or, il n'y a nulle proportion entre cet état de lâcheté, de dissipation, de désordre où vous vivez, et l'oraison sublime dont vous vous piquez. Ce n'est donc point à vous que cette oraison, dans le dessein de Dieu, peut convenir. Remédier à vos faiblesses, vous détromper de vos erreurs, combattre les passions et les vices qui règnent en vous : voilà à quoi Dieu veut que votre oraison soit employée. Si celle dont vous usez ne se rapporte pas là, quelque sublime qu'elle vous paraisse, ce n'est plus Dieu qui vous attire, c'est votre propre sens qui vous y porte. Or, dès-là, fût-elle aussi sublime qu'elle vous paraît, quel bien en devez-vous attendre, et quel succès devez-vous vous en promettre? Il est vrai, cette espèce d'oraison extraordinaire a été saintement pratiquée dans le christianisme : mais par qui? par des âmes parfaites, qui avaient pour cela toutes les marques de la vocation de Dieu; par des âmes réglées, qui, s'acquittant de leurs devoirs, accomplissaient toute justice; par des âmes dont la vie était pure, exemplaire, irrépréhensible; qui, par de longues épreuves d'elles-mêmes, s'étaient rendues capables des dons divins, et à l'égard desquelles on pouvait dire avec toute sûreté, que la grâce de l'oraison sublime était la récompense de leur sainteté. Vous, dans l'éloignement où vous êtes de leur sainteté, vous voulez avoir part à leur récompense, et vous arroger cette grâce : voilà votre égarement Car dans la vie imparfaite que vous menez, la grande règle d'oraison pour vous, est qu'au lieu de vous élever, il faut descendre; qu'au lieu de vous abîmer et de vous perdre dans les communications que vous avez avec Dieu, il faut vous y chercher et vous y trouver; c'est-à-dire, y reconnaître vos obligations, y examiner vos actions, y modérer vos désirs et vos affections, y acquérir le renoncement à vous-mêmes et à vos passions. Sans cela, plus votre oraison est sublime, et plus elle est vaine. Car j'entends par oraison vaine, celle qui ne corrige aucun défaut, celle qui n'est suivie dans la pratique d'aucune réforme, celle en vertu de laquelle on ne renonce à rien, et on ne se détache de rien. Or, combien n'en a-t-on pas vu servir d'un triste exemple de ce que je dis? Combien d'âmes présomptueuses, qui, en même temps qu'elles faisaient profession de marcher dans ces voies intérieures dont je parle, n'en étaient pour cela ni moins déréglées, ni moins emportées, ni moins aigres, ni moins entières dans leurs sen-

timents, ni moins hautaines, ni moins dominantes; en un mot, qui, pour être élevées dans l'oraison, n'en étaient ni plus saintes devant Dieu, ni plus édifiantes devant les hommes! Vous me demandez comment elles tombaient dans un abus aussi énorme que celui-là; je vous l'ai dit, chrétiens : par la séduction de l'esprit qui les conduisait; elles entraient dans ces voies d'oraison par esprit de vanité, de curiosité et de singularité; elles y demeuraient par esprit d'opiniâtreté, d'indépendance, d'indocilité; éblouies de ces termes de quiétude, de repos, de silence, elles y entretenaient leur oisiveté. Dieu ne les y appelait pas : faut-il s'étonner si elles en abusaient, et si, bien loin d'en profiter, elles en étaient encore plus imparfaites?

Enfin, sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière : quatrième et dernier abus, qui mériterait un discours entier. Car dans quelque voie que vous marchiez, fussiez-vous de ces âmes du premier ordre que Dieu prévient de ses plus exquises faveurs, c'est à vous, comme au reste des fidèles, qu'a prétendu parler le Saint-Esprit, quand il a dit : *Ante orationem præpara animam tuam, et noli esse quasi homo qui tentat Deum* (Eccli. 18); Avant la prière, préparez votre âme, et ne soyez pas semblable à l'homme qui tente Dieu. C'est à vous, dis-je, comme à moi, que ce commandement s'adresse; et de vous flatter que vous ayez un privilége qui vous en dispense; de vous persuader qu'en qualité d'âme choisie vous n'êtes pas sujet à cette loi, et qu'il vous est permis ensuite, sans aucune préparation, de vous présenter devant Dieu avec un esprit vide de toute pensée, attendant tout de Dieu, mais sans rien faire de votre part qui vous dispose à recevoir ses dons et ses lumières; de vous figurer que ce qui s'appellerait dans un autre tenter Dieu, soit en vous une perfection, parce que Dieu, qui vous a élevé, n'exige plus de vous ni cette dépendance de sa grâce, ni cet assujettissement à ce que sa sainte parole prescrit en termes exprès : de vous prévenir de ces idées, ce serait un orgueil qui devrait vous faire trembler. Cependant, chrétiens, on en vient là. Parce qu'on se croit dans une voie différente des voies communes, on ne se tient plus obligé à prendre soin de préparer son âme. Quelque générale et absolue que soit la loi, on s'en exempte. Au hasard de tenter Dieu, on va à l'oraison sans savoir pourquoi l'on y va; on s'y présente sans aucune vue, sans s'y proposer rien, sans y chercher rien; on a un entendement capable d'y découvrir et d'y connaître les plus solides vérités, et on se fait un mérite de ne l'y pas appliquer; une volonté capable d'y former les plus saints désirs et d'y concevoir les plus ferventes affections, et on se détermine par avance à s'y tenir oisif et sans action. Or, je vous dis que tout cela est illusion : pourquoi? parce qu'indépendamment des voies que vous suivez, ou plutôt que vous croyez suivre, il faut que la parole de Dieu soit observée : *Ante orationem præpara animam tuam.* Vous êtes donc grossièrement et visiblement trompé, quand, au préjudice de cette

divine loi, vous n'apportez à la prière nulle préparation. De même sous ombre d'être élevé à un don particulier de communication avec Dieu, on ne demande plus rien à Dieu, et l'on porte l'erreur jusqu'à s'imaginer que le commandement de Jésus-Christ: *Petite, et accipietis;* Demandez, et vous recevrez, n'est que pour les âmes du dernier ordre; que les âmes élues sont occupées dans l'oraison de quelque chose de plus saint et de plus épuré. Et moi, je veux bien déclarer ici, que j'aime mieux pour jamais être dans le dernier ordre en accomplissant le commandement de Jésus-Christ, que d'être des âmes privilégiées et distinguées en ne l'accomplissant pas. Et où en serions-nous, mes chers auditeurs, si, sous ce nom spécieux d'oraison sublime, on anéantissait un devoir aussi essentiel et aussi inséparable de la religion, que celui de demander à Dieu les grâces du salut? Où en serions-nous, si un devoir de ce caractère n'était plus le devoir des parfaits chrétiens, et que pour être élevé dans l'oraison il y fallût renoncer? Mais qui l'aurait cru, qu'on eût dû se faire dans le christianisme une perfection aussi bizarre que celle-là?

Ah! chrétiens, ne tombez pas en de pareilles erreurs; et pour vous en préserver, attachez-vous aux règles que Jésus-Christ et ses Apôtres nous ont laissées. Ne croyez pas à toutes sortes d'esprits, disait saint Jean, mais éprouvez-les, pour connaître s'ils sont de Dieu : *Nolite omni spiritui credere* (1. Joan. 4). Quand on vous propose des voies extraordinaires, soyez en garde, non-seulement contre ceux qui vous les proposent, mais contre vous-même. Quand on vous dira qu'il paraît un homme de Dieu dont la conduite dans le gouvernement des âmes est toute nouvelle : *Ecce hic est* (Matth. 24), quelque éloge que vous en entendiez faire, ne suivez pas une ardeur précipitée qui vous y porte : *Nolite credere.* Attachez-vous à ceux qui vous conduisent par les voies d'une foi soumise et agissante, de la mortification, de la pénitence, de toutes les vertus chrétiennes. Dans le choix que vous ferez, n'oubliez jamais le précepte de Jésus-Christ : *Petite, et accipietis;* et si quelqu'un vous parle autrement, j'ose vous dire, comme saint Paul, que quand ce serait un ange du ciel, vous le devez traiter d'anathème. Soit que vous soyez pécheurs, soit que vous soyez justes, ce précepte du Fils de Dieu vous convient. Si vous êtes pécheurs, demandez, *Petite,* afin que Dieu vous touche par des grâces de conversion. Si vous êtes justes, demandez, *Petite,* afin que Dieu verse sans cesse sur vous des grâces de sanctification. Surtout, demandez, *Petite,* afin d'obtenir de Dieu cette grâce de la persévérance finale qui vous mettra en possession de la gloire éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE

DE L'ASCENSION.

Sur le Zèle pour la Défense des intérêts de Dieu.

Cùm venerit Paracletus quem ego mittam vobis à Patre, Spiritus veritatis qui à Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me, et vos testimonium perhibebitis.

Quand il sera venu, ce Consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi : et vous aussi vous en rendrez témoignage. (S. Jean, ch. 15.)

Rendre témoignage de Jésus-Christ, c'est annoncer ses grandeurs, attester sa divinité, faire connaître la vérité de sa mission, la sainteté de ses mystères et de sa loi; et voilà, chrétiens, le témoignage que lui a rendu le Saint-Esprit, et qu'il lui rend encore tous les jours, soit par les secrètes inspirations dont il touche les cœurs, soit par les lumières de la foi qu'il répand dans les âmes. Témoignage invisible, dont nous ressentons au dedans de nous l'impression, et qui ne se produit point communément au dehors, si ce n'est quand cet Esprit tout-puissant opère quelquefois des prodiges dans la nature, et qu'il fait éclater sa vertu pour l'honneur de l'Evangile, et pour vérifier la parole des ministres qui la prêchent. Mais outre ce témoignage intérieur de l'Esprit divin, il y a un témoignage sensible et public que le Sauveur des hommes attendait de ses Apôtres, et qu'il a reçu d'eux, lorsqu'ils ont parcouru le monde, qu'ils ont porté son nom à toutes les nations, et que, pour sa cause, ils ont versé leur sang et donné leur vie. Car c'est ainsi qu'ils ont accompli cet ordre de leur adorable Maître : Vous vous déclarerez pour moi, vous parlerez et vous agirez pour moi; vous serez devant les hommes mes témoins, mes prédicateurs, mes défenseurs : *Et vos testimonium perhibebitis.* Or, il est vrai, mes chers auditeurs, et je dois en convenir, que nous ne sommes pas appelés aux mêmes fonctions que les ministres évangéliques : mais d'ailleurs je puis ajouter, et je prétends que, par proportion, et conformément à notre état, nous sommes obligés comme eux de prendre, en mille occasions qui se présentent, les intérêts de Dieu, de nous élever pour la défense de la cause de Dieu, de combattre les ennemis de sa gloire et de maintenir la pureté de son culte. Devoir propre de toutes les conditions, quoique différent dans la pratique selon la différence des rangs et la diversité des ministères. Devoir indispensable : mais de quoi nous ne pouvons assez gémir, devoir tellement négligé dans le christianisme, qu'à peine y trouve-t-on quelques serviteurs fidèles, qui, contre le monde et ses maximes, osent tenir pour le Dieu qu'ils adorent, et en faire une profession ouverte. Ce n'est là-dessus que froideur et indifférence,

et c'est cette indifférence criminelle que je ne puis trop fortement attaquer dans ce discours. Daigne le ciel m'inspirer aujourd'hui le zèle de ses prophètes, pour animer le vôtre. Daigne le Seigneur me remplir de son Esprit, de cet Esprit de feu, afin que, par son secours, je puisse embraser ici tous les cœurs. Nous obtiendrons cette grâce par l'intercession de Marie; et pour cela disons-lui : *Ave.*

Il y a dans l'homme deux principes plus ordinaires de tous ses désordres : l'aveuglement de l'esprit, et la faiblesse du cœur. L'aveuglement de l'esprit, qui, le faisant mal juger des choses, l'engage à tenir, en ce qui regarde la cause de Dieu, une conduite non-seulement fausse, mais criminelle. La faiblesse du cœur, qui, lui laissant assez de lumière pour discerner selon Dieu les vraies routes qu'il doit suivre, fait néanmoins qu'il n'a pas assez de courage pour en soutenir les difficultés et en surmonter les obstacles. C'est, chrétiens, à ces deux principes que je rapporte les deux caractères de cet esprit de froideur et d'indifférence pour les intérêts de Dieu, dont j'ai dessein de vous entretenir. Car, après avoir fait quelque réflexion sur la différence des hommes du siècle qui se rendent en effet coupables d'une telle iniquité, je trouve qu'il y en a de deux sortes : les uns qui l'autorisent et qui prétendent s'en justifier, les autres qui s'en accusent et qui sont les premiers à la condamner; les uns qui la veulent faire passer pour sagesse, les autres qui, de bonne foi, la reconnaissent pour prévarication et pour lâcheté; les uns qu'il faut détromper, les autres qu'il faut fortifier. Ceux-là sont les politiques du monde, qui, préoccupés de leurs sentiments, se font une prudence dans les rencontres, d'être froids pour Dieu, et peu zélés sur tout ce qui concerne son service et ses intérêts; se flattant d'agir en cela avec une circonspection nécessaire, et confondant cette indifférence et ce défaut de zèle avec l'esprit de modération et de retenue : ceux-ci moins présomptueux et moins prévenus, conviennent de l'obligation indispensable où nous sommes tous d'avoir du zèle pour Dieu, et de le marquer, mais ne se trouvent pas assez de forces pour le mettre en œuvre et pour le faire paraître; approuvant ce zèle dans autrui, mais dans eux-mêmes le faisant céder à la crainte et au respect humain. Prudence trompeuse, lâcheté indigne : deux caractères auxquels je vais opposer les lumières et l'efficace de la parole de Dieu; les lumières, pour convaincre les premiers, et l'efficace, pour animer et pour piquer les seconds. Car je prétends que le monde se trompe, et que sa prudence, qui nous fait avoir tant d'égards quand il s'agit de donner à Dieu des témoignages et des preuves de notre zèle, est une prudence réprouvée : vous le verrez dans le premier point. Et j'ajoute que cette faiblesse, à laquelle nous succombons en nous comportant avec timidité et avec lenteur dans la cause de Dieu, pour ne pas encourir la haine des hommes et ne nous pas exposer à leur censure, est une faiblesse essentiellement contraire à l'esprit de Jésus-Christ, et par conséquent digne de la damnation éternelle : je vous le mon-

trerai dans le second point. Deux vérités que chacun de nous s'appliquera, selon l'état de vie et la condition particulière où il a plu à Dieu de l'appeler. Deux vérités dont il n'y aura personne dans cet auditoire qui ne soit touché, si nous voulons entrer là-dessus en jugement avec nous-mêmes, et considérer sérieusement nos devoirs. Deux vérités qui, bien conçues et bien pénétrées, seront capables de répandre dans tous les cœurs ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre. C'est aussi tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Se faire une prudence aux dépens de Dieu, au préjudice même des règles du monde, à la honte de la religion, et à l'avantage de l'impiété; c'est-à-dire, une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, dont les faibles se scandalisent, et dont les impies se prévalent : c'est ce que la politique du siècle a de tout temps inspiré aux mondains; et ce que l'Esprit de Dieu contredira toujours. En quatre paroles, je viens de vous proposer quatre raisons que me fournit la morale chrétienne, et sur lesquelles j'établis la vérité de ma première proposition. Ne les perdez pas.

Il est de la grandeur de Dieu d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui, et de se déclarer pour lui; et il n'y a point de prudence qui puisse affaiblir la force et l'obligation de ce devoir, parce que ce devoir est le premier principe sur quoi roule la prudence même, et à quoi toute cette vertu doit se rapporter. Les intérêts de Dieu, c'est-à-dire ce qui touche son culte, sa religion, sa loi, son honneur, sa gloire, sont d'un ordre si relevé, qu'ils ne peuvent jamais être balancés par nul autre intérêt; et d'ailleurs ces mêmes intérêts de Dieu sont tellement entre nos mains, que vous et moi nous en devons être les garants, et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque altération et quelque déchet, Dieu a droit de s'en prendre à nous, puisque ce dommage qu'ils souffrent, n'est que l'effet et une suite de notre infidélité. Or c'est ce qui arrive tous les jours, lorsque, par une fausse politique nous négligeons de les maintenir, et que, nous en reposant sur Dieu même, nous nous faisons des prétextes pour nous taire, quand il faudrait parler; pour dissimuler, quand il faudrait agir; pour tolérer et pour conniver, quand il faudrait reprendre et punir. Car quelle prudence pourrait alors nous mettre à couvert des jugements de Dieu, dont nous trahissons la cause; et de quel secours peut être pour nous la sagesse du monde, quand, par ces maximes criminellement suivies, nous nous rendons coupables et responsables de l'injure que Dieu reçoit?

C'est par cette règle que saint Jérôme, et après lui le docteur angélique, saint Thomas, ont expliqué ce précepte de la loi divine, en apparence si rigoureux, lequel oblige tout homme chrétien à faire, quand il en est requis, la profession publique de sa foi, lui en dût-il coûter la vie, s'attirât-il par là les derniers malheurs, fallût-il endurer

pour cela les tourments les plus cruels : car notre religion, dit Tertullien, pour l'honneur du Dieu qu'elle nous fait adorer, ne sait ce que c'est que de biaiser dans cette extrémité même. En effet, c'est cette nécessité, ou de mourir pour la foi en la déclarant, ou d'en être le prévaricateur et l'apostat, je ne dis pas en la désavouant, mais seulement même en la déguisant et en la cachant, c'est, dis-je, cette nécessité qui a produit tant de martyrs dans le christianisme. Or, la même raison qui obligeait les martyrs à professer leur foi, m'engage encore aujourd'hui à faire éclater mon zèle dans toutes les occasions où l'intérêt de Dieu est exposé : pourquoi ? parce que je ne suis pas moins redevable à Dieu de mon zèle que de ma foi ; ou plutôt, parce que l'obligation particulière que j'aurais de confesser extérieurement ma foi, n'est qu'une conséquence de l'obligation générale où je suis de témoigner, quand il le faut, mon zèle pour Dieu.

Je sais que, dans les premiers siècles de l'Eglise, il s'éleva une secte de faux chrétiens, ou, pour mieux dire, de mondains, qui en jugèrent autrement, et qui prétendirent que dans ces circonstances où la confession de la foi était censée un crime devant les hommes, on pouvait au moins, pour se racheter des supplices et de la mort, user de dissimulation, ne paraissant pas ce que l'on était, et au hasard même de paraître pour quelque temps ce que l'on n'était pas. Mais je sais aussi que ce langage révolta tous les vrais fidèles. Je sais que, d'un consentement unanime, les Pères détestèrent et rejetèrent cette erreur : que le premier concile œcuménique la condamna, et que, dans la sainte religion que nous professons, ceux-là ont toujours passé pour scandaleux, qui ont refusé de se déclarer ouvertement. Or si cela est vrai de la foi dans les temps mêmes où elle a été odieuse et persécutée, combien plus l'est-il du zèle des intérêts de Dieu, lorsque pour leur défense nous n'avons point de semblable risque à courir, et qu'une liberté évangélique, bien loin d'être dangereuse pour nous, nous devient glorieuse et honorable ?

C'est donc en vertu de ce titre, que Jésus-Christ, dans le onzième chapitre de saint Luc, proposant les maximes fondamentales de son règne, c'est-à-dire, de cet empire souverain qu'il exerce sur nous comme notre Dieu, insiste particulièrement sur celle-ci : *Qui non est mecum, contra me est ;* Celui qui n'est pas pour moi, est contre moi. Parole, dit saint Augustin, qui confondra éternellement les sages du siècle, et qui suffira pour réprouver l'indifférence criminelle où ils se retranchent quand il est question de rendre à Dieu le témoignage qu'il exige d'eux ; parole qui réfutera invinciblement les raisons frivoles par où ils s'efforcent maintenant de justifier leur silence et d'excuser leur timidité en ce que j'appelle le parti de Dieu ; parole de malédiction pour ces esprits d'accommodement, qui, sans jamais choquer le monde, croient avoir le secret de contenter Dieu ; et qui, sans rien faire pour Dieu, voudraient que Dieu fût content d'eux. Car que répondront-ils à Jésus-Christ, quand il leur dira que l'un et l'autre ensemble était impossible, et qu'ils en devaient être convain-

cus par cet oracle sorti de sa bouche : *Qui non est mecum, contra me est?* Prétendront-ils l'avoir mieux entendu que lui, avoir eu pour ses intérêts un zèle plus discret que lui? Et parce qu'alors il s'agira du choix décisif que cet Homme-Dieu fera de ses élus, dépendra-t-il d'eux d'avoir été à lui malgré lui? Ah! chrétiens, que David raisonnait bien d'une autre manière, et que l'idée qu'il avait conçue de l'être de Dieu et de son excellence, lui donnait bien d'autres sentiments! Non, non, Seigneur, disait-il à Dieu dans l'abondance de son cœur, il ne faut point que je m'érige en sage et en politique, et malheur à moi si je le suis jamais à vos dépens. Il faut que, dans l'étendue de ma condition, j'aie pour l'avancement et pour le soutien de votre gloire autant de zèle que j'en dois avoir. Car en cela consiste ma grande sagesse; et ce zèle de votre maison qui me dévore, fait que tous les outrages que vous recevez dans le monde, me blessent moi-même personnellement : *Zelus domûs tuæ comedit me; et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me* (Psalm. 68). Ces outrages, ô mon Dieu! par l'impiété et l'insolence des hommes, montent jusqu'à vous; mais par une vertu toute contraire de la charité qui m'anime, ils retombent en même temps sur moi; c'est-à-dire, les blasphèmes que l'on profère contre votre nom, les profanations de votre sanctuaire, les transgressions de votre loi, les insultes, les scandales, les déréglements de votre peuple : tout cela fait sur mon cœur une impression à laquelle je ne puis résister. Quoi qu'en dise le monde, il faut que je m'explique et que je parle; et si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une raison séduite et corrompue : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Voilà, mes chers auditeurs, l'exemple et le modèle que l'Ecriture nous met devant les yeux. Car ce n'est pas seulement un roi comme David qui doit parler de la sorte, mais un seigneur dans ses terres et ses domaines, mais un juge dans sa compagnie, mais un magistrat dans son ressort, mais un supérieur dans sa société, un particulier dans sa famille, chacun, sans exception, dans son état. Tous les emportements d'un fils débauché et libertin, doivent toucher le cœur d'un père. Tous les désordres d'un domestique vicieux, doivent toucher celui d'un maître. Je dis d'un père et d'un maître chrétiens, afin que l'un et l'autre, répondant à la grâce de leur vocation, ils puissent se rendre le même témoignage devant Dieu, que David se rendait par ces paroles : *Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.* Sans cela, ni l'un ni l'autre ne satisfait à ce que lui impose la qualité de serviteur de Dieu, et sans cela l'un et l'autre abusent du pouvoir qui leur a été donné de Dieu. Seconde preuve tirée de la comparaison des devoirs du monde et de la manière dont ils sont observés.

Car il serait bien indigne et absolument insoutenable, de vouloir que Dieu comptât pour un service, ce que le monde même regarde comme une espèce de perfidie, et qu'il agréât pour témoignage de notre attachement, une conduite dont les hommes se tiennent tous les jours offensés. Or, un ami, bien loin de reconnaître pour ami celui

qui, dans l'occasion, hésiterait à se ranger hautement de son parti et à le défendre, le mépriserait comme un lâche, et, si je l'ose dire, comme un déserteur de l'amitié. Un prince, bien loin de mettre au nombre de ses fidèles sujets, quiconque, dans la conjoncture d'une guerre, affecterait de demeurer neutre, le traiterait de rebelle et d'ennemi de l'Etat. Dès-là que c'est son sujet, le maître veut, et avec justice, qu'il marche sous ses étendards, qu'il s'intéresse pour la prospérité de ses armes, qu'il y contribue et de sa personne et de ses biens, qu'il fasse céder toute autre considération à celle-là. Reste donc à voir si la politique du monde, qui ne peut, avec tous ses sacrifices et tous ses détours, excuser à l'égard des hommes cette disposition d'indifférence, peut l'autoriser à l'égard de Dieu ; et si Dieu, jaloux jusqu'à l'excès de la fidélité qui lui est due, peut, dans un point aussi délicat que celui-ci, être content de ce qui ne suffit pas même aux hommes pour les satisfaire. Et c'est ici que, pour votre édification et pour la mienne, ou plutôt, que pour la confusion de cette prudence charnelle qui est visiblement ennemie de Dieu, je voudrais, s'il était possible, rappeler tous les siècles passés, et faire comparaître comme en jugement tous ces sages de la terre qu'on a vus si zélés pour le service des puissances humaines à qui leur fortune les attachait, mais en même temps si réservés et si froids pour Dieu et pour sa religion. Car enfin, leur dirais-je avec tout le respect convenable, mais avec l'assurance que devrait me donner mon ministère; quand il y allait du bien de l'Etat, quand l'autorité du prince se trouvait en compromis, et qu'il fallait la maintenir, cette modération dont vous vous piquiez tant d'ailleurs, ne diminuait rien de votre ardeur. De quelle sévérité n'usiez-vous pas? Avec quelle hauteur, avec quelle fermeté n'agissiez-vous pas? Toute votre prudence alors était de n'avoir ni ménagements, ni égards, de ne laisser rien impuni, de prévenir par une juste rigueur jusqu'aux moindres suites ; et sur cela même, votre zèle était louable, puisque l'autorité que vous aviez à défendre venant de Dieu, comme dit l'Apôtre, elle ne demandait pas un moindre soutien ni une moindre protection, quoique souvent elle eût peut-être demandé de votre part une plus pure intention. Mais du reste, dans ces mêmes places que vous occupiez, était-il question de vous opposer au libertinage, qui faisait tous les jours de nouveaux progrès ; mais vous parlait-on d'un scandale qui se répandait, et qui ne pouvait être arrêté que par vos soins et par une sainte vigueur; mais fallait-il corriger des désordres qui déshonoraient le christianisme, et qui ne subsistaient que par votre molle et pernicieuse tolérance : c'est là que ce zèle, auparavant si courageux et si ferme, devenait timide et circonspect; que vous deviez, à vous en croire, garder des mesures; que vous craigniez de vous avancer, que vous ménagiez celui-ci, que vous respectiez celui-là. C'est là que votre prudence, ingénieuse à éluder tout ce qui lui était à charge, trouvait mille raisons spécieuses pour ne rien entreprendre et pour laisser croître le mal. C'est là que vous traitiez d'indiscrétion les plus sages démarches de ceux qui se por-

taient pour défenseurs de la vraie piété, et que vous appeliez sagesse, habileté et science du monde, les dangereuses connivences de ceux qui entretenaient comme vous et fomentaient l'iniquité. Ah! chrétiens, cette seule contrariété de sentiments et de conduite ne sera-t-elle pas une conviction contre vous au tribunal de Dieu, et en faudra-t-il davantage pour faire évanouir tout le mystère et pour renverser tout le plan de votre prudence prétendue?

Ajoutez, et c'est la troisième raison, que dans l'opinion des hommes, cette indifférence pour la cause de Dieu est communément prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu : excellente remarque du chancelier Gerson, que je vous prie de bien comprendre. Voici sa pensée : car le libertinage, même le plus obstiné, n'osant pas lever le masque, et pour sa propre conservation, quelque malice qu'il cache au dedans, ayant soin de ne la pas produire au dehors, à peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, de celui qui, formellement et expressément, est contre Dieu. Vérité si constante, que l'on juge même de l'un par l'autre, et que ce jugement n'est ni léger ni téméraire, puisqu'il est fondé sur la pratique la plus commune et sur l'usage le plus ordinaire des libertins du siècle. En effet, un athée, s'il y en a, ne se fait guère autrement connaître que par son indifférence pour toutes les choses de la religion. Un homme corrompu et abandonné aux désirs de son cœur, ne se fait guère autrement remarquer que par une certaine insensibilité aux plus honteux déréglements qui règnent autour de lui, et dont il est témoin. Quand donc ce ne serait que pour les faibles qui, voyant un de ces chrétiens indifférents et de ces faux sages, en prennent sujet de scandale, parce qu'ils ne savent avec qui ils traitent, et qu'ils ne peuvent dire d'un chrétien de ce caractère ce qu'il est, ni ce qu'il n'est pas, il faudrait, pour ne les pas jeter dans ce trouble, nous expliquer et accomplir par œuvre ce que nous demandons tous les jours à Dieu, qu'il opère en nous par sa grâce : *Judica me, Deus, et discerne causam meam ab homine iniquo* (Psalm. 42); Jugez-moi, Seigneur, et faites le discernement de ce que je suis, d'avec l'impie et le réprouvé. Je veux dire, que nous devrions agir de telle sorte, que l'on nous distinguât; et qu'étant à Dieu, comme nous y sommes, ou comme nous témoignons y vouloir être, notre conduite ne donnât aucun lieu d'en douter. Et voilà, mes chers auditeurs, ce qui obligea autrefois le saint homme Elie à faire aux Israélites ce reproche que nous lisons dans l'Ecriture, et que chacun de nous peut bien s'appliquer. Voilà ce qui alluma le juste courroux dont ce prophète se sentit ému, lorsqu'il vit les chefs du peuple d'Israël sans zèle et sans action, à la vue d'un sacrilége qui se commettait et des honneurs profanes que l'on rendait à l'idole de Baal : *Usquequò claudicatis in duas partes?* Jusqu'à quand, leur dit-il, balancerez-vous entre la prévarication la plus condamnable et le plus saint de tous les devoirs? Si le Dieu d'Israël est votre Dieu, que ne prenez-vous la parole, que n'agissez-vous,

que ne combattez-vous pour lui? et si Baal n'est qu'un fantôme, que ne vous élevez-vous contre cette fausse divinité, ou plutôt contre ceux qui l'idolâtrent? Pourquoi faut-il que vous teniez un milieu, que ni la conscience ni l'honneur n'approuveront jamais; et que, par une espèce de neutralité aussi indigne, et presque plus indigne que l'infidélité même, vous scandalisiez vos frères? pourquoi faut-il que ce peuple qui vous observe, et à qui vous servez d'exemple, jugeant de votre religion par l'intérêt que vous y devez prendre, puisse avec raison vous soupçonner d'en avoir fort peu, ou de n'en point avoir du tout? Il en veut des preuves et des effets, et ce n'est que par ces effets et ces preuves sensibles que vous pouvez lui apprendre ce que vous êtes et pour qui vous êtes. Or, combien en voit-on parmi nous (avouons-le ici, chrétiens, et déplorons-le devant Dieu), combien en voit-on dans les mêmes dispositions que ces Israélites à qui parlait le prophète? combien de ces esprits à qui tout est bon; qui, pour le vice et pour la vertu, ont d'égales complaisances; qui s'accommodent de l'erreur comme de la vérité; qui souffrent en leur présence le scandale sans émotion, et le mépris de Dieu sans altération; en un mot, à qui Dieu peut dire ce qu'il disait dans l'Apocalypse à l'un des premiers évêques de l'Eglise : *Utinam frigidus esses aut calidus* (Apoc. 3); Je voudrais que vous fussiez ou tout un, ou tout autre; que vous fussiez ouvertement, ou contre moi, ou pour moi; mais parce que vous êtes tièdes, et que vous demeurez dans un milieu qui ne décide rien, c'est pour cela que je suis prêt à vous rejeter : *Sed quia tepidus es, incipiam te evomere de ore meo?* Esprits, ajoute saint Jérôme, d'autant plus dangereux, que dans cet état de tiédeur, ils sont plus capables de nuire, plus en pouvoir d'arrêter le bien et de favoriser le mal, parce que leur tiédeur même a je ne sais quel air de modération, qui fait que l'on s'en préserve moins; au lieu qu'une malice plus déclarée aurait bientôt ruiné tout leur crédit, et leur ferait perdre toute créance.

Quoi qu'il en soit, en user ainsi, c'est donner aux ennemis de Dieu, à l'impiété, au vice, tout l'avantage qu'ils demandent, et les mettre en possession du règne funeste et de cet empire, qu'ils tâchent par toutes sortes de moyens à usurper. Quatrième et dernière preuve de la vérité que je vous prêche. Car, suivant la belle et solide réflexion de saint Augustin, le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi, d'être soutenu et appuyé : il se contente qu'on le tolère, et c'est assez pour lui de n'être point traversé ni inquiété. Quand donc vous le laissez en paix, vous lui accordez tout ce qu'il prétend. Avec cela il ne manquera pas de prendre racine; et sans avoir besoin d'un autre secours, il saura bien se fortifier et s'étendre. N'est-ce pas de cette sorte et par cette voie qu'il est toujours parvenu à ses fins? Les ménagements de ceux qui l'ont épargné, et qui devaient le réprimer dans sa naissance, ont été de tous temps les principes de son progrès. Voilà ce qui a nourri dans tous les siècles la licence de certains esprits contagieux qui ont infecté le monde; voilà ce qui a introduit jusque

dans le christianisme tant d'abus et tant de désordres directement opposés aux lois de l'honnêteté; voilà ce qui a multiplié les schismes et les hérésies. On se faisait d'abord un point de sagesse de les négliger, et puis on se trouvait trop faible pour les retrancher. Après les avoir supportés par indulgence, on se voyait réduit à les souffrir par nécessité. La politique des uns rendait le zèle des autres impuissant et inutile. Et pour remonter jusques à la source, l'indifférence d'un homme qui n'avait pas fait son devoir, était la cause originaire d'un vaste incendie qui embrasait des pays entiers. En dis-je trop, chrétiens, et sans consulter d'autre expérience que celle de nos pères, ce que je dis, n'est-ce pas ce qu'ils ont éprouvé et de quoi ils nous ont laissé les tristes restes? De là l'obligation spéciale et redoutable de ceux qui se trouvent élevés en dignité, de ceux qui ont dans le monde de la qualité, de ceux qui, par leurs talents ou par leurs emplois, se sont acquis plus d'autorité, de ceux à qui Dieu semble avoir donné plus de lumières et de capacité; de là, dis-je, cette obligation plus étroite qu'ils ont d'attaquer avec force les scandales du siècle, et de leur couper cours. Obligation qu'ils doivent considérer comme l'un des points sur lesquels le Saint-Esprit leur fait entendre qu'ils seront plus exactement recherchés, plus sévèrement jugés, plus rigoureusement condamnés. Car qu'un homme du commun oublie là-dessus, et ce qu'il peut, et ce qu'il doit, quoiqu'il se charge en particulier d'un grand compte, la conséquence pour Dieu en est moins à craindre. Mais qu'un grand qui a le pouvoir en main, et qui, selon saint Paul, est le ministre de Dieu pour venger ses intérêts, cesse de s'y employer; qu'il soit sur cela d'une composition facile; qu'il se remue lentement, qu'il résiste faiblement, qu'il se relâche et qu'il se rende aisément, vous savez avec quels succès l'impiété en profite. En vain étalerais-je ici des maux qui vont presque à l'infini, et qui ne vous sont que trop connus. Il me suffit de vous avoir appris d'où ils procèdent, et de vous avoir fait comprendre ce qu'il était important pour vous de n'ignorer pas : que de tolérer le vice c'est l'autoriser, c'est le seconder, c'est le faire croître, puisqu'il ne veut rien de plus qu'une telle condescendance, et que cela seul lui ouvre un champ libre pour passer à toutes les extrémités.

Vous me direz qu'un zèle vif et ardent, tel que je tâche de vous l'inspirer contre le libertinage et contre le vice, bien loin de guérir le mal, ne servira souvent qu'à l'irriter. Quand cela serait, chrétiens, et que vous verriez que cela dût être, votre indifférence pour Dieu n'en serait pas moins criminelle, et en mille rencontres le zèle ne vous obligerait pas moins à vous déclarer. Quoique le mal s'aigrît et s'irritât, vous auriez fait votre devoir. Dieu aurait ses vues pour le permettre ainsi; mais l'intention de Dieu ne serait pas que le mal qu'il voudrait permettre fût ménagé et toléré par vous. Sans mesurer les choses par l'événement, vous auriez toujours la consolation de dire à Dieu : Seigneur, j'ai suivi vos ordres, et j'ai pris le parti de votre loi. Et certes, mon cher auditeur, il ne vous appartient point et il ne dé-

pend pas de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain, de vous dispenser d'une obligation présente et assurée. C'est à vous de vous confier en Dieu, et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle. Aussi ce zèle que je vous demande étant un zèle de charité qui n'a rien d'amer, qui n'est ni fier, ni hautain, qui aime le pécheur et l'impie, en même temps qu'il combat l'impiété et le péché, il y a tout sujet de croire qu'il sera efficace, et d'en attendre le fruit que l'on se propose.

Vous me direz qu'il faut user de discrétion, et je le dis aussi bien que vous. Car à Dieu ne plaise que je vous engage à imiter ceux qui, emportés par leur propre sens, au lieu de se faire un zèle de leur religion, se font une religion de leur zèle. Non, sans doute, ce n'est point là ce que j'entends. Il faut de la discrétion, mais aussi une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle lui-même doit tendre. Tant de discrétion qu'il vous plaira, pourvu que le vice soit corrigé, pourvu que le scandale soit réparé, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas. Car que votre discrétion se termine à prendre toujours, quoique sous de belles apparences, le mauvais parti; que la cause de Dieu souffre toujours quand elle est entre vos mains; que l'iniquité se tienne en assurance, et qu'elle se croie assez forte du moment que vous êtes son juge; que vous ayez dans le doute un secret penchant à conclure favorablement pour elle, et que tout ce tempérament de discrétion que vous affectez, ne consiste qu'à ralentir votre zèle et qu'à retenir celui des autres : c'est discrétion, si vous le voulez, mais cette discrétion et cette prudence contre laquelle saint Paul prononce anathème, et qu'il met parmi les œuvres de la chair, quand il dit aux Romains : *Sapientia carnis inimica est Deo* (Rom. 8).

Vous me direz que votre zèle fera de l'éclat et du bruit : mais pourquoi donc en faire, si ce n'est pour empêcher ce que vous savez être un véritable désordre, soit dans l'intérieur de votre famille, soit au dehors? Est-ce prudence d'éviter l'éclat quand l'éclat est nécessaire, et qu'il peut être avantageux? Faudra-t-il que le libertinage qui règne peut-être dans votre maison, sous ombre que vous ne voulez pas éclater, y soit tranquille et dominant? puisqu'il n'y a qu'un éclat qui l'en puisse bannir, bien loin d'appréhender cet éclat, ne faudrait-il pas le rechercher comme un remède et comme un moyen efficace? Mais cet éclat troublera la paix : qu'il la trouble, répond saint Augustin; c'est en cela même qu'il sera glorieux à Dieu et digne de l'esprit chrétien. Car il y a une fausse paix qui doit être troublée, et c'est celle dont je parle, puisqu'elle favorise le péché. Et pourquoi le Fils de Dieu nous a-t-il dit dans l'Evangile qu'il n'était pas venu pour apporter la paix sur la terre, mais le glaive et la division; qu'il était venu séparer le fils d'avec le père, et la mère d'avec la fille? Que voulait-il par là nous marquer, sinon qu'il y a dans le cours de la vie des occasions et des conjonctures où il est impossible de satisfaire au zèle que l'on doit à Dieu, sans s'exposer à rompre la paix avec les hommes? Et qu'y a-t-il en effet de plus ordinaire que ces occasions,

où, pour l'honneur de Dieu, il faut se résoudre à soutenir des guerres dans le monde et contre le monde? Non, non, chrétiens, il n'y a point de paix, ni domestique ni étrangère, qui doive être préférée à l'obligation de porter l'intérêt de Dieu et de s'opposer à l'offense de Dieu. Si le scandale qui se commet au mépris de Dieu, vient de ceux qui vous sont unis par les liens de la chair et du sang, toute paix avec eux est un autre scandale encore plus grand. Il faut, selon le sens de l'Evangile, les haïr et les renoncer; et ils ne doivent point s'en plaindre, puisque si le scandale vient de vous-mêmes, il faut vous haïr et vous renoncer vous-mêmes. Car c'est pour cela que Jésus-Christ a pris les alliances les plus étroites du père avec le fils, de la fille avec la mère, afin de nous faire mieux entendre que nulle raison ne doit être écoutée au préjudice du Seigneur et de son culte.

Mais ne doit-on pas ménager le prochain, surtout si c'est un ami, si c'est un homme distingué par sa naissance, par son élévation, par son rang? Le ménager, mon cher auditeur! et qu'est-ce que cet ami, qu'est-ce que ce grand, qu'est-ce que cet homme, quel qu'il soit, dès qu'il y va de la gloire de votre Dieu et de son service? Si les Apôtres avaient eu de tels ménagements, où en serions-nous? auraient-ils prêché l'Evangile malgré les édits des empereurs et les menaces des tyrans? auraient-ils répondu avec tant de fermeté aux juges et aux magistrats qui leur défendaient de parler, qu'ils devaient plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes : *Si justum est in conspectu Dei, vos potiùs audire quàm Deum* (Act. 4)? Si les Pères de l'Eglise, les Athanase, les Chrysostome, les Augustin et les autres avaient eu de pareils égards, auraient-ils préservé le peuple fidèle de tant d'erreurs qu'ils ont détruites et de tant d'hérésies qu'ils ont hautement combattues? Agissez avec respect, mais agissez avec force; l'un n'est point contraire à l'autre. Honorez la naissance, honorez la dignité, honorez la personne, mais condamnez l'injustice et l'iniquité. Cependant, chrétiens, voici le désordre : on a du zèle, et quelquefois le zèle le plus violent et le plus amer pour certaines conditions, et l'on en manque pour d'autres états plus relevés. On se dédommage en quelque manière sur les petits de ce qu'on ne fait pas à l'égard des grands. Tout est crime dans ceux-là, et tout est, ce semble, permis à ceux-ci. On se persuade que c'est sagesse de se taire, de dissimuler, d'attendre l'occasion favorable et un moment qui ne vient jamais, ou qu'on ne croit jamais être venu. Ah! Seigneur, ôtez-nous cette damnable sagesse du monde, et remplissez-nous de votre zèle. Que ce zèle nous tienne lieu de la plus haute sagesse, que ce zèle soit notre souveraine raison, que ce zèle nous serve de réponse à toutes les difficultés d'une spécieuse et vaine politique, qu'après nous avoir garantis de ce premier écueil d'une prudence prétendue, il nous préserve encore du second, qui est une lâche faiblesse, dont j'ai présentement à parler, et qui doit être le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une vérité dont l'amour-propre qui nous domine voudrait bien ne pas convenir, mais dont il ressent tous les jours l'effet malgré lui-même, que quiconque s'aime au préjudice de son devoir, beaucoup plus au préjudice de sa religion, en s'aimant de la sorte, devient son plus dangereux ennemi; qu'il se perd en se cherchant, qu'il se détruit en se conservant, et par une providence toute particulière, qu'il s'attire le sort que David, dans une espèce d'imprécation, souhaitait aux pécheurs, quand il disait à Dieu : *Redde retributionem eorum ipsis* (Psalm. 27); Seigneur, confondez-les dans leurs propres voies, et faites retomber sur eux-mêmes leur iniquité. Voyez-en la preuve, mes chers auditeurs, et l'exemple sensible dans ces hommes du siècle dont il me reste à vous tracer le caractère; je veux dire, non plus dans ces sages et ces prudents, mais dans ces lâches chrétiens, qui, par une faiblesse de cœur, par une crainte servile, par un respect tout humain, contre les reproches de leur conscience, lorsqu'ils devraient exercer leur zèle pour Dieu, abandonnent indignement ses intérêts. Ce qu'ils ont en vue, c'est de se ménager eux-mêmes : mais qu'arrive-t-il? C'est que, bien loin qu'ils y réussissent, leur lâcheté se termine pour eux à des effets tout contraires. Car, premièrement, elle les prive du plus grand honneur qu'ils auraient pu prétendre, même dans l'opinion du monde, savoir, d'être les défenseurs, et, selon la mesure de leur pouvoir, les protecteurs de la cause de Dieu. Secondement, elle les rend odieux et méprisables tout à la fois : odieux aux gens de bien, qui, témoins de leur infidélité, ne peuvent se défendre de concevoir contre eux une juste indignation; et méprisables même aux impies, dont ils croient néanmoins par là devoir se promettre l'affection et l'approbation. En troisième lieu, cette lâcheté se dément et se contredit dans eux, mais d'une manière, comme vous le verrez, dont ils ne sauraient se parer, et dont la conviction et le remords leur est déjà insupportable dès cette vie. Enfin, elle oblige Dieu à retirer d'eux ses grâces les plus spéciales, et à leur faire sentir les châtiments les plus sévères de sa justice. Quatre points que je vous prie de bien méditer, et qui demandent encore de votre part une nouvelle réflexion.

Oui, chrétiens, vous renoncez à votre propre gloire, lorsque, dans les sujets qui s'offrent à vous, et où votre zèle vous doit faire entrer, vous n'osez, par une timidité faible et lâche, ni parler, ni agir, pour l'intérêt de Dieu. Car qu'y a-t-il de plus digne d'une grande âme, d'une âme noble et élevée, que la défense d'un tel intérêt, et que pouvons-nous nous proposer dans le monde de plus honorable? Quand vous travaillez pour vous-mêmes, comme vous êtes vous-mêmes petits, quoi que vous fassiez, tout est petit, tout est borné, tout est réduit à ce néant inséparable et de vos personnes et de vos états. Mais quand vous vous intéressez pour Dieu, tout ce que vous

faites, dans l'idée même des hommes, a je ne sais quoi de divin que l'on est comme forcé d'honorer, et qui donne pour vous une certaine vénération. Vous cherchez la gloire, écrivait saint Augustin à un homme du monde, et cette gloire que vous cherchez, où la trouverez-vous mieux que dans l'exercice d'un zèle sincère pour tout ce qui touche le culte de votre Dieu? c'est-à-dire, pour protéger ceux qui l'observent, pour réprimer ceux qui le violent, pour faire cesser les abus, pour maintenir la discipline, pour vous opposer, comme un mur d'airain et comme une colonne de bronze, aux entreprises de l'erreur, du vice, de l'impiété? Si vous avez un mérite solide à acquérir, pour vous rendre recommandable, par quelle autre voie devez-vous espérer en venir à bout? qu'est-ce qui a immortalisé le nom de tant de grands hommes dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau? qu'est-ce qui a imprimé dans tous les esprits les sentiments d'une estime si générale, et d'une admiration si constante pour ces illustres Machabées? qu'est-ce qui a distingué entre les empereurs chrétiens, les Constantin et les Théodose? n'est-ce pas ce zèle de l'honneur de Dieu et de sa loi, dont ils ont été animés? Parcourez, disait ce brave Mathathias, étant au lit de la mort et instruisant ses enfants, parcourez toutes les générations; et voyez si ceux de nos ancêtres dont la mémoire est en bénédiction, ont autrement mérité ces éloges et ce respect des peuples, que par la force et le courage qu'ils ont témoignés quand il a été question de soutenir la cause du Seigneur. Ne pensez pas arriver jamais au degré de gloire où ils se sont élevés, que par la même résolution; et ne soyez pas assez aveugles pour croire que par des succès purement humains, dont le monde peut-être vous félicitera, vous puissiez les égaler. Ainsi parlait ce saint et généreux pontife, et c'est, chrétiens, ce que je vous dis après lui. Non, qui que vous soyez, n'attendez point d'autre gloire véritable que celle qui vous viendra de la sainte ardeur que vous marquerez à Dieu et pour Dieu. Avec de prétendus succès que vous aurez d'ailleurs, et à quoi les hommes pourront applaudir, vous ferez un peu de bruit dans le monde; mais avec ce bruit, comme l'Ecriture nous l'apprend, votre mémoire périra. Cette gloire que vous aurez cherchée hors de Dieu, et où Dieu n'aura nulle part, s'évanouira comme une fumée, et après vous avoir ébloui pour quelque temps d'une fausse lueur, elle vous laissera dans une éternelle obscurité.

Mais savez-vous encore quel doit être en cela le malheur de votre destinée? C'est qu'étant lâche pour Dieu, comme vous êtes, Dieu, qui n'a pas besoin de personne, et qui choisit ceux qui lui plaisent, ne daignera pas même se servir de vous. Usant bien des talents et des avantages que vous aviez reçus de lui, vous pouviez être les instruments de sa gloire; mais il ne voudra pas vous y employer. C'était un honneur qu'il vous eût fait, mais dont il vous trouvera indignes. Vous ne méritez pas d'avoir place entre ces hommes connus pour être à lui, et déterminés dans le besoin à se sacrifier pour lui : il en suscitera d'autres qui le mériteront mieux que vous; d'autres qu'il

remplira de son esprit, et qui, dans la médiocrité de leur condition, feront pour ses intérêts des prodiges de vertu. Ceux-là oseront tout et risqueront tout, quand il s'agira de le glorifier, et voilà pourquoi il les glorifiera eux-mêmes. Vous craignez de vous exposer : hé bien ! il se passera de vous : mais aussi n'aurez-vous pas l'honneur de lui avoir été fidèles, et l'oracle qu'il a prononcé se vérifiera à la lettre : *Quicumque glorificaverit me, glorificabo eum ; qui autem contemnunt me, erunt ignobiles* (I. Reg. 2). Voilà comment s'expliquaient autrefois les prophètes, pour exciter dans les esprits de leurs auditeurs cette émulation toute divine dont ils tâchaient à les piquer; et plût à Dieu que ce discours fût accompagné d'une grâce assez forte et assez puissante pour faire sur vous de pareilles impressions!

Mais ce n'est pas tout; car en même temps que vous vous privez de l'honneur et du mérite que vous auriez à prendre le parti de Dieu, vous devenez, par une suite nécessaire, odieux et méprisables aux hommes. A qui odieux? je l'ai dit, à tout ce qu'il y a de vrais fidèles qui aiment Dieu, et qui, voyant avec quelle faiblesse vous mollissez dans toutes les rencontres, en gémissent, et disent intérieurement, comme le roi David : *Vidi prævaricantes, et tabescebam* (Psal. 118); J'ai vu, Seigneur, ces lâches prévaricateurs, qui, par des complaisances intéressées, ou par une crainte mondaine, ont négligé votre cause; je les ai vus, et j'en ai séché d'ennui et de regret; car quelle amertume à un juste qui a le cœur droit, et qui brûle d'un zèle évangélique, de voir les intérêts d'un Dieu trahis par les vaines considérations, et les timides mais criminelles réserves des partisans du monde et de ses esclaves? que peut-il moins faire, que de s'en prendre à eux, et de former contre eux dans son cœur ce sentiment de haine qu'une semblable indignité excitait dans le cœur de David? Haine dont il ne se faisait nul scrupule; que dis-je? qu'il s'estimait heureux de ressentir, et dont il se faisait un mérite auprès de Dieu. Haine qui procédait en lui des plus pures sources de la charité, et qui lui donnait droit de dire : *Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi* (Psalm. 138); Je les haïssais, mais d'une haine parfaite; et j'étais leur ennemi, parce qu'ils étaient les ennemis secrets de mon Dieu : *Perfecto odio oderam illos.* Or, je vous demande s'il est rien, même selon le monde, de plus difficile à supporter, et qui approche plus de la malédiction, que cette haine et cette aversion des gens de bien? Je sais qu'il y a des cœurs durs, que leur lâcheté même pourrait rendre insensibles à ce motif, et qui compteraient pour rien d'être dans la haine des serviteurs de Dieu, pourvu qu'ils pussent contenter l'amour-propre qui les possède. Mais n'est-ce pas une autre malédiction, qui prouve encore plus clairement ce que j'ai avancé? car dans la pensée du Sage, être content, lorsque l'on s'attire la haine des hommes, c'est être d'autant plus odieux qu'on le veut bien être, et qu'on n'est point touché de l'être; et ne me dites point que ce qui est condamné des uns est approuvé des autres. Vous vous trompez, chrétiens; votre lâcheté, outre

la haine des gens de bien, vous fera tomber encore dans le mépris des libertins et des pécheurs : pourquoi ? parce que les pécheurs et les libertins seront assez clairvoyants pour découvrir le faible de votre conduite, et qu'ils s'apercevront bien que votre indulgence pour eux n'est, dans le fond, qu'une petitesse d'âme; et que si vous les épargnez, c'est que vous n'avez ni la force, ni la hardiesse de les entreprendre. Or, la lâcheté reconnue, selon la remarque de Cassiodore, est toujours méprisée, et de ceux mêmes à qui elle est utile. Si, du moment que le vice se produit et que le scandale paraît, vous, qui le devez arrêter, vous faisiez votre devoir, les scandaleux et les vicieux, en vous redoutant comme leur persécuteur, seraient obligés néanmoins, malgré eux, de vous estimer et de vous respecter. Ce qui vous perd dans leur esprit, c'est la complaisance même que vous leur témoignez. Ainsi, manquant à l'une de vos plus essentielles obligations par rapport à Dieu, vous n'avez pas même le monde pour vous, comme si le monde, tout perverti qu'il est, vous faisait en cela votre leçon, vous reprochant votre peu de zèle au même temps qu'il en profite, et vous méprisant par où vous pensiez lui plaire.

Mais vous n'avez pas, à ce que vous prétendez, assez de fermeté pour vous opposer au progrès du vice, et pour résister à l'insolence du libertinage. Ah ! chrétiens, c'est un troisième point où j'ai dit que l'iniquité de l'homme se dément elle-même, et où je prétends que pour peu qu'on se fasse de justice, on ne peut éluder ni soutenir le reproche de sa conscience. Car voilà, mes chers auditeurs, le comble de notre misère; confessons-le humblement, et avouons-le de bonne foi : nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il en faut avoir pour les intérêts de Dieu : et pour nos intérêts propres, nous ne péchons que parce que nous avons trop de fermeté. Je m'explique. Que Dieu soit outragé, que son nom soit blasphémé, que le culte de sa religion soit profané, nous demeurons dans un repos oisif et dans une langueur mortelle ; mais qu'on nous attaque dans nos biens, qu'on nous blesse dans notre honneur, il n'y a point d'excès où le ressentiment ne nous porte. Et pour en venir au détail : qu'un esprit impie et corrompu, raille, en notre présence, des choses saintes, c'est là qu'une crainte humaine nous ferme la bouche; mais que la raillerie s'étende sur nous, sur nos personnes, sur nos actions, nous nous déchaînons contre elle jusqu'à la fureur. Qu'un libelle injurieux et diffamatoire se débite dans le public, et que nous nous y trouvions notés, nous remuerons tout pour en savoir l'auteur, et nous le poursuivrons jusqu'au tombeau; mais qu'un livre abominable se répande, où la pureté des mœurs et la charité du prochain soient violées, à peine le condamnons-nous, et Dieu veuille que nous ne nous en fassions pas un divertissement. En un mot, qu'on déshonore Dieu, et qu'on crucifie Jésus-Christ, comme l'Apôtre nous apprend qu'il est encore tous les jours crucifié à nos yeux, ce n'est rien pour nous; mais qu'on nous pique, même légèrement, mais qu'on nous rende un mauvais office, c'est alors que tout le feu de la colère s'allume et nous transporte. Quelles

aigreurs, quelles inimitiés, quelles vengeances, suivant cette belle parole de saint Jérôme : *In Dei injuriâ benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus !* Or, il est bien étonnant que nous ayons des sentiments si opposés, et que notre esprit, par une étrange contradiction, soit tout à la fois si patient et si fier, si tiède et si ardent, si lâche et si courageux. Je dis si courageux, si ardent, si fier dans nos propres injures, et si patient, ou plutôt si lâche et sans vigueur dans celles de Dieu. Mais c'est à nous de nous justifier devant Dieu sur une si monstrueuse contrariété.

Nous n'avons ni crédit, ni industrie, ni intelligence contre les progrès et les attentats du libertinage. Ainsi parlons-nous quand il ne s'agit que de Dieu seul et de sa cause. Mais que ce qui était la cause de Dieu devienne la nôtre; que cette cause de Dieu commence à nous toucher personnellement; que notre intérêt s'y trouve mêlé, et l'on verra si nous sommes aussi peu agissants et aussi dépourvus d'adresse que nous le disons. Il n'y a point alors de ressort que nous ne sachions faire jouer, et il n'y a point d'obstacle que nous n'ayons le secret de rompre. Auparavant nous ne pouvions rien, maintenant nous pouvons tout. Nous n'osions employer nos amis pour Dieu, nous les fatiguons et les épuisons pour nous-mêmes. Il semble que nous soyons transformés en d'autres hommes, et que notre lâcheté, par un changement merveilleux, se soit convertie dans la plus intrépide et la plus inébranlable constance : *In Dei injuriâ benigni sumus, in nostris contumeliis odia exercemus.* Encore une fois, pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion? Si nous n'en rougissons pas, chrétiens; si, par une ferveur toute nouvelle, qui doit aujourd'hui nous ranimer, nous ne profitons pas de ces leçons que je vous fais, Dieu saura bien nous faire porter la peine de notre injustice, et nous punir de notre infidélité. Car s'il y a rien qui soit capable de l'irriter contre nous et d'attirer sur nous les fléaux de sa colère (apprenez-le, grands de la terre, et humiliez-vous sous sa main toute-puissante); si, dis-je, il y a un sujet qui l'engage à se tourner contre vous, et à vous traiter avec plus de sévérité, c'est celui-ci. Quelque bien que vous puissiez faire d'ailleurs, si, par une condescendance trop facile, vous souffrez que la religion, que l'Eglise, que la piété, que la vérité, que la saine doctrine soient impunément attaquées, fussiez-vous dans tout le reste des hommes irréprochables, vous êtes des anathèmes que Dieu rejettera, qu'il confondra même dès cette vie, et sur qui il fera éclater toute la rigueur de ses jugements. Ne comptez point sur toutes les autres vertus que vous auriez pratiquées. Vous n'êtes pas plus saints que l'était Héli : il aimait l'ordre, il voulait que Dieu fût servi, et il le servait lui-même; il était touché des scandales que ses deux enfants, Ophni et Phinées, donnaient dans le temple : mais il manquait de fermeté pour les tenir dans le devoir, et pour réparer les outrages qu'ils faisaient à Dieu. Vous savez ce qui lui en arriva : *Quia magis honorasti filios tuos quàm me* (I. Reg. 2), lui dit

le Seigneur par la bouche de son prophète, *ecce dies veniunt, et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tuâ*; Parce que tu as eu plus d'égard pour tes enfants que pour moi; parce que tu as plus craint de leur déplaire qu'à moi; parce que tu n'as pu te résoudre à les contrister en les châtiant, et qu'ils t'ont été plus chers que moi, voici le jour de ma justice qui approche. Comme tu m'as offensé en eux, je te punirai par eux : ils mourront l'un et l'autre d'une mort funeste, et dans leurs personnes toute la gloire de ta maison sera pour jamais anéantie. Ah! mes chers auditeurs, combien de pères, dans le christianisme, à qui Dieu pourrait faire, au moment que je parle, la même menace et la même prédiction? *Quia magis honorasti filios tuos quàm me;* Parce que vous vous êtes laissé amollir par une tendresse criminelle, et que vous l'avez conservée à mon préjudice pour des enfants impies, athées, perdus de conscience; parce que, voyant leurs désordres, vous n'avez pas voulu oublier que vous étiez leur père, pour vous souvenir que j'étais votre Dieu, ou que vous vous êtes seulement souvenu que vous étiez leur père pour les aimer, sans vous souvenir que vous l'étiez encore pour les corriger; parce qu'en mille occurrences où je vous demandais raison de leurs déportements, vous n'avez pu consentir à vous élever contre eux, pour venger mes intérêts : *Ecce dies veniunt: et præcidam brachium tuum, et non erit senex in domo tuâ*, je vous priverai de ces bénédictions que j'ai coutume de répandre sur mes serviteurs et sur ceux qui leur appartiennent : elles ne seront ni pour vous, ni pour ces enfants dont vous êtes idolâtre, et sur qui vous fondiez vos espérances dans l'avenir. Je détruirai votre maison, j'abaisserai votre grandeur, je saperai les fondements de cet édifice imaginaire que vous vous promettiez de bâtir; et par la juste sévérité de mes châtiments, vous reconnaîtrez que je n'ai besoin que de moi-même pour tirer, quand je le veux, une vengeance exemplaire des injures que je reçois, et de ceux qui les pardonnent trop aisément.

Oui, mes frères, c'est ainsi que Dieu pourrait vous parler et à bien d'autres. La prédiction se vérifia à l'égard d'Héli; l'effet répondit à la menace : tout ce que le prophète lui avait annoncé s'exécuta; et selon les règles de la prédestination divine, ce fut encore une grâce que Dieu fit à ce père infortuné; car tous les maux qui tombèrent sur lui n'étaient, après tout, que des maux temporels dont il profita; mais il y a des coups de la justice de Dieu plus terribles, que nous avons à craindre. Et qu'est-ce, quand Dieu, se retirant de nous, laisse peu à peu se refroidir et s'éteindre tout notre zèle? Or, voilà ce qui arrive souvent, et ce qu'il nous a fait entendre par son prophète : *Auferetur zelus meus à te* (Ezech. 16). Il laisse un juge, un magistrat dans le plus profond assoupissement sur des abus qui s'introduisent, et qui le condamneront au tribunal de Dieu, pour ne les avoir pas d'abord condamnés à son tribunal. Il laisse un maître abandonner tout au gré de ceux qui le servent, et fermer entièrement les yeux sur leur conduite, pour n'être point forcé de les avertir et de les reprendre; mais

pour se charger devant Dieu d'un fardeau mille fois encore plus pesant que celui dont il a voulu se décharger, et qu'il ne croyait pas pouvoir porter. Il laisse un ministre de sa parole, un directeur, un confesseur, flatter les consciences, les perdre en les flattant, et se précipiter lui-même dans l'abîme. Car ce sont là les suites malheureuses de cette crainte mondaine qui nous lie tout à la fois et la langue et les mains, pour ne rien dire et pour ne rien entreprendre dans des occasions qui demandent toute la liberté de la parole et toute la force de l'action. Ah ! chrétiens auditeurs, si la crainte nous doit gouverner, que ce soit la crainte du Seigneur, de ce Dieu tout-puissant, et surtout de ce Dieu jaloux ; car il l'est et il l'est souverainement. Et ne peut-il pas bien l'être ? et que n'a-t-il pas fait pour avoir droit de l'être ? et n'est-ce pas notre avantage qu'il le soit, et qu'il daigne attendre de nous et en recevoir ce témoignage, dont il a prétendu nous faire un mérite ? Que lui était, du reste, nécessaire le témoignage d'aussi faibles créatures que nous le sommes ? ne pouvait-il pas, sans nous, mettre à couvert ses intérêts ? Mais par une conduite toute miséricordieuse de sa providence et de son infinie bonté, il a voulu que nous eussions de quoi lui marquer notre attachement et notre zèle, afin qu'il eût de quoi nous récompenser. Secondons ses desseins, puisqu'ils nous sont si favorables ; et, par une ardeur toute nouvelle, disposons-nous à entendre un jour de sa bouche cette glorieuse invitation : Venez, bons serviteurs ; parce que vous m'avez été fidèles, entrez dans la joie de votre Seigneur. C'est là que nous trouverons le centuple de tout ce que nous aurons donné à Dieu, et que nous jouirons éternellement de sa gloire, que je vous souhaite, etc.

SERMONS

POUR LES DIMANCHES DEPUIS LA PENTECOTE

JUSQU'A L'AVENT.

SERMON POUR LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE

DU SAINT-SACREMENT (1).

Sur la fréquente Communion.

Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos, et misit servum suum horâ cœnæ dicere invitatis ut venirent : et cœperunt omnes simul excusare.

Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir : mais ils commencèrent tous à s'excuser. (S. Luc, ch. 14).

Le repas dont il est parlé dans notre évangile, selon la plus commune interprétation des Pères, qu'est-ce autre chose que la divine Eucharistie? et n'est-ce pas ainsi que l'Eglise paraît l'entendre, puisqu'elle a choisi cette parabole pour l'appliquer à l'adorable sacrement de nos autels? C'est un grand repas : *Cœnam magnam*. Grand par l'excellence et la qualité de la sacrée viande et du saint breuvage qui y sont servis; car c'est le corps même et le sang de Jésus-Christ. Grand par le nombre de ceux qui s'y trouvent conviés; ce sont tous les hommes, du moins tous les fidèles. Grand par la dignité de leurs personnes et la sainteté de leurs dispositions, puisqu'ils n'y doivent venir qu'en état de grâce. Grand par le lieu où il est préparé; c'est toute l'Eglise. Grand par sa durée; il ne finira qu'avec le monde. Enfin, grand par sa signification, parce qu'il contient une vérité dont les mystères de l'ancienne loi n'ont été que la figure et que l'ombre. Vous êtes tous appelés, mes frères, à cette table du Seigneur, et c'est pour vous l'annoncer de sa part qu'il envoie ses prédicateurs, et que je parais ici moi-même, selon le devoir de mon ministère : *Et misit servum suum*. Mais que faites-vous? saint Grégoire pape le déplorait autrefois, instruisant le peuple chrétien dont il avait la conduite, et

(1) Les Sermons pour le dimanche de la Pentecôte et pour celui de la Trinité, sont dans le volume contenant les Mystères.

rien en effet n'est plus déplorable. *Homo dives invitat, et pauper occurrere festinat : ad Dei vocamur convivium, et excusamus :* Qu'un riche, disait ce saint docteur, daigne inviter un pauvre à manger chez lui, le pauvre y court : la table du Fils de Dieu est dressée pour nous, et nous nous excusons. Quels prétextes ne prend-on pas? tantôt les affaires temporelles dont on est chargé, tantôt les engagements de sa condition et de son état. On dit, comme ces conviés de l'Evangile : Je suis dans l'embarras; j'ai une famille qui m'occupe et des enfants à pourvoir : *Uxorem duxi.* On dit : J'ai du bien qui demande mes soins, un négoce à entretenir, une charge à remplir : *Villam emi.* Et ainsi l'on a toujours, ou l'on croit toujours avoir des raisons pour abandonner le plus salutaire de tous les sacrements, et pour n'en approcher presque jamais : *Et cœperunt omnes simul excusare.* Mais entre les excuses les plus ordinaires dont on se sert, savez-vous, mes chers auditeurs, quelle est la plus dangereuse, parce qu'elle est la plus spécieuse? c'est ce que nous entendons dire à tant de faux chrétiens, qu'ils ne sont pas assez purs pour se présenter à une table si sainte, et que leurs communions sont rares, parce qu'ils ne se croient pas dignes de les rendre plus fréquentes. Or, je soutiens, moi, que cette excuse, tout apparente qu'elle peut être, n'est point communément recevable. Je soutiens que cette prétendue humilité dont on voudrait se faire un mérite, n'est souvent qu'un piége de l'ennemi de notre salut ou de la nature corrompue qui nous trompe. Comme ce point est d'une extrême conséquence, j'ai besoin, pour le bien développer, des lumières du Saint-Esprit. Demandons-les par l'intercession de la Mère de Dieu, en lui disant : *Ave.*

Il est vrai, chrétiens, et je suis d'abord obligé de le reconnaître, que la pureté de l'âme et l'innocence de la vie est une disposition essentielle et absolument nécessaire pour participer au divin sacrement que nous recevons dans la communion; et il est encore vrai que plus nos communions sont fréquentes, plus nous devons être exempts de taches et saints devant Dieu. Bien loin de combattre cette vérité, je la confesse hautement, comme un principe incontestable et un point de ma créance, et je voudrais la graver si profondément dans vos cœurs, que rien jamais ne l'en pût effacer. Mais cela posé, je puis néanmoins avancer deux propositions dont il faut, s'il vous plaît, que vous preniez bien le sens, et qui vont faire le partage de ce discours. Car, pour détruire la vaine excuse de ceux qui se retirent de la communion parce qu'ils ne se croient pas assez purs, et qui, par la même maxime et la même règle de conduite, portée au delà des bornes et mal conçue, en retirent les autres, je dis que la pureté requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ, ne doit point être communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion : ce sera la première partie. Je vais même plus loin; et par l'effet le plus désirable et le plus heureux, je prétends qu'un des moyens les plus puissants, les plus infaillibles et les plus courts pour arriver à

une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion : ce sera la seconde partie. Je vous ferai donc voir comment une vie pure et innocente nous doit préparer à la communion, sans que ce devoir soit une juste raison de nous en éloigner; et d'ailleurs je vous apprendrai comment même la communion doit servir à rendre notre vie toujours plus innocente et plus pure. Ces deux pensées sont solides; mais, encore une fois, il est important que vous y donniez toute votre attention, pour les entendre précisément telles que je les entends et que je les propose. Appliquez-vous et commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque pureté de vie que Dieu exige de nous pour approcher de son auguste sacrement, elle ne peut en soi nous tenir lieu d'une légitime excuse, pour nous dispenser du fréquent usage de la communion. Vous en voulez la preuve : écoutez-là. C'est que l'obligation d'apporter au sacré mystère toute la pureté convenable, ne doit point préjudicier à l'intention de Jésus-Christ, ni au dessein qu'il a eu en vue dans l'institution de la très-sainte Eucharistie. Or, quel a été le dessein de Jésus-Christ en l'instituant? il a prétendu que l'usage nous en fût ordinaire, il l'a souhaité, il nous y a invités. Voilà pourquoi, dit saint Augustin, il nous a donné ce sacrement comme une viande; c'est pour cela qu'il en a fait un breuvage; de là vient qu'il l'institua en forme de repas, pour nous dire et nous faire comprendre que c'était une nourriture dont nous devions user, non point rarement ni extraordinairement, comme l'on use des remèdes, mais fréquemment et souvent, comme nous prenons tous les jours les aliments qui nous entretiennent. Et parce que toutes les viandes, par rapport à la vie naturelle, ne sont pas également communes à tous les hommes, qu'a-t-il fait? il a choisi celle qui l'était et qui l'est encore le plus; celle dont on peut le moins se passer, et qu'on ne quitte jamais; celle qui nourrit les pauvres et les riches, les petits et les grands, je veux dire ce pain de chaque jour que nous demandons à Dieu, et qui est le premier soutien de notre vie. Il l'a, dis-je, choisi pour nous y laisser le sacrement de son corps, ou plutôt pour le transformer dans cet ineffable sacrement.

Ce n'est pas assez; mais afin de nous engager encore plus fortement à en profiter, il nous crie sans cesse de ses autels, et nous adresse ces paroles qu'il avait déjà mises pour nous dans la bouche du Sage : *Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis* (Prov. 9); Venez, paraissez dans mon sanctuaire, asseyez-vous à ma table, mangez le pain que je vous ai préparé. Vous avez droit d'y participer; et puisque je vous le présente moi-même, tout mon désir est que vous le receviez. D'où saint Ambroise prenait occasion de dire, parlant à un chrétien : *Si panis est, si quotidianus est, quomodò illum post annum sumis?* Eh quoi! mon frère, si ce sacrement est un pain, et si c'est un pain qui tous les jours devrait être l'aliment

de votre âme, est-ce assez dans tout le cours d'une année de vouloir seulement une fois y avoir part? Il est donc certain que la vue du Fils de Dieu a été que nous eussions dans le christianisme un usage libre et fréquent de la communion. Il n'est pas moins certain que le Fils de Dieu ne peut se contredire lui-même; qu'il n'a pu avoir des intentions dont l'une devînt par soi-même un empêchement essentiel à l'autre; dont l'une servît de raison et de raison solide, pour combattre et renverser l'autre. Par conséquent, dès que nous voyons qu'il nous a portés à la fréquente communion, et qu'il nous y porte; que c'est ce qu'il désire de nous et à quoi il nous appelle, quelle conclusion devons-nous tirer de là, sinon celle que j'ai déjà marquée; savoir, que si d'ailleurs il nous a ordonné de ne nous présenter à sa table qu'avec la robe de noces, c'est-à-dire, qu'avec une conscience nette et purifiée de toutes souillures, cette pureté néanmoins et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne vous peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent?

Que veux-je dire, après tout, chrétiens auditeurs? car c'est ici qu'il faut m'expliquer et lever le scandale où pourrait vous jeter ma proposition mal interprêtée et mal expliquée. Est-ce mon sentiment que malgré l'état du péché, vous deviez, pour vous conformer aux desseins de Jésus-Christ touchant la communion fréquente, venir à son autel et recevoir son sacrement? Malheur à moi, si j'autorisais en aucune sorte une telle profanation, et malheur à quiconque ferait ce criminel abus du plus saint de nos mystères, et se rendrait par là, selon l'expression de l'Apôtre, coupable du corps et du sang d'un Dieu! Mais quelle est ma pensée? c'est que vous raisonnez d'une façon, et qu'il faudrait raisonner de l'autre. C'est que vous concluez à quitter la fréquente communion, parce que vous ne menez pas une vie assez réglée ni assez exemplaire; lorsque vous devriez seulement conclure à vivre plus régulièrement et plus exemplairement, pour retenir la fréquente communion C'est que vous dites : Je tiens une conduite trop peu chrétienne et trop peu édifiante, pour fréquenter un sacrement dont les anges mêmes se croiraient indignes; je ne veux donc pas communier souvent : au lieu qu'il serait bien plus à propos de dire : Je dois communier souvent, et je le veux, pour entrer dans l'esprit de Jésus-Christ, pour ne laisser pas inutile le précieux don que nous en avons reçu, pour ne pas me priver des avantages inestimables qui y sont attachés : et puisque la communion fréquente ne peut s'accorder avec une conduite telle que la mienne, je veux donc, non pas renoncer à la communion parce que je n'y suis pas disposé, mais changer de conduite afin de m'y disposer.

Ainsi la pureté de vie qu'attend de nous le Sauveur des hommes, ne sera plus précisément un obstacle à la fréquentation du divin mystère; mais ce sera un motif pour travailler à acquérir tout le mérite et toute la préparation qu'il requiert; c'est-à-dire, que ce sera un motif pour renoncer à cette liaison, à cette habitude, à ce commerce, à ce plaisir que la loi défend, et qui déshonorerait spécialement la

chair de Jésus-Christ Un motif pour attaquer ses passions et pour les surmonter, pour humilier cet orgueil, pour réprimer cette ambition, pour éteindre cette convoitise, pour étouffer ce ressentiment qui, dans vous, ne peut compatir avec la présence réelle de Jésus-Christ. Un motif pour vous détacher du monde, pour vous détromper de ses maximes, pour vous dégager de ses intrigues, pour vous retirer de ses assemblées, pour vous interdire ses spectacles, ses divertissements et ses jeux, qui, directement opposés à la morale chrétienne, vous sépareraient de Jésus-Christ. Un motif pour exciter votre piété, pour ranimer votre ferveur, pour vous adonner à la prière, à la méditation des choses saintes, aux exercices de la pénitence, à la pratique des bonnes œuvres, et de toutes les vertus capables de vous rendre plus agréables à Jésus-Christ, et de vous unir plus étroitement avec Jésus-Christ. Voilà, dis-je, à quoi vous engagera l'obligation de vous éprouver et de purifier votre cœur, afin d'être en état d'y placer Jésus-Christ : du moins voilà à quoi elle doit vous engager ; mais à quoi vous ne voulez pas qu'elle vous engage : car développons de bonne foi tout ce mystère. Si cette obligation est pour vous un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parce que vous le voulez. Non, elle ne l'est que parce que vous voulez demeurer toujours dans le même attachement, le même esclavage, les mêmes liaisons, sans faire le moindre effort pour les rompre et pour en sortir. Elle ne l'est que parce que vous voulez toujours vivre au gré de vos désirs, flatter vos sens, ne leur refuser rien, ne les gêner en rien, et suivre en aveugle la cupidité qui vous entraîne. Elle ne l'est que parce que le monde vous plaît, et que vous voulez toujours le voir, toujours être de ses compagnies qui vous dissipent, et de ses parties de plaisir qui vous corrompent. Elle ne l'est que parce que vous ne pouvez pas, ou plutôt que vous ne voulez pas vous résoudre une fois à prendre quelque chose sur vous, pour vous réveiller de l'assoupissement où vous êtes à l'égard de votre salut et de tout ce qui concerne la sanctification de votre âme, pour vous tirer sur cela de votre langueur, pour vous affectionner aux devoirs de la religion, et pour les remplir. Or, dès qu'elle n'est obstacle que par votre volonté dépravée, j'ai raison de dire qu'elle ne l'est point d'elle-même; et j'ai toujours droit de vous reprocher cet éloignement de la communion, qui vous est si habituel, et que vous prétendez justifier par cela même qui le condamne.

Cependant, chrétiens, sans insister davantage sur ce point dont je me suis déjà expliqué plus à fond dans un autre discours, je vois ce que quelques-uns auront à me répondre, et pour leur instruction je dois encore aller plus avant. En effet, me diront-ils, que la pureté nécessaire pour fréquenter le sacrement de Jésus-Christ ne soit pas en soi un empêchement et un obstacle à la communion, que ce soit seulement un motif pour employer nos soins à nous mettre, autant qu'il est possible, dans cet état de pureté et dans cette sainte disposition, nous en convenons et nous voulons aussi travailler à la réforma-

tion de notre vie. Mais ce changement n'est pas l'ouvrage d'un jour ; on ne parvient pas tout d'un coup à cette perfection qui bannit d'une âme le vice, et qui y fait naître les vertus : il faut du temps pour arriver là; et pendant tout ce temps, n'est-ce pas une espèce de pénitence, et une pénitence louable, que de se tenir éloigné de la table du Sauveur et de son autel? Tout ceci, mon cher auditeur, contient divers articles que je reprends, et sur lesquels je vais vous déclarer quelques-unes de mes pensées.

Car, dites-vous, il faut du temps, je le veux, pourvu que ce temps n'aille pas à l'infini, et que d'un terme à l'autre on ne cherche pas toujours à le prolonger; pourvu que ce temps d'épreuve ne vous tienne pas les années entières sans manger ce pain céleste, qui doit être votre soutien, et dont vous ne pouvez vous passer ; pourvu que ce ne soit ni votre lâcheté qui règle ce temps, ni vos préjugés et votre opiniâtreté. Et ne sait-on pas à quels excès ont été là-dessus des esprits entêtés et aveuglés jusqu'à se faire une piété, je dis une piété chimérique, de manquer aux préceptes de l'Eglise, et de violer l'un de ses commandements les plus solennels, qui est celui de la pâque?

Mais cette abstinence spirituelle, ajoutez-vous, est une pénitence. Ainsi le disait-on du temps de saint Ambroise, comme il l'a lui-même remarqué. Il y en a, ce sont les paroles de ce saint docteur, il y en a qui se font une pénitence de se priver de la participation des saints mystères : *Sunt qui arbitrantur hoc esse pœnitentiam, si abstineant à sacramentis cœlestibus.* Mais quelle pénitence, poursuit ce même Père, et n'est-ce pas se traiter trop sévèrement soi-même en s'imposant une peine, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut? *Severiores in se judices sunt, et pœnam dum imponunt sibi, declinant remedium.* Voilà comment en jugeait un des plus saints et un des plus grands pasteurs de l'Eglise ; voilà ce qu'il regardait comme une pénitence trop rigoureuse. Mais moi, sans aller contre son sentiment, que je dois respecter, je puis dire que, de nos jours, ce serait une pénitence bien commode pour tant de mondains et de mondaines ; que volontiers ils s'y assujettiraient, et qu'elle se trouverait bien de leur goût, puisqu'elle les déchargerait d'un des devoirs du christianisme qui s'accorde moins avec leur vie oisive, sensuelle et dissipée. Si c'est là maintenant la pénitence qu'on leur prescrit, de la manière que le monde est disposé, il sera bientôt rempli de pénitents.

Mais enfin, concluez-vous, on ne peut être trop parfait pour communier. Non, certes, mon cher auditeur, on ne peut être trop parfait; mais on ne peut d'abord exiger trop de perfection de ceux qui communient ou qui désirent ce précieux avantage ; c'est-à-dire, on ne peut être trop parfait, eu égard à la dignité du sacrement, qui sera toujours, quoi que nous puissions faire, au-dessus de toutes nos dispositions : mais en même temps on peut trop exiger d'abord de perfection de ceux qui le fréquentent, eu égard à la faiblesse humaine, que le Sauveur des hommes n'a point dédaignée, et qu'il a voulu

même soutenir par son sacrement. Ce sont des malades ; ils ont leurs infirmités, leurs fragilités ; et c'est pour cela même que le médecin de leurs âmes les appelle à lui, afin de les guérir et de les fortifier. Aussi prenez garde : qui sont ceux que le maître de notre évangile fait ramasser dans les places publiques, et qu'il rassemble à son festin? ce ne sont point précisément les riches, les grands, les sains ; mais les pauvres, mais les petits, mais les infirmes, mais les aveugles et les boiteux : *Exi citò in plateas et vicos civitatis ; et pauperes, ac debiles, et cœcos, et claudos introduc hùc* (Luc. 14). Non-seulement il ne les exclut point de sa table, il ordonne à ses ministres de leur faire une espèce de violence pour les y attirer : *Compelle intrare* (*Ibid.*). Que nous marque cette figure? Il ne faut pas une longue réflexion pour la connaître, et il vous est aisé, chrétiens, d'en faire vous-mêmes l'application.

Tout ceci néanmoins veut encore un plus ample éclaircissement ; et sans cela je pourrais craindre, en vous faisant éviter un excès, de vous conduire dans un autre. Or, toute extrémité est mauvaise, et outre que j'en suis naturellement ennemi, mon ministère m'oblige spécialement à m'en préserver. Rendre l'usage de la communion trop facile, c'est un relâchement ; mais d'ailleurs le rendre trop difficile et comme impraticable, c'est une rigueur hors de mesure. Cherchons donc le juste milieu, qui corrige l'un et l'autre, et sans nous porter ni à l'un ni à l'autre, tenons-nous-en aux principes d'une solide théologie : renouvelez, s'il vous plaît, votre attention ; car voulez-vous savoir, chrétiens, quelle a été une des erreurs les plus remarquables de notre siècle, quoique des moins remarquées? le voici. C'est qu'en mille sujets, et surtout en celui-ci, on a confondu les préceptes avec les conseils ; ce qui était d'une obligation indispensable, avec ce qui ne l'était pas ; les dispositions absolument suffisantes, avec les dispositions de bienséance, de surérogation, de perfection ; en un mot, ce qui faisait de la communion un sacrilége, avec ce qui en diminuait seulement le mérite et le fruit. Voilà ce que l'on n'a point assez démêlé, et ce qu'il était néanmoins très-important de distinguer. En effet, citons, tant qu'il vous plaira, les Pères et les Docteurs de l'Eglise ; accumulons et entassons autorités sur autorités ; recueillons dans leurs ouvrages tout ce qu'ils ont pensé et tout ce qu'ils ont dit de plus merveilleux sur l'excellence du divin mystère ; exposons tout cela dans les termes les plus magnifiques et les plus pompeux, et formons-en des volumes entiers ; enchérissons même, s'il est possible, sur ces saints auteurs et débitons encore de plus belles maximes touchant la pureté que doit porter un chrétien à la table de Jésus-Christ ; faisons valoir cette parole qu'ils avaient si souvent dans la bouche, et qui saisissait de frayeur les premiers fidèles : *Sancta sanctis ;* après avoir épuisé là-dessus toute notre éloquence et tout notre zèle, il en faudra toujours revenir au point décidé, que quiconque est en état de grâce, exempt de péché, je dis de péché mortel, est dans la disposition de pureté qui suffit, selon la dernière rigueur du précepte, pour com-

munier ; ainsi nous l'enseigne le concile de Trente, et c'est une vérité de foi. De là il s'ensuit que si je suis souvent en cet état de grâce, j'ai dès lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent ; et que si tous les jours de ma vie je me trouvais en cette même disposition, j'aurais chaque jour de ma vie le degré de pureté nécessairement requis pour ne pas profaner le corps de Jésus-Christ en communiant, et non-seulement pour ne le profaner pas, et ne pas encourir la censure de saint Paul : *Judicium sibi manducat et bibit* (II. Cor. 11), mais pour recueillir à l'autel du Seigneur une nouvelle force, et y recevoir un nouvel accroissement de grâce. Si bien qu'en ce sens la parole de saint Augustin se vérifierait à mon égard : *Accipe quotidiè quod quotidiè tibi prosit ;* Prenez cette divine nourriture autant de fois qu'elle vous peut profiter ; et si tous les jours elle vous profite, prenez-la tous les jours. Je dis plus ; car de la même il s'ensuit que tout homme dans le christianisme est obligé, sous peine de damnation, non pas de communier tous les jours, mais d'être tous les jours disposé à communier : pourquoi ? parce qu'il n'y en a pas un qui n'ait une obligation essentielle de persévérer tous les jours dans la grâce de Dieu, et de se préserver de tout péché grief. *Sic vive*, ajoutait saint Augustin, *ut quotidiè mererarîs acccipere ;* Communiez plus ou moins souvent, selon que l'Esprit de Dieu vous l'inspirera ; mais quant à la préparation habituelle, vivez de telle sorte que chaque jour vous puissiez vous nourrir de ce pain de salut. Raisonnez, mes chers auditeurs, et formez sur cela toutes les difficultés que votre esprit peut imaginer : voilà des principes stables, contre lesquels tous les raisonnements ne prévaudront jamais.

Ce qui nous trompe, observez ceci, je vous prie, ce qui nous trompe, et ce qui fait peut-être que quelques-uns ont peine à goûter ces principes que je viens d'établir, c'est que nous ne comprenons et que nous n'estimons point assez le mérite que porte avec soi l'état de grâce dont je parle ; c'est que nous ne connaissons point assez ce que renferme cette exemption de tout péché mortel et de tout attachement au péché mortel. Ce n'est, selon nos idées, qu'un état fort commun, et plût à Dieu qu'il le fût bien dans le christianisme ! Mais, quoi qu'il en soit, je prétends que c'est un état très-sublime, un état qui surpasse toute la nature, et où la vertu seule du Saint-Esprit, cette vertu toute-puissante, nous peut élever, Car, pour examiner la chose à fond, qu'est-ce qu'un homme sans péché mortel et sans nulle affection au péché mortel ? c'est un homme déterminé (chaque parole demande ici toute votre réflexion) ; c'est, dis-je, un homme prêt et déterminé à perdre tout, à se dépouiller de ses biens, à sacrifier son honneur, à verser son sang et à donner sa vie plutôt que de consentir à une pensée, que de former volontairement un désir, que de rien dire, de rien entreprendre, de rien faire qui puisse éteindre dans son cœur l'amour de Dieu. C'est un homme dans une disposition semblable à celle de saint Paul, lorsque ce grand apôtre s'écriait : Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ :

Quis nos separabit à charitate Christi (Rom. 8)? ce n'est ni la prospérité, ni l'adversité, ni la faim, ni la soif, ni les puissances du ciel, ni celles de la terre, ni le péril, ni la persécution, ni le glaive, ni la mort : *Sed in his omnibus superamus* (*Ibid.*). Un homme ainsi résolu et constant dans cette résolution, malgré tous les dangers qui l'environnent, malgré toutes les tentations qui l'attaquent, malgré tous les exemples qui l'attirent, malgré tous les combats qu'il a et à livrer, et à soutenir, soit contre le monde, soit contre lui-même : cet homme, n'est-ce pas, selon l'expression de l'Ecriture, un homme digne de Dieu? Or, l'état de grâce suppose tout cela; et avoir tout cela, n'est-ce pas, suivant le langage du maître des Gentils, être un saint? Et si, dans cet état et avec tout cela, un chrétien participe aux sacrés mystères, ne peut-on pas dire alors et en particulier, que les choses saintes sont données aux saints : *Sancta sanctis.*

Ah! mes chers auditeurs, j'insiste là-dessus afin de vous faire un peu mieux entendre que vous ne l'avez peut-être conçu jusqu'à présent, combien il en doit coûter pour se maintenir, même dans le dernier degré, et, si j'ose m'exprimer de la sorte, dans le plus bas étage de la sainteté. Qu'il serait à souhaiter que nous en fussions tous là, et que plusieurs qui se flattent d'y être, n'en fussent pas infiniment éloignés! Qu'il serait à souhaiter que dans les états, même les plus religieux par leurs engagements et leur profession, on trouvât toujours cette première pureté de l'âme! Il n'y aurait plus tant à craindre pour l'honneur dû au plus vénérable de tous les sacrements, parce qu'il ne serait plus exposé à tant de sacriléges et de profanations. Mais quoi! est-ce donc ma pensée, que dès qu'un chrétien se croit en grâce avec Dieu, et sans nul de ces péchés qui nous rendent ennemis de Dieu, on doit lui accorder l'usage fréquent de la communion, et l'y engager? non, mes frères, et si je le prétendais ainsi, j'oublierais les règles que la sage antiquité nous a tracées et que je suis obligé de suivre. Je vous ai parlé de la préparation essentielle et suffisante pour ne pas violer la dignité du sacrement, mais il s'agit encore de l'honorer, et pour cela de joindre à cette disposition de nécessité, les dispositions de convenance, de piété, de perfection. Car ne vous persuadez pas que j'approuve toutes les communions fréquentes. Je serais bien peu instruit, si j'ignorais les abus qui s'y glissent tous les jours; et j'aurais été bien peu attentif à ce qui se passe sans cesse sous nos yeux, si tant d'épreuves ne m'avaient pas appris la différence qu'il faut faire des âmes ferventes et des âmes tièdes, des âmes courageuses et des âmes lâches, des âmes fidèles, exactes, appliquées, et des âmes négligentes, oisives, sans soin, sans vigilance, sans attention; des âmes détachées d'elles-mêmes, mortifiées, recueillies, et des âmes sensuelles jusque dans leur prétendue régularité, volages, dissipées, toutes mondaines; de permettre également aux unes et aux autres l'approche des sacrements; de ne mettre nulle distinction entre celles qu'on voit sous un beau masque de dévotion, orgueilleuses et hautaines, sensibles et délicates, politiques et inté-

ressées, entières dans leurs volontés, aigres dans leurs paroles, vives dans leurs ressentiments, précipitées dans leur conduite, et celles, au contraire, qu'on voit assidues à leurs devoirs et zélées pour leur avancement et leur sanctification; en qui l'on trouve de la docilité, de l'humilité, de la patience, de la douceur, de la charité, et dont on remarque d'un temps à un autre les changements et les progrès : encore une fois, de les confondre ensemble, de leur donner le même accès à la table du Sauveur, de les y admettre avec la même facilité, de ne discerner ni conditions, ni caractères, c'est, mes chers auditeurs, ce que je dois condamner, et à Dieu ne plaise que je tombe dans une telle prévarication. Mais aussi, en demandant des âmes solidement pieuses pour la fréquentation des saints mystères, de les vouloir d'abord au plus haut point de la sainteté chrétienne; de leur retrancher, pour quelques fragilités qui échappent aux plus justes, le céleste aliment qui les doit nourrir; de leur tracer une idée de perfection, sinon impossible dans la pratique, au moins très-rare et d'une extrême difficulté; de les tenir dans un jeûne perpétuel jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à ce terme, et de leur faire envisager comme une vertu, comme un mérite devant Dieu ce qui les éloigne de Dieu, ce qui les affaiblit et les désarme : voilà de quoi je ne puis convenir, et de quoi je ne conviendrai jamais. Je les exhorterai à tendre sans cesse vers cette perfection, à se proposer toujours cette perfection, à faire chaque jour de nouveaux efforts pour s'élever à cette perfection; mais après tout, si ces âmes n'y sont pas encore arrivées, si elles n'ont pas mis encore le comble à cette tour évangélique qu'elles ont entrepris de bâtir; s'il leur reste encore, comme au prophète, du chemin avant que d'atteindre jusqu'au sommet de la montagne d'Oreb, je ne les traiterai pas avec la même rigueur que ce convié qui fut chassé du banquet nuptial, parce qu'il s'y était ingéré témérairement; je ne leur défendrai point de manger; mais par une maxime tout opposée, je leur dirai ce que l'ange dit à Elie : *Surge, comede; grandis enim tibi restat via* (III. Reg. 19); Venez avec confiance, et prenez ce pain qui vous est offert, et qui vous donnera des forces pour aller jusqu'au bout de la carrière que vous avez à fournir. Car je me souviendrai que ce n'est point pour des forts et pour des justes que Jésus-Christ est venu, mais pour des faibles et pour des pécheurs; que ce n'est point pour les sacrements que Dieu a formé les hommes, mais que c'est pour les hommes qu'il a institué les sacrements; que ces hommes étant hommes, ils ne sont point, quelque parfaits qu'on les suppose, d'une nature angélique, et que, quoi qu'ils fassent, ils ne se trouveront jamais sans quelques imperfections; que s'il fallait attendre qu'ils en fussent pleinement dégagés pour les recevoir à la table du Seigneur, et qu'il ne leur manquât rien de tout ce qu'exige d'eux une sévérité outrée, pour leur accorder le bienfait de la communion, à peine les Apôtres eux-mêmes, à peine les premiers chrétiens, à peine les plus grands saints auraient-ils pu y avoir part. Telles sont les règles générales que je suivrai; je dis les règles géné-

rales, car je sais qu'il y en a de particulières pour certains états, pour certaines personnes, selon certaines conjonctures, dont le détail serait infini, et que je laisse à l'examen des pasteurs de l'Eglise et des directeurs auxquels il appartient d'en juger. Il me suffit d'avoir vérifié ma première proposition de la manière que je l'ai entendue; savoir, que la pureté requise pour participer au sacrement de Jésus-Christ, n'est point en soi, et ne doit point être communément un obstacle à la fréquente communion. D'où je passe à l'autre vérité, qui n'est pas moins importante, et je soutiens même qu'un des plus sûrs et des plus puissants moyens pour acquérir une sainte pureté de vie, c'est la fréquente communion. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De tous les sacrements, nul autre n'a plus d'effet, ni même autant d'effet dans l'homme, que celui du corps de Jésus-Christ; et son effet est d'imprimer en l'âme qui le reçoit un caractère de pureté et de sainteté. Pourquoi cet adorable sacrement est-il si efficace, et d'où lui vient cette force supérieure? la raison en est évidente: c'est qu'il contient en soi l'auteur de la grâce. Tous les autres sacrements n'opèrent que par une vertu émanée de Jésus-Christ, et qui leur est communiquée par Jésus-Christ. Mais en celui-ci, c'est Jésus-Christ lui-même, Jésus-Christ présent en personne, qui agit, puisque ce divin sacrement n'est autre chose que Jésus-Christ même caché sous les espèces qui le couvrent. Or, comme le feu échauffe bien plus quand il est appliqué immédiatement à son sujet, que lorsqu'il lui communique sa chaleur par un corps étranger; ainsi Jésus-Christ, qui est le principe de tous les dons célestes et la source de toutes les grâces, les doit-il répandre beaucoup plus abondamment dans nos cœurs quand il nous est uni par lui-même et par sa propre substance, que lorsqu'il les distribue par un sacrement distingué de lui. Voilà le privilége singulier et incontestable de l'Eucharistie.

Mais cette grâce spéciale du sacrement de nos autels, quelle est-elle, et cet effet salutaire qu'il produit, à quoi se réduit-il? Je dis, chrétiens, que c'est à nous faire vivre d'une vie pure et sainte. Les autres sacrements ont des effets plus bornés. Le Baptême efface le péché d'origine, la Confirmation nous fait confesser la foi, l'Ordre nous met en état d'exercer les sacrés ministères, l'Extrême-Onction nous fortifie aux approches de la mort et nous fortifie dans ce dernier combat; mais l'Eucharistie étend sa vertu sur toute la vie de l'homme pour la sanctifier, et si je puis parler de la sorte, pour la diviniser. Car vous devez bien remarquer avec moi l'excellente et essentielle propriété de la chair de Jésus-Christ dans ce mystère. C'est un aliment, et l'aliment de nos âmes. Au lieu que l'esprit, selon les lois ordinaires et naturelles, doit vivifier la chair, ici, par un miracle

au-dessus de toute la nature, c'est la chair qui vivifie l'esprit : *Caro mea verè est cibus* (Joan. 6). Et de là nous pouvons connaître quel fruit il y a donc à se promettre de la fréquente communion. Car à force de manger une viande, on en prend peu à peu les qualités; mais si je n'en use que très-rarement, si je n'en fais ma nourriture qu'une fois dans tout le cours d'une année, je n'en ressentirai presque nulle impression, et mon tempérament sera toujours le même. Ainsi, qu'un chrétien, dans l'usage du sacrement de Jésus-Christ, s'en tienne précisément à la pâque, à peine en retirera-t-il quelque profit, et le pourra-t-il apercevoir. C'est une viande, il est vrai, c'est de toutes les viandes la plus solide, j'en conviens; c'est une viande toute divine et toute-puissante, je le sais; mais que lui servira la vertu de cette viande, si, par un dégoût naturel, si, par une négligence affectée, ou par une superstitieuse réserve, il ne s'en nourrit pas et qu'il la laisse sans y toucher? Par conséquent, veut-il qu'elle lui soit utile et profitable, il faut qu'elle lui soit commune et ordinaire. Alors il verra ce que peut cette chair sacrée, et mille épreuves personnelles l'en convaincront. Elle le transformera dans un homme tout nouveau. C'est une chair virginale : elle amortira dans son cœur le feu de la cupidité qui le brûle, elle y éteindra l'ardeur des passions qui le consument, elle purifiera ses pensées, elle réglera ses désirs, elle réprimera les révoltes de ses sens et les tiendra soumis à l'esprit. C'est une chair sainte et immolée pour la réparation du péché : elle détruira dans son âme l'empire de ce mortel ennemi qui le tyrannisait; elle le fortifiera contre la tentation, contre l'occasion, contre l'exemple, contre le respect humain, contre le monde, contre tout ce que l'enfer emploie à notre ruine spirituelle et à la perte de notre innocence; elle le remplira d'une grâce victorieuse qui le fera triompher des inclinations perverses de la nature, des mauvaises dispositions du tempérament, des retours importuns de l'habitude, des attraits corrupteurs du plaisir, des amorces de l'intérêt, de toutes les attaques où il peut être exposé et où il pourrait malheureusement succomber. C'est la chair d'un Dieu : elle le dégagera de toutes les affections terrestres pour l'élever à Dieu, pour l'attacher à Dieu, pour ne lui inspirer que des vues, que des sentiments chrétiens et dignes de Dieu. Car ce sont là les heureux effets de ce céleste aliment, selon que l'Écriture elle-même nous les a marqués : *Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines* (Zach. 9)? Qu'y a-t-il en elle, disait le prophète Zacharie, parlant de l'Eglise de Jésus-Christ, dont il avait une connaissance anticipée, qu'y a-t-il de bon en elle et de beau par excellence, si ce n'est ce pain des élus et ce vin qui fait les vierges? Paroles que tous les interprètes ont expliquées de la très-sainte Eucharistie. Elle fait les vierges, dit saint Bernard, parce qu'elle refrène les appétits sensuels, parce qu'elle modère et qu'elle arrête les emportements d'une aveugle concupiscence, parce qu'elle met en fuite le démon de l'impureté.

Est-ce une image grossière et matérielle, une idée, un souvenir qui vous trouble? est-ce un objet séducteur qui vous éblouit et qui vous attire? venez à l'autel; vous y trouverez un préservatif assuré, un remède prompt, un appui ferme et des armes toujours prêtes pour vous défendre. Une seule parole de ce Dieu sauveur a chassé des corps les légions entières d'esprits immondes qui les infestaient: que fera-t-il présent lui-même en vous, et demeurant en vous avec tout son être et tout son souverain pouvoir?

De là ces comparaisons dont les Pères se sont servis, (et pourquoi ne m'en servirais-je pas après eux et comme eux?) de là ces figures sous lesquelles ils nous ont représenté l'adorable sacrement. Tantôt ils le comparent à un levain; à ce bon levain dont a parlé l'Apôtre, à ce levain de justice et de sainteté qui se répand et s'insinue dans toute la masse pour la faire lever, c'est-à-dire, qui se communique à toutes les puissances de l'homme intérieur pour l'animer et le vivifier; tantôt ils le comparent à un feu qui pénètre le fer même, qui en consume la rouille, qui l'embrase et le rend lui-même tout brûlant: *Etenim Deus noster ignis consumens est* (Hebr. 12). Or, prenez garde, reprend sur cela saint Cyprien: comme le fer, dans le feu, perd sa première forme et en acquiert une plus noble; comme il devient feu, de fer qu'il était, aussi, par une union intime et fréquente avec Jésus-Christ, nous nous trouvons insensiblement convertis en Jésus-Christ, nous cessons d'être ce que nous étions pour être quelque chose de ce qu'est Jésus-Christ. Ce n'est plus nous seulement qui vivons en Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ, qui vit en nous, de la même sorte qu'il vivait dans le grand Apôtre: *Vivo autem, jam non ego, vivit verò in me Christus* (Galat. 2). Et voilà sans doute, chrétiens, une des plus belles prérogatives du sacrement que nous recevons par la communion. Les autres viandes dont nous usons se changent en notre propre substance; mais celle-ci nous change nous-mêmes en elle. Changement, ô mon Dieu! qui me doit être bien glorieux et bien avantageux. Car il est bien plus convenable et bien plus à souhaiter pour moi d'être changé en vous, que si vous l'étiez en moi. L'étant en moi, vous y perdriez votre sainteté, parce que je ne suis que péché et qu'injustice: vous y perdriez toutes vos perfections, parce que je n'ai rien de moi-même et que je ne suis rien. Mais moi l'étant en vous autant que je le puis être, j'acquiers tout ce que je n'avais pas et que je ne pouvais avoir que de vous. J'étais faible, et je deviens fort; j'étais aveugle, et je deviens clairvoyant; j'étais pécheur, et, par la plus heureuse transformation, je deviens saint.

Tout cela, dites vous, mon cher auditeur, suppose certaines dispositions: et sans ces dispositions, la fréquente communion, non-seulement n'opère rien de tout cela, mais au lieu de tout cela, elle ne sert qu'à nous rendre encore plus coupables. Je l'avoue; mais c'est de là même que je tire une nouvelle preuve des fruits de conversion et de sanctification qu'elle doit produire. Entrez dans ma pensée. En effet, nous ne pouvons douter, selon les règles ordinaires, qu'un chrétien

qui se rend assidu à la table de Jésus-Christ, et qui s'est fait une loi de communier souvent, n'ait au moins un fonds de christianisme et de religion dans l'âme. Nous ne pouvons pas plus douter qu'il ne soit suffisamment instruit de la dignité du sacrement auquel il participe, de la révérence qui lui est due et de la préparation qu'il convient d'y apporter. Or, je prétends qu'avec ce fonds de religion, qu'avec cette connaissance des dispositions que demande le divin mystère, il n'est pas moralement possible que ce chrétien retienne la fréquente communion sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, à régler ses mœurs, à réformer sa conduite, à mettre entre ses communions et ses actions toute la proportion nécessaire et qui dépend de lui. Car s'il reste à une âme quelques sentiments religieux, quel frein pour l'arrêter dans les rencontres, ou quel aiguillon pour la piquer, que cette pensée : Je dois demain, je dois dans quelques jours approcher de la table de mon Sauveur et de mon Dieu ; je dois paraître en sa présence et m'unir à lui ! De ce souvenir, quels reproches naissent dans une conscience qui ne se sent pas assez nette ! quelles vues de son indignité; quels troubles intérieurs et quels combats, qui se terminent enfin à de saintes résolutions, et à former le dessein d'une vie toute nouvelle ! C'est pour cela que les directeurs des âmes les plus éclairés n'ont point de moyen qu'ils emploient plus sagement, plus efficacement, plus communément pour maintenir certains pécheurs dans la bonne voie où ils sont entrés en se convertissant à Dieu, que de leur prescrire certaines communions et à certains temps marqués. C'est pour cela que les maîtres de la morale ont établi comme une maxime indubitable, qu'il y en a plusieurs à qui la fréquente communion est non-seulement si utile, mais si nécessaire, qu'ils y sont obligés sous peine de péché mortel, n'ayant point, pour se conserver, de meilleur moyen, ni de préservatif plus assuré.

Mais après tout, nous ne voyons point ces grands effets de la communion. Ainsi parlent bien des mondains, et c'est peut-être ce qu'ils me répondent actuellement dans le secret de leur cœur. Or, voici sur quoi il faut les détromper, et la réponse que j'ai de ma part à leur faire. Car ils ne voient pas ces effets si salutaires et si merveilleux, parce qu'ils ne les veulent pas voir, parce qu'ils ne se mettent point en peine de les voir; parce qu'ils y font trop peu d'attention pour les voir; mais moi, je les ai vus cent et cent fois, je les vois encore tous les jours; et puisque vous en appelez, mon cher auditeur, à l'expérience, elle m'apprend des choses dont il est bon que vous soyez instruit, et qui achèveront de vous convaincre. C'est, premièrement, que les plus grands saints de l'Eglise de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété, se sont fait et se font tous ou presque tous une règle de communier souvent; que tout ce qu'il y a eu de bien en eux et tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion; qu'ils l'ont regardée et qu'ils la regardent comme le fond de toutes les grâces dont ils ont été comblés et de toutes les vertus qu'ils ont acquises. Je sais que

quelques-uns s'en sont retirés par humilité, et qu'il s'en trouve encore qui veulent s'en abstenir par le même principe. Mais je sais aussi que les saints de ce caractère et de ce sentiment sont en très-petit nombre; que s'ils s'éloignent de la communion, ce n'est qu'avec peine; ce n'est que pour un temps qu'ils abrègent le plus qu'ils peuvent, ce n'est que dans des occasions extraordinaires et par des inspirations particulières. Or, tout ce qu'il y a eu dans les saints de particulier et d'extraordinaire, ne nous doit point servir de modèle. Voilà néanmoins notre aveuglement, et même notre malignité. Pour un saint à qui Dieu, par des vues spéciales, et qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, peut avoir inspiré de rendre ses communions moins fréquentes, nous en trouvons mille autres à qui il inspire le contraire; que dis-je? nous trouvons qu'il fait tenir une conduite opposée presque à tous les autres; et l'on veut que les exemples d'une multitude innombrable, qui nous montrent évidemment quel a été et quel est encore l'esprit général des saints, cèdent à un seul exemple où nous devons respecter les desseins de Dieu, mais que Dieu n'a point prétendu nous donner pour guide! Quoi qu'il en soit, on ne peut donc pas dire que l'on n'aperçoit dans le christianisme nul effet de la fréquente communion, puisque tant de saintes âmes, d'un consentement universel, se reconnaissent redevables de tout ce qu'elles sont à cet exercice si utilement et si constamment établi. Ce que je vois en second lieu, c'est que ceux qui font profession de fréquenter le sacrement de nos autels, vivent la plupart dans une plus grande innocence et une plus grande régularité. Car sans nous laisser aller à certains préjugés contre la dévotion, examinons bien qui sont ces personnes qu'on voit paraître avec plus d'assiduité à la table de Jésus-Christ. Outre les prêtres du Seigneur que leur ministère y engage, ce sont des vierges pieuses qui vivent au milieu du monde sans être du monde, ou comme si elles n'en étaient pas. Ce sont des dames chrétiennes séparées des vaines compagnies du siècle, adonnées à la prière, à la lecture des livres de piété, aux bonnes œuvres. Ce sont des âmes choisies de Dieu, zélées pour son honneur, charitables envers le prochain, solidement occupées de leur salut. Or, il est constant que s'il y a encore de la sainteté sur la terre, c'est dans ces sortes d'états qu'elle se rencontre. Peut-être y en a-t-il quelques-uns qui, par la plus monstrueuse alliance, voudraient accorder ensemble la fréquente communion et une vie mondaine; mais c'est de quoi nous sommes peu témoins, de quoi nous avons peu d'exemples, et ce qui passe pour une abomination. Il est donc vrai que la plus saine partie du christianisme est de ceux qui communient plus souvent; et cette expérience que nous avons, n'est pas moins avantageuse à la fréquente communion que la première. Car si je vous disais d'une viande, que tous ceux qui jouissent d'une bonne santé, en usent ordinairement, et que plus ils en font d'usage, mieux ils se portent, il n'y a personne qui ne la souhaitât, qui ne prît soin de s'en pourvoir et qui ne la mangeât. Or, je vous dis qu'il y a dans l'Eglise un pain tel,

que ce sont les plus forts qui en font leur nourriture, et que ceux qui en font leur nourriture la plus commune, deviennent les plus forts. Cela me suffit, et ne doit-il pas vous suffire? Enfin, ce que j'observe en troisième lieu, c'est que tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et de mondaines, ne communient que très-rarement; qu'ils n'approchent de la sainte table que le moins qu'il leur est possible; que du moment qu'ils ont commencé à se dérégler, ils ont commencé à se relâcher dans l'usage des sacrements, et surtout de celui-ci; qu'ils n'y vont que par nécessité, que par respect humain, que pour garder quelques dehors; et que souvent ils en viennent jusqu'à se dispenser de la communion pascale : pourquoi? parce qu'ils sentent bien à quoi les porterait la participation des sacrés mystères, et que ne voulant pas être guéris, ils fuient le remède dont ils connaissent la force et dont ils ne peuvent ignorer la souveraine vertu. Voilà, encore une fois, ce que je remarque et ce qu'il ne tient qu'à vous de remarquer aussi bien que moi.

Nous le savons, reprendra quelqu'un; mais nous savons en même temps que telle et telle dont les communions sont si fréquentes, ont néanmoins leurs défauts comme les autres. Nous savons qu'elles sont sensibles et hautaines, qu'elles sont vives et impatientes, qu'elles sont opiniâtres et obstinées, qu'elles ont leurs animosités, leurs fiertés, leurs jalousies. Ah! mon cher auditeur, ne descendez point là-dessus dans un détail peu conforme aux sentiments de la charité chrétienne, et si vous ne voulez pas les imiter dans l'usage fréquent de la communion, pratiquez au moins à leur égard, et appliquez-vous à vous-même la maxime de saint Paul, que celui qui ne mange point n'a pas droit de mépriser celui qui mange : *Qui non manducat, manducantem non judicet* (Rom. 14). Si j'entreprenais de les justifier, je vous dirais que ces défauts, dont aucun n'échappe à votre censure si exacte et si sévère, sont souvent assez légers, bien au-dessous des odieuses peintures que vous en faites, et très-pardonnables à des âmes que la communion ne rend pas tout à coup parfaites, ni impeccables. Je vous dirais que pour un défaut que vous remarquez et que vous exagérez, il y a mille vertus que vous ne remarquez pas, ou que vous tâchez malignement de rabaisser. Car telle est l'injustice : une imperfection en certaines personnes, c'est un crime, et un crime réel dans l'esprit des libertins du siècle; et mille perfections ne sont rien, ou ne sont que de trompeuses apparences. Je vous dirais ce que le Fils de Dieu disait à l'hypocrite : que vous découvrez une paille dans l'œil de votre prochain, et que vous n'apercevez pas une poutre qui vous crève les yeux; qu'il ne vous sied pas de traiter les autres avec tant de rigueur, tandis que vous êtes si indulgent pour vous-même, et qu'en vous comparant avec celles que vous condamnez, pour peu qu'il vous reste d'équité et de droiture, vous verrez bientôt le degré de prééminence que leur donne sur vous le saint aliment dont elles se nourrissent. Je vous dirais que si elles sont encore sujettes, malgré la communion, à quelques fautes, ces fautes, sans la communion, deviendraient bien plus grièves; et

que ne l'étant pas, vous devez en cela même reconnaître l'efficace du divin sacrement qui les retient en tant de rencontres, et qui les empêche de tomber dans des abîmes d'où peut-être elles ne seraient jamais sorties. Mais pourquoi m'engager dans une justification qui n'est point ici nécessaire? Cette personne, je le veux, pour communier souvent, n'en est pas moins attachée à elle-même et à toutes ses commodités, pas moins vindicative, moins médisante, moins intéressée. Sur cela que ferai-je? je m'adresserai à elle, je lui représenterai le désordre de son état, je lui dirai : Prenez garde, vous recevez tant de fois le corps d'un Dieu, et vous ne vous corrigez point; il faut qu'il y ait quelque chose en vous qui arrête les effets de la communion. Car sans cela, cette chair toute sainte, entrant dans votre bouche, l'aurait purgée de ces médisances et de ce fiel que vous répandez avec tant d'amertume; entrant dans votre cœur, elle y aurait étouffé ces ressentiments et ces haines que vous y entretenez. Eprouvez-vous donc vous-même, examinez-vous, allez à la source du mal, et mettez-y ordre. C'est ainsi, dis-je, que je lui parlerai; et si elle ne m'écoute pas, je déplorerai son aveuglement, je la condamnerai. Mais en la condamnant, condamnerai-je la fréquente communion? non, mes frères; parce que je me souviendrai toujours qu'un moyen, par les mauvaises dispositions de celui-ci en particulier ou de celui-là, peut ne leur pas profiter, sans rien perdre de sa vertu en général, ni en lui-même.

Apprenons, chrétiens, apprenons à mieux connaître le don de Dieu, et ne négligeons pas le plus grand de ses bienfaits. Rendons-nous aux pressantes invitations du maître qui nous appelle à son festin, et qui nous a préparé ce repas somptueux et délicieux. N'imaginons point de vains prétextes pour nous priver volontairement d'un bien que nous avons au milieu de nous, et que nous devrions chercher au delà des mers. Peut-être s'il était moins commun, le désirerait-on davantage, et le demanderait-on avec plus d'ardeur. Mais faut-il donc que la libéralité de notre Dieu nous soit nuisible; et parce qu'il est bon, en devons-nous être plus indifférents? Vous, ministres de Jésus-Christ, n'oubliez jamais que vous êtes envoyés pour rassembler les fidèles à sa table, et non pour les en éloigner. Inspirez-leur tout le respect et toute la vénération nécessaire pour honorer cet auguste sacrement; peignez-leur avec les couleurs les plus noires le crime d'une communion indigne; aidez-les à se laver, à se purifier, et disposez-les ainsi à recevoir le Saint des saints. Mais du reste, en les intimidant, prenez soin de les consoler et de les encourager. Ne vous faites pas un principe de leur rendre l'accès si difficile, qu'ils désespèrent de pouvoir être admis au banquet. Ouvrez-leur la porte de la salle, ou du moins ne la leur fermez pas; ne retranchez pas aux enfants le pain qui les doit sustenter, et sans lequel ils périront; ne le mettez pas à un si haut prix, qu'ils n'aient pas de quoi l'acheter; n'en soyez pas avares, lorsque le Sauveur qui vous l'a confié pour eux en est si libéral; et, si j'ose m'exprimer de la sorte, n'ayez pas plus à

cœur les intérêts de Dieu et de sa gloire, que Dieu lui-même ne les a. Vous ne m'en désavouerez point, Seigneur, puisque c'est en votre nom et selon les favorables desseins de votre miséricorde que je parle. Nous irons à vous avec tremblement, mais aussi avec confiance. Votre divinité, qui, toute entière, est cachée dans votre sacrement, nous remplira d'une crainte religieuse; mais en même temps, votre infinie bonté, qui, dans ce même mystère, épanche avec une espèce de profusion tous ses trésors, nous animera d'une confiance filiale. Dans le sentiment de notre indignité, nous nous écrierions comme saint Pierre : Retirez-vous de moi, mon Dieu, car je suis un pécheur, et rien de plus : *Exi à me, quia homo peccator sum.* Mais du reste, comptant, comme le même apôtre, sur votre grâce, nous nous tiendrons auprès de vous, et nous vous dirons : A quel autre irions-nous, Seigneur; et loin de vous, où trouverions-nous la vie? *Domine, ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes;* Vous nous recevrez, vous viendrez vous-même à nous et dans nous; vous vous communiquerez à nous, vous vous ferez sentir intérieurement à nous jusqu'à ce que nous puissions, sans voile et face à face, vous contempler et vous posséder dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

POUR LE IIIME DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur la Sévérité chrétienne.

Erant appropinquantes ad Jesum publicani et peccatores, ut audirent illum; et murmurabant Pharisæi et Scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.

Des publicains et des pécheurs venaient à Jésus pour l'entendre; mais les Pharisiens et les Scribes en murmuraient, disant : Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux. (S. Luc, ch. 15).

Ils murmuraient, dit saint Grégoire pape, ils condamnaient la conduite du Sauveur des hommes, et l'accusaient d'une molle indulgence à l'égard des pécheurs, parce qu'ils ne connaissaient pas le véritable esprit de la sainte loi qu'il était venu annoncer au monde. Pleins de faste et d'orgueil, ils affectaient une fausse sévérité, et ils auraient cru profaner leur ministère, en se communiquant à des âmes criminelles, et les recevant auprès d'eux. Mais telle est, mes frères, la grande différence qui se rencontre en la prétendue sainteté des Pharisiens et la sainteté évangélique : l'une est sévère jusqu'à se rendre inexorable, et à étouffer tous les sentiments d'une juste compassion : l'autre ne dédaigne personne, s'attendrit sur les misères spirituelles du prochain, et ne cherche qu'à les soulager : *Vera justitia compas-*

sionem habet, falsa detestationem. Il n'est donc pas surprenant, selon des caractères si opposés, que ces Pharisiens et ces Scribes se scandalisassent de voir Jésus-Christ au milieu des pécheurs, leur prêchant sa divine parole, leur enseignant les voies de la pénitence, les visitant, et mangeant à leur table ; et nous ne devons pas plus nous étonner que le même Fils de Dieu, sans égard à l'injuste scandale de ces dévots du judaïsme, et à leur rigueur extrême, appelât autour de lui, comme un bon pasteur, ces brebis perdues; qu'il travaillât à les ramener au bercail, qu'il leur fît entendre sa voix dans leur égarement, et qu'il les accueillît avec douceur dans leur retour : *Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis.* Que veux-je dire, après tout, chrétiens? est-ce que cet Homme-Dieu, pour attirer les pécheurs, flattait le péché? est-ce qu'il leur ouvrait un chemin spacieux et commode, et qu'il manquait de sévérité dans sa morale? Il n'y a qu'à consulter son Évangile pour se détromper d'une si grossière erreur. Il était sévère, mais avec mesure, mais avec une sagesse toute divine : au lieu que les Pharisiens l'étaient où il ne fallait pas l'être, et ne l'étaient pas où il fallait l'être. Ceci, mes chers auditeurs, me présente une occasion bien naturelle de vous entretenir aujourd'hui de la vraie sévérité, de vous en donner l'idée que vous devez avoir, de distinguer la sévérité chrétienne de la sévérité pharisienne, d'exposer l'une et l'autre à votre vue, et de vous faire ainsi connaître de quels écueils vous avez à vous garantir dans la voie du salut, et quelle route vous avez à prendre pour les éviter. C'est particulièrement en ces sortes de sujets que nous avons besoin des lumières et de l'assistance du Saint-Esprit, qui est un esprit de discernement et de vérité. Demandons-les par l'intercession de Marie, et disons-lui : *Ave.*

Si la perte et la damnation de l'homme est dans lui-même, selon que le prophète le reprochait autrefois à Israël : *Perditio tua, Israel* (Osée. 13), je puis dire, chrétiens, par une règle toute contraire, et supposant d'abord la grâce comme un principe nécessairement et absolument requis, que c'est aussi dans nous-mêmes et dans notre propre fonds qu'est notre sanctification et notre salut. Pour trouver donc la véritable sainteté, et tout ensemble la véritable sévérité de l'Evangile, nous ne la devons point chercher hors de nous, mais dans nous, parce que c'est dans nous qu'elle réside, ou du moins en nous qu'elle doit consister : je m'explique. Quelle était la sévérité des Pharisiens? une sévérité toute extérieure, qui ne regardait que les cérémonies de la loi, que les anciennes traditions, que les exercices publics de la religion. Ils sanctifiaient, pour ainsi parler, les dehors de l'homme, mais ils ne sanctifiaient pas l'homme. Car, qu'est-ce proprement que l'homme, et qu'y a-t-il dans l'homme de plus essentiel? l'esprit et le cœur. Or, voilà où la sévérité pharisienne ne s'étendait point, et voilà surtout à quoi s'attache la sévérité chrétienne, et ce qui en fait le capital. Prenez garde, s'il vous plaît, et comprenez le dessein et le partage de ce discours. Par rapport à l'esprit, la sévérité des

Pharisiens était une sévérité présomptueuse et obstinée dans ses jugements. Par rapport au cœur, la sévérité des Pharisiens était une sévérité passionnée et violente dans ses ressentiments. Mais à cela j'oppose deux marques distinctives de la sévérité chrétienne : l'une est la docilité de l'esprit, comme vous le verrez dans la première partie; l'autre, la mortification du cœur, comme je vous le montrerai dans la seconde partie. Docilité de l'esprit, pour en soumettre les jugements; mortification du cœur, pour en vaincre les passions. Ces deux points méritent toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Renoncer à ce que l'on juge, à ce que l'on croit, à ce que l'on prétend savoir, c'est-à-dire, renoncer à sa propre raison, pour la soumettre à une autorité étrangère, ou aux lumières et aux vues d'autrui, c'est, chrétiens, ce que je regarde comme un des plus sévères et des plus parfaits renoncements, puisque la raison est la plus noble puissance de l'homme, et celle aussi dont il se montre le plus jaloux. Il faut donc en venir là, pour vérifier la parole de notre divin Maître : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum* (Luc. 9); Quiconque veut me suivre, qu'il se renonce lui-même. Car le moyen de se renoncer soi-même, et d'être encore attaché à ce qu'il y a de plus intime et de plus essentiel en nous-mêmes, qui est le jugement propre et la raison? Et certes, dit saint Bernard, tandis que ce jugement propre abonde dans nous, les choses mêmes les plus rebutantes et les plus austères perdent pour nous leur austérité, parce qu'elles deviennent conformes à notre goût. En effet, que ne fait-on pas, et à quoi ne s'affectionne-t-on pas, quand il est question de contenter un caprice, et de marcher dans la route qu'on s'est tracée par un jugement particulier? Au contraire, quelles révoltes intérieures ne sent-on pas, quand on se voit contredit dans ses pensées et comme forcé dans ses opinions? Quelles répugnances n'a-t-on pas à se surmonter dans les choses d'ailleurs les plus faciles, dès qu'elles choquent nos principes et qu'elles combattent nos préjugés? Quels efforts ne nous en coûte-t-il pas, et quelles violences n'avons-nous pas à nous faire, quand malgré nous, tout opposées qu'elles sont à nos vues, nous nous réduisons à les embrasser de bonne foi? C'est donc en cela, mes frères, conclut saint Bernard, que nous devons reconnaître la vraie sévérité que nous cherchons. C'est en cela que consiste cette voie étroite que Jésus-Christ est venu nous enseigner, et qui est la voie du salut.

Sévérité d'autant plus chrétienne, et par conséquent d'autant plus agréable à Dieu, qu'elle humilie plus l'homme, et qu'elle rabaisse plus les enflures de son orgueil. Car le siége de l'orgueil dans l'homme, c'est l'esprit; et le bannir de l'esprit, c'est le bannir absolument de l'homme. Or, y a-t-il rien qui humilie plus l'esprit, que ce qui le soumet, que ce qui le captive, que ce qui l'oblige à se démen-

tir lui-même, à ne s'en point rapporter à lui-même, à se laisser conduire avec cette docilité des enfants, que saint Pierre demandait aux fidèles comme la première disposition au christianisme : *Sicut modò geniti infantes* (I. Petr. 2)? Sévérité qui, partout et en tout, retient toujours l'homme dans les bornes de la droite religion, ne lui permettant jamais de s'émanciper des règles qui lui sont prescrites; le faisant dépendre, sur tout ce qui concerne la foi, d'un juge supérieur, et des décisions de l'Eglise; lui ôtant toute liberté de les examiner, de les expliquer, de les éluder, et sans égard à ses prétendues connaissances, exigeant de lui un consentement et une créance aveugle. Sévérité qui arrête les contestations, les disputes, et qui par là même entretient dans tous les états, l'union, la charité, la paix. Car ce n'est pas seulement dans l'Eglise, ni sur les points de la religion, que l'attachement à son propre sens cause les divisions, les partis, les schismes : mais si nous pouvions remonter à la source de tant de différends et de querelles qui troublent dans le monde, et dans toutes les conditions du monde, les familles et les sociétés, nous trouverions que la plupart viennent de cette malheureuse obstination des esprits qui ne veulent jamais céder, jamais avouer qu'ils se sont trompés, jamais revenir de leurs préventions et de leurs idées. Or, voilà néanmoins où il est important d'être sévère : je dis de l'être pour soi-même; car on ne l'est que trop là-dessus pour les autres : on ne veut que trop qu'ils se rendent à nos raisons, qu'ils en passent par nos décisions, qu'ils s'en tiennent à ce que nous avons prononcé, et qu'ils déposent leurs sentiments, pour prendre les nôtres. Mais que nous-mêmes nous entrions dans leurs vues, et que nous nous y conformions, c'est souvent à quoi nulle considération n'est capable de nous résoudre. Voilà toutefois, je le répète, non-seulement où il est bon, où il est important, mais où il est nécessaire que nous pratiquions la sévérité de l'Evangile. Voilà où elle est moins suspecte, parce que l'amour-propre y a moins de part. Voilà où elle est plus austère, parce que c'est là qu'elle fait un plus grand sacrifice. Voilà où elle est plus méritoire, puisque le mérite croît à proportion de la difficulté.

Ce n'est point ainsi que l'entendaient les Pharisiens; et qu'était-ce que leur sévérité, qu'une sévérité présomptueuse? Ils étaient sévères pour jeûner : *Jejuno bis in sabbato* (Luc. 18); sévères pour distribuer ou faire distribuer aux pauvres certaines aumônes : *Decimas do omnium quæ possideo* (*Ibid.*); sévères pour observer à la lettre, et dans la dernière rigueur, leurs traditions : *Quare discipuli tui transgrediuntur traditionem seniorum* (Matth. 15)? mais du reste, gens entêtés, et remplis d'eux-mêmes; se regardant comme les oracles du peuple et les seuls maîtres de la vraie doctrine; se croyant suscités de Dieu pour la dispenser, et ne voulant la recevoir de personne, parce qu'ils ne se persuadaient pas qu'elle pût être quelque part ailleurs que parmi eux; appelant tout à leur tribunal, et n'en reconnaissant nul autre. Que le Fils de Dieu fît en leur présence les miracles les plus éclatants, au lieu de se laisser convaincre par des preuves si sensibles, ils savaient

les interpréter, et en éluder les conséquences. Qu'il fulminât contre eux ses anathèmes, ils les méprisaient. Qu'il leur expliquât les plus belles et les plus saintes maximes de son Evangile, ils l'accusaient de relâchement. Que de tous côtés on eût recours à lui, ou pour en obtenir des grâces, ou pour écouter ses divines leçons, ils le traitaient de politique artificieux et de séducteur. Qu'un aveugle-né guéri par cet Homme-Dieu, et leur rendant compte d'une si merveilleuse guérison, entreprît de raisonner avec eux et de leur faire remarquer le pouvoir souverain et la sainteté de son bienfaiteur, ils s'en formalisaient, ils s'élevaient contre lui, et le renvoyaient avec honte. C'est bien à un pécheur comme vous, lui disaient-ils, de vouloir nous instruire : *In peccatis natus es totus, et tu doces nos* (Joan. 9); Allez, et faites-vous le disciple de ce prétendu prophète. Pour nous, nous savons à quoi nous en tenir, et nous sommes les disciples de Moïse : *Tu discipulus illius sis; nos autem Moysi discipuli sumus* (*Ibid.*).

Ainsi rien ne les touchait : pourquoi? parce qu'ils étaient de ces esprits dont nous parle l'Evangile, qui, préoccupés de leur mérite, et se considérant comme les dépositaires de toute la science de Dieu, ne daignent pas faire attention à tout ce qu'on peut leur remontrer et leur dire, dès qu'il ne se trouve pas conforme aux voies qu'ils se sont marquées, et à qui rien ne semble raisonnable ni saint, que ce qu'ils ont imaginé. Ah! mes frères, sans tant d'abstinences et de jeûnes, qu'ils eussent été bien plus solidement sévères, s'ils avaient su plier, et se soumettre; s'ils avaient appris à fléchir ce jugement propre qui se raidissait contre les plus claires vérités; s'ils avaient de bonne foi reconnu la supériorité du Fils de Dieu sur eux, et qu'ils eussent consenti par un aveu sincère de leur faiblesse, à quitter leurs sentiments, pour prendre les siens! Et combien de chrétiens, grands observateurs d'une morale étroite en apparence, mettraient bien mieux et plus saintement en œuvre cette sévérité dont ils se piquent, s'ils l'employaient à se rendre plus souples aux enseignements qu'on leur donne, à déférer aux sages avis d'un confesseur, à respecter les décisions de l'Eglise, à se taire dès qu'elle a parlé ; et non-seulement à se taire, mais à croire ce qu'elle croit, et parce qu'elle le croit? Combien de femmes, avec moins de ces austérités dont elles paraissent si avides, et dont quelquefois elles sont presque insatiables, seraient bien plus austères, si par de salutaires violences elles prenaient à tâche de devenir moins aheurtées sur certains sujets, et même sur leurs dévotions et leurs plus pieux exercices? C'est là ce qui les gênerait, ce qui les dérangerait, et cette espèce de dérangement et de gêne, leur tiendrait lieu d'une pénitence plus dure pour elles que toutes les autres qu'elles peuvent s'imposer.

Cependant de cette présomption qu'on joint à une fausse sévérité, que s'ensuit-il? Deux grands désordres, mes chers auditeurs, sur lesquels je dois ici m'expliquer. L'un est, que souvent abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur; et l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer

l'erreur. Ceci est important et bien remarquable. Parce qu'on n'en veut croire que soi-même, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur, c'est le premier écueil. Car enfin, quelque étendue de perfection que Jésus-Christ ait donnée à cette sévérité de mœurs, qui fait un des caractères les plus propres de sa loi, il faut néanmoins convenir qu'elle a ses bornes ; et comme autrefois saint Paul instruisant les fidèles, leur recommandait, entre autres choses, d'éviter un certain excès, et, pour ainsi dire, une certaine intempérance de sagesse, qui passait les justes limites de la raison et de l'Evangile, et qu'il voulait qu'ils fussent sages, mais, selon qu'il s'exprime lui-même, avec discrétion et avec sobriété : *Non plùs sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem* (Rom. 12). Aussi est-il vrai que, dans la pratique même du christianisme, il y a une sévérité excessive opposée aux règles de la foi, et dont les suites ne sont pas moins à craindre que celles qui pourraient procéder du relâchement. En effet, n'est-ce pas de là que sont venus tant de schismes dont l'unité de l'Eglise a été troublée ? Cette sévérité mal conçue, et soutenue par le zèle d'un esprit inflexible et opiniâtre, n'est-ce pas ce qui a formé dans la succession des siècles les hérésies? Tant de sectes d'abstinents, de flagellants, de continents, qui ont paru dans le monde, et qui s'y sont multipliées, d'où ont-elles pris leur nom, et d'où ont-elles tiré leur origine, sinon de l'extrême austérité qu'elles affectaient, fondée sur le caprice et l'obstination d'un sens particulier? Qu'est-ce qui fit faire à Tertullien un si triste naufrage ? ne fut-ce pas cette idée bizarre d'une régularité plus étroite qu'il se figura dans le parti de Montan, et dont il se préoccupa ? Pourquoi se sépara-t-il des catholiques? ne fut-ce pas parce qu'il les considéra comme des hommes charnels, tâchant toujours de les rendre odieux par ce reproche, et ne les ayant jamais autrement appelés depuis sa séparation? Et pourquoi les catholiques le traitèrent-ils d'excommunié? ne fut-ce pas parce qu'il appesantissait indiscrètement le joug de la loi divine, publiant des jeûnes extraordinaires, faisant un crime des secondes noces, excluant certains pécheurs de la pénitence, ne permettant pas de fuir les persécutions? Tout cela n'était-il pas d'un esprit sévère ? Oui, chrétiens ; mais tout cela en même temps était d'un esprit outré, qui n'écoutait que lui-même, et qui ne s'en rapportait qu'à lui-même.

Qu'est-ce que prêchaient les pélagiens parmi les points de leur morale ? Y avait-il rien de plus généreux que ce dépouillement général, que cet abandon réel et effectif des biens de la terre, que cette pauvreté volontaire qu'ils proposaient à leurs sectateurs ? Ce fut toutefois un des sujets de leur hérésie : pourquoi ? parce qu'ils prétendaient que sans cette pauvreté il n'y avait point de salut. Jésus-Christ conseille seulement de vendre ses biens, et de les donner aux pauvres ; mais ils se mirent en tête d'en faire une loi absolue, et ils aimèrent mieux se détacher de l'Eglise, que de revenir là-dessus de leur égarement. Par où les Vaudois commencèrent-ils à lever l'étendard, et à se déclarer? Ne se signalèrent-ils pas d'abord par un zèle trop ardent de réformer les

ecclésiastiques, et ne fut-ce pas dans cette vue qu'ils les jugèrent incapables de rien posséder, qu'ils condamnèrent leurs bénéfices et leurs revenus, qu'ils les obligèrent à y renoncer? Cela seul ne leur gagna-t-il pas l'affection des peuples? et vous savez quel incendie excita cette étincelle allumée par le souffle de l'esprit de discorde, et combien de sang coûta au monde chrétien l'aveugle obstination de ces réformateurs. On a vu le même presque dans tous ceux qui, en matière de réforme et de discipline, se sont laissé emporter à la vanité de leurs pensées, au lieu de s'attacher à l'Eglise, qui est la base et la colonne de la vérité. C'est donc mal raisonner que de dire : Cette doctrine est sévère et ennemie des sens, et de conclure qu'elle est bonne. Erreur, chrétiens : elle peut être sévère, et tout ensemble fausse et pernicieuse. Mais c'est encore aussi mal, et plus mal se conduire, que de la vouloir défendre à quelque prix que ce soit, dès qu'on s'en est fait une fois le partisan.

Et voilà, mes chers auditeurs, l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les âmes par l'apparence de l'austérité, que par les charmes de la volupté ; et son adresse a toujours été de faire que les mêmes moyens dont les saints se sont servis pour assujettir la chair à l'esprit, qui sont la mortification et la pénitence, fussent employés par les hérétiques pour s'élever contre Dieu, et pour se soustraire à l'obéissance de son Eglise. Comme si ce prince du monde, non content d'avoir les sacrifices et les adorations qu'il reçoit des idolâtres dans le paganisme, voulait encore avoir parmi les chrétiens ses confesseurs et ses martyrs, qui fissent gloire de se mortifier et de se crucifier eux-mêmes pour lui. Or, qui sont-ils, si ce ne sont pas ces esprits entiers et rebelles dont je parle, et les connaissez-vous par un caractère plus marqué que celui-là? Esprits d'autant plus pernicieux (cette réflexion est singulière, ne la perdez pas), esprits d'autant plus pernicieux, qu'en fait d'hérésie l'apparence de l'austérité est souvent plus dangereuse que la corruption et le relâchement : pourquoi? en voici la raison évidente : parce qu'une hérésie qui penche vers le relâchement, n'ayant rien qui lui donne de l'éclat, étant combattue par les principes de tous les gens de bien, et choquant d'une manière ouverte les maximes fondamentales de l'Évangile, elle tombe, et se détruit d'elle-même ; au lieu que celle qui semble porter à la sévérité, s'acquiert par là même un certain crédit qu'on ne renverse pas aisément, parce qu'elle prévient d'abord en sa faveur tout ce qu'il y a d'esprits simples et bien intentionnés, et qu'elle trouve d'ailleurs dans leur ignorance et leur opiniâtreté de quoi se fortifier et se maintenir. Réflexion confirmée par l'expérience : car nous voyons que les hérésies les plus sévères dans leur morale ont été communément les plus contagieuses et les plus malignes dans leur progrès, et que ce sont celles dont la foi de l'Eglise a plus eu de peine à triompher. Mais enfin, me direz-vous, si l'on a à se départir de la vérité, ne vaut-il pas mieux que ce soit en se resserrant dans la voie étroite du salut, qu'en se licenciant et s'émanci-

pant dans le chemin large de la perdition? Et moi je réponds, chrétiens, que ni l'un ni l'autre n'est bon et soutenable devant Dieu; parce que dès-là qu'on s'écarte de la vérité, on se perd aussi bien par le trop que par le trop peu; ou plutôt, parce que, selon la belle observation du grand saint Léon pape, la voie étroite du salut ne consiste pas seulement dans la pratique et dans l'action, mais encore plus dans la foi et dans la créance, qui suppose nécessairement la soumission de l'esprit : *Non in solâ mandatorum observantiâ, sed in recto tramite fidei arcta via est quæ ducit ad cælum.* Car il s'ensuit de là qu'au moment que je m'éloigne de la vraie créance, quoique sous ombre de sévérité, et sous le spécieux prétexte de voie étroite, ce que j'appelle voie étroite, ne l'est plus pour moi, puisque, pensant à éviter un relâchement, je m'engage dans un autre encore plus à craindre et plus criminel, qui est celui de la foi.

Mais revenons : et que faut-il donc faire? Ah! chrétiens, plût à Dieu que je pusse aujourd'hui vous apprendre à marcher dans cette voie étroite et sûre! C'est de ne point trop compter sur ses propres lumières, et de ne s'en laisser point éblouir; de ne s'ériger point en juge absolu de la doctrine chrétienne et de tout ce qui concerne la conduite et le réglement des mœurs; de ne se point regarder comme des hommes infaillibles, et de se bien persuader qu'étant homme comme les autres, on est sujet comme eux à se tromper. C'est de ne pas mettre faussement l'honneur à s'éloigner des voies communes, et à s'en faire de particulières, qu'on estime d'autant plus qu'on les a soi-même choisies; de ne s'y pas tenir obstinément, par la raison que de les quitter, ce serait donner gain de cause à ceux qui les condamnaient; de ne point rougir d'un retour salutaire, et d'un aveu modeste et sage de l'illusion où l'on était. C'est d'écouter humblement l'oracle que Jésus-Christ a laissé après lui, qui est son Eglise; de lui communiquer tous nos doutes, pour en recevoir l'éclaircissement; d'avoir recours à elle dans toutes nos disputes, pour les terminer; de nous rendre de bonne foi à ses arrêts; et après les avoir demandés, de ne les pas rejeter par une lâche prévarication, parce qu'ils ne conviennent pas à notre sens. Il faudrait prendre pour cela un grand empire sur soi, il faudrait essuyer une utile confusion, il faudrait s'humilier, et voilà l'épreuve la plus délicate et la plus sensible. Mais je ne puis trop le redire, c'est en cela même qu'on serait véritablement, qu'on serait évangéliquement, qu'on serait héroïquement sévère : et tel supporterait avec une constance inébranlable toutes les austérités du désert, à qui les forces manqueraient pour aller jusqu'à ce point de sévérité.

Que dis-je? plutôt que de se réduire à une pareille soumission, après avoir porté la sévérité jusqu'à l'erreur, on se sert même de cette sévérité outrée et affectée, pour accréditer et pour appuyer l'erreur. C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, qui leur a si bien réussi, comme la tradition nous le fait connaître. Car, n'est-ce pas l'idée qu'en avait conçue saint Augustin, il y a déjà

plus de douze siècles, quand il disait, en parlant des hérétiques, dont il avait parfaitement étudié le génie, que c'étaient des hommes superbes et artificieux, qui, pour ne paraître pas dépourvus de la lumière de la vérité, se couvraient de l'ombre d'une trompeuse austérité : *Homines superbiâ tumidi, qui ne veritatis luce carere ostendantur, umbram rigidæ severitatis obtendunt?* N'est-ce pas celle qu'Origène avait eue, lorsqu'il appliquait si ingénieusement aux hérétiques le reproche que Dieu faisait à son peuple dans le prophète Ezéchiel, d'avoir pris les ornements de son sanctuaire pour en revêtir les idoles. Car, voyez, disait ce savant homme, avec quelle régularité un Marcion et un Valentinien jeûnent, se mortifient, et domptent leur chair. Or, qu'est-ce que tout cela, sinon les ornements du sanctuaire et du temple de Dieu, dont ils couvrent leurs erreurs, qui sont proprement leurs idoles? et sans faire ici une longue induction, n'est-ce pas ce que nous avons vu presque de nos jours dans l'hérésie du siècle passé, qui, pour s'introduire plus honorablement et plus sûrement, prit d'abord le nom de *réforme*, et en affecta même certaines pratiques avec le succès que vous savez, et que vous déplorez encore. Voilà ce que je puis appeler le grand égarement du christianisme, qui seul a fait plus de réprouvés, et a plus conduit d'âmes à la perdition, que jamais nous n'en ramènerons. Car, à ce mot de réforme, tout le monde applaudissait, des millions de chrétiens se pervertissaient, les simples se laissaient surprendre, les libertins secouaient le joug de l'Eglise, les politiques demeuraient neutres et indifférents; mais tous sortaient de la voie de Dieu, et, selon le terme de l'Ecriture, devenaient inutiles pour le ciel : *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt* (Psal.13).

Si ceux qui se laissaient entraîner de la sorte eussent été éclairés de l'Esprit de vérité, ils auraient, avant que de s'engager, examiné la foi de ces prétendus réformateurs, et leur caractère; et par la qualité de leur foi, par leur caractère d'opiniâtreté, ils auraient bientôt découvert l'artifice de leur fausse sévérité. Car, comme dit admirablement Tertullien, nous ne jugeons pas de la foi par les personnes, mais des personnes par la foi : *Non ex personis probamus fidem, sed ex fide personas.* Et j'ajoute, nous ne jugeons pas des personnes par l'austérité de la vie, mais par la docilité de l'esprit; car l'austérité de la vie est équivoque, parce qu'elle peut être bien et mal employée, selon qu'elle est bien ou mal réglée : au lieu que la docilité de l'esprit, je dis cette docilité chrétienne qui nous assujettit aux ordres et à la conduite de l'Eglise, nous tient en assurance contre tous les piéges, puisqu'alors nous suivons un guide qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Ne me dites donc point : Cet homme vit durement, et est étroit dans sa morale : par conséquent, je ne risque rien en l'écoutant, et me confiant en lui. Fausse conséquence : car, avec cela, il peut n'avoir qu'une foi imparfaite, parce qu'il n'a pas une foi soumise; il peut n'agir que par un esprit humain qui se remplit de lui-même, et se prévient en sa propre faveur, aux dépens de la sainte et entière

déférence qu'il doit à l'Esprit de Dieu, lequel s'explique par un autre interprète que lui. Voilà néanmoins notre faible ordinaire, de ne distinguer jamais les choses, de nous arrêter à la surface, et de n'en sonder jamais le fond; de nous attacher à certains dehors de sévérité, sans vouloir rien examiner davantage, et sans prendre garde si c'est une sévérité selon la science.

Mais que fais-je, et suis-je ici venu prêcher le relâchement et condamner la sévérité évangélique? Ah! mes frères, les saints autrefois et les Pères de l'Eglise, en parlant sur le même sujet que moi, et plus fortement que moi, prétendaient-ils pour cela blâmer la sévérité de l'Evangile? à Dieu ne plaise! ils blâmaient l'abus qu'en faisaient des hérétiques endurcis, et tâchaient ainsi de sauver un nombre infini d'âmes que ces esprits rebelles perdaient malheureusement : mais en condamnant l'abus, ils ne condamnaient pas la chose en elle-même, puisqu'au contraire ils y exhortaient les fidèles avec toute l'ardeur de leur zèle. Faites, mes frères, leur disaient-ils, de dignes fruits de pénitence, mais faites-les dans l'esprit de la vraie religion, qui est un esprit de dépendance et de subordination. Fuyez le monde, renoncez à ses divertissements, tenez-vous dans une exacte modestie; mais pratiquez tout cela selon des règles supérieures, et non selon les vôtres. Car pourquoi faut-il qu'en vous réformant d'une part, vous veniez de l'autre à vous pervertir? Pourquoi faut-il qu'en voulant être plus austères, vous soyez moins obéissants et moins soumis? Ne pouvez-vous allier ensemble l'un et l'autre, c'est-à-dire, la sévérité de la morale, et la soumission à l'Eglise de Jésus-Christ? S'il se glisse quelque relâchement parmi vos frères, ne pouvez-vous vous en garantir que par votre indocilité; et ne voyez-vous pas plutôt, que c'est cette indocilité même qui vous enlève tout le fruit de votre austérité? Voilà comment s'expliquaient ces saints docteurs, et ce que j'ai cru moi-même, chrétiens, vous devoir représenter : pourquoi? afin de vous faire prendre le droit chemin de la vraie sévérité; afin de vous préserver du premier écueil où mène une sévérité mal entendue; afin que vous ne vous laissiez pas surprendre à un vain éclat de sévérité, et que vous connaissiez en quoi d'abord et avant toutes choses elle doit s'exercer; afin que, dans la pratique d'une vie sévère, vous ne vous attiriez pas de la part de Dieu le reproche qu'il faisait à son peuple, lorsqu'il leur disait : Vous jeûnez, mais dans vos jeûnes vous me soumettez votre chair, et vous ne me soumettez pas votre esprit : *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra* (Isaï. 58); afin que vous n'ayez pas un jour le cruel repentir d'avoir travaillé inutilement, et de vous être donné beaucoup de peine pour vous égarer et vous damner. Mais avançons : autre caractère de la sévérité pharisienne, ce fut d'être passionnée dans ses ressentiments; au lieu que la sévérité chrétienne, outre la soumission de l'esprit, demande encore la mortification du cœur et de ses passions, comme je vais vous le montrer dans le seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est une réflexion que j'ai faite plus d'une fois après saint Augustin, et que je puis bien encore appliquer à la matière que je traite, savoir, qu'une des illusions les plus ordinaires auxquelles nous sommes sujets, est de nous faire une perfection, même devant Dieu des choses qui nous plaisent, et d'ériger en sainteté, non-seulement nos inclinations et nos affections raisonnables, mais jusqu'à nos vices et nos passions : *Quodcumque volumus sanctum est.* Voilà, mes frères, disait ce grand docteur, notre désordre. Tout ce qui nous flatte est bon et honnête; et tout ce que nous voulons, dès-là que nous le voulons, est saint et parfait. Mais moi, chrétiens, s'il en fallait juger par cette règle, c'est-à-dire, par rapport à notre cœur, j'établirais plutôt la maxime toute contraire, et je dirais que ce qui nous flatte est ce qui nous perd, et que ce que nous ne voulons pas, est communément ce qu'il y a pour nous de saint : pourquoi? parce que quand il s'agit de volonté propre, j'entends de cette volonté qui fait notre bon plaisir, et qui n'a point d'autre guide que nos désirs et nos passions, il est évident que ce que nous ne voulons pas, est presque toujours ce que nous devrions vouloir, et ce qui serait le plus convenable et le meilleur. Au contraire, dès-là que je veux une chose, que mon cœur s'y porte, que mon affection s'y attache, que je me satisfais en la cherchant et que je contente ma passion, je dois dès-lors m'en défier et la tenir pour suspecte (remarquez ceci, chrétiens), non-seulement par cette raison générale, que la plupart de mes inclinations étant corrompues et infectées de l'amour de moi-même, il m'est bien plus aisé de trouver la perfection en les combattant qu'en les suivant, mais parce qu'en les secondant, il est certain que je m'éloigne d'autant plus de la voie que Jésus-Christ m'a tracée, de cette voie étroite qui conduit à la vie et hors de laquelle il n'y a point de salut. Tâchons, mes chers auditeurs, de pénétrer jusque dans le fond de cette vérité; reconnaissons-la dans l'évangile, qui s'y rapporte tout entier; découvrons-en la source dans la nature même de la chose : et de ces deux principes de conviction, apprenons encore une fois à discerner dans nous-mêmes la véritable sainteté, et par conséquent la véritable sévérité, de celle qui n'en a que le nom et que l'apparence.

Que dit l'Evangile, et qu'y lisons-nous? *In lege quid scriptum est* (Luc. 10)? Le Sauveur du monde se contente-t-il que nous renoncions à tous les intérêts de la terre? Non, mes frères, et je vous l'ai déjà fait remarquer, il n'en est pas demeuré là. Il a déclaré que quiconque voudrait être son disciple, après avoir renoncé à tout ce qu'il possède, devait être encore déterminé à se renoncer soi-même : *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum* (Luc. 9); et c'est ce renoncement à soi-même bien pris et bien pratiqué, qui est le point difficile de notre religion, parce que, selon la belle observation de saint Grégoire pape, il n'est pas si fâcheux à l'homme de quitter ses biens, mais il

lui est toujours douloureux et presque insupportable de se quitter soi-même. En effet, nous voyons des âmes naturellement modestes, naturellement exemptes de cette cupidité qui se propose pour objet les biens extérieurs et les avantages de la fortune. Mais nous n'en voyons point, et il n'y en a jamais eu qui aient été naturellement portées à se renoncer elles-mêmes. Cette sortie de l'âme hors d'elle-même, ou plutôt cet effort et cette action de l'âme contre elle-même, ne peut venir que de la grâce de Jésus-Christ et de la grâce la plus puissante. Or, que veut dire encore se renoncer soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions? Car, qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Ecriture, sinon tout cela? et le moyen de vouloir sauver quelque chose de tout cela, et de pouvoir dire à Dieu que nous nous sommes renoncés nous-mêmes? Je veux que par un mouvement de l'Esprit de Dieu, nous nous soyons dépouillés du reste; que nous ayons abandonné les biens et les honneurs du monde, qui sont hors de nous; si, malgré ce dépouillement, nous nous trouvons revêtus de mille choses, qui, selon l'expression de saint Paul, composent dans nous ce qui s'appelle l'homme de péché; si notre cœur a encore ses attaches secrètes, s'il est encore rempli de désirs violents, s'il conçoit encore des haines et des animosités, si l'envie le dessèche, si l'orgueil l'enfle, si la colère l'enflamme : tout cela étant dans nous, et occupant la plus noble partie de nous-mêmes, qui est le cœur, sommes-nous dans l'état de cette abnégation chrétienne qui consiste à être vides de nous-mêmes? Il est donc impossible que je marche après Jésus-Christ, tandis que je tiens à moi-même par le lien de quelque passion. Il faut, sous peine d'être réprouvé de lui, et exclu du nombre de ses disciples, que mon détachement aille jusqu'à la haine de mon âme : *Si quis non odit patrem et matrem, adhuc autem et animam suam* (Luc. 14). Or, haïr mon âme, dit saint Augustin, c'est, dans le sens de l'Evangile, haïr mes propres haines et mes propres affections. Car, quand tout le monde serait extérieurement crucifié pour moi, et que je serais crucifié pour le monde, comme parle saint Paul, si mon âme est encore possédée d'une affection ou d'une haine à laquelle je n'aie pas renoncé, je puis dire, aussi bien que Saül, quoique dans une signification différente, que toute mon âme est encore dans moi : *Adhuc tota anima mea in me est* (II.Reg. 1). Je dis cette âme que Jésus-Christ veut que je haïsse, et selon laquelle il me commande de mourir, si je désire vivre à lui.

Voilà ce que l'Evangile nous enseigne; et ceci, chrétiens, est fondé sur la nature même de la chose, et sur la première qualité de cette voie que Jésus-Christ est venu nous montrer, et que la foi nous apprend être une voie de sévérité et de rigueur. Car, qui dit sévérité, dit opposition à une volonté propre, qui prétendait se satisfaire, et que l'on fait plier sous le joug d'une autre volonté qui la contredit; et le plus grand de tous les abus est de se figurer un chrétien sévère qui ne se contraint en rien, et dont la raison est toujours d'intelligence

avec la passion. Le retranchement même du plaisir et de l'intétêt qui coûte tant à la nature, n'est proprement sévérité à notre égard, qu'autant que du plaisir et de l'intérêt, nous nous faisons des passions qu'il faut violenter pour les soumettre à la raison; et quelque peu d'expérience que nous ayons de nous-mêmes, nous savons assez qu'une passion à étouffer, sans autre intérêt, est pour nous un sacrifice plus pénible que celui de tous les intérêts du monde où notre passion n'a point de part.

Or, si cela est vrai généralement de la sévérité des mœurs, beaucoup plus l'est-il de la sévérité chrétienne dont nous nous instruisons aujourd'hui. Car, voilà, mes chers frères, disait saint Chrysostome, ce qui nous distingue et ce qui fait le mérite de notre religion. La loi chrétienne que nous professons a toujours passé pour la plus exacte et la plus rigoureuse de toutes les lois, et ses ennemis mêmes ne lui ont pas disputé cet avantage. Mais cet avantage ne lui convient que parce qu'il n'y a jamais eu de loi qui ait été si contraire aux passions des hommes. Car, quelle guerre plus ouverte et plus déclarée peut-elle faire à nos passions, que de nous obliger, comme elle nous y oblige, à en arrêter jusqu'aux premiers mouvements, que de nous en défendre les simples désirs, que de ne nous en pardonner pas les complaisances les plus légères, que de nous interdire tout ce que leur violence ou leur surprise peut gagner sur notre liberté? Quelle marque de sévérité plus essentielle peut-elle avoir que celle-là? Non, non, mes frères, ajoute saint Chrysostome, ne nous flattons point et ne nous glorifions point, même selon Dieu, d'un autre mérite que de renoncer à nous-mêmes et aux passions de notre cœur. Hors de là, nous n'avons rien dont nous puissions nous prévaloir. Il y a eu des religions, ou plutôt des superstitions aussi sévères et même plus sévères que la loi chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps, et si nous voulions là-dessus nous mettre en parallèle avec certaines sectes du paganisme, peut-être trouverions-nous de quoi nous confondre. Nous voyons au milieu de l'infidélité, des abstinences et des austérités, où je ne sais si notre délicatesse se réduirait jamais, supposé que Dieu vînt à les exiger de nous. Mais la différence qu'il y a eu, et qu'il y aura toujours entre nous et les sectateurs de la sévérité païenne, c'est qu'en même temps que ceux-ci se sont engagés par profession à mortifier leur chair, ils se sont, du reste, livrés aux saillies de leurs passions : se souciant peu d'être assujettis aux observances les plus rigides, pourvu qu'ils pussent s'abandonner à leurs désirs; et s'étant sans peine accommodés d'une loi, qui, quelque fâcheuse qu'elle leur parût, ne condamnait d'ailleurs aucun sentiment de leur cœur.

Tel était leur caractère, dont eux-mêmes ils se sont bien aperçus. Nous n'avons qu'à lire leurs ouvrages, et qu'à voir les portraits qu'ils nous ont laissés de ces sévères corrompus, je dis corrompus par l'esprit même et les principes de leur prétendue religion. Qu'a fait la loi chrétienne? elle a corrigé le désordre de cette sévérité. Au lieu de

cette mortification excessive du corps, elle s'est contentée d'une sévérité raisonnable et proportionnée à notre faiblesse; et elle a entrepris la réforme du cœur. C'était le point le plus difficile, mais c'était aussi le plus nécessaire; et pour réformer ce cœur de la manière qu'il le devait être, elle l'a sondé, selon la figure de saint Paul, jusque dans les jointures et dans les moëlles; elle l'a purgé de je ne sais combien d'humeurs malignes qui s'y engendraient sans qu'il le remarquât lui-même; elle en a arraché tout le venin que la corruption de la concupiscence y faisait subtilement glisser. Car c'est à quoi elle s'est attachée, n'ayant eu sur cela nulle indulgence, et n'ayant mis de ce côté-là nulles bornes à sa sévérité; parce qu'elle s'est réglée sur ce principe également autorisé de la raison et de la foi, que la sévérité la plus inflexible est le remède le plus efficace pour guérir les maladies de l'âme. En quoi, Seigneur, nous devons reconnaître que cette loi est votre véritable loi. Car que nous eût servi de couper les branches, si la racine était restée? De quel œil nous auriez-vous vus, tout blancs au dehors comme des sépulcres, et au dedans pleins de pourriture, je veux dire, de malice et d'iniquité? Vous, qui ne jugez de l'homme que par son cœur, ne trouvant en nous qu'un cœur gâté, infecté, passionné, comment auriez-vous pu nous souffrir? Il fallait donc renoncer à ce cœur, et c'est dans ce renoncement que votre loi nous a paru sévère : mais pouvait-elle, sans cette sévérité, être aussi sainte qu'elle est, et pouvions-nous valoir quelque chose dans votre estime, sans renoncer à ce que nous étions, puisque nous n'étions que faiblesse, et que, de notre propre aveu, c'était la loi de la passion qui régnait en nous?

Or, tout ceci posé, chrétiens, je ne suis point surpris que le Fils de Dieu se soit si souvent et si hautement déclaré contre la sévérité des Pharisiens, puisque sous ce voile de sévérité ils cachaient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employaient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter. De quelle envie n'étaient-ils pas intérieurement piqués contre cet Homme-Dieu, lorsqu'ils lui voyaient faire tant de prodiges, et que tout le peuple courait à lui? Voilà pourquoi ils le haïssaient, ils le décriaient, ils le calomniaient, ils empoisonnaient toutes ses actions et les défiguraient. Ces hommes si sévères ne se faisaient pas le moindre scrupule des ressentiments les plus amers, des aversions les plus invétérées, des vengeances les plus noires, des médisances les plus grièves et des plus atroces suppositions : tout cela, parce qu'ils n'avaient pas cette première et essentielle sévérité qui va jusqu'au cœur, et qui en réprime les mouvements déréglés. Que dis-je? bien loin d'entrer en scrupule sur tout ce que leur inspiraient de si criminelles passions, ils s'en faisaient autant de devoirs de piété, et tournaient leur sévérité même à satisfaire leurs plus cruelles animosités. Car s'ils étaient, ou s'ils paraissaient si jaloux de l'ancienne discipline et des observances de leurs pères; s'ils respectaient, ou s'ils semblaient respecter le Seigneur jusqu'à trouver mauvais qu'au jour du sabbat qui lui était spécialement

consacré, on s'appliquât à la guérison des malades; s'ils doutaient, ou s'ils donnaient à croire qu'ils doutassent qu'on dût payer le tribut à César; s'ils marquaient tant de zèle pour l'honneur du temple et pour la loi de Moïse, c'était afin d'avoir occasion d'accuser le Sauveur du monde, afin de lui dresser des piéges et d'en tirer quelque réponse dont ils pussent se servir contre lui; afin de condamner ses disciples, et dans ses disciples, de le condamner lui-même; afin de le pouvoir déférer aux juges comme un homme dangereux et d'une pernicieuse doctrine, comme un séditieux, comme un ennemi de Moïse et de sa loi, comme un destructeur du temple de Dieu; afin de le faire arrêter, de le faire interroger, de le faire crucifier; en un mot, afin de l'opprimer et de le perdre. Est-ce donc là cette sévérité si religieuse en apparence et si régulière? Est-on sévère pour former de telles intrigues, pour concevoir de tels desseins, pour exécuter de telles entreprises? Ah! chrétiens, que ne doit-on point attendre d'un cœur où la passion domine; et que ne sait-il point mettre en œuvre, ou, pour mieux dire, que ne sait-il point profaner, pour venir à bout de tout ce qu'il veut?

On est sévère; mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais. On est sévère : mais en même temps, on entretient des partis contre ceux qu'on ne se croit pas favorables, on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part, on le rend odieux par les plus fausses interprétations. On est sévère : mais en même temps, on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier; mais par un secret que l'Evangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers; de leur imputer des intentions, des vues, des sentiments qu'ils n'ont jamais eus; de les faire passer pour ce qu'ils ne sont point, et de ne vouloir jamais les connaître pour ce qu'ils sont; de recueillir de toute part tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux, qui les déshonorent, et de les mettre sous les yeux du public, avec des altérations, des explications, des exagérations qui changent tous les faits, et les présentent sous d'affreuses images. On est sévère, mais en même temps on est délicat sur le point d'honneur jusqu'à l'excès, on cherche l'éclat et l'ostentation dans les plus saintes œuvres, et l'on y affecte une singularité qui distingue; on est possédé d'une ambition qui vise à tout, et qui n'oublie rien pour y parvenir; on est bizarre dans ses volontés, chagrin dans ses humeurs, piquant dans ses paroles, impitoyable dans ses arrêts, impérieux dans ses ordres, emporté dans ses colères, fâcheux et importun dans toute sa conduite. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'en cela souvent on croit rendre service à Dieu et à son Église, comme si l'on était expressé-

ment envoyé dans ces derniers siècles pour faire revivre les premiers, pour corriger les abus imaginaires qui se sont glissés dans la direction des consciences, et pour séparer l'ivraie du bon grain. Car c'est ainsi que le Fils de Dieu l'avait prédit à ses Apôtres : *Venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo* (Joan. 15). Hé ! mes frères, l'Eglise serait bien mieux servie, si elle était mieux édifiée; et elle serait bien plus édifiée, si elle était remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions; si le fidèle, uni par le lien d'une même foi, ne répandait point tant de fiel sur d'autres fidèles comme lui, et même plus fidèles que lui; si le prêtre, après avoir sacrifié à l'autel le Dieu de la paix, n'allait point semer la discorde; si l'on s'attachait moins à parler de ceux-ci, à raisonner sur ceux-là, à noircir et à décréditer des gens qui ne plaisent pas, parce qu'on ne peut convenir avec eux, et qu'on les regarde comme des obstacles aux desseins qu'on a formés. Voilà où la sévérité devrait être appliquée : à se comporter avec plus de ménagement, avec plus de condescendance, avec plus de retenue, plus de douceur; à étouffer des saillies trop impétueuses, à supprimer des discours trop de fois rebattus et trop injurieux, à prendre un empire absolu sur soi-même pour agir toujours selon la religion, selon la raison, et jamais selon la passion. Voilà où la sévérité aurait à remporter de plus grandes victoires. Une passion à combattre lui donnerait mille fois plus de peine que toute autre mortification à pratiquer.

Concluons donc par l'importante leçon que Dieu faisait à son peuple. Ils jeûnaient, ils se couvraient le corps de cilices, ils déchiraient leurs habits : Mais, leur disait le Seigneur, qu'ai-je affaire de tous ces témoignages extérieurs, si vous vous en tenez là? Ne déchirez point vos habits, mais brisez vos cœurs : *Scindite corda vestra, et non vestimenta vestra* (Joël. 2). Ainsi, chrétiens, marchons dans la voie étroite de l'Évangile; j'y consens, je vous y exhorte, et je serais un prévaricateur si j'entreprenais de vous engager dans une voie large, puisque la voie large conduit à la damnation. Mais aussi ne nous trompons pas sur ce que l'Évangile appelle *voie étroite*, et en évitant un écueil, ne donnons pas dans un autre. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est réformer son cœur et renoncer à ses passions. Je ne dis pas aux passions et aux affections humaines, prises en elles-mêmes; mais je dis à nos passions propres. Car toutes sortes de passions ne sont pas les nôtres, et il n'y a que les nôtres qui nous donnent lieu de pratiquer la sévérité chrétienne. S'il y en a qui nous soient étrangères, c'est-à-dire, s'il y a des passions dont nous ne soyons point touchés, et que nous n'ayons jamais ressenties, comme il y en a sans doute, ce serait une erreur d'en vouloir tirer avantage, et de nous flatter d'être sévères, parce que nous nous sommes préservés d'un ennemi qui ne nous a jamais attaqués. Cependant c'est une erreur qui n'est que trop commune. On se fait un mérite d'être exempt des passions des autres, et l'on ne travaille pas à se défendre des siennes, en quoi

consiste la vraie sévérité. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est renoncer, non-seulement à ses passions; mais à toutes ses passions : pourquoi? parce qu'il n'en faut qu'une seule pour corrompre le cœur, pour le licencier, et par une conséquence infaillible, pour nous damner. Je sais, mes frères, disait saint Bernard à ses religieux, que toutes les autres passions sont éteintes dans vous : mais si vous conservez cette malheureuse passion de murmurer et de médire, en vain mènerez-vous d'ailleurs une vie austère et pénitente; toute votre sévérité ne sera plus qu'un fantôme. Marcher dans la voie étroite de l'Évangile, c'est surtout renoncer à la passion dominante : vous la connaissez, chrétiens, et c'est celle qui doit être la matière la plus ordinaire de votre sévérité. Car tandis qu'elle subsistera, elle sera le principe de toutes vos actions. Tantôt elle vous trompera par ses artifices, tantôt elle vous emportera par ses violences : il n'y aura point d'égarement où elle ne vous entraîne. Ah! mes chers auditeurs, ne suivons pas ce grand chemin de la passion, puisque c'est le grand chemin de la perdition. Et parce qu'entre la raison et la passion il y a souvent très-peu de distance, et qu'entre la passion et le péché, il y en a encore moins, allons toujours, autant qu'il est possible, dans toutes nos délibérations, contre le cours de la passion; et défendons-nous plutôt ce qui nous est permis, que de nous mettre en danger de nous permettre ce qui nous est défendu. Et parce que certaines passions ont l'apparence de certaines vertus, ou que certaines vertus dégénèrent aisément en passions, défions-nous de ces vertus qui sont souvent de vrais vices; défions-nous de ces justices qui sont souvent de grandes injustices; défions-nous de ces zèles et de ces sévérités qui sont souvent de cruelles iniquités. Et parce qu'il n'est rien de plus difficile que de discerner dans soi-même ce qui est passion de ce qui ne l'est pas, et que c'est ce discernement qui fait la science du cœur, veillons sur nous-mêmes, et jugeons-nous nous-mêmes dans la dernière rigueur. Suivant ces règles, nous marcherons en sûreté, et nous arriverons au terme de la félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

POUR LE IV^me^ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Sur les Œuvres de la Foi.

Et respondens Simon, dixit illi : Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus ; in verbo autem tuo laxabo rete.

Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris; mais sur votre parole je jetterai encore le filet. (S. Luc, ch. 5.

Quoi qu'on puisse dire de la vie inutile des gens du siècle; le plus grand désordre et le plus commun dans le monde n'est pas d'y demeurer oisif et sans travail. De quels soins au contraire ne s'y charge-t-on pas? quelles entreprises n'y forme-t-on pas? et pour y réussir, quels efforts ne fait-on pas? Mais le plus déplorable de tous les malheurs, c'est qu'on se consume en vain de tant de veilles et de tant de soins; c'est que tant d'entreprises et tant de projets n'aboutissent à rien de solide; c'est qu'on ne retire proprement aucun fruit de tant de fatigues et de tant d'efforts, et qu'après bien des peines, l'on se trouve réduit à la même plainte que faisaient les Apôtres : Nous avons travaillé longtemps, et nous n'avons rien gagné : *Per totam noctem laborantes nihil cepimus.* Pour cela, mes chers auditeurs, les paroles de mon texte nous en marquent assez la raison : parce que tant de mondains, comme les disciples de Jésus-Christ, ne travaillent qu'en son absence et dans les ténèbres : *Per totam noctem laborantes.* Expliquons-nous, et comprenez ma pensée. Il est vrai, l'on agit dans le monde, mais selon le monde, mais en vue du monde et pour le monde. Or, voilà ce que j'appelle travailler dans l'obscurité et dans la nuit, puisque Dieu, pour ainsi parler, n'y est point présent, et qu'il n'y a nulle part; et comme Dieu, d'ailleurs, ne compte que ce qui se rapporte à lui et qui est pour lui, voilà ce que je prétends n'être de nulle valeur dans son estime, et de quoi nous ne pouvons attendre nulle récompense : *Nihil cepimus.* Voulons-nous donc, chrétiens, amasser et nous enrichir devant Dieu? Voulons-nous, aussi bien que les Apôtres, permettez-moi cette figure, voulons-nous, dis-je, remplir nos filets et faire une pêche abondante, appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom : *In verbo autem tuo laxabo rete.* C'est-à-dire travaillons dans le grand jour de la foi, agissons selon la foi; appliquons-nous aux œuvres saintes et sanctifiantes, mais si négligées et si rares; à ces œuvres dont je veux aujourd'hui vous faire voir l'indispensable nécessité pour ne pas perdre la foi même, et pour s'y maintenir. C'est l'importante matière que j'ai à traiter, après que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave.*

C'était une espèce de défi, mais bien pressant, que l'apôtre saint

Jacques faisait autrefois à un lâche chrétien, lorsque, raisonnant avec lui, il lui parlait en ces termes : Que vous servira-il, mon frère, de dire que vous avez la foi, si vous n'en avez pas les œuvres? votre foi seule vous pourra-t-elle sauver? vous vous glorifiez de cette foi, et moi, dans l'esprit d'une humble confiance, je m'attache à la pratique des œuvres. Montrez-moi votre prétendue foi, qui est sans œuvres, et moi par mes œuvres je vous prouverai ma foi : *Ostende mihi fidem tuam sine operibus, et ego ex operibus ostendam tibi fidem meam* (Jacob. 2). Ce défi, chrétiens, ne souffrait point de réplique, et réfutait dès-lors la foi chimérique et imaginaire, c'est-à-dire, la foi justifiante indépendamment des œuvres, que l'hérésie du dernier siècle a bien osé renouveler : rien n'étant plus conforme au bon sens et à la raison, que de reconnaître entre les œuvres et la foi cette alliance mutuelle qui fait que, comme il ne peut y avoir de bonnes œuvres sans la foi, aussi ne peut-il y avoir une foi, ni suffisante pour le salut, ni même capable de se maintenir, au moins dans sa perfection et dans sa pureté, sans les bonnes œuvres.

Supposé donc cette maxime catholique, que la foi et les bonnes œuvres ne peuvent être séparées dans l'ordre de la justification; j'entreprends de vous expliquer deux secrets de la vie chrétienne, qu'il vous est important de savoir : l'un regarde la perte de la foi, et l'autre le recouvrement ou le rétablissement de la foi; car, en deux mots, voici mon dessein : je ne puis juger de la foi d'un chrétien que par ses œuvres; donc quiconque abandonne les bonnes œuvres, me donne tout sujet de craindre qu'il ne perde enfin le don de la foi : c'est la première vérité; donc quiconque est assez malheureux pour avoir perdu le don de la foi, ne doit point espérer de le réparer que par la pratique des bonnes œuvres : c'est la seconde vérité. Je parle à des fidèles, mais qui, malgré la profession qu'ils font de l'être, ne laissent pas tous les jours d'être chancelants dans la foi, et quelquefois même de succomber aux tentations qui ébranlent leur foi. Il m'a donc paru souverainement nécessaire de vous apprendre dans ce discours, de quelle manière se perd la foi, et de quelle manière elle se rétablit : de quelle manière elle se perd, pour vous en donner une juste appréhension; et de quelle manière elle se rétablit, pour ranimer par là votre espérance. Elle se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres : ce sera la première partie; et elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres : ce sera la seconde. L'une et l'autre va faire tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Pouvoir perdre la foi, dit saint Augustin, c'est l'effet déplorable de notre inconstance; et perdre réellement la foi, c'est la consommation malheureuse de l'impiété et de la malice de notre cœur. On la perd, chrétiens, cette sainte et divine foi, dans le commerce du monde profane, et saint Thomas a fort bien remarqué que la

corruption qui s'en fait en nous, ne peut venir absolument que de deux principes, c'est-à-dire, de Dieu ou de nous-mêmes : de nous-mêmes, qui ne conservons pas avec soin ce précieux trésor de la foi; de Dieu, qui, par une justice rigoureuse, retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Or, je prétends que l'un et l'autre n'arrive que parce que nous vivons dans une négligence criminelle, et que nous ne produisons pas les fruits de notre foi, qui sont les bonnes œuvres ; et voilà, chrétiens, tout le mystère que Jésus-Christ voulait faire comprendre aux Juifs, quand il leur disait : *Ideò auferetur à vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus* (Matth. 21) ; C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera enlevé, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits par une fidèle correspondance.

Commençons donc par nous-mêmes, et puisqu'il s'agit de reconnaître la source d'un mal dont il est indubitable que nous sommes les premiers auteurs, comme nous en sommes les sujets, demandons-nous à nous-mêmes d'où peut procéder cette altération si pernicieuse et si contagieuse qui se fait de notre foi, et que nous voyons se répandre de jour en jour dans les esprits des hommes. Il est aisé de vous instruire sur ce point, puisque les règles de cette même foi dont nous parlons en contiennent la résolution. Qu'est-ce qui fait vivre la foi dans nous? consultons l'oracle du Saint-Esprit, qui est l'Ecriture. La foi, dit saint Jacques dans son épître canonique, doit être en nous quelque chose de vivant et d'animé, ce n'est point une habitude morte, et elle ne peut l'être sans que nous soyons coupables de l'avoir éteinte, en lui ôtant la vie qu'elle avait reçue de Dieu. Or, en quoi consiste cette vie de la foi, ou plûtot, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, quelle est l'âme qui entretient et qui fait subsister le corps de la foi? ce sont, répond le même apôtre, les bonnes œuvres que nous pratiquons. Voilà par où la foi se soutient, voilà ce qui lui donne le mouvement et l'accroissement, voilà ce qui la rendrait immortelle si nous étions constants et toujours fervents dans la pratique de nos devoirs. Comme donc il arrive qu'un corps, dès qu'il cesse d'exercer les fonctions de la vie, commence à se détruire et à se corrompre, aussi la foi, par l'interruption des bonnes œuvres, s'affaiblit peu à peu, devient languissante, mourante, et si j'ose user de ces termes, expire enfin et meurt : *Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita fides sine operibus mortua est* (Jacob. 2). Conclusion terrible, ajoute saint Augustin, puisqu'il importe peu, ou de n'avoir qu'une foi morte, ou de n'en point avoir du tout, et que le plus grand de tous les crimes est d'en avoir une dont on devienne devant Dieu le meurtrier et l'homicide.

Cependant, chrétiens, rien de plus vrai; et cette théologie de l'Apôtre se confirme sensiblement par l'expérience que nous pouvons avoir de nous-mêmes. Car, qu'y a-t-il de plus mort que la foi d'un homme qui ne fait rien pour Dieu ni pour son salut? et que doit-on juger d'une foi comme celle-là, sinon, ou qu'elle est déjà détruite

dans le cœur de celui qui la professe, ou du moins qu'elle le sera bientôt? J'avoue, et c'est ici que l'application de vos esprits m'est nécessaire, j'avoue que la foi, qui est une vertu surnaturelle, ne se détruit pas dans nous comme les vertus morales; je veux dire par une simple omission des actes qui lui sont propres. J'avoue même que toute surnaturelle qu'elle est, elle peut subsister avec le péché et avec le péché mortel, de quelque nature et de quelque grièveté qu'il puisse être, à l'exception de l'infidélité seule, puisque, selon la doctrine du concile de Trente, il n'y a que le péché d'infidélité qui nous fasse perdre directement l'habitude de la foi. Mais je prétends qu'en cessant de faire de bonnes œuvres, on en vient insensiblement, et presque sans l'apercevoir, à cette infidélité. Non pas à une infidélité ouverte et déclarée, que la bienséance même des mœurs ne souffrirait pas, mais à une infidélité secrète, qui est aujourd'hui le grand péché. Et comment cela? le voici, chrétiens; concevez-en bien le progrès, et vous conviendrez que je n'exagère rien. C'est qu'en matière même d'infidélité, on ne se pervertit pas tout à coup; il y a certaines démarches et certains degrés par où le démon nous conduit, et qui nous mènent à ce malheureux terme. Je m'explique: nous ne perdons pas d'abord la vertu de la foi. Le caractère que nous portons l'a imprimée trop avant dans nous, pour la pouvoir sitôt effacer. Mais nous en perdons premièrement l'usage et l'exercice, en négligeant les devoirs de religion auxquels cette foi nous engage. A force d'en perdre l'exercice, nous en perdons peu à peu l'affection et le goût; car le moyen de goûter ce que l'on ne pratique pas, et le moyen de s'affectionner à une foi que l'on se représente toujours comme fâcheuse et importune? Après avoir perdu l'affection et le goût de la foi, nous venons bientôt à perdre la soumission et la docilité qu'elle demande; car, il est difficile, dit saint Bernard, que nous nous soumettions sincèrement et parfaitement à ce qui n'est pas selon notre cœur, et que nous ne prenions pas plaisir à contredire ce qui nous blesse et ce qui nous déplaît. Perdant cette soumission de la foi, il est infaillible que nous corrompons la substance de notre foi, puisque la soumission de l'esprit est aussi essentielle à la foi que la foi l'est à elle-même. La substance de la foi étant corrompue, il ne nous reste plus qu'un fantôme de cette vertu, pire devant Dieu que l'infidélité païenne, puisque c'est une infidélité élevée, pour ainsi dire, sur les débris de la foi. Or, tout cela, chrétiens, vient de cette lâcheté, de ce dégoût et de cet abandon des bonnes œuvres, comme de sa source. Ainsi, un homme du monde se propose de vivre selon l'esprit du monde; et cet esprit du monde le fait tomber dans une insensibilité de cœur, et dans un oubli universel des choses de Dieu. Il ne vaque plus à la prière; il n'use plus d'aucun sacrement; il ne sait plus ce que c'est que la pénitence; il n'y a plus de jeûnes ni d'abstinences pour lui; il ne pense pas même à ce qui lui coûterait le moins, et qui lui pourrait servir auprès de Dieu d'une ressource, qui serait de soulager les misères des pauvres; s'il assiste au sacrifice de l'Eglise, c'est sans

esprit de religion, et Dieu veuille que ce ne soit pas souvent avec un esprit d'irréligion. Il en est de même d'une femme mondaine. Elle passe sa vie dans un embarras d'occupations vaines et frivoles, ou dans une oisiveté monstrueuse à l'égard du salut. Elle est chrétienne, et à peine lui voit-on jamais faire une action du christianisme : point de retraite, point de pratique de charité envers le prochain, point de visite des hôpitaux, point de soin d'élever ses enfants ni d'instruire ses domestiques; une messe par cérémonie, un sermon par curiosité, une légère aumône par forme d'acquit ou par une compassion humaine : voilà à quoi se réduit toute sa vie selon Dieu. Que s'ensuit-il de là? je vous l'ai dit, un assoupissement, une léthargie, et enfin une extinction entière de la foi. Tandis que nous sommes dans la ferveur des bonnes œuvres, comme la foi ne nous promet en cet état que des récompenses, nous ne trouvons en elle qu'un fonds de consolation et de joie intérieure pour nous; et n'y trouvant que ce fonds de joie, notre esprit, bien loin de s'en rebuter, se sent disposé à s'y attacher, et à ne s'en départir jamais. Mais avons-nous une fois abandonné ce zèle pour les œuvres que Dieu nous commande, dès-là notre esprit, qui ne trouve plus rien dans la foi d'avantageux ni de favorable, et qui, par la corruption des désirs du cœur, croit plutôt les choses comme il aurait intérêt qu'elles fussent, que de la manière qu'elles sont, se défait peu à peu de cette foi qui lui est incommode, parce qu'il ne peut autrement se délivrer des reproches que cette foi lui fait; et je suis persuadé; chrétiens, par toutes les lumières que Dieu me donne, que voilà le grand principe de l'infidélité du siècle.

Mais, me direz-vous, il est toujours vrai que l'habitude de la foi divine peut demeurer en nous sans agir. Je le sais, mes chers auditeurs; mais je sais aussi que dès qu'elle cesse d'agir en nous, mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle. Nos passions, l'orgueil qui nous domine, l'amour de la liberté, le monde, la chair : tout cela s'arme et combat contre notre foi; et si notre foi ne résiste pas, et qu'elle ne soit pas en défense, il faut nécessairement qu'elle succombe à tout cela. Or, comment la foi se défendra-t-elle de tout cela, si elle n'agit plus? Quelles armes Dieu lui a-t-il données pour repousser les ennemis qui l'attaquent, sinon les œuvres du salut; et le moyen qu'elle triomphe de tant de démons, si ce n'est, comme disait le Fils de Dieu, par la prière et par le jeûne? Et c'est ici que je vous prie de remarquer avec moi le faux raisonnement d'un homme du monde, qui se plaint et qui déplore son malheur, d'avoir peu de foi, quoiqu'il souhaite, dit-il, d'en avoir davantage : raffinement dont le libertinage se sert pour se justifier en quelque sorte, et pour se rendre moins odieux. Car, comment est-ce, mon cher auditeur, que vous auriez beaucoup de foi, ne faisant rien de tout ce qui est nécessaire pour l'entretenir, et faisant ce qui est capable de la ruiner? Comment auriez-vous de la foi, la traitant de la manière que vous la traitez, la retenant captive dans l'injustice, la prostituant aux désordres d'une vie impure, lui portant autant de

coups que vous commettez de crimes, et ne pensant jamais à guérir ses plaies par les remèdes que Dieu vous a mis en main? ne serait-ce pas une espèce de prodige, que votre foi fût à l'épreuve de tant de blessures? et ne faudrait-il pas s'étonner comme du plus grand de tous les miracles, que dans un déréglement de vie pareil à celui où vous êtes, vous conservassiez une foi saine et pure.

Mais dépend-il de moi de croire et d'avoir la foi? cela est-il en mon pouvoir, et est-ce une chose dont je sois le maître, en sorte que je me la puisse commander à moi-même? Voilà le dernier retranchement des âmes mondaines et infidèles : il ne dépend pas de moi de croire ou de ne pas croire. Il n'en dépend pas, chrétiens? et pourquoi donc le Sauveur du monde aurait-il reproché à ses disciples que leurs cœurs étaient lents et tardifs à croire? *O stulti et tardi corde ad credendum* (Luc. 24); pourquoi se serait-il offensé de leur incrédulité, lorsqu'il leur disait avec indignation : Jusqu'à quand vous souffrirai-je? *O generatio incredula, usquequò patiar vos* (Matth. 17)! pourquoi aurait-il repris saint Pierre d'être un homme de peu de foi? *Modicæ fidei, quarè dubitasti* (Matth. 14)? Car, si cette foi n'est point en notre pouvoir, toutes ces propositions de Jésus-Christ étaient sans fondement : il devait supporter ses Apôtres, tout incrédules qu'ils étaient; il ne devait point les condamner de ce que leur foi était imparfaite; il devait remédier à l'impuissance où ils étaient de croire à sa parole; et non pas leur en faire des reproches. Or, de dire que Jésus-Christ leur ait fait ces reproches sans sujet et sans raison, c'est ce que je ne crois pas que nous osions lui imputer. Il dépend donc absolument de vous d'avoir la foi et de persévérer dans la foi. On ne vous dit pas, chrétiens, que vous la puissiez avoir de vous-mêmes, et sans le secours de la grâce : on convient que la grâce nous est nécessaire pour assujettir notre raison à l'obéissance de la foi; mais supposé cette grâce que Dieu nous promet, et que vous pouvez ensuite vous promettre infailliblement à vous-mêmes, parce que la parole d'un Dieu ne peut manquer, on dit qu'il est en votre pouvoir de pratiquer cette obéissance, de vous en imposer le joug, de le porter constamment et volontairement, en un mot, de croire et d'être fidèles; et on prétend que de douter de cette maxime c'est faire injure à la grâce même, sous ombre d'en établir la nécessité.

Si l'erreur contraire était une fois reçue, que dans l'état même de grâce où nous sommes, il ne dépend point de nous de croire ou de ne pas croire, il n'y aurait plus d'impiété qui ne fût autorisée, plus de libertinage de créance qui ne se trouvât à couvert, plus d'athéisme, non-seulement qui ne devînt pardonnable et excusable, mais qui ne se soutînt même contre Dieu sans avoir besoin d'excuse ni de pardon. En effet, c'est à quoi aboutit le raisonnement des libertins et des impies, et voilà ce qui les endurcit dans leur infidélité. On vous dit donc, chrétiens, et on vous le répète, qu'il n'en est pas ainsi, et qu'autant qu'il est vrai que la grâce de la foi dépend de Dieu seul, autant est-il vrai, dans la solide théologie, que la foi

dépend de Dieu et de vous : pourquoi? parce que, quand même vous n'auriez pas encore toute la perfection de cette vertu, il dépend de vous, en usant bien des grâces présentes, de la demander à Dieu, il dépend de vous de vous y disposer, il dépend de vous de retrancher mille obstacles qui vous en éloignent : parce que si, l'ayant déjà, vous reconnaissez qu'elle s'affaiblit, il dépend de vous d'employer les moyens efficaces dont Dieu vous a pourvus pour la fortifier par de bonnes œuvres. Vous ne faites rien de tout cela ; et sans user d'aucun effort, mesurant cette foi par les vues bornées d'un esprit mondain qui vous possède, vous prétendez en être quittes pour dire : Je n'ai pas le don de la foi, cette foi n'est pas en ma puissance : je vous demande si c'est bien raisonner avec Dieu?

Mais allons plus loin, et prenant la chose de plus haut, tâchons de pénétrer jusque dans le fond de ce mystère. Nous perdons la foi, parce que Dieu retire de nous les grâces et les lumières de la foi, et Dieu retire de nous les grâces de la foi, parce que nous ne faisons pas des œuvres dignes de notre foi : voilà le second principe de l'infidélité secrète qui règne dans nous. N'avançons rien témérairement dans une matière aussi importante et aussi délicate que celle-ci. C'est le flambeau de la révélation de Dieu, et non pas celui de notre propre sens qui nous doit conduire. Dieu nous ôte ces grâces spéciales et abondantes de la foi qui nous faisaient chrétiens ; rien de plus formel ni de plus expressément marqué dans l'Ecriture. Mais pourquoi nous les ôte-t-il? ah ! chrétiens, remarquez ceci : il pourrait nous les ôter souverainement, et sans autre raison que parce qu'il lui plaît et qu'il le veut; car il est le maître de ses biens : mais bien loin d'y procéder d'une manière si absolue, il nous déclare en mille endroits, que la plus grande violence que nous lui puissions faire, est de l'obliger d'en venir à cette extrémité; que ses dons n'étant sujets à aucun repentir, il ne retirera jamais de nous celui de la foi, c'est-à-dire, ces grâces particulières auxquelles notre foi est attachée, que parce que nous nous en serons rendus indignes, qu'en punition de l'abus que nous en aurons fait, que pour n'en pas souffrir davantage la profanation, et par-dessus tout, dans le juste ressentiment qu'il aura de voir ces grâces si fécondes et si agissantes d'elles-mêmes, devenues stériles et oisives en nous.

Car voilà ce que le Saint-Esprit semble avoir entrepris de nous faire entendre par les apôtres et par les prophètes. Voilà ce que saint Jean, dans l'Apocalypse, eut ordre de signifier à l'évêque d'Ephèse, quand il lui dit de la part de Dieu : J'ai quelque chose contre vous, parce que votre charité s'est refroidie. Souvenez-vous donc de l'état dont vous êtes déchu, et rentrez dans l'exercice des saintes œuvres que vous pratiquiez autrefois à l'édification de toute l'Eglise; sinon je viendrai dans le mouvement de ma colère, et j'ôterai de sa place ce chandelier mystérieux qui vous éclaire inutilement : *Memor esto itaque undè excideris, et prima opera fac : sin autem venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo* (Apoc. 2). Or, ce chandelier, dit saint

Grégoire pape, selon même le sens de la lettre, nous représente la foi, dont il est le symbole ; et cela montre que Dieu, lassé de la négligence de cet évêque et du relâchement de sa vie, n'avait point de justice plus rigoureuse à exercer sur lui que de lui enlever les grâces de la foi. Voilà ce que nous prêche cette parabole si intelligible et tout ensemble si terrible du talent enfoui, que le père de famille fit ôter à celui de ses serviteurs qui n'avait pas pris soin de le faire valoir. Car, suivant l'observation de saint Augustin, ce premier talent, qui en devait produire d'autres, est évidemment la foi qui doit opérer dans nous les œuvres du salut : et la sévérité dont ce père de famille usa envers son serviteur, est justement ce qui s'accomplit dans un homme du siècle, quand Dieu, commençant déjà à le réprouver, le dépouille du seul bien qui lui restait, et qui était la lumière de la foi divine.

En effet, chrétiens, s'il y a une raison capable d'autoriser cette conduite de Dieu, et de fermer la bouche aux hommes du monde, c'est ce mépris des bonnes œuvres dans lequel ils vivent. Car la foi, dit excellemment saint Chrysostome, n'étant donnée que pour agir, toute sa vertu se réduisant à exciter dans les cœurs le zèle du bien qu'elle fait connaître, son unique emploi étant de soutenir l'homme dans l'exécution de ce que le christianisme lui prescrit : dès qu'elle n'opère plus rien de semblable, Dieu, en vue même de sa gloire, est intéressé à la laisser détruire. C'est un arbre qui doit porter des fruits, et qui ne se trouve couvert que de feuilles, c'est-à-dire d'actions criminelles ou superflues ; Dieu donc a droit de dire : *Succide illam ; ut quid etiam terram occupat* (Luc. 13)? Coupez-le, cet arbre, et arrachez-en jusqu'à la racine : car à quoi bon le conserver, puisqu'il n'est d'aucun profit et d'aucun rapport? Or, ce que l'Esprit de Dieu nous a exprimé en figure touchant cette vérité, c'est ce qui se passe tous les jours, et en effet, quand Dieu, par le plus redoutable de ses jugements, nous prive de certaines grâces choisies, en quoi consiste le don de la foi. Car il ne nous avait pas donné la foi comme une simple prérogative, pour nous distinguer des nations infidèles, ni comme un simple ornement qui ne dût qu'enrichir et parer notre âme. Nous n'étions pas seulement chrétiens pour connaître les merveilles et les prodiges qu'un Homme-Dieu a faits pour nous, sans autre conséquence que celle de lui en savoir gré, et de nous en féliciter nous-mêmes. Nous l'étions pour répondre à ses bienfaits par des actions dignes de lui, et dignes de nous. Nous avions cette foi pour la faire multiplier, pour en rendre les fruits à Dieu, pour en édifier notre prochain, pour en recueillir nous-mêmes des mérites sans nombre, et tout cela par le moyen de nos bonnes œuvres. Dieu nous visite, et au lieu de ces bonnes œuvres, il ne trouve en nous qu'une foi inculte, aride, infructueuse, qui, quoiqu'arrosée des pluies du ciel, et engraissée du suc de la terre, c'est-à-dire, des grâces que nous recevons continuellement, demeure toujours ingrate, et ne produit rien : que fait Dieu? il conclut, ou à l'extirper tout à fait,

ou à la transplanter dans un autre sol : *Succide, ut quid etiam terram occupat?* Il commande aux anges, ministres de sa justice, de nous abandonner, et il renverse dans notre âme, ainsi que parle le prophète royal, jusqu'au fondement de tout l'édifice spirituel qu'il y avait bâti : *Exinanite usque ad fundamentum in eâ* (Psal. 136). Qu'est-ce que ce fondement? c'est la foi, qui devait soutenir toutes les vertus chrétiennes, mais qui ne soutenant plus rien lorsque nous n'agissons plus pour Dieu, semble exciter Dieu à prononcer le dernier arrêt contre nous : *Exinanite usque ad fundamentum in eâ.* Hé bien! dit Dieu, qu'elle périsse, cette foi inutile, et qu'il n'en reste aucun vestige dans ce chrétien perverti : *Usque ad fundamentum.*

Et c'est ainsi, mes chers auditeurs, que nous voyons parmi nous des génies sublimes, des esprits forts, pénétrants, éclairés selon le monde, tomber dans des aveuglements qui font horreur, ne reconnaissant plus ni Dieu, ni foi, ni religion. C'est ainsi que nous-mêmes, avec toute notre suffisance, et tous les avantages dont nous nous piquons, nous avons souvent moins de foi que des âmes simples qui s'emploient avec humilité aux œuvres chrétiennes, nous flattant que cette différence est même une marque de leur simplicité et de notre esprit, et ne concevant pas que Dieu, en récompense de leur ferveur, se communique à elles, au lieu que, pour punir notre lâcheté, il se retire de nous. C'est ainsi que nous perdons la grâce de la foi, et que cette foi, par une substitution bien malheureuse pour nous, passe aux nations étrangères, qui font leur richesse de notre perte, comme dit saint Paul, et qui entrent dans le royaume de Jésus-Christ, à mesure que nous, qui en étions les héritiers, en sommes chassés : substitution tant de fois prédite par le Fils de Dieu, si manifestement accomplie dans tous les siècles du christianisme, consommée d'une manière si touchante dans le nôtre, où nous avons vu naître de nouvelles chrétientés, et comme deux mondes de fidèles, les uns venus de l'Orient, et les autres de l'Occident, par la propagation qui s'est faite de l'Evangile, en même temps que l'hérésie a détaché de l'Eglise des peuples entiers, afin qu'il ne manquât rien à cette prophétie : *Multi ab Oriente venient et Occidente; filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores* (Matth. 8).

Ah! chrétiens, ouvrons les yeux à cette vérité, et, suivant le précepte de notre divin Maître, travaillons, efforçons-nous de faire des œuvres conformes à notre foi; n'attendons pas que, la mesure de nos péchés étant remplie, le soleil de justice s'éclipse entièrement pour nous; puisque notre foi n'est pas encore éteinte, servons-nous-en, non-seulement pour engager Dieu à nous la conserver, mais pour mériter même qu'il nous l'augmente; désabusons-nous surtout d'une erreur grossière qui nous séduit, de croire que, renonçant aux bonnes œuvres, nous avons néanmoins toujours une intention droite de chercher Dieu et un vrai désir de le connaître. Car, comment cela pourrait-il être? est-ce par une vie lâche et toute mondaine qu'on cherche Dieu? est-ce par là qu'on le trouve? est-ce ainsi que l'on

parvient à cette connaissance bienheureuse qui fait la sainteté des justes? Dieu serait-il donc ce qu'il est, si une telle voie nous conduisait à lui? Non, non, chrétiens, cela ne se peut. Dans la naissance de l'Eglise, dit saint Chrysostome, la foi des chrétiens se soutenait par les miracles; quelque temps après, elle se fortifia par les persécutions; mais depuis que les persécutions ont cessé, et qu'il ne plaît plus à Dieu d'opérer ces fréquents miracles, c'est par la constance dans les bonnes œuvres que nous la devons maintenir. Ceci m'engage dans la seconde partie, où, après vous avoir montré que nous perdons la foi, parce que nous négligeons les œuvres chrétiennes, je dois vous faire voir que c'est aussi par les œuvres chrétiennes que nous ranimons et réparons notre foi altérée ou perdue : renouvelez, je vous prie, votre attention.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est par la foi que nous devenons capables d'agir pour Dieu, et de faire de bonnes œuvres; et cependant il est vrai que c'est par l'exercice des bonnes œuvres que nous parvenons à la connaissance de Dieu et au don de la foi. Ne vous imaginez pas qu'il y ait en ceci de la contradiction : pour peu que vous distinguiez ce que les théologiens appellent *les premières grâces*, et *les secondes grâces de la foi*, ou, pour parler en termes plus simples, le commencement et la perfection de la foi, vous comprenez sans peine tout le mystère de ces deux grandes vérités, dont voici le sens C'est par les premières grâces de la foi que nous devenons capables de faire les œuvres qui nous conduisent au salut : rien de plus constant dans les maximes de la religion ; mais aussi rien de plus indubitable que ce que j'ajoute, savoir, que c'est par les œuvres du salut que nous parvenons à ces secondes grâces, qui nous élèvent, qui nous perfectionnent, et qui nous établissent solidement dans la foi. C'est la foi, au moins commencée, qui est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu : j'en conviens; mais on ne peut non plus disconvenir que c'est le bien que nous faisons pour Dieu, qui est la voie sûre pour arriver à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Appliquez-vous, chrétiens, à ce que je vais vous dire; et si vous aviez le malheur d'être du nombre de ceux que le dieu de ce siècle a aveuglés, comme parle l'Apôtre, souvenez vous que voici la seule espérance qui vous reste, et le dernier remède pour guérir votre aveuglement.

Première vérité : c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées, que l'on arrive à la perfection de la foi. Ainsi le centenier Corneille, dont il est parlé au livre des Actes, d'une foi obscure et confuse qu'il avait des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connaître Jésus-Christ. Dieu, dit l'historien sacré, eut égard aux œuvres de piété et de miséricorde où il s'occupait continuellement; et touché de sa ferveur, lui députa un

apôtre pour l'instruire, lui révéla le sacrement de l'incarnation de son Fils, le disposa au baptême. Voilà le modèle que l'Ecriture nous met devant les yeux, pour nous piquer d'une sainte émulation. Prenez garde : c'était un gentil; mais tout gentil qu'il était, il avait de la religion : *Vir religiosus* (Act. 10); mais, tout gentil qu'il était, il craignait Dieu, et inspirait cette crainte à toute sa famille: *Timens Deum cum omni domo suâ*; mais, tout gentil qu'il était, il faisait aux pauvres de grandes largesses de ses biens : *Faciens eleemosynas multas plebi*; mais, tout gentil qu'il était, il priait avec assiduité : *Et deprecans Deum semper*. C'est pour cela, lui dit l'ange du Seigneur, que je suis envoyé vers vous, pour vous apprendre que vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'au trône de Dieu, que Dieu s'en souvient, et que, ne pouvant les oublier, il a choisi Pierre, le chef et le premier pasteur de son Eglise, pour être aujourd'hui votre évangéliste, et pour venir vous annoncer les plus hautes merveilles de la loi de grâce : *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei* (Act. 10). Ecoutez ceci, mes frères, reprend éloquemment saint Chrysostome, vous qui vous plaignez de n'avoir pas ces lumières dont Dieu remplit les âmes justes, et adorez jusque dans le discernement que Dieu fait des hommes, non-seulement la profondeur de ses conseils, mais la suavité et la douceur de sa providence. Si Corneille n'avait prié, s'il n'avait été charitable; si, dans les nécessités publiques, il n'avait ouvert ses entrailles et son cœur, selon l'ordre des divins décrets, il serait demeuré dans les ténèbres de la gentilité. Pourquoi Dieu va-t-il le chercher au milieu d'un peuple incirconcis, et répand-il sur lui l'abondance de ses grâces? c'est qu'il trouve plus en lui de ces précieuses semences de la foi, plus de ces œuvres de justice fondées sur le devoir commun, qu'il n'en trouve en Israël. Ce zèle d'un gentil à sanctifier sa maison par son exemple, cette persévérance dans la prière, cette inviolable probité qui lui attirait même, selon saint Luc, un honorable témoignage de toute la nation juive : *Testimonium habens ab universâ gente Judæorum* (*Ibid.*); mais, par-dessus tout, cette tendresse de charité, et cette disposition sans réserve à secourir les indigents et ceux qui étaient dans la souffrance : voilà ce qui gagne le cœur de Dieu, ce qui détermine Dieu à remplir de ses plus riches trésors ce vase de miséricorde qu'il a prédestiné pour sa gloire. Corneille donc est choisi, poursuit saint Chrysostome, non pas à cause de sa dignité, mais en considération de sa piété : *Non propter dignitatem electus, sed propter pietatem.* Soyez pieux comme lui, bienfaisants comme lui, zélés comme lui pour le soulagement des pauvres, et pour l'avancement des œuvres de Dieu, vous verrez si Dieu, toujours fidèle dans ses promesses, ne fera pas sur vous comme sur lui une effusion particulière de son esprit, pour fortifier et pour augmenter votre foi. Il le fera, chrétiens; et, tout pécheurs que vous êtes, il enverra plutôt un ange du ciel, que de vous laisser dans votre égarement. Sans y employer le ministère d'un ange, un prédicateur, suscité comme un autre saint Pierre pour votre

conversion, en vous annonçant la divine parole, vous éclairera, vous persuadera, vous imprimera profondément dans l'âme les vérités célestes. Après l'avoir entendu, vos doutes et vos incertitudes s'évanouiront; votre sécheresse, ou, disons mieux, votre dureté pour Dieu s'amollira; vous vous trouverez tout pénétrés des sentiments de la foi; ces sentiments, qui n'étaient en vous que superficiels et qui n'avaient nulle solidité, rempliront toute la substance et toute la capacité de votre cœur, jusqu'à faire en vous un changement visible : on s'en étonnera dans le monde, vous en serez vous-mêmes surpris, mais pour moi je ne le serai pas; et, reconnaissant le principe secret de cette merveille, je dirai aussi bien que saint Pierre, quand il entendit le centenier Corneille, parlant du royaume de Dieu : *In veritate comperi, quia non est personarum acceptor Deus; sed in omni gente qui timet eum, et operatur justitiam, acceptus est illi* (Act. 10); En vérité, je vois bien que, dans toute sorte d'états, c'est à celui qui craint Dieu et qui pratique le bien, que Dieu se communique.

En effet, mes chers auditeurs, voilà le ressort de certaines conversions, qui arrivent quelquefois et qui nous causent de l'admiration. Ce chrétien, dans les engagements et les intrigues du monde, paraissait avoir peu de foi; mais, malgré ce peu de foi, il faisait des aumônes, et les faisait libéralement; mais, convaincu lui-même de son peu de foi, il avait tous les jours ses heures réglées pour demander à Dieu qu'il lui fît connaître les voies du salut, mais avec son peu de foi, il voulait que Dieu fût servi dans sa maison, et n'aurait pas souffert impunément un domestique vicieux et impie : tout cela lui a attiré de la part de Dieu une grâce qui l'a ramené dans le bon chemin, et, d'un mondain tiède et lâche qu'il était, il est enfin devenu un véritable et parfait chrétien : *Orationes tuæ et eleemosynæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei.* Quand nous n'aurions pas ces exemples de l'Ecriture pour nous en convaincre, l'ordre même et la convenance des choses serait une preuve évidente pour nous faire voir qu'il en doit être ainsi. Je sais que Dieu, par un miracle de sa puissance, peut, sans le concours de nos bonnes œuvres, rétablir la foi dans nos esprits quand elle y est affaiblie et altérée, et qu'usant de l'empire absolu qu'il a sur nous, il peut alors, comme dit saint Paul, commander que la lumière sorte du centre de l'obscurité même : *Qui dixit de tenebris lucem splendescere* (II. Cor. 4); je sais qu'il le peut, et par une grâce purement gratuite, il lui plaît même quelquefois de le vouloir; mais d'attendre qu'il le veuille en effet, et de compter sur ce miracle, qui cesserait d'être miracle si nous avions droit de nous le promettre et de l'espérer, il n'y a que notre présomption ou notre ignorance qui puisse aller jusque-là.

C'est par les œuvres, encore une fois, qu'il faut réparer les brèches de la foi, et de là vient que, dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées communément *œuvres édifiantes*, et que nous exprimons leur vertu par le terme d'édification, parce que c'est par elles que doit être édifiée la foi d'un juste, et par

elles que doit être relevée la foi d'un pécheur. Voilà pourquoi le grand Apôtre, écrivant à son disciple Timothée, l'avertissait et le conjurait de ressusciter dans lui-même la grâce qu'il avait reçue par l'imposition de ses mains : *Propter quam causam admoneo te, ut ressuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum* (II. Tim. 1). Et moi, adressant aujourd'hui ces mêmes paroles à un chrétien froid et languissant dans la foi, mais qui voudrait avoir une foi plus vive, et qui cherche sincèrement à la réveiller, je lui dis dans le même esprit : Ressuscitez, mon frère, ressuscitez cette foi que vous avez reçue par l'impression du caractère de votre baptême ; il y a trop longtemps que vous la tenez comme ensevelie ; ressuscitez-la, et faites-en une foi vivante. Or, vous avez entre les mains un moyen sûr et infaillible pour la faire revivre, qui est de la faire agir. Vous ne pouvez pas encore servir Dieu, ni accomplir la loi de Dieu avec cette vivacité de foi qu'ont eue les saints ; mais si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous mettre en devoir de l'obtenir ; vous pouvez intéresser Dieu à vous l'accorder ; vous pouvez employer pour cela des intercesseurs puissants auprès de lui, qui sont les pauvres ; vous pouvez, en réglant votre maison, en faisant justice à qui vous la devez, en inspirant l'amour de la vertu à vos enfants, le forcer par une aimable violence à vous rendre cet esprit de religion que vous semblez avoir perdu. Cette œuvre de charité que vous entreprendrez, ou à laquelle vous contribuerez ; ce secours que vous donnerez dans une nécessité pressante à une famille ruinée et affligée ; ces vœux que vous porterez vers le ciel, et cette prière que vous ferez à Dieu : voilà l'étincelle qui rallumera ce flambeau de la foi que vous aviez éteint. Voilà ce que saint Paul a entendu par cet avis si salutaire et si important : *Ut ressuscites gratiam Dei quæ est in te.*

Et il était bien juste, comme l'a remarqué saint Chrysostome, il était de l'intérêt même de Dieu que nous fussions assujettis à cette loi de providence, ou, si vous voulez, de prédestination : car enfin, pour peu que je sois équitable, il faut que, dans le désordre de ma foi, j'en revienne toujours à ces deux principes : l'un, que Dieu étant mon souverain bien, il est pour moi d'une absolue nécessité que je le cherche ; l'autre, que si je dois jamais espérer de le trouver, c'est par l'exercice des bonnes œuvres. Dieu veut être cherché dans cette vie, le prophète me l'apprend : *Quærite Dominum, dùm inveniri potest* (Isaï. 55). Cherchez le Seigneur pendant qu'on le peut trouver. Il habite une lumière inaccessible ; mais c'est pour cela, me dis-je à moi-même, que je dois, par de vertueuses et de saintes actions, travailler à m'approcher de lui : car si sa lumière est inaccessible à l'orgueil, elle ne l'est pas à l'humilité, elle ne l'est pas à la pureté de cœur, elle ne l'est pas à la ferveur, ni aux autres vertus chrétiennes. Et qui chercherai-je donc, ô mon Dieu ! si je ne vous cherche pas, vous qui êtes ma béatitude et ma fin dernière ? Pourquoi m'avez-vous donné une raison, si ce n'est pour vous chercher ? ne suis-je pas trop heureux, tandis que le monde s'occupe à chercher la vanité et le

mensonge, d'être obligé de chercher en vous la vérité éternelle? Mais si je vous trouve jamais, puis-je douter, Seigneur, que ce ne soit par des œuvres qui trouvent grâce devant vous; par des œuvres qui vous glorifient, et qui me donnent ainsi accès et m'introduisent auprès de vous? Car, comment pourrais-je autrement trouver le Dieu des vertus que par les vertus mêmes? Ce raisonnement, chrétiens, qui est invincible, et que l'infidélité ne peut détruire, produit en moi deux admirables effets : car il m'engage, d'une part, malgré le déréglement de ma foi, à faire cependant de bonnes œuvres, à éviter le mal, à être miséricordieux et compatissant, parce que je suis certain que si jamais Dieu se découvre à moi et me révèle ses jugements, ce sera par-là; et d'ailleurs il me désabuse d'une erreur grossière où je pourrais tomber, et qui achèverait de me pervertir, savoir, que je puis en même temps renoncer aux bonnes œuvres, ou les négliger, et avoir néanmoins une volonté droite et véritable de chercher Dieu; puisque Dieu, comme je l'ai dit, ne se trouvant que par les bonnes œuvres, renoncer aux bonnes œuvres, c'est par une suite nécessaire, ne vouloir pas le chercher, ou vouloir tout à la fois accorder deux choses contradictoires.

Vous me direz que pour pratiquer ces bonnes œuvres par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Mais je réponds, et c'est une seconde vérité qui demanderait un discours entier, si je parlais à des chrétiens moins intelligents, je prétends, dis-je, qu'en quelque désordre que nous puissions être à l'égard de la religion, non-seulement il nous reste toujours assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais que nous devons plutôt craindre qu'il ne nous en reste trop pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Reconnaissons dans nous le don de Dieu, et bénissons aujourd'hui le ciel d'un avantage dont nous n'avons peut-être jamais profité, parce qu'il y a bien de l'apparence que nous ne l'avons jamais compris. Disons avec Isaïe : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen, quasi Sodoma fuissemus, et quasi Gomorrha similes essemus* (Isaï. 1); Si le Seigneur, au milieu de nos égarements, ne nous avait réservé une divine semence (or vous verrez comment il nous l'a réservée), nous aurions été semblables à Sodome et à Gomorrhe. Consolons-nous, encore une fois, par ces paroles du prophète, qui nous regardent personnellement. En effet, quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu, et celle de ces adorables attributs, qui, quoiqu'invisibles d'eux-mêmes, nous sont rendus visibles par les créatures, en faudrait-il davantage pour nous déterminer à tout le bien qu'on exige de nous? Qui est-ce qui inspirait à ce centenier dont je vous ai produit l'exemple, tant de ferveur dans ses prières et dans ses aumônes? ce n'était pas la foi de Jésus-Christ, car Jésus-Christ ne lui avait pas encore été annoncé; ce n'était pas celle de Moïse ni des patriarches, car, étant gentil, il ne connaissait pas le Dieu d'Israël sous cette qualité de Dieu d'Israël; c'était la foi d'un premier Etre et d'une souveraine justice qui préside à tout l'univers;

il croyait un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes, et cela seul lui faisait conclure qu'étant riche, il devait partager ses biens avec les pauvres; qu'étant père, il devait entretenir l'esprit de religion dans ses enfants; qu'étant maître, il devait donner l'exemple à ses domestiques; qu'étant homme, et homme pécheur, il devait prier et faire des fruits de pénitence. Ne croyons-nous pas un Dieu comme lui, et dans les plus épaisses ténèbres où le libertinage du monde pourrait nous jeter, ne conservons-nous pas comme lui cette première notion de la divinité, que le péché n'efface point? nous avons donc, aussi bien que lui, une foi du moins commencée; je dis une foi qui suffit pour nous engager à remplir tous les devoirs de la charité et de la piété, et qui, par l'accomplissement de ces devoirs, nous conduirait infailliblement à cette perfection de foi que nous n'avons pas : or, cette notion d'un Dieu juste est proprement, Seigneur, ce que voulait nous marquer votre prophète, quand il disait que vous nous aviez laissé une semence de foi : *Nisi Dominus reliquisset nobis semen*. Car, de quelque manière que je raisonne, et quelque système que je me fasse en matière de religion, cette semence de foi subsiste toujours: il y a un Dieu; donc je dois également l'honorer et par mes sentiments, et par mes œuvres.

Prenez garde, chrétiens, à la réflexion de saint Augustin, sur une parole de l'Evangile qui va servir de conclusion à tout ce discours. Les Juifs qui s'élevèrent contre Jésus-Christ, et qui se déclarèrent ses persécuteurs, étaient visiblement des incrédules; leur foi était corrompue, et ils vivaient dans un éloignement extrême de Dieu; cependant ils avaient encore assez de lumière pour entrer dans la voie que Dieu leur montrait, et pour s'y avancer : car Jésus leur disait expressément : *Ambulate dum lucem habetis* (Joan. 12); Marchez pendant que vous avez la lumière. Ils avaient donc, dans le déclin même de leur foi, une lumière, quoique sombre, mais suffisante pour marcher; c'est-à-dire, pour travailler, et pour opérer ce qui les aurait fait sortir des ombres de la mort où ils étaient malheureusement enveloppés, et ce qui les eût accoutumés à ce grand jour de la loi de grâce dont leurs yeux faibles et malades étaient éblouis. Voilà, homme du monde, voilà, pécheur qui m'écoutez, ce que je puis bien vous appliquer à vous-même. La foi est languissante dans votre cœur, et même elle y paraît absolument éteinte, il est vrai : mais après tout, jusque dans votre infidélité, si vous voulez bien sonder le fond de votre conscience et prêter l'oreille à sa voix, vous trouverez qu'il y a toujours certains remords intérieurs que vous sentez au moins de temps en temps, et que font naître, malgré vous, mille objets dont vos yeux sont frappés; vous trouverez qu'il y a toujours certains retours qui vous piquent, certains doutes qui vous troublent, certaines inquiétudes que vous portez dans le secret de l'âme, et que la dissipation du monde ne peut tellement assoupir qu'elles ne se réveillent quelquefois, et lorsque vous vous y attendez le moins. Vous trouverez qu'il y a toujours certaines vues qui vous surprennent à certains mo-

ments, et qui vous saisissent tout à coup ; certaines frayeurs subites qui vous alarment au milieu même, ou de vos affaires humaines, ou de vos divertissements les plus profanes : c'est ce que vous avez éprouvé en bien des rencontres, ce que vous éprouvez encore, et là-dessus je ne veux point d'autre témoin que vous. Or, qu'est-ce que tout cela, que des principes de foi, quoiqu'éloignés, dont il ne tient qu'à vous de profiter ? Ah ! mon cher auditeur, suivez ces impressions salutaires, agissez, faites quelques efforts, quelques pas, *Ambulate ;* il ne faut rien davantage avec la grâce, qui ne vous manquera point, pour rendre à ces premières racines toute leur vertu ; elles s'étendront, elles croîtront, elles pousseront peu à peu de nouveaux fruits, la foi revivra dans vous, et vous revivrez avec la foi. Aidez-nous, Seigneur, à la ressusciter ; et puisque c'est par les œuvres qu'elle doit renaître et se maintenir dans le christianisme, aidez-nous à rallumer notre zèle et à ranimer notre ferveur dans la pratique des saints exercices de la religion. De tous les dons que nous ayons reçus de votre infinie miséricorde, le plus précieux, c'est la foi ; mais où la réduisent tous les jours l'aveuglement de nos passions et les enchantements du monde ? Qu'est-elle devenue cette foi si nécessaire ? où est-elle ? Je ne demande pas où en sont les apparences, nous les avons conservées, mais où en est l'esprit ? où en est la pureté, la fermeté, la force et l'activité ? où en sont les œuvres ? Cependant sans cet esprit de la foi, sans cette force et cette activité de la foi, sans ces œuvres de la foi, qu'est-ce que le reste, et qu'en pouvons-nous attendre ? Que dis-je, Seigneur ? ce reste de foi que le monde n'a pu encore nous enlever nous peut rendre la vie, tout faible qu'il est, si nous prenons soin de le cultiver ; et c'est pour cela que nous implorons votre secours. Vous ne nous le refuserez pas, ô mon Dieu ! touché de notre confiance, vous écouterez notre prière, et, soutenus de votre grâce, nous reprendrons une ardeur plus vive, et plus agissante que jamais. Pour réparer les pertes passées, nous redoublerons notre travail ; et, à proportion de notre travail, vous nous éclairerez, vous nous élèverez, vous nous récompenserez dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

†

TABLE DES SERMONS

AVEC

L'ABRÉGÉ DE CHAQUE SERMON.

Nota. Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrége, et le second, la page où ce même article finit.

Sermon pour le mercredi de la quatrième semaine : Sur l'Aveuglement spirituel, page 1.

Sujet. — *Lorsque Jésus passait, il vit un homme qui était aveugle dès sa naissance.* — C'est dans ce miracle que s'accomplit ce jugement adorable dont parlait le Fils de Dieu, lorsqu'il disait : *Je suis venu dans le monde; et le jugement que j'y dois exercer, est que ceux qui ne voyent pas verront, et que ceux qui voyent cesseront de voir.* Car, comme Moïse partagea autrefois tellement l'Egypte, que tout ce qui était habité par les Egyptiens se trouva couvert de ténèbres, tandis que les Israélites jouissaient d'un jour pur et serein; ainsi, au même temps que Jésus-Christ éclaire l'aveugle-né, il aveugle les Pharisiens qui étaient les sages et les spirituels du judaïsme. Jugement qui se renouvelle encore tous les jours parmi nous. Mais sans m'arrêter à ce qu'il a de favorable pour les uns, sur qui Dieu répand sa lumière, je veux seulement vous le représenter dans ce discours par ce qu'il a de terrible et d'effrayant pour les autres, que Dieu frappe d'un aveuglement intérieur qui va jusqu'à l'âme, et qui la tient plongée dans les plus grossières et les plus funestes erreurs. P. 1, 2.

Division. — Point de matière sur laquelle l'Ecriture se soit expliquée en des termes plus différents que sur l'aveuglement spirituel. Mais pour accorder ensemble tous les textes de l'Ecriture, je distingue, avec saint Thomas, trois sortes d'aveuglements : un aveuglement qui, de lui-même, est péché, un aveuglement qui est la cause du péché, et un aveuglement qui est l'effet du péché. Sur quoi je dis, que l'aveuglement qui, de lui-même, est péché, est de tous les péchés le plus pernicieux et le plus contraire au salut, 1re *partie*. Que l'aveuglement qui est cause du péché, est communément pour servir de prétexte au péché, l'excuse la plus frivole et la moins recevable, 2e *partie*. Enfin, que l'aveuglement qui est l'effet du péché, est la peine la plus terrible dont Dieu dans cette vie puisse punir le pécheur, 3e *partie*. P. 3, 4.

1re Partie. — Aveuglement péché, c'est-à-dire, qui de lui-même est criminel : pourquoi? parce qu'il est volontaire et affecté. Tel est l'aveuglement des libertins et des prétendus athées, qui dans eux-mêmes et dans les seules vues naturelles, ont des lumières plus que suffisantes pour connaître Dieu, et par conséquent ne peuvent cesser de croire en lui, que parce qu'ils ne veulent pas s'assujettir à lui, et qu'à force de l'offenser ils parviennent enfin à l'oublier et ensuite à le méconnaître. Excellente idée que Tertullien donnait autrefois de l'athéisme. Tel est l'aveuglement de certains hérétiques de mauvaise foi, qui ne demeurent dans leur hérésie, que par ce qu'ils sont déterminés à n'en revenir jamais. Tel est l'aveuglement des sensuels et des voluptueux, qui, pour goûter avec moins de trouble leurs infâmes plaisirs, ne

veulent pas même entendre parler des vérités éternelles. Tel est l'aveuglement de certains esprits pleins d'eux-mêmes, qui, par un effet pitoyable de leur orgueil, ne peuvent supporter la vérité, dès que la vérité les humilie, qui non-seulement ne veulent pas voir leurs défauts, quoique grossiers, mais veulent même qu'on leur applaudisse jusque dans leur faiblesse. Tel est l'aveuglement d'une infinité de chrétiens qui ne veulent pas s'éclaircir sur certains faits, sur certains doutes, sur certains troubles de conscience, parce qu'ils sentent bien qu'ils ne sont pas dans la position d'accomplir des devoirs à quoi cet éclaircissement leur ferait voir qu'ils sont obligés : *Noluit intelligere ut benè ageret.* P. 4—7.

Or, j'ai dit, et il est vrai, que de tous les péchés dont l'homme est capable, il n'y en a point de plus pernicieux ni de plus contraire au salut, 1° parce que cet aveuglement volontaire exclut la première de toutes les grâces, qui est la lumière divine, et par l'exclusion de cette première grâce, arrête toutes les autres grâces que Dieu tenait en réserve dans les trésors de sa miséricorde, et par où il voulait nous conduire et nous attacher à lui; 2° parce que cet aveuglement volontaire nous ôte non-seulement la lumière, mais le désir d'avoir la lumière; 3° parce que cet aveuglement nous donne même une volonté tout opposée, et nous fait fuir la lumière, sans laquelle néanmoins nous ne pouvons parvenir au salut. P. 7, 8.

Ce péché donc met Dieu lui-même dans une espèce d'impuissance de nous sauver, et l'oblige à nous dire, quoique dans un autre sens, ce que Jésus-Christ dit à l'aveugle de Jéricho : *Quid tibi vis faciam?* Que veux-tu, pécheur, que je fasse pour toi? Que je te sauve sans grâce? cela ne se peut. Que je te donne des grâces sans lumière? il n'y en a eu jamais de la sorte. Que par des lumières forcées, je te sauve malgré toi? ce n'est point l'ordre de ma providence. Que par un miracle spécial je change les lois de cette providence? ma justice s'y oppose, et ma miséricorde même ne l'exige pas. P. 8, 9.

Je sais que Dieu, malgré nous, peut nous éclairer : mais il est toujours vrai que quand nous haïssons, quand nous fuyons cette lumière, nous formons tout l'obstacle à notre salut qu'une créature de sa part y peut former. Et voilà pourquoi je voudrais que tous ceux qui m'écoutent, fissent tous les jours à Dieu cette prière que faisait David : *Revela oculos meos;* Seigneur, éclairez-moi et ouvrez-moi les yeux. Si je vous demande votre lumière, ce n'est point pour me rendre plus habile dans les affaires du monde; mais pour n'ignorer rien dans ma condition de toutes vos volontés et de toutes mes obligations : *Da mihi intellectum, ut sciam justificationes tuas.* P. 9, 10.

IIe Partie. — Aveuglement cause du péché. Ainsi les Juifs crucifièrent Jésus-Christ, parce qu'ils ne le connaissaient pas. Aveuglement très-ordinaire dans le christianisme. Combien tous les jours commet-on de péchés contre la justice, contre la charité, contre la pureté, sans savoir, et parce qu'on ne sait pas que ce sont des péchés? Or, on demande si cet aveuglement, qui est la cause du péché, peut toujours devant Dieu nous tenir lieu d'excuse et nous justifier? mais si cela était, pourquoi David aurait-il demandé à Dieu qu'il oubliât ses ignorances passées? Je vais plus loin, et je soutiens que non-seulement notre ignorance n'est pas toujours une légitime excuse, mais qu'elle ne l'est presque jamais pour la plupart des chrétiens, parce que, dans le siècle où nous vivons, il y a trop de lumières pour pouvoir s'autoriser de ce prétexte. Si je ne vous avais pas parlé, disait le Fils de Dieu aux Juifs, votre incrédulité serait excusable, mais maintenant que vous m'avez entendu, vous n'avez plus d'excuse dans votre péché. Appliquez-vous ce reproche. Combien avez-vous de prédicateurs et de maîtres pour vous instruire? P. 10—12.

Mais enfin, me direz-vous, malgré cette abondance de lumières, on ignore cent choses essentielles au salut, surtout à l'égard de certains devoirs. Mais à cela je réponds ce que répondit l'aveugle-né aux Pharisiens, qui lui disaient qu'ils ne connaissaient pas Jésus-Christ : *In hoc mirabile est quia vos nescitis unde sit, et aperuit oculos meos;* Il est étonnant que vous ne sachiez pas d'où il est, et qu'il m'ait rendu la vue. Ainsi, chrétiens, est-il bien surprenant que nous péchions tous les jours par ignorance, et que Dieu ait si abondamment pourvu à notre instruction: *In hoc mirabile est.* Ils ont Moïse et les prophètes, dit Abraham au mauvais riche, qui lui

demandait que quelqu'un des morts allât instruire ses frères : *Habent Moysen et prophetas.* Voilà ce que Dieu dit de nous-mêmes, ou nous dit à nous-mêmes, pour notre condamnation. Quand nous péchons alors par ignorance, notre péché est inexcusable : pourquoi? parce que nous agissons, ou contre nos propres lumières ou du moins contre nos doutes. Contre nos propres lumières : car il nous reste toujours, dans notre ignorance même, certaines lumières confuses qui nous suffiraient pour éviter le péché, si nous voulions nous en servir, et qui ne nous deviennent inutiles que faute de réflexion. Contre nos doutes : car, quand même nous n'aurions pas assez de lumières pour juger, nous en avons souvent assez pour douter. P. 13, 14.

Souvenons-nous que la première de toutes les obligations est de savoir. Examinons-nous sur ce principe; et ne nous l'appliquons pas seulement à nous-mêmes, mais étendons-le sur tous ceux dont Dieu nous a chargés. Vous avez des enfants, vous avez des domestiques : leur ignorance ne les excusera pas; mais elle vous excusera encore moins qu'eux. Car, s'ils sont obligés de s'instruire, vous êtes obligés de pourvoir à ce qu'ils le soient. P 14, 15.

III^e^ Partie.—Aveuglement effet du péché. Il est constant que Dieu aveugle quelquefois les hommes; et quand l'aveuglement des hommes entre dans l'ordre des décrets divins, il est de la foi que c'est un effet du péché, parce que c'est une des peines dont Dieu punit le péché, selon cette parole d'Isaïe : *Excœcavit Deus oculos eorum.* De savoir de quelle manière s'accomplit une telle punition, c'est ce que je n'entreprends pas d'examiner. A prendre les termes de l'Écriture dans toute leur rigueur, on dirait que Dieu, par une action réelle et positive, opère cet aveuglement intérieur : mais à les prendre dans la vérité, il faut dire, avec saint Augustin, que si Dieu nous aveugle, c'est par voie de privation, en retirant ses lumières, et non d'action, en nous imprimant l'erreur. Il y a plus, et j'ajoute, après ce même saint docteur, que Dieu jamais ne nous prive absolument de toutes les lumières de sa grâce; mais seulement de certaines lumières de faveur et de choix avec lesquelles on agirait, et sans lesquelles on n'agit point. P. 15—17.

Or, je prétends que cet aveuglement est le châtiment de Dieu le plus rigoureux. Aussi le prophète Isaïe n'en demandait point d'autre pour venger Dieu des infidélités de son peuple : *Excœca cor populi hujus.* Ce qui le rend si terrible, c'est que l'aveuglement est un mal pur, sans aucun mélange de bien. Tous les autres maux de la vie peuvent être, si nous le voulons, des moyens de salut, ou comme peines médicinales, ou comme peines satisfactoires, ou comme peines méritoires. Mais l'aveuglement est un mal stérile, qui ne nous sert ni de remède ni de pénitence, ni de mérite : en quoi ce châtiment ressemble à celui des réprouvés. P. 17—19.

Après cela, conclut saint Augustin, dites que Dieu dès cette vie ne punit pas spécialement les pécheurs et les libertins. Si ce Dieu vengeur n'a pas encore exercé sur vous cette justice si sévère, c'est qu'il a usé envers vous de miséricorde. Mais qui sait s'il est résolu d'attendre davantage? Qui ne tremblera pas dans la pensée qu'il y a un péché que Dieu a marqué comme le dernier terme de sa grâce efficace et victorieuse? Quel est-il ce péché? je n'en sais rien. Mais ce que je sais, ô mon Dieu! c'est que je ne dois rien oublier pour prévenir le malheur dont vous me menacez. P. 19.

Homélie pour le mercredi de la quatrième semaine : Sur l'évangile de l'Aveugle-né, page 20.

Sujet et division. — *Jésus passant, vit un homme qui était aveugle depuis sa naissance.* — Jésus-Christ guérit cet aveugle : mais les Pharisiens intéressés à rabaisser les œuvres du Fils de Dieu, contestent la vérité de ce miracle. L'aveugle néanmoins d'ailleurs la soutient et en rend hautement témoignage. De là nous comprendrons d'abord en quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger, et nous plonge tous les jours comme les Pharisiens, 1^re^ *partie;* et nous apprendrons ensuite, du témoignage de l'aveugle, à dissiper par les lumières de la foi, les

ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité, 2e *partie*. P. 20, 21.

Ire Partie. — En quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger et nous plonge tous les jours comme les Pharisiens. Cette passion de l'intérêt propre aveugla les Pharisiens, 1° sur la personne de Jésus-Christ; 2° sur ses miracles. P. 21, 22

1° *Sur la personne de Jésus-Christ*. Comme il était opposé aux Pharisiens, et que son crédit leur donnait de l'ombrage, c'était assez pour le décrier dans leur estime. Ils le traitent de pécheur, et quoi qu'on puisse leur dire, ils le croient tel et le veulent croire : *Nos scimus quia hic homo peccator est*. Excellente idée de la malignité de l'esprit du monde. Qu'est-ce qui nous aveugle pour l'ordinaire dans nos opinions et dans nos préjugés contre le prochain? l'intérêt qui nous domine. Que ne peut point l'aliénation des esprits et des cœurs, pour nous prévenir des erreurs les plus visibles au désavantage d'un ennemi? Pouvons-nous conserver des sentiments équitables à l'égard de ceux qui prétendent aux mêmes rangs que nous. Qu'un homme soit dans notre parti, son dévouement à nos intérêts lui tient lieu auprès de nous de tout mérite; mais qu'il soit dans un parti contraire, c'est dès lors, selon nous, le dernier des hommes. Plus donc d'équité, quand une fois l'intérêt prévaut, et c'est pour cela même que, dans une cause, nous avons droit de récuser un juge ou un témoin, s'ils sont convaincus d'y avoir quelque intérêt particulier. P. 22—26.

2° *Sur les miracles de Jésus-Christ*. Quelque éclatant que soit le miracle de cette guérison opérée dans la personne de l'aveugle-né, les Pharisiens ne le veulent pas reconnaître; et obligés enfin d'en convenir, ils nient au moins que Jésus-Christ en soit l'auteur. Ils le nient, dis-je, sans raison, et contre toute apparence de raison, parce qu'ils ont intérêt à le nier. Cet esprit intéressé ne produit-il pas encore aujourd'hui les mêmes effets ou les mêmes erreurs, non plus sur ce qui regarde simplement les miracles du Fils de Dieu, mais généralement, 1° sur les points les plus essentiels et les plus incontestables de la religion : un libertin ne veut rien croire, parce qu'il trouve, à ne rien croire, de quoi s'affermir dans sa vie déréglée et corrompue. 2° Sur les devoirs de la conscience les plus naturels et les mieux établis. Un homme raisonnera très-juste sur une question que vous lui proposerez, tant qu'il n'y sera point personnellement engagé, il vous donnera même une décision très-sévère; mais qu'il vienne à y entrevoir quelque intérêt pour lui, il rabattra bien de cette sévérité, et trouvera des raisons pour douter de ce qui lui semblait auparavant indubitable. 3° Sur les faits les plus évidents qui ont rapport et à la justice et à la charité envers le prochain. Pourquoi nous entêtons-nous de mille fausses suppositions que nous voulons soutenir pour vraies; et pourquoi les appuyons-nous sur une infinité de jugements vains et téméraires? c'est qu'il y a dans nous des intérêts qui, occupant toute la capacité de notre cœur, ne laissent à notre esprit nul exercice de réflexion et de raison. P. 26—29.

IIe Partie. — Comment le témoignage de l'aveugle guéri nous apprend à dissiper, par les lumières de la foi, les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession de la vérité. Son témoignage en faveur de Jésus-Christ eut quatre qualités : il fut sincère, pour confondre tous les artifices de la duplicité des Pharisiens; généreux, pour confondre l'orgueil de leur prétendue autorité; convaincant, pour confondre la faiblesse de leur vaine science; et constant, pour confondre la dureté de leur obstination. P. 29, 30.

1° *Témoignage sincère*. La sincérité de l'aveugle alla jusqu'à la naïveté, comme on le voit par la seule lecture de l'évangile, et c'est ce qui déconcertait les Pharisiens. Ils eurent beau le questionner et l'interroger, parce que la vérité ne se dément jamais et qu'elle est toujours la même, ils ne purent l'embarrasser ni le faire tomber en aucune contradiction. Que pouvaient-ils donc dire, et que pouvaient-ils faire pour éluder la force d'un témoignage si simple et si fidèle? Voilà ce qui confond encore aujourd'hui l'aveuglement des libertins du siècle; voilà ce qui les désespère : le récit de certains miracles qui, même humainement, doivent être crus, et que la prudence la plus raffinée et la moins crédule est forcée de reconnaître. P. 30, 31.

2° *Témoignage généreux*. En vain les Pharisiens usent de menaces envers ce pau-

vre. Ils peuvent intimider ses parents ; mais pour lui, il ne craint rien et continue toujours à tenir le même langage. Générosité qui humiliait ces esprits superbes, mais qui condamne encore bien davantage la faiblesse d'un million de chrétiens, persuadés de la vérité, et néanmoins lâches et timides quand il s'agit de la défendre et de l'appuyer. P. 31—33.

3° *Témoignage convaincant.* C'est une chose digne d'admiration, qu'un pauvre sans étude et sans connaissance raisonnât contre des docteurs d'une manière à leur fermer la bouche. Les plus savants théologiens n'auraient pas fait des réponses plus solides qu'il en fit à tout ce qu'on lui objecta. Telle est la victoire de la foi, et c'est ainsi qu'elle a triomphé et qu'elle triomphe de toute la sagesse du monde. P. 33, 34.

4° *Témoignage constant.* Il persiste toujours à glorifier son bienfaiteur, et à publier le bienfait qu'il en a reçu. Les Pharisiens le chassent enfin avec ignominie de la synagogue; mais il n'en est que plus attaché à Jésus-Christ. Il l'adore comme son Dieu, et embrasse sa loi. S'il n'eut pas été plus ferme que nous, il eût bientôt démenti par une honteuse et criminelle inconstance, ce qu'il venait d'affirmer par une juste confession. Nous cédons aux moindres difficultés, et nous laissons notre foi se troubler. La nouveauté nous entraîne et nous séduit par le vain éclat dont elle se pare. Tenons-nous-en à la foi de Jésus-Christ. Tenons-nous-en à son Eglise, puisque la foi de Jésus-Christ n'est nulle part ailleurs que dans son Eglise. P. 35, 36.

Sermon pour le jeudi de la quatrième semaine : Sur la Préparation à la mort, page 37.

Sujet. — *Lorsque Jésus-Christ était près de la porte de la ville, on portait en terre un mort, fils unique d'une femme veuve ; et cette femme était accompagnée d'une quantité de personnes de la ville. Jésus-Christ l'ayant vue, il en fut touché, et il lui dit : Ne pleurez point.* — Il y avait là sans doute de quoi toucher le Sauveur des hommes : mais après tout, dit saint Chrysostome, un autre objet le touchait encore bien plus sensiblement; et ce fut surtout le malheur de ce jeune homme surpris par un accident imprévu et mort sans préparation. Or, n'est-ce pas ainsi que meurent tous les jours tant de chrétiens, je veux dire sans avoir pensé à la mort, sans être disposés à la mort? Il est donc d'une extrême conséquence de vous apprendre à prévenir un danger si affreux, et c'est pour cela que je viens vous entretenir de la préparation à la mort. P. 38, 39.

Division. — Saint Chrysostome fait particulièrement consister l'exercice de la préparation à la mort en trois choses, savoir : la persuasion de la mort, la vigilance contre la mort, et la science pratique de la mort. Nous craignons de mourir; et cependant, quelque certaine et quelque prochaine même que soit la mort, nous ne sommes presque jamais persuadés qu'il faut mourir, 1re *partie.* Nous craignons de mourir; et cependant, quelque certaine d'ailleurs que soit la mort, nous prenons aussi peu de précaution que si nous étions pleinement instruits et du temps, et de l'état où nous devons mourir, 2e *partie.* Enfin, nous craignons de mourir; et cependant malgré l'expérience journalière et si sensible que nous avons de la mort, nous n'apprenons jamais dans l'usage de la vie à mourir, 3e *partie.* Ces trois points demandent à être éclaircis : je vais m'expliquer. P. 38.

Ire Partie. — *Persuasion de la mort.* Il est difficile que je me prépare à une chose dont je ne suis pas encore persuadé; et quand elle doit avoir des suites aussi irréparables, et aussi terribles que celles de la mort, il n'est pas moins difficile, si j'en suis fortement persuadé, que je ne m'applique pas de tout mon pouvoir à m'y disposer Or, rien ou presque rien, dont nous soyons moins persuadés que de la mort. Voici ma pensée. Nous savons bien en général que nous mourrons un jour; mais nous nous consolons dans l'espérance que ce ne sera pas encore si tôt, que ce ne sera pas encore de cette maladie, que ce ne sera ni aujourd'hui, ni demain. Cependant, observez avec moi que ce qui nous dispose à une bonne mort, n'est pas de savoir en spéculation qu'il faut mourir, mais d'être actuellement touché de

ce sentiment intérieur : Je mourrai, et mon heure approche; je mourrai, et ce sera dans quelqu'une de ces années que je me promets en vain; je mourrai, et ce sera dans l'âge et de la manière que j'aurai le moins prévus. P. 38, 39.

Que fait donc l'ennemi de notre salut? il ne nous persuade pas que nous ne mourrons jamais, mais il nous persuade que nous ne mourrons ni cette semaine, ni ce mois, ni cette année : *Nequaquam moriemini.* Il semble que nous soyons même en cela d'intelligence avec lui. Car, non-seulement nous ne sommes jamais bien persuadés de la mort dans le sens que je l'entends, mais nous ne voulons pas l'être, et nous éloignons toutes les pensées qui pourraient nous servir à l'être. De là vient, remarque saint Chrysostome, que la plupart des hommes meurent sans croire mourir, et presque toujours avec une assurance présomptueuse de ne pas mourir. De là vient que ceux-là mêmes à qui constamment et visiblement dans l'état, dans l'âge où ils sont, il reste moins de jours à vivre, sont toutefois ceux qui travaillent plus pour la vie. De là vient que les grands du monde ne savent jamais où ils en sont, quand ils sont presque au moment de la mort; et cela, parce qu'on est prévenu qu'ils ne le veulent pas savoir, et que chacun conspire à les tromper. Ni confesseur, ni médecin n'osent entreprendre de porter une parole qui contristerait le mourant : ou si l'on se déclare enfin, ce n'est qu'en prenant de vaines précautions, et en usant de détours. Ce ne fut point ainsi que le prophète parla au roi Ezéchias. Vous mourrez, lui dit-il : *Morieris tu.* Mais où trouve-t-on maintenant des prophètes qui s'expliquent avec cette sainte liberté? Je ne m'étonne point que dans des accidents subits et inopinés, on meure sans être persuadé qu'on va mourir : mais que des mourants, à qui Dieu laisse tout le temps et toute la connaissance nécessaires, meurent sans être instruits de la nécessité actuelle et de la proximité de la mort; et que ce défaut de persuasion les fasse mourir sans préparation, c'est sur quoi je ne puis assez gémir. P. 39—42.

Quel remède? trois maximes de saint Grégoire pape : 1° penser souvent à la mort; 2° avoir un ami sincère et droit, qui vienne de bonne heure nous avertir dans le danger. Mais où le chercherons-nous cet ami? parmi les ministres de Jésus-Christ; 3° s'affermir contre la crainte de la mort, parce que c'est la crainte immodérée de la mort qui nous en rend la pensée si odieuse et la persuasion si difficile. La combattre cette crainte, par les armes de la foi, par les motifs de l'espérance chrétienne, par les saintes ardeurs de la charité divine. P. 42—44.

IIe Partie. — *Vigilance contre la mort.* Toute incertaine qu'est la mort et qu'elle sera toujours dans ses circonstances, je puis faire en sorte qu'elle ne me surprenne jamais : comment cela? en veillant sur moi-même : *Vigilate.* C'est ce qui fit la différence des vierges sages et des vierges folles. P. 44, 45.

Or, c'est ici que nous devons adorer la providence de notre Dieu, qui nous cache, et l'heure, et le lieu, et le genre de notre mort, pour nous obliger à nous tenir toujours en garde et à sanctifier toute notre vie. Etre un moment hors de cette disposition, je veux dire, hors de cette vigilance chrétienne, c'est agir contre tous les principes de la sagesse, parce que c'est commettre à un seul moment l'éternité toute entière. P. 45.

Mais il s'ensuit donc que la plupart des hommes, et même des plus clairvoyants et des plus sages dans l'opinion commune, ne sont néanmoins que des aveugles et des insensés? la conséquence n'est que trop juste. Où est aujourd'hui, selon l'expression de Jésus-Christ, le serviteur prudent et fidèle qui veille pour être toujours en disposition de recevoir le maître qu'il attend, et dont il craint d'être surpris? Est-ce veiller que de remettre au temps de la mort à s'acquitter de certains devoirs d'une obligation indispensable? à satisfaire des domestiques, à discuter des articles embarrassants, à voir un ennemi, et à se réconcilier avec lui? Est-ce veiller que de pratiquer si peu de bonnes œuvres, que de commettre si aisément le péché, et d'y demeurer habituellement? P. 45, 46.

Craignons la mort, mais que cette crainte nous serve de défense contre la mort même. On n'attend pas à équiper un vaisseau, quand il est en pleine mer, battu des flots et de la tempête : n'attendons pas à nous disposer quand aux approches de la mort, nos sens seront troublés, et que nous en aurons perdu l'usage. Jésus-Christ ne nous dit pas de nous préparer alors, mais d'être prêts : *Estote parati.* D'où je

tire cette terrible conclusion, qu'il y a un temps où l'on peut se préparer à la mort et être réprouvé de Dieu. P. 46, 47.

Tenons-nous donc prêts, et toujours prêts. Il est vrai que Dieu nous a donné des pasteurs qui veillent sur nous : mais après tout nous sommes nos premiers pasteurs, et en bien des rencontres nos uniques pasteurs. Mais quelle est la pratique de cette vigilance si nécessaire? 1° se tenir toujours dans l'état où l'on voudrait mourir : du moins n'être jamais dans un état où l'on aurait horreur de mourir. Suivant cette règle, si je vous demandais : Etes-vous prêts? qu'auriez-vous à me répondre? c'est ce que vous devez vous demander à vous-mêmes; 2° faire toutes ses actions en vue de la mort, c'est-à-dire, agir en tout comme l'on voudrait l'avoir fait à la mort; 3° rentrer en soi-même pour se bien connaître soi-même; et ce que j'appelle se bien connaître, c'est connaître toutes ses obligations, tout le bien qu'on doit pratiquer et qu'on ne pratique pas, tout le mal qu'on doit éviter et qu'on n'évite pas, les dangers de sa condition et les moyens qu'on doit prendre pour s'en préserver. C'est ainsi que notre crainte devient notre plus ferme appui, parce qu'elle sert à exciter notre vigilance : *Posuisti firmamentum ejus formidinem.* P. 47—49.

IIIe Partie. — *Science pratique de la mort.* Il y a un apprentissage pour la mort, et nous pouvons dès la vie même apprendre à mourir. Les saints sont morts en saints, par ce qu'ils possédaient excellemment cette science. Sur quoi voici trois vérités qui nous regardent aussi bien qu'eux, et que nous devons tous nous appliquer à nous-mêmes. 1° Nous mourons tous les jours; il nous est donc aisé d'apprendre à mourir; 2° toutes les créatures qui nous environnent, nous forment à mourir : notre ignorance est donc sans excuse, si nous ne savons pas mourir; 3° la vie chrétienne où Dieu nous a appelés, est une continuelle pratique de la mort; nous sommes donc bien coupables de n'être pas plus versés dans l'art de mourir. P. 49, 50.

1° Nous mourons tous les jours. L'arrêt de mort porté contre le premier homme s'exécuta, selon la remarque de saint Irénée, dès le moment de sa désobéissance. Car, dès ce moment, il devint sujet à toutes sortes d'infirmités, et son corps commença à déchoir, et par conséquent à mourir. Or, c'est ainsi que chaque jour nous mourons. Les païens mêmes l'ont bien reconnu, et saint Paul l'a dit encore plus expressément : *Quotidiè morior.* Il est vrai, ajoute saint Augustin, que nos yeux sont comme enchantés par la vue des choses présentes : mais le remède est de bien comprendre que ce corps qui nous paraît vivant, est en effet un corps qui se détruit et un corps mourant : *Vides viventem, cogita morientem.* P. 50, 51.

2° Toutes les créatures qui nous environnent, nous forment à mourir. Comment? en nous quittant, en se séparant de nous, en cessant d'être à nous, ce qui déjà est comme une mort anticipée. P. 51, 52.

3° La vie chrétienne où Dieu nous a appelés, est une continuelle pratique de la mort. De là ces leçons que faisait l'Apôtre aux premiers fidèles : *Mortui estis;* Vous êtes morts : *Consepulti estis;* Vous êtes ensevelis. Car, à quoi vont toutes les maximes de la vie chrétienne? à détacher l'âme du corps, c'est-à-dire, des plaisirs du corps, de la servitude et de l'esclavage du corps. P. 52.

Détachons-nous donc dès à présent de ce corps de péché. Vous demandez des pratiques pour bien mourir : en voici une sans laquelle j'ose dire que toutes les autres sont vaines et chimériques. Détachez votre âme de tout ce que vous aimez hors de Dieu. Prévenez par une mortification et par un renoncement volontaire, ce que la mort fera par violence : voilà en deux mots la science de la mort. Et ne me répondez point qu'une telle vie est bien triste : car je dis, 1° qu'une mort sainte dont elle est suivie, est un avantage qui ne peut être acheté trop cher; 2° que tout compensé, la vie d'un chrétien mort au monde, est mille fois plus tranquille que celle de ces mondains si vifs pour le monde. Mais vivre de la sorte, c'est vivre comme si l'on ne vivait pas! Et n'est-ce pas aussi ce que demandait l'Apôtre aux premiers chrétiens, et ce que je dois vous demander à vous-mêmes? *Reliquum est ut qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur.* P. 52, 53.

Sermon pour le vendredi de la quatrième semaine : Sur l'éloignement de Dieu et le retour à Dieu, page 54.

Sujet. — *Ayant parlé de la sorte, il cria à haute voix : Lazare, sortez : et à l'heure même le mort sortit du tombeau.* — Pourquoi le Sauveur du monde ne ressuscita-t-il pas Lazare avec la même facilité qu'il avait ressuscité la fille du prince de la synagogue, et le fils de la veuve de Naïm? c'est, dit saint Augustin, que Lazare était déjà dans le tombeau, et qu'il y était depuis quatre jours. Faire revivre un mort de quatre jours, ce devait être le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Fils de Dieu. Or cette figure, reprend saint Augustin, nous marque de grandes vérités touchant une autre résurrection bien plus importante, qui est la conversion de nos âmes. P. 54, 55.

Division. — Jésus-Christ, dans toutes les circonstances de ce miracle dont parle notre évangile, a voulu nous faire voir les déplorables suites du péché et le merveilleux effet de la grâce. Venez donc, justes, et vous apprendrez quelles démarches conduisent même les amis de Dieu, à l'état de perdition, 1re *partie*. Venez, pécheurs, et vous apprendrez par quelles voies vous pouvez parvenir à une solide et véritable conversion, 2e *partie*. L'un représenté dans la mort de Lazare, et l'autre dans sa résurrection. P. 55.

1re Partie. — Mort de Lazare, figure de la mort d'une âme par le péché, et de son éloignement de Dieu. L'homme, dans le cours ordinaire, ne se pervertit pas tout à coup, mais par degrés. Ainsi l'Evangéliste nous représente Lazare en cinq états différents : 1° comme malade et dans la langueur : *Quidam languens;* 2° comme assoupi, et dans un sommeil léthargique : *Dormit;* 3° comme mort : *Mortuus est;* 4° comme enseveli, et même depuis quatre jours : *Quatriduanus est;* 5° comme infect et sentant mauvais : *Jam fœtet.* Juste idée d'une âme qui vient insensiblement à se séparer de Dieu, et à se corrompre. P. 55—56.

1° Le premier pas qui conduit à la mort, je dis à la mort de l'âme, c'est la langueur : *Erat quidam languens Lazarus;* cette langueur volontaire, dont l'effet est qu'on se relâche, qu'on se rebute de ses devoirs, et qu'on ne s'en acquitte que très-négligemment. Langueur injurieuse à Dieu, comme il s'en est si hautement déclaré lui-même dans l'Écriture. Car c'est pour cela que dans l'ancienne loi, il rejetait les victimes qui paraissaient languissantes, lorsqu'on les conduisait à l'autel. Mais langueur non moins pernicieuse à l'homme : pourquoi? parce que c'est une espèce de maladie très-difficile à guérir, parce que les conséquences de ce mal sont d'autant plus funestes qu'on les craint moins, et qu'on n'en voit pas même le péril; parce que c'est à l'âme tiède, que le Saint-Esprit a dit ces étonnantes paroles : *Utinàm frigidus esses aut calidus!* plût au ciel que vous fussiez, ou tout à fait à Dieu, ou tout à fait contre Dieu! P. 56—58.

2° De la langueur on tombe dans l'assoupissement : *Dormit.* Quelque languissante que fût une âme dans ce premier état d'imperfection que je viens de marquer, encore n'était-elle pas absolument insensible à tous les mouvements de la grâce : mais ici l'on ne sent plus rien, parce que l'assoupissement est formé. Ce qui causait de saints remords et de saintes frayeurs n'en cause plus. On est néanmoins encore, quant à l'essentiel, ami de Dieu : mais on l'est comme Lazare, dont Jésus-Christ disait : *Lazarus amicus noster dormit.* Tel fut l'assoupissement de ces trois disciples, qui accompagnèrent le Sauveur du monde au jardin. Quoiqu'il les eût si fortement exhortés à se tenir sur leurs gardes et à veiller, il les trouva profondément endormis : *Et invenit eos dormientes.* C'est souvent une punition de Dieu : *Miscuit vobis Dominus spiritum soporis.* Ce malheur commence d'abord par un assoupissement assez léger : mais enfin l'on s'endort : *Dormitaverunt omnes et dormierunt.* Alors un prédicateur a beau déclamer, un confesseur a beau conjurer, avertir, menacer, on n'entend rien, non plus que Jonas au milieu de la tempête : *Dormiebat sopore gravi.* P. 58, 59.

3° Cet assoupissement conduit à la mort : *Mortuus est.* Car, de s'imaginer que dans cet état la vie de la grâce puisse longtemps subsister, abus et confiance

présomptueuse. Mille sortes de péchés contre lesquels on n'est point en garde, achèvent d'étouffer dans une âme cette étincelle de vie qui lui restait. Le comble de la désolation est qu'on en vient souvent là sans le savoir : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es.* Combien de chrétiens réputés justes, mais séduits par la passion, ont tous les dehors d'une vie pure et innocente, et sont toutefois comme des sépulcres blanchis, pleins de corruption et d'iniquité? P. 59—61.

4° De là l'on s'ensevelit, pour ainsi dire, dans l'habitude : *Quatriduanus est.* On y est, comme Lazare dans le tombeau. Il avait les pieds et les mains liés, le corps enveloppé d'un suaire, serré de bandes, sous une pierre d'une énorme grosseur. Tel est l'homme du siècle plongé dans son habitude : mille engagements le lient, mille embarras de conscience l'enveloppent, le poids de ses crimes l'accable. Ah! dit saint Augustin, qu'il est difficile à un homme que le péché tient asservi de la sorte, de se dégager et de se relever : *Quàm difficilè surgit, quem tanta moles consuetudinis premit!* C'est alors qu'il faut toute la grâce de Jésus-Christ, pour arracher cette âme du sein de la mort. C'est alors, et en vue d'une résurrection si miraculeuse, que cet Homme-Dieu ressent les mêmes mouvements dont il fut agité à l'aspect du tombeau de Lazare. P. 61, 62.

5° Enfin, après la sépulture suit l'infection : *Jam fœtet.* Un pécheur corrompu corrompt les autres. Car il n'est rien de plus subtil à se communiquer que l'exemple, et l'exemple que donne un vicieux porte avec soi une odeur de mort, et répand partout la contagion : *Odor mortis in mortem.* P. 62, 83.

IIe Partie.—Résurrection de Lazare, figure de la conversion d'une âme, et de son retour à Dieu. Voyons, 1° ce qui engagea Jésus-Christ à ressusciter Lazare; 2° quelle condition il exigea avant que de lui rendre la vie; 3° ce qu'il dit à Lazare, et comment Lazare obéit à sa voix; 4° ce qu'il ordonna à ses apôtres, et ce que ses apôtres exécutèrent au moment que le tombeau fut ouvert. De tout cela formons-nous une idée de la conversion parfaite et de la justification du pécheur. P 63.

1° Qui donc engagea le Fils de Dieu à ressusciter Lazare? le zèle de Marthe et de Madeleine, et l'instante prière de ces deux sœurs : *Ecce quem amas infirmatur.* Ce n'est pas que le Sauveur du monde, pour d'autres raisons, n'eût résolu de le ressusciter : mais il voulait encore être prié. Belle leçon, qui, non-seulement autorise la créance catholique touchant l'intercession des saints, mais établit et confirme un autre article de notre foi touchant la communion des saints, c'est-à-dire, touchant l'obligation de prier les uns pour les autres. Si saint Etienne n'eût pas prié, dit saint Fulgence, l'Eglise n'aurait pas saint Paul; et j'ajoute qu'elle n'aurait pas saint Augustin, si sainte Monique n'eût pleuré. C'est ainsi que Dieu se plaît à sanctifier les uns par l'entremise des autres: et combien croyez-vous qu'il y ait dans le monde d'âmes perdues, parce qu'il n'y a personne qui prie, ni qui s'intéresse pour leur salut? Une mère a du zèle pour son fils, une femme pour son mari, un ami pour son ami; mais un zèle fondé sur le sang et sur la chair, et qui n'a en vue que des avantages temporels. De prier pour leur salut, de prier pour leur conversion, c'est à quoi l'on ne pense point. Je sais qu'il y a des péchés pour lesquels le disciple bien-aimé ne nous a pas conseillé de prier, parce que ce sont des péchés atroces, qui vont à la mort : *Est peccatum ad mortem; non pro illo dico ut roget quis.* Mais alors, dit saint Augustin, il faut recourir à l'artifice de Marthe, il faut comme elle faire prier Jesus-Christ, le grand avocat des pécheurs auprès de son Père : *Sed et nunc scio, quia quæcumque poposceris à Deo, dabit tibi.* P. 63—66.

2° Quelle condition exigea le Sauveur du monde avant que de ressusciter Lazare? Il commanda qu'on levât la pierre qui fermait le tombeau. Ne pouvait-il pas ressusciter Lazare comme il devait se ressusciter lui-même, sans que la pierre fut levée? ou si cette pierre était un obstacle, ne pouvait-il pas d'une parole lever tous les obstacles? Oui, il le pouvait : mais il voulut que les Juifs qui attendaient ce miracle, y contribuassent eux-mêmes. Ainsi, pécheurs, Dieu veut faire un miracle pour vous et pour vous convertir; mais il veut aussi que vous leviez vous-même, avec sa grâce, certaines pierres de scandale : *Tollite lapidem*: quittez ce commerce, retranchez ce luxe, renoncez à ce jeu, brûlez ce livre, fuyez ces spectacles, évitez ces occasions. Alors vous verrez la gloire de Dieu, et la

vertu du Très-Haut éclatera dans votre pénitence : *Videbis gloriam Dei*. P. 66, 67.

3° Que dit Jésus à Lazare, et comment Lazare obéit-il à sa voix? *Clamavit voce magnâ : Lazare, veni foràs :* Le Fils de Dieu cria à haute voix : Lazare, sortez; et aussitôt Lazare parut : *Et statim prodiit*. De même, reprend saint Augustin, il faut que vous sortiez des ténèbres, que vous vous produisiez, que vous découvriez le fond de votre âme aux ministres de la pénitence, et que vous vous fassiez connaître à eux par une confession sincère de vos désordres. Il faut de plus, poursuit le même Père, que vous vous troubliez comme le Sauveur du monde, mais d'un trouble salutaire et chrétien. Il faut que vous frémissiez comme lui, mais en esprit et dans les vues de la foi, afin que la violence de l'habitude cède à la violence du repentir : *Ut violentiæ pœnitendi cedat consuetudo peccandi*. P. 67, 68.

4° Après cela, que restera-t-il, sinon que les prêtres représentés par les apôtres, ou plutôt représentant les apôtres et Jésus-Christ même, vous délient comme Lazare : *Solvite eum, et sinite abire*. Jésus-Christ ne dit pas seulement aux apôtres, déclarez-le délié, mais déliez-le : *Solvite*, pour nous marquer que l'absolution dans le sacrement de pénitence est un acte de juridiction, par où le ministre prononce, exécute, remet, justifie. P. 68, 69

Plaise à Dieu qu'il y ait parmi vous des pécheurs ainsi convertis, et que ce ne soit pas en vain que je vous aie développé ce grand miracle de la résurrection des âmes pourquoi ne l'espérerais-je pas? Le bras de Dieu n'est point raccourci. Faites, Seigneur, que ce ne soit point là un simple souhait, mais que l'effet réponde à ma parole, ou plutôt à la vôtre : *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro glorià Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam*. P. 69, 70.

Sermon pour le dimanche de la cinquième semaine : Sur la Parole de Dieu, page 70.

Sujet. — *Celui qui est de Dieu, entend la parole de Dieu.* — Il n'est rien de plus efficace et de plus fort que la parole de Dieu. Mais puisque c'est par elle que Dieu a opéré tant de miracles dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, d'où vient qu'elle est aujourd'hui si stérile dans le christianisme? d'où vient même qu'au lieu de nous être salutaire, elle a tous les jours un effet tout opposé, et que souvent elle est le sujet de notre condamnation? Voilà ce que nous avons à examiner dans ce discours. P. 70, 71.

Division. — Si la parole de Dieu ne produit plus présentement les mêmes fruits qu'elle produisait autrefois, ce n'est ni à cette sainte parole qu'il faut s'en prendre, ni aux prédicateurs qui la débitent, mais aux chrétiens qui l'écoutent. Ce n'est point à la parole de Dieu, puisqu'elle est toujours la même. Ce n'est point aux prédicateurs qui la débitent, puisque son efficace n'est attachée ni à leurs talents, ni à leur sainteté. Par conséquent, c'est aux chrétiens qui l'écoutent, et qui lui opposent trois obstacles bien ordinaires, savoir : le dégoût de la parole de Dieu, l'abus de la parole de Dieu, et une résistance volontaire à la parole de Dieu. Sur quoi je fais trois propositions : et je dis, que le dégoût de la parole de Dieu est un des plus terribles châtiments que doive craindre un chrétien, 1re *partie*. Que l'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien, 2e *partie*. Enfin, que la résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien, 3e *partie*. P. 71—73.

Ire Partie.— Le dégoût de la parole de Dieu est un des plus terribles châtiments que doive craindre un chrétien. C'est par sa parole que Dieu a sanctifié le monde, et c'est par sa parole encore qu'il le veut sanctifier. Ce que saint Paul a dit de la foi, *qu'elle n'est venue que de ce qu'on a entendu, et qu'on n'a entendu que parce que la parole de Jésus-Christ a été prêchée*, nous pouvons le dire de la pénitence à l'égard des pécheurs, et de la persévérance à l'égard des justes. On ne se convertit, ou

l'on ne persévère dans une vie chrétienne, que parce qu'on se sent touché des vérités éternelles, et ces vérités sont la parole de Dieu que l'on entend. D'où il s'ensuit qu'un des plus grands malheurs pour nous est de tomber dans le dégoût de cette divine parole. P. 73, 74.

Ceci suffirait pour établir ma première proposition; mais je vais plus loin. Si je voulais examiner les principes de ce dégoût, je vous ferais aisément reconnaître qu'il vient dans les uns, d'un orgueil secret; dans les autres, d'un fonds de libertinage; dans ceux-ci, d'un attachement honteux aux plaisirs des sens; dans ceux-là, d'une insatiable cupidité des biens temporels. Mais contentons-nous d'en voir les malheureuses conséquences. Car que fait ce dégoût de la sainte parole? 1° il nous en éloigne; 2° il nous rend incapables d'en profiter. Double châtiment de Dieu. P. 74, 75.

1° *Ce dégoût nous éloigne de la parole de Dieu;* premier châtiment. Figure des Juifs qui se dégoûtèrent de la manne, et qui ne la recueillaient plus qu'avec dédain : effet de la vengeance du Seigneur, selon la remarque d'Origène et de saint Jérôme. Ainsi la parole de Dieu est la vraie manne, et quand autrefois nous étions dans l'ordre, nous la goûtions, nous la cherchions; mais maintenant que nous avons engagé Dieu à se tourner contre nous, nous la négligeons et nous refusons de l'entendre. P. 75, 76.

2° *Ce dégoût nous rend incapables de profiter de la parole de Dieu;* autre châtiment. Car, pour bien profiter d'une viande, il faut l'aimer et la goûter; surtout, pour profiter de la parole de Dieu, il faut que Dieu y ajoute l'onction de sa grâce : et quand Dieu voit le mépris que nous faisons de sa parole, il nous laisse dans notre indifférence, sans se faire sentir intérieurement à nous. P. 76.

Vous me direz que ce dégoût n'est point précisément un dégoût de la parole de Dieu, mais de la parole de Dieu mal annoncée. Et moi je réponds : S'il était vrai, comme vous le prétendez, qu'il n'y eût plus de prédicateurs capables de vous bien annoncer la parole de Dieu, cela même ne serait-il pas une punition visible du ciel? cependant nous n'en sommes pas là; et j'ajoute que le châtiment ne consiste pas en ce qu'il n'y ait point de prédicateurs, mais en ce qu'il n'y en ait point selon votre goût dépravé; car c'est à votre égard comme s'il n'y en avait point du tout. Le comble du malheur est que vous ne comprenez pas là-dessus votre malheur. Vous regardez ce défaut de prédicateurs, tels que vous les demandez, comme une preuve de la finesse et de la justesse de votre esprit : mais Dieu sait bien confondre cette prétendue finesse et cette fausse justesse par elle-même, en permettant qu'elle serve d'obstacle à un nombre infini de grâces dont votre salut dépend. Heureux, mon Dieu, ces cœurs dociles qui goûtent votre parole, et qui l'écoutent et se mettent en état d'en profiter, parce qu'ils la goûtent. P. 76—79.

IIe Partie. — L'abus de la parole de Dieu est un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien. A quoi l'apôtre saint Paul réduisait-il l'abus de la communion? à ne pas faire un juste discernement du corps de Jésus-Christ, et à manger cette viande céleste comme une viande commune : *Non dijudicans corpus Domini.* J'applique ceci à mon sujet. Nous commettons mille abus dans l'usage de la parole de Dieu, mais l'abus capital est que nous ne faisons pas le discernement nécessaire de cette adorable parole; c'est-à-dire, que nous ne l'écoutons pas comme parole de Dieu, mais comme parole des hommes; et voilà ce que j'appelle un désordre. 1° Désordre par rapport à Dieu; 2° désordre par rapport à nous-mêmes. P. 79, 80.

1° *Désordre par rapport à Dieu.* Quand vous ne faites pas un juste discernement du corps de Jésus-Christ, vous le profanez; et par la même règle, je dis que vous profanez la parole de Dieu, quand vous ne savez pas la discerner de la parole de l'homme. Ecoutez sur cela saint Augustin. La parole de Dieu, dit ce Père, n'est rien à notre égard de moins précieux que le corps de Jésus-Christ. D'où il tire cette conclusion, que celui-là donc n'est pas dans un sens moins criminel envers Dieu, qui abuse de cette parole et qui la profane, que s'il profanait le corps du Sauveur. C'est néanmoins ce qui arrive tous les jours. Si l'on entendait la parole de Dieu comme parole de Dieu, on l'entendrait avec recueillement, avec respect, avec humi-

lité, avec attention, avec un esprit et un cœur dociles; au lieu qu'on l'entend avec des dispositions toutes contraires. P. 80—82.

2° *Désordre par rapport à nous-mêmes :* comment? c'est qu'en abusant de la parole de Dieu et en la profanant, nous la rendons inutile; car la parole de Dieu reçue comme parole de l'homme, ne peut produire que des effets proportionnés à la vertu de la parole de l'homme. Or, la parole de l'homme n'est d'elle-même, pour le salut, qu'un vain instrument; c'est pourquoi saint Paul félicitait les Thessaloniciens de ce qu'ils avaient reçu la parole de Dieu, non comme parole d'un homme, mais comme parole de Dieu. Voilà, leur disait-il, la source des bénédictions que Dieu a répandues sur votre église. Au contraire, dans cette ville de Lycaonie où saint Barnabé et saint Paul furent écoutés avec tant d'applaudissements, qu'on voulait leur offrir de l'encens, leurs prédications ne firent aucun fruit : pourquoi? parce qu'on écoutait ces deux apôtres, et qu'on les admirait comme hommes. Ainsi tant de mondains admirent quelquefois le prédicateur, mais ne se convertissent pas. C'est ce que faisaient les Juifs lorsque le prophète Ezéchiel leur annonçait les calamités dont Dieu devait bientôt les affliger. Ils couraient en foule l'entendre, ils lui applaudissaient, mais ils ne pratiquaient rien de ce qu'il leur enseignait : *Audiunt verba tua et non faciunt ea.* P. 82, 83.

Aussi est-il de l'honneur de Dieu que la conversion des âmes, qui est le grand ouvrage de sa grâce, ne soit pas attribuée à la parole des hommes, ni même à la sienne confondue avec celle des hommes. Pour vous punir, il ne vous laissera de sa parole que ce qu'elle a de spécieux et d'agréable; mais ce qu'elle a de solide et d'avantageux, il le donnera à ces âmes choisies qui ne cherchent dans sa parole que sa parole même. Et qui sommes-nous, mes frères, pour mériter que vous vous occupiez de nous? ce n'est pas que vous ne puissiez choisir tel prédicateur préférablement à l'autre, mais sur cela voici deux avis importants que vous devez suivre. 1° Entre les ministres de Jésus-Christ, ne préférez pas tellement l'un, que vous méprisiez les autres; car ils sont tous envoyés de Dieu; 2° n'ayez égard dans le choix que vous faites, qu'à votre avancement spirituel et à votre perfection. P. 83—85.

III^e^ Partie. — La résistance à la parole de Dieu est une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien. Il y a des choses qui ne peuvent être inutiles sans devenir préjudiciables, et telle est la parole de Dieu. Le Saint-Esprit l'appelle tout à la fois une viande et une épée : une viande, selon la remarque de saint Bernard, pour ceux qui en profitent; et une épée dont les coups sont mortels pour ceux qui n'en profitent pas. C'est ainsi que cette parole a toujours son effet : ou effet de miséricorde, ou effet de justice : *Non revertetur ad me vacuum.* Or, quels sont ces effets de justice attachés pour nous à la parole de Dieu, quand nous lui résistons? 1° Endurcissement du pécheur; 2° condamnation du pécheur. P. 85, 86.

1° *Endurcissement du pécheur.* Exemple de Pharaon : il résista à la parole de Dieu en résistant à la parole de Moïse; et Dieu lui endurcit le cœur, ou plutôt il s'endurcit lui-même le cœur par son opiniâtre résistance. P. 86—88.

2° *Condamnation du pécheur.* Car plus le talent qu'on lui avait mis dans les mains était précieux, plus est-il criminel de n'en avoir fait nul usage. Dieu lui en demandera compte dans son jugement dernier; et deux sortes de personnes s'élèveront contre lui : auditeurs qui auront honoré la divine parole, et prédicateurs qui la lui auront annoncée. Ah! Seigneur, serai-je donc employé à ce triste ministère? Après avoir été le prédicateur de cet auditoire chrétien, en serai-je l'accusateur? non, mon Dieu; mais dès maintenant j'aurai recours, et pour eux, et pour moi, au tribunal de votre miséricorde. Je vous supplierai de répandre sur nous l'abondance de vos grâces, afin que, par la vertu de votre grâce, votre parole nous soit une parole de sanctification. P. 88, 89.

Sermon pour le lundi de la cinquième semaine : Sur l'Amour de Dieu, page 89.

SUJET. — *Or, il dit cela de l'esprit qu'ils devaient recevoir par la foi.* — Nous devons tous être animés du même esprit que les apôtres, et cet esprit, que leur promettait le Fils de Dieu, était un esprit de vérité, mais surtout un esprit d'amour. Or, n'est-il pas étrange qu'uniquement créés pour aimer Dieu, nous ayons peut-être jusqu'à présent ignoré en quoi consiste l'amour de Dieu? Il est donc important de vous en donner une connaissance exacte, et c'est ce que je vais faire dans ce discours. P. 89, 90.

DIVISION. — Adoucir les préceptes de la loi de Dieu et les outrer, ce sont deux extrémités entre lesquelles nous devons prendre un juste milieu. Sans donc exagérer vos obligations touchant l'amour de Dieu, ni les diminuer, je vous dirai précisément ce que l'Evangile nous enseigne. Cela supposé, j'entre dans mon dessein, et je prétends que l'amour de Dieu qui nous est commandé doit avoir trois caractères; l'un par rapport à Dieu, l'autre par rapport à la loi de Dieu, le troisième par rapport au christianisme où nous sommes engagés par la vocation de Dieu. Par rapport à Dieu, amour de préférence, 1re *partie*. Par rapport à la loi de Dieu, amour de plénitude, 2e *partie*. Par rapport au christianisme, amour de perfection, 3e *partie*. P. 90, 91.

Ire PARTIE. — Amour de préférence, c'est-à-dire, amour en vertu duquel je préfère Dieu à toute créature. Dieu ne me commande pas de l'aimer d'un amour tendre et sensible : cette sensibilité n'est pas toujours en mon pouvoir; ni d'un amour contraint et forcé : il ne serait pas honorable à Dieu d'être aimé de la sorte; ni même d'un amour fervent jusqu'à certain degré : ce degré de ferveur ne m'est pas connu, et Dieu n'a pas voulu me le prescrire, mais il exige de moi que je l'aime par préférence à tout ce qui n'est pas Dieu; en sorte que je sois prêt à tout quitter et à tout sacrifier pour lui. P. 91, 92.

Cet amour n'est-il pas bien raisonnable? un roi veut être servi en roi; pourquoi Dieu ne sera-t-il pas aimé en Dieu? Or, il ne peut être aimé en Dieu, s'il n'est aimé préférablement à toutes les créatures, puisqu'il n'est Dieu que parce qu'il est au-dessus de toutes les créatures. P. 92.

Ainsi l'aimait saint Paul, quand il s'écriait : *Qui me séparera de la charité de Jésus-Christ?* L'Apôtre, en faisant ce défi à toutes les créatures, ne parlait point par un excès de zèle; mais il exprimait seulement l'obligation commune de l'amour de Dieu. Application de ces paroles aux différentes occasions où nous pouvons nous trouver, et où nous devons dire, comme saint Paul, et dans le même sens : *Je suis certain que ni la mort, ni la vie, ni la grandeur, ni l'abaissement, ni les principautés, ni les puissances, ni toute autre créature, ne pourra jamais me détacher de mon Dieu.* P. 92—94.

Tel était aussi le sentiment de saint Augustin. Si Dieu, disait ce Père, vous offrait les biens du monde, et qu'il vous en assurât la possession pour toute l'éternité, mais à une condition qui serait de ne le voir jamais, voudriez-vous les avoir à ce prix? si cela est, vous n'aimez pas Dieu, parce que vous ne l'aimez pas au-dessus de tous les biens temporels. P. 94.

Faisons une supposition plus naturelle encore et plus pressante. Imaginez-vous la chose du monde pour laquelle vous avez plus de passion; c'est votre honneur : supposons qu'on vous l'ait ôté. Sur cela je vous demande si vous aimez assez Dieu pour croire que vous voulussiez alors lui faire un sacrifice de votre ressentiment. Il est difficile, j'en conviens, d'être disposé de la sorte; mais difficile tant qu'il vous plaira, c'est une disposition nécessaire et sans laquelle il n'y a point de vrai amour de Dieu. Amour de préférence; c'est ce qui condamnera au jugement de Dieu tant d'âmes mondaines, qui, pour s'être attachées à de fragiles créatures, les ont aimées jusqu'à oublier l'essentielle obligation que leur imposait la charité due au Créateur. C'est ce qui condamnera en particulier tant de pères et de mères, tant de femmes

chrétiennes, tant d'amis trop affectionnés à ceux qu'ils ne devaient aimer qu'après Dieu et que pour Dieu. P. 94, 95.

IIe Partie. — Amour de plénitude par rapport à la loi de Dieu, c'est-à-dire, amour qui nous doit faire observer toute la loi de Dieu : et voilà le mystère de cette grande parole de l'Apôtre : *Plenitudo legis est dilectio*. Il n'en est pas de la charité comme des vertus morales et naturelles; en sorte que nous puissions dire, quand nous accomplissons un précepte : J'ai une charité commencée; si j'en accomplis plusieurs, cette charité croît en moi, et elle sera parfaite lorsque je les accomplirai tous. Non, il n'en va pas ainsi : l'essence de la charité ne souffre point de partage, non plus que la substance de la foi. Doutez d'un seul article, plus de foi; et violez un seul précepte, plus d'amour de Dieu. P. 95, 96.

C'est donc dans l'amour de Dieu que sont réunis, comme dans leur centre, tous les commandements de la loi, parce que cet amour, en vertu de ce qu'il contient et de ce que nous appelons sa plénitude, est une défense générale de tout ce qui répugne à l'ordre, et un commandement universel de tout ce qui est conforme à la raison. En sorte que dire intérieurement à Dieu qu'on l'aime, c'est lui promettre d'obéir à toutes ses volontés. P. 97.

Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse, en comparant deux passages de l'Evangile; l'un où Jésus-Christ dit : *Si vous gardez mes commandements, vous serez dans l'exercice actuel de mon amour* ; et l'autre où il dit : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements*. Est-ce donc par la charité que la loi s'accomplit, demande saint Augustin? ou bien est-ce par l'accomplissement de la loi que la charité se pratique? L'un et l'autre, répond ce Père, se vérifie parfaitement; car quiconque aime Dieu de bonne foi, a déjà rempli tous les préceptes dans la disposition de son cœur; et quand il vient à les accomplir dans l'exécution, il ratifie seulement et il confirme par ses œuvres ce qu'il a déjà fait par ses sentiments. D'où il s'ensuit qu'un homme qui manque à un point de la loi, quoiqu'il observe tous les autres, n'a pas plus de charité, j'entends de cette charité divine et surnaturelle qui nous sauve, que s'il manquait à toute la loi. Comment cela? parce qu'en omettant un point de la loi, il n'a plus ce qui est essentiel à la charité; savoir, une volonté efficace de remplir toute l'étendue de la loi. P. 97, 98.

Voilà le sens de cette parole de saint Jacques : *Quiconque pèche contre un seul précepte, est aussi coupable*, c'est-à-dire, perd aussi immanquablement la grâce et la charité, *que s'il péchait contre tous*. Et cette loi, mon Dieu, reprend saint Bernard, cette loi de votre amour, n'est-elle pas bien juste! Qu'un ami m'ait manqué à moi-même dans une affaire importante, quoiqu'en toute autre chose il soit sans reproche à mon égard, je ne le regarde plus alors comme ami. P. 98, 99.

Faut-il conclure de là que quand on a une fois violé un précepte et perdu la charité, on peut donc impunément les violer tous? ce serait raisonner en impie et en mercenaire. Quelque indivisible que soit la charité, il est toujours vrai, reprend saint Augustin, que plus vous violez de commandements, plus vous vous rendez Dieu ennemi, plus le retour à sa grâce vous devient difficile, plus vous grossissez ce trésor de colère qu'il produira contre vous au jour de ses vengeances. Mais du reste, convenons aussi qu'il y a bien de l'illusion dans la conduite des hommes à l'égard de ce grand précepte : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu*. Rien de plus aisé que d'aimer Dieu en paroles, mais rien de plus rare que de l'aimer en pratique P. 99, 100.

IIIe Partie. —Amour de perfection par rapport au christianisme. Ceci se réduit à deux points : 1° Dans le christianisme, le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi; 2° par conséquent l'acte d'amour de Dieu doit être dans nous beaucoup plus héroïque qu'il ne devait l'être dans un juif ou dans un gentil, avant que la loi de grâce eût été publiée. P. 100, 101.

1° Dans le christianisme le précepte de l'amour de Dieu impose à l'homme des obligations beaucoup plus grandes que dans l'ancienne loi : pourquoi cela? parce que la loi nouvelle à quoi il nous oblige, est beaucoup plus sainte que la loi de Moïse. Il est vrai, c'est une loi douce, selon la parole de Jésus-Christ; mais non point en ce sens qu'elle nous prescrive des devoirs moins rigoureux. Ce n'est point en cela, dit

Tertullien, que consiste sa liberté; au contraire, combien de fois le Sauveur du monde nous a-t-il déclaré que pour être son disciple, il fallait renoncer au monde et se renoncer soi-même beaucoup plus parfaitement que Moïse ne le demandait? On a dit à vos pères que telle et telle chose leur étaient permises : ainsi parlait-il aux Juifs ; et moi je vous dis que ces choses alors prétendues permises ne le seront plus pour vous. Cela nous fait entendre, quoi qu'en aient pensé quelques interprètes, que Jésus-Christ a enchéri sur la loi de Moïse, et qu'il nous a imposé dans sa loi de nouveaux préceptes. P. 101, 102.

Voilà ce que Tertullien appelait le poids du baptême, et voilà pourquoi il s'étonnait que les catéchumènes eussent tant d'empressement pour être incorporés dans l'Eglise de Jésus-Christ. Il raisonnait mal dans la conséquence qu'il tirait : mais son principe était toujours vrai, que le baptême est pour nous un engagement pénible et onéreux. Mais il y en a, dites-vous, qui ne sentent pas ce joug. A cela je réponds qu'ils ne le sentent pas, ou parce que Dieu leur donne des forces pour le porter, ou parce qu'ils s'en déchargent par une lâche infidélité. Or l'un et l'autre n'empêchent pas que ce soit un joug : *Tollite jugum meum super vos*. P. 102, 103.

2° Concluons donc que l'amour de Dieu doit être beaucoup plus généreux et plus fort dans un chrétien, puisqu'il doit avoir une vertu proportionnée à ces saintes et rigoureuses obligations que le baptême nous impose. Disons obligations du baptême et non pas vœux, parce que le vœu, dans sa propre signification, est un engagement libre, c'est à-dire, un engagement que Dieu ne nous commande pas, mais que nous contractons de nous-mêmes et par notre choix. P. 103.

Je vais plus avant, et je dis même avec Guillaume de Paris, que l'acte d'amour de Dieu doit embrasser tous les conseils sous condition : en sorte que s'il était nécessaire pour marquer à Dieu mon amour, de pratiquer ce qu'il y a dans les conseils de plus mortifiant et de plus humiliant, je fusse disposé à tout entreprendre et à tout souffrir. D'où vient que Tertullien appelle la foi : *Fidem martyrii debitricem*; expression qui convient également à la charité. Ainsi, quand les martyrs versaient leur sang, ils étaient loués simplement dans l'Eglise pour avoir fait leur devoir, et non pas plus que leur devoir; et ceux qui cédaient à la rigueur des tourments, étaient excommuniés comme des apostats. Il serait bien étrange qu'on n'eût pas dans le christianisme, à l'égard de Dieu, la même fidélité dont on se pique à l'égard de son prince et de sa patrie. P. 103—105.

Or dites-moi, chrétiens, s'il s'agissait maintenant ou de renoncer notre Dieu, ou de mourir pour lui, trouverait-il encore dans nous des martyrs? Si nous ne sommes disposés de cœur à mourir pour sa cause, nous ne l'aimons pas. Quelques-uns prétendent qu'il est dangereux de faire ces suppositions; et moi je soutiens que ces suppositions ainsi faites sont d'une utilité infinie; 1° pour nous donner une haute idée de Dieu; 2° pour nous inspirer, quand il est question de lui obéir, des sentiments nobles et généreux, 3° pour nous humilier quand nous manquons à certains devoirs aisés et communs. Mais ces suppositions peuvent porter au désespoir; mais qui? ceux qui comptent sur leur forces, et non point ceux qui s'appuient sur la force de la grâce. P. 105.

Je conçois maintenant quel est le mérite de la charité divine : mais si tout ce que j'ai dit est nécessaire pour aimer Dieu, quel est celui qui aime Dieu? Demandons, comme l'Apôtre, ce saint amour. Disons comme saint Augustin : Ah! Seigneur, je vous ai aimé trop tard; mais au moins veux-je commencer présentement a vous aimer. P. 105, 106.

Sermon pour le mercredi de la cinquième semaine : Sur l'état du Péché et sur l'état de la Grâce, page 107.

Sujet. — *Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que mon Père est en moi, et que je suis dans mon*

Père. — Il fallait que Jésus-Christ, pour être saint, fût dans Dieu et que Dieu fût en lui. Sans cela il n'eût pu dire, comme il le dit aujourd'hui, que toutes ses œuvres rendaient témoignage en sa faveur, et qu'elles étaient devant Dieu d'un prix infini. Ainsi, voulons-nous connaître la valeur de nos actions et le fruit que nous en pouvons espérer? jugeons-en par le principe d'où elles partent, et voyons si elles sont faites dans l'état du péché ou dans l'état de la grâce. Deux états dont j'ai à vous entretenir dans ce discours, par rapport au mérite de nos œuvres. P. 107, 108.

Division. — Rien n'est plus important pour nous que de nous enrichir pour le ciel. D'où je forme ces deux propositions : Etat du péché, état souverainement malheureux, parce qu'alors, quoi que fasse le pécheur, son péché en détruit devant Dieu tout le mérite, 1re *partie*. Etat de la grâce, état souverainement heureux, parce qu'alors, pour peu que fasse le juste, la grâce qui le sanctifie, en relève devant Dieu le mérite, 2e *partie*. P. 108.

Ire Partie. — Etat du péché, état souverainement malheureux, parce qu'alors, quoi que fasse le pécheur, son péché en détruit devant Dieu tout le mérite. Je ne dis pas que nos actions, bonnes d'elles-mêmes, en conséquence du péché, ou dans l'état du péché, deviennent mauvaises et criminelles. Erreur condamnée dans le concile de Constance. Je ne dis pas non plus que l'état du péché les rende absolument inutiles pour le salut, puisqu'alors elles disposent le pécheur à sa conversion, et qu'elles lui servent de moyens pour retourner à Dieu. Mais je dis que nos actions, même vertueuses et surnaturelles, faites dans l'état du péché, ne méritent rien pour le ciel, etcequ'il y a de plus déplorable, qu'elles ne recouvrent jamais ce mérite qu'elles ont une fois perdu. Sur quoi j'avoue d'abord que je ne puis assez admirer la profondeur et la sévérité des jugements de Dieu. Car enfin, je ne suis pas surpris que les actions les plus éclatantes selon le monde, soient souvent les plus indignes des récompenses de Dieu, parce qu'elles sont souvent les plus vicieuses dans leur fond. Je ne suis pas surpris que certaines vertus morales ne soient comptées pour rien devant Dieu, parce que ce sont des vertus purement humaines. Je conçois même comment des actions chrétiennes, au moins en apparence, sont cependant rejetées de Dieu, parce qu'elles se trouvent corrompues dans l'intention et dans le motif. Mais que des actions vraiment religieuses et saintes dans toutes leurs circonstances, hors qu'elles n'ont pas été faites dans l'état de la grâce, soient éternellement et absolument perdues, c'est ce qui me fait trembler et ce qui m'apprend combien le péché est un mal à craindre. P. 109—111.

Or, l'arrêt néanmoins en est porté dans l'Ecriture, et l'Apôtre lui-même l'a prononcé, en disant aux Corinthiens : Quoi que je fasse, et quoi que mon zèle m'inspire, si je ne suis pas en grâce avec Dieu, et si je n'ai pas la charité, c'est en vain que je travaille. D'où saint Chrysostome conclut que Dieu doit a bien en horreur le péché, puisque tout bon qu'il est, il n'a, pour un seul péché, nul égard à ce qu'il y a d'ailleurs de plus héroïque et de plus grand. Voyons-en les raisons. J'en trouve surtout deux. P. 111.

Première raison, tirée de l'état ou de la disposition habituelle du pécheur. Car l'état du péché est un état de mort. Or, dans un état de mort, comment faire des actions de vie? et si ce ne sont pas des actions de vie, comment mériteraient-elles la plus excellente de toutes les vies, qui est la vie de la gloire? C'est donc dans cet état qu'on peut dire au pécheur ce que l'ange de l'Apocalypse disait à un des premiers évêques de l'Eglise : *Scio opera tua, quia nomen habes quòd vivas, et mortuus es.* P. 111—113.

Approfondissons encore cette pensée. Selon tous les Pères et les théologiens, le péché anéantit l'homme en quelque manière, et le réduit, par une espèce de destruction, à n'être plus rien dans l'ordre de la grâce. Or, d'un rien on ne doit rien attendre. Les pécheurs se sont endormis, disait David, et dans cet état, il leur est arrivé ce qui arrive quelquefois à un homme qui dort : il se croit riche, mais à son réveil il n'aperçoit rien dans ses mains. P. 113, 114.

Seconde raison, fondée sur la nature du mérite. Nos actions ne sont méritoires pour l'éternité, qu'autant qu'elles sont consacrées et comme divinisées par Jésus-Christ. Or pour cela, il faut que nous soyons unis à Jésus-Christ par la charité. Tan-

dis que cette union subsiste, nos actions tirent de lui une vertu particulière : mais ôtez cette communication, nous devenons, selon la figure de l'Evangile, comme des sarments inutiles. Prophète, disait Dieu, parlant à Ezéchiel, *que veux-tu que je fasse du sarment?* On met en œuvre tout autre bois ; mais le bois de la vigne, sans force, sans solidité, à quoi est-il propre qu'à jeter au feu? Tel est l'état d'un homme séparé de Jésus-Christ par le péché. P. 114, 115.

Mais si cela est, que pouvons-nous dire de la plupart des hommes? *Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt.* Combien peu de chrétiens engagés dans le commerce du monde, sont en état d'agir utilement pour Dieu et pour eux-mêmes? P. 115, 116.

Cependant devez-vous conclure de là que, dans l'état du péché, il ne faut donc plus se mettre en peine de bien faire, ni de bien vivre, puisque les œuvres les plus saintes ne sont de nulle valeur? Raisonnement impie. Au contraire, 1° il y a des œuvres d'obligation que vous ne pouvez omettre dans l'état même du péché, sans vous rendre coupables d'un nouveau péché ; 2° vous devez tâcher, non-seulement par ces œuvres d'obligation, mais par des œuvres de surérogation, à toucher la miséricorde de Dieu et à fléchir sa justice. En use-t-on autrement dans le monde, surtout à la Cour, et que ne fait-on point pour rentrer dans la grâce du prince, quand on s'est attiré son indignation? P. 116, 117.

IIe Partie. — Etat de la grâce, état souverainement heureux, parce qu'alors, pour peu que fasse le juste, la grâce qui le sanctifie en relève devant Dieu le mérite. Il y a une espèce d'émulation entre la miséricorde de Dieu et sa justice : en sorte qu'autant qu'il est sévère à l'égard du pécheur, autant est-il miséricordieux à l'égard du juste. Pour dédommager les hommes des pertes qu'ils devaient faire dans l'état du péché, il a voulu, dit le chancelier Gerson, qu'ils pussent acquérir dans l'état de la grâce, par les moyens les plus faciles, des richesses infinies. Faites-vous un trésor pour le ciel : et de quoi ? des moindres actions, des moindres souffrances. Ramassez tout jusques aux fragments. Quels sont ces fragments, demande saint Grégoire pape? ce sont mille petits mérites que nous négligeons, et que nous pouvons recueillir. Avec peu, reprend saint Bernard, on gagne beaucoup auprès de Dieu. Ce que nous faisons n'est rien, et ce qu'il nous promet comprend tout. Cent pour un, voilà le traité qu'il fait avec nous. P. 117, 118.

Aussi le Fils de Dieu dans l'Evangile s'engage à nous donner son royaume : pourquoi? pour un verre d'eau. Où donc est notre prudence, si nous ne profitons pas d'une telle libéralité? Le laboureur ne néglige pas son grain, sous prétexte que c'est peu de chose : mais il le cultive, parce qu'il sait que ce grain, tout petit qu'il est, contient toute l'espérance de l'avenir. Ainsi devons-nous ménager tant d'occasions qui se présentent tous les jours de mériter devant Dieu, et c'est néanmoins de quoi nous ne tirons nul avantage. P. 118, 119.

Cependant ne cessons point d'admirer le pouvoir de la grâce sanctifiante. Car, dans cet état, il n'est pas même nécessaire que nos œuvres soient saintes par elles-mêmes : c'est assez, quoiqu'elles soient indifférentes de leur nature, que la charité les dirige, et que la grâce les anime. Vous me demandez sur quoi tout ceci est fondé : sur trois belles qualités qui conviennent au juste, et qui le distinguent devant Dieu : 1° qualité d'ami de Dieu; 2° qualité de ministre de Dieu; 3° qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu. P. 119, 120.

1° *Qualité d'ami de Dieu.* D'un ami, tout est bien reçu; et les moindres services de sa part ont un agrément particulier. *Vous avez blessé mon cœur,* dit l'époux à l'âme fidèle : et par où l'avez-vous blessé? *par l'éclat d'un de vos yeux, et par un cheveu de votre tête.* Que signifie cela, sinon que le cœur de Dieu est aussi bien touché de la fidélité du juste dans les petites choses que dans les grandes? P. 120.

2° *Qualité de ministre de Dieu.* Parce que le juste, agissant comme juste, agit pour Dieu et au nom de Dieu. Or, quand les saints agissaient au nom de Dieu, que n'ont-ils pas fait avec les plus faibles instruments? Moïse avec une baguette remplit l'Egypte de prodiges. P. 120, 121.

3° *Qualité de membre incorporé à Jésus-Christ, qui est l'Homme-Dieu.* Car, du moment que nous sommes en grâce avec Dieu, nous ne faisons plus qu'un corps

avec Jésus-Christ. Par conséquent, c'est Jésus-Christ qui agit en nous. Or, si c'est Jésus-Christ qui agit en nous, de quel prix doivent être toutes nos actions? Du reste, que ne fait-on pas pour s'enrichir et pour s'agrandir dans le monde? Si je vous disais que dans l'état de la grâce, tout réussit et tout prospère selon le monde, quelle ardeur allumerais-je tout à coup dans vos cœurs? Et si j'ajoutais que cette prospérité temporelle est attachée aux moindres exercices du christianisme, avec quel zèle vous les verrait-on pratiquer? Or, ce que je ne puis vous dire à l'égard du monde et de ses faux biens, je vous le dis par rapport à Dieu et au bonheur que vous en devez attendre. Jusques à quand, ô mon Dieu, les enfants des hommes aimeront-ils la bagatelle? Dissipez le charme qui les aveugle. Pénétrez-les d'une crainte salutaire du péché, inspirez-leur une haute estime de votre grâce. P. 121—123.

Sermon pour le jeudi de la cinquième semaine : Sur la Conversion de Madeleine, page. 123.

Sujet. — *C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.* — Le désordre de Madeleine fut d'avoir beaucoup aimé, et la sainteté de Madeleine consista à aimer beaucoup. Dans un moment, l'amour chaste du Créateur la sanctifia en la guérissant de l'amour impur des créatures. Miracle de l'amour de Dieu, dont je prétends faire le sujet de ce discours. Miracle que Dieu, par une providence singulière, a rendu public, afin que les pécheurs eussent dans cet exemple un puissant motif de confiance et un parfait modèle de pénitence. Madeleine est la seule qui paraisse dans l'Evangile s'être adressée à Jésus-Christ pour lui demander la guérison de son âme et sa conversion. Voyons par où elle y parvint. Ce sera pour nous une leçon sensible et touchante, P. 123, 124.

Division. — Les péchés de Madeleine lui furent-ils remis parce qu'elle aima beaucoup, ou aima-t-elle beaucoup, parce que ses péchés lui avaient été remis? L'un et l'autre est vrai, et exprimé dans l'évangile de ce jour. En deux mots : ses péchés lui furent remis, parce qu'elle aima beaucoup d'un amour pénitent, 1re *partie*. Elle aima beaucoup d'un amour reconnaissant, parce que ses péchés lui avaient été remis, 2e *partie*. P. 124, 125.

Ire Partie. — Les péchés de Madeleine lui furent remis, parce qu'elle aima beaucoup d'un amour pénitent : il ne s'ensuit pas de là que Jésus-Christ ait été prodigue de sa grâce : car je prétends que ce seul amour de Madeleine fut la plus parfaite satisfaction que Jesus-Christ pût attendre de cette illustre pénitente. Je distingue dans Madeleine quatre choses que l'Evangéliste nous fait remarquer : son péché, la source de son péché, la matière de son péché, et le scandale de son péché. Or, l'amour qu'elle conçut pour Jésus-Christ, cet amour pénitent, 1° expia son péché, 2° purifia la source de son péché, 3° consacra à Dieu la matière de son péché, 4° répara le scandale de son péché. P. 125, 126.

1° *Son amour expia son péché.* Le péché de Madeleine fut le libertinage de ses mœurs. Ne disons rien de plus, puisque l'Evangile nous marque seulement, en général, que c'était *une femme pécheresse* : ou, pour nous servir de termes moins odieux, disons que son péché fut son amour-propre et son orgueil. Car, dit Zénon de Vérone, elle ne fut libertine que parce qu'elle s'aima avec excès, et qu'elle fut vaine. Or, l'amour pénitent de Madeleine substitua à cet amour-propre une sainte haine d'elle-même, et à cet orgueil une profonde humilité. P. 126—128.

Elle aima : *Dilexit* ; et par une conséquence nécessaire, elle commença à se haïr. Car, aimant son Dieu, ce Dieu de pureté et de sainteté, et ne voyant dans elle que corruption et que désordre, comment aurait-elle pu ne se pas haïr elle-même, et ne pratiquer pas dès-lors ce qui semblait ne convenir qu'aux âmes parfaites, savoir, le renoncement à soi-même, le détachement de soi-même, la mort à soi-même? P. 128.

Elle aima : *Dilexit* : et du moment qu'elle aima, elle cessa d'avoir ces soins exces-

sifs d'une fragile beauté dont elle s'était toujours occupée. Voyez-la aux pieds de Jésus-Christ, les cheveux épars, le visage abattu, les yeux baignés de larmes. Que ce visage dont j'ai été idolâtre, et que je me suis tant efforcée d'embellir par de damnables artifices, soit couvert d'un éternel opprobre. Ainsi parlait la bienheureuse Paule, et tel fut le sentiment de Madeleine. P. 128, 129.

Elle aima : *Dilexit;* et parce qu'elle aima, elle voulut faire à Dieu une réparation solennelle des attentats de son orgueil. Prosternée aux pieds du Sauveur, elle se souvint combien elle avait été jalouse d'avoir elle-même des adorateurs dans le monde; combien elle avait par là outragé Dieu, et combien d'âmes elle avait perdues. Voilà sur quoi elle se confondit mille fois. P. 129, 130

Elle aima : *Dilexit;* et toutes ses injustices furent expiées, tous ses crimes lui furent pardonnés. D'où nous devons conclure quelle est l'efficace et le mérite de l'amour de Dieu. P. 130.

2° *Son amour purifia la source de son péché.* Cette source était son cœur, un cœur sensible et tendre. Or, elle tourna toute cette sensibilité et cette tendresse vers Dieu. Mais, mon Dieu, qu'il y a de douceur dans votre providence et dans votre sagesse, d'avoir tellement disposé les choses, que sans changer de naturel, et avec le même cœur que vous nous avez donné en nous formant, de pécheurs nous puissions devenir justes, et de charnels, des hommes parfaits et spirituels! P. 130, 131.

3° *Son amour consacra la matière de son péché.* J'appelle la *matière de son péché*, tout ce qui servait à ses plaisirs et à son luxe. Elle avait aimé les parfums et tout ce qui flatte les sens : mais il ne m'appartient plus, dit-elle, de chercher les délices de la vie. Cela convient mal à une pécheresse, et encore plus mal à une pécheresse pénitente. Touchée de ce sentiment, elle apporte avec elle un parfum précieux, elle le répand sur les pieds de Jésus-Christ, elle les essuie avec ses cheveux. Je ne m'arrêterai point ici, femmes mondaines, à vous marquer tout ce qu'il y a à retrancher dans l'extérieur de vos personnes, et tout ce qu'il faudrait sacrifier à Dieu. Cette morale ne serait pas indigne de la chaire, puisque les Pères de l'Église, et même les Apôtres, sont entrés en de semblables détails. Je laisse tout cela néanmoins, et je vous renvoie à vous-mêmes pour en juger. Et si vous me répondiez que telle et telle chose ne sont point des crimes, je vous demanderais si ce qui excite tant de passions, ce qui entretient la mollesse, ce qui nourrit l'orgueil, peut être indifférent. J'irais plus loin, et je vous montrerais que c'est par le retranchement des choses permises qu'on doit réparer les péchés commis dans les choses défendues. Mais ce que j'ai à vous dire est encore plus important, et dans un mot on comprend tout : aimez comme a aimé Madeleine: et quand le feu de l'amour de Dieu sera bien allumé dans vos cœurs, vous verrez alors tous les sacrifices que vous avez à faire, et tous ces sacrifices ne vous coûteront plus rien. P. 131—133.

4° Son amour répara le scandale de son péché. Elle aima : *Dilexit*; et autant qu'elle s'était déclarée pour le monde, autant voulut-elle se déclarer pour Jésus-Christ. C'est pour cela qu'elle le vint trouver dans la maison de Simon le pharisien, et au milieu d'une nombreuse assemblée. Quoi qu'on en puisse dire, je ne me persuaderai jamais qu'une âme soit bien convertie et bien pénitente, tandis qu'elle aura honte du service de Dieu, tandis qu'elle ne tâchera pas à ramener par son exemple dans les voies de Dieu tant de pécheurs qu'elle a égarés, tandis qu'elle craindra les discours du monde et qu'elle en sera toujours esclave. P. 133—135.

IIe Partie. — Madeleine aima beaucoup d'un amour reconnaissant, parce que ses péchés lui avaient été remis. « Il n'y a que l'amour, dit saint Bernard, par où nous puissions rendre en quelque sorte la pareille à Dieu. » Ainsi, par exemple, quand Dieu me juge, je ne puis entreprendre de le juger : mais quand il m'aime, je puis l'aimer, et il veut même que je l'aime. Voilà par où Madeleine témoigna à Jésus-Christ sa reconnaissance. Dans les âmes lâches, la vue des péchés remis ne produit, ou qu'une fausse sécurité ou qu'une oisive tranquillité. Mais que fit Madeleine, parce que ses péchés lui avaient été pardonnés? 1° elle se dévoua, par un attachement inviolable, au Fils de Dieu tandis qu'il vécut sur la terre; 2° elle lui marqua une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort; 3° elle de-

meura avec une invincible persévérance auprès de son tombeau; 4° elle le chercha avec toute la ferveur d'une épouse, et d'une épouse passionnée, quand elle le crut ressuscité. Quatre effets de sa reconnaissance. P. 135—137.

1° Madeleine convertie n'eut plus désormais d'attachement que pour Jésus-Christ. Elle le suivait, dit saint Luc, dans ses voyages; elle employait ses biens pour lui : *Et ministrabat ei de facultatibus suis.* Elle se tenait à ses pieds, écoutant sa parole et la méditant : *Sedens secùs pedes Domini, audiebat verbum illius.* Elle laissait à Marthe les soins domestiques, et ne s'occupait que de son adorable maître. Ainsi en use une âme vraiment pénitente. Plus tant de soins qui regardent le monde, les bienséances du monde, les prétendus devoirs du monde. Se tenir auprès de son Sauveur, converser avec lui, le nourrir dans la personne des pauvres, le recevoir souvent chez elle et dans elle par la communion : voilà désormais sa vie, et à quoi elle se borne P. 135—137.

2° Madeleine convertie marqua à Jésus-Christ une fidélité héroïque dans le temps de sa passion et de sa mort. Ses disciples l'abandonnèrent : mais Madeleine, sans rien craindre, demeura au pied de la croix; et avec qui? avec Marie, mère de Jésus, comme si la pénitence avait alors en quelque sorte égalé l'innocence. Madeleine savait trop ce qu'elle devait à ce Dieu crucifié, pour s'éloigner de lui lorsqu'il consommait sur la croix l'ouvrage de son salut. C'est dans cette constance que paraît la vraie fidélité. Car n'être fidèle à Dieu qu'autant qu'il nous fait trouver de goût dans son service, c'est ne payer le plus grand de tous les bienfaits, qui est la grâce de la conversion, que d'une reconnaissance apparente. Ah! Seigneur, doit dire comme David ou comme Madeleine un pécheur réconcilié avec Dieu, mon péché m'est toujours présent pour me retracer toute mon indignité et toute votre bonté, et pour m'inspirer, par cette double vue, un zèle et un courage toujours nouveau. P. 138—140.

3° Madeleine convertie demeura avec une invincible persévérance auprès du tombeau de Jésus-Christ. Là, combien de fois se fit-elle, pour sa propre instruction, ces divines leçons que l'Apôtre dans la suite devait faire aux fidèles pour leur sanctification : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu. Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ.* Mort spirituelle à quoi elle se condamna : mais affreuse mort pour tant de femmes qui voudraient vivre à Dieu sans mourir au monde et à elles-mêmes. Il n'appartient qu'à l'amour de Dieu, à un amour reconnaissant, d'affermir une âme contre l'amour du monde et l'amour de soi-même, et de nous faire prendre le sentiment de saint Paul : *Mihi vivere Christus est et mori lucrum.* P. 140, 141.

4° Madeleine chercha Jésus-Christ ressuscité avec toute la ferveur de l'amour le plus généreux et le plus ardent. Avec quelle générosité s'offrit-elle à l'enlever elle-même, si elle était assez heureuse pour le retrouver? *Et ego eum tollam.* Dès que Jésus-Christ se fit connaître à elle, quel fut le ravissement de son âme? Sainte ferveur que nous voyons encore dans les plus grands pécheurs, lorsque, de bonne foi revenus à Dieu, ils considèrent dans quel abîme ils s'étaient plongés, et par quelle miséricorde la grâce les a sauvés. P. 141, 142.

Quoi qu'il en soit, voilà, pécheurs, l'avantage que vous pouvez tirer de vos péchés mêmes. Ils vous ont séparés de Dieu, mais, du moment qu'il vous sont pardonnés, ils peuvent servir à vous attacher plus étroitement à Dieu, et à vous élever même au-dessus de bien des justes. P. 142, 143.

Sermon pour le vendredi de la cinquième semaine : Sur le Jugement téméraire, page 143.

SUJET. — *Les princes des prêtres et les pharisiens tinrent un conseil contre Jésus.* — Qui ne croirait que ces dévots de la synagogue et ces sages du judaïsme assemblés, vont former un jugement équitable? Mais tout sages qu'ils sont, ils se

laissent aveugler, et ces dévots, prévenus contre le Fils de Dieu, prononcent la sentence la plus injuste, et trahissent la cause de l'innocent. C'est ainsi que nous nous laissons tous les jours surprendre, et que nous jugeons faussement et témérairement du prochain. Jugements téméraires dont je veux vous représenter le crime, et vous faire craindre les funestes conséquences. P. 143.

Division. — Trois choses, dit saint Thomas, sont nécessaires pour bien juger : l'autorité, la connaissance et l'intégrité. De là je conclus que nos jugements au désavantage du prochain, sont communément téméraires, et par défaut d'autorité, et par défaut de connaissance, et par défaut d'intégrité. Défaut d'autorité, parce que Dieu ne nous a donné sur le prochain nulle juridiction, 1re *partie*. Défaut de connaissance, parce que nous ne pouvons pénétrer dans le cœur du prochain, ni le bien connaître, 2e *partie*. Défaut d'intégrité, parce que ce sont nos passions qui nous préoccupent, et que notre intérêt propre est le plus ordinaire motif de nos jugements, 3e *partie*. P. 143, 144.

Ire Partie. — Jugements téméraires par défaut d'autorité, parce que nous n'avons sur le prochain nulle juridiction. Il n'y a que Dieu qui, essentiellement et par lui-même, ait une légitime autorité pour juger les hommes. Jésus-Christ même, en qualité d'homme, n'aurait pas le pouvoir de juger le monde, comme il le jugera, si ce pouvoir ne lui avait été donné de son Père : et c'est en ce sens, et par rapport à cet Homme-Dieu, qu'il faut entendre ces paroles du prophète royal : *Deus judicium tuum regi da, et justitiam tuam filio regis*. Juger donc le prochain, c'est attenter sur les droits de Dieu, et faire de notre chef ce que Jésus-Christ ne fera que comme délégué de son Père céleste. P. 144, 145.

Qui êtes-vous, disait le grand Apôtre, pour juger et pour condamner le serviteur d'autrui? S'il tombe ou s'il demeure ferme, ce n'est point à vous d'en connaître, mais à celui dont il dépend, et qui, comme maître, est son juge : *Domino suo stat aut cadit*. Explication de ce passage selon saint Chrysostome. P. 145, 146.

C'est pour cela même que dans les divisions qui naissent entre les chrétiens, l'Apôtre, en leur défendant de juger, leur en apportait cette raison : *Omnes enim stabimus ante tribunal Christi*; c'est qu'il y a un tribunal où nous devons tous comparaître, qui est le tribunal de Jésus-Christ. P. 146.

Vous me direz que le Sauveur du monde nous a promis, dans la personne de ses Apôtres, de nous faire asseoir avec lui sur le tribunal de sa justice, pour juger non-seulement les hommes, mais selon le témoignage de saint Paul, les anges mêmes. Il est vrai, répond saint Augustin, nous serons assis avec Jésus-Christ pour juger; mais ne prévenons donc pas ce souverain juge, et attendons le temps où il nous communiquera son pouvoir pour l'exercer. Or, prenez garde, reprend le même Père; tant que Jésus-Christ a demeuré sur la terre, quelque souveraineté qu'il eût, il ne l'a point employée à juger les pécheurs; mais il les a excusés, il les a supportés, il les a défendus. Sommes-nous maintenant plus autorisés que lui, et avons-nous une juridiction plus étendue que la sienne? Contenons-nous donc dans les bornes qu'il a voulu lui-même se prescrire. Quand le temps sera venu, dit Dieu, alors je jugerai : *Cum accepero tempus, ego justitias judicabo;* pour nous faire entendre qu'à son égard même, il y a un temps de juger et un temps de pardonner; mais nous voulons juger en tout temps. P. 146, 147.

Désordre spécialement condamnable, lorsque nous nous attaquons aux puissances mêmes : *Nolite tangere Christos meos, et in prophetis meis nolite malignari*. Désordre essentiellement opposé à cette subordination dont Dieu est l'auteur, et par conséquent le conservateur et le vengeur. Désordre qui ruine et qui anéantit l'obéissance des inférieurs. P. 147, 148.

Et ne me dites point qu'en condamnant les actions de ceux que Dieu a constitués en dignité, vous ne laissez pas d'honorer leur ministère : car Dieu, en nous défendant de les juger, *Diis non detrahes*, n'a point fait cette précision, parce qu'il prévoyait que le mépris de la personne serait toujours suivi du mépris de la dignité. Constantin, quoique empereur, ne voulut point, par maxime de religion, juger les évêques; mais aujourd'hui des hommes sans nom jugent hardiment les évêques et les empereurs. Licence que Dieu saura bien réprimer par de justes châtiments, comme il punit celle

de Marie, sœur de Moïse. Les supérieurs et les maîtres ont leurs défauts, il est vrai; mais malgré leurs défauts, saint Pierre nous ordonne de les respecter : *Non tantùm bonis et modestis, sed etiam dyscolis.* J'avoue que Dieu, pour les contenir dans le devoir, permet cette injuste liberté qu'on se donne de les censurer : c'est un bien pour eux; mais malheur à celui par qui ce bien arrive. Concluons donc avec le Fils de Dieu : *Ne jugez point, et vous ne serez point jugés.* P. 148—150.

IIe Partie. — Jugements téméraires par défaut de connaissance. Car, 1° on juge sur de simples apparences; 2° on juge des intentions par les actions; 3° on juge sur le rapport d'autrui; 4° on prend de vains soupçons pour des démonstrations et des convictions. Tout cela, autant de sources de faux jugements que nous formons les uns contre les autres. P. 150.

1° *On juge sur de simples apparences, et rien de plus trompeur que les apparences.* Combien voyons-nous de gens dans la vie, qui, par divers principes, ne sont rien de ce qu'ils paraissent, et ne paraissent rien de ce qu'ils sont. Juger de ces personnes selon l'apparence : autant d'idées que vous vous en faites, ce sont autant d'injustices. Dieu juge les hommes, dit saint Augustin; mais pour les juger, que fait-il? il pénètre jusque dans le fond de leurs cœurs. Jugeons comme lui; ou plutôt, puisque nous ne pouvons avoir dans cette vie les mêmes connaissances que lui, ne jugeons point. P. 150, 151.

2° *On juge des intentions par les actions.* Mais la même action ne peut-elle pas être faite par cent motifs différents, et ces différents motifs n'en doivent-ils pas fonder autant de jugements tout opposés? Quand Madeleine répandit des parfums sur les pieds du Sauveur du monde, ce fut par un mouvement de piété, et les apôtres l'accusèrent de prodigalité. Nous voyons les mêmes actions en substance, louées et condamnées par le Saint-Esprit, selon la diversité des intentions. Pourquoi, vous qui me jugez, de deux intentions que je puis avoir, l'une bonne, l'autre mauvaise, m'imputerez-vous la mauvaise, à l'exclusion de la bonne? P. 151, 153.

3° *On juge sur le rapport d'autrui :* mais instruisons-nous encore là-dessus par l'exemple de Dieu même. Comment jugea-t-il Sodome et Gomorrhe? Leur péché, dit-il, crie vengeance au ciel, et j'apprends qu'ils ont mis le comble à leur iniquité. Mais je ne m'en tiendrai pas là; j'irai moi-même, et je verrai comme témoin si tout ce qu'on en rapporte est vrai : *Descendam, et videbo.* Est-ce ainsi que nous en usons? précaution surtout nécessaire aux grands et aux princes. Ils veulent tout savoir; et combien de fois arrive-t-il qu'on leur représente les choses sous de noires images qui les défigurent? P. 153, 154.

4° *On prend de vains soupçons et des conjectures, pour des évidences et des démonstrations.* Vous n'avez pu, dites-vous, ne pas voir ce qui était visible : non; mais si vous n'aviez pas tant aimé à le voir, vous auriez découvert l'illusion; et ce que vous croyez avoir vu, vous l'auriez vu tout autrement. Tant de fois peut-être on a jugé de vous sur ce qu'on a cru voir, et sur ce que vous prétendez qu'on n'a jamais vu. Disons donc avec saint Augustin : *Domine, noverim me, noverim te;* Que je vous connaisse, ô mon Dieu, et que je me connaisse. Si je vous connais, je saurai qu'il n'y a que vous à qui le fond des cœurs soit ouvert, et je n'aurai garde d'y vouloir entrer; et si je me connais, je comprendrai que mon propre cœur est un abîme où je trouve assez à creuser, sans entreprendre de pénétrer dans les sentiments des autres. P. 154, 155.

IIIe Partie. — Jugements téméraires par défaut d'intégrité. David, selon la remarque de saint Ambroise, n'a presque jamais parlé des jugements, soit de Dieu à l'égard des hommes, soit des hommes mêmes les uns à l'égard des autres, sans y ajouter la justice comme une condition essentielle et inséparable : *Fecit judicium et justitiam.* Mais cette condition ne se trouve guère dans les jugements que nous formons contre le prochain, parce que nous jugeons par prévention, par aversion, par chagrin, par intérêt, et par mille autres motifs qui corrompent la raison la plus saine et la plus droite. P. 155, 156.

Arrêtons-nous à l'intérêt qui les comprend tous. Tel fut le principe de tous les faux jugements des Pharisiens contre le Fils de Dieu. Son crédit leur donnait de l'ombrage : ce fut assez pour le ruiner dans leur estime. Il faisait des miracles; mais

malgré ses miracles, ils le traitaient de pécheur. Nous le savons, disaient-ils, et nous n'en pouvons douter : *Nos scimus quia hic homo peccator est.* Pourquoi le savaient-ils? parce qu'ils voulaient, et qu'il était de leur intérêt que cela fût. Idée bien naturelle des jugements du monde. P. 156.

Qu'un homme soit dans nos intérêts, dès-là nous nous persuadons qu'il vaut beaucoup; mais qu'il soit notre ennemi, ses vertus, même les plus éclatantes, prendront dans notre imagination la teinture et la couleur des vices, surtout si c'est l'envie qui nous empoisonne le cœur. Nous jugeons équitablement de tout ce qui est au-dessus ou au-dessous de nous : mais de ceux que la concurrence nous suscite pour adversaires, nous en jugeons, si je l'ose dire, d'une manière à faire pitié. P. 156,157.

Aussi quelque probité qu'ait un juge, quelque irréprochable que paraisse un témoin, on n'a nul égard ni au jugement de l'un, ni au témoignage de l'autre, dès qu'on y découvre quelque intérêt. Il faudrait donc, pour bien juger du prochain, être défait de toute préoccupation. Mais qui peut communément se promettre d'être disposé de la sorte; et n'est-il pas plus sûr de s'en tenir à cette loi de l'Evangile : *Nolite judicare;* Ne jugez point? Par là, mon Dieu, je mériterai que vous usiez de miséricorde envers moi. Par là je me préserverai, non-seulement du désordre attaché au jugement téméraire, mais des suites funestes qu'il traîne après lui. Il est vrai que l'Apôtre, parlant de l'homme spirituel, semble en avoir renfermé le caractère dans ces deux qualités; l'une, de juger de tout, et l'autre, de n'être jugé de personne. Mais on a abusé de ses paroles, et on les a mal entendues. Voulons- nous être solidement spirituels? laissons juger de nous sans nous plaindre; mais nous, ne jugeons point, ou jugeons toujours favorablement. P. 157—159.

Sermon pour le dimanche des Rameaux : Sur la Communion pascale, page 159.

Sujet. — *Or, tout ceci se fit afin que cette parole du prophète fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur.* — Pourquoi les Juifs font-ils au Fils de Dieu une entrée si solennelle et si glorieuse? c'est en vue du miracle qu'il venait d'opérer dans la résurrection de Lazare. Or, ce miracle, Jésus-Christ le renouvelle en ce saint temps par la résurrection spirituelle et la conversion de tant de pécheurs; et l'Eglise veut que ressuscités et convertis, ils reçoivent ce divin Sauveur dans eux-mêmes par la communion pascale. Pour me conformer au dessein de l'Église, c'est de cette communion pascale que je dois vous entretenir. P. 159, 160.

Division. — Deux sortes de personnes reçoivent le Fils de Dieu dans Jérusalem : ses disciples et les pharisiens. Ses disciples le reçoivent avec honneur, et les pharisiens dans la résolution de le perdre. Dans le triomphe dont les disciples honorent ce divin Maître, je trouve l'idée d'une sainte et parfaite communion, 1re *partie*. Mais dans la manière dont ce même Dieu est reçu des pharisiens, je trouve l'idée d'une communion indigne et sacrilége, 2e *partie*. Pour les justes, il vient comme un roi débonnaire et bienfaisant; pour les impies engagés et obstinés dans le crime, il vient comme un ennemi terrible et redoutable. P. 160.

Ire Partie. — Idée d'une bonne communion dans le triomphe dont les disciples honorent le Fils de Dieu. Il y a dans ce triomphe quatre circonstances à remarquer : 1° ce sont les disciples qui reçoivent ainsi Jésus-Christ; 2° ils vont au devant de lui; 3° ils portent dans leurs mains des branches de palmiers et d'oliviers; 4° ils se dépouillent de leurs vêtements, et les mettent sous les pieds de leur maître. Belle figure de la communion des justes. P. 160, 161.

1° Ce sont les disciples de Jésus-Christ qui le reçoivent en triomphe; et pour le bien recevoir dans la communion, il faut être son disciple, et l'être en effet et dans la pratique. Il s'est lui-même déclaré qu'il ne voulait faire la pâque qu'avec

ses disciples. Vous me direz qu'il ne parlait alors que de la pâque judaïque, j'en conviens : mais s'il parlait ainsi de l'ancienne pâque, que pensait-il de la nouvelle? et d'ailleurs ce qui se passait dans la pâque des Juifs, n'était-il pas une leçon pour nous, mais une leçon exacte et précise de ce qui devait être accompli dans celle des chrétiens? Qu'il n'y ait donc personne assez téméraire, concluait saint Chrysostome, pour prétendre avoir part à cette pâque sans être en grâce avec Dieu, et sans avoir ce caractère particulier de disciple de Jésus-Christ. Tel est l'ordre que le grand Apôtre avait lui-même intimé à toute l'Eglise par ces courtes paroles : *Probet autem seipsum homo;* Que l'homme s'éprouve. Sans cela il ne nous est pas permis de faire la pâque, et nous n'y devons pas penser. Je me trompe : nous y devons penser; et si, pour n'y avoir pas pensé, nous manquons à recevoir Jésus-Christ dans cette fête solennelle, nous commettons un nouveau crime et nous désobéissons à ses ordres. Mais l'ordre de Jésus-Christ est-il que nous le recevions sans être du nombre de ses disciples? à Dieu ne plaise : mais son ordre est que vous vous déclariez ses disciples, et que vous retourniez à lui par une sincère pénitence, afin d'être en état de prendre place parmi les conviés qu'il fait appeler. P. 161—163.

2° Les disciples vont au devant de Jésus-Christ, et c'est ainsi que nous devons anticiper sa venue par une sainte préparation. Je m'explique. Car attendre, comme tant de mondains, le jour même de la communion pour s'y disposer, n'est-ce pas se mettre dans un danger évident de profaner cet adorable mystère? Ce point ne regarde pas ces âmes innocentes qui font du sacrement de Jésus-Christ leur plus commune nourriture. Quoiqu'elles aient toujours sujet de craindre, elles ont encore plus droit d'espérer. Une communion les dispose à l'autre; mais pour vous, mondains, qui passez les années entières sans confession et sans communion, attendre à vous y préparer que vous soyez au jour précis où vous devez garder le précepte et y satisfaire, n'est-ce pas mépriser votre Dieu, et vous exposer vous-mêmes à un scandale presque inévitable? Car si moi, par exemple, qui vous écoute au sacré tribunal, je ne vous trouve pas prêt, que ferai-je alors? Vous accorderai-je la grâce de l'absolution? ce serait trahir mon ministère. Vous la refuserai-je? il n'y aura point de pâque pour vous. Si dès le commencement du carême vous aviez eu donc recours à un confesseur, et que vous lui eussiez découvert votre état, on aurait mis ordre à tout : et n'est-ce pas pour cela que le carême est institué? Si donc vous avez différé jusqu'à présent, au moins ne différez pas davantage. *Ecce sponsus venit, exite obviam ei;* Voilà l'Epoux qui approche; allez vous présenter à lui. *Præoccupemus faciem ejus in confessione :* Prévenez-le et gagnez-le par une bonne confession. Que feriez-vous si l'on vous annonçait que le plus grand des rois vient en personne loger chez vous? Que ne faites-vous pas même tous les jours pour un particulier, pour un ami? P. 163—167.

3° Les disciples vont au devant de Jésus-Christ avec des branches de palmiers et d'oliviers. La palme est le symbole des victoires que nous devons remporter sur le péché, sur le monde, sur nous-mêmes : et l'olive, le signe de la paix que nous devons faire avec Dieu. P. 167, 168.

4° Les disciples se dépouillent de leurs habits et les étendent dans le chemin par où Jésus-Christ devait passer. Cérémonie qui vous apprend, Mesdames, à vous défaire de tout ce qui s'appelle superfluité mondaine, surtout de cette superfluité d'ajustements et de parures. P. 168, 169.

Que fera Jésus-Christ de sa part? il viendra dans nous comme un roi triomphant : *Ecce rex tuus.* Quand je communie en état de grâce, non-seulement Jésus-Christ est en moi, mais il y règne, il y commande, il s'y fait obéir. P. 169.

Il y viendra non-seulement en roi triomphant; mais en roi débonnaire et bienfaisant. A ne considérer que sa grandeur, je m'écrierais comme saint Pierre : *Exi à me, quia peccator sum;* Eloignez-vous de moi, mon Dieu, car je suis un pécheur. Mais il sait bien me rassurer par la manière dont il se donne à moi dans ce sacrement. C'est là qu'il obscurcit toute sa splendeur, là qu'il s'abaisse, là qu'il se fait petit et pauvre, afin que nous puissions avoir un accès facile auprès de lui. P. 169, 170.

C'est donc pour nous qu'il viendra, c'est pour nous combler de ses grâces : *Venit tibi.* Quand il fut entré dans Jérusalem, tout ce qu'il y avait de malades,

d'aveugles, de paralytiques, parut devant lui, et il les guérit. Ainsi guérira-t-il toutes nos infirmités spirituelles. Disons-lui comme David : *Sana me, Domine, et sanabor;* Guérissez-moi, et je serai guéri : ou comme le centenier : *Tantùm dic verbo;* Prononcez seulement une parole, et vous rendrez une santé parfaite à mon âme. P. 170, 171.

IIe Partie. — Idée d'une communion sacrilége dans la manière dont Jésus-Christ fut reçu des Pharisiens et de leurs partisans : 1° ils ne le reçoivent que par respect humain : *Timebant verò plebem;* 2° dès que le Fils de Dieu paraît dans Jérusalem, ils conspirent et forment des desseins contre lui : *Collegerunt concilium adversùs Jesum;* 3° ils contredisent ses miracles, et ils s'aveuglent pour ne les pas reconnaître : *Videntes autem mirabilia quæ fecit, indignati sunt.* Mais comment est-ce aussi que Jésus-Christ vient à eux? comme un ennemi redoutable. Que de rapports avec la communion des pécheurs! P. 171—173.

1° Les Pharisiens ne reçoivent le Fils de Dieu que par respect humain et par politique; et c'est ce que font encore certains pécheurs endurcis qui veulent seulement garder les apparences et sauver les dehors de la religion. C'est un magistrat, c'est un père de famille, c'est une femme de qualité, c'est un homme d'Eglise, qui se décrieraient, s'ils ne se présentaient pas comme les autres à la sainte table. Ils communient donc, mais comment? par une espèce de contrainte : *Timebant verò plebem.* P. 173.

2° De là ces hommes perdus de conscience et impies conjurent contre Jésus-Christ dans le cœur, au même temps qu'ils reçoivent son sacrement : de même que les Pharisiens conspirèrent contre lui en le recevant dans Jérusalem On forme des projets pour satisfaire ses passions brutales, et le jour même de la communion devient un jour d'excès et de débauche. On déclame tant contre de légères imperfections qu'on remarque dans quelques âmes dévotes qui fréquentent les sacrements, et l'on ne dit presque rien de ces chrétiens sacriléges qui profanent le corps de Jésus-Christ : mais c'est contre eux qu'il faudrait employer le zèle évangélique. P. 173.

3° Par un dernier trait de ressemblance avec les Pharisiens, ils traitent d'illusion tous les miracles de Jésus-Christ, je veux dire tous les effets de grâce qu'opère la communion quand elle est bien faite. Je n'ai donc point de peine à comprendre pourquoi Jésus-Christ pleure sur eux comme il pleura sur Jérusalem. Il voit que le même sacrement qu'il a institué pour la sanctification des âmes, va faire leur réprobation. P. 173, 174.

Mais si cela est, ne vaudrait-il pas mieux ne point communier du tout que de communier indignement? autre désordre. L'un ne vaut pas mieux que l'autre; car l'un et l'autre est un mal : mais entre l'un et l'autre il y a un milieu, qui est de communier et de bien communier. P. 174—176.

Sermon pour le lundi de la semaine-sainte : Sur le retardement de la Pénitence, page 176.

Sujet. — *Marie-Madeleine prit donc une livre d'huile de parfum qui était d'un grand prix, la répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya de ses cheveux.* — Je vous ai déjà proposé Madeleine comme un modèle de pénitence : mais peut-être n'y a-t-il eu que trop de pécheurs que cet exemple n'a pas convertis. Mille obstacles les arrêtent. Non pas qu'ils renoncent absolument à la pénitence, mais ils la diffèrent. Or, je veux vous faire voir les suites malheureuses de ce retardement, et l'affreux danger où il vous expose. P. 176.

Division. — Trois choses sont d'une nécessité absolue pour se convertir à Dieu : le temps, la grâce et la volonté. Or, le pécheur qui diffère sa conversion, ne peut se répondre dans l'avenir, ni du temps de la pénitence, 1re *partie;* ni de la grâce de la pénitence, 2e *partie;* ni de la volonté de faire pénitence, 3e *partie.* P. 176, 177.

Ire Partie. — Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, et qui s'assure pour cela du temps, et du temps de la pénitence. Rien n'est moins dans la disposition de l'homme que le temps futur. S'assurer donc de ce qui n'est nullement en notre pouvoir, n'est-ce pas une folie? Des trois différences qui partagent le temps, c'est-à-dire, du passé, du présent et de l'avenir, il n'y a proprement que le présent qui soit à nous, et sur quoi nous puissions compter. Il n'y a donc aussi que le présent où nous puissions nous promettre de nous convertir. C'était la belle et importante leçon que faisait l'Apôtre aux Hébreux, en leur disant : Mes frères, exhortez-vous les uns les autres, tandis que dure ce temps que l'Ecriture appelle *aujourd'hui*, parce que vous devez être persuadés que ce qui s'appelle *aujourd'hui*, est pour vous le temps des miséricordes du Seigneur : *Donec hodiè cognominatur*. P. 177—179.

Ainsi, le pécheur qui remet sa conversion, outre l'injure qu'il fait à Dieu, trahit ses propres intérêts et se contredit lui-même, puisqu'il ne veut pas se convertir dans le temps où il le peut, qui est l'heure présente, et qu'il le veut pour un temps où il ne sait s'il le pourra. Car tout est incertain dans le futur. Incertain s'il sera, incertain combien il durera; incertain quelle issue il aura, funeste ou heureuse, subite ou prévue. Hé! mon frère, conclut saint Jérôme, que vous prenez mal vos mesures, de vouloir faire dans un temps incertain une pénitence certaine! Vous me répondrez, dit saint Augustin, que Dieu a promis au pécheur pénitent la rémission de son péché : j'en conviens. Mais a-t-il promis au pécheur qui diffère, le lendemain pour faire pénitence? Dans quel prophète trouvez-vous que, parce que c'est un Dieu de miséricorde, il doive prolonger votre vie? Il a considéré dans le monde deux sortes de pécheurs : les uns faibles et pusillanimes, et les autres vains et téméraires. Il a dit aux premiers : Ne craignez point; car, quelques crimes que vous ayez commis, au moment que vous les pleurerez, je les oublierai. Mais il a dit aux seconds : Tremblez; car, quelque authentique que soit ma promesse, elle ne s'étend point jusqu'à vous répondre de l'avenir. P. 179—181.

Il n'y a donc rien de certain dans le futur, que son incertitude même. Il n'y a rien de certain, sinon que nous y serons surpris. Le Sauveur du monde nous l'a dit en termes formels : *Quâ horâ non putatis*. Après une parole si positive, ajouterai-je au désordre de mon péché, le désordre de la plus criminelle et de la plus insensée témérité? Combien l'espérance de ce lendemain que j'attends a-t-elle perdu d'âmes? Et quand je l'aurais, sera-ce un temps de pénitence et de conversion? Car tout temps n'est pas un temps de pénitence. Autrement le prophète, et Dieu lui-même, ne nous dirait pas : *Cherchez le Seigneur pendant que vous le pouvez trouver; voici le temps favorable, voici le jour du salut*. P. 181, 182.

Si nous sommes attaqués d'une maladie, nous ne remettons pas à faire demain pour notre guérison ce que nous pouvons faire aujourd'hui. Mais s'agit-il de notre âme? j'y mettrai ordre, disons-nous et j'aurai du temps. Souvenons-nous qu'il y a des temps et des moments que le Père céleste s'est réservés, et dont il ne nous appartient pas de disposer. Souvenons-nous que comme il ne lui a pas plu d'envoyer en tout temps un Rédempteur et un Messie pour le salut du monde, il ne lui plaît pas de convertir en particulier chaque pécheur dans tous les temps. Souvenons-nous de ce que dit le Sauveur des hommes en pleurant sur Jérusalem : Parce que tu n'as pas connu la visite du Seigneur, parce que tu n'as pas profité de ce jour marqué pour toi, *in hâc die tuâ*, tu seras abandonnée. Or, nous le connaissons, chrétiens, ce temps de la visite de notre Dieu, et c'est celui-ci. Mais qu'arrivera-t-il, si vous écoutez l'esprit du monde? vous sortirez de cette prédication avec quelques bons désirs, mais désirs vagues et sans conséquence : et si votre conscience vous presse, après vous être défendus par mille prétextes, vous renverrez à un autre temps ce qui doit avoir la préférence dans tous les temps, je veux dire votre conversion. P. 182—184.

IIe Partie. — Témérité du pécheur qui diffère sa conversion parce qu'il se répond de la grâce. Dieu est fidèle, et parce qu'il est fidèle, nous pouvons compter sur lui et sur sa grâce. Mais il ne s'ensuit pas que nous puissions compter sur lui et nous assurer de sa grâce à son préjudice même. Or, se promettre cette grâce

pour se maintenir dans l'habitude du péché, 1° c'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise; 2° c'est vouloir qu'il soit fidèle aux dépens de tous ses intérêts, et le combattre par le plus aimable de ses attributs, qui est sa miséricorde; 3° c'est vouloir que sa fidélité le rende, tout Dieu qu'il est, prévaricateur et fauteur de notre iniquité. P. 184.

1° *C'est vouloir que Dieu soit fidèle à celui qui le méprise.* Car n'est-ce pas le mépriser que de résister actuellement à sa grâce? Mais malheur à vous qui méprisez, dit le Seigneur, parce que vous serez méprisé. Nous voulons nous convertir quand nous serons rebutés du monde, ou que le monde sera rebuté de nous. Nous voulons nous convertir quand la nécessité et une crainte servile nous y forcera. Est-ce traiter Dieu en Dieu, et se contentera-t-il que nous lui donnions les restes du monde et un cœur infecté de vices et de passions? Non, sans doute; et pour l'honneur de sa grâce dont il est jaloux, il saura bien punir nos mépris. Il nous rejettera, il nous dira comme à ces Juifs dont il est parlé au premier chapitre d'Isaïe : Retirez-vous; je ne vous connais plus, et vos sacrifices me sont à charge. P. 184—186.

2° *C'est combattre Dieu par ses propres armes, et se servir du plus aimable de ses attributs, qui est sa miséricorde, contre lui-même.* Car si le pécheur ne comptait pas sur la miséricorde de Dieu, s'il savait que Dieu fût un maître aussi prompt que terrible dans ses vengeances, il ne tarderait pas à se convertir. D'où vient donc qu'il remet? c'est qu'il se repose sur l'idée d'un Dieu patient et toujours prêt à donner sa grâce. Ah! Seigneur, s'écrie là-dessus saint Ambroise, que n'éclatez-vous, et que ne prenez-vous votre cause en main? Vous seriez alors servi comme vous devez l'être. Mais que dis-je? ajoute le même Père, je parle en homme, Seigneur, et vous agissez en Dieu. Selon mes pensées, il vous serait plus avantageux de perdre des rebelles; mais selon les vôtres, il vous est plus glorieux de suspendre vos coups et d'arrêter votre justice. Vous cependant, pécheur, concluait ce saint évêque, n'êtes-vous pas bien coupable de vouloir moins faire pour un Dieu bon que pour un Dieu inflexible? P. 186, 187.

3° *C'est vouloir rendre Dieu prévaricateur et fauteur de notre iniquité.* Car il le serait évidemment s'il supportait les pécheurs avec cette patience qui tient de l'insensibilité, et si, malgré leur rébellion, sa grâce leur était toujours promise. Et voilà sur quoi Tertullien se fondait pour appuyer ses sentiments, quoique erronés, touchant la pénitence. Or, tout cela ne doit-il pas engager Dieu à refuser sa grâce au pécheur, qui, d'une année à l'autre, use toujours de nouveaux délais pour retarder sa conversion? P. 187.

IIIe Partie. — Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, parce qu'il se répond de sa volonté. De toutes les choses du monde, celle dont nous pouvons le moins nous répondre, c'est notre volonté propre. S'il fallait risquer le salut, disait saint Bernard, je croirais bien moins hasarder du côté de la grâce de Dieu, qui ne dépend pas de moi, que du côté de ma volonté, qui en dépend. Mais si ma volonté dépend de moi, n'en puis-je pas disposer? Oui, reprend saint Bernard, et c'est justement pour cela même que je dois craindre. Car si Dieu m'avait ôté ce pouvoir, et qu'il se fût absolument rendu maître de ma volonté, je serais en assurance. Mais comme il a voulu que cette volonté dépendît de moi, qui suis la fragilité et l'inconstance même, voilà ce qui me fait trembler. P. 187, 188.

Le pécheur se flatte qu'après quelques années, il aura assez d'empire sur son cœur pour le dégager de l'esclavage du péché, et il reconnaît que dès maintenant il lui est presque impossible d'en sortir : contradiction évidente. Si vous êtes trop faible maintenant pour rompre vos engagements criminels, comment les romprez-vous quand vous serez toujours affaibli davantage? P. 189.

Ce qui nous donne encore plus lieu de nous défier de cette pénitence de l'avenir, c'est que ces pécheurs qui diffèrent, remettent communément leur conversion jusqu'à la fin de la vie, et souvent jusques au jour même de la mort. Or, est-on en état alors de faire une bonne pénitence? A-t-on assez de présence d'esprit pour y bien penser? Est-on assez maître de soi-même pour changer tout à coup de sentiments, et pour devenir ce qu'on n'a jamais été? P. 188, 189.

Attachons-nous plutôt au salutaire conseil de l'Apôtre et au commandement qu'il nous fait de ne pas recevoir en vain le don de Dieu, qui nous est aujourd'hui pré-

senté. Le temps est favorable, la grâce abondante, la disposition même de nos esprits et de nos cœurs avantageuse. Allons donc, et ménageons des moments si précieux. Disons à Dieu comme David : *Dixi, nunc cœpi.* C'est Seigneur, un dessein formé; je veux être à vous, et sans retardement je vais me mettre en devoir d'exécuter la sainte résolution que vous m'inspirez. P. 189, 190.

Sermon pour le vendredi-saint : Sur la Passion de Jésus-Christ, page 190.

Sujet. — *Les Juifs demandent des miracles, et les Grecs cherchent la sagesse. Pour nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs, et qui paraît une folie aux Gentils; mais qui est la force de Dieu, et la sagesse de Dieu à ceux qui sont appelés, soit d'entre les Gentils, soit d'entre les Juifs.* — Si jamais les prédicateurs pouvaient avec quelque sujet apparent rougir de leur ministère, ne serait-ce pas en ce jour où ils prêchent la passion et la mort du Dieu qu'ils annoncent? Cependant l'Apôtre mettait toute sa gloire dans la croix de Jésus-Christ, parce qu'il regardait le mystère d'un Dieu crucifié comme le miracle tout ensemble, et de la force de Dieu, et de la sagesse de Dieu. C'est aussi sous cette idée que je veux vous le représenter. P. 190, 191.

Division. — Il ne s'agit point ici de pleurer la mort de Jésus-Christ, mais il s'agit d'y reconnaître le dessein de Dieu, ou plutôt l'ouvrage de Dieu. En deux mots, vous n'avez peut-être jusqu'à présent considéré la mort du Sauveur que comme le mystère de son humilité et de sa faiblesse, et moi je vais vous montrer que c'est dans ce mystère qu'il a fait paraître toute l'étendue de sa puissance, 1re *partie*. Le monde, jusqu'à présent n'a regardé ce mystère que comme une folie, et moi je vais vous faire voir que c'est dans ce mystère que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse, 2e *partie*. P. 191, 192.

Ire Partie. — C'est dans le mystère de sa croix que Jésus-Christ a fait paraître toute la puissance d'un Dieu. Qu'un Dieu fasse des prodiges dans l'univers, il n'y a rien en cela de surprenant : mais qu'un Dieu souffre et qu'il meure, voilà ce qui nous doit saisir d'étonnement. Cette mort néanmoins, bien loin d'ébranler notre foi, la doit confirmer. Car si Jésus-Christ est mort, il est mort en Dieu : 1° un homme qui meurt après avoir prédit lui-même clairement et expressément toutes les circonstances de sa mort; 2° un homme qui meurt en faisant actuellement des miracles pour montrer qu'il n'y a rien que de surhumain et de divin dans sa mort; 3° un homme dont la mort bien considérée est elle-même le plus grand de tous les miracles; 4° un homme qui, par l'infamie de sa mort, parvient à la plus haute gloire, et qui, expirant sur la croix, triomphe par sa croix même de l'infidélité du monde : n'est-ce pas un homme qui meurt en Dieu, ou, si vous voulez, en Homme-Dieu? Or, c'est ainsi que Jésus-Christ est mort. P. 192, 193.

1° *Jésus-Christ est mort après avoir prédit toutes les circonstances de sa mort.* A l'entendre parler de sa passion, longtemps avant sa passion même, on dirait qu'il en parle comme d'un événement déjà arrivé, tant il est exact à en marquer jusques aux moindres particularités. Nous allons à Jérusalem, disait-il à ses apôtres, et c'est là que le Fils de l'Homme sera livré aux Gentils; qu'il sera outragé, insulté, fouetté, crucifié; qu'on lui crachera au visage, et qu'il mourra dans l'opprobre. Il y avait déjà des siècles entiers que les prophètes avaient prédit cette mort et toutes ses circonstances, afin, dit saint Chrysostome, que la prophétie, témoignage invincible de la divinité, rendît toutes les ignominies de la croix, non-seulement vénérables, mais adorables. Cependant la preuve était encore bien plus sensible et plus convaincante dans la prédiction immédiate qu'en faisait Jésus-Christ lui-même. Aussi tout ce qu'il avait marqué des livres de Moïse et des prophètes, comme se rapportant à lui, s'exécuta-t-il bientôt après et à la lettre, dans la sanglante catastrophe de sa passion et de sa mort. Argument si solide et si fort, qu'il n'en fallut pas davantage pour la conversion de ce fameux eunuque, trésorier de la reine d'Ethiopie. En serions-nous moins touchés? P. 193—195.

2° *Jésus-Christ est mort en faisant des miracles.* Il fait trembler la terre, il ouvre

les sépulcres, il ressuscite les morts, il déchire le voile du temple ; il obscurcit le soleil. Miracles confirmés par le témoignage des apôtres. Quel intérêt auraient-ils eu à rapporter de faux miracles, puisqu'il ne leur en revenait point d'autre fruit que les plus cruelles persécutions? de plus, le style seul dont les évangélistes ont écrit l'histoire de Jésus-Christ, fait bien voir qu'ils ne parlaient pas en hommes passionnés. D'ailleurs, si ces miracles eussent été supposés, les Juifs ne se seraient-ils pas inscrits contre? Je conviens que les Pharisiens, malgré ces miracles, ne laissèrent pas de persister dans leur incrédulité : mais les soldats se convertirent, et c'est en cela même, reprend saint Chrysostome, que paraît la toute-puissante vertu de ce Dieu mourant. Car mourir en sauvant les uns et en réprouvant les autres, en convertissant ceux-là par miséricorde, et laissant périr ceux-ci par justice, n'est-ce pas faire éclater jusque dans sa mort les plus essentiels attributs de Dieu? Il n'y eut qu'un seul miracle que Jésus-Christ ne voulut pas faire dans sa passion : c'était de se sauver lui-même. Mais pourquoi ne le fit-il pas? parce que ce seul miracle eût détruit tous les autres, et arrêté le grand ouvrage qu'il avait entrepris. Quand même il l'aurait fait, ce miracle, ses ennemis n'y auraient pas plus déféré qu'à celui de la résurrection de Lazare. Je dis plus; et Jésus-Christ, dans la conjoncture où je le considère, pouvant, comme il est indubitable, se sauver lui-même, et ne le voulant pas, n'a-t-il pas fait quelque chose de plus grand et plus au-dessus de l'homme, que s'il l'eût en effet voulu? Enfin, cette douceur envers ses ennemis, cette charité héroïque, cette paix et cette tranquillité qu'il fit paraître dans sa passion ; tous ces miracles de patience dans un homme d'ailleurs d'une conduite irréprochable et pleine de sagesse, n'étaient-ils pas plus miraculeux que s'il eût pensé à se tirer des mains de ses bourreaux et qu'il se fût détaché de la croix? P. 196—199.

3° *La mort de Jésus-Christ a été elle-même le plus grand de tous les miracles*, parce qu'au lieu que les autres hommes meurent par faiblesse, il est mort par un effet de son absolue puissance. Comment cela? 1° c'est qu'étant exempt de tout péché, et même absolument impeccable, il était naturellement immortel. 2° C'est qu'en vertu de son sacerdoce, étant par excellence le Souverain Pontife de la loi nouvelle, il n'y avait que lui qui pût ni qui dût offrir à Dieu le sacrifice de la rédemption du monde et immoler la victime qui y était destinée. Ce fut donc lui-même qui se sacrifia; et c'est en ce sens qu'il disait : *Nemo tollit animan meam à me, sed ego pono eam à me ipso*. Aussi mourut-il en poussant un grand cri vers le ciel : ce qui montre qu'il ne mourait pas par défaillance de nature, et ce qui fit conclure au centenier qu'il était Dieu. Il est vrai que ce Dieu mourant a eu ses langueurs et ses faiblesses; mais ses faiblesses mêmes et ses langueurs étaient autant de miracles. S'il sue dans le jardin, c'est d'une sueur de sang; si, quelques moments après sa mort, on lui perce le côté, il en sort du sang et de l'eau. P. 199, 200.

4° *Jésus-Christ, par l'infamie de sa mort, est parvenu à la plus haute gloire ;* et expirant sur la croix, il a triomphé par sa croix même de l'infidélité du monde. Au seul nom de Jésus crucifié, tout fléchit le genou, comme Dieu l'avait révélé à saint Paul dans un temps où tout semblait s'opposer à un effet si merveilleux. Nous avons vu nos princes et les premiers de nos princes s'humilier devant sa croix. Elle a passé du lieu infâme des supplices sur le front des monarques et des empereurs : elle a vaincu l'idolâtrie et détruit le culte des faux dieux. Tout cela, selon la prédiction qu'en avait faite le Sauveur lui-même; et ne sont-ce pas là les plus sensibles marques de la divinité? Nous avons peine à comprendre l'obstination et l'aveuglement des Pharisiens après tant de miracles qu'ils avaient vus : nous en voyons actuellement un encore plus grand, je veux dire le triomphe de la croix; et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante et chancelante. Pour bien profiter de ce mystère, tremblons et pleurons dans l'esprit d'une salutaire componction, au lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle. Il faut que Jésus-Christ mourant fasse un miracle en nous, et c'est le miracle de notre conversion. Pécheurs, c'est pour vous que son sang coule, et voilà ce qui vous doit remplir de confiance. Il a converti ses bourreaux; pourquoi ne vous convertirait-il pas? Approchez du trône de sa grâce, qui est sa croix; mais approchez-en avec des cœurs contrits et humiliés. Donnerez-vous pour cela, Seigneur,

à ma parole assez de bénédiction; et puis-je espérer qu'entre ceux qui m'écoutent, il y en aura d'aussi touchés que le centenier. P. 200—203.

IIe Partie. — C'est dans le mystère de la croix que Dieu a fait éclater plus hautement sa sagesse. Les pensées de l'homme et celles de Dieu étant aussi opposées qu'elles le sont depuis le péché, il ne faut pas s'étonner que l'homme ait souvent entrepris de censurer les œuvres du Seigneur. Ce qui doit plus nous surprendre, c'est que l'homme se soit scandalisé contre Dieu des bienfaits mêmes de Dieu. Le mystère d'un Dieu crucifié paraît au mondain une folie; et moi je dis avec l'Apôtre, que c'est par excellence le mystère de la sagesse de Dieu. Il fallait deux choses : 1° satisfaire Dieu offensé; 2° réformer l'homme perverti et corrompu. Or, pour parvenir à ces deux fins, point de moyen plus efficace et plus infaillible que la croix du Sauveur. P. 203, 204.

1° Point de moyen plus efficace et plus infaillible que la croix de Jésus-Christ pour satisfaire Dieu offensé. Dieu ne pouvait être satisfait que par un Homme-Dieu: et qu'a-t-il fait cet Homme-Dieu, ou plutôt que n'a-t-il point fait? En quoi consistait l'offense de Dieu; en ce que l'homme avait affecté d'être semblable à Dieu. *Eritis sicut Dii;* et moi, dit l'Homme-Dieu, pour satisfaire mon Père, je m'abaisserai au-dessous de tous les hommes: *Ego autem sum vermis et non homo.* L'homme s'était révolté contre Dieu; et moi, dit l'Homme-Dieu, je me ferai obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* L'homme, par une intempérance criminelle, avait mangé du fruit défendu; et moi, dit l'Homme-Dieu, je me ferai un homme de douleurs : *Virum dolorum.* Pouvons-nous concevoir une réparation plus authentique? P. 204, 205.

Ce n'est pas assez; car j'ajoute que ce Sauveur des hommes nous a fait parfaitement comprendre trois choses auxquelles se doit rapporter toute la sagesse de l'homme, et dont la connaissance était pour vous et pour moi essentiellement attachée au mystère de Jésus-Christ mourant sur la croix; savoir : ce que c'est que Dieu, ce que c'est que le péché, ce que c'est que le salut. Qu'est-ce que Dieu? un être pour la gloire duquel il a fallu qu'il y eût un Homme-Dieu humilié et anéanti jusqu'à la croix. Voilà l'idée que je m'en forme, et qui passe tout ce que j'en pourrais d'ailleurs imaginer. Qu'est-ce que le péché? un mal pour l'expiation duquel il a fallu qu'un Homme-Dieu se fît anathème, et devînt un sujet de malédiction. Voilà ce que le mystère de la croix me prêche. Qu'est-ce que le salut de l'homme? un bien qui seul a coûté la vie d'un Dieu. Voilà la grande leçon que me fait ce divin Maître expirant sur la croix. Or, un mystère qui me donne de si hautes idées de Dieu, qui m'inspire une horreur infinie pour le péché, et qui me fait priser mon salut préférablement à tous les autres biens, ne doit-il pas être un mystère de sagesse? P. 205—207.

2° Point de moyen plus efficace et plus infaillible que la croix de Jésus-Christ pour réformer l'homme perverti et corrompu par le péché. Il y a trois sources du péché, selon saint Jean: la concupiscence des yeux, la concupiscence de la chair, et l'orgueil de la vie; trois concupiscences dont voici les remèdes que le Fils de Dieu nous a apportés du ciel et qu'il nous présente dans sa passion : le dépouillement de toutes choses et la nudité où il meurt, contre l'amour des richesses, qui est la concupiscence des yeux; ses humiliations, contre l'ambition qui est l'orgueil de la vie; ses souffrances, contre la sensualité, qui est la concupiscence de la chair. Que serait-ce que le monde, et quel ordre y verrait-on, reprend le savant Pic de la Mirande, si les hommes vivaient selon les exemples que Jésus-Christ leur a donnés et les leçons qu'il leur a faites dans sa passion. P. 207, 208.

Mais pourquoi fallait-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât les remèdes dans sa personne? il le fallait pour nous les adoucir et pour nous en persuader l'usage. S'il eût choisi pour nous sauver les douceurs de la vie, quel avantage notre amour-propre, source de toute corruption, n'aurait-il pas tiré de là, et jusqu'à quel point ne s'en serait-il pas prévalu? P. 208.

Mais pourquoi corriger des excès par d'autres excès? les excès de l'homme par les excès d'un Dieu? et moi je dis : Quelle sagesse, d'avoir corrigé des excès de malice par des excès de perfection, des excès d'iniquité par des excès de sainteté, des excès d'ingratitude par des excès d'amour! P. 208, 209.

En voilà trop pour confondre un jour notre raison dans le jugement de Dieu; et

n'est-il point déjà commencé pour nous ce jugement? car dès aujourd'hui ce Sauveur mourant s'est mis en possession de juger le monde : *Nunc judicium est mundi.* Sa croix sera produite contre nous à la fin des siècles : *Tunc parebit signum Filii hominis.* Pensée terrible pour un mondain : c'est la croix de Jésus qui me jugera. Tout ce qui ne s'y trouvera pas conforme portera le caractère et le sceau de la reprobation. Au contraire, pensée consolante pour une âme fidèle et juste : c'est la croix de Jésus-Christ qui décidera de mon sort; cette croix en qui j'ai mis ma confiance; cette croix dont je vais adorer l'image devant cet autel, et dont je veux être moi-même une image vivante. P. 209, 210.

Sermon pour la fête de Pâques : Sur la Résurrection de Jésus-Christ, page 210.

Sujet. — *Il a été livré pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification.* — Il semble que Jésus-Christ ayant achevé sur la croix l'ouvrage de notre rédemption, ne devait plus penser qu'à sa propre grandeur, et qu'étant mort pour nous, il ne devait ressusciter que pour lui-même. Mais c'est un Dieu, dit saint Bernard, qui veut nous appartenir entièrement, et dont la gloire et la béatitude se rapportent à nous aussi bien que ses humiliations et ses souffrances. Si donc il ressuscite, c'est pour notre sanctification, et pour nous apprendre à ressusciter spirituellement avec lui. P. 210, 211.

Division. — Jésus-Christ, par le mérite de sa mort, nous a justifiés. Mais, outre ce mérite, il nous fallait un modèle sur qui nous pussions nous former, et que nous eussions sans cesse devant les yeux, pour travailler nous-mêmes à l'accomplissement de ce grand ouvrage de notre justification, ou si vous voulez, de notre conversion, à laquelle, selon l'ordre de Dieu, nous devions coopérer. Or, ce modèle, c'est la résurrection du Sauveur. Car, comme Jésus-Christ est ressuscité, disait l'Apôtre, nous devons entrer nous-mêmes dans une vie nouvelle. Cette vie nouvelle doit donc avoir les deux caractères de la résurrection du Fils de Dieu, que l'Évangile nous a marqués. Le Seigneur est vraiment ressuscité : *Surrexit Dominus verè;* et il s'est fait voir à Pierre : *Et apparuit Simoni.* Ainsi, être converti, premier caractère de notre résurrection spirituelle, 1re *partie*. Paraître converti, second caractère de notre résurrection spirituelle, 2e *partie*. P. 211, 212.

Ire Partie. — Etre converti comme Jésus-Christ est ressuscité. Jésus-Christ est vraiment ressuscité, et après sa résurrection il n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme tout céleste. De même il faut, 1° que nous soyons vraiment convertis; 2° qu'après notre conversion nous ne vivions plus en hommes charnels et mondains, mais d'une vie spirituelle et toute sainte. P. 213, 214.

1° *Jésus-Christ est vraiment ressuscité :* Principe incontestable, et dont le Sauveur du monde, avant toutes choses, prit soin de bien convaincre ses apôtres, voulant que cette résurrection véritable nous servît d'exemple; car c'est ainsi que nous devons être vraiment convertis. Or, ne pourrais-je pas bien dire de notre résurrection spirituelle et de notre conversion, ce que saint Paul disait de la résurrection future de nos corps? *Mes frères, voici un important secret que je vous déclare : nous ressusciterons tous; mais nous ne serons pas tous changés.* En effet, dans cette solennité de Pâques, et jusque dans le tribunal de la pénitence, nous mentons souvent au Saint-Esprit, nous en imposons au monde, et nous nous trompons nous-mêmes par une fausse conversion. Ce n'est point par là qu'on ressemble à Jésus-Christ ressuscité, mais par une vraie conversion, c'est-à-dire par une conversion sincère et sans déguisement; par une conversion surnaturelle, et dont Dieu soit le principe, l'objet et la fin. P. 214, 215.

Conversion sincère et sans déguisement. Ce qui nous perd devant Dieu, et ce qui nous empêche de ressusciter en esprit, comme Jésus-Christ est ressuscité selon la chair, c'est communément un levain de péché que nous fomentons dans nous, et dont nous ne travaillons pas à nous défaire. C'est pourquoi saint Paul nous avertit que nous devons célébrer cette fête, non avec le vieux levain, avec un levain de

dissimulation et de malice : *Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ et nequitiæ ;* mais dans un esprit de sincérité et de vérité : *Sed in azymis sinceritatis et veritatis.* P. 215, 216.

Conversion surnaturelle et dans la vue de Dieu. Autrement qu'est-ce devant Dieu que notre conversion, si ce sont des motifs humains, la prudence de la chair, la crainte du monde, l'intérêt qui l'animent? Jésus-Christ ressuscita par une vertu toute divine, et c'est par un principe tout divin que nous devons ressusciter. Loin de moi, disait l'apôtre, cette fausse justice que je pourrais trouver dans moi, et qui serait de moi et non de Dieu. Ainsi tous les vrais pénitents se sont-ils élevés au-dessus d'eux-mêmes et de la chair, et ont-ils envisagé Dieu dans leur pénitence. P. 216—218.

2° *Jésus-Christ, après sa résurrection, n'a plus vécu en homme mortel, mais en homme tout céleste.* Il avait un corps, et ce corps revêtu de gloire semblait être de la nature et de la condition des esprits. Ce qui faisait dire à l'apôtre : *Quoique auparavant nous ayons connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de la même sorte, ni selon cette même chair.* Appliquons-nous ces paroles, et concluons que si nous sommes vraiment convertis, il faut qu'on ne nous connaisse plus selon la chair, ni selon les désirs de la chair, mais comme des hommes tout spirituels. C'est par là que nos corps participent dès cette vie à la gloire de Jésus-Christ ressuscité. C'est par là qu'ils deviennent incorruptibles, pleins de vertu, de force, d'honneur. Mais souvenons-nous qu'ils ne sont rien de tout cela, qu'autant que nous y coopérons par notre vigilance et par nos soins. Quelque affermis que nous soyons dans le bien, nous ne sommes pas inébranlables. Que faut-il donc faire, et comment devons-nous vivre dans le monde? Saint Paul nous l'apprend : *Quæ sursùm sunt sapite :* N'ayez plus de goût que pour les choses du ciel : *Quæ sursùm sunt quærite ;* Ne cherchez plus que les choses du ciel. P. 218, 219.

IIe Partie. — Paraître converti comme Jésus-Christ paraît ressuscité. Pourquoi Jésus-Christ demeure-t-il encore quarante jours sur la terre après sa résurrection? pour la faire connaître à ses disciples et pour les en convaincre. C'est pour cela qu'il se fait voir à eux sous tant de figures différentes. Belle leçon pour nous; car comme ce n'est point assez de paraître convertis, si nous ne le sommes en effet, aussi ne suffit-il point de l'être et de ne le pas paraître. Etre et paraître, ce sont deux obligations; et accomplir l'une sans se mettre en devoir de satisfaire à l'autre, ce n'est qu'une justice imparfaite. Si Jésus-Christ n'eût pas paru ressuscité, il eût laissé notre foi dans le trouble; et si nous ne paraissons pas convertis, nous ne faisons qu'à demi notre devoir et l'œuvre de Dieu. Je dis plus, être et paraître converti, ce sont tellement deux obligations différentes, qu'elles sont néanmoins inséparables. Car paraître converti, remarque saint Thomas, est une partie de la conversion même. Comment cela? parce qu'être converti, c'est embrasser tous les devoirs de l'homme chrétien. Or, un devoir de l'homme chrétien est de paraître ce qu'il est: et s'il a été pécheur et rebelle à Dieu, un de ses devoirs est de paraître obéissant et soumis à Dieu. Ce devoir est fondé, 1° sur l'intérêt de Dieu; 2° sur l'intérêt du prochain ; 3° sur notre propre intérêt. P. 219—221.

1° *Obligation de paraître converti, fondé sur l'intérêt de Dieu qu'on a offensé.* Sans cela, quelle réparation lui ferez-vous de tant de crimes, et comment lui rendrez-vous la gloire que vous lui avez ravie en les commettant? Le juste même, quoique juste, dit saint Chrysostome, est obligé de se déclarer pour Dieu; combien plus le pécheur qui se convertit, doit-il non-seulement confesser le Dieu qu'il sert, mais faire justice au Dieu qu'il a déshonoré? Il faut donc, conclut le même Père, que la vie de ce pécheur dans l'état de sa pénitence, soit comme une amende honorable qu'il fait à son Dieu. Aussi quand saint Pierre, après la résurrection du Sauveur, paraissait dans les synagogues et dans les places publiques, prêchant le nom de Jésus-Christ, d'où lui venait surtout ce zèle? du souvenir de son péché. Vous reconnaissez comme lui que vous avez outragé votre Dieu; n'est-il pas juste que par une vie exemplaire vous effaciez les impressions que votre impiété a pu donner contre sa loi? Le Fils de Dieu voulut que ses apôtres, qui l'avaient abandonné dans sa passion, lui servissent ensuite de témoins : *Eritis mihi testes.* Voilà ce que vous devez être au milieu du monde, surtout à la Cour. Bien loin que vos désordres pas-

sés affaiblissent votre témoignage, c'est au contraire ce qui le fortifiera et le rendra plus convaincant. P. 221—223.

2° *Obligation de paraître converti, fondée sur l'intérêt du prochain que vous avez scandalisé.* Car, devez-vous dire, il faut que je répare, par un remède proportionné les scandales de ma vie : or, ce qui a scandalisé mon frère, ce n'est point précisément mon péché, mais ce qui a paru de mon péché. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il paru ressuscité, ou plutôt à qui a-t-il paru ressuscité? aux uns pour les consoler, aux autres pour les ramener de leur égarement; à ceux-là pour vaincre leur incrédulité, à ceux-ci pour leur reprocher l'endurcissement de leur cœur. C'est ainsi que nous devons paraître convertis, pour la consolation des justes, pour la conversion des pécheurs, pour la conviction des libertins. Pour la consolation des justes : combien d'âmes saintes pleuraient sur vous et étaient sensiblement touchées de votre état? Comme votre péché les a affligées, il faut que votre pénitence les réjouisse sur la terre, aussi bien que les anges dans le ciel. Pour la conversion des pécheurs ; l'exemple de votre conversion sera un attrait mille fois plus puissant pour eux, que celui des justes qui se sont toujours maintenus justes. Aussi Jésus-Christ choisit-il saint Pierre pénitent et converti, pour ramener ses frères et pour les confirmer : *Et tu aliquandò conversus, confirma fratres tuos.* Pour la conviction des libertins et des incrédules : saint Thomas, eut une grâce d'autant plus spéciale pour prêcher la foi, qu'il avait été plus infidèle. Ce qui touche les impies, c'est d'entendre un impie comme eux dire : Je suis persuadé. P. 223—226.

3° *Obligation de paraître converti, fondée sur notre intérêt propre.* On ne veut pas qu'il paraisse qu'on ait changé de conduite : pourquoi? parce qu'on sent bien que si ce changement venait une fois à éclater, on serait obligé de le soutenir, et que l'honneur même venant au secours du devoir, on ne pourrait plus dans la suite s'en dédire. D'où je conclus que nous devons regarder comme un avantage de paraître convertis, puisque, de notre propre aveu, le paraître et l'avoir paru, est une raison qui nous engage à l'être toujours et à persévérer. Mais si je retombe en effet, que dira-t-on? ne pensons point à cela, sinon autant que cette pensée nous peut être salutaire, pour nous animer; et du reste, prenons confiance, et agissons. P. 226, 227.

Compliment au Roi. P. 227—229.

Sermon pour le lundi de Pâques : Sur la Persévérance chrétienne, page 229.

Sujet. — *Lorsqu'ils furent proche du bourg où ils allaient, il feignit de vouloir aller plus loin. Et ils le pressèrent de demeurer avec eux, en lui disant : Demeurez avec nous.* C'est ainsi qu'une âme chrétienne ne se contente pas que Jésus-Christ soit venu chez elle, ou plutôt dans elle, par la communion pascale, mais qu'elle l'engage encore à demeurer avec elle. Il faut que ce Sauveur demeure en nous par sa grâce, et il faut aussi que nous demeurions en lui par notre persévérance dans la grâce. Sainte persévérance dont je veux vous entretenir dans ce discours. P. 229, 230.

Division.—C'est par sa passion et par sa mort que Jésus-Christ a vaincu le péché; et c'est par sa résurrection qu'il triomphe encore de notre inconstance. Le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne, 1re *partie*. La persévérance chrétienne est le titre le plus légitime, et le gage le plus certain, pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité, 2e *partie*. P. 230.

Ire Partie. — Le mystère de Jésus-Christ ressuscité nous engage fortement à la persévérance chrétienne. Je considère quatre choses dans la résurrection du Sauveur; savoir : l'exemple de cette résurrection, la foi de cette résurrection, la gloire de cette résurrection, et le sacrement de cette résurrection. Or, 1° l'exemple de la résurrection de Jésus-Christ est le vrai modèle de notre persévérance dans la grâce; 2° la foi de la résurrection de Jésus-Christ est le solide fondement de notre persévérance dans la grâce; 3° la gloire de la résurrection de Jésus-

Christ est un des plus touchants motifs de notre persévérance dans la grâce; 4° le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ, de la manière que je l'expliquerai, est comme le sceau de notre persévérance dans la grâce. P. 230, 231.

1° L'exemple de la résurrection de Jésus-Christ est le vrai modèle de notre persévérance dans la grâce; car Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus, dit l'apôtre, et nous-mêmes nous ne devons plus mourir : pourquoi la résurrection du Sauveur est-elle la seule que Dieu ait choisie pour nous servir de modèle dans notre conversion? Pourquoi ne nous a-t-il pas proposé la résurrection de tant d'autres; par exemple, de Lazare ? c'est que la résurrection de Lazare n'était qu'une résurrection passagère, et que notre conversion doit être durable. Si donc vous retombez dans cet état de mort où le péché vous avait réduit, votre pénitence n'est point ce qu'elle doit être, parce que vous n'êtes pas ressuscité comme Jésus-Christ. Ah! Seigneur, s'écriait le prophète royal, c'est sur le modèle de la résurrection de votre Fils que vous m'avez jugé, et que vous avez examiné si ma conversion avait toutes les qualités d'une résurrection parfaite : *Probasti me, et cognovisti me, tu cognovisti sessionem meam, et resurrectionem meam.* Et par où avez-vous connu qu'elle serait telle que vous la demandiez, ou qu'elle ne serait pas? par l'avenir, et par ma persévérance : *Intellexisti cogitationes meas de longè, et omnes vias meas prævidisti.* P. 231—234.

2° La foi de la résurrection de Jésus-Christ est le solide fondement de notre persévérance dans la grâce. Comment cela? c'est que la résurrection de Jésus-Christ est un des principaux fondements de la foi chrétienne. Or, ce qui fait subsister notre foi fait subsister notre conversion, parce que notre conversion, selon le concile de Trente, n'a point d'autre fondement que notre foi. Avant la résurrection du Sauveur, rien de plus faible que les apôtres : mais depuis cette résurrection, ce furent des hommes intrépides et inébranlables. Quand saint Paul exhortait les Hébreux à la persévérance, voici une des grandes raisons dont il se servait : *Christus heri et hodiè, ipse et in sæcula;* Jésus-Christ n'est plus sujet à aucun changement : il était hier, il est encore aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles. Rappelons un de ces moments où, touchés de Dieu, nous avons formé de si saintes résolutions, et demandons-nous à nous-mêmes : Les principes de foi et le vérités sur quoi j'établissais ma conversion ont-ils changé ? Ce qui était vrai alors l'est encore maintenant, et le sera toujours. Pourquoi donc changerais-je, moi, de conduite, et démentirais-je les promesses que j'ai faites à Dieu? Excellente pratique pour apprendre à persévérer : *Credidi, propter quod locutus sum*; J'ai cru, Seigneur, et c'est pour cela que je vous ai donné une parole que je ne rétracterai jamais. P. 234—236.

3° La gloire de la résurrection de Jésus-Christ est un des plus touchants motifs de notre persévérance dans la grâce. La raison est que la résurrection du Sauveur nous met devant les yeux la gloire et l'immortalité bienheureuse où nous aspirons, et qui doit être notre récompense éternelle. Aussi prenez garde que ce fut cette vue qui inspira au saint homme Job tant de constance dans les plus rigoureuses épreuves : *Scio quòd Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ surrecturus sum .... Reposita est hæc spes in sinu meo.* P. 236, 237.

4° Le sacrement de la résurrection de Jésus-Christ est comme le sceau de notre persévérance dans la grâce. J'appelle le sacrement de sa résurrection, le sacrement de son corps, que nous avons reçu en célébrant sa résurrection glorieuse. Il prétend par là servir d'aliment à notre âme; et c'est pour cela que le prêtre, en nous faisant part de cette divine nourriture, nous a dit : *Que le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ conserve votre âme pour la vie éternelle.* Ne pourrais-je donc pas bien, si vous retourniez à vos premières habitudes, vous faire le même reproche que saint Paul faisait aux Galates? *O insensati Galatæ, quis vos fascinavit non obedire veritati?* O insensés que vous êtes! qui vous a ensorcelés pour vous faire abandonner lâchement et honteusement le parti de la vérité? Quelle folie d'avoir commencé par la pureté de l'esprit, et de finir par la corruption de la chair! P. 237—239.

IIe Partie. — La persévérance chrétienne est le titre le plus légitime et le gage le plus certain pour participer un jour à la gloire de Jésus-Christ ressuscité. 1° La persévérance représente déjà dans nous l'état de cette bienheureuse résurrec-

tion. 2° Elle nous dispose et nous conduit à cette bienheureuse résurrection. 3° Elle nous fait mériter, autant qu'il est posible, la grâce spéciale de cette bienheureuse résurrection. P. 239, 240.

1° La persévérance chrétienne représente déjà dans nous l'état de cette résurrection glorieuse dont nous voyons les prémices dans la personne du Sauveur. En quoi consiste cet état des corps glorifiés? en ce qu'ils ne sont plus sujets à aucune vicissitude; en ce que leur gloire est immortelle. Or, rien n'approche plus de cet état que la persévérance du juste, ou d'un pécheur converti. Car, au lieu que les mondains sont dans un changement perpétuel, le juste, fortifié par la bonne habitude, est inviolablement ce qu'il doit être, et par là anticipe l'heureux état de la résurrection future. C'est ce que disait saint Cyprien à des vierges chrétiennes : *Vos resurrectionis gloriam in hoc seculo jam tenetis :* Vous possédez par avance dans cette vie la gloire que nous attendons dans l'autre. Or, ce que saint Cyprien leur disait, je puis bien vous l'appliquer; et les plus libertins mêmes ne sont pas exclus de ce bonheur, puisque les plus libertins sont capables d'une parfaite conversion comme les autres pécheurs. Mais si vous ne soutenez pas ce que vous avez entrepris, il est bien à craindre que vous ne soyez pas du nombre de ceux qui, selon la parole du prophète royal, doivent un jour ressusciter dans l'assemblée des justes. Celui, dit le Sauveur du monde, qui regarde derrière lui après avoir mis la main à la charrue, n'est pas propre au royaume de Dieu. Et comment un homme inconstant et léger, reprend saint Chrysostome, serait-il propre au royaume de Dieu, puisqu'il ne l'est pas même pour le monde et pour les affaires du monde? Et d'ailleurs, conclut le même Père, si nous ne sommes pas propres au royaume de Dieu, que sert-il de l'être pour toute autre chose? P. 240—242.

2° La persévérance chrétienne nous dispose et nous conduit à la résurrection bienheureuse, car elle nous conduit à la persévérance finale, qui est la dernière disposition à la bienheureuse immortalité. Dans les prédestinés, dit saint Jérôme, on ne cherche pas le commencement, mais la fin. Par conséquent, c'est la persévérance qui met le comble à la prédestination des élus. Cela s'entend, me direz-vous, de la persévérance finale; il est vrai : mais par où arrive-t-on à la persévérance finale, sinon par la persévérance commencée, qui est celle de la vie? Ainsi, nous ne nous disposons à régner un jour comme les saints dans le ciel, qu'autant que nous nous accoutumons à persévérer comme eux sur la terre. P. 242, 243.

3° La persévérance chrétienne nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grâce spéciale de la résurrection bienheureuse; pourquoi? parce qu'elle nous fait mériter, autant qu'il est possible, la grâce de la persévérance finale. Quand je dis mériter, je n'entends pas d'un mérite de justice, mais d'un mérite de convenance et fondé sur la miséricorde et la libéralité de Dieu. C'est-à-dire, que Dieu, voyant l'homme appliqué de sa part à se maintenir dans la grâce, se sent réciproquement ému en vue d'une telle constance, à le gratifier de ses plus singulières faveurs, et en particulier du don de la persévérance finale. De là, quand nous voyons un juste mourir saintement, nous ne nous en étonnons point, mais nous reconnaissons en cela une espèce de convenance, qui, sans blesser en rien la justice de Dieu, l'a engagé à déployer toute sa miséricorde et à l'exercer. Au contraire, quand on nous parle de certains justes qui se sont démentis à la mort, et se sont malheureusement perdus, nous en sommes effrayés, et nous jugeons qu'il y a eu dans cette disposition de Dieu quelque chose que nous ne comprenons pas. Quoi qu'il en puisse être, la surprise où nous jettent ces chutes inopinées et ces coups de réprobation, est une preuve que ce n'est donc point ainsi que Dieu en use selon les règles ordinaires. P. 243, 244.

Je finis par la touchante exhortation de saint Jérôme à un homme du monde, qui commençait à chanceler dans le dessein qu'il avait pris de chercher à Bethléem un asile contre les périls du siècle : *Obsecro te, frater, et moneo, parentis affectu, etc.*..... Application des paroles de ce Père à un pécheur converti. P. 244, 245.

Sermon pour le dimanche de Quasimodo : Sur la Paix chrétienne, page 246.

Sujet. — *Il leur dit une seconde fois : La paix soit avec vous.* — Voilà le précieux trésor que Jésus-Christ laisse à ses apôtres. Mais d'où vient qu'il ne se contente pas de leur donner une fois la paix ; et qu'il leur dit deux fois : Que la paix soit avec vous ? c'est ce que je vais vous apprendre, et d'où je tire le sujet de ce discours. P. 246.

Division. — Paix de l'esprit et paix du cœur, double paix que le Sauveur donne à ses apôtres; et voilà pourquoi il leur dit deux fois dans la même apparition : Que la paix soit avec vous. Mais par où arrive-t-on à l'une et à l'autre? par la soumission à la foi, et par l'obéissance à la loi. En deux mots, il faut que la foi gouverne notre esprit, si nous voulons qu'il soit dans le calme, 1re *partie*. Il faut que la loi de Dieu règne dans notre cœur, si nous voulons qu'il jouisse d'un bonheur solide, 2e *partie*. P. 247.

Ire Partie. — Paix de l'esprit dans la soumission à la foi. Hors de cette soumission à la foi, il est impossible que notre esprit trouve jamais le repos. Car, donnez-moi un homme déterminé à ne croire que ce qu'il lui plaît, sans déférer à la foi, sur quoi s'appuiera-t-il ? ou il vivra dans l'indifférence touchant la religion, ou il se fera une religion particulière selon ses vues. S'il vit dans une indifférence entière touchant la religion, c'est-à-dire, sans se mettre en peine s'il y a un Dieu et une autre vie, vous voyez assez le malheur de cet état. Quelle paix peut-il goûter, ne sachant ni ce qu'il est, ni ce qu'il deviendra, et abandonnant au hasard son bonheur et son malheur éternel? S'il se fait une religion de sa raison, je veux dire, selon ses vues naturelles, il n'y trouvera pas plus de tranquillité; pourquoi? parce qu'un homme sage, pour peu qu'il se connaisse lui-même: doit être convaincu de trois choses touchant sa raison ; savoir : qu'elle est sujette à l'erreur, qu'elle est naturellement curieuse, et que la plupart de ses connaissances ne sont tout au plus que des opinions qui la laissent toujours dans l'incertitude, en lui proposant même la vérité. Or, ces trois choses sont absolument incompatibles avec le repos de l'esprit. P. 247—249.

Si je suis sage, je ne puis établir ma religion sur ma raison : pourquoi? parce que je sais que ma raison est sujette à mille erreurs, surtout en ce qui concerne la religion. Exemple des païens, des Egyptiens, des Romains, peuples d'ailleurs si polis, qui sont tombés dans les plus prodigieux égarements sur ce qui regarde le culte de la divinité. Exemple de tant d'hérétiques : point d'hérésie si extravagante qui n'ait trouvé des sectateurs. De plus, qui ne sait pas que le caractère de notre esprit, dans la plupart des jugements qu'il forme, est un caractère d'incertitude, d'inconstance, d'irrésolution? Autre qualité directement contraire au repos qu'il cherche. Voyez ces prétendus esprits forts du monde, qui pour avoir peu de religion, raisonnent éternellement sur la religion. Ils raisonnent, mais sans savoir ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas; incertains de tout, et détruisant aujourd'hui ce qu'ils avaient hier avancé. D'où est venue cette confusion qui a paru de tout temps dans le progrès des hérésies? de l'orgueil de la raison humaine. Chacun s'érigeait en maître et dogmatisait à sa mode. Quand il n'y aurait que la curiosité de savoir, avec cette insatiable avidité d'acquérir sans cesse de nouvelles connaissances, pourrions-nous espérer de procurer la paix à notre esprit? P. 249—251.

Il faut donc, pour mettre notre esprit en possession de cette bienheureuse paix où il aspire, quelque chose de stable, qui arrête et qui borne sa curiosité ; quelque chose de certain, qui remédie à ses inconstances; quelque chose d'infaillible, qui corrige ses erreurs. Or, ce sont les trois caractères de la foi. Car la foi borne notre raison, en réduisant tous ses discours à ce seul principe : C'est Dieu qui l'a dit. La foi remédie à ses inconstances, en nous mettant dans cette sainte disposition d'esprit où nous renoncerions plutôt à toutes les lumières de la nature et à toutes les connaissances des sens, que de ne pas croire ce que nous croyons. Enfin, la foi assure la raison de l'homme contre le mensonge et l'erreur, parce qu'étant ondée sur la révélation divine elle est aussi infaillible que Dieu même. P. 251, 252.

Du reste, notre foi n'est ni une foi ignorante, ni une foi imprudente, ni une foi aveugle en toutes manières. Ce n'est point une foi ignorante, puisqu'avant que de croire, il nous est permis de nous éclaircir, si la chose est révélée de Dieu, ou si elle ne l'est pas. Ce n'est point une foi imprudente, puisqu'elle est fondée sur des motifs qui ont convaincu les premiers hommes du monde. Ce n'est point une foi aveugle en toutes manières, puisqu'à l'obscurité des mystères qu'elle nous révèle, elle joint une espèce d'évidence, et c'est l'évidence de la révélation de Dieu. Voilà ce qui achève de calmer mon esprit. P. 252—254.

Au contraire, si je sors des voies de la foi, je tombe dans un labyrinthe où je ne fais que tourner, sans trouver jamais d'issue. Il faut pour y renoncer, à cette foi, que je me porte aux plus grandes extrémités : à ne plus reconnaître de Dieu, à ne plus reconnaître de Sauveur Homme-Dieu, etc. Or, pour en venir là, et pour y demeurer, quels combats n'y a-t-il pas à soutenir, et de quels flots de pensées un esprit ne doit-il pas être agité? P. 254.

Dans cette contrariété de sentiments qui est entre vous et moi, dirais-je encore à un libertin, qui de nous deux s'expose davantage, et qui de nous deux doit plus craindre? En croyant ce que je crois, tout ce qui peut m'arriver de plus fâcheux, c'est de me priver inutilement et sans fruit, pendant la vie, de certains plaisirs défendus par la loi que je professe, et défendus même par la raison. Mais vous, si ce que vous ne croyez pas ne laisse pas d'être vrai, vous vous mettez dans le danger d'une damnation éternelle. P. 254.

Concluons. Heureux ceux qui croient, et qui n'ont point vu. Notre condition en cela peut être même plus heureuse que celle des apôtres. Car ils avaient vu les miracles de Jésus-Christ, et nous croyons sans les avoir vus. P. 254—255.

IIe Partie. — Paix du cœur dans l'obéissance à la loi : 1° on ne peut résister à Dieu, et avoir la paix ; 2° il est aussi comme impossible de n'avoir pas la paix, quand on est soumis à Dieu. P. 255, 256.

1° On ne peut résister à Dieu et avoir la paix. *Quis restitit ei et pacem habuit?* Dieu, dit saint Augustin étant le souverain bien de l'homme et sa fin dernière, le cœur de l'homme ne peut être en paix qu'autant qu'il est uni à Dieu. Or, il n'est uni à Dieu dans cette vie, que par un assujettissement volontaire à la loi de Dieu. Le pécheur veut vivre dans l'indépendance, et dès-là il se précipite dans un abîme de malheur. Dès-là sa raison devient son ennemie, sa foi le condamne, sa religion l'effraie, sa conscience le déchire. Cette seul pensée : Je suis l'objet de la haine de Dieu, je suis actuellement exposé aux coups de Dieu, n'est-elle pas capable de faire dans l'âme du pécheur une espèce d'enfer? Aussi, disait le Sage en parlant à Dieu, vous n'avez, Seigneur, pour punir les pécheurs, qu'à les abandonner à eux-mêmes, sans armer contre eux les créatures. P. 256, 257.

Consultons l'expérience. Voyons-nous que les pécheurs du siècle jouissent d'une véritable paix? Qu'est-ce que leur vie? un esclavage où leurs passions et leurs vices les dominent; une dépendance perpétuelle du monde et de ses lois; un assujettissement servile à la créature. Qu'est-ce que leur vie? une suite de désordres qui les rendent également criminels et malheureux, parce que c'est par exemple une ambition qu'ils ne peuvent satisfaire, une avarice qui ne dit jamais : C'est assez, etc. P. 257, 258.

Mais ces pécheurs ont souvent tout ce qui fait les hommes heureux dans cette vie; ils sont riches, puissants, élevés. Je prétends, moi, que ce n'est point tout cela qui fait le bonheur de l'homme. Car, ne voyons-nous pas tous les jours des hommes contents sans tout cela, et des hommes malheureux avec tout cela? Mais ils passent pour heureux dans l'opinion du monde! ce qui fait le malheur, ou le bonheur, ce n'est pas l'opinion et l'idée d'autrui : mais notre propre idée, notre propre opinion, notre propre sentiment. Mais ils disent qu'ils ont la paix! ils le disent, j'en conviens, mais tandis qu'ils le disent de bouche, leur cœur les dément. P. 258, 259.

2° Il est comme impossible de n'avoir pas la paix, quand on est soumis à Dieu. Paix inébranlable du côté de Dieu, paix inébranlable du côté du prochain, paix inébranlable de notre part même. P. 260.

Voilà le bienheureux état des justes. Tel fut l'état d'un saint Paul, et de tant de martyrs. Tel est celui de tant de chrétiens fidèles à la loi. Le dirai-je, mon Dieu?

tel est l'état où je me suis quelquefois trouvé moi-même, et où je me trouve encore quand je me tourne vers vous. P. 260—262.

Sermon pour le 1er dimanche après l'Epiphanie : Sur le Devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants, p. 266.

Sujet. — *La mère de Jésus-Christ lui dit : Mon Fils, pourquoi en avez-vous usé de la sorte avec nous? Votre pere et moi, nous vous cherchions avec beaucoup d'inquiétude. Il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous? ne savez-vous pas qu'il faut que je m'emploie aux choses qui regardent mon Père? Et ils ne comprirent pas ce qu'il leur dit.* — Le Sauveur du monde, dans cette réponse qu'il fit à Marie, apprend aux peres et aux mères comment ils doivent se conduire à l'égard de leurs enfants, surtout en ce qui concerne le choix de l'état où Dieu les appelle. P. 266.

Division. — Il n'appartient pas aux pères de disposer de leurs enfants en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état, 1re *partie*. Les pères néanmoins sont responsables à Dieu du choix que font leurs enfants et de l'état qu'ils embrassent, 2e *partie*. P. 267.

Ire Partie. — Il n'appartient pas aux pères de disposer de leurs enfants en ce qui regarde leur vocation et le choix qu'ils ont à faire d'un état. Un père qui veut se rendre maître de la vocation de ses enfants, commet deux injustices, l'une envers Dieu, l'autre envers ses enfants. P. 268.

1° Injustice envers Dieu, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de décider de la vocation des hommes : pourquoi? deux raisons : c'est qu'il est le premier père de tous les hommes, et c'est qu'il n'y a que sa providence qui puisse bien s'acquitter d'une fonction aussi importante que celle de marquer aux hommes leur vocation. Il est le premier père, et c'est la qualité qu'il prend dans l'Ecriture. Il est même, remarque saint Grégoire, le seul père que nous reconnaissions selon l'esprit, et par conséquent le seul qui ait droit d'exercer sur les esprits et les volontés des hommes, cette supériorité de conduite qui fait l'engagement de la vocation. Aussi tous les maîtres de la morale chrétienne ont-ils toujours regardé comme une offense grièvе d'embrasser un état sans la vocation de Dieu, et c'est à cette vocation que sa grâce est attachée. De plus, il n'y a que Dieu qui puisse bien appliquer les hommes à un emploi et leur assigner la condition qui leur convient, parce qu'il n'y a que lui qui puisse connaître les voies de leur salut et de leur prédestination éternelle. C'est donc une témérité insoutenable dans un père de disposer d'un enfant, soit pour l'Eglise, soit pour le monde, et il ne le peut faire sans blesser les droits de Dieu. N'est-ce pas néanmoins ce qu'on fait tous les jours? P. 268—275.

2° Injustice envers les enfants, parce qu'il est du droit naturel et du droit divin que celui-là choisisse lui-même son état, qui en doit porter les charges et accomplir les obligations. Là où il s'agit de vocation, il s'agit de salut. Or, dès qu'il s'agit du salut, point d'autorité du père sur le fils, parce que tout y est personnel. Un père, comme on le dira dans la suite, peut bien redresser le choix d'un enfant par de sages avis, et même par la force de l'autorité paternelle, si cet enfant choisit mal : mais du reste, il ne peut disposer absolument de sa personne. Quels reproches recevront un jour là-dessus de la part de leurs enfants tant de pères et de mères? P. 275—278.

IIe Partie.—Les pères sont responsables à Dieu du choix que font leurs enfants, et de l'état qu'ils embrassent. Car ils doivent intervenir à ce choix comme directeurs et comme surveillants, puisque Dieu leur a donné ce droit de direction et de surveillance. Ainsi un enfant ne peut contracter un engagement, un mariage, sans l'aveu et la participation de son père ; et si le fils veut prendre un parti qui, selon Dieu, lui soit pernicieux, le père est non-seulement en pouvoir, mais dans l'obligation de s'y opposer. P. 278—280.

Afin de mieux entendre ce point, il faut remarquer que le choix d'un état peut être mauvais en trois manières : ou par lui-même, ou par l'incapacité du sujet qui s'y engage, ou par les voies qu'il prend pour y entrer. P. 280.

1° Choix d'un état mauvais par lui-même, parce que l'état est contraire au salut ou du moins très-dangereux pour le salut. Il est évident qu'un père doit faire tous ses efforts pour en détourner un enfant, et si par des vues d'intérêt il est le premier à l'y porter, il se rend coupable devant Dieu, et il répondra à Dieu de la perte de son fils. P. 280, 281.

2° Choix mauvais par l'incapacité du sujet, parce qu'il n'a pas les qualités requises pour l'état qu'il embrasse. Un père qui connaît cette indignité, est criminel de mettre son fils dans une place dont il ne pourra remplir les devoirs. Toutefois, rien n'est plus ordinaire aux pères que d'établir ainsi leurs enfants, et de là tant de désordres. P. 281—283.

3° Choix mauvais par rapport aux moyens d'entrer dans un état, et aux voies qu'on prend pour cela. Il y a des moyens injustes : et ne sont-ce pas souvent ceux dont un père se sert pour avancer un fils qu'il aime? Abus qu'on ne peut trop condamner, et qui fera tout ensemble la réprobation des pères et des enfants. P. 283, 284.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis aux pères et aux mères de procurer à leurs enfants des emplois convenables. Mais leur premier soin doit être de les perfectionner et de les rendre dignes des emplois qu'ils leur procurent. Cette éducation des enfants leur coûtera bien des soins et bien des peines; mais ce sera aussi pour eux un grand fonds de mérites auprès de Dieu. P. 284, 285.

Sermon pour le deuxième dimanche après l'Epiphanie : Sur l'état du Mariage, page 285.

Sujet. — *Il y eut des noces à Cana, en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité aux noces avec ses disciples.* — Il n'y a rien dans l'état du mariage que de profane, si l'on n'y appelle Dieu, et si ce n'est Dieu qui y appelle. P. 285, 286.

Division.— Il y a dans le mariage des devoirs de conscience et des obligations à remplir, des peines très-difficiles et très-fâcheuses à supporter, et des dangers extrêmes par rapport au salut, à éviter. Or, sans la grâce et la vocation divine, on ne peut, ni satisfaire à ces obligations, 1re *partie;* ni supporter ces peines, 2e *partie;* ni se préserver de ces dangers, 3e *partie*. P. 286, 287.

Ire Partie.—Il y a dans l'état du mariage des devoirs de conscience et des obligations indispensables à remplir; et l'on ne peut y satisfaire sans la grâce et la vocation divine. Nous devons considérer le mariage, dit saint Augustin, comme sacrement, comme lien d'une société mutuelle, et par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une légitime propagation. Or, sous ces trois qualités, il y a des obligations très-étroites et toutes différentes. P. 287.

1° *Obligations du mariage considéré comme sacrement.* Dès que c'est un sacrement, il n'est permis de s'y engager qu'avec une intention pure et sainte : il n'est permis de le recevoir qu'avec une conscience nette et exempte de péché; il n'est permis d'en user que dans la vue de Dieu, et pour une fin digne de Dieu. Mais qui pense à ces obligations? qui en est instruit? On a quelque égard à la sainteté des autres sacrements; mais on traite celui-ci comme une affaire temporelle, comme une négociation, comme un trafic mercenaire. P. 287, 288.

2° *Obligations du mariage considéré comme lien d'une société mutuelle.* Il demande un amour respectueux, un amour fidèle, un amour officieux et condescendant, un amour constant et durable, un amour chrétien. Mais par un renversement bien déplorable, cette société que devraient conserver entre eux le mari et la femme, comme un des biens les plus estimables de leur état, est tous les jours exposée aux ruptures, aux aversions, aux éclats et aux divorces les plus scandaleux. P. 288—291.

3° *Obligations du mariage considéré par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une propagation légitime.* Il faut les nourrir ces enfants, il faut les pourvoir et les établir, surtout il faut les instruire et les élever dans le christianisme. On pense communément assez à leur subsistance et à leur établissement selon le

monde, mais on ne s'applique guère à leur éducation selon Dieu. Voilà pourquoi dans cet état du mariage, l'on a tant besoin de la grâce, et pourquoi l'on n'y doit point entrer sans vocation. P. 291, 292.

IIe Partie.— Il y a dans l'état du mariage des peines à supporter, et l'on ne peut bien supporter ces peines sans l'assistance du ciel et le secours de la grâce. Pour les connaître, nous n'avons qu'à regarder le mariage sous les mêmes rapports. P. 292.

1° *Peines du mariage considéré comme sacrement.* Cette qualité de sacrement le rend indissoluble, et cet engagement perpétuel en fait une espèce de servitude. Dans le sacerdoce on est engagé pour toujours, mais l'on n'est engagé qu'à Dieu et à soi-même : au lieu que dans le mariage, on est encore engagé à un autre que Dieu et que soi-même. Dans l'état religieux, il y a un noviciat et un temps d'épreuve; mais il n'y en a point dans le mariage. P. 292—295.

2° *Peines du mariage considéré comme lien d'une société mutuelle.* Quelle croix quand deux personnes obligées de vivre ensemble, viennent à ne pas s'accorder ! Et pour bien s'accorder, que ne doit-on pas souffrir l'un de l'autre, et quelles condescendances ne faut-il pas avoir? P. 295, 296.

3° *Peines du mariage considéré par rapport à l'éducation des enfants, dont il est une propagation légitime.* Souvent l'on n'est pas en pouvoir de les entretenir, ni de les avancer, quelque bien nés qu'ils soient : et plus souvent encore, quelque pouvoir qu'on ait de les établir et de les pousser, ce sont des enfants, ou incapables et sans génie, ou indociles et déréglés. Si l'on avait recours à Dieu, il délivrerait de ces peines, ou il les adoucirait. P. 296—298.

IIIe Partie. — Il y a dans l'état du mariage des dangers à éviter, et c'est un dernier motif pour ne pas s'engager dans cet état sans y être appelé de Dieu. Trois dangers par rapport à la conscience. Car il faut accorder ensemble trois choses les plus difficiles à concilier, savoir : la licence conjugale avec la continence et la chasteté; une véritable et intime amitié pour la créature, avec une fidélité inviolable pour le Créateur; un soin exact et vigilant des affaires temporelles, avec un détachement d'esprit et un dégagement intérieur des biens de la terre. Tout cela fondé sur les mêmes qualités du mariage. P. 298, 299.

1° *Danger du mariage considéré comme sacrement, l'incontinence : d'autant plus criminelle, que le sacrement est plus saint.* Car il y a une chasteté propre du mariage, et la dignité du sacrement donne aux fautes qu'on y commet une malice particulière. Or, combien est-il à craindre qu'on ne se laisse emporter à la passion, sans égard aux règles qui lui sont prescrites? P. 299, 300.

2° *Danger du mariage considéré comme lien d'une société mutuelle.* Cette société demande l'union des cœurs, mais sans préjudice de ce qu'on doit à Dieu et au prochain. Or, combien de fois arrive-t-il qu'une femme oublie ce qu'elle doit à Dieu et ce qu'elle doit au prochain, pour entrer dans les sentiments d'un mari qu'elle aime, pour seconder ses vengeances, pour se conformer à tous ses désirs? P. 300, 301.

3° *Danger du mariage considéré par rapport à l'éducation des enfants.* Dans l'obligation de les pourvoir, il faut s'employer à la conduite des affaires et à l'administration des biens; il faut ménager, conserver, amasser. Or, est-il aisé de garder en cela le juste tempérament et le détachement du cœur qui nous sont ordonnés? Il est donc d'une extrême importance de n'entrer dans le mariage que par le choix de Dieu, et d'y attirer sur soi les lumières et les bénédictions de Dieu. P. 301 - 303.

Sermon pour le troisième dimanche après l'Epiphanie: Sur la Foi, page 303.

Sujet. — *Jésus dit au Centurion. Allez, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru.* — Rien de plus puissant auprès de Dieu que la foi ; elle obtient tout : et rien qui mérite plus nos réflexions que les vrais effets de la foi par rapport au salut. P. 303, 304.

DIVISION. — La foi nous sauve, 1re *partie*. La foi nous condamne, 2e *partie*. P. 304, 305.

Ire PARTIE. — La foi nous sauve, et comme perfection de nos bonnes œuvres, et comme principe de nos bonnes œuvres. P. 305.

1° La foi nous sauve comme perfection de nos bonnes œuvres, parce que c'est surtout de la foi que vient aux bonnes œuvres que nous pratiquons, leur efficace et leur prix. Ainsi l'enseignent expressément saint Paul et saint Augustin; l'un contre les Juifs qui se confiaient dans les œuvres de la loi de Moïse; et l'autre contre les pélagiens, qui faisaient fond sur leurs bonnes œuvres naturelles. Et c'est encore ce que tous les Pères ont prouvé contre tous ces hérétiques, qui tiraient avantage de leurs œuvres, et à qui ces saints docteurs faisaient voir que hors de l'Eglise et sans la vraie foi, il n'y avait point d'œuvres méritoires, et par conséquent de salut. De là que de bonnes œuvres perdues! et de là même, quelle estime devons-nous faire du don précieux de la foi! P. 305—309.

2° La foi nous sauve comme principe de nos bonnes œuvres, parce que c'est de la foi que nous vient cette ardeur qui nous porte à les pratiquer. Car la foi, selon l'apôtre, est la cause mouvante qui fait agir toutes les vertus. Il va encore plus loin, et selon ce même apôtre, c'est la foi qui produit en nous les actes mêmes de toutes les vertus. C'est pour cela que le concile de Trente appelle la foi le commencement, le fondement et la racine de notre justification. Mais si cela est, pourquoi donc y a-t-il tant de chrétiens qui se damnent? On pourrait répondre que c'est qu'il y a jusque dans le christianisme très-peu de chrétiens qui aient la foi. Chrétiens de nom, sans l'être en effet. Mais supposant qu'ils aient la foi, la réponse est qu'on peut avoir la foi et agir contre les lumières et les maximes de la foi. Or, la foi alors, bien loin de nous sauver, nous condamne. P. 309—314.

IIe PARTIE. — La foi nous condamne. Mais pourquoi et comment nous condamne-t-elle? P. 314.

1° Pourquoi la foi nous condamne-t-elle? Parce que nous ne vivons pas selon ses maximes, et que vivant alors dans le désordre, 1° nous la retenons captive dans l'injustice, selon l'expression de saint Paul; 2° nous lui enlevons le plus beau fruit de sa fécondité, qui sont les bonnes œuvres; 3° dans le sentiment de l'apôtre saint Jacques, nous la faisons enfin mourir elle-même au milieu de nous. P. 314—316.

2° Comment la foi au jugement de Dieu nous condamnera-t-elle? En nous convaincant de trois choses : 1° que nous pouvions vivre en chrétiens; 2° que nous devions vivre en chrétiens; 3° que nous n'avons vécu rien moins qu'en chrétiens. P. 316—318.

Conclusion. Il faut, ou que la foi nous sauve, ou qu'elle nous condamne. Entre ces deux extrémités point de milieu. C'est à nous de choisir l'un ou l'autre ; mais y a-t-il là-dessus à délibérer? Pensons souvent aux accusations que la foi formera contre nous. Voilà ce que nous devons prévenir, et à quoi nous devons nous préparer tous les jours de notre vie. P. 318—320.

Sermon pour le quatrième dimanche après l'Epiphanie : Sur les Afflictions des Justes et la Prospérité des Pécheurs, page 320.

SUJET.— *Jésus étant entré dans une barque, ses disciples le suivirent; et aussitôt il s'éleva sur la mer une grande tempête, en sorte que la barque était couverte de flots. Lui cependant dormait, et ses disciples le réveillèrent, en lui disant : Seigneur, sauvez-nous, nous allons périr. Jésus leur répondit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi?* — Voilà une image bien naturelle de ce qui se passe tous les jours à l'égard des justes. Tandis que les pécheurs sont dans la prospérité, les justes souvent sont accablés d'afflictions et de misères. Or, il faut là-dessus les rassurer et les consoler. P. 320, 321.

DIVISION. — Dans les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi, 1re *partie*. Il y a même de quoi établir et confirmer notre foi, 2e *partie*. P. 321—323.

Ire Partie. — Dans les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi. C'est assez que nous sachions que Dieu a ainsi réglé les choses, pour nous y soumettre et n'en point prendre de scandale. Or, nous avons mille preuves qui nous montrent que rien n'arrive que par la conduite de la Providence. P. 323, 324.

Cette conduite de Dieu n'est pas néanmoins si obscure et si cachée, que nous n'en puissions découvrir quelques raisons qui suffisent pour la justifier, et les voici. P. 324, 325.

1° Dieu veut éprouver ses élus, et leur donner occasion de lui marquer par leur constance leur fidélité. C'était la réponse que faisait aux infidèles un des plus zélés défenseurs de la loi chrétienne. Dieu nous examine, disait-il; il sonde le cœur de l'homme : par où? par les afflictions. Si Dieu ne met pas l'impie à de pareilles épreuves, c'est qu'il ne le juge pas digne de lui. P. 325—328.

2° Dieu veut purifier ses élus de toutes les affections de la terre. Si les prospérités temporelles étaient attachées à la vertu, la plupart ne serviraient Dieu que dans cette vue, et par conséquent ne l'aimeraient pas pour lui-même. P. 328.

3° Dieu veut assurer le salut de ses élus, et les mettre à couvert du danger inévitable qui se rencontre dans les prospérités du siècle. Car il n'est rien de plus contagieux que les biens de cette vie, et c'est pour cela que Dieu en prive les justes. P. 328, 329.

4° Dieu, par une aimable violence, veut forcer ses élus de se tenir unis à lui en leur rendant tout le reste amer, et ne leur offrant partout ailleurs que des objets qui leur inspirent du dégoût. Si le monde eût été à leur égard ce qu'il est à l'égard de tant de mondains, ils n'auraient jamais pensé à Dieu. P. 329, 330.

5° Dieu veut fournir à ses élus une matière continuelle de combats, afin que ce soit pour eux une continuelle matière de triomphe et de mérite. Sans combat, point de victoire, et sans victoire point de couronne. P. 330.

6° Dieu veut punir ses élus en ce monde, afin de ne les point punir en l'autre. Il n'y a point d'homme si juste à qui il n'échappe des fautes dont il est redevable à la justice de Dieu, et Dieu dès maintenant le châtie en père miséricordieux, pour ne le point châtier après la mort en juge sévère. P. 330, 331.

Voilà donc la Providence justifiée sur le partage des prospérités et des adversités temporelles entre les justes et les pécheurs. Car comme Dieu prend soin de ses élus par les adversités qu'il leur envoie, au contraire il se tourne contre les pécheurs par les prospérités mêmes dont il les laisse jouir et qui les perdent. P. 331—333.

IIe Partie. — Il y a même dans les afflictions des justes et dans la prospérité des pécheurs de quoi établir notre foi. Car ce partage nous montre trois choses, savoir : qu'il y a une autre vie que celle-ci, que Jésus-Christ est fidèle dans les promesses qu'il nous a faites, et que Dieu nous sauve selon l'ordre de prédestination qu'il a marqué pour tous les hommes. P. 333.

1° Qu'il y a une autre vie que celle-ci et d'autres biens à espérer. Sans cela, comme remarque Guillaume de Paris, où seraient à l'égard des élus la sagesse et la bonté de Dieu? sans cela poursuit le même Père, on pourrait dire que les justes seraient des insensés et que les impies seraient de vrais sages. Ne vous troublez point, mon frère, conclut saint Augustin : l'impie a son temps qui est bien court, mais vous aurez le vôtre qui sera éternel. C'est ce qui consolait le saint homme Job et le roi-prophète. P. 334—336.

2° Que Jésus-Christ est fidèle dans les promesses qu'il nous a faites et vrai dans ses prédictions. Il a dit à ses disciples et dans leurs personnes à tous les justes : *Le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse.* Nous voyons cette parole accomplie, et c'est une preuve que l'autre s'accomplira : *Votre tristesse sera changée en joie.* P. 336, 337.

3° Que Dieu nous sauve selon l'ordre de prédestination qu'il a marqué. Car il a résolu que nous ne serions sauvés que par une sainte conformité avec Jésus-Christ son Fils. Ainsi nous le témoigne expressément l'Apôtre. P. 337, 338.

Il est vrai néanmoins qu'il y a des gens de bien dans la prospérité; mais il le faut de la sorte, afin que l'état de la prospérité temporelle ne soit pas absolument exclus du royaume de Dieu. De plus, si les saints se sont vus dans une prospérité humaine, c'est ce qui les faisait trembler. Enfin, sans quitter leur condition, ils

savaient bien, sous les dehors d'une condition aisée et commode, garder toutes les pratiques de l'abnégation chrétienne. P. 338, 339.

Il est encore vrai qu'on a vu et qu'on voit des pécheurs dans les mêmes adversités que les justes. Mais sans examiner toutes les raisons que Dieu a de ne vouloir pas que le vice toujours prospère, c'est assez d'avertir ces pécheurs que leurs afflictions sont pour eux des grâces de Dieu, et les grâces les plus précieuses s'ils en veulent profiter. P. 339.

Sermon pour le cinquième dimanche après l'Épiphanie : Sur la Société des Justes avec les Pécheurs, page 340.

Sujet. — *Tandis que les gens dormaient, l'ennemi vint, et sema de l'ivraie parmi le bon grain.* — Les pécheurs sont dans cette vie parmi les justes, comme l'ivraie parmi le bon grain; et il est important que les justes soient instruits de la manière dont ils doivent se comporter, et qu'ils sachent quelle société ils peuvent avoir avec les pécheurs. P. 340.

Division. — Nous devons demeurer avec les pécheurs comme Dieu y demeure. Or, Dieu n'est avec les pécheurs que par la nécessité de son être, et nous ne devons demeurer avec eux que par la nécessité de notre état, 1re *partie*. Dieu tire sa gloire des pécheurs et travaille en même temps à leur salut; et c'est ainsi que nous devons rendre notre commerce avec les pécheurs également profitable pour nous et pour eux-mêmes, 2e *partie*. P. 341.

Ire Partie — Dieu n'est avec les pécheurs que par la nécessité de son être, et nous ne devons demeurer avec eux que par la nécessité de notre état. A entendre parler l'Écriture, on dirait que Dieu n'est pas avec les pécheurs et qu'il y est. Il n'y est pas comme ami par une protection spéciale, et par la communication de ses dons; mais il y est comme Dieu créateur qui doit veiller au gouvernement du monde et conduire toutes les créatures. Il y est par son immensité divine dont il ne peut se dépouiller, et qui le rend partout présent. Admirable idée de la conduite que nous devons observer à l'égard des libertins du siècle. Vivons avec eux autant que nous y sommes obligés; car il y a certaines liaisons qu'il ne nous est pas permis de rompre : mais du reste, dès que nulle nécessité ne nous retient auprès d'eux, séparons-nous-en et fuyons-les. Ainsi l'ordonnait saint Paul aux chrétiens de Thessalonique, et ainsi le pratiquait David. Ainsi Dieu lui-même le commandait en termes formels aux enfants d'Israël, leur défendant tout commerce avec les nations infidèles. Nous devons donc faire dès maintenant ce qui se fera à la résurrection générale, où les élus seront séparés des réprouvés; et c'est en cela que consiste par avance la gloire et la perfection des justes sur la terre. Exemple d'Acham et de Judas. Voilà pourquoi l'Église excommunie certains pécheurs. Si elle ne lance pas ses foudres sur les autres, ce n'est pas qu'elle nous permette de les fréquenter; et indépendamment des anathèmes de l'Église, nous ne nous pouvons nous lier avec les impies, 1° sans devenir coupables d'un mépris exprès de Dieu; 2° sans devenir le scandale de nos frères; 3° sans devenir ennemis de nous-mêmes, en nous perdant nous-mêmes. P. 342—347.

1° C'est mépriser Dieu, puisque c'est s'unir avec ses ennemis. Exemple de Josaphat. P. 347, 348.

2° C'est scandaliser le prochain : car, que peut-on penser d'un homme ou d'une femme qu'on voit toujours en certaines compagnies et avec des gens décriés? P. 348.

3° C'est se perdre soi-même, ou s'exposer à se perdre : car, qui ne sait pas combien les mauvaises compagnies sont dangereuses? Exemple des Juifs. Défense de l'Église. Passage de Tertullien. Si nous examinons bien quel est le principe de la corruption du siècle, nous n'en trouverons point de plus commun que les sociétés et les conversations du monde profane. P. 348—351.

IIe Partie.— Dieu tire sa gloire des pécheurs et travaille en même temps à leur salut; et c'est ainsi que nous devons rendre notre commerce avec les pécheurs également profitable pour nous et pour eux-mêmes. P. 351.

1° Que Dieu tire sa gloire des pécheurs, c'est ce que prouve saint Augustin, en faisant voir comment Dieu s'est servi des infidèles pour opérer les merveilles de sa grâce, des hérétiques pour éclaircir les vérités de la religion, des schismatiques pour établir la perpétuité de son Eglise, et des Juifs pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Il s'est servi des Romains pour exercer ses vengeances sur Jérusalem, et des tyrans pour avoir des martyrs sur la terre et des saints dans le ciel. Quand donc nous nous trouvons nécessairement engagés avec les pécheurs, nous devons de même en profiter pour notre sanctification et notre perfection. Car quelles occasions ne nous fournissent-ils pas de pratiquer la patience, la charité, l'humilité, les plus éminentes vertus? Mais nous renversons là-dessus tous les desseins de la Providence. Une femme vivant avec un mari emporté et vicieux, pourrait par sa douceur et sa soumission, acquérir des mérites sans nombre; mais elle perd tout par ses murmures et ses révoltes. Ainsi des autres. Et il ne faut point dire que dans un autre état on travaillerait mieux à se sanctifier. On ne le peut mieux faire que dans l'état qui nous est marqué de Dieu, parce que c'est pour cet état qu'il nous a préparé les secours de sa grâce, et que c'est dans cet état que nous lui donnerons de plus solides témoignages de notre fidélité. P. 351—356.

2° Dieu, tirant sa gloire des pécheurs, pense en même temps à leur salut. Il les appelle à lui, il les invite à la pénitence, il leur en procure les moyens. Voilà comment nous devons, en profitant des pécheurs pour nous-mêmes, profiter nous-mêmes aux pécheurs. Devoir général : la charité nous oblige tous comme chrétiens, de nous aider les uns les autres par de salutaires conseils, de sages remontrances, de bons exemples. Devoir particulier et spécialement propre de certains états : c'est à un père de corriger un fils entraîné par le feu de ses passions, à une mère de corriger une fille, à un maître de corriger un domestique. Devoir encore plus particulier pour les pécheurs eux-mêmes, lorsqu'il ont eu le bonheur de se reconnaître. Ils doivent tâcher de gagner autant d'âmes à Dieu par leur zèle, qu'ils en ont perdu par leurs scandales. P. 356—359.

Sermon pour le sixième dimanche après l'Epiphanie : Sur la Sainteté et la Force de la Loi chrétienne, page 360.

Sujet. — *Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prend et sème dans son champ. C'est le plus petit grain de toutes les semences; mais lorsque ce grain a poussé, il s'élève au-dessus de toutes les autres plantes, et il devient arbre.* — Voilà, selon saint Jérôme et tous les interprètes, la figure de la loi chrétienne. Rien de plus petit dans son commencement, et rien de plus étendu dans son progrès. P. 360, 361.

Division. — Sainteté de la loi chrétienne, 1re *partie*. Force de la loi chrétienne, 2e *partie*. Donc loi chrétienne, loi toute divine. P. 361.

Ire Partie. — Sainteté de la loi chrétienne dans son auteur, dans ses maximes, dans ses conseils, dans ses sectateurs, dans ses mystères. P. 362.

1° *Dans son auteur*. C'est Jésus-Christ, la sainteté même. Quels auteurs ont eus les autres lois, et qu'était-ce par exemple qu'un Mahomet? Quels auteurs ont eus les hérésies, et qu'était-ce qu'un Luther, un Calvin? P. 362, 363.

2° *Dans ses maximes*. Quoi de plus pur et de plus sublime? C'est cette loi sainte, dit Lactance, qui a éclairci toutes les lois de la nature, qui a mis la dernière perfection à toutes les lois divines, qui a autorisé toutes les lois humaines, et qui a détruit sans exception toutes les lois du vice et du péché. Au contraire, les lois païennes ont toléré tous les crimes, et à quelle licence les hérésies ont-elles porté? P. 363—365.

3° *Dans ses conseils*. Qu'est-ce que cette pauvreté évangélique qu'elle nous propose? Qu'est-ce que ce renoncement volontaire à tous les plaisirs des sens? P. 365, 366.

4° *Dans ses sectateurs*. Il n'y a qu'à lire dans saint Luc quelle était la vie des premiers fidèles. Il n'y a qu'à consulter toutes les histoires saintes. Il n'y a qu'à considérer tous les états du christianisme, où l'on a vu et où l'on voit encore tant

de saints. Ce n'est pas qu'il n'y ait des chrétiens très-corrompus : mais la religion chrétienne n'est point responsable de leur libertinage et de leur corruption : car elle est la première à les condamner. P. 366—368.

5° *Dans ses mystères.* A quelle pureté de mœurs ne nous engagent-ils point, dès que nous nous soumettons à les croire? A quelle perfection ne nous élèvent-ils point? P. 368, 369.

La loi chrétienne est donc une loi sainte; et de quelle sainteté? d'une sainteté solide, agissante, universelle, sage, patiente, religieuse envers Dieu, charitable envers le prochain, sévère pour elle-même. De là concluons deux choses : que la sainteté de cette loi est un des motifs les plus puissants pour nous y attacher; et que la sainteté de cette même loi est notre confusion et notre condamnation, si nous ne travaillons pas à nous sanctifier. P. 369—371.

IIe Partie — Force de la loi chrétienne. Cette force toute divine a paru dans l'établissement et la propagation du christianisme. De quoi s'agissait-il quand Jésus-Christ vint prêcher au monde une loi nouvelle? Il était question d'abolir toutes les superstitions du paganisme, et d'établir une loi austère et mortifiante, une loi contraire à toutes les inclinations de la nature. Que fallait-il pour en venir à bout? il fallait surmonter la puissance des souverains, la sagesse des politiques, la cruauté des tyrans, le zèle des idolâtres, l'impiété des athées. Si Jésus-Christ, dit saint Augustin, en eût conféré avec un des philosophes de ce temps-là, ce philosophe n'eût-il pas traité cette entreprise de chimère et de folie? Voilà néanmoins ce qui s'est fait, et c'est la merveille que nous voyons. P. 371—373.

Il n'y a que la loi chrétienne qui se soit établie par des principes où toute la raison de l'homme se perd, et parmi les plus violentes persécutions. Mais il le fallait ainsi, afin que les peuples connussent que c'était la loi de Dieu et l'œuvre de Dieu. P. 373, 374.

Nous voyons encore de nos jours ce même prodige se renouveler parmi les nations étrangères et les infidèles; et sur cela nous pouvons bien féliciter l'Eglise comme la félicitait le prophète sous le nom de Jérusalem. Toutes les religions païennes se sont établies par la licence des mœurs ; et les hérésies par la violence, par le fer et le feu. La religion chrétienne n'a point eu d'autres armes, ni d'autres moyens que la parole de Dieu, l'innocence de la vie et la patience. P 374—376.

De là quatre conséquences comprises en quatre mots : reconnaissance, étonnement, réflexion, résolution. P. 376.

1° Reconnaissance envers Dieu, qui nous a choisis et fait naître dans la loi chrétienne. P. 376, 377.

2° Etonnement, de ce qu'une loi si puissante et si agissante opère si peu dans nous. P. 377, 378.

3° Réflexion. Que nous sert de professer une loi dont la vertu est toute-puissante, lorsqu'à notre égard toute cette vertu se trouve inutile et sans effet. P. 378.

4° Résolution de vivre désormais en chrétiens, et de laisser agir en nous toute la vertu de la loi que nous avons embrassée. P. 378, 379.

Sermon pour le dimanche de la Septuagésime : Sur l'Oisiveté, page 379.

Sujet. — *Etant sorti vers l'onzième heure du jour, il en trouva encore d'autres qui étaient là, et il leur dit : Comment demeurez-vous ici tout le jour sans rien faire!* — L'oisiveté ne passe dans le monde que pour un péché léger, mais c'est devant Dieu un péché très-grief. P. 379

Division. — Nous sommes tous obligés au travail, et en qualité de pécheurs. 1re *partie*; et en qualité d'hommes attachés par état à une condition de vie, 2e *partie*. P. 380.

Ire Partie. — Nous sommes tous obligés au travail en qualité de pécheurs. Car le travail est la peine du péché. Peine satisfactoire, et peine préservative. P. 381, 382.

1° *Peine satisfactoire.* Dieu imposa le travail au premier homme, comme le

châtiment de son péché; et cette loi s'est étendue à toute la postérité d'Adam, sans nulle exception d'états, parce que nous sommes tous pécheurs. Quand donc nous menons une vie oisive, nous tombons dans une seconde révolte contre Dieu. La première a été notre péché, et la seconde est la fuite du travail, qui en doit être la punition. Voilà néanmoins quelle est la vie du monde. On passe les années à perdre la chose la plus précieuse, qui est le temps, et le temps de la pénitence. Je suis riche, dit-on, et qu'ai-je affaire de travailler? mais, quoique riche, vous êtes pécheur. Je suis d'une qualité et dans un rang où le travail ne me convient pas : il vous convient partout, puisque partout vous êtes pécheur. Le travail est ennuyeux : prenez cet ennui par pénitence. P. 382—386.

2° *Peine préservative.* De combien de péchés l'oisiveté est-elle la source? C'est le travail qui nous en préserve. Exemples des Juifs, de David, de Salomon. C'est pour cela que les Pères du désert enjoignaient si fortement le travail aux solitaires; et c'est de là même que la vraie piété et l'innocence des mœurs ne se rencontrent presque plus que dans ces conditions médiocres qui subsistent par le travail. P. 386—389.

IIe Partie. — Nous sommes tous obligés au travail en qualité d'hommes attachés, par état à une condition de vie. Car toute condition est sujette à certains devoirs, dont l'accomplissement demande du travail et de la peine; et plus une condition est relevée dans le monde, plus elle a de ces engagements auxquels il est impossible de satisfaire sans une application constante et assidue. Cela se voit assez par l'induction qu'on peut faire de tous les états de la vie. P. 389—391.

Dieu l'a ainsi ordonné pour deux raisons, surtout à l'égard des conditions plus relevées : 1° afin que les dignités et les conditions honorables ne devinssent pas les sujets de notre vanité; 2° afin qu'elles ne servissent pas à exciter notre ambition. P. 391.

Concluons donc deux choses : qu'il n'y a point d'état où l'oisiveté ne soit un crime, et qu'elle l'est encore plus dans les états supérieurs aux autres. Y a-t-il en effet un état où l'on puisse être oisif sans manquer aux devoirs de conscience les plus essentiels? et comme les états supérieurs ont des devoirs plus importants, n'en est-on pas d'autant plus criminel, lorsque l'oisiveté les fait négliger? C'est pervertir l'ordre des choses, c'est être infidèle à la Providence, c'est déshonorer son état, et par une suite nécessaire, c'est se damner. Exemple de l'empereur Valentinien. P. 391—395.

Sermon pour le dimanche de la Sexagésime : Sur la Parole de Dieu, page 395.

Sujet. — *Le bon grain, c'est la parole de Dieu.*— Sommes-nous de cette bonne terre où le bon grain de la parole de Dieu fructifie? Si cette divine parole est si stérile, il ne faut point s'en prendre à Dieu, mais aux mauvaises dispositions de ceux à qui on l'annonce. P. 395, 396.

Division. — La parole de Dieu nous est inutile, parce qu'on ne la reçoit pas comme parole de Dieu, 1re *partie*. Et dès que, par notre faute, cette sainte parole nous est inutile, elle devient le sujet de notre condamnation devant Dieu, 2e *partie*. P. 396, 397.

Ire Partie. — La parole de Dieu nous est souvent inutile, parce qu'on ne la reçoit pas comme parole de Dieu. Il faut d'abord poser ce principe, que Dieu parle par la bouche de ses prédicateurs. Point de controverse en faveur des nouveaux convertis. P. 397—399.

Puisque c'est la parole de Dieu qu'annoncent les prédicateurs, suivent de là trois grandes conséquences : 1° que nous devons donc écouter les prédicateurs de l'Evangile, comme Dieu même; 2° que si je reçois la parole de Dieu comme parole des hommes, je ne satisfais pas au précepte positif que ma religion m'impose d'écouter la parole de Dieu; 3° que d'entendre cette parole de Dieu comme parole de l'homme, c'est la rendre inutile, et voilà de quoi présentement il s'agit. La preuve en est fondée sur deux principes indubitables : le premier est, que la force

toute-puissante de la parole de Dieu, ne lui convient pas en tant qu'elle procède de l'homme, mais en tant qu'elle est de Dieu; le second, c'est que la parole de Dieu n'opère en nous que selon la manière dont elle y est reçue. Vous ne la recevez que comme parole de l'homme, elle n'agira que comme parole de l'homme. Or, rien de plus faible que la parole de l'homme. Exemple des Juifs et des Apôtres. Ne nous étonnons donc point de ce que la parole de Dieu nous profite si peu : c'est qu'on ne l'entend que comme parole des hommes; c'est-à-dire, qu'on l'entend, 1° par coutume et par une espèce de passe-temps; 2° par un esprit de malignité et de censure; 3° par une curiosité vaine et toute humaine. P. 399—406.

IIe Partie. — Dès que par notre faute la parole de Dieu nous est inutile, elle devient le sujet de notre condamnation devant Dieu. Car se rendre inutile une parole si efficace en elle-même, 1° c'est un péché; 2° c'est s'ôter, par ce péché particulier, toute excuse dans tous les autres péchés. P. 406, 407.

1° C'est un péché, parce que la parole de Dieu est un moyen de salut et un des premiers moyens. Or, puisqu'il nous est ordonné de travailler à notre salut, manquer par sa faute un tel moyen, c'est incontestablement un péché. Quel fut le péché des Juifs? de ne s'être pas soumis à la parole de Dieu. Cependant de tous les péchés en est-il un que l'on connaisse moins? On ne s'en fait nul scrupule : mais il y a néanmoins de quoi nous faire trembler. P. 407—411.

2° C'est s'ôter, par ce péché particulier, toute excuse dans tous les autres péchés. Car, à quoi se réduisent toutes nos excuses? ou à l'ignorance, ou à la faiblesse. Or, la parole de Dieu est un moyen pour nous instruire et pour nous fortifier. Nous ne pouvons donc plus dire ce qu'on dit néanmoins sur tant de sujets : Je ne le savais pas, ou je ne le pouvais pas. La parole de Dieu était un moyen pour le savoir et pour le pouvoir : et c'était le moyen le plus puissant, le plus présent, le plus gratuit, et d'une préférence plus marquée P. 411—415.

Sermon pour le dimanche de la Quinquagésime : Sur le Scandale de la Croix et des humiliations de Jésus-Christ, page 416.

Sujet. — *Jésus prit avec lui ses douze apôtres, et leur dit : Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de l'Homme, s'accomplira. Car il sera livré aux Gentils, moqué, flagellé, couvert de crachats. Et après qu'on l'aura flagellé, on le mettra à mort. Mais les apôtres n'entendirent rien à tout cela, et c'était une chose cachée pour eux.* — Les apôtres n'y entendirent rien; et cette croix, ces humiliations d'un Dieu Sauveur, c'est ce qui rebute et ce qui scandalise, jusqu'au milieu du christianisme, tant de libertins. P. 416, 417.

Division. — Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ, 1re *partie*. L'homme perdu par ce même scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ, 2e *partie*. P. 417, 418.

Ire Partie. — Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ. Ce scandale blesse directement la grandeur, la bonté, la sagesse de Dieu. P. 418.

1° *Ce scandale blesse la grandeur de Dieu.* Car c'est attaquer Dieu dans la souveraineté de son être, que de prétendre en quoi que ce soit, censurer sa conduite et sa providence. Mais, disait l'hérésiarque Marcion, si je me scandalise des humiliations et des souffrances d'un Homme-Dieu, c'est pour l'intérêt même et l'honneur de Dieu, dont je ne puis supporter que la majesté soit ainsi avilie. Zèle trompeur et faux, lui répondait Tertullien. C'est à vous, sans raisonner, de reconnaître votre Dieu dans tous les états où il a voulu se faire voir. Car dans tous les états il est également Dieu. P. 418—420.

2° *Ce scandale blesse la bonté de Dieu.* Nous nous rebutons des mystères d'un Dieu humilié et crucifié, c'est-à-dire, que nous nous rebutons et nous nous scandalisons de cela même où Dieu nous a fait paraître plus sensiblement son amour. P. 420—422.

3° *Ce scandale fait outrage à la sagesse de Dieu.* Le mystère de la croix, selon les prétendus esprits forts du siècle, est une folie : mais c'est le plus excellent ouvrage de la Sagesse divine. Car rien n'était plus convenable à l'office de Sauveur, que venait exercer le Fils de Dieu. Il devait satisfaire à Dieu : or, la satisfaction d'une offense porte avec soi l'humiliation et la peine. Il devait nous engager nous-mêmes à la pénitence, et pouvait-il mieux nous y engager que par son exemple? Mais cette pénitence ne nous plaît pas, et voilà pourquoi nous nous révoltons contre des mystères qui nous en font voir la nécessité. P. 422—424.

IIe Partie. — L'homme perdu par ce scandale des humiliations et de la croix de Jésus-Christ : pourquoi? parce que ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien : parce que ce scandale est un obstacle continuel à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien; et parce que ce scandale est le principe général, mais immanquable, de tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien. P. 424, 425.

1° Ce scandale est essentiellement opposé à la profession de foi que doit faire tout homme chrétien. Car il doit croire le mystère de la croix, et faire une profession publique de cette foi en Jésus-Christ humilié et crucifié. Et par la croix du Sauveur, il ne faut pas seulement entendre cette croix extérieure où il est mort; mais la croix intérieure dont il fut affligé dans son âme. Si notre profession de foi est pleine et entière, nous devons, comme saint Paul, faire gloire de participer à cette croix intérieure par les souffrances de la vie : mais c'est de quoi nous avons le plus d'horreur. P. 425, 426.

2° Ce scandale est un obstacle continuel à tous les devoirs et à toutes les pratiques de la religion d'un chrétien. Toutes les pratiques de la vie chrétienne tendent à la haine de soi-même, au crucifiement de la chair, à l'anéantissement de l'orgueil, au retranchement des plaisirs, au renoncement à l'intérêt. Or, voilà ce qui se trouve combattu par le scandale des humiliations et de la croix du Fils de Dieu. P. 426—428.

3° Ce scandale est le principe général de tous les désordres particuliers de la vie d'un chrétien. S'il y a des chrétiens intéressés, c'est qu'il y a des chrétiens scandalisés de la pauvreté de Jésus-Christ; s'il y a des chrétiens ambitieux, c'est qu'il y a des chrétiens scandalisés des abaissements de Jésus-Christ. Ainsi des autres. Heureux donc celui pour qui l'auteur de son salut n'est point un sujet de scandale. Un scandale en attire un autre : si nous nous scandalisons de notre Dieu, il se scandalisera de nous. Prière à Dieu. P. 428—430.

SERMONS POUR LES DIMANCHES

DEPUIS PAQUES JUSQU'À LA PENTECÔTE

Sermon pour le second dimanche après Pâques : Sur le Soin des Domestiques, page 431.

Sujet. — *Jésus dit aux Pharisiens : Je suis le Bon Pasteur.* — Les maîtres sont comme les pasteurs de leurs familles, et en particulier de leurs domestiques, à la sanctification desquels ils doivent travailler. P. 431, 432.

Division. — Trois grands intérêts imposent aux maîtres une loi étroite et inviolable de s'employer au salut de leurs domestiques, savoir : l'intérêt des domestiques, mêmes, 1re *partie*; l'intérêt de Dieu, 2e *partie*; l'intérêt des maîtres, 3e *partie*. P. 432.

Ire Partie. — *L'intérêt des domestiques.* Un maître est constitué de Dieu pour gouverner ses domestiques. Or, tout gouvernement, même temporel, n'est établi sur la terre que pour conduire les hommes à leur dernière fin, qui est le salut. Loi commune aux rois et à toutes les puissances ordonnées de Dieu. Si donc un

homme ayant sous soi des domestiques, ne les regardait que par rapport à soi-même, et que du reste il ne fût point en peine de la manière dont ils se conduisent, dès-là il serait dans une disposition criminelle. Le pouvoir d'un maître n'est qu'une émanation du pouvoir de Dieu. Par conséquent un maître doit user à peu près de son pouvoir, comme Dieu use du sien. Or, Dieu n'use de son pouvoir, que pour notre sanctification et pour notre salut. De là cette belle leçon de saint Paul : *Obéissez à vos maîtres : car ils sont chargés de veiller sur vous, comme devant rendre compte de vos âmes.* P. 432—435

Ainsi un maître, pour la sanctification de ses domestiques, leur doit surtout trois choses : l'instruction, l'exemple, et une charitable correction. Mais combien de maîtres en sont au contraire les corrupteurs, 1° par les engagements et les occasions de péché où ils les jettent en les rendant complices de leurs désordres, 2° par les exemples pernicieux qu'ils leur donnent; 3° par une ignorance criminelle de leurs déportements et de leur conduite; 4° par une indulgence molle et une lâche tolérance qui les autorise dans leurs vices? P. 435—439.

IIe Partie. — *L'intérêt de Dieu.* Toute puissance vient de Dieu, et ne doit être employée que pour Dieu. Or, qu'est-ce que de l'employer pour Dieu, si ce n'est de s'employer à faire servir et glorifier Dieu? Mais quelle est sur cela l'injustice des maîtres? C'est qu'ils n'emploient leur pouvoir qu'à se faire servir eux-mêmes. Désordre que saint Augustin reprochait si éloquemment aux magistrats de Rome, qui souffraient que leurs poètes jouassent publiquement les dieux, et qui leur défendaient sous de grièves peines d'attaquer la réputation d'un citoyen romain. Désordre que saint Bernard déplorait aussi très-amèrement, et qui allumait tout son zèle. P. 439—441.

Zèle qui a été de tout temps le caractère des serviteurs de Dieu et des vrais chrétiens. Exemples des premiers fidèles, de ce maître dont Jésus-Christ avait guéri le fils, du grand Constantin et de saint Louis. D'où leur venait le zèle qu'ils faisaient voir à tenir dans l'ordre et dans la règle, ceux qui leur étaient soumis ? de l'esprit de religion et de foi dont ils étaient animés. Et ceci servira à nous faire entendre cette parole de l'Apôtre, que quiconque ne s'applique pas à former ses domestiques et à les élever dans la crainte de Dieu, doit être regardé comme un homme qui a renoncé à la foi, et pire même qu'un infidèle. Car il n'a pas une des marques les plus ordinaires du christianisme, et il montre moins de zèle pour le vrai Dieu, que les païens mêmes pour leurs fausses divinités. Et il ne faut point dire que dans une maison on a bien de la peine à réduire des esprits difficiles et portés au libertinage. Quand vous parlerez de Dieu à des domestiques, et que vous leur en parlerez avec une charité soutenue de l'autorité, ils vous écouteront. P. 441—445.

IIIe Partie. — *L'intérêt des maîtres.* Dans l'obligation que Dieu leur a imposée de veiller sur la conduite de leurs domestiques, ils trouvent deux avantages; l'un spirituel, l'autre temporel. Avantage spirituel : cette obligation est un puissant contrepoids pour réprimer l'orgueil qu'inspire l'autorité. Car, selon la remarque de saint Augustin, de saint Grégoire et de saint Bernard, les maîtres deviennent ainsi comme les serviteurs de leurs serviteurs mêmes. Avantage temporel : les maîtres, en réglant les mœurs de leurs domestiques, établissent la subordination, la paix, la concorde, la sûreté dans leurs maisons, et n'est-ce pas ce qui en fait le bonheur? Mais où voit-on de ces maisons? Et pourquoi y en a-t-il si peu? c'est qu'il y a peu de maîtres qui travaillent à entretenir parmi leurs domestiques le culte de Dieu et la piété. Exemple de la femme forte. P. 445—451.

Sermon pour le troisième dimanche après Pâques. Sur les Divertissements du monde, p. 451.

Sujet. — *Je vous le dis en vérité : vous pleurerez, vous serez dans l'affliction, et le monde se réjouira.* — Quel partage! les justes dans l'affliction et le monde dans la joie! Mais ce qui doit consoler les justes, c'est que leur tristesse se tournera en joie; et ce qui doit faire trembler les mondains, c'est que leurs fausses joies et leurs vains divertissements n'aboutiront qu'à un malheur éternel. P. 451, 452.

Division. — La plupart des divertissements du monde sont condamnables, parce qu'ils sont presque tous, ou impurs et défendus dans leur nature, 1re *partie;* ou excessifs dans leur étendue, 2e *partie;* ou scandaleux dans leurs effets, 3e *partie.* P. 452, 453.

Ire Partie. — *Divertissements impurs et défendus dans leur nature.* — Comédies, bals, romans. Il ne faudrait d'abord qu'un raisonnement pour nous engager à nous interdire ces sortes de plaisirs, c'est que ce sont au moins des divertissements suspects, et que l'on ne doit pas pour si peu de chose risquer son salut. P. 453, 454.

Mais il y a plus. Ce sont des divertissements criminels, et expressément défendus: 1° *Comédies et bals.* Nous avons sur cela les plus sévères ordonnances de l'Eglise et les plus rigoureuses décisions des Pères, et de tous les Pères, dans tous les temps, et pour toutes personnes. Ces témoignages ne doivent-ils pas l'emporter sur celui de quelques mondains sans étude et sans autorité? Et ne sait-on pas d'ailleurs combien ces spectacles et ces assemblées profanes font naître d'idées et de sentiments impurs? P. 454—457.

2° *Romans.* Rien de plus propre à dessécher la piété et à corrompre un cœur, que ces livres empestés. L'expérience le montre bien, et la confession de ceux qui les ont lus, en est une preuve sensible. A quoi tendent ces histoires romanesques? à inspirer l'amour. Mais, dit-on, il ne s'agit en plusieurs que d'un amour honnête. Erreur. Appelez-vous amour honnête, celui qui possède un homme et qui l'enchante, jusqu'à le rendre idolâtre de la créature aux dépens du Créateur? Mais ces livres apprennent le monde. Est-il donc si nécessaire de savoir le monde, qu'on doive pour cela exposer l'innocence de son âme et la perdre? Avis aux pères et aux mères qui, sous prétexte de former leurs enfants, leur permettent des lectures et les mènent à des assemblées et à des spectacles, où leurs cœurs déjà trop sensibles, achèvent de se pervertir. P. 457—459.

IIe Partie. — *Divertissements excessifs dans leur étendue.* Surtout le jeu. Trois excès : excès dans le temps qu'on emploie au jeu; excès dans la dépense qu'on y fait; excès dans l'attachement et l'ardeur avec laquelle on s'y porte. P. 459, 460.

1° *Excès dans le temps qu'on y emploie.* Combien d'hommes et de femmes y passent presque toute la vie? Ce jeu n'est pas absolument criminel en lui-même, s'il est pris modérément et pour une récréation honnête et passagère : mais ce qui en fait le crime, c'est la continuité. P. 460—462.

2° *Excès dans la dépense qu'on y fait.* Dépense qui empêche de payer des dettes, de satisfaire des domestiques, de pourvoir aux besoins d'une maison, d'élever des enfants, d'assister les pauvres. Mais après tout, dit-on, la dépense de mon jeu est assez modique et très-commune. Elle peut être modique en soi, et considérable par rapport à vous et à votre état. On a bonne grâce de se plaindre du malheur des temps lorsqu'on ne retranche rien de son jeu, ou qu'on n'en retranche pas assez A quoi se porte une femme, un jeune homme, pour avoir de quoi y fournir P. 462—465.

3° *Excès dans l'ardeur avec laquelle on s'y attache.* De là les dépits, les chagrins, les emportements, les blasphèmes. Ce n'est pas qu'on n'affecte communément au dehors un air serein : mais sous ces dehors tranquilles, quel trouble dans l'âme! P. 465.

IIIe Partie. — *Divertissements scandaleux dans leurs effets.* Jésus-Christ veut que nous arrachions notre œil et que nous coupions notre main, si ce sont pour nous des sujets de scandale. A combien plus forte raison devons-nous nous priver des divertissements qui, tout honnêtes qu'ils sont en eux-mêmes, nous deviennent des occasions de péché? Or, il y en a de cette sorte, par exemple: la promenade. Rien de plus indifférent en soi ni de plus innocent que la promenade; mais combien néanmoins y en a-t-il de suspectes, combien d'ouvertement mauvaises? P. 466, 467.

Scandale d'autant plus à craindre qu'on en voit moins le danger. Mais nous savons ce qu'en ont pensé les Pères de l'Eglise, et ce qu'ils ont là-dessus recommandé, surtout aux jeunes personnes. Combien d'hommes et de femmes, s'ils voulaient parler de bonne foi, reconnaîtraient que ce sont certaines promenades qui les ont perdus? P. 467—469.

Mais faut-il se passer de tout divertissement? Deux réponses : 1° tout divertis-

sement qui a l'un de ces trois caractères que j'ai marqués, vous devez l'avoir en horreur; 2° il y a des divertissements honnêtes, sans excès et sans danger : voilà ceux qui vous sont accordés. Réjouissez-vous, dit l'Apôtre, mais réjouissez-vous dans le Seigneur. P. 469, 470.

Sermon pour le quatrième dimanche après Pâques : Sur l'Amour et la Crainte de la Vérité, page 471.

Sujet.— *Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité.* — Il n'y a rien dont nous fassions un plus criminel abus que de la vérité. Il est important que nous apprenions l'usage que nous en devons faire. P. 471.

Division. — Il y a une vérité qui nous reprend, et il y en a une qui nous flatte. Or, de toutes les vérités, il n'en est point que nous devions plus aimer, que la vérité qui nous reprend, 1re *partie ;* et il n'en est point que nous devions plus craindre que la vérité qui nous flatte, 2e *partie.* P. 472.

Ire Partie. — De toutes les vérités, il n'en est point que nous devions plus aimer, que la vérité qui nous reprend. Pourquoi ? pour quatre raisons. P. 472.

1° *Parce que c'est cette vérité qui nous donne la connaissance de nous-mêmes.* Quelque éclairés que nous soyons, et quelque soin que nous prenions de nous connaître, il y a dans nous mille défauts qui nous échappent. Mais c'est en nous reprenant qu'on nous les découvre. Exemple de Germanicus. P. 472—474.

2° *Parce que cette vérité est la plus efficace pour nous corriger.* Elle nous fait rentrer dans nous-mêmes par la connaissance, et elle nous en fait sortir par la pénitence. Une vérité dite à propos suffit en telles conjonctures, pour nous retirer d'une habitude vicieuse. On en est troublé d'abord ; mais enfin la vérité, digérée par un esprit solide, agit dans son temps. P. 474, 475.

3° *Parce que c'est cette vérité qu'on a plus de peine à nous dire et qu'on affecte plus de nous cacher.* Rien de plus rare qu'un ami assez sincère pour nous avertir et nous reprendre. Et cela est surtout vrai à l'égard des grands. Cette vérité qui nous reprend, nous en doit donc être d'autant plus précieuse. P. 475—477.

4° *Parce que cette vérité ne part que d'un zèle pur, généreux et désintéressé.* Car il n'est point de commission plus fâcheuse, que de dire à un homme une vérité désagréable. D'où il s'ensuit qu'on doit l'écouter avec plus de docilité et plus de reconnaissance. Exemple de Balthasar à l'égard de Daniel. Mais que faisons-nous? Dès que la vérité nous reprend, nous la haïssons, nous nous révoltons contre elle. Exemple d'Achab à l'égard du prophète Michée. Nous ne voulons pas même l'entendre de la bouche des prédicateurs, et dès qu'elle nous devient personnelle, nous la condamnons. P. 477—480.

IIe Partie. — De toutes les vérités, il n'en est point que nous devions plus craindre que la vérité qui nous flatte. Pourquoi? deux raisons. P. 480, 481.

1° *Parce que dans l'usage du siècle, ce qui nous flatte est ordinairement ce qui nous trompe.* En effet, qu'est-ce que la plupart des louanges dans le style du monde? des mensonges officieux. Cependant un homme s'enivre de ce vain encens, et se croit tout autre qu'il n'est. Voilà quelle fut la source de l'idolâtrie païenne; et à cette idolâtrie une autre a succédé jusque dans le christianisme. On ne dit plus aux grands et aux riches qu'ils sont des dieux : mais on leur dit qu'ils ne sont pas comme les autres hommes, et ils se le persuadent. On idolâtre de la même manière une femme, un ami, et on les séduit. Qu'est-ce que cet usage d'éloges des actions publiques, d'épîtres à la tête d'un livre, d'oraisons funèbres dans le lieu saint? par l'abus qu'on en fait, n'est-ce pas un débit, souvent mercenaire, de louanges excessives dont on infatue les hommes? Cependant les hommes protestent que ce qu'ils ont le plus en horreur, c'est d'être trompés. On ne veut pas l'être, mais on veut tout ce qu'il faut pour l'être. Sur cela que répondrons-nous à Dieu, lorsqu'il nous reprochera que pour avoir trop recherché les vérités flatteuses, nous n'avons trouvé que l'imposture? P. 481—485.

2° *Parce que ce qui nous flatte, nous corrompt, et cela en deux manières :* 1° en nous inspirant un orgueil secret, qui anéantit devant Dieu tout le mérite de ce que

nous sommes; 2° en diminuant et affaiblissant en nous le zèle de notre perfection, qui, bien entretenu, vaudrait mieux pour nous que tous les avantages que nous possédons. Attachons-nous donc à ces deux importantes maximes : aimons la vérité qui nous reprend, et défions-nous de la vérité qui nous flatte. P. 485—487.

Sermon pour le cinquième dimanche après Pâques : Sur la Prière, page 488.

Sujet. — *Jésus parla de cette sorte à ses disciples : Je vous le dis en vérité, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. Vous n'avez encore rien demandé en mon nom : demandez, et vous recevrez.* — Voilà une promesse bien authentique et bien étendue : pourquoi n'en profitons-nous pas? Est-ce que nous n'avons point encore appris a demander et à prier? Apprenons-le aujourd'hui. P. 488, 489.

Division. — Il y a deux sortes d'oraisons ou de prières : l'oraison ordinaire, qui est celle du commun des chrétiens, et l'oraison extraordinaire, qui est celle de certaines âmes plus élevées. L'indispensable nécessité de l'oraison ordinaire fondée sur les principes de la foi les plus évidents. 1re *partie*. L'abus de l'oraison extraordinaire reconnu et découvert par les règles de la foi les plus solides, 2e *partie*. P. 489.

Ire Partie. — *L'indispensable nécessité de la prière ou de l'oraison ordinaire.* Ceci regarde en général l'action commune de prier. Or, cette nécessité de la prière est fondée sur la nécessité de la grâce. Point de salut sans la grâce. Donc point de salut sans la prière, puisque hors la première grâce, qui est indépendante de la prière, parce qu'elle est le principe de la prière même, il est de la foi que la prière est le moyen efficace et universel par où Dieu veut que nous obtenions ses grâces. Demandez, dit Jésus-Christ, et vous recevrez. Dieu ne nous doit rien par justice ; et n'est-il pas convenable que nous lui adressions au moins nos prières, pour attirer sur nous les dons de sa miséricorde et des grâces si précieuses? Ce n'est pas qu'indépendamment de nos prières il ne connaisse nos besoins, mais il n'y veut pourvoir qu'autant que nous avons recours à lui. P. 490, 491.

1° De là il s'ensuit, que dans le cours de la vie chrétienne, il nous peut arriver et qu'il nous arrive souvent de manquer en effet de certaines grâces pour accomplir le bien auquel nous sommes obligés, et pour éviter le mal que la loi de Dieu nous défend, sans que nous ayons droit d'alléguer notre impuissance pour excuse de nos désordres, sans que nous puissions prétexter devant Dieu nulle impossibilité d'obéir à ses commandements, et sans que sa loi dans ces occasions nous devienne impraticable; parce que l'obligation que Dieu s'est faite de nous exaucer autant de fois que nous le prierons utilement et saintement pour le salut, est alors contre nous une raison invincible qui nous ferme la bouche, et qui met à couvert sa providence. Nous avons toujours la grâce de la prière : cela suffit. P. 491—494.

2° Il s'ensuit que le plus grand de tous les désordres, et en même temps de tous les malheurs où puisse tomber l'homme chrétien, c'est d'abandonner la prière: parce que c'est renoncer au plus essentiel et au plus irréparable de tous les moyens du salut. La prière est la dernière ressource qui nous reste : la quitter donc, c'est s'ôter à soi-même toute ressource. Tel est néanmoins le desordre du siècle. P. 494—496.

3° Il s'ensuit que le comble du malheur pour un chrétien, est de perdre absolument l'esprit de la prière, c'est-à-dire, une certaine estime de la prière, un certain sentiment intérieur du besoin que nous en avons, et un fonds de disposition à l'employer dans les rencontres. Car avoir perdu cette estime, cette confiance, ce sentiment, cette disposition secrète, c'est avoir perdu jusqu'aux principes les plus éloignés de la vie de l'âme. P. 496—498.

IIe Partie. — *Abus de l'oraison extraordinaire.* Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait une manière de prier ou une oraison extraordinaire et propre des âmes élevées, qui ne soit très-sainte et très-louable : mais cette oraison est plus sujette aux abus, et en voici surtout quatre dont nous avons à nous préserver. P. 498, 499.

1° On confond l'oraison extraordinaire avec des choses qui ne sont rien moins qu'oraison, et qui, sous ce nom spécieux, déshonorent plutôt la religion. Car nous devons regarder comme oraison chimérique, celle que Jésus-Christ et saint Paul ne nous ont point enseignée; celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve d'une exacte théologie; celle qui choque le bon sens, et contre laquelle la droite raison se révolte d'abord; celle dont les termes mêmes et les expressions semblent n'être qu'à décrier la piété et à la faire tomber dans le mépris; enfin celle qui de la manière dont on la propose, est absolument inintelligible. Or, telles sont tant d'oraisons différentes qu'on a voulu faire valoir dans les derniers siècles. P. 499—501.

2° On préfère l'oraison extraordinaire à l'oraison commune; et cependant l'oraison la plus commune est celle dont Jésus-Christ nous a lui-même prescrit la forme; et cette oraison, quoique la plus commune, est sans contredit la plus parfaite et la plus capable de sanctifier les hommes et les rendre parfaits. P. 501—503.

3° On entre dans la voie d'une oraison extraordinaire sans y être appelé de Dieu, et même contre l'ordre de Dieu. On s'adonne d'abord à cette oraison, on se remplit de spécieuses idées, et l'on s'occupe de belles imaginations : au lieu de travailler avant toute chose, avec le secours de l'oraison ordinaire et selon les vues de Dieu, à mortifier ses passions et à corriger ses défauts. P. 503—505.

4° Sous prétexte d'oraison extraordinaire, on méprise et on néglige les règles dont le Saint-Esprit nous a fait des préceptes indispensables pour le saint exercice de la prière. On se présente devant Dieu sans nulle préparation, et l'on y demeure sans rien demander à Dieu. La conclusion est de nous défier communément des routes particulières qu'on voudrait nous faire prendre, et de les bien examiner, afin de ne nous y pas égarer. P. 505, 506.

Sermon pour le dimanche dans l'octave de l'Ascension : Sur le Zèle pour la défense des intérêts de Dieu, page 507.

Sujet. — *Quand il sera venu, ce Consolateur que je vous enverrai du sein de mon Père, lui qui est l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi, et vous aussi vous en rendrez témoignage.* — Les apôtres ont rendu témoignage à Jésus-Christ en prêchant sa loi; et sans être appelés au même ministère, nous devons tous rendre témoignage à Dieu, en défendant sa cause dans les rencontres, et ses intérêts. P. 507, 508.

Division. — On abandonne les intérêts de Dieu, ou par une fausse prudence, ou par une lâche faiblesse. Prudence réprouvée dans les uns, 1re *partie.* Faiblesse très-préjudiciable dans les autres, 2e *partie.* P. 508, 509.

Ire Partie. — Prudence réprouvée : car c'est une prudence dont Dieu se tient déshonoré, que le monde même n'approuve pas, qui fait le scandale de la religion, et qui autorise l'impiété. P. 509.

1° *Prudence dont Dieu se tient déshonoré.* Car il est de sa grandeur d'être servi par des hommes qui fassent gloire d'être à lui, et que ses intérêts ne soient jamais balancés par nul autre interêt. De là cette obligation indispensable pour tout homme chrétien de professer sa foi, même aux dépens de sa vie. Ainsi, par proportion, sommes-nous obligés en mille occasions de nous déclarer pour Dieu. Sans cela, nous lui faisons injure, et la parole de Jésus-Christ se vérifie en nous : *Celui qui n'est pas pour moi est contre moi.* Exemple de David. P. 509—511.

2° *Prudence que le monde même n'approuve pas.* Un ami serait regardé dans le monde comme un lâche, si dans une affaire il manquait à son ami; un sujet serait traité de rebelle, si dans une guerre il ne prenait pas le parti de son prince. Il ne faut donc que les règles du monde, pour condamner notre indifférence sur ce qui concerne la cause de Dieu. P. 511—513.

3° *Prudence qui fait le scandale de la religion :* parce que, dans l'opinion commune, cette indifférence pour la cause de Dieu, est prise et interprétée comme une aliénation secrète des intérêts de Dieu. A peine démêle-t-on dans le monde un homme indifférent pour Dieu, d'un libertin qui est formellement et expressé-

ment contre Dieu. La raison est que, le libertinage n'osant tout à fait lever le masque, il ne se produit guère au dehors que par une telle indifférence, d'où les faibles tirent un sujet de scandale; et c'est ce qui alluma autrefois le zèle du prophète Elie. Pourquoi délibérez-vous; disait-il aux Israélites? si le Seigneur est votre Dieu, que ne parlez-vous pour lui. P. 513, 514.

4° *Prudence qui autorise l'impiété*. Le libertinage ne demande point précisément d'être applaudi; mais c'est beaucoup pour lui d'être toléré. Avec cela, il prend bientôt racine et se fortifie Mais, dit-on, mon zèle ne servira qu'à irriter le mal : quand cela serait, vous auriez toujours fait votre devoir. Mais il faut user de discrétion, il est vrai, pourvu que ce soit une discrétion qui aille toujours au terme où le zèle doit tendre. Mais ce que je dirai fera de l'éclat et du bruit : ce n'est pas toujours prudence d'éviter l'éclat, quand il est nécessaire : il y a une fausse paix plus dangereuse que le trouble. Mais ne faut-il pas ménager le prochain? point de ménagement lorsqu'il y va du service de Dieu. C'est ainsi que les apôtres ont raisonné. P. 514—517.

IIe Partie. — *Faiblesse très-préjudiciable*. Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre; elle nous rend odieux et méprisables; elle se dément et se contredit dans nous d'une manière dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie; enfin elle oblige Dieu à retirer de nous ses grâces, et à nous faire sentir les châtiments les plus sévères de sa justice. P. 518.

1° *Elle nous prive du plus grand honneur que nous puissions prétendre, qui est d'être les défenseurs de la cause de Dieu*. C'est par la défense de cette cause de Dieu, que tant de grands hommes se sont rendus recommandables dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau. Vous n'avez pas la même fermeté : Dieu ne se servira point de vous, comme il s'est servi d'eux. P. 518—520.

2° *Elle nous rend odieux et méprisables* : à qui? 1° aux gens de bien, qui ne voient notre infidélité qu'avec une juste indignation; 2° aux pécheurs mêmes et aux impies, qui découvrent le faible de notre conduite, et s'aperçoivent bien que notre indulgence pour eux n'est que timidité et petitesse d'esprit. P. 520, 521.

3° *Elle se dément et se contredit elle-même* d'une manière, dont la conviction et le remords nous doit être insupportable dès cette vie. Nous ne manquons de fermeté que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu; et pour nos intérêts propres, nous ne pêchons que par trop de fermeté. Pour peu que nous soyons équitables, pouvons-nous entendre sur cela le témoignage de notre cœur, et n'en pas rougir de confusion? P. 521, 522.

4° *Elle oblige Dieu à retirer de nous ses grâces*, et à nous faire sentir les châtiments les plus sévères de sa justice. Ainsi traita-t-il Héli, et ainsi en traite-t-il bien d'autres. P. 522—524.

Sermon pour le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement : Sur la fréquente Communion, page 525.

Sujet. — *Un homme fit un grand repas, et invita beaucoup de gens. Quand l'heure du repas fut venue, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir : mais ils commencèrent tous à s'excuser*. Voilà comment on se comporte à l'égard de la communion, où Dieu nous invite, et dont on s'excuse par une humilité mal entendue. Je suis indigne, dit-on, de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ, et mon cœur n'est pas assez pur. Vain prétexte, qu'il faut combattre. P. 525, 526.

Division. — La pureté de vie requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ, ne doit point être communément ni en soi, un obstacle à la fréquente communion, 1re *partie*. La fréquente communion est même un des moyens les plus efficaces pour acquérir une sainte pureté de vie, 2e *partie*. P. 526, 527.

Ire Partie. — La pureté de vie requise pour approcher du sacrement de Jésus-Christ, n'est point communément ni en soi un obstacle à la fréquente communion. Car l'intention du Fils de Dieu a constamment été que les communions fussent fréquentes, puisqu'il nous a donné son sacrement comme une viande, comme un

breuvage, comme un pain. Si donc d'ailleurs il nous ordonne de ne nous présenter à sa table qu'avec une conscience nette et pure, cette pureté et cette condition, tout indispensable qu'elle est, ne peut être d'elle-même un titre valable pour ne pas communier souvent. Est-ce à dire que malgré l'état du péché, on doive, pour se conformer aux desseins de Jésus-Christ, venir à son autel et recevoir son sacrement? non : mais c'est-à-dire, que pour fréquenter ce divin sacrement et pour entrer de la sorte dans les vues de Jésus-Christ, nous devons travailler à purifier, à sanctifier notre vie. Si cette obligation nous est un obstacle à la fréquente communion, elle ne l'est que parce que nous le voulons, et non point par elle-même. Car il ne tient qu'à nous, avec le secours de la grâce, d'acquérir cette disposition nécessaire. P. 527—529.

Mais pour l'acquérir cette pureté, il faut du temps : je le veux, pourvu que ce soit un temps qui n'aille pas à l'infini, et qu'on ne cherche pas toujours à le prolonger. Mais de se priver de la communion, c'est une abstinence spirituelle, qui tient lieu de pénitence : quelle pénitence, répond saint Ambroise, de se refuser le remède dont on doit attendre sa guérison et son salut! Mais enfin on ne peut être trop parfait pour communier; il est vrai, mais on ne peut exiger d'abord trop de perfection de ceux qui communient, ou qui désirent cet avantage. P. 529—531.

Pour mieux éclaircir ce point, il faut bien distinguer les dispositions nécessaires et absolument suffisantes, des dispositions de bienséance et de surérogation. Quoi qu'on en puisse dire, quiconque est actuellement en état de grâce et sans péché mortel, est dans la disposition de pureté, qui suffit, selon la rigueur du précepte, pour communier. Si donc je suis souvent en état de grâce, j'ai dès-lors la pureté absolument suffisante pour communier souvent. Ce qui nous trompe, c'est que nous ne comprenons pas assez le mérite que porte avec soi cet état de grâce, et ce qu'il en coûte pour s'y mettre ou pour y persévérer. Ce n'est pas, après tout, qu'il faille se contenter de cette exemption du péché mortel pour approcher souvent de la sainte table. Outre cette préparation indispensablement requise pour ne profaner pas le sacrement de Jésus-Christ, on doit encore l'honorer par d'autres dispositions convenables à la dignité de ce divin mystère. Mais aussi en exhortant les fidèles à apporter ces dispositions convenables, il ne faut pas les leur proposer dans un degré de perfection où ils ne puissent moralement espérer de parvenir. P. 531—535.

IIe Partie. — La fréquente communion est un des moyens les plus efficaces pour acquérir une sainte pureté de vie. Comment cela? parce que le sacrement qu'on y reçoit, contient l'auteur de la grâce et de toutes les grâces, et parce que ce sacrement est une viande toute divine, qui, par proportion comme les autres viandes, nous communique ses qualités, sa pureté, sa sainteté, etc. Plus donc nous mangerons souvent cette viande céleste, plus elle nous purifiera et nous sanctifiera. P. 535—537.

De plus, un chrétien qui communie souvent, se trouve par là même engagé à une plus grande vigilance et à une plus grande attention sur lui-même; puisque nous ne pouvons communément douter qu'il n'ait au moins assez de religion pour ne vouloir pas profaner et déshonorer le corps de Jésus-Christ. P. 537, 538.

Mais, dit-on, nous ne voyons point ces grands effets de la fréquente communion. Erreur : on les a vus, on les voit encore, et là-dessus voici trois propositions certaines et fondées sur l'expérience : 1° les plus grands saints de l'Eglise de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété, se sont fait et se font tous, ou presque tous, une règle de communier souvent; et tout le bien qu'il y a eu en eux, tout ce qu'il y en a, ils l'ont attribué et l'attribuent particulièrement à cette pratique de la fréquente communion; 2° tous ceux qui ont l'usage de la fréquente communion, vivent ordinairement dans une plus grande innocence et une plus grande régularité; 3° tout ce qu'il y a de gens vicieux, de libertins, de mondains et mondaines, abandonnent la fréquente communion. Or, tout cela, qu'est-ce autre chose que de sensibles préjugés en faveur de la communion fréquente? Ce n'est pas qu'elle nous rende tout d'un coup parfaits : mais elle nous aide à le devenir. Prenons donc un nouveau zèle pour la communion, et que les ministres de Jésus-Christ s'emploient à le rallumer dans le christianisme. P. 538—542.

Sermon pour le troisième dimanche après la Pentecôte : Sur la Sévérité chrétienne, page 542.

Sujet. — *Des publicains et des pécheurs venaient à Jésus pour l'entendre ; mais les Pharisiens et les Scribes en murmuraient, disant : Cet homme reçoit les pécheurs, et il mange avec eux.* — Fausse sévérité des Pharisiens, qui ne voulaient pas que Jésus-Christ reçût les pécheurs. Voyons par rapport à chacun de nous les caractères de la vraie sévérité. P. 542, 543.

Division. — La sévérité chrétienne consiste surtout en deux choses : dans la docilité de l'esprit, pour en soumettre les jugements, 1re *partie ;* et dans la mortification du cœur, pour en vaincre les passions, 2e *partie.* P. 543, 544.

Ire Partie. — Dans la docilité de l'esprit, pour en soumettre les jugements. Il n'y a rien à quoi nous ayons plus de répugnance, et par conséquent il n'y a rien où nous nous fassions plus de violence, ni où nous soyons plus sévères envers nous-mêmes. Sévérité d'autant plus chrétienne qu'elle humilie plus l'homme, sévérité qui retient toujours l'homme dans les bornes de la religion, sévérité qui arrête les contestations et qui entretient la charité. Ce n'est point ainsi que les Pharisiens étaient sévères ; mais au contraire, leur sévérité n'était qu'une sévérité présomptueuse. Au lieu de tant d'abstinences, de jeûnes, d'aumônes, ils auraient été bien plus solidement sévères, s'ils avaient appris à fléchir leur jugement propre, qui se roidissait contre les vérités les plus claires et les plus saintes que leur annonçait le Sauveur du monde. P. 544—546.

Cependant, de cette présomption qu'on joint à une fausse sévérité, suivent deux grands désordres : l'un, qu'abandonné à ses propres idées, on porte la sévérité jusqu'à l'erreur ; l'autre, qu'on se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur. P. 546, 547.

1° *On porte la sévérité jusqu'à l'erreur.* La sévérité a ses bornes, mais on va jusqu'à une sévérité outrée. Exemples de tant de sectes d'abstinents, de pénitents et de flagellants ; mêmes exemples de Tertullien, des pélagiens, des vaudois. Voilà l'un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Il ne sait pas moins pervertir les âmes par l'apparence de l'austérité, que par les charmes de la volupté : comme s'il voulait avoir, parmi les chrétiens mêmes, ses confesseurs et ses martyrs. Or, qui sont-ils, si ce ne sont pas ces esprits entiers et rebelles dont il est ici question ? P. 547—549.

2° *On se sert même de la sévérité pour accréditer et pour appuyer l'erreur.* C'est le secret dont les hérétiques ont usé de tout temps, et c'est ce qu'on a vu dans l'hérésie du siècle passé, qui s'est introduite sous le nom spécieux de *réforme.* Si ceux qui se laissaient séduire par les apparences trompeuses de cette prétendue réforme, eussent bien examiné le caractère des faux réformateurs qui la prêchaient, ne trouvant dans eux que de l'opiniâtreté, ils auraient bientôt découvert l'illusion de leur sévérité. Soyons sévères ; mais pour l'être solidement, soyons obéissants et soumis, surtout aux décisions de l'Eglise. P. 549—551.

IIe Partie. — Dans la mortification du cœur, pour en vaincre les passions. La sévérité que l'Evangile nous demande, est de renoncer à nous-mêmes. Or, qu'est-ce que renoncer à soi-même, si ce n'est renoncer à ses passions, à ses inclinations, à ses aversions ? Car qu'est-ce que nous-mêmes dans le langage de l'Ecriture, sinon tout cela ? P. 552, 553.

Aussi, pour prendre la chose dans son fond, qui dit sévérité, dit opposition à une volonté propre, laquelle prétendrait se satisfaire, et qu'on fait plier sous le joug d'une autre volonté qui la contredit. Et voilà, selon saint Chrysostome, ce qui nous distingue et ce qui fait le mérite de notre religion. Il y a eu des religions aussi sévères, et même plus sévères que la religion chrétienne sur ce qui regarde la mortification du corps : mais elles abandonnaient le cœur à toutes les saillies de ses passions, au lieu que la loi évangélique s'attache particulièrement à les dompter. En quoi elle est d'autant plus rigoureuse, que cette victoire des passions est plus difficile. P. 553, 554.

De là, nous ne devons point être surpris que le Fils de Dieu se soit tant déclaré

contre la sévérité des Pharisiens, puisque, sous ce voile de sévérité, ils cachaient les passions les plus animées et les plus violentes, et qu'ils employaient même leur sévérité à les entretenir et à les contenter. Telle est encore la sévérité de bien des gens, qui croient même rendre en cela service à Dieu et à l'Eglise : mais l'Eglise serait sans doute mieux servie, si elle était mieux édifiée ; et elle serait beaucoup mieux édifiée, si elle était remplie de chrétiens mortifiés dans le cœur et modérés dans leurs passions. Appliquons-nous l'avertissement du prophète; ne déchirons point nos habits, mais brisons nos cœurs. Réprimons nos passions, toutes nos passions, surtout la passion qui domine en nous. C'est ainsi que nous marcherons dans la voie étroite du salut. P. 554—558.

Sermon pour le quatrième dimanche après la Pentecôte : Sur les Œuvres de la Foi, page 559.

Sujet. — *Pierre lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris; mais sur votre parole je jetterai encore le filet.* — Voulons-nous travailler utilement? appelons à nous Jésus-Christ, et travaillons sous ses ordres et en son nom. Agissons selon la foi et par la foi. P. 559.

Division. — La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, 1re *partie;* elle se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres, 2e *partie*. P. 559, 560.

Ire Partie. — *La foi se perd par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres.* La perte de la foi ne peut venir que de deux principes : de Dieu et de nous-mêmes. De nous mêmes, qui ne conservons pas avec soin le précieux trésor de la foi; de Dieu, qui retire de nous les grâces et les lumières de la foi. Or, l'un et l'autre n'arrive que par notre relâchement dans la pratique des bonnes œuvres, qui font les fruits de la foi. P. 560, 561.

1° *De nous-mêmes nous perdons la foi, parce que nous n'en pratiquons pas les œuvres.* Car ce qui la fait vivre, ce sont les œuvres. Quand donc les œuvres cessent, elle s'altère, elle devient languissante, et selon l'expression de saint Jacques, elle meurt. Il est vrai qu'il n'y a que le péché d'infidélité qui puisse absolument la détruire; mais on en vient peu à peu à ce péché. Car dès que la foi n'agit plus en nous, mille ennemis commencent à s'élever dans nous-mêmes pour agir contre elle : nos passions, l'orgueil, l'amour de la liberté, le monde, la chair; et comment se défendra-t-elle, si elle n'a plus de mouvement ni d'action? Ce serait une espèce de prodige, que dans une vie déréglée, on conservât une foi saine et pure. Mais dépend-il de nous de croire et d'avoir la foi? oui, chrétiens, avec le secours de la grâce. P. 561—565.

2° *De la part de Dieu nous perdons la foi, parce que voyant que nous n'en pratiquons pas les œuvres, il retire de nous les grâces et les lumières de la foi.* Rien de plus marqué dans l'Écriture. Et n'est-il pas bien naturel, que la foi ne nous étant donnée que pour agir, Dieu la laisse détruire lorsqu'elle n'opère rien en nous et que nous ne faisons rien avec elle? C'est ainsi que des esprits sublimes, des esprits forts, pénétrants, éclairés selon le monde, sont tombés et tombent encore dans des aveuglements qui font horreur. P. 565—568.

IIe Partie. — La foi se rétablit par la ferveur dans la pratique des bonnes œuvres. Car c'est par les bonnes œuvres fidèlement et sincèrement pratiquées, que l'on parvient à la perfection de la foi. Il est vrai que la foi, au moins commencée, est le principe nécessaire du bien que nous faisons pour Dieu; mais il n'est pas moins vrai, que c'est le bien que nous faisons pour Dieu, qui nous conduit à cette foi parfaite et achevée dont dépend notre sainteté. Ainsi le centenier Corneille, d'une foi obscure et confuse qu'il avait des mystères de Dieu, parvint à cette foi claire et distincte qui lui fit connaître Jésus-Christ et embrasser sa loi. Dieu eut égard aux œuvres de piété et de miséricorde où il s'exerçait continuellement, selon qu'il est rapporté dans les Actes des Apôtres. De là vient que dans le langage des Pères, ces bonnes œuvres sont appelées œuvres édifiantes. De là vient que saint Paul exhortait si fortement son disciple Timothée, à ressusciter dans lui-même, par de

saintes œuvres, la grâce qu'il avait reçue; et c'est à quoi l'on ne peut trop exhorter tant de chrétiens faibles et chancelants. Pour trouver Dieu, il faut le chercher; et pour le chercher, il faut agir. P. 568—572.

Vous me direz que, pour pratiquer ces bonnes œuvres par où l'on parvient à la perfection de la foi, vous n'avez pas encore assez de foi. Faux prétexte. En quelque désordre que nous puissions être, non-seulement il nous reste assez de foi pour faire ces œuvres qui doivent rétablir notre foi, mais nous avons à craindre qu'il ne nous en reste trop pour servir à notre condamnation, si nous ne les faisons pas. Quand nous n'aurions que la foi d'un Dieu et de ses adorables attributs, en faudrait-il davantage pour nous porter à tout le bien qu'on exige de nous? Corneille le centenier en avait-il d'abord une autre? Jésus-Christ disait aux Juifs : *Marchez pendant que vous avez la lumière*; et leur foi néanmoins était alors dans son déclin. Un homme du monde, un pécheur, quoique sa foi soit presque éteinte, a toujours malgré lui certains retours intérieurs, certaines vues dont il ne tient qu'à lui de profiter. P. 572—574.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

SERMONS

contenus dans le tome deuxième.

CARÊME (DEUXIÈME PARTIE).

Pages.

Pour le mercredi de la quatrième semaine : *Sur l'Aveuglement spirituel*... 1

Homélie pour le mercredi de la quatrième semaine : *Sur l'évangile de l'Aveugle-né*..... 20

Pour le jeudi de la quatrième semaine : *Sur la Préparation à la Mort*..... 37

Pour le vendredi de la quatrième semaine : *Sur l'éloignement de Dieu, et le Retour à Dieu*..... 54

Pour le dimanche de la cinquième semaine : *Sur la Parole de Dieu*..... 70

Pour le lundi de la cinquième semaine : *Sur l'Amour de Dieu*..... 89

Pour le mercredi de la cinquième semaine : *Sur l'Etat du Péché et l'Etat de la Grâce*..... 107

Pour le jeudi de la cinquième semaine : *Sur la Conversion de Madeleine*.. 123

Pour le vendredi de la cinquième semaine : *Sur le Jugement téméraire*.... 143

Pour le dimanche des Rameaux : *Sur la Communion pascale*..... 159

Pour le lundi de la semaine-sainte : *Sur le Retardement de la Pénitence*... 176

Pour le vendredi-saint : *Sur la Passion de Jésus-Christ*..... 190

Pour la fête de Pâques : *Sur la Résurrection de Jésus-Christ*..... 210

Pour le lundi de Pâques : *Sur la Persévérance chrétienne*..... 229

Pour le dimanche de Quasimodo : *Sur la Paix chrétienne*..... 246

DOMINICALE.

DEPUIS L'ÉPIPHANIE JUSQU'AU CARÊME.

Pour le premier dimanche après l'Epiphanie : *Sur le Devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfants*..... 266

Pour le second dimanche après l'Epiphanie : *Sur l'Etat du mariage*..... 285

Pour le troisième dimanche après l'Epiphanie : *Sur la Foi*..... 303

Pour le quatrième dimanche après l'Epiphanie : *Sur les afflictions des Justes et la prospérité des Pécheurs*..... 320

Pour le cinquième dimanche après l'Epiphanie : *Sur la Société des Justes avec les Pécheurs*..... 340

Pages.

Pour le sixième dimanche après l'Epiphanie : *Sur la Sainteté et la Force de la loi chrétienne*. 360
Pour le dimanche de la Septuagésime : *Sur l'Oisiveté*. 379
Pour le dimanche de la Sexagésime : *Sur la Parole de Dieu*. 395
Pour le dimanche de la Quinquagésime : *Sur le Scandale de la croix et des humiliations de Jésus-Christ* 416

DEPUIS PAQUES JUSQU'A LA PENTECOTE.

Pour le deuxième dimanche après Pâques : *Sur le Soin des Domestiques*. . . 431
Pour le troisième dimanche après Pâques : *Sur les Divertissements du Monde* 451
Pour le quatrième dimanche après Pâques : *Sur l'Amour et la Crainte de la vérité*. 471
Pour le cinquième dimanche après Pâques : *Sur la Prière* 488
Pour le dimanche dans l'octave de l'Ascension : *Sur le Zèle pour la défense des intérêts de Dieu* 507
Pour le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement : *Sur la fréquente communion* 525
Pour le troisième dimanche après la Pentecôte : *Sur la Sévérité Chrétienne*. 542
Pour le quatrième dimanche après la Pentecôte : *Sur les œuvres de la Foi*. 559

Bar-le-Duc. — Imprimerie Contant-Laguerre et Cie, rue Rousseau, 36.

252 9230
B 666
BOURDALOUE, L.
AUTHOR
Oeuvres Completes II
TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	ROOM NUMBER
	[illegible] MAR 18	
	Silva NOV 27	
	Michel NO[illegible]	
	J. O'Brien	
	Ryde	
	STOR[illegible]	

9230